UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

BINDING LIST NOV 1 5 1923.

REVUE

HISTORIQUE

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET CHRISTIAN PFISTER.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE.

TOME CENT TRENTE-NEUVIÈME

Janvier-Avril 1922.

186730
17.1.24

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1922

D
1
R6
t. 139-141

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

DE

GUILLAUME Ier, ROI DES PAYS-BAS

EN BELGIQUE (1814-1830)

Au point de vue de la politique économique, le règne de Guillaume Ier en Belgique peut être divisé en trois périodes : tout d'abord, une période de difficultés et de tâtonnements qui dura jusqu'en 1821 ; puis une courte mais très active période de réformes et de grandes entreprises (1821-1824) ; enfin une période d'épanouissement et de prospérité intense que vient brusquement clôturer la séparation violente du Nord et du Midi[1].

1. Nous ne pouvons, dans cet article d'une étendue forcément restreinte, qu'esquisser à grands traits l'histoire économique du royaume des Pays-Bas. Cette question mériterait d'être étudiée d'une façon complète au moyen des documents d'archives; aucun auteur ne l'expose de la sorte. A côté des ouvrages, d'une portée générale pour la plupart, que nous citons à titre de références, on pourrait encore consulter du côté hollandais : A.-J.-L. van den Bogaerde de ter Brugge, *Essai sur l'importance du commerce, de la navigation et de l'industrie des Pays-Bas, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1830* (La Haye, 1845, 3 vol.); E.-W. de Rooij, *Geschiedenis van den Nederlandschen handel* (Amsterdam, 1856); K.-K. Douw Van der Krap, *Geschiedenis van Nederlands Koophandel* (Zierickzee, 1854); H.-J. Koenen, *Voorlezingen over de geschiedenis des Nederlandschen handel* (Amsterdam, 1853) et *Voorlezingen over de geschiedenis der nijverheid in Nederland* (Haarlem, 1858); Dr W.-L.-D. van den Brink, *Bijdrage tot den economischen toestand van Nederland in de jaren 1813-1816* (Amsterdam, 1916); prof. Goslinga, *Koning Willem I als verlicht despoot* (Baarn, 1918); prof. N.-W. Posthumus, *Documenten betreffende de buitenlandsche handelspolitiek van Nederland in de XIXe eeuw*, vol. I (La Haye, 1919). Parcourir également l'*Economisch-Historisch Jaarboek*, annuaire paraissant depuis 1916. Quelques renseignements pourraient encore être trouvés dans P.-J. Blok, *Een Hollandsche stad in den nieuweren tijd*, vol. IV du grand ouvrage de ce savant historien : *Geschiedenis eener Hollandsche stad.*

I.

Les conditions dans lesquelles le prince Guillaume d'Orange prenait possession du pouvoir et la lourde et difficile mission dont l'avaient chargé les Puissances devaient rendre les débuts du règne aussi difficiles au point de vue matériel qu'au point de vue politique.

Une première source de difficultés naissait de la situation financière extrêmement critique dans laquelle Guillaume avait trouvé ses nouveaux États. Lorsqu'il arriva à La Haye, le 30 octobre 1813, les caisses de l'État étaient absolument vides; les fonctionnaires français avaient emporté dans leur fuite toutes les disponibilités de la trésorerie des départements bataves et le paiement des coupons de la rente était en retard de dix-huit mois! Loin d'apporter de nouvelles ressources, le prince d'Orange amenait avec lui de lourdes charges : il fallait satisfaire aux exigences des articles secrets de Londres qui réglaient le sort des Pays-Bas, continuer la guerre contre la France, réorganiser la machine gouvernementale. En regard de 64 millions et demi de florins de dépenses inévitables, les prévisions budgétaires pour l'année 1814 établissaient à peine 38,480,000 florins de recettes[1]. Il importait donc de trouver, immédiatement, des ressources, et ce n'était pas chose aisée. Il paraissait impossible, vu la perturbation profonde de la vie économique, d'émettre avec chance de succès un emprunt volontaire : l'argent, apeuré, se cachait. La chambre de commerce d'Amsterdam conseillait de recourir à un emprunt forcé[2]. Mais les financiers de l'entourage du prince s'effrayèrent d'une mesure aussi extrême et préconisèrent un expédient qui devait tout sauver.

On sait que, lorsqu'en 1810 Napoléon réunit à son vaste empire le royaume éphémère constitué pour son frère Louis, il fut effrayé par le montant formidable de la dette des anciennes Provinces-Unies. Recourant au procédé énergique déjà employé par la France, il avait, sans aucune considération pour les

1. De Gerlache, *Histoire du royaume des Pays-Bas*, 2e édit., Bruxelles, 1842, t. I, p. 352.

2. Staedler, *Histoire des finances du royaume des Pays-Bas*, ms. de la Bibliothèque royale de Bruxelles, II, 3759, fol. 2.

droits les plus sacrés des créanciers de l'État, réduit la dette hollandaise au tiers de sa valeur nominale. Les deux tiers, ainsi biffés du Grand Livre par un simple trait de plume, avaient pris le nom de *dette morte* et ne figuraient plus que pour mémoire dans la comptabilité de l'État.

Pour trouver les ressources dont il avait un si impérieux besoin, Guillaume résolut de recourir au système, déconcertant à première vue, de rappeler cette dette morte à la vie. Par une loi votée le 14 mai 1814 par les Etats-Généraux de Hollande, il fit décider que, moyennant un « arrosement » de 100 florins, tout porteur d'une coupure de 45 florins de rente de la dette morte serait déclaré possesseur d'un capital 2,000 florins de dette active au taux de 2 1/2 °/₀, ainsi que d'un capital de 4,000 florins de « rente différée » ne produisant aucun intérêt, mais pouvant, grâce au « billet de chance » qui y était joint, passer du différé à l'actif par voie de tirage annuel. A cet effet, cette même loi du 14 mai 1814 instituait une *Caisse d'amortissement*, dotée de 2 millions de florins à prélever, tous les ans, sur le budget de l'État, dotation qui fut augmentée par la loi du 12 janvier 1816, de façon à permettre la conversion annuelle de 4 millions de florins de dette différée en dette active.

Cette opération était trop tentante pour que les porteurs des titres de la dette morte ne répondissent pas aux espérances du prince. L' « arrosement » donna immédiatement 28 millions d'argent liquide, qui, joints aux recettes ordinaires, permirent de couvrir les 64 millions de dépenses prévues pour cette année. Mais, en échange de cet avantage momentané, l'État se chargeait de 575 millions de florins de dette active unifiée à 2 1/2 °/₀ et de 1 milliard 151 millions de dette différée ne portant pas intérêt, mais dont, annuellement, 4 millions de florins devaient être convertis en dette active.

L'opération était pour le moins discutable : on sauvait le présent en grevant formidablement l'avenir. Aussi fut-elle très diversement appréciée.

Les défenseurs de la politique financière du gouvernement trouvèrent cette opération magnifique : elle consolidait le crédit de l'État, permettait de sortir des plus terribles embarras, constituait un acte de justice en rétablissant dans leurs droits les créanciers dépouillés par l'arbitraire napoléonien. Quant à l'aug-

mentation de la dette, il faudrait trois ans pour opérer cette conversion et la charge annuelle qui en résulterait ne pouvait prévaloir contre l'immense avantage d'avoir sauvé l'Etat d'une banqueroute immédiate!

Par contre, les ennemis déjà nombreux du gouvernement, surtout dans les provinces méridionales, blâmaient énergiquement cette combinaison financière qui grevait l'État d'une si lourde charge. Ils faisaient remarquer, non sans raison, que l'extinction des deux tiers de la dette des Provinces-Unies était le fait de Napoléon et que le nouveau royaume des Pays-Bas ne pouvait être rendu responsable des obligations antérieures à sa constitution. Ils ajoutaient que les titres de la dette ainsi ressuscitée n'appartenaient plus, depuis longtemps déjà, aux créanciers primitifs, seuls dignes d'intérêt, mais avaient passé aux mains de spéculateurs et certains malveillants insinuaient même que les articles de Londres, réglant les conditions de la réunion de la Belgique à la Hollande, étant restés secrets pendant plus d'une année, des personnages haut placés avaient pu racheter à vil prix des titres réputés sans valeur et réaliser ainsi de prodigieux bénéfices[1]. Même dans les provinces septentrionales, cette opération ne trouva pas, tout d'abord, une approbation unanime; on la discuta vivement dans les milieux financiers, dans le public et aux États-Généraux; mais, lorsque les Hollandais en eurent mieux compris le mécanisme et qu'ils virent que les charges résultant de ce rappel à l'activité de l'ancienne dette pèseraient pour moitié sur leurs nouveaux frères du Sud, tandis que les profits seraient pour eux seuls, ils ne dissimulèrent plus leur satisfaction et ne tarirent pas d'éloges sur l'habileté et les connaissances financières de leur souverain[2].

L'équilibre budgétaire, ainsi rétabli pour l'année 1814, fut de nouveau compromis en 1815 par la participation des Pays-Bas à la campagne contre la France. La victoire de Waterloo, qui paraissait devoir mettre, pour longtemps, le nouveau royaume à l'abri des complications d'ordre international, avait occasionné, pour l'exercice en cours, un supplément de déficit de 40 millions de florins. Une grave discussion surgit au Conseil d'État, comme aux États-Généraux, sur les moyens de se

1. Buffin, *Documents inédits sur la révolution belge*, Bruxelles, 1910, p. xv.

2. P.-J. Blok, *Geschiedenis van het Nederlandsche Volk*, t. VII, Leiden, 1907, p. 325-326.

procurer cette somme. Les représentants du Sud conseillaient de vendre des domaines, mais les députés du Nord ne voulaient pas en entendre parler, alléguant que, si dans les provinces méridionales les domaines étaient surtout constitués de bois, provenant en grande partie d'anciennes corporations religieuses, dont la masse de la population ne tirait aucun profit direct, il n'en était pas de même en Hollande, où le domaine se composait surtout de polders et de dîmes, dont l'aliénation serait désastreuse pour l'État comme pour les particuliers. Aussi les députés des provinces septentrionales firent-ils triompher à la seconde Chambre, par soixante-dix-sept voix contre vingt-sept, le système d'emprunt forcé par voie de supplément aux contributions[1]. On décida donc de doubler l'impôt foncier, la contribution personnelle, les taxes sur le mobilier, sur les domestiques, sur les chevaux de luxe, les péages et les patentes; mais, en échange, on délivrait à chaque contribuable, pour le surplus de sa quote-part primitive, des obligations d'un type spécial portant 5 °/₀ d'intérêt. Chaque année, trois millions de florins devaient être remboursés par voie de tirage au sort, de façon que l'opération fût entièrement liquidée avant le 31 décembre 1826. Ces trois millions devaient être fournis par une taxe de quinze centimes additionnels sur les contributions principales, l'impôt foncier excepté[2]. Comme cette nouvelle dette ne devait pas être confondue avec l'ancienne dette publique, une nouvelle institution, appelée le *Syndicat d'amortissement*, fut chargée de pourvoir à tout ce qui la concernait. Tout comme la *Caisse d'amortissement*, chargée des opérations relatives à la dette active et à la dette différée, ce *Syndicat d'amortissement* jouissait d'une complète autonomie. Ces organismes travaillaient dans l'ombre, leurs opérations n'étaient communiquées, *sous le sceau du secret*, qu'à une commission composée des présidents des deux Chambres et de cinq autres membres choisis par le roi. Ce n'était que tous les dix ans, à l'époque du budget décennal prévu par la Loi fondamentale, que le gouvernement devait rendre compte au États-Généraux de la situation de la dette nationale et de l'amortissement[3].

Mais, en dépit de tous les remèdes employés, la situation

1. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 353.
2. J.-T. Anciaux, *Exposé des opérations financières du roi Guillaume et de son syndicat*, Bruxelles, 1833, p. 23-24.
3. De Gerlache, *op. cit.*, t. I, p. 354.

financière du royaume resta très mauvaise. Les charges militaires, imposées par le concert européen pour faire des Pays-Bas une solide barrière contre la France, pesaient lourdement sur le pays, nonobstant le subside prélevé sur l'indemnité de guerre imposée à la France en 1815. Le roi Guillaume avait dû, sous la surveillance immédiate du duc de Wellington, élever une ligne ininterrompue de forteresses le long de sa frontière méridionale, depuis Nieuport jusqu'à Luxembourg; il était obligé d'entretenir une armée permanente de quarante mille hommes; il avait dû lever à grands frais quatre régiments suisses et avait été obligé de dépenser des sommes énormes pour rentrer en possession des colonies et pour compléter les armements maritimes. L'administration, mal organisée, avec tous les abus d'un fonctionnarisme trop développé, coûtait fort cher; les dépenses d'intérêt général, les travaux publics indispensables réclamaient, chaque année, d'importants subsides. Aussi le déficit était-il devenu chronique et les emprunts se suivaient-ils avec une désespérante régularité : 45 millions de florins en 1818, 24 millions en 1819, 57 millions et demi en 1822 étaient venus s'ajouter à la dette déjà si lourde du nouveau royaume.

A cette première source de difficultés se joignait la quasi-impossibilité de concilier les profondes divergences d'intérêts qui séparaient les deux parties du royaume. La complexion économique des provinces méridionales différait d'une façon si radicale de celle des provinces du Nord, que toute mesure qui profitait aux Belges nuisait aux Hollandais et réciproquement.

Certes, à première vue, tous les facteurs paraissaient réunis pour assurer la prospérité de ce beau royaume qui groupait cinq millions et demi d'âmes appartenant à l'élite des races européennes. Par leur situation côtière, à un grand carrefour commercial du monde civilisé, par leurs excellents ports, par leurs larges voies fluviales les mettant en communication avec un hinterland riche, fertile et industrieux, les Pays-Bas étaient dotés de tous les éléments favorables à une intense expansion commerciale. Avec sa flotte marchande, ses traditions commerciales, ses vastes colonies, ses chantiers et ses établissements de crédit, la Hollande donnait à la Belgique le moyen de répandre dans le monde entier les produits de l'agriculture des Flandres et des industries de la Wallonie, en même temps qu'elle pouvait

importer dans les meilleures conditions des matières premières. Au point de vue du commerce intérieur, les provinces méridionales pouvaient vendre à leurs sœurs du Nord le combustible, les tissus, les verres, les machines, les céréales, en échange des produits de la pêche maritime et des denrées coloniales. Les plus belles perspectives paraissaient ouvertes aux deux nations ; mais, pour que tous ces facteurs de prospérité pussent produire leurs fruits, il importait d'aplanir les difficultés et les divergences d'intérêts qui séparaient le Nord du Midi.

Tout d'abord, au point de vue du partage de la dette publique, les droits et les intérêts des deux peuples différaient profondément.

Depuis le XVIe siècle la Hollande avait mis au compte de l'État les lourdes charges occasionnées par la guerre de l'Indépendance contre l'Espagne et par les entreprises coloniales et, si la richesse des particuliers s'était constamment accrue dans cette république marchande, la dette publique avait crû, elle aussi, en proportion, et nécessitait annuellement une somme de 14,383,766 florins pour le service de ses intérêts. Par contre, grâce au régime spécial et aux privilèges dont avaient joui les provinces belges sous l'ancien régime, la dette n'y atteignait pas cent millions de florins ; l'État y possédait des domaines immenses et la liquidation, faite en 1818, permit de constater que la dette belge antérieure à 1814 ne représentait que 289,719 florins de rente annuelle[1]. Aussi l'obligation de supporter la moitié de la dette hollandaise, comme le prescrivaient les articles de Londres, parut-elle, à bon droit, inique aux Belges, surtout après que, comme nous l'avons vu, Guillaume eut rappelé à l'activité la formidable dette des anciennes Provinces-Unies, amortie par décret impérial. Les Hollandais tentèrent de justifier ce partage en montrant que la Belgique, englobée dans le nouveau royaume, recevait en échange les forteresses, les vaisseaux de guerre, les chantiers, les arsenaux, les ateliers, le matériel d'artillerie et le magnifique empire colonial que la Hollande apportait à la communauté. « Que les calculateurs apprécient en numéraire la valeur de ces articles », écrivait un des plus notables hommes d'État du Nord, « quant à moi je ne doute

1. Barth. Dumortier, *la Belgique et les XXIV articles*, Bruxelles, 1838, p. 29.

pas que cette valeur soit au moins égale au montant de la dette apportée par les provinces septentrionales[1] ».

Mais les Belges ne se laissèrent pas persuader de la valeur de ces cadeaux qu'on leur faisait ainsi sans les consulter; leur mécontentement resta très vif et s'accrut encore lorsqu'ils virent que, pour faire face au service des intérêts de cette dette écrasante, de lourds impôts étaient devenus nécessaires.

Au cours de la session de 1815-1816, le ministre des Finances, Appelius, déposa un projet complet de réforme fiscale, réorganisant à la fois les contributions foncières et personnelles, les taxes sur le mobilier, les domestiques et les chevaux, les patentes, et établissant de nouvelles contributions indirectes, ainsi que des droits d'entrée et de sortie. Dans l'idée de ses auteurs, cette réforme devait rapporter environ 70 millions de florins par an.

Ce projet fut très mal accueilli par les députés du Midi qui, oubliant que sous le régime français leur pays payait annuellement à la fiscalité impériale de 75 à 80 millions de florins, ne voulaient se souvenir que du régime paternel du gouvernement autrichien, à qui les Belges versaient à peine dix millions de florins par an. Guillaume n'avait-il pas promis, lors de son avènement, de faire revivre ces beaux jours et n'avait-il pas aboli, à tout jamais, les odieux impôts de consommation, dits *droits réunis*, qui avaient jadis fait exécrer le régime napoléonien en Belgique?

Du reste, disait-on, le projet était combiné de façon à avantager les Hollandais, dont le genre de vie différait si profondément de celui des Belges. La richesse se dissimulait bien plus dans les provinces septentrionales que dans le Midi : à fortune égale, le luxe y était beaucoup moindre. Ainsi la taxe sur les chevaux et les domestiques, que les députés du Nord considéraient comme une taxe sur le luxe et la richesse, aurait eu, disaient les représentants belges, une répercussion néfaste sur l'agriculture et l'industrie.

L'opposition se fit même tellement vive que le comte d'Aerschot quitta, avec éclat, le Conseil d'État et que le gouvernement, pour éviter de graves difficultés, fut obligé de remplacer la taxe sur les chevaux et les domestiques par une majoration

1. *Opinion du comte G.-Ch. van Hogendorp sur la réunion de la Hollande et de la Belgique*, p. 5.

de 40 °/₀ de la contribution personnelle et de l'impôt sur le mobilier[1].

C'était surtout le projet de droits d'entrée et de sortie qui excitait au plus haut point le mécontentement et les appréhensions des Belges. En cette matière, plus encore qu'en toute autre, les divergences d'intérêts étaient profondes entre le Nord et le Midi et il paraissait impossible d'établir un régime douanier commun aux deux parties du royaume sans gravement froisser l'une ou l'autre.

Tandis que les Hollandais réclamaient une politique douanière aussi libérale que possible pour faire refleurir le trafic maritime tel qu'il avait prospéré jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, sous le régime du tarif de 1725, « ce chef-d'œuvre réputé de législation » qui restait l'idéal des économistes des provinces septentrionales[2], les Belges imploraient des mesures de protection pour leur industrie gravement menacée par la concurrence étrangère.

Par suite des récentes perturbations politiques, la Belgique se trouvait dans une situation économique des plus difficiles.

Au point de vue industriel et commercial, la réunion à la France n'avait pas tardé, après les brutalités et les exactions de la conquête, de produire d'heureux effets. Le vaste marché français avait été ouvert aux exportations belges et, grâce à la paix intérieure qui régna dans les « départements réunis » de 1795 à 1814, grâce aussi à la supériorité de leurs produits métallurgiques, de leurs toiles, de leurs draps et de leurs dentelles, les industriels belges, débarrassés de toutes les anciennes entraves du régime corporatif, avaient trouvé de précieux débouchés. La Belgique avait pris une part brillante aux expositions de Paris en l'an IX, en l'an X et en 1806 et, loin de restreindre cette prospérité, le blocus continental l'avait débarrassée de la concurrence anglaise[3]. Le gouvernement impérial n'avait rien négligé pour stimuler cet essor économique et l'on avait vu non seulement se développer les anciennes industries linière et drapière, mais encore se créer une foule d'industries nouvelles destinées

1. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 353-354.
2. Ibid., p. 354-355.
3. Ed. Romberg, *Histoire de l'industrie*, dans la *Patria belgica*, encyclopédie nationale; 2e partie, *la Belgique politique et sociale*, Bruxelles, 1875, p. 814-815.

à remplacer les produits d'outre-mer ; citons, entre autres, l'industrie du sucre de betteraves, destinée à devenir une des sources les plus fécondes de richesse.

Malheureusement, ce régime avait infusé à la Belgique le virus des principes d'un protectionnisme outrancier ; son industrie, surmenée artificiellement dans beaucoup de branches, traversa une crise intense dès qu'elle fut privée des millions de consommateurs que lui assurait le vaste marché français et dès que, par une décision des Puissances alliées, en date du 5 décembre 1814, le marché national fut ouvert à la concurrence étrangère[1].

L'annexion à la Hollande avait donc changé complétement la situation économique de l'industrie belge. Le marché français était remplacé, il est vrai, par le marché assez vaste de la Hollande et de ses colonies. Mais ce marché n'était pas protégé, comme le marché français, par de formidables barrières douanières. Aux taxes prohibitives avaient succédé des taxes modérés de 3, 5 et 8 °/₀, absolument insuffisantes pour empêcher l'industrie manufacturière anglaise, à qui le continent avait été presque entièrement fermé pendant de longues années, de faire une rude concurrence aux fabriques belges.

Cette invasion des produits étrangers n'avait pas même été compensée par un regain d'activité dans les ports des provinces méridionales. Tout le commerce d'importation se faisait par les ports mieux outillés de la Hollande. Après avoir vu, en 1815, trois mille vaisseaux entrer dans sa rade, Anvers n'avait plus été visité, en 1817, que par 999 navires et, en 1818, que par 585[2].

Dans ces conditions, les Belges réclamaient énergiquement pour leur industrie des mesures de protection. A Gand surtout, où l'industrie cotonnière s'était prodigieusement développée sous le régime français par la protection spéciale de l'Empereur, les réclamations avaient été vives contre le tarif libéral introduit par les Puissances alliées en 1814.

En dépit de ces réclamations, Guillaume avait formellement

1. Corr-Van der Maeren et Couvreur, *le Mouvement économique en matière commerciale*, dans *Patria belgica*, t. II, p. 788.

2. E. van Bruyssel, *Histoire du commerce*, dans *Patria belgica*, t. II, p. 780. Voir aussi, du même auteur : *Histoire du commerce et de la marine en Belgique*, Bruxelles, 1861-1865, t. III, *passim*.

refusé de revenir aux pratiques du régime napoléonien. Il avait même eu à ce sujet un mot malheureux qui devait être vivement exploité contre lui : comme les délégués de l'industrie gantoise lui faisaient envisager la triste perspective de devoir fermer leurs ateliers si le gouvernement n'intervenait pas en leur faveur, il leur avait répondu brusquement : « Dans ce cas, il vous restera toujours la terre à bêcher[1]. » Aussi lors de sa visite inaugurale à Gand, en 1815, le roi fut-il reçu par un morne silence, le vide se fit autour de lui et les efforts de la régence municipale ne parvinrent pas à décider les chefs de l'industrie gantoise à lui présenter leurs hommages.

La situation du nouveau souverain était en cette matière particulièrement embarrassante. S'il écoutait les doléances des industriels du Midi, il froissait les intérêts des commerçants du Nord. Or, les capitaux se trouvaient surtout en Hollande : c'était aux négociants et aux banquiers d'Amsterdam que l'État devait recourir pour toutes les opérations que lui imposait la situation obérée de ses finances. Il fallait donc passer par leurs exigences, et c'était le plus souvent au détriment des Belges[2].

Les arguments d'ordre politique se joignaient aux nécessités d'ordre financier pour empêcher le souverain de prêter l'oreille aux plaintes de ses sujets méridionaux et le comte de Hogendorp avertissait le fidèle collaborateur du roi, Falk, du danger qu'il y avait pour le gouvernement de mécontenter ses anciens amis du Nord sans être certain de gagner ses ennemis du Midi[3].

Heureusement le roi Guillaume, il faut lui rendre cette justice, joignait à de réelles connaisssances en matière économique toutes les aptitudes d'un excellent négociant et d'un financier habile. Tout en réprouvant les exagérations protectionnistes prônées par les industriels belges, il comprit que, dans l'intérêt supérieur du royaume, il fallait inaugurer une nouvelle politique économique. Il voulait, à l'exemple de l'Angleterre, faire du

1. Corr-Van der Maeren et Couvreur, *op. cit.*, dans *Patria belgica*, t. II, p. 788.

2. Comte Ad. du Chastel, *les Hollandais avant, pendant et après la révolution*, Bruxelles, 1908, p. 10.

3. G.-K. van Hogendorp, *Brieven en Gedenkschriften*, t. V, p. 139; Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 354-355.

commerce des Pays-Bas, non plus comme au XVIIIe siècle, une simple industrie de transport de produits étrangers, mais l'appuyer sur une solide industrie nationale. C'était celle-ci, pensait le roi, qu'il fallait avant tout développer, le commerce suivrait tout naturellement. Il comprenait qu'en se préoccupant du commerce, toujours du commerce, comme on le faisait dans le Nord, non seulement on ne s'assimilerait jamais le Midi, si admirablement constitué pour une grande prospérité industrielle, mais encore on ferait de la nation un peuple de « simples portefaix » (*bloote kruiers*), toujours tributaire de l'étranger[1].

Aussi les premières années du règne, ballottées entre ces courants contradictoires, furent-elles marquées par une absence complète de système économique bien déterminé et par un empirisme accueillant, tour à tour, les prétentions des industriels du Midi et des négociants du Nord, cédant tantôt aux exigences des Belges protectionnistes, tantôt aux murmures des Hollandais libre-échangistes. Pendant toute la période qui s'étend de 1814 à 1821, le Gouvernement élève et abaisse les droits d'entrée, sans autre mobile que le désir d'étouffer les plaintes importunes, sans autre règle que les besoins momentanés de la politique intérieure[2].

Comme à cette époque la principale préoccupation du souverain était de se concilier l'affection des Belges, déjà gravement froissés par la façon dont il leur avait imposé la Loi fondamentale et par les procédés gouvernementaux dans la question religieuse, il crut devoir leur faire quelques concessions sur le terrain économique et le tarif douanier du 3 octobre 1816 tint compte dans une certaine mesure de leurs revendications.

Malgré les réclamations du haut commerce hollandais, on frappa le sucre et le café, la houille et la tourbe[3]; les droits d'entrée sur les produits étrangers furent portés à 8 ou 10 % en moyenne et combinés avec certaines prohibitions et avec un système assez compliqué de primes et de droits différentiels[4].

Ces mesures furent insuffisantes pour conjurer l'effroyable

1. Van Hogendorp, *op. cit.*, t. V, p. 106; Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 387.

2. Thonissen, *la Belgique sous le règne de Léopold Ier*, Liége, 1856, t. II, p. 261.

3. De Gerlache, *op. cit.*, t. I, p. 354, et *Discours du 18 décembre 1829 sur le budget décennal*, *op. cit.*, t. III, p. 189.

4. Romberg, *op. cit.*, dans *Patria belgica*, t. II, p. 815.

crise économique qui marqua l'année 1817. L'été de 1816 ayant été humide et froid, la récolte avait mal mûri; le même désastre se renouvela en 1817 et se compliqua de la maladie des pommes de terre. Comparativement aux prix de 1813 le froment haussa de 50 °/₀, le seigle de 75 °/₀, les pommes de terre de 300 °/₀. La famine s'abattit lourdement sur les classes populaires[1].

Par suite de la concurrence anglaise, envahissant le marché intérieur avec des produits meilleurs et moins chers que ceux que pouvaient livrer les fabriques belges, moins avancées et moins bien outillées, et par suite des prohibitions ou des droits écrasants qui lui fermaient le marché extérieur, l'industrie était tombée dans le marasme, un grand nombre d'usines s'étaient fermées depuis 1814, des milliers d'ouvriers se voyaient privés de salaires[2].

Déjà, depuis la guerre, la misère était grande; elle devint effroyable sous la double poussée de la famine et du manque de travail. Des milliers de miséreux parcouraient les campagnes, mendiant du pain de maison en maison; les municipalités manquaient de ressources pour leur venir en aide; les habitants terrifiés, tapis dans leurs demeures, entendaient, jour et nuit, les plaintes et les hurlements de cette multitude affamée qu'ils étaient dans l'impossibilité de secourir. Certains déterraient les pommes de terre et s'en nourrissaient sur place, d'autres assaillaient les boutiques des boulangers et se jetaient, comme des fous, sur les sacs de farine. Pour la seule ville de Liége, le nombre de ces affamés atteignait dix-sept mille[3].

Dans ces tristes circonstances, le roi fit preuve d'humanité et de générosité: il fit d'importantes avances d'argent sur sa cassette personnelle et multiplia ses efforts pour rétablir l'ordre

1. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 372; Buffin, *op. cit.*, p. XIX.

2. Pour ne citer qu'un exemple : les draps belges étaient totalement prohibés en France, en Angleterre, en Lombardie-Vénétie, en Autriche, en Suède, en Espagne; ils étaient frappés de droits quasi prohibitifs, allant de 415 à 650 florins par 100 kilogrammes, en Portugal, dans les États de l'Église, en Russie et en Pologne; ils payaient des droits très élevés dans les Deux-Siciles, en Prusse, en Toscane, dans les duchés de Parme et de Plaisance, en Piémont et en Sardaigne, en Hesse et en Bavière (*Discours du baron de Gerlache à la seconde Chambre des États-Généraux*, séance du 4 janvier 1825). De Gerlache, *op. cit.*, t. III, p. 27.

3. Discours de M. Lecocq, député de Liége, dans la discussion de l'impôt sur la mouture. Buffin, *op. cit.*, p. XIX.

sans devoir recourir à une répression violente[1]. Le gouvernement acheta pour six millions de florins de céréales aux pays scandinaves et les revendit, avec un million de perte, pour nourrir les masses populaires[2].

Cette effroyable crise augmenta encore les embarras du gouvernement. Bien que la cause principale de la misère eût été la disette, causée par des étés humides et de mauvaises récoltes, et bien que les années suivantes eussent été meilleures, les adversaires et les défenseurs du libre-échange y puisèrent des arguments; Belges et Hollandais s'accusèrent mutuellement d'être les auteurs de ces souffrances. Excédé de ces doléances continuelles, qui rendaient la législation existante responsable des embarras financiers du gouvernement et des déficits chroniques du budget, Guillaume se laissa, petit à petit, conquérir par les préventions de ses compatriotes et, sortant de la période de tâtonnements et d'hésitations dans lesquels il s'était débattu jusqu'alors, il s'appliqua à organiser un nouveau système financier qu'il communiqua à la seconde Chambre des États-Généraux le 30 avril 1821.

II.

Avant d'exposer la grande réforme financière de 1821, il nous faut examiner les moyens dont disposait le roi pour l'imposer au pays.

Depuis 1814, les tendances de Guillaume au gouvernement personnel n'avaient fait que s'accentuer. Ses ministres étaient réduits, comme l'avouait le plus puissant d'entre eux, van Maanen lui-même, à l'état de simples commis. Le Conseil d'État, émanation directe du souverain, n'avait aucune indépendance; la magistrature, amovible à tous les degrés de l'organisation judiciaire, était prête à rendre tous les services et tous les arrêts demandés par le pouvoir exécutif; la presse, dépouillée progressivement de toute liberté, ne donnait pas à l'opinion publique l'occasion de se manifester; la première Chambre était entièrement à la dévotion du roi, qui en nommait les membres et, grâce à l'influence des gouverneurs de provinces, qui, dans les provinces septentrionales, désignaient les candidats aux

1. F. van Kalken, *Histoire du royaume des Pays-Bas et de la révolution belge de 1830*, Bruxelles, 1910, p. 55.
2. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 372.

sièges de la seconde Chambre, le gouvernement était assuré d'une majorité docile, malgré les velléités de résistance et les éloquentes protestations des députés du Sud.

Le roi Guillaume était ainsi parvenu, comme le dit un homme d'État hollandais, à faire de son royaume « un État napoléonien à façade constitutionnelle[1] ». N'avait-il pas, dès 1820, avec autant d'énergie, sinon autant d'élégance, que Louis XIV, proclamé : « L'État c'est moi », lorsque, outré par les réclamations des Belges en faveur de la responsabilité ministérielle, il s'était écrié : « Pourquoi accuse-t-on les ministres? Que sont les ministres? Absolument rien! Je puis régner sans ministres et je puis nommer ministre qui bon me semble, fût-ce un de mes palefreniers! C'est moi, moi seul qui gouverne et moi seul qui suis responsable[2]! »

Il était d'autant plus facile au roi de réaliser ses combinaisons économiques que, pendant les premières années du règne, la plupart des membres de la seconde Chambre, peu familiarisés avec les questions financières, si complexes par leur nature même, se fiaient aveuglément en ces matières au gouvernement. Le ministre des Finances, Appelius, qui garda ce portefeuille jusqu'en 1828, était un serviteur à la fois aveugle et intelligent de la politique financière de son maître et ainsi, en dépit de l'opposition grandissante des députés belges, en dépit des avertissements et des remontrances énergiques que ne lui épargnait pas le mentor des députés du Nord, le comte de Hogendorp, nous verrons le gouvernement étendre d'année en année l'autorité royale et restreindre l'influence constitutionnelle des États-Généraux en développant, de plus en plus, le budget décennal, dont le contrôle était en quelque sorte illusoire, au détriment du budget annuel[3]. Dans tous les domaines de la vie économique, le roi put donc poursuivre avec ténacité et énergie toutes les conceptions que lui dictait son vaste esprit d'entreprise.

Le projet de loi financière soumis aux Chambres, le 30 avril 1821, touchait à toutes les formes de la fiscalité. Il prévoyait de nouveaux impôts de consommation dénommés droits de mouture et d'abatage; il révisait, de fond en comble, le tarif

1. Thorbeke, *Historische Schetsen*, p. 175; Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 360.
2. Van der Duyn de Maasdam et van de Capellen, *Gedenkschriften*, Amsterdam, 1853, p. 190.
3. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 410-411.

douanier; il réorganisait l'impôt personnel et, finalement, s'occupait du régime des distilleries.

On peut dire que, dans son ensemble, ce vaste projet, qui donna lieu à de longs et orageux débats et fut fractionné en plusieurs lois spéciales, votées au cours des sessions de 1821 et de 1822, sacrifiait l'intérêt des contrées agricoles et industrielles de la Belgique à l'avantage des villes commerçantes de la Hollande[1].

Comme nous l'avons vu, le Nord demandait, en faveur de son commerce, la réduction des droits de douanes et proposait de compenser la perte qui en résulterait pour le trésor en augmentant les contributions directes et l'accise. Le Midi, au contraire, réclamait des droits d'entrée sur les marchandises étrangères, afin d'assurer à l'industrie belge le marché intérieur, et repoussait énergiquement l'établissement de taxes sur le blé et la viande.

On eût dit que, dans la rédaction de son projet de réforme fiscale, le gouvernement s'était proposé de mécontenter le plus possible ses sujets des provinces méridionales.

Le projet débutait par un impôt sur la mouture (*gemaal*) qui devait rapporter 5,500,000 florins et par un impôt sur le poids général des viandes de boucherie, dit taxe d'abatage (*geslacht*), qui devait donner 2,500,000 florins. Pour la population des provinces septentrionales, qui se nourrissait surtout de pommes de terre, de riz venant des colonies et de poisson sec, ces taxes étaient beaucoup plus faciles à supporter que pour les ouvriers et les paysans belges, habitués à manger beaucoup de pain et pour qui la viande jouait un grand rôle dans l'alimentation.

Vainement les députés belges démontrèrent-ils que ces impôts de consommation auraient les plus funestes conséquences pour l'industrie, déjà si malheureuse, en élevant forcément le prix de la main-d'œuvre. Vainement rappelèrent-ils l'histoire des Provinces-Unies, où l'on avait vu, jadis, les impôts de consommation faire hausser le prix des vivres sans amener une hausse corrélative des salaires, ce qui avait eu pour résultat d'obliger les ouvriers à déserter les ateliers et de ruiner toutes les industries exposées à la concurrence étrangère, sacrifiant ainsi l'intérêt des contrées industrielles et agricoles à l'avantage des grandes villes commerçantes de la seule province de Hol-

1. Buffin, *op. cit.*, p. XVII.

lande. Vainement les députés belges montrèrent-ils que ces impôts ne pourraient être perçus qu'au moyen de procédés inquisitoriaux et vexatoires appliqués par une armée de fonctionnaires, procédés qui rappelleraient aux Belges l'odieuse fiscalité du duc d'Albe et les trop célèbres « droits réunis » de la domination française! Tout fut inutile; le siège de la majorité, désireuse d'assurer au gouvernement par ces impôts de consommation les ressources que lui enlèverait la réduction du tarif douanier, était fait dès avant la discussion. On se contenta d'accorder quelques atténuations dans le mode de perception et ces impôts odieux furent définitivement mis en vigueur par la loi du 8 janvier 1822[1].

Le même parti pris, la même hostilité à l'égard des desiderata économiques des provinces belges se manifesta dans l'élaboration du tarif douanier mis en vigueur par les lois du 12 juillet 1821 et du 26 août 1822. Dès 1820, une commission présidée par M. Roell et dans laquelle le rôle principal avait été joué par Gogel, ennemi acharné du protectionnisme, avait préparé un nouveau tarif en rapport avec les idées libérales des commerçants du Nord[2]. Fait caractéristique : sur les dix-sept membres dont se composait cette commission, la Belgique, dont l'avenir industriel se trouvait en jeu, ne comptait que quatre représentants : MM. Lecocq, van Crombrugghe, Engler et Joseph Olislager[3]. Aussi la commission écarta-t-elle à priori les demandes des industriels belges qui désiraient voir taxer certaines marchandises étrangères de façon à assurer à leurs produits la préférence sur le marché intérieur, sauf à se rapprocher, peu à peu, d'une liberté plus étendue, à mesure que des réductions équivalentes seraient faites par les peuples voisins. Elle rejeta, de même, la proposition des délégués belges d'abaisser les droits de transit et d'établir en faveur du commerce national des entrepôts libres dans les villes les mieux situées à cet effet[4].

1. *Recueil des pièces relatives au nouveau système des finances du royaume des Pays-Bas, comprenant aussi les opinions émises et les discours prononcés dans les États-Généraux lors de la discussion de ce système, les 28, 29 et 30 juin 1821*, La Haye, 1822; de Gerlache, *op. cit.*, t. I, p. 355-357, et notes de la p. 356.

2. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 407-408.

3. Corr-Van der Maeren et Couvreur, *op. cit.*, dans *Patria belgica*, t. II, p. 389.

4. De Gerlache, *op. cit.*, t. I, p. 359.

Le projet arriva en discussion à la seconde Chambre dans le courant du mois de mai 1821. Le gouvernement le présentait comme un premier pas dans une voie progressive qui allait, disait-il, raviver le commerce et l'industrie en excitant l'émulation des producteurs indigènes par la concurrence étrangère et en favorisant la masse des consommateurs, dont les intérêts devaient être préférés à ceux de quelques fabricants.

Les critiques des députés belges se firent vives et cinglantes. M. Huyttens, député de Gand, eut beau jeu pour montrer sous son vrai jour le libéralisme économique de la Hollande qui avait jadis tenu l'Escaut si jalousement fermé, qui avait fait dissoudre la Compagnie d'Ostende et qui, disait-il, multipliait les entraves pour empêcher le commerce belge de se développer. M. Dotrenge montra, avec éloquence, le danger pour un petit État de prendre l'initiative du libéralisme économique sans être assuré de réciprocité de la part des grands États voisins. « En donnant l'exemple », disait-il, « on imiterait la folie d'un particulier qui, dans l'espoir d'établir la communauté des biens, inviterait tous ses voisins au partage de son patrimoine[1]. »

Tous les députés belges, unis pour la première fois dans une opposition nationale, allaient dans leur indignation jusqu'à stigmatiser le nouveau tarif comme une complaisance de la maison d'Orange vis-à-vis de l'Angleterre, complaisance qui aurait pour résultat d'assurer aux marchandises anglaises la victoire sur notre marché.

Très éloquemment, Reyphins défendit le sort des ouvriers belges, plaida en faveur de l'industrie nationale et préconisa la politique économique que devait suivre plus tard la Belgique indépendante.

Mais ce fut Dotrenge qui eut tous les honneurs du débat lorsque, reprenant la parole, il reprocha aux députés hollandais de ne tenir aucun compte des désirs exprimés par les Belges et prononça ces paroles qui montraient l'abîme entre les deux parties du royaume :

« La lutte qui s'est révélée pendant cette discussion entre les prétentions du Nord et celles du Sud, la détermination de vaincre par une majorité infime et douteuse décèlent clairement qu'il existe dans cette assemblée une scission, et c'est un fait

1. De Gerlache, *op. cit.*, t. I, p. 358.

déplorable. Les discussions parlementaires n'ont pas grande importance, mais des causes sérieuses et permanentes de discorde intestine sont les plus grands maux qui puissent affliger un État. Décidez maintenant, concitoyens du Nord, et, si vous êtes bien résolus à continuer dans cette voie, complétez ce soir le fratricide de la vieille et loyale Belgique! »

Un discours très pathétique de M. Lecocq, retraçant, en termes émus, la misère des ouvriers du pays de Liége, termina le débat en faisant un chaleureux appel aux « frères du Nord ».

Comme la majorité restait douteuse, le gouvernement recourut à tous les moyens pour assurer le vote de son projet. Tandis qu'il intimait l'ordre à deux députés belges, revêtus de fonctions publiques, de rejoindre, au plus tôt, leurs postes en province, sans attendre le scrutin, il faisait procéder, en toute hâte, aux élections pour combler un vide survenu inopinément dans la députation de la province de Groningue[1]. Trois Belges seulement votèrent avec la majorité, tandis qu'un député du Brabant septentrional se joignit à l'opposition. Ainsi, le 12 juillet 1821, le projet passa à la seconde Chambre par cinquante-cinq voix contre cinquante et une. La première Chambre le ratifia servilement par vingt et une voix contre dix-sept.

La formation, pour la première fois constatée, d'un bloc homogène d'opposition belge, irrita le roi au plus haut degré. Il eut la maladresse de le faire voir. Par un de ces gestes brutaux dont il était coutumier, il destitua des fonctions honorifiques qu'ils remplissaient auprès de sa personne sept membres opposants de l'une et de l'autre assemblée. Ainsi, malgré le vote de la loi, la victoire morale resta aux députés belges[2].

Qu'était ce fameux tarif de 1821 qui soulevait une telle indignation et de telles craintes chez les industriels belges et qui avait donné lieu, à la Chambre comme dans l'opinion, à d'aussi vives discussions? Pour l'époque, il était extrêmement libéral et, mis en regard de la législation qui régissait les relations commerciales des autres peuples du continent, il justifiait les inquiétudes de ses adversaires. D'une façon générale, il réduisait tous les droits d'entrée à 6 ou même à 3 %. Aussi, sa mise en application, par voie de décrets, au cours de l'année 1822,

1. De Gerlache, *op. cit.*, t. I, note de la p. 359.
2. D.-C. Boulger, *History of Belgium*, 1909, t. II, p. 50.

amena-t-elle une vive campagne de protestations, de caricatures et de pamphlets qui n'allait pas tarder à obliger le roi à modifier sur plusieurs points le régime douanier ainsi établi, Nord contre Sud[3].

Le nouveau tarif était accompagné d'une série de droits différentiels destinés à favoriser le commerce maritime des provinces septentrionales : une réduction de droit de 10 °/₀ était accordée à toute marchandise importée ou exportée sous pavillon national; le droit de tonnage, fixé à 1 florin 5 cent. par tonneau pour chaque voyage fait sur les navires étrangers, était réduit à 45 cent., payables une fois par an, sur les bâtiments nationaux; le sel brut entrait en franchise sous pavillon néerlandais et payait 2 florins par 100 kilos sous pavillon étranger[1]. Mais ces avantages n'étaient pas suffisants au gré des Hollandais et l'on ne tarda pas à constater que les droits d'entrée, si modérés, qu'avait laissé subsister le tarif de 1821, étaient encore considérés comme gênants par le haut commerce qui cherchait, par tous les moyens, à les frauder[2].

Le projet de loi réorganisant les bases de l'impôt personnel fut, lui aussi, discuté avec âpreté. Nous avons vu qu'en 1816 le mécontentement général des provinces méridionales avait obligé le ministère à réduire ses prétentions et à renoncer à la taxe sur les chevaux et les domestiques. Le projet soumis aux Chambres en 1821 revenait à la charge sur ces deux points en y ajoutant une contribution de 4 °/₀ de la valeur locative brute des maisons et une contribution de 1 °/₀ sur le mobilier.

La discussion s'ouvrit à la seconde Chambre, le 14 mai 1822, et aboutit, le 17 juillet, au rejet du projet par cinquante-six voix contre cinquante-quatre. Les députés belges avaient fait bloc et deux députés du Brabant septentrional s'étaient joints à eux. La colère du gouvernement et de ses partisans ne connut plus de bornes et l'on entendit le comte de Hogendorp s'écrier du haut de la tribune : « Si les députés des provinces méridionales nous disent : *nous ne voulons pas de vous*, nous leur répondrons : *nous n'avons pas besoin de vous*[3]. » Le gouvernement fit quelques concessions de détail, grâce auxquelles il

1. Corr-Van der Maeren et Couvreur, *op. cit.*, dans *Patria belgica*, t. II, p. 780.
2. De Gerlache, *op. cit.*, t. III, p. 123, discours du 25 mars 1825.
3. De Gerlache, *op. cit.*, t. I, p. 364, note.

parvint à faire passer son projet en seconde lecture, et il est curieux de constater que cette loi, si décriée et si combattue, du 28 juin 1822, resta jusqu'en 1919 la base de perception des contributions directes en Belgique.

La loi sur les distilleries ne fut guère moins vivement combattue que les autres parties du système. Diffuse, obscure, élastique, arbitraire, hérissée de formalités, d'amendes et de confiscations, on lui reprochait de mettre les distillateurs à la merci des employés du fisc et de condamner infailliblement à la ruine les petites distilleries rurales, si utiles au développement de l'agriculture en Belgique. Elle fut cependant votée, Hollandais contre Belges, par cinquante-neuf voix contre cinquante[1].

Le gouvernement était ainsi parvenu, non sans peine, à mener à bonne fin sa grande réforme financière. Il ne fallut pas attendre longtemps pour constater qu'elle ne donnerait pas tout ce que ses auteurs en avaient espéré et que l'ère des déficits n'était pas close. Malgré toutes les nouvelles taxes, le budget n'était pas encore en équilibre, et il était aisé de prévoir que, pendant longtemps encore, les recettes ne pourraient contrebalancer les dépenses[2].

Les oreilles du roi commençaient à se fatiguer de ce mot déficit qu'on opposait à tous ses grands projets économiques; il se lassait des plaintes éternelles qui retentissaient, de plus en plus haut, à la seconde Chambre. Avec ses fidèles collaborateurs Appelius et Elout, il chercha le moyen de se libérer de la surveillance importune de la Chambre et de l'opinion et de s'assurer, pour quelque temps du moins, une plus grande liberté d'action.

Il voulut, tout d'abord, se procurer de nouvelles ressources en portant la main sur les domaines et en les aliénant, peu à peu, soit par voie de loterie, soit par d'autres combinaisons financières, de façon à trouver les 50 millions de florins nécessaires pour combler le déficit, pour compléter les armements de terre et de mer, pour améliorer les voies de communication terrestres et fluviales et pour construire un palais au prince héritier. La haute main sur cette vaste opération appartiendrait au roi qui n'en ferait rapport aux États-Généraux que lorsqu'elle serait entièrement terminée.

1. De Gerlache, *op. cit.*, t. I, p. 365.
2. Buffin, *op. cit.*, p. XIX-XX.

L'argent qu'il se serait ainsi procuré au moyen d'émissions de papier et d'aliénations de domaines serait placé dans de grandes entreprises industrielles et commerciales, et il espérait, au bout de vingt-huit ans, pouvoir verser au trésor, non seulement les 50 millions demandés, mais encore un supplément de 60 millions de florins qui permettrait de faire face, pendant de longues années, aux dépenses extraordinaires.

Cette vaste opération rappelait trop le fameux système de Law et donnait une trop large part à l'imprévu pour pouvoir être acceptée par l'esprit positif et prudent des Hollandais. Le comte de Hogendorp blâma ouvertement l'idée de faire des domaines de l'État un objet de spéculation et, comme un bon nombre de députés du Nord, partageant sa manière de voir, paraissaient disposés à appuyer, sur cette question, l'irréductible opposition des représentants du Midi, le gouvernement fut contraint de renoncer à son projet[1].

C'eût été mal connaître le roi Guillaume que de croire qu'il se tiendrait pour battu. Ne pouvant briser l'obstacle, il résolut de le contourner et procéda d'une façon fort habile. Nous avons vu que, depuis les premières années du royaume, fonctionnaient deux organismes financiers autonomes : la *Caisse d'amortissement*, chargée des opérations relatives à l'ancienne dette des Pays-Bas, et le *Syndicat d'amortissement*, chargé de la liquidation de l'emprunt forcé établi pour combler le déficit creusé par la campagne de 1815. L'opinion publique s'était habituée à la procédure secrète de ces deux institutions et ne paraissait plus en prendre ombrage. Aussi, le roi eut-il l'idée de fusionner ces deux organismes pour en former un nouveau *syndicat d'amortissement*, dont il élargirait considérablement les attributions.

Ce nouveau syndicat était chargé non seulement de l'amortissement de toutes les dettes de l'État, mais encore de la conversion de la dette différée (qui se montait à 1 milliard 135 millions et demi de florins), du payement du coupon de la dette active (qui atteignait 704 millions et demi de florins), de toutes les opérations relatives à la refonte des espèces monétaires, du service des pensions et rentes viagères à charge de l'État, de la construction des nouvelles voies de communications, canaux, routes, etc. Ce syndicat ne méritait donc que bien imparfaite-

1. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 408-409.

ment son nom de *Syndicat d'amortissement;* en réalité il était chargé de pourvoir aux dépenses publiques et secrètes les plus diverses et, avant tout, de masquer les déficits budgétaires.

« Un syndicat ou caisse d'amortissement », écrivait un économiste contemporain, « n'est ordinairement chargé que du rachat des obligations ou inscriptions, d'après des règles établies par des lois. Mais, ici, c'est un petit département qui est chargé de toutes les opérations de crédit. C'est à lui qu'est attribuée la réalisation de tous les emprunts, de sorte qu'il est à la fois vendeur et acheteur; mais ses achats et ses remboursements sont bien faibles en comparaison de la masse de nouveaux emprunts et crédits qu'il a été successivement chargé de réaliser[1]. »

Pour faire face à ces charges si diverses, le gouvernement attribuait comme ressources au syndicat : le produit net de tous les péages par terre et par eau; une dotation en domaines de l'État représentant un revenu de 1 million 750 mille florins, avec faculté de les aliéner; un crédit de 94 millions de florins, inscrit au grand livre de la dette active; enfin l'autorisation d'émettre pour 116 millions de florins d'obligations à 4 1/2 °/₀[2].

Ce syndicat était composé d'une commission de cinquante notables, nommés par le roi, et était représenté par un bureau permanent de sept membres.

Un compte, rendu annuellement sous le sceau du secret aux présidents des deux Chambres, à deux conseillers d'État et à trois membres de la Chambre des comptes désignés par le roi, remplaçait le contrôle des finances de l'État confié aux États-Généraux par les articles 121, 128 et 199 de la Loi fondamentale. En fait, le secret sur les opérations du syndicat était tellement bien gardé que le ministre des Finances, Appelius, pouvait déclarer un jour : « Deux personnes possèdent à fond leur syndicat : la première, c'est M. le secrétaire de la Commission; la seconde, ce n'est pas moi! » Or, en fait, le secrétaire de la Commission et le roi c'était encore la même personne[3]!

En dépit d'une opposition énergique du comte de Hogendorp et de quelques députés, plus au courant que leurs collègues des arcanes de la haute politique financière, la seconde Chambre,

1. Staedler, *Histoire des finances du royaume des Pays-Bas*, ms. de la Bibliothèque royale de Bruxelles, II, 3759, fol. 28 v° et 29.
2. Buffin, *op. cit.*, p. XIX-XX.
3. De Gerlache, *op. cit.*, t. I, p. 365, note.

bien qu'elle ne fût pas en nombre, vota, par trente-neuf voix contre vingt et une, le projet de loi qui dotait le *Syndicat d'amortissement* de toutes les ressources demandées par le gouvernement, et une seconde loi, votée, le 27 décembre 1822, par une majorité servile de soixante-six voix contre trente-sept, sanctionna définitivement l'abandon par le Parlement de son droit constitutionnel de contrôle sur les finances de l'Etat.

C'était un beau triomphe pour la politique personnelle du roi. Il n'aurait plus affaire désormais, pour toutes les questions financières, qu'à une sorte de société anonyme qui administrerait, prêterait, emprunterait, aliénerait, construirait des routes et des canaux, élèverait des barrières, exploiterait des mines et entreprendrait des travaux publics, sans être plus responsable que les ministres eux-mêmes.

Grâce à cet organisme, on n'allait plus entendre parler de déficit; le souverain allait pouvoir sortir des difficultés présentes et, comme nous le verrons, réaliser un vaste programme financier qui devait donner d'heureux résultats. Mais, en échange de ces avantages immédiats, le Parlement et l'opinion se voyaient désormais privés de tout contrôle et de tout moyen d'action. Le syndicat ordonnait des travaux publics et les poursuivait, même contre la volonté devenue impuissante de la seconde Chambre[1]. Les finances de l'État devenaient un véritable chaos dont, au plus grand détriment de la Belgique lors du partage de la dette en 1831, personne ne put jamais pénétrer le fond. D'année en année, la sphère d'action du syndicat devenait de plus en plus large et, par suite des nouveaux emprunts et de l'accroissement continu de la dette active, la charge de la rente ne faisait que grandir et nécessitait en 1830 plus de 26 millions de florins par an[2].

Débarrassé des ennuis que lui causaient la permanence du déficit et les critiques de l'opposition, le roi prit de son initiative personnelle une série de mesures destinées à assurer l'épanouissement de la vie économique. Il espérait que, dans l'avenir, la mise en valeur des colonies donnerait un grand essor au

1. C'est ainsi qu'en 1828 le gouvernement avait effectué pour plusieurs millions de travaux à l'île de Marcken et avait poursuivi ces travaux, bien que les États-Généraux eussent refusé les fonds nécessaires à cet effet. De Gerlache, *op. cit.*, t. III, p. 189, *Discours du 18 décembre 1829 sur le budget décennal.*

2. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 411.

commerce et assurerait des débouchés aux établissements industriels, dont il encourageait la création dans toutes les provinces. Si on peut lui reprocher de ne pas avoir suffisamment laissé au temps, au travail et à l'intérêt privé le soin de fondre et de féconder tous les éléments naturels de prospérité dont était doté le pays et d'avoir trop cru à la toute-puissance de l'action gouvernementale, en hâtant le mouvement à l'aide de privilèges, de subsides et de faveurs officielles[1], il faut cependant reconnaître qu'en matière économique il voyait juste et grand.

Déjà, quelques mois avant la constitution du fameux syndicat d'amortissement, le roi avait, par la loi du 12 juillet 1821, institué le *fonds de l'industrie* pour soutenir et encourager, sous forme de primes et d'avances, les manufactures, les entreprises industrielles et agricoles et la pêche. Ce fonds se composait d'une somme de 1,300,000 florins, réduite plus tard à un million, prélevée annuellement sur le produit des droits d'entrée, de sortie, de transit et de tonnage.

L'idée du gouvernement en instituant ce fonds était de remplacer, par des avances de l'État, le capital qui avait été absorbé par les guerres de la Révolution et de l'Empire. Il espérait compenser, au moyen de primes et de subsides, le préjudice causé à l'industrie belge par la réduction considérable des droits d'entrée, consacrée par le nouveau tarif douanier, mettre les manufacturiers des provinces méridionales en mesure de surmonter les difficultés inhérentes à toute entreprise naissante et les aider à lutter contre la concurrence étrangère.

Ce fonds de l'industrie reçut, dans les polémiques financières de l'époque, le nom de *million Merlin*, non pas, comme le pensent certains historiens, en l'honneur du conventionnel Merlin de Douai, exilé dans les Pays-Bas, qui aurait donné au roi l'idée de ce palliatif[2], mais bien par une allusion ironique aux merveilles réalisées par le fameux enchanteur Merlin dans les romans de chevalerie du Moyen-Age[3].

La loi instituant le *fonds de l'industrie* avait établi les prescriptions les plus minutieuses pour assurer la judicieuse répartition des subsides. Chaque demande devait donner lieu à des

1. Thonissen, *op. cit.*, t. II, p. 257.
2. Corr-Van der Maeren et Couvreur, *op. cit.*, dans *Patria belgica*, t. II, p. 789.
3. Thonissen, *op. cit.*, t. II, p. 258 et note.

enquêtes détaillées; les conseils de régence et les chambres de commerce étaient appelés à donner, pour chaque cas, leur avis motivé. Mais, en fait, le favoritisme, qui présida à la distribution des primes et des avances, empêcha que l'industrie n'en tirât de réels profits; le million Merlin ne tarda pas à devenir une sorte de fonds secret dans lequel puisait librement l'arbitraire gouvernemental. Comme le disait, avec assez de raison, M. de Gerlache, dans le discours prononcé à la seconde Chambre des États-Généraux, le 18 décembre 1829, lors de la discussion du budget décennal, il servit plus « à ébranler les consciences qu'à raffermir les industries chancelantes[1] ». Détourné de sa destination primitive, il fut surtout employé dans les dernières années du royaume à solder les complaisances d'une presse servile.

Après ce premier pas dans la voie des encouragements à l'industrie, le roi voulut, par la fondation de grandes sociétés industrielles et commerciales, stimuler l'esprit d'entreprise et d'association qui manquait à peu près complètement aux habitants des provinces méridionales. Pour développer le goût des grandes entreprises et pour affranchir les financiers et les industriels belges du monopole de la banque d'Amsterdam, en même temps que pour donner au *Syndicat d'amortissement* un établissement de crédit capable de réaliser ses vastes combinaisons financières, il fonda et organisa, par les arrêtés royaux du 28 août et du 13 décembre 1822, du 11 octobre 1823 et du 24 octobre 1824, la *Société générale pour favoriser l'industrie nationale*[2].

Le siège de cet établissement était fixé à Bruxelles dans l'intention d'organiser le crédit et de faciliter les entreprises industrielles et commerciales dans les provinces du Midi. Son capital était de 50 millions de florins (105,820,106 fr.), composé de 20 millions de biens domaniaux et de 60,000 actions de 500 florins chacune. Ces biens domaniaux, dont la valeur était bien supérieure au taux de l'évaluation, pouvaient être vendus et la *Société générale* jouissait d'un terme de vingt-six années pour se libérer de cette avance. Dans cette dotation en domaines figurait la forêt de Soignes tout entière.

La plus grande latitude était laissée à la nouvelle banque

1. De Gerlache, *op. cit.*, t. III, p. 189.

2. J. Malou, *Notice historique sur la Société générale pour favoriser l'industrie nationale établie à Bruxelles (1823-1862)*, Bruxelles, 1863, p. 9 et 10.

pour ses opérations. Elle pouvait émettre des billets, escompter les effets de commerce, se charger de dépôts en compte courant, faire des avances sur fonds publics, sur créances, sur marchandises et même sur immeubles.

Pour vaincre les hésitations des capitalistes, le roi fit du nouvel établissement le caissier général de l'État et se déclara personnellement responsable du paiement des intérêts des actions. Enfin, comme, malgré tous ces avantages, le public, peu familiarisé avec les grandes entreprises financières, restait timide et méfiant, le roi prit à sa charge les 25,500 actions qui n'avaient pas trouvé souscripteur[1].

La *Société générale* fut donc, en fait, la banque particulière du roi et de son *Syndicat d'amortissement;* elle fut activement mêlée à toutes les entreprises financières du souverain, ce qui, après la Révolution de 1830, lui valut d'être en butte aux attaques les plus passionnées[2]. Mais la Belgique indépendante ne pouvait se passer des services de son plus grand établissement de crédit. La *Société générale* avait, depuis sa fondation, si activement secondé l'élan gigantesque de l'industrie métallurgique, elle avait tellement contribué à la mise en valeur des richesses minières, qu'elle était défendue par tous les intérêts qu'elle avait fait naître autour d'elle et, ainsi, elle put victorieusement tenir tête à l'orage.

Une circonstance favorable avait, sur ces entrefaites, permis à l'industrie belge de se développer. En 1820, l'Angleterre, tout en maintenant l'interdiction d'exporter des machines et mécaniques, permit la sortie des outils propres à les fabriquer, spécialement ceux pour travailler le fer. Les usines métallurgiques purent ainsi se développer librement, grâce à l'aide intelligente du souverain et aux services financiers de la *Société générale.* Les fameux établissements Cockerill, fondés, en 1817, à Seraing, dont le roi devint le principal actionnaire, et les ateliers du Phénix à Gand ne tardèrent pas à pouvoir soutenir la comparaison avec les établissements les mieux organisés et les plus vastes de l'Angleterre[3].

1. Thonissen, *op. cit.*, t. II, p. 259.

2. Parmi les nombreuses brochures de polémique parues sur cette question, citons le réquisitoire de M. van den Bossche, jurisconsulte à Alost, sur les *Droits et actions du gouvernement belge à charge de la Société générale* et la *Réponse par un Belge ami de la vérité*, Bruxelles, 1837.

3. Corr-Van der Maeren et Couvreur, *op. cit.*, p. 790.

En même temps, l'enseignement industriel, puissamment encouragé par le gouvernement, s'organisait dans les provinces belges : un conservatoire d'arts et métiers était fondé à Bruxelles; à Liége, à Louvain, à Namur et à Gand, des cours de minéralogie et de géologie étaient créés spécialement en vue des industries minières et sidérurgiques; Ostende et Anvers étaient dotées d'écoles de navigation[1]. Le principe de l'assistance sociale recevait une première consécration sous forme de secours royaux aux ouvriers en cas de chômage forcé[2].

Comme pendant à la *Société générale pour favoriser l'industrie nationale*, le roi fonda, le 29 mars 1824, la *Société générale de commerce* (*Algemeen Handelsmaatschappij*), destinée à développer toutes les branches du grand commerce d'exportation.

Ses statuts lui prescrivaient de favoriser l'extension de la navigation au long cours, de la pêche maritime, de l'industrie et de l'agriculture, en leur ouvrant de nouveaux débouchés et en régularisant les relations entre la mère patrie et les colonies des Indes orientales, les contrées environnantes, la Chine, ainsi que le Levant et les deux Amériques.

L'objet principal de cette Société était de combattre dans les pays d'outre-mer la concurrence anglaise d'après un système qui ne consistait pas, dit l'arrêté royal organique du 29 mars 1824, à « recourir, comme l'ont fait quelques autres peuples, à des systèmes de prohibition, mais plutôt à puiser, tout en maintenant la liberté de navigation pour le pavillon des Pays-Bas et pour celui de toutes les nations amies, dans la réunion efficace et bien organisée de fonds suffisants et de travaux communs qui puissent faire reprendre à tout une vie nouvelle ».

La Société ne pouvait employer que des navires nationaux; elle était obligée d'accorder la préférence aux produits des fabriques belges, à moins que celles-ci ne fussent hors d'état de fournir les articles demandés; elle ne pouvait se servir que de navires affrétés dans les Pays-Bas.

Établie à La Haye, au capital de 37 millions de florins (78,306,878 fr.), la Société était pourvue de larges privilèges : elle était seule chargée de toutes les expéditions du gouvernement vers les colonies; elle était protégée dans ses relations

1. Thonissen, *op. cit.*, t. II, p. 265.
2. Van Kalken, *op. cit.*, p. 57.

avec les Indes néerlandaises par des droits différentiels considérables; elle était dotée du monopole, très lucratif, de la vente de l'opium à Java.

Le roi prit des actions à concurrence de 4 millions de florins et garantit personnellement un intérêt de 4 1/2 % aux autres actionnaires, s'engageant même à porter sa souscription à 12 millions de florins si c'était nécessaire. Mais l'impulsion était donnée aux capitalistes, et les demandes d'actions atteignirent près de 70 millions de florins[1].

A cette Société de commerce, le roi voulut, en 1828, adjoindre une Compagnie américaine, dont le siège social eût été à Amsterdam et le principal entrepôt à Curaçao. Cette Société aurait eu pour objet d'assurer à l'industrie exportatrice des Pays-Bas de vastes débouchés dans les nouvelles républiques hispano-américaines et au Brésil. Le capital devait se monter à 5 millions de florins, dont 2 seraient souscrits par le roi. A la fondation de cette Société étaient joints de vastes projets qui dénotaient, à la fois, l'esprit d'entreprise et l'extraordinaire clairvoyance du souverain au sujet de l'avenir économique des deux mondes. Il allait jusqu'à projeter d'établir, sur l'initiative de son gouvernement, une voie de communication interocéanique en perçant l'isthme de Panama ou, si ce travail était reconnu impossible, en reliant le lac de Nicaragua au Pacifique[2].

Mais, au moment où s'échafaudaient ces projets grandioses, le royaume des Pays-Bas n'avait plus que quelques mois à vivre et la Compagnie américaine n'eut jamais d'existence effective.

Le souverain ne recula devant aucune dépense pour assurer l'outillage économique du royaume. Ses efforts se portèrent constamment vers l'amélioration des ports et des voies de communications intérieures : ponts, routes, canaux. Rappelons, pour ne citer que les travaux dont bénéficièrent les provinces belges, que c'est au gouvernement du roi Guillaume que la Belgique est redevable des canaux de Bruxelles à Charleroi, de Gand à Terneuzen, de Liége à Maestricht, de Pommerœul à Antoing, de la canalisation de la Sambre et du creusement ou

1. Arrêtés royaux des 7, 18 et 29 mars 1824 et du 22 juin 1827. Thonissen, *op. cit.*, t. II, p. 260-261 et note.

2. Dépêches de l'envoyé anglais Bagott à son gouvernement des 15 avril et 22 juillet 1828. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 392-393.

de l'amélioration des ports de Bruxelles, de Gand, de Bruges, d'Ostende et de Nieuport[1].

Les questions si importantes de politique douanière ne cessèrent jamais d'être l'objet des préoccupations du roi. Après avoir, comme nous l'avons vu, donné, d'une façon générale, satisfaction aux aspirations libre-échangistes des Hollandais, il ne tarda pas à constater que le gouvernement était allé trop loin dans cette voie et, par une série de mesures spéciales, il accorda à diverses branches de l'industrie belge la protection qu'il comprenait leur être indispensable. Il n'avait pas fallu longtemps pour voir que la loi du 12 juillet 1821 avait eu de fâcheuses conséquences[2]. En proclamant que le maximum des droits d'entrée et de sortie ne dépasserait jamais 6 °/₀, le tarif avait permis aux pays voisins de fixer leurs prix en conséquence, et le gouvernement s'était vu obligé de revenir à un système de protection modérée. Ainsi, dès le 26 août 1822, il établit des droits d'entrée (de 4 florins 95 cent. par 100 kilogrammes) sur les fers en barres et (de 10 florins 35 cent. par 100 kilogrammes) sur les chaudières, et il frappa, de 8 florins à la tonne, les charbons de terre étrangers; ce droit représentait 150 °/₀ de la valeur du combustible pris aux mines belges. La loi du 11 avril 1827 consacra une nouvelle dérogation au tarif général en élevant à 8 florins par 100 kilogrammes le droit d'entrée sur les machines à vapeur. Cette somme équivalait, à peu près, au prix de ces machines achetées en Angleterre[3].

Les industries textiles n'avaient pas tardé à demander des mesures protectrices semblables à celles qu'on accordait à la métallurgie et aux industries extractives. La loi du 24 mars 1826 leur donna satisfaction en transformant les droits *ad valorem* qui frappaient différentes espèces de tissus en droits spécifiques, ce qui eut pour résultat de laisser aux producteurs belges la maîtrise du marché intérieur pour les tissus communs servant à l'habillement du peuple, tout en laissant pénétrer les tissus de luxe servant aux classes élevées. Mais, en satisfaisant l'industrie, on mécontenta la masse des consommateurs.

La politique commerciale du royaume des Pays-Bas fut dominée par une véritable guerre douanière avec la France, guerre

1. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 387-388.
2. De Gerlache, *op. cit.*, t. III, p. 26. Discours du 4 janvier 1825.
3. Thonissen, *op. cit.*, t. II, p. 262, note.

qui avait éclaté dès que la paix eut fait prévoir le réveil de l'industrie belge. Déjà, lors de la discussion du tarif de 1816, Reyphins avait signalé, du haut de la tribune, le danger qu'il y avait à établir des droits favorables aux produits français, alors que la France faisait à la Belgique une guerre sourde sur le terrain économique[1]. Loin de changer les dispositions de la France, le tarif libéral de 1821 ne fit que les enhardir et, en fin de compte, les intérêts des industriels belges s'en trouvèrent tellement lésés que le gouvernement se vit contraint d'user de représailles. Par arrêté royal du 20 août 1823, il frappa d'exclusion ou de droits prohibitifs plusieurs articles importants de provenance française, tels que les draps, les bonneteries, les produits chimiques, les eaux-de-vie, les verreries et les porcelaines[2]. Mais, comme cela arrive souvent en matière douanière, on avait dépassé la mesure. Les draps et casimirs français, bien que prohibés à l'entrée, n'en continuèrent pas moins à être vendus en Belgique, plus peut-être que par le passé. C'est que, grâce aux formidables primes d'exportation allouées par le gouvernement français, la fraude s'était organisée sur une vaste échelle, et les fraudeurs, ayant pris la précaution de contracter une assurance contre les risques que pouvait leur faire courir la vigilance des douaniers, trouvaient encore le moyen de vendre leurs draps en Belgique beaucoup en dessous du prix des articles indigènes[3].

Quoi qu'il en soit, malgré ses graves défauts, la politique commerciale du royaume des Pays-Bas s'était, grâce à l'opportunisme éclairé du roi, adaptée aux besoins de la nation. Si, d'une part, les idées protectionnistes avaient beaucoup perdu de leur intransigeance du début et n'étaient plus considérées comme indispensables au salut du pays, d'autre part, les libre-échangistes hollandais, heureux de pouvoir transporter, à pleins chargements, les produits de plus en plus nombreux et variés de l'industrie belge, avaient fait aussi de larges concessions. On peut dire qu'à la fin du règne, le roi Guillaume, avec toute l'élite commerciale et industrielle du royaume, s'était rallié à un système mixte, à un protectionnisme modéré, conforme aux besoins actuels de la nation, que d'aucuns auraient voulu voir

1. Discours du 28 septembre 1816. De Gerlache, *op. cit.*, t. III, p. 10-11.
2. E. Romberg, *op. cit.*, dans *Patria belgica*, t. II, p. 815.
3. De Gerlache, *op. cit.*, t. III, p. 85. Discours du 21 mars 1826.

tempérer encore par une sérieuse organisation du régime des entrepôts[1].

L'agriculture avait eu tout d'abord fort à souffrir de la politique commerciale du gouvernement. A partir de 1819, les récoltes devinrent abondantes et les droits d'entrée, peu élevés, laissèrent pénétrer les blés étrangers, tandis que la politique protectionniste des autres pays fermait aux blés belges le marché extérieur. La situation ne fit qu'empirer lorsqu'on vit entrer en scène de nouveaux pays producteurs : les États-Unis et surtout la Russie, dont les blés, cultivés à moins de frais que ceux des Pays-Bas, avaient conquis tout le marché méditerranéen et venaient même faire la concurrence à la production indigène sur le marché hollando-belge. Les débouchés de l'Espagne et du Portugal étaient perdus et même le blé de l'Ukraine, écarté par des droits formidables de la France et de l'Angleterre, avait fait perdre au blé de la Belgique les quatre septièmes de sa valeur[2].

Propriétaires fonciers et cultivateurs avaient assailli le gouvernement de réclamations en faveur de mesures de protection et, le 7 mars 1822, un arrêté royal chargea une commission spéciale d'examiner la situation et de proposer les mesures à prendre pour empêcher l'avilissement du prix des grains[3].

Encore une fois les intérêts contradictoires du Nord et du Midi se trouvèrent aux prises. Les Hollandais, avec van Hogendorp, préconisaient l'entière liberté du commerce des céréales; les Belges réclamaient des mesures plus ou moins rigoureuses pour empêcher l'invasion du marché intérieur par les blés étrangers. Finalement, la majorité parvint, non sans peine, à faire triompher le principe de l'échelle mobile. Ce système, qui, on le sait, consiste à élever les droits d'entrée sur les blés les

1. De Gerlache, *op. cit.*, t. III, p. 123 et suiv. Discours du 25 mars 1828. — Voir, pour le système douanier du royaume des Pays-Bas, les lois du 26 août 1822, du 20 août 1823, du 8 janvier 1824, du 10 janvier 1825, du 24 mars et du 24 novembre 1826, du 11 avril et du 21 décembre 1827, du 31 mars et des 11 et 24 décembre 1828 et du 1er juin 1830; les arrêtés royaux du 22 septembre et du 22 octobre 1823, du 13 mai, du 11 août et du 3 octobre 1824, du 8 avril et du 12 mai 1825, du 8 février et du 4 mai 1826, du 5 mai et du 27 septembre 1827, du 1er février, du 5 mars et du 16 juin 1828, du 6 juillet et du 1er octobre 1829 et du 15 avril 1830. Thonissen, *op. cit.*, t. II, p. 262, note.

2. De Gerlache, *op. cit.*, t. III, p. 87. Discours du 21 mars 1826.

3. *Ibid.*, t. III, p. 28. Discours du 4 janvier 1825.

années de belles récoltes et à les abaisser fortement les années maigres, empêchait, à la fois, l'avilissement des prix en cas d'abondance et la trop grande hausse en cas de déficit de la production nationale.

Ce système, qui, certes, n'était pas parfait, réussit cependant à rendre à l'agriculture belge son ancienne prospérité, sans trop influer sur le prix de l'existence. Le gouvernement multiplia, du reste, les mesures en faveur des classes rurales : il constitua un fonds pour indemniser les agriculteurs de la perte de leurs bestiaux, combattit énergiquement la peste bovine, encouragea l'élevage des chevaux et des bêtes à cornes, entreprit de grands défrichements en Campine et dans les Ardennes[1].

En résumé, on peut dire que, tout en méritant de justes critiques par l'accroissement continu des dépenses et de la dette publique, par les abus du fonctionnarisme, par une politique fiscale maladroite et vexatoire, par l'établissement d'impôts de consommation justement impopulaires et par les allures secrètes du fameux syndicat d'amortissement, le gouvernement du roi Guillaume mérita les plus grands éloges pour les efforts qu'il multiplia en faveur de toutes les branches de l'activité nationale. Si toutes les mesures ainsi mises en œuvre ne furent pas également bonnes au point de vue de la science économique, elles peuvent du moins, presque toutes, se justifier par les circonstances. Leur ensemble fit refleurir l'activité du pays et l'éleva à un degré de prospérité, bien supérieur à celui qu'il avait atteint à la fin des régimes autrichiens ou français.

III.

L'économiste étranger qui, après avoir parcouru la Belgique en 1814, serait revenu en juillet 1830 visiter l'exposition de l'industrie nationale ouverte à Bruxelles, dans le palais affecté actuellement à la Bibliothèque royale, aurait eu de la peine à reconnaître ce pays. Le royaume pouvait être comparé à une ruche en pleine activité.

L'industrie, l'agriculture, le commerce, la navigation, la pêche maritime pouvaient supporter la comparaison avec les branches correspondantes de l'activité des grandes nations.

1. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 397-398.

Pour beaucoup d'articles, spécialement pour tous les produits manufacturés et pour la métallurgie, la Belgique pouvait rivaliser avec l'Angleterre; pour les articles de luxe et pour l'industrie du vêtement, elle pouvait entrer en concurrence avec la France[1]. Partout jaillissaient de nouvelles sources insoupçonnées de richesse; la routine était vaincue par les procédés nouveaux les plus perfectionnés.

L'éclairage au gaz de houille s'était répandu dans presque toutes les grandes villes et le nombre des machines à vapeur augmentait d'année en année. Pendant les dix-huit mois qui précédèrent la révolution, le ministre de l'Industrie autorisa pour les seules provinces de Liége et de Hainaut le placement de 218 machines à vapeur et l'érection d'un nombre considérable d'usines de toute nature, dont une fabrique de chaudières[2]. Les six premiers mois de 1830 avaient vu s'ouvrir soixante-dix-sept usines dans le Hainaut seul. Le grand établissement industriel, fondé à Seraing par les frères Cockerill, avait vu grandir encore sa prospérité depuis que le roi, ayant racheté les actions de James Cockerill, avait aidé John à développer ses usines qui comptaient déjà 2,500 ouvriers[3]. Ce fut à Seraing et à Marcinelle que s'élevèrent, en 1827, les premiers hauts fourneaux au coke du continent; ces établissements se multiplièrent rapidement dans le Hainaut et l'Entre-Sambre-et-Meuse[4]. En même temps furent fondées dans les bassins de Liége et de Charleroi les premières verreries et glaceries travaillant d'après les procédés modernes, et les cristalleries du val Saint-Lambert ne tardèrent pas à acquérir une renommée européenne.

Au point de vue des industries extractives, la Belgique, avec ses riches bassins de Liége, de Charleroi et du Borinage, passait pour le pays le plus avancé de l'Europe.

Grâce aux droits d'entrée sur les charbons étrangers, les houillères belges, débarrassées de la concurrence anglaise, étaient maîtresses incontestées du marché intérieur. Le seul bassin de Liége vendait annuellement à la Hollande pour plus de 5 millions de florins de charbon et 60,000 personnes y vivaient

1. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 396-397.
2. Thonissen, *op. cit.*, t. II, p. 264-265.
3. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 395-396.
4. H. de Nimal, *la Métallurgie à l'exposition de Charleroi en 1911 avec des notes historiques sur la forgerie* (Charleroi, 1913), p. 60 et suiv.

de l'industrie houillère[1]. De 1828 à 1830, on ouvrit, dans la province de Namur, dix-neuf mines de houille, onze mines de fer, deux de plomb. Dans le Hainaut, de 1818 à 1828, le gouvernement avait délivré vingt et une concessions pour l'exploitation des gisements houillers; il en délivra encore neuf en 1829 et cinq pendant les premiers mois de 1830[2].

L'industrie drapière, à laquelle, le 1er janvier 1820, le roi avait accordé le privilège des fournitures de l'armée et des administrations civiles, avait parsemé de ses usines les bords de la Meuse et de la Vesdre[3]. Sous l'impulsion énergique des Biolley et des Simonis, Verviers et Dison étaient redevenus de grands centres de production, pour lesquels la Hollande et ses colonies avaient remplacé le marché français.

Gand, devenu port de mer, grâce au nouveau canal de Terneuzen, comptait en 1830, à côté de nombreuses raffineries et de grands ateliers de constructions, quatre-vingt-quatre établissements, presque tous mus par la vapeur, consacrés à la filature, au tissage et à l'impression du coton. Cette industrie cotonnière trouvait en Hollande et dans ses colonies un marché privilégié de plus de 8 millions de consommateurs et faisait vivre, à Gand et dans son district, plus de 60,000 ouvriers des deux sexes. Alors qu'en 1812 les filatures gantoises faisaient tourner 85,000 broches, elles en avaient, en 1830, mis 280,000 en activité. Pendant les trois dernières années du régime hollandais, la Société de commerce avait exporté pour 5,340,000 florins de cotonnades et le commerce particulier pour 1,260,000[4]. Des centres importants d'industrie cotonnière s'étaient également fondés dans les principales villes de la Flandre orientale, répandant autour d'eux l'activité et la richesse.

A Bruxelles, les industries de mode et de luxe, qui, de tout temps, furent la spécialité de la capitale, avaient acquis un développement inespéré. La haute société hollandaise avait pris l'habitude de s'y adresser pour ses toilettes, ses bijoux, ses meubles et ses équipages.

1. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 395-396.
2. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 396-397.
3. Corr-Van der Maeren et Couvreur, *op. cit.*, dans *Patria belgica*, t. II, p. 790.
4. Thonissen, *op. cit.*, t. II, p. 263 et note.

Tournai avait vu renaître son ancienne industrie des tapis et se relever ses fours à porcelaine.

Chaque province avait ainsi son industrie spéciale, répondant à ses ressources et appropriée au génie de ses habitants.

Ce n'était pas seulement au point de vue de la force de production que l'industrie était en progrès ; d'année en année, ses produits gagnaient en qualité et en élégance. Les expositions qui furent organisées en 1820 à Gand, en 1825 à Haarlem et, en juillet 1830, à Bruxelles, sur l'initiative et sous la protection du gouvernement, firent connaître à la fois les besoins et les ressources de l'industrie nationale.

560 concurrents avaient pris part à l'exposition de Gand ; le nombre des exposants avait doublé à Haarlem ; il avait triplé à l'exposition de Bruxelles dont le succès avait été le chant du cygne du règne de Guillaume Ier en Belgique. Cette exposition avait attiré dans la capitale des milliers de visiteurs de la province et de l'étranger ; elle avait prouvé des progrès incroyables et avait mérité, par la variété et la qualité des produits exposés, d'être comparée à celle qui avait été ouverte à Paris peu auparavant[1].

Les progrès du commerce avaient marché de pair avec ceux de l'industrie.

Grâce aux grands travaux faits aux ports et grâce à l'ouverture de nouveaux canaux dans toutes les parties du pays, la navigation, tant maritime que fluviale, avait prospéré d'une façon surprenante. En quinze ans, le nombre des bâtiments de navigation intérieure avait décuplé et, en 1829, les bateliers de Liége avaient employé plus de 600 bateaux rien que pour le transport du charbon vers la Hollande.

Par suite du progrès de l'exportation et du trafic colonial, dus en grande partie aux efforts de la *Handelsmaatschappij*, qui, par l'intermédiaire d'agents fixés dans les principales villes de négoce, se livrait à des entreprises considérables, la navigation maritime avait crû dans les mêmes proportions. Cette puissante société payait un frêt très élevé (250 florins par last) et tout navire neuf était retenu pour deux voyages. En outre, le gouvernement donnait aux armateurs employant des navires neufs une prime de 18 florins par tonneau, qui les remboursait de

1. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 393-394.

toutes leurs avances[1]. Favorisée par ces mesures, l'industrie des constructions navales avait repris une activité intense et les chantiers d'Anvers et d'Ostende avaient peine à satisfaire à toutes les commandes des négociants du Midi, désireux de rivaliser avec leurs concurrents du Nord.

Grâce à sa position centrale, grâce à son accès facile pour les navires venant de l'Océan ou des mers du Nord, grâce à ses facilités de communication avec les pays de grande consommation du continent, Anvers était redevenu un des grands ports de l'Europe et le siège d'un immense commerce de transit vers l'Allemagne, le nord de la France et la Suisse. Le nombre des navires de haute mer qui y étaient entrés avait passé de 585 en 1818 à 911 en 1828 et à 971 en 1829[2]. Obéissant au courant que prenaient les affaires, les maisons les plus importantes de Rotterdam et d'Amsterdam avaient établi à Anvers des succursales; plusieurs y avaient même transporté le siège principal de leur établissement.

Le commerce du royaume des Pays-Bas avait progressé d'une façon relativement plus rapide que celui de la France et même que celui de l'Angleterre. Les exportations avaient passé de 84 millions 1/2 de florins en 1824 à 96 millions en 1827, et les importations avaient grandi, pour ce même laps de temps, de 46 millions à 60 millions de florins[3]. Ce qui donnait une augmentation de près de 25 °/₀ en trois ans. On constatait, en même temps, une progression constante, à l'importation, des matières premières pour l'industrie, spécialement des laines brutes, et, à l'exportation, des produits finis. Ce qui, on le sait, est une des preuves les plus palpables de la prospérité d'un pays.

Pourtant toutes les mesures prises en faveur de l'industrie n'avaient pas porté tous les fruits que le souverain en espérait, plusieurs même avaient donné de graves mécomptes.

Le fameux million Merlin était loin d'avoir réalisé toutes les merveilles annoncées par la presse ministérielle. Ainsi qu'il arrive toujours quand l'État emploie sans contrôle l'argent de tous pour encourager les entreprises de quelques-uns, des sommes immenses avaient été détournées de leur destination pour servir à soutenir la politique du gouvernement, et celles

1. Thonissen, *op. cit.*, t. II, p. 265-266.
2. E. van Bruyssel, *op. cit.*, dans *Patria belgica*, t. II, p. 781.
3. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 386.

qui furent réellement affectées à encourager l'industrie furent souvent gaspillées dans des spéculations ou absorbées par des entreprises éphémères, sans résultat possible sur le sol et sous la latitude de la Belgique. C'est ainsi que plusieurs centaines de mille florins furent consacrées à la propagation des vers à soie et à l'établissement de filatures pour tisser la soie indigène[1]. En fait, peu d'entreprises ressentirent une influence bienfaisante des subsides prélevés sur le million de l'industrie. Les unes, artificiellement surexcitées, s'écroulèrent dès que la source des allocations officielles fut tarie, d'autres gaspillèrent les ressources trop abondantes qu'un favoritisme politique mit à leur disposition. L'égalité de production se trouvant ainsi rompue, chacun voulut avoir sa part du gâteau. Ceux qui crurent avoir à se plaindre de la répartition ne furent que plus ardents à dénoncer les abus et, en fin de compte, le fameux million Merlin ne profita pas plus à la politique gouvernementale qu'à l'industrie.

De même, la Société de commerce, malgré l'abondance de ses ressources et de ses privilèges, avait fait de lourdes pertes, surtout dans ses comptoirs des nouvelles républiques hispano-américaines, et luttait péniblement contre la concurrence anglaise dans les mers de Chine et du Levant. Elle avait dû borner ses opérations aux Indes orientales où, à partir de 1825, une grave insurrection les avait en partie paralysées[2].

Ainsi, les ennemis du gouvernement pouvaient dire, non sans apparence de raison, que, parmi les résultats les plus brillants et les plus incontestables, plusieurs n'étaient, au fond, que des sacrifices imposés aux consommateurs et au trésor public. En se plaçant à ce point de vue, on pouvait affirmer que la prospérité du royaume était en partie factice[3]. Mais ces critiques étaient exagérées, ces quelques ombres ne servaient qu'à rehausser les splendeurs du tableau. Le roi jouissait, à juste titre, d'une grande popularité dans le monde des affaires. Le voyage qu'il fit, au cours de l'année 1829, dans les principaux centres industriels de ses provinces du Midi, fut une suite d'ovations et de réceptions qui prirent parfois des allures d'apothéose. Cette même population gantoise, qui avait refusé de le saluer en 1815, dételait sa voiture en 1829 pour le traîner en triomphe et,

1. Thonissen, *op. cit.*, t. II, p. 269.
2. Blok, *op. cit.*, t. VII, p. 392.
3. Thonissen, *op. cit.*, t. II, p. 269.

pendant de longues années, Gand allait rester le centre de l'orangisme[1]. Comme nous l'avons vu, la prospérité était générale et s'étendait à toutes les branches de l'activité économique : la population s'accroissait rapidement, les salaires étaient élevés, le paupérisme et la mendicité vivement combattus, depuis 1821, par la Société de bienfaisance (*Maatschappij van Weldadigheid*) étaient en diminution notable. On signalait à peine 50,000 indigents dans tout le royaume en 1830[2]. Partout on constatait les mêmes symptômes de rénovation, de travail et d'activité féconde.

Nous pouvons donc conclure en disant qu'au point de vue des intérêts matériels la Belgique n'avait plus de griefs à formuler et que la révolution n'était pas justifiée par des causes économiques. Au contraire, il est un point sur lequel il faut rendre justice au roi Guillaume, et les Belges doivent à ce point de vue conserver de son règne un souvenir reconnaissant : après les inévitables tâtonnements du début, il a, ouvertement et énergiquement, protégé les intérêts agricoles et manufacturiers de la Belgique et procuré à ses sujets du Midi un bien-être matériel qu'ils n'avaient plus connu depuis des siècles.

Mais le roi se laissa tromper par les applaudissements dont un peuple, heureux de sa prospérité, l'avait salué dans son voyage aux villes industrielles en juin 1829. Il les interpréta, à tort, comme une approbation de sa politique et, refusant de faire droit aux justes griefs formulés au point de vue politique, au point de vue religieux et au point de vue linguistique par l'Union patriotique des catholiques et des libéraux, il persista dans la voie néfaste qui conduisit à la révolution.

Méconnaissant le caractère de ses sujets des provinces méridionales, il n'avait pas compris que les considérations d'ordre matériel ne pèsent guère dans la balance quand il s'agit pour les Belges de défendre leurs droits et leurs libertés. Telle fut la grande erreur de son règne, erreur qui allait aboutir au déchirement du royaume des Pays-Bas.

Ch. TERLINDEN.

1. Corr-Van der Maeren et Couvreur, *op. cit.*, dans *Patria belgica*, t. II, p. 789.
2. Van Kalken, *op. cit.*, p. 58.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LA MORT DU MARÉCHAL DE BIRON
(1602)

M. F. Combes a publié en 1878, dans la *Revue historique* (t. VI, p. 355-369), une *Relation inédite de l'arrestation du maréchal de Biron*. J'ai retrouvé, dans un manuscrit appartenant à la Bibliothèque de l'Université, à Bologne (n° 22), une relation sur le supplice du même personnage, relation qui, à ma connaissance, n'a pas été connue des historiens. Elle n'a été signalée ni par M. Philippson dans l'appendice sur les sources de l'histoire de la conspiration qui se trouve à la fin du tome I de son *Heinrich IV und Philipp III*, ni par G. Fagniez dans les notes qu'il a jointes à l'article de F. Combes. Quant au manuscrit de Bologne, tout ce que j'en puis dire est qu'il provient d'Ubaldo Zanetti, pharmacien bolonais (1733-1780). C'est un volume de mélanges écrits par des mains différentes au XVIIe siècle. Notre document est peut-être la copie d'une de ces feuilles volantes ou *Avvisi*, qui, au XVIe et au XVIIe siècle, contenaient parfois des renseignements intéressants pour l'histoire. La source à laquelle a puisé l'informateur m'est inconnue.

Je n'ai pas à rappeler la carrière de Biron, ses rapports personnels avec Henri IV, les faveurs dont il fut comblé par ce roi et les louches intrigues qui finirent par le conduire à l'échafaud. Il vaut mieux laisser parler le document lui-même, qui complète la relation de F. Combes.

Lodovico Frati,
Bibliothécaire de l'Université de Bologne.

Narratione della morte del Marescialle di Birone.

Di Parigi, il primo di agosto 1602.

Scrissono di Parigi il dì suddetto la narratione della morte del Marescialle di Birone, quale dicono esser succeduto nella sequente maniera : cioè il Mercordì, che fu l'ultimo di Luglio, fu data la sententia dal Gran Cancelliere, con tre Mastri di Richieste con esso, contro il

Marescialle, et questi medesimi sul mezzo giorno andorno alla prigione a pronuntiargliela. Et quando la cominciorno a leggere, vedendo che il Gran Cancelliere non si mostrava, disse ad alta voce : « Mi pare pure di aver veduto il Gran Cancelliere là con voi altri signori; se così è, io son morto. » Il quale Gran Cancelliere, sentendo queste parole, mandò a dire al Maresciallo che andasse da lui ne l'altra camera; il che egli fece. Dove arrivato, lo fece mettere a sedere, et dopo aver fatto un gran discorso, vennero a leggergli la sentenza, e quando furno a quel passo di dovergli tagliar la testa al luogo solito del Grève[1], non la voleva intendere, et, infuriato, si mise a bestemmiare, dicendo che, se credesse a quello che gli dettava il cuore, che strangolerebbe tutti coloro che erano quivi. Inteso questo, il Gran Cancelliere lo mise nelle mani di quattro ecclesiastici per raccomandargli l'anima, e per ridurlo per la via di salute, come alla fine fecero. Intanto volsono li guidici seguire pure di pronuntiargli la sentenza intiera, et egli di nuovo si messe in gran furia, et, se havesse potuto dare di mano ad una spada, sì come riguardò se vi era alcuno di quelli che ivi erano che ne avesse, faceva del male, sì come disse di poi. Finito questo, il Gran Cancelliere, che ancora non si era partito, gli domandò l'ordine suo di Cavaliere di Santo Spirito, il quale se lo cavò di tasca e glielo diede, giurando, nel renderlo, che, per la parte che pretendeva in paradiso, che di poi di quel tempo che il Re gli aveva dato quest' ordine, aveva fatto ogni giorno quello che gli era stato domandato. Gli domandò poi la sua spada, quale rispose di non averla. Stava il Marescialle con molte dimostranze et orationi, publicando li gran servitii et rilevanti attioni fatte dal Marescialle suo padre a Sua Maestà, et che la corona, che ora porta in testa, la teneva prima da Iddio e poi da lui; e, se era questa la ricompensa che gliene dava; rammemorandosi sempre di quella piazza di Grève dove lo mandava a morire. Allora il Gran Cancelliere gli disse che Sua Maestà Cristianissima a questo aveva provisto, che si sarrebbe eseguito nella Bastià[2], sopra un palco, che si farebbe di nuovo, e si addobberebbe per questo effetto. Entrò egli allora in grandissima collera, dicendo, se questo era il guiderdone degli infiniti servigi fatti alla Corona; e che il Re aveva perdonato a' suoi nemici, che avevano intentato sopra la sua persona; e che suo padre aveva fatto quello che era noto a tutto il mondo, e poi lui ridotto a morire per mano di boja! Dicendo che chiamava Iddio in testimonio alla sua innocenza, e che prima passasse un anno, li guidici che l'avevano sentenziato morirebbero, essendo egli innocente di quello che era imputato; e che da ventidue mesi in qua, che il Re gli aveva perdonato, non si era mescolato in cosa alcuna contro lo stato. Il Gran Cancelliere lo lasciò, pigliando licenza da lui, e se ne andò in un'

1. La place de Grève, devant l'Hôtel-de-Ville.
2. La Bastille.

altra camera, dove era il primo Presidente[1] e Mons^e Sceglieri[2], et allora il Marescialle fu menato in cappella, accompagnato da quattro ecclesiastici. E volendosegli accostare il boja per legarlo, fu da lui ributtato, dicendogli che, se avesse avuto tant' animo di toccarlo, lo strangolerebbe. Ha fatto il suo testamento lui medesimo, et alle 20 hore fu condotto alla morte. Montò egli da per sè stesso sopra il palco, senza che nessuno lo aiutasse, e di nuovo disse che chiamava Iddio in testimonio della sua innocenza, reiterando li servizi suoi e di suo padre, e discolpando il Conte di Auvernia[3], che è innocente, e che quel traditore e incantatore di Monsr della Fin[4] per diverse volte l'aveva spronato di parlare al Conte di questa materia; cosa che non ha mai voluto fare. Ha similmente discolpato il suo secretario Oberto e non ha accusato persona. Il boja volendosegli accostare sul palco, gli disse egli che si ritirasse, perchè altrimenti senz' altro lo strangolerebbe, e poi gli domandò che gli mostrasse la spada, con la quale gli doveva tagliare la testa; ma egli subito la nascose, dubitando assai che non facesse del male, e gli domandò il boja : che vuole V. Eccellenza ch' io faccia per non me gli accostare? A che non gli rispose il Marescialle, se non che soggiunse, che un millione di volte aveva procurata la morte per servizio del Re, e che ora per le mani d'uno scellerato doveva finire la vita sua. Con tutto ciò ha perdonato ad ognuno, domandando perdono a Iddio, al Re e alla guistizia. Ha similmente perdonato a Monsr della Fin. Da sè medesimo si cavò il giubbone per approntarsi alla morte e lo diede ad un cameriere. Il boja, come lo vide spogliato, se gli volse appressare per radergli i capelli della collottola, per tagliargli poi il capo con più facilità, et il Marescialle gli disse che si ritirasse. E poi chiamò un gentiluomo della guardia del Re, che, mentre che era in carcere, l'aveva guardato, al quale diede due anelli di gran valuta, che portava in dito, a ciò gli desse a Madama di S. Pencurat sua cognata, che promise di farlo; e finalmente, con un gran cordoglio e compassione de' circostanti, si mise in ginocchione e da sè stesso bendatisi gli occhi, disse al boja che lo spedisse, et egli gli baciò le mani, et con un sol colpo di spada gli spiccò la testa dal busto. Il suo corpo è stato messo dentro di una sepoltura, avendo detto S. Maestà a' suoi parenti che ne disponessino a modo loro. Della testa non si sa ancora quello che ne faranno : sarà sotterrata in S. Paolo[5], dove è il suo avello. Iddio habbi ricevuta l'anima sua.

1. Le premier président était Achille de Harlay.
2. Nicolas Brulart, seigneur de Sillery.
3. Le comte d'Auvergne, fils bâtard de Charles IX et de Marie Touchet.
4. Beauvais le Nocle, seigneur de La Fin.
5. L'église de Saint-Paul, voisine de la Bastille, où fut enseveli le corps du maréchal.

LES ENLÈVEMENTS D'ENFANTS A PARIS

EN 1720 ET EN 1750

I. — *Les enlèvements au XVIIe siècle et en 1720.*

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, on racontait assez fréquemment à Paris que de nombreux enfants disparaissaient mystérieusement et que ni les recherches des parents ni leurs plaintes à la police ne parvenaient à en faire retrouver la trace. Les uns parlaient de magie ou d'abominables crimes, souvenirs de la Voisin et des messes noires de l'abbé Guibourg; d'autres prétendaient que des princes du plus haut rang demandaient à des bains de sang humain la guérison de maladies honteuses ou une vigueur nouvelle; d'autres enfin expliquaient plus simplement ces disparitions d'enfants par leur envoi au Mississipi et en Louisiane où ils devaient faire souche de colons français.

Sans accepter à priori l'une ou l'autre de ces hypothèses, on doit reconnaître qu'à plusieurs reprises au XVIIe siècle des enfants furent enlevés à leurs parents. Les rumeurs causées par ces rapts et amplifiées par l'imagination populaire occasionnèrent des émeutes et des collisions meurtrières avec les archers du guet et les exempts de police.

Aussi, au mois d'avril 1663, le roi ordonna aux commissaires au Châtelet d'informer au sujet des enlèvements faits par certains particuliers « de jeunes hommes, même de femmes, sous prétexte de les faire conduire en (*sic*) l'Amérique[1] ».

Le 17 avril, une émeute sérieuse avait été provoquée par ces enlèvements; le peuple s'était jeté en armes sur les archers de l'Hôpital général, les avait roués de coups et en avait tué un[2]. Nouvelle

1. Ordonnance royale du 17 avril 1663 et arrêt du Parlement du 18 avril 1663. Bibl. nat., ms. franç. 21729, fol. 307 et 308.

2. Félibien, *Histoire de la Ville de Paris*, t. II, p. 1487, et Barbier, *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, éd. de la Société de l'Histoire de France, t. III, p. 110. Je ne cite que pour mémoire le roman imaginé par Peuchet au sujet d'enlèvements de jeunes gens dans le faubourg Saint-Antoine vers 1670. Voir J. Peuchet, *Mémoires tirés des archives de la police de Paris*. Paris, 1833, t. I, p. 144 à 173. Voir également *Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, année 1883, t. XVI, col. 585. Note de M. Paul Lacombe.

effervescence populaire au début de septembre 1675 : des femmes et des servantes qui tenaient des enfants par la main ou les portaient dans leurs bras « avaient été insultées et maltraitées avec la dernière cruauté », ce qui avait donné naissance aux faux bruits que, « comme autrefois, on y enlevait des enfants, sans qu'il soit rien arrivé qui ait pu donner lieu à une opinion si extravagante et même sans aucune apparence qui ait pu lui servir de fondement », aucune plainte d'enlèvement d'enfant n'ayant été déposée. Une information fut ouverte contre « les auteurs des faux bruits et contre ceux qui ont commis les violences qui les ont suivis[1] ». En juin 1701, nouveaux bruits d'enlèvements, sans plus de cause réelle, s'il faut en croire la lettre du commissaire Nicolas Delamare au lieutenant de police d'Argenson, du 13 juin : « Il n'est rien du tout, Monsieur, de l'avis que l'on vous a donné de l'enlèvement des enfants proche Saint-Christophe et de semblables avis que l'on m'avait donnés du Pont-Neuf, du pont Saint-Michel et du pont Notre-Dame ; ils ne se sont pas trouvés plus véritables et il n'y en a pas la moindre apparence. Ce bruit d'enlèvement d'enfants qui se renouvelle à Paris de temps en temps s'est toujours trouvé très faux... » En marge de cette lettre, d'Argenson répondit : « Le véritable principe de tous ces mouvements est le désir d'attrouper le peuple et de voler avec plus de facilité. En effet, le propriétaire des Deux-Anges, sur le Petit-Pont, menant hier son fils par la main, fut arrêté et battu par la populace qui lui vola quatre ou cinq louis d'or[2]. »

Que dans les ordonnances royales ou les arrêts du Parlement destinés à être affichés et criés aux principaux carrefours et places de la capitale on affirme que les rumeurs d'enlèvements ne reposent sur aucun fait précis et qui pût être contrôlé, cela s'explique par la nécessité pour les autorités de calmer les inquiétudes du peuple. Mais la lettre que nous venons de citer, destinée exclusivement au lieutenant de police, semble prouver qu'en 1675 tout au moins l'imagination des Parisiens dénaturait et grossissait à plaisir des faits insignifiants. Pourtant il y avait eu des enfants enlevés au XVIIe siècle et des enfants disparurent encore mystérieusement au XVIIIe. En 1720, on racontait à nouveau dans toutes les classes de la population parisienne que des enfants étaient enlevés. C'était l'époque où la colonisation du Mississipi attirait l'attention des ministres. On vantait les délices de ce nouvel Eldorado, véritable paradis terrestre, s'il fallait en croire les auteurs du temps. « Il semble que l'on

1. Ordonnance du lieutenant général de police du 3 septembre 1675. Bibl. nat., ms. franç. 21730, fol. 215.
2. Bibl. nat., ms. franç. 21730, fol. 212.

veuille faire sortir tous les Français de leur pays pour aller là. On ne s'y prend pas mal pour faire de la France un pays sauvage et en dégoûter les Français !...[1]. » Pour mettre en valeur ces régions que les contemporains prétendaient être si riches et si fertiles, on traquait dans tout le royaume et particulièrement à Paris, où ils étaient très nombreux, les pauvres hères sans domicile fixe. L'ordonnance royale du 10 mars 1720 prescrivait d'arrêter, passé un délai de huit jours, tous les vagabonds et gens sans aveu qui seraient trouvés dans la capitale; ceux qui étaient reconnus valides et d'âge convenable devaient être conduits aux colonies, « en exécution des édits et déclarations royales déjà promulgués à ce sujet et en particulier de celles des 8 janvier et 12 mars 1719[2] ».

Il est juste de dire que les vagabonds pullulaient alors dans les rues de la capitale; c'était l'époque où l'agio effréné de la rue Quincampoix faisait déserter aux marchands leurs boutiques, aux artisans leurs ateliers, aux laquais les antichambres de leurs maîtres. La plupart vite ruinés, n'ayant plus le goût du travail, allaient grossir les rangs de cette population qui ne vivait à Paris que d'expédients ou de rapines. Une ordonnance du roi du 22 mars 1720 défendit de « s'assembler dans la rue Quincampoix pour négocier du papier », une seconde ordonnance du 28 mars de la même année menaça les gens sans aveu, artisans et domestiques d'être envoyés aux colonies s'ils continuaient leurs assemblées, même en d'autres rues[3].

C'est en application de ces ordonnances que les archers du guet, « afin de profiter d'une pistole par personne que la Compagnie des Indes leur avait promise, outre les vingt sols par jour qu'ils avaient de gages[4] », arrêtèrent non seulement les vagabonds et les gens sans aveu, mais d'autres personnes et en particulier des enfants, susceptibles d'offrir moins de résistance. Aussi, s'il faut en croire Buvat, le 27 mars, un convoi de six cents jeunes gens des deux sexes, tirés des hôpitaux de Paris où ils avaient été provisoirement incarcérés, fut dirigé sur Rouen pour y être embarqué pour La Rochelle et de là transporté au Mississipi. « Les garçons marchaient à pied, enchaînés deux à deux, et les filles étaient dans des charrettes. Cette troupe était suivie de huit carrosses remplis de jeunes gens bien vêtus dont quelques-uns étaient galonnés d'or et d'argent. Et tous étaient escortés par une trentaine d'archers bien

1. *Journal et mémoires de Mathieu Marais.* Paris, 1863, in-8°, t. I, p. 332.
2. Bibl. nat., Actes royaux, in-4°, F 23622 (164-281), pièce 207.
3. Ibid., pièces 245 et 269.
4. Jean Buvat, *Journal de la Régence.* Paris, 1865, in-8°, t. II, p. 78.

armés[1]. » Parmi ces garçons et ces filles n'y avait-il que des vagabonds et des filles débauchées comme celles, sœurs de Manon, que l'on amenait à Marseille en mai pour les transporter au Mississipi? Il faut croire que non, car, en avril, les archers ayant multiplié les arrestations, le peuple de Paris commença à manifester une certaine émotion. Le lundi 29 avril, le conflit éclata en plusieurs points de la ville; le peuple attaqua les archers et les exempts. Les émeutes, des plus violentes, durèrent tout le jour et recommencèrent le lendemain. Un contemporain, De Lisle, greffier au Parlement de Paris, nous en a laissé un récit très complet. S'il faut le croire, « la populace s'était soulevée dans différents quartiers de la ville contre un grand nombre d'archers ou gens préposés pour prendre les vagabonds et gens sans aveu pour les faire conduire à Mississipi, parce que sous ce prétexte ils arrêtaient depuis quelques jours toutes sortes de personnes sans distinction, hommes, femmes, filles, garçons, et de tous âges, pour les y faire conduire aussi pour peupler le pays ». Le peuple s'armant de tout ce qu'il trouvait : épées, bâtons, bûches, pavés « et autres choses dont il pouvait se servir », se rua sur les gens de police; il y eut huit ou dix archers tués et massacrés et un grand nombre furent blessés; les principales bagarres eurent lieu rue Saint-Antoine et au pont Notre-Dame. Les boutiques de ces quartiers furent fermées; le peuple « était acharné contre ces gens-là et avec raison, puisque c'était lui ôter la liberté publique de ne pouvoir sortir de chez soi sans être arrêté pour aller à Mississipi ». Des archers furent poursuivis dans les maisons où ils s'étaient réfugiés et tués dans les gouttières. Au pont Notre-Dame un archer ayant cherché refuge au troisième étage d'une maison, le peuple essaya de le jeter par une fenêtre; n'y pouvant parvenir, l'archer fut ramené dans la rue et massacré sur le pavé. Un autre archer blessé, conduit à l'Hôtel-Dieu pour y être pansé, fut tué par les malades. « Enfin l'on peut dire que le peuple avait raison », ajoute De Lisle, « puisque personne n'osait sortir pour ses affaires ou pour gagner sa vie, même les gens de métier et les domestiques dont plusieurs avaient été arrêtés, n'étant pas en sûreté hors de chez soi. »

Le lendemain matin 30 avril, les émeutes recommencèrent, en particulier rue du Roi-de-Sicile, où les archers avaient encore arrêté quelques personnes. Un archer fut tué et d'autres blessés; on prétendit même que la maison du lieutenant de police, vieille rue du Temple, était assiégée par la populace. L'après-midi fut plus calme et le lendemain 1er mai la tranquillité se rétablit, le Parlement étant intervenu dès le mardi 30 avril. Le Procureur général du roi s'était

1. Jean Buvat, *Journal*, in-8°, t. II, p. 40.

rendu au Parlement et avait longuement exposé aux magistrats que les archers et exempts avaient reçu l'ordre « d'arrêter les vagabonds et gens sans aveu, dont le nombre augmentait tous les jours dans la capitale, et que le peuple s'était révolté parce que les archers avaient arrêté « plusieurs personnes sans distinction ; que, la populace émue, il y avait eu plusieurs de ces archers tués et blessés ; que le lieutenant général de police s'y était transporté sur les cinq heures pour voir ce qui se passait et pour donner des ordres pour calmer cette populace ». De Lisle ne rapporte malheureusement pas la fin du discours du Procureur général, n'ayant pu l'entendre, car, dit-il, « il parlait assez bas »[1]. Il est à supposer qu'il apprit au Parlement que parmi les gens arrêtés arbitrairement il y avait, « entre autres, le fils du sieur Capet, riche marchand épicier demeurant rue et proche de Saint-Honoré ; la demoiselle Boule, fille d'un lieutenant du guet... »[2].

Le Parlement, d'accord avec le Procureur général, convoqua d'Argenson chez le premier président dans la soirée. C'est dans cette réunion que fut vraisemblablement rédigé le projet d'ordonnance royale du 3 mai 1720. Aux termes de cette ordonnance, « les archers qui ont été commis pour l'exécution de l'ordonnance du 10 mars, pouvant abuser de leur autorité en arrêtant quelques personnes qui ne seraient ni vagabonds ni mendiants..., Sa Majesté ordonne que les mendiants qui seront arrêtés en exécution de ladite ordonnance seront conduits sur-le-champ à la prison la plus voisine, où tous les jours, à midi, ils seront visités et entendus sur leurs différents sujets de plainte, en présence desdits archers, par l'un des commissaires ou officiers de police » nommés à cet effet par d'Argenson, qui devait statuer lui-même sur l'élargissement ou la prolongation de la détention des individus arrêtés. D'autre part, les archers préposés aux arrestations devaient marcher « en brigade, revêtus de leurs habits uniformes et avec leurs bandoulières, chaque brigade commandée par un exempt pour prévenir les abus et tenir la main à ce qu'aucun particulier ne soit arrêté que dans les cas portés par l'ordonnance ». Enfin, pour ne pas donner tous les torts à l'autorité, le roi défendait « sous peine de la vie à tous les particuliers, de quelque qualité et condition qu'ils puissent être, de s'opposer à l'exécution de l'ordonnance du 10 mars et de la présente[3] ».

1. Recueil de Lisle. Conseil secret du Parlement de 1687 à 1774. Arch. nat., U 363.

2. Buvat, *Journal*, t. II, p. 78.

3. Bibl. nat., Actes royaux, F 23622 (164-281), pièce 245.

Cette ordonnance était nécessaire pour calmer l'émotion de la population parisienne, car de nombreux enfants avaient été arrêtés par les archers et d'autres arrestations étaient encore à redouter. Le lieutenant de police demanda en effet au début de mai aux syndics des six corps de marchands de « lui apporter incessamment une liste exacte des enfants, garçons de boutique et des apprentis de chacun de leurs corps, afin d'en être informé quand les archers en auraient enlevé quelques-uns ; il manda aussi les jurés des communautés des artisans, auxquels il enjoignit la même chose et que chaque maître eût à renouveler tous les huit jours les certificats qu'ils devaient donner à leurs compagnons et à leurs apprentis, faute de quoi étant pris par les archers ils seraient envoyés au Mississipi[1]... ». On racontait à Paris que la tempête ayant fait sombrer les bâtiments partis de La Rochelle le 11 février, on enlevait à nouveau des gens en grand nombre pour remplacer ceux qui avaient péri en mer.

Les émeutes d'avril avaient donné de grandes appréhensions aux magistrats, car lorsque, le 18 mai, le conseiller et le Procureur général visitèrent la prison du Châtelet, « suivant la coutume qui se pratique la veille des fêtes solennelles », ils firent mettre en liberté vingt-deux prisonniers pour dettes et « douze autres particuliers qui y avaient été mis pour être envoyés au Mississipi... Ensuite, ces magistrats ordonnèrent au concierge de leur porter toutes les semaines une liste de tous ceux qui y seraient enfermés et destinés pour les colonies[2] ».

Rencontrant à Paris non seulement les menaces suivies d'effet de la population, mais encore une opposition absolue des magistrats à leurs arrestations arbitraires, les archers et exempts se rejetèrent sur les campagnes proches de la capitale. Les arrestations y furent assez nombreuses pour obliger le roi à rendre le 15 juin une nouvelle ordonnance « portant défense d'arrêter et d'inquiéter les habitants de la campagne et gens de profession ». Cette ordonnance suspendait pendant le cours de l'année 1720 l'exécution de la malencontreuse ordonnance du 10 mars, afin de « faciliter autant qu'il est possible la prochaine récolte et la culture des terres ». Le lieutenant de police d'Argenson était chargé de veiller à l'exécution de l'ordonnance, ce qui prouve bien qu'elle avait été rendue par suite des arrestations arbitraires opérées dans la banlieue de Paris par les agents de la police parisienne[3].

Ce mouvement calmé, des ordres sévères ayant été vraisembla-

1. Buvat, *Journal*, t. II, p. 92 et 93.
2. Ibid., t. II, p. 84.
3. Bibl. nat., Actes royaux, F 23622 (164-281), pièce 269.

blement donnés aux archers et exempts, il continua pourtant à subsister, dans la population parisienne, la ferme croyance que des enfants étaient enlevés à leurs parents dans un dessein ignoré. L'avocat Barbier, dans son *Journal*[1], mentionne qu'en mars 1734 on envoya « à la Morgue du Châtelet quinze ou seize petits enfants, parmi lesquels il y en avait un âgé de trois ans et tous les autres plus jeunes ou nouveau-nés. Ce spectacle a attiré un grand concours de monde et a effrayé le peuple... » Ces petits cadavres avaient été réunis par un médecin pour des études d'anatomie et avaient été transportés à la Morgue à la suite d'une plainte des voisins. Mais il est certain que la grande majorité du peuple se refusa à croire à cette explication et resta persuadée qu'il y avait là rapt d'enfants.

Il ne semble pas qu'il y eut de nouvelle émotion populaire causée par des arrestations arbitraires d'enfants ou de jeunes gens avant la fin de 1749. Mais en décembre de cette année des ordres furent sans doute donnés à la police et de nombreux individus arrêtés. L'émotion du peuple s'accrut au cours des mois suivants et la fureur populaire, déchaînée en mai 1750, causa de graves troubles à Paris.

II. — *Les arrestations arbitraires en décembre 1749. L'émotion du peuple parisien. Nouveaux troubles (mai 1750).*

L'avocat Barbier, dans son *Journal*[2], raconte qu'en décembre 1749 il y eut à Paris de nombreuses arrestations de filles et de garçons destinés à peupler nos colonies d'Amérique. A la chute du jour des exempts déguisés, accompagnés de quelques hommes, arrêtaient principalement les jeunes filles ou les servantes dans les rues. Un fiacre attendait à quelques pas, on les y jetait et on conduisait ces malheureux à la prison de Saint-Martin ou à l'hôpital Saint-Louis pour faire partie du prochain convoi. Nous verrons plus loin que l'exempt chargé de l'arrestation se gardait bien de prévenir de la capture le commissaire qui aurait fait immédiatement remettre les victimes en liberté. Les arrestations furent si nombreuses que les servantes, la nuit venue, n'osaient plus sortir seules. En même temps les commissaires des quartiers arrêtaient dans leurs visites de nuit des filles de mauvaise vie et des gens sans aveu qui logeaient dans les garnis louches de la capitale. « L'objet de ces recrues, » dit Barbier, « que l'on fait apparemment de même sur les grands chemins pour les vagabonds et dans les autres

1. Barbier, *Journal*, t. II, p. 37.
2. Ibid., t. III, p. 109 et 110.

villes du royaume, est pour envoyer au pays de Mississipi pour peupler. On engage aussi volontairement toutes sortes d'ouvriers, à qui on fait un bon parti. On a voulu dire dans Paris que tout ce monde que l'on prend était pour envoyer à l'île de Tabago, que le roi donnait à M. le Maréchal de Saxe pour la posséder en souveraineté; mais c'est un conte du peuple[1]. »

Les enlèvements de jeunes gens et de jeunes filles furent sans doute plus discrets au cours des premiers envois de 1750, car les mémoires du temps n'en font plus mention. Au début de mai, les enlèvements recommencèrent plus fréquents que jamais. Barbier se fait l'écho des bruits qui troublaient la population parisienne : « Depuis huit jours », écrit-il dans son *Journal*, « on dit que des exempts de la police déguisés rôdent dans différents quartiers de Paris et enlèvent les enfants, garçons et filles, depuis cinq ou six ans jusqu'à dix ans et plus, et les mettent dans des carrosses de fiacres qu'ils ont tout prêts. Ce sont des petits enfants d'artisans et autres qu'on laisse aller dans le voisinage, qu'on envoie à l'église ou chercher quelque chose. Comme ces exempts sont en habits bourgeois et qu'ils tournent dans différents quartiers, cela n'a fait d'abord grand bruit[2]. » Il y avait pourtant eu du tumulte et un commencement d'émeute le 1er mai dans le quartier Saint-Denis. Un exempt du guet, Le Blanc, dont nous retrouverons le nom dans la suite, s'était rendu avec des gens de police au faubourg Saint-Laurent, au-dessus de la grille Saint-Martin et le long des égouts, où on lui avait signalé la présence de jeunes garçons « libertins et vagabonds » qui s'y assemblaient pour jouer « à la roulette avec des balles, à l'estique et franc-carreau ». Le Blanc trouve quinze à vingt joueurs; il en arrête six « pour l'exemple », vraisemblablement les moins agiles. Les policiers les mettent dans un fiacre, mais des soldats aux gardes-françaises, l'épée à la main, s'opposent à cette arrestation. Un des policiers, le nommé Marville, vivement pressé, doit se réfugier chez le sieur Martin, vernisseur du roi, qui le fait fuir par la porte de son jardin au bas des boulevards. Le Blanc, avec ses autres acolytes entourant son carrosse, parvient tout en se défendant jusqu'à la rue Greneta, puis jusqu'à la barrière Saint-Jacques-de-l'Hôpital, où il requiert le sergent du guet de garde à ce poste de lui prêter main-forte. Il fait conduire le carrosse avec les enfants au Grand-Châtelet et arrête un garde-française, celui « qui avait commencé à émeuter les autres et qui avait tiré l'épée le premier sur ledit Marville ». Le garde-fran-

1. Barbier, *Journal*, t. III, p. 109 et 110.
2. Ibid., p. 124.

çaise est conduit par le guet chez le commissaire de Courcy; il déclare se nommer Étienne Énaut, dit Saint-Étienne, et appartenir à la compagnie de M. Cornillon. A ce moment, deux caporaux des gardes, Gatty et La Prudence, entrent dans le bureau du commissaire pour réclamer le prisonnier, la justice civile ne pouvant connaître d'un délit commis par un militaire. Ces deux caporaux sont accompagnés d'une vingtaine de soldats aux gardes qui essayent de bousculer les soldats du guet. Le sergent du guet les fait repousser par deux hommes, baïonnette au canon, et avertit le commissaire et les deux caporaux aux gardes-françaises que s'ils ne contiennent pas les gardes il fera tirer. Les deux caporaux promettent de maintenir les gardes et de conduire eux-mêmes le prisonnier à l'Abbaye. A ce moment Le Blanc, sortant de chez le commissaire, apprend qu'un de ses hommes a été grièvement blessé par des gardes et qu'il s'est réfugié dans un cabaret près de la grille de la rue Saint-Martin. Il revient chez le commissaire pour lui faire part de ce nouvel incident et y trouve « deux particuliers dont l'un s'est dit brigadier des fermes, commis aux barrières, et l'autre un de ses commis », qui déclarent avoir été attaqués rue Saint-Denis, près de la rue des Filles-Dieu, par des soldats aux gardes. Ils se sont réfugiés chez un rôtisseur et un de leurs amis, moins leste, a été assommé par quatre soldats aux gardes dans l'allée du rôtisseur. Le Blanc, toujours accompagné de l'escouade du guet, se rend chez le rôtisseur, mais ne trouve plus le blessé; dans la rue Saint-Martin il apprend « du marchand de vins du cabaret du Petit-Saint-Jean » que les gardes ont blessé grièvement à la figure un maître de danse qui passait avec sa femme et ont attaqué le cocher du fiacre qui revenait de conduire au Châtelet les six petits prisonniers[1]. Le Blanc ne peut découvrir les gardes auteurs de ces deux derniers attentats; dans son rapport au lieutenant de police, l'exempt prétend que les auteurs de cette rébellion et de ces méfaits sont les mêmes qui, quelques jours auparavant, attaquèrent deux inspecteurs de police qui ramenaient à la prison de l'Abbaye un garde-française évadé[2].

Pendant une quinzaine de jours, on ne signale plus de troubles dans Paris, encore que les enlèvements et les arrestations arbitraires continuent. Le samedi 16 mai, veille de la Pentecôte, un exempt de

1. Ces six petits prisonniers étaient : Jean-François Joly, treize ans, tireur de gaze, — Joseph-Louis Gambault, quatorze ans, apprenti metteur en œuvre, demeurant chez sa mère, fruitière, rue Greneta, — Jean-Baptiste Cavalier, quinze ans, décrotteur, — François Gauthier, douze ans, polisson, — André Blin, quatorze ans, demeurant chez son père, fileur d'or, — et Robert Aubé, quinze ans.

2. Arch. nat., X2B 1367.

police nommé Ramm, « chargé de faire une capture aux environs de la rue des Nonnains-d'Hyères, étant avec des archers dans un carrosse, une femme qui tenait un enfant par la main s'écria que ces coquins n'étaient là que pour saisir l'occasion d'enlever leurs enfants[1] ». Les artisans quittèrent leurs boutiques en entendant ces cris et « dans Paris, en plein jour, sur les dix ou onze heures du matin, l'assemblée devint bientôt considérable[2] ». Attaqués par la populace, les archers se réfugièrent chez le commissaire de Rochebrune, rue Geoffroy-l'Asnier. Les émeutiers tentèrent d'envahir la maison du commissaire et une escouade du guet, appelée en toute hâte, fut obligée « de tirer nombre de coups de fusil pour les écarter. Un garçon boucher qui portait de la viande et le garçon, les uns disent du sieur Martin, marchand de vins rue Geoffroy-l'Asnier, les autres celui du magasin de M. Gantiel de Rougement, marchand de vins, reçurent chacun deux balles, le premier dans le corps, dont il mourut; le second dans la cuisse, qui lui fut fracassée et coupée (je crois sur-le-champ); il fermait la porte de son magasin ou boutique pour être à l'abri du pillage, alors que le pauvre garçon reçut le coup de fusil. Enfin l'on eut bien de la peine à faire cesser le tumulte, qui aurait eu peut-être les suites les plus funestes si l'on n'avait pas pris le parti de faire fermer la porte Saint-Antoine en partie[3] ».

Il y eut encore d'autres blessés, par exemple Le Beau, ex-soldat aux gardes et charbonnier au port Saint-Paul, qui reçut un coup de fusil dans le mollet et fut envoyé à l'Hôtel-Dieu[4].

Le lendemain, Paris fut calme, mais les têtes étaient encore fort échauffées et l'on voyait partout des voleurs d'enfants. Un marchand joaillier, le sieur Artant, se promenait avec un de ses amis auprès des Porcherons; un jeune homme s'étant approché d'eux, quelques individus s'écrièrent aussitôt que c'étaient des fripons voleurs d'enfants. La populace se précipita sur les deux bourgeois, les roua de coups, leur prenant canne, chapeau, épée, montre et argent et les laissa pour morts. Ramassés, comme ils donnaient encore signe de vie on les transporta chez eux; Artant n'était que moulu de coups, quant à son compagnon il avait un œil crevé.

Les jours suivants, la population parisienne fut tranquille; mais ce n'était qu'une accalmie, et les 22 et 23 mai une véritable sédition éclata, donnant à la Cour de sérieuses inquiétudes.

1. Notes manuscrites du commissaire au Châtelet Gueullette, annexées à un exemplaire de l'arrêt du Parlement du 25 mai 1750. Arch. nat., A. D. III. 7.
2. Id., Ibid.
3. Id., Ibid.
4. Note de police signée Louail, vraisemblablement sergent du guet. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. fr. 1101, fol. 207.

III. — *Les événements des 22 et 23 mai. Répression de la sédition.*

Le vendredi 22 mai, il y eut quelque émotion dès le matin dans le cloître de Saint-Jean-de-Latran, mais elle se calma rapidement. Il n'en fut pas de même faubourg Saint-Denis, où deux malheureux passants, en lesquels le peuple crut reconnaître des voleurs d'enfants, furent roués de coups avec une sauvagerie inouïe. L'un d'eux fut tué et pareil sort attendait l'autre, quand M. de Rocquemont, gendre de M. Duval, chevalier du guet, arriva sur les lieux avec plusieurs escouades à cheval. Il parla au peuple et parvint à le contenir; il fit conduire le mort et le vivant à l'Hôtel-Dieu dans un carrosse.

Mais la sédition n'était apaisée que pour peu de temps. Les émeutiers, ayant cru savoir qu'un archer du guet soupçonné d'avoir enlevé des enfants s'était réfugié chez le commissaire Desnoyers, rue du Gros-Chenêt, y brisèrent « tout, glaces, pendules, meubles, à coups de pierre[1] ».

Peu de temps après, vers trois heures après midi, dans ce même quartier de la porte Saint-Martin, deux individus, toujours soupçonnés d'avoir volé des enfants, furent poursuivis par la populace et ne durent leur salut qu'à une rapide intervention de l'escouade du guet de garde à la barrière Poissonnière; le sergent qui commandait cette escouade, François Neveu, amena les deux blessés chez le commissaire Defacq, rue Saint-Martin, et fit prévenir M. Duval qui arriva promptement et dissipa la populace. L'un des deux individus blessés, interrogé par le commissaire, déclara se nommer Hélie-Joseph Delhof, compagnon charron, et être revenu depuis dimanche dernier de Douai, où il avait été recueillir la succession de son père. Il avait été blessé à coups de canne par un particulier qu'il croit être soldat aux gardes : sa femme est à Paris cuisinière chez le maréchal de Lowendal. Le second blessé, plus grièvement atteint, ne put donner que son nom et sa profession : Muirou, dit Berry, tailleur d'habits. Après les avoir fait panser par un chirurgien du voisinage, le commissaire Defacq voulut les faire mettre en carrosse pour les conduire à l'Hôtel-Dieu. Mais il trouve à sa porte plus de 4,000 personnes, principalement des femmes, qui « faisaient des huées considérables » et qui étaient difficilement contenues par les escouades du guet à cheval, amenées en hâte par MM. Duval et Rocquemont. Le commissaire Defacq, par son énergique attitude, parvint à con-

1. Notes manuscrites du commissaire Gueullette.

tenir les mutins les plus voisins de sa porte et les deux malheureux blessés furent conduits à l'Hôtel-Dieu.

A la suite du procès-verbal établi par le commissaire Defacq, l'avocat du roi au Châtelet ordonna que les deux blessés seraient visités par les médecins et chirurgiens de l'Hôtel-Dieu. On trouva à Delhof « cinq plaies contuses du cuir chevelu pénétrantes jusqu'au péricrâne et plusieurs contusions sur tout le corps, le tout fait par instruments contondants comme coups de bâton et de pierre ». Il a encore besoin « d'être soigné, pansé et médicamenté des choses nécessaires ». Quant à Berry, il ne put être examiné, étant mort le 23 mai des suites de ses blessures[1].

Dans la même bagarre, Deshayes, un des vingt-quatre violons du roi, avait également été assailli et frappé par la populace comme étant un preneur d'enfants. Il s'en tirait avec trois plaies à la tête, une plaie à chaque jambe et une forte contusion à la jambe gauche[2].

Pendant que ces regrettables scènes de désordre se passaient dans le quartier de la porte Saint-Martin, des émeutes plus graves encore éclataient à la Croix-Rouge, faubourg Saint-Germain. Un exempt de police qui passait avec deux soldats du guet à cheval aurait tenté d'enlever le fils d'un cocher qui se trouvait près de la porte de l'hôtel où servait son père. L'enfant se mit à crier; à ses cris, le père sortit avec d'autres domestiques de la maison et ils coururent après les gens de police en appelant le peuple et la livrée à leur aide. Un des cavaliers du guet, nommé Duchesne, chercha refuge dans la boutique du rôtisseur Le Tailleur qu'il connaissait; la populace l'y suivit; un des garçons du rôtisseur voulut s'opposer à cette invasion de la boutique de son patron et s'arma d'une broche. Furieux de cette résistance, les émeutiers pillèrent et saccagèrent toute la maison, blessèrent grièvement le cavalier du guet Duchesne, cassèrent toutes les vitres, jetant dans la rue batterie de cuisine, meubles et vaisselle d'argent, volailles et viandes; le tumulte continua jusqu'à dix heures du soir et le guet qui était accouru fut impuissant à le faire cesser, s'il faut en croire le *Journal* de l'avocat Barbier, qui ajoute même que « le peuple arrêtait les carrosses qui passaient avec des flambeaux pour en avoir (*sic*) et s'éclairer[3] ». Un rapport de Duval, du 23 mai, adressé au Procureur général, ne fait mention

1. Procès-verbal du commissaire Defacq. Collection Joly de Fleury, ms. franç. 1102, fol. 1 à 20.

2. Déposition du chirurgien Pierre Delaromiguière devant le commissaire Charpentier. Ibid., fol. 25.

3. Barbier, *Journal*, t. III, p. 13.

ni de l'impuissance du guet à réprimer l'émeute, ni de l'arrêt des carrosses[1].

Mais la sédition la plus grave éclata près du Pont-Neuf et naquit d'un incident fort banal. Un soldat invalide, Nicolas-Claude Niveltel, dit la Jeunesse, avait eu un congé pour se rendre à Troyes; il alla passer la nuit avant son départ chez un de ses amis, et « il crut devoir célébrer sa sortie par bien boire. Il était bien gris lorsque, vers les quatre heures de l'après-midi ou environ, il se trouva sur le Pont-Neuf, près du quai du Morfondu; il y rencontra un petit garçon qui jouait de la vielle; il lui ordonna d'en jouer. Pendant ce temps, il fit beaucoup de folies qui firent rire la populace. Il fallait payer le petit musicien; au lieu de lui donner de l'argent, l'invalide, que le vin rendait prodigue, lui donna une paire de souliers qu'il portait sous son bras; cela redoubla les rires des spectateurs[2] ». A ce moment avait lieu la sortie des écoliers du collège des Quatre-Nations. Ils se pressent en foule autour de l'ivrogne qui, un peu bousculé, se fâche et frappe quelques écoliers. De la foule s'élevèrent des cris : « Ce n'est pas un invalide, mais un coquin d'exempt déguisé pour enlever les enfants! » Fureur subite du peuple qui ne rit plus et veut assommer l'invalide; celui-ci se sauve jusqu'au coin de la rue de Harlay et cherche un refuge dans l'allée de la maison du joaillier Nicolas Lorillard, qui s'était marié huit jours auparavant. La populace réclame l'invalide et, Lorillard ayant refusé de le livrer, les émeutiers font le siège de la maison et en brisent toutes les vitres à coups de pierre. Le guet accourt au bruit et se fait remettre l'invalide, qu'il parvient à conduire rue de la Calandre chez le commissaire Delafosse. La populace suit le prisonnier en poussant des clameurs et en jetant des pierres. La peur a désenivré l'invalide, qui exhibe au commissaire sa permission de s'absenter de l'hôtel des Invalides. Le commissaire fait ouvrir sa porte, montre à la foule en fureur la permission, assure que c'est un véritable invalide et non un voleur d'enfants, mais qu'il l'envoie pourtant en prison afin qu'une information soit ouverte. La foule ne l'écoute pas et réclame le prisonnier pour le tuer. Le commissaire rentre chez lui, laissant devant la porte deux soldats du guet qui sont bientôt criblés de pierres par les émeutiers qui brisent les vitres de la maison et de deux maisons voisines. Les deux soldats se réfugient dans l'allée et referment la porte. Les émeutiers se précipitent sur la porte pour l'enfoncer et tentent même de mettre le feu à la maison

1. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1102, fol. 126 et 127.
2. Notes manuscrites du commissaire Gueullette.

du commissaire en allumant de la paille et du bois devant la porte. La rue est fort étroite, les voisins alarmés crient « au feu » et appellent le guet; l'escouade du guet qui a amené l'invalide et qui était commandée par Denis Dupré, sergent du guet à la barrière du Marché-Neuf, âgé de soixante-douze ans, sort de la maison du commissaire, baïonnette au canon, et décharge ses armes sur la foule; deux hommes sont tués et plusieurs sont blessés. Mais la rage des émeutiers est encore excitée par les coups de feu; pour éviter une plus grande effusion de sang, le sergent Denis Dupré fait rentrer ses hommes chez le commissaire Delafosse, qui s'était fait soigner le matin et qui, étant encore en robe de chambre, fait passer sa femme, sa fille et ses objets les plus précieux dans la maison derrière la sienne en franchissant le mur de clôture à l'aide d'une échelle; il y passe lui-même et accourt chez le premier président Maupeou, auquel il rend compte de ce qui vient de se passer.

Pendant ce temps, les émeutiers tentent encore à plusieurs reprises de mettre le feu à la maison; le guet fait plusieurs décharges sans que les pertes subies puissent calmer la fureur du peuple. Il est dix heures du soir et l'émeute dure encore.

Entendant passer une chaise de poste, les émeutiers tendent les chaînes aux extrémités de la rue de la Calandre pour empêcher le guet à cheval d'intervenir, et une cinquantaine d'entre eux courent vers les boutiques d'armuriers et de fourbisseurs d'armes du pont Saint-Michel pour les piller. Ils frappent d'abord à la boutique du sieur Ravoisier, maître fourbisseur; celui-ci paraît à sa fenêtre et leur demande ce qu'ils désirent : « Bougre », répondent-ils, « donne-nous des armes. » Le marchand ayant refusé, une grêle de pierres s'abat sur sa maison et les émeutiers tentent d'enfoncer sa porte avec une telle fureur que Jacques-Antoine Gelé, son apprenti, et ses filles parvenaient avec peine à resserrer les vis des volets, à mesure qu'elles se défaisaient sous les chocs. Ne parvenant pas à enfoncer la devanture, les énergumènes vont assaillir la boutique voisine de Pierre Chassier, maître armurier. L'armurier ayant demandé ce qu'ils voulaient, ils réclament des fusils. Il leur répondit d'aller chercher un ordre du commissaire et qu'il leur donnerait des fusils; ils s'écrient « qu'ils se f..... du commissaire, qu'il leur fallait des fusils pour aller tuer tous ces bougres-là et qu'il leur en fallait tout à l'heure ». Ils essayèrent de forcer la porte de la boutique en la soulevant avec un bâton qui se rompit, puis de l'enfoncer à coups de pied et à coups de pierre, mais sans succès.

Cette troupe d'émeutiers était composée d'une trentaine de jeunes gens âgés d'environ vingt ans et armés de bâtons, s'il faut en croire

un témoin oculaire, Jacques Cochon, maître bottier rue Dauphine. Ce brave bourgeois de Paris, qui était venu vers neuf heures pour voir la sédition, « s'accota d'un marchand de vins qu'il ne connaissait pas et, en causant avec lui sur le triste état dont (*sic*) il serait pour un homme d'être pillé et volé dans sa maison, il lui demanda s'il n'y aurait pas moyen de faire entendre raison à cette troupe et de la prendre par la voie de la douceur ». Le marchand de vins ayant goûté cette idée, ils dirent aux jeunes enragés « qu'il est inutile de vouloir enfoncer la porte d'un homme qui est tranquille chez lui et de l'exposer à être pillé et volé et en être ruiné; d'ailleurs, que ferez-vous de fusils? Ils vous embarrasseront, n'ayant ni poudre ni plomb ». La plupart des jeunes gens écoutèrent ces sages conseils et s'en allèrent vers la rue de la Barillerie; il n'en resta que cinq ou six qui continuèrent leur tentative d'effraction de la devanture de l'armurier, mais sans y parvenir; ils s'en allèrent peu après en proférant des menaces. Le brave Cochon « demanda alors au marchand de vins qui il était; le marchand de vins lui fit la même question et, après s'être rendu compte l'un à l'autre de leurs conditions et de leurs demeures, ils s'en allèrent ».

L'armurier, pour plus de sécurité, fit enlever toutes les armes de sa boutique, et avec Claude Prévat, son compagnon, il passa la nuit à les monter dans une chambre haute.

Il semble que ce soit ce même groupe de jeunes émeutiers qui, au cours de la soirée, accompagnés d'autres individus de leur sorte, ait tenté d'assommer à coups de pierre Denis-Nicolas Dupré[1], soldat du guet et maître à danser, qui venait prendre son poste au Marché-Neuf. Dupré, pour se débarrasser de ses agresseurs, prit la fuite, s'arrêtant et les couchant en joue avec son fusil quand il en était trop pressé. Il parvint ainsi à se mettre à l'abri dans le cabaret des Balances au Marché-Neuf.

Pendant ces tentatives de pillage des armuriers du pont Saint-Michel, l'émeute continuait devant la maison du commissaire Delafosse et l'on était en train de mettre le feu à sa maison quand, vers les onze heures du soir, arriva enfin M. de Rocquemont à la tête de quarante cavaliers du guet. Il parla aux émeutiers et, sans violence, réussit à les faire retirer; il disposa une garde devant la porte du commissaire. Vers deux heures et demie du matin, la rue étant déserte, on déshabilla l'invalide, on lui retira son habit, on lui mit sa grosse chemise de toile jaune par-dessus sa veste, un mauvais chapeau sur la tête et on lui fit prendre, à l'aide d'une échelle, le même

1. C'était un homonyme du sergent dont il a été question précédemment.

chemin que le commissaire Delafosse. Le commissaire Gueullette, qui donne ces curieux détails, ajoute : « Le lendemain samedi, vers le midi, j'entrais chez monsieur le commissaire Delafosse, où je trouvais son clerc qui me raconta cette triste aventure! » L'émotion avait été forte dans Paris; à tous les coins de rue, le peuple s'amassait et s'entretenait de l'émeute, mais blâmait généralement les tentatives d'incendie et de pillage[1]. Les émeutiers de la rue de la Calandre avaient à peu près complètement détruit la façade de la maison du commissaire et même les boutiques voisines. Le locataire d'une de ces boutiques, Couve-Chasné, marchand de vins, réclamait au procureur général le remboursement d'une somme de 100 livres et joignait à l'appui de sa demande le mémoire du menuisier, s'élevant à 75 livres 14 sols, et celui du vitrier, réclamant 25 livres 4 sols pour les carreaux brisés « dans la révolte du 22 mai[2] ».

Le lendemain, samedi 23 mai, les émeutes continuèrent et prirent même un caractère plus sérieux. Il semble bien que le peuple de Paris, poussé par quelques esprits séditieux, voulut, ce jour-là, se livrer à une véritable hécatombe d'agents du lieutenant de police, exempts, archers et cavaliers du guet et mouches de police, qu'il soupçonnait, non sans raison, d'être les auteurs des enlèvements d'enfants.

Les origines de l'émeute sont assez obscures. Pourtant, il paraît prouvé que, vers les dix heures du matin, ce samedi 23 mai, une dame Coppin, demeurant rue de la Mortellerie, avait envoyé son fils, âgé de onze ans et demi, porter une lettre au coche du port Saint-Paul; comme l'enfant traversait le Pont-Marie, un exempt l'arrêta, lui demandant où il allait; l'enfant répondit qu'il portait un billet au port Saint-Paul. « Voulez-vous venir avec moi en carrosse? » demanda l'exempt. L'enfant ayant refusé, l'exempt, aidé de deux de ses collègues, lui boucha les yeux, lui comprima la bouche et le jeta dans un carrosse de place où il y avait déjà huit enfants, dont deux filles. Le jeune Coppin, ayant réussi à abaisser un des volets de bois du carrosse, aperçut un tambour des gardes-françaises qu'il connaissait et l'appela à son secours. La populace s'attroupa et arracha les enfants des mains des gens de police, qui s'enfuirent. L'un d'eux, nommé Labbé, fut poursuivi par les émeutiers[3].

Cette relation est extraite d'une lettre non signée et sans adresse;

1. Notes manuscrites du commissaire Gueullette. Barbier, *Journal*, t. III. Dépositions diverses à la suite de l'enquête ouverte par ordre du Parlement. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1102, *passim*.

2. Collection Joly de Fleury, Ibid., fol. 239, 240 et 241.

3. L'avocat Barbier, dans son *Journal*, sans donner beaucoup de détails sur

mais elle donne des précisions qui tendent à prouver que le fait rapporté est exact; ainsi le cocher du carrosse de place est un nommé Bonamy, demeurant rue Saint-Paul, et qui se place ordinairement « sur l'aile du Pont-Marie[1] ».

Labbé s'enfuit et se sauve chez un papetier; il se réfugie sur le toit où les émeutiers, après deux heures de recherches, le découvrent dans une mansarde où il s'était caché sous un lit. On l'en tire et on le conduit dans la rue. Il échappe à nouveau à la fureur populaire et se réfugie dans la boutique d'un faïencier qui, redoutant le bris de ses fragiles marchandises, autorise cinq ou six des plus animés à chercher Labbé dans toute sa maison. On le trouve et on le reconduit dans la rue, où la populace se met à l'assommer. Le guet survient à point pour l'arracher des mains des émeutiers et on le conduit chez le commissaire de La Vergée, non loin de Saint-Roch; mais les énergumènes veulent l'y mener eux-mêmes. Le guet les empêche d'entrer en trop grand nombre et le commissaire de La Vergée demande au peuple de lui permettre de dresser tranquillement son procès-verbal de l'arrestation de Labbé. On ne veut rien entendre et on exige qu'on rende le prisonnier pour le massacrer sur place. Comme on ferme la porte de la maison dans laquelle avaient pénétré quelques-uns des émeutiers qui accompagnaient Labbé, ceux qui restent dehors brisent les vitres de la maison et des maisons voisines à coups de pierre, démolissent la devanture d'un cabaret voisin, s'arment des barreaux de bois de cette devanture et enfoncent à coups de pavé la porte du commissaire. Le guet sort de la maison du commissaire et essuie plusieurs coups de pistolet auxquels il répond à coups de fusil; mais rien n'arrête les émeutiers qui envahissent la maison. Le commissaire cherche refuge dans son appar-

l'origine de l'émeute qu'il place à la butte Saint-Roch, fait une erreur en donnant le nom de Parisien à « la mouche de police » qui fut tué dans l'émeute. Nous retrouvons plus loin ce Parisien. Le commissaire Gueullette, dans ses « Notes manuscrites », écrit que le peuple en voulait particulièrement à l'inspecteur de police Poussot, « chargé d'arrêter les voleurs et les assassins dont il a nettoyé Paris autant que cela a été possible. On prétend qu'ils (les émeutiers) le manquèrent d'un moment et qu'il était dans un fiacre qui le conduisait chez M. Berryer, lorsque, s'apercevant de la sédition, il ordonna au cocher de tourner dans la rue d'Argenteuil et de fouetter ses chevaux. Il fut obéi; mais le nommé Labbé, lequel servait de mouche aux exempts, ayant eu le malheur d'être reconnu aux environs, fut assailli par la populace. » Suivant une note anonyme de police, Labbé aurait, le samedi matin, donné de l'argent à la petite fille d'un tapissier établi en face la porte du Palais-Royal pour aller lui chercher des cerises. Une femme l'ayant raconté à la mère de l'enfant en lui disant que c'était un voleur d'enfants, le peuple se serait ameuté et aurait massacré Labbé. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, fol. 227.

1. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, fol. 165 et 166.

tement au second étage, tandis que les furieux arrachent Labbé des mains du guet et le traînent dans la rue. Les émeutiers se précipitent sur Labbé, criant : « Il faut tuer ce chien-là », et le frappant les uns à coups de pierre, d'autres avec les barreaux arrachés à la devanture du cabaret et après lesquels étaient encore les clous. Le malheureux Labbé, se couvrant le visage des deux mains, criait : « Messieurs, je vous demande pardon, je suis marié, donnez-moi un confesseur! » Un homme lui jette un pavé à la tête en lui disant : « Voilà ton confesseur! » Labbé trouve moyen de se relever et de s'enfuir jusque devant l'église Saint-Roch, mais il est rattrapé, malgré les prêtres de Saint-Roch qui veulent le confesser. Une femme s'écrie : « Il faut lui casser les jambes plutôt que de le tuer », et un homme, disent les uns, une femme, prétendent les autres, lui ayant écrasé la tête avec un pavé, il succombe enfin sous les coups de pierre et de bâton des autres émeutiers.

La rage de la populace n'est pas apaisée par ce meurtre ; saisi par les bras et par les jambes, le cadavre est tiré jusque devant la maison du lieutenant de police Berryer[1], qui demeurait près de Saint-Roch, en face des Jacobins. Les émeutiers essaient de fixer le cadavre contre la porte que l'on avait fermée en hâte, tandis que d'autres brisent à coups de pierre les vitres de la maison et des maisons avoisinantes en proférant des menaces de mort contre le lieutenant de police. L'avocat Barbier prétend même que les émeutiers pénétrèrent dans la cour de Berryer et que le suisse du lieutenant de police les calma, en leur parlant fort éloquemment. Mais l'arrivée de plusieurs brigades du guet à cheval et à pied, sous les ordres de M. de Rocquemont, contribua certainement plus à les apaiser que l'éloquence du suisse, d'autant qu'ayant formé ses cavaliers par huit de front pour tenir toute la largeur de la rue Saint-Honoré, M. de Rocquemont les lança au galop, l'épée à la main, sur la foule. Il parla ensuite avec douceur à ceux qui restaient, leur promettant justice et les engageant à se retirer. Il fit placer sur une échelle et porter à la Morgue le cadavre de Labbé, escorté par plusieurs escouades du guet et accompagné par une grande partie de la populace, qui obligea les porteurs à passer tout le long de la rue Saint-Honoré. Pendant ce temps, Berryer s'était sauvé par une porte de son jardin donnant sur les Feuillants et s'était réfugié chez le premier président du Parlement. Il ne revint chez lui qu'à une heure après minuit, à cheval et escorté par plus de 200 cavaliers[2].

1. Ancien intendant du Poitou qui avait remplacé en 1747 le lieutenant de police Feydeau de Marville.

2. Notes manuscrites du commissaire Gueullette. Dépositions diverses à la

Les gardes-françaises et les gardes-suisses avaient été alertées, mais n'eurent pas à intervenir. La compagnie d'archers de messire Henri-François Bachelier, seigneur de Mouters et de Saint-Marc, lieutenant criminel de robe courte, avait été également alertée le 23 mai. Conformément aux ordonnances royales qui enjoignaient aux archers de cette compagnie « de veiller aux séditions, révoltes, attroupements et ports d'armes faits sans l'autorisation du roi et de les réprimer », le lieutenant de robe courte avait envoyé la compagnie, commandée par son lieutenant, le conseiller du roi Pierre Dupuis, devant l'hôtel du lieutenant de police, « pour contenir les séditieux et les dissiper s'il était possible ». Mais « le grand nombre de ces mutins les a obligés à dissimuler leur mission et les a forcés à rester malgré eux les tristes spectateurs de la plus horrible scène ». Fort peu habitués à se trouver en pareille bagarre et craignant naturellement les coups, les bons archers du lieutenant de robe courte assistèrent avec autant d'attention que de passivité au meurtre de Labbé et à l'attaque de la maison de Berryer. Dans la soirée, ayant vu arriver, rue Saint-Honoré, les détachements du guet, le lieutenant Pierre Dupuis estima qu'il pouvait se retirer à la tête de sa compagnie et, rentrant chez lui après cette chaude alarme, il dressa procès-verbal « de ce que dessus, pour être, par mondit sieur le lieutenant criminel de robe courte, ordonné ce que de raison[1] ».

Le lendemain, dimanche 24 mai, jour de la Pentecôte, la ville fut très calme. Une grande foule de badauds se pressait rue Saint-Honoré pour voir les dégâts causés chez le commissaire de la Vergée et chez Berryer. « Il y avait quelques escouades du guet à pied pour garder sa porte et quelques soldats aux gardes cachés dans sa maison; pour prévenir tout accident de la part de cette populace animée, surtout le soir, en revenant des guinguettes avec du vin dans la tête, on a commandé trente hommes par compagnie des soldats aux gardes-françaises et suisses prêts à marcher au premier coup de tambour et on a commandé tout le guet, tant à pied qu'à cheval, ce qui s'exécutera encore quelques jours, quoique, suivant les apparences, il y ait des ordres bien précis de ne plus s'amuser à aucun enfant (*sic*) »[2].

Commandant HERLAUT.

(Sera continué.)

suite de l'enquête ouverte par ordre du Parlement. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, *passim*.

1. Arch. nat., X2B 1368.

2. Barbier, *Journal*, t. III, p. 130 et suiv.

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE BYZANTINE.

PUBLICATIONS DES ANNÉES 1917-1921.

I. Textes et sciences auxiliaires. — M. le professeur Mercati, tout en continuant à travailler à l'édition des œuvres de saint Éphrem que nous avons signalée (voir *Rev. histor.*, t. CXXVIII, p. 302), a édité ou réédité d'une manière plus correcte un certain nombre de textes qui, bien qu'exclusivement littéraires, renferment des données historiques intéressantes.

En 1702, Montfaucon avait découvert sur le dos d'un manuscrit des Commentaires de Job, à la bibliothèque de Saint-Martin de Tours, les fragments d'un papyrus, dont il a donné le fac-similé (*Palaeographia graeca*, p. 214). M. Mercati a pu, le premier, identifier ces fragments[3] qui sont extraits d'une homélie rythmique de saint Éphrem « Εἰς τὸν πάγκαλον Ἰωσήφ » (*S. Ephraemi Syri Op.* Éd. Assemani, II, 21-23). Il se trouve que le texte du papyrus de Montfaucon est meilleur que celui d'Assemani, emprunté à un manuscrit du xve siècle. Ce fragment appartenait probablement à un recueil d'homélies. D'après son écriture, large onciale de type copte, il peut dater du vi^e^ siècle. C'est sans doute à cette époque qu'il est arrivé à Saint-Martin de Tours et il nous fournit un nouveau témoignage précieux sur les rapports entre les monastères occidentaux et la Syrie et sur l'influence que les œuvres de saint Éphrem ont pu exercer sur la poésie ecclésiastique d'Occident.

D'autre part, une homélie inédite sur la naissance du Christ (Vatic. gr. 1633, x^e^-xie siècles) nous montre les liens de dépendance qui unissent la poésie grecque rythmique à la poésie syrienne de saint Éphrem[2]. C'est le même mètre heptasyllabique groupé en strophes de quatre vers, c'est le même parallélisme verbal et le même goût de l'antithèse. De plus, cette œuvre, composée vers 400, remar-

1. S.-G. Mercati, *Note Papirologiche*. Roma, Pontificio Istituto Biblico, 1920, 9 p. in-8°.

2. Id., *Antica Omelia Metrica* ΕΙΣ ΤΗΝ ΧΡΙΣΤΟΥ ΓΕΝΝΑΝ. Ibid., 1920, 18 p. in-8°.

quable par son thème purement dogmatique et une certaine crudité de langage, nous reporte d'une façon curieuse à l'époque des grandes controverses christologiques qui ont agité l'Orient au début du ve siècle. Nous en signalons l'intérêt aux historiens de l'art chrétien.

M. Mercati a apporté aussi une rectification intéressante à la lecture de l'inscription en acrostiche qui entoure le célèbre portrait de Juliana Anicia sur le manuscrit du Dioscorides de Vienne[1]. Il a retrouvé, dans le Cod. Ambros. gr. 246, XIVe siècle, le texte complet d'une autre pièce acrostiche en l'honneur du pape Grégoire le Grand, connue seulement jusqu'ici par un texte détérioré du Vatic. gr. 1666 (écrit vers 800)[2], et dans le Cod. Ambros. cette pièce est suivie d'une autre épigramme acrostiche en quatorze vers qui nous donne le nom du copiste, le moine Jean, chargé par le pape Zacharie, vers 748, de transcrire la traduction grecque des Dialogues de saint Grégoire que ce pape avait exécutée, fait intéressant pour l'histoire des rapports entre l'Église romaine et l'Orient.

La poésie savante est représentée dans les recherches de M. Mercati par la réédition correcte, d'après plusieurs manuscrits du Vatican, des œuvres d'un certain Michel Grammatikos Hieromonachos[3]. L'auteur paraît avoir vécu à la fin du xe siècle, probablement en Asie Mineure. Une de ses pièces est adressée à un évêque d'Éphèse. Dans une autre où il est question de Théodose, évêque de Cérasonte, il invective un certain Philippe, évêque d'Amorium, dont il dénonce la vie scandaleuse. Il décrit un tableau du Jugement dernier exécuté aux frais de l'évêque de Cérasonte et donne le nom d'un grand dignitaire, Leon Vestos, enterré dans l'église qu'il avait fondée. Les allusions mythologiques à Zeus, à Chronos, à Cerbère se mêlent curieusement dans ces pièces aux réminiscences bibliques. Signalons enfin deux curieuses pièces anacréontiques de Théodore Prodome[4], dont l'une est adressée à Alexis Aristenos, orphanotrophe et nomophylax sous Jean Comnène (1118-1143), et une élégie de Nicéphore

1. S.-G. Mercati, *Sull' Ἀνικηώρων γένος dell' acrostico di Giuliana Anicia.* Roma, Casa editrice italiana, 1920, 5 p. in-8°.

2. Id., *Sull' epigramma acrostico premesso alla versione greca di s. Zaccaria papa del « liber Dialogorum » di s. Gregorio Magno.* Roma, extrait de *Bessarione,* 1919, 11 p. in-8°.

3. Id., *Intorno a* ΜΙΧΑΗΛ ΓΡΑΜΜΑΤΙΚΟΣ. Roma, 1917, extrait de *Bessarione,* 11 p. in-8°. — *Ancora intorno a* M. Γ. Roma, 1918 (ibid.), 18 p. in-8°.

4. S.-G. Mercati, *Sulle Anacreontiche di Teodoro Prodromo* (Academia dei Lincei, XXVIII). Roma, 1919, 13 p. in-8°.

Gregoras sur la mort de Michel Asan[1], fils de Jean-Alexandre, tsar des Bulgares, marié à Irène, sœur de Jean V Paléologue (1341-1376), qui nous apprend que Michel Asan avait été gouverneur de Lesbos.

II. Ouvrages d'ensemble. — Nous avons déjà rendu compte ici du bel ouvrage de M. Ch. Diehl qui donne en quelque sorte la synthèse des faits de l'histoire de Byzance[2]. M. Diehl a complété cet important travail en publiant, sous une forme simple et attrayante et en suivant l'ordre chronologique, un précis plus sommaire des grands événements de l'histoire byzantine[3] qui, joint au volume précédent, rendra les plus grands services aux étudiants d'histoire. Huit chapitres passent en revue successivement la fondation de Constantinople et les origines de l'empire d'Orient, le règne de Justinien et l'empire grec au VIe siècle, la dynastie d'Héraclius, les empereurs isauriens et la querelle des images, l'apogée de l'empire sous la dynastie de Macédoine, le siècle des Comnènes, l'empire latin de Constantinople et l'empire grec de Nicée, l'empire byzantin sous les Paléologues. Les faits essentiels sont mis en pleine lumière, ceux qui appartiennent à des époques de transition (liquidation de l'œuvre de Justinien, successeurs d'Héraclius, etc...) sont peut-être trop délibérément sacrifiés. La composition est un modèle par l'harmonie de ses proportions; l'exposition est claire et vivante. Des tables chronologiques, une bibliographie à la fois sobre et d'un caractère pratique, des cartes et des reproductions de monuments caractéristiques font de cet ouvrage le type d'un manuel classique, d'une lecture facile et d'une information de premier ordre.

Les « Leçons sur l'histoire de Byzance[4] » de M. Vasiljev forment, en réalité, le premier volume d'une histoire générale de l'empire byzantin, qui se propose de donner sous une forme plus succincte que les grands ouvrages d'Ouspensky et de Koulakovsky une idée complète des transformations de la société byzantine. Partant du même principe que M. Diehl, l'auteur a voulu mettre en lumière la suite des faits essentiels, de quelque ordre qu'ils soient,

1. Id., *Sulle poesie di Niceforo Gregora.* Roma, 1918, extrait de *Bessarione*, 7 p. in-8°.

2. Ch. Diehl, *Byzance. Grandeur et décadence.* Paris, Flammarion, 1919, 344 p. in-12. Voir *Rev. histor.*, t. CXXXII, p. 120-124.

3. Id., *Histoire de l'empire byzantin.* Paris, Aug. Picard, 1920, XI-247 p. in-12.

4. A.-A. Vasiljev, *Lektsii po istorii Vizantii.* Tome I. Pétrograd, Baschmakov, 1917, VIII-355 p. in-8°.

et a délibérément sacrifié l'histoire des guerres et des révolutions de palais qui tient une si grande place dans les chroniques. Peut-être même trouvera-t-on qu'il a parfois poussé un peu loin ce système.

Dans une introduction intéressante, M. Vasiljev passe en revue les histoires de Byzance qui ont été écrites avant lui, puis il aborde son sujet qu'il poursuit jusqu'à l'avènement d'Alexis Comnène (1081). Par ses travaux antérieurs qui ont fait époque (il suffit de rappeler son savant livre sur Byzance et les Arabes, ainsi que ses articles des *Chronica Byzantina*), M. Vasiljev était admirablement préparé à traiter un sujet aussi complexe, et l'on ne sera pas étonné de retrouver dans ces pages les qualités de méthode et d'exposition, l'information excellente et la critique toujours sûre qui lui ont donné dans le monde des byzantinistes une si grande autorité.

Chacun des chapitres qui répond à une période chronologique offre des divisions semblables : d'abord, une revue très brève des empereurs qui se sont succédé pendant la période, puis l'étude plus détaillée des grands événements. Cet ordre a le mérite d'être très clair et de mettre au premier plan les faits d'importance capitale. On regrettera cependant que M. Vasiljev se soit trop astreint à considérer la durée de chacune des grandes dynasties comme un cadre chronologique suffisant. Passe encore pour la dynastie constantinienne (324-518), pour celle de Justinien (518-610) et pour les Héraclides (610-717), mais on ne voit pas quel intérêt il y a à séparer la dynastie isaurienne (717-802) et les empereurs groupés autour de la dynastie amorienne (802-867) ; par contre, il y a de véritables inconvénients à considérer comme une période unique l'époque de la dynastie macédonienne (867-1056), puis à rejeter dans un court chapitre la période qui va de la mort de Théodora à l'avènement d'Alexis Comnène (1056-1081). Il y a vraiment trop d'inégalité dans ces divisions qui ne correspondent pas à des faits réels.

Il en résulte aussi un certain flottement dans l'idée qu'on se fait de l'évolution byzantine et l'on voit moins nettement l'œuvre personnelle de certains empereurs. C'est ainsi que le règne de Basile II, qui a une si grande unité et qui est si important, n'est pas exposé d'une manière suivie : il faut en chercher les événements dans chacune des subdivisions consacrées à l'un des aspects de la politique sous la dynastie macédonienne.

Nous ne ferons d'ailleurs aucune difficulté d'avouer que ces inconvénients sont atténués par l'intérêt que présentent ces expositions d'ensemble de grandes questions, comme les rapports des empereurs macédoniens avec les Arabes, avec les Bulgares, avec les Russes, ou leur politique ecclésiastique, leur politique sociale et éco-

nomique, etc... Chacun des deux systèmes d'exposition a donc ses avantages : il n'était peut-être pas impossible de les concilier.

Au courant de tous les travaux les plus récents, M. Vasiljev a rectifié sur bien des points des erreurs traditionnelles et a su montrer par des exemples bien choisis le caractère vraiment vivant de cette histoire byzantine. Passons en revue quelques-uns des problèmes auxquels il a cherché à apporter une solution.

La fondation de Constantinople est regardée avec raison comme le premier événement de l'histoire byzantine. M. Vasiljev admet la date de 326 ou 328 et ne paraît pas tenir compte des travaux de M. Jules Maurice (voir *Rev. histor.*, 1915, t. CXIX, p. 235) qui a montré d'après des témoignages irrécusables que la fondation a été décidée en 324, après la victoire sur Licinius, et que les travaux ont commencé dès 325. — A propos de la question de la tutelle de Théodose II exercée par le roi de Perse, l'auteur se contente d'enregistrer les opinions adverses sans conclure. — Le problème de l'Histoire secrète de Procope est exposé avec clarté et l'auteur conclut avec raison que, quelles que soient ses exagérations, elle n'en est pas moins une source contemporaine de Justinien, précieuse par les renseignements qu'elle donne sur la société. — Dans son intéressante étude sur les premières incursions des Slaves en Grèce à l'époque de Justinien (p. 135 et 175), M. Vasiljev a reproduit les conclusions de son excellent article (*Byzantina Chronika*, 1898, p. 404). — Il admet avec Koulakovsky l'authenticité du projet prêté par la Chronique de Nicéphore à Héraclius de se retirer à Carthage en 618 (p. 184), mais, comme ce fait est inconnu à Pisides et à tous les contemporains, il nous semble que M. Pernice (Eraclio) a eu raison de le rejeter. — P. 186, M. Vasiljev insiste avec raison sur l'intérêt que présente l'introduction officielle du titre de « basileus » dans les diplômes impériaux à partir de 629, après la victoire sur la Perse : c'est le terme d'une évolution juridique qui commence à Auguste et comme le symbole d'une ère nouvelle. — Les origines de l'Islam et les données historiques que l'on possède sur la personne même de Mahomet sont exposées avec tout le détail désirable (p. 196). M. Vasiljev paraît admettre avec Grimm que Mahomet ne songeait qu'à convertir les tribus voisines et même avec Caetani di Teano qu'il n'avait jamais eu l'idée de convertir toute l'Arabie. Il y a loin de là au programme de conquêtes qu'on lui a prêtées et sa prétendue lettre à Héraclius et aux autres souverains est purement légendaire. En recherchant les raisons qui expliquent le caractère foudroyant de la conquête des provinces byzantines par les Arabes, M. Vasiljev montre la haine des monophysites contre le gouvernement impérial et le grand nombre de Sémites et même d'Arabes qui habi-

taient la Syrie ou l'Égypte, mais il a négligé le fait de la désorganisation de l'armée byzantine et ne paraît avoir connu l'ouvrage si suggestif de Jean Maspero sur l'*Organisation militaire de l'Égypte byzantine* (voir *Rev. histor.*, t. CXVII, p. 78). La prédominance des milices provinciales, la disparition presque complète de l'ancienne armée de campagne « comitatus » désorganisée sous Phocas expliquent les victoires faciles des Arabes. C'est aussi à cette transformation de l'armée que se rattache l'organisation des thèmes que M. Valsiljev expose en détail (p. 214), sans tenir un compte suffisant des vues vraiment neuves de Koulakovsky. — P. 219, au sujet de l'origine de Léon l'Isaurien, M. Vasiljev préfère la traduction d'Anastase le Bibliothécaire, « genere Syrus », au texte de Théophanes, qui place à tort Germanicia en Isaurie. D'ailleurs, d'après la Vie de saint Étienne le Jeune, Léon est Συρογενής. La question est d'importance, car, si Léon est d'origine syrienne, sa répugnance pour le culte des images peut s'expliquer par celles du milieu même où il a dû être élevé. — M. Vasiljev a exposé avec ampleur cette question de la lutte des images et en a recherché les origines. Il a remarqué avec raison que tous les empereurs iconoclastes appartiennent par leurs origines à l'Orient, et il faut ajouter à cet Orient continental, qui avait subi si peu l'influence de l'hellénisme. — La prétendue lettre de saint Épiphane contre les images (p. 237) n'est, ainsi que l'a démontré M. Serruys (Académie des Inscriptions, *Comptes-rendus*, 1904, p. 360), qu'un faux fabriqué par les iconoclastes. — D'après M. Vasiljev, l'édit de 726 n'aurait été qu'une mesure préliminaire destinée à habituer le peuple à la politique iconoclaste; on se borna à ordonner la destruction de la statue du Christ de la Chalcé; le véritable édit général de proscription daterait du « silention » de 730. Il y a là, semble-t-il, quelque exagération, car l'édit de 726 fut suivi immédiatement de la révolte de la Grèce et de l'Italie; il avait donc une portée générale, affirmée d'ailleurs par les sources. — La question de l'origine de Basile le Macédonien, que M. Vasiljev avait déjà élucidée (*Byzantina Chronika*, 1905), est discutée de nouveau sans aboutir à une conclusion décisive. Dire que Basile est né en Macédoine d'une famille arménienne mélangée d'éléments slaves, c'est juxtaposer les données des sources, mais non les concilier. En somme, l'origine arménienne de Basile ne s'appuie que sur la fausse généalogie de Photius : le témoignage des sources arabes qui en fait un Slave mérite d'être pris en considération. — Enfin, signalons, parmi les chapitres les plus intéressants, celui que M. Vasiljev a consacré aux questions économiques et sociales ainsi qu'à la lutte des empereurs macédoniens contre les « puissants ».

On peut voir, par ces détails, quels sont l'intérêt et l'utilité du

livre de M. Vasiljev. Nous ne pouvons que souhaiter que les circonstances lui permettent bientôt d'achever l'œuvre qui rendrait de si grands services aux études byzantines.

III. Époque de la dynastie macédonienne. — L'étude de M. Laurent sur l'*Arménie entre Byzance et l'Islam*[1] aux viiie et ixe siècles apporte une contribution précieuse à l'un des chapitres les plus compliqués et les plus importants de la politique byzantine en Orient. Forteresse naturelle située entre deux mondes, l'Arménie ouvre, à qui la possède, les routes de la Mésopotamie, du Caucase, de la mer Noire, de l'Anatolie. C'est ce qui explique son rôle séculaire d'enjeu entre deux empires, entre l'empire romain et les Parthes, puis les Perses, entre l'empire byzantin et l'empire arabe, plus récemment entre la Russie et l'empire ottoman. Dans un chapitre d'introduction, M. Laurent a très bien montré à larges traits les vicissitudes historiques et comment le caractère âpre et montagneux du pays, loin de sauvegarder l'indépendance nationale, n'a servi qu'a perpétuer les divisions cantonales et féodales qui ont favorisé les guerres civiles et empêché la constitution de l'unité politique.

Plusieurs des questions traitées par M. Laurent avaient été déjà effleurées d'une manière épisodique dans les ouvrages de Vasiljev sur Byzance et les Arabes (1902), de Marquart (*Ostasiatische Streifzüge*, 1903), de Vogt sur Basile Ier (1908), de Tournebize (*Histoire politique et religieuse de l'Arménie*, 1910), mais, pour la première fois, nous avons sur l'Arménie un livre complet qui rendra les plus grands services à l'histoire byzantine et qui a pour base une étude critique très sérieuse des sources grecques, arméniennes et orientales[2].

Mais, pour comprendre la nature des relations entre l'Arménie et les deux empires voisins, il est d'abord nécessaire de bien connaître l'organisation de la société arménienne au moyen âge. Dans une série de chapitres d'un caractère tout à fait nouveau, M. Laurent a exposé les institutions féodales de l'Arménie du ixe siècle qui offrent tant de traits de ressemblance avec celles de l'Occident. Le particularisme, le désir farouche de l'indépendance sont les sentiments dominant

1. J. Laurent, *l'Arménie entre Byzance et l'Islam depuis la conquête arabe jusqu'en 886*. Paris, Fontemoing, 1919, xii-398 p. in-8° (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. CXVII).

2. Dans la bibliographie si complète, nous nous étonnons de ne pas voir mentionné le livre de V. Chapot : *la Frontière de l'Euphrate de Pompée à la conquête arabe* (1907), qui donne des renseignements importants sur l'Arménie.

chez ces rudes féodaux qui passent leur vie sous les armes, retranchés dans leurs châteaux forts, nids d'aigle inaccessibles, où ils peuvent narguer les émirs arabes ou les stratèges byzantins. Les véritables maîtres du pays sont les « nakharars », sorte de comtes qui groupent sous leur bannière les « azatani », simples nobles du canton, qui forcent les paysans à cultiver leurs terres ou à obéir à leurs réquisitions, qui exercent une action puissante sur les villes et sur le clergé même de leur canton. Leur pouvoir héréditaire n'a besoin d'aucune investiture, et ce sont eux, au contraire, qui confèrent librement l'autorité aux « ichkans », chefs de province, ou aux princes d'Arménie. Cette organisation est, à vrai dire, moins féodale que patriarcale, et c'est cette prédominance du régime du clan qui explique l'impuissance des Arméniens à se constituer une patrie vraiment unie en face de l'étranger. Les « nakharars » acceptaient facilement la domination étrangère, pourvu que leurs États et leurs privilèges fussent saufs. La guerre civile leur paraissait toute naturelle et ils n'avaient aucun scrupule à s'appuyer sur l'étranger pour triompher de leurs rivaux. Au IXe siècle, les deux grandes familles qui se disputent l'Arménie, les Ardzrounis à l'est et les Bagratounis (Pagratides) à l'ouest, doivent leur puissance aux Arabes, dont ils ont été les auxiliaires contre leurs compatriotes.

Seule, au milieu de ce chaos, l'Église représente l'unité arménienne et c'est à elle que les Arméniens doivent d'avoir gardé le sentiment de leur nationalité qui s'exprimait dans une communauté de langue, de civilisation et de croyances religieuses. L'église arménienne, autonome depuis le IVe siècle, revendique une origine apostolique et garde avec un soin jaloux ses traditions, son alphabet créé par Mesrob, son calendrier, sa liturgie, surtout ses dogmes qui ont subi au VIe siècle l'influence monophysite et s'écartent de la doctrine du concile de Chalcédoine. En fait, les divergences qui séparent les Arméniens des Grecs ne justifiaient pas un schisme, mais l'union avec Constantinople répugnait à leur sentiment national. D'autre part, l'influence religieuse de l'Église était immense, mais son action politique était faible. Malgré leur zèle pour les fondations pieuses, les princes et les « nakharas » agissaient en dehors du clergé et souvent malgré lui. Seul, le « catholicos », chef de l'église d'Arménie, jouait parfois un rôle important dans les circonstances critiques et savait au besoin défendre les intérêts de sa nation auprès des Arabes, mais, par suite de la puissance des maisons féodales, il était loin d'avoir l'autorité dont jouissaient les autres chefs de communautés chrétiennes sous la domination musulmane, comme le patriarche des Jacobites en Syrie.

C'est cet état social et politique de l'Arménie qui aide à comprendre son attitude entre les Arabes et Byzance. Le seul désir des nobles arméniens était de conserver leurs privilèges et leur indépendance de fait. Ils n'hésitaient pas, pour y parvenir, à trahir successivement les alliés arabes ou byzantins qu'ils appelaient à leur secours. Ces sentiments étaient aussi bien connus à Bagdad qu'à Constantinople, mais, contre cet enchevêtrement de dominations féodales, dans ce pays hérissé de montagnes et de forteresses, la conquête violente était impossible. De là chez les Arabes et les Byzantins une politique souple et ondoyante, employant tour à tour la force et la diplomatie, mais dont l'objectif était de gagner les plus puissantes maisons féodales, afin de maintenir l'Arménie divisée à tout jamais.

Malgré la sûreté de sa méthode et la clarté de son exposition, M. Laurent a dû entrer dans le détail un peu confus des luttes entre les grandes familles arméniennes et des intrigues de toute sorte byzantines ou arabes, qui se sont entrecroisées dans l'Arménie du IXe siècle. Cependant, il a su dégager de la complexité des faits les péripéties essentielles, et l'on distingue très bien après la lecture de son livre les principes qui ont inspiré les Arabes et les Grecs dans leur politique arménienne.

Le statut de l'Arménie arabe avait été fixé par la capitulation de 653 qui sauvegardait les privilèges de noblesse et la liberté du culte, mais ce statut n'avait jamais été appliqué par les deux parties dans un esprit de véritable justice. Les Arméniens reprochaient aux Arabes d'accaparer leur sol, de lever le tribut d'une manière vexatoire, en particulier de soumettre au recensement tous ceux qui étaient assujettis à la capitation et qui devaient porter au cou une bulle de plomb en guise de récépissé. La levée des impôts donnait lieu parfois à de véritables expéditions, accompagnées de pillages et d'extorsions. De son côté, le clergé supportait mal la défense de toute manifestation extérieure du culte et les impôts levés sur les biens. En dépit des capitulations, les califes entretenaient de nombreuses garnisons en Arménie. De là, une résistance, passive d'abord, puis qui profita au IXe siècle des troubles du califat pour devenir plus active.

A l'égard de Byzance, les sentiments des Arméniens n'étaient guère moins équivoques. Sans doute, les relations étaient restées cordiales en apparence, même après la conquête arabe. Les empereurs continaient à conférer des titres auliques aux « nakharars » et celui de curopalate aux princes ; dans le maintien de cette tradition, ils voyaient un moyen de réserver leurs droits pour l'avenir et, de leur côté, les Arméniens acceptaient volontiers ces titres qui n'exigeaient la sujé-

tion qu'en parole : l'amitié de l'empereur pouvait leur servir à exercer une pression sur les Arabes. Bien plus, l'empire accueillait tous les émigrés qui fuyaient l'Arménie arabe pour échapper à l'oppression politique ou à la persécution religieuse. Les Arméniens remplissaient les plus hautes charges civiles et militaires. Leur influence était grande à Byzance et plusieurs chefs de dynasties impériales, parmi lesquels Basile Ier, appartenaient à ces familles d'émigrés. L'importance de cet élément arménien dans l'empire mériterait une étude spéciale que M. Laurent n'a fait qu'esquisser.

Malgré ces circonstances favorables, un malentendu irrémédiable séparait les Arméniens et les Grecs. Avec une intolérance obstinée, le gouvernement impérial exigeait des Arméniens immigrés l'adhésion à l'orthodoxie et au concile de Chalcédoine. Ceux qui habitaient déjà l'empire acceptaient cette assimilation sans résistance; au contraire, les émigrés de la grande Arménie se montraient parfois intransigeants, et les représailles exercées contre les récalcitrants, les exils en Sicile, en Italie, en Chypre, ne contribuèrent pas peu à exciter les méfiances des Arméniens restés sous la domination arabe : ils en vinrent à ne plus compter sur Byzance pour se libérer.

Telles sont les conditions dans lesquelles s'est poursuivie en Arménie au VIIIe et au IXe siècle la lutte d'influence entre les deux empires, que M. Laurent étudie dans la seconde partie de son livre, en s'arrêtant à la mort de Basile le Macédonien et à la restauration de la royauté arménienne en faveur d'Aschod le Pagratide (886). La plupart des événements de cette période ont été déjà étudiés dans les ouvrages de Vasiljev et de Vogt, mais le mérite de M. Laurent est de les avoir coordonnés, après avoir soumis les témoignages qui les font connaître à une critique plus serrée qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. Sans vouloir suivre le détail de son récit, nous nous contenterons d'indiquer les points vraiment nouveaux qu'il a pu établir.

Il montre d'abord comment la politique intolérante de Byzance a porté ses fruits : lorsque, après plus d'un siècle d'abstention, les armées byzantines ont reparu en Arménie sous Théophile en 837, loin de favoriser leur marche, les Arméniens ont aidé les émirs arabes à les repousser. Cette trahison devait laisser à la cour de Byzance des souvenirs ineffaçables qui expliquent le traitement qu'elle a fait subir plus tard à la féodalité arménienne, quand elle s'est trouvée la plus forte.

Cependant, lorsqu'en 852 un calife, plus énergique que ses prédécesseurs, Motawakil, envoie en Arménie l'émir turc Boga, à la tête de 200,000 hommes, avec la mission de briser les résistances

féodales, Byzance oublie ses griefs et, en sauvant le prince Pagratide de Géorgie, ferme aux Arabes victorieux le chemin de la mer Noire.

Cette répression terrible, qui priva momentanément de leurs trônes presque tous les princes arméniens, eut pour principal auxiliaire cet Aschod le Pagratide que les Arméniens considèrent comme la plus grande figure de leur histoire. Figure curieuse en tout cas et dont M. Laurent a bien su mettre en lumière la politique cauteleuse et la ténacité. Il commence par trahir ses compatriotes en servant de guide à Boga et en lui livrant les principaux princes. En récompense, le calife lui laisse ses domaines, l'enrichit des dépouilles des Mamikonians et lui confère en 862 le titre de « prince des princes ». Aussitôt en possession de ce titre, Aschod, qui avait jusque-là combattu Byzance, en demande la confirmation à l'empereur. Des négociations s'ouvrent, mais la question religieuse posée de nouveau par Photius vient encore tout arrêter. M. Laurent montre par les textes que la plupart des historiens se sont mépris sur la portée du concile arménien de Chiragavan (862) qui, d'après eux, aurait rétabli l'union religieuse et se contenta en fait d'accorder la liberté d'accepter ou de refuser le concile de Chalcédoine. Or, dans sa réponse à la lettre de Photius, Aschod se prononça pour la négative.

Puis, à partir de 867, une série d'événements vint modifier le sort de l'Arménie. Ce fut d'abord l'affaiblissement progressif du califat de Bagdad. Dans un chapitre fort curieux, M. Laurent a tracé le tableau de cette dissolution due aux guerres civiles, aux révoltes des émirs, à l'indiscipline et à la tyrannie de la fameuse garde turque qui apparaît à cette époque. Basile le Macédonien profita de ces circonstances favorables pour diriger contre les Arabes une offensive victorieuse qui dura dix ans (871-882) et eut pour résultat de les déloger des positions excellentes qu'ils occupaient sur le rebord occidental du massif montagneux qui termine l'Asie Mineure à l'est. On saura gré à M. Laurent d'avoir présenté un tableau systématique et vraiment lumineux des faits complexes étudiés en détail par Vasiljev. On lira avec profit en particulier les pages qu'il consacre à l'organisation de la défense de la frontière du côté arabe et du côté byzantin.

L'intérêt de ce récit, qui semble à première vue s'écarter du sujet, est de nous faire mieux comprendre l'attitude des Arméniens. S'ils étaient tombés sur le flanc droit des Arabes, la victoire de Basile eût été plus complète, mais, redoutant pour leur autonomie le triomphe d'un des deux empires, ils prirent le parti de rester neutres, et il est assez remarquable qu'il y eut comme une entente tacite entre les

deux adversaires pour éviter les opérations aux frontières d'Arménie : à Byzance comme à Bagdad, on savait quel fond il y avait à faire sur ces auxiliaires.

Le résultat de la victoire byzantine fut d'ailleurs très favorable à l'Arménie. Aschod le Pagratide en profita pour combattre les émirs arabes d'Arménie et s'emparer de leurs possessions. Le calife, incapable d'agir en Arménie, crut habile de flatter Aschod, en considérant comme des rebelles les émirs dépossédés par lui. Dans l'espoir de réchauffer son loyalisme, il lui conféra la couronne et ce titre de roi qu'aucun prince arménien n'avait porté depuis le dernier Arsacide (428). Mais l'empereur, désireux de maintenir la fiction de sa suzeraineté, envoya lui aussi la couronne royale à Aschod. Pour les chroniqueurs arméniens, cet événement marque comme le début d'une ère nouvelle : M. Laurent l'a réduit à de plus justes proportions en montrant que, s'il donna au Pagratide plus de prestige, il ne modifia en rien sa situation juridique vis-à-vis du calife et de l'empereur et, à plus forte raison, sa situation politique en face de la féodalité arménienne, plus jalouse que jamais de ses droits.

Telles sont les grandes lignes qui se dégagent de ce travail tout à fait remarquable sur des faits d'une très grande importance historique, mais mal connus jusqu'ici, à cause de leur complexité et des difficultés de toute sorte auxquelles donne lieu leur étude. Des éclaircissements copieux, des tables généalogiques, chronologiques et alphabétiques, une bibliographie abondante en rendront l'usage facile et profitable à tous les byzantinistes.

Sous le titre assez vague de *Constantinople et Byzance*[1], M. Léon Bloy a fait réimprimer avant sa mort ses articles de la *Nouvelle Revue* (1906) sur l'*Épopée byzantine* de M. Schlumberger. Son travail a consisté pour une bonne part à en extraire les passages qui lui ont semblé les plus caractéristiques pour nous faire connaître la société byzantine du xe siècle. Ce choix est quelque peu tendancieux et l'image qu'il donne de Byzance est plus conforme au lieu commun traditionnel, qui a décidément la vie dure, de la société déliquescente et pourrie jusqu'aux moelles, qu'au tableau magistral et vraiment impartial qu'a tracé M. Schlumberger. Ces extraits sont accompagnés de réflexions, souvent amusantes par leur fougue et leur truculence, souvent aussi choquantes par leur injustice[2].

Bien que les ouvrages consacrés par M. Émile Renauld à la langue

1. Léon Bloy, *Constantinople et Byzance*. Paris, Georges Crès, 1917, xv-244 p. in-12.

2. P. 32. « Un révolté heureux, improvisé basileus..., incarnait tout à coup par cela seul une espèce de viande à sacrilège. » — P. 42. Théophano,

et au style de Psellos[1] relèvent surtout de la critique philologique, nous tenons à signaler le service considérable que ces publications rendront aux historiens de Byzance. Les ouvrages de Psellos en effet, dont la langue est pleine de difficultés, constituent une source capitale de l'histoire byzantine au XIe siècle et sont la manifestation la plus remarquable de la Renaissance littéraire de l'époque macédonienne. Or, la langue qu'il emploie est la κοινή littéraire, avec une certaine prédilection pour l'atticisme dont la tradition remonte au siècle d'Auguste et s'est perpétuée jusqu'à la langue académique actuelle ou καθαρρεύουσα. Dans ses grandes lignes, cette langue est bien restée la même que dans l'antiquité. Cependant, au contact du grec populaire, d'usage courant dans la pratique au XIe siècle, elle a subi certaines altérations, soit dans la syntaxe, soit surtout dans le vocabulaire, par l'intrusion de néologismes ou par des changements dans le sens des mots. Rechercher dans quelle mesure Psellos est resté classique, tel est le but que s'est proposé M. Renauld : grâce à une science philologique de premier ordre ainsi qu'à de délicates et minutieuses analyses, il est arrivé à restituer d'une manière vraiment vivante une des physionomies littéraires les plus curieuses du moyen âge. D'autre part, il nous fait connaître, d'une manière plus précise qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, cet humanisme byzantin qui manifeste en plein XIe siècle des tendances analogues à celles de la Renaissance occidentale. C'est d'abord un effort assez remarquable pour ramener la langue à la pureté classique. Psellos écrit en général d'une manière correcte et cherche à conserver à la langue sa précision et les délicatesses de ses nuances. Il a, il est vrai, accepté dans une certaine mesure la contrainte de l'usage vulgaire, mais ces concessions sont exceptionnelles et, même dans ce cas, elles ne sont pas contraires aux lois de la langue et sont justifiées par les besoins de la pensée et du style. Il a renoué en quelque sorte la grande tradition classique et facilité la tâche des restaurateurs de l'hellénisme.

C'est ensuite la passion pour l'étude et le savoir encyclopédique, digne d'un Pic de La Mirandole. Dans un chapitre nourri de faits, M. Renauld a décrit la formation intellectuelle de Psellos et recons-

« empoisonneuse probable de Romain II... Schlumberger la disculpe de ce crime et j'en suis navré ». — P. 84. Le patriarche Polyeucte fait payer très cher à Tsimiskès « son huile orthodoxe ». — P. 174 L'auteur traite d'espièglerie le supplice des 15.000 Bulgares auxquels Basile II fit crever les yeux.

1. Émile Renauld, *Étude de la langue et du style de Michel Psellos*. Paris, Aug. Picard, 1920, XXIX-614 p. in-8°. — *Lexique choisi de Psellos*. Ibid., XXVII-160 p. in-8°.

titué d'après ses propres ouvrages le cycle complet de ses études occultes. Guidé par son ami Xiphilin, il s'est même initié, ce qui était rare à Byzance à cette époque, à la connaissance du latin. Mais M. Renauld a noté avec raison que cette étude ne semble pas avoir exercé sur son développement intellectuel un grande influence. Il ne cite jamais aucun auteur latin ; les mots latins qui entrent dans son vocabulaire étaient déjà courants à Byzance dans la langue juridique et administrative. On en trouvera la liste dans le lexique de M. Renauld (p. 139 et suiv.) et l'on verra qu'aux mots latins employés avant lui il en a ajouté quelques-uns.

Mais ce ne sont pas les souvenirs de l'ancienne Rome qui lui sont chers ; il va même jusqu'à dire que la nouvelle Rome, c'est-à-dire Constantinople, a dépassé beaucoup l'ancienne. C'est à la tradition païenne d'Athènes et de l'hellénisme qu'il se rattache directement : il y a là un symptôme nouveau, les termes d'Hellènes et d'hellénisme ayant pris à Byzance le sens péjoratif de païens et d'idolâtrie, et c'est par là que Psellos se rapproche le plus des hommes de la Renaissance. Grâce aux citations et allusions innombrables qui émaillent sa prose, M. Renauld a pu établir qu'il doit uniquement sa formation intellectuelle aux auteurs grecs et qu'il en avait une connaissance approfondie : poèmes d'Homère ou d'Hésiode, tragédies, comédies, surtout celles de Ménandre qu'il met bien au-dessus d'Aristophane et dont il avait écrit un commentaire malheureusement perdu, historiens, orateurs, Pères de l'Église, philosophes, moralistes, il a tout lu et tout commenté. La philosophie de Platon en particulier et aussi celle des néo-platoniciens l'ont rempli d'un véritable enthousiasme. Il s'est assimilé surtout les méthodes de pensée et les procédés de style de tous ces modèles. Dans la dernière partie de son ouvrage, M. Renauld montre par des exemples précis tout ce que le style de Psellos doit à Platon, à Démosthène et surtout au rhéteur contemporain de Marc-Aurèle Ælius Aristide, dont il a emprunté toutes les figures de rhétorique, les procédés de composition et la recherche de l'harmonie. Rien ne montre mieux que ce tableau dressé d'une manière systématique et minutieuse tout ce qu'il y a d'artificiel et de convenu dans cette littérature savante dont Psellos est le plus brillant représentant : il a eu d'ailleurs le mérite de dominer dans une certaine mesure ces procédés scolastiques et de donner libre cours à ses qualités naturelles de précision, à son goût réel de la nature et de l'observation psychologique (voir par exemple le portrait de Constantin IX, ceux de Zoé ou de Sclérène, qui sont de véritables chefs-d'œuvre) et, enfin, à la richesse de son imagination.

C'est par là qu'en dépit de beaucoup de phrases creuses et d'amplifications ridicules, son œuvre est si attachante et reste un des témoignages les plus profonds que nous possédions de la société byzantine du moyen âge. Tout le monde saura gré à M. Renauld d'avoir mis ces vérités en lumière.

C'est aussi à Psellos, mais considéré comme philosophe néo-platonicien, que M. Zervos a consacré aussi un livre qui n'est pas sans intérêt pour l'histoire du développement intellectuel à Byzance[1]. Il a cherché à montrer que Psellos avait été le principal représentant de la philosophie byzantine, jusque-là mal étudiée, et avait exercé sur le mouvement des idées une influence considérable, dont on suit les traces jusqu'à la Renaissance. Mais, voulant replacer le philosophe dans son milieu historique, il a fait précéder l'exposé de ses doctrines de chapitres sur la civilisation byzantine au XIe siècle, sur la biographie de Psellos, sur l'organisation de l'Université de Constantinople, sur les travaux de Psellos étrangers à la philosophie. Ce résumé, clair et intéressant, n'offre rien de bien nouveau. Quelques erreurs s'y sont glissées. M. Zervos fait preuve de trop d'optimisme lorsqu'il affirme que l'association des princes porphyrogénètes à l'empire a mis fin aux tentatives de révoltes : ce n'est vrai ni du Xe, ni du XIe siècle (p. 44). De même, il est faux de dire (p. 45) que la féodalité a été définitivement vaincue au XIe siècle. On la retrouve au contraire plus florissante que jamais dans tout l'empire à l'époque de la quatrième croisade. Où M. Zervos a-t-il vu que jusqu'à Léon III l'Isaurien les hautes études étaient dirigées à Byzance par des moines? (p. 106). Rien n'est plus contraire à la vérité historique : l'Université créée par Théodose a bien pu compter quelques clercs, mais non des moines, et les laïques y ont toujours été en majorité.

Nous n'avons pas qualité pour apprécier la valeur de l'histoire des doctrines de Psellos telle que M. Zervos la présente. Il nous semble cependant qu'il a bien mis en lumière son originalité qui a consisté, non à créer des systèmes nouveaux, mais à remettre en honneur l'étude de la philosophie de l'ancienne Grèce et à faire une large synthèse de tous les systèmes et de tous les cultes dans laquelle le christianisme lui-même trouverait sa place. C'est par là que Psellos est un précurseur de la Renaissance, et d'autre part il n'est lui-même que le disciple et le vulgarisateur des philosophes néo-platoniciens. Qu'il étudie Platon ou Aristote, qu'il recherche l'interprétation allégorique des mythes, ou même l'explication des livres saints, c'est

1. Chr. Zervos, *Un philosophe néo-platonicien du XIe siècle : Michel Psellos.* Préface de M. F. Picavet. Paris, E. Leroux, 1920, XIX-262 p. in-8°.

à leurs commentaires qu'il a recours. Mais s'il accepte la métaphysique des néo-platoniciens, il repousse leurs croyances superstitieuses et leur théurgie : de là, ses dissentiments avec le patriarche Michel Keroularios, protecteur de la magicienne Dosithée et des moines de Chio. M. Zervos a fait un récit intéressant de ce curieux épisode. Enfin, dans un dernier chapitre, il montre que l'enseignement de Psellos a eu pour résultat de répandre à Byzance des doctrines néo-platoniciennes qui n'ont pas tardé à inquiéter l'Église, d'où les luttes religieuses de l'époque des Comnènes. M. Zervos suit cette influence jusqu'à Gémiste Pléthon et aux hommes de la Renaissance, ainsi qu'à leurs disciples occidentaux : il est intéressant de noter qu'en dernière analyse c'est Psellos qui est l'initiateur de ce mouvement, qui rattache les dernières spéculations des philosophes antiques aux premiers efforts de la pensée moderne.

Comment l'empire byzantin a-t-il perdu l'Asie Mineure qui avait été pour lui, jusqu'au XIe siècle, un inépuisable réservoir de forces, c'est ce que M. Laurent examine dans une étude critique dont les conclusions, véritablement nouvelles, sont d'une extrême importance[1]. La plupart des historiens modernes, trompés par les exagérations des chroniqueurs, ont conclu qu'en 1081, à l'avènement d'Alexis Comnène, les Turcs établis à Nicée et à Chrysopolis étaient déjà maîtres de toute l'Asie Mineure. On oublie trop qu'à ce moment la puissance byzantine se maintenait toujours sur l'Euphrate, en Syrie et à Trébizonde, et d'autre part le territoire occupé par les Turcs était loin de former une masse compacte. Il est vrai que les sources dont nous disposons ne nous donnent sur les positions respectives des deux partis que des renseignements embrouillés et contradictoires et il est vain, comme on l'a essayé jusqu'ici, de vouloir délimiter les possessions turques et byzantines avant 1081. Il faut surtout se garder d'attribuer aux Turcs comme conquêtes définitives les villes qu'ils ont pillées et « ne pas prendre l'itinéraire de leurs destructions pour celui de leurs conquêtes ».

C'est en prenant ces précautions que M. Laurent a réussi à dresser un tableau exact et saisissant des progrès des Seldjoucides en Asie Mineure avant 1081. Il lui a fallu pour cela dépouiller et critiquer les chroniques grecques, syriennes, arméniennes, arabes. Il a renvoyé systématiquement en notes toutes les discussions intéressantes relatives à ces textes. Son récit en est sans doute allégé, mais

1. J. Laurent, *Byzance et les Turcs seldjoucides dans l'Asie occidentale jusqu'en 1081.* Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1914 (1919), 140 p. in-8° (fascicule des *Annales de l'Est*, t. XXVIII).

on a l'impression qu'il a poussé le système un peu trop loin et que beaucoup de ces éclaircissements auraient mérité d'être incorporés au texte.

L'auteur nous montre d'abord les Turcs mercenaires au service de l'empire ou des califes de Bagdad depuis le IXe siècle, puis l'une de ces hordes, celle de Seldjouk, originaire de la tribu des Ouzes, sur la mer d'Aral, occupant d'abord les passes des montagnes de l'Afghanistan et du Khorassan et formant à l'aide d'aventuriers de toute sorte une puissante armée de 200,000 hommes qui, à partir de 1020, s'attaque avec succès au califat de Bagdad et à l'Arménie, vassale de Byzance. Ces premières incursions ont d'ailleurs pour résultat de provoquer l'annexion à l'empire des royaumes arméniens du Vaspouraçan et d'Ani.

Puis, profitant de l'affaiblissement momentané de la frontière byzantine au cours des guerres civiles du XIe siècle, les Turcs pénètrent en Asie Mineure, mettant à sac les villes mal défendues, comme Mélitène en 1057, et changent les campagnes en déserts, mais se retirant chaque fois avec leur butin. Jusqu'en 1071, la frontière byzantine est à peu près intacte, mais il suffit du désastre subi par Romain Diogène à Mantzikert pour laisser le champ libre aux Turcs et leur permettre en moins de dix ans de parvenir jusqu'au Bosphore.

Recherchant les causes de cet effondrement, M. Laurent montre par des témoignages irrécusables que la frontière orientale de l'empire était pourvue de nombreuses et solides défenses, que les armées étaient commandées par des généraux de grande valeur et composées en partie de mercenaires francs, regardés comme des soldats d'élite. C'est aux fautes du gouvernement central, livré depuis la mort de Basile II à des eunuques et à une puissante bureaucratie hostile à l'armée, c'est à l'indignité des empereurs qui ont gaspillé pour satisfaire leur goût du luxe les sommes nécessaires à la défense, que Byzance doit sa défaite. Les effets de cette politique ne furent pas immédiats et en 1059 les forces de l'empire étaient encore intactes. M. Laurent a même réussi à disculper Constantin IX de l'accusation portée contre lui par les chroniqueurs d'avoir affaibli la frontière d'Orient en substituant un impôt au service militaire dû par les milices locales. Il a montré que cette réforme était justifiée par les trahisons incessantes de ces milices arméniennes et syriennes et que l'impôt ainsi établi devait servir à les remplacer par des corps de mercenaires plus maniables.

Mais ce fut surtout après l'abdication d'Isaac Comnène (1059) que le mal empira brusquement. Constantin Ducas, philosophe et rhéteur, réduit les dépenses militaires, n'entretient plus les arsenaux ni

les places fortes, achète la paix aux barbares et néglige la solde de ses troupes. L'armée qu'il légua à son successeur, Romain Diogène, n'était plus qu'une cohue indisciplinée et vaincue d'avance. Les Turcs en eurent raison à Mantzikert et dès lors la frontière leur fut ouverte. Les seuls corps d'armées impériales que l'on trouve en Asie Mineure après cette défaite sont occupés à une guerre civile qui dure dix ans, jusqu'à l'avènement d'Alexis Comnène. Certains chefs de guerre, des Francs comme Crispin ou Roussel de Bailleul, des Arméniens comme le roi Kakig et surtout Philarète, dont M. Laurent a restitué la biographie romanesque, font la guerre pour leur propre compte et, en essayant de se créer des principautés indépendantes, combattent les Turcs. Mais ces révoltes n'eurent pour résultat que de désorganiser la défense de l'empire et d'ouvrir aux Turcs eux-mêmes les chemins de l'Occident.

Ne pouvant repousser les Turcs en effet, le gouvernement impérial imagina, suivant une tradition très ancienne, d'en enrôler une partie comme mercenaires, mais l'échec de ce système fut lamentable : il ne fit que disséminer dans toute l'Anatolie des bandes de Turcs qui ne tardèrent pas à agir pour leur propre compte. Bien plus, les prétendants à l'empire, comme Nicéphore Botaniatès ou Nicéphore Mélissène, établirent des garnisons turques dans les villes qui se donnaient à eux, principalement sur la côte de Propontide : ils eurent vite fait de s'y comporter en maîtres et ces villes furent perdues pour l'empire.

Cependant, et c'est ce qui fait la nouveauté des conclusions de cet ouvrage, à part les villes de la côte, où ils étaient campés, les Turcs apparaissent en 1081 comme disséminés dans les campagnes d'Asie Mineure, qu'ils saccagent et changent en désert, y menant la vie nomade de leur ancienne patrie. Entre ces bandes errantes il n'y a aucune cohésion. Ni les villes de l'intérieur, ni les châteaux forts ne sont encore en leur pouvoir. Bien que le chef turc de Nicée, Soliman, revendique le titre de sultan, il est loin d'exercer une autorité incontestée sur les bandes de ses compatriotes. Dépourvus d'établissements fixes, ces nomades sont à la merci des surprises et redoutent encore l'armée impériale. M. Laurent pense que la partie n'était pas encore perdue en 1081 et que, si Alexis Comnène n'eût été obligé de faire face aux Normands d'Italie, il eût pu les chasser d'Asie Mineure.

Un chapitre fort intéressant est consacré à la formation de la Petite-Arménie et à ses limites géographiques. Ce n'est donc pas seulement l'histoire de Byzance, c'est aussi celle de la première croisade qui devra de nouveaux éclaircissements à cet excellent livre.

IV. Époque des Comnènes. — Dans son étude sur la vie religieuse dans l'empire byzantin au temps des Comnènes et des Anges[1], M. Œconomos a rassemblé un certain nombre de faits intéressants et peu connus qui jettent une vive lumière sur la société byzantine du XIIe siècle. En se servant des recherches d'Ouspensky sur le mouvement philosophique et théologique à Byzance au XIe et au XIIe siècle, il a tracé un tableau intéressant de la défense de l'orthodoxie contre le mouvement néo-platonicien, dont Psellos avait été l'initiateur et dont son disciple Jean Italos, sous Alexis Comnène, et Soterichos Panteugenos, sous Manuel, sont les principaux représentants[2]. Puis il a montré la répression de l'hérésie des Bogomiles sous Alexis Ier et sous Manuel, mais il s'est contenté de reproduire les anathèmes du Synodicon de 1144, sans chercher à décrire d'une manière vivante ce mouvement si curieux, né en Bulgarie et qui inspira celui des Cathares d'Occident. Les chapitres qui suivent sont consacrés à l'intervention personnelle des empereurs et surtout de Manuel Comnène dans les questions dogmatiques (affaire du dieu « holosphyre » de Mahomet dans laquelle l'empereur semble bien avoir défendu la cause du bon sens), aux superstitions répandues à Byzance et en particulier à l'astrologie et à la magie (analyse des poèmes astrologiques de Théodore Prodrome et de Jean Camateros), à la décadence morale du clergé grec au XIIe siècle, manque d'indépendance des patriarches, mauvaises mœurs du clergé séculier et des moines, à l'essai de réforme monastique et à l'échec de Saint-Christodule de Patmos, à la fondation monastique de l'impératrice Irène Doukas, femme d'Alexis Ier, enfin à l'organisation de l'assistance publique à Byzance d'après les « typica » de Pacourianos, du Pantocrator et de la Kosmosoteira. Ce dernier chapitre, le plus neuf et le plus intéressant du livre, nous décrit le fonctionnement remarquable en plein XIIe siècle d'un hôpital de cinquante lits, divisé en cinq services (blessures et accidents, maladies des yeux, maladies du ventre, femmes, maladies courantes), et d'un hospice de vieillards, avec un personnel nombreux et un développement extraordinaire du corps médical (seize médecins pour

1. Œconomos, *la Vie religieuse dans l'empire byzantin au temps des Comnènes et des Anges*. Préface de M. Ch. Diehl. Paris, E. Leroux, 1918, III-244 p. in-8°.

2. A propos de la biographie d'Italos, une simple remarque. L'auteur affirme (p. 18), d'après l'*Alexiade*, que le père de Jean Italos fut appelé, au début du XIe siècle, par les Siciliens révoltés contre Byzance. C'est là une confusion d'Anne Comnène. A cette époque, ce sont les Arabes qui sont en état de guerre civile. Byzance n'avait plus un seul poste en Sicile depuis la prise de Taormina (902).

cinquante lits, dont une femme et un chirurgien, dont le service était seulement semestriel, ce qui leur permettait d'avoir une clientèle privée). Les « typica » prévoient les moindres détails matériels et nous donnent l'idée d'une organisation confortable, saine et pratique, mais on se demande toujours dans quelle mesure ces règlements étaient respectés : il n'en est pas moins intéressant qu'ils aient été rédigés au XIIe siècle.

Le livre de M. Œconomos se lit donc avec plaisir et profit. Sa principale lacune est de ne pas avoir établi un lien suffisamment logique entre ces épisodes si curieux de l'histoire religieuse du XIIe siècle. L'auteur a bien entrevu dans sa conclusion que ce qui donne de l'intérêt à l'histoire de l'Église grecque au XIIe siècle, ce sont les efforts qu'elle a faits avec l'aide des empereurs pour se défendre contre les maux internes et les dangers extérieurs dont elle était menacée, mais il ne l'a pas montré d'une manière suffisamment claire, bien que les éléments d'une grande valeur réunis par lui eussent pu l'aider à tracer un tableau plus large et plus systématique de la crise religieuse et morale de cette intéressante époque[1].

V. Époque des Paléologues. — M. G. Schlumberger a retracé la carrière aventureuse de Jean de Chateaumorand, écuyer de Louis II de Bourbon[2], qu'il accompagna dans sa croisade de Barbarie (1390), ambassadeur de Charles VI auprès de Bajazet, à Brousse, pour négocier la rançon des prisonniers de Nicopolis (1396-1397), enfin chargé par le maréchal Boucicaut de défendre Constantinople pendant le voyage de Manuel Paléologue en Occident (1399-1402). Bien qu'il n'eût qu'une petite troupe de 100 hommes d'armes et qu'il eût à lutter contre la mauvaise volonté des Grecs, Chateaumorand s'acquitta fort bien de cette mission, parvint à desserrer le blocus que les Turcs avaient établi autour de la ville et, en prolongeant la résistance, permit à Manuel Paléologue de profiter des résultats de la bataille d'Ancyre (27 juillet 1402) qui assura à Constantinople un répit d'un demi-siècle. C'est surtout par le *Livre des faicts du maréchal Boucicaut* que nous connaissons ce rôle de Chateaumorand qui excita une grande admiration en Occident et fut célébré par Christine de Pisan.

1. M. Œconomos a omis un épisode tout à fait caractéristique de cette histoire, la lutte de l'évêque Léon de Chalcédoine contre l'empereur Alexis Comnène en 1082 au sujet du culte des images (voir Draeseke, *Byzantinische Zeitschrift*, t. V, 1896, p. 323-325).

2. G. Schlumberger, *Jean de Chateaumorand*. Paris, 1919, Société littéraire de France, 52 p. in-8°. Cf. *Rev. histor.*, t. CXXXII, p. 159.

VI. Institutions. — Il résulte des faits intéressants rassemblés par M. Martroye[1] que l'histoire du droit d'asile dans la législation impériale jusqu'au VIe siècle comprend trois périodes : 1° du IVe au début du Ve siècle, résistance formelle à l'extension du droit d'asile qui s'est étendu progressivement des sanctuaires païens aux églises chrétiennes. L'hypothèse d'une concession de ce droit aux églises par Constantin doit être exclue. Il n'en est pas question dans un texte juridique avant la constitution de 392 (*Cod. Theod.*, X, 19, 12), par laquelle Théodose dénie ce droit aux débiteurs du fisc et rend les évêques responsables de leurs dettes. L'aventure célèbre d'Eutrope semble cependant indiquer qu'entre 392 et 396 il y a eu une loi favorable au droit d'asile. Eutrope, d'après Socrate et Sozomène, l'avait fait abroger et fut victime lui-même de cette atteinte aux privilèges des églises. Le récit de Zozime, très différent, laisse quelque doute. — 2° Au Ve siècle, le droit d'asile paraît universellement reconnu en fait en Orient comme en Occident. Les barbares eux-mêmes le respectent, comme le montrent les incidents curieux qui accompagnent le sac de Rome par les Goths en 410. La législation impériale reconnaît alors implicitement le droit d'asile en le réglementant (constitutions de Théodose II, 431, qui étend l'asile jusqu'aux dernières portes de l'enclos qui entoure l'église et défend aux réfugiés d'avoir des armes et d'habiter dans le sanctuaire, et de Léon Ier, 466, qui dégage les évêques et économes de toute responsabilité à l'égard des biens des réfugiés, mais décide que la procédure contre les débiteurs suivra son cours jusqu'à la vente de leurs biens en cas de non-comparution de leur part). — 3° Avec Justinien la législation tend nettement à revenir aux anciennes règles et à restreindre le droit d'asile. La constitution de 535 retire le droit aux coupables d'homicide, d'adultère et de rapt et ordonne que les impôts seront perçus à l'intérieur de l'église, mais « avec décence » sur ceux qui y sont réfugiés. Une autre constitution non datée excepte de l'asile tout fonctionnaire coupable de détournements au préjudice de l'État et rétablit la responsabilité de l'évêque à son égard.

M. Jean Ebersolt a cherché à reconstituer, d'après les textes et les monuments, la vie publique et privée de la cour de Byzance[2]. Admirablement préparé à ces recherches par ses travaux sur le Grand Palais impérial, il a su, mieux que ne l'avaient fait ceux qui

1. Martroye, *l'Asile et la législation impériale du IVe au VIe siècle*. Paris, 1919, extrait des *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, 90 p. in-8°.

2. Jean Ebersolt, *Mélanges d'histoire et d'archéologie byzantines*. I. *Études sur la vie publique et privée de la cour byzantine*. Paris, E. Leroux, 1917, 129 p. in-8°.

ont étudié la question avant lui, Krause et Bjeljaev, distinguer les époques et montrer les transformations qui se sont accomplies dans la vie de cour pendant dix siècles. Il n'a eu pour cela qu'à comparer les documents d'époques différentes dont se compose le Livre des cérémonies avec le traité des Offices de Codinus, mais de plus, grâce à sa connaissance approfondie de l'art byzantin, il a pu rapprocher les monuments des textes. L'ouvrage aurait une valeur plus grande encore, s'il avait pu être illustré, car rien ne serait plus instructif pour le lecteur que d'avoir sous les yeux les témoignages artistiques qui éclairent les textes.

L'auteur expose, dans une introduction, sa méthode et les documents dont il dispose. Il montre l'influence du cérémonial byzantin sur les peuples slaves, sur les Moldo-Valaques, sur les Turcs eux-mêmes, sur les cours d'Occident, en particulier à Venise et à Rome, à la cour pontificale, puis il suit la vie des empereurs depuis leur naissance jusqu'à leurs funérailles. Il décrit successivement le baptême d'un prince impérial (curieux rite de la tonsure), les audiences et les processions quotidiennes qui montrent les empereurs facilement accessibles à tous leurs sujets, enfin les funérailles qui rappellent par certains traits l'ancienne apothéose. D'autres chapitres sont consacrés aux couronnements impériaux, aux couronnements et mariages des impératrices, aux gestes du cérémonial, aux cortèges solennels, aux vêtements et aux insignes de l'empire, aux cérémonies des promotions de fonctionnaires, aux réceptions diplomatiques, aux fêtes publiques, aux fêtes religieuses. C'est toute la vie du Grand Palais qui est évoquée ainsi.

Des faits réunis ainsi se dégagent des conclusions d'une grande importance pour l'histoire de la civilisation byzantine. On a voulu voir dans la cour de Byzance une copie de celle des rois de Perse. En réalité, ce n'est pas en Orient, c'est à Rome, c'est dans le palais des Césars qu'il faut chercher l'origine de la plupart de ces cérémonies. Ce sera un mérite de M. Ebersolt d'avoir montré la survivance sur le Bosphore d'usages purement romains : telle l'audience quotidienne, souvenir de la salutation matinale des clients; telles les cérémonies du mariage, l'exposition du corps avant les funérailles, les pompes triomphales des empereurs, etc... L'élévation sur le pavois qui précède le couronnement et qui s'est perpétuée jusqu'au XVe siècle est un souvenir des *pronunciamientos* du IIIe siècle : cet acte, qui avait à l'origine un caractère révolutionnaire, a fini par devenir un rite. Jusque dans la belle ordonnance des cérémonies où chaque degré de la hiérarchie a sa place marquée, on retrouve la gravité et l'esprit formaliste des Romains.

Mais à ce fond latin vinrent s'ajouter au cours des siècles d'autres

éléments. L'influence des usages orientaux n'est pas niable. C'est à l'Orient que sont dus le goût de la richesse et de la magnificence et aussi la mise en scène un peu théâtrale. Mais surtout la liturgie ecclésiastique, qui doit beaucoup à l'étiquette impériale, a réagi à son tour sur elle. M. Ebersolt a montré la place que les fêtes religieuses tenaient au Grand Palais; mais une des innovations les plus importantes à ce point de vue fut la cérémonie du couronnement à Sainte-Sophie qui, depuis le ve siècle, suivit l'élévation sur le pavois. Il est intéressant de noter que les rituels du xe et du xie siècle, qui décrivent le couronnement, ne parlent pas de l'onction : M. Ebersolt pense qu'elle ne s'est introduite à Byzance qu'au xiiie siècle, à l'imitation de l'usage occidental, et que c'est par simple métaphore que les empereurs sont parfois qualifiés d' « oints du Seigneur ».

Enfin, si attachée aux anciens usages, si conservatrice qu'ait été la cour byzantine, les cérémonies ne s'en sont pas moins modifiées insensiblement. Encore relativement simples, plus près de la tradition romaine au vi^e siècle, elles ont atteint leur complet développement au xe siècle, puis sont allées en se simplifiant de nouveau jusqu'au xve siècle. Des coutumes occidentales furent même adoptées et ce fut sous les Comnènes que se répandit la mode des tournois. Rien ne montre mieux que cette étude si attachante l'étrange erreur de ceux qui ne veulent pas voir que, loin d'avoir été immuable et comme figée, « la vie byzantine apparaît pleine de contrastes, de variété et de complexité ».

Dans un ouvrage écrit en collaboration avec Mgr Batiffol, j'ai moi-même essayé de démontrer que l'ancien culte de l'empereur, dépouillé après la conversion de Constantin de son caractère païen, avait été le point de départ à Byzance d'une véritable religion monarchique, avec ses rites revêtus d'une valeur juridique, et qui a survécu jusqu'au xve siècle[1].

M. A. Boak a retracé l'histoire complète de la fonction, si importante aux ve et vi^e siècles, de « maître des offices[2] », qui n'a d'équivalent dans aucun État moderne et dont le titulaire, sorte de premier ministre, a exercé un véritable contrôle sur presque toutes les branches de l'activité administrative. Ce travail a pour base une connaissance approfondie des sources juridiques et historiques.

1. Louis Bréhier et Pierre Batiffol, *les Survivances du culte impérial romain*. Paris, Aug. Picard, 1920, 73 p. in-8°.

2. A. E. R. Boak, *The Master of the Offices in the later Roman and Byzantine Empires*. New-York et Londres, The Macmillan Company, 1919, x-160 p. petit in-4°.

M. Boak, qui est admirablement au courant de l'histoire des institutions impériales, a su montrer que l'évolution même de la maîtrise des offices a répondu strictement aux transformations constitutionnelles, et son livre sert, après celui de Bury (voir *Rev. histor.*, t. CXI, p. 328), auquel il s'est reporté souvent, à éclairer toute l'histoire de l'administration byzantine.

Après avoir déterminé le sens précis dans la langue juridique du terme de « magister », directeur, président, qui s'oppose à « dominus », il montre que la création du « magister officiorum » est une conséquence logique de l'organisation des « officia » de la « milice palatine » par Dioclétien. Peut-être même faut-il l'attribuer à Dioclétien lui-même, puisque, avant 324, Constantin et Licinius, qui se partagent l'empire, ont chacun un « tribunus et magister officiorum ». Ce titre de « tribunus » semble indiquer que la fonction a été dévolue au plus ancien tribun de la garde prétorienne. Plus tard, en effet, le maître des offices sera le chef de la garde palatine des « scholes » créée par Constantin. A l'origine, le personnage apparaît donc comme une sorte de directeur du personnel des bureaux, qui ont chacun à leur tête un « magister » subordonné.

La réforme administrative de Constantin, qui sépara les fonctions civiles des charges militaires, démembra la préfecture du prétoire, divisée entre quatre titulaires purement civils, et créa dans l'ordre civil et l'ordre militaire des « comites », chefs suprêmes des grands services, eut pour résultat de mettre au premier plan la fonction de maître des offices. Il est désormais « comes et mag. offic. » et devient l'égal du « comes sacrarum largitionum », du « comes rerum privatarum », du « quaestor », des « comites et magistri equitum et peditum » et fait partie avec eux du « consistorium principis ». D'après M. Boak, c'est entre 323 et 325, au moment de la réforme de la préfecture du prétoire, que ce changement s'est accompli. A partir de ce moment, les attributions du maître des offices sont allées en augmentant, mais c'est au cours du ve siècle qu'elles ont atteint à leur apogée. Le maître des offices est alors le chef de la garde palatine des « scholes ». Directeur de la poste impériale et par suite de la haute police, il nomme les « curiosi cursus publici ». Directeur des arsenaux, il est chargé depuis 443 d'inspecter les corps de « limitanei » qui gardent la frontière d'Orient et de faire un rapport annuel à l'empereur. Chef de la plupart des « officia palatina » et des bureaux « scrinia », il étend même son activité aux cérémonies, aux audiences impériales, aux réceptions d'ambassadeurs, à la correspondance diplomatique. Il exerce une juridiction au civil et au criminel sur tous ses subordonnés. Enfin,

sa participation au « consistorium principis » lui donne une influence directe sur le gouvernement de l'empire. Les titulaires de cette fonction vraiment écrasante étaient généralement des juristes et des administrateurs qui avaient commencé leur carrière dans les bureaux. Justinien alla même en 536 jusqu'à réunir sur la tête de Tribonien les deux charges de questeur et de maître des offices.

La révolution administrative qui commença sous les successeurs d'Héraclius et fut achevée au IXe siècle devait être fatale à cette institution. A la place des huit grands chefs de service responsables devant l'empereur, il y eut désormais soixante « officia » indépendants les uns des autres : en d'autres termes, les ministres disparurent et chacune des « directions » d'autrefois fut érigée en ministère autonome. Les fonctions du maître des offices furent divisées entre cinq administrateurs : le logothète du drome (poste, haute police, correspondance diplomatique), le domestique des « scholes », qui apparaît en 759 (garde palatine), le questeur (bureaux), le maître des requêtes (ἐπὶ τῶν δεήσεων), le maître des cérémonies (ἐπὶ τῆς καταστάσεως). En même temps, la nature de ses fonctions change. A partir du IXe siècle, il n'est plus que le « magistros », conseiller intime de l'empereur, chef du « sekreton », chargé en son absence de diriger le gouvernement avec le préfet de la ville et le grand chambellan. Puis sa fonction est dédoublée. Il y a désormais un « premier maître » et un « maître ». Sous Michel III, de nouveaux « magistri » sont créés et leur titre devient une simple dignité palatine, analogue à celle de patrice. Au Xe et au XIe siècle, le titre de « magistros » est conféré à de hauts fonctionnaires, à des souverains arméniens vassaux de Byzance et même à des chefs de mercenaires, comme le Normand Hervé qui l'obtint en 1056 de Michel VI. On ne trouve plus aucune mention de « magistri » après le XIIe siècle. Leur titre même est inconnu à Codinus.

M. Boak a consacré des chapitres substantiels aux diverses attributions du maître des offices, aux titres, honneurs et privilèges qui lui étaient conférés, et il a joint à son livre une liste de tous les titulaires de ces fonctions dont il a pu trouver les traces. Nous ne pouvons que le féliciter d'avoir épuisé un sujet, limité sans doute, mais qui lui a permis d'apporter une contribution des plus utiles à l'histoire administrative de Byzance.

VII. Constantinople. — Bien que dans l'ouvrage de M. Bareilles sur Constantinople[1], il s'agisse surtout de la ville contem-

1. Bertrand Bareilles, *Constantinople. Ses cités franques et levantines.* Paris, édit. Bossard, 1918, 405 p. in-8°.

poraine, sa lecture ne sera pas inutile à ceux qui voudront avoir une description aussi vivante et précise que possible du cadre même de l'histoire de Byzance. Comme il le fait remarquer d'ailleurs, ce cadre n'a pas changé depuis l'antiquité et « Stamboul ne s'est ni déplacée ni agrandie. C'est toujours la même muraille construite par Théodose que l'on voit à la base de sa presqu'île triangulaire ». Ce sont surtout les mêmes conditions permanentes de sol, de climat, de végétation que l'auteur a su décrire admirablement. Signalons en particulier ce qu'il dit de la banlieue au sol aride et désertique qui explique que la ville soit tournée entièrement vers la mer et qui a été pour Byzance une protection efficace, par suite des difficultés de ravitaillement qu'elle présentait aux hordes barbares qui venaient l'assiéger.

Mais aujourd'hui c'est à travers les alluvions séculaires qu'il faut essayer de restituer par la pensée la ville byzantine que la ville turque ne masque pas complètement, mais qu'elle a du moins défigurée. D'autant plus précieux sont les renseignements épars dans les récits des voyageurs qui sont venus à Constantinople depuis le moyen âge jusqu'au XIXe siècle. On saura donc gré à M. Ebersolt d'avoir dépouillé ces témoignages et d'avoir cherché ce qu'ils nous apprennent sur la Constantinople byzantine[1]. En attendant que l'on ait l'idée de les réunir dans un Corpus, analogue aux *Itinera hierosolymitana* de Tobler et Molinier, le livre de M. Ebersolt en donne non seulement une bibliographie complète, mais une analyse aussi instructive qu'attrayante. Les voyageurs de tout pays et de toute race qui ont visité Constantinople, depuis le prisonnier de guerre arabe Ibn ben Iahja, vers 870-890, jusqu'à Edmond About et Théophile Gautier, ont éprouvé la même admiration et le même enthousiasme; mais ce que M. Ebersolt leur demande, c'est leur témoignage sur les monuments byzantins qu'ils ont vus avant leur disparition. Bien que la plupart d'entre eux ne se piquent guère d'exactitude, leurs relations ne laissent pas de nous apporter parfois des détails précieux. Montconys en 1648, Jacob Spon en 1674, Monceaux et Grelot en 1675 ont encore vu les bas-reliefs mythologiques qui décoraient les Propylées de la Porte-d'Or. Le palais de Tekfour-seraï, aujourd'hui si délabré, nous est décrit avec une certaine précision par le jésuite Tafferner en 1664 et par Dominique Sestini en 1778 : ils parlent de la place que tenaient sur sa façade le décor céramo-plastique et les modillons à têtes d'animaux. Sur l'hippodrome, nous avons le témoignage d'Edrisi (1153), de Robert

1. Jean Ebersolt, *Constantinople byzantine et les voyageurs du Levant.* Paris, E. Leroux, 1919, 281 p. in-12.

de Clari (1204), de Buondelmonti (début du xve siècle), les dessins du Louvre attribués à Gentile Bellini et la description si complète des débris vus par Pierre Gylli (1544-1547). Les mosaïques de Sainte-Sophie étaient encore visibles au moins dans les parties supérieures au xviie siècle : elles ont été vues par Jérôme Maurand (1544), Otavio Sopiencia vers 1604, Grelot vers 1680. Villehardouin, en 1204, parle du pont en pierre que Justinien avait construit sur la Corne-d'Or. Ce pont n'existait plus lorsque Ibn Batoutah vient à Constantinople au xive siècle, mais vers 1544 Pierre Gylli en voit encore les piles.

Ces exemples suffisent à montrer les services que ce livre pourra rendre aux études byzantines et en particulier à l'histoire de l'art. On lira aussi avec intérêt le chapitre final dans lequel l'auteur essaye de restituer à l'aide des renseignements qu'il a recueillis l'aspect vraiment prodigieux que devait offrir la vieille Byzance à l'époque de sa splendeur.

Quelle pouvait être la population de cette cité qui fut à un moment donné, du viiie au xe siècle, la seule grande ville de la chrétienté? C'est le problème difficile que M. Andréadès s'est attaché, non à résoudre, mais à élucider[1], en réunissant tous les éléments de statistique que nous fournissent les sources. En l'absence de toute trace de recensement, il ne pouvait arriver à des résultats précis, mais son travail ne sera pas inutile et on louera la sûreté et l'ingéniosité de sa méthode. Il montre avec raison qu'au cours de dix siècles d'histoire la population a dû varier plusieurs fois. Pour les premiers siècles, il n'y a pas grand fond à faire sur le passage de saint Jean Chrysostome, qui évalue le nombre des chrétiens à 100,000, celui des indigents à 50,000. La notice annexée à la *Notitia Dignitatum* indique 4,388 « domus », ce qui, à vingt-cinq habitants en moyenne par maison, ne ferait que 109,000 habitants, mais ces « domus » ne sont sans doute que les palais aristocratiques, et M. Andréadès suppose avec vraisemblance que la population devait être cinq fois plus forte, ainsi qu'on peut l'inférer des textes de Sozomène et de Zozime qui décrivent l'aspect populeux et les embarras des rues.

Les fléaux de la fin du vi^e et du viie siècle, guerres, famines, sièges, tremblements de terre, paraissent avoir fait diminuer la population. L'agrandissement de l'enceinte théodosienne par Héraclius et Léon l'Arménien est une mesure stratégique qui n'implique

1. Andréadès, Περὶ τοῦ πληθύσμου καὶ τοῦ πλούτου τῆς Κωνσταντινουπόλεως κατὰ τοὺς μέσους χρόνους. Athènes, Sakellarios, 1919, 49 p. in-8°.

pas une augmentation du nombre des habitants. Au VIIIe siècle, on voit au contraire Constantin V s'efforcer de combler les vides en transportant de force dans la capitale des habitants du Péloponèse. Puis, sous la dynastie macédonienne et sous les Comnènes, par suite de la politique libérale des empereurs qui attirent les marchands étrangers, la population augmente de nouveau : des colonies russes et surtout italiennes s'y installent. La population devait dépasser à ce moment 500,000 âmes. Le sac de 1204 et la détresse de l'empire sous les Paléologues amenèrent une nouvelle diminution, et on peut évaluer environ à 180,000 le chiffre des habitants en 1453. Le calcul de la richesse prodigieuse entassée dans cette ville est encore plus difficile. Parmi les principaux éléments qui permettent de l'évaluer approximativement figurent les détails donnés par les chroniqueurs sur le butin conquis par les croisés en 1204 : on lira avec intérêt la discussion critique que M. Andréadès a consacrée à cet épisode.

VIII. Provinces et peuples voisins de l'empire. — Les événements de la dernière guerre ont mis en lumière l'importance de la place de Salonique comme base d'opérations dans la péninsule des Balkans. La position de Constantinople, si forte qu'elle soit, est plus excentrique et l'on s'explique mieux, à la lumière des événements récents, le prix que les empereurs byzantins ont attaché de tout temps à la possession de Salonique qui seule pouvait leur permettre de dominer la péninsule, de résister aux assauts des barbares du Danube et d'organiser contre eux une offensive efficace. Ce rôle considérable de Salonique dans l'histoire byzantine a donné lieu à des publications intéressantes. M. Tafrali, à qui l'on devait déjà d'excellentes monographies sur Salonique au XIVe siècle et sur la topographie de cette ville (voir *Rev. histor.*, t. CXVII, p. 74 et 82), a complété ces études en publiant une histoire de cette ville depuis les origines jusqu'au XIVe siècle[1]. On y retrouve la même richesse d'information que dans ses précédents volumes. On saura gré en outre à l'auteur d'avoir illustré son livre de reproductions intéressantes dont un grand nombre inédites. M. Tafrali a rassemblé tous les témoignages historiques ou épigraphiques qui nous permettent de nous faire une idée de Salonique à l'époque macédonienne et à l'époque romaine. Nous voyons en particulier qu'elle a gardé sous les empereurs ses institutions municipales, qu'elle est devenue le siège d'une communauté chrétienne florissante, illustrée

1. O. Tafrali, *Thessalonique, des origines au XIVe siècle*. Paris, E. Leroux, 1919, XIX-344 p. in-8°.

par le souvenir de saint Paul, et que dès le IIIe siècle elle joue son rôle de base d'opérations contre les Goths, en particulier sous Galère, qui y établit sa résidence en 305, et sous Théodose en 379. On lira en particulier avec intérêt les chapitres consacrés aux invasions des Avars et des Slaves (fin VIe-VIIe siècle). Grâce à une étude critique du témoignage précieux des Actes de saint Démétrius, M. Tafrali a pu préciser l'histoire des rapports de Thessalonique avec les Slaves [1]. De 581 à 634, ils l'ont assiégée cinq fois, soit seuls, soit de concert avec les Avars. Dès cette époque, des Slaves convertis au christianisme sont venus s'établir dans la ville. Un épisode curieux est celui du complot du chef slave Couber et d'un certain Mauros (vers 637-647) pour livrer Thessalonique aux Slaves installés dans sa banlieue. Cette « Sclavinie », établie aux portes mêmes de la ville, devint si menaçante que des expéditions furent envoyées contre elle par les empereurs en 657, 668, 688. En 688, Justinien II finit par transporter une grande partie de ces Slaves en Asie Mineure, dans le thème de l'Opsikion. Dès lors, la ville fut dégagée et même de bons rapports s'établirent avec ceux qui restèrent et qui avaient tous reçu le baptême dès le VIIIe siècle. Tous ces faits montrent suffisamment que la conversion des Yougoslaves avait précédé l'apostolat de Cyrille et Méthode et explique que ce soit à Thessalonique, dans un milieu imprégné de slavisme, que les deux frères se soient préparés à leur mission. Le curieux récit de Jean Caméniatès a fourni la matière du chapitre pittoresque sur le sac de Thessalonique par les Arabes en 904. Puis M. Tafrali montre Thessalonique employée comme base d'opérations par Basile II pour son offensive contre les Bulgares de Macédoine, par Alexis Comnène pour sa défense contre les Normands.

Des chapitres intéressants sont consacrés au rôle de Thessalonique après la croisade de 1204. Elle est d'abord la capitale de Boniface de Montferrat (1204-1223), puis elle est disputée entre les despotes d'Épire qui la possèdent de 1223 à 1246 et les empereurs de Nicée qui y rentrent à cette date, avec la complicité des habitants qui ont soin cependant, avant d'admettre Jean Vatatzès dans leur ville, de lui faire confirmer tous leurs anciens privilèges.

Rien de plus caractéristique que cette démarche, et M. Tafrali a insisté avec raison sur cet amour de l'autonomie qui apparaît chez les habitants de Salonique à cette époque, fortifié d'ailleurs par la longue période pendant laquelle la ville avait été séparée de l'em-

1. On s'étonne cependant que, dans sa bibliographie très complète, M. Tafrali n'ait pas mentionné les importantes études de Vasiljev (*Byzance et les Arabes*, 1902; *les Slaves en Grèce*, 1898).

pire. C'est là qu'il faut chercher l'origine des luttes civiles si curieuses dont elle a été le théâtre au XIVe siècle.

La dernière partie de l'ouvrage a pour objet l'histoire ecclésiastique de Thessalonique, et M. Tafrali a dressé un tableau très utile de la succession des évêques depuis les origines jusqu'au XVe siècle.

L'importance spéciale de Salonique dans l'histoire de la civilisation byzantine a été surtout mise en lumière par la belle publication de MM. Diehl, Le Tourneau et Saladin sur les *Monuments chrétiens de Salonique*[1]. On ne peut dire que cet ouvrage soit définitif, car l'exploration archéologique de Salonique se poursuit toujours. Il a du moins l'avantage de donner les résultats des recherches qui avaient été opérées avant 1918. Les événements lui ont donné en outre une grande valeur documentaire, car ce n'est plus que par ses magnifiques planches, dont quelques aquarelles de Le Tourneau, que l'on connaîtra désormais la magnifique église de Saint-Démétrius, anéantie par l'incendie d'août 1917. Dans un chapitre liminaire qui offre un grand intérêt historique, M. Diehl a montré tout ce qu'a été Salonique au moyen âge : place de guerre, nœud des routes stratégiques et commerciales de la péninsule, défense avancée de Constantinople vers l'Occident; devenue la deuxième ville de l'empire après la perte de la Syrie et de l'Égypte, Thessalonique a été en outre un des plus grands marchés méditerranéens au moyen âge et, grâce à son culte si original de saint Démétrius, un grand centre de pèlerinage. Le pèlerinage a d'ailleurs, comme il est arrivé partout, favorisé le développement de la foire qui attirait des marchands du monde entier. Mais, en outre, il a régné à Salonique un esprit local qui lui donne une grande originalité en face de Byzance. Elle a été au moyen âge un centre intellectuel; ses écoles très réputées ont rivalisé avec celles de Constantinople et ont donné asile à des humanistes de marque, comme l'archevêque Léon au IXe siècle, l'archevêque Eustathe au XIIe siècle et le moine calabrais Barlaam au XIVe siècle. Mais surtout l'art byzantin a jeté à Salonique un grand éclat, et le présent ouvrage a justement pour objet d'étudier les monuments nombreux et intéressants qui nous en sont parvenus : la rotonde de Saint-Georges, mausolée païen transformé en martyrion chrétien au IVe siècle, avec ses belles mosaïques au décor pompéien; la basilique d'Eski-Djouma, si bien restaurée par Le Tourneau, qui nous montre l'importation en Europe de la basilique syrienne; Saint-Démétrius, grande basi-

1. Ch. Diehl, M. Le Tourneau, H. Saladin, *les Monuments chrétiens de Salonique*. Paris, E. Leroux, 1918, XI-261 p. in-4° et album de 68 planches (Monuments de l'art byzantin, IV).

lique de pèlerinage à cinq nefs, dont les revêtements somptueux de marbre polychrome et les tableaux votifs de mosaïque d'une saveur si originale, avec une note réaliste et un souci du paysage peu habituels dans l'art byzantin de cette époque, sont malheureusement calcinés ou détruits; Sainte-Sophie, dont les combinaisons d'équilibre annoncent déjà le plan de l'église en croix grecque et dont les belles mosaïques, en particulier la Madone de l'abside, exécutée sous Constantin, vers 787, sont un témoignage curieux sur la restauration des images dans les églises après le concile de Nicée; enfin une série de petites églises en croix grecque qui nous montrent, du XIe au XIVe siècle, une évolution de ce type si gracieux, parallèle à celle qui se produit à Constantinople à la même époque : Kazandjilar-Djami, datée par une inscription de 1028, Saint-Panteleimon (XIIe siècle), Sainte-Catherine et les Saints-Apôtres (XIIIe siècle), si remarquables par l'élancement élégant des tambours de leurs coupoles et par la profusion décorative qu'on remarque à leurs façades ou à leurs chevets. Il y a là un ensemble remarquable qui complète notre connaissance de l'art byzantin et nous en révèle des aspects inattendus. Les fresques du XIVe et du XVe siècle, découvertes en ces derniers temps, permettront peut-être de fixer à Salonique l'origine de cette école de peinture macédonienne qui a orné les églises de Serbie, de Russie et du mont Athos et dont Manuel Panselinos fut, au XVIe siècle, le plus illustre représentant. C'est dire toute l'importance de ce magnifique ouvrage et la contribution qu'il apporte à l'histoire de la civilisation byzantine.

Dans son livre sur la Dobroudja[1], M. Tafrali étudie les efforts faits par les empereurs byzantins jusqu'à la fin du XIVe siècle pour conserver cette marche avancée de la civilisation gréco-romaine en face des barbares. C'est à l'époque de l'ère chrétienne et surtout sous les Antonins que ce pays, où se trouvaient déjà quelques colonies grecques (Istros, Tomi), a été organisé et colonisé. Des monuments comme ceux d'Adam-Klissi, des inscriptions montrent l'importance de la civilisation latine dans cette Petite-Scythie où avait été exilé Ovide. A partir du IVe siècle, elle subit les invasions des Goths, puis des Avars et des Slaves, mais son organisation ecclésiastique ne périt pas et son clergé contribua beaucoup à la conversion des barbares. Durostorum (Silistrie), célèbre par le souvenir de saint Dasius, devint le centre religieux le plus important. A plusieurs reprises, sous Justinien au VIe siècle, et surtout après les conquêtes de Jean Tzimiskès au Xe siècle, les empereurs réorgani-

1. O. Tafrali, *la Roumanie transdanubienne (la Dobroudja)*. Paris, E. Leroux, 1918, x-195 p. in-12.

sèrent et fortifièrent cette province. Mais, dès le début du XIe siècle, elle fut occupée par les Petchénègues, en qualité de fédérés de l'empire. Certains de leurs chefs semblent d'origine roumaine. Les Comnènes paraissent avoir rétabli leur autorité en Petite-Scythie, où, au milieu du XIVe siècle, on trouve des gouverneurs byzantins. L'un d'eux, Dobrotitch, d'origine slave, fut mêlé à la guerre civile entre Anne de Savoie et Jean Cantacuzène. Il épousa la fille d'Alexis Apocauque et devint gouverneur du littoral de la mer Noire, puis, après que Jean V se fut réconcilié avec Cantacuzène, Dobrotitch se révolta contre l'empire et s'allia aux Bulgares. Il signa la paix en 1362, et, en 1366, on le retrouve allié aux Vénitiens contre Gênes. Il fonda ainsi une véritable principauté, dont la durée fut éphémère, et ce furent des princes roumains, comme Mircea le Vieux, qui s'emparèrent de son héritage vers 1390.

M. H. W. Temperley a publié une histoire de Serbie[1], dont la moitié des chapitres se rapporte à la période byzantine. L'ouvrage écrit d'une manière simple et précise rendra de grands services; on lira en particulier avec intérêt les chapitres sur les Slaves primitifs et la séparation des Yougoslaves, sur la dynastie des Némanides, sur l'empire de Douschan, sur les progrès de la conquête turque. Dans une étude d'ensemble fort intéressante, l'auteur a rassemblé les principaux traits de la société serbe du moyen âge et décrit le régime de la « zadrouga ».

L'influence de Byzance et en particulier de l'art byzantin sur les Serbes a été bien étudiée dans le beau livre de M. G. Millet sur l'art serbe[2]. Dans ce volume, qui n'est que le premier d'une série, il s'est borné à l'architecture, mais il a fait reproduire les effigies des principaux krals et tsars serbes, fondateurs des églises dont il parle. C'est une véritable galerie tout à fait intéressante dans laquelle revit la vieille Serbie du moyen âge. Dans cet ouvrage, qui est le résultat d'explorations archéologiques à travers la Serbie, il a montré que dans l'histoire même de l'architecture serbe on retrouve cette oscillation séculaire qui pousse les Yougoslaves tantôt du côté de l'Adriatique et de l'Occident, tantôt vers Constantinople et l'Orient. L'histoire de l'art serbe s'est donc modelée étroitement sur celle du peuple serbe. Ses œuvres capitales sont les églises des grands monastères fondés par les princes « pour s'assurer des demeures éternelles ». Dans un pays où il y avait peu de villes, ces

1. H. W. Temperley, *History of Serbia*. London, G. Bell, 1917, x-359 p. in-8°.

2. G. Millet, *l'Ancien art serbe. Les églises*. Paris, de Boccard, 1919, 208 p. in-4°.

monastères, placés au nœud des routes, exerçaient une attraction sur les habitants qui créaient des marchés dans leur voisinage et qui avaient pour ces sanctuaires une véritable vénération. Pendant les mauvais jours de la domination turque, ils devaient être les dépositaires des traditions de la race, et ils ont contribué à sauver la nationalité serbe.

C'est ce qui explique que l'art serbe ne puisse être considéré comme un simple rameau de l'art byzantin. Il se compose d'éléments complexes qui ont varié avec les centres mêmes de l'État serbe. Sous Étienne Nemanja (1190-1228) et ses premiers successeurs, domine l'école de Rascie, dont l'église à nef unique, surmontée d'une coupole reposant sur un tambour carré, procède non de Constantinople, mais de l'Orient continental; par contre, c'est de l'influence lombarde, qui régnait en Dalmatie, que dérive son ornementation sculptée (corniches à modillons, bandes lombardes, portails à tympans sculptés soutenus par des colonnes, etc...). Sous la reine française Hélène d'Anjou († 1314), on voit même se manifester l'influence des églises cisterciennes.

Aux conquêtes de Miloutine (1282-1321) et de Douschan (1331-1355) correspond l'école serbo-macédonienne, toute pénétrée d'influences byzantines, et cependant des monuments comme Chilandar reconstruit par Miloutine vers 1299, comme la cathédrale de Prizrend (1307-1315) et surtout comme les églises de Nagoritchino et Gratchaniska (1312-1321) ne sont pas de simples copies des églises de Constantinople ou de Salonique. On y sent une imagination plus audacieuse et une recherche de l'effet, obtenue même aux dépens de la logique. La création la plus caractéristique de cette école est cette étonnante église de Gratchaniska, dont la grande coupole se dresse par-dessus un triple étage formé du toit des nefs et de deux croix grecques emboîtées l'une dans l'autre.

Puis, à la fin du XIVe siècle, l'état serbe, détruit par les Turcs à Kossovo (1389), se reconstitue plus à l'est, après la bataille d'Angora, dans la vallée de la Morava, sous les despotes Étienne et Lazare. Les Serbes se trouvent alors éloignés de l'Adriatique et plus rapprochés de l'Orient : par la vallée du Danube, ils communiquent avec la Valachie et la Russie. De là une nouvelle source d'inspiration orientale qui s'unit à des traditions plus anciennes. Cette école de la Morava est caractérisée par le plan tréflé, emprunté aux églises de l'Athos, et par cette sculpture impressionniste, véritable ciselure de motifs empruntés à des étoffes ou à des tapis qu'on trouve au même moment à Mistra, en Valachie, en Russie et dans les pays du Caucase. Le narthex de Chilandar (1372-1389), avec ses animaux héraldiques, l'église de Ravanitsa en offrent des spéci-

mens remarquables. Ainsi, l'art serbe a subi, au cours de son histoire, les influences les plus diverses, mais, comme le peuple dont il est la magnifique expression, il a gardé sous ces vêtements étrangers ses qualités natives et il a su rester lui-même.

M. Ebersolt a signalé l'influence de l'art byzantin sur certaines miniatures de manuscrits de l'abbaye de Saint-Gall, datant du xe et du xie siècle[1]. Les faits qu'il a rassemblés montrent que Saint-Gall a été à cette époque un véritable centre d'hellénisme.

A propos d'une patène en argent, décorée de figures offrant le motif si fréquent dans l'art byzantin de la Communion des apôtres et découverte dans les environs d'Antioche, j'ai essayé de retrouver les traces de l'atelier d'orfèvrerie d'Antioche, dont les monuments exécutés entre le ier et le viie siècle ont exercé une grande influence sur les origines de l'art byzantin[2].

IX. Histoire économique. — M. Andréadès a publié le premier volume d'une histoire économique des Grecs[3] qui remonte aux origines mêmes du peuple grec et sera continuée jusqu'à la fondation du royaume actuel de Grèce. Près de la moitié de ce premier volume est consacrée à l'histoire économique de l'empire byzantin (p. 337-642). Cette intéressante étude est précédée d'une introduction bibliographique extrêmement complète et d'autres bibliographies spéciales d'une grande richesse accompagnent chacun des chapitres. Mais M. Andréadès ne s'est pas contenté de dresser la liste de ces ouvrages : il les a lus et critiqués et, grâce à cette immense érudition et à une méthode excellente, il a pu arriver à montrer ce que nous savons de plus certain dans l'état actuel de nos connaissances sur la situation économique de l'empire byzantin.

Il ne nous donne dans ce volume que la première partie de son travail comprenant l'étude des dépenses publiques. Ce qui ajoute encore à l'intérêt historique de ces recherches, c'est que, pendant la plus grande partie du moyen âge, l'empire byzantin a été le seul État chrétien qui ait eu, comme l'empire romain et les États modernes, des dépenses d'un caractère vraiment public, alimentées par des revenus réguliers. Est-il possible, à l'aide des sources dont nous disposons, de reconstituer ce budget impérial? L'auteur ne s'est

1. J. Ebersolt, *Manuscrits à miniatures de Saint-Gall.* Paris, E. Leroux, 1919, 9 p. in-8°.

2. Louis Bréhier, *les Trésors d'argenterie syrienne et l'école artistique d'Antioche.* Paris, *Gazette des Beaux-Arts*, 1920, 24 p. in-4° (voy. les observations de M. Diehl, dans la revue *Syria*, 1921).

3. A.-M. Andréadès, Ἱστορία τῆς ἑλληνικῆς δημοσίας οἰκονομίας. Athènes, Raphtani, 1918, xii-624 p. in-8°. — Περὶ νομίσματος καὶ τῆς κτητικῆς δυναμέως τῶν πολυτίμων μετάλλων κατὰ τοὺς βυζαντίνους χρόνους. Athènes, 1918, 42 p. in-12.

pas dissimulé la difficulté de sa tâche, et il n'a jamais cherché à tirer des textes les précisions qu'ils ne renferment pas. Ses conclusions sont souvent incertaines, mais il a eu du moins le mérite de montrer comment les problèmes se posent et de recueillir tous les éléments qui permettent d'en avancer la solution.

Avant d'aborder son sujet, M. Andréadès a recueilli d'abord tous les renseignements que nous possédons sur le système monétaire byzantin et sur le pouvoir d'achat du « nomisma », sou d'or ou hyperpre, unité monétaire dont le poids correspond à environ 15 francs actuels. Les historiens, frappés de la réputation que cette monnaie, le « besant » des croisés, avait eue au moyen âge, avaient affirmé à la légère que sa valeur n'avait jamais varié : Paparrigopoulo lui attribuait une valeur constante six fois plus forte que celle de la monnaie actuelle. M. Andréadès a montré avec raison combien cette immutabilité du « nomisma », au cours de dix siècles, était invraisemblable. Non seulement il a été altéré parfois, comme sous Nicéphore Phocas, mais sa valeur marchande a oscillé suivant les conditions économiques. L'accroissement du stock des monnaies précieuses en Europe au VIIIe siècle, par suite de l'exploitation des mines de Bohême, de Hongrie, d'Alsace, a fait baisser le pouvoir d'achat des métaux précieux[1]. D'autre part, ce pouvoir dépendait étroitement de la situation politique et économique de l'empire. Quand sa puissance venait à péricliter, l'or s'écoulait par toutes les frontières, sous forme d'achats à l'étranger ou de tributs payés aux ennemis. L'empire venait-il à se ressaisir, l'or affluait de nouveau. S'ensuit-il qu'il soit possible de déterminer exactement ces fluctuations? Sans parler du caractère incertain et fragmentaire des renseignements que fournissent les sources, on doit tenir compte du trouble apporté dans la circulation par les altérations de monnaies et par l'habitude de certains empereurs et de quelques patriarches d'entasser des monceaux d'or dans leurs coffres. Cette thésaurisation attribuée à Anastase, à Théophile, à Basile II, au patriarche Alexis avait pour résultat de diminuer la valeur des marchandises. Le prix du blé, recommandé par les économistes comme l'élément stable par excellence, apporte aussi quelques déceptions et, de l'examen critique des sources, M. Andréadès conclut que le prix du blé à Constantinople n'était pas beaucoup inférieur à ce qu'il était en Grèce en 1914, et pourtant il est impossible de ne pas croire que les

1. M. Andréadès semble dire que les mines d'argent d'Alsace étaient déjà exploitées au VIIIe siècle, ce qui resterait à prouver. Ce qui est certain, c'est qu'au IXe les orpailleurs tiraient du Rhin de riches paillettes d'or, comme l'indique une des élégies du moine Ermoldus Nigellus.

métaux précieux avaient au moyen âge une puissance d'achat très supérieure à celle d'aujourd'hui. On peut affirmer que cette puissance est allée en diminuant à partir du VIIIe siècle, mais on ne peut préciser davantage.

Dans une série de chapitres fort intéressants qui forment un véritable tableau de la société et des institutions byzantines, M. Andréadès étudie toutes les sources de dépenses publiques. Il a reconnu dans ce budget impérial huit chapitres essentiels : I. Dépenses administratives. Comme il le marque bien, l'État byzantin diffère des empires orientaux en ce que l'administration y est confiée non à des esclaves ou à des étrangers, mais à une bureaucratie organisée qui prend parfois les allures d'un véritable mandarinat. Les textes des IXe et Xe siècles nous montrent l'existence de milliers d'agents publics qui reçoivent un traitement, mais dont beaucoup doivent acheter leurs charges. — II. Dépenses militaires, qui sont de beaucoup les plus fortes. — III. Services diplomatiques : tributs payés à des peuples barbares, subventions aux alliés de l'empire, bureaux de l'administration centrale, frais des ambassades. — IV. Dépenses du palais et de la cour. Entretien des palais impériaux. Pensions et traitement des fonctionnaires et serviteurs du palais, eunuques, etc... Fêtes et cérémonies. Distributions et cadeaux. Maison des princes et princesses de la famille impériale. — V. Dépenses ecclésiastiques. Budget de l'église Sainte-Sophie (examen critique des témoignages relatifs aux sommes dépensées pour sa construction). Dépenses pour les autres églises et monastères. — VI. Assistance publique (dépenses extraordinaires dans les cas de famine et autres fléaux, dépenses fixes pour les hôpitaux fondés par les empereurs). — VII. Instruction publique (détails intéressants sur les différentes péripéties de l'histoire de l'Université impériale de Constantinople et sur les bibliothèques impériales). — VIII. Dépenses pour la ville de Constantinople (embellissements et entretien des monuments, spectacles populaires, distributions, etc...).

M. Andréadès a étudié en détail chacun de ces chapitres en y apportant tous les éclaircissements possibles. Mais ce n'est là que la moitié de son sujet et, lorsqu'il aura analysé de la même manière le budget des recettes, on possédera une histoire économique de Byzance qui rendra à la science les plus grands services.

Louis Bréhier.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Ramsay Muir. **A short history of the British Commonwealth**, in two volumes. Vol. I : *The islands and the first empire.* Londres, Philip and Son, 1920. In-8°, xvi-824 pages. Prix : 7 sh. 6 d.

Id. **Philip's New historical Atlas for students.** 4e édit. Ibid., 1920. In-8°, xiv-62 pages, 65 cartes et un index. Prix : 10 sh.

Le titre seul de cette « brève histoire », qui n'aura pas moins de 1,600 pages bien pleines, est l'annonce des temps nouveaux, de l'extraordinaire changement qui s'opère sous nos yeux dans la composition et la constitution de ce que l'on appelait, il n'y a pas encore si longtemps, la Grande-Bretagne ou encore le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande. Le souverain de ce pays portait bien, en outre, depuis une quarantaine d'années, le titre d'empereur (ou impératrice) des Indes; mais à ce titre ne correspondait aucune réalité nouvelle. Aujourd'hui, on ne peut plus guère parler d'Angleterre ni de Royaume-Uni; il faut employer des termes imprécis comme celui de « Commonwealth »; nous le traduirions par celui de Fédération britannique, s'il était suffisant pour définir cet ensemble de grandes communautés politiques formées des trois anciens royaumes insulaires (Angleterre, Écosse et Irlande), des anciennes colonies qui sont aujourd'hui des États autonomes et presque indépendants, des colonies qui appartiennent encore à la Couronne, des dépendances telles que l'Égypte et l'Inde, qui sont comme autant de mondes à part plus ou moins directement rattachés au gouvernement de la métropole. L'objet que s'est proposé M. Muir est précisément de montrer comment s'est formée cette Fédération à la fois fragile et puissante, caractérisée par cet autre fait, non moins significatif, qu'un même principe est à la base de cette multiple organisation, à savoir la liberté civile et politique des sujets, l'autonomie de ces puissances alliées et associées (si l'on peut ainsi dire), avec un régime parlementaire modelé sur celui de l'Angleterre propre.

Le présent volume nous montre l'origine et les développements des quatre nations qui contribuèrent à former le Royaume-Uni : Angleterre, Galles, Écosse et Irlande; il en résume l'histoire sur autant de plans parallèles dans chacune des six grandes divisions de son livre, qui s'arrête au traité de Paris en 1763. A cette date, la fusion est à peu près terminée : la principauté de Galles a été

légalement rattachée à l'Angleterre en 1536, l'Écosse unie en 1707, après quatre siècles de luttes pour l'indépendance; l'Irlande, soumise par la force des armes, opprimée sous l'horrible joug des « penal laws », va bientôt perdre le dernier vestige de son indépendance par l'union de son Parlement avec celui de l'Angleterre en 1801. La date de 1763 se justifie mieux encore quand on considère le développement maritime et colonial de l'Angleterre. Ignorante pendant tout le moyen âge de ses futures destinées imposées cependant par la nature même des choses et, quand la découverte de l'Amérique eut ouvert un nouveau champ, presque illimité, aux puissances maritimes, lente à profiter des occasions indéfinies qui s'offraient à son activité, l'Angleterre, à partir de la restauration des Stuarts, entre résolument dans la voie qui devait lui assurer l'empire des mers. La défaite de la France et de l'Espagne dans la guerre de Sept ans fonde sur des bases en apparence indestructibles sa grandeur coloniale. C'est alors qu'est constitué ce « premier Empire » annoncé dans le sous-titre de l'ouvrage.

Fortement conçu, ce plan a été exécuté par M. Muir avec une parfaite maîtrise du sujet. Encore une fois, c'est une histoire abrégée qu'il a voulu écrire, et c'est pour les étudiants qu'il l'a écrite. Aussi a-t-il banni tout appareil d'érudition; les rares notes au bas des pages sont pour la plupart des renvois à l'Atlas qu'il a publié à la même librairie (*Philip's New student's historical atlas*[1]); à la fin de chaque chapitre, quelques indications bibliographiques renvoient non pas aux sources de l'histoire, non pas même aux ouvrages qui ont le plus contribué à faire avancer nos connaissances, mais aux meilleurs livres de vulgarisation, et ces livres sont exclusivement des livres composés par des Anglais, ou tout au plus traduits en anglais d'originaux allemands. Il n'y a, je crois, d'exception à cette règle qu'à la fin du chapitre II du livre V, où se trouvent mentionnés le *Siècle de Louis XIV* de Voltaire, le volume de Lavisse sur le grand roi et celui de [Lefèvre-]Pontalis sur *Jean de Witt*.

Pour le public auquel s'adresse M. Muir, il n'a pas craint de multiplier les résumés, les vues d'ensemble par lesquels débute ou se clôt chacune des grandes périodes de l'histoire; ce procédé l'oblige à se répéter souvent; mais il a cet avantage d'appeler l'attention des lecteurs sur les faits les plus importants et d'en mieux graver le souvenir. Une des préoccupations de l'auteur consiste en outre à bien montrer les rapports de l'Angleterre avec les autres nations européennes, afin d'inculquer dans l'esprit des étudiants cette vérité trop souvent

1. Les soixante-cinq cartes de cet atlas, bien choisies et exécutées avec art, sont précédées d'un texte explicatif, éclairé à son tour par d'instructifs croquis montrant la distribution des villes de la Hanse allemande, la répartition des races dans l'Europe du sud-est, une communauté de village et l'étendue des enclôtures en Angleterre au XVIIIe siècle, l'Égypte et la vallée du Nil au XIXe. C'est un bon manuel de géographie historique.

obscurcie que l'histoire de leur pays ne se suffit pas à elle-même et qu'elle ne se comprend parfaitement qu'à la lumière des grands événements du dehors. Le récit est clair, exact, sans minutie, d'un style net, sans rayonnement, qui n'a rien de l'éclat un peu factice de celui de J. Richard Green; et ce n'est pas seulement au point de vue littéraire qu'un rapprochement entre Green et M. Muir peut présenter quelque intérêt : ces deux noms permettent de saisir, sur le vif, la différence qu'un demi-siècle a établie entre le libéralisme de l'un, résigné d'avance à voir les anciennes colonies se séparer de la mère patrie, et l'impérialisme de l'autre, qui voit les membres de la grande communauté britannique se resserrer par d'autres liens. L'esprit qui anime M. Muir est élevé, serein, équitable, exempt, à ce qu'il semble, de ces préjugés tenaces que créent la race, les opinions politiques ou religieuses. Qu'on lise, à titre d'exemples, le jugement sévère qu'il porte sur le roi Henri V, en qui Stubbs admirait encore avec piété le type du héros chrétien, l'épopée de Jeanne d'Arc, les portraits si nuancés de Marie Stuart, d'Élisabeth, de Walpole, les jugements sur la politique anglaise à l'égard de l'Écosse et de l'Irlande, dont l'union a été, dans le premier cas, un bienfait pour les deux royaumes et, dans le second, un lamentable échec. Dans un dernier chapitre, M. Muir pose avec une remarquable intelligence les redoutables problèmes qu'allait avoir à résoudre le gouvernement britannique à cette date de 1763 qui paraissait marquer l'apogée de sa puissance, à la veille d'événements que l'on ne pouvoit prévoir et qui devaient changer la face du monde.

Ch. Bémont.

Ernst Gagliardi. **Geschichte der Schweiz von den Anfaengen bis auf die Gegenwart**. Zurich, Rascher u. Comp., 1920. In-8°, viii-283, 444 pages, illustrations.

Cette histoire générale de la Suisse est une œuvre intéressante et d'une conception originale. M. Ernest Gagliardi nous a prouvé tout récemment, par le premier tome de son *Histoire de la Confédération helvétique au temps des guerres d'Italie au XVe et au XVIe siècle*, et, antérieurement déjà, par la publication de deux gros volumes de documents relatifs à Hans Waldmann, le bourgmestre de Zurich, qu'il était très capable de nous fournir des travaux d'une érudition solide et d'élucider à fond des questions de détail. Dans le livre que nous signalons ici, il a pris plaisir à résumer l'entier développement de l'histoire suisse depuis les origines jusqu'en 1848. Ce n'est donc pas un travail qu'on consultera pour la vérification d'une date ou d'un fait, comme le grand ouvrage de Dierauer, ou comme l'*Histoire contemporaine de la Suisse* d'Oechsli. L'auteur n'entre pas dans le menu détail des faits; il ne donne aucun renvoi aux sources; il se livre très rarement à des discussions critiques. Mais, très maître de son sujet, il nous offre dans son der-

nier ouvrage comme une espèce de philosophie de l'histoire des cantons helvétiques. Il nous y fait voir comment la nature elle-même et la suite des événements ont peu à peu esquissé, amplifié, façonné leur territoire; comment les grandes crises politiques, la lutte contre les Habsbourg, contre Charles le Téméraire, l'intervention des mercenaires suisses en Italie, leur prise en solde par la France et l'Espagne, ont fait des treize cantons souverains et de leurs dépendances une confédération aux liens d'abord assez relâchés; comment, plus tard, au XVIe siècle, la crise de la Réforme a même failli rompre cette union, en partageant les *Eidgenossen* en deux groupes résolument hostiles, s'appuyant l'un sur la France, l'autre sur l'Espagne et le Saint-Empire romain ; comment, après la paix de Westphalie (1648), fut proclamée officiellement et reconnue juridiquement la séparation d'avec l'Allemagne, établie en fait dès le début du XVIe siècle après la défaite de Maximilien Ier à Dornach. M. Gagliardi nous fait assister ensuite aux luttes entre les oligarchies régnantes et les bailliages assujettis, aux révoltes fréquentes des paysans contre les tyrannies urbaines de Bâle, Berne et Zurich, à tout le travail de la diplomatie française depuis Louis XIV jusqu'à la Révolution. Celle-ci amène l'invasion du pays par les armées républicaines en 1798, l'occupation de Genève et du Valais, puis l'établissement d'une République helvétique centralisée, soumise en réalité au premier consul, puis à l'empereur. Après la chute de Napoléon, la plupart des cantons reviennent à l'ancien régime; pourtant les territoires émancipés (Vaud, Valais, Tessin, Argovie) réussissent à garder leur indépendance. Sous l'influence de la Sainte-Alliance, un régime rétrograde se maintient à travers bien des luttes politiques, économiques et religieuses très vives; mais, après 1830, les aristocraties cantonales sont en partie vaincues et la guerre du *Sonderbund*, en 1847, se terminant par l'écrasement des particularistes catholiques, le parti libéral et centralisateur peut procéder à des réformes; elles aboutissent à la Constitution de 1848, qui fait définitivement des représentants de tant de groupes ethniques divers une population assez homogène pour être vraiment désormais une nation, sans priver pourtant les cantons de l'autonomie nécessaire à la gestion de leurs affaires intérieures [1]. Tout ce *processus* historique est retracé en traits vigoureux, avec un talent d'exposition remarquable, en un style généralement simple, mais imagé. M. Gagliardi ne s'arrête pas à de longues explications; mais il sait bien marquer, souvent en peu de mots, le portrait des personnages importants d'une époque [2]. Il peint d'une façon vivante l'énergie et l'esprit pratique des populations un peu frustes, longtemps peu sen-

1. Il est regrettable que l'auteur ait arrêté son récit à l'année 1848, et bien désirable que, dans une édition nouvelle, que nous souhaitons prochaine, il ajoute l'histoire des soixante-dix dernières années, si riches, pour la Suisse, en mutations constitutionnelles.

2. Nous citerons comme exemples les portraits de Zwingle et de Calvin et ce qu'il dit de leur activité politique.

sibles aux charmes d'une civilisation plus raffinée; il nous montre ces pâtres des hauteurs alpestres, ces paysans des terres maigres, ne trouvant pas de meilleur moyen de vivre, pendant des siècles, que le service militaire à l'étranger. C'est vers le milieu du XVIIIe siècle seulement, et surtout au XIXe, que la grande industrie, s'implantant dans le pays, a modifié les conditions de son existence économique, et l'industrie hôtelière, en particulier, a notablement changé la physionomie matérielle et morale de la majorité des cantons helvétiques.

Rod. REUSS.

Heinrich Ritter VON SRBIK. **Wallenstein's Ende, Verlauf und Folgen der Katastrophe, auf Grund neuer Quellen untersucht.** Wien, Seidel u. Sohn, 1920. In-8°, XVI-708 pages.

Quand on a vu naître, depuis une cinquantaine d'années, toutes les innombrables publications de documents inédits, de récits historiques, d'études consacrées à la carrière politique et militaire de Wallenstein, ce n'est pas sans un certain scepticisme qu'on aborde la lecture d'un ouvrage qui prétend nous raconter, une fois de plus, d'après des sources nouvelles, la catastrophe d'Egra, dont fut victime le célèbre *condottiere* dans la nuit du 24 février 1634. M. de Srbik a consulté consciencieusement dans les archives et bibliothèques d'Autriche et d'Allemagne une série de pièces inédites, et l'on voit qu'il connaît bien l'énorme bibliographie des *Wallensteiniana*, depuis les feuilles volantes et les minces brochures contemporaines jusqu'aux volumes compacts des Gindely, des Irmer et des Hallwich. Il a mis de longues années d'un travail assidu à dépouiller ces sources et, s'il n'a pas publié plus tôt le fruit de ses recherches, c'est qu'il a dû interrompre ses études « pour participer à la défense de son peuple et de sa patrie » dans la guerre, néfaste pour elle, que le gouvernement de François-Joseph avait provoquée avec une si parfaite inconscience. Pourtant, on ne voit pas, en y mettant toute la bonne volonté possible, que ces recherches consciencieuses aient amené une modification d'importance majeure dans l'opinion, généralement admise de nos jours par la plupart des historiens compétents, sur les gestes et les actes du généralissime de Ferdinand II, sur les buts qu'il rêvait d'atteindre, sur les moyens qu'il employa pour les réaliser, sur la catastrophe enfin qui vint brusquement clore sa carrière, au moment où il allait tourner ses armes contre le monarque qui l'avait élevé au pinacle et qui ne voyait plus d'autre moyen que l'assassinat pour se débarrasser d'un serviteur aussi dangereux.

M. de Srbik a divisé son ouvrage en trois livres. Dans le premier (*les Préliminaires de la catastrophe*), il nous expose la situation de Wallenstein vis-à-vis de l'empereur, vis-à-vis de Maximilien de Bavière, vis-à-vis des partis à la cour de Vienne et spécialement vis-

à-vis du P. Lamormain, confesseur de Ferdinand II, et de ses confrères de la Compagnie de Jésus. Il raconte les longues discussions secrètes qui eurent lieu dans la résidence impériale sur la façon dont on pourrait écarter le chef militaire omnipotent et désaffectionné, l'hésitation bien naturelle entre une arrestation publique ou un débarras clandestin, une fois que les réunions d'officiers à Pilsen furent connues à Vienne, enfin les manœuvres de Piccolomini et autres généraux qui amenèrent la défection de la plupart des affidés de Wallenstein et forcèrent ce dernier à fuir à Egra, non plus en chef d'armée, mais en proscrit.

Le second livre est consacré à la *fin de Wallenstein*. L'auteur y retrace en détail les préparatifs de « l'exécution », après un examen préalable des sources authentiques qui racontent l'assassinat, surtout de la véritable *Relation* de Gordon, avec les annotations de Piccolomini; puis il nous fournit les détails assurés sur la scène tragique du 24 février, en écartant les données légendaires qui vinrent presque immédiatement s'y mêler. Le troisième livre, intitulé *l'Épilogue*, est, à notre avis, le plus intéressant, car l'auteur s'y livre à une analyse critique très serrée[1] des nombreuses *Apologies*, officieuses et officielles, dans lesquelles les acteurs du drame et le souverain ont essayé de justifier leur attitude immédiatement après l'attentat. Il y examine aussi toutes les légendes écloses à ce moment et propagées par la presse, soit dans l'Allemagne catholique, soit dans l'Allemagne protestante et au dehors. Il y a là des renseignements curieux et peu connus sur les intrigues de la cour et surtout sur la personne du jésuite Jean Weingartner, prédicateur impérial et auteur du fameux pamphlet dirigé contre Wallenstein, le *Chaos perduellionis*.

Tout cela est intéressant, à coup sûr, mais rien de tout cela — je dois le répéter en terminant — ne peut induire un esprit critique et pondéré à changer d'opinion sur le cas de ce chef militaire, élevé si haut par son maître, grâce aux circonstances, que sa tête se perd, qu'il rêve d'opposer une politique personnelle à celle de l'empereur. Celui-ci, poussé par la camarilla cléricale et l'Espagne, prend peur et, ne voyant pas la possibilité de s'en défaire par un procès, a recours à la ruse et à l'assassinat. Wallenstein, se voyant en péril certain, pactise avec les Suédois et les Français, sans pourtant risquer encore le pas décisif. Tandis qu'il hésite, les généraux gagnés par Ferdinand le devancent, débauchent ses troupes; trop tard, il tente de se sauver et, trahi derechef par ceux qu'il croit encore fidèles, il périt sous les hallebardes de Deveroux et de Gordon. C'est un sort tragique, mais, au point de vue surtout des idées du XVIIe siècle, il n'a rien que de mérité; le général félon est supprimé par un maître absolu qui n'a de compte à rendre qu'à Dieu[2].

1. Il y consacre cent trente pages de son livre.

2. Encore l'auteur, en loyal serviteur des Habsbourg, s'efforce-t-il d'innocenter quelque peu Ferdinand II en faisant remarquer que Butler et ses complices

Quant aux velléités humanitaires et sentimentales que M. de Srbik attribue à son héros, nous nous permettrons de ne pas le croire lorsqu'il affirme que Wallenstein n'avait plus d'ambition et qu'il n'aspirait plus qu'à clore sa carrière en rendant la paix au monde (p. 31), qu'il soupirait du fond du cœur après le repos et ressentait un indicible dégoût de la fidélité des hommes (p. 122). Il faut bien concéder, en définitive, que le généralissime a trahi ou, tout au moins, allait trahir; mais l'auteur l'excuse, car « le but qu'il poursuivait dans son infidélité c'était, à côté et au-dessus de son avantage personnel, de donner la paix au peuple allemand sur la base solide de la tolérance religieuse » (p. 208). Il avait, dit M. de Srbik, « le droit d'employer son armée à la réalisation d'un but supérieur, justifié par la morale. Mais son ignorance de la nature humaine, qui se basait sur un profond pessimisme (?), fut son malheur et le malheur de ses projets pour la paix ». « Il est mort au moment où il voulait hâter, avec des moyens trop insuffisants, l'avènement d'une phase nouvelle dans le développement mondial et substituer à l'universalisme catholique des Habsbourg l'idée d'un droit égal à l'existence de toutes les communautés chrétiennes et du droit des peuples (ou des États) à régler eux-mêmes leurs destinées » (p. 354). L'historien prudent ne saurait pas suivre le panégyriste de Wallenstein dans ce domaine des chimères, puisqu'il lui est impossible de croire que le très pratique et très délié aventurier bohémien en ait jamais caressé de pareilles, au moment où ses rêves ambitieux l'emportaient le plus loin.

Rod. Reuss.

Albert Mousset. **Documents pour servir à l'histoire de la maison de Kergorlay en Bretagne**. Paris, Champion, 1921. In-fol., cv et 540 pages, avec 29 pl. hors texte.

C'est un gros et magnifique volume, imprimé sur papier vélin à la cuve, avec filigrane aux armes de Kergorlay, bien fait pour confirmer la réputation de « grands armoyeurs et généalogistes » que faisait aux Bretons le Normand Dubuisson-Aubenay lors de son voyage en Bretagne en 1636. Du reste, comme il s'agit d'une famille qui fut jadis possessionnée dans diverses parties de la province, les documents publiés ne laissent pas de présenter un certain intérêt général.

Le berceau de la maison est à Guergorlay en Motref, dans le Finistère (arr. de Châteaulin, cant. de Carhaix). La seigneurie primitive, comprise dans le comté de Poher, couvrait dans le pays des Montagnes

ont « méconnu l'esprit du rescrit impérial » qui laissait au moins le choix aux exécuteurs de la volonté du souverain de ne pas procéder par la voie de l'assassinat. — D'ailleurs, l'empereur fit dire trois mille messes pour le salut de l'âme de sa victime (p. 215), et je doute fort qu'il vécut « des semaines horribles *après* la catastrophe » d'Egra, comme le veut notre auteur (p. 319).

Noires une étendue de terrain mesurant vingt-cinq kilomètres dans sa plus grande largeur. La branche aînée s'éteignit en 1364 par la mort de Jean III de Kergorlay, tué à la bataille d'Auray; ses terres passèrent alors, par le mariage de la fille aînée du défunt dans la famille de Montfort, puis vinrent aux mains des Laval et des La Trémoille. De 1473 à 1486, le maréchal de Lohéac, André de Laval, porta le titre de « sire de Gargourlé ». Ce mystérieux « Gargourlé » n'est autre que le Kergorlay ou Guergorlay de Motref. De leur côté, les branches cadettes subsistaient, celle du Cludon dans les évêchés de Tréguier et de Léon, celle de Bocozel dans la région de Loudéac, celles de Kersalaün, puis Trousilit, de Tromenec et de Coasvout dans l'évêché de Léon. En somme, le nom de Kergorlay fut grand par le nombre des hommes qui le portèrent, mais, après le XIVe siècle, il ne fut, en Bretagne, celui d'aucun personnage marquant. Dans toute la généalogie fort bien reconstituée par M. Mousset ne figure pas un évêque ou abbé, même pas un conseiller au Parlement. Seule, la branche de Kersalaün produisit au XVIIIe siècle un maréchal de camp qui fut retraité comme lieutenant général. Semblables à ces gentilshommes dont parle Montaigne et dont « le moindre se trouvoit arrière-fils de quelque roy d'oultre-mer », les Kergorlay du Cludon avaient fait peindre sur une cheminée de leur château un arbre généalogique qui les faisait sortir du patrice Aëce, le vainqueur d'Attila. M. Mousset, à qui la famille laissait toute liberté dans ses recherches, n'a pas eu de peine à écarter cette naïve légende. En revanche, il n'a pas eu de peine non plus à mettre en lumière tout ce qu'il y a d'honorable dans l'histoire des Kergorlay. D'eux-mêmes les textes étaient assez éloquents; l'appendice relatif à la période de la grande guerre suffirait à la gloire d'une famille.

Les documents, comme le titre l'indique, occupent la plus grande part du volume. Il y a là comme un essai de reconstitution d'un chartrier dispersé. Toutefois, dans une longue introduction de plus de cent pages, l'auteur a exposé avec critique et précision la généalogie compliquée des diverses branches et composé des notices sur les principales terres possédées par elles, non seulement en Bretagne, mais aussi dans le reste de la France. Les pièces sont soigneusement présentées. Beaucoup — un quart au moins — n'étaient pas inédites, et la présence de quelques-unes ne peut se justifier que par le caractère un peu spécial du livre, qui, avant de s'adresser aux érudits, s'adresse d'abord à la famille et à ses alliés. Il est une période sur laquelle on regrette de ne trouver à peu près rien dans ce gros recueil : c'est celle de la Ligue, qui fut pourtant si ardente en Bretagne. Les Kergorlay n'ont-ils donc jamais eu à soutenir d'autres luttes que des procès de mouvance féodale ou de droits honorifiques dans les églises? C'est peu probable; le *Cahier de la Sainte-Union de Morlaix*, publié par A. de Barthélemy et que M. Mousset n'a pas consulté, nous montre des Kergorlay du Cludon mêlés aux affaires de ce temps. Néanmoins, il s'est perdu

tant de titres des anciennes familles bretonnes qu'il convient, plutôt que d'insister sur cette lacune, de féliciter M. Mousset d'avoir en général fait si bonne chasse. Pourquoi donc fallait-il qu'un érudit averti comme lui, après avoir naguère démasqué les supercheries du faussaire insigne que fut le nommé Delvincourt, fît état (p. XIII) d'une pièce de 1208 forgée très vraisemblablement par ce même faussaire? Il y est question de familles de Kerouzéré et de Trédern qui n'existaient pas encore au XIIIe siècle...

Telle est, dans ce livre sérieux, la seule tache qu'il importe de signaler ici. La maison de Kergorlay, qui n'a plus de représentant en Bretagne, a fait élever, pour servir à son histoire, un monument qui, à tout prendre, pourrait bien durer plus longtemps que son donjon patrimonial. Et d'autres chercheurs que des généalogistes auront l'occasion de consulter avec profit ce beau recueil.

H. WAQUET.

Vicomte A. DE CALONNE. **La vie agricole sous l'Ancien régime dans le nord de la France.** 1921. 1 vol. in-8°, x-593 pages. (Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, 4e série, t. IX.)

La Société des Antiquaires de Picardie a eu une heureuse idée en donnant une nouvelle édition de cet ouvrage, qui a paru pour la première fois en 1883 et dont une seconde édition a été publiée en 1887. C'est, en effet, un travail précieux par les renseignements qu'il nous fournit sur la vie rurale de l'Ancien régime, plus que par la méthode et par l'esprit critique, qui laissent sans aucun doute à désirer. Dans cette nouvelle édition, le plan et la méthode n'ont été nullement modifiés; l'auteur a seulement utilisé un certain nombre de travaux qui ont paru depuis 1887.

M. de Calonne n'a su se garder ni des idées préconçues ni des partis pris. Il se propose de réhabiliter l'Ancien régime, de montrer que la condition des classes rurales était aussi satisfaisante qu'il était possible : « Je crois pouvoir affirmer », dit-il, « que, sous la réserve de récoltes déficitaires ou d'inévitables accidents de nature diverse, le paysan a toujours eu sa part d'indépendance, d'aisance relative, même de joies. » La région qu'il étudiait devait faciliter la démonstration de sa thèse, car le Laonnois, la Picardie, l'Artois et surtout la Flandre étaient certainement les provinces où l'agriculture était le plus prospère au XVIIIe siècle, où les progrès ont été le plus marqués, ce qui n'empêchait pas d'ailleurs le retour fréquent de crises graves, pendant lesquelles la disette et même la famine étaient terriblement menaçantes : M. de Calonne lui-même montre les effets des crises de 1709, de 1740-1741, de 1772-1774, de 1788-1789.

Il s'applique à mettre en lumière l'importance des encouragements

donnés à l'agriculture par le gouvernement au XVIIIe siècle. Ces encouragements sont réels, mais ils n'ont pas eu toute la portée qu'il leur attribue; ils n'ont pas profondément modifié l'état de l'agriculture. C'est ainsi que les Sociétés d'agriculture, composées en majeure partie de notables incompétents (M. de Calonne en donne des exemples significatifs), n'ont exercé qu'une influence bien superficielle. Il y a eu certainement quelques grands seigneurs agronomes, comme le duc de Charost et La Rochefoucauld-Liancourt, mais leur action ne s'est exercée, semble-t-il, que dans un rayon assez peu étendu.

Le chapitre consacré aux charges qui pèsent sur l'agriculture nous paraît assez superficiel. L'auteur est imbu de l'idée erronée que certaines de ces charges avaient pour origine la protection accordée par les seigneurs à leurs sujets; et, d'ailleurs, la description qu'il en donne n'est pas aussi précise qu'on le désirerait. Il a étudié, par contre, avec plus de soin les charges royales, et il en a déterminé assez heureusement la portée.

En ce qui concerne la répartition de la propriété, M. de Calonne a utilisé les travaux de Loutchisky; il montre, après lui, le morcellement de cette propriété, qui se manifeste d'une façon très significative dans le Laonnois, en Picardie et en Artois. Mais, contrairement aux conclusions du savant russe, il affirme que les nobles résidaient sur leurs terres et que beaucoup les exploitaient eux-mêmes; toutefois, les preuves qu'il nous donne ne semblent pas de nature à nous convaincre de la légitimité de sa thèse. Sur le fermage, sur la réunion des fermes et la hausse des prix de fermage à la fin du XVIIIe siècle, on trouvera dans l'ouvrage des données assez précieuses; mais la hausse des fermages ne prouve pas que « le paysan s'enrichit », car le même phénomène se manifeste dans des régions où la condition économique des cultivateurs ne s'est guère améliorée. A noter encore quelques pages intéressantes sur la persistance du *droit de marché*, dont la législation n'est pas parvenue à corriger les abus. L'auteur a étudié aussi avec soin la condition des domestiques et des journaliers; il remarque très justement que « les gages n'augmentent pas en proportion de la hausse des denrées », et il est obligé de constater que la condition des travailleurs agricoles était souvent misérable.

C'est cette condition précaire des journaliers, c'est le grand nombre de paysans insuffisamment pourvus de propriété, qui contribuent à expliquer les progrès de l'industrie rurale dans les campagnes du nord au XVIIIe siècle et surtout après l'édit de 1762 : telle est du moins la thèse très séduisante qu'a soutenue M. Loutchisky, et l'on regrette que M. de Calonne ne l'ait pas au moins discutée. Mais, d'autre part, il nous donne des renseignements intéressants sur la grande extension des industries textiles (toiles et cotons), qui vont modifier très sensiblement la condition économique de la région du nord.

La partie la plus instructive du volume est celle qui traite des

méthodes agricoles. Tandis que la Flandre adopte tous les procédés nouveaux, ceux-ci ne se répandent que lentement dans les régions voisines. Les outils perfectionnés ne sont guère employés par les paysans; à la faux ils préfèrent toujours la faucille, et ils continuent à scier les blés. L'assolement triennal, l'emploi de la jachère persistent dans le Laonnois, en Picardie et en Artois; seules les subdélégations de Saint-Omer et de Béthune subissent l'influence de la Flandre, où la jachère a complètement disparu. Cependant, on note les progrès de la culture des pois, haricots, asperges et artichauts, ainsi que des plantes oléagineuses et textiles, la décadence de la vigne et la grande extension du pommier. A l'époque de Louis XVI, il y a eu aussi des tentatives sérieuses pour développer l'usage des prairies artificielles, et M. de Calonne montre l'action d'un certain nombre d'agronomes, dont le plus remarquable a été François-Hilaire Gilbert. La culture de la betterave existe à peine, mais un grand effort est fait pour répandre la culture de la pomme de terre à partir de 1770, c'est-à-dire bien avant l'époque de la propagande entreprise par Parmentier dans le reste du royaume.

On trouvera encore dans le volume des données intéressantes sur le desséchement et le défrichement, qui ont fait de grands progrès au XVIIIe siècle, comme le montre, de son côté, M. Demangeon dans sa thèse, *la Plaine picarde*. M. de Calonne a bien indiqué aussi la portée de l'édit de 1771, qui s'efforce de faire disparaître la vaine pâture et le droit de parcours. Mais il eût fallu montrer que cet édit se heurta à l'opposition persistante des petits propriétaires, dont les intérêts étaient directement contraires à ceux des grands propriétaires; on eût trouvé à cet égard des documents significatifs aux Archives nationales[1].

Les chapitres relatifs aux mœurs rurales et à la condition morale des paysans sont moins satisfaisants. L'auteur cède à la tentation d'embellir le tableau, notamment quand il décrit les relations affectueuses des paysans et de leurs seigneurs. Il me semble qu'il se fait aussi des illusions sur le développement de l'assistance et de l'enseignement dans les campagnes. Le fait que 55 % des conjoints signent sur les registres dans les dix ans qui ont précédé la Révolution ne prouve pas forcément que les illettrés n'aient été qu'une minorité.

Henri SÉE.

1. Voy. notamment Arch. nat., H. 1487. Cf. à cet égard mon article sur la *Question de la vaine pâture au XVIIIe siècle* (*Revue d'histoire économique*, 1914).

Cours d'histoire du Canada, par Thomas CHAPAIS, professeur d'histoire à l'Université Laval. Tome I : *1760-1791*. Québec, Garneau, 1919. 1 vol. in-8°, IX-350 pages.

Canadian Archives. Documents relating to the Constitutional History of Canada (1759-1791), selected and edited with notes by Adam SHORTT and Arthur G. DOUGHTY. Printed by Order of Parliament. Second and revised edition by the Historical Documents Board. Ottawa, Taché. 2 vol. gr. in-8°, XVI-1,084 pages consécutives.

M. Thomas Chapais, ancien ministre au Canada, nous avait donné la meilleure biographie de Montcalm que nous possédions, claire, abondante, agréable à lire et, chose difficile pour un Canadien, sincèrement impartiale; nous en avons parlé dans la *Revue historique* (tome CXVI, p. 374). L'Université Laval, de Québec, a eu l'excellente idée de lui demander un cours sur la suite de l'histoire canadienne depuis la conquête anglaise; et les sept conférences que renferme le présent volume mènent cette histoire de 1760 à 1791, qui est une date importante dans la vie de l'ancien Canada français.

Il ne faut, d'ailleurs, pas attendre de l'auteur ce qu'il n'a pas eu l'intention de mettre dans son livre. Ce n'est pas une histoire de la province nouvellement annexée à l'Empire britannique, ni même un tableau de la vie des Canadiens français. M. Chapais ne nous raconte ni les démêlés de l'évêque avec son chapitre, ni le peuplement anglais de la nouvelle colonie — sauf à noter l'apport considérable d'éléments anglo-américains que fut l'émigration loyaliste de la nouvelle Angleterre, susceptible d'influer sur la question constitutionnelle — non plus que les relations assez curieuses des anciens habitants avec les nouveaux venus. Il nous montre simplement les efforts du Canada français pour garder sa nationalité foncière, sa religion romaine et sa législation d'autrefois. Il y a là matière à d'utiles réflexions, en un temps où l'on refait la carte du monde, unifiant les uns avec les autres des groupes de peuples qui ne peuvent tous réclamer le bénéfice de ce que l'on appelle, d'un mot assez mal construit, « l'autodécision ». Le Canada peut être cité fort à point dans la question, posée par Machiavel, de savoir si la meilleure façon de gouverner une conquête n'est pas de lui laisser une large et franche autonomie de ses lois et coutumes traditionnelles. Ainsi a fait l'Angleterre, et, dûment éclairée par le résultat, elle continue d'agir de la sorte, attitude prudente qui lui a mérité son titre de « peuple impérial » par excellence.

La France et l'Église avaient fondé le Canada, remarque l'auteur; la France avait disparu, restait l'Église (p. 30). Mais en Angleterre, à part les régions ministérielles, toujours plus accommodantes et sceptiques, la religion romano-canadienne devait se heurter au préjugé

populaire du *no popery*. Puis, il y avait les scrupules de l'honnête George III, qui entendait appliquer en conscience son serment royal de protéger l'anglicanisme. Mais, lorsque ses ministres lui eurent exposé qu'on ne pourrait détacher les Franco-Canadiens de la hiérarchie romaine, qu'ils émigreraient plutôt que de céder sur ce terrain, il prit son parti avec décision et s'y tint, sans s'inquiéter des protestations anglicanes de la ville et cité de Londres, non plus que de la petite minorité anglaise établie déjà dans la nouvelle conquête (p. 166). Les ministres, pour sauver la face, usèrent de subterfuges, faisant savoir officieusement qu'ils fermeraient les yeux sur les relations de Québec avec Rome[1] (p. 51-52, 57-58). Au vrai, si l'on avait traité les papistes, c'est-à-dire la France canadienne tout entière, avec la rigueur des lois votées sous Élisabeth, on eût soumis les habitants, les privant de toute carrière honnête et libérale, au régime que la Russie devait appliquer, un siècle plus tard, à ses déportés en Sibérie (p. 37-38, 79-80).

Il en fut de la législation comme de la religion, à ceci près que le roi George devait apporter moins d'opposition au maintien des lois françaises. Il avait signé, le 7 octobre 1763, une proclamation d'ordre général, en vertu de laquelle le gouverneur Murray prit, le 17 septembre 1764, des mesures qui tendaient en principe à l'abrogation du vieux droit français (p. 69-70). Mais les Canadiens, qui avaient d'abord accepté le changement de régime comme de peu d'importance pour leurs intérêts privés, avaient été bientôt surpris, effrayés, de voir combien leur statut personnel de famille et de propriété se ressentait des modifications importées d'Angleterre, alors que « Blackstone détrônait Domat » (p. 67-70). On doit rendre cette justice aux gouverneurs anglais, aussi bien en titre qu'intérimaires, Murray, Carleton, Cramahé, Haldimand lui-même, que, reconnaissant la justesse des réclamations, ils prirent nettement parti pour les Canadiens français, appuyés par les meilleurs conseillers de la couronne, Marriott, Thurlow, Wedderburn. La minorité anglaise protesta sans doute, comme toujours, invoquant ses droits de libres citoyens britanniques; mais, observait Thurlow, « il n'est pas plus difficile de leur dire que *telle est la loi du pays*, qu'il ne le serait de

1. « Qu'il aille donc (l'évêque) se faire consacrer où bon lui semble, en France, s'il l'aime mieux : on ne dira rien, on fermera les yeux sur son départ; il reviendra à Londres tranquillement et sans bruit, consacré évêque, mais sans afficher ce titre, sans parler d'épiscopat; il sera reconnu comme supérieur majeur de l'église du Canada. Tout le monde se réjouira du fait accompli » (p. 51-52).

L'article de l'Acte de Québec qui proclamait la suprématie du roi était resté lettre morte. « Qu'avez-vous affaire au bill? » disait Carleton à l'évêque Briand. « Le roi n'usera pas de ce pouvoir; il consent bien, et il prétend même que le pape soit votre supérieur dans la foi; mais le bill n'aurait pas passé sans ce mot » (p. 58).

le déclarer à quelqu'un que ses affaires ont induit à s'établir à Guernesey, ou dans d'autres parties de l'Amérique du Nord » (p. 123-125).

Ainsi fut voté, en 1774, malgré une opposition peu raisonnable, où l'on regrette de trouver le nom de Pitt, l'acte de Québec, qui devint la charte des libertés franco-canadiennes, en restituant à la religion, à la famille, à la propriété, leur statut traditionnel.

Restait la question constitutionnelle. Dans le fait, l'ancien régime n'avait pas changé; l'autorité de George III se substituait à celle de Louis XV et de Louis XVI. On n'en demandait pas davantage de part et d'autre. Les riches colons anglais prirent tout naturellement le rôle, sinon la propriété, des anciens seigneurs et ne furent pas les derniers à défendre les droits féodaux, lorsque, par la suite, mais beaucoup plus tard, on s'occupa de les supprimer, rachat qui n'eut lieu, rappelons-le, qu'en 1854 (cf. Bennett Munro, *Seigniorial Tenure in Canada*, p. cxiii). Les Canadiens français regardaient comme leur meilleure sauvegarde le régime que nous nous préparions à bouleverser chez nous comme intolérable; et les ministres britanniques ne tenaient pas à leur accorder ce que réclamait la même minorité anglo-canadienne, toujours agressive et plaignante, un parlement dont les discordes perpétuelles des colonies américaines leur montraient l'inconvénient. Le plus curieux est que les « insurgents » de la Nouvelle-Angleterre, prenant envers leurs anciens voisins de la Nouvelle-France une attitude de pédagogues, essayaient de les endoctriner, de leur apprendre la beauté du parlementarisme, en même temps qu'ils protestaient à Londres contre le développement d'un Canada français encouragé dans le maintien de sa religion, de ses mœurs et de ses lois sous l'égide britannique (p. 179-184). A la longue, toutefois, par l'effet de ces impulsions diverses, le désir de représentation commença de se faire sentir jusque chez les riverains du Saint-Laurent. Mais ici les Canadiens se divisèrent, les classes éclairées demeurant méfiantes de l'innovation; et lorsque, en définitive, grâce au clergé et à l'énergie des classes supérieures, le Canada eut été maintenu dans l'allégeance anglaise, le gouvernement de Londres, reprenant en lui confiance, lui accorda le droit de représentation politique avec un parlement local pour chacune des deux parties, Haut et Bas-Canada, qui diviseraient désormais la province. Ce fut l'acte de mars 1791, où s'arrête pour le moment notre historien, et que tous les partis acceptèrent cette fois sans récriminer.

Au cours de son travail, M. Chapais dissipe quelques légendes répandues au Canada. Le « régime militaire », le gouvernement des généraux, ne fut pas, quoi qu'on pense, le régime du sabre. L'émigration des Français, après la cession de la colonie, ne dépassa guère le monde des fonctionnaires. Enfin, il n'est pas exact que le ministère ait ménagé le Canada par crainte de le voir se joindre aux « insurgents » de la Nouvelle-Angleterre. Assurément, le grand public ne prévoyait pas, dès 1765-1766, cette crise violente; mais peut-être l'auteur

généralise-t-il un peu trop son observation. Les esprits avisés du gouvernement anglais apercevaient comme probable l'insurrection, du moment où disparaîtrait le danger de la proximité française pour tenir en bride les ambitions turbulentes des coloniaux américains. Ce que calculaient en France Belle-Isle et Choiseul ne paraît pas avoir échappé à Murray, par exemple, qui pensait — et Vaudreuil ne l'ignorait pas — que l'on rendrait à la France le Canada lors du traité de paix. Par là s'expliqueraient, ce semble, certaines réserves excessives demandées dans la capitulation de 1760 en faveur des habitants français, comme autant de moyens d'attente en vue d'un retour possible[1]. Amherst y coupa court en déclarant d'un mot que les Canadiens devenaient simplement « sujets du roi » d'Angleterre.

En outre, lorsque, à propos de ces réserves religieuses, M. Chapais note avec insistance qu'elles se produisaient sous un « roi viveur », au temps de l'Encyclopédie, il subit un peu trop, nous le craignons, l'influence de certaines légendes canadiennes qu'il conviendrait de redresser, ainsi que tant d'autres, qui représentent Louis XV dans une sorte de tabagie perpétuelle, comme « le roi sergent » à Potsdam, sablant le vin de Champagne en compagnie des « philosophes », que cependant il détestait. Louis XV n'était pas aussi étranger à son royaume qu'on veut bien le croire. Il nous suffira de rappeler, pour nous en tenir aux choses d'intérêt canadien, que Wolfe lui-même avait demandé au ministre anglais, qui du reste la lui refusa, la permission de venir compléter son éducation militaire dans nos camps d'exercices. Puis, entre la guerre de la Succession d'Autriche et la guerre de Sept ans, la marine française fut doublée, fort améliorée, de l'aveu du colonel Wood, dans son excellente édition des *Logs of the Conquest* pour la Société Champlain (p. 5, 26). En ce même temps, au surplus, le gouvernement faisait reviser, restaurer, augmenter toutes les fortifications de frontières en France : les plans sont à la bibliothèque de l'Arsenal. Et l'on sait par le *Secret du Roi* combien le prince s'occupait — heureusement ou non — de sa politique étrangère.

M. Chapais a joint quelques pièces en appendice à son livre. Mais il a surtout utilisé la riche sélection de documents constitutionnels publiée par MM. Adam Shortt et Arthur Doughty dans la série des rapports sur les archives du Canada et sous la direction d'un comité

1. Articles proposés dans la capitulation de Montréal : art. 30, droits retenus pour le roi de France de nommer l'évêque de la colonie ; — art. 41, les Canadiens dispensés de jamais porter les armes contre la France ; — art. 42, de payer jamais d'autres impôts que leurs impôts actuels (*Const. Doc.*, p. 16, 20). — En 1779, Vergennes déclarait encore que la France avait les droits les plus légitimes à l'égard du Canada, mais qu'elle s'en désistait pour ne pas embarrasser les États-Unis (Chapais, p. 215). Les gens du Congrès américain — « les Congréganistes » disaient les Canadiens — qui avaient pris leurs précautions, inauguraient déjà contre nous une sorte de doctrine de Monroe.

dont fait partie M. Chapais lui-même. On ne saurait dire de ces deux ouvrages lequel peut se passer de l'autre, le livre de M. Chapais étant comme la préface et le commentaire des textes réunis par les savants archivistes d'Ottawa. On y prend d'excellentes leçons sur cet art difficile, que Sir George Cornewall Lewis appelait le gouvernement des Dépendances; et l'on y voit en détail comment, dans la Nouvelle-France, le régime ancien se transforma en régime nouveau sans faire la dépense d'une sanglante révolution.

René DE KERALLAIN.

Charles SCHMIDT. **Les sources de l'histoire des territoires rhénans de 1792 à 1814**, avec une préface de Ch.-V. LANGLOIS. Paris, F. Rieder et Cie, 1921. In-8°, II-322 pages; prix : 20 francs.

Malgré certains bons ouvrages, comme le livre d'ensemble de M. Sagnac ou la thèse de M. Lévy-Schneider sur Janbon Saint-André, l'histoire de la domination française sur la rive gauche du Rhin n'est pas encore connue dans le détail. M. Ch. Schmidt montre lui-même dans l'introduction de ce volume que, sans cesse, changèrent les cadres administratifs pendant les années de l'occupation, où militaires et civils se disputèrent le pouvoir, et même plus tard après que les articles secrets du traité de Campo-Formio et la paix de Lunéville eurent reconnu à la France la possession de la rive gauche du Rhin. Sans doute, le 23 janvier 1798, avaient été créés les quatre départements de la Roër, Rhin-et-Moselle, Mont-Tonnerre et Sarre, mais, jusqu'en 1802, ces départements formèrent un tout sous les ordres d'un commissaire résidant à Mayence et qui fut en même temps, sous le régime consulaire, préfet du Mont-Terrible. Ce n'est que le 23 septembre 1802 (1er vendémiaire an VI) que l'assimilation de ces pays avec la France devint complète : le commissaire Janbon Saint-André demeura seulement préfet de Mayence et toutes les lois françaises furent appliquées dans les quatre départements.

Les puissances alliées occupent en ce moment les pays de la rive gauche du Rhin qui, au début du XIXe siècle, ont subi si profondément l'influence française. N'est-ce pas le moment opportun pour écrire l'histoire de ces pays de 1792 à 1813, pendant la période où ils étaient rapprochés de la France? La difficulté de la tâche est grande, à cause de la dispersion de la documentation. Il faut aller la chercher dans les archives parisiennes, aux archives d'État de Coblence et de Dusseldorf en Prusse, à celles de Darmstadt en Hesse, où ont été transportées les archives départementales du Mont-Tonnerre — n'oublions pas que Mayence est en Hesse. Dans ce volume, M. Schmidt et ses collaborateurs nous disent ce que le futur historien de la Rhénanie peut trouver à ces divers dépôts. M. Schimdt s'est chargé de Paris, Georges

Ritter de Coblence, J. de Font-Réaulx de Darmstadt et encore des archives municipales de Mayence, J. Estienne de Dusseldorf, A. Pfeiffer de Spire. En tête du volume, M. Jean de Pange signale les documents sur les relations de la France et de l'électeur de Trèves de 1774 à 1794, et nous présente de fort curieux renseignements sur la politique de Vergennes envers l'archevêque Clément Wenzel de Saxe; mais les autres collaborateurs ne l'ont pas suivi dans cette voie : tout au plus une courte note est consacrée, p. 193, au sort des archives de l'électorat de Mayence, et il n'y a rien sur les archives de l'électorat de Cologne. Puis, aux archives de la ville de Cologne, ne se trouve-t-il donc aucun document curieux sur l'occupation française? Le répertoire manque un peu de cohésion; mais tel quel il rendra de grands services; il est fait avec soin : une table alphabétique y rend les recherches faciles; il faut remercier le haut commissaire de la République française dans les provinces du Rhin, M. Tirard, d'avoir encouragé cette publication. Nous espérons qu'elle décidera quelque candidat au doctorat ou des élèves de l'École de droit de Mayence à traiter l'un des sujets auxquels la lecture de ce répertoire fait songer : l'Université de Mayence, l'École de droit de Coblence, les biens ecclésiastiques, le développement de l'industrie en Rhénanie ou tout autre; nous espérons aussi qu'un jour ces travaux d'analyse susciteront une puissante synthèse et que sera écrit, par un historien français, ce beau chapitre de l'histoire de France : la France sur le Rhin de 1792 à 1814.

Chr. Pfister.

Albert Houtin. **Le Père Hyacinthe dans l'Église romaine (1827-1869)**; avec un portrait. Paris, E. Nourry, 1920, 1 vol. in-12, 395 pages.

Cet ouvrage comprend la première partie d'une biographie du P. Hyacinthe, entreprise par M. Houtin sur la demande de Mme Loyson et avec l'assentiment de Charles Loyson lui-même. L'auteur a disposé des lettres, des souvenirs de son personnage et surtout d'un précieux *Journal*, commencé au mois d'avril 1860 et sur lequel le P. Hyacinthe couchait chaque jour, et plusieurs fois par jour quelquefois, ses réflexions, ses impressions, ses idées, avec une précision parfaite et une évidente sincérité. Il est fâcheux qu'en entrant aux Carmes, et pour marquer qu'une vie entièrement nouvelle commençait pour lui, l'illustre prédicateur ait cru devoir brûler quantité de papiers intimes que nous serions aujourd'hui contents de posséder. M. Houtin a usé de ses sources avec sa diligence et sa sûreté ordinaires, en s'appliquant à s'effacer discrètement derrière les textes et les faits. Le livre est, au total, passionnant. La grande âme mystique, généreuse, inquiète, illusionniste du P. Hyacinthe se forme, évolue, se transforme

sous nos yeux, et c'est le plus émouvant des drames psychologiques qui se déroule au cours de ces quatre cents pages pleines et fortes. Ce n'est pas seulement un homme entre tous attachant qui y vit, c'est un quart de siècle de l'existence de l'Église qui s'y reflète en clartés singulières. Ce n'était ni un grand raisonneur, ni un orgueilleux-né, affolé de raison, ni un exégète très averti, ni un critique exigeant que le P. Hyacinthe ; il apportait, au contraire, à l'Église une confiance candide, une capacité d'exaltation dans la foi qui sont d'ordinaire, pour l'orthodoxie et la hiérarchie, de sérieuses garanties contre les écarts de l'esprit. Que n'a-t-il pas fallu qu'un tel homme vît et entendît pour douter du romanisme et le rejeter! De fait, il suffit de l'entendre constater et se plaindre pour comprendre sa résolution finale. Son expérience douloureuse nous apporte le plus précieux des documents sur la *stérilisation* romaine du catholicisme à l'époque décisive de l'Immaculée, du Syllabus et du concile du Vatican. Et quelle galerie de personnages représentatifs se déroule tout au long de la route qu'il a suivie! M. Houtin excelle à les mettre en pleine lumière. J'espère que le second volume suivra de près le premier.

Ch. Guignebert.

S. Zurlinden. **Der Weltkrieg. Vorlaüfige Orientierung von einem schweizerischen Standpunkt.** Zweiter Band : **Die historische Grundlage des Weltkrieges.** Zurich, Orell Füssli, 1917-1918. Gr. in-8°, 725 pages.

Après avoir étudié dans un premier volume (voir *Rev. histor.*, t. CXXVII, p. 125) ce qu'il appelle « les racines » de la guerre mondiale — croyance en la nécessité de la guerre, principe d'autorité, diplomatie secrète, militarisme, impérialisme, théologie de la guerre —, M. S. Zurlinden aborde dans ce deuxième volume et doit poursuivre dans un troisième volume l'étude des origines historiques de la guerre. C'est une œuvre de longue haleine et de grande valeur. Partant du Congrès de Vienne et suivant l'évolution de la politique européenne de 1814 à 1914, l'auteur considère successivement tous les aspects du problème des origines, politique bismarckienne, alliances et ententes européennes, question coloniale, question d'Orient, pacifisme et armements. Il est à la fois clair, documenté, impartial. La lecture d'un pareil ouvrage peut être d'autant plus profitable au lecteur français que M. Zurlinden a eu recours principalement aux sources allemandes et considère les événements du point de vue suisse ; cependant, de chapitre en chapitre, dans cet exposé objectif et dégagé de tout parti pris, on voit s'accuser de plus en plus nettement les lourdes responsabilités de l'Allemagne.

Jules Isaac.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale. — Charles Bémont et Gabriel Monod. *Histoire de l'Europe au moyen âge, 395-1270.* Nouvelle édition refondue (Paris, Félix Alcan, 1921, in-12, xxvii-456 p.; prix : 15 fr.). — Avant la réforme de l'enseignement secondaire de 1902, les programmes de la classe de troisième comprenaient l'étude de l'histoire générale de l'Europe au moyen âge de 395 à 1270. A l'usage des étudiants de cette classe, M. Charles Bémont et M. Gabriel Monod composèrent un « Manuel » qui se distinguait entre tous les autres par sa précision scientifique, le choix judicieux des faits, la place importante donnée à l'histoire des institutions et à celle de la civilisation chrétienne et féodale. La réforme de 1902 sacrifia de la façon la plus fâcheuse l'histoire du moyen âge. En queue du cours d'histoire romaine enseigné en première, les programmes nouveaux placèrent les débuts du moyen âge jusque vers le milieu du xe siècle et tous les examinateurs qui ont interrogé au baccalauréat gardent le souvenir de certaines réponses pitoyables : Mahomet placé avant Jésus-Christ, Charlemagne successeur de Clovis, etc. Ces mêmes élèves qui répondaient si mal avaient fait, au début du cours de seconde, une étude rapide sur le moyen âge du xie au xvie siècle, en tête d'un programme qui s'arrêtait à la mort de Louis XIV. Il en résultait que les étudiants nous arrivaient à la Faculté ignorant totalement, ou à peu près, l'histoire du moyen âge. Pour leur venir en aide, MM. Bémont et Monod réimprimèrent leur travail, non sans l'avoir modifié. S'adressant à des jeunes gens plus âgés, M. Bémont fit précéder le Manuel d'une introduction où sont indiqués les grands répertoires bibliographiques du moyen âge, les collections de chroniques ou de documents, les histoires générales, etc., accentuant ainsi le caractère scientifique du volume. Ce livre eut le succès le plus vif; il fut sur la table de travail de chaque étudiant d'histoire et bientôt l'édition fut épuisée. Puis, Gabriel Monod mourut, et ce n'est pas dans cette *Revue*, fondée par lui, qu'il est nécessaire de rappeler quelle perte cruelle sa mort fut pour la science historique. Survint la guerre ; l'imprimerie traversa une crise cruelle, et combien de fois nos étudiants nous ont exprimé le vœu qu'une nouvelle édition de cette histoire classique fût donnée. A ce vœu, M. Charles Bémont vient de donner satisfaction. Il a fallu supprimer les illustrations, et on peut le regretter. Mais, en revanche, on a mieux groupé les faits en treize chapitres et le caractère des grandes périodes ressort davantage. Une nouvelle section a

été ajoutée à la bibliographie pour l'histoire religieuse. Un médiéviste doit avoir des notions sur les livres saints des Juifs, des chrétiens et des musulmans, sur les collections des Pères et des conciles; il les trouvera dans l'introduction. Le volume part pour de nouvelles destinées; nous appelons de nos vœux une suite. Nous avons besoin d'une histoire de l'Europe de 1270 à 1492. Des dispositions ont été prises pour qu'on nous donne ce pendant au « Bémont et Monod ». — C. Pf.

— Edme Tassy et Pierre Leris. *Les ressources du travail intellectuel en France* (Paris, Gauthier-Villars, 1921, in-8°, xxii-712 p.; prix : 50 fr.). — Transcrivons, pour mieux faire comprendre l'utilité de cet ouvrage, le sous-titre : « Organes d'informations et de documentation; moyens et organes de perfectionnement, aide, encouragement, placement. Sociétés savantes. Cours. Laboratoires. Observatoires. Collections d'études. Bibliothèques et archives. Subventions. Prix et concours. Indications bibliographiques ». Donnons maintenant le titre des douze chapitres qui composent le volume : i, Renseignements généraux. ii et iii, Les sociétés savantes (à Paris et dans la province); iv, Associations professionnelles. v, Encouragements et aides officiels. Fondations privées. Principaux encouragements et aides internationaux. vi, Créations diverses pour le perfectionnement des études et pour l'expansion intellectuelle. vii, Les services et établissements scientifiques spéciaux (on serait assez embarrassé de trouver ce qu'il importe de savoir sur l'École pratique des hautes études, 4e et 5e sections). viii, Les périodiques spéciaux. ix, Les bibliothèques. x, Les dépôts d'archives. xi, Les bibliothèques circulantes, d'échange, de prêt. xii, Indications bibliographiques. On peut voir maintenant tout ce qu'on est en droit de trouver dans ce précieux répertoire, auquel il faut souhaiter des éditions nombreuses et rapprochées. Il permettra de remédier, dans la mesure du possible, au défaut de liaison entre les organes, si divers, du travail intellectuel dans tous les ordres de recherches : industrielles, économiques, scientifiques et littéraires, à Paris et dans les départements. Ch. B.

— Louis Hourticq. *Initiation artistique* (Paris, Hachette, in-8°, 190 p.; prix : 5 fr.; « Collection des Initiations »). — Pour enfermer en moins de deux cents pages une histoire entière des arts du dessin qui se lise avec agrément et avec fruit, il faut connaître jusque dans le menu détail le développement de chaque art en tout pays et à toute époque, puis de cette masse de faits particuliers extraire l'idée générale qui la domine et l'éclaire. Cette science et ce talent, M. Hourticq montre qu'il les possède à un rare degré dans ce court manuel, riche d'idées, d'heureuses formules et de style. Dans un nouveau tirage, ne pourrait-on, par exemple à l'index des noms propres, ajouter un peu de chronologie? Ch. B.

— C. Henry Smith. *The Mennonites; a brief history of their origin and later development in both Europe and America* (Men-

nonite book concern. Berne, Indiana, U. S. A., 1920, in-8°; 340 p.). — Les Mennonites sont un rameau séparé du tronc anabaptiste, issu lui-même de la réforme zwinglienne. Ils tirent leur nom de Menno Simons (1496-1561), qui naquit en Frise, fut élevé dans le catholicisme romain et entra dans les ordres à vingt-huit ans; mais, sous l'influence des écrits luthériens, il se livra avec ardeur à l'étude de la Bible et renonça publiquement au catholicisme en janvier 1536. Divers incidents le mirent alors en contact avec les Anabaptistes ou, du moins, avec cette fraction qui répudiait les théories et les violences des fanatiques récemment exterminés à Münster en Westphalie. C'est un chef de cette secte, Obbe Philip, qui lui administra le baptême et l'ordination; depuis lors, Menno ne cessa de prêcher l'Évangile, tel qu'il l'entendait, et de fonder des églises, soit dans son pays d'origine d'où il fut bientôt expulsé par les calvinistes, soit en Allemagne où il dut chercher un asile et où il trouva le plus souvent la persécution. Il alla mourir (13 janvier 1561) à Wüstenfilde, entre Hambourg et Lubeck.

Il partageait sur certains points les croyances des Anabaptistes. Comme eux, il admettait que le baptême, initiation nécessaire à la vie chrétienne, ne pouvait être administré qu'après une formelle confession de foi, et que, par conséquent, les enfants ne pouvaient pas le recevoir; comme eux aussi, il était convaincu que, si la vérité se trouve dans la Bible et notamment dans le Nouveau Testament, tout homme peut et doit la trouver par le seul effort de sa raison; que, par conséquent, le culte doit être purement individuel. Doctrine contraire à l'institution de toute église d'État, catholique, luthérienne ou calviniste, et fondée essentiellement sur la tolérance en matière religieuse. Comme eux aussi, il estimait que la parole du Christ interdit le serment et qu'un enseignement fondé sur l'amour condamne la guerre. D'autre part, il pensait qu'une sévère discipline morale doit être imposée aux fidèles, sans distinction de personnes, et, qu'enfin, s'il leur est conseillé de participer aux affaires publiques, l'obéissance aux magistrats civils est nécessaire, tant qu'elle n'est pas contraire à la parole de Dieu. Ces doctrines ne pouvaient être tolérées aux époques d'ardente foi, où les églises étaient étroitement associées à l'État pour le servir ou pour le dominer; aussi leurs adeptes furent-ils sans cesse poursuivis dans le cours du XVIIe et même du XVIIIe siècle. Persécutés, ils émigrèrent et allèrent peupler de leurs églises le nouveau monde comme l'ancien.

M. Smith a tracé avec précision, clarté, impartialité, l'histoire si variée de ces persécutions et de ces apostolats en Europe : Suisse et Pays-Bas, Allemagne du Nord et de l'Est, Autriche et Hongrie, Russie, France (surtout en Alsace et en Lorraine), mais non en Angleterre, où les Mennonites n'ont pas réussi à se maintenir; puis en Amérique (États-Unis et Canada). Aujourd'hui, l'on compte en Europe environ 175,000 Mennonites et près de 100,000 de l'autre côté de l'Atlantique. Une bibliographie détaillée complète l'ouvrage qui n'est sans

doute pas une œuvre d'érudition (il n'y a aucune référence au bas des pages), comme elle n'est pas non plus une œuvre d'édification; c'est un sincère tableau d'histoire vraie. Ch. B.

Histoire de la guerre. — Ferruccio QUINTAVALLE. *Cronistoria della guerra mondiale. Parte prima : dal Congresso di Berlino (Luglio 1878) agli Armistizi (novembre 1918)* (Milan, Ulr. Hoepli, 1921, in-16, XXXI-800 p.). — Dans son introduction, qui est un exposé judicieux et clair des origines de la guerre, l'auteur explique pour quelles raisons il a cru devoir prendre comme point de départ de son travail le Congrès de Berlin. Théoriquement, ses raisons sont fort bonnes. Pratiquement, les 200 pages qu'il a consacrées à la période 1878-1914 ne peuvent représenter qu'un résumé chronologique très sommaire et très arbitrairement établi : par exemple, on y trouvera notés les moindres incidents de la question d'Irlande, tandis que quelques-uns des plus graves incidents internationaux (tels que l'affaire Schnaebelé) sont passés sous silence. Une chronologie des origines immédiates de la guerre (juin-août 1914), minutieusement et soigneusement établie, eût été plus utile aux travailleurs. Pour la période même de la guerre, M. F. Quintavalle donne des renseignements très détaillés sur les événements qui intéressent l'Italie; il paraît moins bien informé des événements militaires qui se rapportent au front français (aucune mention de la bataille de Morhange-Sarrebourg le 20 août; par contre, il est mentionné à la date du *15 août* qu' « en Lorraine une division française du 15e corps, composé de contingents provençaux, sous l'effet de la propagande antimilitariste, a jeté bas les armes devant l'ennemi et, par sa retraite, forcé l'armée française à se replier »). Jules ISAAC.

— Commandant DE CIVRIEUX. *La Grande Guerre (1914-1918). Aperçu d'histoire militaire* (Paris, Payot, 1921, in-16, 151 p.; prix : 4 fr.). — Ce petit volume fait partie d'une collection encyclopédique qui ne doit comprendre que « des ouvrages de tout premier ordre dus à la plume des maîtres les plus célèbres, des savants les plus éminents, des écrivains les plus autorisés », et il voisine en effet avec des ouvrages signés Paul Appell, Louis Leger, Henri Cordier, Ernest Babelon. C'est regrettable. Car on y cherche un récit objectif et substantiel et l'on n'y trouve que des thèses, parfois intéressantes, souvent très contestables, présentées — avec de singulières libertés de style — par la plume d'un polémiste. C'est ainsi qu'après avoir jugé sévèrement, et non sans raison, la « stérile année 1915 », la politique du « grignotage », les fausses manœuvres des alliés en Orient, le commandant de Civrieux écrira : « Mais ni à Londres ni à Paris ne pensait un homme capable de concevoir la guerre universelle, et, de cette lacune aux plus rigides et permanents principes, des torrents de sang couleront dans la pérennité des massacres inféconds » (p. 47). Admirateur déterminé du général Nivelle, il professe le plus souverain mépris pour les

méthodes et l'œuvre du maréchal Pétain qui, même comme défenseur de Verdun, ne trouve pas grâce devant lui. Bien entendu, les « ministres civils », les « politiciens professionnels », les parlements sont malmenés comme il convient par le critique militaire : ayant « pour d'égoïstes passions personnelles » annihilé en 1917 « les plans du chef, les efforts héroïques des soldats », s'étant arrogé « un droit de haute direction sur la conduite des opérations », ils sont finalement accusés d'avoir « présidé ... au plus effroyable carnage de l'humanité » (p. 143). Ainsi nous voilà fixés : si les armées françaises ont eu 1,400,000 tués, la faute en est au Parlement. J. I.

— Paul GINISTY et capitaine Maurice GAGNEUR. *Histoire de la guerre par les combattants* (Paris, Garnier, 1917, in-16, t. I : *Août 1914-juillet 1915*, 562 p.; 1918, t. II : *Juillet 1915-juin 1916*, 353 p.; s. d., t. III : *Verdun*, 464 p.). — Les auteurs de ce recueil ont eu l'idée, excellente en principe, d'apporter à l'histoire de la guerre une contribution, « celle du témoignage des combattants ». Ils ont donc groupé, selon l'ordre des événements, un certain nombre de documents émanant des combattants eux-mêmes, chefs ou soldats. Et de ces pages, à la fois monotones et émouvantes, se dégage, comme ils l'ont souhaité, une saisissante impression de vérité, de « vérité humaine ». Au point de vue purement historique, les documents publiés sont de valeur inégale : il faut soigneusement distinguer entre les notes qui ont été prises sous le feu et les souvenirs rédigés après coup, à deux ou trois ans de distance. Parmi les témoignages les plus intéressants, on notera dans le premier volume le récit d'un chef de bataillon intitulé « A travers la retraite » ; il se rapporte à l'un des épisodes essentiels de la bataille de Charleroi, l'affaire d'Onhaye, coup de revers de la IIIe armée von Hausen, qui eut pour effet d'arrêter net l'offensive du 1er corps français et de déterminer le général Lanrezac à la retraite. J. I.

— Vice-amiral RONAR'CH. *Souvenirs de la guerre*. I : *Août 1914-septembre 1915* (Paris, Payot, 1921, in-8°, 335 p.). — Les souvenirs du vice-amiral Ronar'ch constituent, pour l'histoire de la bataille de l'Yser, un témoignage de premier ordre qui, sous « l'apparence un peu sèche d'un rapport militaire », se recommande par des qualités indéniables de précision et de probité. Pas de phrases, pas de littérature, aucun souci de glorification personnelle : des faits, tels qu'ils ont pu être notés jour par jour, heure par heure. On peut suivre ainsi dans le moindre détail la défense improvisée des lignes de l'Yser et de la tête de pont de Dixmude. En un an, d'octobre 1914 à novembre 1915, dans ce terrible secteur des Flandres, la brigade de fusiliers-marins a perdu 172 officiers, 346 officiers mariniers et environ 6,000 quartiers-maîtres et marins, soit la totalité de son effectif normal. Mais il faut bien constater que là comme ailleurs, comme partout dans les lignes françaises jusque vers le milieu de l'année 1917,

le dévouement des soldats et des chefs a dû suppléer trop souvent à l'insuffisance du matériel. L'amiral Ronar'ch, qui ne veut rien dissimuler, note à plusieurs reprises l'insuffisance du matériel téléphonique et par suite des liaisons entre l'infanterie et l'artillerie (p. 76); l'insuffisance du matériel défensif — pas de fils de fer barbelé pour barrer les voies d'accès à Dixmude le 26 octobre (p. 95) —; l'insuffisance des moyens d'observation, restée si longtemps, en effet, une grave cause d'infériorité pour l'armée française — « le 14 juillet 1915, nous avons la satisfaction de contempler notre *première* saucisse française [ballon] au-dessus de Furnes » (p. 315); — l'inutilité des attaques d'infanterie lancées sans une préparation d'artillerie suffisante (p. 178); enfin, l'organisation déplorable des relèves et des cantonnements de repos (p. 138 et 154), « question si négligée », dit-il, « bien que capitale ». C'est parce qu'il est absolument véridique qu'un témoignage comme celui de l'amiral Ronar'ch devra être retenu par tous les historiens de la guerre. J. I.

— Général Dubail. *Quatre années de commandement... Journal de campagne.* T. III : *Groupe d'armées de l'Est* (Paris, L. Fournier, 1921, in-8°, 357 p.). — Le général Dubail a entrepris de publier son Journal de campagne. Nous avons le regret de ne pouvoir parler des deux premiers volumes, qui ne nous sont pas parvenus. Le tome III s'étend du 15 août 1915 au 5 avril 1916, date à laquelle le général a dû échanger le commandement des armées de l'Est contre le gouvernement de Paris. Mais le groupe des armées de l'Est ayant été presque constamment maintenu sur la défensive durant cette période, l'intérêt du Journal s'en ressent; il n'est pas sans présenter une certaine ressemblance avec ces communiqués où, pour répondre à l'attente fiévreuse du public, on lui apprenait qu'à Z. le tir de notre artillerie avait fait sauter un dépôt de munitions, ou qu'à Y. une de nos patrouilles avait ramené deux prisonniers. La seule opération de quelque importance dont il soit question dans le tome III du Journal est l'offensive malheureuse de la 7e armée au Hartmannswillerkopf (décembre 1915), qui clôt la série des offensives locales de 1915, toutes si meurtrières pour un si mince profit. Le général Dubail ne dissimule pas l'importance de nos pertes dans cette guerre d'usure, mais il paraît avoir cédé à l'illusion optimiste qui régnait alors dans les états-majors lointains, l'illusion que l'usure allemande devait être bien plus rapide que la nôtre (p. 19, à la date du 24 août 1915 : « Depuis deux mois..., nous avons perdu sur ce théâtre [nord et sud de la Fecht] environ 20,000 hommes... » Les pertes allemandes « ont dépassé de beaucoup les nôtres »; cf. également p. 32-33). Cependant, quand il apprend que nos pertes de Champagne et d'Artois, après l'offensive de septembre-octobre 1915, se montent à 166,000 hommes, dont 20,000 disparus, il ne peut s'empêcher de reconnaître que, « pour un tel prix, le résultat obtenu a été maigre » (p. 106). L'idée lui vint alors que, pour

combler le déficit de notre recrutement, on pourrait faire appel aux réserves inépuisables du recrutement russe; soumise au gouvernement, l'idée fit son chemin et l'on sait dans quelle mesure elle fut réalisée; on ne savait pas et le Journal nous révèle que la paternité doit en être attribuée au général Dubail. Lieutenant discipliné, d'une correction et d'une discrétion exemplaires, le général Dubail enregistre sans les critiquer toutes les décisions prises par le haut commandement; tout au plus s'étonne-t-il, le 25 octobre 1915, qu'on hésite à intervenir énergiquement dans les Balkans, où pourrait se jouer, selon lui, « la partie principale » : « Nous avons quarante-deux divisions en arrière de notre ligne! Comment ne pas admettre qu'on puisse en distraire huit ou dix » (p. 103). A partir du mois de janvier 1916, il paraît préoccupé surtout d'attirer l'attention du général en chef sur la persistance des bruits et des indices relatifs à une attaque contre la R. F. V. (région fortifiée de Verdun); à deux reprises, le 19 janvier, le 6 février, il s'entretient avec lui « de la situation générale »,... mais une discrète ligne de points nous avise chaque fois que le général Dubail sait garder le secret professionnel. En somme, le principal intérêt de ce tome III du Journal de campagne réside dans les réflexions et les initiatives d'ordre tactique que suggèrent au général Dubail, tacticien émérite, soit les opérations de ses armées et des armées voisines, soit la reprise de l'instruction des grandes unités dans des camps spéciaux, instruction à laquelle il consacre dans cette période presque toute son activité. A ce point de vue particulier — l'évolution de la tactique française en 1915 —, le Journal est un témoignage très précieux et très important; on y trouve insérés quelques documents de grande valeur, tels que la *note du 18 septembre 1915* pour les commandants d'armée (p. 49), où le général Dubail s'élève contre l'habitude néfaste de bourrer de troupes la tranchée de première ligne et préconise ce qu'on appellera plus tard « la défensive élastique »; et plus loin (p. 112) le *rapport sur les enseignements à tirer de l'offensive de Champagne*, rapport qu'il serait intéressant de rapprocher de celui du général Pétain; le général Dubail paraît préoccupé surtout d'améliorer le dispositif des troupes d'assaut; mais l'échec de la grande offensive de Champagne a-t-il été dû principalement à des causes d'ordre tactique? Deux conditions essentielles du succès faisaient défaut : la surprise et le matériel de rupture. — J. I.

— J. R. *Foch, essai de psychologie militaire* (Paris, Payot, 1921, in-16, 211 p.). — Comme le titre l'indique, ce petit livre n'est pas un essai « historique » sur Foch, mais un essai de « psychologie militaire », plus simplement une étude de la personnalité, de la méthode et de la technique de Foch, comparées à celles de ses prédécesseurs ou de ses contemporains les plus illustres, Napoléon, Moltke, Joffre, Pétain et Ludendorff. L'entreprise n'est pas sans audace ni sans péril, mais l'auteur, officier breveté d'État-major et, semble-t-il, fort documenté sur « nos grands chefs », s'en tire avec adresse. Il y a, dans son travail, beaucoup de renseignements intéressants à glaner

pour l'historien, soit sur les méthodes de travail, soit sur l'entourage de Foch. La thèse de J. R. est que jusqu'en mars 1918 « la grande guerre, en ce qui concerne la méthode de commandement,... pour tous les belligérants, a été le couronnement de la doctrine allemande », qui consiste dans le commandement « anonyme ou collectif »; que Foch, seul vrai disciple de Napoléon, a su rénover l'art napoléonien du commandement « personnel » et, par sa victoire, a démontré péremptoirement la supériorité des principes napoléoniens qui restent « le fondement même de l'art de la guerre ». Soit. Mais pour opposer Ludendorff à Foch, « issu de la bourgeoisie française », il n'est pas besoin d'écrire que Ludendorff, « descendant des junker prussiens », a l'esprit féodal de « la caste dans laquelle il est né » : Erich Ludendorff est un roturier, tout comme Foch. Le style présente quelquefois des négligences ou des inversions singulières (p. 113, « il faudrait un maître pour brosser de Foch, et qui fût digne de lui, le tableau où ne se trouveraient, certes, pas beaucoup d'ombres »). J. I.

— Général Buat. *Hindenburg* (Paris, Chapelot, 1921, in-16, VII-243 p.). — Après une étude sur Ludendorff, le général Buat nous donne une étude, non moins solidement et soigneusement établie, sur Hindenburg. C'est une analyse critique des « Souvenirs de ma vie » du vieux maréchal prussien, d'autant plus intéressante qu'elle émane du chef d'État-major actuel de l'armée française. Après avoir résumé la carrière d'Hindenburg, le général Buat étudie successivement « les traits essentiels » de l'homme, « ses principes de guerre », « ses particularités »; puis, le rapprochant de son inséparable adjoint Ludendorff, il cherche à discerner « la part de chacun dans la conduite de la guerre ». Cette dernière partie est d'ailleurs la plus originale de l'ouvrage; le général Buat conclut finalement qu' « Hindenburg est un homme intelligent, aimable, compréhensif, que l'on tient au courant de ce qui se passe, de qui l'on admet volontiers les conseils, dont les procédés de discussion sont courtois; mais Ludendorff détient l'autorité effective... » (p. 223). Inutile de dire que l'auteur juge sévèrement la stratégie allemande, aussi bien dans la première que dans la deuxième partie de la campagne de 1918, et qu'il fait valoir la supériorité de la stratégie alliée. Mais quand il nous montre celle-ci « prévue en ses modalités dès la fin de 1915, en tout cas en 1916, adoptée en 1917, préparée à partir de cette date et retardée seulement par la construction du matériel immense qu'exigeait son application... » (p. 121), peut-être exagère-t-il un peu l'optimisme rétrospectif et le don de prévision de l'État-major français. Évidemment, on ne peut demander au général Buat de partager l'opinion d'Hindenburg, d'après lequel, si de grands résultats n'ont pas été réalisés plus tôt par l'Entente, il faut en « chercher la cause dans une certaine étroitesse d'esprit » du commandement français, qui aurait pu être « plus capable et plus ingénieux » et son cerveau moins atteint « d'une certaine infertilité ». J. I.

— Geoffroy de Grandmaison. *Un caractère de soldat. Le capi-*

taine Pierre de Saint-Jouan (1888-1905) (Paris, Plon, 1920, in-16, XX-279 p.). — M. de Grandmaison a retracé, avec une émotion pieuse, la vie très belle, très droite et très pure de Pierre de Saint-Jouan, jeune officier, issu d'une vieille et noble famille bretonne, sorti de Saint-Cyr en 1910, lieutenant au 18e chasseurs à cheval, puis versé dans l'infanterie — au 131e de ligne — en mars 1915, et tombé dans les tranchées de l'Argonne, le 12 juillet 1915. Les conditions de la guerre moderne éloignent de plus en plus le haut commandement des combattants; mais l'historien, s'il veut avoir de la guerre une vision exacte et complète, devra sans cesse les rapprocher et, le plus souvent possible, passer des bureaux d'État-major dans les tranchées. Les notes prises par le capitaine de Saint-Jouan sont un témoignage d'une sincérité, d'une ferveur émouvantes. Cavalier fanatique, il ne cache pas les préventions qu'il a tout d'abord contre l'infanterie; mais quand, passé à regret de son escadron du 18e chasseurs dans la 1re compagnie du 131e, il se trouve au milieu de sa nouvelle troupe, toutes ses préventions tombent, il rend pleine justice aux poilus : « Il faut pour les apprécier », dit-il, « vivre au milieu d'eux. Je m'aperçois bientôt que les souffrances qu'ils endurent ne peuvent être comparées à celles des cavaliers et qu'on ne peut demander plus à des hommes qui ont autant souffert » (p. 205). L'ayant brusquement découverte, il n'hésite pas à reconnaître l'horreur de la vraie guerre, la guerre des fantassins (p. 239). Ce qu'a été le calvaire de l'infanterie, dans cette cruelle année 1915 surtout, on ne le redira jamais assez; le *Journal* du capitaine de Saint-Jouan en est un nouveau témoignage, irrécusable (p. 227). J. I.

— Dans la *Rivista marittima* d'octobre 1921, M. C. Manfroni a commencé l'étude critique de l'œuvre du commandant allemand A. Stenzel, achevée par le contre-amiral Kirchhoff et consacrée à la *Seekriegsgeschichte in ihren wichtigsten Abschnitten mit Berücksichtigung der Seetaktik*. Le premier volume de cet important ouvrage parut en 1907, et il s'achève avec l'histoire résumée de la Grande Guerre au point de vue naval. G. Bn.

— Henri Bornecque et J.-Germain Drouilly. *La France et la guerre. Formation de l'opinion publique pendant la guerre* (Paris, Payot, in-16, 159 p.; prix : 6 fr.). — C'est une sorte de bibliographie des ouvrages de propagande publiés chez nous pendant la guerre à l'effet de faire connaître la France aux Français, de montrer ce qu'étaient l'Allemagne et les appuis sur lesquels nous pouvions compter, de préparer l'opinion publique à l'examen des grands problèmes qui allaient se poser à la fin des hostilités : question d'Alsace-Lorraine, libération des peuples asservis (Polonais, Tchéco-Slovaques, Yougo-Slaves, Lettons, Arméniens, etc.). Bibliographie qu'on ne consultera pas seulement, mais qui se lit avec intérêt. Ch. B.

Histoire de l'Antiquité. — Gauranga Nath Banerjee. *Hellenism in ancient India*. 2e éd. (Calcutta and London, Butterworth, 1920,

in-8°, v-344 p.). — Les progrès de la recherche historique imposent aux spécialistes de l'orientalisme l'obligation de faire entrer en ligne de compte et au premier plan de leurs investigations respectives le redoutable, mais décisif problème des relations entre les divers peuples asiatiques comme entre l'Orient et l'Occident. Ce point de vue, prédominant depuis un quart de siècle, a renouvelé nos connaissances en chacun de ces domaines : inauguré par les Occidentaux, il ne peut plus demeurer étranger désormais aux savants de l'Orient. Le travail de M. Banerjee, dont la première édition s'est épuisée en un an, aborde dans toute son ampleur la question des rapports entre l'Inde et la Grèce : les arts, les sciences, les lettres, la pensée religieuse ou philosophique font à cet égard l'objet de chapitres trop brefs à notre gré, mais dont les compatriotes de l'auteur pourront tirer beaucoup d'enseignement. Les spécialistes loueront l'entreprise, mais seront sensibles à ses insuffisances, quoique certaines soient excusables. Ils regretteront de ne pas trouver pour chaque sujet la discrimination des époques successives, telle qu'essaya de la préciser, en un ouvrage méritoire, dont la sécheresse témoigne d'une critique un peu courte, H. G. Rawlinson (*Intercourse between India and the western world*, Cambridge, University Press, 1916). Nous nous étonnerons même que M. Banerjee ne paraisse connaître de cet auteur que son ouvrage sur la Bactriane (*Baktria*), non celui qui traite un sujet identique au sien. Pour les arts plastiques, on ne pouvait mieux faire que de se laisser guider par l'archéologie d'un Foucher et d'un Stein. Sur l'épineuse interprétation des rapports entre la science grecque et la science indienne, la deuxième édition aurait gagné à tirer parti des discussions de Kaye (surtout dans *Scientia*, XXV, janv. 1919) et des indications de Benoy K. Sarkar (*Hindu Achievements in exact Science*, 1918). Dans la confrontation des littératures, le manque de critique personnelle rend l'auteur impuissant à choisir parmi les avis divergents émis par les Européens. Dans l'ordre des doctrines philosophiques, on omet de s'expliquer sur d'étranges analogies : sur le parallélisme entre la palingénésie ou la métempsychose grecques et la transmigration indienne, entre l'atomisme de Démocrite et celui des Vaiçeṣikas, entre la logique aristotélicienne et celles de Dignâga ou des Naiyāyikas. On passe sous silence le puissant essor de la pensée bouddhique mahāyāniste, dans lequel cependant transparaissent de complexes influences helléniques, contaminées de gnose syrienne et de dogmes iraniens. Souhaitons enfin que l'on rende à l'avenir moins incorrectes les citations françaises, allemandes ou autres; il est pénible de trouver dans un ouvrage qui traite de l'hellénisme l'adage classique sous cet aspect méconnaissable : « Gyothi seantor » (p. 288).

P. Masson-Oursel.

— Radhakumud Mookerji. *Local Government in ancient India*, 2e éd., revised and enlarged (Oxford Clarendon Press, 1920, in-8°, xxv-338 p.; prix : 12 sh. 6 d.). — Voici un ouvrage qui honore l'Inde contemporaine. La foi de l'auteur dans la destinée permanente de sa race, nous

dirions presque de sa patrie, à travers les temps passés ou à venir, au lieu de l'aveugler, comme tant d'autres, sur la portée des événements historiques, lui confère une sûreté de jugement dont profite notre connaissance des faits. Il a protesté contre certains préjugés en montrant dans la tradition indienne, plusieurs fois millénaire, l'unité de la civilisation hindoue (*The fundamental unity of India, from hindu sources*, London, Longmans). Il s'est révélé d'autre part un des historiens les mieux informés des relations que l'Inde entretint avec les autres peuples, car il a dressé le bilan de son activité maritime à travers les âges (*A History of Indian Shipping*, ibid.). Il a discuté l'attribution et la date de l'*Arthaçâstra*, dans lequel il a reconnu le plus ancien traité indien de politique et d'économie, imputé par lui au IVe siècle avant notre ère (introduction à l'*Ancient Hindu Polity* de Narendranath Law, ibid.). Dans son plus récent ouvrage, qui date de 1918, M. R. Mookerji signale toute l'importance du gouvernement local dans l'Inde ancienne : gouvernement trop ignoré des historiens, attentifs surtout aux événements politiques, mais gouvernement qui sauvegarda, dans son humble sphère, l'originalité d'une civilisation opprimée par tant d'envahisseurs, comme il maintint, sous le joug même, à l'élément indigène une large autonomie. Les grands empires, peu nombreux, certes, que connut le pays avant la domination musulmane, ne s'édifièrent qu'en comportant de vastes fédéralismes, respectueux des libertés locales. L'auteur croit même devoir insister sur une véritable antithèse entre l'État et la société dans l'Inde ancienne : le facteur politique et l'organisation administrative auraient été normalement des puissances distinctes; la royauté n'aurait guère possédé que des attributions politiques. Sous cette forme extrême, la thèse nous paraît excessive et contredite par cette sorte de socialisme d'État qu'enveloppe le « despotisme éclairé » en lequel se résume la doctrine de l'*Arthaçâstra* et de la *Cukranîti*. Mais, réduite à sa vérité relative, la thèse jette une lumière nouvelle sur l'histoire de toute une civilisation. En des pages fortes, rédigées dans le meilleur style historique, l'auteur montre l'indépendance que dut l'essor de cette culture à l'autonomie de l'organisation non centralisée. Nous regrettons de ne pouvoir indiquer ici que l'idée générale de cet excellent livre, sans avoir le loisir de signaler avec quelle précision y sont décrites la législation, la justice, les entreprises et institutions publiques, la vie administrative et corporative, imputables au gouvernement local de l'Inde. P. M.-O.

Allemagne. — *The Manuale Scholarium, an original account of life in the mediæval University*, translated from the latin by R. F. Seybolt (Cambridge (U. S.), Harvard University Press, 1921, 122 p.). — Le *Manuale Scholarium*, publié pour la première fois en 1481, a été édité par F. Zarncke dans *Die deutschen Universitäten im Mittelalter* comme étant un des plus précieux documents que

nous possédions sur la vie de l'étudiant dans les anciennes universités. C'est une suite de dialogues écrits en un latin barbare. L'auteur, dont le nom est inconnu, a voulu évidemment donner aux étudiants fraîchement arrivés dans les universités allemandes un guide, des renseignements sur leur vie nouvelle et aussi un petit répertoire de phrases latines : le « latin tel qu'on le parle » dans les écoles du moyen âge. Le dialogue du début, entre un maître de l'Université de Heidelberg et un nouveau, nous fait assister à un premier interrogatoire, à l'immatriculation et à la conclusion d'un accord au sujet de l'initiation, que le jeune homme voudrait bien n'être pas trop dispendieuse pour lui, ni accompagnée de brimades trop pénibles. Le second nous transporte dans le cabinet du maître, où a lieu l'initiation ; deux étudiants bernent et mystifient le nouveau, le *beanus* (béjaune). Les suivants nous présentent des étudiants causant de leurs études et de leurs cours, et aussi de la nourriture, des femmes, etc. Cet opuscule assez naïf, où la pédanterie d'école est tempérée par une certaine vivacité comique, a été traduit en anglais, avec humour, par un professeur de l'Université d'Illinois, M. R. F. Seybolt. Des notes, un appendice contenant quelques textes traduits d'anciens statuts d'universités allemandes et une bibliographie sur la vie des étudiants au moyen âge (où ne figure en fait d'ouvrage français que la traduction anglaise d'un vieux livre de Paul Lacroix) accompagnent cette utile publication, qui appellera de nouveau l'attention des curieux sur un document instructif et amusant. Mais nous aurions préféré pour notre part que l'original latin, vu son intérêt et sa brièveté, fût cité intégralement et non pas seulement dans les passages qui « bravent l'honnêteté » et qui n'ont point paru comporter une traduction littérale.

Ch. Petit-Dutaillis.

Égypte. — M. Sabry. *La Révolution égyptienne.* Seconde partie (Paris, J. Vrin, 1921, in-8°, 275 p.; prix : 6 fr. 50). — Dans cette seconde partie (sur la première, voir *Rev. histor.*, t. CXXXIII, p. 342), l'auteur s'est proposé de faire connaître la mission de Lord Milner et le boycottage qui l'accueillit en 1920, l'opposition que les Égyptiens éclairés et jusqu'à un certain point la masse même du peuple, des fellahs, firent à toute entente qui serait fondée sur l'idée d'un protectorat quelconque. Une révolution paraît s'être opérée dans les âmes, qui ne tend à rien de moins que l'indépendance du pays. Le projet de traité ou d'alliance, de quelque nom qu'on veuille le qualifier, rédigé par Lord Milner en juillet 1920, s'efforçait de concilier cette volonté d'indépendance nationale avec les nécessités de la politique anglaise, absolument réfractaire à l'idée d'un règlement qui mettrait fin à son contrôle dominateur dans la vallée du Nil et sur le canal de Suez. On nous donne ici le texte de ce projet, que suit un commentaire aussi ferme au fond que modéré dans la forme. Les historiens et les politiques y trouveront matière à d'utiles réflexions. Ch. B.

France. — A. Esmein. *Cours élémentaire d'histoire du droit français à l'usage des étudiants de première année* (Paris, Léon Tenin, 1921, in-8°, xv-784 p.; prix : 30 fr.). — L'éloge de ce livre n'est plus à faire; il suffira de rappeler que, publié pour la première fois en 1892, il atteignait à sa 13e édition peu de temps avant la mort de l'auteur (1912). Soigneusement revu par M. Esmein pour la 3e édition, ce manuel a été en partie remanié en vue de la 13e, parue en 1911; outre quelques changements et additions apportés au texte même du livre, il fut mis alors au courant de la bibliographie. L'édition que nous annonçons est la 14e; elle a été mise à jour par M. R. Génestal, qui, respectant, ainsi qu'il convenait, la dernière revision donnée par le maître lui-même, ne l'a touchée que d'une main discrète et s'est contenté d'y ajouter des notes rendues nécessaires par les travaux parus pendant ces dix dernières années. Nul doute que, rajeuni de la sorte, l'ouvrage ne continue à jouir auprès du public des étudiants et même des professeurs de l'estime justifiée avec laquelle il a toujours été accueilli. On rappellera seulement que le volume se termine par une bonne table alphabétique des noms de matières et des termes juridiques. Ch. B.

— Jean Bonnerot. *Les routes de France* (Paris, H. Laurens, iv-167 p., in-8°). — Le titre de la série à laquelle se rattache le livre de M. Bonnerot (« les Évocations françaises »), nous avertit assez qu'il ne s'agit pas ici d'un ouvrage de pure érudition. L'érudition n'y sert en effet qu'à faire surgir les unes après les autres les évocations émouvantes, riantes ou douloureuses des différentes périodes de notre histoire; et M. Bonnerot, qui a l'âme d'un poète, excelle à les susciter. Ne cherchons donc ici ni philosophie de l'histoire, à laquelle prêterait l'étude de l'influence civilisatrice de la route, ni monographies particulières. Mais si nous sommes en humeur de rêver à ces routes merveilleuses de la soie, de l'ambre et de l'étain tracées jadis par les marchands orientaux à travers la forêt primitive; aux innombrables pistes gauloises, tranchées plus tard par le tracé rectiligne des larges voies romaines; aux chemins de pèlerins que les cathédrales jalonnaient comme des reposoirs; aux destinées des villes grandissant autour d'un gué, d'un bac, d'un pont, d'un port; au piétinement de tant d'invasions sur les chaussées lorraines ou picardes; au charme accueillant des vieilles hôtelleries le long du pavé du Roi; aux diligences, aux malles-postes sonores, il faut lire ce livre, illustré de belles photographies. Il est plein d'un grand amour pour notre pays, et l'on surprend à tout instant dans le style frémissant de l'écrivain la trace d'un souvenir personnel. Peut-être y a-t-il même un peu trop de tension pittoresque dans le style; j'aurais préféré, toutes les fois qu'une émotion directement éprouvée ne soutient pas le récit, plus de simplicité et de nudité, des « silences » au milieu de cette mélodie continue. Mais mieux vaut encore pécher par richesse que par indigence. R. Cohen.

— Camille ENLART. *Villes mortes du moyen âge* (Paris, de Boccard, 1920, 163 p., in-8°). — La visite des villes mortes procure à un homme cultivé des émotions particulièrement poignantes. Les monuments anciens d'une Rome ou d'un Paris souffrent du voisinage de la vie moderne. Les nobles remparts de Brouage, où sont sculptées les armes de Richelieu, procurent à l'historien, dans leur triste silence, un spectacle plus évocateur que le Luxembourg ou le Palais-Royal. C'est dans des villes du moyen âge, ruinées par l'évolution économique ou dévastées par des conquérants, que M. Enlart nous emmène, depuis la Baltique (Wisby), le nord de la France (Hesdin, Thérouanne), le Languedoc (Maguelone), la Corse (Aleria, Mariana, Nebbio), jusque dans la campagne romaine (Porto, Ninfa, Galera) et Chypre (Paphos, Famagouste). Les archéologues et les lettrés trouveront profit à lire ce livre, fort bien illustré de dessins et de photographies. Mais pourquoi ce style déclamatoire et tant d'épithètes et d'invectives? Je sais bien que M. Enlart a repris et terminé son livre pendant la fin de la guerre. Mais il ne faut tout de même pas mettre au compte des « bonnes méthodes allemandes » les pillages d'un roi danois du XIVe siècle. Dire que « c'est le propre du génie allemand de déshonorer tout ce qu'il touche » est une phrase qui a le double inconvénient de n'avoir aucune signification précise et de pouvoir être reprochée à un historien comme un manque de sang-froid. L'indignation et la rancœur de M. Enlart sont partagées par tous les Français qui ont connu les réalités d'une invasion abominable. Mais il ne faut point, par des exagérations irréfléchies, fournir des armes à ceux qui nous considèrent actuellement comme incapables de juger sainement l'Allemagne. Ch. PETIT-DUTAILLIS.

— Joseph GARNIER. *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*. Introduction de J. GARNIER, terminée par Ernest CHAMPEAUX (Dijon, 1918, in-4°, 999 p.; publication de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon). — M. Joseph Garnier, qui mourut en 1903 à l'âge de quatre-vingt-huit ans, était entré à l'âge de quinze ans comme surnuméraire aux archives départementales de Dijon ; depuis 1862 jusqu'à sa mort, il dirigea le dépôt, auquel il consacra ainsi à peu près toute sa vie. Dans une notice placée en tête du présent livre, M. Henri Chabeuf a fait revivre la figure sympathique de cet érudit scrupuleux qui connaissait remarquablement l'histoire de sa province. — Il avait fait paraître de 1866 à 1877 trois volumes de chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne et avait écrit et même fait imprimer une grande partie de l'introduction historique. Un professeur de la Faculté de droit de Dijon, maintenant à Strasbourg, M. Ernest Champeaux, dont on connaît les très importants travaux sur l'histoire du droit bourguignon, a achevé la publication ; à partir de la page 525, l'introduction a été écrite par lui. — Cet ouvrage considérable est divisé en trois livres, d'importance très inégale. Le premier traite en cinquante pages de la *Condition des personnes en Bourgogne avant l'institution des chartes*. Le

second, intitulé *Marche de la révolution communale en Bourgogne*, débute par une étude sur les conditions générales de cette révolution et ses commencements. Ces cent premières pages, écrites il y a longtemps déjà par Joseph Garnier, ne sont plus au courant, et, par exemple, le lecteur de 1918 est quelque peu étonné qu'on lui « révèle » les « causes, ignorées jusqu'ici de nos historiens », de la faiblesse des ducs capétiens. Mais aussitôt que Garnier entreprend l'analyse des documents locaux, son œuvre prend une importance de premier ordre, et ni les historiens de la Bourgogne, ni les historiens de l'ancienne France ne pourront désormais parler des libertés urbaines, des communautés d'habitants, des affranchissements, de l'attitude des classes « dirigeantes », de la réaction de l'esprit seigneurial à la fin de l'Ancien régime, sans avoir dépouillé cet admirable recueil de renseignements. Les gens qui, de nos jours, vantent le libéralisme de l'Église, l'esprit paternel et généreux de l'ancienne noblesse à l'égard de ses sujets, feront bien de lire l'ouvrage de J. Garnier, si toutefois ils tiennent à s'éclairer. — Le livre III, terminé par M. Champeaux, occupe les deux tiers du volume. Il nous donne une masse imposante d'informations très intéressantes, non seulement d'après les chartes du recueil, mais d'après toutes sortes de documents imprimés ou inédits, sur le personnel des administrations communales jusqu'à la Révolution, la justice et le droit civil et pénal, l'administration municipale, le service militaire, l'organisation de l'enseignement, l'assistance publique.

En somme, cet ouvrage fera date parmi les publications d'histoire provinciale. Il est méthodiquement composé et de consultation facile. On regrettera cependant l'absence d'une table alphabétique.

Ch. P.-D.

— F. Pasquier. *Servage, paréages et autres institutions à Lézat et à Saint-Ybars au comté de Foix (XIe-XVIe siècles)* (Foix, Gadrat, 1920, 131 p.; extrait du « Bulletin de la Société ariégeoise des sciences et de la Société des Études du Couserans », t. XV). — M. Pasquier indique lui-même que la plupart des actes édités sous ce titre n'étaient pas inconnus. Le paréage entre l'abbé de Lézat et le comte de Foix avait été publié dans la nouvelle édition de l'*Histoire du Languedoc*[1]; on trouve les coutumes de Lézat dans l'ouvrage de MM. Lepalenc et Dognon sur les institutions de cette ville; et les chartes concernant l'état des personnes et la vie communale à Lézat du XIe au XIVe siècle ont été analysées par Aug. Molinier dans la nouvelle édition de l'*Histoire du Languedoc*. On saura gré à M. Pasquier d'avoir édité in-extenso les actes catalogués par Molinier relatifs à l'émancipation des serfs et l'enquête de 1324 sur les excès commis par les « Pastoureaux » dans les sénéchaussées de Toulouse et de

1. L'édition de M. Pasquier porte, à la première page, une faute de ponctuation qui rendrait le texte inintelligible si elle n'apparaissait pas tout de suite. Au lieu de : *castri ubi monasterium situm est. Quod castrum*, etc..., il faut : *castri ubi monasterium situm est, quod castrum*, etc...

Carcassonne, aux dépens des Juifs du roi. On trouvera à la fin de la brochure une enquête assez curieuse de 1549, où il est question de la peste et des coutumes du jeudi saint à l'abbaye de Lézat, et l'acte de fondation du chapitre collégial de Saint-Ybars en 1527. Dans une introduction, M. Pasquier classe les renseignements les plus intéressants que fournissent les chartes et les enquêtes qu'il a publiées.

Ch. P.-D.

— Léon Mirot. *L'hôtel et les collections du connétable de Montmorency* (Paris, 1920, 180 p.; extrait de la « Bibliothèque de l'École des chartes », année 1919). — On possède, aux archives du château de Chantilly, trois inventaires du mobilier de l'hôtel construit à Paris, rue Sainte-Avoye, par Anne de Montmorency. Ils permettent seuls de se rendre compte de la richesse de cet hôtel, qui a disparu au XVIIIe siècle. M. Mirot publie une transcription de ces inventaires, due à M. Gustave Macon, et fixe dans une copieuse introduction, précieuse pour l'histoire du quartier du Temple, l'emplacement exact de l'hôtel. Il donne ensuite un répertoire, classé méthodiquement, des objets qui, dans les inventaires, sont répartis selon l'endroit où ils se trouvaient. Un « index des mots typiques » à la fin de la brochure achève d'en faciliter l'usage. L'hôtel était riche en tapisseries, en tableaux, en émaux, faïences, vaisselle précieuse et surtout en armes; les livres étaient rares : la littérature profane du XVIe siècle n'y était représentée que par un exemplaire des *Hymnes* de Ronsard. Ch. P.-D.

— G. Lacour-Gayet. *Un chapitre du centenaire de Napoléon Bonaparte, membre de l'Institut* (Paris, Gauthier-Villars et Cie, 1921, in-8°, 92 p., avec 16 illustrations hors texte; prix : 15 fr.). — Le 1er novembre 1797, Fourcroy donnait lecture à la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut d'une lettre que le général Bonaparte écrivit au Directoire exécutif, en lui envoyant le texte du traité de Campo-Formio; c'était l'amorce d'une candidature du vainqueur d'Arcole, alors âgé de vingt-huit ans. Une place se trouvait en effet vacante dans la section des arts mécaniques de cette classe, puisque Carnot venait d'être « fructidorisé ». La section présenta douze candidats, auxquels la classe donna, suivant un système de vote très compliqué, un coefficient; Bonaparte obtint le coefficient le plus élevé, 411; après lui Dillon, 371; puis Montalembert, 367. Il appartenait aux trois classes réunies de choisir entre ces trois; Bonaparte, qui venait de rentrer à Paris le 5 décembre, obtint le coefficient 336 — le procès-verbal porte par erreur 306 — dépassant de loin Dillon (coefficient 166) et Montalembert (123); l'élu assista dès le lendemain à l'une des séances mensuelles de sa classe et, le 4 janvier 1798, à la séance publique de l'Institut. Il prit son rôle au sérieux; en 1798 jusqu'à fin avril, avant son départ pour l'Égypte, il est présent à dix-huit séances; fin 1799, après son retour, à six séances; en 1800, à huit; en 1801, à six; en 1802, à cinq; à partir de 1802, les procès-verbaux ne portent plus aucune trace de sa présence. Mais, premier consul,

il ne cessa de s'intéresser à l'Institut; il le réforma par les arrêtés des 23 et 28 janvier 1803; sur les annuaires de l'Institut, il continue d'être mentionné comme membre de la section de mécanique; en 1815 seulement, au retour de l'île d'Elbe, il prend le titre de protecteur et, le 8 mai, il est remplacé dans la section de mécanique par Pierre Molard, l'un de ses concurrents de 1797. Tous ces faits sont mis en lumière dans le livre de M. Lacour-Gayet. Il a compulsé avec le plus grand soin les archives de l'Académie des sciences; il a fait reproduire en fac-similés les procès-verbaux d'élection, les rapports portant la signature de Bonaparte, la médaille en platine offerte à la fin de 1799 à Bonaparte par l'Institut, œuvre du graveur Benjamin Duvivier, d'autres documents encore et, chemin faisant, il nous raconte les anecdotes les plus savoureuses. L'ouvrage instruit et amuse tout ensemble. Imprimé avec luxe, il a une véritable valeur artistique. C. Pf.

— Jean Gaumont. *Monographies coopératives. Le mouvement ouvrier d'association et de coopération à Lyon* (Lyon, l' « Avenir régional » [1921], in-8°, 165 p.). — M. Gaumont, l'un des chefs du mouvement coopératif en France, a détaché de son grand ouvrage en préparation sur l'Histoire de la coopération en France le chapitre concernant l'origine et le développement des institutions coopératives à Lyon. Il y montre comment ces institutions sont issues du milieu social qui incitait en même temps L'Ange et Charles Fourier à élaborer leurs thèses touchant la reconstruction socialiste de la production; il expose les vicissitudes du « Commerce véridique et social » fondé par le fouriériste Derrion en 1835, l'activité des novateurs lyonnais de 1835 à 1848, l'extension du mouvement socialiste de coopération par les associations « fraternelles » de 1848 et la reprise après les dures années de l'empire autoritaire; c'est, en effet, en 1862 qu'est fondée, sur le type classique des « Équitables pionniers de Rochdale », la première coopérative française (les « Travailleurs-Unis »), et, dans la période de 1860-1870, une trentaine de sociétés de consommation, groupant près de 5,000 associés et faisant deux millions d'affaires, fonctionnent à Lyon. Après la crise de 1870-1871, dès 1872, le mouvement reprend, avec une tendance au groupement fédératif des coopératives existantes, et l'on constate chez les coopérateurs lyonnais, attachés à une conception un peu étroite et matérialiste de la coopération, une disposition à se pénétrer d'idéalisme socialiste. La guerre de 1914, développant l'activité industrielle et la concentration ouvrière à Lyon, servit la coopération, qui, par l' « Avenir régional », s'orienta nettement vers le type fédératif. Remplie de chiffres et de noms, assise sur une information abondante et exacte, nourrie d'une connaissance expérimentale de l'action coopérative, la monographie de M. Gaumont appartient au type des études locales, dont la valeur démonstrative — et ici cette valeur s'applique à la reconstitution du passé comme aux anticipations de l'avenir — dépasse singulièrement le cadre limité où, sagement, leurs auteurs ont voulu les placer. — G. Bn.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Annales révolutionnaires**. 1921, septembre-octobre. — Albert MATHIEZ. La Révolution et les subsistances. Les Enragés et les troubles du savon, juin 1793. — Léon DUBREUIL. L'élection de Buzot à la Convention (la correspondance échangée alors entre Buzot et Thomas Lindet, et qui est conservée aux archives municipales d'Évreux, prouve qu'on a eu tort d'opposer Buzot aux frères Lindet et à leurs amis en septembre 1792). — Antoine RICHARD. Monestier, du Puy-de-Dôme, commissaire du Directoire à Plauzat (en lutte avec les contre-révolutionnaires de l'an IV à l'an VIII). — F. VERMALE. La surveillance révolutionnaire des étrangers à la frontière suisse en 1794. — G. VAUTHIER. Une lettre inédite de Benjamin Constant (adressée au « citoyen Consul », de Paris, le 24 brumaire an VIII; il sollicite un poste d'administrateur de département, afin de pouvoir ensuite être élu député. « Aujourd'hui que les destinées de la République se rattachent à votre nom, il me serait doux de la servir sous ce nom qui rappelle à l'Europe les premiers principes de la liberté »). = C.-rendus : *M. Marion*. Histoire financière de la France depuis 1715. T. III : La vie et la mort du papier-monnaie (les citations ne sont pas toujours exactes; les corrections qu'y fait l'auteur aboutissent parfois à des « faux matériels ». Livre écrit dans un esprit « férocement réactionnaire »).

2. — **Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français**. 1921, juillet-septembre (le précédent bulletin analysé au t. CXXXVIII, p. 134, était d'avril-juin). — Frank PUAUX. Boissy d'Anglas et Mgr de Frayssinous (le pasteur Lombard avait demandé en 1824 la permission d'établir un pensionnat protestant à Vernoux, Ardèche. M. de Frayssinous, ministre de l'Instruction publique, rejeta la demande, malgré une éloquente intervention de Boissy d'Anglas). — N. WEISS. Un certificat adressé à Théodore de Bèze et à Calvin par les réfugiés anglais à Genève, 1558. — Charenton en 1645 (d'après un jeune strasbourgeois, Élie BRACKENHOFFER, tiré du récit d'un voyage en France, publié en traduction par Henry LEHR). — N. WEISS. Les huguenotes irréductibles expulsées des couvents et prisons de la Picardie en 1688 (comme elles ne se décidaient pas à se convertir, elles furent conduites à la frontière; on publie un état des frais des voituriers et un état des pensions exigées d'elles dans leur

lieu de détention). — Jacques PANNIER. Salomon de Caus, ingénieur, architecte et musicien; ses travaux à Richmond, Heidelberg et Paris. = C.-rendus : *J. Dedieu.* Le rôle politique des protestants français, 1685-1715 (Frank Puaux défend les protestants contre l'auteur du livre). — *R. Patry.* Le régime de la liberté des cultes dans le Calvados pendant la première séparation, de 1795 à 1802 (intéressant). — *Richard de Boysson.* L'invasion calviniste en Bas-Limousin, Périgord et Haut-Quercy (au milieu du XVIe siècle, « œuvre de combat aveugle et passionné »).

3. — Journal des savants. 1921, septembre-octobre. — P. MONCEAUX. Le manichéisme; I (d'après les travaux de P. Alfaric, particulièrement son ouvrage sur les « Écritures manichéennes »). — A. ERNOUT. Linguistique historique et linguistique générale; I (titre du livre de M. A. Meillet, recueil d'articles publiés de 1900 à 1920, où il n'y a d'inédit que deux conférences faites dans les Universités de Hollande et à Strasbourg, mais d'où se dégage une doctrine nette). — L.-A. CONSTANS. Récentes découvertes archéologiques en Italie; II (en Étrurie, Latium, Grande-Grèce et Sardaigne). — CLERMONT-GANNEAU. Le conseil des Trente à Carthage (explication d'une inscription hébraïque; c'est un tarif des taxes de sacrifices établi par un conseil des Trente). = C.-rendus : *F. H. Marshall.* Discovery in Greek lands (dans les cinquante dernières années, utile). — *E. Bignone.* Epicuro : opere, frammenti, testimonianze sulla sua vita (bon). — *Edwin Flinck.* Auguralia und Verwandtes (dix petites dissertations gravitant autour de la question des augures). — *L. Homo.* La Rome antique (clair, précis et sobre). — *J. Toutain.* Les cultes païens dans l'Empire romain; t. III, 2e partie (consacré à la Gaule; excellent). — *Donald Mac Fayden.* The history of the title Imperator under the Roman Empire (dirigé contre la théorie de Mommsen). — *Ad. Schulten.* Hispania (article de la Real-Encyclopädie de Pauly-Wissowa, traduit en espagnol). — *G. Converse Fiske.* Lucilius and Horace (important).

4. — Polybiblion. 1921, octobre. — O. M. B. Ouvrages récents sur la musique et les musiciens (au nombre de vingt-trois). — Publications relatives à la guerre européenne, parmi elles : *Georges Huisman.* Dans les coulisses de l'aviation (beaucoup d'efforts ont été faits, souvent sans résultat); *R. Vesnitch.* La Serbie à travers la guerre (*ultima verba* d'un grand patriote serbe). — *André Pératé.* Petites fleurs de saint François d'Assise, traduites de l'italien (les Fioretti gardent dans la traduction leur fraîcheur et leur candeur natives). — *Ch. Andler.* Les précurseurs de Nietzsche (remarquable). — *E. Jobbé-Duval.* Les idées primitives dans la Bretagne contemporaine. Essais de folklore juridique et d'histoire générale du droit (première et heureuse tentative de ce genre en France). — *G. Hanotaux.* Histoire de la nation française. T. XII : Histoire des lettres. Des origines à Ron-

sard, par *J. Bédier*, *A. Jeanroy* et *F. Picavet* (excellent). — *H. Bremond*. Histoire littéraire du sentiment religieux en France, depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours; t. I, II, IV et V (manque encore le t. III réservé à l'École française, Bérulle, Olier, Eudes; de premier ordre). — *E. Barbier*. Histoire populaire de l'église; t. I (va jusqu'en 692; claire et vivante). — *Ém. Rodocanachi*. La Réforme en Italie; 2e partie (lutte des papes contre le protestantisme de Léon X à Sixte-Quint). — *G. Dupont-Ferrier*. Du collège de Clermont au lycée Louis-le-Grand; t. I (va de 1563 à 1799; documentation très riche). — *A. Hallays*. Mme de Sévigné (délicieux). — *J. Dedieu*. Le rôle politique des protestants français, 1685-1715 (bon). — *Marc Chassaigne*. Le procès du chevalier de La Barre (remet l'affaire au point en montrant dans La Barre un fanfaron de vices). — *G. Lenotre*. Le roi Louis XVII et l'énigme du Temple (l'obscurité n'est pas dissipée). — *A. Mathiez*. Robespierre terroriste (beaucoup de parti pris). — *A. Dumaine*. La dernière ambassade de France en Autriche (en 1914; intéressants souvenirs). — *M. Dunan* (état de l'Autriche actuelle). — *Fr. Denjean*. Le commerce russe et la révolution (comment les relations commerciales pourraient être reprises avec la Russie).

5. — **La Révolution de 1848**. 1921, juin-août. — Pierre CARON. Le gouvernement et le théâtre en 1850 (récriminations contre les libertés du théâtre; vote de la loi du 30 juillet rétablissant la censure préalable). — Capitaine BREILLOUT. La Révolution de 1848 en Corrèze; suite (l'esprit public en 1849 et en 1850). — Gabriel VAUTHIER. Cérémonies et fêtes nationales sous la seconde République (4 mars 1848, funérailles des victimes des journées de Février; 12 novembre, promulgation de la Constitution; 4 mai 1849, avènement de la proclamation de la République par l'Assemblée nationale, etc.). — Eugène-N. CURTIS. La Révolution de 1830 et l'opinion publique en Amérique (le président Andrew Jackson; enthousiasme public; à suivre). = Septembre-novembre. Eugène-N. CURTIS. La Révolution de 1830 et l'opinion publique en Amérique; fin (l'Amérique acclama une révolution dont La Fayette était le chef). — Capitaine BREILLOUT. La Révolution de 1848 en Corrèze; suite (de janvier à novembre 1851; les anniversaires de février et du 4 mai; la question de la revision de la Constitution). — G. VAUTHIER. Projet d'impôt sur le sel en 1851 (les préfets s'y montrèrent hostiles). — GÉRARD-STRAUSS. Quelques mots sur Rossel (comment il quitta en 1871 l'armée régulière). = C.-rendus : *Ch. Seignobos*. La Révolution de 1848 (dans l'Histoire de Lavisse. « L'époque romantique et idéaliste de 1848 est vue et décrite par un esprit réaliste et positif »). — *Jean-Bernard*. La vie à Paris, 1920 (chroniques sur toutes sortes de sujets).

6. — **Revue archéologique**. 1921, juillet-octobre. — A. MERLIN et L. POINSSOT. Candélabres en marbre trouvés en mer près de Mahdia

(caractère monumental de ces candélabres, sortis des ateliers néo-attiques). — L. HAUTECŒUR. Le soleil et la lune dans les crucifixions (ils apparaissent à la fin du VIe siècle; origine orientale de ces représentations). — F. DE MÉLY. Le rétable de l'agneau de Van Dyck et les pierres gravées talismaniques (signale sur le rétable « nombre d'inscriptions copiées sur des talismans antiques »). — Ch. BRUSTON. Les plus vieilles inscriptions cananéennes (à l'aide de dix de ces inscriptions reconstitue l'alphabet sinaïtique; l'alphabet n'est donc pas né en Phénicie, ni en Palestine, ni en Syrie, mais beaucoup plus au sud; il est d'origine hiéroglyphique). — Adrien BLANCHET. Le prétendu tombeau antique de Neuvy-Pailloux (arr. d'Issoudun; c'était une demeure romaine habitée par un vigneron). — Maurice BESNIER. Le commerce du plomb à l'époque romaine; fin (lingots estampillés trouvés dans l'Afrique du Nord et en Italie; conclusion; tableau récapitulatif contenant soixante-dix numéros). — Salomon REINACH. Observations sur Valentin et le valentinisme (floraison poétique du valentinisme, qui n'est qu'une variété de croyances gnostiques antérieures au christianisme lui-même). — Pierre PARIS. Le faux sarcophage égyptien de Tarragone (mystification grossière à laquelle se laissa prendre en 1850 D. Buenaventura Hernández). — Ed. NAVILLE. Les cimetières de Koubanich (résultat des fouilles faites en Nubie en 1910-1911 par l'Académie de Vienne). — André JULIEN. Le musée de l'Ermitage (ce qu'il est devenu depuis octobre 1917). — W. DÉONNA. Sostratos de Cnide et la vertu des formules invisibles (à propos d'une anecdote racontée par Lucien). = Nouvelles archéologiques. = C.-rendus : *O. Tschumi.* Die steinzeitlichen Hockergräber der Schweiz (donne des conclusions d'ensemble). — *L. Homo.* La Rome antique (à la fois savant et pratique). — *F.-G. de Pachtère.* La table hypothécaire de Veleia (remarquable). — *Maurice Cahen.* Étude sur le vocabulaire religieux du vieux scandinave. La libation (intéressante étude de paléontologie linguistique). — *G. Leidinger.* Meisterwerke der Buchmalerei (reproduction des plus belles miniatures de la bibliothèque nationale de Bavière).

7. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1921, 1er octobre. — *Ed. Schuré.* L'âme celtique et le génie de la France à travers les âges (beaucoup de rêveries et d'imagination). — *J. Legras.* Mémoires de Russie (très intéressant et précieux journal que l'auteur a rédigé en Russie depuis le début de 1916 jusqu'en mars 1918). — *Gentizon.* La résurrection géorgienne (détails intéressants et neufs sur cette renaissance, à laquelle a travaillé la France en 1919-1920, mais à laquelle a mis fin la tyrannie bolcheviste). — *J. de Morgan.* L'humanité préhistorique. Esquisse de préhistoire générale (résumé remarquable et neuf en plusieurs de ses parties). — *Ch. Andler.* Nietzsche; sa vie et sa pensée. I : Les précurseurs (très remarquable). — *Alice Brenot.* Recherches sur l'éphébie antique (consciencieux, mais mal écrit). — *L. Homo.* La Rome antique (excellent

guide du touriste désireux de s'instruire). — *B. Moses.* Spain's declining power in South America, 1730-1806 (important). = 16 octobre. *Alfred Loisy.* Les actes des Apôtres (très important. Luc a composé une histoire de Jésus et des Apôtres avec beaucoup de conscience et de jugement; il écrivait à Rome sans doute vers l'an 80. Sa rédaction originale ne nous est pas parvenue. Elle a été remaniée au commencement du IIe siècle dans le dessein de prouver à l'autorité romaine que la nouvelle religion n'avait rien de subversif, étant simplement une forme meilleure du judaïsme. C'est cette rédaction postérieure et tendancieuse qui nous a été conservée). — *M. Quartana.* La donna romana nella letteratura latina del 1° secolo (mince plaquette mal imprimée et dont les conclusions sont peu probantes). — Mgr *P. Batiffol.* Le catholicisme de saint Augustin (remarquable). — *J. P. Waltzing.* Le Codex Fuldensis de Tertullien (excellente étude sur le meilleur manuscrit qui nous ait conservé l'Apologétique de Tertullien, ms. disparu depuis le XVIIe siècle, mais dont les variantes avaient été relevées avec soin par François de Maulde en 1585. M. Waltzing s'en est servi pour donner une édition critique du texte avec un commentaire analytique, grammatical et historique). — *R. Genestal.* Le « Privilegium fori » en France, du décret de Gratien à la fin du XIVe siècle (étude bourrée de faits, intéressante pour l'histoire générale des mœurs et des passions). — *P. Renouvin.* Les assemblées provinciales de 1787 (étude très approfondie). = 1er novembre. Mélanges de la Faculté orientale de l'Université Saint-Joseph [à Beyrouth]; t. VII (on analyse : les Notes et études d'archéologie orientale par le P. *Ronzevalle;* le Califat de Yazid Ier par le P. *Lammens;* le Catalogue raisonné des mss. de la bibliothèque orientale par le P. *Cheïkho;* des Notes sur les philosophes arabes connues des Latins au moyen âge par le P. *Bonyges*). — *G. Toussaint.* L'hellénisme et l'apôtre Paul (bonne thèse). — *Id.* L'épître de saint Paul aux Corinthiens (remarquable). — *H. Delehaye.* Les Passions des martyrs et les genres littéraires (critique aussi pénétrante qu'érudite). — *Schwarte.* Die Technik im Weltkriege (remarquable recueil d'articles dus à un grand nombre de techniciens; c'est une « épopée de l'acier et de l'explosif ». Tenons-nous sur nos gardes!). — *P. Chasles.* Le bolchevisme expliqué par l'état social de la Russie (le bolchevisme est la mise en œuvre du marxisme; or « le marxisme n'est qu'un drapeau, une façade de la dictature; c'est le vieux fait national russe avec le soviet local à la base, le pouvoir absolu au sommet et la rigueur la plus implacable comme méthode de gouvernement »). = 15 novembre. *Th. Wesley Koch.* Books in the war (œuvre philanthropique qui est devenue une œuvre d'éducation). — *J. Brunhes* et *C. Vallaux.* La géographie de l'histoire (de l'imagination, des rapprochements inattendus, mais une énorme accumulation d'utiles documents). — *A. de Boüard.* Le régime politique et les institutions de Rome au moyen âge (sujet captivant qui a été traité avec une cri-

tique pénétrante, mais aussi des hors-d'œuvre qu'il eût fallu bannir ou fortement élaguer). — *S. Askenazy*. Le prince Joseph Poniatowski, maréchal de France, 1763-1813 (excellent). — *Marcel Aubert*. Notre-Dame de Paris; sa place dans l'architecture du XIIe au XIVe siècle (livre bien fait, bien illustré et conduit avec une sagacité rare). — *J. Alex. Kelly*. England and the Englishman in german literature of the XVIIIth century (consciencieux). — *Ch. Seignobos*. Le déclin de l'Empire et l'établissement de la République, 1859-1875 (remarquable).

8. — **Revue de l'histoire des colonies françaises**. 1921, 3e trimestre. — PROUTEAUX. La famille Dupleix en Châtelleraudais aux XVIe et XVIIe siècles (longue et minutieuse étude généalogique, d'où il résulte que le père du grand Dupleix était né le 29 mai 1664 à Châtellerault d'une bonne famille de bourgeoisie de cette ville; il se maria à Landrecies le 28 mars 1695). — Henri DEHÉRAIN. Une correspondance inédite de François Pouqueville, consul de France à Janina et à Patras sous le premier Empire et la Restauration (lettres adressées de 1806 à 1821 à Pierre Ruffin, conseiller de l'ambassade de France à Constantinople, et conservées dans les archives de cette ambassade). — Paul MARTY. Une tentative de pénétration pacifique dans le sud marocain en 1839 (dans la région d'Oued Noun, à la suite de démarches multipliées du cheïkh Beïrouk; le brick *la Malouine*, commandé par Bouët-Willaumez, fut envoyé dans ces parages; mais l'entreprise n'eut aucun résultat). = C.-rendus : *S. Charles Hill*. Episodes of Piracy in the eastern seas, 1519-1851 (très intéressants documents). — *Henri Maspero*. Études d'histoire d'Annam (l'histoire primitive et médiévale du pays a été véritablement élucidée). — Restes d'un poste français près de Trempe-à-l'Eau (dans le Wisconsin; trois études dues à *Eben D. Pierce*, *George H. Squier* et Miss *Louise Phelps Kellogg;* importance au XVIIe siècle de ce poste de traite de fourrures).

9. — **Revue des études arméniennes**. T. I (1920), fasc. 1. — Paul PEETERS, bollandiste. Le début de la persécution de Sapor d'après Fauste de Byzance (traduction des chapitres XVI et XVII, avec commentaire). — J. LAURENT. Les origines médiévales de la question arménienne (résume ce que fut pendant trois cents ans la vie malheureuse et vagabonde de ce peuple errant et rappelle les principales misères que lui infligèrent, du IXe au XIIe siècle, les Byzantins, les Arabes, les Turcs et les Croisés. A noter que l'Arménien n'a jamais pu fraterniser complètement avec le Grec; il n'est jamais devenu byzantin. Quand les Turcs Seldjoucides enlevèrent l'Asie Mineure à l'empire grec, Byzance vit les Arméniens se dresser contre elle et contribuer au succès de ces féroces ennemis). — Gédéon HUET. L'Arménie dans certaines versions de « Bovon de Hantone ». — Frédéric MACLER. Notices de mss. arméniens ou relatifs aux Arméniens vues

dans quelques bibliothèques de la Péninsule ibérique et du sud-est de la France (publie, entre autres documents copiés par lui, deux lettres de Siméon, roi de Géorgie, à Philippe II, roi d'Espagne, en 1595, d'après les originaux; facsimile, transcription, commentaire et traduction); suite dans le fasc. 2. = Fasc. 2. A. S. Les tapis arméniens. — Frédéric MACLER. Notice de deux tétraévangiles arméniens enluminés de la collection N. Romanoff, à Tiflis. — A. POIDEBARD. Rôle militaire des Arméniens sur le front du Caucase après la désertion de l'armée russe (décembre 1917-novembre 1918). = C.-rendus : *F. Macler*. Le texte arménien de l'Évangile d'après Mathieu et Marc. — *Id*. L'Évangile arménien; édition phototypique du ms. 229 de la bibliothèque d'Etchmiadzin. — *J. Laurent*. L'Arménie entre Byzance et l'Islam, depuis la conquête arabe jusqu'en 886 (remarquable). — Dr *J. Marquart*. Généalogie des Bagratounis arméniens, avec des notes (utile déblaiement d'un terrain encore mal connu. L'auteur a étudié en outre un mémoire sur l'origine des Bagratounis de Géorgie qu'a publié le P. Hapozeau, du couvent des Mikhitharistes). — Bibliographie de littérature arménienne (299 numéros). = Fasc. 3 (1921). Charles DIEHL. L'architecture arménienne aux VIe et VIIe siècles (avec six planches au trait et en couleur). — A. MEILLET. Les termes religieux iraniens en Arménie (ces emprunts attestent l'influence exercée par la culture iranienne sur l'Arménie; mais les Arméniens paraissent ne rien devoir à la doctrine de l'Avesta). — Frédéric MACLER. Notices de mss. arméniens ou relatifs aux Arméniens vues dans quelques bibliothèques de la Péninsule ibérique et du sud-est de la France; suite (signale dans l'Archivio Medinaceli, à Madrid, un chrysobulle accordé aux Siciliens par le roi Léon V en 1330; ce texte, qui vient sans doute de Messine, pourrait être un des deux originaux que l'on croyait perdus. Texte et traduction française; puis le texte latin, suivi d'une traduction française, d'un privilège accordé par ce même roi aux Siliciens résidant en son royaume, 1332). — L. MARIÈS. Un commentaire sur l'évangile de saint Jean rédigé en arabe vers l'an 840 par Nonnos ou Nana de Nisibe et conservé dans une traduction arménienne de l'an 856. — Henri LAURENTIE. La version arménienne du conte de la ville d'airain (un des contes des Mille et une nuits). — Édouard BRÉMOND. La Cilicie en 1919-1920 (longue chronique très abondamment documentée, avec une carte et une vingtaine de photographies). — Inna GHAZAROSSIAN. Souvenirs d'une infirmière en Cilicie, juin-octobre 1919. = C.-rendus : *Nersès Akinian*. Materialien zum Studium des armenischen Martyrologiums (bonnes études sur Abercius, Denys l'Aréopagite, saint Éphrem, etc.). — *Krikoris Kalemqiarian*. Biographie de deux patriarches arméniens et de dix évêques catholiques (détails abondants, mais décousus, sur douze prélats qui vécurent, la plupart, au XVIIIe siècle).

10. — Le Correspondant. 1921, 10 novembre. — Comte DE CHABROL. Vues lointaines d'un vieillard (qui aspire au rétablissement de

l'unité de foi dans l'Église. L'auteur reproduit un passage instructif de l'*Ami du clergé*, du 21 juillet 1921, qui commente au point de vue théologique le dogme de l'infaillibilité en soi et dans son application pratique). — Claude COCHIN. Figures du XVIIe siècle : Henry Arnauld et ses amis (chapitre d'un livre posthume qui vient de paraître sous ce titre). — Vicomte H. DAVIGNON. L'opinion en Belgique à la veille des élections législatives. = 25 novembre. ***. La situation aux Indes (Gandhi et la non-coopération; l'agitation pour le califat; émeutes et révoltes; le rôle de Lord Reading). — Mgr LACROIX. Une victime de la Commune : l'abbé Deguerry (publie quelques lettres de lui, dont une adressée à son ancien élève, le prince impérial, de Paris le 16 mars 1871). — Guy DE VALOUS. La question croate et la constitution du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, 28 juin 1921. — Félicien PASCAL. Esquisses littéraires : M. Henri Lavedan. — Fortunat STROWSKI. Port-Royal et le sentiment religieux (d'après le livre de l'abbé Henri Bremond; interprète un peu autrement le « Memorial » où Pascal exprime sa certitude, sa joie, le lundi soir 23 novembre 1654). — L. DE LANZAC DE LABORIE. Deux portraits de reine (Isabelle la Catholique d'après le livre de Mme Jane Dieulafoy, et Catherine de Médicis d'après celui de M. Mariéjol). = 10 décembre. Lieutenant-colonel M. ANDRIOT. L'Allemagne du Rhin en 1921 (prodigieux travail accompli depuis la signature du traité de paix pour la lutte économique et militaire, car l'Allemagne travaille en même temps pour l'argent et pour la revanche). — André DUBOSQ. L'évolution de la Chine (les rapports avec le Japon; l'éveil du sentiment national). — Paul ARCHAMBAULT. Émile Boutroux.

11. — Études. 1921, 20 octobre. — Joseph HUBY. Saint Jean (biographie). — Louis JALABERT. Que va devenir la Cilicie? Un problème qu'on oublie (propose de laisser la souveraineté à la Turquie qui transmettrait l'administration à une Puissance mandataire). = C.-rendus : *Maurice Prou*. L'École des chartes de 1821 à 1921 (on signale des documents sur l'École dans les papiers de la famille Champollion). — *Louis Halphen*. Études critiques sur l'histoire de Charlemagne (important). — *Henri Stein*. Charles de France, frère de Louis XI (selon les meilleures traditions de l'érudition française). — *Claude de Saint-André*. Louis XV (un peu optimiste).

12. — La Grande Revue. 1921, octobre. — Paul PAINLEVÉ. La politique du parti républicain. — Albert THIBAUDET. Panurge à la guerre. — E. EBERLIN. La conférence de Washington. — Louis COMPAIN. Le premier congrès théosophique mondial (tenu à Paris en juillet 1921 sous la présidence d'Annie Besant). = Novembre. Albert THIBAUDET. Panurge à la guerre; suite (curieuses réflexions sur la guerre). — Georges DEHERME. Une entreprise de réforme intellectuelle et morale. La librairie-bibliothèque d'Auguste Comte.

13. — Mercure de France. 1921, 1er novembre. — Élie RICHARD.

La constance du satanisme : la vraie histoire de Gilles de Rais (l'auteur ne recherche pas cette histoire dans les textes étudiés avec critique; il voit dans Rais une des manifestations les plus authentiques du satanisme, et c'est le caractère de ces manifestations qui seul l'intéresse). — Paul FLAMBART. Qu'est-ce que l'astrologie scientifique? (c'est une science qui se propose d'exposer les preuves de la réalité de l'influence astrale sur l'homme, de discuter les méthodes qui y conduisent, de montrer les conséquences psychologiques et pratiques qu'on peut en tirer). = 15 novembre. Pierre LASSERRE. Renan à Saint-Sulpice (fort intéressant). — Dr René CRUCHET. L'éducation physique. — Dr Louis HUOT. L'âme noire. L'organisation sociale : la tribu, le village, la famille. = 1er décembre. Georges BATAULT. Le pacifisme et le problème du Pacifique. — H.-C. Un problème d'histoire et de cryptographie (parle surtout du système cryptographique imaginé par François Bacon et qui a peut-être quelque rapport avec l'auteur réel des œuvres de Shakespeare). = 15 décembre. Gerolamo LAZZERI. L'année de Dante (il n'est question ici que des livres publiés en Italie depuis l'automne de 1920). — Émile LALOY. Le Kaiser et la neutralité de la Hollande (le général de Schlieffen avait préconisé le passage de la Meuse par l'armée allemande en violant simultanément la neutralité belge et la neutralité hollandaise; c'est Moltke qui fit rayer l'attaque par la Hollande).

14. — La Revue de France. 1921, 1er novembre. — Take JONESCO. La petite entente (elle est essentiellement une œuvre de paix; elle se compose de quatre traités qui ont ce caractère commun d'être uniquement défensifs. Elle vivra parce qu'elle est nécessaire pour la paix de l'Europe). — Henri DE GORSSE. L'enfance pyrénéenne d'Edmond Rostand (amusant et charmant). — Adrien BERNELLE. L'isolement de l'Allemagne (d'après les souvenirs du baron Hermann von Eckardstein, diplomate allemand qui blâmait la politique incohérente et tapageuse de Guillaume II; pour l'affaire de Tanger, ses mémoires donnent des détails assez curieux sur les efforts du ministre français Rouvier pour entamer une conversation directe entre la France et l'Allemagne et pour lutter contre l'influence de Holstein et du parti, encore peu nombreux, mais déjà très puissant, des pangermanistes). — Paul ROBIQUET. Le comte de Pons-Praslin et le roi Louis XVIII (ancien page de Louis XVI, tombé dans la misère en 1819 et auquel Decaze refusa une pension sous le prétexte qu'il avait menacé « d'assassiner le roi ». Est-ce le même que le comte Charles de Pons qui, en 1816, avait assisté, de loin il est vrai, à une entrevue entre la duchesse d'Angoulême, le duc de Berry, le prince de Condé et *le fils de Louis XVI*, baron de Richemont?). — Pierre DU COLOMBIER. Le général Rudiger von der Goltz et son aventure dans les pays baltes (d'après le récit que le général a tracé lui-même de son intervention armée dans le « Baltikum » en 1919 pour y reprendre et achever l'œuvre des chevaliers teutoniques contre le slavisme, de connivence

avec le gouvernement du Reich. Il échoua; mais les éléments qu'il avait employés et qui appartenaient à l'ancienne administration impériale lui survivent. Contre eux, il faut nous tenir en garde). = 15 novembre. P. GENTIZON. L'abdication de Ferdinand de Bulgarie; I (enquête conduite sur place; elle éclaire d'un jour cru la physionomie troublante du souverain déchu et sa politique personnelle). — R. RECOULY. Les heures tragiques d'avant-guerre. V : A Saint-Pétersbourg; récit de M. Sazonof, ministre des Affaires étrangères (émouvant récit des négociations depuis l'ultimatum à la Serbie jusqu'à la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie; c'est bien à l'Allemagne qu'incombe à cette heure la responsabilité des mesures qui devaient aboûtir à la guerre mondiale. La Russie y répugnait, sachant qu'elle n'était pas prête. Double jeu joué par l'empereur Guillaume dans la journée du mercredi 29 juillet 1914; escamotage du télégramme où le tsar proposait à Guillaume de soumettre en bloc le litige austro-serbe au tribunal d'arbitrage de La Haye. Effroi de Pourtalès quand il constate que la Russie ne cédait pas aux injonctions de l'Allemagne; il n'avait cessé d'affirmer à son gouvernement que le tsar céderait au dernier moment devant la menace allemande). — Maurice LANGE. L'enseignement populaire du français en Alsace. — Jules BERTAUT. La princesse Bagration, 1820-1857. = 1er décembre. N. ROOSEVELT. Les États-Unis et la conférence de Washington. — J.-Augustin LÉGER. Figures d'outre-Manche : Lord Curzon. — P. GENTIZON. L'abdication de Ferdinand de Bulgarie; suite et fin (raconte comment, ayant été contraint de signer l'acte d'abdication, le tsar fut reconduit à la frontière. Caractère du prince et anecdotes; preuve que, dès le début de la guerre, ses intentions ont toujours été de se ranger à côté des empires centraux; sa duplicité, son esprit méfiant et tyrannique, son manque de cœur et ses préjugés superstitieux). — Gabriel MAUGAIN. Le voyage de Dante à Paris (il n'y a pas de raison pour infirmer le témoignage de Villani sur ce voyage qui eut lieu sans doute en 1308). — Henri D'ALMÉRAS. Rabelais étudiant en médecine à Montpellier (il fut immatriculé le 17 septembre 1530). — Maurice LANGE. L'enseignement populaire du français en Alsace; fin. — E. KOESSLER. Le troisième volume des Mémoires de Bismarck (il contient le récit de la rupture entre Guillaume II et l'ouvrier de l'unité allemande). — E. RODOCANACHI. La prima donna del mondo (il s'agit d'Isabelle d'Este, marquise de Mantoue; sa passion pour les antiques et les livres précieux; ses rapports avec les Borgia). — Adrien BERNELLE. En marge de la conférence de Washington : l'aventure du baron Ungers en Mongolie (sa défaite par les Bolchevistes qui préparent le rattachement de la Mongolie à la Russie). — Maurice DE WARU. De la conférence impériale de Londres à la conférence de Washington : un tournant de la politique britannique. = 15 décembre. Raymond RECOULY. Les heures tragiques d'avant-guerre. VI : A Paris : récit d'un journaliste (ce journaliste est M. Recouly lui-même. Il raconte

les entrevues qu'il eut, surtout après l'ultimatum autrichien, avec divers diplomates à Paris, notamment avec l'ambassadeur d'Autriche, le comte Szeczen; de ce dernier, il ne peut encore dire si, au moment le plus aigu de la crise diplomatique, il fut hypocrite ou borné, mais penche plutôt pour la seconde supposition). — Lorenzi DE BRADI. La vraie Colomba (sa vie réelle est tout aussi tragique que le roman). — Henri D'ALMÉRAS. Rabelais étudiant en médecine à Montpellier; suite et fin. — H. DELACROIX. L'œuvre de Sir James Frazer.

15. — La Revue de Paris. 1921, 15 novembre. — Henri DE RÉGNIER. Les trois fils de Mme de Chasans (ceci n'est pas un roman; l'auteur, possédant de vieux portraits de ses ancêtres et le livre de comptes d'une de ses aïeules, en a tiré d'intéressants détails sur sa famille à la fois maternelle et paternelle : les Régnier, les Du Bard de Curley, alliés aux Saumaise, et dont un au moins fut maire ou « vierg » d'Autun. Une Marie de Saumaise de Chasans épousa en 1662 Antoine Du Bard; son petit-fils, mort en 1780, laissa une veuve avec trois enfants, qui prirent des noms de terres : Ternant, Chasans et Curley. Rapports des Curley avec Gaspard Monge; échange de services reçus et rendus). — Baron BEYENS. La Belgique pendant la guerre; tentatives de scission et dernières années d'oppression. La question flamande (politique hardie et néfaste de von Bissing, appuyé sur le parti flamingant ou des activistes. Résistance courageuse du parti de la nation unie, surtout du pouvoir judiciaire, à ces manœuvres. Déportation des chômeurs dans l'automne 1916; protestation énergique mais vaine du gouvernement néerlandais; solution humaine du conflit obtenu par l'ambassadeur d'Espagne. Les tentatives de paix en 1917. La révolution allemande à Bruxelles, le 10 novembre 1918; note la couardise des autorités civiles et des officiers allemands devant leurs soldats mutinés. Le peuple belge assiste sceptique et narquois à cette mascarade sous le drapeau rouge. L'oppression allemande a fortifié l'union nationale). — Comte PRIMOLI. Gustave Flaubert chez la princesse Mathilde. Souvenir d'une soirée à Saint-Gratien. — Maurice MURET. M. Lansing contre M. Wilson (analyse du livre de Lansing : « The peace negociations »). = 1er décembre. Président Nicholas M. BUTLER. Les devoirs des États-Unis (belle conférence sur la situation mondiale et sur les devoirs qu'elle impose aux États-Unis pour assurer la paix du monde, par N. M. Butler, président de l'Université Columbia). — P. VILLEY. L'enseignement des aveugles. — Pierre LASSERRE. Renan au séminaire; suite et fin (explique pourquoi et dans quelle mesure Renan fit dans sa correspondance comme dans ses souvenirs le procès à la rhétorique telle qu'elle était alors pratiquée au séminaire). — Albert GIRARD. Sur les routes de l'ancienne Espagne (les routes, les voyages, les moyens de locomotion, les auberges au XVIIe et au XVIIIe siècle; à la fin du XVIIIe, le réseau des routes était encore insuffisant et les moyens de transport primitifs). — ***. Comment paiera l'Allemagne. = 15 décembre. Paul PAINLEVÉ. Comment j'ai nommé

Foch et Pétain (1re partie; l'ancien ministre de la Guerre raconte comment, après la foudroyante reprise de Vaux et de Douaumont, l'idée prévalut dans le haut commandement de préparer une offensive de grande envergure poussée à fond. Il fallait donc écarter Foch, qui voulait persévérer dans la méthode qui avait déjà donné dans la bataille de la Somme de bons résultats; il fut disgracié, « non à la suite d'interventions politiques », mais « sur la demande formelle et réitérée du général Joffre », qui avait déjà dû céder la direction des futures opérations au général Nivelle. Ces changements étaient effectués quand Painlevé devint ministre de la Guerre, le 19 mars 1917. Il était déjà au courant des craintes très vives que le plan de Nivelle, téméraire et déjà connu de l'ennemi, avait répandues dans l'armée; c'est en vain qu'il voulut amener Nivelle à retarder une offensive qui, depuis la retraite stratégique de Hindenburg, risquait de tomber dans le vide. Nivelle affirmait qu'une victoire complète était certaine. Histoire du conseil de guerre extraordinaire tenu à Compiègne le 6 avril. Très émouvant). — L. Lévy-Bruhl. La mentalité primitive et les médecins européens (les noirs soignés et guéris par les médecins blancs estiment que ceux-ci sont leurs obligés; au lieu de les remercier de leur dévouement, ils leur demandent des cadeaux: un refus, « c'est plus que de l'avarice; c'est comme un refus de faire honneur à un engagement sacré »). — Ignotus. Études et portraits : M. Aristide Briand. — Marie Dormoy. Lettres de Michel-Ange (publie vingt et une lettres écrites par l'artiste à sa famille et à ses amis entre 1506 et 1518).

16. — Revue des Deux Mondes. 1921, 15 novembre. — Général Constantin Brummer. Les derniers jours du grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch (le coup d'État des 7-8 novembre 1917; pillage du palais du grand-duc le 10 décembre; le grand-duc exilé, 23 mars 1918, puis arrêté à Wologda le 1er juillet, avec son frère Georges et son cousin Dimitri Constantinovitch. Ils sont fusillés tous les trois dans la nuit du 28 au 29 janvier 1919 à la forteresse de Pierre-et-Paul). — Comte d'Haussonville. La Fayette et Mme de Staël (publie une série de lettres de La Fayette retrouvées dans les archives de Coppet; il y en a vingt-deux qui vont du 30 brumaire an VI au 30 juillet 1817. Dans son introduction, l'éditeur disserte assez au long sur Mme de Staël et son livre sur l'Allemagne, puis sur les sentiments à l'égard de l'Allemagne qui ont été exprimés par Quinet, Michelet et Victor Hugo). — André Lichtenberger. Hier et demain. Le bourgeois (conséquence désastreuse de la dernière guerre pour la bourgeoisie française et, par contre-coup, pour la civilisation nationale, si elle ne réagit pas en revisant son « évangile spirituel »). — René Cagnat. Les récentes fouilles d'Alesia. — Charles Loiseau. La politique des deux rites (tentatives de rapprochement entre l'Église catholique romaine et les chrétientés d'Orient. La Yougoslavie, « magnifique champ d'expérience pour cette politique ». L'action du Saint-Siège dans ce domaine peut-

elle nuire aux intérêts de la France?). — Jacques BOULENGER. Au pays de Rabelais. I : Les « enfances » de Gargantua. — Henri DAVIGNON. Académies et académiciens de Belgique (importance de l'arrêté royal du 19 août 1920 instituant à Bruxelles une « Académie royale de langue et de littérature françaises »). = 1er décembre. R. DE LA SIZERANNE. Ce que l'art doit à Napoléon (en désignant aux artistes les thèmes empruntés à sa propre histoire, qu'ils devaient choisir, Napoléon songeait sans doute à sa gloire, mais aussi il dictait une évolution esthétique : il incitait les artistes à s'éloigner de la tradition classique figée par l'enseignement de Winckelmann pour s'inspirer de la réalité vivante. « L'art, à l'époque de David, a été remis dans sa voie naturelle par un despote »). — G. LANSON. Réflexions d'un vieux critique sur la jeune littérature. — Marcel BOUTERON. Balzac et Mme de Berny (publie les épaves de la correspondance amoureuse échangée entre le grand romancier et celle qu'il appelait sa « Dilecta ». Reconstitue la biographie de Mme de Berny. « Madame de B. », écrivait Balzac à Mme Hanska, « quoique mariée, a été comme un Dieu pour moi ». Elle s'appelait de son nom de fille Laure-Louise-Antoinette Hinner. Les lettres publiées ici vont de 1822 à 1832). — ***. L'organisation de la Syrie sous le mandat français. — Jacques BOULENGER. Au pays de Rabelais. II : La guerre picrocholine (histoire de « Picrochole », qui n'est autre que Scévole ou Gaucher de Sainte-Marthe, seigneur de Lerné, village qui dépendait de Fontevrault, et d'un long procès que soutint contre lui « Grandgousier », autrement dit Antoine Rabelais, père de maître François. De là guerre; guerre imaginaire, mais dont tous les personnages sont empruntés à la vie réelle). = 15 décembre. Maurice PALÉOLOGUE. La Russie des tsars pendant la Grande Guerre. Deuxième série; I (depuis le 1er janvier 1916; rencontre du tsar Ferdinand et de l'empereur allemand à Nisch le 18 janvier; retraite du président du Conseil Gorémykine et portrait de celui-ci. Son successeur : Sturmer, choisi « en raison même de son insignifiance et de sa servilité »; son chef de cabinet : le mouchard Manouïlow. Réouverture de la Douma, le 22 février, et succès personnel remporté par le tsar, bien malgré lui). — A. AUGUSTIN-THIERRY. Augustin Thierry d'après sa correspondance et ses papiers de famille. III : Le roman d'un malade (Augustin chez son frère Amédée, dont Guizot a fait un préfet, à Vesoul. Il est déjà aveugle et l'ataxie le menace. Il y épouse Julie de Quérangal, qui, pendant treize ans d'une union sans nuages, devait être pour le malheureux infirme la meilleure et la plus dévouée des compagnes. Mais il lui fallait vivre, et c'est seulement en 1834 que Guizot peut le prendre pour collaborer aux « Documents inédits » qu'il vient de fonder, et il le charge d'écrire l'histoire générale du Tiers-État; nommé en outre bibliothécaire du duc d'Orléans, il pouvait enfin se tirer d'affaire à Paris. Cette période de souffrances physiques et de déceptions constantes est cependant

aussi celle où l'historien produit les récits des temps mérovingiens). — Georges LECHARTIER. Choses vues à Washington.

BELGIQUE.

17. — Analecta Bollandiana. T. XXXIX, fasc. 3 et 4 (novembre 1921). — Hippolyte DELEHAYE. La Passion de saint Félix de Thibiuca (texte critique de ce document, dont la rédaction originale est perdue ; mais la comparaison des deux recensions qui nous sont parvenues permet d'avoir une idée assez exacte de la Passion primitive dont la valeur historique est réelle ; l'auteur connaît bien les détails de l'affaire et se montre exact dans l'exposé de la procédure). — Paul PEETERS. La version ibéro-arménienne de l'autobiographie de Denys l'Aréopagite (publie le texte géorgien et en dessous le texte latin de la « Vita sancti Dionysii episcopi, qui fuit Socratis filius, princeps Athenarum quae dicta est civitas sapientium »). — Hippolyte DELEHAYE. Cyprien d'Antioche et Cyprien de Carthage (ne sont qu'un seul et même personnage ; montre comment on a pu les distinguer). — Dom H. QUENTIN et Mgr E. TISSERAND. Une version syriaque de la Passion de saint Dioscore. — Hippolyte DELEHAYE. « Catalogus codicum hagiographicorum Graecorum bibliothecae patriarchatus Alexandrini in Cahira Aegypti. » = C.-rendus : *H. Delehaye.* La légende de saint Eustache (il n'y eut point de saint Eustache ; Eustache, c'est Placidas-Eustathe qui n'a jamais existé, sinon dans la légende. L'origine de cette légende doit être cherchée dans l'Inde). — *O. Sild.* Das altchristliche Martyrium in Berücksichtigung der rechtlichen Grundlage der Christenverfolgungen (étude consciencieuse, mais embrouillée, et qui n'aboutit pas). — *O. D. Watkins.* A history of penance (importante étude sur les sources). — *P. Batiffol.* Le catholicisme de saint Augustin (remarquable). — *H. Schrœrs.* Das Charakterbild des heiligen Benedikt von Nursia und seine Quellen (longue et pénétrante étude). — *U. Berlière.* Le culte de saint Placide (on a confondu un Placide, martyr en Sicile, avec un disciple de saint Benoît, le confesseur Placide ; cette confusion a été commise par Pierre Diacre dans sa trop célèbre « Vita Placidi »). — *E. Perels.* Papst Nikolaus I und Anastasius Bibliothecarius (importante étude critique ; mais est-il possible de démêler les rôles respectifs du pape et de son « bibliothécaire » ? L'auteur a-t-il été heureux en s'attaquant aux conclusions du P. Lapôtre ?). — Publications sur saint François d'Assise (notamment *Cuthbert*, Life of St. Francis of Assisi, 1912, et *W. Gœtz*, Assisi, 1909). — Publications sur sainte Claire d'Assise. — *Miguel Asin Palacios.* La escatologia musalmana en la Divina Comedia (remarquable ; les points faibles et aussi les mérites de cet ouvrage ont été caractérisés « de main de maître » par *Gabrielli*, Dante e l'Islam). — Publications relatives à sainte Catherine de Sienne et à saint Bernardin de Sienne. — Miscellanea francescana di storia, di lettere, di arti, t. XV-XXI, 1914-1920.

— *P. von Loë* et *B. M. Reichert*. Quellen und Forschungen zur Geschichte des Dominikanerordens in Deutschland, fasc. 5-9. — *J. B. W.* A hitherto unknown english martyr (il s'appelait George Lazenby, cistercien de Jervaulx, qui fut exécuté à York, en août 1535, pour avoir soutenu la suprématie spirituelle du pape). — Publications relatives à saint Ignace de Loyola (vive critique de l'étude de *Ph. Funk*, Ignatius von Loyola, « trop imprégnée de préjugés sectaires »). — *A. Rabbath*. Documents inédits pour servir à l'histoire du christianisme en Orient; t. II, fasc. 3 (important). — Publications relatives à l'ordre des Trinitaires, au bienheureux Denys de la Nativité, à saint Vincent de Paul.

États-Unis.

18. — The American historical Review. 1921, juillet. — Carl Becker. M. Wells et sa manière d'écrire l'histoire. — John R. Knipfing. Les historiens allemands et l'impérialisme macédonien (montre que ces historiens ont interprété la scission entre le roi Philippe et Démosthène à la lumière de leurs préjugés nationaux et impérialistes. Ils n'ont d'ailleurs pas été les seuls à « pécher contre le Saint-Esprit »; il a été aussi bien commis en France et en Angleterre). — Vicomte Bryce. La biographie de Disraeli (à propos des t. V et VI publiés par George Earle Buckle). — Percy W. Bidwell. La révolution agricole dans la Nouvelle-Angleterre (pendant la première moitié du XIXe siècle). — Kenneth S. Latourette. Les études sur l'histoire de la Chine pendant les sept dernières années. — Walter T. Swingle. Les sources de l'histoire de Chine. = Documents : Journal d'un voyageur français aux colonies en 1765 (l'auteur est inconnu; tout ce qu'on en peut dire est que sans doute il était Français et fonctionnaire et que certainement on ne peut l'identifier avec M. de Pontlevoy. Le journal est rédigé en anglais). = C.-rendus : *W. Mac Dougall*. The group mind; a sketch of the principles of collective psychology (consciencieuse analyse de l'idée de nation). — Sir *Paul Vinogradoff*. Outlines of historical jurisprudence. I : Tribal law (important). — *C. Butler*. Benedictine monachism (bonne interprétation de la philosophie bénédictine; mais l'auteur n'a travaillé que de seconde main). — *A. L. Guérard*. French civilization (ouvrage de haute vulgarisation). — *Kurt Kaser*. Das spæte Mittelalter (c'est le t. V de la « Weltgeschichte » dirigée par L. M. Hartmann. Il va de la mort de Frédéric II jusqu'environ 1517. Très bon tableau, brossé largement, important surtout pour l'histoire économique). — *Preserved Smith*. The age of the Reformation (remarquable). — *W. A. Dunning*. A history of the political theories from Rousseau to Spencer (fin d'un très beau livre qui retrace l'histoire des théories politiques depuis Socrate jusque vers 1880). — *Fr. E. Melvin*. Napoleon's navigation system (étude très fouillée). — *E. R. Turner*. Europe, 1789-1920 (très bon résumé). — *Max Lehmann*. Freiherr von Stein (nouvelle édition très augmentée, mais au détriment des notes, qui

ont disparu). — *Joh. Hönig.* Ferdinand Gregorovius, der Geschichtschreiber der Stadt Rom, mit Briefen an Cotta, Franz Rühl und Andere (pour célébrer le centième anniversaire de la naissance de Gregorovius, en janvier 1921). — *A. Vigevano.* La fine dell' esercito pontificio (très intéressant). — *G. Noske.* Von Kiel bis Kapp (récit très détaillé et très vivant des efforts accomplis par l'auteur pour réprimer le mouvement insurrectionnel en Allemagne). — *George M. Theal.* History of South Africa, 1873-1884 (immense recueil de matériaux concernant l'histoire du Sud-Afrique). — *M. J. O'Brien.* A hidden phase of american history : Ireland's part in America's struggle for liberty (important; mais c'est moins une histoire qu'une éloquente plaidoirie où n'est mise en lumière qu'une face de la question). — *Rendel Harris.* The last of the « Mayflower ». The finding of the « Mayflower » (deux ouvrages où l'auteur, s'appuyant sur une masse de faits bien contrôlés, croit avoir prouvé que le « Mayflower » des Pères Pèlerins de 1620 a cessé d'exister en 1624 et que ses madriers se retrouvent actuellement dans la construction d'une vieille grange au comté de Bucks). — *B. W. Bond.* The quit-rent system in the american colonies (étude très approfondie et qui entraîne la conviction). — *A. E. Egerton.* The r. Commission on the losses and services of american loyalists, 1783-1785 (ce sont les notes prises par M. Daniel Parker Coke, M. P., un des membres de la Commission chargée d'examiner les réclamations des Loyalistes américains). — *L. H. Gipson.* Jared Ingersoll; a study of american loyalism in relation to British colonial government (bon). — *Ph. Al. Bruce.* History of the University of Virginia, 1819-1919 (livre qui épuise le sujet). — *J. G. de Roulhac-Hamilton.* The papers of Thomas Ruffin; t. III (important pour l'histoire des États-Unis de 1859 à 1865). — *George H. Blakeslee.* Mexico and the Caribbean (recueil d'articles très variés). — *P. P. Chiminelli.* Bibliografia della storia della Riforma religiosa in Italia (utile compilation, quoique assez imparfaite). — *S. M. Dubnow.* History of the Jews in Russia and Poland; t. III (depuis l'avènement de Nicolas jusqu'à nos jours). — *M. Conrotte.* La intervencion de España et la independencia de los Estados Unidos de la América del Norte (publie beaucoup de documents inédits).

Grande-Bretagne.

19. — The english historical Review. 1921, octobre. — Miss Mabel H. Mills. « Adventus vicecomitum », 1258-1272 (étude très minutieuse sur l'époque où les shérifs devaient se présenter à l'Échiquier pour rendre compte de leur gestion financière. Régulièrement, cette comparution devait être annuelle; en fait, il n'est pas rare que les shérifs fussent convoqués seulement au bout de trois, quatre ou cinq ans. La guerre des Barons apporta un grand trouble dans cette administration). — J. E. Neale. Le Parlement et l'affaire de la succession au trône en 1562-1563 et en 1566 (publie et commente un discours prononcé par la reine

Élisabeth devant le Parlement le 5 novembre 1566, discours inédit et autographe qui vient d'être identifié, ainsi que plusieurs autres fragments concernant des subsides demandés au Parlement de 1566). — G. N. Clark. Le commerce avec l'ennemi et le service de paquebots avec la Corogne, 1689-1697 (expose les mesures prises par le gouvernement de Guillaume III pour réprimer la contrebande avec la France, les Pays-Bas et l'Espagne). — Reginald L. Poole. Monasterium Niridanum (ce monastère, où Bède dit que vécut l'abbé Hadrien, un des compagnons de l'archevêque Théodore, doit être probablement identifié avec Nisida, petite île dans le golfe de Naples, en face de Pouzzole). — F. de Zulueta. Vacarius et le ms. d'Avranches (minutieuse description du ms. d'Avranches n° 142, qui est de première importance pour une édition projetée de l'œuvre juridique de Vacarius). — P. Ehrlich. L'Échiquier et la garde-robe en 1270 (publie une lettre du trésorier et des chambriers de l'Échiquier au roi Henri III; il y est question de sommes d'argent qu'ils avaient dû verser à la garde-robe). — R. L. Atkinson. Pétitions adressées au Parlement de 1305 par les Iles normandes (on a retrouvé dans un ms. provenant de l'abbaye du Mont-Saint-Michel une peau de parchemin qui paraît bien avoir appartenu aux « Memoranda » de ce Parlement publiés par Maitland; en tout cas, il vient à point pour combler une lacune dans le rôle du Parlement. Le texte en a été publié par J. Havet dans ses *Cours royales des Iles normandes*). — H. Idris Bell. Liste des bulles et brefs pontificaux conservés en original au département des mss. du British Museum; 2e partie (d'Innocent VIII à Grégoire XVI, 1484-1846, avec plusieurs indices : par matières, par « incipit », par noms de personne et de lieu). — G. S. B. Buckland. Une lettre de Saint-Saphorin à Townshend (de Vienne, le 26 octobre 1721; en français. Chaleureux compliments à Townshend pour son habilité diplomatique). = C.-rendus : *G. Cornil.* Droit romain. Aperçu historique sommaire (très bon résumé). — *H. Heaton.* The Yorkshire woollen and worsted industries (remarquable). — *W. H. Schofield.* Mythical bards and the life of William Wallace (est-il bien sûr que le barde Henry l'Aveugle soit un mythe, comme Homère ou Ossian? Cette solution d'un problème fort discuté résout-elle toutes les difficultés du poème?). — *N. Japikse.* Résolutien der Staten-generaal van 1566 tot 1609, tomes I-IV, 1576-1584 (important; l'introduction fournit de nombreux détails sur le développement des institutions dans les Provinces-Unies). — *Mary F. S. Hervey.* The life, correspondence and collections of Thomas Howard, earl of Arundel (très intéressante biographie d'un des plus brillants collectionneurs de livres rares et de précieux manuscrits du XVIIIe siècle). — *N. L. Hallward.* William Bolts, a dutch adventurer under John Company (intéressant pour l'histoire du commerce avec les Indes orientales). — *J. H. Clapham.* The economic development of France and Germany, 1815-1914 (bon). — *J. F. Scheltema.* The Lebanon in turmoil. Syria and the Powers in 1860 (beaucoup de renseignements sur les massacres arméniens de

1860). — *R. Blair*. Archæologia Aeliana, tome XVI. — Calendar of close rolls. Richard II, 1381-1385. — *W. H. R. Cutler*. The enclosure and redistribution of our land (bon résumé des rapports adressés au ministère de l'Agriculture de 1793-1815).

20. — History. 1921, juillet. — G. G. Coulton. Un épisode de droit canonique (le prêt à intérêt suivant le droit canon et dans la pratique jusqu'au temps d'Innocent III). — C. R. Fay. Problèmes sociaux du XIXe siècle. — A. F. Pollard. Les « Dominions » et les affaires étrangères (difficulté extrême d'ajuster l'indépendance de chaque « Dominion » à la politique étrangère de l'Empire britannique. Plus que jamais l'attention des gouvernements et des peuples doit s'appliquer à l'étude des affaires internationales. L'Angleterre a donné l'exemple en créant le « British Institute of international affairs »). — D. G. E. Hall. L'enseignement de l'histoire dans les écoles; II. — Isobel D. Thornley. La loi sur la trahison, 1352 (les grands demandèrent qu'on définît exactement le sens juridique du mot trahison pour le distinguer notamment de la félonie; ils y avaient en effet un grand intérêt, parce que la félonie entraînait seulement une confiscation temporaire des immeubles possédés par le coupable, tandis que la trahison était punie de la confiscation à perpétuité au profit du roi. Ils voulaient ainsi limiter l'arbitraire royal). = C.-rendus : *W. H. Schofield*. Mythical bards and the life of William Wallace (le dernier mot n'est pas encore dit sur l'œuvre de « Blind Harry »). — Sir *Israël Gollancz*. Wynnere and Wastoure (excellente édition d'un poème anglais du XIVe siècle, antérieur à la Vision de Pierre le Laboureur, et qui fait connaître la situation de l'Angleterre au temps d'Édouard III, telle qu'elle apparaissait aux yeux des contemporains). — *J. E. Elias*. Schetsen uit de geschiedenis van het nederlandsche Zeewezen. I : 1568-1652, et Het voorspel van den eersten Engelschen oorlog (deux excellents volumes sur l'histoire des Pays-Bas au temps des guerres anglo-hollandaises). — *J. R. Tanner*. Samuel Pepys and the royal navy (excellent). — *A. R. Ephimenko*. A short history of Russia; trad. par *H. Moore* (utile manuel). — *G. Mac Theal*. History of South Africa, 1873-1884 (apprend beaucoup). — *A. Petrie*. Poems of South african history, 1497-1910 (avec d'utiles notes historiques). — *W. M. Macmillan*. The South african agrarian problem and its historical development (bonne étude sur le problème du « Poor White »). — *E. Kimball*. The national government of the United States (bon). — Peace Handbooks (énumère toute une série de volumes publiés sous la direction de Sir G. W. Prothero et qui ont pour objet de renseigner d'une façon succincte, précise, impersonnelle, le public anglais sur la situation présente des pays du monde. Ici, l'on s'occupe uniquement de ceux qui se rapportent à l'Afrique). = Octobre. Herbert Fisher. L'Institut de recherche historique et la Conférence d'histoire anglo-américaine (deux allocutions lues le 8 et le 11 juillet 1921). — Sir Fred. Pollock, W. S. Holdsworth et W. C. Bolland. L'étude des documents judiciaires conservés dans

les archives (définition du terme : « legal records »; classification de ces documents; ce que contiennent les « Plea rolls »). — A. S. WALKER. La moralité commerciale au moyen âge (XIVe et XVe siècles). — Miss E. Jeffries DAVIS. Londres et ses archives (sorte d'introduction à un cours sur l'histoire et les archives de Londres qui vient d'être fondé à l'Université de cette ville par le « London county council »). — H. R. CUMMINGS. Les journaux de Barbellion (prend à partie, avec véhémence, M. Pollard, qui avait refusé à peu près toute valeur historique à ces journaux). — L'inauguration de l'Institute of historical research. — F. M. STENTON. L'étude des noms de lieu anglais (et le profit que l'historien peut en tirer). = C.-rendus : *Hearnshaw*. Mediæval contributions to modern civilisation (recueil de plusieurs mémoires fort dignes d'être lus). — *H. Heaton*. The Yorkshire woollen and worstead industries (important). — *E. Lipson*. The history of the woollen and worstead industries (bon résumé). — *Earl of Ilchester* Henry Fox, first Lord Holland (excellente biographie pour laquelle l'auteur a utilisé les papiers d'archives conservés à Holland House et à Melbury). — *A. E. Dobbs*. Educational and social movements, 1700-1850 (bon). — *H. Mac Lachlan*. The Methodist unitarian movement (intéressant). — *Id.* The letters of Theophilus Lindsey (ces lettres font bien connaître un clergyman de l'Église anglicane qui, en 1773, devint Unitarien et a joué un rôle important dans les rangs du parti libéral). — *J. N. Adamson*. A short history of Education (bon tableau de l'histoire de l'éducation en Angleterre et des ouvrages qui ont été publiés sur le sujet). — *Charles C. Boyer*. History of education (c'est un traité complet de cette histoire, assez ambitieux et où les erreurs sont nombreuses). — *Sir Henry Newbolt*. A naval history of the war, 1914-1918 (il y a ici moins d'histoire que de considérations philosophiques). — *C. C. Gill*. What happened at Jutland (bon travail critique par un capitaine de vaisseau américain).

21. — **The Quarterly Review**. 1921, juillet. — F. C. S. SCHILLER. William James (d'après ses lettres et ses ouvrages; sa psychologie). — Un vice-roi des Indes : Lord Chelmsford (vice-roi de 1916 à 1920, il eut à faire face au redoutable mouvement qui pousse certains esprits à réclamer, eux aussi, le « Home rule »; il commit la grande faute de ne pas commencer par réprimer les séditions à main armée. Faire d'abord respecter la loi, puis inviter les représentants du peuple à critiquer ses actes, voilà le rôle de tout gouvernement digne de ce nom). — Élie HALÉVY. Le chartisme (d'après les ouvrages de Wallas, de Dolléans, de Beer, de Rosenblatt, de Slosson, de Tawney, de Mark Hovell, de Julius West). — Voyages et découvertes (d'après le Voyage du capitaine Don Felipe Gonzalez en Islande, 1770-1771; la Description de l'Inde orientale et de la Perse par John Fryer; l'Occupation de Tahiti par les Espagnols, 1772-1776; les Notices sur la Chine médiévale recueillies par Sir Henry Yule; le Livre de Duarte Barbosa, etc.). — Sir Francis T. PIGGOTT. Les bois pour la marine et la contrebande de guerre (des mesures prises par l'amirauté anglaise au

XVIIe et au XVIIIe siècle pour assurer l'approvisionnement régulier des matériaux nécessaires à la construction des navires de guerre). — Sir Charles OMAN. Les démocraties modernes (à propos de l'ouvrage de Lord Bryce). — L'Irlande (terrible impasse où se trouve actuellement placé, par sa faute ou non, le gouvernement de la Grande-Bretagne; un seul fait paraît dès maintenant acquis : la fatale division de l'Irlande en deux parties hostiles). — Arthur SHADWELL. Le conflit minier. — William ARCHER. Les Allemands en Belgique (étude critique sur le Livre blanc publié par le gouvernement allemand en 1915; explique l'origine de la légende qui a fait des francs-tireurs belges la terreur des soldats allemands et qui explique les représailles qu'on leur a si justement reprochées. Les Anglais ont aussi exercé de cruelles représailles contre les Irlandais insurgés; mais au moins avaient-elles une cause réelle. Les Allemands n'avaient même pas l'ombre d'un prétexte). — J. W. HEADLAM-MORLEY. Les plébiscites (étude sur les plébiscites en matière internationale depuis la Révolution française; difficultés que la complexité des territoires oppose à son application). = Octobre. C. R. HAINES. Études récentes sur Shakespeare; I (publiées par Sidney Lee, Craig, Carew Hazlitt, C. J. Elton, J. O. Halliwell-Phillipps, F. J. Furnivall et J. Munro, 1902-1915; faits nouveaux ajoutés à la biographie de Shakespeare). — Esmé STUART. Comment fut sauvé l'Agneau mystique (mesures prises par le chapitre de Saint-Bavon pour soustraire le célèbre tableau de Van Eyck à la rapacité des Allemands à Gand. Vaines tentatives des professeurs Clemen et Rauch pour découvrir la retraite où il avait trouvé un asile inviolé. Le départ des Allemands vaincus, le 10 novembre 1918, libéra définitivement l'illustre prisonnier). — Frederick A. EDWARDS. Londres bombardé par les avions allemands. — Sir James G. FRAZER. La vie à Rome au temps de Pline le Jeune. — J. Ellis BARKER. Le téléphone en Amérique (son histoire et son organisation actuelle; « le téléphone américain est si bon marché et si efficace qu'il a mis dans l'ombre le télégraphe et remplacé en grande partie le service postal »). — Sir William RIDGEWAY. Origines du drame hindou. — Dr F. LIEBERMANN. Lumières nouvelles sur l'histoire d'Angleterre au moyen âge (à propos des livres récents de Tout sur l'histoire administrative et de Pollard sur celle du Parlement). — D. S. MAC COLL. Une histoire de l'architecture française (celle de Sir Reginald Blomfield). — Algernon CECIL. Le cardinal Manning (à propos de deux biographies récentes par Shane Leslie et par Lytton Strachey). — E. J. DILLON. Deux hommes d'État russes (le comte Witte et Alexandre Iswolsky, d'après leurs Mémoires. M. Dillon, comme M. Bompard, relève dans les Mémoires de Witte de notables erreurs de fait, mais il insiste également sur la réelle valeur de l'homme d'État). — Pavlo POPOVIČ et Jovan JOVANOVIČ. Le royaume triple et un au point de vue politique et économique (il s'agit du royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes; origine et situation actuelle).

22. — Scottish historical Review. 1921, juillet. — David Baird SMITH. Les notes journalières de Robert Kirk (ce personnage fut ministre à Balquidder, puis à Aberfoyle, mort en 1692; auteur du « Secret commonwealth of elves, fauns and fairies », si curieux pour l'histoire des superstitions populaires. Ses notes, qui se rapportent aux années 1678-1680, n'ont qu'un intérêt tout personnel et très limité). — W. B. BLAIKIE. L'assassinat d'Appin en 1752 (Colin Campbell de Glenure ayant été assassiné dans le territoire d'Appin le 14 mai 1752, le complice du meurtrier, James Stewart, fut poursuivi, l'auteur principal ayant pris la fuite. Le procès eut un caractère purement politique : un Campbell ayant été mis à mort, il fallait qu'un Stewart fût sacrifié; le jury, qui comprenait onze Campbell, envoya donc James Stewart à l'échafaud; on publie la liste des frais occasionnés par l'exécution, qui montèrent à 108 l. et 17 s.). — Bruce SETON. Un compte en grains dans une opération commerciale au XVIIe siècle (1696). — R. K. HANNAY. Le comte d'Arran et la reine Marie (biographie minutieuse du comte d'Arran, qui fut mêlé aux intrigues politiques machinées autour de la régente Marie de Lorraine et de Marie Stuart; arrêté en 1562, puis rendu à la liberté en 1566, il vécut depuis lors tout à fait effacé jusqu'à sa mort en 1609). — Isabel F. GRANT. Un métier manuel en Écosse (la machine à tricoter ne fut introduite en Écosse qu'en 1773; mais depuis un siècle environ le tricot à la main était connu et pratiqué assez activement pour que les bas fussent devenus un article d'exportation. Aberdeen fut le principal centre de cette industrie). = C.-rendus : *A. F. Pollard.* The evolution of Parliament (remarquable). — Lord *Ernest Hamilton.* The irish rebellion of 1641 (bien que ce livre soit en un sens une réfutation du récit de Lecky, c'est encore Lecky en qui l'on doit avoir le plus de confiance). — *J. H. Clapham.* The economic development of France and Germany, 1815-1914 (bon exposé de la révolution économique qui s'effectua pendant le dernier siècle). — *F. A. Forbes.* The founding of a northern University (il s'agit de l'Université d'Aberdeen; bon exposé). — *G. H. Orpen.* Ireland under the Normans, 1216-1333 (excellent). — Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland; t. LIV. — *J. Mackinnon.* The social and industrial history of Scotland from the Union to the present time (utile et intéressant). — *M. E. Donaldson.* Wanderings in the Western Highlands and Islands (très intéressant). — *W. Foster.* The english factories in India, 1555-1660 (important). = Octobre. Margaret I. ADAM. Les grands propriétaires et le problème du paupérisme dans le Highland au XVIIIe siècle; 1er article. — E. Margaret THOMPSON. La fille du secrétaire d'Anne de Danemark (biographie de William Fowler ou Fouller, qui fut secrétaire de la reine Anne, femme de Jacques Ier; il mourut en 1612; on a voulu faire de lui un amoureux d'Arabella Stuart; en réalité, il n'a fait que lui adresser des sonnets ampoulés où l'amour n'était qu'une fiction poétique. Sa fille Anna était, en 1664, veuve d'un

François Delisle, tué pendant la guerre civile, et elle était réduite à la misère). — Chanoine Roderick C. Mac Leod. Les Highlands occidentaux au XVIIIe siècle (la population a notablement augmenté depuis le dernier tiers du XVIIIe siècle; autre fait plus intéressant : le sol était possédé par un très petit nombre de familles appartenant à la haute noblesse. Elles jouirent de privilèges féodaux très étendus, surtout en matière judiciaire, jusqu'en 1747, où ces privilèges furent abolis. Détails sur l'exploitation de leurs domaines). — T. K. Monro. Une lettre inédite de Sir Thomas Browne (l'auteur de la « Religio medici », 1659). = C.-rendus : *F. M. Stenton.* Documents illustrative of the social and economic history of the Danelaw (important recueil de 550 chartes originales concernant les cinq bourgs du Danelaw au XIIe siècle). — *W. H. C. Cutler.* The enclosure and redistribution of our land (ce livre est une mine de faits curieux et instructifs). — Chestram miscellanies, nouv. série, t. IV.

Italie.

23. — Nuova Rivista storica. Anno V, fasc. 1. 1921, janvier-février. — Giuseppe Andriani. Le socialisme et le communisme en Toscane de 1846 à 1849; 1er article. — Giuseppe Pardi. Histoire démographique de Messine; suite (de 553 à 1559). — Guido Porzio. Compilation et plagiat chez les élèves de l'École d'histoire romaine de Jules Beloch (véhémente attaque dirigée contre Giuseppe Cardinali que J. Beloch représentait, en 1912, comme l'introducteur de la vraie méthode critique à Gênes. Or, Cardinali, auteur d'une étude sur la mort d'Attale III et la révolte d'Aristonic, n'a guère fait autre chose que de piller ses prédécesseurs : Meier et Foucart, et il a commis de nombreuses bévues). — Bruno Lavagnini. L'Ara pacis augustae (fouille et reconstitution archéologique). — Gino Luzzatto. Publications sur l'histoire économique parues en Italie et à l'étranger (sur *Zdekauer :* Fiera e mercato in Italia sulla fine del medio evo; *G. Prato :* Giacomo Giovanetti ed il protezionismo agrario nel Piemonte di Carlo Alberto; *R. Bachi :* L'Italia economica nel 1918; *R. Labry :* L'industrie russe et la Révolution, etc.). — Enrico Carrara. Publications sur l'histoire littéraire (notamment *Giulio Bertoni :* L' « Orlando furioso » e la Rinascenza a Ferrara; *Valeria Benetti-Brunelli :* Le origini italiane della Scuola umanistica, ovvero le fonti italiche della « coltura moderna »; *Giuseppe Toffanin :* La fine del umanesimo; *G. A. Borgese :* Storia della critica romantica in Italia, etc.). — Jean Alazard. De quelques publications récentes sur l'histoire de l'art parues en France (*Hourticq :* La jeunesse du Titien; *V. Basch :* Titien; *A. Bréal :* Velasquez).

CHRONIQUE.

France. — M. Alfred Leroux est mort à Bergerac le 2 décembre 1921 ; il était né à Elbeuf le 17 février 1855. Élève à l'École des chartes (promotion de 1878), il fut nommé archiviste départemental de la Haute-Vienne. Là, pendant un quart de siècle, il rendit les plus grands services à la fois par l'ordre qu'il fit régner dans son dépôt et par les nombreuses publications de textes qu'il entreprit sur l'histoire du Limousin et de la Marche : *Documents historiques concernant la Marche et le Limousin* (2 vol., 1882-1885, en collaboration avec Émile Molinier et A. Thomàs); *Chartes, chroniques et mémoriaux pour servir à l'histoire de la Marche et du Limousin* (1886, en collaboration avec A. Bosvieux); *Nouveaux documents historiques* (1888); *Choix*, *Nouveau choix* et *Dernier choix de documents historiques* (1891, 1896 et 1906). A cette même région il consacra encore des travaux plus personnels : *Géographie historique du Limousin* (1890); *le Massif central, histoire d'une région de la France* (3 vol., 1898); *Histoire de la Réforme dans la Marche et le Limousin* (1888); *les Sources de l'histoire du Limousin* (1895), suivi d'un volume pour la période révolutionnaire (1908); sans compter une *Histoire de la porcelaine de Limoges* (1901). Mais son attention et son activité n'étaient pas restreintes dans les limites d'une province. A l'École des Hautes-Études, il s'était appliqué à l'étude de l'Allemagne et pendant un temps même de la Hongrie. Dans ce domaine, on lui doit des *Recherches critiques sur les relations politiques de la France et de l'Allemagne de 1292 à 1378* (n° 50 de la « Bibliothèque de l'École »), suivi de *Nouvelles recherches de 1378 à 1461* (1892), et d'une étude sur les *Conflits entre la France et l'Empire au moyen âge* (1902). Dans ces travaux, on constate une connaissance étendue des sources et de la bibliographie, des vues originales, parfois trop systématiques et contestables, un souci constant d'impartialité. Protestant convaincu, austère, il n'oublia jamais que la probité scientifique est le premier devoir de l'historien. Après avoir pris sa retraite d'archiviste (1908), il alla s'établir à Bordeaux, dont les archives offrirent un nouveau champ à son activité. Membre zélé de la Société des Archives historiques de la Gironde et de l'Académie de Bordeaux, il consacra deux volumes du plus haut intérêt à l'histoire de la *Colonie germanique* dans cette ville et fut chargé d'éditer le tome V de l'*Inventaire des registres de la Jurade.* Ch. B.

— M. Émile Cartailhac, professeur à la Faculté des lettres de Tou-

louse, est mort subitement, le 25 novembre 1921, âgé de soixante-dix-sept ans, à Genève, où il devait donner une série de conférences. C'était un archéologue et un préhistorien du plus grand mérite. De 1869 à 1889, il dirigea les *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, revue fondée par Gabriel de Mortillet, et il publia successivement : *l'Age de la pierre dans les souvenirs et les superstitions populaires* (1878); *les Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, en collaboration avec M. Boule (1889); *la France préhistorique* (1889); *les Monuments primitifs des îles Baléares* (1892), etc. Les gravures et peintures découvertes dans certaines grottes paléolithiques de France et d'Espagne, qui l'avaient d'abord laissé sceptique, devinrent ensuite l'objet de son examen passionné, et il publia, en collaboration avec l'abbé Breuil, avec MM. Boule et Verneau, la *Caverne d'Altamira* et les *Grottes de Grimaldi* qui ont consacré sa réputation scientifique et ont grandement contribué à la connaissance d'une civilisation déjà très avancée au temps où l'homme habitait encore les cavernes. Ch. B.

— Le 1er décembre 1920, l'École pratique des Hautes-Études a célébré avec éclat le cinquantième anniversaire de sa fondation. A vrai dire, cette cérémonie aurait dû être célébrée en 1918, l'École ayant été fondée par Victor Duruy en 1868; mais les événements ne l'ont pas permis. Le président de la République et le ministre de l'Instruction publique ont bien voulu assister à la séance publique tenue dans l'après-midi à la Sorbonne. Là ont été lus quatre discours par le président de la quatrième section (celle des sciences historiques et philologiques), M. Louis Havet, puis par M. Bernard Haussoullier pour l'antiquité classique, par M. A. Meillet pour les langues et littératures orientales, enfin par M. Ferdinand Lot pour l'histoire. Ces discours, qui seront réunis en volume, retracent la vie de l'École depuis ses humbles débuts jusqu'à son plein épanouissement, manifesté notamment par l'imposante série de 230 volumes qui composent sa « Bibliothèque ». Le soir, un banquet de 240 couverts a réuni élèves et professeurs en une familiarité pleine de charme. On a lu les adresses présentées soit par des Universités françaises et étrangères, soit par d'anciens élèves qui ont tenu à faire connaître publiquement les sentiments de haute estime qu'ils éprouvent pour la méthode et la fécondité des divers enseignements qu'abritent les murs de l'antique Sorbonne. On ne s'étonnera pas de trouver parmi ces témoignages celui d'un historien très distingué, bien que depuis la politique l'ait disputé à l'histoire : je veux parler de M. H. Fisher, le très honorable ministre de l'Instruction publique dans le cabinet de M. Lloyd George.

Le 230e fascicule de la « Bibliothèque de l'École » est un volume de Mélanges publié à l'occasion de cet anniversaire par des professeurs de l'École. Voici la liste des études composant ce volume qui se rapportent à l'histoire; nous laissons de côté celles qui intéressent les questions purement philologiques. V. Scheil. Deux cylindres solaires (et de la manière dont les Babyloniens concevaient le parcours du

soleil); — Raymond WEILL. Kamès de Thèbes; les rois thébains, les Asiatiques en Égypte et la dynastie des Apopi à la veille du nouvel Empire; — MAYER LAMBERT. Le groupement des langues sémitiques (au groupement géographique, qui est superficiel et incertain, l'auteur propose de substituer la parenté linguistique; il forme donc deux groupes, l'un comprenant l'arabe, le cananéen et l'araméen; l'autre l'éthiopien et l'assyro-babylonien); — A. MORET. La profession de foi d'un magistrat sous la XIIe dynastie; — L. FINOT. La légende de Buddhaghosa; — Ch. CLERMONT-GANNEAU. Les épitropes de la province d'Arabie (ces épitropes, mentionnés dans une inscription nabathéenne, sont les « procuratores » de la bureaucratie romaine; l'inscription est probablement du temps de Théodose II); — Pierre DE NOLHAC. Un éloge latin de Mellin de Saint-Gelais (par Pierre de Paschal, en 1565); — Rod REUSS. Jean-Frédéric Simon. Un pédagogue strasbourgeois du temps de la Révolution; — Max PRINET. Armoiries combinées d'évêques et d'évêchés français; — Bernard HAUSSOULLIER. La voie sacrée de Milet à Didymes; — Jacques ZEILLER. Sur un point de géographie ecclésiastique ancienne. Le prétendu évêché danubien de Comea (on a mal lu le nom : Marcus Comeensis; il s'agit d'un Marcus Temensis, c'est-à-dire d'un évêque de Tomi); — F. LOT. Un grand domaine de l'époque franque : Ardin en Poitou; contribution à l'étude de l'impôt; — H. GAIDOZ. Cûchulainn, Beowulf et Hercule; — A. JEANROY. Le troubadour Pujol (édite cinq poésies de ce troubadour, dont une peut être datée entre 1230 et 1238; ce sont d'amusants spécimens de poésie de salon et de circonstance au XIIIe siècle); — Victor BÉRARD. Les diaskeuastes de Fréd-Auguste Wolf (Wolf avait cru découvrir dans les διασκευασταί, « acheveurs et fourbisseurs », les collectionneurs de vers ou de chants homériques qui, ramassant et soudant entre eux les morceaux épars, puis en polissant les soudures, avaient fait l'unité de l'Iliade et de l'Odyssée; ce mot, qui signifie en réalité « interpolateur », en vint à représenter l'arrangeur suprême à qui revient en définitive le mérite de cette unification. L'étude de toutes les scholies où figure le mot διασκευαστής prouve à quel point cette traduction est fausse); — Pierre JOUGUET. Petit supplément aux archives de Zénon (publie quatre pièces sur papyrus appartenant à ce fonds d'archives; texte et traduction française, avec un fac-similé); — E. FARAL. Le conte de *Richeut;* ses rapports avec la traduction latine et quelques traits de son influence (ce conte est le plus ancien de nos fabliaux; il a sans doute été composé en 1159 par un clerc imbu de l'esprit latin et de la culture de l'école. Il est une des sources du *Renard*, dont la plus ancienne branche a été écrite entre 1174 et 1177). — Isidore LÉVY. Divinités égyptiennes chez les Grecs et les Sémites; — Jean PSICHARI. La chèvre chez Homère, chez les Attiques et chez les Grecs modernes; — Abel LEFRANC. L'origine d'Ariel (elle se trouve dans la *Steganographia* de Jean Trithème, 1606, sorte de manuel de sorcellerie. L'auteur de la *Tempête* s'est donc occupé d'occultisme; or on sait les

rapports d'intimité qui ont existé entre le sixième comte de Derby et John Dee, célèbre à la fois comme mathématicien, astrologue, magicien et alchimiste. La *Tempête* a été représentée pour la première fois en 1611 ou plus probablement en 1613, sous le règne de Jacques Ier, l'ennemi, le persécuteur des sorciers; pour qu'un auteur donne à cette pièce un cadre magique, où les enchantements sont traités avec tant de complaisance, il fallait qu'il fût à l'abri de toute poursuite par son rang à la cour).

— Dans sa séance du 16 décembre 1921, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu correspondants étrangers MM. Conti Rossini, orientaliste italien qui s'est surtout occupé de l'Éthiopie; Fred. Poulsen, conservateur de la bibliothèque et du musée Carlsberg à Copenhague; Ramon Menendes-Pidal, professeur de philologie romane à l'Université de Madrid, et Lo-Tchen-Ju, de Tien-Tsin, très versé dans la connaissance des plus anciennes inscriptions chinoises. Il est le premier Chinois qui ait été élu dans une de nos Académies.

— M. Alfred Rebelliau, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, a été choisi comme directeur de la Fondation Thiers en remplacement de M. Émile Boutroux, décédé.

— La Société d'histoire du droit, dont nous avons annoncé la reconstitution (*Rev. histor.*, t. CXXVI, p. 158), a tenu régulièrement ses séances mensuelles pendant le cours de l'année 1921. Elle publie un Bulletin où se trouvent analysées les communications suivantes : 12 mai. Joüon des Longrais. Sur un manuscrit des « Quaestiones » de Jean Lecoq (conservé dans un ms. du Brit. Mus., Harl., nº 4503). — P. Fournier demande qu'on étudie la question de savoir si Dante fut jurisconsulte. — É. Chénon. De quelques professeurs de droit français à l'ancienne Université de Bourges. = 9 juin. Andréadès. La vénalité des offices dans l'Empire byzantin. — Champeaux. La « patrie » et le duché de Bourgogne (il y eut pendant tout le moyen âge, sur la rive droite de la Saône, un « pays » de Bourgogne qui a constitué une véritable « patrie » dérivée du vieux royaume burgonde).

En même temps, la Société a entrepris de publier les chartes de franchises des villes de France depuis les origines jusqu'à la Révolution. A cet effet, elle a constitué un répertoire sur fiches de toutes les chartes de franchises existantes et, pour assurer l'uniformité du travail, elle a établi des modèles de fiches qu'elle met à la disposition des érudits que cette œuvre pourrait intéresser particulièrement. On peut s'adresser à M. G. Espinas, 198, boulevard Saint-Germain, Paris (VIIe).

— Le tome XXII de la *Revue des études grecques* est un volume de mélanges publiés pour fêter le cinquantième anniversaire de la fontion de l' « Association pour l'encouragement des études grecques ».

— La 24e livraison de l'*Encyclopédie de l'Islam* vient de paraître sous la direction de MM. Houtsma, Basset et Arnold.

— A commencé de paraître à la librairie Champion une *Revue des études slaves*, publiée par l'Institut des études slaves, sous la direction de MM. A. Meillet, Paul Boyer et André Mazon. Cette Revue se propose de présenter en français et sous une forme brève, aussi accessible que possible à l'ensemble des slavisants, les résultats généraux du travail scientifique concernant les langues, les littératures, les antiquités des Slaves. Elle donnera quatre fascicules par an au prix de 40 fr. (43 fr. pour les pays étrangers). La première livraison contient une notice nécrologique, par M. Louis Eisenmann, sur Ernest Denis, le fondateur de l'Institut des études slaves. Cet Institut fonctionne actuellement dans la maison même où est mort l'illustre historien.

— On sait que le chanoine Ulysse Chevalier a commencé un *Regeste dauphinois* qui doit comprendre six volumes. Quatre avaient déjà paru en 1910; le tome V, retardé par la guerre et par la crise économique, n'est encore imprimé qu'aux deux tiers; pour le tome VI et dernier, l'auteur espère que de généreux donateurs viendront lui fournir les moyens matériels de faire aboutir une œuvre dont le manuscrit est actuellement entièrement rédigé. Il reste moins de dix années à faire imprimer, le tome V devant s'arrêter en 1342 et le tome VI après la cession par le dauphin Humbert II, en 1350, de ses droits au roi de France.

Belgique. — Il vient de se fonder à Paris un office central de documentation franco-belge, qui, indépendant de tout groupe et de tout parti, fonctionnera d'après les méthodes et les directives de l'Institut international de bibliographie de Bruxelles, présidé par M. le sénateur H. Lafontaine, et d'après celles du bureau bibliographique de Paris, présidé par le général Sebert, membre de l'Institut. Le siège de cet office est établi à l'hôtel de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, Paris, 44, rue de Rennes (VIe).

— La *Commission des archives de la Guerre de Belgique*, qui a commencé de fonctionner en mai 1920, peut enregistrer dès à présent de brillants résultats. Ceux-ci sont d'autant plus remarquables que les difficultés étaient plus grandes en Belgique qu'ailleurs de rassembler une documentation de guerre importante. Car, d'une part, le régime de claustration sous lequel les Belges ont vécu pendant l'occupation allemande n'était guère favorable à la formation par des particuliers de précieuses collections documentaires; d'autre part, la dispersion des Belges à l'étranger de 1914 à 1918 multiplie à l'infini la nature et la variété de renseignements qu'on peut recueillir à leur sujet. Il faut ajouter, enfin, que l'autorité allemande, en évacuant le territoire belge, a emporté avec elle les documents politiques les plus importants et a détruit les autres. Néanmoins, la Commission est entrée en possession de séries considérables et précieuses d'archives de guerre.

La domination allemande est représentée par les archives de la

« Finanzabteilung », du « Militär-Bauamt », de la Croix-Rouge, de la « Polizei », de la « Passzentrale », des papiers de commandantures, etc. La vie des soldats et des prisonniers politiques en Allemagne est tout entière dans les papiers de l'office central belge des prisonniers de guerre; enfin l'exode et l'existence des réfugiés belges en Angleterre peuvent être connus par l'immense collection du War Refugee Committee de Londres et les documents consulaires belges à l'étranger.

D'autres aspects de l'histoire de Belgique sont éclairés par les précieuses archives dont la Commission prendra très prochainement possession; notamment celles des services de rapatriement, de la Commission d'enquête sur la violation des règles du droit des gens, du Bureau de renseignements de la Croix-Rouge, des Archives patriotiques, etc., etc.

Le Bureau d'archives est placé sous la direction de M. J. Vannérus. Les communications doivent être envoyées au secrétaire de la Commission, M. H. Nélis, 105, rue Terre-Neuve, Bruxelles.

Grande-Bretagne. — M. S. Boulton, dans un discours prononcé le 21 novembre 1921 à l' « Insurance Institute » de Londres, a donné un historique extrêmement curieux de la grande organisation du Llyod, universellement connu dans le monde de la navigation. C'est en 1720 que le Lloyd apparaît et en 1726 que la première *Lloyd's List* est publiée. La grande période de prospérité de l'organisation va de 1774 à 1824, la guerre ayant largement contribué à développer la pratique des assurances maritimes. G. Bn.

— L'organe de la Ligue navale anglaise, *The Navy*, a commencé dans son numéro de décembre une série d'études fort intéressantes sur *British naval development, 1894-1921*, dues à M. Cecil Hardy.

— M. Dendy Marshall a établi dans *The Engineer*, numéro du 9 décembre 1921, une curieuse chronologie des faits essentiels qui se rattachent aux moyens de communication en usage dans le monde depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours.

Grèce. — Un Comité s'est fondé à Athènes pour l'édition des œuvres posthumes de Spyridion P. Lambros. Les sommes provenant des souscripteurs devront être versées à la trésorière du Comité, Mme Anna Spyr. Lambros, rue Mavrocordatos, no 10.

Italie. — On a inauguré officiellement, le 6 octobre 1921, à Bologne, le musée Carducci, qui contient 13,500 volumes, 10,000 brochures et 110 cartons de manuscrits, naguère vendus par le grand poète italien à la reine-mère pour une somme de 40,000 lires, payable à ses héritiers, et donnée par elle à la ville de Bologne. G. Bn.

Suède. — Le savant archéologue et préhistorien Oscar Montelius est mort le 4 novembre 1921 à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Le gérant : R. Lisbonne.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR.

ÉTUDE

SUR

LES RELATIONS HISTORIQUES

ENTRE LA FRANCE ET LES PAYS DU RHIN

I.

Les pays rhénans et l'attraction latine.

Parmi les pays situés sur les frontières des nations latines proprement dites, la région rhénane est celle qui a le plus profondément subi l'influence romaine. Dans une partie considérable du midi et surtout de l'ouest de l'Allemagne actuelle en effet, la civilisation romaine, introduite depuis le temps de Jules César et d'Auguste, se développe, féconde et sans interruption aucune. Quoi qu'en disent les habitants actuels des provinces rhénanes, ingénument fiers de leur prussification forcée, ils demeurent malgré tout liés à Rome. Les bourgmestres de Cologne, de Mayence, de Trèves, de Coblence et des autres cités qui doivent leur existence à la Rome païenne, de même qu'ils doivent à la Rome chrétienne leur plus pure gloire artistique, n'évoquent-ils pas, même de nos jours, dans les banquets et les fêtes solennelles, en face de leurs compatriotes allemands, avec une sorte de véritable ivresse, leur origine et leur provenance historique de fils et de citoyens de Rome? Les Rhénans d'aujourd'hui ont une culture non pas exclusivement mais principalement allemande; néanmoins, ils s'apparentent encore à Rome par la splendeur et la profonde catholicité de leurs églises, le feu de leurs vins capiteux, la gaîté de leur carnaval, la vivacité et la souplesse de leur nature, et aussi par la beauté et la grâce de leurs femmes, admirées et vantées jadis avec enthousiasme par Pétrarque et par Enea Silvio Piccolomini.

L'histoire, qui observe les faits dans un esprit purement scientifique, constate que tous les peuples ou fractions de peuple, anciennement soumis à la domination romaine, se réclament encore avec orgueil, à deux mille ans de distance, de leur descendance latine et ne regrettent point d'avoir subi le joug de Rome. Aussi peut-on prétendre que la latinité s'étend bien au delà des limites de la race et de la langue. La sphère historique de Rome, en dehors des terres occupées par les Musulmans, embrasse plus ou moins étroitement, mais toujours de façon sensible et perceptible, tous les peuples de l'*imperium Romanum* des Césars. Dans cette sphère historique, il convient de distinguer plusieurs groupes différents : d'abord les peuples de race en majorité latine; puis ceux de civilisation latine; enfin ceux qui ont seulement conservé des souvenirs latins. Les pays rhénans appartiennent à la troisième catégorie et par certains côtés même à la seconde[1].

A l'égard de la France particulièrement, les Rhénans ont toujours éprouvé des sentiments amicaux, inspirés par une certaine affinité de race. En effet, même abstraction faite d'une certaine communauté de race remontant à l'époque celtique, les mariages mixtes ont été de tout temps assez fréquents, surtout dans la noblesse. Dans les guerres de l'Empire allemand contre la France, les Rhénans se sont tenus à l'écart autant qu'ils l'ont pu. Au temps de Louis XIV, les Électeurs de Cologne, qui étaient les plus puissants parmi les princes rhénans, ont été les alliés les plus fidèles de la France, même contre l'Empereur. La déclaration faite par un bourgeois de Cologne, le professeur F.-François Wallraf, et lue devant la Convention en 1795 par le maire de la ville, Dumont : « Les Rhénans, et surtout les Colonais, n'ont jamais manifesté de l'antipathie contre la France » (*Euch nie abhold gewesenes Volk*[2]), exprime une vérité historique.

Grande fut l'attraction exercée par la France sur les artistes et, à un moindre degré, à cause de la langue, sur les écrivains rhénans. Il suffit de nommer, pour le XVIIIe siècle, le peintre

1. Cf. Roberto Michels, *la Sphère historique de Rome;* extrait de la revue « Scientia », t. XXII, année XI, n° LXIII-7.

2. Jacob Venedey, *Die deutschen Republikaner unter der französischen Republik.* Leipzig, 1870, p. 209.

Antoine de Peters, le fameux élève de Greuze (1723-1795), et pour le XIXe siècle, les architectes F.-Ch. Gau et J.-J. Hittorf, tous deux élèves de Wallraf[1], qui firent fortune en France, le musicien Jacques Offenbach, le créateur de l'opérette française, et Henri Heine, le poète franco-allemand[2].

Au contraire, la Prusse n'a jamais su attirer les Rhénans. Ce n'est qu'en 1666 que le Brandebourg prit définitivement pied dans les pays du Rhin. D'ailleurs, la région septentrionale qu'il obtint alors : Clèves, Juliers, Ravensberg, n'en était qu'une faible partie, la moins importante au point de vue de la richesse, de la population et de la civilisation. Toutefois, les relations des princes prussiens avec leurs nouveaux sujets, d'un caractère si différent, ne furent pas toujours cordiales. Dans son testament politique (1722), le roi Frédéric-Guillaume Ier les dépeignait à son successeur comme des gens bêtes et acariâtres. Il ajoutait qu'ils n'étaient point faits pour des emplois, étant trop paresseux pour servir. Les gens de Clèves, notamment, étaient tout à fait stupides (*dumme Oxen*), avec cela malicieux comme le diable. Des Rhénans le roi écrivait qu'ils « sont une nation fausse et intrigante » ; dans les comtés de Meurs et de Gueldre, leurs sentiments sont plus autrichiens ou hollandais que prussiens. Pour faire d'eux, de ces individualistes impénitents, de bons Prussiens, le roi mourant ne savait indiquer qu'un seul moyen : les transplanter tout jeunes à Berlin et les y faire élever. Seulement alors ils seraient capables de devenir de braves et habiles gens, dont son successeur pourrait se servir avec profit[3]. En d'autres termes, il n'y avait qu'un seul moyen pour les Rhénans de devenir des Prussiens, c'était de cesser d'être des Rhénans.

1. Leonhard Ennen, *Zeitbilder aus der neueren Geschichte der Stadt Köln*, etc. Cologne, 1857, p. 328 et suiv.

2. La France a joué un si grand rôle pour la civilisation allemande que l'Angleterre en a été éclipsée jusqu'au XIXe siècle. Encore est-ce par l'intermédiaire de la France que l'influence anglaise s'est exercée ; exception faite, bien entendu, de l'admiration pour Shakespeare et pour les institutions anglaises dans certains pays allemands du Nord-Ouest, au milieu du XVIIIe siècle. Voir Ernst von Meier, *Französische Einflüsse auf die Staats- und Rechtsentwicklung Preussens im XIX. Jahrhundert.* Leipzig, 1907, t. I, p. 3 : « Nur im französischen Gewande ist einiges davon [von der englischen Staats- und Gesellschaftskunde] auf Deutschland übertragen. »

3. Ernst von Meier, *loc. cit.*, t. II (1908), p. 32-33.

II.

L'entente cordiale entre la France et les pays rhénans pendant la République et l'Empire.

Il est hors de doute qu'au temps de la Révolution française ce sont les Allemands de l'Ouest qui firent les premières avances à la France. A Mayence se forma une petite coterie d'intellectuels francophiles qui ne tardèrent pas à entraîner leurs compatriotes. C'étaient des rêveurs et des humanitaires, fortement pénétrés de l'esprit nouveau; la France incarnait à leurs yeux la liberté et la justice. Ils étaient d'ailleurs trop rhénans pour haïr leurs voisins. A Mayence, les habitants prirent le 5 octobre 1792 la cocarde tricolore, tandis que l'armée française n'y arriva que le 17. Custine y fit une entrée triomphale.

Les trois premiers commissaires que la Convention envoya dans les pays rhénans pour y organiser l'administration provisoire furent Reubell, de Colmar; Merlin, de Thionville, et Haussmann, de Strasbourg; ils connaissaient à la perfection la langue et les mœurs du peuple qu'ils étaient chargés d'administrer. Le Directoire, de son côté, considéra les pays rhénans comme français. Hoche, général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, favorisa, paraît-il, dans une certaine mesure le parti de l'autonomie. Quand il mourut, en 1797, son successeur, Augereau, se rangeant du côté des partisans de la réunion, régla comme bon lui sembla la destinée de la région rhénane. Rudler fut nommé commissaire de la République à Mayence. C'était un administrateur modelé à l'école française : il divisa le pays en quatre départements : Sarre, Mont-Tonnerre, Rhin-et-Moselle, Roër, c'est-à-dire Trèves, Mayence, Coblence et Aix-la-Chapelle[1].

D'ailleurs, il ne faut pas oublier qu'à l'époque de Napoléon, et surtout avant 1813, le peuple allemand et le peuple français étaient loin d'être irréductiblement ennemis. Les maréchaux français s'étaient fait, en général, des idées favorables de l'Allemagne et des Allemands, qu'ils jugeaient avec bienveillance et qu'ils préféraient à beaucoup d'autres peuples avec lesquels

1. Édouard Driault, *les Traditions politiques de la France et les conditions de la paix*. Paris, 1916, p. 109.

ils avaient eu affaire. Lors de l'expédition de la Grande Armée en Russie, le général Rapp fit observer à l'Empereur qu'en Allemagne, jusqu'à l'Oder, mille objets rappelaient toujours la France : « Ces jeunes soldats ne s'en croyaient pas encore tout à fait séparés ; on les voyait ardents et joyeux ; ce n'est qu'après l'Oder, en Pologne, où le sol, ses productions, ses habitants, les vêtements, les mœurs, et tout, jusqu'aux habitations, est d'un aspect étrange, où rien enfin ne retraçait plus à leurs yeux une patrie regrettée, qu'ils commençaient à s'étonner du chemin parcouru et déjà une empreinte de fatigue et d'ennui attristait leurs figures[1]. »

Quant aux Rhénans, ils regardaient les Français comme des frères ethniques[2]. Si les partis révolutionnaires et francophiles en Allemagne saluaient les Français comme des cousins éloignés en les appelant Franken (les Francs), les Rhénans, pour accentuer davantage cette parenté, se mirent à s'appeler eux-mêmes Rheinfranken (Francs du Rhin), et les éléments démocratiques en Rhénanie allèrent jusqu'à demander l'union à la France de leur pays, qu'ils avaient voulu d'abord constituer en République Cisrhénane, afin de réunir l'ancien pays des Francs à la *nation des Francs*[3]. De leur côté, les généraux de Napoléon, animés à l'égard des Rhénans de sentiments fraternels, les considéraient presque comme des compatriotes. Elzéar Blaze affirmait

1. Comte de Ségur, *Histoire de Napoléon et de la Grande Armée en 1812*. Stuttgart, 1839, t. I, p. 169.

2. En France aussi les anciennes relations de race commune furent reprises. En 1792, un journaliste parisien proposait de faire aux Rhénans une proclamation qui commencerait ainsi : « Braves et bons Germains, nos anciens frères et encore plus nos frères d'aujourd'hui ! » Dans son livre sur « l'Allemagne et la Maison d'Autriche », Chaussard exhortait les Allemands à se souvenir qu'ils étaient liés avec la France, « nation qui ne forma longtemps avec nous qu'une vaste famille » (Arthur Chuquet, *la Légion germanique*, *1792-1793*. Paris, 1904, p. 14).

3. Wilhelm Schellberg, *Die Rheinlande zur Zeit der Einverleibung in Frankreich* (dans l'ouvrage intitulé : *Zur Jahrhundertfeier der Vereinigung der Rheinlande mit Preussen*. Cologne, 1915, p. 23). Comparer les deux ouvrages d'Alfred Rambaud, *les Français sur le Rhin*, *1792-1804*. 4e éd., Paris, 1891, et *la Domination française en Allemagne*, *1804-1814*. Paris, 1894 ; Ph. Sagnac, *le Rhin français pendant la Révolution et l'Empire*. Paris, 1917 ; Hippolyte Carnot, *les Premiers échos de la Révolution française au delà du Rhin* (Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, n° 130, p. 1-45).

que, contrairement à ce qui arrivait aux frontières ethniques et nationales entre la France et l'Espagne, les limites entre la France et l'Allemagne étaient graduelles et tout à fait nuancées, aussi la population allemande était-elle en général amie de la France[1]. Les mariages entre les généraux français et les jeunes filles rhénanes étaient fréquents. L'exemple fut donné par un des officiers les plus braves et les plus remarquables de Napoléon, le maréchal Soult, duc de Dalmatie[2], qui épousa Louise Berg. C'était une jeune fille de très bonne famille[3]; Napoléon professait pour elle une estime particulière. D'ailleurs, c'était une femme de tête. Elle osait paraître devant lui (comme l'a dit Napoléon lui-même) « avec l'attitude hostile et le verbe haut[4] ». Dans le fameux tableau où David a peint le sacre de Napoléon Ier, la maréchale Soult se trouve assise à gauche de l'Impératrice mère.

Les troupes françaises aussi se plaisaient à Cologne; elles s'adaptèrent avec beaucoup de bonhomie aux mœurs de ses habitants. Le carnaval y fut fêté par les Français qui avaient épousé, on peut le dire, sa cause. En 1812, toute la garnison de la ville reçut l'ordre de prendre part au cortège qui, selon l'ancienne coutume, se formait le lundi des roses[5].

Napoléon lui-même jouissait d'une popularité des plus incontestées. Toutes les fois qu'il passait par les pays rhénans, il était accueilli par des marques touchantes d'enthousiasme, auxquelles participaient toutes les classes sociales. Quand il se fit couper les cheveux dans le château de Godesberg, les boucles tombées furent ramassées et vénérées par les habitants comme des reliques. A Cologne, les deux fois qu'il visitait la ville, en 1804 et en 1810, il fut reçu comme un Dieu[6]. Tout le monde lui fit hommage, sans arrière-pensée, et la joie naïve d'une

1. Elzéar Blaze, *la Vie militaire sous l'Empire*. Bruxelles, 1837, t. I, p. 181.

2. On sait que Henri Heine écrivit en 1819 une romance sur les Grenadiers, qui fut mise en musique par Max Kreuzer et dédiée au maréchal Soult (voir la biographie de Heine par G. Karpeles, dans Heine, *Sämmtliche Werke*, Hambourg, 1890, t. I, p. 31).

3. Ph. Nottbrock, *Beiträge zur Geschichte der Familie Schnitzler*. Cologne, 1903, im Ms. gedruckt, p. 18.

4. *Mémorial de Sainte-Hélène*. Bruxelles, 1823, t. III, p. 201.

5. Carl Schorn, *Lebenserinnerungen. Beiträge zur Geschichte der Rheinlande im XIX. Jahrhundert*. Bonn, 1898, t. I, p. 260.

6. Talleyrand dit que nulle part l'Empereur ne reçut un accueil aussi chaleureux, pas même en Italie. Leonhard Ennen, *Geschichte der Stadt Köln*. Cologne, 1872, t. III, p. 222-223.

pauvre vendeuse de poulets est restée longtemps dans les souvenirs de la population[1]. Les murs des maisons particulières étaient ornés des portraits de Napoléon avec cette inscription : « Empereur des Français et protecteur de la Confédération du Rhin. » Il faut rendre aux Rhénans la justice que la plupart d'entre eux gardèrent ces portraits dans leurs bureaux et dans leurs salons, même sous la domination prussienne, et j'en ai encore vu sous le règne d'un autre empereur, Guillaume II. Cependant, la preuve la plus éloquente de l'amour des Colonais pour Napoléon consiste sans doute dans le projet formé par la Chambre de commerce de Cologne, et que firent échouer les événements de 1814, d'ériger à l'Empereur une statue[2] ; ç'aurait été, sauf erreur, la première qu'on lui eût élevée dans l'Empire français.

C'est un fait que, durant toute la période de 1794 à 1814, il n'y a pas eu, dans les pays rhénans, la moindre tendance *irrédentiste*. Nous ne comptons pas comme telles les bagarres ouvrières qui se sont produites à Solingue et ailleurs en janvier 1813, à cause du chômage provoqué par le Blocus continental[3]. La Rhénanie n'a pris aucune part au réveil du patriotisme allemand ni aux luttes pour la liberté germanique qui enflammèrent alors les esprits dans tout le reste de l'Allemagne et qui peuvent être considérées comme le début du mouvement qui devait aboutir à la fondation du nouvel Empire allemand sous l'hégémonie de la Prusse[4]. Pendant et après la campagne de Russie, lors des revers militaires de la France, elle lui resta dévouée. Le pays ne cessa de verser régulièrement l'impôt ni d'envoyer à la France ses conscrits : les deux levées supplémentaires pour les campagnes de 1812 et 1813 y rencontrèrent plus d'empressement que dans beaucoup d'autres régions de France. Après la bataille de Leipzig, des affirmations chaleureuses de dévouement eurent lieu à Cologne, à Wesel, à Worms et à Bonn. Le maire de Neuss écrit avec orgueil que, depuis dix ans, sa ville ne comp-

1. Voir le récit en patois colonais : *En Höhnerplöckesche beim ehschte Napoleon*, dans Willem Koch, *Oemmerjööncher*. Cologne, 1890, p. 29.

2. Mathieu Schwann, *Geschichte der Kölner Handelskammer*. Cologne, 1906, t. I, p. 243.

3. Charles Schmidt, *le Grand-Duché de Berg*. Paris, 1905, p. 161-167.

4. Édouard Driault, *loc. cit.*, p. 117; cf. aussi Frank Chauveau, *la Paix et la frontière du Rhin*. Paris, 1915, p. 20.

tait dans son sein ni déserteurs ni réfractaires et qu'elle répondra dignement à l'appel adressé par Napoléon à tout son Empire[1].

III.

Les conditions économiques des pays du Rhin sous Napoléon.

Quand les Français occupèrent Cologne (1792), ils y trouvèrent un commerce ruiné et une production aux abois. Certes, Cologne n'était ni aussi appauvrie ni aussi livrée aux moines fainéants et aux truands effrontés que voudraient nous le faire croire les voyageurs allemands et protestants, qui avaient pris l'habitude, en ce temps de fin de siècle, de visiter les bords du Rhin et de consigner ensuite leurs impressions dans l'espoir de faire passer leur nom à la postérité. La vie y était monotone mais douce, un peu bigote mais familiale. La bourgeoisie, nombreuse, n'était point dépourvue de richesse ; mais la vie collective languissait sous tous ses aspects : commerce et industrie, art et science, l'initiative faisant défaut. Les métiers y étaient en pleine décadence, ainsi que le constatait plus tard la Chambre de commerce ; ils étaient victimes de l'indolence et de la mendicité[2]. Les corporations d'artisans, hostiles à la libre concurrence, et entravées par les monopoles, écartaient par tous les moyens les concurrents éventuels, sous le prétexte que Cologne n'avait pas besoin de main-d'œuvre étrangère, la quantité et la qualité de ses artisans et de ses industriels suffisant largement à ses besoins. Il est vrai que le conseil de la ville, ému de la stagnation des affaires, avait, en 1779, invité les artisans et commerçants étrangers à venir s'établir à Cologne ; mais, étant donné les conditions notoirement précaires de la ville, personne n'avait répondu à cet appel[3]. L'annexion lui procura deux avantages inestimables : l'union avec un grand État et, par conséquent, avec une grande unité douanière et, en second lieu, avec un État qui disposait d'une juridiction régulière, d'une administration fondée sur les idées modernes.

« Dans nos régions rhénanes, si douces et si prédestinées à former des traits d'union », a dit Christian Eckert dans une

1. Driault, *loc. cit.*, p. 117.
2. Schwann, *loc. cit.*, p. 40 et ailleurs.
3. *Ibid.*, p. 29.

conférence solennelle donnée en 1918 au Gürzenich de Cologne pour commémorer la résurrection de la Prusse en 1813, « dans nos régions qui subirent des courants de civilisation très variés, venant tantôt de la France et du Midi, tantôt de la Prusse, plus dure et plus sobre, l'antagonisme entre les deux peuples ne se fit pas sentir d'une façon aiguë; on s'efforça plutôt de les concilier. Nous étions pleins de joie et d'enthousiasme quand les Français nous parlaient de la liberté et des droits de l'homme. Quoique nos petits princes particuliers ne nous eussent jamais opprimés, même les meilleurs parmi nous adhérèrent publiquement à la liberté gauloise. Après avoir été englobés dans les frontières de la France, les Rhénans apprirent à connaître le bienfait d'appartenir à un puissant empire. En même temps, l'administration française élargit leurs droits civils, leur conféra quelques droits politiques, fit régner l'ordre dans leurs monnaies et leurs finances et leur apporta toutes sortes de réformes[1]. » Ces mots, prononcés en pleine guerre par le recteur de l'École supérieure de commerce, constituent un témoignage précieux pour les sentiments de sympathie que leur annexion à la France avait laissés dans le souvenir des Rhénans et dont ils n'ont pu se débarrasser, même après plus d'un siècle de prussification intensive.

Ce fut la France qui donna aux Juifs et aux protestants la totalité des droits civils et surtout le droit au commerce, qui leur avait été refusé tant que Cologne était restée ville libre et électorale. Or, les Juifs et les protestants rhénans étaient intelligents, doués d'initiative, de ténacité au travail et d'âpreté au gain. La liberté commerciale et le nouvel esprit introduits à Cologne par le gouvernement français eurent, dès les tout premiers temps, une grande force d'attraction sur les protestants de la banlieue, principalement de la proche région de Berg, qui ne tardèrent pas à s'installer dans la ville. Cette immigration était arrivée à son apogée en 1806[2]. Quant aux Juifs, ils devaient à la France simplement tout, l'ancien gouvernement leur ayant même refusé le droit au domicile dans la ville (depuis 1424)[3]. Les avantages que la domination française et le renouveau commercial qui en fut la conséquence procurèrent au commerce furent

1. Christian Eckert, *Deutsche Gedenktage*. Bonn, 1918, p. 67.
2. Schwann, *loc. cit.*, p. 335.
3. Ernst Weyden, *Geschichte der Juden in Köln am Rhein von der Römerzeit bis auf die Gegenwart*. Cologne, 1867, p. 273.

des plus nombreux et des plus importants[1]. En 1791, quelques marchands et hommes d'affaires colonais avaient présenté au magistrat de la ville un projet pour la fondation d'un collège de commerce; ce projet fut vigoureusement appuyé par le gouvernement français et se réalisa quelques années plus tard (1797) sous la forme d'une Chambre de commerce. Cette Chambre, dirigée avec une grande probité et une haute intelligence par Ch.-F. Heimann, fut aussitôt officiellement reconnue par le gouvernement français avec voix consultative. Elle ne tarda pas à jouer, dans l'Empire, un rôle considérable. Elle jouit à Paris d'une haute considération et l'on y tint grand compte de ses avis. Dans toutes les questions d'ordre commercial qui intéressaient l'Empire français, le préfet ne manqua jamais de demander son opinion. Napoléon, personnellement, donna à la ville et à son commerce des marques concrètes de sa bienveillance. Cette prédilection se manifesta dans plusieurs occasions d'une façon fort avantageuse. Dans le traité de paix que la France conclut avec l'Autriche en 1805, après la prise de Vienne, le vainqueur posa aux vaincus l'obligation de reconnaître leurs anciennes obligations envers la Belgique et les nouveaux départements du Rhin[2]. Même dans Moscou incendié, l'Empereur se souvint des intérêts commerciaux de sa bonne ville de Cologne; il fit écrire par son préfet, Ladoucette, à la présidence de la Chambre de commerce, afin qu'elle lui fît connaître les clauses commerciales qu'elle désirait voir insérées dans le traité de paix à conclure avec la Russie[3]. La Chambre répondit en demandant que la Russie s'engageât à se contenter de droits d'entrée minimes pour les draps, les soieries, les vins du Rhin et de la Moselle, et à concéder aux commerçants rhénans la liberté d'achat et de vente dans toutes les villes russes. En 1805, le gouvernement français, exauçant un souhait formé depuis longtemps par Cologne, lui accorda un port libre; il est vrai, cependant, que ce don n'eut pas le résultat espéré, comme les faits devaient le démontrer plus tard.

A titre de curiosité, nous dirons ici que Napoléon fut, pour la ville, un bon client, et qu'ainsi il donna une impulsion extraordinaire à l'une des plus importantes industries nouvelles de Cologne : la parfumerie. Le seul parfum qu'il employât était l'eau

1. Schwann, *loc. cit.*, p. 42.
2. *Ibid.*, p. 282.
3. *Ibid.*, p. 343.

de Cologne ; mais il faisait de telles inondations sur toute sa personne qu'il en usait jusqu'à soixante rouleaux par mois[1]. Naturellement, son entourage ne tarda pas à partager les goûts du maître.

Sous plus d'un aspect, la domination française produisit dans Cologne une véritable révolution économique. Du jour où la frontière fut fixée au Rhin et que la ville, étroitement unie à la France, fut, au point de vue commercial, séparée de sa riche banlieue sur la rive droite, le commerce colonais fut forcé de changer complètement de marché et de clientèle. Survint le blocus continental, qui réduisit dans des proportions considérables le commerce de transit et arrêta presque entièrement celui des denrées coloniales et des épiceries. Par contre, Cologne se transforma assez rapidement en ville industrielle. L'histoire du commerce de Cologne au début du XIXe siècle nous présente d'ailleurs un exemple probant de la thèse que ce n'est pas seulement l'économie politique qui détermine les événements politiques, mais que ceux-ci exercent à leur tour une influence prépondérante sur celle-là. Après la rupture avec l'Angleterre, surgirent en un clin d'œil un peu partout, sur le continent, avec l'aide du gouvernement français, de nouvelles branches industrielles, en partie durables, pour remplacer les marchandises anglaises interdites. Ce fut le cas pour celle du sucre, destinée à remplacer le sucre de canne, d'importation anglaise, par le sucre de betterave[2], pour celle de la poterie[3] et pour le textile[4]. Quelques industries étaient favorisées, d'ailleurs, par l'importance du débouché qu'offrait un vaste Empire embrassant, outre le Midi de la France, même l'Italie centrale, contrées capables de leur fournir certaines matières premières sans entraves douanières. Les premières à profiter de cet état de choses furent les industries de la soie et du velours[5]. Toutefois, la prospérité de ces nouvelles industries ne pouvait adoucir l'amertume des nombreux commerçants qui, dans cette lutte contre l'Angleterre, furent, d'une façon passagère ou permanente, les victimes du blocus. Les rapports adressés au

1. *Mémoires de Mme de Rémusat, 1802-1808*. Paris, 1880, t. II, p. 328.
2. Schwann, *loc. cit.*, p. 289-295.
3. *Ibid.*, p. 362.
4. Eberhard Gothein, *Verfassungs- und Wirtschaftsgeschichte der Stadt Cöln*, dans *Die Stadt Cöln, 1815-1915*, t. I. Cologne, 1916, p. 89.
5. Schwann, *loc. cit.*, p. 292.

gouvernement français par ses propres agents abondent en plaintes au sujet de la contrebande des marchandises anglaises. Or, à cette contrebande une assez importante fraction des commerçants de Cologne avaient pris une part active. Néanmoins, il convient de ne pas en exagérer la portée. En tout cas, il nous semble résulter de ces rapports que la contrebande rhénane n'a jamais atteint le niveau du commerce d'exportation clandestine établi par les commerçants de l'Italie septentrionale, également frappés dans leurs intérêts par le blocus continental. En effet, Giuseppe Pecchio nous apprend que les étoffes de soie de la Lombardie, pour trouver leur chemin jusqu'à l'acheteur anglais, ne craignaient pas même de faire les plus grands détours, à ce point qu'entre Milan et Londres la Livonie était devenue une étape intermédiaire et, pour ainsi dire, normale. D'après le même auteur, la quantité des contrebandes exercées dans l'Italie du Nord était si considérable que certains dénonciateurs réussirent à gagner, seulement par les primes, des rentes de 15,000 francs, c'est-à-dire des sommes équivalentes aux appointements des emplois les plus élevés de l'État, et qu'en Suisse furent fondées des Sociétés d'assurance contre les amendes dont étaient frappés les contrebandiers « pincés », de sorte que le métier, devenu presque honorable et sûr, était désormais débarrassé, pour ainsi dire, de tout risque[1]. Dans les régions rhénanes, la contrebande portait tous les traits caractéristiques d'une institution transitoire. Cela ne veut pas dire que la contrebande avec l'Angleterre ne se soit pas développée là aussi sur une très vaste échelle. Un des patriciens les plus en vue de Cologne, Abraham Schaaffhausen, se fit condamner, déjà en 1801, comme organisateur d'une bande nombreuse de contrebandiers, à une amende de 100,000 francs[2]. L'énormité de la somme nous donne une idée assez exacte de l'énormité des profits et de la diffusion du commerce clandestin.

Il est probable qu'à la longue l'industrie absorba les éléments que le commerce avait laissés libres et que le chômage produit dans certaines branches du commerce par les effets du blocus continental fut supprimé par les industries naissantes qui réclamaient facilement la main-d'œuvre. En résumé, deux faits doivent être retenus en ce qui concerne Cologne : c'est,

1. Giuseppe Pecchio, *Saggio storico sulla amministrazione finanziera dell' Ex-Regno d'Italia, dal 1802 al 1814*. Torino, 1842, p. 32-33.
2. Schwann, *loc. cit.*, p. 99.

tout d'abord, la suprématie exercée par les protestants, en dépit de leur petit nombre, dans le commerce et l'industrie, grâce à leur émancipation civile et à leur activité bien supérieure à celle des catholiques en général; suprématie qui, favorisée ensuite de toute façon lors de la domination prussienne, constitue un des traits les plus saillants de la vie rhénane d'aujourd'hui. C'est, en outre, la transformation de Cologne en une ville manufacturière. Au port de Cologne, le capital circulant monta jusqu'à 300 millions de francs par an[1]. Le préfet Ladoucette exagérait à peine, en parlant des résultats vraiment « incroyables » dus à la sagesse et à la force du gouvernement impérial. Les autres villes rhénanes participèrent, elles aussi, aux progrès économiques de la métropole. A Duren, le produit des fabriques doubla en deux années (1808-1810). A Heinsberg, il s'accrut dans la proportion de 8 à 100. En 1810, le département de la Roër comptait de 1,200 à 1,300 fabriques, qui occupaient ensemble 125,000 ouvriers.

IV.

Le patriotisme rhénan entre 1794 et 1815.

Quand les Français durent quitter les pays rhénans, les habitants donnèrent des signes manifestes de regret. Toutefois, nous n'oserons pas dire avec certains historiens français que les Rhénans étaient déjà totalement assimilés à la France[2]. Nul doute que, si la France, vaincue à Leipzig et à Waterloo, n'avait pas été forcée de lâcher prise, ils seraient devenus très vite des Français dans toute l'extension du mot. Il faut bien le dire : au point de vue du caractère et du tempérament, les Rhénans sont infiniment plus proches des Français de l'Est que ne le sont les Alsaciens, beaucoup plus posés et, pour ainsi dire, plus provinciaux. D'ailleurs, presque tous les historiens prussiens partagent notre opinion sur la facilité d'adaptation du caractère rhénan à la vie française. Même un historien aussi orthodoxe que Theodor Lindner a pu écrire, dans son *Histoire universelle*, que

1. Schwann, *loc. cit.*, p. 342.

2. Julien Rovère, *les Survivances françaises dans l'Allemagne napoléonienne depuis 1815*. Paris, 1918, p. 3. Voir aussi Paul Kaufmann, *Zur Geschichte der Familie Kaufmann aus Bonn und von Pelzer aus Cöln*. Bonn, 1897, p. 41 et suiv.

la population de ces pays a toujours reconnu sans réserves les bienfaits reçus des Français et n'a jamais professé, à leur égard, aucune animosité, et que, si l'occupation française avait duré plus longtemps, il se serait produit entre elle et les Français la même fusion sincère (*aufrichtige Verschmelzung*) qui s'est produite en Alsace[1]. L'étroite union qui liait la France et les pays rhénans au début du XIXe siècle est, du reste, si évidente que le chancelier de Guillaume II, M. Bethmann-Hollweg lui-même, n'a point voulu la nier dans le discours qu'il prononça au Reichstag dans l'hiver de 1910-1911 sur le projet de la constitution de l'Alsace-Lorraine. Il y a de plus : un écrivain pangermaniste, Dehio, professeur à Strasbourg, après avoir, dans une brochure publiée pendant la guerre mondiale, opposé à l'Allemand ardemment patriote de l'Est et surtout des pays baltiques (dont il réclamait d'ailleurs l'annexion) l'Allemand mou et indifférent de l'Ouest, et surtout l'Alsacien, « antinational et réfractaire aux sentiments de sa patrie », aboutit, lui aussi, à cette conclusion que, si l'Allemagne de la rive gauche du Rhin avait partagé les destinées de l'Alsace jusqu'à 1870, elle ne se serait pas moins francisée que celle-ci[2].

Demanderons-nous maintenant ce que les habitants de Cologne, durant le temps où la ville fit partie de la France, considéraient comme leur patrie : la France ou l'Allemagne? La réponse n'est pas facile à donner. Certes, dans le sens le plus strict du mot, ils n'étaient ni de bons Allemands ni de parfaits Français, ni peut-être même de bons Rhénans.

Sans doute, les Français furent accueillis à Cologne à bras ouverts; leur domination fut supportée de bonne grâce, sans jamais un cri de protestation; seulement, quand elle heurtait les intérêts économiques, les bourgeois les plus considérés eux-mêmes ne craignaient point, comme il a été dit plus haut, de se soustraire aux devoirs que leur imposait leur nationalité acquise. Au temps du blocus continental, les intérêts commerciaux de leur ville l'emportaient sur tout le reste; les questions politiques étaient reléguées au second plan. On le vit dans deux affaires particulières, dont l'une au moins touchait, ou du moins aurait dû toucher de près le nationalisme rhénan en général. Il s'agit

1. Theodor Lindner, *Weltgeschichte seit der Völkerwanderung*. Stuttgart et Berlin, 1910, t. VII, p. 367.

2. G. G. Dehio, *Livland und Elsass*. Berlin, 1918, p. 11.

de la question de Berg. Après que Murat eut été nommé par son beau-frère roi des Deux-Siciles et dut quitter le grand-duché de Berg, qui se trouvait sur l'autre rive du Rhin, juste vis-à-vis de Cologne, Napoléon conçut l'idée d'incorporer les gens du pays dans son Empire, c'est-à-dire de les unir avec le pays de Cologne. La bourgeoisie du pays de Berg lui exprima les mêmes vœux[1]. Consultée, à ce sujet, par l'Empereur, la Chambre de commerce colonaise s'y montra résolument opposée. Les gens de Cologne redoutaient, en effet, la concurrence de ceux de Berg, si la barrière douanière qui les séparait était enlevée. Ils craignaient en outre que ceux de Berg, qui étaient venus s'établir en grand nombre à Cologne pour partager les avantages du système protectionniste français, et dont on ne pouvait plus se passer depuis qu'ils avaient contribué à l'enrichissement de la place, ne retournassent dans leur pays aussitôt après leur annexion à la France[2]. Or, ces mêmes Colonais qui se montrèrent ainsi hostiles à l'union avec leurs voisins et compatriotes de Berg, avec lesquels ils étaient unis par le sang et la langue, s'efforçaient, dans le même temps, de faire rattacher à l'Empire la Hollande, malgré son éloignement et la différence des langues, et bien qu'ils ne lui pardonnassent pas leurs continuelles tracasseries au sujet de la navigation du Rhin (1809). La Chambre de commerce répondit au préfet Ladoucette : « L'union de la Hollande avec l'Empire français aura pour effet de repousser la frontière douanière, qui se trouve actuellement toute proche, jusqu'au bord de la mer. La conséquence naturelle de cette démarche consistera dans l'égalité des droits entre les marchands français et les marchands bataves et dans la suppression de tout obstacle pour l'importation et l'exportation des produits du sol et des denrées des deux pays. La libre circulation des produits ne pourra que faire accroître davantage l'activité de la consommation et, par conséquent, qu'augmenter l'industrie de notre département. Le grand avantage que l'annexion de la Hollande nous fournira dès son début ne manquera pas d'attirer l'attention de nos commerçants et de nos industriels. Au demeurant, pour ces derniers, l'annexion de la Hollande sera encore suivie par un autre avantage plus impor-

1. Charles Schmidt, *loc. cit.*, p. 72 et suiv.
2. Schwann, *loc. cit.*, p. 337.

tant encore, c'est-à-dire la suppression des droits dont les Hollandais grèvent les marchandises d'origine maritime et destinées à la rive gauche du Rhin. En général, nous sommes d'avis que les effets seront on ne peut plus favorables, surtout si le conflit qui a divisé jusqu'à présent les deux gouvernements, à l'égard de la navigation sur le Rhin, devait cesser. Car, alors, ce fleuve majestueux n'aura désormais, à partir de Bâle jusqu'à son embouchure, qu'un seul maître. Le privilège que les navigateurs hollandais font valoir de nos jours même dans notre port de Cologne vis-à-vis des navigateurs français cédera à cette égalité des droits, qui constitue le privilège le plus noble du citoyen français. De nouvelles sources de richesse ne tarderont pas à s'ouvrir aux habitants du département du Rhin et leur industrie n'aura plus qu'à attendre la paix sur la mer pour prendre tout le développement dont elle est capable[1]. »

Au fond (jusqu'en 1830 environ), les hommes d'un âge mûr n'étaient ni Français, ni Prussiens, ni Allemands, mais simplement Colonais. C'est en vertu de ce patriotisme tout local que des citoyens naguère encore attachés à l'ancien régime de l'Électorat se mirent à la disposition de l'administration française[2]. Plus tard aussi, leur patriotisme se borna au dévouement pour la métropole. Gœthe appelle Wallraf, en 1815, « un homme bizarre, aimant passionnément sa ville-patrie ». Dans la lettre par laquelle Wallraf faisait à sa ville don de ses riches collections (1815), il parle, en termes d'une platitude emphatique, « de la splendeur de notre monarchie, si heureuse et progressive, et du gouvernement qui actuellement nous domine »[3]; mais le sentiment vrai qui l'inspire perce dans son hymne à la gloire de sa ville natale, de sa « ville-patrie », termes qui se répètent maintes fois sous sa plume. Plus caractéristique encore est une lettre dans laquelle Wallraf s'adressa quelques années plus tard au gouvernement prussien, qui hésitait à s'intéresser aux trésors d'art de la ville rhénane. Il faut absolument, écrivit Wallraf, « que le gouver-

1. Schwann, *loc. cit.*, p. 337-338. Voir aussi Gothein, *loc. cit.*, p. 93.

2. Cf., par exemple, le témoignage d'un contemporain : Julius Heyderhoff, *Johann Baptist Fuchs (1757-1825). Erinnerungen aus dem Leben eines Cölner Juristen.* Cologne, 1912, p. XI.

3. Joseph Hansen, *F. F. Wallraf und J. H. Richartz*, dans *Kölner Museums-Festschrift.* Cologne, 1911, p. 15-16.

nement du roi prenne soin de notre honneur national[1] »; entendons bien : il s'agit de l'honneur de la Rhénanie, non de la Prusse. Dans son testament politique, François Wallraf tenait encore à remercier son Créateur de l'avoir fait naître à Cologne[2]. Appartenir à la France ou bien à la Prusse ou même à l'Allemagne, ce n'était, pour la plupart des braves Rhénans, que de purs accidents. Ce qui leur importait, avant tout, c'était d'être Rhénans, ou même encore Colonais, Mayençais, etc.

On a pu soutenir, non sans apparence de raison, que la domination française, en supprimant totalement tous les microcosmes territoriaux qui étaient autant de souverains, réalisa pour la première fois l'unité du pays rhénan[3]. Cependant, la domination française n'a point su créer, nous l'avons bien constaté, une âme vraiment rhénane et non simplement communale.

V.

Les pays du Rhin sous la Prusse.

L'annexion à la Prusse exaspéra les Rhénans, surtout la très grande majorité d'entre eux qui n'avait eu aucun lien ni historique, ni moral, ni confessionnel avec le Brandebourg. D'ailleurs, les Rhénans se sentaient infiniment supérieurs aux Prussiens du point de vue de la civilisation. Qu'était la Prusse boréale, en effet, par comparaison avec leur pays baigné de soleil qui avait été une des terres favorites des Romains, le berceau de la *Städte Kultur* et de l'art allemand, le carrefour des trois civilisations, française, flamande et allemande? Tout au plus une sorte de colonie où une poignée de Teutons avait su germaniser, par le fer et le feu, tant bien que mal, des populations slaves plus qu'à demi barbares.

Ce sentiment de leur supériorité se retrouve chez tous les écrivains rhénans de la première moitié du XIXe siècle, jusque chez les Leue et chez les Raveaux. Il y a mieux encore : dans l'introduction à la première édition de son fameux ouvrage sur la Rhénanie pittoresque, Karl Simrock, professeur plutôt prussianophile à l'Université de Bonn, n'hésite pas à déclarer que

1. Joseph Hansen, *loc. cit.*, p. 20.
2. *Ibid.*, p. 27.
3. Julien Rovère, *loc. cit.*, p. 3.

les origines de la Germanie sont dues à la Rhénanie. Selon lui, c'est la Rhénanie qui, pendant tout le moyen âge, a été le centre de la vie politique et intellectuelle. C'est seulement par un curieux caprice de l'histoire que des parties considérables de ce pays, qui avait autrefois dominé, sont aujourd'hui soumises à des pays slaves et avares qui lui doivent leur civilisation et leur culture[1].

Certainement, après 1815, les Rhénans auraient facilement consenti à être Allemands, mais, en dépit de certains symptômes contraires, ils avaient de la peine à admettre qu'ils allaient être Prussiens. Redevenus Allemands, ils s'obstinaient à ne pas reconnaître comme tels les Prussiens. Görres appelait ceux-ci des Lithuaniens incapables d'accomplir des tâches allemandes. Venedey, autre patriote rhénan et de sentiments plutôt anti-français, les qualifia de Slaves[2].

L'antagonisme entre les pays rhénans et la Prusse, né d'une différence très prononcée d'histoire, de mœurs, de religion et de race, s'était accru encore par les bienfaits de la Révolution française et de l'Empire; ajoutez un antagonisme d'un caractère économique et social. « Les pays rhénans », écrit Engels à son tour, « forment la seule partie de l'Allemagne qui ait pris un développement à peu près conforme au niveau de la Société moderne. En effet, ils possèdent une industrie, un commerce fort intensifiés, un capitalisme accentué par l'accumulation des capitaux et la libre répartition de la propriété foncière; aussi y trouve-t-on, comme note prédominante, une bourgeoisie nombreuse, un prolétariat gigantesque (*massenhaft*) entassé dans les villes, et une classe nombreuse, mais endettée, de petits paysans, propriétaires de terres morcelées; la bourgeoisie y prime le prolétariat par l'institution du salariat; elle écrase les classes paysannes par les hypothèques et la petite bourgeoisie par la concurrence[3]. » L'ensemble de ces motifs fit naître chez les Rhénans un esprit de véritable hostilité contre les Prussiens. Les ouvriers les détestaient comme ennemis des « idées françaises » et la bourgeoisie les prit en grippe à cause des entraves qu'ils mirent à la liberté industrielle.

Un des traits les plus odieux du Prussien aux yeux des Rhé-

1. Karl Simrock, *Malerisches und romantisches Rheinland.*

2. Heinrich von Treitschke, *Deutsche Geschichte im XIXten Jahrhundert.* Leipzig, t. II, p. 272.

3. Friedrich Engels, dans *Aus dem literarischen Nachlass von K. Marx, Fr. Engels und F. Lassalle.* Leipzig, 1902, t. III, p. 295.

nans était sa pauvreté. Ils lui lançaient souvent cette injure : *hungriger Preuss*, Crève-la-faim de Prussien. Quand le vieux Schaafthausen apprit que les pays rhénans allaient être incorporés au royaume de Prusse, il s'écria : « Jésus, Marie, Joseph! Voilà un bien maigre mariage que nous allons faire[1] ! »

*
* *

Au début, les conséquences économiques produites par la séparation de la France se présentèrent sous un aspect très grave. Cette séparation signifiait non seulement la perte immédiate du débouché français, mais, pis encore, la reprise d'une violente guerre commerciale avec les Hollandais. Ceux-ci, en effet, redevenus libres et maîtres de l'embouchure du Rhin, ne se gênèrent guère pour imposer à la navigation sur ce fleuve de lourdes charges et entraver de toute manière la circulation des navires rhénans. Cela est tellement vrai que les Colonais se voient forcés, en 1822, de jeter à la mer une cargaison de 300 tonnes de harengs qu'ils avaient fait venir de Suède, parce que, arrivés à l'embouchure du Rhin, les Hollandais les avaient frappés d'un droit de transit tellement exorbitant que les poissons n'auraient pu trouver d'acheteurs sur le marché de Cologne[2]. Bien pires encore furent les suites de la suppression des droits protecteurs que le gouvernement français avait établis pour favoriser la jeune industrie rhénane. Après Waterloo, lors des traités de Vienne, la Prusse avait dû promettre à l'Angleterre, son alliée dans la guerre et sa libératrice, de faciliter l'entrée des marchandises anglaises dans son territoire. L'application du *Free trade* (la loi douanière de 1818 conçue dans un esprit libre-échangiste) était une menace pour les intérêts des Rhénans. Comme une invasion de sauterelles, les produits anglais envahirent les villes rhénanes et firent sombrer, en peu de temps, la nouvelle industrie du coton et celle du sucre[3]. L'industrie de la soie fut sur le point de subir le même sort. L'esprit libre-échangiste qui inspirait le tarif de 1818 faillit étouffer la jeune vie manufacturière.

1. Pour Cologne, les témoignages soit écrits, soit verbaux, abondent. Pour Mayence, voir Ludwig Bamberger, *Studien und Meditationen aus fünfunddreissig Jahren*. Berlin, 1898, p. 180.

2. Schwann, *Geschichte*, *loc. cit.*, p. 401. — Karl Kumpmann, *Die Entstehung der Rheinischen Eisenbahngesellschaft, 1830-1844*. Essen, 1910, p. 51.

3. Schwann, *loc. cit.*, p. 391 et 396.

Plus tard, le gouvernement prussien inaugura une politique commerciale plus appropriée aux intérêts de la population rhénane. En 1831, il signa l'acte de la navigation du Rhin, qui abolit les droits d'étape à Cologne et à Mayence, mais qui rendit le fleuve libre jusqu'à son embouchure. Ces mesures triplèrent très vite le mouvement commercial[1].

Sans doute, après la chute définitive de Napoléon, quelques hommes éminents parmi les Rhénans avaient cherché à établir de bonnes relations avec le nouveau maître. Leur fidélité était tombée avec l'Empire. Le grand François Wallraf, devenu l'idole de la population pour avoir su conserver, pendant l'époque du jacobinisme gaspilleur, les trésors artistiques de sa ville natale, tourna casaque, comme la plupart des notables du pays, tous plus ou moins désireux de faire leur paix avec les vainqueurs qui semblaient leur promettre, après tant de troubles, une ère de féconde stabilité. Le même homme qui, en 1804 et en 1810, lors des visites de Napoléon à Cologne, s'était trouvé à la tête du comité chargé d'organiser les fêtes et qui avait composé les inscriptions latines en l'honneur de l'Empereur fut, en 1814, un de ceux qui n'hésitèrent pas à se rendre à Aix-la-Chapelle pour présenter leurs hommages au gouvernement prussien[2]. Les troupes françaises étaient parties à peine depuis trois mois lorsque la *Gazette de Cologne* (*Cölnische Zeitung*), qui avait appartenu, jusqu'au bout, aux porte-voix les plus loyaux de la gloire française, en publiant l'acte d'annexion à la Prusse, se mit à qualifier les compagnons d'armes d'hier d' « ennemis héréditaires » (le 3 avril 1815)[3]. Auparavant déjà, au mois d'août 1815, Jean-Philippe Heimann, vice-président de la Chambre de commerce, homme naguère encore dévoué à la France, avait proposé d'organiser une souscription pour que la garnison prussienne pût célébrer convenablement la fête de leur souverain[4]. Il faut remarquer tout de même que beaucoup parmi les anciens admirateurs de la France et parmi les fonctionnaires franco-rhénans disparurent et que les gens de Cologne laissèrent peu à peu la place à ceux de Berg, protestants et plus proches des Prussiens. L'in-

1. Rovère, *loc. cit.*, p. 17.
2. Joseph Hansen, *F. F. Wallraf und J. H. Richartz*, dans *Kölner Museums-Festschrift*. Cologne, 1911, p. 7.
3. Voir la brochure de Franz Dieudonné, *Die Kölnische Zeitung und ihre Wandlungen im Wandel der Zeiten*. Berlin, 1903, p. 19.
4. Schwann, *loc. cit.*, p. 360.

fluence de Heimannn alla en diminuant, quoiqu'on lui eût donné le titre de conseiller royal du commerce, et ce fut Merkens, de Berg, qui le remplaça. Quoi qu'il en soit, après tout, faut-il s'étonner, se scandaliser de ces défections? L'État napoléonien avait été un État militaire vivant dans la guerre et, jusqu'à un certain degré, aussi par la guerre. Sans doute, Napoléon fut plus qu'un simple empereur de soldats; l'activité politique, économique et administrative que la France déploya sous son sceptre est un des côtés les plus magnifiques de ce système impérialiste, pourtant si riche en merveilles de tout genre; toutefois, un état de guerre perpétuelle limitait fatalement le champ des entreprises commerciales et économiques. Le blocus continental produisit les effets que l'on sait. Telle industrie comme celle des tabacs ayant été transformée en régie, en monopole, avait été soustraite à l'initiative privée. Les impôts étaient durs. Vers la fin de la domination napoléonienne, et surtout après la campagne de Russie, l'incertitude de l'avenir pesait lourdement sur la spéculation, fille et mère du commerce. De là résultait un impérieux besoin de paix; c'est ce qui explique également le bon accueil que les troupes alliées reçurent de la population parisienne lors de leur première entrée dans cette ville en 1814[1]. Les Rhénans sont-ils plus blâmables que les Parisiens?

Quand la Prusse eut réussi, en 1815, à détacher définitivement les pays rhénans de la France, le premier but de sa politique fut de couper toutes les relations et tous les rapports que les Rhénans entretenaient depuis que le monde était monde avec leur grande voisine; il fallait les isoler de l'Occident pour les amener à accepter docilement la nouvelle domination. C'était leur imposer une orientation toute nouvelle. Au lieu de former un trait d'union paisible entre la France et l'Allemagne, un lien où pourraient se mélanger et se fondre naturellement deux civilisations et deux races, la Rhénanie devint un glacis de la Prusse contre la France. La région rhénane, le *Rheinland*, perdit même sa physionomie terminologique et devint la province rhénane ou, plus encore, la Prusse rhénane : *Rheinpreussen*, véritable contresens géographique et même politique, la Rhénanie étant séparée de la Prusse par toute l'étendue des États de l'Allemagne centrale : le Nassau, les deux Hesses, le Hanovre.

1. Cf., par exemple, Henry Houssaye, *1814. Histoire de la chute du premier Empire.* Paris, 1888, p. 219.

C'est à juste titre que M. Lavisse a pu dire : « De l'Est européen, théâtre jusque-là secondaire de la grande histoire, la Prusse est donc transportée dans cette région du Rhin où se rencontrèrent et se heurtèrent jadis Celtes et Germains, Romains et Germains, et, plus tard, les rois capétiens de France et les rois et empereurs allemands. Cette *Rheinprovinz* sera une marche contre la France comme le Brandebourg a été, au moyen âge, une marche contre les Slaves. Plus que jamais se marqua la vocation allemande, le *Deutscher Beruf*, de la Prusse[1] ». Victor Hugo avait exprimé déjà la même opinion quand il écrivait que donner la rive gauche du Rhin à l'Allemagne aurait été une idée, mais que l'avoir donnée à la Prusse était un véritable chef-d'œuvre, chef-d'œuvre de haine, de ruse, de discorde et de calamité ; mais chef-d'œuvre tel que, seule, la politique pouvait en produire[2].

Les Prussiens, de leur côté, au lieu de tenir compte des conditions ethniques, confessionnelles, géographiques et intellectuelles qui les séparaient des Rhénans, ne surent faire mieux que de centraliser tous les pouvoirs politiques à Berlin, ville apte sans doute à devenir la métropole d'un État germano-slave de l'Est, mais absolument incapable de former un centre d'attraction et d'assimilation pour les gens du Rhin[3]. Notons encore que, dans la première moitié du XIXe siècle, la bonne société de Cologne ne cessa d'être de sang très mêlé. Les noms propres de personnes ayant un caractère latin s'y trouvaient en nombre considérable. Dans le comité central de la Société du carnaval, présidé par le maire von Wittgenstein et composé de gens très huppés, nous trouvons ceux de Dumont, Noël, Cassinone, J.-M. Farina et deux Zanoli[4].

*
* *

Pour hâter l'assimilation des Rhénans, la Prusse, dès les premiers temps de l'occupation, introduisit dans leur pays le service militaire universel, à l'effet de fondre les âmes comme les

1. Ernest Lavisse, *Pages choisies*. Paris, 1915, p. 92.
2. *Le Rhin*. Conclusion, XI.
3. Dans la littérature allemande moderne, un seul écrivain a compris la gravité de la faute commise, c'est Constantin Franz, auteur d'un livre intitulé : *Deutschland und der Foederalismus*. Breslau, Hegner, 1917, p. 104.
4. Schorn, *Lebenserinnerungen*, p. 262.

corps. En second lieu, elle encouragea l'immigration de gens appartenant aux autres parties du royaume. Des industriels des anciennes provinces s'établirent dans les pays rhénans et n'hésitèrent pas à s'y rendre propriétaires[1].

Un des moyens les plus efficaces employés pour détourner les Rhénans de leur admiration pour la France consista dans la découverte d'un art vraiment rhénan au moyen âge. Cette découverte, faite par des Rhénans éprouvés tels que les Boisserée[2], les Wallraf et à laquelle applaudirent les Gœthe et les Schlegel[3], fut célébrée avec un zèle de commande par le gouvernement prussien ; en encourageant cet art, vraiment grandiose du reste, *local* et *gothique*, la Prusse croyait l'opposer à la France, où prédominait alors le style *Empire*. L'appui du gouvernement ne fut d'ailleurs intelligent et suivi d'effet que sur un point : l'achèvement de la cathédrale de Cologne, qui était conçu dans un intérêt national allemand, comme un symbole de l'unité allemande. Aussi cette œuvre d'art protégée par les rois de Prusse a-t-elle pris un aspect politique et presque agressif[4]. Elle occupa le monde allemand pendant trois quarts de siècle, puisque le monument achevé fut inauguré en présence de tous les princes de l'Empire allemand seulement en 1880.

Parmi les arguments employés par les Prussiens pour détacher de la France l'esprit de la population, figure aussi le reproche fait aux Français d'avoir supprimé, en 1796, l'Université de Cologne, ancienne et glorieuse — elle avait été fondée par Urbain V en 1388 — et de l'avoir remplacée par une École centrale. Le maire de Cologne lui-même, M. Max Wallraf, rejeton de l'illustre ami des arts, n'a pas craint de répéter ce propos dans son discours d'ouverture au VIIe Congrès international d'anthropologie criminelle tenu à Cologne

1. Mathieu Schwann, *L. Camphausen*, t. III : *Als Mitglied und Vorsitzender der Kölner Handelskammer*. Essen, 1915, p. 9.

2. Oskar Seiler, *Die Brüder Boisserée in ihrem Verhältniss zu den Brüdern Schlegel* (thèse de l'Université de Zurich). Vienne, 1915. — P. Leodegar Hunkeler, *Clemens Brentanos religiöser Entwicklungsgang* (thèse de l'Université de Fribourg). Sarnen, 1915.

3. Heinrich Düntzer, *Goethes Beziehungen zu Cöln*, dans la *Monatschrift für die Geschichte Westdeutschlands*, 1874, t. IV, p. 322 et suiv.

4. Quinet qualifia la cathédrale de Cologne « un *blockhaus* érigé contre la France » (Edgar Quinet, *De la Teutomanie*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1842, t. XXXII, p. 928).

en 1911[1]. N'hésitons pas à le dire : cette suppression a été fort regrettable; mais ne serait-il pas décent d'ajouter que les Prussiens, après avoir succédé en 1814 à la domination française en Rhénanie, se sont bien gardés de réparer le mal et de rendre à la capitale rhénane son Université, sept fois séculaire? Au contraire, ils l'ont laissée là où les Français l'avaient transportée, à Bonn, en transformant le lycée français en une École prussienne des hautes études. S'il est vrai que la domination étrangère a fermé les portes de l'Université de Cologne, il n'est pas moins vrai qu'une autre domination étrangère ne les a point rouvertes[2].

Le gouvernement prussien avait surtout peur de la ville de Cologne, où l'orgueil et la fierté des habitants, l'atmosphère catholique et les courants franchement subversifs lui inspiraient une sorte d'antipathie farouche. C'est que, Cologne, c'était l'âme rhénane sous sa forme la plus pure, animée par un triple sentiment inconciliable avec celui de la Prusse à cette époque : le séparatisme, le cléricalisme et le libéralisme radical. Voilà pourquoi le gouvernement prussien décida de laisser Cologne dépourvue de son Université et de faire élever la jeunesse rhénane par des professeurs prussiens à Bonn. C'est en 1819 que fut inaugurée l'Université de cette ville, moins exposée aux tendances dangereuses et plus facile à manier, parce qu'elle était petite et qu'ayant servi de résidence aux électeurs-princes de Cologne durant cinq siècles (de 1265 à 1794), elle avait un caractère à la fois plus pompeux et plus servile : « Nous l'établissons », écrivit dédaigneusement Altenstein à Hardenberg, « dans un pays où toute culture sérieuse a presque cessé d'exister ». Le *Kulturtraeger* prussien, dans les pays rhénans, commençait à jouer son rôle pré-

1. *Bericht über den VII. Internationalen Kongress für Kriminalanthropologie.* Heidelberg, 1912, p. 25.

2. Par une sorte d'ironie de l'Histoire, la guerre et ses conséquences ont fait naître, à Cologne, une espèce d'université anglaise : l' « Army college », établie par le haut commandement de l'armée d'occupation. La *Neue Schweizer Zeitung* nous communique, à cet égard (n° 17, 1919), le renseignement suivant : « Cet « Army college » est fréquenté par environ 140 étudiants, parmi lesquels se trouvent à peu près 50 officiers. Dans les salles, on ne fait plus de distinction de rang, mais les repas sont pris dans des salles différentes. La vie qu'ils mènent ressemble à celle d'une université anglaise. » Un peu plus tard, la municipalité de Cologne a résolu de fonder ou plutôt de rétablir une université, qui fut inaugurée à la fin de juin 1919. Son premier recteur fut M. Eckert, professeur d'économie politique. Ainsi la guerre mondiale a rendu à Cologne son centre d'études supérieures.

tentieux et usurpateur en accaparant l'enseignement supérieur et en s'efforçant d'altérer l'esprit de la jeunesse. Dorénavant, les professeurs, presque tous prussiens, de l'Université de Bonn, devenue centre de la prussification des pays du Rhin, ne se lassèrent plus de mettre en évidence, aux yeux de leurs étudiants, les avantages qu'ils tiraient du fait que leur territoire appartenait à la Prusse, grande puissance européenne. Heinrich von Sybel leur enseigna qu'avant 1794 ils n'avaient jamais eu d'État et qu'avant 1815 ils n'avaient jamais eu de patrie[1].

Entre Rhénans et Prussiens, la religion formait une barrière infranchissable; le catholicisme était un des remparts les plus solides des populations contre les envahisseurs. Sans doute, l'antagonisme était-il le plus souvent inavoué et, politiquement, peut-être inavouable; il n'en existait pas moins. Dans une lettre écrite le 12 mars 1845 au général baron de Forstner par le président de l'Association libérale rhénane, A. de Marées, celui-ci parle du catholicisme intransigeant de la noblesse rhénane comme de « l'habit, pas même très commode, de l'opposition contre la Prusse[2] ». Le patriote rhénan Joseph Görres écrit en 1838, dans son *Athanasius*, que les Rhénans feraient bien de se rassembler autour de leur foi, parce qu'il n'y avait pas de lien plus sûr ni plus solide que la religion catholique, rien qui leur permît de mieux résister à l'envahisseur[3].

En 1852, les députés catholiques rhénans et westphaliens à la Diète prussienne résolurent de constituer un groupe catholique; ils montraient ainsi la profonde différence qui séparait la Rhénanie de l'ancienne Prusse, à laquelle elle ne se sentait liée que par le lien légal. La Rhénanie menait une vie à part, comme la Belgique, sa voisine[4]. Bien souvent le catholicisme servit de mot d'ordre aux Rhénans pour défendre leur cause. Encore en 1870, à la veille même de la guerre franco-allemande, le chef des catholiques rhénans, Peter Reichesperger, se déclarait dans un programme favorable à la diminution des dépenses militaires et à l'abréviation du service militaire[5].

1. Heinrich von Sybel, *Vorträge und Aufsätze*. Berlin, 1874, p. 8.
2. A. von Marées, *Aus der Zeit Friedrich Wilhelms IV*, dans la *Zukunft*, 3e année, n° 8 (1894), p. 352.
3. J. Bachem, dans la *Jahrhundertfeier der Vereinigung der Rheinlande mit Preussen*. Cologne, 1915, p. 9.
4. Martin Spahn, *Das deutsche Zentrum*. Mayence, 1904, p. 14.
5. *Ibid.*, p. 35-36.

Pour lutter contre ce particularisme et pour contre-balancer l'influence catholique, les Prussiens favorisèrent à Cologne de toutes façons l'immigration protestante des autres pays rhénans, politique inaugurée déjà, comme nous l'avons montré plus haut, sous le régime français[1]. Des écrivains français modernes, comme Jules Huret, ont constaté qu'encore maintenant à peu près la moitié des gens très riches à Cologne sont protestants, tandis que le peuple est en grande majorité catholique[2].

Le Prussien n'avait point cette élasticité, ce savoir-faire, ces dons psychologiques de sagacité et pénétration qui sont nécessaires pour entreprendre avec succès la conquête morale d'un peuple. Il ne comprenait rien à la vivacité de mœurs du peuple rhénan, rien à ses habitudes de vie ouverte et démocratique. Le gouvernement commit la faute de transplanter dans le pays une horde d'employés poméraniens, prusssiens, saxons, brandebourgeois, destinés à remplacer les employés français ; ceux-ci avaient été choisis en partie parmi les Rhénans eux-mêmes, en partie parmi les Alsaciens, en partie parmi l'élite de la bureaucratie française ; par leur droiture, leur doigté, leurs belles manières et leur équité, ces employés s'étaient fait aimer partout, comme les Ladoucette, les Lameth, les Jeanbon et autres. La proverbiale grossièreté des employés prussiens de ce temps choquait vivement les Rhénans, peuple très susceptible en ce qui concerne la courtoisie et les dehors de la vie. Les décorations distribuées par le gouvernement prussien dans l'espoir d'accaparer de temps à autre certains éléments de la haute société blessaient souvent l'amour-propre des Rhénans, parce que les Prussiens, imbus de la morgue et des préjugés nobiliaires de leur pays, faisaient lourdement comprendre que c'était là le seul moyen pour être jugé digne de les approcher. La domination prussienne en ce temps-là consistait surtout, d'après le jugement d'un historien, dans le déchaînement des instincts grossiers du peuple. Les Prussiens recrutaient des partisans surtout parmi les éléments douteux de la population, dont ils se servaient trop souvent comme d'espions[3].

Au surplus, les Prussiens, dès leur arrivée, avaient fait aux

1. Gothein, *loc. cit.*, p. 356.
2. Jules Huret, *Rhin et Westphalie*. Paris, 1909, p. 149.
3. Schwann, *L. Camphausen*, t. I : *Als Wirtschaftspolitiker*. Essen, 1915, p. 26. Cf. aussi Gothein, *loc. cit.*, p. 446.

Colonais un fallacieux cadeau en créant dans leur ville une présidence de police (*Polizeipraesidium*); par là, ils abolirent un ancien droit d'autonomie appartenant à la vieille souveraineté locale qui remontait au moyen âge et que la France avait respecté.

*
* *

En attendant, les Rhénans poursuivaient le *Drang nach Westen* dans plus d'un domaine. Dans la politique intérieure de la Prusse, ce sont eux qui, imbus à la fois de démocratie et de libéralisme, conséquences des anciennes libertés communales et de la Révolution française, prirent l'initiative de toutes les réformes, en menaçant sans cesse l'État prussien de l'abandonner s'il ne pliait pas aux exigences « occidentales ». Enfin, la Rhénanie fut le centre et le noyau de ce mouvement d'idées libérales qui devait aboutir à la Révolution allemande de 1848 et à la Constitution prussienne.

Le seul germe d'une représentation populaire consistait dans les États provinciaux que la Prusse avait dû concéder aux Rhénans en 1826; mais ces États, qui furent convoqués par des décrets spéciaux de Berlin, étaient à peu près complètement dépourvus d'importance, leur sphère d'action étant on ne peut plus restreinte, et ne pouvant par conséquent guère satisfaire les Rhénans. Toutefois, quoique leur compétence fût très limitée, ils s'en servirent avec une grande énergie pour défendre leurs intérêts, sans obtenir, néanmoins, de grands succès, surtout après la réaction prussienne qui eut pour effet d'annuler les réformes arrachées en 1848-1849 aux Hohenzollern.

Fatigués d'une lutte acharnée, mais en partie stérile, contre l'esprit réactionnaire et antilibéral du gouvernement lui-même, désenchantés et découragés après la victoire remportée par Frédéric-Guillaume IV sur la Révolution de mars et les piètres expériences qu'on fit avec le nouveau parlement prussien, les patriotes rhénans peu à peu ne songèrent plus qu'à s'enrichir et à enrichir leur pays; c'était, pour eux, à la fois une distraction, un pis aller et un mode d'action.

« Étant donné les conditions actuelles et l'impuissance des Chambres dans les questions politiques », écrivait Gustav von Mevissen, un des libéraux rhénans les plus en vue, « je suis d'avis que le seul moyen de préparer un avenir meilleur

c'est de soigner nos intérêts matériels[1] ». C'était une erreur de croire que, dans un état comme la Prusse d'alors, les richesses accumulées pussent donner à leurs propriétaires la puissance de transformer en libéralisme l'influence politique ainsi obtenue et de *rhénaniser* la Prusse; c'était en même temps aussi la voix de la résignation. On connaît la puissance tyrannique de cette voix et les effets formidables de la nouvelle politique rhénane sur la psychologie de ce peuple. Ces effets ont été doubles : 1° ils ont détourné les Rhénans davantage de toute politique vraiment *politique* et laissé Berlin devenir de plus en plus l' « arbiter rerum », surtout en matière de politique intérieure et étrangère. Les Rhénans de la seconde moitié du XIXe siècle se sont, pour ainsi dire, enlisés dans leurs richesses; 2° les meilleurs éléments de la démocratie rhénane, s'étant voués désormais au commerce et à l'industrie, se subordonnèrent ou se soumirent désormais à la politique prussienne, ce qui aboutit à la débâcle intellectuelle de la bourgeoisie rhénane et, en fin de compte, à la guerre mondiale.

Mais c'est surtout dans un autre sens que le *Drang nach Westen* se manifesta. Lorsqu'en 1833 se posa la question de la construction des chemins de fer, les Rhénans éprouvèrent un besoin plus urgent d'obtenir des communications directes avec l'Ouest, et surtout avec la Belgique, qu'avec la capitale de l'État auquel ils appartenaient. Il est vrai que ce n'était pas seulement la Belgique, mais encore la mer qu'on cherchait d'atteindre. Berlin, qui alors d'ailleurs était loin de saisir l'utilité des chemins de fer, montra beaucoup d'humeur de voir qu'on lui préférât Anvers et rumina même, un moment, de mettre son veto[2]. Plus tard, il parut se désintéresser complètement de la question, de sorte que cette dernière mentalité l'emportant sur ses craintes *occidentales*, il finit par être presque content que le gouvernement belge, pour sauver la société rhénane de chemins de fer du danger de la banqueroute dont la menaçait la parcimonie de Berlin, prît à sa charge quatre mille actions pour un million d'écus allemands[3].

1. Joseph Hansen, *Gustav von Mevissen. Ein rheinisches Lebensbild, 1815-1899.* Berlin, 1906, t. I, p. 616. Cf. aussi Gothein, *loc. cit.*, p. 601, et Mathieu Schwann, *Ludolf Camphausen*, 3 tomes. Essen, 1915.

2. Gothein, *loc. cit.*, p. 315-316.

3. Gothein, *loc. cit.*, p. 316; Karl Kumpmann, *Die Entstehung der Rheinischen Eisenbahngesellschaft*, p. 80 et suiv., 208 et suiv.

Les Rhénans se considéraient toujours encore comme des *Muss-preussen*, des Prussiens *par force*. Le mot *Preuss* (Prussien) fut, jusqu'à 1870, un mot injurieux que les gamins se lançaient dans leurs querelles. Même la bonne société restait étrangère par ses goûts et ses habitudes à la Prusse. D'ordinaire, au pays rhénan, on disait, pour être appelé à l'armée, « aller chez les Prussiens »[1]. Les bonnes familles ne permettaient pas à leurs filles d'épouser des gens au service de la Prusse, pas même s'ils étaient des Rhénans de vieille souche[2]. C'est seulement après un demi-siècle de domination prussienne que l'on toléra le mariage entre des jeunes filles rhénanes et des officiers prussiens de naissance rhénane. Les mariages entre les Rhénans de bonne famille et les Prussiens restaient rares[3].

Déjà en 1816 les Prussiens s'imaginaient qu'au pays rhénan il n'y avait pas une seule personne qui ne priât à genoux de ramener les Français. L'année suivante, le ministre Altenstein soutient, dans un document officiel, que les habitants de la rive gauche du Rhin ne sont presque pas Allemands et que leur caractère « national » s'est en grande partie effacé. Dans une lettre de la même année, Gentz, le grand homme d'État autrichien, constate que les Prussiens sont universellement haïs par les populations rhénanes. En 1830, le général prussien Rochus von Rochow, venu au pays rhénan pour l'inspecter, reste stupéfait devant l'aversion qu'il rencontre chez les Rhénans à l'égard de la Prusse; en conséquence, il conseille à son roi de ne confier à aucun Rhénan la garde des forteresses[4]. Treitschke a examiné les rapports des hauts fonctionnaires prussiens en Rhénanie en 1815 et 1816. Ces agents étaient tous, du premier au dernier, douloureusement impressionnés par les énormes difficultés de leur tâche. Aussi ne se lassaient-ils pas de se plaindre que les Rhénans fussent une nation de bâtards, devenus absolument étrangers à la mentalité allemande (*dem deutschen Wesen ganz und gar entfremdet*), de sorte que le gouvernement serait forcé d'autoriser l'édition de plusieurs journaux rhénans dans les deux langues (allemande et française) encore

1. Karl Schurz, *Lebenserinnerungen*. Berlin, 1906, t. I, p. 73-74.

2. Cf. aussi Paul Kaufmann, *Aus rheinischen Jugendtagen*, 2e éd. Berlin, 1920, p. 134.

3. L'opinion de M. Rovère sur la fréquence des mariages mixtes (voir p. 20) me semble exagérée.

4. Rovère, p. 33.

pour bien des années (*viele Jahrzehnte*)[1]. Les patriotes de l'Allemagne méridionale reprochaient en même temps aux Prussiens de trahir l'Allemagne pour se faire les vassaux de la Russie et aux Rhénans d'en faire autant pour se mettre d'accord avec la France[2]. Quinet, qui était en Allemagne au moment de la Révolution de juillet 1830, écrit à sa mère : « On est enivré de joie, et tout le peuple des bords du Rhin n'attend qu'un signal pour se réunir à la France. »

L'outrecuidance des Prussiens au pays du Rhin était vraiment sans bornes. Dans la fameuse salle du sacre des empereurs d'Allemagne, la salle dite de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, sorte de sanctuaire aux yeux des Rhénans, le roi de Prusse fit accrocher son affreux portrait de lieutenant sanglé et raide. On comprend la rage dont fut saisi, à cette vue, le poète autrichien Franz Grillparzer qui s'écrie dans son journal de voyage (1836) : « Mais quoi! Ces voleurs n'ont pas seulement un brin de tact[3]! » A Cologne, le gouvernement prussien traitait les démocrates et les républicains avec une sotte raideur. Karl Marx, Rhénan de Trèves, qui y dirigea la *Neue Rheinische Zeitung*, fut accusé de porter, par son action, atteinte au « devoir d'hospitalité » et menacé d'expulsion. Le journal répondit à cette provocation par un appel au peuple ouvrier de Cologne conçu dans des termes d'une extrême violence (1849); il ne craignit pas de qualifier les Prussiens d' « envahisseurs éhontés et quasi barbares », qui poussaient leur insolence jusqu'à oser nier le droit d'asile aux habitants de cette terre d'asile elle-même[4]. Les Rhénans incorporés en 1814 rageaient d'être considérés par la Prusse non seulement comme des esclaves et des étrangers, mais comme des rebelles vaincus[5].

1. Heinrich von Treitschke, *Reden im deutschen Reichstage, 1871-1884*. Leipzig, 1896, p. 24. De nombreux témoignages de cet esprit se trouvent aussi dans sa *Geschichte*, vol. I, p. 175, 436, 514 et suiv.; vol. VI, p. 255, 261, 645.

2. P.-A. Pfizer, *Briefwechsel zweier Deutschen, 1832*, 2e éd. Berlin, 1911, p. 255; si la France déclarait la guerre à la Prusse, les peuples de l'Allemagne de l'Ouest et du Sud eux-mêmes s'allieraient à elle en instituant une nouvelle Confédération du Rhin (le même, p. 134).

3. Franz Grillparzer, *Tagebuch auf der Reise nach Frankreich und England*, dans ses œuvres complètes. Stuttgart, 5e éd., t. XX, p. 142.

4. Marx, *An die Arbeiter Cölns* (Aus dem literarischen Nachlass von K. Marx, t. III, p. 268). Stuttgart, 1902.

5. Friedrich Engels, *Die deutsche Reichsverfassungs-Kampagne* (Ibid., t. III, p. 295).

On ne peut se faire une meilleure idée de la situation faite aux pays rhénans après 1814 par les Prussiens qu'en rappelant leurs procédés en Alsace-Lorraine après 1871. Ce sont les mêmes méthodes inintelligentes et brutales, appliquées par la même espèce de fonctionnaires, voire les mêmes personnages. Ainsi, von Möller et Kühlwetter, qui avaient été envoyés l'un à Cologne et l'autre à Aix-la-Chapelle dans les années critiques du séparatisme rhénan, en 1848-1849, on les retrouve après 1871 à la tête de l'administration prussienne de l'Alsace-Lorraine[1]. Ces grands assimilateurs et dompteurs prussiens avaient une rude besogne à accomplir; mais ils furent inférieurs à leur tâche. Le prince de Bismarck lui-même a plus tard condamné ces méthodes, funestes à l'État prussien : « Je m'imagine », écrit-il dans ses *Mémoires*, « que la manière de choisir les employés pour l'administration de l'Alsace-Lorraine en 1871 a été la même que celle pour les pays rhénans en 1814. Au lieu d'y envoyer les meilleurs éléments, capables d'accomplir une tâche aussi difficile que celle d'assimiler une possession récemment acquise, on choisit parmi les fonctionnaires des anciennes provinces ceux dont leurs chefs ne savaient que faire ou qui sentaient eux-mêmes le besoin de changer d'air[2]. »

On peut encore citer le passage d'une lettre écrite en 1849 par un Rhénan rallié à la Prusse, M. de Marées, et où il est question du président du gouvernement prussien dans la province rhénane, Eichmann. Ce haut fonctionnaire est dépeint, même par des personnes bienveillantes, comme un Berlinois toujours aigri, qui n'aime rien au monde que Berlin (prononcez *Béaline*), fonctionnaire prussien roturier à qui la morgue tient lieu de la vraie noblesse de sang et d'âme qui lui manque. « On dit même qu'il aborde les gens en les tutoyant. On raconte qu'à Cologne son propriétaire, ancien capitaine de cavalerie, lui ayant demandé ses ordres, il répondit : allez demander cela à mon domestique. » Peut-être sont-ce là de simples potins; il n'en reste pas moins que l'on jugeait le président capable d'avoir fait et dit des impolitesses. Il est certain, d'ailleurs, que M. Eichmann n'a pas le don de la parole, indispensable en pays rhénan, et qu'il n'a nul-

1. Alfred von Reumont, *Aus König Friedrich Wilhelms gesunden und kranken Tagen*. Leipzig, 1885, p. 438.

2. *Gedanken und Erinnerungen*. Stuttgart, 1898, t. I, p. 9; Gothein, *loc. cit.*, p. 446.

lement cherché à dissimuler ce défaut quand il alla visiter les collèges de Cologne et de Dusseldorf, où il s'est rendu parfaitement ridicule[1]. »

Le Rhénan lui-même se trouve dépaysé à Berlin. Le fameux poète rhénan Wolfgang Müller von Königswinter écrit, en 1839, de Berlin, à un ami et compatriote : « Tu ne peux pas t'imaginer quel trou pouilleux et misérable est ce Berlin en été : pas de vin, pas de vie, pas de joie et pas d'enthousiasme; on dirait que les Berlinois n'ont pas de cœur[2]. »

Camphausen, venu à Berlin dans la même année pour essayer d'arracher au gouvernement pour les chemins de fer rhénans des concessions que repoussaient la méfiance et la morgue des *junker*, écrivit à un ami de Cologne : « Je t'assure que prendre une connaissance plus intime du fonctionnarisme prussien n'est pas drôle[3]. »

La difficulté des Rhénans à s'acclimater à l'atmosphère prussienne est d'autant plus remarquable qu'en général le naturel rhénan, le « sang élastique rhénan », s'adapte aisément et s'habitue, sans trop de peine, même aux milieux les plus différents, comme, par exemple, à la vie américaine[4]. Notamment, en Autriche, pays de langue allemande mais catholique, et où les habitants sont de caractère facile, enjoué et optimiste, les Rhénans se trouvaient comme chez eux et infiniment mieux qu'en Prusse[5]. On n'a peut-être pas assez remarqué que le pays du Rhin a fourni à l'Autriche, par la voie de l'émigration, plusieurs de ses hommes les plus célèbres : le fameux prince de Metternich, né à Coblence en 1773[6]; le baron de Bruck, le père de l'idée de la « Mitteleuropa » et homme d'État des plus clairvoyants, qui naquit en 1783 à Elberfeld[7]; von Peez, l'historien

1. A. von Marées, *Aus der Zeit Friedrich Wilhelms IV*, dans la *Zukunft*, 4e année, n° 11, 15 décembre 1894, p. 496-497.

2. *Jugendbriefe*, dans la *Monatschrift f. d. Geschichte Westdeutschlands*, rédigée par R. Pick, 4e année, 1878, p. 150.

3. Kumpmann, p. 126.

4. Schurz, *Lebenserinnerungen*, t. II, p. 1-2.

5. Voilà aussi pourquoi les Mayençais, auxquels le congrès de Vienne avait imposé deux garnisons, l'une prussienne, l'autre autrichienne, préféraient de beaucoup cette dernière. Karl Braun, *Bilder aus der deutschen Kleinstaaterei*. Leipzig, 1869, t. I, p. 147.

6. Schmidt-Weissenfels, *Fürst Metternich, Geschichte seines Lebens und seiner Zeit*. Prag, 1860, t. II.

7. Richard Charmatz, *Freiherr von Bruck*. Leipzig, 1917.

des relations économiques entre l'Angleterre et le continent, né en 1829 à Wiesbaden[1]; Ludwig Pastor, l'historien des papes, né à Aix-la-Chapelle en 1854; enfin le prince de la musique, Ludwig van Beethoven, né à Bonn en 1770[2].

Cette sympathie des Rhénans pour l'Autriche devait créer, en 1866, en Rhénanie, des sentiments assez hostiles à la Prusse[3].

En 1850, en 1859 et en 1866, le clergé rhénan était imbu de sentiments favorables à l'Autriche et par conséquent contraires à la Prusse (et en 1859 à la France qui prêtait main forte à l'Italie antipapale). Au fond de sa pensée, disait-on, il couvait l'espoir d'obtenir, si l'Autriche catholique l'emportait dans la lutte, le rétablissement des anciens archevêchés électoraux de Mayence, de Cologne et de Trèves et de mettre fin à la domination prussienne aux bords du Rhin[4]. Il ne manqua pas de maisons catholiques qui s'obstinèrent à ne pas pavoiser à la nouvelle de la victoire de Sadowa.

En 1822, Joseph Görres reprochait au gouvernement prussien de ne pas gouverner avec les Rhénans, mais contre eux. Dans cette période, dit Rovère avec raison, pas un Rhénan ne fut admis dans la maison du roi ni aux charges de la cour; pas un seul ne fut appelé aux grands emplois administratifs; on n'en vit pas dans les ministères, ni comme chefs de division, ni comme chefs de section; ils ne devinrent ni conseillers d'État, ni présidents de province[5], de régence, ou même de district[6]. Beaucoup de Rhénans s'abandonnèrent au désespoir. Les Prussiens et les Rhénans se dédaignaient mutuellement. Venedey écrit quelque part : « Les Prussiens sont des esclaves, tenaces et forts. Dans le bonheur, leur orgueil ne connaît pas de bornes; dans l'adversité, ils perdent vite leur boussole[7]. » Nous trouvons

1. Cf. la préface par Paul Dehn au livre d'Alexander von Peez, *Vorherrschaft aus der Zeit der Kontinentalsperre*. Leipzig, 1912.

2. Adolph Bernhard Marx, *Ludwig von Beethoven*. Berlin, 1859, t. I.

3. Rovère, p. 242.

4. Braun, *loc. cit.*, t. I, p. 146.

5. Sauf une exception, M. Sack, président de la province en 1816, qui était Rhénan. Cependant, les avis sur son caractère rhénan sont plutôt divisés. Qu'il ait été, pendant un certain temps, la bête noire des *junker* prussiens, est exact. Mais cela s'expliquait par le fait que M. Sack professait en général des idées libérales en matière politique.

6. Rovère, p. 39.

7. Jacob Venedey, *Die Deutschen und Franzosen nach dem Geiste ihrer Sprachen und Sprüchwörter*. Heidelberg, 1842, p. 202.

de nombreuses traces de cet état d'esprit même chez les grands théoriciens socialistes d'Allemagne. En 1848, lors de la guerre contre le Danemark décidée par l'assemblée nationale de Francfort, Frédéric Engels et Karl Marx, alors directeurs d'un journal socialiste, la *Neue Rheinische Zeitung*, qui se publiait à Cologne, formaient ouvertement le vœu que de cette guerre en sortît une autre, celle de l'Allemagne contre la Prusse, l'Angleterre et la Russie, les trois grandes puissances de la contre-révolution en Europe[1]. Allemagne contre Prusse! Voilà une idée bien rhénane. Si Marx et Engels, tous deux Rhénans, ont eu quelques moments d'impérialisme allemand, ils n'ont jamais cessé de mépriser la Prusse, parvenue et brutale. Voici ce que nous raconte l'économiste italien Achille Loria qui, en 1882, alla voir à Londres les deux apôtres du socialisme : leur dédain, dit-il, allait si loin qu' « il n'épargnait même pas les choses inanimées; le Thiergarten, le charmant bois de Boulogne berlinois, était tourné en dérision par ces fiers Prussophobes comme un potager sans valeur; mais ils conservaient un souvenir affectueux et délicat à la Prusse rhénane, au pittoresque fleuve, père de mille légendes, à ses rives romantiques où se dressent superbement les sombres tours des châteaux en ruine. Ils avaient des accents de sincère admiration pour les populations rhénanes, dont le caractère, les tendances et le génie sont une synthèse de deux contrastes, le produit du mariage historique des deux races, l'allemande et la française[2] ». L'accueil que la population rhénane avait coutume de faire aux visites des rois de Prusse était, d'ordinaire, glacial, ou d'un enthousiasme tout à fait factice. Cela est vrai non seulement pour Frédéric-Guillaume IV, mais même encore bien plus tard pour Guillaume Ier, venu en 1865 pour inaugurer le monument équestre du roi son père à Cologne[3].

On retrouve encore cet état d'âme même dans la littérature toute moderne. Ainsi, Clara Viebig, la romancière la plus remarquable que l'Allemagne ait produite, et qui est née elle-même

1. *Literarischer Nachlass von K. Marx*, loc. cit., t. III, p. 191. Ce passage fut pour ainsi dire ressuscité par un philosophe bolchévisant, qui fut tué par les chouans à Munich en 1919 (Gustav Landauer, *Rechenschaft*. Berlin, 1919, p. 119).

2. Achille Loria, *Marx e la sua dottrina*. Milano-Palermo-Napoli, 1902, p. 91.

3. Schorn, *Lebenserinnerungen*, t. II, p. 148.

dans les environs de Trèves, nous a tracé, dans son roman *Wacht am Rhein*, la figure du sergent-major Rinke, vrai soldat prussien, si dur pour ses subordonnés, ces misérables Rhénans qui s'obstinent à ne pas apprendre le pas de parade et ne trouvent aucune satisfaction à porter l'uniforme de Sa Majesté.

*
* *

Moreau de Jonnès avait donc raison, en 1847, tout en qualifiant cette « magnifique province rhénane » un « foyer de lumière et d'industrie, précieux fleuron dont, à bon droit, la Prusse est fière », de faire observer que, « limitrophe de la France, vingt ans de domination l'ont imprégnée de son esprit d'indépendance et l'ont dotée de ses institutions. Séparée en un groupe distinct du reste de la monarchie, bien que fidèle et loyale, elle marche à part. C'est le terrain où les idées françaises et allemandes se joignent, se mêlent et se propagent; c'est le pont jeté sur le Rhin par où passent le progrès et les idées libres pour prendre d'assaut le vieux donjon de la féodalité germanique[1]. » Ailleurs, le même auteur ajoutait : « La province rhénane bouillonne de l'esprit français[2]. » Heinrich von Treitschke ne fit que mettre les points sur les *i* en disant qu'encore au milieu du XIXe siècle le pays du Rhin mena une « existence à part, à moitié latine[3] ». Victor Hugo avait raison quand il prétendait, en 1842, que toute la rive

1. Moreau de Jonnès, *la Prusse, son progrès politique et social*. Paris, 1848, p. 166. — Cette conception correspondait d'ailleurs parfaitement à l'opinion qu'on se faisait alors en France, dans les milieux libéraux, envers l'Allemagne. Pour s'en convaincre, il suffira de faire ici deux citations empruntées à deux des plus illustres écrivains français de l'époque. S'adressant aux Allemands vers 1840, Quinet leur dit : « Quand je pense par combien de liens votre pays et le nôtre sont désormais réunis, combien ils sont d'intelligence sur presque tout le reste, j'avoue que je suis tout près de regarder comme une guerre civile la guerre entre la France et l'Allemagne. » Lamartine, enfin, dans la *Marseillaise de la paix*, s'écriait :

« Roule, libre et superbe entre tes larges rives,
Rhin! Nil de l'Occident! Coupe des nations!
Et des peuples assis qui boivent tes eaux vives,
Emporte les défis et les ambitions! »

2. Moreau de Jonnès, p. 203. Auguste Barbier s'étonna de rencontrer, en 1838, en Italie des jeunes mariés du pays rhénan qui causaient français entre eux (Barbier, *Souvenirs personnels et silhouettes contemporaines*. Paris, 1883, p. 37).

3. Heinrich von Treitschke, *Deutsche Geschichte im neunzehnten Jahrhundert*. Leipzig, 1895, t. V, p. 172.

gauche du Rhin aimait les Français ; il exagérait seulement quand il ajoutait qu'elle les attendait. Proudhon, au contraire, se refusait à croire que les Rhénans demandaient à se rallier à la France[1]. Quoi qu'il en soit, les Rhénans ne demandaient pas mieux que rester amis de la France et de se débarrasser de la Prusse, à moins que celle-ci, abjurant la quintessence de sa race, ne se fît résolument allemande.

VI.

Considérations finales.

Après 1870-1871, l'ivresse de la victoire, la débâcle de la France qui semblait définitive, les faveurs de la cour et, surtout, l'enrichissement inouï d'une partie croissante de la population, réconcilièrent peu à peu les Rhénans avec la domination prussienne, devenue, semblait-il, enfin allemande ; toutefois, le nombre des Rhénans, tièdes en matière de patriotisme prussien et fiers de leur passé, n'était pas médiocre. Encore trente ans plus tard il y avait des groupes de fidèles qui allaient tous les ans à la grand'messe dite chez les Franciscains de Cologne pour les morts de la Grande Armée de Napoléon[2]. Il ne manqua pas de bons citoyens pour considérer la suppression du Code Napoléon en 1900 comme une offense à la nationalité et aux libertés rhénanes[3]. Lors du vingt-cinquième anniversaire de la bataille de Sedan, il se produisit à Cologne un petit scandale tout à fait caractéristique : les vétérans se formèrent en cortège, défilant le parapluie à l'épaule, pendant que le public riait et que, de leurs fenêtres, les jeunes filles leur jetaient des « coriandoli » et toute sorte d'emblèmes carnavalesques[4]. Sans doute, cette manifestation ne saurait être retenue comme preuve de sentiments haineux, mal déguisés, à l'égard de la Prusse et de ses gloires militaires ; mais elle témoigna à tout le moins que cette population avait des sentiments bien différents de ceux qui excitaient l'enthousiasme dans le reste de l'Allemagne. Si le patriotisme prussien des Rhénans s'affiche par le bruit et le

1. Pierre-Joseph Proudhon, *France et Rhin*, nouv. éd. Paris, 1868, p. 131.
2. Bamberger, *loc. cit.*, p. 185.
3. Cette note se trouve même chez Hans Heinz Ewers, *Alraune*, *Geschichte eines lebenden Wesens*. Munich, 1911, p. 210.
4. Emil Kaiser, *Carneval*. Cologne, 1906, p. 80.

tapage, il ne faut pas s'y tromper : il est trop exagéré pour être réellement sincère.

En attendant, les villes rhénanes s'enlaidirent. Les Prussiens importèrent peu de chose en fait d'architecture et ce peu de chose était d'un complet manque de goût[1]. Pour la sculpture, c'était pis encore. Il n'y a pas une seule place à Cologne, si petite soit-elle, où l'on n'ait érigé une statue à la gloire éternelle des Hohenzollern et de leurs satellites, images lourdes et bouffonnes de vainqueurs, en marbre et en bronze, qui s'étalent sur les places et sur les ponts de la ville et qui enlèvent à la vieille Cologne autochtone son véritable caractère.

Cependant, si la Prusse a réussi à détacher les populations rhénanes de la France et à leur inculquer, à bien des égards, son propre esprit, elle a échoué dans sa tentative pour leur faire haïr la France. Elle y a échoué à cause de la profondeur et de l'intensité même des bons souvenirs historiques qui lient les pays rhénans à ce pays. Certes, les Rhénans qui se sont mis à écrire l'histoire de leur pays se sont bien gardés de donner à l'époque napoléonienne et à la domination française la place et le poids qu'elles méritent. Timidement et comme s'excusant presque auprès de leurs amis les Prussiens, ils ont néanmoins fait preuve d'une certaine honnêteté en conservant, à l'égard de cette période historique, un langage honnête où percent, plus ou moins franchement, la reconnaissance et la sympathie pour la France. Comme cela résulte notamment du volume publié par Julius Bachem pour commémorer le centenaire de l'union des pays rhénans à la Prusse, seuls, parmi les auteurs allemands, les Rhénans ont résisté à l'infection de la maladie prussienne de la francophobie et de la haine contre Napoléon[2].

Un voyageur suisse s'exprime à ce sujet dans les termes suivants : « A Dusseldorf, à Cologne, à Bonn, à Heidelberg même, il n'y a pas chez le peuple cette haine brutale du Français, qui rend si pénible et si humiliant le séjour de ceux qui ne parlent pas cette langue (*l'allemand*) à Berlin et dans les autres villes de la Prusse. Les Rhénans ne sont pas passionnés en politique, et ils ne peuvent effacer l'histoire, oublier ce que

1. Cf. aussi Edmund Renard, *Cöln*. Leipzig, 1907, p. 207.

2. On peut consulter aussi, à cet égard, le petit volume d'Eckert et la monographie de Hansen sur *Mevissen;* le moins favorable et le plus unilatéral est, sans doute, Leonhard Ennen dans sa *Geschichte der Stadt Cöln*.

leur pays était avant l'arrivée des Français. Cela ne veut pas dire cependant qu'en temps de guerre les Rhénans ne se battraient pas moins vigoureusement contre la France que les Prussiens; mais, en temps de paix, il est facile ici de vivre en bon accord[1]. » Tissot a parfaitement raison.

Cependant, il y a encore une autre raison qui a empêché les Rhénans de s'associer au chœur des malédictions contre la France. C'est leur tempérament qui les sépare nettement du reste de l'Allemagne en les rapprochant, à certains égards, de la France. Il est curieux de constater à quel point les Rhénans se distinguent du reste des Allemands, et, chose plus curieuse encore, c'est que ce sont justement les écrivains allemands eux-mêmes qui se montrent les plus frappés par cette différence[2]. Parmi les traits qui caractérisent le mieux les Allemands se trouvent l'esprit d'organisation et le sens de l'obéissance aveugle; si l'on veut bien ne pas tenir compte de quelques très rares épisodes de leur histoire, les Allemands poussent le respect de l'autorité jusqu'à l'absurde. Or, les Rhénans ne possèdent pas cet instinct, ne ressentent pas ce besoin de soumission. Dans un ouvrage sur les syndicats ouvriers en Allemagne, MM. Trœltsch et Hirschfeld, après avoir loué les tendances, la docilité, le sérieux des ouvriers des autres régions, s'expriment ainsi sur le compte des ouvriers rhénans : « Les ouvriers rhénans sont plus disposés à s'adonner au plaisir et aux divertissements qu'à s'enrégimenter dans les syndicats professionnels. Ils sont difficiles à grouper, rebelles à s'organiser. Même une fois organisés, ils ne tiennent bon que quand leur chef (le secrétaire du syndicat) jouit de leur sympathie et les sait prendre non seulement par ses qualités sérieuses, mais aussi par la plaisanterie. Rien n'est plus dangereux, dans les organisations rhénanes, qu'un changement de dirigeant : si le successeur du chef sympathique

1. Victor Tissot, *Mes vacances en Allemagne*. Lausanne, 1886, p. 34-35.

2. Gothein, *loc. cit.*, p. 95. — Voilà ce qu'a très bien vu Maurice Barrès dans son admirable livre sur *le Génie du Rhin* (Paris, 1921). Les reproches qu'il fait à ce point à Victor Hugo et Mme de Staël (p. 246) sont pleinement justifiés. Ils ignorent, en effet « que la mélancolie rhénane n'est pas celle de Tieck ou de Kleist, mais simple, vraie, humaine, nullement l'expérience d'un philosophe, d'un métaphysicien; ils ignorent que la fantaisie rhénane n'est pas celle d'Hoffmann, n'est pas le produit d'un cerveau maladif et déséquilibré, mais la fleur des âmes populaires angoissées. Nos romantiques n'ont pas vu les diversités allemandes. »

ne réunit pas en soi toutes les qualités qu'en ce pays-là on exige des fonctionnaires, le sang rhénan prend le dessus et voilà que la plupart des membres lâchent prise en s'esquivant[1]. » Le Rhénan, a dit Arnold Ruge, raffole du vin et du café, ce qui le rend gai et enjoué[2]. En même temps, il se montre infiniment plus dépensier et gaspilleur que le reste des Allemands. Dans une comparaison qu'un autre auteur, M. Albrecht Wirth, a faite entre le caractère des Allemands et celui des Chinois, entre lesquels il croit constater une très grande affinité, surtout dans l'âpreté au gain, il n'admet que deux exceptions à sa thèse : les Chinois du Nord-Ouest et les Rhénans, les uns et les autres plus généreux et plus insouciants que le reste de leurs compatriotes[3]. De ce caractère disparate, M. Kaiser nous a donné un tableau poignant dans son roman intitulé *Karnaval*[4], tandis que l'économiste Thun nous a décrit, dans une histoire de l'industrie et du prolétariat rhénans, les classes ouvrières d'Aix-la-Chapelle et des bords du Rhin comme extrêmement turbulentes, débauchées et licencieuses[5]. Ce caractère s'est sans doute amélioré quelque peu ces derniers temps. Toutefois, dans les études récentes sur le peuple rhénan, cette note a encore trouvé mainte illustration[6].

C'est un fait néanmoins que, sous la domination prussienne, Cologne a pris un développement invraisemblable : en 1810, elle comptait 45,000 habitants, et en 1820, 55,000; ce chiffre, en 1910, était monté à 513,000. Si les bases de leur prospérité économique leur ont été fournies par les Français, il n'est pas douteux que les Prussiens les ont élargies de beaucoup. Les pays rhénans sont devenus, durant ce dernier siècle, extrêmement riches[7]. C'est même là que l'historien devra cher-

1. Walter Troeltsch et P. Hirschfeld, *Die deutschen sozialdemokratischen Genossenschaften, Untersuchungen und Materialien über ihre geographische Verbreitung*. Berlin, 1905, p. 71.

2. Arnold Ruge, *Köln und Belgien* (Œuvres complètes). Mannheim, 1848, 2e éd., t. V, p. 31.

3. Albrecht Wirth, *Rasse und Volk*. Halle, 1914, p. 226.

4. *Loc. cit.*

5. Alphons Thun, *Die Industrie am Niederrhein und ihre Arbeiter*. Leipzig, 1879, p. 76 et suiv.

6. Gothein, *loc. cit.*, p. 652 à 655. Voir aussi Georg Neuhaus, *Die Entwicklung der Stadt Cöln von der Errichtung des deutschen Reiches bis zum Weltkriege*, dans *Die Stadt Kœln, 1815-1915*. Cologne, 1916, t. I (2e partie), p. 341.

7. Toutefois, il y a encore à Cologne des gens pour estimer que le gouver-

cher la cause du revirement qui s'est opéré dans l'esprit des habitants à l'égard de l'État qu'ils avaient au début raillé et parfois détesté, et de ce patriotisme prussien ou pseudo-prussien qu'ils affichaient d'une façon bruyante au fur et à mesure que la manne des gains matériels pleuvait davantage. Maximilien Harden a raison d'écrire que c'est l'industrialisme, avec ses promesses de gros revenus, qui a fini par déterminer les Rhénans à entrer, en dépit des différences fondamentales qui les séparent de la vieille Prusse, dans la voie du progrès et de la prospérité qu'elle leur avait ouverte[1].

Après 1871, la prussification, dont il serait injuste de nier les bons côtés, a fait, en Rhénanie, d'énormes progrès. Cependant, même les récentes guerres, qui ont creusé entre les Allemands et les Français un abîme presque infranchissable, n'ont pas pu détruire complètement les affinités qui existent entre la France et le pays rhénan. Gabriel Monod prétend qu'en 1870 le passage de 50,000 Rhénans (accompagnés, il est vrai, par les Hanovriens et les Saxons) n'a causé guère plus de dégâts que n'aurait pu faire la présence d'une armée française, tandis que les Prussiens, les Bavarois et les Polonais se comportèrent fort mal[2]. Durant la guerre mondiale, des prisonniers de guerre originaires des pays rhénans, de passage à Zurich, racontaient à un journaliste suisse que leur captivité en France avait été douce, non seulement à cause de la nourriture qu'on leur avait donnée, mais aussi à cause de leur tempérament rhénan qui les avait rendus sympathiques aux Français[3]. Nous citerons encore un autre témoignage de cette affinité de race et de naturel entre les Rhénans et les Français, affinité qui s'est manifestée même pendant la guerre : dans son journal de guerre, Richard Dehmel, le grand poète allemand, récemment décédé, ne se lasse pas de mettre en relief le peu de respect que témoignent les Allemands pour l'art et la poésie. Il insiste sur la courtoisie avec laquelle, en dépit de son grade de lieutenant dans l'armée prussienne, il fut traité dans une petite ville de la

nement prussien n'a jamais favorisé leur ville. Voir Heinrich Lücker, *Die Finanzen der Stadt Cöln seit dem Ausgange des XVIIIten Jahrhunderts, 1794-1907*. Thèse. Erlangen, 1910, p. 2.

1. Harden, *Schwarze Brache*, dans la *Zukunft*, t. XXVII, n° 36 (p. 300).

2. Gabriel Monod, *Allemands et Français. Souvenirs de campagne*. Paris, 1872, p. 66-67.

3. *Neue Züricher Zeitung*, 1915, n° 931.

Picardie occupée. « Parmi les Allemands », dit-il, « il n'y a que les Rhénans qui font exception et qui savent honorer les poètes de la même façon, un peu cavalière, que les Français. Ce n'est qu'en Rhénanie qu'on a l'habitude d'honorer la profession de poète comme en Picardie. Il est sûr que l'urbanité, un peu superficielle, et la jovialité pleine d'entrain des Rhénans sont, après tout, plus proches de la véritable civilisation que la précision raide des Allemands du Nord qui sont incapables d'admirer et qui ne savent guère tirer profit de leur culture, parce qu'ils mettent trop de zèle à se cultiver toujours davantage[1]. » La sympathie naturelle entre les Français et les Rhénans trouvait encore, selon notre auteur, une autre façon de s'exprimer. Parmi tous les Allemands, les Rhénans étaient presque les seuls qui réussissaient à établir des relations tolérables entre eux et la population française des pays envahis[2]. « Il est tout à fait possible », dit M. Dehmel, « que les Allemands et les Français deviennent des amis de cœur. Les Rhénans sont déjà liés à la France par le sang[3] ». Cette phrase souligne la différence entre l'Allemand moyen et le Rhénan. Le Rhénan n'est pas Prussien ; il n'en a ni les qualités ni les défauts. Aujourd'hui, tout en étant Allemand, il est à la fois quelque chose de moins et quelque chose de plus. Ce moins et ce plus semblent le prédestiner à mieux comprendre la France et à l'aimer.

Roberto MICHELS.

1. Richard Dehmel, *Zwischen Volk und Menschheit. Kriegstagebuch.* Berlin, 1916, p. 312. Sur la jovialité des Rhénans, voir aussi p. 391.

2. Surtout les femmes s'entendaient à merveille avec les Rhénans (Dehmel, p. 388-399).

3. Dehmel, p. 178. « Zwischen Franzosen und Deutschen ist Herzenhingabe möglich. Der Rheinlænder hat schon den Blutbund vollzogen. Der Englænder bleibt ewig zugeknöpft. »

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LES ENLÈVEMENTS D'ENFANTS A PARIS

EN 1720 ET EN 1750

(Suite et fin[1].)

Dans les émeutes de ces deux jours, il y eut quinze ou vingt personnes tuées parmi la foule et des blessés en plus grand nombre. Ce peuple de Paris, que les mémoires du temps s'accordent à reconnaître comme généralement doux et paisible, était devenu terrible. Dans les années « de pain cher », comme en 1709 par exemple, il s'était montré turbulent et des émeutes avaient éclaté quelquefois, mais jamais aussi spontanées ni aussi impétueuses qu'en ce mois de mai 1750; c'est qu'il ne s'était agi alors que de sa subsistance et non de ses enfants.

Partout on voyait des voleurs d'enfants; ainsi, le samedi 23 mai, dans la soirée, un autre Labbé, employé du domaine sur le port Nicolas, rentrant tranquillement chez lui pour dîner, était pris, peut-être par suite de la similitude de nom, pour un des ravisseurs et assommé de coups au coin de la rue Saint-Antoine et de la rue Geoffroy-l'Asnier; son chapeau et sa perruque étaient jetés dans le ruisseau, et il ne devait son salut qu'à deux personnes qu'il connaissait et qui parlèrent au peuple en sa faveur[2]. Même aventure arrive à un jeune seigneur, Nicolas-Adrien de Becquet, sieur de Montral, qui, au même endroit et le même jour, est battu, jeté à terre sans connaissance, son chapeau et son épée volés. Conduit chez le commissaire de Rochebrune, il y est pansé par un chirurgien et est tellement faible qu'il ne peut signer sa déposition et reste malade quinze jours[3].

Dans la banlieue de Paris, l'émotion n'avait pas été moins vive. Le 21 mai, deux bons bourgeois de Paris, Gabriel Rolet, employé

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXXXIX, p. 43-51.
2. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, fol. 154.
3. Ibid., p. 156.

dans la nouvelle ferme de la marque d'or et d'argent, demeurant rue Saint-Paul dans une maison dont il est propriétaire, et Pierre-Charles-Augustin Jacques, ancien marchand joaillier, propriétaire à Auteuil, s'étaient rendus à Vincennes chez le maître de pension Guillemin, un de leurs amis. En arrivant auprès de son école, ils demandent aux habitants si les enfants étaient sortis de classe; les femmes les prennent pour des voleurs d'enfants et les huent, les hommes arrivent avec des fourches et des pierres et il faut incarcérer nos deux bourgeois dans le château pour les protéger. Le lendemain, le lieutenant de police envoie un inspecteur et deux exempts pour les délivrer et enquêter. Entourés par la populace, ils ont beaucoup de peine à échapper aux coups et sont poursuivis jusqu'à mi-chemin de Paris par la foule qui crie « à la houe! » Ils déposent une plainte chez le commissaire de Rochebrune. L'inspecteur Roussel, qui donne ces détails dans son rapport le 22 mai, ajoute, avec un sentiment très exact de la situation : « Il me paraît que ces sortes de séditions et mauvais bruits augmentent au lieu de diminuer et, pour y remédier, je crois qu'on pourrait obliger les curés des paroisses de détruire ces bruits à leurs prônes en faisant sentir à leurs paroissiens le tort qu'ils ont d'ajouter foi à cet abus (*sic*)[1]. »

Il est certain que l'émotion causée par les bruits d'enlèvements d'enfants était très grande, même parmi les artisans laborieux qui ne songeaient aucunement à se révolter contre la police. On s'abstenait même d'envoyer les enfants à l'école, tant on craignait qu'ils ne fussent enlevés en y allant ou en revenant. Les prêtres étaient les premiers à recommander aux parents de laisser temporairement leurs enfants à la maison. Le curé de Saint-Nicolas-du-Champ ordonnait aux maîtresses d'école de sa paroisse « de dire aux père et mère de garder leurs enfants et de ne pas les envoyer à l'école »[2].

Une affiche manuscrite, de sept pouces de large sur cinq de haut, collée au mur du passage de la porte Saint-Pierre, où il y a une école, était ainsi libellée : « Père et mère sont avertis de ne point laisser venir aux écoles leurs enfants, de les amener et les revenir chercher, car nous n'en répondons point[3]. » Jean-Baptiste-Claude Feuchère, « accolite (*sic*) du diocèse de Paris, employé à l'institution des pauvres enfants de la paroisse Saint-Gervais », dans l'enquête que nous relaterons plus loin dépose « que l'effroi était si grand par rapport à l'enlèvement des enfants qu'un grand nombre de pères et mères des enfants qui ont coutume de venir à sa classe l'étant venu trouver pour lui faire part de leurs inquiétudes, il leur avait dit

1. Bibl. de l'Arsenal, arch. de la Bastille, ms. 10136, fol. 505 et 506.
2. Ibid., ms. 10137, fol. 140.
3. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, fol. 248.

qu'ils pouvaient les amener ou les garder chez eux s'ils avaient peur, et qu'en effet, après les fêtes de la Pentecôte, de quatre-vingt-cinq enfants environ qui ont coutume de venir à l'école, il n'en est pas venu plus d'une douzaine, encore étaient-ils tout tremblants »[1].

D'autre part, quelques rapports de police mentionnent la présence parmi les émeutiers d'agitateurs suspects. Lors de l'émotion populaire du samedi 23 mai, on aurait vu un homme habillé de noir qui distribuait de l'argent au peuple : Paty, greffier du Châtelet, et Orry, greffier du lieutenant criminel de robe courte, auraient été témoins de cette distribution. « Je crois cet avis des plus importants », ajoute le lieutenant de police Berryer, en informant de ce fait le procureur général, « et je ne doute point que vous n'en fassiez usage[2]... »

Un particulier serait venu chez le duc de La Vallière pour demander la demeure de M. de Fontanieu ; ayant lié conversation avec le suisse du duc, il lui aurait demandé à l'oreille « que, si on venait crier à la livrée, il ne serait pas homme à quitter son poste et à amener avec lui une douzaine de domestiques pour donner du secours ». Mais le suisse, n'ayant pas trouvé cette proposition à son goût, chassa l'homme de l'hôtel du duc de La Vallière[3].

Un avis anonyme, transmis par le lieutenant de police au Procureur général, contient des faits beaucoup plus graves. L'auteur de cet avis s'étant trouvé le dimanche 24 mai chez un marchand de bière, « rue Salle-au-Compte », aurait surpris une conversation entre quatre individus qui, enfermés dans un petit cabinet, buvaient de la bière en mangeant des échaudés. Ils disaient qu'ils étaient bien contents que ce qu'ils avaient projeté avait réussi, mais que les choses n'étaient pas assez complètes, qu'il fallait quelques autres choses de marque, que cela ne faisait que commencer, que, s'ils avaient trouvé M. Berryer, ils l'auraient assommé, que c'eût été un bien public et que leur chef leur en aurait eu de l'obligation et qu'ils auraient bien été récompensés ; après quoi, ils dirent qu'ils allaient inventer d'autres stratagèmes pour que leur projet s'exécutât. Les quatre individus continuèrent de parler de leur chef, disant qu'au rendez-vous ils sauraient par tous leurs camarades ce qui avait été fait et ce qu'ils feraient par la suite ; puis ils parlèrent du roi, de plusieurs princes, de Berryer, d'Argenson, du contrôleur général des finances, « disant qu'ils pourraient avoir entrée au Trésor royal, mais qu'ils ne s'en embarrassaient pas, qu'il n'y aurait rien de perdu ». Un des quatre hommes étant sorti, le policier amateur jugea prudent de partir.

1. Arch. nat., X^{2B} 1367.

2. Lettre de Berryer au procureur général, 26 mai 1750. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1102, fol. 128 et 129.

3. Lettre de Berryer au procureur général, 31 mai 1750. Ibid., fol. 146.

Mais il revint le lendemain et trouva cet individu qui se promenait avec impatience dans la boutique du marchand de bière, attendant ses trois camarades qui ne vinrent pas. Ce serait un certain Duménil, demeurant « dans le grand bâtiment de MM. de Saint-Lazare, dans une porte cochère au troisième sur le devant ». Il serait étranger, recevant fréquemment chez lui d'autres étrangers qui viennent le voir de grand matin. En l'arrêtant, on connaitrait tous les complices de cette brigue; « il paraît que c'est une compagnie formée de brigands pour faire soulever le peuple en lui inspirant et en lui représentant qu'en s'attaquant à ce qu'ils ont de plus cher, leurs enfants, et que cela ne devienne encore plus funeste par la suite[1]... »

Le commissaire Gueullette aurait entendu raconter, « ce qu'il a bien de la peine à croire », que trois ou quatre individus, simulant l'ivresse, distribuaient de l'argent au peuple devant la maison de Berryer, disant : « Tenez, mes amis, voilà six francs; allez acheter des manches à balais pour assommer tous ces bougres-là! » « Si le fait était vrai », ajoute le bon commissaire Gueullette, « il y aurait donc des chefs secrets de cette sédition, c'est ce que le temps et les informations que l'on fait nous éclairciront[2] ».

Un rapport de police prétend qu'un ancien fruitier, marchand de beurre du nom de Boucher, « aujourd'hui vivant de son bien, aurait tenu dans le cabaret de la Ville-de-Reims, rue Montmartre, des propos très séditieux, disant que l'on faisait bien d'assommer les commissaires et le lieutenant de police et que l'on irait à Versailles détrôner le roi »[3].

Sans attacher à ces différents rapports une authenticité absolue quant au fond, il est certain que le peuple de Paris était très surexcité contre la police et non seulement contre les archers du guet, les exempts et les commissaires des quartiers, mais encore contre Berryer lui-même. C'est lui, prétendait-on, qui avait donné des ordre à ses agents pour enlever les enfants, ordres venant peut-être même de la Cour et qu'il n'aurait fait que transmettre. Berryer était détesté par le peuple pour sa dureté et les nombreuses amendes qu'il infligeait lors des audiences de la Chambre de police, où étaient jugés les délits de voirie.

Il semble bien que des ordres d'enlever des enfants aient été don-

1. Lettre anonyme transmise le 2 juin 1750 par Berryer au procureur général. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1102, fol. 147 à 149.

2. Notes manuscrites du commissaire Gueullette.

3. Rapports de l'inspecteur de police Poussot au lieutenant de police Berryer, 24 mai 1750 et 29 mai 1750. Bibl. de l'Arsenal, arch. de la Bastille, ms. 10137, fol. 139 et 143.

nés par lui à ses agents. Un certain Trouard, marbrier ordinaire des bâtiments du roi, demeurant au coin des rues Bergère et Poissonnière, avait entendu dès le 20 mai non seulement ses ouvriers, mais encore beaucoup de gens « du menu peuple », déclarer qu'ils étaient prêts à se révolter si on venait à enlever un de leurs enfants. Trouard crut de son devoir d'aller avertir de cet état d'esprit le lieutenant de police; il se rendit chez lui le 21 mai, et s'adressa à un certain Lartois le fils. Celui-ci lui répondit « qu'il était d'ordinaire que le peuple de Paris attribuât à la police beaucoup plus qu'elle ne faisait et que d'un rien on en faisait un fantôme, qu'il était surpris des bruits qui couraient et de ce que les esprits étaient si fort échauffés, parce que cet ordre-là a été levé dimanche dernier ». Il avait donc bien été donné des ordres pour enlever les enfants, ordres annulés le jour de la Pentecôte, lendemain de la première émeute de la rue des Nonnains-d'Hyères[1].

D'autre part, il est certain que, parmi les émeutiers, s'étaient glissés plusieurs individus douteux et qui cherchaient à se venger d'inspecteurs et de mouches de la police avec lesquels il avaient déjà eu maille à partir. Un des plus menacés parmi les policiers était l'inspecteur Poussot. Il écrivait le 25 mai au lieutenant de police : « Il n'y a plus de doute à faire qu'il y a quantité de voleurs, déserteurs, mendiants et autres gens suspects qui abondent de toute part et qui se répandent dans Paris; ce sont eux qui poussent le peuple à la rébellion et volent de toute part. Les nommés Chiflet, Le Rouge et autres charbonniers, colporteurs, sont toujours à la tête des séditieux : depuis samedi, ils projettent de venir chez moi et disent qu'absolument ils veulent avoir les gens qui travaillent pour Poussot, ainsi que lui[2]... » La veille, Poussot avait déjà informé le lieutenant de police qu'il était particulièrement visé par les séditieux qui avaient assommé Labbé : « J'aurais souhaité », ajoutait-il, « qu'ils eussent préféré ma maison à celle qui doit être la plus respectée de Paris; ils auraient été reçus d'une bonne façon, ils n'y auraient sûrement pas tenu pendant deux heures, eussent-ils été vingt mille. Toutes nos batteries étaient disposées comme elles le sont encore, et ç'aurait été une occasion pour faire connaître que je joins à la bravoure de la tête et de la conduite; non seulement il y en aurait eu beaucoup de tués, mais encore d'arrêtés; je suis fort heureux d'être connu sur ce pied. Il n'y a point de quartier dans Paris qui, sur les menaces qu'on me fait, n'envoie savoir de mes nouvelles[3]. »

Le meurtre de Labbé avait satisfait plusieurs individus et, parmi

1. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, fol. 334.
2. Bibl. de l'Arsenal, arch. de la Bastille, ms. 10137, fol. 139 et 140.
3. Ibidem.

eux, Chifonel, cordonnier en chambre, et quelques autres habitants de la rue du Bout-du-Monde, où Labbé demeurait chez sa maîtresse, la femme Lorrain, blanchisseuse. Le dimanche 24 mai, cette bande de malandrins s'était réunie devant la maison de Labbé et avait allumé un grand feu, dans lequel ils avaient brûlé un chat acheté six sols, en chantant « des libera » et le *De profondis* en réjouissance de la mort Labbé, tenant de mauvais propos contre lui et contre de Sens, son domestique[1].

Un autre policier poursuivi par la haine des habitants de la capitale était, s'il faut en croire l'inspecteur Poussot, le nommé Antoine Sévère, dit Parisien. Ce personnage ne paraît pas avoir eu une conduite irréprochable. Le 26 juin 1750, Jean Dunois, sergent du guet au poste Saint-Joseph, l'arrêta et le conduisit chez le commissaire Regnard le Jeune préposé à la police du quartier Saint-Eustache, parce qu'il avait frappé violemment une femme. Le commissaire Regnard connaît Parisien comme travaillant pour la police et demeurant chez l'inspecteur Poussot. Il le considère comme un mauvais sujet « et pour être noté pour des concussions qu'il a faites lorsqu'il a travaillé sous les ordres de Poussot »; pour mettre sa vie en sécurité « attendu l'état présent », il l'envoie au secret à la Conciergerie, « à l'effet qu'il ne puisse avoir aucune conversation soit par lettre ou autrement »[2]. Les concussions reprochées à Parisien ne sont-elles pas des enlèvements d'enfants et sa mise au secret n'a-t-elle pas pour but d'en empêcher la divulgation?

Il était indispensable de calmer l'inquiétude de la population et de mettre un frein aux séditions qui pouvaient prendre une tournure très grave si les agitateurs que nous venons de voir se révéler réussissaient à donner aux émeutes une direction politique, alors qu'elles n'étaient jusque là dirigées que contre les gens de police.

IV. — *Arrêt du Parlement du 25 mai 1750. Les arrestations.*

Dans la journée du dimanche 24 mai, le calme absolu qui régna à Paris permit au lieutenant de police, à l'avocat du roi et au premier président du Parlement de travailler à la confection d'un arrêt qui devait calmer les esprits échauffés. Dans la matinée du 25 mai, le Parlement, assemblé après les vacances de la Pentecôte, fut averti, suivant la coutume, que les officiers de police du Châtelet étaient

1. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, fol. 38, 29 et 215.
2. Déclaration et procès-verbal d'emprisonnement établis par le commissaire Regnard le Jeune. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1102, fol. 36 et 37.

au parquet des huissiers et demandaient à être entendus « au sujet de ce qui était arrivé depuis quelques jours dans cette ville et faubourgs de Paris ». La Cour ayant ordonné qu'ils entrassent, le lieutenant de police déclara « que l'attention qu'il doit à la tranquillité publique dont il est chargé, sous les ordres de la Cour, l'oblige à venir lui rendre compte que des gens mal intentionnés et dans la vue de troubler le repos des citoyens ont affecté de répandre de faux bruits capables de l'altérer, en disant qu'il y avait des personnes chargées d'enlever les enfants... ». En quelques mots il fit une très brève relation des émeutes et conclut en disant : « Que dans ces circonstances il croit ne pouvoir mieux faire que d'en instruire la Cour et d'attendre de sa prudence qu'elle veuille bien prendre les mesures nécessaires pour rassurer les esprits et punir les coupables et, par là, rétablir la tranquillité publique. » Les autres officiers de police confirmèrent la déclaration du lieutenant de police et messire Louis-François de Paule Lefèvre d'Ormesson, avocat du roi, prit la parole. « La Cour », dit-il, « estimera qu'elle ne peut employer trop tôt son autorité pour réprimer des excès aussi caractérisés... » Il termina en déclarant « qu'il croit devoir requérir qu'il plaise à la Cour ordonner qu'à leur requête et par-devant tel conseiller de la Cour qu'il lui plaira commettre, il sera informé tant des émotions populaires et assemblées qui ont été faites dans cette ville et faubourgs de Paris, que contre ceux qui auraient répandu le faux bruit d'ordres donnés pour enlever des enfants et auraient occasionné par là les différentes émotions qui sont arrivées, même contre ceux qui se trouveraient coupables desdits enlèvements, si aucuns y a ; et cependant qu'il soit fait très expresses inhibitions et défenses à toutes personnes, de quelque état, qualité et condition qu'elles soient, de s'attrouper ni s'assembler sous quelque prétexte que ce soit dans les rues et places publiques de cette ville et faubourgs de Paris, à peine d'être poursuivies extraordinairement comme perturbateurs du repos public et punis suivant la rigueur des ordonnances : ordonner en conséquence que les informations, si aucunes ont été faites, seront apportées au greffe de la Cour, ordonner en outre que l'arrêt qui interviendra soit publié et affiché partout où il appartiendra ».

Le premier président déclara que la Cour allait en délibérer et les officiers de police, puis les gens du roi se retirèrent. Le résultat de la délibération fut un arrêt rendu immédiatement qui désignait le conseiller à la cour Aimé-Jean-Jacques Sevat pour diriger l'information. L'arrêt, reproduisant exactement les termes du réquisitoire de l'avocat du roi, fut immédiatement imprimé, lu et placardé,

dès onze heures du matin, aux carrefours principaux de la ville[1]. Le lendemain, suivant l'usage d'alors, des colporteurs crièrent l'arrêt dans les rues et le vendirent au public. La population parisienne, satisfaite de savoir une information judiciaire ouverte contre les voleurs d'enfants, fut tranquillisée en lisant l'arrêt du Parlement. S'il faut en croire le commissaire Gueullette, il y eut pourtant, le lendemain, plusieurs des arrêts affichés couverts de boue et déchirés. Deux personnes seulement furent arrêtées pour ce délit : Marie Rabier, femme de François Lonné, portier chez M. Pajot d'Osembray, rue des Bourdonnais, qui déclara avoir arraché le placard sans aucune mauvaise intention, alors qu'il était déjà décollé en partie, et un mendiant, Philippe Rousselot, âgé de quarante-trois ans, qui avait arraché un placard, « voulant, par curiosité, en avoir un sans payer six liards qu'on le vendait[2] ».

Comme le fait fort bien remarquer dans ses *Mémoires* le marquis d'Argenson, frère de l'ancien lieutenant de police, le Parlement venait de remplir l'office de médiateur entre la Cour royale et le peuple. « On l'a regardé comme le Sénat de Paris et chacun des citoyens y a pris une confiance qui sert plus le gouvernement démocratique que le monarchique, car les ministres sont aujourd'hui l'objet de la haine du peuple : on ne voit dans eux que la tyrannie[3]. » Il est vraisemblable que c'est à ce désir d'affirmer son autorité, au moins autant qu'à la nécessité de rétablir promptement la tranquillité, qu'il faut attribuer l'empressement du Parlement à rendre et à publier l'arrêt du 25 mai.

Si la tranquillité matérielle fut rétablie à Paris dès que cet arrêt fut connu, l'imagination des Parisiens continua pourtant à se donner libre cours. On prétendit que de nombreux policiers étaient compromis dans cette affaire et que plusieurs d'entre eux, entre autres Poussot et Roussel, s'étaient enfuis, ce qui était absolument inexact, car Poussot en particulier donna, dans la suite, de précieuses indications sur les émeutiers des 22 et 23 mai. Le conseiller Severt s'était mis immédiatement au travail. Il avait à rechercher les agents qui auraient enlevé des enfants et les émeutiers qui avaient tué Labbé et qui s'étaient livrés les 22 et 23 mai aux actes répréhensibles que l'on connaît. Un des premiers individus arrêtés fut l'exempt de

1. Bibl. nat., ms. franç. 21148, pièce 19, in-8°.

2. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1102, fol. 135, 141 et 142.

3. *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, t. VI, p. 204, publiés pour la Société de l'histoire de France par J.-B. Rathery. Paris, 1859, in-4°.

police Le Blanc. A en croire le commissaire Gueullette, l'arrestation eut lieu le 30 mai dans le cabinet du premier président du Parlement, où Le Blanc fut confronté avec la mère d'un enfant qu'il avait enlevé. « Monsieur le premier président ordonna à la garde que l'on avait envoyé chercher de conduire cet exempt aux cachots, de lui ôter les boucles de ses jarretières et son col de cravate. Si cela était vrai, gare la potence! » ajoute Gueullette[1].

Ensuite furent arrêtés l'exempt de police Bruxelles le 30 juin, l'exempt de robe courte Hamart le 3 juin, le sergent du guet Danguisy le 3 juin, et le cavalier du guet Faillon le 2 juin. Ce furent les seuls agents de la police qui furent impliqués dans les poursuites. Par contre, le conseiller Severt fit arrêter un grand nombre d'individus soupçonnés d'avoir pris part aux émeutes. Vers le milieu de juillet, vingt-huit personnes, dont cinq femmes, étaient incarcérées à la Conciergerie et l'instruction les concernant était en cours[2]. Le conseiller Severt déployait une activité qui le rendait digne de la confiance mise en lui par le Parlement. Cette rapidité dans la répression était fort nécessaire, d'une part, pour calmer les appréhensions des bons bourgeois, et, d'autre part, pour en imposer à la partie la plus turbulente de la population. L'inspecteur Poussot, qui semble avoir eu des vues assez exactes sur l'esprit de la population parisienne, écrivait le 27 mai au lieutenant de police : « Le bruit général de Paris parmi les bourgeois est qu'ils s'étonnent qu'il n'y a pas encore d'exemple de fait, et tout le monde dit publiquement que le guet a très mal fait, qu'au lieu de faire la loi à la canaille, c'est la canaille qui la lui a faite, et que Paris ne doit pas compter sur une pareille garde. La canaille dans les marchés, aux guinguettes et entre eux disent (*sic*) publiquement « bon! Ils n'oseront pas en arrêter; le Parlement sait que le lieutenant de police a tort[3] ».

Il y avait en effet dans Paris une grande quantité de voleurs et autres individus suspects qui semblent avoir pris une large part aux émeutes. Ainsi le 25 mai, à cinq heures du matin, on avait vu à la Morgue une douzaine de voleurs qui regardaient le cadavre du malheureux Labbé : « Ah! Ah! auraient-ils dit, pour bien faire il faudrait que Poussot, Dureau et ses gens y viennent à leur tour et surtout ce bougre de Parisien qui en veut à tous les bons garçons. Les honnêtes gens qui entendent ces discours et qui savent qu'on en veut à ceux qui sont préposés pour la sûreté de Paris commencent

1. Notes manuscrites du commissaire Gueullette.

2. État des accusés, dates des décrets, dates de leurs interrogatoires, de leurs récolements, de leurs confrontations, 12 juillet 1750. Arch. nat., X^{2B} 1368.

3. Bibl. de l'Arsenal, arch. de la Bastille, n° 10137, fol. 139 et 140.

à s'inquiéter[1] », écrit Poussot, qui donne ces détails dans une lettre qu'il adresse le 25 mai au lieutenant de police.

V. — *Instruction du procès. Les principaux accusés, policiers et émeutiers. Arrêt du Parlement du 1er août 1750.*

Comme on l'a vu, le conseiller Severt commença tout de suite son instruction et fit procéder à de nombreuses arrestations. Un des premiers accusés interrogé fut l'exempt de police Le Blanc. Le conseiller Severt le fit comparaître devant lui le dimanche 31 mai.

L'accusé déclara se nommer Sébastien Le Blanc, demeurant à Paris, à la Villeneuve, rue de Bourbon. Il est exempt depuis 1740; auparavant, il était resté valet de chambre pendant plus de treize ans chez le président de Mesnières. Il a acheté sa charge d'exempt pour 1,900 livres et elle lui rapporte 1,500 livres par an, sur lesquelles il doit s'habiller et entretenir un cheval.

Il reconnaît avoir arrêté des enfants, mais en vertu d'un ordre écrit de M. Berryer daté du 18 avril; il a remis cet ordre le 15 mai à son commandant, M. de Rocquemont, qui doit le lui remettre s'il le lui réclame. Il a commencé à opérer des arrestations le 20 avril et reconnaît avoir arrêté quarante-six enfants. On lui donnait 12 francs par arrestation, « sur quoi il était obligé de faire tous les frais comme de voitures et d'archers, auxquels il donnait à chacun 15 sols pour chaque tête, et qu'il y a eu des jours où il lui en a coûté de son argent ».

Il peut y avoir sept à huit ans que la police donne de ces ordres. Le premier qui en aurait été chargé fut l'inspecteur de police Roussel, puis un autre inspecteur nommé Dumont, puis l'inspecteur de police Bruxelles, ensuite un cavalier du guet nommé Faillon, « auquel il arriva une espèce de rébellion du côté de la porte Saint-Denis, pourquoi il a remercié et enfin lui en a été chargé ».

Le conseiller Severt lui ayant demandé s'il conduisait les enfants arrêtés chez un commissaire, il répondit que non, parce que son ordre n'en faisait pas mention; il emmenait ordinairement les enfants au Grand-Châtelet, et n'en a conduit que deux au For-l'Évêque[2].

Lors de son second interrogatoire, qui eut lieu le 15 juin, Le Blanc remit au conseiller Severt l'ordre de police en vertu duquel il arrêtait les enfants. En voici la copie :

Le public se plaint, Monsieur, des attroupements de libertins et vagabonds qui se donnent des rendez-vous dans les places publiques

1. Bibl. de l'Arsenal, arch. de la Bastille, n° 10137, fol. 149.
2. Arch. nat., X2B 1367.

et sur les quais pour y jouer, où souvent ils prennent querelles ensemble sur les filouteries qu'ils se font réciproquement. Comme il est du bon ordre de dissiper ces attroupements, vous aurez agréable de faire de temps en temps des rondes dans les différents quartiers de Paris, en observant de ne point aller dans l'intérieur des maisons royales ou dans les lieux prétendus privilégiés, à l'effet d'écarter ces libertins en les menaçant de les arrêter dans le cas où vous les retrouveriez. Vous pourrez même en arrêter quelques-uns pour l'exemple que vous conduirez de police en prison; mais il faut que vous ayez attention de faire ces visites avec beaucoup de prudence, afin d'éviter les rébellions. Lorsque vous verrez des enfants de bourgeois, il faudra les intimider; vous ne vous attacherez autant qu'il sera possible qu'à faire la capture de gens sans aveu, et vous me rendrez compte exact du succès de vos soins.

Ce 18 avril 1750.

BERRYER.

Adressée à M. Le Blanc[1].

Entre temps, le conseiller Severt avait fait prendre des renseignements sur Le Blanc. La note de police qui les résume n'est guère élogieuse pour l'accusé. Le Blanc est considéré comme un individu peu honnête qui faisait travailler avec lui « une mouche de police », nommé Marville, avec lequel il partageait les profits des arrestations. L'inspecteur Roussel, qui avait été chargé des ordres du lieutenant de police concernant les jeunes vagabonds avant Le Blanc, « n'a jamais exercé cette commission qu'avec une houssine pour effrayer les enfants[2] ».

Interrogé s'il avait avec lui du monde et quelle sorte de monde lors de ces rondes, il répondit qu'il avait généralement des archers « et quelquefois des gens qui travaillaient pour les uns et les autres à la police... et que les archers étaient en habits bourgeois », parce que, s'ils avaient été en habit d'ordonnance, les filous se seraient sauvés[3]... Le conseiller Severt lui fit sévèrement observer « qu'il n'est pas étonnant que les père et mère, ayant été échauffés de voir enlever leurs enfants se soient enfin opposés à la pratique sans mesure et sans considération avec laquelle il exerçait sa commission, parce qu'outre l'inquiétude qu'il est permis à des père et mère d'avoir de ce que l'on veut faire de leurs enfants, la plupart ont été endommagés dans leur fortune par les sommes considérables

1. Original joint au procès-verbal de l'interrogatoire de Le Blanc du 15 juin 1750. Arch. nat., X 2B 1307.

2. Note de police anonyme. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, fol. 180.

3. Arch. nat., X 2B 1367.

pour leur état qu'il leur en a coûté en frais de prison et autres pour ravoir leurs enfants, sans compter la perte de temps qui, pour des gens de vacation, est un dommage considérable[1] ».

Le Blanc donna comme excuse qu'il n'avait pas cru mal faire, « qu'il a imaginé au contraire rendre service aux père et mère dont les enfants se débauchaient et se gâtaient dans la compagnie de toute cette petite canaille[2] ! » En même temps, il remettait au conseiller Severt un registre contenant la copie des comptes-rendus qu'il adressait au lieutenant de police après chacune de ses tournées. Ce registre contient les noms, âge et profession des enfants arrêtés; généralement, Le Blanc prétend n'avoir arrêté que des enfants qu'il a trouvés jouant de l'argent sur la voie publique. Ainsi, le 7 mai 1750, il a arrêté quatre polissons qui jouaient de l'argent aux cartes sur un tas de fumier, mais Mme la duchesse de la Vallière, M. de Villette, trésorier général, et Mme de Villette, « étant parus chacun à la fenêtre de leur appartement, ont réclamé lesdits particuliers », dont l'un était laveur de vaisselle et l'autre faisait les commissions et portait l'argent; Le Blanc les a relâchés malgré les protestations de ses archers qui voyaient s'évanouir leur prime. Dans ces comptes-rendus, Le Blanc se plaint fréquemment que « les joueurs sont soutenus par des soldats aux gardes-françaises et aux gardes-suisses ». Il demande même le 13 mai au lieutenant de police à être accompagné dans ses rondes par un sergent aux gardes pour faire rentrer les soldats dans le devoir[3].

Mais les dépositions des enfants arrêtés et de leurs parents ne concordent guère avec les comptes-rendus de Le Blanc. C'est Jean-François Joly, âgé de neuf ans, ouvrier en gaze, demeurant avec ses parents, faubourg Saint-Martin, qui dépose ainsi le 25 juin devant le conseiller Severt : le 1er mai, vers deux heures après midi, il allait chez sa sœur chercher sa petite nièce quand, en passant près de la Croix-des-Marais, on lui a brusquement bouché la bouche et les yeux et on l'a mis dans un carrosse qui contenait déjà une douzaine d'enfants avec des exempts. Il est resté onze jours en prison au Grand-Châtelet et il a entendu dire que c'était Le Blanc qui l'avait arrêté. Son père est porteur de sacs, sa mère « écosse des pois et gagne sa vie comme elle peut » ; ils ont dû payer pour le faire sortir de prison et ont été obligés de mettre un petit garçon à sa place chez l'ouvrier où il « tire la gaze[4] ».

1. Arch. nat., X2B 1367.
2. Ibid.
3. Registre de Le Blanc ouvert le 20 avril 1750. Arch. nat., X2B 1357.
4. Déposition de Jean-François Joly. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, fol. 142.

En même temps que Jean-François Joly, on a arrêté le même jour André Blin, âgé de quatorze ans, fileur d'or, demeurant chez sa mère. Il affirme qu'il a été arrêté par Le Blanc ; il est resté dix jours au Grand-Châtelet et pour l'en faire sortir il a fallu payer 3 livres 5 sols aux guichetiers, 35 sols au greffe et 60 sols dans la chambre[1]. Le fils de Jean Gauthier, gagne-deniers, et de sa femme Marie Magnien, ravaudeuse, François Gauthier, âgé de douze ans, a été également arrêté le même jour par Le Blanc. Il est resté neuf jours en prison et n'en est sorti que grâce à l'intervention de M. Piquet, maître des eaux et forêts, qui avait assisté à cet enlèvement du haut de son balcon. L'enfant a attrapé la gale en prison et « cette capture coûte à une pauvre femme comme elle plus de dix écus[2] ». Le père avait envoyé le lendemain sa fille âgée de vingt ans au Châtelet pour y réclamer son frère. Elle était accompagnée d'une jeune fille de ses amies dont le frère avait également été enlevé. Auprès du Châtelet, elles finirent par découvrir des exempts qui buvaient dans un cabaret et qui traitèrent les deux jeunes filles de p..... « et les menacèrent de les mettre dedans si elles ne se retiraient[3] ».

Le 23 avril, à la foire Saint-Germain, le jeune Nicolas-François Savoye, âgé de douze ans, « apprenti cafetier chez le sieur Savoye, son père, rue de Bussy », avait été arrêté et maltraité par des exempts. Confronté avec Le Blanc, il le reconnaît et maintient sa déposition, malgré les dénégations de Le Blanc. Il resta onze jours au For-l'Évêque, couchant « à la paille », et son père fut obligé de payer 4 livres 10 sols au greffe et 10 sols au guichetier. Le cafetier avait été victime d'un maître chanteur à l'occasion de l'enlèvement de son fils. Un certain Bichon de La Tour, ancien prévôt de la Monnaie, était venu le trouver et s'était fait fort de faire remettre son fils en liberté s'il lui versait 12 livres. Il avait immédiatement remis cette somme à l'ancien prévôt, qui revint le voir quelques jours après, lui disant qu'il venait de chez le commissaire Defacq, que son fils était inscrit sur son rôle pour être jugé le lendemain à l'audience du lieutenant de police, mais qu'il avait donné 6 livres au clerc du commissaire pour recommander l'enfant et qu'il avait dépensé les 6 autres livres « en buvette ». Mais le jeune Savoye était sorti de prison depuis deux jours quand La Tour vint faire ce superbe récit aux parents ; le cafetier présenta son fils à l'imposteur, mais il ne se fâcha pas, bien au contraire ; ils allèrent ensemble

1. Déposition d'André Blin. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, fol. 145.
2. Déposition de Marie Magnien. Ibid., fol. 146.
3. Déposition de Jean Gauthier. Ibid., fol. 147.

boire une demi-bouteille que Savoye paya et il quitta La Tour « en le remerciant fort poliment de toutes ses démarches[1] ». Le juge Severt fut d'un tout autre avis; il fit rechercher La Tour et rendit contre lui, le 30 juin, un décret de prise de corps qui ne put être exécuté, car La Tour était déjà enfermé au For-l'Évêque pour une dette de 6,000 livres qu'il ne pouvait payer[2].

Un autre policier arrêté fut interrogé par le conseiller Severt : c'est l'inspecteur de police Bruxelles. Il avait été laquais du premier président de la Chambre des comptes Nicolaï, puis il était entré dans la police et avait été nommé inspecteur du quartier Saint-Antoine. Ses gages étaient de 100 écus, auxquels s'ajoutaient une gratification mensuelle de 50 livres et « de petits droits et enrôlements sur les chambres garnies, les tapissiers, fripiers et autres revendant en vieux qui sont obligés d'avoir des registres ». Sa charge lui rapportait au total 1,300 à 1,400 livres par an.

Depuis le 12 mars 1749, il avait une commission de Berryer pour arrêter les joueurs[3], qu'il a exécutée jusqu'à fin novembre 1749. A cette date, il aurait été pris de scrupules et aurait dit à Berryer que dans le nombre des joueurs qu'il arrêtait « il trouvait beaucoup d'enfants fort jeunes et même des enfants de bourgeois; que sur cela M. Berryer lui dit : « Bon Bruxelles, c'est précisément ou justement « ce que je veux que vous arrêtiez ». Bruxelles prétendit qu'il n'avait pas continué à exécuter exactement cet ordre, « trouvant que cela était injuste et qu'il y avait trop de dureté ». Mais il ne pouvait agir autrement de crainte de mécontenter le lieutenant de police, qui aurait nommé un autre inspecteur dans son quartier, « ce qui l'aurait mis dans le cas de mourir de faim ».

Quelque temps après, le lieutenant de police l'aurait fait appeler et lui aurait demandé pourquoi il n'arrêtait pas de joueurs, comme le lui prescrivait l'ordre qui lui avait été remis. Bruxelles lui répondit que, dès la réception de l'ordre, il s'était promené dans Paris pour examiner les assemblées de joueurs, qu'il en avait trouvé plusieurs qui jouaient à différents jeux, mais qu'il lui paraissait très difficile de distinguer « le bon d'avec le mauvais et qu'il le priait de lui dire ses intentions ». Le lieutenant de police lui prescrivit d'arrêter « tout ce qu'il trouverait jouant de l'argent ». Fort de cette explication complémentaire, Bruxelles n'aurait arrêté au début que des jeunes gens de quinze à vingt ans, mais aucun enfant. D'ail-

1. Déposition de Nicolas Savoye, de sa femme et de son fils. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, fol. 73, 126, 127, 139 et 140.

2. Lettre de l'inspecteur de police Duveau. Ibid., ms. franç. 1102, fol. 100.

3. Annexée à la déposition de Bruxelles du 3 juillet 1750. Arch. nat., X^{2B} 1367.

leurs, « ceux qu'il a arrêtés dans ce commencement étaient tous gens si bons à arrêter que les gens des quartiers disaient que cela était très bien fait ». S'il avait été guidé par l'intérêt, il aurait pu arrêter deux ou trois cents joueurs au lieu de soixante à quatre-vingts. A titre d'exemple, Bruxelles raconte qu'ayant appris que des joueurs s'assemblaient sur la plate-forme de la porte Saint-Denis et donnaient chacun un liard au concierge pour qu'il les laissât jouer tranquillement, il s'y rendit avec plusieurs archers. Il monta avec deux de ses gens et trouva une trentaine de joueurs ; alors qu'il aurait pu les arrêter tous, il se contenta d'en arrêter trois ou quatre. Il trouvait également souvent des cochers de fiacre et des brouetteurs qui jouaient de l'argent; il en parla à M. Berryer, qui lui répondit : « Bon, arrêtez tout cela. » Il n'en a pourtant rien fait. M. Berryer lui reprocha de ne pas arrêter suffisamment de joueurs; il lui répondit qu'il craignait que de trop nombreuses arrestations ne lui fissent pas plaisir, d'autant plus qu'il n'était pas seul à exécuter de semblables opérations. M. Berryer lui dit qu'il était bien obligé de faire arrêter des enfants par d'autres, puisque lui-même n'en arrêtait pas. Un autre jour, il remit à un secrétaire de M. Berryer, nommé Le Roy, un mémoire dans lequel il proposait que M. Berryer choisît un homme de confiance auquel, sans faire de forfait pour chaque arrestation, il donnerait par jour la somme qu'il jugerait convenable, et auquel on paierait un certain nombre d'archers pour l'assister. Il en parla quelques jours après au lieutenant de police, qui lui répondit : « Oh! cela ne me convient pas; ce sont là des postes de chanoines, et tout ce qui est poste je veux le supprimer. Quand on me donne de la marchandise, je donne de l'argent. » Et il affirma, fort en colère, que, s'il ne voulait pas le faire, il le ferait faire par un autre.

Bruxelles ajouta que, quand il avait arrêté des joueurs, il les menait en prison, où il les écrouait; sur le rapport qu'il en faisait au lieutenant de police, celui-ci lui faisait expédier des ordres écrits signés de lui et ainsi conçus : « Il est ordonné au sieur Brucelles (*sic*) d'arrêter et de conduire de police en prison les particuliers ci-après nommés... » Sur le vu de ces ordres, on lui payait 12 livres par personne écrouée, à charge par lui de solder les frais de ses assistants et des voitures, « ce qui quelquefois lui coûtait les trois quarts de son gain ».

Bruxelles possédait tous les ordres reçus depuis le 21 mai jusqu'au 22 novembre 1749. Le juge lui ayant demandé pourquoi il avait cessé d'exercer sa commission, Bruxelles répondit que fin novembre 1749 on a voulu lui faire arrêter les mendiants valides et

invalides et les lui faire conduire chez les commissaires de quartiers. Il répondit au sieur Chabran, qui lui transmettait ces ordres du lieutenant de police, « que la cérémonie du commissaire lui paraissait fort inutile, que ce commissaire ne pouvait pas, de son cabinet, voir ce qui se passait sur le pavé de Paris ». Chabran lui dit de s'adresser à M. Berryer, qui ne voulut rien changer à ses ordres, et depuis Bruxelles croit que c'est Le Blanc et Faillon qui ont été chargés d'arrêter les joueurs et les mendiants[1].

Le cavalier du guet Faillon avait été arrêté le 2 juin; il fut interrogé le 13 juin par le conseiller Severt. Il déclare que, cherchant à s'occuper pendant les heures où son service le laissait libre, il avait demandé à la comtesse d'Argenson de lui procurer un emploi. Sur la recommandation de Mme d'Argenson, le lieutenant de police lui avait remis le 7 mai 1750 un ordre signé de sa main pour arrêter « les vagabonds, les libertins et autres gens sans aveu qui jouent aux cartes ou à des jeux avec des balles de plomb ou aux bâtonnets et cassent les vitres des lanternes publiques ». Il devait les conduire en prison et adresser au lieutenant de police des états contenant leurs noms, surnoms, âges, pays, professions et le motif de leur détention[2].

L'ordre lui avait été remis par M. Duval, le commandant du guet. Faillon ayant prétendu qu'il n'entendait rien à cette besogne, M. Duval lui conseilla de prendre avec lui Danguisy, sergent du guet, qui était au courant de ces opérations et il l'autorisa même par bonté à se faire aider par les escouades du guet de garde aux barrières. Il recevait 12 livres pour chaque personne arrêtée; il envoyait chaque jour à M. Berryer un état des personnes écrouées et le lendemain il recevait une approbation de ces écrous. Ces ordres étaient remis au sieur Le Roy, qui était chargé de les payer; il a commencé ses arrestations le 12 mars et a continué jusqu'au 14 avril, mais il n'a encore rien touché[3]. Il a cessé d'exercer son ordre à la suite des incidents suivants : ayant appris que des joueurs se réunissaient sur la porte Saint-Denis, il s'y rendit avec un carrosse et quatre hommes et en arrêta trois. Le carrosse ayant pris par la rue des Filles-Dieu, la populace s'attroupa et blessa à coups de pierre les quatre assistants de Faillon qui s'enfuirent, le laissant seul avec les trois enfants aux prises avec les émeutiers armés de couperets et de bâtons. Un homme lui ayant donné un coup de bâton

1. Interrogatoire de Bruxelles du 3 juillet 1750. Arch. nat., X 2B 1367.

2. Ordre du lieutenant de police annexé à l'interrogatoire de Faillon du 13 juin 1750. Arch. nat., X 2B 1367.

3. Interrogatoire de Faillon du 13 juin 1750. Arch. nat., X2B 1367.

sur le genou, il tira un coup de pistolet qui blessa une jeune fille à la cheville de la jambe gauche. La foule, effrayée par la détonation, se dispersa. Mais M. Berryer lui retira son ordre pour le donner à Le Blanc.

Le conseiller Severt lui ayant demandé combien les greffiers et geôliers des prisons lui donnaient pour chaque prisonnier qu'il leur amenait, Faillon protesta avec énergie, disant « qu'il n'avait jamais rien reçu et qu'on ne lui avait jamais rien offert et que, s'il avait l'honneur d'être connu de nous, nous ne lui ferions pas pareille demande; que depuis seize ans qu'il est dans la compagnie du guet il n'a jamais été réprimandé; que s'il avait eu quelques traits de bassesse dans l'espace de seize ans ils auraient été découverts et que MM. Duval et de Rocquemont, ses commandants, sont en état de rendre compte de sa conduite et de témoigner qu'il a toujours fait son devoir et qu'il s'est toujours comporté avec honneur[1] ».

Les deux interrogatoires que le conseiller Severt fit subir au sergent du guet Danguisy, les 5 et 16 juin 1750, ne firent que préciser les dépositions de Bruxelles et de Faillon. Danguisy répondit qu'il travaillait avec Faillon à l'arrestation des enfants joueurs et libertins et qu'il recevait un écu de 3 livres pour chaque arrestation[2].

Ainsi les accusations contre le lieutenant de police se confirmaient. La déposition de Bruxelles était particulièrement accablante et les ordres d'arrêter des enfants venaient bien de M. Berryer. Un placet adressé par Jean-Baptiste Jonville et Alexandre Ferrat, syndics des inspecteurs de police, au procureur général en faveur de Bruxelles fait également ressortir la responsabilité du lieutenant de police. Dans cette requête, les deux syndics affirment qu'ils ne souffraient personne parmi eux « qui ne soit d'une conduite épurée, mais convaincus qu'ils sont de la probité du sieur Bruxelles et qu'il n'a fait qu'exécuter, même avec modération, les ordres dont il a été chargé »; en conséquence, ils demandent son élargissement[3]. Il est certain que ce factum est inspiré par l'esprit de corporation; mais qui, mieux que les inspecteurs de police, pouvait être au courant des véritables motifs des arrestations opérées par un des leurs? Si ce n'avait pas été d'après les ordres du lieutenant de police que Bruxelles eût agi, les syndics des inspecteurs n'auraient jamais osé intervenir en sa faveur dans les termes que nous venons de citer.

Le conseiller Severt ne pouvait donc pas douter que les gens de police arrêtés n'eussent agi par ordre de leur principal chef. Mais, dans certains cas particuliers, n'avaient-ils pas outrepassé les

1. Interrogatoire de Faillon, 16 juin 1750. Arch. nat, X 2B 1367.
2. Interrogatoire de Danguisy, 5 et 16 juin 1750. Arch. nat., X 2B 1367.
3. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 220 et 221.

ordres et, soit pour faire leur cour au lieutenant de police, qui réclamait de nombreuses arrestations, soit par appât du gain, n'avaient-ils pas arrêté des enfants qui n'étaient ni joueurs, ni libertins, et qui n'avaient commis d'autre délit que d'être des enfants! Comme on l'a vu précédemment, Le Blanc avait opéré des arrestations purement arbitraires. Bruxelles a agi de même, encore qu'il s'en défende énergiquement. Ainsi, le 14 septembre 1749, Marie-Catherine Tampé, femme de Georges Bachevilliers, maître boutonnier, avait envoyé son fils en course; l'enfant s'arrêta pour jeter de l'eau bénite sur le corps d'un épicier que l'on allait conduire au cimetière quand il fut arrêté par Bruxelles. Le père réussit après de nombreuses démarches à obtenir de Berryer un ordre d'élargissement pour son fils, non sans qu'il lui en coûtât 4 livres 16 sols et, de plus, l'enfant attrapa la gale en prison[1].

L'enlèvement du jeune Millard, fils d'un horloger de la rue Royale, qui eut lieu place Royale le 28 septembre 1741 par des archers aux ordres de Bruxelles, n'était pas plus justifié, quoique Millard avouât qu'il jouait « aux liards » avec deux de ses amis, Jean-Louis Lucas et Morain, apprentis cordonniers. Les trois enfants, âgés d'environ quatorze ans, furent brutalement jetés dans un carrosse; un invalide, oncle de Morain, s'étant interposé, les archers le maltraitèrent, l'arrêtèrent et ils emmenèrent leurs quatre prisonniers chez le commissaire de Rochebrune. Le commissaire, ayant reconnu trois enfants du quartier, émit l'avis qu'il fallait les renvoyer à leurs parents, mais Bruxelles s'y opposa et, ayant relâché l'invalide, il fit conduire les trois enfants au Châtelet, où ils furent écroués. Le président au parlement de Montevraud, mis au courant de ce rapt, donna une lettre de recommandation pour le procureur du roi à la mère de Millard. Mais elle n'obtint l'élargissement de son enfant qu'après qu'il eut fait quinze jours de prison et qu'elle eut payé guichetiers et greffier[2].

Les quatre policiers Le Blanc, Bruxelles, Danguisy et Faillon étaient donc bien convaincus d'avoir enlevé des enfants autres que des joueurs et des libertins, en exagérant la teneur des ordres que le lieutenant de police leur avait donnés. Entre temps, le conseiller Severt avait fait opérer de nombreuses arrestations parmi les individus soupçonnés d'avoir participé aux émeutes du mois de mai. L'instruction fut laborieuse par suite du grand nombre d'accusés et de témoins qu'il fallut entendre. Le Parlement ne rendit son arrêt que le 1er août 1750. Comme il fallait s'y attendre, les émeutiers

1. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, fol. 119 et 120.
2. Collection Joly de Fleury, Bibl. nat., ms. franç. 1101, fol. 60 à 120.

étaient très durement frappés, alors que les policiers n'étaient que faiblement punis. Peut-être faut-il voir dans le peu de gravité de la peine qui fut infligée aux exempts la volonté du Parlement de ne frapper que légèrement les agents d'exécution, puisque le véritable coupable, le lieutenant de police, échappait à son action.

Quoi qu'il en soit, aux termes de l'arrêté du 1er août 1750, Lebeau, charbonnier, Charvat dit Bonnet, portefaix, Charles-François Urbain, brocanteur, étaient condamnés à être « pendus et étranglés tant que mort s'ensuive chacun à une potence qui, pour cet effet, sera plantée en la place de Grève, leurs corps morts y rester vingt-quatre heures, ensuite portés au Gibet de Paris ». Le Blanc, Bruxelles, Danguisy et Faillon seront conduits en la Grand'Chambre pour « y être admonestés, y étant à genoux et condamnés à aumôner chacun la somme de 3 livres applicables au pain des prisonniers de la Conciergerie du Palais ». Plusieurs accusés étaient remis en liberté; contre quatre autres, l'instruction devait être continuée, bien qu'ils fussent également remis en liberté, « à la charge par eux de se représenter quand par la Cour sera ordonné, faisant à cet effet leur soumission et élection de domicile ». Enfin, dans sa dernière partie, l'arrêt du Parlement attaquait directement le lieutenant de police, en supprimant les arrestations faites « de police », comme on l'a vu dans les ordres écrits remis aux exempts. Les officiers et archers du guet ou de robe courte chargés d'arrêter pendant le jour les contrevenants aux ordonnances de police devaient les conduire « sur-le-champ dans la maison du commissaire dans le quartier duquel les captures auront été faites, remettre entre ses mains les pièces servant à conviction dont ils se seront saisis, à l'effet par lui d'interroger lesdits contrevenants, d'entendre les témoins si aucuns y a et de faire toutes les procédures nécessaires pour assurer la preuve de la contravention, pour ensuite par le commissaire ordonner s'il y échet et s'il le juge à propos l'élargissement de celui ou de ceux qui auront été arrêtés, ou faire conduire lesdits contrevenants dans les prisons, dont et de tout sera dressé procès-verbal par ledit commissaire, et ledit procès-verbal, ensemble les pièces servant à conviction déposés au greffe dans les vingt-quatre heures[1] ».

Le texte de cet arrêt rendait impossible les arrestations arbitraires et devait calmer complètement les appréhensions du peuple, qui pouvait craindre que la faible peine infligée aux policiers ne les incitât à recommencer leurs tristes exploits. Il semble que les magistrats n'aient pas été pleinement tranquilles sur la manière dont le peuple de Paris accueillerait leur arrêt. S'il faut en croire Barbier, il y avait

1. Bibl. nat., ms. franç. 21148, in-4°, pièce 53.

le 1er août des archers à toutes les issues de la Grand'Chambre et des escouades du guet à cheval stationnées aux alentours du Palais ; les régiments des gardes-françaises et des gardes-suisses étaient rassemblés, prêts à marcher[1].

Le jour de l'exécution des trois condamnés à mort fut fixé au lundi 3 août, à cinq heures de l'après-midi. A cette occasion, d'importantes mesures d'ordre furent prises : des détachements des gardes-françaises étaient postés dans les marchés, surtout aux environs de la place de Grève, avec mission de barrer les rues en cas de troubles.

L'exécution du charbonnier Lebeau, qui fut pendu le premier, ne donna lieu à aucun incident; mais quand le peuple vit le jeune Urbain, âgé de dix-sept ans seulement, gravir les degrés de l'échelle de la potence, il réclama sa grâce à grands cris. Les archers du guet à cheval et à pied, ceux-ci ayant mis la baïonnette au bout du canon, dégagèrent la place avec une telle brutalité que plusieurs personnes furent renversées et blessées. Craignant d'être prise entre les archers du guet et les soldats aux gardes, la foule s'enfuit précipitamment le long des quais jusqu'au Pont-Neuf. La nuit, Paris fut sillonné de patrouilles, mais tout resta en repos.

L'exécution des trois malheureux condamnés ne fut pas considérée comme déshonorante ni par leur famille, ni par leurs amis. La semaine qui suivit, la corporation des charbonniers fit dire un service et plusieurs messes de *Requiem* pour le repos de l'âme du malheureux Lebeau dans l'église des Carmes, place Maubert[2].

Mais la Cour redoutait de nouvelles émeutes. Aussi, voulant maintenir l'ordre dans la capitale, le roi signa le 23 août 1750 deux ordonnances pour l'établissement de nouveaux corps de garde du guet dans Paris. Il existait déjà à Paris huit corps de garde du guet à pied[3]. Aux termes de la première ordonnance, du 23 août 1750, sept nouveaux corps de garde du guet à pied devaient être placés : 1° en dehors de la grille du faubourg Saint-Martin; 2° rue de Bretagne, au Marais, adossé au mur de clôture des Enfants-Rouges; 3° près de la fontaine faisant l'encoignure des rues du Faubourg-Saint-Antoine et de Charonne; 4° place Saint-Michel; 5° près les Petites-Maisons; 6° rue Saint-Honoré, adossé au mur des Capucins; 7° à la pointe Sainte-Eustache[4].

Cinq corps de garde, établis de jour seulement pour faire des

1. Barbier, *Journal*, t. III, p. 153 et 154.
2. Barbier, *Journal*, t. III, p. 154.
3. Ces huit corps de garde avaient été établis par les ordonnances royales des 2 avril 1721, 26 octobre 1723, 1er juillet 1728 et 1er février 1732.
4. Bibl. nat., ms. franç. F 21148, in-4°, pièce 66.

rondes et des patrouilles, étaient fournis par le guet à cheval et devaient être disposés aux emplacements ci-après, aux termes de la seconde ordonnance du 23 août 1750 : 1° rue du Bac, près la rue de Sèvres; 2° rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Pierre-Sarasin, aux bains de Jules-César; 3° rue Saint-Antoine, vis-à-vis l'hôtel de Beauvais; 4° rue Neuve-Saint-Augustin, vis-à-vis l'hôtel d'Antin; 5° à la porte Montmartre, à l'entrée du faubourg[1].

Ce déploiement de forces policières dans les rues de Paris était la conséquence de l'émotion ressentie par le roi et la Cour lors des émeutes du mois de mai 1750. Louis XV était au courant des bruits qui circulaient à son sujet et il redoutait de se trouver en contact avec la population de Paris. Le marquis d'Argenson rapporte qu'il disait : « Eh quoi! je me montrerais à ce vilain peuple qui m'appelle Hérode[2]? » Aussi, le 8 juin, partant du château de la Muette pour se rendre à Compiègne, le roi, accompagné de Mesdames, décida de ne pas passer par Paris. Il traversa Saint-Ouen, s'arrêta chez le duc de Gesvres, puis chez le prince de Soubise et, après s'être promené quelque temps, il continua sa route par Saint-Denis, passant de nuit à travers les champs pour éviter de traverser Paris[3]. Le chemin suivit par Louis XV fut transformé en une route « qu'on appelle le chemin de la Révolte et qu'on aurait mieux nommé le chemin de la rancune royale. Il passe entre Clichy et les Batignolles, Saint-Ouen et Montmartre[4] ».

Pourtant le peuple de Paris manifestait bien plus d'animosité contre la police que contre le roi lui-même; c'est un sentiment de tristesse et non de haine qui remplaçait l'amour qu'il avait eu autrefois pour Louis le Bien-Aimé. Lors du feu de joie et de l'illumination qui eurent lieu le 3 septembre pour fêter la naissance d'une fille du dauphin, une morne tristesse régna dans la capitale. Pas de cris, pas de chansons, un silence glacial. « Le peuple est désaffectionné de son maître », écrit à ce sujet le marquis d'Argenson dans ses mémoires[5].

Avec son clair bon sens, le peuple parisien restait persuadé que l'on avait des preuves de la culpabilité de la police dans les enlèvements d'enfants, mais qu'on les avait passées sous silence pour innocenter archers et exempts, alors que l'on avait puni avec la dernière sévérité trois des séditieux.

On a vu par les documents du procès que cette hypothèse était à

1. Bibl. nat., ms. franç. F 21148, pièce 67.
2. *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, t. VI, p. 213.
3. *Gazette de France*, 13 juin 1750, p. 286.
4. P.-N. Guillet, *Chroniques de Passy*. Paris, 1836, in-8°, t. II, p. 227.
5. *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, t. VI, p. 252.

peu près exacte. Sans que rien puisse faire croire à la fable absurde des bains de sang humain nécessaires pour rendre quelque vigueur au monarque, épuisé par ses débauches, il ressort de cette étude que le lieutenant de police faisait arrêter à Paris de nombreux enfants. Dans les ordres écrits qu'il donnait à ses agents, il prescrivait bien de n'arrêter que les libertins et les vagabonds, mais la déposition de Bruxelles prouve qu'il n'attachait qu'une minime importance à l'origine de « la marchandise », comme il disait cyniquement. Les gens de la police qu'il préposait à ces arrestations et qui étaient rétribués à raison de 12 livres par personne écrouée abusèrent vite de leurs ordres pour arrêter le plus grand nombre possible d'individus et accroître ainsi leurs appointements. Le lieutenant de police fermait-il volontairement les yeux sur ces arrestations arbitraires parce qu'il avait lui-même reçu des ordres des ministres du roi pour faire arrêter un grand nombre d'enfants destinés à aller peupler les colonies? C'est là une hypothèse qui paraît très vraisemblable, surtout si l'on songe à la somme importante pour l'époque qui était remise pour chaque capture. Depuis longtemps, on avait coutume d'arrêter à Paris « les petits libertins et fainéants qui jouent sur les ponts et dans les carrefours[1] », sans qu'aucune plainte fût formulée. Mais quand les exempts arrêtèrent des enfants qui se rendaient aux écoles ou que leurs parents envoyaient en course, quand les Bruxelles, les Le Blanc et autres gens de police abusèrent de leurs ordres avec la complicité presque avouée du lieutenant de police, le peuple se révolta. L'arrêt du Parlement du 25 mai 1750 avait apaisé l'émeute, parce que le peuple de Paris avait confiance dans l'esprit de justice des magistrats. Mais, comme les vrais coupables s'en tirèrent avec une peine insignifiante alors que trois des émeutiers étaient condamnés au dernier supplice, la confiance de la population parisienne dans le Parlement fut détruite. Le petit peuple ne vit plus dans le lieutenant de police et dans les magistrats du Parlement que des agents du pouvoir royal qui abusaient de leur autorité ou qui exécutaient servilement les ordres de la Cour, même contraires à tout esprit de justice et d'équité.

Cette administration royale, vénale et tracassière, pèse de plus en plus sur les épaules du peuple. Par instants, il tente de la secouer en de brusques soubresauts, comme les émeutes que nous venons de relater. Ce sont là les prodromes du grand mouvement qui, quarante ans plus tard, balaiera dans un vent de tempête l'administration royale et le roi lui-même.

Commandant HERLAUT.

1. Barbier, *Journal*, t. III, p. 137.

UN PLAN D'ENSEIGNEMENT HISTORIQUE

EN 1787

Il nous a paru intéressant de faire passer sous les yeux des lecteurs de la *Revue historique* un plan d'éducation historique, à l'usage des collèges d'enseignement secondaire, proposé au Parlement de Paris, par l'un de ses membres, dans la séance plénière du 19 janvier 1787.

Ce programme se rattache à tout un ensemble de propositions de même ordre, aussi bien pédagogiques qu'administratives, qui reviennent presque chaque jour dans les délibérations des Chambres assemblées, depuis que, en prenant une part décisive à la dépossession des Jésuites de leur quasi-monopole de l'éducation de la jeunesse, le Parlement a moralement assumé la tâche difficile de les suppléer. On reconnaîtra d'ailleurs, dans la conclusion de ce morceau, une critique transparente des méthodes toutes formelles d'enseignement de la célèbre Compagnie, où les exercices de traduction d'une langue dans une autre, d'amplification toute verbale ne tendent qu'à une culture purement extérieure et superficielle des esprits.

Mais c'est là un sujet sur lequel nous reviendrons et qui mérite une étude particulière.

Ce n'est pas tant par cette préoccupation à côté que par sa valeur intrinsèque et l'originalité des vues qu'il ouvre à l'esprit que ce morceau est digne de fixer l'attention.

Même en faisant la part des idées de Bossuet, sous le patronage duquel l'auteur place son entreprise et dont il ne se propose, dit-il, que de réaliser un dessein seulement ébauché, sacrifié à d'autres travaux apostoliques ; de celles de Montesquieu, qu'on notera aisément au passage, la sienne propre reste encore assez considérable pour mériter d'être notée et définie.

Nous irons même jusqu'à dire que, réserve faite des considérations d'ordre religieux et providentiel, de la très grande place faite à la tradition des livres sacrés — et nous en connaissons la cause — sur une foule d'autres points, l'auteur pense et raisonne de la méthode et de l'enseignement historiques, des moyens de les rendre vivants, attrayants, profitables, comme un homme ou un livre de notre temps. Nous entendons, ce semble, un contemporain de l'heure présente ; sans doute, il n'a aucune idée de nos meilleurs livres classiques, où l'art, les récits de voyages, la numismatique, la topographie, la géo-

graphie viennent soutenir et vivifier les enseignements de l'histoire; où l'on trouve à profusion des gravures et reproductions empruntées aux sources authentiques, portraits, cartes, médailles, édifices, paysages, etc., où se manifeste le souci de la couleur locale, des aspects véritables des choses, des temps et des milieux; mais déjà il demande que la discrétion et la solidité des jugements, l'art de soutenir la narration de réflexions courtes et substantielles qui naissent d'elles-mêmes des faits au lieu de leur être imposées, et, comme nous disons, la vue tout objective des choses tiennent l'esprit en haleine et l'imagination sous le charme.

Dirons-nous même qu'il dépasse les modernes par une préoccupation manifeste de sobriété, de mesure qu'ignorent encore trop de nos manuels classiques : le souci de proportionner les développements, le style, les appréciations, jusqu'au nombre de pages et de paragraphes du volume, à l'âge et à la capacité de l'enfant pour chaque année du cycle d'études.

Une idée qui lui est bien personnelle et dont la justesse s'impose encore aujourd'hui, c'est celle de la vertu propre de la culture historique pour l'éducation du jeune Français.

En d'autres pays de fortune concentrée, l'opulence et le goût des voyages incitent les pères à compléter l'éducation de leurs fils en leur faisant parcourir le monde pour leur donner une vue directe et positive des contrées et des hommes.

Le Français, de fortune médiocre et de goûts sédentaires, répugne trop souvent à ce genre d'expériences. Mais quel voyage plus complet et plus instructif que celui que l'histoire lui permet de faire à travers les temps comme à travers l'espace! Quelle vue plus exacte non seulement des sociétés, des caractères et des mœurs, du tréfond même des pensées et des consciences, quand elles ont été jugées, pesées, dévoilées au tribunal de l'histoire!

Tout ce morceau d'un beau souffle et d'une si grande élévation de sentiments ne saurait être défloré par une brève analyse.

Enfin nous ne pouvons nous abstenir de signaler la belle ordonnance de cet exposé, la suite et l'enchaînement des idées et des développements, dont aucun ne chevauche sur celui qui précède ou celui qui suit; tout cela d'une allure et d'une clarté positivement classiques, qui frappe, dès les premiers paragraphes, et laisse l'esprit à la fois séduit et convaincu.

Le Parlement rendit justice aux idées de l'auteur en déléguant une commission de quatre membres à l'examen détaillé de ce programme et des moyens d'application. Mais le tumulte des événements, l'exil de la Compagnie à Troyes, son retour à Paris, le coup d'État

du 8 mai 1788 et l'effervescence de la Révolution en marche ne lui laissèrent pas le loisir de revenir sur une proposition qui avait devancé l'heure des réalisations possibles.

Le document est tiré du carton (minutes) du Parlement coté X1B 8986.

E. Maugis.

19 janvier 1787.

Toutes Chambres assemblées, un de Messieurs demande à faire part à la Compagnie d'un plan d'éducation publique qui lui paraît mériter toute son attention.

Et à l'instant..., prenant la parole, a dit :

« Monsieur[1],

« De l'aveu de tout le monde, il manque à l'éducation de la jeunesse un genre d'enseignement très nécessaire et plus propre qu'aucun autre à la rendre profitable à ceux même d'entre les enfans qui ont peu d'aptitude pour les belles-lettres.

« L'enseignement dont je veux parler est celui que le savant évêque de Meaux avait pratiqué pour l'éducation d'un grand prince, un cours d'histoire. Cette institution royale, ajoutée aux autres instructions usitées, porterait certainement l'éducation française à un vrai degré de perfection. Mais le cours d'histoire que M. Bossuet ne put exécuter en entier n'a même existé véritablement en partie que dans les leçons journalières qu'il donnait au prince, dont il ne nous a transmis qu'un sommaire très succinct, fait uniquement pour rappeler à son élève l'idée de ce qu'il lui avait appris et servir d'occasion aux profondes réflexions contenues dans son excellent Discours sur l'histoire universelle.

« Il s'agirait donc de faire composer, sous les auspices et l'autorité de la Cour, un cours élémentaire d'histoire en langue française, dans une forme qui le rendît propre à l'usage de tout genre d'éducation publique ou particulière; et voici la forme qui semblerait devoir être donnée à cet ouvrage pour l'adapter à l'enseignement des collèges sans rien déranger aux autres instructions et études qui y sont en usage.

« Ce cours élémentaire d'histoire serait divisé en six tomes pour les six classes d'humanités, depuis la sixième jusques et compris la rhétorique. Chaque tome serait divisé en paragraphes ou leçons de longueur telle que la mémoire d'un enfant la plus ingrate puisse aisément s'en charger dans l'intervalle d'étude qu'il y a entre la classe du soir et celle du lendemain matin.

« Ce serait, pour chaque semaine, six leçons d'histoire qui seraient

1. Il est d'usage, à cette époque, que tout orateur, avocat du roi ou autre, tout rapporteur, tout auteur d'une motion ou d'une communication quelconque, admis à s'expliquer devant la Compagnie assemblée, s'adresse au seul premier président. De là, ce singulier.

récitées tous les matins dans les classes; le samedi (suivant l'usage) consacré pour la répétition de toute la semaine. Mais, comme il y a deux soirées depuis la classe d'après-disner du samedi jusqu'à celle du lundi matin, la leçon du lundi matin serait de deux paragraphes. Chaque jour de l'année scholastique serait employé, jusqu'à la fin du mois de juin, à se remettre dans la mémoire une portion de cette histoire; ce qui ferait pour chaque année ou chaque tome 255 paragraphes, en ne comptant l'année qu'à commencer du 18 octobre, jour de saint Luc, qui est celui de la rentrée de plusieurs collèges de province. Tout le mois de juillet serait réservé pour la répétition de toute l'année et pour le concours et récitation du prix de mémoire, dont cette histoire serait la matière dans toutes les classes d'humanité.

« Dans la composition de cet ouvrage, on ne négligerait rien pour faciliter la mémoire et frapper à toutes les portes de l'entendement. Pour la classe de sixième et les enfans du plus bas âge, des paragraphes et des phrases courtes, une élocution simple, naïve, claire, intelligible. Pour les autres classes, à mesure du progrès de l'âge, des paragraphes un peu plus étendus, un style plus relevé, mais toujours pur, noble et intéressant, qui puisse servir aux enfans de modèle, leur donner le vrai goût de la narration et leur faire un amusement de la plus solide instruction; un choix de faits dans lesquels la vertu se présente toujours avec les charmes qui la rendent aimable, et le vice peint des plus noires couleurs et livré à l'exécration de son siècle et de la postérité; de courtes réflexions soit religieuses, politiques ou morales qui (sans avoir le ton d'un didactique fastidieux) contiennent le jugement de l'histoire, mais qui toujours paraissent naître des faits auxquels on les applique, qui n'interrompent que pour un moment le fil de la narration et servent à en corriger la monotonie.

« Tous les pays et tous les événemens importans entrent dans cet ouvrage avec plus ou moins d'étendue; mais il est deux objets entre autres qui ne peuvent être négligés; l'un est l'histoire de notre religion, dont les preuves, qui sortent naturellement des faits, des merveilles opérées de tout temps, des prédictions et de leur accomplissement, seront de puissants préservatifs contre l'incrédulité et contre les systèmes impies des nouveaux prétendus philosophes; l'autre objet est l'histoire de France, qui nous touche essentiellement et mérite bien qu'on s'y arrête principalement, en passant néanmoins rapidement sur l'obscurité des premiers siècles de la monarchie. Les temps fabuleux de l'antiquité seront traités avec la même circonspection; on ne pourra guère prendre, de cette enfance du monde, que ce qui s'en trouve dans les livres saints.

« On observera une chronologie exacte, sans être trop chargée, qui place dans la mémoire les principales époques, la généalogie des empires, leur décadence et les grands événemens. La distribution du cours d'histoire en six volumes pour les six classes partage déjà en six, quoiqu'inégalement, tous les siècles qui se sont écoulés depuis la création. Cette première division restera aisément dans la mémoire de l'en-

fant, à raison de la relation qu'elle a avec le cours de ses études. Il se rappellera sans peine qu'en telle classe il a parcouru depuis un tel siècle jusqu'à tel autre. Une année entière aura été employée à en graver l'impression. Les siècles qui rempliront l'étendue de cette année seront subdivisés en plusieurs époques marquées par les évènemens les plus frappans. L'art avec lequel l'historien saura placer ses divisions et subdivisions; l'annonce, à chacune de ces époques, du changement qui survient dans la scène, des personnages qu'il va faire paraître et de l'ordre qu'il va observer, le rapprochement, la récapitulation des faits, des circonstances, des ressorts politiques qui toujours préparent de loin les grandes révolutions, seront autant de moyens employés par l'écrivain pour former la chaîne historique, pour présenter à l'esprit, dans leur ordre naturel, les causes qui ont précédé et les effets qui ont suivi et pour, du tout, faciliter le souvenir chronologique.

« La partie typographique concourra aussi à aider la mémoire de l'enfant. Un frontispice gravé en tête de quelques époques; en d'autres, des vignettes et des médailles, en amusant son goût pour les images, lui peindront en abrégé les faits et les personnages les plus dignes de son attention. La différence de ces figures entre elles et avec celles de telle ou telle époque lui en caractériseront la distinction.

« Le même soin que l'on prendra pour distinguer les temps sera aussi employé à distinguer les lieux, les nations, les successions des empires. La géographie y travaillera de concert avec la chronologie et la typographie. A chaque époque principale, il y aura une carte géographique, soit qu'on la place en petit dans le livre même, ou qu'elle soit en format plus grand pour être affichée dans la classe. Elle marquera les changemens survenus dans l'univers depuis cette époque jusqu'à celle qui la suit, avec indication des semaines historiques auxquelles elle sera relative. Ces cartes (des trois parties du monde seulement, tant que la quatrième[1] est inconnue) seront composées d'après l'histoire, ne contiendront que les lieux dont elle fait mention et à mesure qu'elle les fait connaître : elles représenteront d'abord, au temps de la création, la terre vuide d'habitations, peuplée des animaux de toute espèce sous l'empire d'un seul homme; ensuite les hommes multipliés et exterminés par le déluge, reproduits par la seule famille de Noë. On les y verra se partager la terre, partir de l'Orient, s'étendre les uns du côté du midi, les autres vers les autres points cardinaux, bâtir des villes, se réunir en sociétés, former des nations et des royaumes. Alors chaque nation désignée par les attributs qui lui sont propres, par le costume des habillemens, par le culte religieux; chaque royaume distingué par les couleurs différentes dont ils en seront enluminés et qui en marqueront les bornes plus ou moins étendues suivant les époques; chaque pays, par ses productions : ici des chameaux, là des éléphants; en Égypte des crocodiles, des pyramides; l'arche sainte à Jérusalem et le temple bâti, détruit et recons-

1. L'auteur désigne évidemment l'Afrique.

truit; les jardins de Sémiramis à Babylone, le premier navire à Sydon, la phalange macédonienne, les aigles romaines, les clefs de saint Pierre et la thiare, les lys de France, le croissant de Constantinople, les boucliers, les flèches, les javelots, les béliers, les fusils, les mortiers, les canons; toutes choses propres à lier étroitement la chronologie et la géographie avec l'histoire par l'identité des figures placées également dans le livre et sur la carte, et à la même époque; toutes choses propres à ne faire, en quelque sorte, qu'une seule et même idée de l'espèce d'hommes dont il s'agit, du temps et du lieu de leur existence, de leurs exploits et des attributs qui les distinguent des autres peuples, même de ceux qui, dans des siècles antérieurs ou subséquents, ont habité les mêmes contrées; de sorte que l'étude, les inspections et démonstrations répétées de l'histoire relativement à la carte, de la carte relativement à l'histoire et à l'époque de l'histoire, soient autant de coups de burin qui gravent et inculquent, dans la mémoire de l'enfant, l'importante instruction qui doit à jamais demeurer présente à son souvenir.

« On sent aisément quelle doit être l'utilité d'un pareil ouvrage. Dans d'autres nations, des pères et mères, jaloux de l'éducation de leurs enfants et désirant leur procurer une expérience qui est la mère de la science, comme elle en est la perfection et le complément, mais qui ne s'acquiert qu'à force de connaître les hommes, font le sacrifice de se séparer pour un temps de leurs enfans et de les envoyer voyager dans les pays étrangers. On ne peut qu'applaudir à une pareille intention et au moyen qu'ils employent, qui néanmoins ne peut être mis en usage que par ceux qui ont une fortune considérable. Ces jeunes gens parcourent donc, à grands frais (non sans courir des risques) une partie du globe avec la rapidité et le coup d'œil du voyageur; ils ramassent des particularités du local et des productions physiques; ils amusent leur curiosité des usages et des bizarreries qu'ils rencontrent; ils voient des hommes de toute espèce, mais ils n'en voyent que l'extérieur et l'action du moment; il ne les pratiquent pas assez longtemps, ils ne sont pas assez dans leur familiarité et dans leur confidence pour les connaître à fond; ils n'en apprennent guère et ne peuvent (à proprement parler) en apprendre que ce qui est nécessaire pour voyager dans le pays; ils recueillent quelques faits et il leur reste à les juger; quant à la connaissance des hommes, elle ne peut être que médiocre, et l'expérience qu'ils se proposaient d'acquérir est aussi bornée que la résidence a été courte et que le voyage a été rapide.

« L'étude d'une histoire telle que celle dont on vient de tracer le plan est un voïage intellectuel tout autrement profitable. L'enfant que la curiosité, l'émulation, l'espoir des récompenses et des honneurs scholastiques a animé à remplir sa mémoire de ces fastes de l'univers, parvenu à la dernière classe de ses humanités, a porté ses regards sur toute la surface de la terre, non en courant et avec le coup d'œil seulement du voïageur, mais en spectateur réfléchi; il s'est arrêté à propos dans tous les lieux qui lui ont offert des objets dignes de son

attention; il a observé le monde dans sa naissance, dans ses progrès, dans sa barbarie et dans ses perfections, dans son ensemble et dans ses détails, dans sa stérilité et dans son abondance, dans les productions de la nature et de l'industrie, dans ses déserts, dans ses villes, dans ses républiques, dans ses empires; partout il a examiné les mœurs, les coutumes, les usages, les loix, les formes de gouvernement, les ressorts de la politique; il a été le confident des législateurs, le scrutateur de leurs intentions; il s'est introduit dans le cabinet des princes, des grands, des maîtres de la terre; il a pénétré leurs desseins, leurs vues, leurs motifs les plus cachés. Ce qui fut même pendant longtemps un secret de la Providence lui a enfin été révélé. Il a vu le besoin, l'intérêt, la vertu, les vices et les passions des hommes les unir entre eux et les diviser, produire successivement les associations, les alliances, les haines, les jalousies, les trahisons, les guerres, les massacres, les conquêtes; il a vu l'excès de l'opulence, le luxe, la dépravation des mœurs, le mépris des lois, l'abus de l'autorité et de l'anarchie détruire en peu de temps ce que la médiocrité, la vertu et le bon ordre avaient formé et maintenu pendant bien des siècles; il a admiré la vertu dans l'infortune et méprisé le crime, malgré l'éclat des grandeurs, les richesses et les honneurs qui l'environnent. Citoyens, magistrats, princes, conquérants, héros, tous lui ont passé en revue; il les a suivis pendant tout le cours de leur vie; toutes leurs actions ont été mises dans le creuset de la censure; après leur mort, il a assisté au tribunal impartial de la postérité, tenu la balance de ses jugemens irréfragables. Ajoutons encore que, dans tous les événemens, il a reconnu et adoré la main du Tout-Puissant, en le voiant exterminer tous les enfans d'Adam, les reproduire dans la postérité de Noë, régler la marche de son peuple dans le désert, ouvrir le sein de la mer et le lit du Jourdain, suspendre la course du soleil à la prière de Josué, annoncer et exécuter les révolutions des grands empires, conduire par la main Cyrus, arrêter Alexandre aux pieds du grand prêtre, châtier Héliodore, frapper Nabuchodonosor, Balthazar, Antiochus, Hérode; enfin, après avoir tant de fois vengé de ses ennemis un peuple pendant longtemps l'objet de ses complaisances, exercer ses terribles vengeances sur ce peuple devenu ingrat, perfide et déicide, et accomplir sur lui des malédictions redites depuis tant de siècles et toujours subsistantes encore sous nos yeux.

« Quel voyage, quelque long qu'on le suppose, eût pu procurer à cet enfant des connaissances plus précieuses et plus étendues et lui acquérir plus sûrement cette expérience anticipée qui en aurait été l'objet? Il n'eût jamais connu que des hommes de son siècle, il n'eût jamais vu qu'une petite partie du monde. Mais, dans cette autre façon de parcourir l'univers, citoyen de tous les pays, contemporain de tous les siècles, il y a acquis des connaissances et une expérience de près de six mille ans; cependant à peine a-t-il encore atteint l'âge de l'adolescence, encore étudiant dans une dernière classe d'humanité où l'on ne se contente pas de l'occuper à traduire d'une langue dans une

autre et où on lui demande de composer, de puiser dans son propre fond. Il ne sera pas (comme ceux qui n'ont étudié qu'une science de mots) réduit à entasser des mots les uns sur les autres pour former et allonger des phrases vuides de sens; il parviendra à écrire des choses, parce que sa tête en est remplie; il a des idées, des exemples, des comparaisons, des éloges, des censures, des caractères, des portraits, des descriptions. Les applications qu'il en peut faire à la matière qu'il doit traiter se présenteront naturellement à son esprit, parce que tout a été placé dans les cases de sa mémoire, peu à peu, jour par jour, avec méthode, avec ordre, sans effort et sans confusion. Il a employé six années à meubler et à arranger ce précieux dépôt, à voir et revoir tout ce qu'il contient; l'usage lui en est devenu familier; il y trouve tout sous sa main; les connaissances qu'il en a recueillies ont abrégé son enfance; il est homme; il connaît les hommes; il a beaucoup vu et beaucoup retenu, *vir in multis expertus cogitabit multa, et qui multa didicit enarrabit intellectum.*

« Concluons donc qu'un des plus grands services que l'on puisse rendre à la nation est de perfectionner l'éducation française en l'enrichissant d'un livre élémentaire tel que celui que l'on propose, qui (s'il était distribué de concert entre six écrivains, auteurs chacun de l'un des six volumes) aurait encore l'avantage d'être achevé assez promptement pour pouvoir être employé à la prétieuse éducation des nouveaux rejetons de la maison royale[1].

« En faut-il davantage pour exciter le zèle de tout ce qu'il y a d'hommes vertueux, savans et versés dans ce genre de travail et les déterminer (d'après l'arrêt de la Cour qui en aurait fait choix) à se livrer avec empressement à la composition de cet important ouvrage? Ils ne craindront point de captiver leur imagination et de gêner l'exercice de leur talent en s'assujettissant à calculer le nombre de phrases ou de lignes qui peuvent facilement entrer dans la mémoire des enfans; ils s'astreindront généreusement à une forme de composition qui seule se proportionne aux facultés de l'enfance et se concilie avec les autres genres d'enseignement, et par conséquent indispensable.

« Du surplus, animés du même esprit qui inspire l'illustre Bossuet, ils s'efforceront de remplir la tâche qu'il s'était imposé et que ses autres travaux apostoliques ne lui permirent de mettre à fin. Ils s'y livreront avec d'autant plus d'ardeur que c'est un moyen de partager la gloire de ce grand homme, de s'associer à son immortalité, de servir la religion et l'État, le trône et la nation et d'acquérir des droits imprescriptibles à la reconnaissance et à la vénération du siècle présent et de la postérité. »

La matière mise en délibération,

Il a été arrêté qu'il serait nommé quatre commissaires pour examiner ce plan, à l'effet d'en rendre compte à la Compagnie.

1. L'auteur désigne ici les enfants de Louis XVI, dont le dernier, le duc de Normandie, futur Louis XVII, est né le 24 mars 1785.

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS

BIBLIOGRAPHIE, OUVRAGES GÉNÉRAUX ET PÉRIODE COLONIALE

La *Revue historique* inaugure dans ce numéro la publication d'un bulletin consacré à l'histoire des États-Unis qui paraîtra, autant que possible, régulièrement; l'importance du travail historique poursuivi aux États-Unis depuis une trentaine d'années justifie amplement cette innovation.

Aux États-Unis comme en Angleterre, les travaux historiques ont été pendant longtemps l'œuvre d'hommes instruits, auxquels leurs occupations laissaient des loisirs et qui les employaient à l'étude du passé. Ces historiens n'étaient en aucune façon des « professionnels »; la plupart manquaient de méthode, et trop souvent l'enthousiasme leur tenait lieu d'esprit critique. De là tant d'histoires d'états et de villes, tant de biographies d'hommes célèbres où l'historien véritable trouve si peu à glaner. Seules ont survécu parmi ces œuvres anciennes quelques compilations laborieuses, comme la *History of Connecticut* de B. Trumbull (1797-1818, réimpression en 1898), la *History of New Netherland* de E. B. O'Callaghan (1846-1848), la *History of the State of New York* de J. R. Brodhead (1853-1871) ou la *History of New England* de J. G. Palfrey (1858-1890)[1].

Cependant, dès cette époque que l'on pourrait appeler précritique, des sociétés savantes et des érudits avaient commencé la publication des documents essentiels. La *Massachusetts Historical Society*

1. On pourrait ajouter à cette liste quelques ouvrages encore plus anciens, mais qui n'ont pas perdu toute valeur. Ainsi W. Stith, *History of the first discovery and settlement of Virginia*, 1747; Samuel Smith, *History of the colony of Nova Caesaria or New Jersey*, 1765; Thomas Hutchinson, *History of the colony of Massachusetts Bay*. 3 vol., 1764, 1767, 1828; W. Smith, *History of the province of New York to the year 1732*, 1757 (réimprimé dans *New York Historical Soc.*, Collections, 1829, 1830, avec une continuation tirée des papiers de l'auteur et qui va jusqu'en 1760); R. Proud, *History of Pennsylvania from the original settlement in 1681 till after the year 1742*. 2 vol., 1797-1798.

fit paraître dès 1791 le premier volume de ses *Proceedings* et dès 1792 le premier volume de ses *Collections*, dont l'ensemble forme aujourd'hui une imposante bibliothèque. Un collectionneur passionné, P. Force, publia de 1836 à 1846 une série de documents précieux pour l'histoire de la période coloniale[1], tandis que B. R. Carroll faisait un travail du même genre pour la région des Carolines[2]. Quelques années plus tard, O'Callaghan donnait le modèle de ces « histoires documentaires » qui tiennent tant de place dans la littérature historique américaine, en classant et publiant une masse énorme de matériaux sur l'histoire de l'état de New-York[3]. Divers États commencèrent à publier les plus importantes de leurs pièces d'archives.

A côté de ces publications de documents, il y eut des travaux plus ambitieux, dont deux au moins méritent encore d'être signalés : la *History of the United States* de R. Hildreth (6 vol., 1849-1856), œuvre sèche, mais exacte et précise, où l'auteur embrasse toute la période qui va des origines jusqu'à 1821[4], et surtout la *History of the United States* de George Bancroft (10 vol., 1834-1874), qui a été traduite en français et qui est restée longtemps l'ouvrage classique pour la période historique traitée par l'auteur (des origines à 1789). Aujourd'hui même, en dépit des préventions nationalistes de Bancroft et malgré l'immense travail historique qui s'est accompli à la fin du XIXe siècle et au début du XXe, la lecture de cet ouvrage n'est pas inutile, car Bancroft a travaillé sur des documents d'archives dont un certain nombre sont encore inédits.

A partir de la période 1880-1890, une véritable révolution se produisit dans le travail historique aux États-Unis. La période de colonisation s'achevait ; l'homme avait pris possession d'une façon plus ou moins complète de toute l'étendue territoriale du pays ; des multitudes prodigieuses d'émigrants se déversaient sur toutes les côtes et achevaient de combler les vides. La vie intellectuelle, jusque-là concentrée dans les vieilles villes de l'est, se répandit alors avec une incroyable rapidité à travers toute l'étendue des États. Les sociétés historiques locales se multiplièrent au point de se nuire les unes aux autres ; les vieilles universités rajeunirent leurs méthodes et de nou-

1. P. Force, *Tracts and other papers relating principally to the origin, settlement and progress of the colonies in North America.* 4 vol., 1836-1846.

2. B. R. Carroll, *Historical collections of South Carolina.* 2 vol., 1836.

3. E. B. O'Callaghan, *Documentary history of the State of New York.* 4 vol., 1849-1851. — O'Callaghan and Fernow, *Documents relative to the colonial history of the State of New York.* 15 vol., 1856-1887.

4. Une édition revue a paru en 1880-1882.

velles universités s'élevèrent dans des endroits où, vingt-cinq ans auparavant, on chassait encore le buffalo. Sociétés historiques et universités, assez souvent en rapport étroit les unes avec les autres, devinrent, sous la direction des professeurs universitaires, le centre d'un travail historique soumis à des méthodes plus rigoureuses que celles dont s'étaient contentés les « amateurs » de la période précédente. Une société puissante, l' « American Historical Association », vint donner plus de cohésion à ce mouvement, et la fondation en 1895, sous les auspices de cette société, d'une revue historique de premier ordre, l'*American Historical Review*, consacra le triomphe des méthodes modernes dans l'étude de l'histoire aux États-Unis.

Les universités, qui sont devenues les laboratoires de la science historique, sont, pour l'enseignement de l'histoire, organisées d'une façon particulière qui explique certains caractères de la production historique américaine. Il existe ordinairement, dans la *Faculty of Arts* de chaque université, une division spéciale qui a à sa tête un président (*chairman*) et qui comprend trois sections : *History*, *Government*, *Economics*. L'étudiant choisit la section qu'il préfère, mais les examens comportent des interrogations ou des travaux sur des matières se rapportant aux deux autres. Il suit de là que, dans les universités américaines, l'étude des phénomènes actuels — politiques ou économiques — n'est pas séparée de l'étude des faits historiques, comme elle l'est en France, où elle se fait dans les Facultés de droit et conduit à des examens différents. Les collections publiées par les grandes universités d'Amérique portent des titres significatifs : *Studies in history, economics and public law* (Columbia), *Studies in historical and political science* (Johns Hopkins), *Studies in the social sciences* (Illinois), etc. Elles renferment non seulement des études d'histoire pure, mais aussi des travaux de science politique, des études économiques, des thèses de sociologie et aussi des ouvrages qu'il est difficile de faire rentrer dans aucune de ces classifications. Il paraît même certain que, d'une manière générale, ces études « sociales », qui comportent souvent une introduction historique plus ou moins développée, ont de plus en plus la faveur de la jeunesse universitaire, aux dépens de l'histoire pure. Beaucoup d'étudiants et de jeunes professeurs ne conçoivent l'histoire qu'en fonction du présent et regarderaient volontiers comme fossile tout ce qui n'est pas susceptible de servir directement à l'explication du présent.

Cette conception n'est pas sans danger : les collections publiées par certaines universités révèlent des tendances utilitaires qui

rabaisseraient singulièrement le rôle de l'historien. Mais elle a aussi ses avantages. Grâce à elle, l'histoire n'est pas traitée comme une chose morte, mais comme quelque chose qui vit encore dans le présent. Grâce à elle aussi, les sciences sociales ne sont pas séparées de l'histoire et les études qui s'y rapportent sont l'œuvre d'écrivains qui ont au moins une certaine connaissance des méthodes historiques, ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs. Beaucoup d'études sociales publiées dans les grandes collections universitaires ont une valeur précieuse pour l'historien.

Il n'est pas douteux non plus que l'organisation des universités d'Amérique ait contribué à y élargir la notion même de la science historique telle qu'elle y était comprise autrefois. Personne n'oserait plus dire maintenant que « l'histoire de la Virginie se réduit presque à l'histoire des sénateurs de la Virginie. » Bien que les luttes des partis politiques et les vicissitudes des élections présidentielles tiennent encore dans beaucoup d'ouvrages américains une place que l'on peut trouver exagérée, l'histoire de la formation de la nation nouvelle ne se réduit plus maintenant à l'histoire du parti démocrate et du parti républicain. La conquête du sol américain par l'homme, les grands mouvements économiques et sociaux ont pris dans les préoccupations des historiens la place qui leur revenait. Parmi ceux qui ont contribué à orienter la science américaine dans cette voie, il convient de citer en première ligne M. F. J. Turner, actuellement professeur à Harvard, dont les travaux sont des modèles d'histoire « sociale », au meilleur sens du mot.

L'intensité du travail historique aux États-Unis depuis quarante ans a été telle que les États-Unis sont probablement aujourd'hui le pays dont l'histoire est, dans son ensemble, le mieux connue. Le lecteur comprendra sans peine qu'il est impossible de donner une idée complète de cette énorme production. Bien des travaux de valeur ont été omis à regret dans ce premier bulletin, et l'on y constatera sans doute aussi bien des oublis involontaires.

Travaux bibliographiques. — Pour s'orienter dans la littérature historique américaine, l'historien dispose d'un bon *Guide*, publié par MM. Channing, Hart et Turner, dont la dernière édition a paru en 1912[1]. On a reproché à cet ouvrage une forme trop scolaire qui oblige à des répétitions, et surtout une absence à peu près complète d'appréciations critiques sur la valeur des ouvrages indiqués. Malgré ces défauts, peut-être inévitables, étant donné le

1. E. Channing, A. B. Hart and F. J. Turner, *Guide to the study and reading of American history*. Revised edition, s. d.

but que se proposaient les auteurs, ce *Guide* est un instrument de travail indispensable. Il en existe un autre, dû à M. Larned, qui remonte à 1902[1] et qui a été complété au moyen de suppléments (indiqués dans Channing, Hart et Turner) parus soit à part, soit dans diverses publications périodiques. Les titres d'ouvrages y sont accompagnés de brèves notes critiques qui, malheureusement, n'ont pas toutes la même valeur.

Miss G. Griffin a fait paraître depuis 1906, d'abord à la librairie Macmillan, puis dans les *Annual Reports* de l' « American Historical Association » et enfin, à partir de 1912, à la « Yale University Press », une bibliographie annuelle de l'histoire des États-Unis et du Canada qui permet aux travailleurs de se tenir au courant et dont la *Revue historique* a reçu le volume onzième[2]. Il est inutile de faire l'éloge de cette excellente publication que connaissent bien tous ceux qui s'occupent d'histoire américaine.

Il convient d'indiquer aussi certains grands répertoires qui ne sont pas consacrés uniquement à la littérature historique, mais où l'historien trouve des indications utiles qui ne se rencontrent pas ailleurs. J. Sabin avait commencé en 1868 un *Dictionary of books relating to America* qui devait comprendre tous les ouvrages publiés en Amérique ou sur l'Amérique. Cette publication a été continuée jusqu'en 1892 et s'arrête au mot Smith. Elle comprend vingt volumes.

Une publication du même genre, moins ambitieuse, mais très utile, est *The United States Catalog*, par Marion E. Potter (1912), qui est une liste, par noms d'auteurs et par sujets, des ouvrages publiés aux États-Unis à la date du 1er janvier 1912. Un supplément (1912-1917) a paru en 1918, un autre (1918-juin 1921) en 1921.

Le *Subject Index* du British Museum donne la plupart des ouvrages importants parus sur l'histoire des États-Unis depuis une quarantaine d'années, mais rien sur la période ancienne, puisqu'il commence en 1881. Au contraire, les catalogues méthodiques de la Bibliothèque nationale, préparés par M. G. A. Barringer, renferment beaucoup d'ouvrages anciens, dont un certain nombre peuvent être considérés comme des documents originaux. Ces catalogues autographiés sont le *Catalogue de l'histoire de la Grande-Bretagne*, 1878 (série Nt, Colonies) et le *Catalogue de l'histoire de l'Amérique* (t. I et II, 1903 et 1905). Il manque à ces réper-

1. J. N. Larned, *Literature of American history*, 1902.

2. Grace G. Griffin, *Writings on American history*, 1916. Yale University Press et Londres, Humphrey Milford, 1918, in-8°, xvi-200 p.

toires méthodiques un index de noms d'auteurs qui rendrait de grands services et dont l'établissement paraît facile.

L'histoire locale (états, comtés, villes, etc.), si importante aux États-Unis, a trouvé un excellent bibliographe en M. Bradford[1], dont l'ouvrage s'arrête malheureusement à la date de 1904. Dans ce répertoire, les ouvrages sont rangés par noms d'auteurs; le tome V est un index par localités.

Un savant dont les publications bibliographiques de toute sorte ont facilité dans une large mesure la tâche des chercheurs et qui mérite la reconnaissance de tous les historiens, M. Griffin, a dressé un inventaire de la formidable production historique des sociétés savantes et des universités[2], dans lequel les livres et articles sont rangés sous la rubrique de chaque société, et les sociétés ou universités par états. Un index par noms d'auteurs et par sujets, un index biographique et un index des sociétés permettent de se retrouver sans peine dans ce dédale. Le seul défaut de cet admirable répertoire est qu'il s'arrête en 1904; une nouvelle édition s'impose.

Les publications officielles du gouvernement américain ont été cataloguées par M. Poore, pour la période 1774-1881, et par M. Ames, pour la période 1881-1893[3]. Depuis cette date, un *Catalogue of public documents* est publié officiellement quelque temps après la fin de chaque congrès. Il existe également un catalogue des publications officielles des différents états de l'Union[4].

Il serait facile d'augmenter cette liste déjà longue. Bornons-nous seulement à signaler qu'il y aura un grand profit à consulter les notes bibliographiques qui se trouvent dans chacun des volumes de la grande collection dirigée par M. Hart (*The American nation : a history*) et les comptes-rendus critiques que donne l'*American Historical Review*.

Documents, archives, grandes collections. — On trouvera dans le *Guide* de Channing, Hart et Turner (p. 132-157) la nomen-

1. T. L. Bradford, *The bibliographer's manual of American history, containing an account of all State, territory, town and county histories relating to the U. S. of America*. 5 vol., 1907-1910.

2. A. P. C. Griffin, *Bibliography of American historical societies* (*The U. S. and the dominion of Canada*), 2nd ed. revised and enlarged, 1907. — A paru comme tome II de l'*Annual Report of the American historical Association for 1905*. Il a été publié comme document parlementaire dans *House documents*, 59th Congress, 1st session, 1905-1906, vol. 108.

3. B. P. Poore, *Descriptive catalogue of Government publications*, 1885. — J. G. Ames, *Comprehensive index to the publications of the U. S. Government*. 2 vol., 1905.

4. R. R. Bowker, *State publications*. 4 vol., 1899-1908.

clature des publications de documents officiels relatifs à l'histoire des États-Unis à l'époque coloniale et à l'époque moderne. Ces publications, dans le détail desquelles il est impossible d'entrer, sont très volumineuses et s'accroissent de jour en jour. Presque tous les états de l'Union qui ont une histoire un peu longue ont publié des *Archives* ou des *Records* où l'on rencontre parfois, outre les pièces officielles, des textes historiques du plus grand intérêt. Le Maine, le Massachusetts, le Connecticut, New-York, la Pennsylvanie, le Maryland, la Caroline du Nord, la Géorgie ont fait paraître des recueils particulièrement complets.

Malgré ces publications documentaires, il reste encore dans les archives américaines ou étrangères et dans les dépôts de manuscrits des bibliothèques beaucoup d'inédit. Pour l'histoire de la période coloniale, il est indispensable de consulter les *Acts of the Privy Council*[1] et aussi les *Calendars of State papers* (série coloniale, *America and West Indies*), qui malheureusement n'ont pas encore dépassé les premières années du XVIIIe siècle. Depuis une quinzaine d'années, l'Institution Carnegie a entrepris le dépouillement systématique des archives étrangères, européennes et américaines, au point de vue de l'histoire des États-Unis. De ces recherches sont sortis une série de volumes généralement intitulés *Guide to the materials for American history* qui font connaître dans un plus ou moins grand détail le contenu des archives de telle ou telle ville ou de tel ou tel pays[2].

C'est aussi grâce à l'Institution Carnegie que MM. VAN TYNE et LELAND ont pu faire paraître leur inventaire des archives de Washington et M. Mac LAUGHLIN son rapport sur les archives du département d'État[3]. La même fondation avait confié à Miss A. R. HASSE le soin de dresser le bilan des documents d'ordre économique contenus dans les archives des états de l'Union. Treize volumes, dont la plupart se rapportent à des états de l'est, ont paru sous le titre

1. *Acts of the Privy Council of England* (colonial series), 6 vol. ed. by W. L. Grant and J. Munro, 1909-1912.

2. Voici quels sont, à notre connaissance, les volumes parus, avec le nom de l'auteur : Canada (Parker), British Museum, archives secondaires de Londres, bibliothèques d'Oxford et de Cambridge (Andrews et Davenport), Record Office de Londres, jusqu'en 1783 (Andrews), archives de Londres, depuis 1783 (Paullin et Paxson), archives espagnoles (Shepherd), Mexique (Bolton), Cuba (Perez), Rome et Italie (Fish), Allemagne (Learned), Suisse et Autriche (Faust), papiers de Cuba aux archives de Séville (Hill), Russie (Golder).

3. C. H. Van Tyne and W. G. Leland, *Guide to the Archives of the Government of the U. S. in Washington*. Éd. revue, 1907. — A. C. Mac Laughlin, *Diplomatic Archives of department of State, 1789-1840*. Éd. revue, 1906.

général d'*Index of economic material in documents of the States of the U. S.* Cette publication paraît maintenant arrêtée.

Nous ne devons pas oublier de mentionner tout particulièrement l'excellent guide du département des manuscrits de la Bibliothèque du Congrès que M. Gaillard Hunt et ses collaborateurs ont fait paraître en 1918[1] et grâce auquel les chercheurs pourront s'orienter facilement parmi ces archives, très riches en documents sur la période coloniale, mais plus importantes encore pour l'histoire de la Révolution américaine et l'histoire des États-Unis au XIXe siècle.

De grandes collections de textes historiques, les uns inédits, les autres imprimés, mais dans des éditions devenues rares, ont été entreprises dans ces dernières années. A partir de 1906, M. J. F. Jameson a dirigé une de ces collections qui a paru sous le titre général d'*Original narratives of early American history*; elle comprend dix-huit volumes qui devraient se trouver dans toutes les grandes bibliothèques. Les relations des Jésuites ont été traduites et publiées par M. R. G. Thwaites, auquel nous devons, d'autre part, la réimpression des anciens voyages dans le Far West[2]. Une autre collection de voyages a été inaugurée en 1903 sous la direction de M. J. B. Mac Master et sous le titre de *The Trail Makers* (17 vol.). Les recueils publiés par les sociétés savantes, et certaines collections telles que *Heartman's Historical series* ou *The Magazine of History, Extra numbers*, renferment également un grand nombre de documents intéressants ou curieux[3].

Ouvrages généraux. — Le dépouillement des archives, les publications documentaires et les innombrables travaux de détail qui ont paru depuis quarante ans ont permis d'entreprendre, dans de meilleures conditions qu'au temps de George Bancroft, de vastes synthèses historiques. Dès 1884-1889, J. Winsor fit paraître, en collaboration avec divers auteurs, une *Narrative and critical history of America* qui reste encore très utile à consulter, surtout pour la période ancienne de l'histoire des États-Unis[4]. Vingt ans

1. *Handbook of manuscripts in the Library of Congress.* Washington, Govt. printing office, 1918, in-8°, 750 p.; prix : 65 cents.

2. R. G. Thwaites, editor, *Jesuit relations and allied documents, 1610-1791.* 73 vol., 1896-1901. — *Early Western Travels, 1748-1846.* 32 vol., 1904-1907.

3. Les *Extra numbers* du *Magazine of History* comprennent, à notre connaissance, quinze volumes, et la collection publiée par M. C. F. Heartman trente-quatre volumes ou plaquettes. Cette dernière collection est à tirage très limité.

4. Cet ouvrage, qui comprend huit volumes, traite de l'histoire de l'Amérique entière, et non pas seulement de celle des États-Unis, jusque vers 1850.

plus tard, sous la direction de M. A. B. Hart, commençait la publication d'une œuvre monumentale qui comprend vingt-sept volumes, plus un volume d'index[1]. Chaque volume est dû à la plume d'un spécialiste et, comme on peut le deviner, cette grande entreprise coopérative, très satisfaisante dans son ensemble, a cependant les défauts habituels à ce genre de travaux. Certains volumes sont excellents, d'autres moins parfaits.

On ne saurait faire le même reproche à l'*Histoire des États-Unis* de M. Channing[2], actuellement en cours de publication. Elle possède cette unité artistique qui n'est guère possible que dans l'œuvre d'un seul homme. Le parfait équilibre de la pensée et la simplicité du style, sous laquelle se dissimule une érudition profonde, en rendent la lecture très attrayante.

Depuis 1918, la « Yale University Press » a commencé, sous la direction de M. Allen Johnson, la publication d'une nouvelle histoire d'Amérique conçue sur un plan tout différent des précédentes. Dans cette collection, qui porte le titre général de *Chronicles of America*, chaque volume est entièrement indépendant des autres et chaque auteur y traite un sujet particulier : la « marine marchande d'autrefois », le « règne de Jackson », la « croisade contre l'esclavage », etc. Ces petits volumes de 200 pages environ sont destinés, dans la pensée des promoteurs de l'œuvre, à un public qui ne lit pas habituellement de livres d'histoire; le papier et l'impression en sont extrêmement soignés; mais le prix (3 dollars et demi), très élevé déjà pour l'Amérique, est à peu près prohibitif pour un Européen et empêchera la collection de se répandre, à moins qu'elle ne reparaisse sous une forme et à un prix plus modestes. Elle comprend cinquante volumes, qui ont tous paru à l'heure actuelle. L'importance des questions traitées dans chaque volume est très inégale : les auteurs disposent du même espace pour faire l'histoire générale de la littérature américaine et pour raconter l'odyssée des *forty-niners* en Californie. La valeur scientifique est très inégale aussi; quelques volumes sont de la vulgarisation assez

Les reproductions de cartes anciennes qui s'y trouvent, comme dans la plupart des travaux de Winsor, rendent les plus grands services, en l'absence d'un atlas historique, dont la publication avait été envisagée par la fondation Carnegie, mais qui n'a pas paru.

1. A. B. Hart, editor, *The American nation, a history*. 26 vol. et 1 vol. d'index, 1904-1908. Un 27e volume (par M. Ogg) va jusqu'en 1917.

2. Edward Channing, *History of the United States*, 1905 et suiv. 5 vol. parus. (New-York et Londres, Macmillan.) Le tome V (1921) comprend la période de transition 1815-1848.

ordinaire, et il y en a, par contre, qui atteignent, pour le fond et pour la forme, un degré d'excellence qu'il est difficile de dépasser[1].

M. Désiré Roustan a donné une excellente traduction de l'*Histoire du peuple américain* du président Wilson[2], qui avait paru en 1902. L'œuvre du président est surtout une histoire narrative destinée au grand public et qui n'a pas la prétention d'être un travail de première main. Cependant, comme le prouvent les notes bibliographiques qui accompagnent chaque chapitre, elle repose sur une étude sérieuse des meilleurs ouvrages et, parfois même, des documents originaux. La forme en est peut-être un peu trop oratoire par moments, mais on lit avec plaisir dans la traduction de M. Roustan ce récit vivant et animé, auquel l'expérience politique de l'auteur donne une valeur toute particulière.

Parmi les autres grandes synthèses qui ont été tentées, il faut mentionner encore celles de M. Mac Master, de M. Schouler et de M. Rhodes. M. Mac Master a fait paraître, de 1883 à 1913, huit volumes d'une *Histoire du peuple des États-Unis*, qui vont de 1783 à la guerre de Sécession[3]. Le premier volume renferme un tableau des États-Unis au lendemain de la guerre d'Indépendance, d'une remarquable tenue littéraire et qui avait fait naître les plus grands espoirs. Ces promesses n'ont pas été entièrement réalisées par les volumes suivants. L'auteur suit un ordre presque strictement chronologique qui l'amène parfois à traiter ensemble les sujets les plus disparates, et ce mélange continuel de détails hétérogènes, s'il reproduit dans sa complexité la vie même de la nation, laisse souvent dans l'esprit du lecteur une impression assez confuse. Il est bon d'ajouter cependant que ce défaut est compensé par de grandes qualités. La documentation est très abondante; les brochures et les périodiques ont été dépouillés avec un soin minutieux et, malgré de graves lacunes, ces huit volumes sont indispensables à tous ceux qui s'occupent de cette période.

1. Parmi les volumes qui paraissent le plus susceptibles de rendre des services, on peut citer : E. Huntington, *The Red Man's Continent;* C. M. Andrews, *Colonial folkways* et *The fathers of New England;* A. B. Hulbert, *Paths of inland commerce;* C. Becker, *The eve of the Revolution;* F. A. Ogg, *The old Northwest;* E. S. Corvin, *John Marshall and the Constitution;* C. L. Skinner, *Adventurers of Oregon;* N. W. Stephenson, *The days of the Confederacy;* W. E. Dodd, *The cotton Kingdom;* C. R. Fish, *The path of Empire.*

2. Woodrow Wilson, *Histoire du peuple américain*, trad. D. Roustan. Paris, Bossard, 1918-1920, 2 vol., xxvi-649 et 660 p. Prix : 40 fr. — Une nouvelle édition américaine (10 vol., s. d.) renferme, outre le texte, de nombreux documents historiques présentés sous une forme commode.

3. J. B. Mac Master, *History of the people of the United States from the Revolution to the Civil War.* 8 vol., 1883-1913.

M. Schouler a étudié la même période que M. Mac Master, mais a conduit son récit jusqu'à la fin de la guerre de Sécession[1]. Les deux ouvrages se complètent assez bien, Mac Master ayant fait une grande place à la vie sociale, tandis que Schouler est surtout préoccupé de donner une narration continue de l'histoire politique. Il aurait parfaitement réussi dans cette entreprise s'il n'avait pas oublié que la simplicité est une des qualités fondamentales du style historique. Cependant, malgré l'affectation et les métaphores étonnantes qui le déparent, ce grand travail, fondé sur une étude consciencieuse et impartiale des documents, est loin d'être négligeable.

Quant à l'ouvrage de M. Rhodes[2], qui porte sur la période 1850-1877, il est singulièrement exempt des défauts que l'on peut reprocher aux deux auteurs précédents. Quoique M. Rhodes ne soit pas un historien de profession, puisqu'il a débuté dans les affaires et n'est venu que sur le tard aux études historiques, le critique le plus pointilleux trouverait difficilement quelque chose à reprendre dans la méthode qu'il a suivie. Les trois volumes qu'il a consacrés à la guerre de Sécession et que domine la puissante et curieuse figure de Lincoln, dont il a si bien détaillé les ombres et les lumières, méritent de rester classiques. Les deux volumes qui suivent et qui traitent de la « reconstruction » sont peut-être plus originaux encore. M. Rhodes a fait paraître en 1919 une continuation de son histoire qui va jusqu'en 1896 et qui se recommande par les mêmes qualités d'exactitude et de précision; on désirerait cependant qu'il eût fait une plus large place à la vie économique et sociale du pays.

Un historien français, M. Moireau[3], avait donné en 1892 les deux premiers volumes d'une histoire des États-Unis, où il utilisait les documents et les travaux parus jusqu'alors; malheureusement cet ouvrage en est resté à l'année 1800.

Nous n'avons pu voir la *History of the United States* de M. E. M. Avery, qui avait commencé à paraître en 1904 et qui devait comprendre seize volumes; il semble que cette publication, dont les premiers volumes avaient été assez mal accueillis par la critique, ait été interrompue.

A côté de ces grands travaux, il a paru un très grand nombre de manuels sommaires d'histoire américaine, parmi lesquels nous

1. J. Schouler, *History of the U. S. under the Constitution.* 6 vol., s. d. [1889-1899]; éd. revue, 1894-1899.

2. J. F. Rhodes, *History of the U. S. from the Compromise of 1850.* 7 vol., 1893-1906; *History of the U. S. from Hayes to Mac Kinley, 1877-1896*, 1919.

3. A. Moireau, *Histoire des États-Unis de l'Amérique du Nord depuis la découverte du Nouveau-Continent jusqu'à nos jours.* 2 vol. parus, 1892.

devons nous borner à signaler ceux qui ont été reçus par la *Revue historique*. Nous avons dit ailleurs tout le bien que nous pensons de l'*Histoire des États-Unis* de M. G. Weill[1], qui a paru en 1919. M. Weill a laissé de côté la période coloniale et la guerre d'Indépendance, mais a donné un bon résumé de l'histoire politique des États-Unis depuis 1787. De son côté, M. Guillemot-Magitot a traduit le manuel de Channing qui va de 1765 à la fin de la guerre de Sécession[2]. Bien que la première édition de ce manuel date de 1895, on ne peut dire qu'il ait vieilli et le nom du professeur de Harvard nous est un sûr garant de l'exactitude du récit. Tout au plus pourrait-on désirer que la bibliographie eût été mise au courant, ce que le traducteur aurait pu faire aisément. Il est difficile de comprendre, d'ailleurs, pourquoi cet ouvrage n'a pas été traduit sur la troisième édition (1916), qui va jusqu'en 1913.

Comme le livre de M. Weill, celui de M. Channing est avant tout une histoire politique des États-Unis. Il n'en est pas de même de l'ouvrage de M. Max Farrand, qui a été traduit en français sous le titre : *les États-Unis ; formation historique de la nation américaine*[3]. Une large place y est faite aux questions économiques et sociales ; la conquête de l'Ouest et le rôle de l'Ouest, en particulier, sont remarquablement mis en lumière. Les courtes notes bibliographiques qui accompagnent chaque chapitre font connaître les publications réellement indispensables et, somme toute, c'est probablement dans cet ouvrage que l'on trouvera, sous une forme succincte, le meilleur résumé d'ensemble de l'histoire d'Amérique sous ses divers aspects. La période coloniale est traitée d'une façon très sommaire, mais le récit devient de plus en plus développé à mesure que l'on se rapproche de l'époque contemporaine. Le livre s'arrête en 1914.

Le petit manuel que M. O'Hara a écrit pour les classes supérieures des écoles primaires[4] va jusqu'à la fin de la grande guerre.

1. G. Weill, *Histoire des États-Unis de 1787 à 1917*. Paris, Félix Alcan, 1919, in-8°, 212 p.; prix : 5 fr. (Cf. *Revue de synthèse historique*, t. XXIX, p. 241.)

2. Edward Channing, *Histoire des États-Unis, 1765-1865*. Paris, Colin, 1919, in-12, III-431 p. En appendice (p. 375-412), la traduction des Décisions de Virginie (1769), de la Déclaration d'indépendance (1776), des Articles de confédération (1778) et de la Constitution des États-Unis, suivie des articles additionnels et amendements.

3. Max Farrand, *les États-Unis, formation historique de la nation américaine*. Paris, Hachette, 1919, in-8°, XIX-233 p. — L'ouvrage avait paru en 1918, sous le titre de : *The development of the U. S. from colonies to a world power*.

4. John P. O'Hara, *A history of the United States*. New-York, Macmillan, 1919, in-8°, XII-461 p.; prix : 6 sh.

On n'y trouve point la même originalité de pensée que dans ceux de M. Channing et de M. Farrand, et les gravures paraissent trop souvent fantaisistes. Mais le récit est bien équilibré, et il faut savoir gré à l'auteur d'avoir consacré tout un chapitre aux Indiens, qui sont le plus souvent sacrifiés. M. O'Hara est catholique, ce qui l'a amené à insister avec raison sur l'œuvre des missionnaires espagnols et français[1].

Période coloniale. Les Indiens. — Si des ouvrages d'histoire nous passons aux travaux de détail, nous sommes naturellement amenés à distinguer deux grandes divisions : la période coloniale et l'histoire de l'Union.

Au début de la période coloniale, nous nous trouvons en présence des Indiens. Ainsi que nous l'avons laissé entendre, la place que leur font la plupart des historiens est très restreinte, et ils n'apparaissent le plus souvent dans le récit que pour massacrer les colons ou se faire massacrer par eux[2]. On oublie trop aisément qu'ils n'ont pas été seulement un embarras et un obstacle pour les Européens et que, sans eux, la colonisation, à l'époque où elle s'est produite, aurait été fort difficile. En les négligeant, on rend presque incompréhensible l'histoire des origines coloniales.

Ceci ne veut pas dire, cependant, que les Indiens n'aient été l'objet d'aucune recherche. On a beaucoup écrit sur eux, au contraire, mais on les considère comme appartenant au domaine des anthropologistes et des linguistes du Bureau d'ethnologie, plutôt qu'à celui des historiens proprement dits. Les pages très intéressantes que M. L. Farrand leur a consacrées dans un volume de la collection « American Nation[3] » sont, dans la littérature historique des États-Unis, une exception. Ces pages donnent un aperçu de la question. Pour se renseigner plus complètement, on dispose du volumineux « manuel » que M. Hodge

1. Il existe un grand nombre d'autres manuels généraux d'histoire américaine, dont beaucoup sont très recommandables et renferment des bibliographies commodes. Tels sont : *The Riverside history of the U. S.* (4 vol., 1915), paru sous la direction de W. E. Dodd; H. W. Elson, *History of the U. S. of America* (1918); J. S. Bassett, *A short history of the United States* (1917); A. B. Hart, *New American history* (1 vol., s. d.). — A. B. Hart a fait paraître, en quatre volumes (*American history told by contemporaries*, 1897-1901), des extraits de textes historiques et de documents officiels qui sont extrêmement utiles.

2. Dans le grand ouvrage de Channing, si remarquable à tant d'égards, aucun chapitre et même aucun paragraphe n'est consacré spécialement aux Indiens.

3. *Basis of American history* (*American Nation*, t. II.)

a publié sur ce sujet[1]; on y trouvera, outre un résumé des travaux de la science américaine ou étrangère, une bibliographie très abondante qui s'arrête à 1910. Le petit volume de M. Wissler[2], sec, mais précis, fait connaître les idées et les découvertes les plus récentes et renferme une bibliographie qui va jusqu'en 1917. Le *Manuel d'archéologie américaine* de H. Beuchat[3] mérite aussi d'être consulté, bien qu'il traite surtout de la préhistoire. M. Lauber a étudié dans son ouvrage sur l'esclavage indien[4] un aspect particulier des relations entre les Indiens et les colons qui nous aide à comprendre pourquoi ces relations ont été si peu amicales. Enfin, le travail déjà ancien de Brinton[5] n'a pas perdu tout intérêt.

Travaux d'ensemble sur la période coloniale. — L'histoire générale de la colonisation européenne dans l'Amérique du Nord vient d'être traitée par MM. Bolton et Marshall[6] dans un volume solide, compact, rempli de faits soigneusement critiqués, et dont le seul défaut est que le pittoresque en est par trop absent. Comme il est surtout destiné au public des États-Unis, les auteurs ont donné à leur pays la place d'honneur; dans la dernière partie, les autres régions de l'Amérique du Nord disparaissent même à peu près complètement. Néanmoins, dans le cours de l'ouvrage, la colonisation française, qui a débordé sur le territoire des États-Unis par la Louisiane, et la colonisation espagnole, qui, du Mexique, a gagné toute la région qui va de la Floride à la Californie, sont traitées avec des développements suffisants. Ce travail a le grand mérite de replacer la colonisation anglaise dans le milieu où elle s'est produite et où elle a évolué. Les sources essentielles et les ouvrages les plus importants sont soigneusement indiqués à la fin des chapitres.

La lecture de ce livre ne dispense naturellement pas de recourir à des récits plus détaillés, tels que ceux qui se trouvent dans les premiers volumes de Channing et de *The American nation*, ou

1. F. W. Hodge, editor, *Handbook of American Indians north of Mexico*. Washington, 1910. Publication du Bureau of American Ethnology, parue aussi comme document parlementaire (House doc., 59th Congress, 1er session, n° 926). C'est une sorte d'encyclopédie des choses indiennes, par ordre alphabétique.

2. C. Wissler, *The American Indian*, 1917.

3. Paris, Picard, 1912.

4. A. W. Lauber, *Indian slavery in colonial times* (*Columbia Studies*, LIV, 3, 1913).

5. D. G. Brinton, *The American race*, 1891.

6. H. E. Bolton and Th. M. Marshall, *The colonization of North America, 1492-1783*. New-York, Macmillan, 1920, in-8°, xvi-609 p.

dans les ouvrages spéciaux. A la fin du XIXe siècle et au commencement du XXe, un historien anglais, M. DOYLE[1], et un historien américain, M. FISKE[2], ont fait paraître, chacun de son côté, une série de volumes qui forment une histoire de l'époque coloniale aux États-Unis. L'œuvre de Fiske a été l'objet de critiques qui paraissent assez fondées. On s'accorde à lui reconnaître de grandes qualités de style, mais il est évident qu'il a travaillé vite, et souvent sans se donner la peine de recourir aux documents originaux. Le travail de Doyle repose sur une base plus solide; malheureusement, l'auteur n'était pas un grand écrivain, et, de plus, il a presque complètement négligé le développement économique et social des colonies pour se borner à la simple narration des événements[3].

Les institutions de l'époque coloniale et les rapports des colonies avec la métropole ont été l'objet de travaux importants qui ont, dans une large mesure, renouvelé la question. Les institutions du XVIIe siècle ont été étudiées par M. OSGOOD[4] dans trois volumes admirablement documentés où l'auteur a résumé les résultats de ses recherches personnelles et les travaux de détail parus sur le sujet. Peut-être pourrait-on lui reprocher une excessive tendance à l'abstraction et une sécheresse de style qui ne rendent pas facile la lecture de ses livres. On ne saurait trop regretter, cependant, qu'il n'existe pas d'ouvrage semblable pour le XVIIIe siècle.

Les publications de M. BEER ont un objet assez différent. Après avoir débuté par une sorte d'esquisse de la politique commerciale de l'An-

1. Les ouvrages de J. A. Doyle, publiés sous le titre général *The English in America*, portent les sous-titres suivants : *Virginia, Maryland and the Carolines* (1re éd., 1882); *The Puritan colonies* (2 vol., 1886); *The middle colonies* (1907); *The colonies under the House of Hanover* (1907).

2. Outre sa *Discovery of America* (2 vol., 1892), les ouvrages de J. Fiske qui portent sur cette période sont : *Beginnings of New England* (1889), *Old Virginia and her neighbours* (2 vol., 1897), *Dutch and Quaker colonies in America* (2 vol., 1899), *New France and New England* (1902).

3. Parmi les publications qui donnent un exposé sommaire de l'histoire de la période coloniale, on peut citer : R. G. Thwaites, *The colonies, 1492-1752*, 1902 (dans la collection *Epochs of modern history*); C. L. Becker, *Beginnings of the American people*, 1915 (1er vol. de *The Riverside history of the U. S.*); A. W. Tilby, *The American colonies*, 1916 (dans la collection *The English people overseas*). Malgré l'ancienneté de l'ouvrage, on consultera encore avec profit G. Chalmers, *Political Annals of the present United Colonies from their settlement to the peace of 1763* (1780), qui, en réalité, ne va que jusqu'à la révolution de 1688 (cf. *New York Historical Society*, Collections, 1868, qui donne trois chapitres supplémentaires).

4. H. L. Osgood, *The American colonies in the seventeenth century*. 3 vol., 1904-1907. Voir *Rev. histor.*, t. CII, p. 153.

gleterre envers ses colonies d'Amérique[1], Beer avait entrepris d'écrire toute une série de volumes sur le « système colonial » anglais depuis l'origine des colonies américaines jusqu'au début de la Révolution. La mort ne lui a pas permis d'achever cette tâche immense; seuls le commencement et la fin ont pu paraître; la période 1688-1754, qui devait former la partie centrale de l'œuvre, est restée en suspens[2].

Comme Beer l'avait expliqué lui-même, son but n'était pas d'écrire une histoire des institutions américaines, mais une histoire du système colonial anglais, autrement dit des relations entre la métropole et ses colonies. Le centre de son travail était Londres, et non l'Amérique. Mais il va sans dire que ces questions sont dans un rapport étroit les unes avec les autres, et, de fait, on trouve dans les quatre volumes de Beer des renseignements de toute sorte, non seulement sur la manière dont l'Angleterre a organisé et exploité son domaine colonial, mais aussi sur le développement intérieur des colonies elles-mêmes. M. Andrews et M. Dickerson ont également consacré à l'administration coloniale de l'Angleterre deux ouvrages de grand mérite[3].

Un aspect particulier des relations entre la métropole et les colonies américaines a été étudié par M. Russell, qui a extrait du journal du *Board of Trade* et des Actes du Conseil privé ce qui se rapporte à la révision de l'œuvre législative des assemblées coloniales par le roi en conseil[4]. Il a mis en relief l'action du Conseil privé sur cette législation et les méthodes ingénieuses que les colonies employaient pour se soustraire à ce contrôle.

A défaut d'un travail général sur le régime des terres à l'époque coloniale, travail qui n'existe pas encore, nous possédons une très complète étude de M. Bond sur les *quit-rents*[5], sortes de censives

1. G. L. Beer, *The commercial policy of England toward the American colonies*, 1893. (*Columbia Studies*, III, 2.)

2. Voici les ouvrages qui composent cette série, dans l'ordre où ils se présentent logiquement : G. L. Beer, *The origins of the British colonial system, 1578-1660*, 1908; *The old colonial system, 1660-1754* (part I, *The establishment of the system, 1660-1688*). 2 vol., 1912; *British colonial policy, 1754-1765*, 1907. Voir *Rev. histor.*, t. CII, p. 152, 154; t. CXVI, p. 143.

3. C. M. Andrews, *British Committees, Commissions and Councils of Trade and Plantations, 1622-1775*, 1908 (*Johns Hopkins Studies*, XXVI, 1-3). — O. M. Dickerson, *American colonial government, 1696-1765*, 1912.

4. E. B. Russell, *The review of American colonial legislation by the King in Council*, 1915. (*Columbia Studies*, LIV, 2.)

5. B. W. Bond, *The quit-rent system in the American colonies*. Yale University Press (*Yale Hist. Publications, Miscellany*, VI), 1919, in-8°, 492 p.; prix : 3 dollars.

que les colons devaient payer soit au propriétaire de la colonie, soit au roi, quand la colonie était une colonie royale. Dans une substantielle introduction, M. Andrews a montré l'importance de ce système qui se rencontrait partout, sauf dans la Nouvelle-Angleterre, et qui n'a pas été sans influence sur les origines de la révolution américaine.

Enfin, nous ne devons pas oublier l'excellent petit volume dans lequel M. Andrews a donné le meilleur résumé qui existe des institutions et de l'organisation des colonies[1].

La vie et les mœurs à l'époque coloniale ont été décrites dans de nombreux ouvrages dont les plus utiles sont ceux de Miss Earle, qui concernent surtout la Nouvelle-Angleterre, et ceux de M. Eggleston et de M. Fisher qui ont une portée plus générale[2]. M. Andrews a donné plus récemment dans les *Chronicles of America* un volume intitulé *Colonial folkways* qui est une intéressante peinture de la vie coloniale au XVIIIe siècle.

Histoire des différentes colonies. — Étant donné que les colonies américaines étaient indépendantes les unes des autres et que chacune a eu son caractère propre, sa vie et ses institutions particulières, il est indispensable de compléter les ouvrages généraux dont nous venons de parler en recourant aux travaux relatifs à chaque colonie ou à chaque groupe de colonies. Un grand nombre d'anciennes colonies, devenues des états de l'Union, ont des revues consacrées spécialement à l'histoire de la région et qui renferment souvent des articles et des documents d'un grand intérêt pour l'histoire coloniale. Telles sont, en particulier, le *Pennsylvania Magazine of history and biography*, qui paraît depuis 1877, et le *Virginia Magazine of history and biography*, qui paraît depuis 1893. Ces documents et ceux qui ont été publiés par les états ou les sociétés savantes[3] ont été utilisés dans des publications trop nombreuses pour qu'il soit possible de les mentionner toutes. L'his-

1. C. M. Andrews, *The colonial period*, 1912 (dans la collection *Home University Library*).

2. Edw. Eggleston, *History of life in the U. S.*, 1896 et 1901 (les deux premières parties ont seules paru). — S. G. Fisher, *Men, women and manners in colonial times*, 2 vol., 1898. — Parmi les nombreuses publications de Miss Alice M. Earle, on peut citer : *Sabbath in Puritan New England*, 1892; *Colonial days in old New York*, 1896; *Home life in colonial days*, 1898; *Child life in colonial days*, 1899; *Two centuries of costume in America, 1620-1820*, nouv. éd. 1910.

3. Par exemple, par la Prince Society, par le Filson Club (Kentucky) et par les sociétés historiques qui existent dans la plupart des états.

toire de la Pennsylvanie est particulièrement bien connue, grâce aux ouvrages de M. Sharpless[1], de M. Shepherd[2] et de M. Root[3]. Il en est de même de celle du New-Jersey, qui a fait l'objet de deux volumineuses monographies (par M. Tanner et M. Fisher) dans la collection publiée par l'Université Columbia[4]. Sur le Maryland, il existe une littérature presque surabondante, cette colonie étant devenue tout naturellement le centre des travaux historiques de l'Université Johns Hopkins à Baltimore. La collection qui paraît à la Johns Hopkins Press renferme un très grand nombre d'études d'histoire locale, parmi lesquelles il faut distinguer spécialement celles de M. Steiner qui forment une histoire à peu près continue du Maryland jusqu'à la restauration des Stuarts[5]. Ces études n'ont pas été réunies jusqu'ici en une synthèse générale. L'ouvrage qui s'en rapproche le plus est celui de M. Mereness[6]; mais il est souvent nécessaire de recourir à la *History of Maryland* de J. T. Scharf, qui date de 1879 et qui est, par conséquent, antérieure aux recherches entreprises à l'Université de Baltimore.

La Virginie est, à cet égard, dans la même situation que le Maryland, avec cette différence que le travail historique y a été moins systématique. La période des origines a été particulièrement étudiée. M. Kingsbury a publié les *Records* de la Compagnie de Virginie, qui inaugura la colonisation anglaise sur la côte américaine[7], et M. A. Brown a réuni en deux volumes, indispensables à tout travail sérieux, la plupart des documents qui se rapportent aux pre-

1. I. Sharpless, *History of Quaker government in Pennsylvania*. 2 vol., 1898-1899.

2. W. R. Shepherd, *History of proprietary government in Pennsylvania*, 1896. (*Columbia Studies*, VI.)

3. W. T. Root, *The relations of Pennsylvania with the British government, 1696-1765*, 1912.

4. E. P. Tanner, *The province of New Jersey, 1664-1738*, 1908 (*Columbia Studies*, XXX). — E. J. Fisher, *New Jersey as a royal province, 1738 to 1776*, 1911. (*Columbia Studies*, XLI.)

5. B. C. Steiner, *Beginnings of Maryland*, 1902 (*Johns Hopkins Studies*, XXI, 8-10); *Maryland during the English civil wars*, 1906-1907 (XXIV, 11-12; XXV, 4-5); *Maryland under the Commonwealth*, 1911 (XXIX, 1). — Sur l'histoire économique de la colonie de Maryland, il a paru dans la même collection de solides monographies : C. P. Gould, *The land system in Maryland, 1720-1765*, 1913 (XXXI, 1), et *Money and transportation in Maryland, 1720-1765*, 1915 (XXXIII, 1); M. S. Morriss, *Colonial trade of Maryland, 1689-1715*, 1914 (XXXII, 3).

6. N. D. Mereness, *Maryland as a proprietary province*, 1901.

7. *Records of the Virginia Company of Londres*, ed. by S. M. Kingsbury, 2 vol., 1906. — Ces *records* sont incomplets; une grande partie des papiers de la Compagnie a disparu.

mières années de la colonie[1]. MM. Arber et Bradley ont donné une bonne édition des œuvres du capitaine John Smith[2], qui fut un des fondateurs et le premier historien de la Virginie en même temps que l'un des premiers explorateurs de la Nouvelle-Angleterre; cette édition permet aux historiens de se faire une opinion raisonnée sur la véracité de l'aventureux capitaine, qui a été fortement attaquée dans ces derniers temps[3]. Mais tous ces documents n'ont pas été mis en œuvre d'une façon satisfaisante, de sorte que, pour l'histoire primitive de la Virginie, il faut se reporter encore aux ouvrages d'Eggleston[4], qui sont intéressants, mais bien incomplets et déjà vieillis sur certains points. Pour les périodes suivantes, il existe également de nombreux documents, dont beaucoup ont été publiés[5], et des travaux de détail parus pour la plupart dans le *Virginia Magazine of History* et dans le *William and Mary Quarterly*, mais point d'histoire générale de la Virginie vraiment digne de ce nom; il faut avoir recours à l'*Old Virginia* de Fiske, qui est, heureusement, une des meilleures parties de son grand ouvrage[6]. Par contre, quelques aspects de l'histoire de la Virginie ont été l'objet de travaux, dont certains sont de tout premier ordre. M. Bruce a écrit sur l'histoire économique de la Virginie au XVIIe siècle un ouvrage qui a une portée générale et qui est le meilleur exposé que nous possédions des conditions dans lesquelles s'est produite la colonisation anglaise; ses livres sur les institutions virginiennes et sur la vie sociale de la Virginie à la même époque, s'ils sont moins originaux, n'en sont pas moins des contributions très importantes à l'histoire de l'époque coloniale[7]. M. Flippin a étudié d'après les sources, dans un travail très consciencieux et fort bien conduit, les

1. Alexander Brown, *Genesis of the United States*. 2 vol., 1890.

2. Edw. Arber and A. G. Bradley, *Travels and Works of Captain John Smith*. 2 vol., 1910.

3. Par Alexander Brown (*The first republic in America*, 1898) et par d'autres. Il s'est produit sur la « question Smith » une controverse qui a pris par moments des allures violentes. Il paraît certain que Smith est loin d'être un guide sûr.

4. Edw. Eggleston, *Beginners of a nation*, 1896; *Transit of civilization from England to America*, 1901.

5. A signaler surtout W. W. Hening, *The statutes at large, 1619-1792*. 13 vol., 1823, et H. R. Mac Ilwaine and J. P. Kennedy, *Journal of the House of Burgesses, 1727-1776*. 8 vol., 1905-1910.

6. L'ouvrage de Th. J. Wertenbaker, *Virginia under the Stuarts* (1914), utilise les recherches nouvelles, mais n'est souvent qu'un résumé très concis des événements politiques.

7. P. A. Bruce, *Economic history of Virginia in the seventeenth century*. 2 vol., 1896; *The institutional history of Virginia in the seventeenth century*, 2 vol., 1910; *Social life of Virginia in the seventeenth century*, 1907.

institutions politiques de la Virginie de 1624 à 1775[1]. Mrs. STANARD a réuni toutes sortes de renseignements curieux sur les mœurs virginiennes, principalement au XVIIIe siècle[2].

Dans les anciennes colonies du sud, l'activité intellectuelle est restée longtemps très inférieure à ce qu'elle était dans celles du centre et du nord. A part certaines publications documentaires, la Caroline du Nord[3] et la Géorgie ont produit peu de chose. Pour la Caroline du Sud, au contraire, nous disposons d'une histoire en quatre volumes, œuvre de M. MAC CRADY, à laquelle un érudit méticuleux trouverait sans doute à reprendre, mais qui est cependant un travail de haute valeur et, ce qui ne gâte rien, parfaitement lisible[4].

On a beaucoup écrit sur les colonies du nord; les publications documentaires, à elles seules, y atteignent des dimensions telles qu'elles sont presque décourageantes. Mais si l'on fait abstraction des ouvrages qui n'ont qu'un intérêt local ou qui ne sont guère que des matériaux pour servir à l'histoire, ce qui reste n'est pas aussi considérable qu'on aurait pu le supposer. En somme, l'histoire de la colonie de New-York en est restée à O'Callaghan et à Brodhead, que nous avons signalés en commençant ce bulletin; c'est dire qu'il reste beaucoup à faire, puisque l'ouvrage de O'Callaghan s'arrête à 1664 et celui de Brodhead à 1691. La ville même de New-York a, il est vrai, fait l'objet dans ces dernières années de travaux intéressants, par Mrs. SCHUYLER VAN RENNSSELAER pour le XVIIe siècle et par MM. PETERSON et EDWARDS pour le XVIIIe[5].

La région de la Nouvelle-Angleterre a été un peu plus favorisée que la colonie de New-York. Palfrey, et même Hutchinson ou Trumbull ne sont pas devenus inutiles, mais il est souvent possible

1. P. S. Flippin, *The royal government in Virginia, 1624-1775*, 1919 (*Columbia Studies*, LXXXIV, 1). In-8°, 393 p.; prix : 3 dollars. — Le volume renferme une bibliographie critique.

2. Mary N. Stanard, *Colonial Virginia, its people and customs*, 1917.

3. Les *Colonial Records of N. Carolina*, 26 vol., 1886-1906, ont de bonnes introductions historiques. — Nous n'avons pu voir S. A. Ashe, *History of North Carolina*, dont le premier volume a paru en 1908.

4. Les quatre volumes ont paru sous des titres différents : Edw. Mac Crady, *History of S. Carolina under the proprietary government, 1670-1719*, 1897; *History of S. Carolina under the royal government, 1719-1776*, 1899; *History of S. Carolina in the Revolution, 1775-1780*, 1901; *History of S. Carolina in the Revolution, 1780-1783*, 1902.

5. Mrs. Schuyler van Rennsselaer, *History of the city of New York in the seventeenth century*. 2 vol., 1909. — *New York as an eighteenth century municipality. Prior to 1731*, by A. E. Peterson; *1731-1776*, by G. W. Edwards. (*Columbia Studies*, 1917, LXXV, 1-2). — Voir aussi M. W. Goodwin, *Dutch and English on the Hudson*, 1919 (*Chronicles of America*, VII).

de les compléter par des travaux plus récents, tels que ceux de M. Adams et de M. Mathews[1]. M. Weeden a consacré à l'histoire économique et sociale de la Nouvelle-Angleterre deux volumes qui, sans égaler tout à fait ceux de Bruce sur la Virginie, sont néanmoins très dignes d'éloges; à cet ouvrage déjà ancien il a ajouté en 1910 une histoire sociale de Rhode-Island, extrêmement curieuse, à la fois par les faits qu'il y rapporte et par le désordre pittoresque dans lequel ils sont présentés[2].

L'exode des « Pères pèlerins » a donné naissance à une littérature très abondante[3]. Le dernier travail paru sur la question et que l'auteur regarde comme à peu près définitif, car il est peu probable que l'on découvre de nouveaux documents, est celui de M. Usher[4]. C'est une savante étude, qui redresse bon nombre d'idées inexactes. La partie la plus neuve peut-être est le tableau de la vie sociale et économique à Plymouth jusque vers le milieu du XVIIe siècle, d'après les testaments surtout. Ce tableau donne l'impression d'une prospérité incontestable et même d'un certain luxe que l'on n'a pas l'habitude d'associer avec l'idée que l'on se fait des pèlerins. La petite colonie démontra de bonne heure qu'elle pouvait se suffire à elle-même, ce que l'on croyait difficile dans cette région, et par là rendit possible la grande émigration puritaine du Massachusetts.

Pour l'histoire de cette dernière colonie, les documents ne manquent pas; la Massachusetts Historical Society en a publié tout l'essentiel. Malheureusement la mise en œuvre est loin de correspondre au nombre des documents publiés. Il existe de bonnes études de détail, par exemple sur l'organisation locale et le système des *towns*[5], sur le système représentatif[6], sur les démêlés de Charles II

1. J. T. Adams, *The founding of New England*, 1921; L. Mathews, *The expansion of New England*, 1909.

2. W. B. Weeden, *Economic and social history of New England*. 2 vol., 1890; *Early Rhode Island, a social history of the people*, 1910.

3. On peut indiquer en particulier : J. Brown, *The Pilgrim Fathers of New England*, 1895; M. Dexter, *The England and Holland of the Pilgrims*, 1905. Cf. *Rev. histor.*, t. CXIV, p. 378. — La *History of Plymouth Plantation* de Bradford, qui est le texte essentiel, a paru dans de nombreuses éditions, dont les plus récentes et les meilleures sont celle qui a été publiée par W. T. Davis dans la collection *Original Narratives* (1908) et celle que W. C. Ford a publiée pour la Massachusetts Historical Society (1912).

4. R. G. Usher, *The Pilgrims and their history*. New-York, Macmillan, 1918, in-8°, x-310 p.; prix : 2 dollars. Cf. *Rev. histor.*, t. CXXXV, p. 275.

5. E. Channing, *Town and county government in the colonies*, 1884 (*Johns Hopkins Studies*, II, 10); M. Egleston, *Land system of the New England colonies*, 1886 (*Ibid.*, IV, 11-12); A. B. Mac Lear, *Early New England towns*, 1908 (*Columbia Studies*, XXIX, 1).

6. C. H. Haynes, *Representation and suffrage in Massachusetts, 1620-1691*, 1894. (*Johns Hopkins Studies*, XII, 8-9.)

et de Jacques II avec la colonie[1], sur les fameuses sorcières de Salem[2], mais l'histoire générale la plus utile est toujours celle de Barry, qui date du milieu du XIXe siècle[3]. La grande histoire de Boston, dont la publication fut dirigée par Winsor[4], est, il est vrai, presque une histoire du Massachusetts et a été conçue dans un esprit vraiment scientifique. Dans beaucoup de cas, cependant, il est nécessaire de se reporter soit à l'*Histoire de la Nouvelle-Angleterre* de Palfrey, soit à Fiske, à Doyle ou à Osgood, soit à l'*Histoire des États-Unis* de Channing, ou aux volumes d'Andrews et de Greene dans *The American nation.*

L'histoire du Connecticut est à peu près dans le même état que celle du Massachusetts : importantes publications documentaires, assez nombreux travaux de détail[5], mais pas d'histoire générale réellement moderne et critique. Sur la colonie de New-Haven, qui fut incorporée dans le Connecticut en 1662, il a paru une bonne étude de Levermore[6]. Rhode-Island est moins riche en documents publiés que le Connecticut; mais la personnalité très originale de son fondateur, Roger Williams, l'apôtre de la liberté de conscience, a inspiré plus d'un ouvrage[7], et il existe aussi plusieurs histoires de la province, dont la plus ancienne, celle d'Arnold[8], peut encore être consultée avec grand profit; celle de Richman[9] et le volume de Weeden sur l'histoire sociale que nous avons indiqué plus haut sont également très recommandables. Le New-Hampshire a fait l'objet d'une étude de M. Fry, qui compte parmi les meilleures qu'ait publiées l'Université Columbia[10].

Colonisation espagnole et française. — La colonisation étrangère, espagnole et française, sur le territoire des futurs États-

1. R. N. Toppan, *Edward Randolph, including his letters and official papers.* 5 vol., 1898-1899; 2 vol. supplémentaires (1909) par A. Goodrick. (Prince Society.)

2. Surtout C. W. Upham, *Salem witchcraft.* 2 vol., 1867.

3. J. S. Barry, *History of Massachusetts, 1492-1820.* 3 vol., 1855-1857.

4. J. Winsor, editor, *Memorial history of Boston, 1630-1880.* 4 vol., 1880-1881.

5. Par exemple C. M. Andrews, *The river towns of Connecticut*, 1889. (*Johns Hopkins Studies*, VII, 7-9.)

6. Ch. H. Levermore, *The republic of New Haven*, 1886. (*Johns Hopkins Studies*, Extra vol. I.)

7. O. S. Straus, *Roger Williams*, 1894; M. E. Hall, *Roger Williams*, 1917.

8. S. G. Arnold, *History of Rhode Island.* 2 vol., 1859.

9. I. B. Richman, *Rhode Island, its making and its meaning.* 2 vol., 1902; nouv. éd., 1907.

10. W. H. Fry, *New Hampshire as a royal province*, 1908. (*Columbia Studies*, XXIX, 2.)

Unis et les rapports de ces établissements avec les colonies anglaises et avec l'Angleterre paraissent avoir, dans ces dernières années, attiré d'une façon spéciale l'attention des historiens américains. Il a paru dans la collection *Original Narratives* deux volumes consacrés aux récits des explorateurs espagnols dans le sud et le sud-ouest[1]. M. Lowery a étudié les origines de la colonisation espagnole sur le territoire des États-Unis[2], M. Clark et M. Bolton le développement du Texas[3], M. Dunn la rivalité des Français et des Espagnols sur les bords du golfe du Mexique[4], M. Richman et M. Chapman l'œuvre des Espagnols en Californie[5]. L'Université Johns Hopkins a publié deux ouvrages de M. Blackmar sur la colonisation espagnole dans le sud-ouest[6], et il a paru de nombreux articles sur ces questions dans des revues comme la *Southwestern Historical Quarterly* et la *Texas Historical Association Quarterly*. Enfin, nous ne devons pas oublier de signaler ici la grande *Histoire des États du Pacifique* de H. H. Bancroft, sur laquelle nous aurons à revenir et qui est une mine si précieuse de renseignements pour la période coloniale comme pour la période suivante.

L'histoire de la colonisation française dans l'ouest américain et des relations entre les colonies anglaises de la côte et les colonies françaises du Canada et de la Louisiane a été traitée, à des points de vue différents, en France, en Angleterre et en Amérique. Il n'est ni possible ni même désirable de donner ici une bibliographie générale de cet immense sujet, et nous nous bornerons à citer les ouvrages américains qui paraissent le plus susceptibles de compléter les travaux des historiens du Canada et ceux des savants français qui, comme P. Heinrich et Villiers du Terrage, ont étudié la Louisiane. La grande collection de documents publiée chez nous par Margry est à rapprocher du volume de Miss Kellogg sur l'ex-

1. F. W. Hodge and T. H. Lewis, *The Spanish explorers in the southern United States, 1528-1543*, 1907; H. E. Bolton, *Spanish exploration in the Southwest, 1542-1706*, 1916.

2. W. Lowery, *The Spanish settlements within the present limits of the U. S., 1513-1561*, 1901.

3. R. C. Clark, *The beginnings of Texas*, 1907; H. E. Bolton, *Texas in the middle eighteenth century*, 1915. (Univ. of California Publications in history, III.)

4. W. E. Dunn, *Spanish and French rivalry in the Gulf region of the U. S., 1578-1702*, 1917.

5. I. B. Richman, *California under Spain and Mexico*, 1911; C. E. Chapman, *The founding of Spanish California*, 1916.

6. F. W. Blackmar, *Spanish colonization in the Southwest*, 1890 (*Johns Hopkins Studies*, VIII, 4); *Spanish Institutions of the Southwest*, 1891 (*Ibid.*, Extra vol. X).

ploration du nord-ouest[1] et de la vaste compilation de French sur la Louisiane et la Floride[2]. Winsor a consacré aux découvertes des Français dans l'ouest un volume qui garde sa valeur, surtout par les reproductions de cartes anciennes qu'il y a insérées[3]. Le même sujet a été traité, pour une période plus longue, dans une brillante série de conférences que M. J. Finley fit, il y a quelques années, à la Sorbonne[4], et aussi par M. Shea[5] et par M. Ogg[6].

L'ouvrage fondamental sur les rapports entre colons français et colons anglais et sur les difficultés qui éclatèrent entre les deux groupes de colonies est le grand travail de Francis Parkman[7], qui, malgré la date déjà ancienne des premiers volumes, reste le récit le plus complet et le plus vivant de ces luttes épiques. Certaines parties ont un peu vieilli, par exemple celle qui traite de la conquête du Canada, mais il est facile de les compléter ou de les rectifier au moyen d'ouvrages plus récents[8].

La vieille *Histoire de la Louisiane* de Gayarré (1846) peut encore rendre des services, et celle de Fortier, bien que beaucoup plus récente, ne la fait pas oublier[9]. Le travail historique a été cependant très actif dans les limites de l'ancienne Louisiane, comme suffirait à le prouver l'existence d'un périodique spécialement consacré à cette région, la *Mississipi Valley Historical Review*, qui est une des meilleures revues historiques américaines. Les recherches

1. L. P. Kellogg, *Early Narratives of the Northwest*, 1917. (Original Narratives.)

2. B. F. French, *Historical collections of Louisiana*. 5 vol., 1846-1853; *Historical collections of Louisiana and Florida*. 2 vol., 1869-1875.

3. J. Winsor, *Cartier to Frontenac : geographical discovery in the interior of North America, 1534-1700*, 1894. A compléter par *The Mississipi basin* (1895), du même auteur.

4. J. Finley, *The French in the heart of America*, 1918. Traduction française sous le titre : *les Français au cœur de l'Amérique*, 1916.

5. J. G. Shea, *History and exploration of the Mississipi Valley*, s. d. Le même auteur a fait paraître sous le titre : *Early voyages up and down the Mississipi* (1902), plusieurs descriptions anciennes.

6. F. A. Ogg, *The opening of the Mississipi*, 1904.

7. Francis Parkman, *France and England in North America, a series of historical narratives*. 9 vol., 1865-1892, complété par *The conspiracy of Pontiac*. 2 vol., 1851. L'ouvrage débute par un récit développé des explorations françaises et de l'œuvre des Jésuites.

8. Par exemple, la minutieuse étude de F. H. Severance, *An old frontier of France : the Niagara region and adjacent lakes under French control*. 2 vol., 1917.

9. L'ouvrage de Ch. Gayarré a paru d'abord en français à la Nouvelle-Orléans; nombreuses éditions de la traduction anglaise. — Outre A. Fortier, *History of Louisiana*. 4 vol., 1904, il existe encore un ouvrage portant le même titre, par Fr.-X. Martin (1882).

de M. Alvord ont renouvelé dans une large mesure l'histoire de la Louisiane et de l'Illinois au xviiie siècle[1] et présenté sous un jour tout nouveau la question des origines de la révolution américaine en la rattachant à celle de l'expansion dans l'ouest. Dans un volume sur le commerce de la Louisiane française[2], Mrs. Surrey a tracé un tableau méthodique de l'activité économique de la colonie et montré l'importance du commerce des fourrures, qui fut certainement une des raisons essentielles de la rivalité entre Français et Anglais ; par ce côté, son travail complète utilement la grande publication de Chittenden[3]. La transition entre l'époque française et l'époque espagnole en Louisiane a été étudiée dans un important ouvrage de M. Bolton sur Athanase de Mézières[4], et M. Hamilton a écrit sur Mobile deux monographies qui font connaître, mieux que bien des livres plus ambitieux, la colonisation française sur les bords du golfe du Mexique[5].

Peuplement des colonies. — Le peuplement du territoire des États-Unis à l'époque coloniale et les divers éléments qui ont constitué la population ont donné lieu à de nombreuses publications qui sont loin d'avoir toutes la même valeur, car il est manifeste que certains groupes ethniques ont une forte tendance à exagérer leur rôle dans la formation de la nation américaine. Dans le premier volume de sa *Conquête de l'Ouest*, Roosevelt[6] a décrit, d'une façon pittoresque, mais incomplète et parfois inexacte, la marche des premiers pionniers à travers les Alleghanys au xviiie siècle, et il existe également sur ce sujet quelques chapitres de Winsor[7]. Des publications documentaires et des travaux de détail, parus soit isolément[8], soit dans des collections comme celle du Filson Club, ont

1. C. W. Alvord, *The Mississipi Valley in British politics.* 2 vol., 1917; *The Illinois country, 1673-1818*, 1920. (*Centennial History of Illinois*, t. I.)

2. N. M. Miller Surrey, *The commerce of Louisiana during the French regime, 1699-1763*, 1916 (*Columbia Studies*, LXXI, 1). Londres, King; prix : 14 sh.

3. H. M. Chittenden, *The American fur trade of the Far West.* 3 vol., 1902.

4. H. E. Bolton, *Athanase de Mézières and the Louisiana-Texas frontier, 1768-1780.* 2 vol., 1914 (recueil de documents avec introduction et notes).

5. P. J. Hamilton, *Colonial Mobile*, 1897 (éd. revue, 1910); *The founding of Mobile, 1702-1718*, 1911. Il existe aussi, du même auteur, un ouvrage plus général : *The colonization of the South*, 1904, qui fait partie de la *History of North America*, publiée sous la direction de G. C. Lee et F. N. Thorpe.

6. Th. Roosevelt, *Winning of the West.* 4 vol., 1889-1896. Traduit en français sous le titre : *la Conquête de l'Ouest.* 4 vol.

7. J. Winsor, *The Westward movement; the colonies and the Republic West of the Alleghanies*, 1897.

8. Ainsi C. A. Hanna, *The Wilderness trail.* 2 vol., 1911.

permis de traiter la question d'une manière plus précise et de mettre en lumière la part qui revient à chacune des forces qui ont provoqué la marche vers l'ouest. Grâce à ces travaux et à ses recherches personnelles, M. HENDERSON[1] a pu écrire récemment sur la conquête du sud-ouest un ouvrage vraiment neuf et original. M. TURNER a, de son côté, réuni dans son volume sur la « frontière » quelques-unes des études qu'il avait fait paraître sur ce sujet qu'il connaît si bien[2].

Parmi les éléments ethniques qui ont contribué au peuplement et à l'expansion des colonies américaines, les Allemands ont publié, à eux seuls, plus que toutes les autres nationalités ensemble. Dans quelques États, ils ont formé des sociétés historiques qui font paraître des annuaires et des travaux, parfois en allemand, le plus souvent en anglais. La principale de ces sociétés est la *Pennsylvania German Society*, dont l'importance tient à l'influence déjà fort ancienne de l'élément allemand en Pennsylvanie. L'Université de Pennsylvanie a, d'autre part, entrepris la publication d'une collection de travaux, intitulée : *Americana Germanica*, qui, en 1918, comptait déjà trente-cinq volumes. Les études de détail ont été résumées, pour la période qui nous occupe, dans un livre de M. KUHNS[3] et dans le premier volume du grand ouvrage de M. FAUST sur l'élément allemand aux États-Unis[4], qui donne, en outre, une copieuse bibliographie.

Les Irlandais, ou, pour parler plus exactement, les Écossais-Irlandais (*Scotch-Irish*), venus de l'Ulster, ont joué, avec les Allemands, le premier rôle dans le peuplement de la région frontière à l'époque coloniale. Leurs descendants ont fondé la *Scotch Irish Society of America*, qui a fait paraître autrefois plusieurs volumes où la polémique se mêle à l'histoire. Il n'existe pas de travail général vraiment satisfaisant sur les Écossais-Irlandais. L'ouvrage de M. HANNA[5] renferme des documents précieux, mais c'est plutôt un

1. A. Henderson, *The conquest of the old Southwest, 1740-1790*, 1920. Le volume renferme une excellente bibliographie critique.

2. F. J. Turner, *The frontier in American history*, 1920. — M. Turner a publié aussi une *List of references on the history of the West* (nouv. éd., 1915).

3. O. Kuhns, *The German and Swiss settlements of colonial Pennsylvania*, 1901.

4. A. B. Faust, *The German element in the United States*. 2 vol., 1909.

5. C. A. Hanna, *The Scotch-Irish, or the Scotch in North Britain, North Ireland and North America*. 2 vol., 1902.

recueil de dissertations qu'un livre d'histoire; celui de M. Ford[1], mieux composé et plus lisible, apporte relativement peu de nouveau.

Parmi les autres nationalités, les Suédois qui s'installèrent sur les bords de la Delaware au XVIIe siècle ont trouvé un historien très consciencieux dans la personne de M. Johnson[2]; mais l'élément hollandais, beaucoup plus important, n'a pas été étudié pour lui-même. Les renseignements qui s'y rapportent restent épars dans des travaux de détail[3] et dans les histoires de l'état et de la ville de New-York. Quant aux Français, ils ont montré en cette circonstance leur modestie coutumière; à en juger par le nombre et l'importance des publications, leur part dans la formation de la nation nouvelle aurait été la plus insignifiante de toutes, ce qui est loin d'être le cas en réalité. M. Baird[4] fit paraître en 1885 un travail un peu confus, mais intéressant néanmoins, sur l'émigration des huguenots en Amérique, où leurs descendants ont joué, surtout dans les Carolines, un rôle hors de proportion avec leur nombre; mais de nombreux documents ont été mis au jour depuis 1885[5], et la question est à reprendre en entier.

Pour terminer cet exposé des travaux historiques relatifs à la période coloniale, il nous reste à mentionner les ouvrages qui se rapportent à l'immigration pendant cette période[6], et particulièrement au système connu sous le nom de système de l' « endenture » ou de la « servitude blanche », qui correspond à ce qu'on appelait l' « engagement » dans les colonies françaises. Un très grand nombre d'immigrants, la majorité probablement, sont en effet entrés en Amérique en qualité d' « engagés » plus ou moins volontaires, pour une période de quatre à sept ans, pendant laquelle ils se trouvaient dans un état voisin de l'esclavage. Il n'existe pas de travail général sur cette question, mais elle a été étudiée dans un certain nombre

1. H. J. Ford, *The Scotch-Irish in America*, 1915.

2. A. Johnson, *The Swedish settlements on the Delaware*. 2 vol., 1911 (publié par l'Université de Pennsylvanie dans la collection *Americana Germanica*).

3. Par exemple J. Elting, *Dutch village communities on the Hudson River*, 1890. (*Johns Hopkins Studies*, IV, 1.)

4. C. W. Baird, *Huguenot emigration to America*. 2 vol., 1885. Traduit en français (1886) sous le titre : *Histoire des réfugiés huguenots en Amérique*.

5. En particulier dans les tomes V et VI des *Collections of the Virginia Historical Society*, nouvelle série, 1886-1887.

6. Les lois anglaises et coloniales relatives à l'immigration ont été étudiées par E. E. Proper, *Colonial immigration laws*, 1900. (*Columbia Studies*, XII, 2.)

de monographies, telles que celle de M. Ballagh pour la Virginie[1], celle de M. Bassett pour la Caroline du Nord[2], et surtout celle de M. Mac Cormac pour le Maryland[3]. M. Diffenderffer avait entrepris sur les engagés ou « rédemptionnaires » allemands un grand ouvrage qui aurait été fort utile, mais dont il n'a paru que le second volume[4]. Enfin, les *convicts* envoyés par le gouvernement anglais en qualité d'engagés, en partie malgré les colonies elles-mêmes, ont donné lieu à un substantiel article de M. Butler[5].

Nous réserverons pour le prochain bulletin, qui sera consacré à l'histoire des États-Unis depuis le commencement de la révolution américaine, les ouvrages relatifs à l'esclavage des noirs.

D. Pasquet.

1. J. C. Ballagh, *White servitude in the colony of Virginia*, 1895. (*Johns Hopkins Studies*, XIII, 6-7.)

2. J. S. Bassett, *Servitude in the colony of North Carolina*, 1896. (*Johns Hopkins Studies*, XIV, 4-5.)

3. E. J. Mac Cormac, *White servitude in Maryland, 1634-1820*, 1904. (*Johns Hopkins Studies*, XXII, 3-4.)

4. F. R. Diffenderffer, *The German immigration into Pennsylvania*, t. II; *The Redemptioners*, 1900. — Ce volume, mis en vente par l'auteur lui-même, paraît peu répandu.

5. J. D. Butler, *British convicts shipped to American colonies*. (*American Hist. Review*, II, p. 12 et suiv.)

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Histoire de la nation française, publiée sous la direction de Gabriel Hanotaux. Tome III : *Histoire politique* (premier volume) *des origines à 1515*, par P. Imbart de la Tour. Paris, Plon-Nourrit. 1 vol. gr. in-4°, 590 pages. Prix : 46 fr.

M. Imbart de la Tour a assumé la tâche d'écrire, pour l'*Histoire de la nation française*, l'histoire politique de la France des origines à 1515. Disons tout de suite que cet ouvrage considérable n'est pas indigne de la réputation de son auteur ; on y retrouvera sa vaste information, son talent d'écrivain, son habileté à composer un tableau compliqué et à manier les idées générales. Tout de suite aussi ajoutons que nous avons affaire ici non point à un exposé explicatif, critique dans la mesure où il pourrait l'être, mais à une œuvre oratoire et doctrinaire. La narration, pressée et pressante, ne permet pas au lecteur de ralentir son pas sur les bords et de choisir entre les observatoires et les points de vue. Elle l'emporte dans le vif courant de petites phrases sèches et abstraites, vigoureusement liées par une pensée claire. Il semble parfois qu'au lieu de lire un livre on entend une harangue savamment composée, où les anecdotes caractéristiques qui en ralentiraient le mouvement sont dédaignées, où la discussion ne peut trouver place, mais où l'on recourt volontiers aux maximes et aux figures de rhétorique[1]. On ne tente aucune critique des sources, pas un seul titre d'ouvrage d'érudition n'est cité, et l'on tranche impérativement les difficultés sans même donner le moyen de méditer à leur sujet. Un tel récit ne s'adresse ni aux étudiants qui cherchent un instrument de travail, ni aux lettrés qui veulent connaître la genèse et la position actuelle des problèmes historiques et ne craignent point qu'on leur parle des grandes controverses de la science moderne. Il vise le public, nombreux d'ailleurs, qui aime à s'approprier des théories imposées d'autorité et une doctrine limpide et coordonnée, un public que gênent les réserves, les doutes et les références et qui demande des éditions, au goût du jour, du *Discours sur l'histoire universelle*.

Il serait tout à fait injuste de ne pas encourager un public plus dif-

1. « Quand une société ne peut plus se défendre, elle devient bientôt la proie ou des ennemis qui la menacent, ou des protecteurs qu'elle se donne. » — « Régions de l'Oise et de la Somme, seuil où tant de fois se sont joués les destins de la France, vous êtes le berceau des libertés populaires!... »

ficile à prendre connaissance de ce livre. Il contient des pages de grande valeur; certaines questions y sont mises parfaitement au point. M. Imbart de la Tour a adopté, à bien juste titre, selon nous, et vigoureusement mis en valeur les conclusions de Fustel de Coulanges sur les bienfaits de la conquête de la Gaule par les Romains, de même qu'il a montré en excellents termes ce qu'il y avait d'admirable dans le génie de César. Il a écrit des pages dignes d'attention sur la part prise par l'Église à la destruction de l'empire carolingien, sur le morcellement de la souveraineté au Xe siècle, sur la seigneurie féodale, les principats, l'émancipation populaire, l'état de la France au commencement du XVIe siècle. Mais nous avons des réserves à faire sur ce livre. Nous croyons d'autant plus nécessaire de les formuler nettement qu'il aura sans aucun doute beaucoup de lecteurs et le mérite à bien des égards.

Comment le volume a-t-il été construit? Résumer en six cents pages l'histoire de la France des origines à 1515 est une tâche pénible quand on est, comme l'auteur, un savant habitué à manier les textes et les ouvrages d'érudition et qu'on a abordé soi-même, par des travaux spéciaux, certaines des questions complexes dont il faut faire rapidement le tour. Il est vrai que M. Imbart a été prié de ne s'occuper ni de l'histoire militaire, qui est confiée à un général et à un colonel; ni de l'histoire diplomatique, écrite par M. René Pinon; ni de l'histoire religieuse, écrite par M. Goyau; ni de l'histoire économique, sociale, intellectuelle et artistique, dévolue à des collaborateurs dont la plupart sont certainement très qualifiés. Mais comment aurait-il suivi toujours un si bizarre mot d'ordre? Il a bien été obligé de parler de la guerre de Cent ans, de la politique extérieure, du christianisme en Gaule, des mouvements religieux, du Grand Schisme, de la Pragmatique Sanction, du progrès social et des transformations économiques; sans quoi l'ossature de son livre ne pouvait être constituée, et l'image qu'il voulait donner de l'ancienne France n'aurait été qu'une ombre indistincte. La conception, d'une originalité bien malencontreuse, qui a dicté le plan de l'*Histoire de la nation française* produit forcément les répétitions. Elle a amené a réduire d'une façon excessive la part des collaborateurs chargés de l'histoire politique, et elle ne les a pas dispensés complètement du devoir de tracer un tableau général de la France pendant une vaste période.

M. Imbart a donc été obligé de faire d'importants sacrifices, surtout dans la seconde partie de son volume. La première moitié, ou peu s'en faut, est consacrée à la Gaule et à la période franque. Il n'est resté que trois cents pages pour traiter de la France féodale et de la monarchie jusqu'à Louis XII. En général, l'auteur a raconté en quelques lignes, ou omis complètement, les faits bien connus qui depuis longtemps forment la trame des manuels d'enseignement. Par exemple, il traite en une demi-page du rétablissement de l'empire en l'an 800, et en six pages de l'histoire proprement politique des règnes de Philippe-

Auguste et de saint Louis. Il consacre tout juste un tiers de ligne à la Grande Peste, bien que cette catastrophe n'ait pas été sans conséquences sur l'évolution politique. En revanche, il expose, avec une complaisance dont il faut le louer, les institutions, accentue les traits importants qui caractérisent à chaque étape les progrès ou les régressions, et cette méthode nous procure, sur des questions assurément capitales, la lecture de chapitres vraiment intéressants et pleins. Mais, sans vouloir chercher chicane à l'auteur sur les lacunes volontaires de son exposé, nous ne pouvons pas dire qu'il nous paraisse avoir fait toujours le meilleur usage du terrain très limité qu'on lui avait concédé. Les problèmes n'ont pas tous été considérés selon leur ordre de grandeur. On est étonné, par exemple, que la politique religieuse de Charles VII soit traitée avec une certaine abondance, bien que sans doute M. Goyau se propose d'en parler aussi dans son livre, et qu'en revanche les renseignements sur les assemblées d'États au XIVe et au XVe siècle soient si rares et si maigres. Parce qu'il a avorté, ce mouvement est-il donc d'intérêt secondaire?

La raideur avec laquelle l'auteur a tracé et exécuté son plan tient évidemment à son souci de suivre et d'imposer au lecteur un petit nombre d'idées directrices assez arbitraires. Elles donnent au livre une forte unité; mais la complexité de l'histoire s'accommode mal des constructions de style classique. Qu'on nous laisse montrer par quelques exemples le caractère et les inconvénients de cette architecture trop simple.

Pour M. Imbart, le génie français est mi-celte, mi-latin, sans rien devoir aux influences germaniques, et il est tenté d'apercevoir en Gaule certaines conceptions romaines avant même que César y apparaisse; il emprunte à Fustel ses affirmations tranchantes sur le régime de propriété dans la Gaule indépendante; il ne nous dit rien des aspects physiques de notre pays, rien des immenses forêts et des landes qui le couvraient en grande partie, et il nous le représente divisé en grandes propriétés : « On peut dire avec certitude (!) que *la Gaule n'a pas connu d'autre propriété que celle qui appartient à l'individu;* et il n'est pas moins vrai que la terre était presque entièrement répartie entre un petit nombre d'individus; » et une gravure sur bois de M. Patissou complète le texte, en nous montrant un paysage agricole qui ne diffère guère des actuels paysages de l'Ile-de-France[1]. On s'appuie sur quelques textes de César; ils sont valables

1. Nous ne pouvons approuver, d'une façon générale, la conception qui a conduit l'illustration de l'*Histoire de la nation française*, et spécialement du volume dont nous nous occupons : « Reproductions d'anciens monuments, compositions originales reflétant l'effet du passé sur le présent (!!) ... », dit le prospectus. Les « anciens monuments » choisis ne sont pas toujours contemporains des faits auxquels ils se rapportent, ce qui produira dans l'esprit de certains lecteurs de très singulières confusions. Les reproductions sont souvent bien peu fidèles. En fait de compositions originales, que dire, par exemple,

sans doute pour le Ier siècle av. J.-C., mais Fustel a remarqué lui-même qu'ils ne permettent pas de savoir si la propriété était encore familiale ou déjà individuelle[1] ; et en tout cas ils ne peuvent pas prévaloir, pour une époque plus ancienne, contre un texte bien connu de Polybe[2], que Fustel n'a pas réussi à écarter du débat, et dont M. Imbart se débarrasse par le procédé du silence. Je ne parle pas des lumières que nous apportent l'histoire comparée et l'étude des sociétés primitives : elles ne permettent certes pas d'appliquer « avec certitude » à la Gaule ce qu'on sait sur d'autres pays, mais elles commandent au moins d'éviter des généralisations systématiques, que les textes, très rares, très pauvres, et d'ailleurs contradictoires, n'autorisent point.

En vertu du principe que la France ne doit rien, pour la formation de sa civilisation propre, aux influences d'outre-Rhin, l'auteur nie également qu'à la chute de l'empire romain la barbarie germanique ait été pour notre pays un ferment de régénération, de vie nouvelle. C'est un courant d'idées par lequel on se laisse bien volontiers emporter quand on revient d'une visite à nos départements dévastés, où sur une si vaste zone règne la mort. Mais répétons la devise de la *Revue hisrique* : « Ne quid falsi audeat, *ne quid veri non audeat* historia. » Voilà le principe auquel il se faut tenir, et tant pis si le lecteur doit se renfrogner au lieu d'applaudir. Que les envahisseurs n'aient pas eu une moralité supérieure à celle des Gallo-Romains, cela est bien probable, et les déclamations de Salvien ont peu de poids. Mais comment soutenir que les Germains n'ont été que des destructeurs et n'ont rien apporté en Gaule, non pas même de nouvelles semences s'ajoutant aux anciennes pour faire sortir de terre la société française du moyen âge? Sans parler du régime vassalique, qui a évidemment un de ses germes dans le compagnonnage décrit par Tacite, que diront d'une thèse aussi exagérée les historiens de notre droit privé ou de notre droit criminel? Pour ne citer qu'un exemple, mais bien typique, la puissance qu'a gardée pendant presque tout le moyen âge l'idée de vengeance, de composition et de solidarité familiale, s'opposant à celle de répression publique ou coexistant avec elle, suffit à prouver que les invasions germaniques ont apporté une autre conception — régressive si l'on veut, mais en tout cas différente — de la justice et de la punition. M. Imbart de la Tour a parlé nécessairement de la guerre privée, de l'assurement; mais il n'a rien dit des idées juridiques qui sont à l'origine de ces usages : la *faide*, le droit de vengeance, la solidarité familiale dont nous venons déjà de parler[3]. C'est cependant une

de cette aquarelle ayant pour sujet le combat des Trente (1351), où les guerriers sont affublés de harnais du XVIe siècle? On pouvait penser que nous en avions fini avec ce genre d'illustrations.

1. *Origines de la propriété foncière*, dans *Questions historiques*, p. 106.
2. Livre II, chap. XVII.
3. Voir par exemple la p. 138, sur les lois barbares.

des conceptions les plus caractéristiques de la société féodale. Jusqu'à ce que les pouvoirs publics aient été assez forts pour imposer l'assurement, la trêve et la paix privée (institutions qui elles-mêmes portent la marque barbare), et dans la suite pour faire disparaître tout ce système et pour accaparer le châtiment des crimes et des injures, le droit de vengeance a été pratiqué par tous, par les roturiers aussi bien que les nobles. Dire que cette idée et cette pratique ont marqué uniquement un recul, ce serait une conclusion un peu trop simple. Elles ont contribué à former dans les âmes un idéal, brutal à coup sûr, mais après tout un idéal, et le courage guerrier, le sentiment de l'honneur au moyen âge ont là une de leurs sources. Et c'est une source germanique. — Nous ne pouvons avoir la prétention d'aborder ici ce vaste sujet des origines de notre civilisation et nous aurions mauvaise grâce à enfoncer des portes ouvertes. Mais encore faudrait-il qu'on ne tentât point de les refermer.

Conformément à la même tendance, M. Imbart a eu le souci de prouver que Charlemagne n'a rien d'un Germain, qu'il diffère essentiellement des Césars allemands, et que le véritable héritier de sa pensée, le véritable continuateur de son œuvre sera saint Louis (*sic*). Il en arrive ainsi à tracer du grand empereur un portrait tout à fait conventionnel. C'est un homme vertueux, humain, cultivé, dont le génie est fait d'ordre, de clarté et de mesure ; c'est un civilisateur qui refoule méthodiquement la barbarie et donne à ses sujets « le goût des choses de l'esprit, du savoir, de la beauté ». « L'intelligence humaine s'était comme endormie pendant trois siècles de ténèbres. Le grand magicien la réveille. » Pour donner un support à des exagérations aussi énormes, M. Imbart est obligé de nous entraîner assez loin de la réalité. Passons condamnation sur les détails. Un savant qui résume l'histoire de France depuis les origines jusqu'à la Renaissance ne peut pas, si laborieux qu'il soit, éviter toute erreur ; nous ne ferons pas grief à M. Imbart de décorer du nom de « loi » et d'attribuer au génie de Charlemagne le « capitulare de villis », qui n'est point, à proprement parler, un capitulaire, une ordonnance publique, mais un règlement domestique. Nous nous étonnerons seulement de voir vanter la « perfection » d'une « loi », qui est un amas incohérent et obscur de prescriptions, fort intéressantes assurément, mais présentées dans le plus complet désordre. Mais nous nous étonnerons bien plus du récit qu'on nous fait des guerres de Saxe. On nous les donne comme le résultat d'un projet longuement mûri, méthodiquement exécuté : « La ligne de résistance de la Barbarie était là. Il fallait la rompre pour organiser l'Europe. Avant même de descendre en Italie, Charles avait songé à dompter ces peuples... Après la guerre lombarde, la conquête méthodique fut résolue. » Or, si l'on se reporte aux sources contemporaines et vraiment dignes de créance, on voit que Charlemagne ne se décida que beaucoup plus tard à la conquête et à la christianisation par la force, et que sa politique à l'égard de la Saxe fut d'abord inco-

hérente, tantôt confiante à l'excès, tantôt d'une affreuse brutalité. Les deux pages que M. Imbart consacre à la conquête et à la pacification de la Saxe ne peuvent vraiment être admises. Pourquoi donc déguiser sous les couleurs d'une bataille d'extermination l'atroce boucherie de Verden, la mise à mort de quatre mille cinq cents captifs? Pourquoi passer sous silence la *Capitulatio de Partibus Saxoniae*, qui se place vers la même époque? Dans onze articles successifs de ce fameux capitulaire est édicté le dernier supplice, pour frapper non seulement les crimes, mais les vols dans les églises et le refus de baptême. Voilà des actes qui ne sont pas d'un génie humain et mesuré. Il est vrai que, dans les dernières lignes de son exposé, M. Imbart nous dit que, la conquête une fois terminée, les débris restants de la population indigène « furent traités avec une inflexible rigueur ». Mais il commet ici une confusion. L'ordonnance de 797, qui suivit la soumission définitive des Saxons, eut un caractère pacificateur. C'est dans le premier des deux capitulaires qu'on trouve l'impitoyable législation à laquelle il fait allusion. En 797, elle fut presque complètement abandonnée, et le vainqueur, dont la colère était tombée, écouta de meilleurs conseils. Sa politique à l'égard des Saxons nous le montre sous son double aspect de chef intelligent et énergique, et de Barbare fanatique et cruel.

Il est de mode, dans une partie de notre élite intellectuelle, d'entourer d'un culte l'ancienne monarchie française, dont l'absolutisme fut, à leurs yeux, inévitable, nécessaire et bienfaisant. Il appartient aux historiens de montrer la part de vérité, la part d'exagération et d'erreur que contient cette thèse. Nous regrettons que cette distinction n'ait pas été faite par M. Imbart de la Tour. Lorsqu'il analyse les progrès de la centralisation, il laisse dans l'ombre les abus commis par les gens du roi, les violences et les concussions que nous révèlent les Enquêtes de saint Louis et tant d'autres documents de toutes les époques; il passe sous silence les protestations élevées, tantôt par l'Église et l'Université, tantôt par la bourgeoisie et le peuple, contre les gaspillages du roi et des princes, contre leurs faiblesses, leur égoïsme, leur complaisance cynique pour un entourage souvent taré. Il nous dit que « la royauté devint en France un véritable idéalisme, s'enracina dans les âmes comme une croyance et une doctrine » et que « la France aima sa dynastie jusque dans ses rois les moins faits pour gagner les cœurs ». Cette généralisation est-elle exacte? Il y a eu un courant, le plus souvent souterrain, d'idées bien contraires à celles-là, qui a circulé à travers toute notre histoire, jaillissant parfois hors du sol pour s'y renfoncer bientôt, jusqu'au jour où le torrent soudain grossi a tout emporté. M. Imbart avait une belle occasion d'en montrer l'existence et la puissance quand il a raconté la crise du règne de Jean le Bon. Mais il a regardé les faits du point de vue où se plaçait le chroniqueur officiel. La légitime et très violente exaspération qui s'est déchaînée, après Poitiers, contre l'incapacité de la noblesse et la

malhonnêteté des conseillers royaux apparaît à peine dans son récit. Il ne dit pas un mot des malversations et des crimes commis par les tristes personnages dont les États de 1356 exigèrent l'arrestation : Simon de Buci, Robert de Lorris, Nicolas Braque et autres, qui ont eu de nos jours leur dossier reconstitué par les soins de Noël Valois. M. Imbart de la Tour estime que par leur emprisonnement on « décapitait l'administration » et que les réformateurs nommés par les États « bouleversèrent tout ». Il aperçoit bien qu'à « cette heure décisive » une grande charte aurait pu être rédigée. Mais il rend responsables de l'échec de la révolution les desseins pervers d'Étienne Marcel et de son parti, qu'il oppose à « la sagesse d'un jeune prince de dix-neuf ans ». Étienne Marcel, qui était le plus grand personnage de la bourgeoisie parisienne, devient dans ce livre un vulgaire conspirateur, « moins le serviteur d'une grande idée que d'un grand seigneur », Charles le Mauvais; dès 1356, la grande affaire aurait été pour lui de changer la dynastie. M. Delachenal, après M. Coville, a émis une opinion toute contraire, à laquelle un examen serré des documents commande de se ranger. M. Imbart de la Tour a préféré adopter la thèse du Père Denifle. Les violences du tempêtueux Dominicain, qui traite Marcel comme un ennemi personnel, accole sans cesse à son nom l'épithète de traître et apprécie ces événements obscurs et complexes avec la simplicité d'un brigadier de gendarmerie, auraient dû mettre en défiance un esprit aussi avisé que celui de M. Imbart de la Tour. Il valait la peine, pour lui et ses lecteurs, de faire plus attentivement l'histoire de « ces heures décisives ».

En conclusion, nous ne croyons pas que l'histoire de France puisse être bâtie sur les deux ou trois idées simples que M. Imbart de la Tour a développées avec un talent qui est hors de cause. La vérité historique est complexe. Les traits du caractère gaulois que nous ont rapportés quelques témoins étrangers, le droit romain, l'idée monarchique ne suffisent pas à tout expliquer. Beaucoup d'apports de toute espèce ont formé la France, qui est très diverse, même dans une de ses régions prise à part; et cette complexité, c'est sa richesse. Notre peuple ne se plie guère aux définitions simples. Je ne pense pas que M. Imbart considère la politique et la philosophie du XVIIe siècle comme un aboutissement, après lequel il n'y aurait que décadence. Mais alors pourquoi amincir les sources et les jaillissements d'une vie si prodigieusement variée? Le prospectus de l'*Histoire de la nation française* déclare et répète que « la civilisation n'est pas née dans les bois ». Voilà bien du dédain pour les bois. Nos lointains ancêtres y ont vécu, réfléchi et senti. Maurice Barrès trouve de la profondeur dans les paroles de Jeanne d'Arc, s'écriant devant ses juges « que si elle était dans un bois elle entendrait bien ses voix venant à elle[1] ». C'est lui, sans doute, qui a mis de la profondeur dans ces naïves paroles.

1. *Procès*, édit. Quicherat, t. I, p. 52; édit. Champion, t. I, p. 39.

Mais comme il a bien senti, ce dilettante devenu patriote, la diversité de notre pays, et combien, entre les interprétations « nationalistes » de notre histoire, je préfère la sienne! En terminant, je suis tenté de citer, au risque d'en déformer un peu le sens, une phrase où, au retour d'un voyage en terre classique (*le Voyage de Sparte*), il définissait l'indépendance de l'esprit français : « Avec tous mes pères romantiques, je ne demande qu'à descendre des forêts barbares et qu'à rallier la route royale, mais il faut que les classiques à qui nous faisons soumission nous accordent les honneurs de la guerre et qu'en nous enrôlant sous leur discipline parfaite ils nous laissent nos riches bagages..... »

Ch. PETIT-DUTAILLIS.

A. R. EPHIMENKO. **A Short history of Russia**. Translated by Herbert MOORE, M. A. London, Society for promoting Christian Knowledge, 1920, 158 pages. Prix : 6 sh. 6 d. net.

L'ouvrage de M. Ephimenko a été vraisemblablement composé pour les écoles primaires en Russie; il répondait bien à sa destination. La traduction anglaise, ornée de gracieuses photogravures, séduit le regard par l'heureuse disposition typographique. Mais, pour le public auquel elle s'adresse, n'eût-il pas mieux valu traduire l'excellent manuel que M. S. Th. Platonov avait composé pour les gymnases sous le titre : *Utchebnik russkoï istorii dlia sredneï chkoly* (Saint-Pétersbourg, 1911, Bachmakov, éditeur)?

Quoi qu'il en soit, le petit livre de M. Ephimenko mérite pleine confiance; il s'arrête à la mort d'Alexandre III. Un appendice, qui conduit le récit des événements jusqu'à la Révolution de 1917, est l'œuvre du traducteur. On doit aussi à celui-ci des notes, trop rares à notre gré, qui éclaircissent certains termes ou visent à compléter le texte. Quelques-unes de ces notes prêtent à la discussion. M. Moore (p. 1) rattache le nom des Slaves à *slava*, gloire. Aucun linguiste n'accepterait cette étymologie puérile, pas plus que celle qui fait venir ce nom de *slovo*, parole. L'une et l'autre se valent et on les rejette également. D'autres étymologies, au contraire, qui offrent toute garantie, sont omises. Il eût été bon de rappeler l'origine du nom des *Polianes* (Polonais), gens de la plaine (*pole*), et des *Pomorianes*, « gens qui vivent le long de la mer » (*po*, le long de; *more*, mer). Le traducteur pouvait consulter à ce sujet la Chronique dite de Nestor (trad. L. Leger. Paris, Leroux, 1884, p. 353 et 355).

Certaines explications indispensables font défaut. M. Moore mentionne (p. 29) *Zolotaïa Orda*, qu'il traduit par *Golden Horde*. Or, il eût trouvé dans A. Startchevskii (*Sputnik russkago tchelovêka v Sredneï Asii*. Saint-Pétersbourg, 1878) le vrai sens du mot tatar « orda ». Il figure aux pages 156 et 399. Il désigne, dans les dialectes

turcs de Khiva et de Kachgar, aussi bien que chez les Kirghiz, la demeure du chef. C'est donc le quartier général, la résidence du khan des Tatars. Pourquoi le traducteur écrit-il « Tartar »? Cette transcription choque dans une histoire de Russie; il était utile d'apprendre aux jeunes Anglais que le vrai nom est « Tatar » et que « Tartar » n'en est qu'une déformation, issue d'un calembour qui déclare ce peuple « sorti du Tartare ».

La note 1 (p. 109), relative à « l'assassinat » de Paul Ier, est vraiment trop sommaire, et quelques noms devaient être cités. Le silence absolu était une obligation pour M. Ephimenko : un ouvrage élémentaire ne pouvait mentionner la fin tragique de Paul Ier. Le traducteur n'était pas astreint à la même discrétion.

La note (p. 54) interprète d'une façon erronée le mot *autocrate* (*samoderjavets*), en le réduisant au sens de « qui n'est pas soumis à une puissance étrangère ». Platonov (*Manuel*, p. 141-142) s'en tient à l'interprétation traditionnelle. En ce qui concerne le mot *groznyi*, l'explication de K. Waliszewski, mentionnée (p. 54, n. 3), est implicitement rejetée, avec raison, croyons-nous, par Platonov, qui déclare (*Manuel*, p. 165) que le surnom de « Terrible » lui a été infligé en raison de ses cruautés.

La note de la page 60, relative à l'*opritchnina* (et non *oprichina*), est tout à fait insuffisante. Le traducteur aurait trouvé un exposé très clair de cette institution chez Platonov (*Manuel*, p. 163, § 61). Les gardes qui composaient l'*opritchnina* étaient connus sous le nom d'*opritchniks*, mais Ivan les appelait ses « gens » (*dvorovye*).

P. 62 (n. 1), le mot « Kazak » est traduit par « brigand » : Startchevskii (*op. cit.*, p. 85) donne le sens, généralement accepté, de « nomade, qui vit libre ». P. 87 (n. 1), un renvoi au chapitre XL du *Stoglav* s'imposait : les raskolniks invoquaient, en ce qui concerne l'interdiction de couper la barbe, l'autorité de ce concile local. P. 111, la date exacte de l'entrevue de Tilsit n'est pas indiquée.

Quelques fautes d'impression doivent être signalées. Il faut lire *Rognieda* (p. 16); *Baty* (p. 26); *Vasilevitch* (p. 53); *tchinovnik* (p. 121, n. 1).

E. DUCHESNE.

Heinrich KANNER. **Die neuesten Geschichtslügen.** Vienne et Leipzig, Hugo Heller, 1921. In-8°, 40 pages.

M. Heinrich Kanner était rédacteur en chef du journal viennois *Die Zeit*, où il avait fait campagne dès 1907-1908 contre l'annexion bosniaque et en juillet 1914 contre les menaces à la Serbie. En 1917, la censure impériale et royale le contraignit de suspendre sa publication.

Dans la présente brochure, esquisse d'un livre qui aura pour titre

Die Kriegskonspiration Wien-Berlin[1], l'auteur utilise surtout les documents Kautsky pour mettre à néant quelques-unes des thèses soutenues depuis l'armistice par les hommes d'État allemands et docilement acceptées, semble-t-il, par la grande majorité du public allemand, à savoir : que le gouvernement allemand aurait ignoré, jusqu'au moment de son expédition, l'ultimatum austro-hongrois; que, dans les douze jours critiques qui suivirent, l'Allemagne aurait agi à Vienne avec toute l'énergie désirable, dans un sens modérateur; enfin que la guerre aurait été imposée à l'Allemagne, surprise par une agression préméditée de la Russie, de la France, de l'Angleterre.

Le luxe d'arguments déployé dans cette brochure est à lui seul un témoignage historique considérable : il prouve à l'évidence que ces thèses continuent à être admises par un très grand nombre d'esprits en Allemagne et même en Autriche. Il n'est peut-être pas utile, pour les lecteurs de la *Revue historique*, de dire que M. Kanner ne laisse rien subsister de ces « derniers mensonges de l'histoire ». Nous recommandons cependant sa brochure aux personnes de bonne foi qui croient que la guerre pouvait encore être évitée le 31 juillet. Les précautions prises, notamment le 25 juillet, par Bethmann et Tchirsky pour rejeter d'avance sur leurs adversaires la responsabilité de la guerre mondiale, ces précautions machiavéliques ont partiellement réussi, puisque l'opinion européenne en est encore aujourd'hui troublée.

On sait que, pour prouver que l'Allemagne a été victime d'une surprise, l'amiral von Tirpitz a prétendu dans ses *Erinnerungen* (car les gens de Potsdam sont devenus très bavards) que le gouvernement allemand, dès le début, redoutait la défaite. A ces affirmations, M. Kanner oppose des textes. Le 31 juillet, dans une lettre *privée* à son chef Hertling, le comte Lerchenfeld, envoyé bavarois à Berlin, écrit : « *Depuis des mois*, le chef d'État-major général comte von Moltke a déclaré que la situation était *militairement si favorable qu'elle ne pourrait se reproduire telle dans un temps prévisible.* » Et le même jour il téléphonait à Munich : « L'État-major général prussien envisage la guerre contre la France avec une grande confiance; il compte pouvoir écraser la France en quatre semaines. » L'Autriche, dont la responsabilité apparaît lourde aux yeux de M. Kanner, n'était ni moins désireuse de guerre ni moins assurée du succès.

Une des précisions chronologiques les plus intéressantes que M. Kanner extrait des documents Kautsky est relative au synchronisme entre la remise de l'ultimatum et le départ de Pétersbourg du président Poincaré. C'est en suite d'une intervention de von Jagow que l'heure de la remise, fixée d'abord par Vienne au 23, *cinq heures du soir*, fut repoussée à *six heures*. Jagow avertit, en effet, télégra-

1. Ce livre paraît à l'instant, sous le titre : *Kaiserliche Katastrophenpolitik*. Tal et Cie, 1922.

phiquement la Hofburg que si la remise avait lieu à cinq heures la nouvelle pourrait arriver à Pétersbourg *avant* le départ de M. Poincaré; ce télégramme fut expédié de Berlin le 22 à six heures cinq. Comment, après cela, von Jagow et Bethmann ont-ils eu le front de dire qu'ils croyaient que l'ultimatum avait été remis dès le 23 au matin; ce qui leur aurait enlevé toute possibilité d'en faire atténuer la rigueur?

Les « mensonges de l'histoire » ont la vie dure. Ceux-ci ont résisté aux publications, qui semblaient décisives à tout esprit clair, de Grelling et de tant d'autres. M. Kanner sera-t-il plus heureux?

Henri HAUSER.

Secrets of Crewe House. The story of a famous Campaign, by Sir Campbell STUART, K. B. E. Londres, Hodder and Stoughton, 1920. 1 vol. in-12, XVIII-256 pages. Prix : 7 sh. 6 d.

Tout en préparant et en perfectionnant d'année en année sa puissance militaire, l'Allemagne organisait à l'étranger un service de propagande dont elle se promettait de multiples avantages. En 1901 déjà, un agent du ministère des Affaires étrangères disait avec satisfaction à Sir Valentine Chirol que ce service « formait un mécanisme aussi scientifique et réglé que l'armée allemande », outre qu'il offrait l'avantage supérieur « d'agir en tout temps et en tous pays ».

Scientifique et supérieure, il faut croire que la machine ne l'était pas autant qu'on s'en flattait, car, lorsque, en février 1918, Lord Northcliffe, sur l'invitation du premier ministre, accepta la mission d'en créer une semblable et l'installa dans l'habitation londonienne de Lord Crewe, il obtint bientôt des résultats qui mirent au désespoir les grands chefs ennemis. C'est ce que nous raconte Sir Campbell Stuart dans un livre qui doit porter à réfléchir les gens sérieux. L'Allemagne en vint au point de menacer de peines exceptionnelles, pour infractions aux lois de la guerre, les aviateurs anglais — mais non les Français et les Italiens — qui se livraient à cette propagande en pluie de tracts; et, l'Angleterre s'inclinant au lieu d'user de justes représailles, Lord Northcliffe dut se restreindre à l'emploi de ballons libres dont il explique le jeu et qui défiaient la colère de l'Allemand. Sur le front italien, la propagande contribua fort à la déroute de l'Autriche, notamment sur la Piave; et le phonographe y fut parfois d'un secours bien imprévu. Sir Campbell nous présente l'état-major de Lord Northcliffe; il comptait, entre autres membres, M. H. Wickham Steed, directeur de la politique extérieure du *Times*[1]; le Dr Seton-Watson, l'un

1. Il est extrêmement regrettable que l'on n'ait pas relevé en France une conversation que M. Steed eut avec l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Londres, le 20 juillet 1914. On y aperçoit nettement la préméditation des empires centraux, et combien il eût été facile au gouvernement anglais de détourner l'orage, si, comme le lui demanda sur-le-champ M. Steed, il avait annoncé

des hommes qui connaissent le mieux l'Europe du Sud-Est; et, pour les affaires d'Allemagne, M. H. G. Wells. L'auteur nous dit aussi comment Lord Northcliffe eut à vaincre les méfiances dédaigneuses des militaires; comment on dut s'y prendre, après nombre d'essais infructueux, pour répandre en pays ennemi des milliers, puis des millions de tracts par mois (5,340,000 en octobre), sans parler de voies secrètes dont le concours ne sera jamais révélé.

Lord Northcliffe s'est posé trois principes auxquels il conviendra de se reporter en de semblables circonstances : 1° agir toujours en conformité avec le gouvernement et suivant une politique nettement définie, ce qui oblige le pouvoir à préciser ses vues; 2° ne jamais dire que la vérité, par où l'on échappe à ces fâcheux retours en arrière dont Prévost-Paradol avait indiqué le danger dans sa *France nouvelle*, et dont M. André Hallays a montré un exemple dans la presse allemande vers la fin de 1918; 3° ne point employer d'arguments contradictoires, le péché que n'a pas su éviter le « professortum » pangermaniste.

Au début, les Allemands avaient bien essayé d'endoctriner aussi l'étranger; mais ils agissaient en ordre dispersé, avec une maladresse de mensonge, une infatuation de gloriole dont se plaignait Karl Lamprecht dès la fin de 1914. Lamprecht eut l'occasion de constater le tort que l'on se fait à soi-même, surtout dans le corps professoral, lorsqu'on manie sans y être dûment exercé « une trop longue plume d'oie » (p. 3-4).

Après les doléances, les colères de Hindenburg et de Ludendorff dans leurs mémoires, la stupéfaction du Kaiser, telle que l'a notée Lady Norah Bentinck à Amerungen, est venue compléter le triomphe de la propagande anglaise : *Ach! Diese Propaganda von Northcliffe! Es war Ko-loss-al!* Et l'aide de camp, se touchant le front gravement du doigt, renchérissait : *Was für ein Mensch!*

Mais la meilleure propagande eût été, comme le disait au cours des hostilités un Allemand à un membre français de la commission interalliée, « de laisser tomber, à propos, non des tracts, mais quelques bombes de poids sur les villes riches et populeuses des pays rhénans et germains » (p. 188), ce qui est une réflexion bien allemande.

René DE KERALLAIN.

Friedrich CURTIUS. **Deutsche Briefe und Elsässische Erinnerungen.** Frauenfeld, Huber et C°, 1920. In-8°, 249 pages.

Fr. Curtius, fils de l'historien grec, a été, pendant trente-six ans, de 1878 à 1914, au service de l'administration allemande d'Alsace-Lorraine; il débuta à Sélestat sous les ordres du *kreisdirector*, comte zu Solms-Laubach, passa par divers emplois aux *kreisdirection* de Thion-

son intention de se mettre en ligne aux côtés de la France. Voir *Edinburgh Review*, octobre 1917, p. 368-371.

ville et de Metz campagne, à la préfecture (*Bezirkspräsidium*) de Colmar, au ministère de Strasbourg, devint lui-même en 1884, après avoir ainsi fait son apprentissage dans les divers services administratifs, *kreisdirector* de Thann (1884), de Colmar (1898), de Strasbourg campagne (1901). En 1903, il fut nommé président du Directoire de la confession d'Augsbourg et il tomba en disgrâce, pour avoir publié les *Mémoires* du chancelier Clovis Hohenlohe, suivant la mission que celui-ci lui avait confiée. Il garda pourtant son poste de président du Directoire jusqu'après le début de la guerre. Il dut donner sa démission le 22 décembre 1914, puisqu'il ne voulait pas souscrire à l'interdiction définitive du culte français à Strasbourg et de la paroisse de langue française de Saint-Nicolas.

Nous avons lu ses souvenirs alsaciens — ses *Mémoires* à lui — avec intérêt. Il brosse avec un certain talent quelques paysages alsaciens, ceux de la vallée de Thur, de la ville de Colmar, de la campagne autour de Strasbourg. Il s'élève contre le militarisme allemand, lui reproche d'avoir réclamé en 1871 la possession de Metz et de ses environs de langue française, tout en approuvant l'annexion de l'Alsace qu'il affirme être une terre foncièrement allemande; il a pris parti, comme membre de la première chambre, contre la clique des officiers dans l'affaire de Saverne. Mais la plupart des autres fonctionnaires allemands ne lui ressemblaient guère, quoi qu'il veuille nous faire croire; ils formaient, eux aussi, une caste, tout infectée de l'esprit bureaucratique et de l'esprit militariste prussien qui, loin de s'opposer, se complètent, et quelque trace de cet esprit se retrouve dans ses *Souvenirs* : Curtius est sévère à Manteuffel, qui fut bienveillant aux Alsaciens et aux Lorrains et comprenait leur fidélité à la France; son héros est la personne falote du statthalter Hohenlohe-Schillingsfürst dont il a édité les *Mémoires*.

Ces pages sur l'Alsace viennent à la suite de onze lettres — *deutsche Briefe* — qui ont été publiées dans les *Basler Nachrichten*. « Ce m'était un besoin, après la fin de la guerre mondiale », écrit l'auteur, « de reprendre un échange d'idées entre l'Allemagne et la Suisse et de m'exprimer ouvertement et en toute liberté. » Que dire de ces lettres? Elles rejettent toute la responsabilité de la guerre sur le militarisme prussien et proclament l'innocence du peuple allemand; elles sont remplies de haine contre la France qui poursuit l'anéantissement de l'Allemagne; elles vantent la constitution de Weimar qui a su maintenir l'unité du *Reich*; elles préconisent un rapprochement entre l'Allemagne et l'Angleterre; elles rêvent de profondes réformes socialistes, d'un socialisme chrétien, comme celui de Naumann; elles demandent que l'Europe revienne à l'idéal de Dante en 1300, le retour à une puissance universelle, dans laquelle se perdraient les nationalités. Ces lettres constituent un curieux document sur un certain état d'esprit en Allemagne.

C. Pfister.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale. — La librairie Macmillan a mis en vente une cinquième édition, tout à fait remaniée et mise au courant des plus récents travaux, de l'ouvrage classique d'Edward WESTERMARCK sur le mariage : *The history of human marriage* (3 vol. in-8°, XXIII-571, XI-595 et VIII-587 p.; prix : 84 sh.).

— A l'occasion du sixième centenaire de la mort de Dante, la *Nouvelle Revue d'Italie* a publié un fascicule double (9e et 10e livraisons, septembre-octobre 1921. Paris, Champion, et Rome, Formiggíni, éditeurs) consacré au grand poète italien. Parmi les nombreuses et intéressantes contributions qui y sont publiées, nous signalerons celles, d'un intérêt général, de MM. P. MOLMENTI sur la *Première édition de la « Divine Comédie »*, H. HAUVETTE sur les *Païens appelés par Dante au « Paradis »*, E. JORDAN sur *Dante et l'idée de « Virtù »*, RONZY sur *Bellarmin et Dante*, P. HAZARD sur la *Science et l'amour de Dante*, G. SOULIER sur l'*Inspiration dantesque dans l'art français*, A. BONAVENTURA sur *Dante et la musique*, F. FLAMINI sur la *Conception poétique de la « Divine Comédie »*, G. FRANCIOSI sur *Religion et mysticisme au temps de Dante*, J. GAY, *Quelques réflexions sur Dante, son temps, son influence*, A. FARINELLI, *A propos de « Dante e la Francia »*. On sera reconnaissant à M. M. Mignon, le diligent directeur de cette revue, d'avoir réuni tant de pages si suggestives en l'honneur du grand poète qu'en France et en Italie on s'est également ingénié à célébrer dignement.

A Rome (Casa editrice Bilychnis, 1921, in-18, XI-266 p.; prix : 10 lires), M. Piero CHIMINELLI a publié un curieux ouvrage sur la *Fortuna di Dante nella cristianità riformata*. Dante a, en effet, été adopté par toute une partie de la pensée protestante, qui le considère comme un des adversaires du pouvoir temporel de la papauté et un des promoteurs de la liberté de pensée. Déjà Michel-Ange, qui, on le sait, aspirait à une réforme de type évangélique à la Savonarole, a interprété Dante d'une façon qui est peut-être exacte, mais qui les apparente tous deux plutôt à la Réforme qu'à la Contre-réforme. Mais de véritables protestants comme Pianciatichi, Antonio degli Albizzi, Sozzini, à Florence, comme les Modenais Moralo, Sassi et Castelvetro, les exilés Flacio et Vergerio, commentateurs du *De Monarchia*, ou Florio, professeur d'italien à la cour britannique, ou Ciangulo, qui

prépara la première édition de Dante en Allemagne, développèrent une activité dantesque que soulignèrent d'autant l'inintelligence et le fanatisme de leurs adversaires. M. Chiminelli, qui paraît avoir poussé très diligemment son enquête sur le XVIe siècle, ne nous offre rien sur le XVIIe et le XVIIIe; il aborde la renaissance dantesque du XIXe avec Ugo Foscolo et Gabriele Rossetti; il n'a pas de mal à prouver que leur interprétation des œuvres de Dante est de type nettement protestant, et il en est de même pour les quelques personnalités du *Risorgimento* : Orelli, S. de Sismondi, Bianca, Milesi, Giudici, Montanelli, Modena, E. Mayer — et de l'Italie moderne : A. della Torre et S. Sonnino, qui, plus ou moins attachés à la Réforme, ont commenté Dante. Hors d'Italie, la fortune protestante de Dante n'est pas moins considérable, et, sans doute, M. Chiminelli ne donne, à cet égard, que des indications; tout de même, il paraît bien établi que les huguenots français se sont particulièrement occupés de Dante et que la poésie dantesque a influencé Agrippa d'Aubigné, marié en secondes noces avec une Italienne, Claire-Renée Burlamacchi; comme aussi que, jusqu'à nos jours, parmi les protestants d'Allemagne depuis Hans Sachs, de Suisse depuis Scartazzini, d'Angleterre depuis Chaucer, d'Amérique depuis Ticknor, parmi ceux des Pays scandinaves, de Hongrie et de Hollande, Dante n'a cessé d'être commenté et aimé. Étude bien menée d'histoire littéraire comparée, la contribution dantesque de M. Chiminelli, fournie de bibliographies précises et dépouillée de toute allure combative, ne peut manquer d'être retenue par tous ceux qui voient dans le grand poète italien un des chantres éternels dans les œuvres de qui l'humanité tout entière peut communier. G. Bn.

— Un Comité néerlandais (Comité exécutif : M. le Dr A. W. Byvanck et M. W. A. van Leer) pour commémorer le huitième anniversaire de la mort de Dante a publié un volume de Mélanges intitulé : *Dante Alighieri, 1321-1921, Ommagio dell' Olanda*. En voici le contenu : *Dove e come Dante ricorda l'Olanda*, par M. A. Meerkamp van Embden (à propos de *Inf.*, XV, 4-12 : on prouve que Dante n'a pas été à Bruges et que Guizzante signifie Kadzand); *Quale concetto aveva Erasmo di Dante*, par M. Huizinga; *Dante e Vondel*, par M. B. H. Molkenbuer, O. P. (Vondel a assurément connu l'Alighieri, quoiqu'il ne le mentionne jamais); *Commemorando Dante*, par M. H. C. Muller; *Influenza di Dante sulle odierne rappresentazioni delle vita ultraterrena*, par M. J. J. Salverda de Grave; *Vie maestre et vie secondarie nello studio di Dante*, par Mlle E. C. Knappert; *Dante nella letteratura neo-ellenica*, par M. D. C. Hesseling; *Un nuovo ritratto di Dante*, par Mme J. Goedkoop-de-Jong; *Dante e Cimabue*, par M. A. W. Byvanck; *La Divina Commedia e la magnificenza dell' arte intorno al trecento*, par G. J. Hoogewerff; *Da Dante a Lucano*, par M. K. H. E. de Jong; *La visione vivente di Dante*,

par M. A. J. VAN HAMEL; *La filosofia ai tempi di Dante*, par M. SASSEN; *Introduzione alla « Vita Nuova »*, par M. Nico VON SUCHTELEN; *Il Misticismo del dolce stil nuovo della « Vita Nova »*, par M. Is. VAN DIJK; *Ispirazione Amorosa*, par M. J. D. BIERERS DE HAAN (*Inf.*, III, 1-9); *Commento per M. P. J. ter Maat, O. P.; Nessun maggior dolore...*, par M. G. KALFF; *Francesca da Rimini come materia drammatica*, par M. A. P. G. POELHEKKE; *Il Paradiso terrestre nelle « Divina Commedia »*, par M. H. OORT; *Introduzione al paradiso di Dante*, par M. H. J. BOEKEN. Ajoutons des vers, des traductions de quelques passages de Dante en hollandais et une étude bibliographique sur « Dante en Hollande » et l'on constatera que le « sommo poeta » jouit d'une grande vénération dans notre pays. Plusieurs périodiques ont en outre publié des articles sur Dante (entre autres le *Gids* qui lui a consacré le numéro du mois de septembre en entier).

N. JAPIKSE.

— G. HUISMAN. *Manuel d'histoire du brevet élémentaire et des écoles primaires supérieures* (Paris, F. Nathan, in-12, 259 p.; prix : 6 fr. 50). — Le volume est conforme au programme d'août 1920; il commence par suite au XVIe siècle et s'étend jusqu'en l'année 1919 où furent signés les traités de Versailles, de Sèvres et de Saint-Germain. L'auteur donne quelques renseignements d'histoire générale (grandes découvertes, Renaissance, Réforme, unité allemande et unité italienne, formation des États-Unis); mais il s'occupe surtout de l'histoire de France. Le choix des faits est judicieux, l'exposé clair et net. Des sommaires placés en tête de chaque chapitre indiquent le caractère général de la période considérée. C. PF.

Histoire de l'Antiquité. — Jean PLASSARD. *Le concubinat romain sous le Haut-Empire* (Toulouse, Privat; Paris, Tenin, 1921, gr. in-8°, 222 p.). — Cette thèse de doctorat, présentée à la Faculté de droit de Toulouse, est le travail le plus important consacré à ce difficile sujet depuis l'ouvrage de Meyer. Il comprend trois livres, avec un index alphabétique et une table alphabétique des sources juridiques et épigraphiques. Après une introduction sur les limites du sujet et les principales théories, le premier livre étudie le concubinat d'après les textes juridiques et la situation des enfants issus de cette union. Le second livre, consacré aux inscriptions relatives au concubinat, les classe, les date autant que possible, étudie les dénominations diverses des concubins, des enfants naturels, les qualifications, les épithètes et donne le recueil des inscriptions datées d'une façon précise. Le troisième livre recueille les textes littéraires, d'ailleurs peu nombreux, sur le sujet, et en particulier sur les concubines des empereurs. Les conclusions générales sont les suivantes : le concubinat n'a pas constitué une union légale avec des effets juridiquement reconnus, mais simplement une union de fait, de plus en plus fré-

quente, licite même à l'égard des ingénues honnêtes, fondée sur la permanence et la durée des relations qui en établissent l'honorabilité, admise par les mœurs, protégée par la loi et mise à l'abri des peines du *stuprum;* elle n'a pas été créée par Auguste, comme le soutient Meyer, pour compenser certaines de ses prohibitions matrimoniales. Ces conclusions, tirées d'une discussion serrée, clairvoyante et très sensée des textes, sont fortement établies et paraissent indiscutables. Une partie nouvelle est le recueil des inscriptions, beaucoup plus nombreuses, mieux classées et datées que dans le livre de Meyer. Il est seulement regrettable que M. Plassard ait volontairement laissé de côté le concubinat militaire. Il eût pu, en outre, étudier l'union autorisée par le pape Calliste entre des femmes de famille sénatoriale et des gens de classes inférieures. Ch. LÉCRIVAIN.

— Marion Edwards PARK. *The Plebs in Cicero's Day;* a study of their provenance and of their employment (Cambridge, Massachusetts, Cosmos Press, 1918, in-8°, 90 p.). — Dans cette thèse de doctorat, du collège de Bryn Mawr, M. Marion Edwards Park, élève du professeur Tenney Frank, s'est proposé d'étudier deux parties de l'histoire de la plèbe de Rome à l'époque de Cicéron : son recrutement et ses occupations. Après une étude sur les chiffres du cens de 234 à 28 av. J.-C., la première partie expose les raisons qui ont amené, d'une part, la diminution de la population indigène : service militaire, pertes dues aux guerres civiles et étrangères, émigration dans tout le monde romain, abaissement de la natalité, et, d'autre part, l'accroissement du nombre des étrangers libres et surtout esclaves et affranchis. La seconde partie étudie les occupations des esclaves dans la *familia rustica* et dans la *familia urbana*, des affranchis soit au service des patrons, soit indépendants, et particulièrement la proportion respective des esclaves, des affranchis, des ingénus romains ou étrangers dans la fabrication des poteries d'Arezzo. La conclusion met justement en relief l'énorme accroissement des étrangers, esclaves et affranchis. L'auteur ne pouvait évidemment pas renouveler ce sujet rebattu ; mais il a dressé des statistiques consciencieuses et utilisé convenablement les principaux textes, surtout les lettres de Cicéron. Ch. L.

Belgique. — *Université de Liége. Ouverture solennelle des cours, le 18 octobre 1921* (Liége, impr. Poncelet, 1921, in-8°, 204 p.). — On trouvera dans cette brochure une étude importante de notre collaborateur M. Eugène HUBERT, recteur sortant, intitulée : *l'Édit de Joseph II sur les kermesses, 11 février 1786*. Il montre que si cet édit a été impopulaire parce qu'il troublait le peuple dans l'exercice d'une de ses réjouissances, il n'était ni aussi tyrannique ni aussi nouveau qu'on l'a prétendu; que le souci de l'ordre, trop souvent troublé par les excès commis pendant ces « kermesses » ou « dédicaces », justifiait largement la décision prise. Il n'est pas sûr, d'ailleurs, que l'édit ait été sérieusement exécuté. A la suite, l'auteur

publie sept documents inédits, en flamand et en français, de 1786 à 1789.

— Augustin FLICHE. *Louvain* (Paris, H. Laurens, 1921, in-8°, 26 p. et 36 illustr.; prix : 3 fr.). — Dans la nuit du 25 août 1870, les obus prussiens allumèrent l'incendie qui détruisit la bibliothèque de Strasbourg; le 25 août 1914, les Allemands mirent le feu à un quartier de Louvain de façon systématique, et bientôt le palais de justice, le théâtre, les halles où était installée l'Université, la bibliothèque avec ses 950 manuscrits et ses 809 incunables devinrent la proie des flammes. Les barbares ont passé là. Un cri de réprobation retentit dans le monde, et, après la paix victorieuse, Louvain devint le but de véritables pèlerinages. A l'usage de ces voyageurs, M. A. Fliche a écrit ce charmant petit guide. A grands traits, mais de façon très précise, il résume l'histoire de Louvain, ville industrielle au moyen âge, puis, après 1425, ville universitaire; foyer artistique au XVe siècle, où dominent les noms de l'architecte Mathieu de Layens et du peintre Pierre Bouts. Il décrit les monuments détruits et ceux qui sont encore debout : l'hôtel de ville avec sa riche décoration, la collégiale Saint-Pierre et son jubé, Sainte-Gertrude et ses stalles, Saint-Jacques et son tabernacle en pierre, les vieilles maisons de la place du Marché. Le texte est un excellent commentaire des trente-six planches qui sont bien venues. C. PF.

Chine. — Henri CORDIER. *Histoire générale de la Chine et de ses relations avec les pays étrangers depuis les temps les plus anciens jusqu'à la chute de la dynastie mandchoue* (Paris, Geuthner, 1920-1921, 4 vol. in-8° de 574, 434, 428 et 437 p.; prix : 100 fr.). — L'infatigable érudit auquel nous devons trois imposants répertoires bibliographiques, base de toute information relative à l'Extrême-Orient — *Bibliotheca Sinica*, *Bibliotheca Indo-Sinica*, *Bibliotheca Japonica* — était mieux outillé que personne pour présenter en un exposé d'ensemble l'histoire entière de la Chine. Il vient d'assumer cette redoutable tâche avec un dévouement qui mérite notre gratitude. Désormais, le public qui ne lirait pas les adaptations des histoires indigènes par les missionnaires européens possède un raccourci de l'œuvre du P. Mailla; et l'étudiant sinologue, qui s'initie aux réalités de l'histoire chinoise en lisant dans Chavannes Sse-ma Ts'ien, trouve ici l'œuvre provisoire de synthèse que l'avenir périmera, mais qui ne pouvait en son temps être meilleure.

M. H. Cordier n'a pas cherché d'autre originalité que celle de faire œuvre utile. On sait avec quelle rapidité notre connaissance de la Chine s'est transformée depuis vingt ans, grâce à l'exploration méthodique de ses historiens, inaugurée par Chavannes; grâce aux trouvailles archéologiques et à la science d'un Pelliot, informé avec tant de sûreté des relations qu'eurent ensemble, aux diverses époques, les peuples multiples de l'Asie; grâce aussi aux progrès de la philolo-

gie, promus par un Karlgren et par maints travaux de notre École d'Extrême-Orient. L'interprétation des périodes les plus anciennes, qui sont aussi les plus décisives, semble appelée à des bouleversements plus ou moins proches, plus ou moins complets. Et c'est justement la partie de l'histoire sur laquelle l'auteur s'étend le moins, puisque son premier tome le conduit à l'an 907, son second à 1368, et qu'ainsi la moitié de l'œuvre se trouve consacrée aux cinq derniers siècles. Seuls s'étonneraient les lecteurs qui ne sauraient pas avec quelle prédilection M. Cordier a, durant toute sa carrière, étudié les rapports entre Européens et Extrême-Orientaux. L'auteur a donc, en ce qui concerne l'antiquité chinoise, borné son ambition à résumer les histoires classiques, en tirant parti, chemin faisant, des précisions fragmentaires obtenues par la sinologie contemporaine. Sur les temps modernes, il lui a suffi de se résumer lui-même.

L'œuvre, malgré ses dimensions considérables, apporte ainsi peu de nouveauté aux spécialistes, mais elle sera très précieuse à quiconque s'intéresse à l'étude des diverses civilisations, et elle doit entrer dans toute bibliothèque d'histoire. On ne saurait trop se féliciter que cet exposé d'ensemble, unique dans la littérature historique contemporaine, ait été esquissé par un maître en la matière, non par quelque vulgarisateur qui eût prolongé des méprises surannées, créé de nouvelles erreurs. Tout au plus, regretterons-nous que l'évolution des idées, des croyances apparaisse peu à travers la succession des dynasties et que les phases de la vie économique et sociale tiennent une place moindre encore. Mais, pour qu'il en fût autrement, il eût fallu comprendre la tâche de l'historien autrement que comme la glose résumée de classiques ou l'analyse de relations diplomatiques; et, sous peine de renoncer à la réalisation de son projet, M. Cordier devait s'abstenir de ces efforts critiques, de ces coups de sonde originaux qui renouvellent un ordre d'études. On commettrait une injustice en lui reprochant de n'avoir point fait ce qui n'était pas dans ses intentions et ce qui, au surplus, n'était sans doute pas faisable. Nous nous bornerons donc à souhaiter que les éditions futures corrigent maintes imperfections littérales (I, 179, λόγος; des transcriptions inexactes ou incohérentes de termes sanscrits; ainsi l'indication capricieuse des voyelles longues et l'emploi en une même page de graphies différentes : I, 552, Sakyas et Çakya) et complètent l'Index alphabétique en y incorporant la totalité des références visées dans les notes.

P. Masson-Oursel.

— Robert Cornell Armstrong. *Light from the East. Studies in Japonese Confucianism* (Univ. of Toronto, 1914, in-8°, xv-326 p.). — Frederick Goodrich Henke. *The philosophy of Wang Yang-ming, translated from the chinese* (Chicago, Open Court Publ. Co., 1916, in-8°, xvii-512 p.). — L'histoire du confucéisme nous autorise à grouper ces deux sujets, attendu que Wang Yang-ming — en japonais Oyomei — a laissé une trace profonde sur le confucéisme japonais,

qui fait l'objet du premier de ces ouvrages. Henke a rendu un service signalé en préparant une traduction des œuvres et des lettres de ce Chinois fameux (1472-1529), qui plaida la cause de l'idéalisme avec des arguments de sentiment analogues à ceux de Thomas Reid en faveur du réalisme; on retrouvera dans sa dialectique fondée sur les « données immédiates de la conscience » un écho de l'innéisme de Mencius, comme des thèses mahâyânistes du dhyâna. Grâce à R. C. Armstrong, on situera l'action de ce penseur dans l'histoire du confucéisme japonais, où son influence s'est combinée avec l'influence antérieure de Tchou-hi. C'est un spectacle instructif de constater de quelle façon particulière se sont mêlés, en des pensées japonaises, des systèmes soit authentiquement chinois, soit de provenance indienne, qui fusionnaient parallèlement, mais en un agencement distinct, au sein du classicisme chinois. P. M.-O.

Espagne. — Rafael ALTAMIRA. *Psicologia del pueblo español.* Secunda edición (Barcelona, Editorial Minerva [1917], in-8°, 340 p.; prix : 3 pesetas). — Cette seconde édition reproduit, à peu de chose près, le texte de la première (1902). L'auteur s'est contenté d'y ajouter un chapitre sur les caractères psychologiques du peuple espagnol au moment de la guerre mondiale. Écrivant au lendemain des désastres de 1898, M. Altamira se proposait de combattre, chez ses compatriotes, le pessimisme et le manque de solidarité nationale dans l'acceptation des responsabilités de la défaite. Il préconisait comme remède la diffusion plus grande de l'éducation populaire. Il réfutait ceux qui affirmaient l'incapacité des vaincus à se relever et à renaître. Il constate, quinze ans plus tard, que la situation morale de l'Espagne s'est améliorée et, notamment, que son histoire est étudiée à l'étranger d'une manière plus objective. Mais il déplore la diminution persistante de l'unité spirituelle de sa patrie et, plus que jamais, l'absence de véritable patriotisme espagnol. Jean RÉGNÉ.

— Manuel de BURGOS Y MAZO. *Vida política española. Páginas históricas de 1917* (Madrid, Núñez Samper, 1917, in-12, 345 p.; prix : 3 pesetas). — Des pages très intéressantes pour l'histoire d'Espagne pourront être écrites quand on connaîtra à fond les événements qui ont rempli la brève existence du gouvernement conservateur durant l'été de 1917. Pour l'instant, l'auteur, qui a participé à ces faits, ne se reconnaît pas le droit de tout livrer à la publicité. Il tâche de démontrer que la grève générale qui éclata alors correspondait incontestablement à des desseins révolutionnaires. Il dit quelques mots du rôle des fameuses juntes de défense de l'armée. Son livre est, en somme, une apologie de la politique conservatrice. J. R.

— José CASADESÚS. *El Arte Magna de Raimundo Lulio, doctor iluminado y mártyr* (Barcelona, typ. « La Académica » de Serra hermanos y Russell, 1917, in-8°, 32 p.; prix : 1 peseta). — L'Arte Magna de Raimond Lull (1272) est une savante combinaison de cercles, de

triangles et autres figures géométriques, de tables, de schémas et de formules algébriques. M. Casadesús s'efforce de prouver que ce traité de logique est à la fois original, orthodoxe et scientifique. A son avis, le système philosophique imaginé par le célèbre théologien mériterait mieux que les railleries de Renan et de Littré. J. R.

France. — *Histoire littéraire de la France.* T. XXXV, suite du XIVe siècle (Paris, Imprimerie nationale, 1921, in-4°, XXXV-664 p.; prix : 52 fr. 50). — Ce tome XXXV débute par trois notices nécrologiques sur Paul Viollet (par Paul FOURNIER), Noël Valois (par H. OMONT) et Paul Meyer (par Ch.-V. LANGLOIS et Antoine THOMAS). — Parmi les notices nous signalerons quatre gros morceaux : 1° Guillaume Durant le Jeune, évêque de Mende (mort en 1356, auteur d'une Enquête en vue de la canonisation de saint Thomas de Canteloup, évêque de Hereford, d'un Traité « de modo celebrandi concilii », d'un mémoire sur les préparatifs de la Croisade en 1330, etc.), par P. VIOLLET; 2° Bernard Gui, frère prêcheur, mort vers 1347 (auteur de compilations historiques et théologiques bien connues; à noter les emprunts faits par Gui au traité composé par Humbert de Romans, général des Dominicains, en vue du concile de 1274, traité qui a passé plus tard dans l'*Opus tripartitum* qui figure en appendice du *Fasciculus rerum expetendarum*), par A. THOMAS; 3° Marco Polo, par Ch.-V. LANGLOIS; 4° les deux Jean Gobi, frères prêcheurs (le second, sans doute neveu du premier, est l'auteur d'un opuscule qui eut un succès extraordinaire, puisqu'il fut traduit à peu près dans toutes les langues de l'Europe, le *De spiritu Guidonis;* c'est la relation, très circonstanciée, de scènes de ventriloquie, par lesquelles se laissa tromper la bonne foi du rapporteur), par Ch.-V. LANGLOIS. Ajoutons la vie et les œuvres de plusieurs canonistes : Josselin de Cassagnes, Guillaume du Cun, Guillaume de Montlauzun, Nicolas d'Ennezat, Simon Vairet, etc., par Paul FOURNIER. Et nous ne parlons pas des purs littérateurs, prosateurs ou rimeurs, exception faite pour un anonyme, auteur d'un poème sur la guerre de Metz en 1324, par Henri OMONT.

— G. GUÉNIN et J. NOUAILLAC. *L'Ancien régime et la Révolution, 1715-1800.* Lectures historiques (Paris, Plon-Nourrit, 1921, in-16, IV-436 p.; prix : 10 fr.). — Le choix de ces lectures est excellent; la plupart sont précédées d'une brève notice qui permet soit de rattacher au fil général de l'histoire l'épisode particulier que raconte l'extrait, soit de rectifier le témoignage contemporain (voir notamment, p. 69, la note sur la bataille de Rosbach); enfin, chacun de ces extraits est suivi d'une notice bibliographique assez précise. Si l'on excepte quelques pages empruntées à Thackeray, à Wallon, à Taine, à Albert Sorel qui fournit à lui seul la conclusion, nous avons là une succession de témoignages de contemporains ou d'esquisses prises sur le vif.

Ch. B.

— C. Sabini. *Le fond d'une querelle. Documents inédits sur les relations franco-italiennes, 1914-1921* (Paris, Bernard Grasset, 1921, in-18, 194 p.). — Les documents inédits de ce volume se réduisent au journal que M. Sabini, attaché commercial à l'ambassade italienne à Paris, à ce qu'il semble, tint de ses démarches à Paris et à Rome, en août-septembre 1914, en faveur d'une alliance franco-italienne et de l'intervention de son pays dans la grande guerre : désavoué par son gouvernement, en l'espèce par M. Tittoni, alors ambassadeur à Paris, incapable d'accéder auprès de M. Delcassé, il a parlé surtout à des « ministrables », dont les propos rapportés sont d'ailleurs sans portée. De ces ministrables, MM. Clemenceau et Briand, en particulier, il a tracé des portraits sympathiques, d'ailleurs brossés après coup. Le livre de M. Sabini est agréable à lire à un Français, parce qu'il est plein de sympathie pour notre pays; un historien n'aura pour ainsi dire rien à en tirer. G. Bn.

— La librairie Hachette a mis en vente une nouvelle édition du *Manuel bibliographique de la littérature française*, par M. Gustave Lanson. On y trouvera un chapitre complémentaire sur le mouvement littéraire au début du XXe siècle et sur la littérature de guerre (4 vol. comprenant 1,536 p. et des tables; prix de l'ouvrage complet : 80 fr.).

— Par les soins de l' « Office pour la propagation du livre français » et du ministère des Affaires étrangères vient de paraître le premier volume du *Catalogue du livre français*, qui, sous un format réduit, avec un classement commode, doit fournir aux libraires et aux acheteurs de livres des indications précises sur la production livresque française. Ce *Catalogue* a été élaboré par M. Jean Vic, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, et le premier volume concerne la *Littérature française, XIXe et XXe siècles* (Paris, maison du Livre français, in-18, [1921,] 147 p.; prix : 2 fr.). Il n'y a pas lieu, ici, d'en faire la critique interne et de souligner l'absence ou de regretter la présence de tel ou tel ouvrage. Nous attendrons, pour le faire, et s'il y a lieu, l'apparition du fascicule consacré à l'Histoire. Mais il faut souligner, nous semble-t-il, une lacune gênante pour ceux qui auront à consulter le *Catalogue*, et qui pourrait être facilement comblée : elle consiste en l'absence des noms des éditeurs. G. Bn.

Grande-Bretagne. — La Société pour la propagation des connaissances chrétiennes (S. P. C. K.) a entrepris simultanément plusieurs séries de traductions de textes concernant le christianisme (« Translations of Christian literature »). Ont déjà paru, dans la série I (textes grecs) : l'Adresse à Origène par Grégoire le Thaumaturge (*Gregory Thaumaturgus : Address to Origen;* prix : 3 sh. 6 d.), par W. Metcalfe, et la Bibliothèque de Photius, tome I, par J. H. Freese (*The library of Photius;* prix : 10 sh.). — Série II (textes latins) : Traité de Tertullien contre Praxeas, par Alexander Souter (*Tertullian against*

Praxeas; prix : 5 sh.). — Série IV (textes orientaux) : la Prédication apostolique de saint Irénée, traduit de l'arménien avec une introduction et des notes par J. Armitage ROBINSON (*The demonstration of the apostolic preaching;* prix : 7 sh. 6 d.), et la Didascalie éthiopienne, trad. anglaise avec une introduction et des notes, par J. M. HARDEN (*The ethiopic Didascalia;* prix : 9 sh.). — Série V (Vies des saints celtiques). Le premier volume contient les œuvres de saint Patrick, base essentielle de sa biographie, par Newport J. D. WHITE, un des érudits qui connaissent le mieux ce difficile sujet (*St Patrick; his writings and life;* prix : 6 sh. 6 d.), et les biographies en latin et en irlandais de saint Ciaran, par R. A. Stewart MACALISTER (*The latin and irish lives of Ciaran;* prix : 10 sh.). Ici, l'on nous donne en traduction anglaise les trois biographies du saint écrites en latin et une Vie en irlandais, avec le texte latin de la seconde Vie. Ciaran (Kiaranus), qui naquit en 515 et qui mourut à une date incertaine, probablement en 556, occupe dans l'histoire des origines chrétiennes de l'Irlande une place éminente, juste après saint Patrice et sainte Brigitte; il fonda le monastère de Clonmacnois, dont il fut le premier abbé. Sa vie et ses miracles ont été étudiés par M. Macalister avec une érudition sobre autant qu'instructive.

A la même Société, l'on doit encore des traductions de textes hébraïques antérieurs à l'époque rabbinique : Documents juifs du temps d'Esdras, traduits de l'arménien, le Livre de la Sagesse de Jésus, fils de Sirach, le Livre d'Énoch, les Testaments des douze patriarches, les Apocalypses d'Esdras, de Baruch et d'Abraham, les Antiquités bibliques de Philon, les Apocryphes perdus de l'Ancien Testament, etc. — Ajoutons : *A short history of the Jews in England*, par H. P. STOKES (série des « Jewish studies ». In-8°, VI-122 p.; prix : 5 sh. 6 d.). Histoire abrégée, il est vrai, et sans appareil d'érudition, mais abrégée par un homme qui connaît bien les textes et les faits. On peut signaler, à cause de son intérêt particulier, le chapitre I de la seconde partie sur la « Domus conversorum Judeorum », à l'emplacement de laquelle s'élève aujourd'hui le P. Record Office, et l'appendice sur « le Juif dans la littérature anglaise ». Ch. B.

— Le grand dictionnaire historique de la langue anglaise est terminé, la dernière livraison vient de paraître : *A new english dictonary on historical principles*, edited by Sir James MURRAY, Henry BRADLEY, W. A. CRAIGIE and C. T. ONIONS (Oxford, Clarendon Press, 10 vol. in-4°). Il ne nous appartient pas d'en dire les mérites, qui sont de tout premier ordre.

— Nous nous contenterons aussi d'annoncer le dernier volume des Lois anglo-saxonnes publiées par M. Félix LIEBERMANN : *Die Gesetze der Angelsachsen*. Le tome III, paru en 1916 (Halle, Niemeyer), ne nous est parvenu que tout récemment. Il contient, pour chacune des

lois ou compilations dont le texte forme le tome I, une introduction, concernant l'origine du document, l'époque de sa rédaction, un commentaire détaillé des principaux articles. Nous reviendrons sur cet ouvrage, véritable monument de pénétrante érudition, capital pour l'intelligence des institutions anglo-saxonnes.

— Sir Sidney Lee. *The Year's work in english studies* (Londres, Humphrey Milford, in-8°, 140 p.; prix : 6 sh.). — Dans cette plaquette, publiée pour la « English Association », l'éminent bibliographe a donné un catalogue critique des ouvrages relatifs à la langue et à la litérature anglaises pendant l'année 1920. Interrompue par la guerre, cette entreprise doit être poursuivie, tout comme le *Year's work in classical studies*, qui paraît régulièrement depuis 1906.

— H. S. V. Jones. *Spenser's Defence of Lord Grey* (*University of Illinois studies*, vol. V, n° 3. Urbana, août 1919, in-8°, 75 p.). — Le poète Spenser, dans son *Colin Clout*, a peint l'Irlande de son temps qui, par comparaison avec la cour raffinée d'Élizabeth, lui parut un pays sauvage et une terre d'exil, mais aussi un pays de rêve où triomphe la beauté souveraine de la nature. Il a été attaqué à la fois par les défenseurs de la cause irlandaise et par les tenants de la politique anglaise. « L'Irlande », dit-il, était une tête de pont de l'impérialisme espagnol. » Lord Grey a essayé de lutter contre ce péril tout en ménageant la population, et il a été, par les fanatiques, accusé de tolérantisme. Spenser n'était donc que juste envers lui en faisant son éloge dans sa *Veue of the present state of Ireland*. Partant de là, M. Jones étudia le développement au XVIe siècle du sentiment national (*nationalism* est un mot équivoque) et de la tolérance en France et en Angleterre, particulièrement l'influence de la pensée française (celle des *politiques*) sur la pensée française. Michel de l'Hôpital, François de la Noue, Jean Bodin, tels sont les Français qui attirent l'attention de M. Jones. Il nous fournit d'abondantes preuves de leur popularité en Angleterre. Un dernier chapitre, consacré à Spenser et à Machiavel, prouve que le poète de *Faerie queen*, comme beaucoup de nos moralistes du XVIe siècle, est résolument hostile à la doctrine du *Prince*. H. Hr.

Grèce. — X. S. Combathecra. *La Grèce vénizelique* (Genève, impr. Kundig, 1921, in-8°, 52 p.; prix : 2 fr.). — Plaidoyer contre Vénizelos et sa politique : « En Constantin, la nation revoit son honneur; l'armée, sa gloire. En Sophie, la Grèce retrouve sa douceur... La concorde est rétablie dans l'Hellade éternelle. »

Italie. — A. de Boüard. *Le régime politique et les institutions de Rome au moyen âge, 1252-1347* (Paris, E. de Boccard, 1920, in-8°, XXX-362 p. et 1 carte). — Faisant suite aux *Études sur l'administration de Rome au moyen âge*, de 751 à 1252, que nous avons publiées il y a quinze ans, mais conçu sur un plan plus large, grâce aux ressources d'une documentation plus riche, le volume de

M. de Boüard est un véritable tableau d'ensemble du régime politique et de l'organisation administrative de Rome durant un des siècles les plus mouvementés de son histoire.

Ce volume est divisé en deux parties. La première est une étude pour ainsi dire analytique des différents pouvoirs en présence à Rome : papauté, aristocratie locale, peuple, empereur; la deuxième nous initie au fonctionnement de la machine administrative. Elles sont l'une et l'autre très neuves, ayant été composées presque exclusivement soit d'après des documents publiés, mais encore peu exploités, soit surtout d'après des documents inédits que M. de Boüard, à raison de la disparition des archives du Capitole romain, a dû péniblement récolter en allant frapper à la porte d'un assez grand nombre de dépôts d'archives, où nous savons par expérience qu'il n'est pas toujours facile de pénétrer.

A la différence des communes lombardes ou toscanes, ou des grandes cités maritimes de la péninsule, qui puisèrent dans leur prospérité commerciale une force suffisante pour s'assurer, pendant un temps au moins, de larges franchises municipales, la commune romaine ne put ou ne sut jamais se libérer pleinement de la tutelle pontificale. Après s'en être en majeure partie délivrée dans la première moitié du XIIIe siècle, elle retombe finalement sous le joug; et son histoire durant la période de cent années que couvre l'exposé de M. de Boüard est surtout celle de la transformation de la commune en une simple seigneurie aux mains du souverain pontife.

On eût aimé que cette idée dominât davantage tout le volume de M. de Boüard et lui donnât un peu plus d'unité. Certes, M. de Boüard a été frappé, et avec raison, de ce qu'il y a de complexe, de changeant et souvent de contradictoire dans le spectacle de cette grande cité que tant de partis ou de puissances se disputent; il a analysé avec finesse leurs ambitions, leurs compétitions; mais la lecture de son livre laisse une impression trouble, dont la complexité des événements n'est pas seule responsable. Le style même est heurté, parfois incorrect. Il y a là tous les éléments d'un beau livre, et ce livre pourtant M. de Boüard ne l'a écrit qu'en partie.

Du moins les historiens lui devront-ils beaucoup de reconnaissance pour la masse de renseignements nouveaux qu'il leur apporte. Les appendices y ajoutent encore une ample moisson de pièces inédites et une très utile « liste chronologique des sénateurs et magistrats suprêmes de la commune romaine » de 1252 à 1347, qui continue celle que nous avions jadis publiée nous-même pour la période antérieure.

Louis HALPHEN.

— Le Dr A. SORBELLI a publié ses rapports sur la *Biblioteca comunale dell' Archiginnasio* de Bologne pour 1919 et 1920 (Bologna, cooperativa tipografica Azzoguidi, in-8°, 1920 et 1921, 27 et 29 p.). En 1919, cette bibliothèque s'est enrichie de nombreux incunables; en 1920, on y a classé en trente-neuf cartons 33,155 lettres qui pro-

viennent du sénateur Gallini et qui concernent la vie politique au XIXe siècle et particulièrement pendant la vingt-quatrième législature.

G. Bn.

— Benvenuto Donati. *Autografi e documenti Vichiani inediti o dispersi. Note per la storia del pensiero di Vico* (Bologna, Zanichelli, [1921], in-18, 175 p.). — Trois études composent le présent volume, qui constitue une contribution limitée, d'ailleurs non sans intérêt, à l'histoire de la pensée et à la biographie du grand philosophe italien J.-B. Vico. La première est consacrée, à propos des *Oratiunculae pro adsequenda laurea in utroque jure*, à la formation juridique de Vico. La seconde concerne la vie académique de Vico, qui a été admis à l'*Arcadia* en 1710, au moment où son système, à peu près complètement élaboré, devait être développé dans le *De Italorum sapientia* (le *Liber metaphysicus* était prêt). La troisième a trait au titre exact de l'œuvre fondamentale de Vico, la *Scienza nuova*, parue en 1725. L'érudition que M. Donati a dépensée dans ces trois notes est considérable, et si, parfois, celui-ci semble se perdre dans les détails quelque peu secondaires, les résultats de ses démonstrations n'en sont pas moins très solides et très importants pour les études vicchiennes.

G. Bn.

Pays-Bas. — H. J. Tiele. *De zending Pesters naar Hannover* (août-décembre 1723) (La Haye, M. Nijhoff, 1921, in-8°, XII-114 p.). — Le sujet de cette thèse de doctorat est très spécial et restreint, car la mission de Pesters à Hanovre n'a duré que quelques mois, et aboutit à un résultat négatif : le Hanovre fut maintenu dans l'attitude d'abstention qu'il avait adoptée depuis 1718. Néanmoins, la connaissance de tous les ouvrages relatifs à la question, complétée par des recherches dans les archives néerlandaises, donne au travail de M. Tiele un réel intérêt : il élucide notamment, avec clarté, la politique des Provinces-Unies, soit en face des alliés anglais et français qu'elle consent à appuyer, à condition de ne pas se compromettre, soit en face de l'empereur Charles VI, dont les projets maritimes, révélés par la création de la Compagnie d'Ostende, effrayent tous les commerçants ou armateurs hollandais. On y trouve, en outre, des détails précis sur les hommes d'État et diplomates de la République à cette époque (Hoornbeck, Slingelandt, Pesters), sur le conflit permanent entre les « Républicains » ou partisans des États de Hollande et les « Stathoudériens », enfin sur les visées souvent contraires, dans l'entourage de Georges Ier, du parti anglais, personnifié par Townshend, hostile à l'Autriche, et du parti hanovrien, dirigé par Carteret, qui aurait voulu une autre orientation, hostile avant tout à la Russie. On y démontre (p. 29 et suiv.) — et le fait est fort curieux — que les Hollandais, qui passent pour avoir adhéré, en 1719, à la Quadruple-Alliance de 1718, où on les avait inscrits d'office, n'y ont jamais été compris réellement, l'opposition irréductible de deux membres d'une des assemblées provinciales ayant empêché

l'unanimité, nécessaire en vertu de la constitution. Les négociations de Hanovre n'amenèrent même pas une alliance entre Hollande et Prusse, que l'Angleterre désirait après le traité anglo-prussien de Charlottenbourg. Pesters quitta Hanovre, le 10 décembre 1723, sans avoir rien conclu. Albert WADDINGTON.

Roumanie. — Octav George LECCA. *Cei Dintai Basarabi Negru Voda si intemeerea tsării-românesti* (Bucuresti, 1919, in-8°, 26 p.). — M. Octav Lecca, dans un tirage à part d'une étude sur les *Premiers Bassarab Negru-Voda et la fondation du « pays roumain »*, parue dans les « Convorbiri Literare », cherche à fixer la généalogie de la dynastie des Bassarab. Cette famille, d'après la tradition, serait originaire de la rive droite du Danube et se serait fixée, d'abord, en Olténie. En 1241, il est fait une première mention historique d'un Bassarab-ban, puis les documents sur cette dynastie font presque complètement défaut jusqu'au règne d'Ivanco (Iancu Tihomir), signalé dans un document du roi Charles-Robert en 1324. M. Octav Lecca a eu la louable ambition de combler ce grand vide en établissant une filiation de voévodes avec les dates approximatives de leur règne. Malheureusement, son étude, où, sans esprit sérieusement critique, il utilise des renseignements de toutes provenances, ne vaut que par l'intention. Septime GORCEIX.

— N. IORGA. *Roumains et Grecs au cours des siècles* (Bucarest, imprimerie « Cultura Neamului Românesc », 1921, gr. in-8°, 54 p.; prix : 15 lei). — M. N. Iorga, à l'occasion des deux mariages princiers qui ont lié, cette année, les deux familles régnantes de Roumanie et de Grèce, a réuni en une brochure, écrite en français, des notes dispersées dans des études antérieures. Cette brochure de luxe est illustrée par la reproduction soignée des portraits des principaux princes roumains.

L'auteur, après avoir indiqué rapidement l'ancienneté des relations entre l'Hellade antique et la côte de la mer Noire, expose comment l'influence grecque a pu se perpétuer, grâce à la « continuité byzantine dans les pays roumains ». Dans chacune des principautés une cour s'installe, sur le modèle de Byzance, avec des logothètes, des vestiaires, des comtes et autres dignitaires. Les marchands grecs, les évêques, les boyards, continuent, du XVe au XVIIIe siècle, à propager les conceptions byzantines.

L'apogée de l'influence grecque se place durant l'ère des Phanariotes, au XVIIIe siècle. Ces riches grecs du Phanar de Constantinople, devenus hospodars, ont, d'après tous les historiens roumains, joué un rôle piètre et néfaste. M. Iorga présente en leur faveur une défense qui ne doit rien aux circonstances actuelles, puisqu'il l'a déjà ébauchée il y a près de trente ans. Les Phanariotes n'étaient pas nécessairement des Grecs. Il y a eu parmi eux des Roumains qui avaient reçu leur éducation à Constantinople : les Racovitsa, les Callimachi (originairement Calmasul), les Ghica (d'origine albanaise). Ceux

qui étaient d'origine grecque, comme les Maurocordato, avaient soin de se rattacher à une dynastie indigène, en faisant établir leur généalogie. Certains de ces princes phanariotes, comme Nicolas et Constantin Maurocordato, Alexandre Hypsilanti, Constantin Mourousi, comptent parmi les meilleurs chefs du pays. Le discrédit qui pèse sur tous doit s'expliquer non par leur personnalité ou leur race, mais par l'humiliation d'être confondus dans la hiérarchie ottomane et par les obligations écrasantes auxquelles les soumettait l'avidité de l'Empire ottoman appauvri. Les principautés tirèrent même un profit imprévu de la vassalité des hospodars phanariotes, car le gouvernement de la Porte, en déplaçant un même prince, à plusieurs reprises, du trône de Moldavie à celui de Valachie et inversement, accoutumait les Roumains à l'autorité du même souverain. La renaissance hellénique, dans le premier tiers du XIXe siècle, permit à quelques ambitieux de caresser le rêve d'une vaste Hellade, embrassant toutes les nationalités soumises au sultan, notamment les principautés dont la capitale eût été Constantinople. L'échec de l'expédition d'Hypsilanti permit aux Roumains d'échapper à cette influence qui, démesurée, risquait de leur enlever leur nationalité. Après la Grande Guerre les deux nations libres ont, chacune de leur côté, réalisé en grande partie leur intégrité nationale. Comme éléments de rapprochement demeurent, d'une part, les florissantes colonies helléniques qui se sont développées dans les ports roumains du Danube; d'autre part, les Roumains du Pinde résidant dans le territoire grec agrandi. La bonne entente entre les deux pays doit se marquer par une politique très libérale à l'égard de ces deux groupes dont le développement national ne doit pas être entravé. S. G.

— *Les questions roumaines du temps présent*, par T. Jonesco, D. Hurmuzesco, V. Dimitriu, E. Pangrati, C. M. Sipsom, J. Gavanesco, D. Négulesco, J. Ursu, professeurs à l'Université de Bucarest et de Iassy, avant-propos de M. Raymond Poincaré. (Paris, Félix Alcan, 1921. 1 vol. in-16, 186 p., de la « Bibliothèque contemporaine »; prix : 6 fr. + 40 %). — Ce volume est un recueil de conférences tenues à l'école interalliée des Hautes-Études sociales par de distingués professeurs roumains qui, par une propagande bien légitime, ont voulu porter à la connaissance du public français les problèmes politiques et économiques de la Roumanie contemporaine. On ne trouvera pas ici l'exposé des graves questions de l'heure présente : la réforme agraire et ses répercussions, l'influence des nouveaux éléments dans la vie intérieure du royaume, l'attitude des partis à l'égard des minorités ethniques, le rôle de la Roumanie dans le groupement de la Petite-Entente, etc. Ces conférences, déjà anciennes pour une époque où l'histoire marche à grands pas, ont comme double objet de montrer, d'une part, les droits incontestables des Roumains à l'intégration des territoires revendiqués et, d'autre part, la fraternité spirituelle de la France et de la Roumanie. Les auteurs appuient les revendications territoriales sur le passé historique et le développement du principe des nationalités : ainsi est traitée la question de Transylvanie, placée,

durant mille ans, sous le joug hongrois, celle de la Bukovine, ravie par l'Autriche en 1777, celle de la Bessarabie, arrachée à la Moldavie en 1812. A la conclusion de la paix, les vœux des conférenciers ont été couronnés par la réalisation de la grande Roumanie. Le développement de l'esprit public en Roumanie est une preuve perpétuelle de la place de choix réservée de tous temps la culture française. On doit s'efforcer de resserrer entre les deux nations latines les rapports moraux, intellectuels et économiques qui se sont naturellement établis en sorte que, suivant les paroles de M. Pangrati : « A l'alliance dans la guerre succède l'indéfectible alliance dans la paix ». S. G.

Russie. — Louis LEGER. *Les anciennes civilisations slaves* (Paris, « Collection Payot », 1921, 160 p., avec 3 cartes hors texte ; prix : 4 fr.). — Ce petit livre, justement dédié à M. Lubor Niederlé, contient, sous un format réduit, l'essentiel de ce que l'on sait de la civilisation des anciens Slaves. Il utilise les renseignements qu'on a glanés çà et là dans les textes et dans les monuments figurés. Ce tableau résumé, qui ne vise pas à satisfaire complètement la curiosité des lecteurs, l'orientera du moins par quelques indications bibliographiques. On goûtera surtout les pages 96-122 qui établissent « le substratum slave de l'Allemagne » et élucident « l'onomastique slave » de ce pays. E. DUCHESNE.

— Jules LEGRAS. *Mémoires de Russie* (Paris, Payot, 1921, 449 p.; prix : 20 fr.). — La modestie du titre ne laisserait rien soupçonner de l'importance de l'ouvrage si la qualité du témoin ne la faisait pressentir. M. J. Legras est un des rares Français qui connaissent la Russie et l'aient fait vraiment connaître. Professeur à la Faculté des lettres de Dijon, il s'est souvenu et l'on s'est souvenu, au ministère de la Guerre, qu'il était officier de réserve. Envoyé en mission officielle en Russie, il fut chargé d'exposer, en des conférences faites devant cinquante-deux unités du front, l'état militaire de la France, les raisons qui permettaient d'espérer la victoire. Ces conférences paraissaient utiles, car nos alliés russes « étaient dépeints comme enclins à se décourager et à penser que nous avions peu fait pour les aider » (p. 12). M. J. Legras fut ensuite attaché comme officier d'État-major à divers États-majors russes. Il a séjourné en Russie du 20 février 1916 au 7 avril 1918. C'est cette période qu'il expose dans son livre.

On y trouvera moins ce qu'on disait à la ville que ce qui se passait à l'armée et dans les tranchées. M. J. Legras a suivi avec une curiosité passionnée le développement des opérations militaires, a parcouru le front, visité les tranchées, conversé avec les officiers et avec les soldats, faisant son profit de tout ce qu'il voyait et devinant ce qu'on lui cachait. En sa qualité d'officier d'État-major, il a vu de près l'organisation militaire et nous dit, avec une entière bonne foi, ce qu'il en pense : sauf en ce qui concerne le ravitaillement, cette organisation trahit, en maints endroits, la négligence et le laisser aller propres au caractère russe, joints à une certaine infatuation qui croit pouvoir se

passer de l'expérience étrangère. La forme du journal adoptée par l'auteur est particulièrement vivante : ses impressions, consignées au jour le jour, sont d'un vif intérêt.

L'auteur, au moment où la Révolution éclate, voit se réaliser ses pressentiments. L'ancienne armée avait disparu : les cadres manquaient pour en dresser une nouvelle. Les officiers, qui ont toujours vécu loin des soldats, sont sans autorité. La propagande bolchéviste sévit : la débandade est inévitable. L'auteur a assisté à toutes les péripéties du drame, car les scènes qui se sont déroulées sous ses yeux se sont répétées sur tout le front et dans tout le pays. Quand, à bout de forces, épuisé par la maladie, il est arrivé à Mourmansk, une seule pensée a pu le consoler de ses épreuves : il avait, comme le lui disait plus tard à l'hôpital le général Niessel, « bien servi son pays ».

A son journal l'auteur a annexé un chapitre (p. 358-445) intitulé : « Coup d'œil d'ensemble. » Il y examine successivement la préparation des officiers, leur caractère, leur vie, la discipline, le recrutement de la troupe, dépeint la dissolution générale amenée par la débâcle. Une conclusion équitable rend à l'armée russe pleine justice, car la Russie était réduite à une certaine infériorité par l'immensité de son territoire et elle avait été surprise en pleine modification de son système de recrutement (p. 397).

Un index alphabétique permet des recherches auxquelles la forme fragmentaire du « journal » se prêterait malaisément. Je n'y ai relevé qu'une lacune (p. 13 et p. 166) : le nom du général Voïekof est omis. Je ne m'explique pas d'ailleurs comment cette transcription peut s'accorder avec le système ordinaire de M. Legras. Il faudrait au moins écrire Vaïeikof : c'est ainsi que j'ai toujours entendu prononcer ce nom.

E. D.

— Pierre Gilliard. *Le tragique destin de Nicolas II* (Paris, Payot, 1921, in-8°, 264 p.; prix : 10 fr.). — M. Gilliard, du mois de septembre 1905 jusqu'au mois de mai 1918, vécut dans l'intimité de la famille impériale, en qualité de précepteur des filles de Nicolas II, puis de l'héritier du trône Alexis Nicolaiévitch. Il nous donne dans ce livre ses mémoires : il a voulu faire revivre, « tels qu'il les a connus, l'empereur Nicolas II et les siens ». Le récit est intéressant et atteint même au pathétique dans la description des dernières épreuves qui devaient se terminer par le meurtre collectif de la famille impériale et des amis fidèles qui avaient refusé de l'abandonner. L'auteur, après avoir partagé la captivité de son élève, fut séparé de lui à Ékaterinbourg : mis en liberté, il fut envoyé, un peu plus tard, à Tioumen. Relâché une seconde fois et délivré définitivement par les troupes antibolchéviques, il prit une part active à l'enquête qui, poursuivie plus tard à Ékaterinbourg, prouva que la famille impériale avait été assassinée. Les futurs historiens recueilleront çà et là, dans ce livre, des faits utiles. Le chapitre v contient une courte biographie de Raspoutine. Un fait

intéressant est signalé (p. 153-154) : la grande-duchesse Élisabeth Feodorovna essaya en vain de dessiller les yeux de l'impératrice sa sœur et de prévenir la catastrophe. Le rôle de l'impératrice paraît assez fidèlement retracé : « Son action sur l'empereur fut très grande et presque toujours néfaste » (p. 171). Nicolas II, homme d'intérieur, d'esprit timide, se laissait conduire par elle. Quelques faits cités par l'auteur demanderaient une justification supplémentaire. On lit (p. 167) : « Le lendemain de l'abdication de l'empereur, le grand-duc Michel, *sur le conseil de tous les membres du gouvernement provisoire, sauf deux*, se désistait à son tour... » M. J. Legras (*Mémoires de Russie*, p. 168) ignore ce fait : est-il exact? Les journaux (p. 215), si l'on en croit le prince Dolgorouki, « parlaient d'une clause par laquelle les Allemands exigeaient que la famiile impériale leur fût remise saine et sauve ». A-t-il été vraiment question d'une clause de ce genre? Certaines transcriptions sont fâcheuses. Il faut lire, p. 43, *startsy* (nominatif pluriel) et *starets;* p. 122, *Riéjitsa*.

Le livre, édité avec goût, est orné de 59 planches hors texte et contient 3 fac-similés, 2 cartes et 3 plans. E. D.

— La librairie Carl Hoym, de Hambourg, vient de publier un ouvrage dont l'étude s'impose à tous ceux qui veulent parler de bolchévisme en connaissance de cause. C'est une sorte de Manuel qui commente, sur les textes originaux et authentiques, les principes du communisme que les Soviets ont entrepris d'appliquer à la Russie : *Das A B C des Kommunismus*, par N. Bucharin et E. Preobraschensky.

Suisse. — C.-G. Picavet. *Une démocratie historique : la Suisse* (Paris, Flammarion, 1920, in-8°, 296 p.; « Bibl. de philosophie scientifique »). — Vue à vol d'oiseau de l'histoire suisse, des origines à nos jours. Introduction bien rapide : revue en vingt pages des « éléments naturels » et des « éléments historiques » de la nation suisse; on s'étonne d'y voir ressusciter la notion, plutôt périmée, de « frontières naturelles »; les considérations sur le « caractère du peuple suisse » qui occupent les pages 27 à 33 manquent un peu trop d'imprévu et de nouveauté. — Soixante pages suffisent à l'exposé de l'histoire suisse, des origines ou, plus exactement, du XIIe siècle à la Révolution : ni le passé romain, ni le passé chrétien, ni le passé barbare du pays ne retiennent l'attention de l'auteur, et des faits aussi importants que les rapports des cantons avec les Valois de Bourgogne ou que l'histoire de la — ou *des* — réformes en pays romand et en pays alémanique sont expédiés avec une hâte vraiment excessive. En réalité, les cent premières pages du livre pouvaient être supprimées sans inconvénient : M. Picavet aurait dû prendre son point de départ en 1789. Les deux cents dernières pages sont plus pleines et utiles; une moitié en est consacrée à la Suisse pendant la Grande Guerre. Le défaut, c'est que l'histoire politique est trop prépondérante et qu'on ne suit pas assez, derrière la façade officielle, les fortes réalités de l'existence suisse, si variée et si localement diversifiée. L. Febvre.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Annales révolutionnaires**. 1921, novembre-décembre. — Maurice DOMMANGET. Le culte décadaire et la théophilanthropie à Beauvais. — Albert MATHIEZ. La mort de Marat et le vote de la loi de l'accaparement, juillet 1793 (la mort de Marat réveilla l'agitation sociale dont les Enragés étaient les inspirateurs. C'est en parlant le langage de ces Enragés que Billaud-Varennes, le 20 juillet, réclama la peine de mort contre les accapareurs). — Pierre BELPERRON. Les levées de volontaires à Besançon en 1791 et en 1792. — Albert MATHIEZ. La laïcisation de l'état civil (c'est La Luzerne, évêque de Langres, qui demanda le premier cette laïcisation, non point par libéralisme, mais parce que les prêtres réfractaires et les dissidents ne pouvaient plus se faire inscrire sur les registres de l'état civil. Ainsi la loi du 20 septembre 1792, dont on a fait honneur aux Jacobins, fut votée par la Législative de mauvaise grâce et parce qu'elle ne pouvait faire autrement). — Eugène CORGNE. L'emploi du blé dans l'industrie de la tannerie en l'an II. = C.-rendus : *Henri Sée*. Esquisse d'une histoire du régime agraire en Europe aux XVIIIe et XIXe siècles (livre clair, documenté, qui rendra de grands services). — *P. de La Gorce*. Histoire religieuse de la Révolution française. T. IV : du 9 thermidor au 18 brumaire (quelques faits nouveaux, mais plus de littérature que de véritable érudition). — *Augustin Cochin* et *Ch. Charpentier*. Les actes du gouvernement révolutionnaire; t. I (recueil, non pas des actes de ce gouvernement, mais des arrêtés généraux du Comité de Salut public. Destiné à accabler le jacobinisme, ce recueil est, en fait, « un monument élevé au courage, à la clairvoyance, à l'admirable lucidité des grands administrateurs de l'an II »).

2. — **Nouvelle revue historique de droit français et étranger**. 1921, janvier-juin. — E. LESNE. Les origines du droit de régale (les origines de ce droit remontent à l'époque carolingienne; il faut les chercher dans la sécularisation des églises au VIIIe siècle; la réforme de Charlemagne et de Louis le Pieux n'a pas fait tomber cette mainmise, qui a continué de s'exercer pendant la vacance des sièges). — Paul FOURNIER. La collection canonique dite « Caesaraugustana » (cette collection, connue d'abord par un manuscrit de la chartreuse *Aula Dei*, voisine de Saragosse, a son origine dans le sud de la

France; elle date de 1110-1125; l'auteur est un partisan de la réforme grégorienne, favorable au clergé séculier; l'œuvre est encore inédite). — Gabriel Le Bras. Le livre *De misericordia et justicia* d'Alger de Liége (analyse de cette œuvre écrite entre 1095 et 1121 dans le dessein de rétablir la paix dans le diocèse de Liége et dont les solutions, passées dans le décret de Gratien, sont devenues comme la règle de l'Église universelle). — L. Michon. La succession « ab intestat » d'après les XII tables. — Jean de La Monneraye. Le régime féodal et les classes rurales dans le Maine au XVIIIe siècle; I (la propriété foncière et le régime féodal; les justices seigneuriales; les reconnaissances féodales; les rentes et les devoirs seigneuriaux; perception de ces rentes). — André Andréadès. La vénalité des offices est-elle d'origine byzantine? (non; à Byzance, la fonction publique était concédée gratuitement et rétribuée; on ne vendait que les dignités, les fonctions de cour et les postes de notaires, chartulaires, etc.). — Paul Viard. Les tribunaux de famille dans le district de Dijon, 1790-1792 (ces tribunaux avaient été organisés par la loi des 16-24 août 1790; leur compétence, leur personnel, leur procédure; l'examen des jugements rendus dans le district de Dijon laisse une impression favorable). — F. Joüon des Longrais. Un manuscrit des « Questiones » de Jean Lecoq (au British Museum 4503 du fonds Harleian). = C.-rendus : *P. Huvelin*. Études sur le « furtum » dans le très ancien droit romain; I (important article de M. Debray). — *V. Scheil*. Recueil de lois assyriennes (premier déchiffrement d'un recueil de trois tablettes provenant des fouilles d'Assur, la trouvaille la plus importante depuis celle du code d'Hammourabi; remarquable). — *Émile Chénon*. Les jours de Berry au Parlement de Paris de 1255 à 1328 (analyses exactes et complètes). — *Knud Fabricius*. Kongeloven (excellente étude sur la « loi royale » danoise de 1665). — *L. Goldziher*. Le dogme et la loi de l'Islam (traduction d'un ouvrage remarquable). — *Georges Cornil*. Droit romain (manuel plein de substance et d'aperçus originaux). — *Ph. Sagnac*. Le Rhin français pendant la Révolution et l'Empire (bon). — *René Poupardin*. Recueil des actes des rois de Provence, 855-928 (modèle d'édition).

3. — Polybiblion. 1921, novembre-décembre. — Maurice Lambert. Jurisprudence (signale vingt-trois ouvrages). — G. Mollat. Hagiographie et biographie ecclésiastique (douze ouvrages parmi lesquels : *Sainte-Marie Perrin*. La belle vie de sainte Colette de Corbie, 1381-1447; *Jean-Joseph Navatel*. Sœur Marie-Colette du Sacré-Cœur, religieuse clarisse du monastère de Besançon; *Pierre Mertens*. La légende dorée en Chine; dom *Besse*. Le moine bénédictin). — *Ernest Seillière*. George Sand mystique de la passion, de la politique et de l'art (quelques morceaux de première valeur). — *Paul Foucart*. Le culte des héros chez les Grecs (on loue la sûreté de méthode, la prudence et le bon sens de l'auteur). — *Louis Halphen*. Études critiques sur l'histoire de Charlemagne (remarquable). — *J.-H. Albanès* et

Ulysse Chevalier. Gallia christiana novissima. T. VI : Orange. T. VII : Avignon (le t. VI avec 731 documents, le t. VII avec 6,956; mine précieuse). — *A. Lahure.* Notre-Dame de la Valroy, 1147-1789 (abbaye de Cisterciens, au diocèse de Reims; quand les Allemands établirent la ligne Hindenburg, les fondations en furent mises à jour). — *Robert de La Sizeranne.* Les masques et les visages (quatre dames de la cour de Ludovic le More). — Mme *Saint-René Tallandier.* Mme de Maintenon (bon). — Mme *de Maintenon.* Lettres à d'Aubigné et à Mme des Ursins. Introduction de *Gonzague Truc* (notes écrites dans un français douteux). — *Émile Magne.* La joyeuse jeunesse de Tallemant des Réaux; *Id.* Le plaisant abbé de Boisrobert, fondateur de l'Académie française (des recherches; quelques passages seraient à supprimer). — *Henri Redhead Yorke.* Paris et la France sous le Consulat, traduit de l'anglais par *G. Lerolle* (intéressant). — *A. Berthier.* Xavier de Maistre (l'étude la plus fouillée que nous possédions). — Cardinal *Ferrata.* Mémoires, 3 vol. (jusqu'en 1896; révélations piquantes). — VISENOT. Récentes publications illustrées (vingt-quatre numéros).

4. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1921, 15 décembre. — General der Kavallerie *Liman von Sanders.* Fünf Jahre in Türkei (mémoires fort intéressants, écrits avec la plus grande simplicité, et laissant surtout parler les faits). — *R. Poincaré.* Les origines de la guerre (important). — *A. Gauvain.* L'Europe au jour le jour; t. VIII et IX (intéressant). — *Ch. Benoist.* L'Europe en feu (réimpression des chroniques publiées dans la *Revue des Deux Mondes* pendant le premier semestre de 1917). — Prince *Sixte de Bourbon.* L'offre de paix séparée de l'Autriche, décembre 1916-octobre 1917 (cette offre était inacceptable; c'était une tentative tortueuse et d'ailleurs irréalisable, étant donnée la dépendance où l'Allemagne tenait l'Autriche-Hongrie). — *J. F. Scheltema.* The Lebanon in turmoil; Syria and the Powers in 1860 (instructif). — *P. Vernle.* Einführung in das theologische Studium (3e édit. retouchée d'un estimable ouvrage). — *L. Lucas.* Mitteilungen auf Grund neuer Forschungen über die Religionen (protestation d'un rabbin contre la critique de Wellhausen). — *E. B. Allo.* Saint Jean; l'Apocalypse (remarquable). = 1922, 1er janvier. *J. Bardoux.* De Paris à Spa; la bataille diplomatique pour la paix française (intéressant; décousu). — *Pierre Gilliard.* Le tragique destin de Nicolas II et de sa famille (long examen critique de ce livre intéressant, mais qui ne dit pas le dernier mot sur l'assassinat de la famille impériale). — *W. Adams Brown.* The groping giant. Revolutionary Russia as seen by an american democrat (témoignage instructif). — *Georges Batault.* Le problème juif (S. Reinach montre tout ce qui manque à cet ouvrage et ce qu'a d'excessif ou de paradoxal la thèse exposée). — *Th. Reinach.* Un code fiscal de l'Égypte romaine : le gnomon de l'idéologue (remarquable commentaire). — *J. de Récalde.* Le bref « Dominus ac redemptor » portant

suppression de la Compagnie de Jésus (texte latin de ce bref et traduction française, avec un impartial commentaire). — *André Michel.* Histoire de l'art. T. VI : l'Art en Europe au XVIIe siècle; 1re partie (remarquable). — *René Worms.* La sociologie (livre instructif et clair). = 15 janvier. *John A. Scott.* The unity of Homer (ingénieux et souvent probant; mais peut-on admettre avec l'auteur l'unité d'Homère, poète de Smyrne vers 850, auteur de l'Iliade et de l'Odyssée?). — *M. Delafosse.* Les Noirs de l'Afrique (petit ouvrage qui est le fruit de longues études; il rendra des services). — Général *Berthaut.* De la Marne au Nord (intéresse surtout les gens du métier). — *H. Bornecque* et *J. Germain-Drouilly.* La France et la guerre; formation de l'opinion publique pendant la guerre (donne l'essentiel). — Princesse *Blücher.* Une Anglaise à Berlin (fort intéressant, mais le témoignage devra être sérieusement contrôlé). — *Ambroise Got.* L'affaire Miss Cavell (expose l'affaire dans tous les détails d'après les pièces mêmes du dossier. Ce fut une monstrueuse parodie de la justice). — *René Brunet.* La constitution allemande du 11 août 1919 (étude de grande valeur). — *Ambroise Got.* L'Allemagne à l'œuvre (critique serrée des vains efforts déployés par la social-démocratie pour tirer le pays du désarroi où il est plongé). — *Georges Blondel.* Que peut-on dire aujourd'hui de l'Allemand? (qu'il n'a guère changé quant au fond). — *Henri Prentout.* Histoire de l'Angleterre (très bon manuel).

5. — **Revue de l'histoire des religions.** 1921, mai-juin. — M. Goguel. Notes d'histoire évangélique. III : la Venue de Jésus à Jérusalem pour la fête des tabernacles (étude sur *Jean*, VII, où l'on cherche à déterminer la part de l'évangéliste et les emprunts faits par lui à sa « source »). — W. Déonna. La légende d'Octave-Auguste, dieu, sauveur et maître du monde; suite (légendes sur sa conception, sa naissance, les dix mois de gestation qui sont les dix âges du monde, l'adoration du lieu de naissance, les songes de divers personnages, etc.; à suivre). = C.-rendus : *J. Rendel Harris.* Origin and meaning of Apple cults (soutient cette thèse qu'Apollon était à l'origine le pommier divinisé; puéril). — *Paul Volz.* Der Geist Gottes und die verwandten Erscheinungen im alten Testament und im anschliessenden Judentum (aide à comprendre la formation des idées chrétiennes sur l'Esprit). — *A. Loisy.* Les Actes des apôtres (on loue l'érudition précise, la modération de pensée, la pénétration critique). — *Alex. Pallis.* To the Romans, a Commentary (observations sur l'édition de l'Épître aux Romains; M. Pallis, dans son commentaire, en dénie la paternité à saint Paul : ce serait un ouvrage apocryphe composé à Alexandrie entre 70 et 100). — *Henri Basset.* Essai sur la littérature des Berbères. Le culte des grottes au Maroc (deux bonnes thèses). — *A. Houtin.* Le Père Hyacinthe dans l'Église romaine, 1827-1869 (1er volume d'une biographie très attachante). = Société Ernest Renan. Conférence de M. D. Sidersky. Le schisme des Caraïtes et ses conséquences littéraires (schisme dans le judaïsme en 790 ap.

J.-C.). = Juillet-octobre. F. MACLER. D'une « légende dorée » de l'Arménie (conférence faite à la Société des études arméniennes le 24 juin 1921; s'occupe surtout des vies de saints arméniens et distingue trois périodes : les saints de l'ère apostolique, ceux de la période de la conversion officielle au christianisme, ceux de la période postérieure qui prend fin avec les actes consignés par Araqél de Tauris, vers 1660). — E. VASSEL. Les animaux exceptionnels des stèles de Carthage (l'aigle à tête de bélier, l'âne, le cheval, le chien, le coq, le cygne, l'éléphant, le lièvre, la panthère, etc.; dieux que ces animaux symbolisent). — W. DÉONNA. La légende d'Octave-Auguste, dieu, sauveur et maître du monde; fin (montre comment s'achève le cycle terrestre du dieu. « Descendu sur terre par conception miraculeuse, ayant rempli son rôle de Messie romain, inauguré une ère nouvelle, ramené la paix et la prospérité sur terre, le maître du monde est remonté au ciel »). — CLERMONT-GANNEAU. Notes d'épigraphie syrienne (I : explication de l'inscription grecque mentionnant la dédicace du temple d'Aingaddia dans l'Anti-Liban. II : sur une série d'inscriptions on a prétendu trouver les noms de dieux suivants : El Amon, Nesepteitis, Ogénès, Deus Geneas, mais à tort; ce sont de « faux dieux »). = C.-rendus : *Auguste Hollard*. L'apothéose de Jésus (témoigne d'une grande sincérité et d'un bon sens sain et simple, et montre assez bien comment s'est constituée la foi en Jésus). — *Rendel Harris*. Testimonies (Guignebert présente une série d'objections à la thèse). — *Prosper Alfaric*. Les écritures manichéennes (il faut faire des réserves; mais c'est la meilleure et la plus riche étude que nous possédions sur le manichéisme). — *Paul Marty*. Études sur l'Islam au Sénégal. T. II : les Doctrines et les institutions (remarquable). — *E. Laoust*. Mots et choses berbères. Dialectes du Maroc (observations faites avec une précision extrême). — Mgr *Albert Farges*. Les phénomènes mystiques distingués de leurs contrefaçons humaines et diaboliques (bizarre). — *Ch. Andler*. Nietzsche, sa vie et sa pensée. T. II : la Jeunesse de Nietzsche (d'une ampleur d'information et d'une acuité d'analyse peu communes). = Société Ernest Renan. Communications : Henri CORDIER. Les relations entre E. Renan et G. Maspero, 1878-1885; G. HUET. Les vues d'un philosophe-sociologue allemand (Ludwig Stein) sur l'histoire religieuse du peuple d'Israël, rapprochées de celles d'E. Renan; Dr CONTENAU. Les fouilles de Sidon depuis E. Renan.

6. — **Revue des études anciennes**. 1921, octobre-décembre. — O. NAVARRE. Le papyrus d'Herculanum 1457 et le texte des « Caractères » de Théophraste (la comparaison du texte du papyrus, découvert en 1810, mais édité seulement de façon satisfaisante en 1914 par Bassi, avec les manuscrits de Théophraste, prouve que ceux-ci remontent à l'original même). — A. LAUMONIER. Une antéfixe en terre cuite provenant d'Italica (elle représente l'Artémis asiatique tenant contre elle deux chiens ou panthères). — P. PERDRIZET. Mis-

cellanea (continue la série interrompue en 1905 ; la ligue achéenne et les Lagides ; cas de mort par piqûre de scorpion ; de quelques poilus, c'est-à-dire de guerriers à la poitrine velue). — J. CARCOPINO et C. JULLIAN. La table de Veleia et son importance historique (analyse du travail de de Pachtère ; questions qu'il soulève). — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines. XCII : Questions hagiographiques : Victor de Marseille (éléments historiques et éléments topographiques contenus dans les actes du saint). — A. BLANCHET et J. HANNEZO. A propos de l'inscription d'Antibes (elle est bien antique ; elle se trouvait à l'entrée d'un édifice ; elle invitait le passant à y entrer et à consulter à l'intérieur une affiche de cuivre). — J. LOTH. L'arrivée des Celtes dans les îles Britanniques (le mot Celtes étant pris dans un sens anthropologique). — J.-A. BRUTAILS. A propos de Saint-Martin de Moissac (les deux renforcements demi-cylindriques sont sans doute de simples contreforts auxquels on a donné, par fantaisie, l'aspect de tourelles). — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine. — H. GRENIER. En Alsace (découvertes faites en cette province par Forrer). = C.-rendus : *G. Mendel*. Musées impériaux ottomans ; catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines. T. II : Constantinople (542 numéros ; catalogue modèle). — *A. Merlin*. Catalogue du musée Alaoui ; 2e supplément (objets entrés au Bardo depuis treize ans). — *E. Tatarinoff*. Zwölfter Jahresbericht der Schweizer. Gesellschaft für Urgeschichte (riche en bibliographie).

7. — **Revue des études historiques**. 1921, mai-août. — G. LACOUR-GAYET. L'ambassade de Talleyrand à Londres, 1830-1834 (s'appuie surtout sur des lettres de la duchesse de Dino à Mme Adélaïde et de Talleyrand lui-même à la princesse de Vaudémont). — A. AUZOUX. Les charités normandes (elles remontent au XIVe siècle ; les Frères doivent accompagner les convois funèbres). — M. CITOLEUX. Le symbole historique chez Vigny (rapports de sa poésie avec la Bible et l'Imitation ; « en unissant sa pensée au christianisme comme à un symbole, il les dénature tous deux »). — Ém. DÉBORDE DE MONTCORIN. La légende du drapeau blanc (il est inexact qu'en 1873 le comte de Chambord ait voulu imposer le drapeau blanc ; ce ne lui fut qu'un prétexte de recul). — L. PINVERT. Le passé qui recommence (la question des célibataires, le moratorium à Rome, les méfaits des Germains). — Émile DUVERNOY. Henri IV et l'Université de Pont-à-Mousson (Henri IV a défendu en 1603 à ses sujets de faire leurs études chez les Jésuites de Pont-à-Mousson ; l'Université perdit alors plus de cinquante internes et un grand nombre d'externes). = C.-rendus : *Pierre Rain*. Les chroniques des châteaux de la Loire (beau et bon livre). — *Jules d'Auriac*. La véritable Jeanne d'Arc (écrit par un libre penseur). — *Jane Dieulafoy*. Isabelle la Grande, reine de Castille (bon). — *Edmond Cazal*. Sainte Thérèse (touche trop à la médecine). — *Jean Mélia*. L'étrange existence de l'abbé de Choisy (ne semble pas avoir compris son personnage). — *E. Lavaquery*. Le cardinal de Boisgelin,

1732-1804 (consciencieux, un peu long). — *L. Lévy-Schneider.* L'application du Concordat par un prélat d'ancien régime, Mgr Champion de Cicé, archevêque d'Aix et d'Arles (œuvre de grand labeur et de bonne foi). — *C.-G. Picavet.* La Suisse (substantiel, méthodique et clair). — *J. Bainville.* Louis II de Bavière; 3e édition (ne croit pas à la folie de Louis II). — *Raymond Poincaré.* Messages. Chroniques de la quinzaine; t. I et II. Les origines de la guerre (différences entre ces trois ouvrages). — *Zkevos Georges Zervos.* Rhodes, capitale du Dodécanèse (belles planches sur la céramique rhodienne). — *Gabriel Faure.* Pèlerinages d'Italie (Pérouse, Assise, Sienne; charmant).

8. — Revue d'histoire de l'Église de France. 1921, octobre-décembre. — Pierre DE VAISSIÈRE. Curés de campagne de l'ancienne France. Les curés bénéficiers et la gestion de leurs bénéfices (montre les lourdes charges qui, dans les pays de taille personnelle, pesaient sur les curés pourvus de bénéfices, pour les terres et les dîmes qu'ils affermaient ou qu'ils exploitaient eux-mêmes directement). — Georges DOUBLET. Isnard de Grasse du Bar, évêque de Grasse de 1451 à 1483 (apporte de nombreuses rectifications à la notice fournie par la *Gallia christiana*). = C.-rendus : *Émile Mâle.* L'art allemand et l'art français du moyen âge (remarquable et tout à fait opportun). — Abbé *J. Burlet.* Le culte de Dieu, de la sainte Vierge et des saints en Savoie avant la Révolution. Essai de géographie hagiologique (œuvre d'une érudition qui n'est pas toujours exempte de préjugés). — *Ch. Porée.* Études historiques sur le Gévaudan (à noter surtout, dans ce recueil, l'étude sur le pouvoir temporel des évêques de Mende aux XIIe et XIVe siècles, qui illustre l'histoire de l'extension de l'autorité royale dans le centre de la France). — Abbé *J. Dedieu.* Le rôle politique des protestants français (étude bien documentée sur le rôle des protestants français chassés de France par l'Édit de Nantes de 1688 à 1713; fait surtout connaître l'agence de renseignements ou service d'espionnage organisé par eux contre Louis XIV). — *A.-Denys Buirette.* Les questions religieuses dans les cahiers de 1789 (remarquable). — Abbé *A. Prévost.* Les Minimes de Brienne. Le collège et les premiers maîtres de Napoléon (bon). — *Thaddée Ferré. O. M.* Histoire de l'ordre de Saint-François (livre original et fortement documenté). — *Élie Mazel.* Les guerres de religion à Nant et dans le pays d'extrême Haute-Marche du Rouergue (beaucoup de faits nouveaux). — *Jean Mélia.* L'étrange existence de l'abbé de Choisy, de l'Académie française (récit amusant, mais on voudrait trouver çà et là plus d'esprit critique). — *R. Gordon.* Les Écossais en Berry. Paroisse de Saint-Outrillet de Bourges (médiocre). = Chronique d'histoire régionale.

9. — Revue Mabillon. N° 44, octobre 1921. — J. DEPOIN. Grandes figures monacales des temps mérovingiens : saint Arnoul de Metz (fausses généalogies d'Arnoul; Arnoul est d'origine franque. L'auteur

semble vouloir le rattacher aux rois de Cologne; fait la généalogie de ces rois depuis Sigebert qu'assassina son fils Clodéric; à suivre; la thèse ne nous paraît pas probante). — Dom Léon GUILLOREAU. Robert, abbé de Cerizy (nommé par le pape Nicolas IV en 1290; il devait mettre ordre dans les finances de l'abbaye). — Dom GILDAS. Un calendrier cistercien du XVIe siècle (en tête de l'ancien office de la Vierge, édition de 1546; il indique pour chaque mois les médecines qu'il faut prendre). — M. LECOMTE. Les deux derniers procureurs des Bénédictins à Rome (l'avant-dernier fut dom Conrade, 1716-1725; affaires auxquelles il est mêlé; à suivre). — F. UZUREAU. Les derniers jours du prieuré de Lesvière-lès-Angers, 1790 (les quatre Bénédictins ne pouvant plus tenir communauté évacuent le prieuré; leurs destinées ultérieures). = C.-rendus : dom *Ursmer Berlière*. L'ordre monastique des origines au XIIe siècle (série de belles conférences). — *Van Cauwenbergh*. Études sur les moines d'Égypte depuis le concile de Chalcédoine, 451, jusqu'à l'invasion arabe, 640 (neuf). — Bibliographie monacale pour les provinces ecclésiastiques de Paris et Sens, de Reims et Cambrai, de Rouen, de Tours avec la Bretagne, de Bourges, de Bordeaux et Auch, de Toulouse, Albi et Narbonne, de Lyon, de Besançon, d'Alsace.

10. — Le Correspondant. 1921, 25 décembre. — Comte Jean DE PANGE. Le territoire de la Sarre (les traditions historiques, avec une carte; la situation économique, surtout depuis le 18 janvier 1920, date où les représentants de l'État français ont pris possession des mines; la commission de gouvernement et les fonctionnaires du territoire; le statut des habitants, d'après l'ordonnance du 25 juin 1921, contre laquelle protesta le Dr Rosen, le 23 août, au nom du ministère allemand des Affaires étrangères). — GEOFFROY DE GRANDMAISON. La cinquantaine de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers. Noël 1871-décembre 1921. — Fernand ENGERAND. La politique du pétrole. Le plan anglais (le pétrole et l'empire de la mer, avec une carte; la politique anglaise et son conflit avec l'Allemagne dans le Proche-Orient jusqu'à l'accord du 28 juin 1914, qui affermait à une compagnie anglaise les gisements pétrolifères de Mossoul et de Bagdad). — René PINON. La géographie de l'histoire (analyse très élogieuse de l'ouvrage publié par J. Brunhes et C. Vallaux). — ***. La fédération de l'Amérique centrale. L'abstention du Nicaragua et de Costa-Rica. = 1922, 10 janvier. F.-P. DUBOIS-TAINE. L'inflation et l'avenir économique de l'Allemagne. — Le troisième volume des Mémoires de Bismarck. = 25 janvier. Fernand ENGERAND. La politique internationale du pétrole. II : le Plan français (avantages obtenus par la diplomatie française; la carte jointe ne les ferait pas soupçonner). — L. DE LANZAC DE LABORIE. Une histoire de la France chrétienne (annonce l'Histoire religieuse de G. Goyau, qui formera le tome VI de l'histoire de la nation française d'Hanotaux). — Louis BRÉHIER. Le romantisme et le réalisme à Byzance (vitalité de l'hellénisme oriental attestée par

sa littérature). — P. DECIZE et J. DERPUY. La clé de la paix : l'autonomie rhénane (il s'agit d'enlever à l'influence prussienne une terre sans laquelle une guerre lui devient impossible; l'autonomie rhénane est le gage de notre désarmement). = 10 février. Prince Sixte DE BOURBON. La France et la Syrie (fait l'histoire des luttes que nous avons dû soutenir contre l'émir Fayçal, qui agissait, disait-il, avec l'appui de l'Angleterre). — Georges GOYAU. L'hostie chez les coloniaux; le Père Lenoir (d'après l'attachant ouvrage de *Georges Guitton* : Un preneur d'hommes, Louis Lenoir, S. J., aumônier des marsouins, 1914-1917). — Henri JOLY. La crise sociale en Italie. Les antécédents, les incidents, les conséquences; I. — ***. Lloyd George et les partis en Angleterre. — Guy DE VALOUS. La politique agraire dans les « États successeurs » de la monarchie austro-hongroise.

11. — Études. 1921, 5 novembre. — Pierre GUILLOUX. Un penseur catholique du XIXe siècle : Ernest Hello. I : L'homme et l'écrivain; dans les deux numéros suivants. II : Le psychologue. III : Le mystique (1828-1885). = C.-rendus : Vice-amiral *Ronarc'h*. Souvenirs de la guerre, août 1914-septembre 1915 (émouvant). — Sir *George Arthur*. Kitchener et la guerre, 1914-1916 (œuvre du collaborateur intime du maréchal). = 20 novembre. — Léonce DE GRANDMAISON. Un homme d'aujourd'hui : le Père Charles de Foucauld (d'après le livre de René Bazin; le futur explorateur du Sahara était né à Strasbourg). — Joseph BOUBÉE. La révolution du 19 octobre à Lisbonne. = C.-rendus : *Pierre Gilliard*. Le tragique destin de Nicolas II et de sa famille (récit d'un témoin de toute première valeur). — *Gustave Cohen*. Mystères et moralités du ms. 617 de Chantilly (intérêt linguistique du ms.). = 5-20 décembre. Michel D'HERBIGNY. Le malheur russe : affamés et réfugiés. Enfance et jeunesse (nécessité de secours immédiats). — Charles PARRA. Les élections belges du 20 novembre (célèbre le succès du parti catholique). = C.-rendus : *L. Laurand*. Manuel des études grecques et latines. Fasc. VIII : Tables générales (avec elles s'achève cet excellent manuel). — *R. de Montessus de Ballore*. Universitatum et eminentium scholarum index generalis, 1920-1921 (progrès marqués sur la première édition; remplacera la *Minerva*).

12. — La Grande Revue. 1921, décembre. — PACIFICUS. L'œuvre de la Société des Nations; I (but, caractères généraux et moyens d'action). — Julien LUCHAIRE. Un ministre socialiste de l'Instruction publique : Jules Destrée (ministre des « Sciences et Arts » dans le cabinet belge). — Albert THIBAUDET. Panurge à la guerre; fin. — Armand CUVILLIER. Action ouvrière et communisme en France vers 1840 et aujourd'hui (l'action ouvrière de 1840 était dominée par l'idée d'association ouvrière de production, sous la forme que lui donnait l'*Atelier*, ou sous celle de Louis Blanc avec ses « Ateliers nationaux »; de nos jours, l'action ouvrière est syndicaliste et communiste.

Le communisme actuel, tout imbu du matérialisme marxiste, diffère en outre du communisme idéaliste de la Monarchie de Juillet). = 1922, janvier. GENDARME DE BÉVOTTE. La popularité de Molière. — PACIFICUS. L'œuvre de la Société des Nations ; II (l'œuvre politique).

13. — Mercure de France. 1922, 1er janvier. — Marcel ROUFF. La Chine et la conférence de Washington (« si la Chine doit subir une emprise étrangère, il vaut mieux que ce soit le Japon qui l'exerce » ; la « Chine merveilleuse » mérite d'ailleurs, par le raffinement même de sa civilisation, d'être traitée avec les plus grands égards). — Jean GAUMENT et L. CHOUVILLE. Ninon, Molière et les Dévots (violente opposition de la cabale des Dévots ou de la Société du Saint-Sacrement à la comédie du Tartufe; triple remaniement que Molière fait subir à son œuvre de 1664 à 1669. Ninon de Lenclos paraît lui avoir fourni l'original de Tartufe). — Léon PASCHAL. La question flamande en Belgique; exposé historique et parlementaire (cet exposé s'arrête juste avant la Grande Guerre). — Camille PITOLLET. L'affaire Fualdès (la thèse exposée par M. Praviel est dénuée de fondement historique ; c'est un roman. Article à lire, notamment à cause des indications bibliographiques qu'il contient). = C.-rendu : Ouvrages sur la guerre de 1914 (*A. Jellicoe*, la Grande flotte; *F. Heuzé*, les Camions de la victoire ; *G. Dupin*, Considérations sur les responsabilités de la guerre. Ce dernier ouvrage est un résumé des plaidoyers publiés par les Allemands depuis 1914). = 15 janvier. C.-rendu : *Maurice Vaussard*. L'intelligence catholique dans l'Italie du XXe siècle (très intéressante étude sur l'influence des catholiques dans la politique, où maintenant ils peuvent jouer leur rôle). = 1er février. Gabriel D'AULAN. L'œuvre critique de Remi de Gourmont. — Paul RUGIÈRE. Tahiti et l'Europe (depuis 1767 jusqu'à nos jours; méfaits commis dans l'île par une politique coloniale qui détourna l'indigène de la France). — H. A. W. SPECHMAN. Le chiffre de Bacon (l'auteur, qui se dit « membre du Conseil de la Société Bacon-Shakespeare en Autriche », exprime le plus profond mépris pour « les prétendus déchiffrements de Me Gallup » et pour un article de M. Fabyan paru dans le *Mercure* du 1er décembre 1921. C'est autour de l'inscription cryptographique du tombeau de Shakespeare que la bataille reprend entre Baconiens et Stratfordiens). = C.-rendu : Ouvrages sur la guerre de 1914 (ceux de *Gheusi* sur Galliéni, du général *Palat*, de *Falkenhayn*).

14. — La Revue de France. 1922, 1er janvier. — Général BUAT. Un incomparable fait d'armes : la prise de Loivre par le 3e bataillon du 133e, 16 avril 1917. — Gustave ROUGER. La France et les Indigènes de l'Afrique du Nord; réponse à M. Louis Bertrand (M. Bertrand avait affirmé que les Indigènes actuels de l'Afrique du Nord sont les descendants des Romains et en outre qu'ils sont d'anciens chrétiens, conquis superficiellement par l'islamisme, et qu'il serait facile de ramener à nous. Les arguments dont il appuie cette double thèse sont aussi fragiles que dangereux). — R. RECOULY. Les heures

tragiques d'avant-guerre. VII : En Roumanie. 1re partie : la Neutralité, d'après des documents inédits et secrets (le roi Charles « ne connaissait, ne voyait que l'Allemagne et l'Autriche; il était convaincu de la supériorité écrasante de l'Allemagne; l'armée anglaise, pour lui, n'avait aucune valeur, puisqu'elle était presque inexistante en temps de paix ». A peine fut-il ébranlé après la bataille de la Marne. « Repli stratégique » des Allemands, disait-il à T. Jonesco, qui eut beaucoup de peine à le sortir de son erreur. Puis après quelques instants de silencieuse méditation : « Après tout, c'est peut-être vous qui avez raison. Rien ne m'arrive de ce que j'avais prévu. ») — Pierre-Étienne FLANDIN. L'aéronautique française et son avenir. — Pierre MORANE. Le catholicisme et la restauration de l'ordre international (ce qu'on a dit dans les derniers congrès catholiques). = 15 janvier. Charles MOUREU. La science dans la guerre et dans la paix. — R. RECOULY. Les heures tragiques d'avant-guerre. VII : En Roumanie. Suite et fin : l'Entrée en guerre (fait connaître le texte du traité conclu le 1er octobre 1914 entre la Roumanie et la Russie, en vertu duquel, en échange d'une « neutralité bienveillante », la Roumanie aurait le droit d'occuper, quand bon lui semblerait, et d'annexer la Transylvanie et une partie de la Bukovine; raconte la séance historique du conseil de la couronne, tenu le 14 août, où la Roumanie décida l'entrée en guerre, d'après un des hommes d'État qui y prirent part et qui en rédigea le procès-verbal le soir même. Important). — Julien TIERSOT. Molière et les Plaisirs de l'Ile enchantée (Molière considéré comme un des fondateurs du théâtre musical en France). — Marcel TARDY. La Conférence internationale du travail. Notes d'un spectateur (à Genève, en novembre 1921). — Albert MATHIEZ. Une déesse de la Raison guillotinée (Marie-Anne Berteaux, de Vaugirard, patriote exaltée, qui figura comme déesse de la Raison le 30 brumaire an II; dénoncée pour des propos séditieux proférés contre Marat, Robespierre et Danton, elle fut traduite devant le Tribunal révolutionnaire le 28 ventôse et guillotinée). — A. MEILLET. Le cinquantenaire de l'École des Hautes-Études. = 1er février. Camille JULLIAN. Histoire et poésie (à propos d'un livre de G. Radet, qui, en trois drames et en vers, a représenté trois des principaux épisodes de la civilisation : le triomphe de la culture hellénique, l'introduction en Gaule de la culture gréco-latine, le renouveau chevaleresque et chrétien dans la France féodale). — André GAULY. Figures d'outre-Rhin : Walther Rathenau. — Camille AYMARD. Une expérience bolchéviste en Chine il y a mille ans (celle qui fut tentée par Wang-Ngan-Cheu; « histoire merveilleuse et captivante comme une rêverie de poète humanitaire », qui s'achève « en un cauchemar, dans la misère, la famine et la mort »). — Émile COLLAS. Un procès criminel sous Louis XIV (tentative d'assassinat contre la personne de Claude Ticquet, conseiller au Parlement de Paris en 1699; sa femme, soupçonnée, fut arrêtée, condamnée à mort et décapitée sur la place de Grève au milieu d'un immense concours de spec-

tateurs. Démêle, à l'aide des pièces du procès, ce qu'il y a de vrai et de faux dans les récits du temps). — Raymond Recouly. Entre Cannes et Gênes (raconte ce qui se passa à Cannes et pourquoi Briand donna sa démission).

15. — La Revue de Paris. 1922, 1er janvier. — ***. L'assassinat d'Alexandre II (extrait d'un rapport de police, anonyme et secret, qui n'a pas encore été publié. Détails très circonstanciés sur l'attentat et sur les recherches poursuivies ensuite par la police, en partie sur les dénonciations de Ryssakow, l'un des deux terroristes qui jetèrent les bombes). — Paul Painlevé. Comment j'ai nommé Foch et Pétain. 2e partie : 6 avril-1er mai 1917 (échec de l'offensive le 16 avril, avec des pertes très élevées : 33 à 34,000 tués; le généralissime, forcé de reconnaître que la rupture des lignes ennemies est désormais impossible, renonce de lui-même à son plan d'attaque. Donc nécessité de renoncer à la méthode et aux vastes espoirs du plan Mangin-Nivelle. Ces grands chefs ont d'ailleurs perdu la confiance de l'armée, non seulement des hommes, mais des généraux eux-mêmes. Averti de cet état d'esprit, le ministre prend, dès le 27 avril, la décision de remplacer le général en chef. C'est seulement alors que se produit l'intervention des parlementaires ; son premier effet fut d'écarter le général Mangin). — Franck-L. Schœll. Colonies alsaciennes dans la Prairie américaine (à Serena en Illinois; à Woolstock en Iowa, etc. Ces Alsaciens viennent pour la plupart du Ban de la Roche et sont tous protestants). — Émile Magne. Une amie inconnue de Molière (Honorée Le Bel de Bussy, nièce de François de La Mothe Le Vayer; c'est chez ce dernier que Molière fit la connaissance d'Honorée. Elle vivait dans un milieu de précieuses; elle avait de l'esprit et du goût; Molière lui lut ses pièces, dont elle lui prédisait le succès. Après une vie d'aventures, elle finit par épouser, le 12 septembre 1670, un homme riche : Jules de Loynes, seigneur de Villefavreuse). — André Chaumeix. La France et le Saint-Siège. = 15 janvier. Général Estienne. Les forces matérielles à la guerre. — Paul Painlevé. Comment j'ai nommé Foch et Pétain. III : Du 30 avril au 14 juillet 1917 (invité à donner sa démission après délibération du Conseil des ministres le 10 mai, Nivelle, qu'appuie Malvy, s'y refuse; le Comité de guerre, passant outre, approuve la nomination de Pétain comme général en chef. Pour remplacer Pétain comme chef d'État-major général, l' « homme désigné », selon Pétain lui-même, était Foch. Ils sont nommés tous les deux le 15 mai, et Nivelle, « surpris et indigné », fut mis enfin, le 29 juin, « à la disposition » du ministre. Proteste contre une double légende, propagée par Clemenceau, que la disgrâce de Foch, le 22 décembre 1916, fut l'œuvre de Painlevé, qui n'était pas ministre alors, et que Foch et Pétain ont été paralysés par lui, tandis que l'arrivée au pouvoir de Clemenceau les « désentrava ». Quant aux deux grands chefs qui venaient d'être nommés, leur œuvre la plus urgente fut de rétablir le moral de l'armée profondément

ébranlé par les fautes de Nivelle et de ses collaborateurs; le ministre, de son côté, avait rétabli, le 7 juin, les cours martiales, qui prononcèrent près de cent cinquante condamnations à mort; il y eut seulement vingt-trois exécutions). — ***. L'assassinat d'Alexandre II; suite et fin (détails sur l'organisation du complot et sur les complices, d'après le rapport de police signalé plus haut). — André CHAUMEIX. Le Conseil suprême de Cannes. = 1er février. Alfred DUMAINE. Un observateur méconnu de la Russie : le marquis de Custine (montre tout ce qu'on peut trouver d'intéressant dans les quatre volumes du marquis Astolphe de Custine : la Russie en 1839). — Jean MARIÉJOL. Marguerite de Valois, reine de Navarre, en Gascogne, septembre 1578-février 1582 (portrait exécuté avec grand soin). — IGNOTUS. Études et portraits. M. Raymond Poincaré. — Lieutenant-colonel REVOL. Les prochains drapeaux et étendards de l'armée (histoire de ces drapeaux depuis le premier Empire; quelles inscriptions fera-t-on broder sur les nouveaux drapeaux et étendards de l'armée nouvelle?). — Th. JULHIARD-PELLISSON. Wilson raconté par Tumulty (Joseph P. Tumulty, qui fut pendant onze ans le secrétaire du futur président des États-Unis, a publié sur Wilson, dans le *New York Times*, une série d'articles qui nous tracent de l'ancien président un portrait assez différent de l'opinion ordinaire).

16. — Revue des Deux Mondes. 1922, 1er janvier. — Victor GIRAUD. Esquisses contemporaines : Maurice Barrès. — Maurice PALÉOLOGUE. La Russie des tsars pendant la Grande Guerre. II : Pendant la bataille de Verdun (à noter ce que l'auteur dit de Sturmer, de Maxime Kovalevsky, de Pierre le Grand, de la froideur que la France rencontrait alors dans les milieux libéraux de la Russie, qui ne pardonnaient pas au gouvernement de la République l'appui financier donné au tsarisme). — Louis BERTRAND. Les Cyclades. — G. LENÔTRE. Les agents royalistes en France au temps de la Révolution et de l'Empire. L'affaire Perlet. I : Fauche-Borel (Fauche-Borel, Montgaillard et Pichegru en 1795-1797). — ***. France et Pologne dans l'Europe de demain. — A. AUGUSTIN-THIERRY. Augustin Thierry. IV : le Chemin de gloire et de misère (c'est le temps où Thierry dirige les recherches de ses collaborateurs pour une histoire générale de la civilisation en France et où il écrit les récits des temps mérovingiens; puis c'est la mort du duc d'Orléans, son bienfaiteur, en 1842, de sa femme, son guide et soutien physique et moral, 1844). — Jacques BOULENGER. Au pays de Rabelais. III : Thélème. — André BEAUNIER. L'exemple de Claude Cochin (sa vie et ses écrits). — Camille BELLAIGUE. Saint-Saëns. = 15 janvier. Maurice PERNOT. La question turque. Constantinople sous le contrôle allié (instructif). — Victor GIRAUD. Esquisses contemporaines : Maurice Barrès. II : En attendant les Barbares. — G. LENÔTRE. Les agents royalistes en France au temps de la Révolution et de l'Empire. L'affaire Perlet. II : l'Agence royale (organisation et fonctionnement de cette agence à

Paris en 1796 et 1797. Intrigues de Fauche-Borel de 1798 à 1801; agent du gouvernement anglais, tout en traitant avec Bonaparte, il préparait le retour des Bourbons; il s'établit à Paris et s'abouche avec un compatriote, le Genevois Perlet; mais il est arrêté le 7 juillet 1802. et enfermé à la tour du Temple où le rejoignirent plus tard Pichegru et la plupart de ses complices. Il en sortit en 1804 espion aux gages de Fouché). — Maurice PALÉOLOGUE. La Russie des tsars pendant la Grande Guerre. III : la mission de MM. Viviani et Albert Thomas à Pétrograd, avril 1916 (note intéressante sur la mort de Tolstoï, le 20 novembre 1910. Quant à la mission Viviani-Thomas, « elle a laissé derrière elle, dans tous les milieux, un sillage d'émotion »; mais peu d'effets pratiques. Détails sur la propagande révolutionnaire dans les usines et les casernes par le chef du cabinet de Sturmer, « l'ineffable Manouilof », qui « ne ment pas toujours ». Influence exercée sur l'impératrice, outre Raspoutine, par une « démoniaque », la sœur Akilina). — Marcel BOUTERON et Auguste LE SOURD. Un conseiller de Balzac : le lieutenant-colonel Périolas (correspondance du romancier avec cet ancien officier de Napoléon, à qui Balzac demandait des renseignements pour un roman projeté sur Wagram, 1832-1845). — Louis GILLET. Une nouvelle Vie de Jésus (par Giovanni Papini, 1921; œuvre d'imagination, non de science; ce sont plutôt des « méditations » sur l'Évangile). = 1er février. Maurice PERNOT. La question turque. II : Angora; les Turcs entre l'Occident et l'Orient (expose les origines du mouvement anatolien, l'organisation du gouvernement d'Angora, les partis qui s'y sont formés, l'influence bolchéviste, les intrigues allemandes en Asie; traité franco-turc du 30 octobre 1921 qui détourne les Turcs des résolutions extrêmes. « En prenant la première ce parti raisonnable, la France ne s'est pas inspirée seulement de ses intérêts particuliers, elle a servi la cause de l'Europe et celle de la paix »). — A. AUGUSTIN-THIERRY. Augustin Thierry d'après sa correspondance et ses papiers de famille. V : la Princesse Belgiojoso (étranges relations entre l'historien aveugle qui aurait besoin de calme pour continuer ses travaux et l'aventureuse princesse qui voudrait l'entraîner dans le tourbillon de ses entreprises politiques et sociales; puis la princesse le quitte en 1846 et la révolution de 1848 laisse Thierry désemparé de nouveau et désespérant de cette liberté dont il s'était fait en 1822 une si fière image). — Albert FEUILLERAT. Six mois à l'Université Yale, à New-Haven. — A. MEILLET. Un grand linguiste danois : Vilhelm Thomsen. — André BEAUNIER. Ronsard et l'antiquité.

17. — Académie des sciences morales et politiques. Compte-rendu des séances et travaux. 1921, mai-juin. — Alexandre MILLERAND. Notice sur la vie et les travaux de M. Maurice Sabatier, 1841-1915. — Henry HÉBRARD DE VILLENEUVE. Notice sur la vie et les travaux de M. le baron Alphonse de Courcel. — Chr. PFISTER. Le passage à travers l'Alsace de la dauphine (21-26 février 1680). Le

second voyage de Louis XIV en Alsace; fin au numéro suivant (octobre 1681). — Paul MEURIOT. Les districts de 1790. Comment ils sont devenus les arrondissements de l'an VIII (en 1793, il y avait en tout 558 districts; on demanda leur réduction par mesure d'économie; leur suppression en l'an III; la nouvelle division judiciaire; les tribunaux sont ramenés de 544 à 350; sous le régime de la constitution de l'an VIII, il y eut 361 arrondissements, ces arrondissements étant calqués sur les circonscriptions judiciaires). — Vicomte DE GUICHEN. L'évolution de la politique russe du XIXe au XXe siècle (insiste sur les relations de la Russie unitaire et de la Prusse, et voit dans le fédéralisme russe le salut de la Russie et de la France). — VARAGNAC. Napoléon et son Conseil d'État (création de ce Conseil; son rôle; le décret du 11 juin 1806; commission du contentieux; création des auditeurs; le Conseil d'État pendant les Cent-Jours). = Juillet-août. Léon BRUNSCHVICQ. Notice sur la vie et les œuvres de M. Jules Lachelier, 1832-1918. — Léon BARRÉ. La réorganisation administrative de la France (plaidoyer en faveur du régionalisme; il faut supprimer les arrondissements, maintenir le département avec son conseil général, son budget et son préfet et lui superposer la région avec un conseil régional formé de la totalité des conseils généraux; ce conseil aurait dans ses attributions les travaux publics, l'assistance, les chemins de fer d'intérêt local, la voirie et l'enseignement professionnel). — BENOY KUMAR SARKAR. La démocratie hindoue (son développement dans la période qui va de Périclès à Dante). — Alejandro ALVARÈZ. La conférence de Barcelone sur le transit et le nouveau droit international (tenue du 10 mars au 21 avril 1921; résultats obtenus).

ÉTATS-UNIS.

18. — The american historical Review. 1921, octobre. — Edward R. TURNER. L'industrie du charbon au XVIIe et au XVIIIe siècle en Angleterre (avec une abondante bibliographie). — Carl BECKER. Une lettre de Danton à Marie-Antoinette (avec un fac-similé. Histoire de cette lettre, qui a été publiée pour la première fois dans la « Saisie des papiers du conventionnel Courtois » par E. Welvert. Mais dans quelle intention Danton aurait-il écrit à la reine, alors enfermée à la Conciergerie, qu'elle devait mettre à sa porte cette inscription : « Unité, indivisibilité de la République, liberté, égalité, fraternité ou la mort »? Peut-être pour sauver la vie de la reine?). — Fiske KIMBALL. L'architecture dans l'histoire des colonies de la République. — J. F. JAMESON. La conférence anglo-américaine des professeurs d'histoire (tenue à Londres du 11 au 16 juillet 1921). — Verner W. CRANE. Les philanthropes et la genèse de la Géorgie (brève histoire de l'Association fondée en 1724 sur la dénomination : « The Associates of the late Rev. Dr. Bray »; c'est elle qui organisa le « trust » de la Géorgie. Au point de vue des institutions et de la charité, ce pays « fut un

produit du mouvement religieux et philanthropique au temps de Walpole ». = Document : Journal d'un voyageur français aux colonies, 1765; 2e partie (du 9 juin au 7 septembre). = C.-rendus : Viscount *Bryce*. Modern democracies (très remarquable). — *John M. Tyler*. The new stone age in northern Europe (ouvrage fait de seconde main; manuel bien fait d'ailleurs pour guider les jeunes gens dans leurs études). — *T. Petersson*. Cicero; a biography (une des meilleures biographies de Cicéron qui existent). — *Ed. Meyer*. Ursprung und Anfænge des Christentums. I. Die Evangelien (c'est moins une étude critique qu'un tableau historique fortement charpenté). — *L. Halphen*. Études critiques sur l'histoire de Charlemagne (analyse très élogieuse; « l'ouvrage exercera une profonde influence sur le développement futur des études carolingiennes »). — *G. B. Adams*. Constitutional history of England (excellent). — *A. F. Pollard*. The evolution of Parliament (beaucoup de parties brillantes et originales). — *W. H. R. Curtler*. The enclosure and redistribution of our land (intéressant et nouveau; l'auteur justifie les actes d'enclôture et la conduite des propriétaires fonciers). — Sir *Geoffrey Butler*. Studies in statecraft, mainly in the XVIth. century (brochure plutôt superficielle). — *Alexandre Cartellieri*. Geschichte der neueren Revolutionen, vom englischen Puritanismus bis zur Pariser Kommune, 1642-1871 (intéressant, mais n'est qu'une esquisse). — *Sih-Gung-Cheng*. Modern China (très bon tableau de la Chine contemporaine). — *Friedrich Luckwaldt*. Geschichte der Vereinigten Staaten von Amerika (bonne histoire générale, mais qui n'apprendra rien au lecteur américain). — *James T. Adams*. The founding of New England (excellent). — *Ph. Alex. Bruce*. History of the University of Virginia, 1819-1919 (bon). — *J. C. Fritzpatrick*. Autobiography of Martin Van Buren (intéressant témoignage d'un homme de second plan). — *R. Cortissoz*. The life of Whitelaw Reid (belle biographie d'un journaliste et diplomate célèbre en son temps). — *Robert F. Wilson*. How America went to war (intéressant). — *Alfred Vanderpol*. La doctrine scolastique du droit de guerre (important). — *R. Reitzenstein*. Das Iranische Erlösungsmysterium (montre l'influence de la Perse sur l'idée de rédemption). — *St. John D. Seymour*. The Puritans in Ireland, 1647-1661 (très bonne monographie). — *A. R. Calman*. Ledru-Rollin après 1848 et les proscrits français en Angleterre (bon). — Papers of the American Society of Church history; vol. VI. — Publications of the Buffalo historical Society; vol. XXV. — *John H. Lamott*. History of the archdiocese of Cincinnati, 1821-1921 (bon). — *Wilfred Shaw*. The University of Michigan (tableau général du développement pris par cette université). = 1922, janvier. Dexter PERKINS. L'Europe, l'Amérique espagnole et la doctrine de Monroe (étudie les dangers de l'intervention européenne dans les affaires d'Amérique en 1822-1824 et la nécessité où fut le président Monroe d'y parer au moyen d'une déclaration de principe péremptoire). — H. Nelson GAY.

L'expédition de Garibaldi en Sicile racontée par un diplomate américain (publie les dépêches de John Moncure Daniel qui, en 1860, était ministre des États-Unis à la cour de Turin). — Herbert D. FOSTER. Le discours de Webster, 7 mars 1850, et le mouvement de sécession (expose minutieusement les circonstances qui décidèrent Foster à préconiser une politique de conciliation entre le Nord et le Sud, alors que, d'un côté, on voulait abolir brutalement la traite des nègres et que, de l'autre, on était résolu à tout tenter, même la sécession, pour éviter ce désastre. Sauver l'Union était l'unique objet de son discours). — George M. WHICHER. Washington en 1834 (publie une intéressante lettre de Robert C. Caldwell du 29 décembre 1834). = C.-rendus : *P. E. Pieris*. Ceylan and the Portuguese, 1505-1658 (bon résumé d'un ouvrage antérieur où l'auteur, s'adressant surtout aux gens de Ceylan, avait accumulé des détails peu intéressants pour d'autres). — *C. Wittke*. The history of english parliamentary priviledge (bonne étude, notamment sur ce qu'il faut entendre par la « lex parliamenti » et la « lex terrae »). — *R. Koser*. Zur preussischen und deutschen Geschichte (intéressant recueil de treize études qui tournent toutes, plus ou moins directement, autour du grand Frédéric). — *A. Sartorius von Waltershausen*. Deutsche Wirtschaftsgeschichte, 1815-1914 (l'auteur a réuni un grand nombre de matériaux; il cite dans sa bibliographie l'ouvrage de Sombart, mais il n'en tient aucun compte dans le texte). — *Parker Th. Moon*. The labor problem and the social catholic movement in France (bon). — *E. R. Turner*. Europe since 1870 (bon résumé sans vues bien originales). — *Fred. C. Conybeare*. Russian dissenters (importante et impartiale étude sur le problème des « raskolniks »). — *Graham H. Stuart*. French foreign policy 1898-1914 (bon). — *Lothrop Stoddard*. The new world of Islam (œuvre d'un journaliste qui veut être un historien; beaucoup de choses intéressantes). — *G. M. Gathorne-Hardy*. The Norse discoverers of America; the Wineland sagas (démontre que ces sagas ont une réelle valeur historique; c'est un point qu'il faut désormais tenir pour acquis). — *E. C. Burnett*. Letters of members of the continental Congress. T. I : 1774-1776 (bon début d'un recueil qui promet d'être fort utile). — *Clarence A. Berdhal*. War powers of the Executive in the United States (étude très approfondie; l'auteur estime en particulier que, s'il a manqué de tact dans ses rapports avec le Sénat, le président Wilson n'a pas excédé les pouvoirs qu'il tient de la Constitution en négociant le traité de Versailles). — *James Christie Bell*. Opening a highway to the Pacific, 1838-1846 (beaucoup de faits, mais trop long et confus). — *William E. Dodd*. Woodrow Wilson and his work (l'auteur connaît très bien les choses et les gens dont il traite; mais il en parle avec une passion qui le rend souvent injuste). — *A. C. Krey*. The first Crusade; the accounts of eye-witnesses and participants (recueils de textes traduits en anglais à l'usage des étudiants qui ne peuvent pas les lire dans l'original). — *Cecil Booth*.

Cosimo I, duke of Florence (bonne biographie qui est plutôt favorable au premier grand-duc de Toscane; mais la payer 25 sh., cela paraît un peu trop, même en Amérique). — *Th. Sippell.* Zur Vorgeschichte des Quækertums (curieux). — *A. Eekhof.* De theologische Faculteit te Leiden in de 17de eeuw (important recueil de documents fort bien publiés). — *James Mackinnon.* The social and industrial history of Scotland from the Union to the present time (bon). — *Lytton Strachey.* Queen Victoria (c'est plutôt une histoire anecdotique et satirique de la reine; on nous montre la femme dans sa vie privée ou en représentation dans les cérémonies officielles; mais la reine apparaît à peine). — *Juan Montero.* Guia histórica y descriptiva del archivo general de Simancas (guide indispensable à tout chercheur, mais auquel manque un index). — *Fr. G. Beardsley.* The builders of a nation; a history of the Pilgrim fathers (sans valeur).

Grande-Bretagne.

19. — The english historical Review. 1922, janvier. — J. H. Round. La légende d' « Eudo dapifer » (cet Eudes, fils de Hubert de Rye, fut « dapifer » ou sénéchal à la cour de Guillaume II le Roux; il fonda l'abbaye bénédictine de Saint-Jean-Baptiste à Colchester. Pour honorer la mémoire de leur bienfaiteur, les moines de cette abbaye fabriquèrent plus tard une chronique, souvent erronée et en réalité sans valeur. C'est l'opinion de Freeman, qui ne peut admettre comme vrai le fait d'une ambassade de Hubert de Rye envoyé auprès d'Édouard le Confesseur pour obtenir de lui la reconnaissance des droits de Guillaume le Bâtard à la couronne d'Angleterre. M. Walter Rye prétend défendre le témoignage de cette chronique contre Freeman et contre Round. Ce dernier, mis en cause, riposte avec véhémence et montre qu'ils ont raison tous deux contre M. Rye). — Miss Rose Graham. Pétition adressée à Boniface VIII par le clergé de la province de Canterbury en 1297 (concernant le denier de saint Pierre). — Godfrey Davies. Conseil et Cabinet, 1679-1688. — Curtis H. Walker. Les shérifs dans le « Pipe roll » de la 31e année du règne de Henri Ier (complète la liste des shérifs publiée en 1898 par H. Hughes et J. Jennings). — H. E. Salter. La mort de Henri de Blois, évêque de Winchester (il cessa d'être évêque le 3 juillet 1171, étant entré en religion pendant sa dernière maladie, et mourut le 8 août suivant). — E. F. Jacob. Une proposition d'arbitrage entre Simon de Montfort et Henri III en 1260 (le texte de cette proposition a été copié sur un rôle de la « Curia regis »; on peut le dater du 20 juillet ou à peu près. La tentative fut sans résultat). — R. C. Fowler. Les plus anciennes Notes de « fines » (les « fines » sont des décisions judiciaires destinées à mettre fin aux procès; on les détachait d'ordinaire d'une souche ou pied : « pes finis »; mais il en existe aussi des duplicata désignés par l'expression « Note »; les plus anciennes de ces

Notes remontent aux dernières années d'Édouard Ier). — V. H. Galbraith. Visite de l'abbaye de Westminster en 1444 (à cette époque, la situation financière de l'abbaye était grave et voisine de la banqueroute; une commission de plusieurs abbés fut chargée de visiter le monastère et d'y réformer les abus. C'est le procès-verbal de cette visite extraordinaire que l'on publie ici). — H. de Vocht. Extraits du registre de l'Université de Louvain de 1485 à 1527 (liste des étudiants étrangers ou notables qui furent inscrits à cette université). — W. P. M. Kennedy. Une assemblée générale des marchands aventuriers en 1547. — D. Dawson. L'archiduc Ferdinand-Maximilien et la couronne de Grèce en 1863 (le futur empereur du Mexique fut, en 1862, proposé par le gouvernement britannique pour aller prendre la couronne hellénique après l'expulsion du bavarois Othon : négociations entamées à cet effet. L'opposition de François-Joseph fut telle que le projet dut être abandonné). = C.-rendus : *Tenney Frank*. An economic history of Rome to the end of the Republic (utile et instructif). — *Bede Jarrett*. The english Dominicans (très intéressant). — *H. Stein*. Charles de France, frère de Louis XI (ouvrage d'une grande érudition et d'un soin très scrupuleux). — *R. H. Brodie*. Letters and papers, foreign and domestic, of the reign of Henry VIII; vol. I (nouvelle édition, très augmentée, du célèbre inventaire de Brewer; cependant, la masse de renseignements nouveaux n'augmente pas beaucoup nos connaissances). — *W. Foster*. The english factories in India, 1655-1660 (important). — *F. G. Abbott*. Under the Turk in Constantinople (récit de l'ambassade de Sir George Finch, 1674-1681). — *Otto Karmin*. Sir Francis d'Ivernois, 1757-1842 (remarquable). — *P. de La Gorce*. Histoire religieuse de la Révolution française; t. IX (brillant et partial). — *J. Bryce*. Modern democracies (remarquable pour le fond comme pour la forme). — *Louis Hamilton*. Ursprung der französischen Bevölkerung Canadas (bonne étude sur l'origine des Canadiens français d'après les noms des plus anciens colons; la Normandie y entre pour quatorze pour cent et l'Ile-de-France pour cinq). — *W. T. Morgan*. English political parties and leaders in the reign of Queen Anne, 1702-1710 (exagère l'influence personnelle de la reine). — Transactions of the Baptist historical Society for 1920 (important pour l'histoire des Baptistes en Angleterre, notamment en 1575).

20. — **History**. 1922, janvier. — Prof. A. J. Grant. Idée que Dante se faisait de l'histoire. — Miss Kate Hotblack. Les Hollandais et les Wallons à Norwich (d'après le « Dutch and Walloon Strangers' book », 1564-1643). — Miss E. Jeffries Davies. Londres et ses archives; suite et fin. — Les archives locales et la guerre (but et œuvre du « Local war records Committee »). — C.-rendus : *Stenton*. Documents illustrative of the social and economic history of the Danelaw (important recueil, avec une introduction qui renouvelle profondément l'idée qu'on doit se faire de l'Angleterre avant la conquête). — *C. W. Foster*. Final concords of the county of Lincoln, 1244-1272;

vol. II (très instructif). — *Maura Power*. An irish astronomical Tract, based in part on a mediæval latin version of a work by Messahalah (remarquable traduction d'un texte composé surtout vers la fin du VIIIe siècle et qui nous est parvenu dans un manuscrit irlandais composé vers le milieu du XVIe). — *Charles Singer*. Studies in the history and method of science. II (très intéressant recueil d'articles composés par quinze auteurs différents). — Ouvrages sur l'histoire de la Belgique. — *Kathleen Lambley*. The teaching and cultivation of the french language in England during Tudor and Stuart times, with an introductory chapter on the preceding period (curieux et intéressant, avec une bonne bibliographie). — *J. T. Adams*. The founding of New England (excellent). — *C. S. Higham*. The development of the Leeward islands 1660-1688 (bonne étude sur les origines de l'ancien système colonial). — *W. Smith*. The history of the Post office in British North America, 1639-1870 (intéressant, même pour l'histoire générale). — *A. L. Cross*. A shorter history of England and Great Britain (remarquable; l'époque médiévale est plutôt sacrifiée). — *Ernest Scott*. Men and thought in modern history (étudie les idées qui ont exercé le plus d'influence sur les esprits depuis le milieu du XVIIIe siècle à travers la biographie des hommes, écrivains et hommes d'État qui ont le plus contribué à les répandre). — *H. A. L. Fisher*. Studies in history and politics (recueil d'articles qui se rapportent pour la plupart à la France et aux institutions françaises à l'époque moderne et contemporaine. « De tous les membres du cabinet dont il fait partie, M. Fisher [ministre de l'Instruction publique] est presque le seul qui connaisse la langue, l'histoire et la littérature de la France »). — *Stuart Jones*. Fresh light on roman bureaucracy (intéressant; l'auteur ignore l'étude critique que M. Th. Reinach a consacrée au « Gnomon » de l' « Idios logos »).

21. — The Quarterly Review. 1922, janvier. — C. R. HAINES. Recherches récentes sur Shakespeare (ne traite que de questions esthétiques. On est tout de même surpris qu'il ne soit pas dit un seul mot des études d'Abel Lefranc, qui ont, à tout le moins, mis en lumière plusieurs des sources, à peine soupçonnées, où a puisé l'auteur, quel qu'il soit, des œuvres de l'immortel poète). — Sir James G. FRAZER. La vie à Londres au temps d'Addison. — G. E. UNDERHILL. L'Abyssinie sous Ménélik et après lui (surtout d'après les études dues à des Français : R. de Caix, G. Hanotaux, L.-J. Morié, les Bulletins du Comité de l'Afrique française, et aussi un manuel anglais : « Abyssinie; a handbook prepared under the direction of the historical Section of the Foreign office »). — Evelyn HOWELL. Le contrôle des rivières en Mésopotamie (travaux projetés ou accomplis pour régulariser et aménager le cours du Tigre et de l'Euphrate; avec une carte). — Una POPE-HENNESSY. Démonologie politique (d'après les travaux de *Fried. Wichtl* : Weltfreimauerei et de *Nesta H. Webster* : World Revolution, qui ont pour objet commun de prouver que les catastrophes

mondiales du XIXe et du XXe siècle sont l'œuvre destructive de sociétés secrètes, telles que celles des Illuminati ou des francs-maçons). — L'idée monarchique dans l'Europe centrale. — Vincent BUGEJA. Le fascisme et son influence sur la politique de l'Italie. — J. W. HEADLAM-MORLEY. La diplomatie russe avant la guerre (d'après trois ouvrages dont il faut rappeler les titres : « Diplomatische Aktenstücke zur Geschichte der Entente-politik der Vorkriegsjahre », publiés par B. von Siebert, autrefois secrétaire de l'ambassade impériale de Russie à Londres; « Aus den Geheim-Archiven des Zaren », publié par M. Pokrowski, commissaire du peuple pour l'instruction populaire à Moscou, et « Kriegsursachen », par le Dr Boghitschewitch, autrefois chargé d'affaires serbe à Berlin. Grande importance de ces documents. Ils montrent l'extrême complexité de la situation européenne dans les années qui ont précédé la guerre. En Europe, chaque gouvernement sentait le besoin de se préparer à une guerre inévitable, tout en faisant son possible pour maintenir la paix. Les réseaux d'alliance étaient si embrouillés qu'une guerre devait nécessairement être générale. Quant au gouvernement tsariste, il résulte des documents mêmes publiés par les ennemis de l'Entente que la Russie travailla dans un esprit de loyauté envers l'Angleterre et la France). — Capitaine A. C. DEWAR. La marine et la conférence de Washington. — Percy F. MARTIN. Importance politique d'une confédération des « Dominions » coloniaux qui est en train de se former dans le sein de l'Empire britannique. — L'Irlande (pendant les six derniers mois).

22. — The Scottish historical Society. 1922, janvier. — George NEILSON. Trois chartes concernant les domaines d'Aikenhead et de Hagthornhill, 1508-1545. — N. M. SCOTT. Documents relatifs aux mines à charbon du district de Saltcoats dans le premier quart du XVIIIe siècle. — Albert T. VOLWILER. Robert Owen et le congrès d'Aix-la-Chapelle en 1818 (expose les idées qu'Owen était chargé d'exprimer à ce congrès en faveur des classes ouvrières. Il les fit connaître en deux rapports qui eurent un grand succès : « Memorials on behalf of the working classes »). — D. Hay FLEMING. Minutes du synode diocésain du Lothian, 19 et 20 mars 1611. — D. B. SMITH. Note sur une charte de Moray (1232, d'après le registre épiscopal de Moray; corrections et commentaire). — John EDWARDS. Glasgow avant la Réforme (d'après la « History of Glasgow », par Robert Renwick, 1921). = C.-rendus : Sir *Julian S. Corbett.* Naval operations of the Great war, based on official documents; vol. II (grande richesse d'informations). — Lord *Strathclyde.* Lord Fullerton (très bonne étude sur cet éminent jurisconsulte et juge dont les décisions font autorité). — *Percy W. L. Adams.* A history of the Douglas family of Morton and Fingland (énorme et consciencieuse monographie). — *A. B. Keith.* War government of the British dominions (excellent). — *Lewis Einstein.* Tudor ideals (beaucoup de faits bien choisis et bien commentés). — *J. Fleming Leishman.* Mathew Leishman of Govan

and the Middle party of 1843 (bonne étude sur l'histoire et la vie religieuse de l'Écosse au moment de la « Disruption »).

23. — The Times. Literary Supplement. Nous nous proposons de donner régulièrement l'analyse de ce Supplément, qui vient d'entrer dans sa vingt et unième année. — 1922, 5 janvier. — *Heinrich Kanner*. Kaiserliche Katastrophenpolitik (recueil d'articles écrits par un journaliste autrichien très hostile à la politique autrichienne et au militarisme autrichien depuis Ærenthal, mais généralement bien informé). — *Erich von Falkenhayn*. Der Feldzug der 9 Armee gegen die Rumænen und Russen 1916-1917 (2e partie, où est traitée la campagne de Roumanie; très intéressant). — Sir *Anton Bertram* et *Harry Charles Luke*. Report of the Commission of the affairs of the orthodox patriarchate of Jerusalem (important exposé des rapports entre l'Église orthodoxe et l'État orthodoxe ou musulman). — Sir *Thomas Raleigh*. Annals of the church in Scotland; publiées par Sir *Harry R. Reichel* (les notes autobiographiques de Sir Thomas ont plus d'intérêt que ses études sur l'église d'Écosse au moyen âge et au XVIe siècle). — *Laurence S. Mayo*. John Wentworth, governor of New Hamphire, 1767-1775 (bon). — *Alex. Philip*. The calendar; its history, structure and improvement (superficiel et parfois erroné). — *G. Fletcher*. The provinces of Ireland : Ulster, Munster (bon). — *L. R. Farnell*. Greek hero cults and ideals of immortality (remarquable). — Récentes publications allemandes sur Dante. = 12 janvier. *L. Leclère*. La question d'Occident. Les pays d'entre-deux, de 843 à 1921. Régions rhodaniennes, Alsace et Lorraine, Belgique et Rhénanie (bon résumé). — Lieutenant général *Deguise*. La défense de la position fortifiée d'Anvers en 1914 (remarquable apologie). — Presslist of « Mutiny papers », 1857 (catalogue des journaux en persan et en urdu qui ont paru à Dehli et qui se rapportent au soulèvement des cipayes). — *Alex. Hill*. Second Congress of the Universities of the Empire, 1921 (très instructif). — *Marie Hayden* et *George A. Moonan*. A short history of the irish people (bon manuel). — *Giuseppe Conti*. Firenze dopo i Medici (très bonne histoire des deux premiers grands-ducs de Toscane, 1737-1792). = 19 janvier. *A. Callet*. Les origines de la troisième république (député et membre du Comité chargé par l'Assemblée nationale de faire une enquête sur le Quatre septembre, Auguste Callet a recueilli beaucoup de faits intéressants et d'utiles documents; mais, légitimiste ardent et adversaire déclaré des gambettistes, il a écrit en homme de parti plus qu'en historien). — *John Maynard Keynes*. A revision of the Treaty (ouvrage à lire et à méditer; mais cette fois l'auteur n'a plus de situation officielle et ses documents sont du domaine public). = 26 janvier. Les poètes lauréats. — *John S. C. Bridge*. A history of France from the death of Louis XI. T. I : 1483-1493 (excellent). — *Gerald S. Davies*. Chaterhouse in London (bonne histoire du monastère, de l'hôpital et de l'école qui, depuis le XVIIIe siècle, ont fonctionné sur son emplace-

ment). = 2 février. Le centenaire de l'égyptologie. — *Freiherr von Schœn*. Erlebtes. Beitræge zur politischen Geschichte der neuesten Zeit (le témoignage du dernier ambassadeur de l'empereur allemand à Paris est intéressant à recueillir, sans cependant nous apprendre beaucoup de nouveau, parce que M. de Schœn n'a guère eu d'influence sur la politique allemande). — Général *A. I. Denikin*. Esquisses sur la révolution russe (document très important; il faudra le traduire en français). — *James A. Williamson*. A short history of british expansion (remarquable). — *Giuseppe Toffanin*. La fine dell' umanesimo (original et pénétrant). = 9 février. *Jafar Sharif*. Islam in India. The customs of the Musulmans in India, trad. par le Dr Herklots, 1832; nouvelle édition par *William Crooke* (réédition annotée avec soin). — *G. Edmondson*. History of Holland (excellent). — Général *A. I. Denikine*. Ocherki russkoy smuty; vol. II (important témoignage sur la révolution russe). — *Charlotte C. Stopes*. The life of Henry, third earl of Southampton, Shakespeare's patron (attrayante biographie). — Sir *Charles Eliot*. Hinduism and Buddhism (excellent).

Roumanie.

24. — Académie roumaine. Bulletin de la Section historique, 1re année, no 1 (1er octobre 1912). — N. Iorga. L'importance de la région entre le Pruth et le Dniester pour l'histoire des Roumains et le folklore roumain. — Michel C. Soutzo. L'unité pondérale de la ville de Périnthe. — N. Iorga. Plainte de Ioan Sandu Sturza, prince de Moldavie, 1822-1828, contre les sujets étrangers dans sa principauté (texte en grec moderne, avec signature et caractères turcs). — Silvia Dragomir. Contributions aux relations de l'Église roumaine avec la Russie au xviie siècle. — N. Iorga. Boyars et « razesi » [paysans libres descendant des boyards d'autrefois] de Bukovine et de Bessarabie dans les premiers temps après l'annexion (de la Bukovine à l'Autriche en 1775 et de la Bessarabie à la Russie en 1812). = No 2 (1er janvier 1913). N. Iorga. Quelques informations nouvelles concernant l'histoire des Roumains. — Id. Notes relatives aux événements des Balkans (l'histoire montre dans quel sens devra être réglée la question roumaine à la suite de la guerre balkanique en 1912). — Id. Deux plaintes de Galaction, évêque de Ramnic (1821). — Id. Le prince Barbu Stirbei comme éducateur. = No 3 (1er avril 1913). N. Iorga. L' « épitrachile » d'Alexandre le Bon, premier portrait d'un prince moldave (publie la photographie d'un « épitrachile » ou étole d'Alexandre le Bon; l'étole est conservée au musée de l'Alexandra Newski à Pétersbourg; elle représente le prince de Moldavie, 1400-1432, et la princesse sa femme, Marina, désignés l'un et l'autre par une inscription grecque). — Id. L'Ukraine moldave (au xviie siècle). — Id. Les conditions de politique générale dans lesquelles furent fon-

dées les églises roumaines aux XIV-XVe siècles. = N° 4 (1er septembre 1913). ID. Deux traditions historiques dans les Balkans : celle de l'Italie et celle des Roumains. — A. D. XÉNOPOL. Loi et prévision en matière sociale. — N. IORGA. Arméniens et Roumains; un parallèle historique. = 2e année, n° 1 (1er janvier 1914). N. IORGA. Un acte inconnu d'Alexandre le Bon, prince de Moldavie. Acte concernant les « razesi » du district de Roman. — ID. Sur l'évêque roumain du Maramoros, Joseph Stoica (1690-1720). — ID. Le privilège de Mohammed II pour la ville de Péra, 1er juin 1453 (avec plusieurs autres documents importants). — ID. Histoire des Juifs de Roumanie (il n'y en a pas trace avant l'année 1600; ils n'étaient pas d'extraction espagnole, mais polonaise; beaucoup étaient des émigrés chassés par les Autrichiens de la Bukovine après l'annexion de cette province. Expose les « mesures de préservation » prises contre eux au XVIIIe et au XIXe siècle). — I. URSU. Un manifeste roumain, imprimé en caractères latins, de l'empereur Léopold Ier en l'an 1701. — J. LUPAS. Le prince de Transylvanie Acatius Barcsai et le métropolite roumain Sabbas Brancovici, 1658-1661. — N. IORGA. Basile Lupu, prince de Moldavie, considéré comme successeur des empereurs d'Orient dans la tutelle du patriarcat de Constantinople et de l'Église orthodoxe, 1640-1653. — I. URSU. Les batailles de Gwozdziec et d'Obertyn, 1531 (ces batailles, où triompha le roi de Pologne Sigismond, ont fait perdre à la Moldavie la province de Pocutie. D'après un récit publié peu de temps après en latin et dont l'auteur se nomme « Stanislaus Zachariæ italicus »). — ID. Deux nouvelles inscriptions du monastère de Bistrito en Moldavie (fin du XVIe siècle). — ID. Le mont Athos et les pays roumains (avec une histoire résumée de la « sainte Montagne »; des monastères qu'y ont fondés les Roumains). — ID. Le drapeau du prince Mihnea Radul, conservé dans le musée d'histoire de Belgrade (avec l'inscription : « Par la grâce de Dieu, souverain de la Hongrovlachie et archiduc des régions voisines »). = Nos 2-4 (1er octobre 1914). N. IORGA. Fondations religieuses des princes roumains (en Thessalie, en Épire, en Morée, à Constantinople, dans les îles et sur la côte d'Asie Mineure). — ID. Un acte roumain concernant le docteur Veron, initiateur de la culture bulgare contemporaine (du 5 août 1842; Pierre Veron ou Bérovitch était roumain; il fut médecin à Craiova). — ID. Quelques documents roumains de Bessarabie. — J. C. FILITTI. Correspondance des princes et boyards roumains avec Metternich et Gentz, de 1812 à 1828. — N. IORGA. Documents relatifs à l'histoire de l'Olténie au XIXe siècle. — ID. Renégats, dans le passé, des pays et du peuple roumains. — ID. Une carte de la Valachie vers 1780 et un géographe originaire de la Dobroudscha (ce géographe s'appelait Joseph Mésiodax). — ID. La politique vénitienne dans les eaux de la mer Noire (1° biographie de Dobrobitsch, condottiere oriental qu'on trouve partout au XIVe siècle, et de qui tire son nom la Dobroutscha; la dernière men-

tion qu'on a de lui est de 1386; 2° histoire des relations de Venise avec les Turcs et les chrétiens des Balkans depuis la bataille de Kossovo jusqu'à celle de Nicopolis, 1389-1396). = 3e année, n° 1 (1er juillet 1915). N. Iorga. Développement parallèle de l'impérialisme autrichien et de l'impérialisme russe. — Id. Lettres inédites de Tudor Vladimirescu, 1814-1815. — Id. L'activité culturelle du prince Constantin Brâncoveanu (à l'occasion du second centenaire de la mort de ce prince de Valachie exécuté comme « traître » à Constantinople le 15-26 août 1714. Protection qu'il accorda aux écoles, aux lettres, aux imprimeries). — Id. L'œuvre historique du roi Carol (quelques mots sur les Mémoires de ce prince. Il écrivit pour justifier sa politique après que la Russie lui eut pris en 1877 les trois districts méridionaux de la Bessarabie; il explique pourquoi il se retourna alors vers les Empires centraux). — Id. Relations entre Roumains et Serbes; correspondance roumaine des voévodes de Cladovo (XVIIIe et XIXe siècles). — Id. Privilèges des ouvriers employés aux mines de sel de Târgu-Ocna. — Id. Les Dardanelles; réminiscences historiques. — Id. Quelques données concernant le commerce roumain au XVIIe et au XVIIIe siècle. = N° 2 (1er octobre 1915). Id. Quelques nouveaux renseignements touchant l'histoire des Roumains (1° un livre français de propagande en faveur de la candidature du caïmacan Vogoridès au trône moldave, 1857; l'auteur s'appelle V. Doze; 2° opinions sur l'avenir des principautés; 3° un saint roumain en Italie : San Geremia Valacco, mort le 5 mars 1625). — J. Nistor. Les émigrations des Roumains de Transylvanie (article en allemand). — N. Iorga. Quelques données nouvelles au sujet de relations entre les principautés roumaines et l'église de Constantinople dans la seconde moitié du XVIIe siècle (1° époque de Serban Cantacuzène; réinstallation du métropolite de Valachie Théodose, 1679; 2° époque de Constantin Brâncoveanu). — Id. Phases psychologiques et livres représentatifs des Roumains, surtout en ce qui concerne les rapports qui existent entre le « roman d'Alexandre » et Michel le Brave. = N° 3 (1er janvier 1916). N. Iorga. Bulgares et Roumains dans la péninsule balkanique au moyen âge. — Id. Les Carpathes dans les combats entre Roumains et Hongrois (de la fin du XIIIe siècle à la fin du XVIIIe). — Michel C. Soutzo. Contribution de la numismatique à l'histoire du passé de la Roumanie transdanubienne. = 3e-4e années, n° 4 (1er avril 1916). N. Iorga. Détails de l'histoire des Roumains au XIXe siècle (notes tirées du « Télégraphe philologique », la première revue grecque publiée à Vienne, 1818-1820). — Id. Iordaki l'Olympiote et Tudor Vladimirescu (épisode de l'insurrection grecque en 1821. Tudor, chef des paysans révoltés de l'Olténie et hostile aux Grecs, est arrêté et mis à mort par son rival l'Arnaute Iordaki, partisan de Constantin Hypsilantis, « la main droite de l'hétairie ». Note biographique sur ces deux personnages). — J. C. Filitti. La Roumanie et les capitulations de la Turquie. — N. Iorga. Relations des Roumains

avec les Russes occidentaux et avec le territoire dit de l' « Ukraine » (l'Ukraine n'appartient pas à une nation; c'est seulement un « confin militaire » organisé non par les Russes, mais par les Polonais, par crainte des Tatars, après l'an 1570). — Id. Deux contributions à l'histoire ecclésiastique des Roumains (1° un Aroumain, nommé Barthélemy, était métropolite d'Athènes en 1760; il fut, en 1766, candidat au siège œcuménique de Constantinople; 2° le synode de Târgoviste, tenu le 10 janvier 1659 pour régler diverses questions : baptême des enfants par les laïques, les troisième et quatrième mariages, le divorce, la simonie, etc. Les décisions sont prononcées par Michel Radu, « hégémon de toute la Hongro-Valachie et archiduc des districts des montagnes », qui venait d'être couronné avec tout le cérémonial usité autrefois pour les empereurs byzantins, dont il se prétendait l'héritier). = 5e-8e années, n° 1 (janvier 1920. Ce seul numéro vaut pour les 5e-8e années). Étienne Ciobanu. La continuité roumaine dans la Bessarabie annexée en 1812 par la Russie. — N. Iorga. Les premières cristallisations d'État des Roumains (à la fin du XIe siècle, d'après Anne Comnène). — Id. La place des Roumains dans le développement de la vie spirituelle des nations romanes. — Id. Un éducateur français : Antonin Roques. — Id. L' « oncle » d'Étienne le Grand (il s'agit de Jean Paléologue, condottiere au service de Venise contre Ferrare en 1482; notes sur les parentés impériales d'Étienne le Grand et de sa famille). — Id. Notes sur l'Union roumaine (le pacte d'union des principautés danubiennes en 1859 a consacré en fait « un état de conscience qui a toujours existé depuis l'origine même de la nation roumaine »). — Id. Un conseiller byzantin de Michel le Brave : le métropolite Denis Rhalis Paléologue (1597-1680). — Id. Le meilleur livre français sur les Roumains à l'époque de l'union des principautés (la Valachie au point de vue économique et diplomatique, par Thibaut-Lefèvre, 1856). = 9e année, nos 1-2 (janvier-juin 1921). Démètre Onciul. Les phases du développement historique du peuple et de l'État roumains. — N. Iorga. Origine et sens des directives politiques dans le passé des pays roumains. — M. C. Soutzo. Les monnaies de bronze roumaines des premiers Césars et celles du système monétaire de Néron. — N. Iorga. Léon Sapieha et Michel le Grand (l'actuel homme d'État polonais appartient à une famille, les Witzniewiecki, qui, au temps de Michel le Brave, était apparentée aux princes roumains). — M. C. Soutzo. Les poids de l'Égypte et le grain chaldéen. — N. Iorga. Rapports entre Roumains et Polonais; entre boyards moldaves et nobles polonais; entre la nation roumaine et la nation polonaise. — Id. Les Roumains, d'après quelques nouveaux documents occidentaux (du XIe au XIVe siècle).

CHRONIQUE.

France. — Nous apprenons la mort de M. Henri JADART, né à Rethel le 17 novembre 1847. Après avoir exercé comme avocat au barreau de sa ville natale, il vint s'installer à Reims en 1878 et fut nommé conservateur de la bibliothèque et du musée de cette cité. De 1878 à 1916 se succédèrent les brochures et les livres concernant l'histoire de Reims; la nomenclature en occuperait plusieurs pages. Le dernier volume est une « Bibliographie rémoise pendant la guerre ». M. Jadart fut un des représentants les plus remarquables de l'érudition locale, et son nom restera attaché à Reims.

— *Centenaire de l'École des chartes, 1821-1921. Compte-rendu de la journée du 22 février 1921* (Paris, à l'École nationale des chartes, 1921, in-8°, 109 p.). — Cette brochure se divise en trois parties : dans la première, on a reproduit les discours prononcés en présence du président de la République et du ministre de l'Instruction publique par MM. SERVOIS, doyen d'âge des anciens élèves; le comte DURRIEU, président de la Société de l'École des chartes, et Maurice PROU, directeur actuel de l'École. Ces discours ne donnent pas seulement une idée précise du développement pris par l'École depuis un siècle, ils sont comme un chapitre de l'histoire de l'érudition française au XIXe siècle. La seconde partie contient la liste des universités, académies et corps savants de la France et de l'étranger qui ont adhéré à la célébration du centenaire. La troisième partie reproduit le texte des adresses, lettres et télégrammes qui ont été envoyés à l'École. Par leur nombre et leur qualité, elle a lieu d'en être particulièrement fière. Ch. B.

— *Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1922 pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe* (Paris, Alph. Picard, 1922, 103 p.). — Voici la liste des thèses qui ont été soutenues : André BARROUX. Essai sur le guet ordinaire à Paris; son organisation de 1363 à 1559; son évolution depuis la réforme de 1559 jusqu'à l'établissement des « cavaliers de l'ordonnance » en 1666; — Robert BARROUX. Pierre de La Ramée et son influence philosophique; essai sur l'histoire de l'idée de méthode à l'époque de la Renaissance; — Georges BATAILLE. L'ordre de chevalerie; conte en vers du XIIIe siècle; — Maurice BÉGUIN. L'abbaye de la Noë et ses chartes; — Alice BOUVIER. Recouvrement de la Normandie, 1449-1450; — Robert BRUN. La ville de Salon au moyen âge; le régime seigneurial, le régime municipal, la vie économique; — Léon

BURIAS. Les grands jours d'Auvergne tenus à Riom en 1546; — Georges COLLON. Pierre Bérard (1400-1465) et la réforme municipale à Tours en 1462; — François DUPONT. Essai sur les caractères juridiques et économiques des bastides de l'Astarac et du Pardiac d'après leurs titres de fondation; — Martial GRIVEAUD. Essai sur le collège du Plessis, de l'Université de Paris, 1318-1797; — Henry JOLY. L'expédition de Corse, 1553-1559; épisode de la rivalité franco-espagnole dans la Méditerranée occidentale; — André MASSON. L'église abbatiale Saint-Ouen de Rouen; étude archéologique; — François MERLET. Étude sur le cartulaire historique de l'abbaye de Saint-Père de Chartres; — Louis-Marie MICHON. L'abbaye de Saint-Père de Chartres; étude archéologique sur l'église abbatiale et les bâtiments monastiques. — Ont été particulièrement remarquées les thèses de MM. Brun, Bataille, Collon et Joly.

— Les trois premiers fascicules des « Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg » contiennent les ouvrages suivants : 1° *L'art du chant en France au XVIIe siècle*, par Théodore GÉROLD (Strasbourg, palais de l'Université, 1921, in-8°, XV-278 p.; prix : 30 fr.); 2° *Le manuscrit de Bayeux, texte et musique d'un recueil de chansons du XVe siècle*, par le même (liv-124 p.; prix : 15 fr.); 3° *Étude de philosophie médiévale*, par Étienne GILSON (VII-291 p.; prix : 13 fr. 50). Les deux fascicules suivants : *La dialectique du monde sensible* et *La Perception visuelle de la profondeur*, par Louis LAVELLE, appartiennent au domaine de la philosophie pure.

— On va prochainement créer à Chambéry une « Société des études maistriennes », où l'on étudiera concurremment l'histoire de la Savoie et l'œuvre de Joseph de Maistre. On se propose de donner une édition définitive des œuvres du penseur légitimiste, pour laquelle les archives familiales de Maistre pourront être utilisées. Les travaux de M. F. Vermale et G. Goyau ont, d'ailleurs, déjà sensiblement déblayé le terrain. G. BN.

— On sait la singulière fortune de l'écrit anonyme intitulé les *Protocoles des anciens de Sion;* utilisés en 1905 par la police russe pour frapper les Israélites de l'empire, dont elle démontrait l'activité révolutionnaire, ils ont été traduits il y a peu de temps en France pour flatter les plus mauvaises passions politiques et religieuses. Dans trois articles remarquables du *Times* (16, 17 et 18 août 1921), le correspondant de ce journal à Constantinople a démontré que l'auteur de cette publication avait simplement procédé au démarquage, d'ailleurs inintelligent, d'un pamphlet français de 1865, écrit par Maurice Joly contre le gouvernement de Napoléon III, et intitulé : *Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu, ou la politique de Machiavel au XIXe siècle*, « par un contemporain »; ce pamphlet,

publié à Bruxelles, valut dix-huit mois de prison à son auteur. Voici donc une légende tuée : combien de temps vivra-t-elle encore?

G. Bn.

Allemagne. — Pour permettre aux érudits de connaître les livres qui ont paru en Allemagne pendant la guerre, où tout contact intellectuel était coupé entre ce pays et ceux de l'Entente, le « Börsenverein der deutschen Buchhändler » de Leipzig a entrepris de publier un répertoire indiquant tout ce que la librairie allemande (en Allemagne et en Autriche) a produit pendant cette période. Il est intitulé : *Deutscher Bücherverzeichnis der Jahre 1915 bis 1920.* Quatre fascicules de 640 p. in-4° ont déjà paru (au prix de 30 m. le fasc.) et ils ne comprennent encore que les lettres A-C.

— D'après un journal allemand, la *Tägliche Rundschau*, des documents de l'office des Affaires étrangères se rapportant à la période d'avant-guerre vont être prochainement publiés. Les documents les plus anciens remonteront à 1871.

Belgique. — On annonce la mort tragique de M. A. Cauchie, survenue le 10 février 1922. Nous consacrerons à ce très estimable érudit une notice nécrologique dans notre prochaine livraison.

— Un Congrès historique aura lieu à Bruxelles en 1923. Les organisations belges tiennent à ce qu'aucune invitation ne soit adressée aux savants des anciens empires centraux.

Grande-Bretagne. — M. Edward Porritt, auteur d'un ouvrage estimé : *The unreformed House of Commons* (1903), est mort le 8 octobre 1921, à l'âge de soixante et un ans; c'était un journaliste anglais qui était allé se fixer aux États-Unis en 1892.

— Le 23 janvier 1922 est mort, à Sidmouth, Lord Bryce, le grand historien anglais. James Bryce, né à Belfast le 10 mai 1838, après avoir fait de très bonnes études à Glasgow et à Oxford, s'affirma très tôt dans les études de droit constitutionnel et, dès 1864, il publiait son fameux ouvrage sur le *Saint-Empire romain germanique.* En 1870, il fut nommé professeur royal de droit civil à Oxford, où il se rangea parmi les « libéraux académiques ». Cette tendance politique lui valut d'être élu député en 1880, mais il continua d'enseigner jusqu'en 1893. Choisi par Lord Salisbury comme sous-secrétaire aux Affaires étrangères, il demeura très peu de temps à ce poste et se mit à préparer son œuvre magistrale *The American Commonwealth,* qui parut en 1888. A plusieurs reprises, il occupa des fonctions officielles sous les ministres Gladstone et Rosebery et, en 1907, Sir Campbell-Bannermann le nommait ambassadeur aux États-Unis, où il resta six ans, travaillant activement au rapprochement moral, intellectuel, politique des deux « english speaking peoples » et préparant une nouvelle édition, qui est une véritable refonte, de son

ouvrage de 1888. Anobli en 1914, il ne fut pas étonné par le déchaînement de la guerre mondiale ; il présida un Comité chargé d'enquêter sur les atrocités allemandes, publia un rapport considérable sur les atrocités ottomanes en Asie Mineure, travailla de tous ses efforts à l'avènement d'une paix juste et à la constitution d'une Ligue des nations. En 1921, âgé de quatre-vingt-trois ans, il publiait encore ses *Modern Democracies*, fruit de longues années de labeur, de réflexions, de voyages. Sa tâche était accomplie. Cette tâche révèle le beau tempérament d'un historien à qui les recherches érudites n'ont pas enlevé le sentiment de la vie, d'un homme politique qui n'a pas été un politicien, d'un vrai libéral, qui a donné, dans sa personne et dans ses livres, un grand enseignement à ses compatriotes.

G. Bn.

— L'historien de l'art Algernon Graves est mort le 5 février à Londres. Né le 24 février 1845, il avait été associé à la célèbre maison de publications d'art que son père avait largement développée. A partir de 1873, il s'occupa plus particulièrement de questions d'histoire de l'art anglais et compila des listes d'exposants de la Royal Academy, de la Society of artists et de la Free Society of artists. En 1884, il publiait un *Dictionary of artists who have exhibited works in the principal London exhibitions*, reédité en 1895 et 1901 ; en collaboration avec M. Cronin, il composa ensuite une *History of the works of Sir Joshua Reynolds* (1894-1900) ; il mit sur pied des index de ventes de tableaux, correspondant au XVIIIe siècle et aux douze premières années du XIXe siècle, et les fit paraître entre 1918 et 1921. Si ces travaux n'ont pas une grande originalité, ils constituent des instruments indispensables pour l'histoire de l'art en Grande-Bretagne.

G. Bn.

— Le Catalogue des manuscrits occidentaux qui composent le fonds « old Royal » et celui du Roi au British Museum est maintenant terminé. Commencé par Sir George Warner, continué par M. J. P. Gilson, il comprend quatre gros volumes, imprimés avec le plus grand soin. Le tome IV contient 125 planches, qui constituent un bel album de paléographie. Dans une longue préface au tome I, M. Gilson a fait l'histoire des deux collections, que l'on désigne aujourd'hui couramment sous l'unique dénomination de fonds de la Bibliothèque royale : *Catalogue of western manuscripts in the Old royal and King's collections in the British Museum* (prix : 11 guinées).

— Mme Green, veuve de l'auteur de la célèbre *Short history of the english people* (1874), a fait don au British Museum des notes que son mari avait réunies pour une histoire des rois angevins.

— Les deux premiers volumes du *Catalogue of latin mss. in the John Rylands library* sont, dès maintenant, en vente à la Manchester University Press (in-4° au prix de 4 guinées les deux). Le tome I

contient la description de ces manuscrits et le tome II près de 200 reproductions en fac-similé des pages et miniatures les plus caractéristiques.

— Les publications de la « Grotius Society » contiennent, dans le n° 1, l'*Institutio principis christiani* d'Érasme, chap. III-XI, traduit par M. Ellwood CORBETT, et, dans le n° 2, le *Grand dessein de Henri IV* de Sully, avec une introduction par M. David OGG.

— Il vient de se constituer, sous la présidence du vicomte Dillon, une « Society of army historical research ».

— Le roi George V a décidé de faire connaître de nouvelles lettres de sa grand'mère, la reine Victoria. Il a chargé M. Buckle, qui vient de terminer la Vie de Disraëli, de préparer cette édition, qui ne paraît pas devoir être prête avant 1924.

— Le tome I d'une *Cambridge history of India*, par le prof. E. J. RAPSON, vient de paraître (Cambridge University Press); il conduit l'histoire de l'Inde ancienne depuis les plus anciens temps jusque vers le milieu des premiers siècles de notre ère. A la même librairie, on prépare une *Cambridge history of British foreign policy, 1783-1919*, qui paraîtra sous la direction de Sir A. W. Ward et de M. G. P. Gooch. Le tome I conduira l'histoire de la politique étrangère de la Grande-Bretagne jusqu'à l'année 1815.

Pays-Bas. — Le *Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis*, qui prendra prochainement un caractère international par la collaboration de plusieurs savants étrangers (entre autres pour la France MM. les professeurs Cuq, P. Fournier et Meynial, de Paris), contient divers articles qui auront de l'intérêt pour les historiens du droit français : *François Hotman en de Codificatiepolitiek van zyn tijd* et *De Codificatiepolitiek onder Lodewijk XIV*, par M. J. VAN KAN; *Nieuwe bijdrage tot het ontstaan van het beginsel der realiteit* (spécialement en France), par M. E. M. MEYERS. N. JAPIKSE.

— M. le professeur DE SAVORNIN-LOHMAN a publié dans les *Bijdragen en Mededeelingen van het Historisch Genootschap* (t. XLII) un journal de Groen van Prinsterer; c'est le récit d'un voyage qu'il fit en 1836 pour compléter les documents insérés dans les archives de la maison d'Orange-Nassau. En vérité, il parle peu de ses recherches aux archives. L'intérêt principal du journal est dans les conversations de Groen avec plusieurs hommes d'État et savants français (mentionnons Guizot, Thiers, Michelet, Cousin) pendant son séjour de quelques mois à Paris, et dans ses rapports avec les cercles protestants. Notons encore des anecdotes sur Napoléon que lui raconta la famille Pastoret. N. J.

Italie. — La bibliothèque Vaticane s'est récemment enrichie de la collection du chevalier Jean-François de Rossi, cédée par testament

aux Jésuites autrichiens et transférée à Vienne en 1877. Cette collection comporte plus de 1,000 manuscrits, 2,500 incunables et 6,000 livres importants. Le catalogue des manuscrits à miniatures a été dressé par A. Tietze, sous la responsabilité de la Commission autrichienne des *Monumenta*, celui des manuscrits grecs par le professeur Gollow, celui des incunables par le P. Dichtl, S. J. G. Bn.

— On signale d'Italie que la Commission parlementaire d'enquête sur les dépenses de guerre a ordonné le séquestre de tous les papiers de feu le général Ameglio, ex-gouverneur général de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque. C'est un exemple qui devrait être suivi dans tous les pays belligérants, où un grand nombre de documents importants ont été gardés par des fonctionnaires de toute espèce, dans le dessein de se défendre éventuellement contre des attaques justifiées ou non. Ces documents risquent, de cette façon, de disparaître, et il importe, dans l'intérêt de la vérité historique, qu'ils soient conservés.

G. Bn.

— Le palais Centani, où naquit Goldoni, a été acheté par un comité créé à Venise pour honorer le grand dramaturge. Ce comité recueille maintenant de nombreuses souscriptions pour se rendre propriétaire de la collection théâtrale Rassi, et ainsi le palais Centani deviendrait un musée du théâtre analogue à celui que possède Milan (Musée de la Scala). G. Bn.

— On a découvert dans une villa séquestrée d'un sujet allemand nommé Alexandre Gunther, à Gardone Riviera (Brescia), un grand nombre d'actes se rapportant à l'histoire de Pérouse depuis le XIVe siècle jusqu'à la fin de la Renaissance. Ces documents, qui avaient été éliminés de l'hôtel de ville par un historien pérugin, M. Vermiglioli, afin d'y « faire de la place », avaient été achetés par un libraire de Rome, auprès duquel, en vain, la municipalité de Pérouse avait fait des démarches pour les récupérer. G. Bn.

— M. Ugo Ojetti a, dans le *Corriere della Sera* du 26 octobre 1921, fourni des renseignements très curieux sur l'histoire des papiers de Vasari. Celui-ci est mort le 27 juin 1568 et ses papiers ont passé successivement à ses neveux et à la famille Spinelli, dans les archives de laquelle M. G. Poggi, directeur du musée du Bargello, put les consulter en 1908, retrouvant ainsi les notes qui avaient servi à écrire les *Vite* et les lettres reçues par Vasari des papes Paul III, Jules III, Pie IV, Pie V, Grégoire XIII, du duc Cosme de Médicis, de Michel-Ange et de bien d'autres. En 1910, le comte Rasponi-Spinelli vendit ces documents au professeur allemand Karl Frey pour une somme de 35,000 marks, dont l'empereur Guillaume II avança la moitié. La guerre survenue et M. Frey étant mort, les milieux savants d'Italie estimèrent que le contrat de 1910 était annulé, et le professeur Bode,

venu d'Allemagne pour examiner la question, admit à son tour cette idée, de sorte que les papiers Vasari sont restés en Italie, dans la maison édifiée à Arezzo même par l'historien-architecte. M. Ojetti conclut qu'on doit se hâter de publier les documents si importants qui y sont renfermés. G. Bn.

— M. de Toni, professeur à l'Université de Modène, chargé par M. Cermenati, directeur de l'Institut des études vinciennes, d'écrire une biographie de Giovan-Battista Venturi, a retrouvé à la bibliothèque de Reggio d'Émilie les transcriptions originales, exécutées par Venturi, de manuscrits de Léonard de Vinci. Ces manuscrits, qui faisaient partie de la donation faite par la famille Arconati à la bibliothèque Ambrosienne, en 1736, avaient passé, sur l'ordre de Bonaparte, en France en 1796; mutilés, ils furent vendus et dispersés, mais l'abbé Venturi, qui avait pu les examiner, en avait recopié quelques-uns et avait pris des notes sur quelques autres; ce sont ces copies et notes qui ont été retrouvées à Reggio. Il en sera naturellement tenu compte pour l'édition intégrale des *Opere* de Léonard de Vinci. G. Bn.

Russie. — Il y a plus d'un demi-siècle que j'ai eu le plaisir de faire à Paris la connaissance de M. Vilhelm Thomsen. Il est, depuis, devenu professeur de l'Université de Copenhague et membre de l'Institut de France. Il est né en 1842, moi en 1843. Nous sommes donc à peu près contemporains. Dans la traduction que j'ai donnée en 1884 de la *Chronique russe dite de Nestor* (Bibliothèque de l'École des langues orientales), j'avais eu la bonne fortune de pouvoir mettre à profit les travaux de deux savants scandinaves : la traduction danoise de M. C. W. Smith, publiée en 1869 à Copenhague, et l'ouvrage fondamental de M. Thomsen, publié en anglais sous ce titre : *The relations between ancient Russia and Scandinavia and the origin of the russian state* (1877). Cet ouvrage, disais-je dans mon introduction, est, jusqu'ici, le résumé le plus clair et le plus scientifique des controverses soulevées par la question des origines russes. Je signalais deux traductions, l'une en allemand (Leipzig, 1879), l'autre en suédois (Stockholm, 1882). Depuis, il a paru à Moscou une édition russe publiée par les soins de la Société d'histoire et d'antiquités de l'Université moscovite. Chose singulière, ce travail si important et qui a exercé une influence si considérable sur l'historiographie russe n'avait jamais paru dans la langue de l'auteur. M. Thomsen l'a réimprimé récemment en danois dans le premier volume de ses œuvres complètes qui a paru à Copenhague sous le titre : *Russiske Kronike*, oversat og forklaret af C. W. Smith (librairie Gyldendag, 1919, in-8°). L'auteur y a ajouté quelques additions et corrections dont je recommande l'examen aux futurs historiens de la Russie primitive. Louis Leger.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Bémont (*Charles*) et *Monod* (*Gabriel*). Histoire générale de l'Europe, 395-1270, 116.
Centenaire de la mort de Dante, 273.
Chiminelli (*Piero*). La fortuna di Dante nella cristianità riformata, 273.
Encyclopédie de l'Islam, 24e livraison, 158.
Hourticq (*Louis*). Initiation artistique, 117.
Huisman (*G.*). Manuel d'histoire du brevet élémentaire et des écoles primaires supérieures, 275.
Monod (*Gabriel*). Voir *Bémont* (*Charles*).
Smith (*C. Henry*). The Mennonites, 117.
Westermarck (*Edward*). The history of human marriage, 273.

HISTOIRE DE LA GUERRE.

Buat (général). Hindenburg, 123.
Civrieux (commandant *de*). La Grande Guerre, 1914-1918, 119.
Dubail (général). Quatre années de commandement. T. III, 121.
Gagneur (capitaine *Maurice*). Voir *Ginisty* (*Paul*).
Geoffroy de Grandmaison. Le capitaine Pierre de Saint-Jouan, 1888-1905, 123.
Ginisty (*Paul*) et *Gagneur* (capitaine *Maurice*). Histoire de la guerre par les combattants. T. I-III, 119.
Kanner (*Heinrich*). Die neuesten Geschichtslügen, 268.
Quintavalle (*Ferruccio*). Cronistoria della guerra mondiale. T. I, 119.
R[*evol*] (*J.*). Foch; essai de psychologie militaire, 122.
Ronar'ch (vice-amiral). Souvenirs de la guerre. T. I, 120.
Stenzel (*A.*). Seekriegsgeschichte, 124.
Stuart (Sir *Campbell*). Secrets of Crewe House, 270.
Zurlinden (*S.*). Der Weltkrieg. T. II, 115.

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ.

Banerjee (*Gauranga Nath*). Hellenism in ancient India, 124.
Park (*Marion Edwards*). The Plebs in Cicero's days, 276.
Plassard (*Jean*). Le concubinat sous le Haut-Empire, 275.

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ CHRÉTIENNE.

Harden (*J. M.*). The ethiopic Didascalia, 282.
Metclafe (*W.*). Gregory Thaumaturgus : address to Origen, 281.
Robinson (*J. Armitage*). The demonstration of the apostolic preaching, 282.
Souter (*Alexander*). Tertullian against Praxeas, 282.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

Curtius (*Friedrich*). Deutsche Briefe und Elsæssische Erinnerungen, 271.
Seyboldt (*R. F.*). The manuale Scholarium; an original account of life in the mediæval University, 126.
Srbik (*Heinrich, Ritter von*). Wallenstein's Ende, 102.

HISTOIRE DE BELGIQUE.

Fliche (*Augustin*). Louvain, 277.
Hubert (*Eugène*). L'édit de Joseph II sur les kermesses, 11 février 1786, 276.

HISTOIRE DU CANADA.

Chapais (*Thomas*). Cours d'histoire du Canada. T. I, 109.
Doughty (*Arthur G.*). Voir *Shortt* (*Adam*).
Shortt (*Adam*) et *Doughty* (*Arthur G.*). Canadian archives. Documents relating to the constitutional history of Canada, 1759-1791, 109.

HISTOIRE DE CHINE ET JAPON.

Armstrong (*Robert Cornell*). Light from the East. Studies in Japanese Confucianisme, 278.
Cordier (*Henri*). Histoire générale de la Chine, 277.
Henke (*Frederick Goodrich*). The philosophy of Wang Yangming, translated from the chinese, 278.

HISTOIRE DE L'EMPIRE BYZANTIN.

Andréadès (*A.-M.*). Ἱστορία τῆς ἑλληνικῆς δημοσίας οἰκονομίας, 95.
— Περὶ τοῦ πληθύσμου καὶ τοῦ πλούτου τῆς Κωνσταντινουπόλεως κατὰ τοὺς μέσους χρόνους, 88.
Bareilles (*Bertrand*). Constantinople; ses cités franques et levantines, 86.
Batiffol (*Pierre*). Voir *Bréhier* (*Louis*).
Bloy (*Léon*). Constantinople et Byzance, 73.
Boak (*A. E. R.*). The master of the offices in the later roman and byzantine empires, 84.
Bréhier (*Louis*). Les trésors d'argenterie syrienne et l'école artistique d'Antioche, 95.
— et *Batiffol* (*Pierre*). Les survivances du culte impérial romain, 84.
Diehl (*Ch.*). Byzance, grandeur et décadence, 64.
— Histoire de l'empire byzantin, 64.
— *Letourneau*, *Saladin* (*H.*). Les monuments chrétiens de Salonique, 91.
Ebersolt (*Jean*). Constantinople byzantine et les voyageurs du Levant, 87.
— Études sur la vie publique et privée de la cour byzantine, 82.
— Manuscrits à miniatures de Saint-Gall, 95.
Freese (*J. H.*). The library of Photius, 281.
Laurent (*J.*). L'Arménie entre Byzance et l'Islam depuis la conquête arabe jusqu'en 886, 68.
— Byzance et les Turcs Seldjoucides dans l'Asie occidentale jusqu'en 1081, 77.
Letourneau (*M.*). Voir *Diehl* (*Ch.*).
Martroye. L'asile et la législation impériale du IVe au VIe siècle, 82.
Mercati (*S. G.*). Antica omelia metrica, 62.
— Note papirologiche, 62.
— Sull' Ἀνικήτων γένος dell' acrostico di Giuliana Anicia, 63.
— Sulle anacreontiche di Teodoro Prodomo, 63.
— Sulle poesie di Niceforo Gregora, 64.
Œconomos. La vie religieuse dans l'empire byzantin au temps des Comnènes et des Anges, 80.
Renauld (*Émile*). Étude sur la langue et le style de Michel Psellos, 74.
— Lexique choisi de Psellos, 74.
Saladin (*H.*). Voir *Diehl* (*Ch.*).
Schlumberger (*G.*). Jean de Chateaumorand, 81.
Tafrali (*O.*). La Roumanie transdanubienne (la Dobroudja), 92.
— Thessalonique, des origines au XIVe siècle, 89.
Vasiljev (*A. A.*). Lektsii po istorii Vizantii. T. I, 64.
Zervos (*Chr.*). Un philosophe néoplatonicien du XIe siècle : Michel Psellos, 76.

HISTOIRE D'ESPAGNE.

Altamira (*Rafael*). Psicologia del pueblo español, 279.
Burgos y Mazo (*Manuel de*). Vida politica española, 279.
Casadesús (*José*). El Arte Magna de Raimundo Lulio, doctor iluminado y martyr, 279.

HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS.

Adams (*J. T.*). The founding of New England, 252.
Alvord (*C. W.*). The Mississipi valley in British politics, 256.
Ames (*J. G.*). Comprehensive index to the publications of the U. S. government, 237.
Andrews (*C. M.*). British committees, commissions and councils of trade and plantations, 1622-1775, 247.
— Colonial folkways, 248.
— The colonial period, 248.
— The river towns of Connecticut, 253.
Arber (*Edward*) et *Bradley* (*A. G.*). Travels and works of captain John Smith, 250.
Arnold (*S. G.*). History of Rhode Island, 253.
Avery (*E. M.*). History of the United States, 242.
Baird (*C. W.*). Huguenot emigration to America, 258.
Ballagh (*J. C.*). White servitude in the colony of Virginia, 259.
Bancroft (*George*). History of the United States, 233.
Barry (*J. S.*). History of Massachusetts, 1492-1820, 253.
Bassett (*J. S.*). A short history of the U. S., 244.
— Servitude in the colony of North Carolina, 259.
Becker (*C. L.*). Beginnings of the american people, 246.
Beer (*G. L.*). British colonial policy, 247.
— The commercial policy of England toward the american Colonies, 247.
— The old colonial system, 1660-1754, 247.
— The origins of the British colonial system, 247.
Beuchat. Manuel d'archéologie américaine, 245.
Blackmar (*F. W.*). Spanish colonization in the Southwest, 254.
— Spanish institutions of the Southwest, 254.
Bolton (*H. E.*). Athanase de Mézières

and the Louisiana-Texas frontier, 256.
Bolton (*H. E.*). Texas in the middle eighteenth century, 254.
— et *Marshall* (*Th. M.*). The colonization of North America, 1492-1783, 245.
Bond (*B. W.*). The quit-rent system in the american colonies, 247.
Bowker (*R. R.*). State publications, 137.
Bradford (*T. L.*). History of Plymouth plantation, 252.
— The bibliographer's manual of American history, 237.
Bradley (*A. G.*). Voir *Arber* (*Edward*).
Brinton (*D. G.*). The american race, 245.
Brodhead (*J. R.*). History of the State of New York, 232.
Brown (*Alexander*). Genesis of the United States, 249.
— (*J.*). The Pilgrim fathers of New York, 252.
Bruce (*P. A.*). Economic history of Virginia in the XVIIth cent., 250.
— The institutional history of Virginia in the XVIIth cent., 250.
— Social life of Virginia in the XVIIth cent., 250.
Butler (*J. D.*). British convicts shipped to american colonies, 259.
Carroll (*B. R.*). Historical collections of South Carolina, 233.
Chalmers (*G.*). Political annals of the present United colonies, 246.
Channing (*Edward*). Histoire des États-Unis, 1765-1865; trad. par *Guillemot-Magitot*, 243.
— History of the United States, 240.
— *Hart* (*A. B.*) et *Turner* (*F. J.*). Guide to the study and reading of american history, 235.
Chapman (*C. E.*). The founding of spanish California, 254.
Chittenden (*H. M.*). The american fur trade of the Far West, 256.
Clark (*R. C.*). The beginnings of Texas, 254.
Colonial records of North Carolina, 251.
Dickerson (*O. M.*). American colonial government, 1696-1765, 247.
Diffenderffer (*F. R.*). The german immigration into Pennsylvania, 259.
Dodd (*W. E.*). The Riverside history of the U. S., 244.
Doyle (*J. A.*). The English in America, 246.
Dunn (*W. E.*). Spanish and french rivalry in the Gulf region of the U. S., 1578-1702, 254.
Earle (*Alice M.*). Child life in colonial days, 248.
— Colonial days in old New York, 248.
Earle (*Alice M.*). Home life in colonial days, 248.
— Sabbath in puritan New England, 248.
— Two centuries of costume in America, 248.
Edwards (*G. W.*). Voir *Peterson* (*A. E.*).
Eggleston (*Edward*). Beginners of a nation, 250.
— History of the life in the U. S., 248.
— Transit of civilization from England to America, 250.
Elson (*H. W.*). History of the U. S. of America, 244.
Elting (*J.*). Dutch village communities on the Hudson river, 258.
Farrand (*L.*). Basis of american history, 244.
Farrand (*Max*). Les États-Unis; formation historique de la nation américaine, 243.
Faust (*A. B.*). The german element in the U. S., 257.
Fernow. Voir *O'Callaghan* (*E. B.*).
Finley (*J.*). The French in the heart of America, 255.
Fisher (*E. J.*). New Jersey as a royal province, 1738-1776, 249.
Fisher (*S. G.*). Men, women and manners in colonial times, 248.
Fiske (*J.*). Beginnings of New England, 246.
— Discovery of America, 246.
— Dutch and Quaker colonies in America, 246.
— New France and New England, 246.
— Old Virginia and her neighbours, 246.
Flippin (*P. S.*). The royal government in Virginia, 1624-1775, 251.
Force (*P.*). Tracts and other papers relating principally to the origin, settlement and progress of the colonies in North America, 233.
Ford (*H. J.*). The Scotch-Irish in America, 258.
Fortier (*A.*). History of Louisiana, 255.
French (*B. F.*). Historical collections of Louisiana and Florida, 255.
Fry (*W. H.*). New Hampshire as a royal province, 253.
Gayarré (*Ch.*). Histoire de la Louisiane, 255.
Goodwin (*M. W.*). Dutch and English on the Hudson, 251.
Gould (*C. P.*). The land system in Maryland, 1720-1765, 249.
— Money and transportation in Maryland, 249.
Grant (*W. L.*) et *Munro* (*J.*). Acts of the Privy council of England. Colonial series, 238.
Griffin (*A. P. C.*). Bibliography of American historical Societies, 237.

Griffin (Miss *G.*). Writings on american history, 236.
Guide to the materials for american history, 238.
Guillemot-Magitot. Voir *Channing* (*Edward*).
Hall (*M. E.*). Roger Williams, 253.
Hamilton (*P. J.*). Colonial Mobile, 256.
— The colonization of the South, 256.
— The founding of Mobile, 1702-1718, 256.
Hanna (*C. A.*). The Scotch Irish or the Scotch in North Britain, North Ireland and North America, 257.
— The Wilderness trail, 256.
Hart (*A. B.*). American history told by contemporaries, 244.
— The american nation; a history, 240.
— Voir *Channing* (*Edw.*).
Hasse (Miss *A. R.*). Index of economic material in documents of the States of the U. S., 239.
Haynes (*C. H.*). Representation and suffrage in Massachusetts, 1620-1691, 252.
Henderson (*A.*). The conquest of old Southwest, 1740-1790, 257.
Hildreth (*R.*). History of the United States, 233.
Hodge (*F. W.*). Handbook of american Indians north of Mexico, 245.
— et *Lewis* (*T. H.*). The spanish explorers in the southern U. S., 1528-1543, 254.
Hunt (*Gaillard*). Handbook of mss. in the library of Congress, 239.
Jameson (*J. F.*). Original narratives of early american history, 239.
Johnson (*Allen*). Chronicles of America, 240.
— The swedish settlements on the Delaware, 258.
Kellogg (*L. P.*). Early narratives of the Northwest, 255.
Kennedy (*J. P.*). Voir *Mac Ilwaine* (*H. R.*).
Kingsbury (*S. M.*). Records of the Virginia Company of London, 249.
Kuhns (*O.*). The german and Swiss settlement of colonial Pennsylvania, 257.
Larned (*J. N.*). Literature of american history, 236.
Lauber (*A. W.*). Indian slavery in colonial times, 245.
Leland (*Waldo G.*). Voir *Van Tyne* (*C. H.*).
Levermore (*Ch. H.*). The republic of New Haven, 253.
Lewis (*T. H.*). Voir *Hodge* (*F. W.*).
Lowery (*W.*). The spanish settlements within the present limits of the U. S., 1513-1561, 254.
Mac Cormac (*E. J.*). White servitude in Maryland, 1634-1820, 259.
Mac Crady (*Edward*). History of South Carolina, 251.
Mac Ilwaine (*H. R.*) et *Kennedy* (*J. P.*). Journal of the House of Burgesses. Virginia, 1727-1776, 250.
Mac Laughlin (*A. C.*). Diplomatic Archives of department of State, 1789-1840, 238.
Mac Lear (*A. B.*). Early New England towns, 252.
Mac Master (*J. B.*). History of the people of the U. S. from the Revolution to the civil war, 241.
— The trail makers, 239.
Marshall (*Th. M.*). Voir *Bolton* (*H. E.*).
Mathews (*L.*). The expansion of New England, 252.
Mereness (*N. D.*). Maryland as a proprietary province, 249.
Moireau (*A.*). Histoire des États-Unis de l'Amérique du Nord, 242.
Morris (*M. S.*). Colonial trade of Maryland, 249.
Munro (*J.*). Voir *Grant* (*W. L.*).
O'Callaghan (*E. B.*). Documentary history of the State of New York, 233.
— History of New Netherland, 232.
— et *Fernow*. Documents relative to the colonial history of the State of New York, 233.
Ogg (*F. A.*). The opening of the Mississipi, 255.
O'Hara (*John P.*). A history of the United States, 243.
Palfrey (*J. G.*). History of New England, 232.
Parkman (*Francis*). France and England in the North America, 255.
Peterson (*A. E.*) et *Edwards* (*G. W.*). New York as an XVIIIth cent. municipality, 251.
Poore (*B. P.*). Descriptive catalogue of government publications, 237.
Potter (*Marion E.*). The United States Catalog, 236.
Proper (*E.*). Colonial immigration laws, 258.
Rhodes (*J. F.*). History of the U. S. from the compromise of 1850, 242.
Richman (*J. B.*). California under Spain and Mexico, 254.
— Rhode Island, its making and its meaning, 253.
Roosevelt (*Th.*). Winning of the West, 256.
Root (*W. T.*). The relations of Pennsylvania with the British government, 1696-1765, 249.
Roustan (*Désiré*). Voir *Wilson* (*Woodrow*).
Russell (*E. B.*). The review of american colonial legislation by the King in Council, 247.
Sabin (*J.*). Dictionary of books relating to America, 236.

Schouler (*J.*). History of the U. S. under the constitution, 242.
Schuyler van Rennsselaer (Mrs.). History of the city of New York in the XVIIIth cent., 251.
Severance (*F. H.*). An old frontier of France : the Niagara region, 255.
Sharpless (*I.*). History of the Quaker government in Pennsylvania, 249.
Shea (*J. G.*). Early voyages up and down the Mississipi, 255.
— History and exploration of the Mississipi Valley, 255.
Shepherd (*W. R.*). History of proprietary government in Pennsylvania, 249.
Stanard (*Mary N.*). Colonia Virginia; its people and custom, 251.
Steiner (*B. C.*). Beginnings of Maryland, 249.
— Maryland during the civil wars, 249.
— Maryland under the Commonwealth, 249.
Straus (*O. S.*). Roger Williams, 253.
Surrey (*N. M. Miller*). The commerce of Louisiana, 1699-1763, 256.
Tanner (*E. P.*). The province of New Jersey, 1664-1738, 249.
Thwaites (*R. G.*). Early western travels, 1748-1846, 239.
— The colonies, 1492-1752, 246.
— Jesuit relations and allied documents, 1610-1791, 239.
Tilby (*A. W.*). The american colonies, 246.
Toppan (*R. N.*). Edward Randolph, including his letters and official papers, 253.
Trumbull (*B.*). History of Connecticut, 232.
Turner (*F. J.*). The frontier in american history, 257.
— List of the references on the history of the West, 257.
— Voir *Channing* (*Edward*).
Upham (*C. W.*). Salem witchcraft, 253.
Usher (*R. G.*). The Pilgrims and their history, 252.
Van Tyne (*C. H.*) et *Leland* (*Waldo G.*). Guide to the archives of the government of the U. S. in Washington, 238.
Weeden (*W. B.*). Economic and social history of New England, 252.
— Early Rhode Island, a social history of the people, 252.
Weill (*G.*). Histoire des États-Unis de 1787 à 1917, 243.
Wertenbaker (*Th. J.*). Virginia under the Stuarts, 250.
Wilson (*Woodrow*). Histoire du peuple américain; trad. par Désiré Roustan, 241.
Winsor (*J.*). Cartier to Frontenac, 255.
Winsor (*J.*). Memorial history of Boston, 1630-1880, 253.
— Narrative and critical history of America, 239.
— The Westward movement, 256.
Wissler (*C.*). The american Indian, 245.

HISTOIRE DE FRANCE.

Bonnerot (*Jean*). Les routes de France, 128.
Bornecque (*Henri*) et *Drouilly* (*J.-Germain*). La France et la guerre, 124.
Calonne (vicomte *A. de*). La vie agricole sous l'Ancien régime dans le nord de la France, 106.
Champeaux (*Ernest*). Voir *Garnier* (*Joseph*).
Cinquantenaire de l'École pratique des Hautes-Études. Mélanges publiés par les directeurs d'études de la Section des sciences historiques et philologiques, 156.
Chevalier (*Ulysse*). Regeste dauphinois, 159.
Drouilly (*J.-Germain*). Voir *Bornecque* (*Henri*).
Enlart (*Camille*). Villes mortes du moyen âge, 129.
Esmein (*A.*). Cours élémentaire d'histoire du droit français à l'usage des étudiants de première année, 128.
Garnier (*Joseph*). Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne; terminées par *Ernest Champeaux*, 129.
Gaumont (*Jean*). Le mouvement ouvrier d'association et de coopération à Lyon, 132.
Guénin (*G.*) et *Nouaillac* (*J.*). L'Ancien régime et la Révolution. Lectures historiques, 280.
Histoire littéraire de la France. T. XXXV, 280.
Houtin (*Albert*). Le Père Hyacinthe dans l'Église romaine, 1827-1869, 114.
Imbart de La Tour (*P.*). Histoire politique [de la nation française]. T. I : Des origines à 1515, 260.
Lacour-Gayet (*G.*). Un chapitre du centenaire de Napoléon Bonaparte, membre de l'Institut, 131.
Lanson (*Gustave*). Manuel bibliographique de la littérature française, 281.
Léris (*Pierre*). Voir *Tassy* (*Edme*).
Mirot (*Léon*). L'hôtel et les collections du connétable de Montmorency, 131.
Mousset (*Albert*). Documents pour servir à l'histoire de la maison de Kergorlay en Bretagne, 104.
Nouaillac (*J.*). Voir *Guénin* (*G.*).
Pasquier (*F.*). Servage, paréage et

autres institutions à Lézat et à Saint-Ybars au comté de Foix, 130.
Sabini (*C.*). Le fond d'une querelle. Documents inédits sur les relations franco-italiennes, 1914-1921, 281.
Schmidt (*Charles*). Les sources de l'histoire des territoires rhénans de 1792 à 1814, 113.
Tassy (*Edme*) et *Léris* (*Pierre*). Les ressources du travail intellectuel en France, 117.
Vic (*Jean*). Catalogue du livre français. T. I : Littérature française, XIXe et XXe siècles, 281.

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

Bradley (*Henry*). Voir *Murray* (Sir *James*).
Craigie (*W. A.*). Voir *Murray* (Sir *James*).
Jones (*H. S. V.*). Spenser's defence of Lord Grey, 283.
Lee (Sir *Sidney*). The year's work in english studies (1920), 283.
Liebermann (*Felix*). Die Gesetze der Angelsachsen. T. III, 282.
Macalister (*R. A. Stewart*). The latin and irish lives of Ciaran, 282.
Mookerji (*Radhakumud*). Local government in ancient India, 125.
Muir (*Ramsay*). A short history of the British commonwealth, 98.
— Philip's new historical atlas for students, 98.
Murray (Sir *James*), *Bradley* (*Henry*), *Craigie* (*W. A.*) et *Onions* (*C. T.*). A new english dictionary on historical principles, 282.
Onions (*C. T.*). Voir *Murray* (Sir *James*).
Sabry. La révolution égyptienne, 127.
Stokes (*H. P.*). A short history of the Jews in England, 282.
White (*Newport J. D.*). St Patrick; his writings and his life, 282.

HISTOIRE DE GRÈCE.

Combathecra (*X. S.*). La Grèce vénizélique, 283.

HISTOIRE D'ITALIE.

Boüard (*A. de*). Le régime politique et les institutions de Rome au moyen âge, 1252-1347, 283.
Donati (*Benvenuto*). Autografi e documenti Vicchiani inediti o dispersi, 285.
Sorbelli (*A.*). Biblioteca comunale dell' archiginnasio, Bologna, 284.

HISTOIRE DES PAYS-BAS.

Tiele (*H. J.*). De zending Pesters naar Hannover, 1723, 285.

HISTOIRE DE ROUMANIE.

Dimitriu (*V.*). Voir *Jonesco* (*T.*).
Gavanesco (*J.*). Voir *Jonesco* (*T.*).
Hurmuzesco (*D.*). Voir *Jonesco* (*T.*).
Iorga (*N.*). Roumains et Grecs au cours des siècles, 286.
Jonesco (*T.*), *Hurmuzesco* (*D.*), *Dimitriu* (*V.*), *Pangrati* (*E.*), *Sipsom* (*C. M.*), *Gavanesco* (*J.*), *Negulesco* (*D.*), *Ursu* (*J.*). Les questions roumaines du temps présent, 287.
Lecca (*Octav Georg*). Cei dintai Basarabi Negru-Voda, si intemeerea tsării-românesti, 286.
Negulesco (*D.*). Voir *Jonesco* (*T.*).
Pangrati (*E.*). Voir *Jonesco* (*T.*).
Sipsom (*C. M.*). Voir *Jonesco* (*T.*).
Ursu (*J.*). Voir *Jonesco* (*T.*).

HISTOIRE DE RUSSIE.

Bucharin (*N.*) et *Preobraschensky* (*E.*). Das A B C des Kommunismus, 290.
Ephimenko (*A. R.*). A short history of Russia, 267.
Gilliard (*Pierre*). Le tragique destin de Nicolas II, 289.
Legras (*Jules*). Mémoires de Russie, 288.
Leger (*Louis*). Les anciennes civilisations slaves, 288.
Preobraschensky (*E.*). Voir *Bucharin* (*N.*).
Thomsen (*Vilhelm*). Russiske Kronike, traduit par *Smith*, 323.

HISTOIRE DE SERBIE.

Millet (*G.*). L'ancien art serbe; les églises, 93.
Temperley (*H. W.*). History of Serbia, 93.

HISTOIRE DE SUISSE.

Gagliardi (*Ernst*). Geschichte der Schweiz von den Anfängen bis auf die Gegenwart, 100.
Picavet (*C.-G.*). Une démocratie historique : la Suisse, 290.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

MICHELS (Roberto). Étude sur les relations historiques entre la France et les pays du Rhin 161

CH. TERLINDEN. La politique économique de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, en Belgique (1814-1830) . . . 1

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

FRATI (Lodovico). La mort du maréchal Biron (1602) . . 40

HERLAUT (Commandant). Les enlèvements d'enfants à Paris en 1720 et en 1750 . . . . . 43, 202

MAUGIS (E.). Un plan d'enseignement historique en 1787 . 224

BULLETIN HISTORIQUE.

Histoire byzantine, par Louis BRÉHIER 62

Histoire des États-Unis, par D. PASQUET 232

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

CALONNE (Vicomte A. DE). La vie agricole sous l'Ancien régime dans le nord de la France (**H. Sée**) . . . 106

CHAPAIS (Thomas). Cours d'histoire du Canada. I, 1760-1791 (**R. de Kerallain**) 109

CURTIUS (Friedrich). Deutsche Briefe und Elsæssische Erinnerungen (**Chr. Pfister**) 271

EPHIMENKO (A. R.). A short history of Russia (**E. Duchesne**) 267

GAGLIARDI (Ernst). Geschichte der Schweiz (**R. Reuss**) . 100

HANOTAUX (Gabriel). Histoire de la nation française; t. III : Histoire politique, des origines à 1515, par P. IMBART DE LA TOUR (**Ch. Petit-Dutaillis**) . . 260

HOUTIN (Albert). Le Père Hyacinthe dans l'Église romaine, 1827-1869 (**Ch. Guignebert**) 114

KANNER (Heinrich). Die neuesten Geschichtslügen (**H. Hauser**) 268

[SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DE MARS-AVRIL 1922.]

Pages

MOUSSET (Albert). Documents pour servir à l'histoire de la maison de Kergorlay en Bretagne (**H. Waquet**) . 104

MUIR (Ramsay). A short history of the British Commonwealth. — Philipp's New historical Atlas for students (**Ch. Bémont**) 98

SCHMIDT (Charles). Les sources de l'histoire des territoires rhénans de 1792 à 1814 (**Chr. Pfister**) 113

SHORTT (Adam) et DOUGHTY (Arthur G.). Canadian archives, 1759-1791 (**R. de Kerallain**) 112

SRBIK (Heinrich Ritter VON). Wallenstein's Ende (**Rod. Reuss**) 102

ZURLINDEN (S.). Der Weltkrieg; tome II (**J. Isaac**). . . 115

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : Allemagne (p. 126), Belgique (p. 276), Chine (p. 277), Égypte (p. 127), Espagne (p. 279), France (p. 128, 280), Grande-Bretagne (p. 281), Grèce (p. 283), Italie (p. 283), Pays-Bas (p. 285), Roumanie (p. 286), Russie (p. 288), Suisse (p. 290), Histoire générale (p. 116, 273), Histoire de la guerre (p. 119), Histoire de l'Antiquité (p. 124, 275).

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

BELGIQUE.

Analecta Bollandiana (p. 146).

ÉTATS-UNIS.

American historical Review (p. 147, 305).

FRANCE.

Académie des sciences morales et politiques (p. 304); Annales révolutionnaires (p. 133, 291); Bulletin de l'histoire du protestantisme français (p. 133); Correspondant (p. 139, 298); Études (p. 140, 299); Grande Revue (p. 140, 299); Journal des savants (p. 134); Mercure de France (p. 140, 300); Nouvelle Revue historique de droit français et étranger (p. 291); Polybiblion (p. 292); Révolution de 1848 (p. 135); Revue archéologique (p. 135); Revue critique d'histoire et de littérature (p. 136, 293); Revue de France (p. 141, 300); Revue de l'histoire des colonies françaises (p. 138); Revue de l'histoire des religions (p. 294); Revue de Paris (p. 143, 302); Revue des Deux Mondes (p. 144, 303); Revue des études anciennes (p. 295); Revue des études arméniennes (p. 138); Revue des études historiques (p. 296); Revue d'histoire de l'Église de France (p. 297).

GRANDE-BRETAGNE.

English historical Review (p. 148, 308); History (p. 150, 308); Quarterly Review (p. 151, 310); Scottish historical Review (p. 153, 311); Times, literary supplement (p. 312).

ITALIE.

Nuova Rivista storica (p. 154).

ROUMANIE.

Académie roumaine (p. 313).

CHRONIQUE : Allemagne (p. 153, 319), Belgique (p. 159, 319), France (p. 153, 317), Grande-Bretagne (p. 160, 319), Grèce (p. 160), Italie (p. 160, 321), Pays-Bas (p. 321), Russie (p. 323), Suède (p. 160).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE 324

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

REVUE

HISTORIQUE

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET CHRISTIAN PFISTER.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE.

TOME CENT QUARANTIÈME

Mai-Août 1922.

PARIS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1922

LA
POLITIQUE DE VERGENNES
ET LA
DIPLOMATIE DE BRETEUIL
1774-1787

On est toujours trop tenté d'oublier que le règne de Louis XVI, avant d'être l'histoire de la chute de l'ancien régime, a compté une période de quinze ans, dont il faut faire honneur ou demander compte à ce régime. Il y a dans cette période un épisode qui, à l'occasion d'un conflit européen aussi vite conjuré qu'alarmant, nous fait connaître la situation de l'Europe à la veille du dernier quart du XVIIIe siècle et la place qu'y tenait la France, en attendant le jour où, sous l'empire des idées démocratiques, elle donnera le signal d'une lutte de vingt-trois ans qui rouvrira l'ère des guerres de peuples, de races et de classes. C'est autour d'un congrès que se posent, que se jouent des questions qui défraieront en partie l'histoire du siècle qui le suivra. L'histoire n'a pas oublié le congrès de Teschen (1778-1779) et la plupart des historiens se sont rencontrés pour rendre justice au rôle que la France y a rempli. La vérité pourtant a trouvé ici des contradicteurs qui ne permettent pas de considérer comme définitivement résolue une question plusieurs fois traitée et auxquels il importe d'opposer un examen historique un peu approfondi pour restituer toute sa valeur à une politique qui n'a à son service pour séduire l'opinion ni l'impérialisme ni l'idéologie.

Avant de la voir à l'œuvre, rappelons sommairement où la mort de Louis XV laissait les États européens, dont tous les intérêts, en raison du long antagonisme des maisons de Bourbon et d'Autriche, gravitaient autour de l'Allemagne. A la

suite des guerres de la Succession d'Autriche et de Sept ans, les États belligérants étaient restés à peu près dans la balance de forces où elles les avaient trouvés et dans un épuisement commun. Humiliée, abaissée par deux guerres aussi stériles qu'onéreuses, la France, agrandie de la Lorraine et de la Corse, avait vu déchoir à des degrés divers les trois Etats qui, placés sous son patronage, lui servaient comme de bastions et de contrepoids pour maintenir à son profit le système politique créé par les traités de Westphalie : la Pologne, qu'elle avait laissé démembrer (1772) : la Turquie, à qui le traité de Kainardji (1774) avait fait perdre une partie du littoral de la mer Noire et de sa souveraineté sur ses sujets chrétiens et sur les principautés de Moldavie et de Valachie en attendant la cession de la Bukovine à l'Autriche (1775) ; la Suède, affaiblie par ses discordes intérieures, qui venait du moins d'échapper, grâce au coup d'État de Gustave III (1772), au sort de la Pologne, dont la menaçaient la Russie et la Prusse. L'Autriche ne se consolait pas de la perte de la Silésie et, en même temps que, sous l'administration maternelle de Marie-Thérèse, elle réparait ses ruines, elle cherchait un peu partout, sous l'aiguillon de son jeune empereur, des compensations, des « arrondissements » ; elle annexait la Bukovine, elle convoitait la Bavière. La Prusse, incarnée dans son roi, partageait avec lui la lassitude que lui avaient laissée tant de victoires et de défaites, mais le désir du repos ne diminuait rien chez l'un de sa vigilance et ne faisait pas descendre l'autre du rang qu'elle avait acquis. L'Angleterre, puissance maritime engagée dans les luttes continentales par des vues commerciales et par le patrimoine héréditaire de sa dynastie, enrichie des colonies françaises des Indes et d'Amérique, était sur le point de perdre celles qui lui tenaient de plus près par le sang et par le cœur, celles qui, en même temps, devaient lui faire connaître un jour ses concurrents les plus redoutables. Enfin, pour finir par l'État qui parvenait le dernier à la civilisation occidentale, le système politique adopté par l'impératrice de Russie, et qu'on a appelé le *système du Nord*, faisait de ce pays sur tous les fronts l'antagoniste de la France.

Après ce rapide coup d'œil sur la situation des États européens à l'avènement de Louis XVI, il faut se demander quel parti allait prendre la France en présence de la déchéance de ses anciens alliés et des déceptions que lui avait laissées la nouvelle

alliance contractée en 1756, dans quelles mains allait passer la direction des affaires, quelle influence allait en décider. Il est nécessaire, pour nous placer à pied d'œuvre, de rappeler au lecteur des choses qu'il connaît déjà.

Le nouveau jeune roi avait, sans parler de ses vertus, assez de mérites pour pouvoir se passer d'un premier ministre; mais, du moment où ses connaissances, la justesse de ses vues politiques, son sens droit[1], son application étaient rendus stériles par son indécision, sa défiance de lui-même, son défaut de caractère, on ne pouvait se dispenser de donner un chef au conseil. Le choix ne pouvait s'en faire que dans l'un des deux partis que les révolutions ministérielles du règne précédent avaient portés au pouvoir et que le nouveau trouvait en présence et en opposition : le parti en possession, celui de d'Aiguillon et de Maupeou, du clergé, des créatures de la dernière favorite, des tantes du roi, des fidèles de son père et de sa mère, le dauphin et la dauphine; d'autre part, celui des parlementaires, des philosophes, de l'alliance autrichienne, de Choiseul, dont le nom, beaucoup moins populaire qu'au lendemain de sa disgrâce (1771), résumait en tout genre l'esprit d'opposition. Les tantes du roi pensèrent au cardinal de Bernis, à Machault et à Maurepas. Mme Adélaïde fit préférer ce dernier, qui, éloigné depuis longtemps du pouvoir, n'était pas exposé aux préventions du public comme le premier, négociateur du traité de Versailles, et le second, odieux au parti dévot. L'expérience, la modération égoïste de Maurepas semblaient pouvoir rassurer contre le danger des entreprises téméraires. Quoi de plus téméraire pourtant que le rappel des parlements qu'il obtint non sans peine du roi et qui, rouvrant l'ère de l'opposition irritante et stérile, paralysa toutes les tentatives de réforme et contribua plus que tout le reste à la révolution? La réforme de la magistrature par Maupeou, de plus en plus acceptée par le pays, avait prouvé, comme le système d'option dans l'organisation professionnelle, comme les assemblées provinciales, etc., que le temps de se réformer n'était pas passé pour l'ancien régime; mais le ministre, le roi, la reine, si pénétrés pourtant des abus et des dangers de l'ancienne organisation judiciaire, ne résistèrent pas à la tentation de rendre le nouveau gouvernement populaire. Comment le

1. Voir, notamment, le portrait de Louis XVI par le prince Henri de Prusse, dans *Mém. de Ségur*, t. II, p. 147.

défaut de suite dans les idées et de fermeté dans les résolutions gâtèrent tant de mesures excellentes, c'est ce que nous n'avons pas à dire ici; nous avons à montrer au contraire comment, malgré le désarroi des alliances, le gouvernement de Louis XVI sauva la paix et grandit l'influence de la France.

Ce fut Maupeou[1] qui fit nommer Vergennes au ministère des Affaires étrangères. Mercy, agent de Marie-Thérèse auprès de sa fille, non moins qu'ambassadeur d'Autriche à Versailles, avait cherché à intéresser la reine à l'attribution de ce portefeuille et à diriger son choix sur Bernis, mais, tout en manifestant une préférence pour Breteuil, elle n'exerça son influence en faveur d'aucun candidat et crut avoir assez fait en obtenant la retraite de d'Aiguillon. Vergennes s'était distingué comme ministre de France à Constantinople et à Stockholm. A Constantinople, il avait galvanisé l'énergie ottomane et poussé à la rupture avec la Russie (1768); en Suède, il avait favorisé le coup d'État qui avait sauvé l'indépendance nationale et assuré l'influence française (1772)[2]. Il était indépendant, désintéressé, tout entier aux intérêts du pays et aux devoirs de sa charge, sans brillant dans l'esprit et dans les manières, sans illusion ni complaisance pour l'idéologie libérale, nous ne disons pas pour l'idéologie en général, car il aimait au contraire à dogmatiser et à ramener à des principes ses directions diplomatiques. Faute d'avoir partagé les engouements de l'opinion et cherché l'éclat, il n'a obtenu ni de ses contemporains, ni de la postérité la popularité dont a joui, par exemple, de son vivant et dont jouit encore le séduisant Choiseul.

Ce fut l'ouverture éventuelle, la prévision de la succession de Bavière qui amena Vergennes à arrêter ses vues sur les questions qu'elle soulevait. Il y avait longtemps que cette éventualité occupait les parties plus ou moins directement intéressées et, pour ne parler que de celle qui devait se montrer un jour la plus opposée aux prétentions de l'Autriche, Frédéric II, dès le mois de mai 1770, l'envisageait avec l'envoyé autrichien, Nugent, de la façon la plus encourageante pour ces prétentions, signalant la convenance qu'il y aurait pour la monarchie autrichienne à s'arrondir de la Bavière, dont la dynastie ludovicienne était

1. Flammermont, *le Chancelier Maupeou et les parlements*, p. 558-559. On attribue communément cette désignation à Maurepas.

2. Voir le portrait de Vergennes, dans Geffroy, *Gustave III*, in-12, t. I, p. 131.

près de s'éteindre[1]. La question préoccupa Vergennes dès son arrivée aux affaires, et c'est par rapport à elle que celles qui embrassaient toute l'Europe centrale se classèrent dans son esprit. Le baron de Breteuil n'en exagérait pas la gravité en disant que l'ouverture de la succession de Bavière était « l'époque la plus décisive du règne et aussi, à cause de la guerre américaine, la plus critique[2] ».

Ce qui rendait plus embarrassante la situation du nouveau gouvernement français en présence des difficultés que les prétentions de la cour de Vienne ne pouvaient manquer de soulever, c'était bien entendu ses engagements avec celle-ci. L'alliance de 1756, si conforme aux intérêts de la France si elle s'était bornée à assurer la neutralité du continent de façon à permettre à notre pays de disposer de tous ses moyens pour la guerre maritime, avait dégénéré en une coopération militaire qui visait à la destruction de la Prusse, c'est-à-dire à un résultat contraire à l'intérêt français. L'espèce de vasselage auquel elle avait réduit notre pays lui avait coûté ses colonies, avait humilié son honneur militaire et rendu la puissance au service de laquelle il s'exerçait également impopulaire dans la masse et dans l'élite de la société française. C'est à cette classe de censeurs éclairés, nous allions dire d'opposants, qu'appartenait Vergennes, qui, ne l'oublions pas, avait été l'un des agents de la correspondance secrète. Non qu'il fût animé contre l'alliance autrichienne de la passion systématique qui faisait de Favier le détracteur acharné de cette alliance, le publiciste attitré de l'école politique qui donnait pour base exclusive à nos relations internationales l'intimité avec la Prusse, l'hostilité contre l'Autriche. Vergennes parlait de l'alliance avec une grande impartialité, avec un sentiment très vif de l'intérêt qu'elle pouvait avoir pour la France, des conditions dans lesquelles elle pouvait lui être utile. Le roi l'a trouvée établie; il ne s'agit plus de savoir s'il aurait été préférable de ne pas la contracter, il faut y rester fidèle sans récriminer contre elle, mais il faut la comprendre et l'appliquer comme un gage de la paix continentale, comme une condition de la vigilance et de la liberté d'action dont nous avons besoin contre l'Angleterre; elle ne doit pas être étendue suivant les intentions qu'on peut prêter à l'Autriche pour servir plus encore

1. Arneth, *Geschichte Maria Theresias*, Wien, 1879, t. X, p. 285-286.
2. Breteuil à Rayneval, Vienne, 3 janvier 1778. Arch. Aff. étr., Vienne 334.

que par le passé ses intérêts particuliers, elle ne doit pas être unilatérale, elle ne pourrait se concilier, par exemple, avec une campagne qui tendrait à desservir notre influence traditionnelle dans l'Empire, elle doit être fondée désormais sur la réciprocité des services. L'extension que le conseil aulique paraît vouloir lui donner et qui mettrait toutes les forces de la France à son service est d'ailleurs incompatible avec la solidarité créée par le pacte de famille entre les quatre branches régnantes de la maison de Bourbon.

Vergennes s'inquiète des desseins de la maison d'Habsbourg-Lorraine, du travail d'unification auquel elle se livre en Allemagne : elle tend visiblement à substituer à l'ancienne constitution de l'Empire, au régime fédéral que les traités de Westphalie ont placé sous la garantie de la France, la souveraineté impériale. Elle affiche l'ambition de se faire considérer comme l'héritière des empereurs romains. C'est à quoi travaillent ses publicistes, en même temps qu'elle saisit toutes les occasions de faire triompher l'esprit unitaire, et ces occasions se présentent dans toutes les circonstances qui intéressent le Saint-Empire. L'alliance ne peut empêcher que les alliés aient des intérêts distincts et même contraires, par exemple pour le commerce du Rhin, que la cour impériale s'efforce d'attirer sur la rive droite, que la France cherche à retenir à Strasbourg et en Alsace. Ses vues ambitieuses sur la Bavière se manifestent en attendant qu'elles se précisent. A ces vues se rattache la pensée de joindre ses États italiens et ses États germaniques par une double communication avec la Souabe et le Tyrol et d'unifier tous ses États en une masse homogène : de là, les instances qui pressent les Grisons d'ouvrir par l'Engadine et le comté de Chiavenne une route qui faciliterait la jonction entre le Tyrol et le Milanais.

Il y avait un pays que de pareils desseins menaçaient plus encore que la France, c'était la Prusse. Certes, au point de vue moral, Vergennes en convient, Frédéric n'est pas bien sympathique, mais la France est intéressée plus que personne à ce que la Prusse reste ce qu'il en a fait. C'est au point que, s'il fallait choisir entre la conservation des branches de la maison de Bourbon en Italie et celle de la puissance prussienne en Allemagne, c'est pour cette dernière qu'il faudrait se décider. Vergennes est si persuadé de la supériorité que l'Autriche garde en Allemagne et de sa persévérance à l'augmenter qu'il ne faudrait pas, d'après

lui, s'opposer à de nouveaux accroissements de la monarchie prussienne, tels que le Mecklembourg ou les margraviats de Franconie, si ces accroissements ne devaient pas provoquer les alarmes de l'Autriche et mettre la paix en péril. Ce n'est pas qu'il faille se montrer indifférent à tous les agrandissements que Fréderic pourrait convoiter. Ceux qu'il voudrait réaliser sur le Rhin devraient éveiller la vigilance de la France, mais il faut lui assurer l'intégrité de ce qu'il possède sur l'Elbe et sur l'Oder. Il n'est pas jusqu'aux dynasties bourboniennes d'Italie, dont la sécurité n'ait besoin du contrepoids que la Prusse peut opposer aux velléités ambitieuses de sa rivale sur la péninsule. Il est fâcheux que l'Autriche ait laissé prendre en Pologne à son adversaire une part disproportionnée par la situation, par les ressources naturelles, par l'homogénéité surtout, avec la Galicie et la Lodomirie qui ont formé le lot autrichien et qui, séparées de la monarchie par une chaîne de montagnes peu accessibles, sont impossibles à défendre contre une offensive prussienne partant de la Silésie ou de la Prusse ou une offensive russe partant du Dniéper.

Vergennes entend donc rester fidèle à l'alliance autrichienne, et, dans les réserves avec lesquelles il la comprend, il n'y a rien des préventions populaires, des passions démocratiques dont l'Autriche était déjà la victime, dont elle le sera davantage plus tard. Si la France lui paraît avoir plus à en craindre que la Prusse, ce n'est pas, on l'a vu, qu'il ne soit en garde contre les entreprises de cette dernière, qu'il ne s'inquiète de la force qu'elle tire de son alliance avec la Russie. Conclue en 1764, elle sera renouvelée en 1777, et Frédéric n'en sent pas moins le prix que Bismarck le fera plus tard. Alliée de la Prusse après l'avoir été de l'Autriche depuis 1726, la Russie a eu beau se trouver pendant la guerre de Sept ans dans le même camp que la France, elle n'a pas cessé d'être pour elle, par la loi même de son développement national, une ennemie naturelle. C'est à regret que la monarchie très chrétienne l'a vue entrer en contact avec la Société des nations occidentales ; elle n'avait longtemps voulu entretenir avec elle que des relations commerciales[1], elle comptait avec une force qu'elle savait redoutable, mais dont elle savait aussi qu'elle restait précaire, parce qu'elle ne reposait pas

1. « Vous savez que je vise bien plus à des liens de commerce qu'à des mesures politiques. » Vergennes à Breteuil, 24 juin 1775. Aff. étr., Vienne, fol. 75.

sur une société concentrée, organisée et civilisée. Le partage de la Pologne lui avait annoncé ce qu'elle pouvait craindre pour ses autres protégés, la Suède et la Turquie, de la triple alliance, dont ce partage avait été le nœud. En présence de ces convoitises, de ce brigandage politique, restera-t-elle seule désintéressée? Les tentations ne lui manqueront pas, elles lui viendront peut-être de ces associés mêmes qu'on vient de voir à l'œuvre en Pologne et qui ne seraient pas fâchés de l'intéresser et de la compromettre dans « leurs arrondissements » futurs, elles lui viendront aussi avec une autorité plus haute et plus respectable de ses traditions, du fin fond de son histoire. Cette voix du passé, cette injonction des morts aux vivants, n'a été ni écoutée ni obéie par le prédécesseur du nouveau roi; les victoires de Maurice de Saxe ne nous ont rien donné du territoire qu'avant elles tout désignait déjà pour la récompenser de notre labeur séculaire; vingt-six ans ont passé depuis que cet abandon a été consommé par un traité que les Français de ce temps-là ont qualifié d'un mot qui sera vrai de tant d'autres : « Bête comme la paix. » Après s'être battu sept ans pour le roi de Prusse, le soldat français va s'enrôler pour sept ans encore au service de l'impératrice-reine. Ces quatorze ans le laisseront rompu, démoralisé, indiscipliné, amoindri dans son honneur militaire.

Le désintéressement avec lequel Vergennes envisage le système de convenance et de compensation dont l'Europe lui donne l'exemple est tout différent de la légèreté égoïste avec laquelle Louis XV avait renoncé aux conquêtes légitimes qui étaient le prix du sang français. Sans prévoir la gravité et encore moins l'imminence de la crise intérieure, le ministre comprenait qu'il aurait à compter avec elle si la France entreprenait de s'indemniser elle-même des libertés que les autres puissances prenaient avec le droit public; cette juste appréciation des circonstances n'était pas pourtant ce qui le conduisait au respect du *statu quo*. La preuve en est qu'il va saisir dans l'émancipation des « insurgents » américains l'occasion d'une revanche nationale et maritime. Ce qui fait l'intérêt de son attitude politique, c'est qu'elle s'inspire d'un système et déjà d'une tradition qui s'oppose à une autre plus ancienne, plus réaliste, nourrie de passions plus ardentes, à celle que nous signalions tout à l'heure et qu'on appellerait aujourd'hui le nationalisme. Dans le cours de

notre histoire et jusque dans notre temps, on rencontre ces deux traditions, soit qu'elles circulent à l'état diffus et plus ou moins conscient, soit qu'elles se personnifient avec plus de relief dans certaines individualités; on les rencontre s'opposant jusqu'à former des écoles politiques distinctes ou se mêlant au contraire, s'équilibrant avec une variété qu'évoqueront pour le lecteur des régimes et des personnages historiques comme ceux de Henri IV, de Sully, de Richelieu, du Père Joseph, de la Révolution, de l'Empire, de Sieyès, de Reubell, de Mirabeau, de Talleyrand, des Bourbons restaurés. Vergennes fut un de ceux qui pénétrèrent le secret de la conciliation relative de l'intérêt national et de l'intérêt européen. Les complicités où l'on pourrait vouloir entraîner la France et qui menaceraient nos alliés lui feraient, à ses yeux, perdre plus d'influence que gagner de territoire. Il tire de la situation de notre pays en Europe, de sa consistance, de son équilibre territorial, de ses ressources, de son loyalisme, dont l'affaiblissement n'était pas encore bien apparent, la justification d'une politique qui trouverait sa force dans le désintéressement et ferait du roi le pacificateur et l'arbitre de l'Europe. Au roi « conquérant » il oppose le roi « citoyen » que sera Louis XVI. Mot qui, pour le dire en passant, ne doit pas nous tromper, car Vergennes, pas plus que Turgot, n'est partisan d'une monarchie constitutionnelle, d'une souveraineté partagée. Gardons-nous aussi de croire qu'ambitionnant pour son pays le rôle pacificateur, civilisateur, qu'il croyait le plus conforme à ses intérêts et, pour ainsi dire, à sa maturité politique, il répudiât les acquisitions territoriales qui auraient été préparées par des ambitions traditionnelles et favorisées par les circonstances. Se plaçant dans cette hypothèse, il considérait que c'était plutôt sur le haut Rhin que dans les Pays-Bas qu'il fallait porter nos vues. D'abord, le voisinage des Pays-Bas autrichiens n'offrait aucun danger; au contraire, en cas de guerre avec l'Autriche, ils étaient toujours pour elle une partie vulnérable de son empire, pour nous une proie opulente et assez aisée à conquérir. S'ils avaient été illustrés par les victoires de l'Europe coalisée contre nous, ils étaient devenus avec Maurice de Saxe et semblaient devoir rester le champ de bataille le plus favorable à nos armes. Du moment où l'indifférence de Louis XV avait accepté la restitution de nos conquêtes, il fallait éviter de provoquer sur notre frontière du nord les ombrages des Provinces-

Unies, de Frédéric II et de l'Angleterre, et se borner à observer le Hohenzollern possesseur du duché de Clèves et à entretenir nos intelligences avec le patriciat néerlandais. Ces vues sur le haut Rhin prouvent que Vergennes, comme nous venons de le dire, n'était pas inaccessible à des tentations annexionnistes, et ce que nous disons de Vergennes il faut le dire de la plupart de ceux qui représentent dans notre histoire ce que nous appellerons d'un mot un peu excessif le désintéressement national. Ce désintéressement ne fut jamais, en effet, que relatif. Il consista toujours à préférer aux conquêtes un ascendant fondé sur le ménagement des susceptibilités nationales, sur le patronage des faibles, sur l'opposition à l'impérialisme qui pouvait menacer un équilibre dont la France était à la fois la garante et la bénéficiaire; il n'exclut jamais les réunions opportunes et quasi spontanées. Nous venons de voir Vergennes accepter l'idée d'acquisitions territoriales pour une région préférablement à une autre, mais nous savons, d'autre part, qu'il lui arriva d'accueillir l'idée de l'incorporation de ces mêmes Pays-Bas un jour qu'elle lui fut présentée comme le prix d'un marché. A l'ambassadeur d'Espagne, Aranda, qui lui demandait en 1777 ce qu'il ferait si l'Autriche les offrait à la France moyennant son appui pour l'acquisition de la Bavière, il répondait qu'il agréerait ce marché, dût-il, pour en assurer la validité, soutenir contre les puissances maritimes une guerre qui serait surtout défensive et peu redoutable[1].

Ces contradictions apparentes ne démentent pas les principes généraux auxquels Vergennes avait été conduit par ses réflexions sur l'état de la France et de l'Europe. On y chercherait vainement les principes abstraits au nom desquels la démocratie règle aujourd'hui le sort des peuples. Elles dictèrent les instructions de notre ambassadeur à Vienne. Le choix de Louis-Auguste Le Tonnelier de Breteuil pour ce poste important semblait bien justifié par ses missions à Cologne, en Hollande, en Suède, à Naples et en Russie. Marie-Antoinette, on l'a vu, l'aurait préféré à tout autre pour le ministère, et on peut supposer qu'il en fut écarté parce qu'il appartenait au parti de Choiseul. C'eût

1. *Correspondance des agents diplomatiques des rois d'Espagne en France. Notices et extraits*, publ. par Flammermont, in-8°, 1896, p. 468-469. Les vues politiques que nous venons d'exposer sont empruntées aux instructions diplomatiques et aux mémoires politiques de Vergennes.

été alors la seconde fois que cette solidarité l'aurait arrêté sur le chemin des honneurs auxquels tout le monde le sentait appelé. Déjà, en 1771, la disgrâce de son patron l'avait privé de cette même ambassade pour laquelle il était désigné et qu'il obtenait maintenant de préférence à Noailles. Il remplaçait en 1774 le prince Louis de Rohan, qu'il s'était vu préférer en 1771. Jamais poste plus important n'avait été occupé par un ministre plus indigne que son prédécesseur. Celui-ci avait affiché à Vienne un luxe et une frivolité qui faisaient ressortir son incapacité. Malgré cela ou à cause de cela, en inspirant à la pieuse Marie-Thérèse un profond éloignement, il n'éblouit pas seulement une cour et une ville peu sévères, mais, grâce en partie à son secrétaire, l'abbé Georgel, il fit partager cet engouement au prince de Kaunitz, très fat lui-même et peut-être bien aise de voir les intérêts de la France confiés à un homme aussi incapable de les défendre. La prédilection du chancelier de cour et d'État pour Rohan était malheureusement inséparable d'un parti pris contraire contre son successeur. Rohan et Breteuil appartenaient à des factions opposées. Tandis que le second était rangé parmi les partisans de Choiseul et de la reine, le premier reconnaissait pour patron le duc d'Aiguillon et était de connivence avec la coterie qui entreprenait de ruiner par une campagne de calomnies l'influence de Marie-Antoinette[1]. L'accueil que reçut Breteuil se ressentit donc de certaines préventions et l'animosité de Rohan, furieux de son rappel et de son âme damnée Georgel, se manifesta notamment en lui cachant les sources d'information clandestine qu'ils avaient su se procurer. Breteuil dut chercher et mettre à l'épreuve un nouvel informateur. Il renvoya Georgel de Vienne, mais non sans que celui-ci fît traîner son départ pour continuer ses intrigues et desservir le plus longtemps possible le nouvel ambassadeur. Ces influences et ces impressions fâcheuses ne pouvaient être durables. Le moment ne pouvait tarder où Breteuil ne serait plus jugé que sur lui-même, sur le crédit dû à un agent qu'on pouvait et qu'on voulait à Vienne considérer comme un ambassadeur de famille, où il n'aurait plus à compter qu'avec les difficultés nées de la différence des intérêts politiques et de la déception qu'on éprouverait en le trou-

1. *Correspondance de Marie-Thérèse et de Mercy*, 4 mars 1775. — Note des éditeurs, t. II, p. 303, 18 mars 1775; p. 316-317, 28 août 1774, 3 janvier 1775. Aff. étr.

vant moins complaisant pour ceux de l'Autriche que ses antécédents permettaient de l'espérer.

C'est qu'en restant en deçà de ces espérances Breteuil allait obéir à ses sentiments personnels en même temps qu'à ses instructions. Pour lui comme pour Vergennes, comme pour le roi, le danger avec l'Autriche était de se laisser entraîner à une solidarité pareille à celle qui, de 1756 à 1763, nous avait coûté si cher et avait rendu l'alliance si impopulaire ; il fallait faire servir cette alliance à la consolidation de l'équilibre et de la paix, au relèvement de l'influence et du prestige de la France. Or, on ne pouvait se dissimuler que l'Autriche la comprenait tout autrement ; il s'agissait pour elle de faire jouer le *casus foederis*, de s'en faire fort tout au moins, au profit de ses vues d'agrandissement. Sans doute, il y avait à Vienne une impératrice qu'on pouvait espérer rallier à une politique pacifique parce qu'elle désirait avant tout épargner à son peuple et à elle-même les maux de la guerre ; encore cette princesse, en dépit de toutes ses vertus, se laissait-elle aller à certaines compromissions avec la raison d'État, comme sa participation mêlée de larmes au partage de la Pologne venait de le prouver ; mais surtout il y avait à côté d'elle, associé en qualité de corégent au gouvernement, un jeune empereur entreprenant, téméraire, autoritaire, jaloux d'égaler les succès et la gloire du roi de Prusse, brûlant d'appliquer, soit contre lui, soit de complicité avec lui, les leçons qu'il avait rapportées de ses entrevues de Nyss (1769) et de Neustadt (1770) ; il y avait un ministre, Kaunitz, « frivole dans ses goûts et profond dans les affaires », comme le définit Frédéric, jouissant d'une renommée très grande et très méritée et partageant, en modérant leur ardeur, les convoitises de son maître. Breteuil avait la tâche difficile de désabuser la cour de Vienne de ses illusions sur notre résignation au rôle subalterne que nous nous étions laissé imposer, de contenir ses ambitions sans compromettre l'alliance.

Notre ambassadeur eut ses premières audiences le 19 février 1775. L'alliance politique et de famille qui unissait les deux cours aurait fait exclusivement les frais de la conversation si la Pologne n'y avait tenu une place assez grande, non seulement à cause des épanchements de l'impératrice-reine, mais encore grâce aux généralités et aux lamentations que le sort de ce malheureux pays inspira à Kaunitz, sans qu'il eût, comme Marie-

Thérèse, le courage de le nommer. Joseph échappa à l'embarras d'un souvenir gênant en se lançant dans une profession de foi qui pouvait passer pour une glorification dissimulée : il y présentait l'activité incessante, l'ardeur constante d'acquérir comme un besoin et un devoir de l'homme. Il donnait ainsi la raison philosophique de l'activité brouillonne dont Breteuil marquera l'objet en 1784 quand il dira : « L'empereur croit que le plus grand prince pour l'histoire, comme pour ses contemporains, sera toujours celui qui aura le plus accru son territoire...[1]. » Au langage de ses interlocuteurs, Breteuil ne répondit que par un silence improbateur[2]. L'impératrice-reine ne s'en déclara pas moins très satisfaite de son début[3]. Elle restera fidèle à cette première impression, elle ne retirera jamais sa sympathie à notre représentant, même quand elle aura découvert en lui tout autre chose que le serviteur complaisant des ambitions de sa maison. Cette sympathie, elle a été tout d'abord acquise à celui que l'on considérait, qui se considérait lui-même comme la créature de Marie-Antoinette. D'ailleurs, Marie-Thérèse ne partageait pas la passion annexionniste de Joseph et de Kaunitz, elle était sans illusion sur la validité des titres de l'Autriche sur la Bavière.

Peut-être, avant de dire comment notre ambassadeur remplit sa mission, faut-il insister sur la façon dont il la comprenait. Partisan de l'alliance, mais sensible aux infidélités par lesquelles l'Autriche ne cessait d'y manquer, à la jalousie qui amenait notre alliée à combattre sous main l'influence de la France en Allemagne, il entendait la ramener à la loyauté qui nous était due, à lui imposer par l'évidence du besoin qu'elle en avait, par la fermeté de nos mesures, l'habitude de nous y céder le premier rang, celui, disait-il, « que nous prendrons partout en Europe si nous voulons faire marcher de front le bon ordre de notre administration intérieure avec l'attitude et le langage simple et noble de notre politique extérieure. » *Dulciter in modo, fortiter in re*, telle était sa devise, ou encore : *Parler haut, mais avec modération*[4]. Vergennes, malgré la timidité dont on a

1. Mémoire de Breteuil sur la Hollande, 11 nov. 1784, dans Tratchesky, *la France et l'Allemagne...* Pièces justif. n° 7, p. 49.
2. Flassan, t. VII, p. 122-128.
3. Breteuil à Vergennes, 6 mai, 17 mai 1775. Autre de même date. Aff. étr.
4. Breteuil à Vergennes, 17 mai 1775. Aff. étr., Vienne 326, fol. 67.

incriminé sa politique, ne désavouait pas la pensée de donner à la France la prépondérance dans l'alliance et l'arbitrage en Europe, mais il y faudrait pour cela, à ses yeux, beaucoup de sagesse et de prudence : « ... l'affaiblissement des autres », écrivait-il à Breteuil le 24 juin 1775, « sera pour nous une force relative. Tâchons, en attendant, de nous en restituer une intrinsèque... Voilà le secret de ma politique... La France, quoique délabrée en apparence, sera toujours formidable lorsqu'elle aura la sagesse de se renfermer dans la défense de ses foyers et de ne pas s'égarer dans des entreprises éloignées et ruineuses[1]. » Un avenir prochain allait la montrer, en effet, *formidable*, quand elle portait la guerre hors de ses frontières, pour lui apprendre finalement ce qu'elle aurait gagné à rester fidèle à la politique de Vergennes.

Telle n'était pas celle de l'Autriche à l'époque où nous nous plaçons. Celle-là était tout entière dans la conception de Joseph que nous signalions tout à l'heure. Elle se glorifiait d'une activité sans relâche, toujours appliquée à des agrandissements nouveaux, et c'était à contenir cet impérialisme, à en conjurer les périls, qu'allait s'employer notre diplomatie.

Parmi les objets de la convoitise d'une maison qui, comme le disait encore Vergennes, « entend bien mieux l'art de s'agrandir que de s'attacher ce qu'elle a conquis et de le conserver[2] », il n'y en avait pas de plus tentant que la Bavière. Placée entre la Thuringe, la Bohême, l'Autriche proprement dite, le Tyrol et la Souabe, la Bavière aurait, par son incorporation à l'Autriche, doublé la consistance territoriale de l'empire habsbourgeois-lorrain et lui aurait assuré la domination de l'Europe centrale en même temps qu'ouvert des voies d'accès vers les pays limitrophes, notamment vers l'Italie et la frontière française, pressés par ce voisinage incommode.

Les vues de la cour de Vienne sur la Bavière ne pouvaient pas être ignorées de la France. Les instructions de Breteuil du 28 décembre 1774[3] lui recommandaient la vigilance pour obtenir des informations précises à cet égard. Le ministère français savait déjà que l'Autriche traversait sous main les arrangements que l'électeur de Bavière, Maximilien-Joseph, songeait à prendre

1. Vergennes à Breteuil, 24 juin 1775. Ibid.
2. *Ibid.*
3. *Recueil des instructions. Autriche*, publ. par A. Sorel, p. 454.

pour sa succession, qu'elle faisait des offres considérables à la margrave douairière de Bade pour se faire céder ses droits à la succession des alleux bavarois, qu'elle convoitait certaines parties du haut Palatinat et certains quartiers de l'Inn inférieur qui lui avaient autrefois appartenu. Le gouvernement aulique ne s'empressa pas de faire part à son allié de ses intentions sur la Bavière et Vergennes, de son côté, n'était pas fâché de reculer le moment où, en ayant reçu la communication officielle, il serait obligé de prendre un parti qui mettrait en opposition les intérêts européens de la France et les exigences de son alliée. Il affectait donc de considérer l'affaire comme une question intérieure dont le roi ne pouvait se mêler que le jour où il serait invité à le faire par toutes les parties intéressées, mais il ajoutait, non sans s'apercevoir de la contradiction, qu'elle aurait pour première conséquence d'engager la garantie de la France[1]. Son correspondant l'encourageait à sortir de cette réserve, impossible à soutenir du moment où les intérêts de notre pays ne pouvaient manquer de se trouver en jeu. Il allait plus loin. Tout en reconnaissant que ce n'était pas à la France de se faire l'arbitre, en s'en donnant l'embarras, des prétentions que pouvait soulever la succession de Bavière, qu'il appartenait aux ayants droit actuels et éventuels, à l'électeur Maximilien-Joseph et à ses héritiers, Charles-Théodore et le duc de Deux-Ponts, de provoquer une entente, il ambitionnait pour son maître, au moment même où il reconnaissait que ce n'était pas à lui de le prendre, le rôle de médiateur et d'arbitre ; il souhaitait que, trompant les intrigues par lesquelles la cour de Vienne cherchait à empêcher cet accord et à écarter la médiation et l'arbitrage où il pouvait conduire, il le lui vît déférer. En tirant cette grande affaire de l'obscurité et des tractations clandestines où la maintenait le cabinet de Vienne pour lui « donner successivement, comme il disait, tout le jeu ostensible dont elle était susceptible », on augmenterait le prestige de la France en Allemagne, on donnerait « à la république des princes de l'Empire » l'occasion de rendre hommage à la puissance, à la prévoyance et aux prin-

1. « A ces obstacles, il faut joindre la considération que le roi ne peut que difficilement provoquer un arrangement purement domestique et s'immiscer, sans en être requis par toutes les parties intéressées, dans une affaire dont les premiers résultats seraient d'engager sa garantie... » Vergennes à Breteuil, 18 août 1775. Aff. étr., Vienne 326, fol. 22.

cipes du roi[1]. En exprimant le vœu de voir son pays prendre la direction et fournir la solution d'une affaire aussi épineuse, Breteuil donnait un exemple, qui ne devait pas être le seul, de la hardiesse, de la fierté avec lesquelles il comprenait le rôle de ce pays et entendait le représenter. L'élévation de son patriotisme s'associait bien chez lui avec sa hauteur de caractère. Il n'y a pas lieu, du reste, d'opposer ici Breteuil à Vergennes. En ajournant le moment où il aurait à prendre des résolutions fermes, en paraissant ainsi ne vouloir qu'éluder des difficultés, celui-ci se donnait sciemment et très sagement le temps de mûrir ses résolutions, de laisser ou de faire agir les parties les plus directement intéressées, il ne se dissimulait pas la nécessité d'intervenir un jour, de remplir en le faisant les obligations des traités de Westphalie. Loin de là, en demandant à Breteuil, le 16 septembre 1776[2], de le renseigner d'une façon précise sur les vues de la cour de Vienne, il l'autorisait à déclarer que le roi ferait honneur à ses obligations.

Au moment où il était instruit de la façon dont son gouvernement entendait intervenir, Breteuil se préparait à prendre un congé de quatre mois. Les intérêts de sa fille, dont la fortune était compromise, l'appelaient en France. Ce séjour allait lui permettre de s'entendre tout à fait avec le ministre sur sa mission, d'affermir son crédit, peut-être de se préparer les voies au gouvernement. Il quitta Vienne le 26 octobre 1776. Avant son départ, Marie-Thérèse voulut avoir une conversation avec lui. Elle lui parla encore de la Pologne, qui restait pour elle un remords. Ils furent d'accord pour penser que la France devait envoyer à Varsovie, où elle n'était plus représentée, un ministre qui se concerterait avec le ministre autrichien. Le ton dont il parla à l'impératrice-reine s'éleva à la véhémence quand il fut question du projet d'anéantissement de l'empire ottoman conçu

1. « La cour de Vienne ne peut certainement former d'autre plan sur cet objet dans ce moment que celui d'embarrasser par des menées sourdes tout ce qui pouvait amener un accommodement éventuel entre les électeurs et en déférer la médiation au roi...; l'Électeur de Saxe a saisi le roi de Prusse...; il me semble que, dans l'état actuel de cette grande affaire, il convient de la soustraire à l'intrigue sourde du cabinet impérial en lui donnant successivement tout le jeu ostensible dont elle est susceptible : elle ne peut donner lieu, parmi la république des princes de l'Empire, qu'à des réflexions très avantageuses à la puissance, à la prévoyance, ainsi qu'aux principes du roi... » Breteuil à Vergennes, 18 février 1776. Aff. étr., Vienne 326, fol. 9.

2. Aff. étr., Vienne 326, fol. 160.

par la Russie. Il déclara nettement — Marie-Thérèse répète ici ses paroles — que jamais la France ne pourrait y condescendre et que, pour empêcher les Russes de faire la conquête de Constantinople, elle devrait sacrifier son dernier homme et son dernier écu[1].

Comment il fut reçu à Versailles, comment il s'y comporta, comment son crédit se trouva de ce séjour, quelles espérances il lui laissa, il faut le demander à Mercy, qui, en homme qui s'était fait son guide et son patron, en informa l'impératrice-reine. Mercy rend compte à celle-ci de ses premières impressions. Il fera de plus en plus confiance, à mesure qu'il le connaîtra mieux, à celui qu'il s'agit d'attacher toujours plus étroitement aux intérêts de la maison impériale. Il sait déjà qu'il n'ira pas à Chanteloup et il aura raison, réflexion qui prouve que la cause de l'alliance ne se confond plus avec celle de Choiseul. Breteuil est convaincu que son intérêt est de retourner le plus tôt possible à son poste. Mercy le confirmera dans cette manière de voir et ne lui cachera pas que, pour arriver au ministère — on y pense donc déjà pour lui — il devra s'armer de patience. Il n'a aucune chance d'y parvenir tant que vivra Maurepas. Il a donné à celui-ci de l'inquiétude par sa nature active, entreprenante et un peu avantageuse. Sa présence met aussi la puce à l'oreille à Vergennes. Tous deux le redoutent, mais ils ménageront en lui une créature de la reine. En revanche, il a reconquis la bienveillance du roi. Quant à Marie-Antoinette, elle l'a toujours traité avec faveur. Elle a été jusqu'à faire de lui l'organisateur des services diplomatiques de Suisse, de Venise et de Portugal[2]. Il a tenu compte des conseils de Mercy sur ses rapports avec elle. Mercy lui a recommandé de ne jamais laisser soupçonner que, dans les avis qu'il peut donner, il soit l'écho de l'impératrice-reine. Il ne devra jamais se montrer empressé à en donner, il se tiendra sur la réserve, il se fera questionner; c'est dans ses réponses qu'il insinuera les conseils. S'il a suivi, comme Mercy l'en félicite, cette conduite prudente,

1. Marie-Thérèse à Mercy, 31 octobre 1776. *Correspondance secrète de Marie-Thérèse et de Mercy*, publ. par Arneth et Geffroy.

2. Je tire ce fait d'un passage d'une lettre de Mercy à Marie-Thérèse, que je reproduis ici parce qu'il n'est pas très clair pour moi : « Le baron de B... a été établi par la reine le principal négociateur de l'arrangement des ambassades de Suisse, de Venise et de Portugal. » Mercy à Marie-Thérèse, 18 mars 1777.

cela ne l'a pas empêché de tracer à la reine, avec la netteté, l'énergie et le courage qui lui sont habituels, le rôle qui convient à son rang. Le courage consistait ici à présenter à une femme aussi frivole que séduisante, qui n'avait aucune application aux affaires, qui n'y entrait que sous l'empire de sympathies ou d'antipathies personnelles, l'alternative ou de les diriger, de régner — le mot est de lui — en imposant aux princes de la maison de Bourbon une ligne politique suivie, en ne laissant entrer au ministère que des créatures, ou de renoncer aux devoirs et aux plus beaux privilèges de ce rang. Marie-Antoinette ne paraît pas avoir su mauvais gré à Breteuil d'avoir eu pour elle tant d'ambition. En somme, Mercy n'eut qu'à se louer de la conduite de Breteuil avec la reine, et l'intérêt de celui-ci à fonder principalement sa fortune sur la protection de cette princesse, sa franchise à s'ouvrir sur ses intérêts personnels rassuraient en grande partie l'ambassadeur autrichien sur sa réserve touchant les rapports politiques des deux cours et le compte qu'il tiendrait, de retour à son poste, des prétentions de l'Autriche sur la Bavière[1].

Quand il s'éloigna pour rejoindre son poste, où il arriva le 9 avril 1777[2], Breteuil n'ignorait rien des vues et des intentions de son gouvernement. La cour de Vienne était sortie de sa réserve systématique pour communiquer la nouvelle de l'occupation de Pérékop, prélude de la réouverture des hostilités entre la Russie et la Porte. Le cabinet de Versailles répondit à cette communication de façon à provoquer une plus large confiance. Mercy fut chargé d'expliquer plus en détail les vues de la cour impériale et Kaunitz passa en revue, dans une note, les affaires les plus importantes. En le faisant, il se conformait à la promesse de l'impératrice-reine à Breteuil de ne jamais se passer des conseils du roi. La note de Kaunitz et les commentaires de Mercy portaient sur les relations de la France et de l'Autriche entre elles et avec la Prusse, la Russie, la Porte ottomane, ainsi que sur les successions bavaroise et palatine. Sur la Prusse, c'étaient des récriminations contre son animosité persévérante et la dénonciation des manœuvres dont le parti protestant lui

1. Mercy à Marie-Thérèse, 15 novembre 1776, 12 décembre 1776, 18 mars 1777. *Correspondance précitée.*

2. « ... Je suis arrivé ici le 9. » Breteuil à Vergennes, 23 avril 1777. Aff. étr., Vienne 326.

servait d'instrument dans l'Empire. A l'égard de la Russie, Kaunitz s'appliquait à convaincre la France qu'elle n'avait aucune chance de se la concilier jamais, tandis que l'Autriche, grâce à certains intérêts communs, pouvait espérer l'arracher à l'influence prussienne et la ramener sous la sienne, espoir qui justifiait ses intelligences avec elle aux dépens de la Pologne et, plus récemment, de la Turquie. L'intention était visiblement de faire servir notre pays à dénouer les liens qui unissaient la Russie et la Prusse. N'était-ce pas favoriser l'intérêt de la Porte, si cher à la politique française? Kaunitz n'ajoutait pas que c'était aussi celui de l'Autriche. Cela n'empêcherait pas naturellement la cour impériale d'agir de concert avec celle de Versailles pour la protection des Turcs.

Vergennes, n'ayant pas encore reçu les ordres de son maître, n'avait répondu à la communication de Mercy que par des généralités et s'en était remis à Breteuil, qui allait retourner à Vienne, pour y répondre d'une façon plus explicite. Dans ses instructions du 2 mars 1777[1], le ministre, interprétant pour son agent les desseins, les arrière-pensées qui perçaient dans le langage du gouvernement aulique, lui traça celui par lequel il devait y répondre. L'Autriche, qui se trouve la moins bien partagée dans le démembrement de la Pologne, redoute en Orient un autre partage qui s'opérerait encore au profit des deux copartageants plus favorisés, et elle aspire à évincer l'un d'eux pour prendre sa place. Elle veut, sous prétexte de défendre l'empire ottoman, faire concourir la France à ce dessein. Or, la monarchie danubienne est bien plus intéressée encore que notre pays par un partage qui n'atteindrait celui-ci que dans son commerce, dont les pertes seraient réparables et pourraient même être compensées par certains avantages. La France doit, dans ses rapports avec la Prusse moins encore que dans ceux avec la Russie, se placer entre elle et l'Autriche, endosser pour celle-ci les risques de cette position périlleuse. La monarchie très chrétienne regarderait la destruction ou un nouvel amoindrissement de la Turquie comme un grand malheur. Breteuil a déjà exprimé énergiquement là-dessus une conviction et une résolution inébranlables, mais l'Autriche, qui est voisine du théâtre des événements, est plus à même de connaître et de

1. Instr. pour M. le baron de Breteuil, 2 mars 1777, dans *Recueil des instructions. Autriche*, publ. par A. Sorel, p. 501.

déjouer par les moyens les plus appropriés les projets russes et prussiens. C'est à elle qu'il appartient de tracer la coopération des deux alliés pour le salut de l'empire ottoman, de concevoir, de proposer la part de chacun dans cette coopération. Notre diplomatie s'occupait déjà activement à faire exécuter par le Divan le traité onéreux de Kainardji. En prévision d'une rupture, tôt ou tard inévitable, des négociations, Breteuil fera sentir l'utilité d'arrêter dès à présent des mesures de prévoyance. Passant aux rapports de la France et de l'Autriche avec la Russie, les instructions signalent l'intérêt dans lequel la cour de Vienne affirme l'incompatibilité absolue et permanente des vues et de l'action de Saint-Pétersbourg et de Versailles. Elles nient qu'il y ait entre l'empire des tsars et la monarchie très chrétienne un antagonisme perpétuel et inévitable. L'antagonisme actuel ne tient qu'aux vues ambitieuses de Catherine. L'affirmation de cet antagonisme a pour but d'empêcher leurs rapports directs et ceux auxquels ils pourraient conduire avec la Prusse, de s'en réserver le profit exclusif. C'est ce rôle d'intermédiaire que l'Autriche avait déjà réussi à s'assurer pendant la guerre de Sept ans. En réalité, la France conservait, avec la Russie comme avec tout le monde, la liberté de ses transactions, de ses mouvements; en dehors des desseins de la Russie contre notre vieille alliée du Bosphore, rien n'en faisait nécessairement pour nous un adversaire, l'éloignement des deux pays diminuait au contraire les occasions de conflit, et ces desseins eux-mêmes, n'était-il pas possible de les tenir en échec, de les détourner, de composer avec eux? La tâche de Breteuil consistera surtout à faire causer Kaunitz sur les sujets d'alarme que lui donne la situation de l'Orient. Quant à celle qu'il manifeste à propos du parti protestant en Allemagne, Breteuil n'en sera pas davantage la dupe. En réalité, les princes que l'on groupe sous ce nom ne sont unis que par la défense des libertés germaniques dont l'empereur poursuit la destruction. La question de la succession de Bavière n'est pas mûre, elle doit être ajournée. La conduite de la France dans celle de la succession de Juliers et de Berg est gênée par des précédents qui lui ont donné une fausse direction, le roi en ménagera la solution de concert avec la cour impériale. Breteuil reçut quelques jours plus tard un supplément d'instructions (9 mars), d'autant plus intéressant pour nous qu'il se rapporte en bonne partie à la succession de Bavière, qui avait

été réservée par les précédentes. Nous y retrouvons la prévision des menaces que la puissance de l'empire autrichien, accru de la Bavière, ferait peser sur l'Italie, la haute Allemagne et la Suisse. Cet accroissement augmenterait ses revenus de quinze à dix-huit millions, son armée de 20,000 hommes. On pourrait croire, à en juger par l'aveu d'une pareille prétention, qu'on nous demande implicitement notre adhésion, qu'on a voulu nous suggérer la pensée de demander pour nous-mêmes un équivalent. Breteuil se montrera froid, réservé sur un objet pour lequel nous ne sommes pas directement en jeu ; il se bornera à des discussions confidentielles, à amuser le tapis, et cherchera surtout à pénétrer les intentions. Le déplacement considérable de forces qu'opérerait un pareil accroissement territorial ne pouvait manquer de soulever l'opposition la plus vive du roi de Prusse, dont les princes menacés réclameraient l'assistance en même temps que celle du roi. Les prétentions de la maison d'Autriche sont d'ailleurs dénuées de tout fondement. Enfin, elles ne se bornent pas à la Bavière, elles s'étendent aux fiefs relevant de la couronne de Bohême et disséminés dans le haut Palatinat. En dehors du haut Palatinat, on trouve dans la Franconie, la Saxe et le cercle du haut Rhin des enclaves dont la maison impériale réclame la souveraineté, le domaine éminent, ce qui mettrait dans sa dépendance toute l'Allemagne antérieure. Le ton de confiance et comme d'intimité dont elle se sert semble indiquer chez elle l'assurance que la France est acquise à ces visées. Loin de là, c'est l'alliance même qu'elle compromettrait si elle voulait la faire servir à les réaliser[1]. D'autres instructions, supplémentaires également, du 9 mars 1777, signalaient enfin à l'ambassadeur l'entente qui se serait produite contre les Turcs entre la Russie et Venise pour provoquer une diversion de la République dans la Méditerranée et l'Archipel en même temps qu'une flotte moscovite opérerait dans la première de ces deux mers. Il était prescrit à Breteuil d'obtenir une démarche commune auprès de la Sérénissime pour la faire renoncer à cette offensive[2].

Breteuil dut, à son retour à Vienne, résister aux tentatives

1. Aff. étr., Vienne 326, fol. 273 v°.

2. Supplément aux instructions du baron de Breteuil retournant à Vienne du 9 mars 1777, dans *Recueil des instructions. Vienne*, publ. par A. Sorel, p. 520.

de Kaunitz pour obtenir, en faveur de ses desseins sur la Bavière, la tolérance, la complicité intéressée de la France. Dissimulant encore combien l'intérêt de notre pays leur était contraire, il ne parla que de l'opposition qu'ils rencontreraient chez le roi de Prusse : « Alors comme alors ! » répondit le chancelier, que l'espoir de voir tomber dans des filets patiemment ourdis une proie opulente rendait téméraire[1]. Vergennes louait l'ambassadeur d'avoir bien rempli les intentions du roi. Il fallait continuer à taire l'inquiétude qu'on éprouvait à Versailles, non moins qu'à Berlin, pour ne laisser parler que le désir d'arriver, par de loyales explications, à une marche commune. Kaunitz était trop aveuglé par l'espoir d'un succès prochain, trop convaincu que ce succès serait obtenu par la manière forte, pour s'apercevoir de la résolution qui était au fond de nos ménagements. Cette résolution serait allée jusqu'à une opposition absolue si la conservation de l'alliance, qui restait le principe directeur de la politique française, n'avait paru plus précieuse encore que les intérêts qu'on se refusait à lui sacrifier. Le conseil du roi reculait devant un veto ; dans une délibération du 18 mai 1777, il décidait qu'on ne romprait pas encore en visière à la cour de Vienne, qui se déclarait résolue à s'emparer par les armes de la presque totalité de la succession, qui ne voulait pas prévoir notre opposition et escomptait notre silence et notre concours, même désintéressé. On concluait à temporiser, à multiplier les démonstrations de bonne volonté, à proposer une entente avec l'Electeur palatin et, faisant flèche de tout bois, on allait jusqu'à faire valoir, à l'encontre du droit que la maison impériale prétendait tenir de l'hérédité, certains droits supérieurs de cognation dont on pouvait se prévaloir. De pareilles résolutions imposaient à Breteuil une attitude expectante. Kaunitz promit de fournir le supplément d'explications demandé. Nul doute pour lui après cela que ces éclaircissements subsidiaires, présentés comme il saurait le faire, n'amenassent la cour de Versailles à emboîter le pas derrière la cour impériale. La décision hautaine avec laquelle le chancelier annonçait que son gouvernement allait se faire justice à soi-même et se mettre en possession s'expliquait par sa confiance dans l'application du *casus foederis*, prévue par le traité de Versailles. Le besoin qu'il avait de la

1. Breteuil à Vergennes, 2 mai 1779. Aff. étr.

France ne le rendait pas d'ailleurs plus respectueux de ses intérêts et de sa dignité. Il ne voulait voir en elle ni la garante des traités de Westphalie, ni la protectrice des libertés et des petits États germaniques, il entendait la maintenir dans le rôle d'auxiliaire complaisant auquel elle s'était soumise, pendant la lune de miel de l'alliance, pour les beaux yeux de la Silésie. C'était tout le contraire que voulait Breteuil[1]. Il déclarait que son gouvernement n'adopterait les prétentions du conseil aulique qu'après qu'on en aurait établi le fondement[2]. On n'en comprenait pas moins déjà, de notre côté, qu'il fallait satisfaire une partie de ces prétentions, et Vergennes ne croyait pas qu'on ferait trop en cédant le quartier bavarois situé à droite de l'Inn, mais cet « arrondissement » comportait pour le Palatin un équivalent, et cet équivalent devrait consister, préférablement à tout autre, dans tout ce que l'Autriche possédait entre le Rhin et le Danube, préférence qui s'expliquait par l'intérêt français[3]. Mais Breteuil prévoyait que l'Autriche ne se contenterait pas d'un lotissement, elle prétendait à la totalité de la succession et était décidée à appuyer fortement ses prétentions[4].

Si Kaunitz se montrait si intransigeant, ce n'était pas seulement parce qu'il se flattait d'intimider les opposants par la perspective d'une intervention armée de son alliée de 1756, c'est

1. Breteuil à Vergennes, 25 novembre 1777. Aff. étr., Vienne 326.

2. « Rien n'est plus juste que la condition première que le roi se propose de mettre aux facilités que S. M. pourra donner pour le repos de l'Europe à l'arrangement de la succession de Bavière. Nous prouver son droit pour chacune de ses vues doit sans doute être le premier pas de la cour de Vienne. Elle ne peut exiger de nous une complaisance aveugle, encore moins soumise. Elle doit être contente si elle trouve dans le fond... et la forme de nos discussions... le désir constant de tout pacifier et de l'obliger. Mais il faut nous attendre à la trouver aussi injuste sur les choses que sur les personnes... Il est temps de s'attacher un peu avec notre allié au système donnant donnant et de reprendre en général dans tous les événements de l'Europe la part qui appartient à la puissance du roi... » Breteuil à Vergennes, 2 octobre 1777. Aff. étr., Vienne 326.

3. « Nous sentons la nécessité d'un sacrifice, et je ne le regarderais pas comme excessif si la cour de Vienne se contentait de réunir... toute la partie de la Bavière qui est à droite de l'Inn, mais cette acquisition... me semblerait devoir être compensée, et j'aimerais fort qu'on donnât pour équivalent à la maison palatine tout ce que l'Autriche possède entre le Rhin et le Danube. » Vergennes à Breteuil, 5 juillet 1777. Aff. étr., Vienne 326.

4. « L'Autriche ne se contentera certainement pas de l'annexion jusqu'à l'Inn en cédant à la maison palatine l'équivalent indiqué. Elle est déterminée à soutenir fortement ses prétentions sur la totalité. » Breteuil à Vergennes, 10 août 1777. Aff. étr., Vienne 326.

aussi parce qu'il attendait de négociations depuis longtemps engagées une solution qui semblerait mettre le droit de son côté. Il n'avait pas eu besoin, pour chercher cette solution là où il pouvait la trouver, d'y être encouragé par le gouvernement de Versailles. C'est le principal intéressé, c'est l'Électeur palatin Charles-Théodore qui, au mois de février 1777, avait pris l'initiative de négociations destinées à s'assurer la protection de la cour impériale contre les vues de Frédéric II sur la succession de Berg et de Juliers et contre les revendications excessives de la Saxe sur la succession de Bavière. Le gouvernement aulique put croire avoir cause gagnée quand il fut en possession de la convention signée par le ministre de l'Électeur palatin à Vienne, Ritter, quatre jours après la mort de l'Électeur de Bavière, Maximilien-Joseph, en qui s'éteignait la ligne masculine de la branche Wilhelmine de la maison de Wittelsbach. Par cette convention, le chef de la branche rodolphine ou palatine, Charles-Théodore, qui unifiait dans sa personne les deux branches, reconnaissait la légitimité des prétentions formées par l'impératrice-reine et la maison d'Autriche, en vertu de l'investiture accordée au xve siècle par l'empereur Sigismond au duc Albert d'Autriche, sur les pays bavarois possédés, d'après le partage de 1353, par le duc Jean de Bavière[1]. Il promettait, en conséquence, de laisser l'impératrice et la maison impériale recueillir la seigneurie de Mindelheim en Souabe et de ne pas contester la dévolution des fiefs de la couronne de Bohême situés dans le haut Palatinat. Il manifestait néanmoins l'espoir d'obtenir de l'impératrice-reine la cession de ces fiefs, de leur domaine utile et direct. En revanche, Sa Majesté Impériale reconnaissait le droit de l'Électeur palatin de succéder à titre héréditaire et féodal à la branche Wilhelmine et de se mettre en possession de cette succession, à la réserve des démembrements reconnus à la maison d'Autriche[2]. Il ne manquait plus à l'heureux copartageant que de se mettre en possession et Kaunitz savait trop l'importance qu'il y a à placer les opposants en présence du fait accompli, il s'abandonnait encore trop complaisamment à la confiance pour ne pas se faire blanc de son épée. Des troupes

1. Déclaration de Marie-Thérèse, 15 janvier 1778. Aff. étr., Bavière, Suppl., fol. 138.

2. Voir cette convention aux Aff. étr., Vienne 334, fol. 35. Ces démembrements comprenaient la plus grande partie de la basse Bavière.

entrèrent en Bavière et un commissaire civil alla prendre l'administration des territoires occupés[1].

A la différence de Joseph, qui se flatta d'abord que cette mainmise s'opérerait sans coup férir, et du chancelier, qui se laissa tromper au début des négociations avec Berlin par les démonstrations pacifiques de Knyphausen et du prince Henri de Prusse, Marie-Thérèse vit tout de suite que la guerre en serait presque inévitablement la conséquence et elle eut à ce sujet avec Breteuil une conversation à cœur ouvert. C'était, à ses yeux, la fin de la tranquillité où elle avait espéré achever ses jours : « J'espère que vous ne nous quitterez pas », dit-elle ingénument. — « Nous sommes vos alliés en toute circonstance et pour toujours. Ferez-vous marcher sur-le-champ des troupes vers la Bavière? » (Cela n'était pas encore fait). — « Je ne sais pas », répondait-elle, avouant ainsi que ce n'était point elle qui en déciderait. Puis, en souveraine sensible aux avantages possibles, dans l'espoir qu'il ne faudrait pas les payer trop cher : « Au reste, ce ne serait que pour prendre peu de chose. » — « Votre Majesté est trop sage pour rien précipiter. La Bavière est à sa portée, il sera toujours temps de s'en mettre en possession. » Puis, mettant fin à l'entretien par un mot de cordialité : « Merci de cette réflexion », conclut Marie-Thérèse, « j'ai besoin qu'on aide les miennes[2]. »

G. Fagniez,
de l'Institut.

(Sera continué.)

1. Arneth, t. X, p. 303, 311.
2. *Ibid.*, t. X, n. 487.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LES ÉTATS RÉPUBLICAINS (GAṆAS)

DANS L'INDE ANCIENNE[1]

Si l'on étudie l'organisation politique de l'Hindoustan pendant les trois ou quatre siècles qui ont précédé l'époque de Louis XIV, on y constate l'existence d'institutions politiques et financières analogues à celles de l'Occident; mais si l'on remonte plus haut dans le temps, on trouve au contraire des états qui eurent une forme tout à fait républicaine. C'est ce que nous voudrions indiquer en un bref résumé historique. Nous laissons de côté les états de l'Inde védique (vers l'an 1000 av. J.-C.), monarchiques en apparence, mais dont les chefs n'étaient en réalité que les « agents exécutifs permanents » des « démocraties directes »; nous écarterons de même les *Koulasaṃghas*, c'est-à-dire les tribus dont parle (vers l'an 300 av. J.-C.) Kauṭilya, le Richelieu hindou, dans son *Arthaçâstra* (ou « Science de la politique ») et qu'il qualifie d' « invincibles »; mais nous insisterons sur trois époques où se développa le *gaṇa* ou *saṃgha*, expression qui désigne les états populaires souverains qui, comme les cités de la Hellade, étaient tout à fait indépendants et ne tombèrent jamais sous le contrôle d'un roi héréditaire ou élu. Ajoutons que les études épigraphiques numismatiques les plus récentes ont fourni les renseignements les plus certains sur la politique républicaine des anciens Hindous. L'objet de mon étude est la période qui s'étend de l'an 350 après J.-C. à l'an 600 avant. J'y distingue trois époques, en commençant par la plus récente : la première de 150 av. J.-C. à 350 après; la seconde de 350 à 300 avant J.-C.; la troisième de 600 à 350.

I (150 av. J.-C.-350 ap.). — Cette époque, longue de cinq siècles à peu près, s'étend de la chute de l'empire Maurya jusqu'au début

1. Résumé d'une des conférences que M. Sarkar a données à Paris, en 1920-1921, sur l'Inde ancienne et moderne. [N. D. L. D.]

de l'empire Goupta. Elle vit croître non seulement deux puissants royaumes : le Kouschan dans le nord-ouest et l'Andhra dans le Deccan, mais aussi de nombreux états non monarchiques assez importants pour laisser leur marque dans les annales diplomatiques et militaires. Il est encore difficile, à l'heure qu'il est, de décrire d'une façon définitive la durée et l'étendue du pouvoir souverain dans ces états; mais les découvertes de monnaies anciennes montrent que les républiques, petites ou grandes, qui faisaient frapper et circuler ces monnaies, exerçaient la juridiction sur le pays intermédiaire entre le royaume du Nord et celui du Sud. Géographiquement, elles étaient situées entre le Penjab du Sud, le Rajpoutana et le Malwa des temps modernes.

Les plus au nord étaient les Aoudoumbaras du Penjab, dont l'autorité était reconnue dans la vallée de Ravi. Ils commencèrent à battre monnaie pendant le premier siècle.

Au sud des Aoudoumbaras se trouvait le pays des Yaoudheyas qui, au temps de leur plus grande prospérité, étaient considérés comme « des héros parmi les Kshatriyas ». Ils formaient un état indépendant vers l'an 100 av. J.-C. Leurs territoires comprirent directement les deux rives du Sutlej et parfois leur sphère d'influence s'étendit jusqu'au bord du Jumma à l'est et aux pays radjpoutes au sud. Au second siècle, ils furent vaincus par Roudradamana (125-150); mais auparavant ils avaient montré leur valeur militaire par la résistance qu'ils organisèrent contre le Grec Alexandre. A la tête des *gaṇa* des Yaoudheyas était un *mahârâja*, autrement dit « un grand roi ». Il était élu par le peuple; en tant que chef militaire il portait le titre de *mahâ-senapati* ou grand généralissime.

Au sud des Yaoudheyas venaient les Arjounayanas qui, depuis le premier siècle av. J.-C., dominaient dans le Radjpoutana du Nord.

Plus au sud encore, entre le Cambal et le Betwa, s'étendait le territoire des Malavas. Au premier siècle av. J.-C., ils attaquèrent les Outtama-bhadras, vassaux du satrape Nahapana qui, par représailles, envoya contre eux son général Oushavadatta. Les voisins des Malavas, à l'ouest, étaient les Sibis; leurs plus anciennes monnaies appartiennent au second siècle av. J.-C.

Les Kounindas étaient probablement voisins de la république yaoundheya à l'est; ils occupaient la haute vallée située entre le Gange et le Jumna, près les monts Himalaya; les monnaies les plus anciennes de cette nation paraissent avoir été frappées aussi pendant le second siècle. Dans le même temps, une autre nation,

celle des Vrishnis, constituait dans une région voisine un état souverain.

Les marchands du centre de l'Inde septentrionale qui voyageaient dans le Deccan pouvaient donc dire aux peuples de l'empire Andhra que la forme du gouvernement était tout autre dans le Nord que chez eux. Le roi Kapphina le Grand leur ayant demandé comment s'appelait leur souverain, ils répondirent, à ce que nous apprend l'*Avadâna-çataka*, qu'il fallait distinguer entre les états des *gaṇas*, pays républicains gouvernés par une communauté, et ceux qui avaient des monarques à leur tête. Nous savons en outre que ces nations républicaines s'unirent pour combattre le Napoléon hindou, Samoudra-goupta, qui ambitionnait de conquérir le *digvijaya* (les « quatre directions »), et qu'elles l'obligèrent à limiter ses victoires vers l'ouest. Elles finirent cependant par perdre leur indépendance et devinrent les vassaux de l'empire goupta, conservant seulement quelques vestiges d'autonomie; le jour où elles consentirent à payer tribut à l'empereur, l'importance des républiques cessa.

II (350-300 av. J.-C.). — Ces républiques n'étaient pas une nouveauté sur le sol hindou: elles ne faisaient que continuer une ancienne tradition. Elles avaient été florissantes du VIe siecle au IVe, c'est-à-dire qu'elles étaient contemporaines de celles de Sparte, d'Athènes, de Thèbes, de Rome; de même leur décadence et la fondation de l'empire Maurya (328 av. J.-C.) coïncident avec l'asservissement des cités grecques par Philippe de Macédoine après la bataille de Chéronée (338). Mégasthène, l'ambassadeur grec auprès de l'empire Maurya (302), rapporte de source hindoue que, durant 6052 ans, « depuis Dionysos jusqu'à Sandrokottos », l'état républicain fut établi aux Indes par trois fois; il mentionne encore plusieurs villes où « la monarchie avait été abolie et la forme du gouvernement démocratique établie ». Les Maltecorœ, les Singhoe, les Moruni, les Rorungi, etc., sont dépeints comme des nations souveraines, sans rois. Patala était considérée par les soldats grecs comme la Sparte des Indes; c'était une grande ville située au sommet du delta de l'Indus. Au dire de Diodore de Sicile, le commandement militaire y était exercé par deux rois héréditaires représentant deux familles distinctes, mais c'est le conseil des anciens qui gouvernait tout l'état avec l'autorité suprême. Deux autres républiques sont mentionnées dans le Mahâbhârata : les Mallois (Malavas) et les Oxydrakais; Arrien parle des premiers comme d'une nation indépendante et des autres comme du peuple le plus attaché à la liberté et à l'autonomie. Comme les Athéniens et les Spartiates, ces nations républicaines étaient sans cesse en guerre les unes contre les autres;

mais, quand Alexandre approcha de l'Inde, les Malavas et les Oxydrakais (Kshoudrakas) décidèrent, à ce que rapporte Diodore, d'oublier leurs inimitiés séculaires et d'organiser une entente commune contre l'étranger. Leur alliance fut cimentée par de nombreux mariages entre les deux races; il y eut mutuellement un échange de dix mille fiancées. L'armée de cette entente comprenait 90,000 hommes d'infanterie complètement équipés, 10,000 de cavalerie et 900 chars de guerre.

Diodore parle encore d'une autre nation républicaine, celle de Sambasti; ils demeuraient, dit-il, dans des villes soumises à un régime démocratique. Les Cedrosii (Gedrosioi) étaient, au dire de Quinte-Curce, un état souverain où les décisions étaient prises par un conseil délibérant. Enfin les Oreitai, les Abastanoi, les Xathroi (Kshatriya) et les Arabitai sont décrits par Arrien comme autant de tribus indépendantes sous des chefs particuliers. Les Kshatriyas étaient renommés comme constructeurs de bateaux; ce sont eux qui fournirent à Alexandre des caïques de trente rames et des bateaux de transport.

Deux autres républiques se mesurèrent avec les troupes d'Alexandre : les Agalassois et les Nysaiens. Les premiers, dit Quinte-Curce, opposèrent aux Grecs une vigoureuse résistance; on peut les considérer comme les plus anciens partisans du *bucido* indien ou kshatriyaïsme; car, après avoir été vaincus par l'ennemi, ils préférèrent la mort au déshonneur et à l'humiliation nationale; ils mirent le feu à leur ville et se jetèrent dans les flammes avec leurs femmes et leurs enfants. Ainsi c'est dans l'idée de patrie qu'il faut chercher une au moins des origines de la coutume du *sati*, c'est-à-dire du suicide des veuves qui se donnaient la mort sur le bûcher de leur époux.

Les Nysaiens, dit Arrien, étaient libres et républicains. Ils avaient un président, mais la direction des affaires politiques était aux mains de l'aristocratie, représentée par trois cents « sages ». Quand Alexandre demanda qu'un tiers de ces sénateurs lui fût livré, on lui répondit : « Comment une seule ville, privée de cent de ses meilleurs citoyens, peut-elle continuer d'être bien gouvernée? » Cette réponse caractérise la mentalité des Hindous républicains du Penjab et de l'Inde du Nord-Ouest, dressés seuls ou unis contre l'entreprise indienne d'Alexandre.

Cet esprit républicain ne s'opposa pas avec moins de résolution aux tentatives faites par l'aventurier Candragoupta pour établir la centralisation impériale, et il lui fallut s'attaquer à chacune de ces républiques, l'une après l'autre, pour forcer leur résistance. La paix

du *sarva bhaumica* (ou du « dominus omnium » pour employer une expression de Bartole), c'est-à-dire l'unification centralisatrice de l'empire, ne peut être réalisée que par la soumission des *gaṇas* démocratiques des Madrakas (Penjab central), des Koutouras (vallée du bas Indus), des Kourous et des Pancalas (haute vallée du Gange), des Vrijjikas, Licchavikas et Mallakas des pays de l'est. Maurya fut secondé par son ministre des finances, Kauṭilya; mais en quoi consistait la politique du maître et de son serviteur? Elle ne différait pas de celle qui réussit en Europe : on ne pouvait penser à détruire les anciennes républiques, à n'employer toujours que la manière forte. De même que Philippe de Macédoine sut faire parler les oracles grecs en sa faveur et provoquer la querelle de Démosthène et d'Eschine concernant l'or reçu de l'ennemi, les républiques hindoues furent vaincues par leurs dissensions intestines et par la corruption.

III (600-350 av. J.-C.). — En ces républiques survivait un type d'organisation politique qui exista en Hindoustan, au moins dans les vallées de l'Indus et du Gange, plus exactement dans ce qui est aujourd'hui la province de Bihar. On en connaît onze. Les plus importantes étaient celles des Sakiyas de Kapilvastou, les Videhas de Mithila et les Licchavis de Vesali; les deux dernières se fondirent ensemble et prirent le nom de Vajjis. Le roi Pasendi ayant désiré épouser une fille de la nation sakiya, la proposition fut, dit le *Bhadda Sala Jâtaka*, discutée dans l'assemblée du peuple. De la même source nous apprenons pour quel motif la république des Licchavis entra en conflit avec le généralissime du royaume de Kacala : la femme avait été se baigner dans le réservoir de Vesali, qui était réservé à l'investiture des conseillers de la république; ainsi les eaux furent souillées par une étrangère qui s'était heurtée à une institution républicaine.

Quant aux Sakiyas, aucun autre état républicain de l'Inde ancienne ne saurait leur être comparé. La région où ils dominaient fut pendant deux mille cinq cents ans comme la Jérusalem des Bouddhistes. Aujourd'hui encore, elle est appelée par les Chinois Tien-eou et par les Japonais Tenjikou, c'est-à-dire qu'elle est considérée comme le ciel. Çâkya, le Bouddha, était, comme son nom l'indique, un citoyen de la république des Sakiyas; son père Çouddhodana et son cousin Bhaddiya furent élus plusieurs fois présidents de l'état. La tradition d'après laquelle Çâkya abandonna sa qualité de prince est fausse, car il était fils non d'un roi, mais du chef d'un état populaire.

Les Sakiyas formaient une population d'un million d'hommes;

leur territoire s'étendait presque sur une longueur de 50 milles de l'est à l'ouest, de 30 à 40 milles au sud à partir de l'Himalaya. Ils réglaient les affaires judiciaires et administratives dans des assemblées publiques; les séances du conseil se tenaient à l'hôtel de ville de Kapilavastu, qu'on appelait *santhagara*, et ce nom se retrouve avec le même sens dans les autres villes de la nation. L'assemblée semble avoir été ouverte à tous; jeunes ou vieux, tous prenaient part aux délibérations politiques et autres. Le président était élu par le peuple; il était aussi le chef du tribunal. Ce chef portait le titre de *râja* (roi); c'est pour cela que, dans les époques postérieures, on se trompa sur le caractère de l'état sakiyen, dont on fit un état monarchique. Rappelons à ce sujet que les émissaires de Pyrrhus, roi d'Épire, décrivaient le sénat romain comme « une assemblée de rois »; c'est dans ce sens qu'il faut entendre le mot *râja* chez les Sakiyas.

Pour terminer, nous parlerons des États-Unis des Vajjis. C'était une fédération de huit nations autrefois distinctes et indépendantes, dont la capitale était Vesali. Deux de ces nations, celle des Videhas et celle des Licchavis, étaient fort réputées. Avant l'établissement du nouvel état fédéral, les Videhas avaient été gouvernés par un monarque et à cette époque leur territoire avait une superficie d'environ 2,300 milles. A la même époque, enfin, les Licchavis avaient à leur tête un triumvirat.

L'assemblée générale du *gaṇa* des Licchavis semble avoir compté beaucoup de membres; les conseillers ou *râjas* qui assistaient aux séances étaient au nombre conventionnel de 7,707 que donnent les *Jâtakas;* autant dire que tous les individus de la communauté, jeunes et vieux, en faisaient partie. C'est un caractère de la démocratie directe, où le principe de la représentation n'est ni utile, ni même envisagé. Les membres de l'assemblée n'étaient pas seulement des législateurs, mais aussi des administrateurs, civils et militaires; on y discutait tous les problèmes de la vie publique, de la défense nationale, des finances.

Les *Jâtakas* nous apprennent que les affaires de droit public devaient toujours être débattues devant la foule réunie en grand conseil. Quant au corps exécutif, il se composait de neuf personnes; leur chef, ou *gaṇa-rajana*, représentait l'état entier. Avant d'entrer en fonction, au moins chez les Licchavis, les chefs recevaient une sorte d'investiture : on les aspergeait d'une eau puisée dans le réservoir sacré de Vesali. Cette coutume ressemble au *yajñas*, c'est-à-dire aux sacrifices et onctions pratiqués dans toutes les monarchies, soit hindoues, soit chrétiennes.

La justice était rendue par un tribunal d'un caractère ultra-démocratique. L'*Atthakathâ* décrit la procédure et l'exécution des peines dans la fédération des Vajjis. En cas de crime, l'inculpé devait être déclaré coupable successivement par sept tribunaux ; pour proclamer son innocence, un seul tribunal suffisait. Au premier degré étaient les *vinicciya mahamatta* (littéralement : les principaux officiers de justice) ; au second, les *voharikas*, c'est-à-dire les avocats; puis venaient les *souttadhara*, chargés de maintenir les *souttas* ou principes de la législation, les *atthakoulaka* ou « juges des huit nations », la cour du *senapati* ou « généralissime », celle de l'*ouparâja* ou vice-président; au sommet, enfin, de cette hiérarchie était la cour du *râja*, qui seul avait le droit de déclarer l'accusé coupable et de fixer l'amende. La sentence devait être conforme au *paveni-poustaka* ou livre des coutumes qui fournissait la réponse à chaque cas.

Ces *gaṇas* hindous n'étaient pas, comme dans la Grèce ancienne ou dans la Ligue hanséatique, renfermés dans les murs d'une cité. En général, ils comprenaient non pas des milliers d'habitants, mais des millions, répandus dans des centaines de milles carrés et davantage. Il faut donc se figurer les républiques sakiyenne, vajjienne, etc., comme la république athénienne au temps de Périclès, ou comme les républiques municipales de l'Italie médiévale; mais il faut noter que l'administration des affaires locales n'était pas réservée aux hommes : l'arrangement des jardins, la construction des salles de réunion, des maisons de repos, des réservoirs, la création et l'entretien des routes étaient dirigés par les hommes et par les femmes délibérant en commun.

Les principes de la république sakiyenne, la philosophie entière de la démocratie républicaine eurent un habile avocat dans la personne de Çâkya, le Bouddha, qui, après avoir quitté sa famille, exerça pendant tout le reste de sa vie une très active propagande. Qu'enseignait-il? Le *Mahavagga* (la « grande collection ») et le *Coullavagga* (la « petite collection »), deux livres sur les associations ecclésiastiques, nous apprennent que Çâkya fit des conférences sur le droit constitutionnel, la procédure d'enquête par jury, le rôle de la majorité, l'importance des conseils et de leurs fréquentes réunions. Bien entendu, il parlait encore du salut et des moyens à suivre pour supprimer la misère humaine. Il prenait un vif intérêt aux États-Unis des Vajjis. Cette fédération l'honora non seulement comme son conseiller dans le domaine spirituel, mais aussi en matière constitutionnelle et politique. Dans le « Traité de la grande mort », on lit qu'après le terrifiant ultimatum adressé à la répu-

blique vajjienne par l'empereur de Magadha qui avait juré de l'anéantir, c'est Çâkya qui ranima l'esprit de résistance chez les sénateurs en leur montrant que l'empereur ne pourrait vaincre les Vajjis tant qu'ils resteraient unis. Démosthène a-t-il opposé un front plus intrépide aux menaces du Macédonien? Si l'on recherche les titres du régime républicain dans l'histoire du monde, n'est-ce pas les *gaṇas* hindous qui nous fournissent les plus anciens et ne sont-ils pas comparables à ceux mêmes de l'antiquité classique?

Benoy Kumar SARKAR.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN GRÈCE

ESSAI D'HISTOIRE ET DE DROIT PUBLIC

Il y aura bientôt deux années[1] que le cardinal Dubois, retour d'Orient, s'arrêtait pendant plusieurs jours à Athènes, où le gouvernement hellénique lui faisait une réception officielle. Les journaux annoncèrent alors qu'un concordat se négociait entre Athènes et Rome et qu'il serait bientôt conclu.

La nouvelle, en effet, ne paraissait pas improbable. Le traité de Sèvres avait rendu à la Grèce des territoires où les catholiques étaient relativement nombreux, et, d'autre part, en s'engageant dans cette voie la Grèce n'aurait fait que suivre l'exemple de ses voisins balkaniques : la Serbie avait déjà conclu un concordat en 1915, et la Roumanie à son tour était en train d'en négocier un. La nouvelle ne fut pourtant pas confirmée par les événements. Mais nous sommes persuadé qu'une fois la paix avec les kémalistes conclue, le gouvernement ne saurait tarder à engager des pourparlers avec la Cour de Rome à ce sujet. En Grèce, la nécessité d'un concordat est encore plus grande que chez ses voisins, à cause de la situation particulière qui y a été faite à l'Église romaine par des traités internationaux. Nous essayerons de donner dans les pages qui suivent un aperçu très sommaire des principales questions que le futur concordat devra résoudre, en les accompagnant de renseignements bibliographiques,

1. Ce travail nous a été remis par M. Lascaris au mois de juin 1921. [N. D. L. D.]

à l'usage des personnes qui désireraient approfondir telle ou telle partie du sujet.

I.

Depuis que la Grèce s'est constituée en État indépendant, la situation légale de l'Église romaine dans le royaume hellénique et ses privilèges ont soulevé maintes fois des difficultés parce que, sur l'étendue de ces privilèges, on est loin de s'entendre. Les textes sur lesquels ils sont fondés sont : 1° les protocoles de la conférence de Londres en date du 3 février (n° 3) et du 1er juillet 1830 (n° 33); 2° le traité de Londres du 29 mars 1864.

Voici la teneur du premier de ces instruments diplomatiques :

Présents : les plénipotentiaires de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie.

Le prince Léopold de Saxe-Cobourg ayant été appelé par les suffrages réunis des trois cours de l'Alliance à la souveraineté de la Grèce, le plénipotentiaire français a réclamé l'attention de la Conférence sur la situation particulière dans laquelle son gouvernement se trouve relativement à une partie de la population grecque.

Il a représenté que, depuis plusieurs siècles, la France est en possession d'exercer en faveur des catholiques soumis au sultan un patronage spécial que S. M. Très Chrétienne croit devoir déposer aujourd'hui entre les mains du futur souverain de Grèce, quant à ce qui concerne les provinces qui doivent composer le nouvel État; mais, en se dessaisissant de cette prérogative, S. M. T. C. se doit à Elle-Même, et Elle doit à une population qui a vécu si longtemps sous la protection de ses ancêtres, de demander que les catholiques de terre ferme et des îles trouvent dans l'organisation qui va être donnée à la Grèce des garanties capables de suppléer à l'action que la France a exercée jusqu'à ce jour en leur faveur.

Les plénipotentiaires de la Grande-Bretagne et de la Russie ont apprécié la justice de cette demande, et il a été arrêté *que la religion catholique jouira dans le nouvel État du libre et public exercice de son culte, que ses propriétés lui seront garanties, que ses évêques seraient maintenus dans l'intégrité des fonctions, droits et privilèges dont ils ont joui sous le patronage des rois de France*, et qu'enfin, d'après le même principe, *les propriétés appartenant aux anciennes missions françaises ou établissements français seront reconnues et respectées.*

Les plénipotentiaires des trois cours alliées, voulant donner en outre à la Grèce une nouvelle preuve de la sollicitude bienveilante de leurs souverains à son égard, et préserver ce pays des malheurs que la rivalité des cultes qui y sont professés pourrait y susciter, sont convenus *que tous les sujets du nouvel État, quel que soit leur culte, devront être admissibles à tous les emplois, fonctions et honneurs*

publics, et traités sur le pied d'une entière égalité, sans égard à la différence de croyance, dans tous les rapports religieux, civils ou politiques.

Ce protocole fut communiqué au gouvernement provisoire de la Grèce le 8 avril 1830 par les résidents des trois cours. Dans sa réponse, en date du 10 avril, le Sénat hellénique déclarait :

MM. les résidents des cours alliées, dans leur communication officielle, ont annoncé au gouvernement grec qu'un acte stipulé entre S. M. T. C. et S. A. R. *assurait la jouissance des droits politiques aux Grecs de l'Église d'Occident.* Cette concession, conforme en grande partie aux lois existantes du pays, qui fixent les droits civils, suffit seule pour nous convaincre que la religion grecque sera la religion dominante de l'État.

Pour dissiper tout malentendu, le protocole n° 33 de la conférence de Londres, en date du 1er juillet 1830, stipula expressément que « les privilèges accordés aux catholiques par le protocole n° 3, du 3 février 1830, *ne sauraient imposer au gouvernement grec aucune obligation qui tournerait au préjudice de l'Église dominante* ». « Si les maximes de tolérance qui ont dicté ce protocole », ajoutait-il, « sont applicables à tous les cultes en général, si elles leur offrent à tous sans distinction une sécurité complète au sein de la Grèce, les plénipotentiaires croient cependant devoir déclarer que, d'autre part, les intentions et la sollicitude des trois cours, exprimées dans ce même protocole au sujet de l'égalité des droits civils et politiques, se rapportaient spécialement aux cultes chrétiens. »

En 1864, les sept îles Ioniennes, ci-devant protectorat britannique, étaient réunies à la Grèce.

Vu le nombre respectable des catholiques qui y résidaient, la France, pour être agréable au Vatican, insista pour que dans le traité définitif du 29 mars 1864 on fît insérer la disposition suivante :

La protection spéciale garantie à l'Église catholique romaine, ainsi que les avantages dont elle est présentement en possession seront également maintenus, et les sujets appartenant à cette communion jouiront dans les îles Ioniennes de la même liberté du culte qui leur a été reconnue en Grèce par le protocole du 3 février 1830. Le principe de l'entière égalité civile et politique entre les sujets appartenant aux divers rites, consacré en Grèce par le même protocole, sera pareillement en vigueur dans les îles Ioniennes.

Comme tous ces textes ont eu pour but de conserver à l'Église catholique en Grèce une partie des privilèges dont elle y jouissait

antérieurement à la fondation du royaume et à la réunion des îles Ioniennes, nous croyons, avant d'arriver à l'examen de la situation légale actuelle de l'Église catholique dans le royaume de Grèce, devoir consacrer quelques pages au développement du catholicisme en Grèce après le grand schisme et aux privilèges spéciaux garantis à l'Église romaine dans l'Empire ottoman par le régime des capitulations.

II.

Après le schisme définitif entre les églises d'Orient et d'Occident (1054), les Grecs restèrent fidèles au patriarche de Constantinople. Mais le voisinage, notamment des îles Ioniennes, et plus spécialement de Corfou, avec l'Italie, amena des catholiques jusque dans l'Empire byzantin. Ceux-ci furent pourtant rares avant la fin du XIe siècle. Cette époque marque le premier avènement d'un prince franc au gouvernement d'un pays grec. En 1082, Robert Guiscard, comte des Pouilles et de Calabre, un des aventuriers normands qui fondèrent le royaume de Naples, accompagné de son fils Boémond, entreprit une expédition qui eut pour résultat la conquête de Corfou. Sa souveraineté sur l'île ne fut d'ailleurs qu'éphémère, car celle-ci fut bientôt reprise par les Byzantins. Dès lors, et jusqu'en 1204, ce furent tantôt les Byzantins, tantôt les Siciliens ou les Génois qui en furent les maîtres.

Quant aux autres îles de la mer Ionienne, elles ne suivirent pas complètement le sort de Corfou. Lorsque l'amiral sicilien Margaritone occupa cette île, en 1185, il se porta successivement vers Céphalonie et Zante, et ces îles, une fois occupées par lui, ne passèrent plus au pouvoir des empereurs de Constantinople. Après la mort de Margaritone, elles devinrent possession d'un corsaire, nommé Maiône (ou Mahio), qui fonda le comté de Céphalonie, sous la suzeraineté du roi de Sicile. Lorsque les Croisés arrivèrent en Grèce au début du XIIIe siècle, Céphalonie et Zante formaient donc dejà un État franc, et l'on peut dire que c'est de cette époque que date l'apparition du catholicisme comme religion officielle en terre grecque. Car, s'il est vrai que Maiône respecta au début l'évêque orthodoxe de Céphalonie, à la mort de ce dernier ce fut un catholique, Benoît, qui lui succéda (vers 1206), et le diocèse de Céphalonie fut compris dans la juridiction de l'archevêque latin de Corinthe.

Néanmoins, l'événement qui marque vraiment l'introduction du catholicisme en Grèce comme religion officielle reste la quatrième croisade.

C'est après la prise de Constantinople par les croisés que Thomas

Morosini revêtit la dignité de patriarche dans l'ancienne capitale byzantine[1], que des prélats venus de Rome remplacèrent la plupart des archevêques et évêques orthodoxes[2], que les plus belles églises orthodoxes furent affectées au culte catholique[3], que de nombreux couvents furent occupés par des religieux venus d'Occident[4]. Parmi ces couvents, nous citerons ceux de Patras et de Glarentza (dans la principauté d'Achaïe), ceux du mont Athos, enfin celui de Daphni (Dalphino ou Dalphinet) en Attique, qui fut donné à des Cisterciens venus du couvent de Bellevaux, en Bourgogne, et où Othon de La Roche et ses descendants furent enterrés. Parmi les couvents fondés par les Croisés, Daphni est un de ceux qui restèrent le plus longtemps entre les mains des catholiques, et son supérieur a toujours tenu un rang exceptionnel dans le clergé latin[5].

Dans la principauté d'Achaïe, des fiefs importants furent donnés aux chevaliers de l'Ordre teutonique, aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et aux Templiers; après que l'ordre des Templiers eut été dissous, leurs terres passèrent aux Hospitaliers, qui plus tard occupèrent l'île de Rhodes. Cette principauté qui, des mains de Guillaume de Champlitte, le premier conquérant, passa dans celles de Villehardouin, fut divisée en sept baronnies ecclésiastiques (et douze baronnies laïques), correspondant aux diocèses des évêques orthodoxes d'avant la conquête; le premier rang était tenu par celle de Patras, dont le premier titulaire fut abbé de Cluny[6]. Après la prise de Corinthe (1210), il y eut un second archevêque latin, celui du Péloponnèse, qui siégea dans cette ville, avec juridiction sur sept nouveaux évêchés. Cette division de la péninsule au point de vue

1. La juridiction du patriarche latin de Constantinople s'étendit sur les archevêchés d'Athènes, de Corinthe, de Nouv. Patras, de Salonique, de Thèbes, de Larissa. Voir l'*Histoire de l'Église de Grèce*, par M. Papadopoulo (en grec). Athènes, 1920, t. I, p. 10 et suiv.

2. Voir A. Luchaire, *Innocent III. La Question d'Orient*. 1911, p. 150 et suiv.

3. Il suffira de citer Sainte-Sophie de Constantinople, Saint-Démètre de Salonique et le Parthénon.

4. Les premiers religieux venus d'Occident en Grèce furent des Dominicains et des Franciscains. La légende veut que saint François d'Assise lui-même se soit arrêté à l'île de Zante en se rendant en Égypte. Aujourd'hui encore on montre à Zante un couvent, nommé Μονὴ Σίσσιος, qui passa aux mains des orthodoxes au XVIe siècle et qui fut, dit-on, bâti lors du passage du saint.

5. Sur Daphni, voir notamment l'*Histoire d'Athènes*, par Georges Constantinidès (en grec). Athènes, 1894, p. 296 et suiv. et p. 307, et les auteurs cités en note. C'est de Daphni que Chateaubriand vit pour la première fois la ville d'Athènes (*Itinéraire*, p. 128 de l'éd. Garnier).

6. Voir la liste des archevêques latins de Patras, de 1207 à 1441, dans Gerland, *Neue Quellen zur Geschichte des Lateinischen Erzbistums Patras*. Leipzig, 1903, p. 244 et suiv.

ecclésiastique fut loin d'être effective, plusieurs des évêchés en question n'ayant jamais été pourvus de titulaire, soit faute de fidèles, soit faute de revenus suffisants, soit enfin parce que ces régions restèrent encore longtemps aux mains des Grecs.

Dans le reste de la Grèce, les choses se passèrent à peu près comme nous venons de le voir pour le Péloponnèse. Ainsi, dans le duché fondé dans la Grèce centrale par Othon de La Roche, nous trouvons deux archevêques latins, l'un à Athènes[1] et l'autre à Thèbes. Le premier archevêque latin d'Athènes fut Bérard (1206), qui prit la place du métropolite grec Michel Akominatos[2]. Après la chute de l'empire latin d'Orient il y eut à Constantinople un archevêque portant le titre de métropolite d'Athènes, mais il ne séjourna jamais dans cette dernière ville avant la fin du XIVe siècle.

L'empressement que mirent tous ces princes à établir une hiérarchie calquée sur celle de l'Occident latin ne fut pas de longue durée. Une fois leur but atteint, ils ne tardèrent pas à empiéter sur les droits des évêques et, suivant les instructions que leur donnait l'empereur Henri Ier, à laïciser les biens de l'Église; ils interdirent toute donation en sa faveur, et pour compenser l'exemption du service militaire, auquel le clergé n'était pourtant pas tenu, ils confisquèrent une grande partie des terres qu'ils lui avaient concédées quelques années auparavant, non d'ailleurs sans imposer le plus lourdement possible celles qu'ils lui laissaient[3].

D'autre part, l'anarchie la plus complète régnait dans les affaires ecclésiastiques : le clergé régulier se disputait continuellement avec le clergé séculier ; la plupart des prêtres qui avaient suivi la quatrième croisade, ne cherchant qu'à faire fortune, vivaient loin de leurs paroisses, se contentant d'en encaisser les revenus d'une manière qui n'était pas toujours très conforme à la justice[4]; l'archevêque

1. Sur l'archevêché catholique d'Athènes, voir Constantinidès, *op. cit.*, p. 288 et suiv.; Gregorovius, *Histoire de la ville d'Athènes* (traduction grecque de Lambros), t. I; *Oriens Christianus*, vol. III, col. 839 et suiv.

2. Voir Ellissen, *Michael Akominatos, Erzbischof von Athen.* Gœttingen, 1846.

3. Voir Hopf, *Geschichte Griechenlands, vom Beginn des Mittelalters bis auf unsere Zeit.* Leipzig, 1870 (dans le tome VI de Brockhaus, *Griechenland geografisch, geschichtlich und kulturhistorisch*, p. 232 et suiv.); Luchaire, *op. cit.*, chap. III.

4. Innocent III lui-même, dans une lettre adressée à l'archevêque de Patras en 1209 (voir Luchaire, *op. cit.*, p. 203), constate que des chevaliers et des clercs s'établissaient en Achaïe, y recevaient des terres, soumettaient leurs nouveaux sujets à une imposition d'un taux exorbitant, et, après avoir ainsi recueilli des sommes considérables, se rembarquaient, laissant le pays complètement épuisé. Il faut rendre à Innocent III cette justice qu'il n'a pas man-

catholique de Patras, Français d'origine, refusait à reconnaître comme son supérieur le patriarche de Constantinople, un Vénitien, et finit même par faire reconnaître son indépendance par le pape Honorius III.

Pour mettre un terme à cet état de choses, l'empereur Henri réunit en 1209 à Ravenika, non loin des anciennes Thermopyles, une grande assemblée des barons et des grands dignitaires de l'Église catholique, afin d'établir une sorte de concordat entre les deux sociétés concurrentes, celle des chevaliers et celle des clercs. Seigneurs laïques et ecclésiastiques y jurèrent qu'il se contenteraient, en matière territoriale, de leurs droits respectifs. Les nobles renoncèrent aux biens de l'Église illégalement détenus et s'engagèrent à ne prélever sur leurs sujets ecclésiastiques que les taxes fixées par la tradition. Le clergé, de son côté, promit, pour ses possessions temporelles, de les tenir du pouvoir civil, en se conformant aux lois et usages qui régissaient le monde féodal. Cette tentative d'accommodement n'eut guère de résultat durable, et une nouvelle tentative pour mettre d'accord les deux pouvoirs, spirituel et temporel, intervint en 1223, sous le pape Honorius III.

III.

L'empire latin d'Orient ne dura guère plus d'un demi-siècle; le royaume de Salonique moins encore; mais même dans les parties de la Grèce qui restèrent près de trois siècles au pouvoir des princes francs, tel le duché d'Athènes et la principauté d'Achaïe, le catholicisme ne laissa presque aucune trace après la conquête turque, qui marque la fin de la situation privilégiée de l'Église romaine en Grèce. Au Péloponnèse, pourtant, le catholicisme eut un nouvel essor, pendant les trente années où cette péninsule fut occupée par les Vénitiens (1685-1715[1]). Après le second échec que les Turcs subirent devant Vienne, en 1683, un mouvement général contre eux se produisit dans les États limitrophes de l'Autriche; c'est alors que

qué à plusieurs reprises de flétrir la conduite des Latins vis-à-vis des habitants de leurs nouveaux États; mais il ne sévit guère contre les coupables, les moyens d'ailleurs lui faisant défaut; « et puis », constate M. Luchaire, « il sentait qu'il devait bien quelque reconnaissance à ces criminels, qui avaient conquis pour lui l'Église d'Orient et qui pouvaient encore servir ses desseins sur Jérusalem »!

1. Sur les Vénitiens au Péloponnèse, voir les articles de M. de Biazi dans les revues grecques *Parnassos* (t. XVII, p. 542 et suiv.) et *Harmonie* (année 1902, p. 513 et suiv.), et l'étude de Calligas (en grec) publiée dans ses *Études et discours*, t. II, p. 119 et suiv.

François Morosini alla chercher dans le Péloponnèse une compensation pour l'île de Crète, que les Vénitiens avaient perdue quinze années auparavant (1669).

Une fois débarqués en Morée, les Vénitiens crurent pouvoir rendre à l'Église catholique son ancien éclat; aussi s'empressèrent-ils d'y créer quatre évêchés catholiques, dont un archevêché[1], d'affecter un certain nombre de mosquées et d'églises orthodoxes au culte catholique, de faire venir d'Occident un grand nombre de religieux; mais, ne voulant pas trop froisser les sentiments religieux des Grecs, Venise n'osa pas empêcher les relations des Grecs avec le patriarche orthodoxe de Constantinople[2] et lui enlever l'investiture canonique des évêques du rite oriental. Cependant, comme la moitié des revenus de ces évêques s'en allait à Constantinople et que les Vénitiens trouvaient excessif de voir sortir de chez eux des richesses importantes, ils supprimèrent purement et simplement la plupart des revenus perçus par les prêtres et évêques orthodoxes.

Bien que cette occupation du Péloponnèse par les Vénitiens ait été trop courte pour porter des fruits, elle eut quelques résultats heureux[3], notamment pour l'instruction publique, que des religieux catholiques s'efforcèrent de répandre parmi les enfants grecs en leur enseignant le latin et l'italien. C'est au Péloponnèse aussi qu'à la même époque se réfugièrent soixante familles catholiques, après la prise de Chio par les Turcs (1695), avec leur archevêque[4]. Malheureusement les Vénitiens n'étaient plus en état de soutenir leur vieille réputation et, dès 1715, la plus grande partie du Péloponnèse se trouva entre les mains des Turcs. Le traité de Passarowitz (1718) marque le terme de la domination vénitienne en Morée. Les catholiques n'en souffrirent pas moins que les orthodoxes; l'évêque latin de Nauplie lui-même, Ange-Marie Carlini, fut cruellement mis à mort par les Turcs lors de l'invasion. Ceux des catholiques qui ont pu le faire se réfugièrent aux sept îles; quant aux autres, ils disparurent peu à peu. Pendant quelque temps, il y eut encore un prêtre catholique, un seul pour tout le Péloponnèse; il était obligé de faire constamment des tournées à travers la péninsule et dépendait de l'évêque catholique de Zante; puis même ce prêtre fit défaut. D'ailleurs, après la chute de la Sérénissime République, il

1. Corinthe.

2. Comme cela eut lieu vers la même époque aux Cyclades (voir ci-dessous).

3. C'est ainsi qu'ils obligèrent les curés orthodoxes et catholiques à tenir des registres des actes de naissance, de mariage et de décès.

4. Après le traité de Passarowitz, ils obtinrent de Venise en jouissance perpétuelle l'île de Méganissi, près de Sainte-Maure.

n'y eut plus d'évêque catholique à Zante, mais un simple vicaire apostolique qui portait le titre de « vicario apostolico di Zante e Cefalonia, interimo delegato della Santa Sedia nel Regno di Morea ». De temps à autre, il envoyait un *locum tenens* en Morée, notamment pour procéder à la confirmation des enfants catholiques. C'est dans cette situation que se trouvait le catholicisme au Péloponnèse lors de la fondation du royaume de Grèce.

IV.

Dans les îles grecques conquises par les « Francs » après la quatrième croisade, la condition du catholicisme a été bien meilleure, et l'on en peut constater encore aujourd'hui les effets[1].

Lors du partage qui suivit la prise de Constantinople par les Croisés, Venise sut se faire la part du lion; elle reçut les trois huitièmes de l'empire démembré et notamment les îles de la mer Ionienne et de la mer Égée, excepté Crète, qui fut comprise dans le lot de Boniface, marquis de Montferrat; mais Venise l'acheta de ce dernier par la convention d'Andrinople en août 1204[2]. Quant aux îles de l'Égée, elle pensa qu'entreprendre leur conquête serait la cause de gros embarras et de frais disproportionnés aux profits qu'elle en pourrait tirer. Aussi préféra-t-elle en charger des particuliers, parmi lesquels le neveu de Dandolo, Marc Sanudo, tint la première place; aussi c'est lui qui, une fois la conquête des îles achevée, en reçut la part la plus importante; il fut le fondateur du duché de Naxie, dont la capitale fut l'île de Naxos (1207). Cette même année 1207 furent, pour la première fois, installés des prélats catholiques dans les sièges épiscopaux de l'Égée; il faut attendre le XVIe siècle et la conquête turque pour y retrouver des métropolites orthodoxes[3]. Telle de ces îles ne tomba même aux mains des Turcs

1. Dans la Grèce, telle qu'elle se trouvait délimitée avant les guerres balkaniques, on ne rencontrait de catholiques que dans les îles.

2. Voir Psilaki, *Histoire de Crète* (en grec). Chania, 1909, t. I, p. 44 et suiv. de l'Annexe. Les Vénitiens restèrent les maîtres de la Crète jusqu'en 1669. Pendant cette longue période, les Crétois orthodoxes se virent privés de leurs évêques et archevêques, qui furent remplacés par des prélats de l'Église romaine; ils n'eurent plus qu'un archiprêtre ou *protopapa*. Des Franciscains d'abord, puis d'autres religieux fondèrent des couvents catholiques importants, et c'est dans l'un d'eux, celui de Neapolis, qu'en 1357 se fit moine un jeune Grec, Pierre Philargès ou Filargi, qui devint plus tard professeur à l'Université de Paris, puis pape sous le nom d'Alexandre V. Voir M. Renieri, *Études historiques* (en grec), 1881. Cf. Du Boulay, *Histoire de l'Université de Paris*, t. V, p. 912.

3. A Chio il y eut pourtant un évêque orthodoxe, à côté de l'évêque catholique, jusqu'en 1365.

que plus tard, ainsi Tinos, qui est encore aujourd'hui le centre catholique le plus important peut-être de la Grèce; rattachée directement à Venise en 1390, elle fut conquise par les Turcs en 1715 seulement.

En fait, pendant les longues guerres que Venise eut à soutenir contre les Turcs au XVIIe siècle (1644-1669 et 1684-1699), et dont la première prit fin par la chute de l'île de Crète et la seconde par le traité de Carlowitz, les vrais maîtres des îles furent les Vénitiens[1]. Deux décrets de François Morosini, datés de 1658 et de 1693, et publiés récemment par un savant historien grec, M. Zerlenti[2], en donnent la preuve; les Vénitiens allèrent jusqu'à intervenir dans les affaires de l'Église orthodoxe; Morosini apporta notamment toute sorte d'entraves et de difficultés aux relations entre Constantinople et le clergé orthodoxe des îles, jusqu'à les rendre pratiquement impossibles.

D'autre part, si en général Venise a fait preuve dans ses possessions orientales d'un esprit plus libéral que les autres conquérants francs, cela est plutôt vrai pour les îles Ioniennes que pour les Cyclades[3]. Dans ces dernières, les rapports entre catholiques et orthodoxes s'en ressentirent, et il y a eu des moments où ils furent extrêmement tendus. Tinos, où les catholiques sont les plus nombreux, se divisa, au début du XIXe siècle, en deux camps, et les partisans de l'un allaient jusqu'à refuser de saluer ceux de l'autre. Enfin, la position prise par les catholiques lors de la guerre d'Indépendance, lorsqu'ils évitèrent de se prononcer nettement contre la tyrannie, ne contribua pas à améliorer leurs relations avec les orthodoxes. Heureusement, aujourd'hui ces haines religieuses sont assoupies depuis longtemps, et l'on en peut parler comme d'un événement lointain qui n'appartient plus qu'à l'histoire.

Au moment où éclata l'insurrection grecque (1821), il y avait aux Cyclades[4] trois évêchés catholiques (Tinos-Mykonos, Santorin et Syra) et un archevêché (Naxos[5]), qui avait succédé à l'archevêché

1. Cf. *Nouvel Hellénomnémon* (en grec), t. VI, p. 243 et suiv., et Rey, *De la protection diplomatique et consulaire dans les échelles du Levant et de Barbarie*, 1899, p. 355 et suiv.

2. *Bulletin de la Société historique et ethnologique de Grèce* (en grec), 1916.

3. Voir Drossos, *Histoire de Tinos* (en grec), 1870, p. 12 et suiv., 99 et suiv.

4. Nous ne parlons ici que des îles de la mer Égée qui furent comprises dans les limites du royaume de Grèce en 1830, laissant de côté Chio, où il y avait également un évêque catholique.

5. Voir Maurer, *Das Griechische Volk*, 1835, p. 419. Plus spécialement en ce qui concerne Naxos, voir le rapport du Père Tarillon, de la Compagnie de

catholique de Rhodes, après la prise de cette île par les Turcs au XVIe siècle.

Naxos, aujourd'hui réunie à l'évêché de Tinos-Mykonos en un seul diocèse, fut sous la domination turque un centre florissant du catholicisme. D'après le Père Tarillon, il comprenait presque le cinquième de la population, et ces catholiques étaient les plus riches parmi les habitants; ils possédaient de vastes domaines. De nombreuses missions[1] de frères et sœurs s'y installèrent et y fondèrent des écoles. En 1627, les Jésuites furent établis à Naxos dans l'ancienne chapelle ducale des ducs de Naxie. En 1628, deux capucins, Marc d'Amiens et Léonard de La Tour, y débarquèrent et fondèrent un couvent[2]; dix ans plus tard, leurs successeurs fondèrent une école. Mais nous avons déjà vu quelle période de troubles fut pour les îles le XVIIe siècle, pendant les longues guerres que le sultan eut à soutenir contre Venise. Aussi, exposés aux incursions turques, les Capucins obtinrent l'autorisation de s'installer dans la citadelle. Vers cette époque, leur école comptait une quarantaine d'élèves, et c'est de cette époque aussi que date la fondation de l'église de l'Immaculée-Conception, devenue peu après l'église Saint-Antoine. Cinquante ans plus tard, le Père jésuite Robert Sauger, auteur de l'*Histoire des ducs de la mer Égée*, entreprit de fonder un couvent de sœurs Ursulines à Naxos. Mais Sauger mourut au moment même où son projet était sur le point d'être réalisé (1709), et ce n'est qu'au milieu du XVIIIe siècle qu'on réussit à faire venir à Naxos des sœurs françaises; elles ouvrirent la célèbre école de jeunes filles qui existe encore aujourd'hui[3].

Jésus, daté de 1714 et publié par M. Zerlenti dans la revue grecque *Parnassos*, p. 125 et suiv.

1. Sur les missions catholiques aux Cyclades, voir les nombreux articles (en grec) de Macropoli, dans le journal *Anatolie* de Syra, années 1889 (n° 466 et suiv.) et 1890 (n° 493 et suiv.), et les *Relations inédites des missions de la Compagnie de Jésus à Constantinople et dans le Levant au XVIIe siècle*, par P.-Auguste Carajon. Paris, 1864.

2. Une partie du champ qui entourait le couvent sert encore aujourd'hui de cimetière aux catholiques. A Paros, île voisine de Naxos, ce ne fut qu'en 1677 que les Capucins s'installèrent; par contre, à Syra, il y en a eu dès 1637.

3. Ces missions catholiques dans les îles de l'Égée étaient presque exclusivement composées de Français et encouragées par le gouvernement du roi, qui leur accordait des subventions. Aussi c'est avec tristesse que le baile vénitien Alvise Contarini rendait compte, en 1640, au Sénat de Venise de l'état florissant de ces établissements et proposait de combattre l'influence française en soumettant les évêques de l'archipel à l'archevêque vénitien de Crète : « Tutta la gioventù cristiana latina », écrivait-il, « che nasce oggidi dentro le isole dell' Arcipelago, viene allevata e erudita da capucini francesi. »

A côté de Naxos, Syra[1], siège d'un évêque catholique, dont la juridiction s'étendit après 1832 sur toutes les provinces du royaume de Grèce dépourvues d'évêque catholique, fut parmi toutes les îles grecques la seule où se produisit une conversion en masse des habitants au catholicisme; les noms de la plupart des familles catholiques de Syra, qui sont purement grecs, et le fait que l'Église catholique de Syra conserva pendant longtemps des cérémonies orthodoxes en sont des preuves manifestes.

L'île de Tinos est encore aujourd'hui célèbre par son pensionnat de jeunes filles, tenu par les Ursulines[2]. C'est là que siège l'évêque catholique de Tinos, qui est en même temps aujourd'hui archevêque de Naxos et métropolite de la mer Égée; de lui dépendent les îles de Mykonos et d'Andros, qui possèdent chacune une église catholique, mais sans prêtre résident.

Le quatrième évêché, Santorin, est le moins important. L'île est petite; un des vestiges les plus célèbres du catholicisme qui s'y trouve encore est le monastère cloîtré des sœurs Dominicaines, vieux de plusieurs siècles.

V.

Nous avons ainsi passé en revue, aussi sommairement que possible, les diverses parties de la Grèce, telle qu'elle fut délimitée lors de la formation du royaume hellénique. Il nous reste à dire quelques mots du « patronage spécial », d'après les termes mêmes du protocole du 3 février 1830, que la France a exercé pendant plusieurs siècles en faveur des catholiques soumis au sultan[3].

Les Turcs, devenus maîtres de Constantinople le 29 mai 1453, s'occupèrent, dès le lendemain, de l'organisation ecclésiastique de leurs nouveaux États. Ils partirent du principe que le meilleur moyen de consolider leur conquête était de maintenir dans la sujé-

1. Voir la liste des évêques latins de Syra dans Ambela, *Histoire de Syra* (en grec), 1874, p. XIII et suiv.

2. A côté du couvent catholique, il y avait un vieux couvent de sœurs orthodoxes, qui existe d'ailleurs encore aujourd'hui, et qui, au temps de la domination vénitienne, dépendait de l'évêque catholique, qui en nommait la supérieure et exerçait sur les sœurs sa juridiction en matière civile et criminelle.

3. Arminjon, *Étrangers et protégés dans l'Empire ottoman*, t. I. Paris, 1903; Noradounghian, *Recueil d'actes internationaux de l'Empire ottoman*. Paris, 1897, p. 83, 93, 136, 277.; Pelissié du Rausas, *le Régime des capitulations dans l'Empire ottoman*, t. I et II (2e éd.); Rey, *op. cit.*; Streit, *De la situation légale de l'Église catholique en Grèce* (en grec), dans Ἐπιστημονικὴ Ἐπετηρίς de 1902-1903; Vandal, *Une ambassade française en Orient sous Louis XV*, 1887.

tion les peuples nouvellement soumis, en prenant parmi eux des chefs religieux auxquels le sacerdoce prêterait un ascendant irrésistible. C'était un système parfait tant que les sultans furent puissants et maîtres absolus chez eux, mais ses vices ne tardèrent pas à se manifester du jour où des princes étrangers, coreligionnaires des populations soumises à la Porte, profitant de la faiblesse qui commençait à se manifester dans l'empire des Osmanlis, cherchèrent à intervenir en faveur de ces populations.

La première intervention de la France en faveur des catholiques dans l'Empire ottoman date, on le sait, de 1535, année où fut signée la célèbre capitulation par laquelle François Ier obtint de Soliman II des concessions importantes; nous y lisons entre autres que le pape pourra bénéficier des concessions faites par le sultan, à condition de faire connaître son adhésion dans le délai de huit mois. Sans doute, François Ier ne s'attendait pas à voir le chef de l'Occident chrétien entrer en relations officielles avec le chef des infidèles; il n'est pas moins vrai qu'il a parfaitement compris qu'en consentant à entrer en relations officielles avec le chef de la catholicité, et cela par l'intermédiaire du roi de France, le sultan témoignait par là même sa bienveillance à l'égard des catholiques, s'interdisait en quelque sorte de les persécuter et reconnaissait implicitement au roi de France le droit de parler en leur nom. Le plus remarquable, c'est que les ministres du grand seigneur finirent eux-mêmes par accepter cette interprétation.

Aussi le Saint-Siège en profita-t-il pour s'adresser au roi de France chaque fois qu'un conflit d'ordre religieux s'élevait entre lui et la Porte. Dans les années qui suivirent le traité de 1535, cette protection de la France se précisa de plus en plus par la capitulation de 1604[1], celle de 1673[2], enfin celle de 1740[3], qui couronna les efforts du marquis de Villeneuve, ambassadeur à Constantinople, et qui étendit la protection de la France sur tous les catho-

1. Article 5 : « Que les religieux qui demeurent à Jérusalem, Bethléem et autres lieux de notre obéissance pour y servir les églises qui s'y trouvent d'ancienneté bâties y puissent avec sûreté séjourner, aller et venir sans aucun trouble et destourbiez, et y soient bien reçus et protégés, aidés et secourus en la considération susdite. »

2. Article 1 : « Que les évêques et autres religieux de secte latine, qui sont sujets à la France, de quelque sorte qu'ils puissent être, soient dans tous les lieux de notre Empire comme ils étaient auparavant, et puissent y faire leurs fonctions sans que personne les trouble ou les empêche... »

Article 3 : « Nous voulons aussi qu'on ne moleste point les églises des Français qui sont à ... et dans toutes les autres échelles de notre Empire, ni qu'on leur demande aucun argent pour celles-ci. »

3. Article 32, § 2 : « Que les évêques dépendant de la France et autres reli-

liques de l'empire[1]. Car, si les capitulations antérieures ne parlent que des sujets de la France, celle de 1740 englobe « tous les religieux qui professent la religion franque, de quelque nation qu'ils soient ».

D'ailleurs, cette même capitulation de 1740 (art. 32, 38) oblige les Européens, sujets d'États qui n'ont pas de représentation diplomatique à Constantinople, d'avoir recours à la protection de la France, « sans qu'il leur fût permis d'aller sous aucune autre bannière ». On en pourrait conclure que les établissements religieux dépendant du pape, qui n'avait ni ambassadeur ni consuls en Turquie, étaient placés sous la protection de la France, quelle que fût la nationalité de leurs membres, la corporation ayant une existence propre, distincte des individus dont elle personnifie les intérêts communs[2]. Tous ces établissements relèvent en Turquie des autorités françaises : églises, couvents, séminaires, collèges, écoles, hospices; les lois et règlements français leur sont en principe applicables et les consuls français les administrent et les jugent dans les limites posées par les capitulations. En dehors de cette protection des établissements catholiques qui n'a pu, au fond, exister en Turquie qu'à cause de l'existence du système capitulaire dans son ensemble, et en faisant abstraction des droits spéciaux de la France en ce qui concerne les lieux saints, l'Église romaine, grâce à la France[3], a su se faire garantir en Turquie le libre exercice du culte catholique, la conservation de ses églises, la liberté pour ses évêques et autres ministres du culte d'exercer leur ministère, y compris une certaine juridiction civile[4].

gieux qui professent la religion franque, de quelque nation ou espèce qu'ils soient, lorsqu'ils se tiendront dans les bornes de leur état, ne seront point troublés dans l'exercice de leurs fonctions dans les endroits de notre Empire où ils sont depuis longtemps. »

1. La France a prétendu que sa protection s'étendait même sur les catholiques sujets de la Porte, mais la Turquie a refusé d'accepter ce point de vue. L'ambassadeur de France, comte de Saint-Priest, écrivait en 1769 : « Jamais la Porte n'a eu l'intention de décerner au Roi la protection de ses sujets latins » (cité par Rey, *op. cit.*, p. 367). Néanmoins, dans la pratique, et comme on le verra plus loin, la France a su faire accepter souvent à la Porte son intervention en faveur des communautés catholiques ottomanes.

2. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore on rencontre en Turquie des maisons de Capucins, composées presque exclusivement de sujets italiens, auxquelles pourtant l'Italie n'a jamais prétendu imposer sa nationalité.

3. En dehors de la France, l'Autriche aussi a eu sous sa protection les catholiques en certaines provinces turques (principautés danubiennes, Albanie, Macédoine), mais le rôle joué par l'Autriche comme protectrice des catholiques dans l'Empire ottoman est loin d'être comparable à celui qu'occupe la France (voir Arminjon, *op. cit.*, p. 36-39 et 317 et suiv.).

4. En matière de mariage et de testaments, soumis en premier ressort à

Les évêques catholiques en Grèce continuèrent, après la conquête turque, à être nommés directement par le pape; mais, pour exercer leurs fonctions, ils devaient demander au sultan un « barat », que l'ambassadeur de France à Constantinople se chargeait de leur procurer, moyennant finances naturellement. Ce document délimitait la juridiction de l'évêque, lui permettait de toucher les contributions d'usage sur ses coreligionnaires, lui donnait le droit de surveiller la marche des affaires judiciaires concernant des religieux de son rite; ainsi, le cadi ne pouvait faire comparaître devant lui un ministre du culte ou un moine catholique sans l'autorisation de l'évêque. La « barat » accordait encore à l'évêque quelques autres prérogatives moins importantes[1].

VI.

Tel était, en résumé, ce patronage spécial que la France exerçait en faveur des catholiques soumis au sultan, et tels les principaux droits et privilèges dont jouissaient les évêques en Turquie et auxquels s'est référé le protocole du 3 février 1830, dont nous avons reproduit plus haut le texte. A ces droits et avantages, il faut ajouter tous ceux qui résultent de l'ensemble du régime capitulaire en faveur des étrangers en Turquie. Mais ce n'est certes pas de tels avantages que le protocole du 3 février avait pour but de garantir aux catholiques en Grèce, puisqu'il était bien entendu que le nouvel État serait soustrait au régime des capitulations[2].

On ne saurait non plus concevoir que les évêques catholiques puissent exercer en Grèce une juridiction en matière civile, si limitée fût-elle, si elle n'est pas conforme à la législation du pays, ou que le gouvernement ne soit pas libre de soumettre les établissements catholiques indigènes ou autres aux mesures qu'il lui semblerait bon de prendre (pourvu toutefois qu'il ne touche point aux biens que ceux de ces établissements possédaient en 1830). Ce qu'en résumé le protocole du 3 février a voulu garantir à l'Église catholique,

l'évêque, en appel à l'archevêque et en dernier ressort à Rome (cf. Maurer, *op. cit.*, p. 342).

1. Cf. Ambela, *op. cit.*, p. 469 et suiv.; Maurer, *op. cit.*, p. 419; Rey, *op. cit.*, p. 356; N.-N. Saripolos, *Droit constitutionnel grec* (en grec), 3e éd., t. III, p. 249; Streit, *op. cit.*, p. 149.

2. Contrairement à ce qui s'est passé pour les autres États chrétiens des Balkans, les puissances ont considéré le régime des capitulations, abrogé en Grèce dès sa constitution en État indépendant. On a même fait résulter de l'article 8 du traité du 21 juillet 1832 (le texte dans Prokesch-Osten, *Geschichte des Abfalls der Griechen*, 1867, t. VI, p. 313) le droit pour les Grecs de jouir en Turquie de tous les avantages résultant du régime capitulaire.

c'est : 1° le libre exercice du culte ; 2° la possession de ses biens ; 3° le respect des missions et établissements français, ainsi que des évêchés catholiques existant en 1830 ; 4° l'égalité complète entre les sujets grecs catholiques et orthodoxes. De ces quatre points, c'est certainement le premier et le quatrième que les rédacteurs du protocole du 3 février ont eu surtout en vue, comme cela ressort du dernier paragraphe du protocole du 3 février combiné avec le protocole du 1er juillet et la réponse du Sénat grec d'avril. Le traité du 29 mars 1864, lui aussi, ne parle que de la liberté religieuse reconnue aux catholiques par le protocole du 3 février. N'oublions pas qu'il y a un siècle la liberté religieuse était loin de triompher partout en Europe. D'ailleurs, la France elle-même a reconnu que l'Église catholique, en soutenant qu'elle n'était plus simplement tolérée, grâce aux interventions d'une puissance étrangère, mais placée sur un pied d'égalité avec la religion prédominante par la constitution même du nouvel État, la France, disons-nous, s'est rendu compte que la religion catholique n'avait plus besoin de sa protection[1], et qu'elle pouvait confier celle-ci entre les mains du souverain de la Grèce ; mais comment aurait-elle pu le faire, si elle n'acceptait pas l'idée que seulement les avantages compatibles avec la souveraineté d'un État libre et indépendant, excessivement libéral d'ailleurs en matière religieuse, pouvaient survivre à la domination turque ?

Cet esprit libéral en matière de religion, les Grecs l'ont manifesté dès que la première occasion s'offrit à eux. La première constitution grecque datant de la guerre d'Indépendance, la constitution d'Épidaure du 1er janvier 1822[2], dans son article 1, dispose que la religion prédominante est la religion orthodoxe, mais que toute autre religion est tolérée et peut librement procéder à l'accomplissement de ses offices et cérémonies. La constitution d'Astros (avril 1823), article 1, ne fait que répéter cette même phrase. La constitution de Trézène (mai 1827), dans son article 1, dispose que chacun en Grèce peut librement professer sa religion et pratiquer son culte. Quant à la religion orthodoxe, elle est proclamée religion de l'État[3].

1. Une des manifestations en fut l'interdiction faite aux évêchés catholiques en Grèce d'arborer le pavillon français.

2. Voir Dyovouniotou, *Constitutions helléniques* (en grec), 1901, p. 53, 67, 81.

3. Non pas religion d'État. Le terme est synonyme de religion prédominante et doit être pris dans le sens de religion professée par la majorité des citoyens et le souverain, et d'après laquelle se règlent les jours fériés officiels ; « c'est la religion dans laquelle la nation vénère Dieu et qui se trouve à la base de tout l'organisme social et politique » (voir N.-N. Saripolos, *op. cit.*, p. 210-211, et les discours de N.-I. Saripolos et de Milissis à l'Assemblée nationale grecque de 1864, *Journal de l'Assemblée*, t. V, p. 369 et 427).

Les constitutions de la Grèce, depuis la formation du royaume, (1844 et 1864, revisée en 1911), contiennent des dispositions analogues : la religion orthodoxe y est proclamée religion prédominante et toute autre religion « connue » est tolérée[1] et jouit du libre exercice de son culte sous la protection des lois (art. 1). L'article 3 de la constitution, actuellement en vigueur, déclare tous les Grecs égaux devant la loi, ayant tous libre accès aux fonctions publiques.

Quant au sens exact du terme « connue » (γνωστή), il faut entendre par là toute religion qui ne cherche pas à se dissimuler, où le culte est pratiqué au grand jour, et qui n'est contraire ni à la morale ni à l'ordre public. C'est là l'opinion unanime des auteurs grecs[2]. Il ne faudrait pas croire que cela soit synonyme de religion reconnue par l'État[3]. Une telle interprétation serait contraire à l'esprit même de l'article 1 de la constitution et surtout aux articles 10 et 11, qui proclament la liberté du droit de réunion et d'association,

1. Feu N.-I. Saripolos avait même proposé à l'Assemblée nationale grecque de 1864 (*Journal de l'Assemblée*, t. V, p. 369) de faire remplacer le mot « tolérée » par « libre », en rappelant les mots célèbres de Mirabeau à la séance du 23 août 1789 : « La liberté de religion la plus illimitée est à mes yeux un droit si sacré que le mot tolérance, qui voudrait l'exprimer, me paraît en quelque sorte tyrannique lui-même, puisque l'existence de l'autorité qui a le pouvoir de tolérer attente à la liberté de penser, par cela même qu'elle tolère, et qu'ainsi elle pourrait ne pas tolérer. » Cette proposition n'a pas eu de suite, mais cela ne change rien dans le fond; qu'une religion soit tolérée ou libre, pratiquement cela revient au même (cf. le récent discours du président du Conseil, M. Gounaris, à l'Assemblée nationale grecque qui siège actuellement à Athènes. Séance du 24 mai 1921).

2. Cf. Balanos, *Jurisprudence* (en grec), t. XXXVIII, p. 117; Flogaïtou, *Droit constitutionnel grec*, 2e éd., p. 446; N.-I. Saripolos, *Droit constitutionnel*, t. III, 2e éd., p. 308; N.-N. Saripolos, *op. cit.*, p. 243 et suiv.; Id., *Das Staatsrecht des Königreichs Griechenland.* Tübingen, 1909, p. 163 (dans la collection *Das öffentliche Recht der Gegenwart*, t. VIII). Voir pourtant dans Delyanni et Ginopoulou, *Législation grecque* (en grec), une interprétation particulière du terme (t. IV, p. 11-13).

3. Comme cela était arrivé avec l'empereur d'Allemagne Joseph II; ce prince, qui se considérait comme libéral en matière religieuse, fit rédiger une liste exacte de toutes les confessions religieuses de ses sujets; mais il arriva qu'une secte fut oubliée en Bohême, et le souverain libéral se vit obligé de faire poursuivre les adhérents de cette dernière (N.-I. Saripolos, *op. cit.*, p. 308). Il ne faudrait pas non plus croire que le terme inséré dans l'article 1 de la constitution hellénique ait un rapport quelconque avec la proposition faite en France à l'Assemblée nationale de 1848 et consistant à reconnaître au gouvernement le droit de refuser son autorisation aux nouvelles communautés religieuses ne comptant pas 50,000 adhérents, si cette autorisation aurait eu pour résultat de mettre à la charge de l'État l'entretien des ministres du culte de la nouvelle communauté.

excluant toute autorisation préalable en la matière[1]. La liberté religieuse, on ne saurait trop le répéter, triomphe en Grèce sur toute la ligne, et cela pour toutes les religions, même non chrétiennes[2], sous son triple aspect : droit pour l'individu de croire à ce qu'il veut et même à rien du tout sans risquer d'être inquiété le moins du monde[3], libre exercice du culte[4], enfin liberté du droit d'association.

1. Les deux articles en question ont abrogé des textes datant de l'époque de la monarchie absolue en Grèce (1833-1843); tel le décret des 3-15 avril 1833 relatif au ministère de l'Instruction publique et des Cultes, qui soumettait les associations religieuses au régime de l'autorisation (cf. article 222, aujourd'hui abrogé, du code pénal). Aujourd'hui même, la loi grecque n° 281 de 1914 assimile complètement les associations composées d'étrangers aux associations composées de Grecs (voir, en sens contraire, la loi française de 1901, notamment quant à leur dissolution).

2. On ne saurait, par exemple, être expulsé de Grèce pour le fait d'être israélite.

3. A ce droit de l'individu correspond l'obligation pour l'État de ne pas l'inquiéter dans les manifestations de sa foi; mais l'individu n'en saurait abuser jusqu'à refuser, par exemple, le service militaire, sous prétexte que sa religion s'y oppose (cf. Esmein, *Droit constitutionnel*, 6e éd., p. 1175, n. 2). De même nous croyons que l'individu n'a pas le droit de prétendre que le repos dominical est contraire à la liberté de conscience, car il s'agit ici de trouver un jour de repos commun pour tous les ouvriers (c'est là le vœu des familles ouvrières), et il est naturel qu'on choisisse pour cela le jour préféré par la majorité. Ainsi, par exemple, la constitution belge qui, dans son article 15, dispose : « Nul ne peut être contraint de concourir d'une manière quelconque aux actes et aux cérémonies d'un culte, ni d'en observer les jours de repos », pousse l'idée de la liberté de conscience jusqu'à l'exagération. Cf. Anschütz, *Die Verfassungs-Urkunde für den preussischen Staat*, t. I, 1912, p. 232; N.-N. Saripolos, *op. cit.*, t. III, p. 237-238; Rally, *Droit pénal de l'Église orthodoxe*, 1909, p. 365 (en grec).

4. Le libre exercice du culte comporte nécessairement pour chaque religion des restrictions indispensables; c'est ainsi qu'on ne saurait permettre aux ministres d'une religion d'exercer du prosélytisme de manière à violer la liberté individuelle (par exemple au moyen de menaces) ou d'attenter à la liberté de penser des autres (par exemple en se moquant des offices et cérémonies d'une autre religion). En Grèce, la loi pénale (articles 195, 197, 198 du code pénal et articles 14 et 17 de la loi du 23 novembre 1837; voir Rally, *op. cit.*, p. 343 et suiv., p. 378) punit de tels faits comme des délits. La constitution elle-même a interdit tout prosélytisme contre la religion prédominante, et cette garantie constitutionnelle marque la différence entre la religion orthodoxe et les autres religions, qui ne sont protégées contre le prosélytisme que par une simple loi (le code pénal grec). De même la liberté du culte doit se conformer aux règlements de police, par exemple ceux qui tendent à éviter l'encombrement des voies publiques.

VII.

Nous avons dit en commençant que la situation légale de l'Église romaine en Grèce avait fait naître des difficultés sérieuses à cause des diverses interprétations qui furent données aux protocoles de 1830. Après ce que nous venons de dire, ce ne sont certes pas, on s'en rend facilement compte, les dispositions relatives au libre exercice du culte et à l'égalité des citoyens qui ont pu créer des difficultés; c'est la phrase du protocole du 3 février, « que ses évêques seraient maintenus dans l'intégrité des fonctions, droits et privilèges ». Bien que, sous la domination turque, comme nous l'avons vu, les évêques catholiques, pour exercer leurs fonctions, eussent besoin d'un « barat », l'Église romaine, se fondant sur le protocole de Londres, a toujours nommé ses évêques en Grèce sans demander d'exequatur au gouvernement[1], et cela contrairement aux lois du royaume[2]. Elle a même nommé un archevêque catholique à Athènes sans l'autorisation du gouvernement grec et sans que, sous la domination turque, il y ait jamais eu un évêché catholique d'Athènes[3]. D'ailleurs, aujourd'hui encore, le gouvernement grec ne décerne en principe officiellement à l'archevêque catholique résidant à Athènes que le titre de « supérieur » (προϊστάμενος[4]) de l'Église catholique d'Athènes.

Nous ne croyons pas que l'on puisse invoquer le protocole de

1. Il n'y en a eu que trois exceptions : 1° le décret du 20 avril 1853 étendit la juridiction de Mgr Marie-Joseph Alberti, évêque catholique de Syra, sur toutes les provinces du royaume non pourvues d'évêque catholique (voir *Journal officiel du royaume de Grèce*, 1853, n° 13, p. 54); 2° le décret du 16 mai 1874 reconnut Mgr Jean Marago en qualité d'évêque des catholiques de Tinos et Mykonos et ordonna aux autorités du royaume de lui faciliter, suivant les lois en vigueur, l'accomplissement de son ministère spirituel et de lui rendre les honneurs dus à son rang (voir *Journal officiel*, 1874, n° 24, p. 159); 3° le décret du 13 juillet 1874 reconnut Mgr Jean Marago comme évêque catholique des provinces du royaume qui n'en ont pas à la place de l'évêque de Syra, Mgr Alberti, démissionnaire (*Ibid.*, n° 32, p. 223).

2. Le décret des 3-15 avril 1833 relatif au ministère de l'Instruction publique et des Cultes (art. 2, § 6) fait rentrer dans la compétence dudit ministère la nomination des ministres du culte et soumet également audit ministère (art. 3) toutes les autorités ecclésiastiques.

3. Ce titre fut porté, à partir du XVIe siècle, tour à tour par les archevêques de Vienne et de Paris, mais ils ne l'étaient que « in partibus infidelium », sans aucune juridiction effective.

4. Voir encore ce terme dans la loi toute récente du 23 juillet 1920 (*Journal officiel grec*, année 1920, n° 161 *a*). Cf. Vering, *Lehrbuch des katholischen, orientalischen und protestantischen Kirchenrechtes*. Freiburg i. B., 1893, p. 316.

Londres du 3 février pour faire reconnaître à l'Église catholique en Grèce des droits qu'elle n'y possédait pas sous la domination turque; de même nous voulons bien reconnaître que les anciennes limites géographiques des diocèses catholiques ne correspondent plus aux besoins actuels, mais toute modification devrait intervenir après entente avec le gouvernement du pays et non pas de façon unilatérale.

La question de la nomination des évêques catholiques en Grèce avait fait l'objet de vives discussions à l'Assemblée nationale de 1864[1], où des hommes éminents prirent successivement la parole sur ce sujet important[2]. Dans la séance du 10 août 1864[3], le député de Syra, Eumorphopoulos, proposa à l'Assemblée de faire élire les évêques catholiques dans chaque diocèse par le clergé même[4], car ses compatriotes se plaignaient que le Saint-Siège, dans le choix qu'il en faisait, ne prenait pas toujours suffisamment en considération les conditions spéciales de chaque province et les vœux des habitants. Ce fut le point de départ d'une longue discussion, où le droit du gouvernement de procéder à la nomination des évêques catholiques et même de ne nommer à cette dignité que des citoyens grecs[5] fut notamment soutenu par les députés Diomède Kyriakos et Petsalis. Car, même si en Turquie il y a souvent eu des évêques catholiques non turcs, jamais aucun traité n'a reconnu au Saint-Siège le droit d'élever des non Grecs à cette dignité. Tout au contraire, le Saint-Siège nommait fréquemment des indigènes, et cela malgré les protestations de la France, dont le rôle de protectrice des catholiques était rendu plus difficile lorsqu'il fallait parler en faveur d'évêques sujets du sultan plutôt que d'étrangers. On invoqua aussi l'exemple d'autres États européens et l'humiliation qu'il y avait pour l'Église orthodoxe prédominante de se voir obligée d'accepter les évêques nommés par le roi[6], tandis que le Vatican se passait même du simple consentement de la Couronne. Enfin, on

1. Réunie après le départ du roi Othon Ier et au début du règne de Georges Ier.

2. Voir *Journal de l'Assemblée*, t. V et VI.

3. *Ibid.*, t. V, p. 424.

4. C'est le système qui avait été, sans succès d'ailleurs, proposé peu avant pour les évêques orthodoxes (voir la proposition Stamatopoulos, *Journal de l'Assemblée*, t. V, p. 316).

5. La loi grecque du 11 juillet 1852 (article 11) exige que les ministres du culte orthodoxe en Grèce soient des nationaux.

6. Lorsqu'un siège épiscopal orthodoxe devient vacant en Grèce, la Couronne choisit l'évêque sur une liste de trois candidats proposés par le saint synode. Avant son entrée en fonctions, le nouvel évêque donne devant le roi l'assurance de sa fidélité et de sa soumission (article 3 de la loi du 9 juillet 1852).

parla de l'atteinte portée à l'autonomie de l'État, lorsque celui-ci permettait à des organes d'États étrangers d'agir chez lui en qualité d'autorités ecclésiastiques[1]; on parla aussi du droit de surveillance sur le clergé catholique, jadis exercé par le roi de France, puis, en vertu du protocole du 3 février, par le souverain de la Grèce[2]; la motion disant : « L'Assemblée, s'abstenant de toute intervention dans l'administration des églises non orthodoxes, passe à l'ordre du jour » fut rejetée, et l'on en vota une autre exigeant que les archevêques, évêques et prêtres catholiques fussent de nationalité grecque; il fut en même temps expressément entendu que cette mesure ne touchait point le clergé catholique alors existant en Grèce, auquel d'ailleurs la possibilité d'acquérir la nationalité hellénique était grandement facilitée[3].

Mais trois mois s'étaient à peine écoulés lorsque le président de l'Assemblée reçut un message de la Couronne, en date du 31 octobre 1864, dans lequel il était dit que « des représentations venaient d'être faites au gouvernement de la part d'une puissance étrangère [la France[4]] pour attirer son attention sur la disposition de l'article 2 de la constitution, exigeant que les ministres de l'Église catholique en Grèce soient des citoyens hellènes[5] ». Le ministre des Affaires étrangères, Delyannis, qui, en sa qualité de membre du gouvernement, vint demander à l'Assemblée d'effacer le paragraphe en question, reconnut que chaque État a le droit d'exiger que tous les ministres du culte soient des nationaux, car c'est là une garantie de l'union nécessaire entre chacune des églises constituées et l'État. S'il demandait aujourd'hui, disait-il, que la résolution en question fût écartée, ce n'était pas que le pouvoir exécutif eût jamais mis en doute l'existence de ce droit incontestable de l'État, mais, tout au contraire, afin d'avoir le temps nécessaire pour le faire reconnaître par ceux avec lesquels l'exercice de ce droit était lié, et éviter ainsi qu'une disposition constitutionnelle restât lettre morte. L'allusion à l'avantage qu'il y aurait à s'entendre d'abord avec le Saint-Siège était claire. Une nouvelle discussion s'engagea[6]. On invoqua de nouveau les arguments présentés quelques mois auparavant; on fit remarquer que les droits souverains de l'État ne sauraient faire

1. Cf. Diomède Kyriakou, *Commentaire de la constitution grecque* (en grec). Athènes, 1904, t. I, p. 21.
2. *Journal de l'Assemblée*, t. VI, p. 1023.
3. *Ibid.*, t. V, p. 454.
4. *Ibid.*, t. VI, p. 1023 (discours de Vassos).
5. *Ibid.*, t. VI, p. 968.
6. *Ibid.*, t. VI, p. 1014 et suiv.

l'objet de tractations diplomatiques et que, même si un concordat venait à être un jour conclu, ce ne serait pas pour dire que les ministres du culte doivent être des nationaux, mais seulement pour régler les droits respectifs de l'Église et de l'État quant à leur nomination. On insista enfin sur le fait que la Grèce, en assurant à l'Église catholique le libre exercice de son culte, ses évêchés existant en 1830 et ses propriétés, avait pleinement satisfait à ses obligations internationales. Néanmoins, on finit par se rallier à un texte susceptible de satisfaire en même temps l'amour-propre et la dignité du Parlement et de faciliter au gouvernement sa situation internationale; ce fut la motion présentée par M. Coccinos : « Les ministres de tous les cultes reconnus sont soumis à la même surveillance de l'État que les ministres de la religion prédominante. » Elle fut adoptée à l'unanimité; elle a passé depuis dans l'article 2 de la constitution grecque.

VIII.

En ce qui concerne les privilèges de l'Église catholique en Grèce et l'interprétation à donner au protocole du 3 février, une autre question s'est posée dès 1833. En cette année furent publiés deux décrets, en date des 3-15 avril : l'un, sur l'organisation du ministère de l'Instruction publique et des Cultes, l'autre sur l'organisation du ministère des Affaires étrangères. D'après le premier (art. 2, § 3), rentre dans la compétence du ministère de l'Instruction publique et des Cultes l'examen des décrets des autorités ecclésiastiques et notamment des bulles et brefs du pape, qui doivent obtenir l'autorisation du roi avant d'être publiés. L'article 3 du même décret soumet au ministre des Cultes toutes les autorités ecclésiastiques. D'après l'article 3 (§§ 3 et 4) du second décret, le ministère des Affaires étrangères est chargé de recevoir de la Cour de Rome les autorisations ecclésiastiques que demanderaient au pape les sujets catholiques du royaume, et c'est par l'intermédiaire du même ministère que correspond avec la Cour de Rome le clergé catholique du pays.

Ces deux décrets ne contiennent que des mesures analogues à celles concernant l'Église prédominante en Grèce[1] et qu'on rencontre dans plusieurs législations étrangères[2]. Néanmoins, ces dispositions ne

1. Article 20 de la loi déjà citée du 9 juillet 1852 sur le saint synode.

2. Il en était de même en France avant la séparation (cf. Desbleumortiers, *France et Vatican*. Paris, 1918); ce fut même là une des causes de la rupture. En sens contraire, voir la constitution belge qui, dans son article 16, dispose

furent jamais appliquées en ce qui concerne l'Église catholique, qui les a toujours considérées contraires au protocole de 1830. On a fait pourtant remarquer que les termes dudit protocole ne sauraient en rien modifier les rapports entre le ministre des Cultes et les ministres du culte en général, dont il est le chef suprême. L'article 497 de la loi pénale grecque[1], qui punit les ecclésiastiques qui ne se serviraient pas de l'intermédiaire du ministre compétent dans leur correspondance ou leurs rapports avec un gouvernement étranger ou une autorité ecclésiastique résidant à l'étranger, en ce qui concerne les questions relatives à leur service, ne fait aucune distinction et s'applique aux ministres de tous les cultes. Il en est de même de l'article 496 de cette même loi pénale, qui punit d'une peine d'emprisonnement de deux ans les ecclésiastiques qui, dans leurs sermons ou leurs encycliques, critiqueraient le gouvernement et ses actes[2]. D'ailleurs, le chapitre xxx de la loi pénale, où sont placées ces dispositions, est intitulé « des délits commis *par les ecclésiastiques* dans l'exercice de leurs fonctions », ce qui signifie bien qu'il s'agit des ministres de tous les cultes sans distinction. Puisque l'Église catholique, comme nous l'avons dit plus haut, est protégée contre toute attaque par la loi pénale, pourquoi ne serait-elle pas soumise aux obligations imposées par cette même loi? D'ailleurs, comment penser que des textes rédigés au lendemain de 1830 (le code pénal date de 1834 et les deux décrets, nous l'avons déjà dit, de 1833), sous les auspices d'une régence catholique[3] et sous la direction d'un jurisconsulte éminent, aient pu être contraires aux obligations internationales assumées peu avant par le jeune royaume[4].

IX.

Une autre question, à propos de laquelle on a fait intervenir de nouveau le protocole du 3 février, et qui a fait l'objet de vives polé-

que l'État n'a le droit d'intervenir ni dans la nomination ni dans l'installation des ministres d'un culte quelconque, ni de défendre à ceux-ci de correspondre avec leurs supérieurs et de publier leurs actes; mais, dans ce dernier cas, la responsabilité ordinaire en matière de presse et de publicité est maintenue.

1. Cf. l'article 207 du code pénal français.

2. Cf. l'article 34 de la loi française sur la séparation de l'Église et de l'État.

3. Pendant la minorité du roi Othon la régence était exercée par les Bavarois Armansperg, Heidek et Maurer ; c'est sous la direction de ce dernier, qui était un juriste éminent, que furent rédigés les textes législatifs de cette période.

4. N.-I. Saripolos, qui défendit l'Église catholique à l'Assemblée nationale de 1864, a cru pouvoir dire que les décrets de 1833 ne devaient pas être appliqués en ce qui concerne l'Église catholique, en s'appuyant sur le fait qu'ils n'avaient pas été appliqués jusqu'alors (*Journal de l'Assemblée*, t. V, p. 370).

miques il y a une cinquantaine d'années, est celle des écoles de frères et de sœurs.

Ces écoles, ayant leurs règlements propres et refusant en général de se soumettre aux conditions exigées par la loi grecque pour le fonctionnement des écoles privées[1], ont souvent attiré les critiques de publicistes et de membres du Parlement[2]. Ces polémiques se sont beaucoup atténuées depuis plusieurs années déjà, et la loi grecque du 24 juin 1919 a essayé de résoudre la question (art. 84 et suiv.). Cette loi oblige toutes les écoles privées, grecques ou étrangères, à se conformer aux programmes officiels de l'État et à prendre un directeur et des professeurs ayant les qualités requises par les lois et règlements en vigueur; le ministre peut néanmoins accorder des dérogations à cette règle, et les intérêts des écoles catholiques sont ainsi sauvegardés. En plus, les personnes désirant fonder une école doivent être de nationalité grecque; mais cette règle ne s'applique pas aux écoles fonctionnant depuis plus de cinq ans au moment de la promulgation de la loi et dirigées par des personnes ne possédant pas la nationalité hellène.

X.

Relativement aux biens que possèdent les missions catholiques en Grèce, nous avons vu que le protocole du 3 février leur en a assuré la possession, en ce qui concerne du moins ceux qu'elles possédaient en 1830. Cette mesure fut étendue en Grèce même aux missions venues postérieurement et pour les biens acquis après cette date; on a reconnu à ces missions la qualité de personnes morales et même souvent de personnes morales grecques, leur qualité de catholique n'ayant pas été considérée comme une raison suffisante pour leur attribuer la qualité d'étrangères. La Cour de cassation et toute la jurisprudence grecque ont toujours été unanimes pour protéger les

1. Notamment en ce qui concerne l'obligation de soumettre chaque année leur programme au ministre de l'Instruction publique, à ne se servir que de livres scolaires autorisés par l'État, à recruter les membres de leur corps enseignant parmi les personnes remplissant certaines conditions de diplôme, etc.

2. Voir notamment Diomède Kyriakou, *Histoire de l'Église* (en grec), t. III, p. 172 et suiv.; Kallinikos, *Réflexions sur la fondation d'une école de sœurs à Zante* (en grec. Zante, 1861), et le violent discours de Polylas au Parlement hellénique (15 novembre 1869). Sur les écoles catholiques en Grèce, voir aussi le récent livre de M. Deville, *la Grèce et l'Entente*, p. 89 et suiv., et les interviews de M. Venizelos, président du Conseil (*Action française* du 11 août 1919), et de M. Politis, ministre des Affaires étrangères (l'*Éclair* du 8 octobre 1919).

biens de l'Église catholique et lui attribuer la personnalité morale[1]. Enfin, les immeubles servant de résidence au clergé et aux communautés catholiques, ou exclusivement destinés à leurs œuvres, sont exempts d'impôts.

XI.

La question des biens de l'Église catholique nous amène à parler d'une partie de la Grèce où elle offre une importance particulière : ce sont les sept îles Ioniennes. Si nous en avons fait abstraction jusqu'ici, c'est que, n'ayant pas suivi le sort du reste de la Grèce dans les siècles qui suivirent le partage de l'Empire byzantin en 1204, elles ne furent pas comprises dans les limites du royaume en 1830 et ne furent réunies à la mère patrie qu'en 1864. De 1204 à 1864, elles eurent successivement pour maîtres les Vénitiens, les princes angevins de Naples, puis de nouveau les Vénitiens, enfin les Français de la République et de l'Empire, les Russes et les Anglais. Lors du partage de 1204, les îles Ioniennes furent comprises dans le lot des Vénitiens, qui laissèrent pourtant les comtes de Céphalonie et de Zante en possession de leurs deux îles[2], après s'être fait reconnaître par eux comme suzerains. Ce n'est d'ailleurs que beaucoup plus tard que les Vénitiens devinrent définitivement les maîtres des îles Ioniennes; quelques années à peine après leur première conquête, ils cédèrent Corfou en fief à dix nobles vénitiens, moyennant versement d'un tribut annuel (1207); puis, vers 1214, l'île fut conquise par Michel-Ange, despote d'Épire; enfin, en 1267, elle passa aux mains de Charles d'Anjou[3], roi de Naples, frère de saint Louis, qui prit même le titre de roi de Corfou.

Charles d'Anjou, devenu maître de Corfou, confisqua une grande partie des biens de l'Église orthodoxe au profit de l'Église catholique, qui reçut en même temps de larges terres incultes; de plus, le métropolite orthodoxe de l'île fut remplacé par un archevêque venu de Rome. C'est là un événement capital dans l'histoire ecclésiastique des îles Ioniennes. En effet, les insulaires étaient toujours

1. Voir Dyovounioti, *Codes grecs* (*l'Église grecque*) (en grec), p. 65-66; Balanos et Ghinis, *Jurisprudence de l'Aréopage* (en grec), t. II, p. 469; Streit, *le Pape devant les tribunaux français* (en grec), dans la Revue de jurisprudence de M. Balanos, année 1893, p. 381.

2. Voir ci-dessus, p. 36.

3. Sur les Angevins à Corfou, voir Buchon, *Nouvelles recherches historiques sur la principauté française de Morée*. Paris, 1845, t. V, p. 406 et suiv.; Mustoxidi, *Delle cose Corciresi*. Corfou, 1848; Papageorges, *Histoire de l'Église de Corfou* (en grec. Corfou, 1920), chap. IV.

restés fidèles au patriarche de Constantinople, et on ne rencontrait guère parmi eux de catholiques. Néanmoins, Charles d'Anjou, voulant flatter le pape Clément IV et lui témoigner sa reconnaissance pour l'appui qu'il avait reçu de lui quelques années auparavant, obligea les orthodoxes à reconnaître la suprématie de l'archevêque catholique et de n'avoir plus de métropolite à eux, mais un simple archiprêtre (*protopapa*). Cet état de choses devait durer plus de cinq siècles, jusqu'à la chute de la domination vénitienne.

Le premier archevêque de Corfou est, à notre connaissance, Marco Contarino (mort en 1310[1]). Nous ignorons la date exacte de sa nomination, mais elle ne paraît pas avoir été de beaucoup postérieure à l'arrivée des Angevins à Corfou. Sous la domination angevine, qui dura environ un siècle (jusqu'en 1386), cette île a connu onze archevêques latins, dont le dernier, Jean d'Aureille, fut élevé plus tard au rang de cardinal.

Quant aux premières chapelles catholiques de Corfou, elles furent fondées par des Bénédictins et des Franciscains. Charles d'Anjou transforma en cathédrale catholique la métropole orthodoxe des saints Pierre et Paul, qui se trouvait dans la citadelle; les orthodoxes furent pourtant autorisés à y conserver un autel. D'autres églises orthodoxes furent aussi affectées au culte catholique; parmi ces dernières nous citerons l'église Saint-Michel, dans laquelle les clefs de la ville furent remises aux Vénitiens en l'an 1386.

Le règne des Angevins ne fut pas beaucoup plus calme que les régimes qui l'avaient précédé. Pendant 120 ans environ, l'île eut à souffrir des incursions des Catalans, des Siciliens, d'autres encore. Après la mort de Charles III d'Anjou, les Corfiotes, estimant que seuls les Vénitiens, qui depuis longtemps déjà avaient tourné leurs yeux vers la perle des îles Ioniennes, étaient en état de leur assurer une certaine tranquillité, surtout devant le danger menaçant des Turcs, envoyèrent une légation à Venise, qui, par contrat, devint maîtresse de Corfou, en l'an 1386[2]. Un siècle plus tard, Venise s'empara de Céphalonie.

XII.

Nous avons déjà dit que le premier évêque catholique de Céphalonie paraît avoir été Benoît (1206); à partir de 1458, le siège de

1. Voir la liste complète des archevêques latins de Corfou dans Papageorges, *op. cit.*, p. 46 et suiv. Voir aussi Biazi, *Évêques et archevêques latins aux sept îles* (dans la revue grecque *Harmonia*, année 1906, p. 109 et suiv.); Chiotti, *Mémoires historiques sur les sept îles* (en grec), t. VI, chap. IV; Mustoxidi, *Mélanges historiques et littéraires* (en grec), 1872, t. I, p. 98 et suiv.

2. Voir Mustoxidi, *Delle Cose Corciresi*, liv. VIII (IV), et appendice, p. IX.

l'évêque orthodoxe fut rétabli par Léonard III Tocchi, comte des deux îles de Céphalonie et de Zante. L'évêque catholique, commun aux deux îles, siégea à Zante. Il signa quand même évêque de « Céphalonie-Zante », Céphalonie restant la plus importante des deux îles. Le premier qui porta ce titre fut Jean Ungara; mais sous son successeur, Antoine Scandanelli, eurent lieu la chute du comté de Céphalonie et la conquête des deux îles par les Turcs (1479); lorsque les Vénitiens réussirent, en 1483, à s'emparer de Zante, le nouvel évêque catholique, Marco de' Franceschi, se mit à signer évêque de « Zante-Céphalonie », la seconde des deux îles restant encore au pouvoir des Turcs; lorsque celle-ci devint à son tour possession vénitienne, en 1498, l'évêque catholique des deux îles signa indifféremment évêque de « Zante-Céphalonie » ou de « Céphalonie-Zante »; néanmoins, dans les brefs pontificaux, dans les lettres ducales et dans celles du représentant vénitien, Zante précède Céphalonie.

Ces évêques étaient nommés par le pape, avec l'assentiment du Sénat de Venise, et, en général, parmi les sujets de la Sérénissime; malheureusement, le choix qu'en faisait le Saint-Siège n'a pas toujours été heureux. Sans parler ici de certains parmi eux qui cherchèrent de manière scandaleuse à empiéter sur les droits des évêques orthodoxes, nous voyons que les provéditeurs se plaignaient assez souvent de ce que ces évêques résidaient loin de leur diocèse, laissant leurs coreligionnaires des deux îles dans un abandon regrettable; en 1690 même (le 6 avril), le provéditeur de Zante écrivait à son gouvernement qu'il ignorait jusqu'au nom de l'évêque latin[1].

Celle des îles Ioniennes qui resta le plus de temps entre les mains des Turcs fut Sainte-Maure (Leucas)[2]. Dans les années qui suivirent le partage de 1204, les Vénitiens n'en devinrent les maîtres que nominalement et l'île resta pendant tout le XIIIe siècle, moyennant versement d'un tribut annuel, au pouvoir des despotes de l'Épire. En 1331, Gautier de Brienne, se rendant à Athènes pour reconquérir le duché que son père avait perdu, s'empara, à son passage, de Leucas et en confia l'administration à Jean Amigdolia, à qui succéda trois ans plus tard Jean Clignet; c'est lui qui fonda l'évêché

1. Sur les évêques catholiques de Zante et Céphalonie, voir Chiotti, *op. cit.*, chap. v; Mudugno, *Cefalonia cattolica*. Foligno, 1903; Pignatore, *Memorie storiche e critiche dell' isola di Cefalonia*. Corfou, 1889, t. II; Zoïs, *Évêques latins de Céphalonie-Zante* (en grec), dans la revue *Harmonia*, année 1905, p. 68 et suiv.

2. Voir Vlanti, *Leucas* (*Sainte-Maure*) *sous les Francs, les Turcs et les Vénitiens* (en grec), 1902.

catholique de Leucas, dont le premier titulaire fut Richard[1]. Lorsque pourtant l'île passa, dans la seconde moitié du XIVe siècle, aux mains des comtes de Céphalonie et de Zante, le siège épiscopal de Leucas fut de nouveau occupé par un orthodoxe. L'île conquise par les Turcs, en même temps que les autres îles faisant partie du comté, ne devint possession vénitienne qu'en 1684[2]. De même, un évêque orthodoxe fut toléré à Cythère[3], bien qu'il se vît souvent obligé de séjourner à Venise, loin de son diocèse.

XIII.

Pour en revenir à Corfou, de beaucoup la plus importante et la capitale des sept îles Ioniennes, les Vénitiens, une fois redevenus les maîtres définitifs en 1386, ne changèrent rien à l'organisation ecclésiastique établie du temps angevin et qui servait parfaitement leurs vues politiques. Il convenait, en effet, à la Sérénissime de tenir le clergé grec au second plan, sans lui donner une puissance qui pourrait un jour se tourner contre elle[4]. Il faut pourtant rendre cette justice aux Vénitiens qu'ils n'ont pas fait preuve aux îles Ioniennes du même fanatisme religieux que leurs prédécesseurs et qu'ils ont toujours essayé, souvent il est vrai en théorie plutôt qu'en pratique, de réprimer les prétentions du clergé latin. Ils trouvaient inutile de trop froisser les sentiments religieux de leurs sujets orthodoxes et cherchaient même parfois à les flatter[5]. « Nous sommes d'abord Vénitiens et puis chrétiens » était leur devise, et c'est ainsi que Venise peut se vanter d'avoir empêché l'introduction de l'Inquisition aux sept îles : lorsqu'en 1569 les autorités vénitiennes de Corfou envoyèrent à Venise un orthodoxe pour être remis aux tribunaux de l'Inquisition, il fut relâché aussitôt par ordre du gouvernement.

1. Voir Jean Romanos, *Gratianos Zorzis, seigneur de Leucas* (en grec), p. 300 et suiv.

2. Voir Vlanti, *op. cit.*

3. Voir l'article de M. Albanaki dans l'*Annuaire de Cythère* (en grec), année 1909, p. 34 et suiv.

4. Sous la domination vénitienne, l'Église orthodoxe des sept îles dépendit du patriarche de Constantinople, qui correspondait avec le clergé septinsulaire par l'intermédiaire de l'ambassadeur de Venise auprès du sultan; l'approbation du gouvernement était nécessaire pour faire publier et exécuter les ordres du patriarche (il en était d'ailleurs de même de ceux du pape).

5. C'est ainsi qu'au banquet annuel offert en l'honneur du provéditeur de Céphalonie l'évêque orthodoxe de l'île était assis à droite de ce dernier et mangeait dans une assiette d'or.

Si certains papes, comme Léon X, Clément VII, Paul III, ont fait preuve d'esprit conciliant envers les orthodoxes, d'autres, tels que Pie IV, Pie V, Urbain VIII, Clément VIII, Grégoire XIII, ont manifesté des sentiments tout contraires. Lorsque l'Église de Rome voulut exiger que les évêques et archiprêtres orthodoxes des sept îles fussent consacrés par l'archevêque latin, après avoir juré obéissance au pape, ou interdire aux orthodoxes de communier sous les deux espèces, ou les obliger de faire baptiser de nouveau les enfants déjà baptisés par un prêtre grec, Venise obtint du pape Léon X, en 1520, une bulle qui permit expressément aux orthodoxes de conserver leurs traditions et interdit aux archevêques latins de consacrer les évêques orthodoxes, d'officier dans les églises grecques, comme ils en avaient souvent l'habitude, d'assister, sans invitation des intéressés, aux baptêmes[1], mariages et funérailles[2] des orthodoxes; il leur fut également interdit de toucher aux trésors des églises et des couvents orthodoxes; enfin, les prêtres grecs non célibataires devaient être respectés. Mais le fait que la bulle de Léon X fut publiée de nouveau par Clément VII et Paul III montre qu'elle fut mal appliquée. Le *protopapa* de Corfou, Rartouros, résolut d'entreprendre en personne le voyage de Rome, en 1540, et réussit à obtenir du pape Paul III une nouvelle confirmation de la bulle de Léon X[3]; elle accordait la pleine indépendance, au point de vue religieux, aux orthodoxes de Corfou et soumettait à des peines religieuses les personnes qui chercheraient à entraver l'exécution de ses ordres. Cette bulle fut confirmée par le Sénat de Venise dans deux décrets, de 1542 et 1544.

D'autre part, le doge de Venise, Nicola da Ponte, décréta, en 1578, que le clergé latin des sept îles, dans son louable effort pour augmenter le nombre des catholiques, ne devait pas créer de difficultés à ceux des orthodoxes qui voulaient rester fidèles à la religion de leurs ancêtres. Quelques années auparavant déjà, le doge André Gritti avait critiqué l'archevêque catholique de Corfou pour s'être mêlé des affaires de l'Église orthodoxe; il fut alors permis aux orthodoxes de prêcher librement dans leurs églises, sans avoir pour cela besoin d'une autorisation de l'archevêque catholique, à condi-

1. Une grande querelle éclata au XVIIe siècle entre l'évêque catholique de Zante et le *protopapa* orthodoxe de l'île, quant au baptême des enfants trouvés.

2. Comme il arrivait que, par suite de mariages mixtes, des catholiques allaient être enterrés dans des tombeaux de familles orthodoxes et inversement, on discutait beaucoup chaque fois que le cas se présentait lequel des deux prêtres, orthodoxe ou catholique, était compétent pour officier aux obsèques.

3. Le texte dans Biazi, *op. cit.* (*Harmonia*, 1906, n°s 12 et 13).

tion toutefois de ne toucher ni à l'Église romaine ni au gouvernement. Vers la même époque environ, un conflit sérieux éclata entre Venise et le Saint-Siège quant à la nomination des évêques latins des sept îles; en 1533, Clément VII nomma Jacques Cocco archevêque de Corfou; il notifia cette nomination au gouvernement vénitien, qui refusa de lui reconnaître cette dignité, soutenant qu'à lui seul il appartenait de choisir et de proposer au pape les évêques dans ses États, et il fallut de longues discussions avant que Cocco, qui était d'ailleurs sujet vénitien, réussît à se faire reconnaître comme archevêque de Corfou[1].

Un des faits les plus curieux de l'histoire de l'Église aux îles Ioniennes, sous la domination vénitienne, consiste dans les fêtes et cérémonies auxquelles les clergés catholique et orthodoxe étaient tenus de prendre part en commun; cela arrivait à certains anniversaires et à l'occasion de certains événements, parfois de caractère religieux et politique en même temps, malgré l'opposition de certains papes, tels Paul V et Benoît XIV, qui trouvaient intolérable cette « communicatio in divinis », bien que dans toutes ces cérémonies la première place fût naturellement donnée à l'Église catholique[2]. Les occasions auxquelles ces cérémonies se produisaient étaient notamment : l'installation (« ingresso ») du nouvel archevêque ou évêque latin, à laquelle devait assister même le rabbin[3], ainsi que ses funérailles; les fêtes du 25 mars et du 20 mai, anniversaires de la fondation de Venise et de l'entrée des Vénitiens à Corfou; la fête de saint Marc, le patron de Venise; les fêtes de Noël, du jour de l'an et quelques autres grandes fêtes, telles que celle de « Corpus Domini », où le chef de l'Église orthodoxe, suivi de son clergé, devait se rendre chez l'archevêque ou évêque latin, et suivre, à sa suite, les processions. Venise tenait tellement à ce qu'aucun membre du clergé n'en fût absent que, par ordre du provéditeur général de Corfou, en date de 1563, il fut interdit d'instrumenter pendant trois jours contre un membre du clergé habitant la campagne, pour dette ou autre fait répréhensible, afin que tous pussent se rendre en ville et assister à la cérémonie[4].

1. C'est sous son successeur et neveu, Antoine Cocco, que fut fondé le séminaire de Corfou (1568). Voir, à ce sujet, l'article de M. de Biazi dans la revue grecque *Parnassos*, t. XVI, p. 927 et suiv.

2. C'est ce qui fit dire à Lunzi, dans l'Assemblée nationale grecque de 1864, que les dignitaires de l'Église grecque étaient les courtisans des prélats de l'Église de Rome (session du 31 juillet, *Journal de l'Assemblée*, t. V, p. 320).

3. Sur les Israélites dans les îles Ioniennes pendant la domination vénitienne, voir l'article de M. de Biazi dans la revue grecque *Parnassos*, t. XIV, p. 624 et suiv. : « La communauté israélite de Zante. »

4. Des cérémonies communes analogues avaient aussi lieu aux Cyclades au

Les Vénitiens ont aussi marqué une grande vénération pour saint Spyridion, patron de l'île de Corfou, dont les processions étaient pieusement suivies par les autorités vénitiennes ; souvent aussi l'archevêque catholique de Corfou y prenait part[1].

Ces cérémonies communes étaient grandement facilitées par le fait que l'Église catholique aux sept îles avait conservé le vieux calendrier, même après la réforme de Grégoire XIII. Lorsque ce pape y voulut introduire le nouveau calendrier, il se heurta aux plus grandes difficultés ; les Ioniens, tant orthodoxes que catholiques, n'en voulurent rien savoir, craignant le trouble que la réforme porterait à leurs habitudes, en introduisant une double liste de jours fériés dans un pays où orthodoxes et catholiques vivaient en commun et où l'on rencontrait souvent des membres de la même famille appartenant à l'une et à l'autre de ces confessions[2]. Le pape alors s'adressa à Constantinople, pour essayer, avec l'appui de Venise, de faire adopter la réforme par le patriarche orthodoxe ; mais le patriarche, après avoir réuni un concile, se prononça contre l'adoption de la réforme. Venise, craignant des troubles aux îles, finit par obtenir du pape Sixte V, auprès duquel les Ioniens avaient déjà envoyé une légation pour soutenir leurs vœux, la permission, pour les catholiques des sept îles, de fêter Pâques et les autres fêtes mobiles d'après le vieux calendrier (1588) ; cette pratique, qui s'étendit plus tard à toutes les fêtes de l'Église, subsiste encore aujourd'hui[3].

XIV.

Le traité de Campo-Formio (1797) marque, en même temps que le terme de la domination vénitienne, la fin de la suprématie de l'Église catholique aux îles Ioniennes. En effet, un des premiers actes des nouveaux maîtres fut la proclamation du 29 juin 1797, qui promettait l'égalité religieuse[4] ; le 25 prairial de l'an VI, un décret interdit absolument aux prêtres catholiques d'officier dans les églises orthodoxes, et les orthodoxes furent désormais dispensés

temps de la domination vénitienne (voir Drossos, *Histoire de Tinos* (en grec), 1870, p. 13 et suiv.).

1. Cf. l'ouvrage de Vrokinis (en grec), *Des processions annuelles en l'honneur de saint Spyridion* (2e éd.).

2. Voir, dans Chiotti, *op. cit.*, p. 59-60, les rapports des provéditeurs de Céphalonie et de Zante à ce sujet.

3. Cette mesure fut étendue aux catholiques du Péloponnèse et de la plupart des îles de l'Égée ; à Tinos, pourtant, c'est en vain que les habitants en ont réclamé l'application (voir Drossos, *op. cit.*, p. 14 et suiv.).

4. Le texte dans l'*Album commémoratif de l'exposition rétrospective panionienne* du comte S. Théotoky. Corfou, 1917, t. II, p. 214.

d'assister aux cérémonies et processions des catholiques. En vain Mgr Fentzi, archevêque latin de Corfou, protesta-t-il auprès du général français Gentily de se voir traité d'égal à égal, non seulement avec le *protopapa* orthodoxe, mais même avec le rabbin; ses protestations ne furent point écoutées, et il finit même par recevoir l'ordre de quitter l'île, ayant été considéré comme dangereux pour la sûreté de la République. Dès lors, le siège épiscopal catholique de Corfou se trouva, en fait, vacant pendant de longues années et gouverné par un simple vicaire général[1].

Un fait d'une importance encore plus grande pour l'Église catholique aux sept îles fut la confiscation de ses biens. L'hôtel de l'archevêché latin devint le Palais de justice[2] (27 janvier 1798), et les autres biens ecclésiastiques furent confisqués à leur tour. C'est ainsi, par exemple, que le célèbre couvent de la sainte Vierge de Ténédos fut transformé en Imprimerie officielle, et les revenus des congrégations dissoutes servirent à la fondation et à l'entretien des « écoles nationales ». Toutes ces confiscations, d'ailleurs, furent maintenues par les Français de l'empire, revenus à Corfou en 1807[3]. Un arrêté de l'administration centrale du département de Corcyre avait accordé, en manière de compensation, une petite rente, bien maigre, au clergé et à l'archevêque catholiques. Après le départ des Français (1799) et la constitution de la république septinsulaire[4] sous le protectorat russe, dont un des premiers actes fut le rétablissement du siège du métropolite orthodoxe de Corfou, cet état de choses fut maintenu, avec une légère amélioration du traitement du clergé catholique[5]. Cette somme, fixée d'abord à 3,940 thalers, soit 21,319 drachmes, fut, en 1802 (décret du 12 mars), diminuée et portée à 19,602 drachmes[6].

1. Voir baron Théotoky, *Détails sur Corfou*. Corfou, 1826, p. 41.

2. Comte S. Théotoky, *op. cit.*, p. 228.

3. Archives du Sénat ionien à Corfou. Section Empire français, liasse première, n° 30.

4. Sur cette petite république, qui ne dura guère que sept ans, voir le premier chapitre de notre travail sur *Capodistrias avant la révolution grecque* (Lausanne, 1918). Pendant cette période le grec redevint, provisoirement d'ailleurs seulement et après tant de siècles, la langue officielle des sept îles.

5. Voir les décrets des 3 février, 21 et 28 mars 1800 aux archives du Sénat ionien à Corfou.

6. Sur cette question fort compliquée du traitement du clergé catholique aux îles Ioniennes, qui est encore aujourd'hui à l'ordre du jour, consulter le t. VI de l'*Histoire des sept îles* de Chiotti, p. 188 et suiv.; Damaschino, *la Question agraire à Corfou* (en grec). Corfou, 1864; G. Marcora, *Risposta all' articolo della Civiltà cattolica*. Corfou, 1854, p. 30 et suiv.; Streit, *op. cit.*, et les Archives du Sénat ionien à Corfou (section étrangère, Τμῆμα Ἐξωτερικὸν,

Redevenues françaises en 1807[1], les îles Ioniennes formèrent un État sous la protection de S. M. Britannique en 1815.

XV.

La constitution des « États-Unis des îles Ioniennes », protectorat britannique, date de 1817. Elle contient des dispositions importantes concernant l'Église romaine. Après avoir, dans son chapitre I, article 3, déclaré que l'Église orthodoxe était prédominante, elle ajoute (ch. V, 1re section, art. 3) que l'Église romaine sera « particulièrement protégée » et que toute autre religion sera tolérée; la section 2, article 2, du même chapitre, ajoute néanmoins qu'il ne sera plus permis aux ministres du culte, autres que ceux de l'Église prédominante, de toucher un traitement quelconque, à l'exception seulement des archevêques et autres ministres du culte qui, à ce moment-là, se trouveraient effectivement habiter et exercer leur ministère dans l'État ionien, et cela leur vie durant[2].

Les années qui suivirent la mise en vigueur de la constitution de 1817 sont riches en dispositions législatives relatives à l'Église catholique. En 1820, le premier Parlement ionien, par une loi n° 21 (1er avril), interdit expressément aux chefs des diocèses catholiques de s'immiscer, soit directement, soit indirectement, dans les questions concernant les mariages et les baptêmes des orthodoxes[3].

Par une résolution du même Parlement, en date du 9 mai 1822[4], il fut décidé qu'il ne pourrait plus y avoir qu'un seul évêque catholique aux îles Ioniennes, le siège épiscopal de Zante étant supprimé, et que le maintien de ce prélat ne pourrait pas grever les finances de l'État plus qu'elles ne l'avaient été jusqu'alors. Quelques années plus tard pourtant, le troisième Parlement ionien, par une

notamment liasses nos 1, 2, 5, 6, 11), ainsi que les archives du ministère des Affaires étrangères à Athènes (deuxième section politique).

1. Sur les Français aux îles Ioniennes, voir Rodocanachi, *Bonaparte et les îles Ioniennes*, et l'*Histoire des îles Ioniennes* (en grec), par Mavroyanni.

2. On a même été jusqu'à soutenir que cette disposition aurait dû avoir comme conséquence indirecte la suppression des sièges épiscopaux latins aux sept îles, après la mort des titulaires en fonction en 1817.

3. Voir *Atti emanati dal Primo Parlamento degli Stati Uniti delle Isole Ionie sotto la costituzione del 1817* (*dalla sua prima sessione sino al termine della quinta*). Corfou, 1822, p. 62-63, et baron A. Théotoky, *Sunto delle leggi degli Stati Uniti Ionii*, 1re partie. Corfou, 1847, p. 152. Le code pénal ionien sanctionne ces dispositions (éd. 1841, titre VI, chap. I).

4. *Gli Atti e le Risoluzioni del I, II, III, IV, V, VI, VII, e della I. sessione de VIII. Parlamento degli Stati Uniti delle Isole Ionie.* Corfou, 1847, p. 221.

résolution en date du 29 mai 1830, autorisa les catholiques à avoir un évêque à Zante, à la condition expresse que les finances de l'État ne s'en ressentiraient point[1]. Cette même résolution du troisième Parlement ionien, qui intervint, comme il est dit dans le préambule, à la suite d'une entente intervenue entre la Cour de Rome et le souverain protecteur, règle la situation du chef de l'Église romaine dans les sept îles, qui, portant le titre d'archevêque, résidera à Corfou, et celle des membres du chapitre de Corfou, dont le nombre était fixé à six. Enfin, les 30 juin-12 juillet 1834, fut voté, par le cinquième Parlement ionien, l'acte n° 4, qui vint compléter les dispositions ci-dessus indiquées, notamment en ce qui concerne les rapports de l'Église et de l'État et le traitement du clergé[2]. En voici un résumé :

L'article 1 fixe le traitement de l'archevêque Nostrano et des trois dignitaires de l'Église catholique de Corfou, qui se trouvaient déjà être en fonctions lors de la promulgation de la charte constitutionnelle de 1817, leur vie durant. L'article 2 met à la disposition du pouvoir exécutif la somme de 349 liv. 5 sh. 4 d. (= 8,748 francs) pour qu'elle soit répartie à titre de subvention (βοήθημα) aux prêtres catholiques de Corfou, tant que ceux-ci résideront à l'intérieur des États-Unis des îles Ioniennes (art. 3). Les articles suivants chargent le gouvernement du soin de déterminer le nombre des paroisses et des églises catholiques de Corfou, en proportion du nombre des habitants, sans que ce nombre, une fois fixé, puisse être modifié sans l'assentiment du gouvernement; ils soumettent la nomination des curés de ces paroisses à l'approbation du Sénat; interdisent aux ministres du culte d'assumer, dans des documents publics, des titres non formellement reconnus par le gouvernement; enfin interdisent la publication des ordres du pape sans l'assentiment préalable du gouvernement.

Ces obligations, que l'on venait d'imposer à l'Église romaine, expliquent aussi l'allocation de la rente de 8,748 francs, et cela contrairement à la constitution[3], qui interdisait, nous l'avons déjà dit, tout traitement au profit des ministres du culte non orthodoxes. On a soutenu que ces 8,748 francs se rapportaient à la rente fixée en

1. *Gli Atti e le Risoluzioni del I, II, III, IV, V, VI, VII, e della I.ª sessione de VIII. Parlamento degli Stati Uniti delle Isole Ionie.* Corfou, 1847, p. 222.

2. *Ibid.*, p. 222, et *Atti emanati dal Quinto Parlamento...* Corfou, 1840, p. 5.

3. Tel était aussi l'avis émis le 10 juin 1852 par la Commission des cultes du Parlement ionien (voir le texte dans l'histoire déjà citée de Papageorges, p. 152 et suiv.).

1802, dont nous avons parlé plus haut; mais cette somme, depuis longtemps, avait cessé d'être payée, et la constitution de 1817 s'y opposait d'ailleurs; d'autre part, l'acte de 1834 accorde cette somme comme un subside et ne fait pas la moindre allusion à la rente fixée en 1802.

Pendant les cinquante années que dura le protectorat britannique (1815-1864), on peut constater avec satisfaction que les rapports de l'Église catholique et de l'Église orthodoxe aux sept îles ont été, en général, bons. Ils ne furent guère troublés que vers le milieu du siècle par l'affaire Nicholson.

L'archevêque catholique de Corfou, Mgr Nostrano, étant très âgé, l'Anglais Nicholson fut envoyé à Corfou, vers 1846, pour seconder l'archevêque dans l'accomplissement de ses fonctions et avec le droit de lui succéder : il fut reconnu comme tel par le Sénat ionien[1]. Or, Nicholson ambitionna de faire revivre en sa faveur le titre porté jadis par les archevêques latins de Corfou, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, et s'intitula pompeusement « Archiepiscopus Corcyrensis ». Depuis 1800, ce titre n'avait plus été porté que par le métropolite orthodoxe, et le métropolite orthodoxe, Athanase Politis, ne manqua point de protester vivement auprès du gouvernement. Ces protestations eurent leur écho dans le Parlement; l'opinion publique s'en émut et des manifestations populaires eurent lieu. A la suite d'événements regrettables, les catholiques furent même obligés de suspendre leurs processions à travers la ville (1847). Ce n'est qu'en 1853 que le conflit fut apaisé et qu'une solution fut donnée à l'affaire : Nicholson fut autorisé à porter le titre d' « archevêque de l'Église catholique de Corfou » (le vieux Nostrano était mort entre temps). Mais sa présence à Corfou était devenue difficile; aussi démissionna-t-il, et c'est un corfiote, Mgr Charles Rivelli, qui lui succéda. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir ramené le calme dans les rapports entre catholiques et orthodoxes à Corfou.

XVI.

Le protectorat britannique aux îles Ioniennes dura jusqu'en 1864. Nous avons reproduit, au commencement de cette étude, l'article 4

1. « Qual coadjutore di Monsignore Nostrano, primo dignitario della Chiesa latina di Corfù, col diritto di successione. » En effet, la constitution ionienne de 1817 ne parlait que de « prélats et dignitaires » de l'Église catholique, sans leur accorder expressément le titre d'évêque ou archevêque, et l'acte n° 21 du premier Parlement ionien, dont nous avons parlé plus haut, ne mentionne que les « chefs des diocèses latins ».

du traité de Londres du 29 mars 1864, qui stipule la cession des sept îles à la Grèce.

En 1864, il se passa une chose analogue à ce qui avait eu lieu en 1830. Sur les instances de l'ambassadeur de Napoléon III à Londres, les « avantages » dont l'Église catholique jouissait aux îles Ioniennes jusqu'en 1864 furent maintenus, et ceux qu'avait stipulés le protocole du 3 février 1830, en faveur des catholiques en Grèce, furent étendus aux catholiques des sept îles. En vain, le gouvernement grec protesta-t-il, par son représentant à Londres, Tricoupis, contre ces clauses du traité, humiliantes pour l'amour-propre de la Grèce, en même temps qu'inutiles, vu que, comme l'écrivait fort justement Tricoupis, dès le mois de décembre 1863, « on peut dire, sans la moindre exagération, que nulle part la liberté de conscience n'est mieux assurée qu'en Grèce[1] ». L'Angleterre paraissait consentir à leur effacement, mais elle ne voulait point mécontenter la France, qui voyait là un moyen de flatter le Saint-Siège.

On a beaucoup discuté en Grèce sur le sens exact du terme « avantages », et l'on a soutenu que l'étendue en était plus large que celle du terme « privilèges » du protocole du 3 février 1830; mais, à notre avis, ce n'est là qu'une question de mots, sans valeur réelle, bien qu'on en ait voulu tirer des conséquences à propos des mariages mixtes. Toujours est-il que le siège épiscopal catholique de Corfou fut maintenu, et même celui de Zante, jusqu'en 1890, car, à partir de cette date, Céphalonie et Zante furent comprises dans la juridiction de l'archevêque latin de Corfou.

D'autre part, la rente annuelle votée en 1834, en faveur du chapitre de Corfou, fut maintenue, bien que les obligations, qui avaient été alors imposées à l'Église catholique, eussent disparu. Mais, sous le protectorat anglais, la somme de 8,748 francs, versée au chapitre de Corfou, fut payée par la caisse locale de l'île[2]; des lois successives vinrent la priver de ses principales ressources, et, après le vote de la loi n° 423 de 1914, elle se trouva dans l'impossibilité absolue de fournir la somme en question. L'état troublé des affaires politiques depuis 1914 et la brièveté relative des sessions de la Chambre ne permirent pas au gouvernement hellénique de prendre

1. Voir les *Documents diplomatiques sur la question ionienne*, publiés par le ministère des Affaires étrangères de Grèce (en grec), 1864, p. 62. Voir aussi p. 23, 49, 52, 53, 68, 97, 117, 136. Cf. le discours de Tricoupis à l'Assemblée nationale grecque de 1864 (séance du 29 juillet). *Journal de l'Assemblée*, t. V, p. 308.

2. Il y avait alors à côté de la caisse générale une caisse locale de chaque île.

les mesures législatives nécessaires pour parer à la situation. Aussi, c'est le ministère des Affaires étrangères qui, depuis lors, verse cette somme au clergé latin de Corfou, pour que la Grèce n'ait pas l'air de vouloir se soustraire à ses obligations internationales. Il a même consenti à augmenter cette somme de quelques milliers de francs, le clergé latin de Corfou ayant jugé qu'elle était insuffisante après le renchérissement actuel de la vie et ayant présenté par son archevêque une requête en ce sens au ministre.

XVII.

Aujourd'hui, l'on peut constater avec satisfaction que les rapports entre orthodoxes et catholiques aux sept îles, comme d'ailleurs dans tout le reste de la Grèce, sont des plus cordiaux. Beaucoup de Grecs, indépendamment de toute confession, envoient leurs enfants dans les écoles des frères et des sœurs[1], sans que cela d'ailleurs influe aucunement sur la religion de ces enfants. Le gouvernement fait preuve du plus grand libéralisme vis-à-vis des écoles confessionnelles : les immeubles servant à ces écoles, nous l'avons déjà dit, sont exempts d'impôts, et les meilleurs rapports existent entre les prélats catholiques et les gouvernements.

Néanmoins, la nécessité d'un concordat nous paraît pressante. Au cours de cet exposé, nous avons eu l'occasion de toucher à plusieurs questions qui se sont posées à l'occasion des traités de 1830 et de 1864 et qui n'ont pas reçu jusqu'ici de solution définitive. Aujourd'hui, les dispositions de ces textes concernant la Grèce sont abolies. En effet, dans le préambule du traité de Sèvres du 10 août 1920, sur la protection des minorités, nous lisons que la Grande-Bretagne et la France renoncent au droit de garantir la liberté religieuse en Grèce, qui leur avait été conféré par le protocole de Londres, n° 3, du 3 février 1830, vu que la Grèce, où *l'égalité des droits, indifféremment d'origine, de langue ou de religion, a toujours été reconnue*, assume, quant au maintien des libertés religieuses à l'intérieur de ses frontières, des obligations vis-à-vis de la Société des Nations. Cette clause, placée dans un traité interna ional, est un témoignage éclatant de l'esprit libéral dont la Grèce a toujours fait preuve en matière religieuse, témoignage dont les Grecs peuvent être fiers. D'autre part, cette disposition prouve la justesse du point de vue qui a toujours été soutenu par le gouver-

1. On trouvera dans le *Tableau général* qui suit ce travail la liste des écoles catholiques existant en Grèce.

nement grec, à savoir que le principal but visé par le protocole de 1830 c'était d'assurer aux catholiques le libre exercice de leur culte et l'égalité des droits civils et politiques avec les orthodoxes.

D'autre part, le traité de Sèvres, par cette renonciation de la France et de l'Angleterre, dont l'exemple sera certainement suivi par la Russie lorsque ce pays aura de nouveau un gouvernement digne de ce nom, supprime le principal obstacle qui existait à la conclusion d'un concordat. Lorsqu'il y a une trentaine d'années le ministre de Grèce à Vienne fut chargé par son gouvernement à pressentir le nonce du pape à ce sujet, la condition préalable à tout commencement de pourparlers était la renonciation de la part du Saint-Siège aux avantages que lui conférait le protocole de 1830, sinon la Grèce se serait trouvée dans une situation d'infériorité en face de la Cour de Rome. Mais le Saint-Siège refusa de satisfaire à cette demande et l'affaire n'eut pas de suite. L'intérêt de la Cour de Rome en la matière était manifeste : des traités internationaux, tels que ceux de 1830, ne pouvaient être abrogés par la seule volonté de la Grèce, tandis que l'on discute sur la question de l'abrogation unilatérale des concordats[1].

Maintenant que cette difficulté n'existe plus, la conclusion d'un concordat ne saurait tarder. Nous n'avons pas à nous étendre sur les réformes qu'il devra établir : nomination des évêques, limites géographiques des diocèses, rapports de la Cour de Rome avec le clergé catholique de Grèce, écoles, etc.; souhaitons seulement qu'une solution, sauvegardant autant que possible les intérêts des deux parties, intervienne promptement.

S.-Th. Lascaris.

APPENDICE.

Tableau des évêchés, paroisses, églises et écoles catholiques en Grèce.

I. — *Archevêché d'Athènes.*

a) Athènes : une cathédrale et 2 chapelles publiques. Personnel : un archevêque, 5 prêtres attachés à la cathédrale, 2 à l'archevêché, 3 religieux aux chapelles. — *N. B.* Le séminaire, fermé depuis 1917 à cause de la guerre, reprendra probablement cette année (1921) avec

1. Cf. Bonfils, *Droit international*, éd. 1912, n° 899.

un personnel enseignant de cinq écoles : 1° lycée Léonin, avec près de 650 élèves et 18 frères; 2° école des Sœurs, avec 735 élèves et 22 sœurs.

b) Le Pirée : une église paroissiale, avec un curé aidé d'un vicaire. Écoles : 1° école Saint-Paul, dirigée par les Salésiens français, avec 12 Pères; 2° école des sœurs de Saint-Joseph, avec 14 sœurs.

c) Héraclée : une église paroissiale, avec un curé. Une école de sœurs ouvrira cette année.

d) Laurium : 2 églises, avec un curé. Une école italienne laïque.

e) Volo : une église paroissiale, avec un curé aidé d'un vicaire. Une école de sœurs, avec 5 maîtresses.

f) Patras : une église paroissiale, avec 3 prêtres. Une école de garçons, avec 9 frères Maristes. Une école de filles, par les religieuses d'Ivréa. Une école enfantine ou asile, par les mêmes.

h) Nauplie : une église, avec un prêtre.

i) Calamata : école avec chapelle vont s'ouvrir cette année.

k) Larissa : rien de stable, mais un prêtre y va de Volo de temps en temps.

l) Salonique : une église paroissiale, avec 6 prêtres (Lazaristes français). Une chapelle publique à Kalamari, une autre à Kavakia. Une école paroissiale, un collège (Frères des Écoles chrétiennes français), une école de filles (Sœurs de charité de Saint-Vincent-de-Paul), un hôpital par les mêmes, 3 dispensaires, un asile pour les enfants trouvés.

m) Cavalla : une église, 2 prêtres (Lazaristes français), une école de garçons et une école de filles (celle-ci encore fermée depuis la guerre).

n) Dédéagatch : une église, 2 prêtres (Conventuels italiens), pas d'écoles.

II. — *Archevêché de Corfou.*

Sa juridiction s'étend à toutes les îles Ioniennes. Comprend à Corfou même : un archevêque, 8 prêtres séculiers dont 6 chanoines, une cathédrale, une seconde église au cimetière, 2 chapelles publiques avec prêtre y résidant, 3 chapelles sans prêtre qui y résident. Écoles : 2 paroissiales pour les garçons et 4 pour les filles. Sans compter deux fondées par le gouvernement italien. Pas de religieux, mais pour les filles il y a les sœurs de la Compassion de Marseille, comprenant beaucoup de sœurs italiennes. Leur nombre est de 20 en général.

b) Zante-Céphalonie formait autrefois diocèse distinct, mais se trouve maintenant uni à Corfou, ainsi que les îles autrefois soumises à Zante, savoir Céphalonie, Santa Maura, Ithaque, Cérigo. Le clergé comprend : 3 prêtres séculiers, 4 capucins italiens avec résidence à Céphalonie et Santa Maura, 5 églises, 3 chapelles, 2 écoles paroissiales pour les garçons et une pour les filles. En outre, une école à Zante aux frais du gouvernement italien.

III. — *Archevêché de Naxos-Tinos.*

Formait autrefois un diocèse distinct, mais se trouve maintenant uni à l'évêché de Tinos-Myconos en un seul diocèse.

a) Naxos : une cathédrale, 6 prêtres constituant le chapitre, 7 chapelles diverses, un pensionnat pour les filles (Ursulines), une école commerciale pour les garçons (Salésiens français).

b) Tinos : un archevêque-évêque, 28 prêtres indigènes, 6 religieux (Jésuites et Franciscains), une église cathédrale, 26 églises paroissiales, un séminaire à Xinara, pas d'écoles de garçons, un grand pensionnat de filles (Ursulines) à Xinara.

IV. — *Santorin. Évêché.*

Comprend : un évêque, 5 chanoines, une cathédrale, 2 églises publiques, 6 chapelles, une école de garçons (Lazaristes français), une école de filles (Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul), un monastère cloîtré de Dominicaines.

V. — *Syra. Évêché.*

Comprend : un évêque, 27 prêtres séculiers, 8 religieux, 7 paroisses, c'est-à-dire églises avec prêtre résident, 3 autres sans prêtre résident, 50 chapelles de villages, 5 écoles de garçons et 7 écoles de filles. Il y avait aussi 2 pensionnats pour les filles, mais l'un vient de fermer, et il ne restera plus que celui des sœurs de charité. Par contre, il y a depuis trois ans un pensionnat pour les garçons (Frères des Écoles chrétiennes). Enfin, un hôpital tenu par les sœurs de charité. Les religieux sont : 3 capucins et 5 jésuites.

VI. — *Chio. Évêché.*

Comprend : un évêque, 4 prêtres séculiers, 3 religieux, 2 églises paroissiales, l'une à Chio et l'autre à Samos, et 4 chapelles. Écoles : une pour les garçons à Chio (qui, sans doute, ne rouvrira pas l'an prochain) et une pour les filles (Sœurs de Saint-Joseph).

A Samos : une école de filles (Sœurs de Saint-Joseph de Lyon) et un sanatorium pour les missionnaires d'Afrique qui s'occupent de la paroisse.

VII. — *Crète. Évêché.*

Mission confiée aux Capucins italiens. Comprend : un évêque, 4 religieux, 3 églises avec prêtre résident et 2 sans prêtre. Écoles : une pour les garçons (Frères des Écoles chrétiennes, qui quitteront sans doute cette année) et 3 pour les filles, dont 2 avec internat (Sœurs de Saint-Joseph de Marseille).

VIII. — *Smyrne. Archevêché.*

La juridiction s'étend sur toute l'Asie Mineure, hormis les parties administrées par le délégué de Constantinople.

Comprend : un archevêque, 19 prêtres séculiers et 55 religieux, 8 églises paroissiales dont 4 à Smyrne même, 14 églises avec prêtre résident, et 12 sans prêtre résident. Écoles : 13 pour les garçons et 12 pour les filles, y compris celles de Koniah, qui, ecclésiastiquement, dépendent de Smyrne. Collèges pour garçons, 5; pour les filles, 3; hôpitaux, 2; orphelinats, 4.

Instituts religieux d'hommes : 14 franciscains avec 4 maisons, 15 capucins avec 3 maisons, 5 dominicains avec une maison, 20 lazaristes avec une maison (collège), 18 salésiens italiens avec 2 maisons, 4 Pères de Sion avec une maison (collège), 5 augustins de l'Assomption avec une maison (Koniah), 5 méchitarites de Vienne avec 2 maisons (Arméniens), 53 frères des Écoles chrétiennes avec 7 maisons, 7 frères Maristes avec une maison (à Mételin, fermée par la guerre, ne rouvrira sans doute pas).

Instituts religieux de femmes : 11 carmélites avec une maison cloîtrée, 102 sœurs de Saint-Vincent-de-Paul avec 13 maisons, 33 sœurs de Sion avec 2 maisons, 22 sœurs d'Ivréa avec 4 maisons, 6 sœurs de Saint-Joseph de Marseille avec une maison (à Cordélio), 5 oblates de l'Assomption avec une maison (Koniah).

N. B. Dans l'énumération qui précède et qui se réfère à l'état d'avant-guerre sont compris non seulement Smyrne et ses faubourgs, mais Guez-Tépé, Bournabat, Bouggia, Mételin, postes principaux; puis comme postes secondaires : Koniah, Ouchak, Aidin, Magnesia, Cordelio, Nazli, Denisli, Kassaba et les nouvelles fondations en zone d'influence italienne aux entours d'Adalia.

IX. — *Constantinople. Archevêché.*

Nous ne signalerons ici que les stations dépendant antérieurement de Constantinople et situées dans la zone revendiquée par les Grecs. Ce sont : Dardanelles avec église et curé, Gallipoli avec religieux et religieuses assomptionistes, Malgara avec paroisse de rite grec uni et 3 missionnaires grecs, Rodosto avec paroisse (Conventuels italiens), Karagatch avec séminaire bulgare catholique, un collège pour garçons, un pour filles (tous deux assomptionistes), une paroisse (Conventuels), Andrinople avec un évêque bulgare catholique, paroisse latine (Conventuels), un collège (Résurrectionistes polonais), 1 hôpital (Assomptionistes).

BULLETIN HISTORIQUE

RÉVOLUTION.

Nous mentionnerons en tête de ce bulletin les deux premiers tomes de l'*Histoire de France contemporaine*, dont la maison Hachette a commencé la publication et dont M. Ernest Lavisse a bien voulu diriger la publication[1]. Le premier est dû à M. Paul Sagnac, le second à M. G. Pariset. C'est avec une bien vive satisfaction que nous accueillons la réalisation d'un vœu, souvent exprimé par les lecteurs de l'*Histoire de France* de M. Lavisse, celui de le voir continuer son grand ouvrage depuis la Révolution jusqu'à nos jours, avec le concours de nouveaux collaborateurs. Ce qui augmente notre satisfaction, c'est de pouvoir dire, en même temps, que le travail de M. Sagnac et celui de M. Pariset répondent pleinement à ce que nous attendions d'une œuvre de haute vulgarisation pareille. C'est M. Sagnac qui nous expose, en quatre livres, les premières phases de l'époque révolutionnaire, depuis la réunion des États-Généraux jusqu'à la chute de la royauté au 10 août. Après avoir raconté les débuts, plutôt pacifiques, du mouvement de 1789, les tentatives de contre-révolution auxquelles répond la prise de la Bastille, etc., il analyse l'œuvre politique, économique et religieuse de la Constituante et en signale, avec modération, les lacunes et les erreurs. Cet essai de monarchie constitutionnelle aurait peut-être réussi si le roi avait été sincère, si la représentation nationale n'avait pas essayé de plus en plus d'accaparer le gouvernement, si surtout l'Europe était restée calme et si la question religieuse n'avait envenimé le conflit. Mais Louis XVI, moralement condamné depuis la fuite de Varennes, méprisé depuis les débuts malheureux de la guerre comme soupçonné de connivence avec l'ennemi, devait nécessairement succomber à la « révolution nationale et patriotique »

1. E. Lavisse, de l'Académie française, *Histoire de France contemporaine depuis la Révolution jusqu'à la paix de 1919*. T. I : *la Révolution (1789-1792)*, par Paul Sagnac. T. II : *la Révolution (1792-1799)*, par G. Pariset. Paris, Hachette, s. d. (1921), avec illustrations, 440, 439 p. petit in-4°. Prix de chaque vol. : 40 fr.

du 10 août[1], qui prépare l'avènement de la République à travers les hideux massacres de septembre[2], que n'efface pas l'échec de l'invasion prussienne à Valmy. C'est un récit vivant et bien documenté fait d'après les recherches les plus récentes, en même temps qu'un exposé lucide des grands problèmes posés et résolus, parfois incomplètement ou même mal, par nos premières Assemblées nationales. Il n'est pas inutilement encombré de considérations générales et, grâce à la sobriété de son exposé, l'historien a pu réunir, dans un nombre de pages assez restreint, les données qu'il importe de connaître pour juger en connaissance de cause cette première période de l'époque révolutionnaire. On ne trouverait point à y signaler d'erreur sérieuse ni d'oubli regrettable pour tout ce qui concerne les hommes et les choses du temps[3].

M. Pariset a continué le récit, dans une nuance peut-être un peu plus radicale, depuis l'avènement de la République, en septembre 1792, jusqu'à sa destruction effective (sinon nominale) par l'attentat du 18 brumaire de l'an VIII. C'est également en quatre livres qu'il a divisé cette période septennale. Dans le premier, il nous raconte la Convention girondine[4]; dans le second, la Convention montagnarde, après le coup d'État du 2 juin 1793, mouvement « rien moins que spontané », mais si bien « concerté » qu'il aboutit à la dictature jacobine et à la Terreur. L'auteur est d'avis qu'alors « la France fut sauvée, parce que les Français, conscients de leur solidarité, se soumirent librement à la discipline nécessaire » (p. 115); mais il me semble que cette « soumission libre » est quelque peu démentie par les insurrections nombreuses, girondines, royalistes, catholiques, qui éclatèrent de toutes parts et ne furent étouffées en partie que par « d'abominables boucheries » (p. 198), et je crois que tout le monde n'acceptera pas l'hypothèse de M. Pariset que

1. Peut-être l'auteur accentue-t-il un peu trop la valeur guerrière des combattants « patriotes » du 10 août, puisque, d'après lui-même, il n'y eut que 376 citoyens tués ou blessés, alors que le chiffre des Suisses et des royalistes tombés dépasse 800.

2. M. Sagnac affirme — et je ne le contredirai pas — qu'il n'y eut que 200 « massacreurs » en tout. C'était une raison de plus pour faire ressortir l'indicible lâcheté des autorités et de la population parisienne en général, qui laissèrent « travailler » pendant trois jours cette poignée d'assassins.

3. P. 282, M. Sagnac fait de l'*ouvrier doreur* Clavel un prêtre constitutionnel. Le journaliste dont il parle à la même page s'appelait *Ehrmann* et non *Hermann*.

4. Peut-être M. Pariset est-il trop indulgent pour certains conventionnels, en affirmant que « la Plaine s'est rencontrée avec la Montagne », dans le procès de Louis XVI, « mais n'a pas été dominée par elle » (p. 25). La peur des tribunes a déterminé bien des votes.

« la Terreur fut un immense bienfait pour la nation[1] ». Ce qui est indiscutable, en tout cas, c'est que la Convention thermidorienne, et avec elle l'immense majorité des Français, saluèrent de leurs acclamations la chute de la dictature jacobine. En renversant Robespierre, la Convention ne songeait nullement alors à renverser la République[2]; si celle-ci finit par disparaître, c'est grâce aux faiblesses, aux scandales, aux rivalités du Directoire et des Conseils, aux guerres du dehors, qui suscitaient l'ambition des généraux, aux coups d'État contradictoires de fructidor, floréal, prairial. Ils aboutissent à la mainmise de Bonaparte, après son retour d'Égypte, dans les « journées de mensonge » du 18 et du 19 brumaire[3]. Le seul reproche un peu grave que nous serions tenté de faire à l'un et à l'autre des deux historiens distingués qui nous ont donné cette excellente histoire de la Révolution, c'est de n'avoir pas assez accentué l'importance de la question religieuse dans notre histoire; c'est bien elle qui, en définitive, a fait dérailler le mouvement révolutionnaire et a légué ainsi au XIXe siècle, et même au XXe, des problèmes difficiles dont la solution n'est pas encore trouvée.

Le troisième volume du grand ouvrage de M. MARION sur l'*Histoire financière depuis 1715*, dont nous parlions dans notre dernier bulletin, ne s'est pas longtemps fait attendre et a suivi de près le second tome, consacré déjà aux premières années de la période révolutionnaire[4]. L'auteur lui a donné comme sous-titre : *la Vie et la mort du papier-monnaie*; c'est, en effet, l'histoire, plutôt lamentable, des assignats, depuis la réunion de la Convention jusqu'à leur effondrement total, en 1797, à la suite des crises perpétuelles à l'intérieur et des guerres au dehors; mais la cause la plus efficace de leur discrédit, ce fut l'impéritie des gouvernements successifs qui gaspillèrent les richesses infinies de la France, au lieu

1. « La politique de Robespierre a sauvé la France » (p. 163).

2. M. Pariset dit lui-même que « le Centre n'était pas réactionnaire » (p. 245).

3. Quelques observations de détail : P. 120, l'auteur dit qu'on ne sait trop comment Danton était devenu riche; après les démonstrations de M. Mathiez, on le sait aujourd'hui. — P. 130, le greffier Westermann, de Haguenau, que M. Pariset appelle le « robuste Alsacien, merveilleux de bravoure et de ténacité » (p. 130), était un personnage de passé fort louche et très discrédité en Alsace. — P. 199, on ne peut citer Nodier comme historien; ce qu'il dit d'Euloge Schneider dans ses *Souvenirs* est du pur roman. — P. 177, si « les arrêtés du Comité de Salut public n'ont jamais empiété sur les décrets conventionnels », la raison en est bien simple : c'était lui qui formulait et dictait ces décrets.

4. Marcel Marion, professeur au Collège de France, correspondant de l'Institut, *Histoire financière de la France depuis 1715*. T. III : *20 septembre 1792-4 février 1797*. Paris, Arthur Rousseau, 1921, XII-532 p. gr. in-8°.

de les utiliser avec prudence et sagesse. On retrouve, dans ce nouveau volume, tous les mérites déjà relevés ici dans celui qui l'a précédé : l'exposition lucide des faits, la documentation solide, le jugement pondéré sur les hommes et les événements. M. Marion admet pleinement que « le recours au papier-monnaie a été, pour la Révolution, à ses débuts, une indiscutable nécessité ». Mais l'abus qu'on en fit, dès avant la lutte contre l'Europe, l'avait déjà déprécié, et, quand une fois la guerre fut entamée, la presse aux assignats fonctionna d'une façon si désordonnée qu'il devait en résulter forcément, sous l'illusion de richesses inépuisables, un appauvrissement trop réel du pays et, finalement, la banqueroute. Malgré des lois de plus en plus sévères contre les contempteurs du papier-monnaie, malgré la loi du maximum[1], la dépréciation croissante du « signe extérieur » d'une richesse qui n'existait plus s'accélérait toujours davantage[2]. Le gouvernement lui-même hâta sa fin en essayant de lui substituer un autre papier-monnaie, les mandats territoriaux, qui sombre à son tour, démonétisé par la loi du 15 pluviôse (4 février 1797). A cette date s'arrête le dernier des douze chapitres du volume. L'auteur, d'ailleurs, n'y raconte pas seulement les fautes commises alors, mais il signale aussi les causes et les conséquences de l'abus du papier-monnaie, en illustrant par des exemples tout actuels (p. ex. celui de la Russie soviétiste) les dangers d'une « inflation » de papier-monnaie aussi démesurée que celle à laquelle se livrent, en ce moment, les grands et les petits États de l'Europe[3].

M. Pierre de La Gorce nous a donné la suite de son grand ouvrage, l'*Histoire religieuse de la Révolution française*[4]. Le

1. M. Marion fait ressortir ce fait curieux de la résistance des *villes* au maximum, alors qu'elles sont acharnées à l'imposer aux *campagnes*. Chacun voulait le maximum pour ce qu'il avait à acheter et n'en voulait pas pour ce qu'il avait à vendre. « C'est humain, mais peu logique, et d'une application impossible » (p. 106).

2. D'après le rapport de Ramel (en l'an IX), on avait créé (en chiffres ronds) quarante-cinq milliards et demi d'assignats; on en avait brûlé ou annulé un peu moins de dix milliards; il restait donc en circulation ou en caisse trente-cinq milliards. Les *planches aux assignats* avaient été solennellement brûlées, dès le 30 pluviôse an IV (19 février 1796), place Vendôme, par cinq commissaires du gouvernement. Le nombre des assignats faux, fabriqués en Allemagne et en Angleterre fut, quoi qu'en disent Camus et Thibaut, très considérable. En Alsace, lors de l'invasion autrichienne d'octobre 1793, les ennemis avaient inondé le pays de cette fausse monnaie, et, auparavant déjà, on avait dû créer à Strasbourg un *bureau de vérification* des assignats importés d'outre-Rhin.

3. P. 166, lire *Treuttel* pour *Trettel*. — P. 513, lire *Sieveking* pour *Seveking*.

4. Pierre de La Gorce, de l'Académie française, *Histoire religieuse de la*

troisième volume, paru en 1919, en est à sa sixième édition, ce qui prouve l'accueil favorable qui lui a été fait par le public. Nous avons parlé du livre de M. de La Gorce à deux reprises déjà, et nous avons suffisamment indiqué les mérites et les côtés faibles de son ouvrage pour n'avoir point à nous répéter ici. En témoin consciencieux des maux de l'Église, irrité contre les méfaits du schisme, d'ailleurs monarchiste convaincu, irréconciliable adversaire de la Révolution[1], l'auteur raconte dans son troisième volume l'histoire du clergé constitutionnel[2], allant d'une faveur momentanée à une persécution tout aussi cruelle que celle dirigée contre le clergé fidèle; il nous dit les apostats et les confesseurs, l'armée des Martyrs, les fêtes du culte de la Raison et de l'Être suprême, et s'arrête aux journées de thermidor de l'an II. Il y intercale — véritable hors-d'œuvre à notre avis — un long récit (150 pages) des « revers et victoires de l'armée catholique » et de « la fin de l'armée catholique et royale[3] ». Le quatrième volume est consacré aux luttes qui s'élèvent au sein de la Convention, après thermidor, sur la question religieuse, puis aux mesures prises par le Directoire pour réprimer l'action royaliste au sein du clergé réfractaire, avant et après fructidor. M. de La Gorce ne veut pas admettre que les députés déportés de fructidor eussent un autre but que celui de « fonder la République libérale » (p. 209) et il s'emporte contre Boulay (de la Meurthe) qui a eu le malheur de dire « qu'ils ne se couvraient de la République que pour la mieux trahir[4] ». Le volume se termine par

Révolution française, t. III, 6e éd. Paris, Plon-Nourrit, 1919, 598 p. gr. in-8°; t. IV, 1921, 379 p. gr. in-8°.

1. P. 19, il parle du « meurtre de Louis XVI ».

2. L'auteur est bien dur pour ces « schismatiques bizarres » du haut et bas clergé constitutionnel, avec « leurs délicatesses charmantes ».

3. Il est vrai que l'auteur affirme que la Vendée et la chouannerie « ne peuvent pas être séparées de l'histoire religieuse de la Révolution, tant la lutte a pour objet réel, en dépit de toutes les apparences, Dieu, la liberté chrétienne, le culte traditionnel » (p. 111); « Dieu couronna de cette victoire posthume ceux qui s'étaient levés pour sa cause » (t. IV, p. 28).

4. Et pourtant M. de La Gorce cite lui-même (p. 125) la conversation cynique du chevalier de La Rue avec Carnot. Quand on plaide la cause des *non-conformistes*, il faudrait toujours prudemment les séparer par rubriques; car, comme le disait déjà le Directoire de Maine-et-Loire dans son adresse à la Législative, du 1er novembre 1791, « sous ce nom sont compris tous les ci-devant, tous les mécontents, tous les mauvais citoyens, tous ceux enfin qui sont intéressés à une contre-révolution. L'opinion religieuse n'est (pour ceux-ci) qu'un moyen adroit dont se servent les prêtres dissidents pour entraîner la multitude et parvenir plus sûrement à leur fin. » Le respect dû aux martyrs sincères de leur foi n'oblige pas à reconnaître indistinctement comme tels tous ceux qui ont exploité le sentiment religieux dans des buts intéressés.

le récit assez étendu des mésaventures et de la triste fin du pape Pie VI. Quoique l'auteur trouve tout naturel d'admettre « le contrepoids d'une suprême puissance spirituelle *étrangère* et *indépendante*[1] » s'opposant aux représentants de la nation[2], il est assez dur pour ce souverain pontife « fastueux, dépensier, souvent autoritaire... fermant volontiers les yeux pour ne point voir et peut-être incapable de voir très loin » (p. 369). On nous annonce un cinquième et dernier volume qui sera consacré sans doute aux préliminaires du Concordat et au Concordat lui-même[3].

En énumérant maintenant les recueils de documents inédits publiés sur la Révolution au cours de la dernière année, nous rencontrons d'abord, dans l'ordre chronologique, la *Correspondance des ministres accrédités à Bruxelles de 1780 à 1790*[4], dont M. Eugène Hubert, recteur de l'Université de Liége, vient de mettre au jour le premier volume, sous les auspices de l'Académie royale de Belgique. Cette nouvelle publication du savant historien liégeois est une contribution des plus intéressantes à l'histoire de notre propre pays; car, durant tout le règne de Louis XVI, le cabinet de Versailles s'est beaucoup occupé et préoccupé des affaires de la Néerlande, Pays-Bas autrichiens et Provinces-Unies. La publication des dépêches de nos diplomates attachés à la cour des gouverneurs généraux de Bruxelles permet de suivre les fluctuations de cette politique qui trouva une solution, assez inattendue, au cours des guerres de la Révolution. Quelques-unes des pièces réunies ici par M. Hubert avaient été utilisées déjà par M. Magnette dans son étude sur *Joseph II et la question de l'Escaut* (Bruxelles, 1897); mais la plupart sont inédites et les rapports et mémoires des char-

1. C'est nous qui soulignons.

2. L'auteur pousse son obéissance à cette autorité suprême jusqu'à marquer, lui aussi, « d'improbité » tous les nobles, bourgeois et paysans — il oublie les prêtres — qui se sont permis d'acquérir des biens nationaux, et il approuve l'Église « qui ne peut pas les absoudre s'ils ne consentent à lâcher leur proie » (p. 343).

3. P. 303, l'évêque des Vosges s'appelle *Maudru* et pas *Mandru*. — P. 307, lire *Audrein* pour *Andrein*. — P. 312, quand il est dit « que l'Alsace ne s'est guère laissé entamer », cela n'est vrai que pour le Bas-Rhin; dans le Haut-Rhin, l'Église constitutionnelle était assez vivante sous l'épiscopat de Berdolet, et ce conducteur devait être un homme de mérite, puisque le pape Pie VII le nomma évêque concordataire d'Aix-la-Chapelle.

4. *Correspondance des ministres de France accrédités à Bruxelles de 1780 à 1790*, dépêches inédites publiées par Eugène Hubert, recteur de l'Université de Liége, membre de l'Académie royale de Belgique et de la Commission royale d'histoire. Bruxelles, Kiessling et Cie, 1920, LXXIV-536 p. gr. in-4°. Le volume contient des documents de janvier 1780 à juillet 1789.

gés d'affaires — ce sont assez fréquemment des Alsaciens, comme le comte d'Andlau, le chevalier Hirsinger, Appréderis — des diplomates d'occasion, comme le comte d'Adhémar, le marquis de Contades, voire même l'ex-astronome Ruelle, renferment bien des données curieuses et piquantes sur les tendances des ministres français Vergennes et Montmorin, sur l'antagonisme entre l'empereur Joseph et les États du pays, si attachés à leurs vieilles franchises et d'un esprit si rétrogade d'ailleurs que, pour échapper à la « tyrannie » réformatrice de leur souverain, ils font de vagues ouvertures en vue d'une annexion aux Hirsinger et aux La Gravière, représentants du gouvernement français. Le second volume, qui est sous presse, nous introduira plus avant encore dans la crise révolutionnaire; déjà nous voyons apparaître les Van der Noot, Vonck, Van der Mersch, qui vont joindre à la Révolution française celle du Brabant[1].

MM. Auguste Cochin et Charles Charpentier ont entrepris de nous donner un ensemble de documents caractérisant les *Actes du gouvernement révolutionnaire*, recueil qui, commençant au 23 août 1793, s'arrêtera au 27 juillet 1794[2]. Le principal collaborateur à cette œuvre commune, M. Cochin, n'en verra pas la fin; il est mort — on l'a dit ici même à ce moment — sur les marches du calvaire d'Hardecourt, le 8 juillet 1916, après avoir été blessé cinq fois au cours de la dernière guerre. C'était un travailleur consciencieux autant qu'un soldat intrépide; on regrette d'autant plus qu'une partie de l'avant-propos, dernier morceau sorti de sa plume, soit plutôt un exposé de métaphysique contre-révolutionnaire. Il y expose ses vues sur l'essence du gouvernement révolutionnaire en trois paragraphes : le peuple, le pouvoir, le prince. On sera plus reconnaissant aux éditeurs des indications fournies sur les sources (fonds d'archives divers) où ils ont puisé leurs documents, et on ne lira pas sans curiosité ce que M. Cochin nous dit sur la méthode de travail suivie par son collaborateur et lui[3]. Quant aux 273 pièces d'ordre administratif (circulaires, tableaux, etc.) que renferme ce premier tome — il s'arrête au 3 décembre 1793 — elles présentent assurément de l'intérêt et l'on y puisera quelques données nouvelles, mais on n'y trouve guère les faits extraordinaires de folie révolu-

1. P. 192, la lettre de M. von der Goltz, du 6 juin 1787, ne peut pas être adressée au « roi de France »; c'est certainement « roi de Prusse » qu'il faut lire. — Une faute d'impression, p. 246, place le traité de Bade en Argovie au 7 septembre *1711* au lieu de *1714*.

2. *Les Actes du gouvernement révolutionnaire (23 août 1793-27 juillet 1794)*, recueil de documents publiés par MM. Aug. Cochin et Charles Charpentier, t. I. Paris, Alphonse Picard, 1920, LXXIV-588 p. in-8°.

3. On y trouve surtout la suite de sa polémique contre M. Aulard.

tionnaire que semblait annoncer la préface. Peut-être le prochain volume nous apportera-t-il un surcroît d'informations sur ce sujet; mais, pour le moment, la plupart de ces pièces ressemblent à bien d'autres publiées dans des recueils plus ou moins récents. Le nôtre, qui paraît sous les auspices de la *Société d'histoire contemporaine*, sera d'ailleurs fort utile, à divers titres, aux historiens futurs et nous signalerons surtout aux travailleurs une bonne table analytique des matières.

M. Aulard a pu, enfin, faire paraître le vingt-cinquième volume du *Recueil des actes du Comité de Salut public*[1], dont l'impression était terminée depuis trois ans déjà. Il renferme les décisions du Comité et sa correspondance avec les représentants en mission, du 12 messidor (30 juin) au 10 thermidor an III (28 juillet 1795). Durant la majeure partie de ces vingt-huit jours, il ne s'est passé rien de bien marquant, ni dans la capitale, ni dans les provinces; c'est vers la fin seulement que nous rencontrons quelques pièces sur le débarquement des Anglais à Quiberon et sur les affaires de Hollande. Dans la correspondance des représentants en mission, on signalera plusieurs pièces assez curieuses sur l'état de l'armée, sur l'attitude de certains généraux et officiers[2], sur l'inquiétude que causent les soulèvements royalistes[3] et sur les dispositions des populations rhénanes[4]. Le travail immense du savant professeur de la Sorbonne approche de sa fin; il faut espérer qu'alors une table générale et complète des noms de lieux et de personnes permettra de l'utiliser avec fruit, sans de trop pénibles recherches à travers cette longue série de volumes. M. Louis Tuetey nous a donné le second volume des *Procès-verbaux de la Commission temporaire des arts*[5], dont le tome premier ne nous était point parvenu. Aussi, ne connaissant pas l'introduction qui, sans doute, s'y trouvait jointe,

1. *Recueil des actes du Comité de Salut public*, avec la correspondance officielle des représentants en mission, etc., publié par F.-A. Aulard, t. XXV. Paris, Imprimerie nationale, 1918, 800 p. gr. in-8°.

2. Voir surtout les lettres de Lofficial, du 15 messidor (p. 116), de Gaudin, de Blad (p. 121).

3. Lettres de Despinassy, du 19 messidor (p. 237), et de Rougier, du 20 messidor (p. 265).

4. Le 21 messidor, Gillet mande que « les agents de la République ont fait jusqu'ici tout ce qu'il fallait pour nous rendre odieux (dans les pays rhénans) » (p. 289), et Roberjot annonce, un peu plus tard, que « le désespoir des habitants est à son comble » (p. 357).

5. *Procès-verbaux de la Commission temporaire des arts*, publiés et annotés par M. Louis Tuetey, bibliothécaire-archiviste adjoint au ministère de la Guerre. T. II : *5 nivôse an III-5 nivôse an IV*. Paris, Imprimerie nationale, 1917, 658 p. gr. in-8°.

nous est-il assez difficile d'avoir une idée bien claire de l'activité de cette Commission, dont les procès-verbaux, passablement secs d'ailleurs, renferment un fouillis de détails d'importance parfois minuscule. L'activité des commissaires prend fin au 5 nivôse an IV (26 décembre 1795), quand le ministre de l'Intérieur, Benezech, arrête la « réorganisation » du Comité en le réduisant « au nombre strictement nécessaire pour la confection des travaux qui restent à faire », tout en remerciant les anciens membres « de l'intérêt qu'ils ont pris à servir la chose publique et à conserver les débris précieux des monuments et objets de sciences et d'arts échappés au vandalisme ». M. Tuetey a fort consciencieusement annoté le volume et réuni maintes données utiles pour l'histoire des arts pendant la Révolution. La table des matières (p. 379-647) est très complète.

M. Aulard a recueilli en volume une *huitième* série d'*Études et leçons sur la Révolution française*[1]. Les deux premières peuvent être dites d'actualité, écrites sous l'impression d'espérances qui ne furent pas réalisées; elles sont consacrées à *Landau et Sarrelouis, villes françaises*, et à *Hoche et la République rhénane*. Deux autres, résumé d'un cours professé à la Sorbonne, mettent en parallèle la *Révolution américaine* et la *Révolution française*, depuis les influences lointaines d'un William Penn et d'un Locke jusqu'à l'élaboration de la Constitution de 1791. Signalons encore l'intéressante conférence sur la *Société des Nations et la Révolution* et l'étude sur le *Recueil des actions héroïques et civiques de la République française*, publié d'abord par L. Bourdon, puis par Thibaudeau, sous les auspices du Comité de l'instruction publique, jusqu'en messidor an II; la réaction thermidorienne le fit disparaître[2]. Ce sont également des *Études d'histoire révolutionnaire* que les amis de M. Augustin Cochin[3], déjà nommé tout à l'heure, ont réunies en volume après sa mort. Mais on sait qu'elles sont inspirées d'un tout autre esprit, et que l'auteur n'y cache pas son antipathie pour les idées de la Révolution et pour tous ceux qui les ont exagérées ou même simplement défendues. La première et la plus considérable de ces études, consacrée aux *Sociétés*

1. *Études et leçons sur la Révolution française*, par Alphonse Aulard, professeur à l'Université de Paris, 8e série. Paris, Félix Alcan, 1921, 182 p. in-8°.

2. J'ajouterai ce détail intéressant qu'une traduction allemande de ce recueil fut entreprise par le pasteur J.-G. Eissen, de Strasbourg, et présentée au Conseil général de cette commune.

3. Augustin Cochin, *les Sociétés de pensée et la démocratie. Études d'histoire révolutionnaire*. Paris, Plon-Nourrit, s. d. (1921), 300 p. in-8°.

de pensée d'alors, suffira pour orienter les lecteurs sur les convictions intimes de M. Cochin. Deux chapitres la composent; le premier reproduit une conférence faite en 1912 sur, ou plutôt contre, les philosophes qui, « avant la Terreur sanglante de 1793, ont fait régner, de 1765 à 1780, dans la république des lettres une Terreur sèche, dont l'Encyclopédie fut le Comité de Salut public » (p. 5); ils ont fait « tomber des têtes en grand nombre », grâce surtout aux sociétés philosophiques et, parmi elles, la plus célèbre, mais aussi la plus perverse, « la capitale du monde des nuées », le Grand Orient[1] » (p. 15). Une seconde étude roule sur la *Mystique de la libre pensée*, où quelques pages sur le catholicisme de Rousseau sont suivies d'une lettre à M. Édouard Leroy « sur la foi sans Dieu »; l'auteur y prend à part « le solidarisme radical » de M. Bouglé et les « théologiens à la Durckeim ». On a joint à ces dissertations, qui échappent forcément à nos critiques, la réimpression de la brochure bien connue de l'auteur écrite contre M. Aulard à propos des observations du professeur à la Sorbonne dirigées contre l'œuvre historique de H. Taine. On y a réimprimé aussi, sous le titre *Des sources et de la méthode pour étudier les actes du gouvernement révolutionnaire*, l'introduction du volume annoncé plus haut; deux petits articles, *Comment furent élus les députés des États-Généraux*, *la Campagne électorale de 1789 en Bourgogne*, quelques pages enfin sur *le Patriotisme humanitaire*, terminent ce recueil posthume. Assurément, on trouvera des remarques intéressantes, des aperçus originaux, quelques détails utiles dans ces différents fragments d'une activité scientifique trop tôt interrompue par une fin glorieuse; mais on se demande pourtant si ses amis n'ont pas rendu plutôt un mauvais service au défunt en réunissant ainsi, sous un titre qui semblait promettre beaucoup et que le livre lui-même ne réalise pas, ces pages qui témoignent d'une façon si marquée des antipathies de l'auteur pour la Révolution et de son attachement aux conceptions d'ancien régime. Je crains bien que toutes ses considérations, exposées d'ailleurs avec talent et une conviction très sincère, ne fassent pas grande impression sur des lecteurs qui ne seraient pas gagnés d'avance aux tendances réactionnaires dans le domaine des idées, des sentiments et de la vie politique.

La collection des auteurs de « l'Élite de la Révolution », qui nous

1. Pour donner une idée du style sibyllin de l'auteur, nous nous bornons à transcrire ce passage, p. 33 : « Deux et deux font cinq, dit le chrétien; deux et deux font trois, dit le jacobin; deux et deux ne font quatre que dans l'immuable, Dieu ou le néant... Seulement il faut, pour comprendre, être chrétien; le chrétien seul comprendra cela. »

a fourni déjà, dans un étrange pêle-mêle, les œuvres choisies de Mirabeau, de Robespierre, de Marat, de Saint-Just, de Fabre d'Églantine et de Fouquier-Tinville, vient de mettre au jour également les *Discours civiques de Danton*, avec une introduction et des notes de M. H. Fleischmann[1]. Dans sa préface, il proteste à la fois contre « l'outrageant éloge de la clémence de Danton » (p. xix) et affirme qu'après toutes les études anciennes et récentes (il ignore sans doute celles de M. Mathiez) il est certain que le tribun est mort « les mains pures de sang, pures d'argent ». Aussi ses discours, « lambeaux heurtés et déchirés de ce tonnerre qu'il lègue à la postérité », sont-ils des « leçons d'honnêteté, de foi, de civisme et surtout de courage ». Comme nous possédons déjà l'édition critique, si soignée, des discours de Danton, récemment donnée par M. Fribourg, il n'est pas probable que les historiens désireux de citer les paroles du célèbre révolutionnaire aillent les chercher dans ce volume, où, malgré la promesse du titre, manquent bien des notes explicatives et dont le texte est emprunté au *Moniteur*, sans qu'on indique le tome et la page où il est pris.

M. Mathiez a réuni en un volume une série de conférences publiques et des études insérées dans les *Annales révolutionnaires* qui, toutes, se rapportent, plus ou moins directement, à la personne de Robespierre[2]. Aucun de nos lecteurs n'ignore avec quelle ardeur et quelle conviction très sincère le professeur de Dijon, identifiant les idées mères de la Révolution avec les tendances individuelles de l'avocat d'Arras, voit en ce dernier la victime des factions dominées par de vils intrigants qui ont failli faire périr la France. « Si nous voulons que sa convalescence soit courte et sa guérison complète, appliquons-lui l'élixir Robespierre et ne tardons pas trop, car bientôt il ne serait plus temps » (p. 190). Mais à côté de ces exposés de principes (*Robespierre terroriste*, *Pourquoi nous sommes robespierristes*) que nous ne songeons pas à discuter ici, quoiqu'il nous soit impossible d'acquiescer à certaines énonciations de l'auteur[3], M. Mathiez nous offre d'intéressantes études sur le *Banquier anglais Walter Boyd* et ses amis, agents de Pitt à Paris ; sur le fameux *Carnet de Robespierre* pour l'année 1793,

1. *Discours civiques de Danton*, avec une introduction et des notes par H. Fleischmann. Paris, Fasquelle, 1920, xxvii-271 p. in-8°.

2. *Robespierre terroriste*, par Albert Mathiez, professeur à l'Université de Dijon. Paris, la Renaissance du Livre, s. d. (1920), 191 p. in-18.

3. M. Mathiez nous affirme de Robespierre « qu'il ne fut terrible que contre ceux qui assassinaient la patrie » et que, s'il « a organisé le despotisme de la liberté », c'est « pour vaincre le despotisme des rois » (p. 37). Est-ce que Bailly, Thouret, Lavoisier, Malesherbes, Mme Roland et tant d'autres étaient des « despotes » ?

et les *Notes* du dictateur contre les Dantonistes ; il nous fournit l'essai d'une édition critique de ces notations qui nous paraît très réussi ; il nous renseigne aussi sur les rapports de Danton avec un ancien agent des affaires étrangères, nommé Durand, qui servit d'intermédiaire pour gagner le tribun, aux dépens de la liste civile ; il compare enfin les deux versions (l'officielle et l'officieuse) du procès des Hébertistes, versions qui diffèrent en effet assez notablement par endroits. Ce sont là des contributions d'un travailleur sagace et appliqué dont tous les curieux de l'histoire de la Révolution sauront gré à M. Mathiez.

M. Arthur Chuquet ajoute un quatrième volume à son recueil de lettres et de notes inédites sur les *Quatre généraux de la Révolution, Hoche et Desaix, Kléber et Marceau*[1]. L'infatigable et heureux fouilleur d'archives a réuni, dans ces dernières années, une nouvelle et ample moisson de documents émanant de ces hommes de guerre illustres ou se rapportant à leurs personnes. Ces pièces ne présentent pas toutes naturellement un intérêt majeur, mais il en est de bien curieuses pour l'appréciation de la capacité politique ou du patriotisme éclairé d'un Hoche[2] ou d'un Kléber[3] qui tiennent, à eux deux, les trois quarts de ce volume. Le dossier Desaix a fourni quelques pièces intéressantes[4] ; pour Marceau, mort à la fleur de l'âge, M. Chuquet n'a pu découvrir qu'une dizaine de pièces nouvelles. Il a joint, selon son excellente habitude, aux documents eux-mêmes, une soixantaine de notes ou appendices qui témoignent de sa remarquable information sur tous les hommes et les événements militaires de ce temps[5].

1. Arthur Chuquet, membre de l'Institut, *Quatre généraux de la Révolution : Hoche et Desaix, Kléber et Marceau*, lettres et notes inédites, 4e série. Paris, E. de Boccard, 1914-1920, 418 p. in-8°.

2. Les lettres de Hoche datent surtout de son séjour en Normandie et en Bretagne et presque toutes de 1796. Il y exprime son « horreur » d'un gouvernement militaire (p. 25), il critique les défauts de l'administration française sur le Rhin (p. 100). On peut relever surtout la belle lettre du général au Directoire, du 19 ventôse an IV : « Si l'on n'admet pas la tolérance religieuse, il faut renoncer à l'espoir de la paix dans ces contrées. Le dernier habitant, charmé d'aller en paradis, se fera tuer en défendant l'homme qu'il pense lui en avoir ouvert les portes » (p. 39).

3. Nous mentionnerons la lettre de Kléber à Beurnonville, du 7 vendémiaire an V, où il déclare que, « soldat de la Révolution, il n'a pris les armes que pour conquérir la liberté et éloigner nos ennemis des frontières. La liberté est conquise, l'ennemi est loin des frontières, la patrie est satisfaite ; je n'ai contracté qu'avec elle... Je ne serai jamais l'instrument passif d'un système de conquête » (p. 237).

4. Notamment ses lettres à Moreau sur le siège de Kehl, novembre 1796 à janvier 1797 (p. 145-157).

5. P. 149, une note aurait pu expliquer que *Schillig* c'est *Schilligheim*, près

M. Gustave Lenôtre, qui a déjà consacré tant de volumes à reprendre certains épisodes obscurs ou connus du drame révolutionnaire et à les raconter avec une verve indiscutable en s'appuyant sur des documents nouveaux, n'a pas résisté à la tentation de dire, lui aussi, son avis sur le malheureux enfant prisonnier au Temple; ses articles, publiés d'abord dans la *Revue des Deux Mondes*, viennent d'être réunis en volume. Je ne sais pas si le *Roi Louis XVII et l'énigme du Temple*[1], malgré tout le talent de l'auteur, avancera grandement la solution de ce mystère qui a fait naître tant d'hypothèses depuis cinq quarts de siècle et fourni la matière de toute une bibliothèque. M. G. Lenôtre affirme ne vouloir rien emprunter qu'aux documents officiels et aux témoignages autorisés et vouloir négliger à dessein les émouvantes et suspectes légendes nées au cours des années; mais il avoue lui-même que « les lacunes sont nombreuses en cette confuse chronique »; qu'il devra avoir recours à des raisonnements, à des hypothèses plus nombreuses encore et que « la solution nouvelle... ne satisfera complètement personne ». L'auteur « pose en principe que nous ne savons encore presque rien des « dessous de la Révolution » (p. 128). C'est peut-être vrai, mais ce qu'il nous en révèle ne suffit, en tout cas, pas à nous faire voir plus clair dans le mystère. En somme, M. Lenôtre veut que les Girondins, Danton, Robespierre, « sacrifiant leur sentiment démocratique à l'intérêt de la patrie, aient envisagé aux heures de la France en péril l'éventualité d'une restauration monarchique », et que, patriotes sincères (ou hardis aventuriers), ils aient songé successivement à s'emparer de l'*Enfant-roi* ou du *louveteau* pour leur servir « de gage d'impunité » (p. 135). — Qui disposera de ce gage précieux? Là-dessus l'auteur raconte, avec force détails, les péripéties de l'existence *réelle* et *supposée* du petit captif. Pour lui, depuis le jour (19 janvier 1794) où Simon quitte la prison, on n'est plus sûr de rien; on entre en pleine légende. Hébert et Chaumette ont-ils fait évader alors déjà le Dauphin? Il y a bien toujours un enfant au Temple, que Robespierre en aurait fait sortir à son tour, en 1794, et même emmené à Meudon, mais qui aurait été reconduit en prison quand on se serait aperçu qu'il n'était pas le vrai prince (p. 226). Puis il y aurait eu une nouvelle substitution; cet enfant ayant été conduit chez le banquier Petitval au château de Vitry, on

Strasbourg. — P. 377, dans la notice sur F.-X. Burger, le frère utérin de Kléber, il faut rectifier l'indication erronée que le futur général partit, en 1775, pour *Munster* (en Westphalie); c'est *Munich* qu'il faut lire.

1. Gustave Lenôtre, *le Roi Louis XVII et l'énigme du Temple*. Paris, Perrin et Cie, 1921, II-451 p. in-8°.

l'a remplacé par le pauvre sourd-muet dont le décès fut officiellement constaté le 9 juin 1795, après que, depuis le mois d'octobre précédent, le silence à peu près complet se fut fait sur le prisonnier du Temple qui, depuis longtemps, n'était plus le vrai Dauphin. Mais qu'était-il devenu? A vrai dire, on ne le sait pas et, vraisemblablement, on ne le saura jamais. M. Lenôtre est trop prudent pour prendre parti pour aucun des « faux dauphins » qu'on a vus surgir plus tard; ses derniers chapitres, qui leur sont consacrés, sont plutôt négatifs pour Jean-Marie Hervagault, Mathurin Bruneau, Naundorff, le baron de Richemont, qui trouvèrent chacun des partisans dévoués et prêts à les acclamer avec une foi naïve qu'aucune contradiction raisonnée, aucune démonstration critique ne sauraient ébranler. Aussi la curieuse étude de M. Lenôtre, en faisant toucher du doigt, pour ainsi dire, l'impossibilité d'arriver à la solution définitive du problème, ne sera pas la dernière sur ce sujet. On peut admettre, avec lui, que le Dauphin fut véritablement enlevé du Temple; mais on doit avouer ensuite qu'on ne sait absolument pas ce que l'enfant est devenu, s'il a survécu à la Terreur, et on peut se demander si tous ceux qui se sont présentés dans la suite pour le remplacer sur le trône de France étaient des hallucinés, des aventuriers ou des mystificateurs; mais leurs partisans actuels sont trop convaincus pour permettre de clore enfin « la question Louis XVII ».

Pour en finir avec les monographies biographiques, il nous reste à mentionner celle que M. Otto Karmin a consacrée à *Sir Francis d'Ivernois*[1], l'homme politique genevois qui joua, comme publiciste et comme conseiller de Pitt, durant l'ère révolutionnaire et impériale, un rôle assez important, bien que fort oublié de nos jours. M. Karmin, en son vivant professeur agrégé à l'Université de Genève, avait déjà appelé l'attention du public sur ce personnage, en publiant (en 1913) dans la *Revue historique de la Révolution française et de l'Empire* l'inventaire des papiers de Sir Francis conservés à la bibliothèque de sa ville natale. M. Karmin venait de terminer ce volume, thèse de doctorat pour la Faculté des lettres de Paris, quand la mort est venue l'enlever brusquement, et ce sont deux de ses amis qui ont mis au jour ce travail très méritoire, fruit du dépouillement d'un amas considérable de manuscrits; il nous apporte bien des détails nouveaux sur l'histoire intérieure de Genève avant et pendant l'époque révolutionnaire, et bien des choses aussi sur la politique générale du XVIIIe siècle finissant, Fran-

1. *Sir Francis d'Ivernois (1757-1842), sa vie, son œuvre et son temps*, précédé d'une notice sur son père H.-F. d'Ivernois et sur la situation politique de Genève, 1748-1768, par Otto Karmin. Genève, Bader et Montgenat, 1920, XIII-730 p. in-8°, avec portrait.

cis d'Ivernois ayant été l'un des publicistes les plus féconds de son temps et fort mêlé, par moments, aux affaires de France, d'Angleterre et des cantons helvétiques. Peut-être l'auteur, vivement intéressé par son sujet, a-t-il un peu trop abusé de l'abondance des matériaux qu'il a réunis à Genève, à Londres, à Berne et à Paris; quel que fût son mérite, d'Ivernois n'était pas en droit de réclamer une biographie de plus de sept cents pages, même en ajoutant à l'histoire de sa vie l'analyse de ses nombreux écrits, imprimés ou inédits. Un lecteur ordinaire s'effrayera sans doute à l'idée de devoir parcourir tant de feuillets consacrés à ce Suisse britannisé assez ignoré de nos jours. Mais un esprit sérieux prendra plaisir à suivre les avatars multiples de ce personnage, surtout dans le troisième livre, consacré aux événements politiques de 1789 à 1794, et dans le quatrième, où nous le voyons agent de Pitt, collaborateur de Mallet du Pan, de Frédéric Gentz et chargé de négociations en Russie. Après le Congrès de Vienne et la restauration de la république de Genève, d'Ivernois se consacra d'abord au service de sa petite patrie, puis se retira des affaires sans déposer pourtant sa plume; encore en 1836 il publiait une brochure contre la politique de M. Thiers; beaucoup de ses derniers écrits sont restés manuscrits. La bibliographie jointe au volume en énumère une cinquantaine consacrés à des questions de politique, à des statistiques, à des études financières et à l'histoire des dernières révolutions de Genève.

Si nous passons aux travaux d'histoire locale, nous trouvons d'abord le livre de M. Gaston Dodu, intitulé *Trois mois à Paris sous la Terreur*[1] et consacré à l'histoire plutôt anecdotique de la capitale, en pluviôse, ventôse et germinal de l'an II. Nous avons parlé autrefois, ici même, d'un premier ouvrage de l'auteur, *le Parlementarisme et les parlementaires sous la Révolution* (1911), où déjà le côté anecdoctique prédominait; c'est encore plus le cas pour le présent volume. M. Dodu a dépouillé très consciencieusement beaucoup de journaux contemporains, les recueils de documents (procès-verbaux officiels, rapports de police, etc.) mis au jour par Adolphe Schmidt et Dauban, MM. Aulard, P. Caron, J. Guillaume et L. Tuetey; muni d'amples matériaux, il a voulu placer sous les yeux du public, dans une série d'esquisses alertement brossées, le résultat de ses recherches. Il est un admirateur convaincu de l'époque où « les géants de la Convention tenaient tête tout seuls aux coalisés des plus vieilles monarchies ». On ne se rend pas bien

1. Gaston Dodu, docteur ès lettres, *Trois mois à Paris sous la Terreur*. Paris, Hachette, 1921, XI-376 p. in-8°.

compte d'ailleurs pourquoi l'auteur, voulant nous montrer « Paris sous la Terreur », s'arrête en germinal an II, sans englober encore dans son tableau les mois de floréal, prairial et messidor, durant lesquels la capitale était assurément plus terrorisée encore. Il a divisé son travail en trois parties d'étendue inégale. La première nous conduit au *Palais national*, au jardin des Tuileries, au « sanctuaire » des représentants du peuple, qu'il glorifie en termes enthousiastes[1], car, pour lui, « c'est un fait que la France n'a pas encore connu, à l'heure qu'il est, de gouvernement plus digne de ce nom, plus conscient de ses devoirs, moins veule et moins dépendant de la masse électorale, que celui qu'elle posséda du 10 juillet 1793 au 9 thermidor an II[2] » (p. 55). La seconde partie, *A travers la ville*, nous promène dans Paris, en proie aux anxiétés de la guerre et de la vie chère; l'auteur nous parle de la morale révolutionnaire, faisant la guerre au vice[3]; il nous fait assister aux séances du club des Jacobins, du « tribunal de mort »; il nous mène aux théâtres et à la place de la Révolution. Dans la troisième partie, nous visitons la banlieue et on nous montre ses rapports avec Paris. On trouvera partout des allusions transparentes aux événements du jour[4], allusions qu'on aimerait mieux ne pas rencontrer dans un livre d'histoire, quoi qu'en pense l'auteur, qui déclare « disqualifié » l'écrivain qui « négligerait d'exploiter l'utilité pratique » de ses études pour son siècle et son pays (p. x). Quant au récit lui-même, on ne peut qu'admirer l'optimisme d'un narrateur qui nous assure que les Parisiens de 1794, « malgré l'angoisse de la guerre, le manque de subsistances, malgré les emprisonnements et malgré la guillotine, n'avaient pas l'air malheureux. Ils étaient sur le passage du cyclone et personne n'avait l'air de trembler » (p. 96). Il est vrai que « Paris est la synthèse effarante et tragique des contradictions insolubles qui agitent l'âme humaine » (p. 173) et que, dès la préface, l'auteur « se fait fort... en groupant des tas de petits faits choisis à dessein...

1. « Qu'importe la Terreur », s'écrie l'auteur, « si c'était la rançon du travail d'enfantement de la société moderne! »

2. Il avoue pourtant que l'anarchie restait plus forte que la volonté gouvernementale (p. 124).

3. Assurément les chefs prêchaient la vertu; mais étaient-ils vertueux eux-mêmes? M. Dodu avoue qu'ils échouaient lorsqu'ils voulaient « accommoder les choses aux lois » et qu'il « faut mettre une sourdine aux accents de leur lyrisme » (p. 185).

4. Nous ne citerons, à titre d'exemple, que la violente sortie contre le gouvernement républicain, qui « laissait fleurir des Almereyda et des Bolo et était tout surpris de ne pouvoir liquider cette pourriture... sans éclabousser un gouvernement ou un parti » (p. 545). — P. 347, la loi du 21 mars 1916 sur la mise en culture des terres abandonnées est discutée.

d'établir tout ce qu'on voudra » (p. IX). Peu de travailleurs sérieux consentiront, je crois, à signer des aphorismes comme celui-ci, qu'en histoire on peut faire dire tout ce qu'on veut à un texte (p. 88): L'auteur lui-même, qui fait un grand éloge des hôpitaux militaires d'alors en citant, entre autres, celui de Strasbourg (p. 115), devra renoncer à son optimisme quand il lira dans les rapports officiels et les journaux locaux tout ce qu'ils disent sur la malpropreté, la pénurie de cet établissement, où les plus gravement blessés ne pouvaient être opérés de nuit, vu le manque de chandelles.

En passant à l'histoire départementale, nous avons tout d'abord à mentionner le recueil de MM. DEFRESNE et ÉVRARD sur les *Subsistances dans le district de Versailles, de 1788 à l'an V*, dont le premier tome vient de paraître[1]. Il est précédé d'une introduction très détaillée et soigneusement documentée, signée de M. F. Évrard, qui nous renseigne sur le commerce des céréales dans le territoire du futur district vers la fin de l'ancien régime; sur la production du grain des quatre-vingt-quatre communes qu'il comptait en 1790; sur les conditions de la meunerie et de la boulangerie; il nous initie à la situation particulière de Versailles, résidence royale, entourée d'immenses terrains de chasses royales, inutilisables pour la culture et d'ailleurs chétifs de nature, assez grande ville pour l'époque, et difficile à ravitailler, à cause de la concurrence que lui faisait Paris, soit par terre, soit par la voie fluviale. Dans la seconde partie de l'introduction, M. Évrard nous entretient des sources auxquelles son collègue et lui ont puisé, manuscrites et imprimées, et de la méthode suivie pour leur travail. Ils ont dû écarter bien des documents trouvés dans les archives parisiennes et versaillaises, d'abord parce qu'ils étaient souvent de nature trop semblable pour ne pas donner une fatigante monotonie au recueil en les accueillant tous, et puis aussi pour ne pas l'enfler outre mesure. Les textes eux-mêmes se rapportent à deux périodes : celle du régime de la libre circulation (de l'été 1788 à mai 1793) et celle du régime du maximum, établi le 4 mai et allant en décroissant jusqu'au 4 septembre 1793. On y peut étudier, dans une série de chapitres, les pièces relatives aux récoltes, aux mesures du pouvoir central et des pouvoirs locaux pour le ravitaillement, à la surveillance des meuniers et boulangers, au rôle des sociétés populaires dans cette question si délicate; on y suit les bruits d'accaparement, occasionnant des troubles souvent graves dans certaines localités du district, les

1. Collection de documents inédits, etc., département de Seine-et-Oise, *les Subsistances dans le district de Versailles, de 1788 à l'an V.* Documents recueillis et publiés par A. Defresne et F. Évrard, t. I. Rennes, impr. Oberthür, 1921, CLVII-365 p. in-8°.

poursuites des délits pour accaparement des subsistances sur les marchés, etc. Ces mêmes rubriques se retrouvent dans les deux périodes ; seulement les doléances, les troubles, les poursuites et les procès sont infiniment moins nombreux pour la seconde période que pour la première, quoique la crise des subsistances soit assurément aussi prononcée, sinon davantage ; mais le terrorisme gouvernemental impose une obéissance bien plus absolue. Nous souhaitons que le second volume du recueil de MM. Defresne et Évrard soit mis au jour bientôt, et surtout nous demandons aux consciencieux éditeurs d'y joindre un index des noms de lieux et de personnes, en outre de la simple table des matières.

Les thèses de doctorat de M. l'abbé Godard sont consacrées à deux chapitres distincts de l'histoire du département de la Sarthe pendant la Révolution. La thèse principale offre, dans un tableau bien documenté, l'*Histoire religieuse de la Sarthe, de 1789 à l'an IV*[1]. C'est une étude faite avec beaucoup de soin et dont les résultats sont présentés avec une modestie qui ne fait qu'en relever le mérite. L'érudition de bon aloi de l'auteur, visible partout, inspirera une entière confiance à tout lecteur de l'ouvrage. La tâche n'était pas facile, car la Sarthe ne forme pas un tout homogène, et les Sarthois diffèrent notablement entre eux, comme le fait remarquer M. Godard, selon qu'on les prend au nord ou à l'ouest de leur département, vers les confins de la Touraine ou du côté de La Flèche et de Sablé. L'auteur a divisé son livre en douze chapitres. Le premier traite des religieux et des religieuses du diocèse du Mans ; distribués dans une cinquantaine de couvents (trente pour hommes, vingt-quatre pour femmes) avec une population de 620 âmes, la plupart grassement rentés[2], mais « la vie morale s'étiole visiblement » et « la vie intellectuelle languit » également. Dans le second chapitre, nous apprenons à connaître le clergé séculier et l'état religieux du diocèse, le chapitre de la cathédrale et son dédain aristocratique pour les chanoines « dont la famille est peu de chose », le bas clergé désireux de s'affranchir des moines, de l'évêque, des chapitres, dont il conteste les privilèges. Ces dispositions rendront les curés favorables aux débuts de la Révolution, grâce à « un individualisme poussé à l'excès » (p. 98). Quant au sentiment religieux des masses, les données sont souvent contradictoires ; les églises sont remplies dans tel district et vides ailleurs ; les mœurs sont assez dissolues. Aussi, lors des élections aux États-Généraux, nous

1. *Essai sur l'histoire religieuse de la Sarthe, de 1789 à l'an IV*, par l'abbé M. Godard, docteur ès lettres. Paris, Jouve et Cie, 1920, 691 p. gr. in-8°.

2. A Saint-Vincent, seize bénédictins possédaient 118,000 livres de revenus, sans compter 20,000 livres de pots-de-vin, des redevances en nature, etc. (p. 67).

voyons les cahiers du tiers demander la suppression d'une partie des ordres religieux, et l'évêque, M. de Gonssans, ne passe qu'après quatre de ses curés; le clergé est d'accord avec le tiers sur la plupart des points importants du programme libéral, et il salue avec enthousiasme les premières lois religieuses. Aussi les prêtres sont-ils élus maires ou officiers municipaux[1]; même, après la mise en vente des biens ecclésiastiques, ils restent partisans du mouvement[2]; ils participent avec entrain aux enchères des biens de l'Église; « religieux et simples bénéficiers, pasteurs qui refuseront le serment et curés qui le prêteront se mettent sur les rangs » (p. 185). Puis l'introduction de la constitution civile du clergé, le serment requis des prêtres fonctionnaires publics, changèrent leurs dispositions dans la Sarthe comme partout. Il y eut des hésitations naturelles, des tergiversations, des restrictions échappatoires, des rétractations qui, dit l'auteur, « rendent difficile ou plutôt impossible de répartir les prêtres en sermentés et insermentés, si ce n'est pour une période bien délimitée » (p. 225)[3]. En septembre 1792, environ 216 ecclésiastiques (soit 48 °/₀) sont considérés comme assermentés dans le département, 236 (soit 52 °/₀) ont quitté leur poste (p. 246), mais la proportion est très variable selon les districts. Quand il s'agit de nommer un évêque, ce fut, sur le refus de Grégoire qui opta pour Blois, Prudhomme de la Boussinière qui fut élu par 121 voix, le 15 février 1791, alors qu'il y avait eu, la veille, 413 votants! L'organisation de la nouvelle église constitutionnelle se fit avec ordre et calme, sauf que la suppression de 171 anciennes paroisses suscita bien des colères et des jalousies dans les campagnes. M. Godard est d'une équité trop rare encore, pour ne pas être spécialement relevée, dans son appréciation du clergé schismatique[4]. En parlant des troubles religieux qui éclatent dans le pays à la fin de 1790 et dans les premiers mois de 1791, il reconnaît également « les imprudences de langage et les violences d'expression regrettables » de certains

1. « Il n'y avait pas de paroisse de la Sarthe, en 1790, où quelque membre du clergé n'appartînt au corps municipal » (p. 173).

2. Encore en janvier 1790, un curé écrivait dans ses registres paroissiaux qu'il « faudrait faire une boucherie de tous les Français, si on voulait faire une contre-révolution » (p. 165).

3. Plus d'un de ceux qui se rétractent le fait pour des motifs politiques, comme l'abbé Hubert de Crézé, qui le dit expressément en novembre 1792 (p. 241).

4. « La majeure partie des constitutionnels est tenue pour irréprochable par les autorités civiles..., et leur conduite, au temps des persécutions, démontre jusqu'à l'évidence la sincérité, la profondeur, la ténacité de leur attachement à la religion » (p. 349-350).

réfractaires, ainsi que les manœuvres ouvertes ou cachées, destinées à évincer les « intrus ». Ces troubles s'accentuent après la fuite malencontreuse de Varennes, qui amène un redoublement de rigueurs contre les insermentés; des violences sont commises de part et d'autre[1]; l'inertie des administrations *stimule* les brutalités de la plèbe urbaine ou rurale; dès le printemps de 1792, on assiste à l'internement, puis à la déportation des réfractaires[2]; en mars de cette année, se forment les premiers attroupements insurrectionnels d'où naîtra la chouannerie sarthoise. Les derniers chapitres du livre sont consacrés à la dispersion, à la *déprêtrisation* du clergé constitutionnel, aux tentatives d'abolition de tout culte, tentatives « qui se heurtent, le plus souvent, à des résistances des ecclésiastiques ou des populations » (p. 624). La renaissance du catholicisme s'y mêle parfois à des manifestations contre-révolutionnaires, avec des procédés « imités des chouans », abatage des arbres de la liberté, menaces proférées contre les juges de paix, outrages à des officiers municipaux, où les femmes surtout se font remarquer par leurs violences (p. 651-653). La conclusion de cet intéressant travail, sur lequel nous nous sommes plus longtemps arrêté, parce que c'est une des meilleures monographies consacrées à l'histoire de la Révolution dans ces dernières années, aurait pu être rédigée d'une façon peut-être un peu moins vague[3].

La seconde thèse de M. Godard, sur les *Levées d'hommes et acheteurs de biens nationaux dans la Sarthe en 1793*[4], présente un moindre intérêt, car il ne traite pas précisément les deux sujets spéciaux qui semblent indiqués par ce premier titre, mais plutôt un point tout spécial marqué plus clairement par le second titre : *Réquisitionnaires de la Sarthe contre acheteurs de biens nationaux*. Il semble bien que les Sarthois n'aient pas eu — du moins alors — l'humeur bien belliqueuse, témoin ce greffier de Saint-Julien, qui, désigné pour partir, déclarait « qu'il se tuerait plutôt que de marcher à la défense de la patrie » (p. 38). Ailleurs les recrues demandaient qu'on mit en route tout d'abord les acquéreurs des biens nationaux, les riches propriétaires. Ailleurs encore

1. M. Godard cite la municipalité de Chevillé, très attachée aux réfractaires, qui parlait de « faire du massacre » (p. 525).

2. Environ 300 prêtres manceaux sont sortis de France en 1792 (p. 547). Quatre seulement des prêtres du département furent guillotinés en 1793 et 1794 (p. 566).

3. P. 292, lire *Brendel* pour *Brindel* et *Volfius* pour *Volfins*.

4. *Levées d'hommes et acheteurs de biens nationaux dans la Sarthe en 1793*, par l'abbé M. Godard, docteur ès lettres. Le Mans, A. de Saint-Denis, 1920, 159 p. gr. in-8°.

se manifeste un mécontentement général, parce que « l'utilité des sacrifices qu'on leur demande échappe aux réquisitionnaires ». Les autorités elles-mêmes ont peur de se démunir de forces patriotes, vu le danger d'une attaque vendéenne ou d'un coup de main contre-révolutionnaire. Beaucoup des appelés qui sont partis se hâtent de rentrer, si bien que de 10,000 hommes il en reste à peine 2 à 3,000 sous les drapeaux; « la vague d'anarchie déferle sur le département » si fort qu'une bande de mutins ose déclarer « qu'ils couperaient le col à ceux de leurs concitoyens qui voudraient partir » (p. 71), et qu'on peut « entendre partout crier : Vive le roi »! Les opérations du tirage au sort sont truquées; on ne remet pas aux ayants droit les collectes faites pour les volontaires ; dans certaines communes on désigne exprès pour marcher des hommes de soixante et même de soixante-dix ans (p. 95), etc. En somme, l'on peut dire que, sur ce sujet aussi, M. Godard, après avoir réuni des documents intéressants, les a utilisés avec critique et qu'il nous a fourni ainsi une contribution très utile à cette grande question, si complexe et si controversée, des volontaires et réquisitionnés de la Révolution.

M. l'abbé Sevestre, dont nous avons déjà plus d'une fois mentionné le nom dans cette Revue, vient de nous donner deux nouveaux volumes relatifs à l'histoire religieuse locale de l'époque révolutionnaire. Il a réuni, tant aux Archives nationales que dans les archives départementales afférentes, une collection curieuse de ces enquêtes officielles sur le clergé qu'avait organisées le gouvernement consulaire, dont MM. Uzureau et Clément avaient déjà tiré profit dans des travaux récents. *L'enquête gouvernementale et l'enquête ecclésiastique sur le clergé de Normandie et du Maine*[1], publiées par M. Sevestre, s'étendent sur ces deux anciennes provinces, embrassant neuf départements, et les données en sont d'autant plus intéressantes que ces enquêtes ont été faites souvent ou du moins contrôlées par des personnages très intelligents, comme Montalivet, préfet de la Manche, ou Beugnot, préfet de la Seine-Inférieure[2]. L'éditeur a annoté minutieusement ces pièces, et les

1. *L'Enquête gouvernementale et l'enquête ecclésiastique sur le clergé de Normandie et du Maine, de l'an IX à l'an XIII*, par Émile Sevestre. Paris, A. Picard, 1918, XVIII-158, 232 p. gr. in-8°, avec portraits et cartes. L'ouvrage de M. l'abbé Sevestre a été couronné par l'Institut. Je remarque que le tome *deuxième* porte la date de *1913* déjà; il a sans doute été terminé en premier lieu.

2. Cela n'est pourtant pas toujours le cas; quand on voit, par exemple, le même fonctionnaire public qualifier successivement le même homme de *fanatique*, d'*intolérant*, d'*entêté* et puis d'*homme paisible*, on se demande quelle importance on peut attacher à de semblables jugements (p. 261), dont quelques-uns sont basés sans doute sur de simples cancans réactionnaires.

innombrables notices biographiques sur des membres du clergé, le plus souvent obscurs, qu'apporte son ouvrage seront assurément utiles aux rédacteurs futurs de monographies locales. On apprend à connaître dans ces rapports, non destinés à la publicité, le fort et le faible du bas clergé d'alors, du moins du plus grand nombre, car, assez fréquemment, l'enquêteur se borne à dire que le sous-préfet « n'a reçu aucune plainte sur ce desservant ». Mais bon nombre d'autres jugements sont nettement accentués, soit au point de vue politique, soit à celui du savoir et de la moralité, et même parfois d'une façon assez contradictoire[1]. Il y en a des douzaines parmi ces desservants qui sont simplement qualifiés de « bonshommes »; d'autres sont « de braves hommes, sans moyens » ou de « faibles moyens ». Il y en a des « non-constitutionnels, avares, immoraux, mésestimés, chouans fanatiques, soumis »; il en est un « toujours dans son fauteuil, ne pouvant marcher; ce n'est pas la crême de la théologie »; un autre est « un ivrogne abruti, bon à rien »; un troisième, un « vieillard bon israélite ». L'évêque du Mans, Prudhomme, s'est déconsidéré « en dansant, en habits pontificaux, avec des femmes sur la place de l'Éperon », etc. De nombreux insermentés sont marqués comme talents médiocres, d'une conduite politique et privée équivoque; l'un est même qualifié de « voleur de bœufs, ayant servi la chouannerie de tout son pouvoir ». On peut aussi se rendre compte, en parcourant ces dossiers, quels métiers ces ecclésiastiques ont exercé, après leur renonciation, volontaire ou forcée, au ministère; on les trouve instituteurs, menuisiers, marchands de bétail, filassiers, valets d'écurie, etc. Ce qui frappe aussi le lecteur, c'est de voir qu'après le Concordat on a replacé comme curés et desservants des hommes officiellement stigmatisés pour leur conduite impudique et scandaleuse (p. 331, 333, 341, 343, 348, etc.)[2].

Il est regrettable que l'auteur, pressé, par les circonstances, d'envoyer ses textes à l'impression, se soit vu obligé d'ajouter à son ouvrage tant d'*errata* et d'*addenda*, ce qui forcera à des recherches supplémentaires ceux qui voudront utiliser son travail, d'autant que certains exemplaires ont été brochés avec une hâte non moins évidente[3].

1. « Le curé de Préaux est ennemi de la paix et des institutions républicaines, d'ailleurs assez estimé, de bonnes mœurs et d'une conduite vraiment apostolique » (p. 251). Du curé de Saint-Cyr, il est dit qu'il est « soumis aux lois, exerce le culte » et qu'il est « un homme exécré à juste titre » (p. 295).

2. L'un de ces futurs curés concordataires est « un ivrogne, scandaleux, impudique, homme à tous vices »; un autre est noté comme « mauvais prêtre, détesté, à éloigner », etc.

3. L'exemplaire reçu par la *Revue historique* a en *double* la feuille 3, tandis que la feuille 4 (p. 31-46) manque complètement.

C'est également à un sujet d'histoire religieuse, concernant l'un des départements de l'Ouest, que M. Raoul Patry a consacré son livre[1]. Cette étude consciencieuse, divisée en six chapitres, nous retrace le tableau de l'existence plus ou moins tourmentée de l'Église catholique dans le Calvados durant les quelques années qui s'écoulèrent entre la reconnaissance de la liberté des cultes par la Convention expirante et la réglementation nouvelle de ceux-ci par le Concordat. Après avoir jeté un coup d'œil rétrospectif sur la liberté des cultes, dans la période antérieure, liberté que la Terreur elle-même n'avait jamais abolie théoriquement, mais qu'elle avait à peu près supprimée de fait, dans la mesure du possible, par l'action de la plupart des représentants en mission, M. Patry entame son sujet à la date du décret du 3 ventôse de l'an III (21 février 1795), en s'aidant des nombreux documents colligés par lui dans les archives départementales à Caen et dans les archives communales de Caen, Falaise, Honfleur, Lisieux, Vire, etc. Encore que les représentants Gezno et Guermeur, en mission dans le département, soient favorables à « la liberté indéfinie des opinions religieuses », de nombreux conflits éclatent entre le clergé d'une part, les administrations communales et de district de l'autre, sur l'application de la loi, sur l'ouverture surtout des lieux de culte qu'autorisent certaines municipalités en faveur des réfractaires. Une enquête officielle, qui embrasse vingt cantons, signale l'existence de 234 églises, dont 169 sont rendues au culte (p. 87); les autres sont réclamées déjà par les fidèles qui ne s'intéressent guère aux fêtes républicaines qu'on y célèbre. Les froissements sont fréquents entre réfractaires et anciens constitutionnels et entre leurs ouailles respectives; en frimaire an V, la maison de détention de Caen renferme (encore ou de nouveau) trente-cinq détenus insermentés ou ayant rétracté leur serment. La loi du 7 fructidor an V semblait devoir assurer à l'Église catholique une existence moins précaire quand se produit le coup d'État du 18 fructidor, qui amène une réaction violente contre le clergé, accusé de royalisme[2], et des déportations nombreuses. Mais la majorité du clergé départemental n'en reste pas moins insaisissable, s'appuyant

1. Raoul Patry, *le Régime de la liberté des cultes dans le département du Calvados pendant la première séparation, 1795 à 1802*. Paris, Félix Alcan, 1921, 291 p. in-8°. On doit regretter que les caractères d'imprimerie choisis pour ce volume en rendent la lecture bien fatigante pour ceux qui n'ont pas de très bons yeux.

2. Le commissaire du département, Lévêque, annonçait « l'alliance effective des catholiques et des royalistes... Sitôt qu'il y a du trouble dans une commune, c'est qu'un réfractaire y a passé; maintenant il y en a partout » (lettre au ministre de la Police, du 5 prairial an V) (p. 127).

sur les masses rurales, et continue la lutte contre les assermentés, qui diminuent sans cesse en nombre, n'ayant plus de quoi vivre, et n'ayant plus d'évêque depuis que Fauchet est mort sur la guillotine. Le *presbytère* de Bayeux ne remplace qu'imparfaitement cette autorité supérieure et essaie en vain d'opérer une réconciliation générale des esprits, tandis que les vicaires épiscopaux de Mgr de Cheylus, royaliste intransigeant réfugié à Jersey, réussissent de plus en plus à gagner du terrain et obtiennent des rétractations nombreuses d'anciens schismatiques. Après le 18 brumaire se produit tout d'abord un arrêt dans les mesures restrictives, puis les infractions aux anciennes lois restent impunies; enfin l'accord se produit entre l'Église et l'État[1], non sans que le clergé tente parfois de franchir les limites nouvelles tracées par le Concordat[2]. Un appendice renferme les quelques rares documents que M. Patry a rencontrés dans le cours de ses recherches sur le protestantisme local à cette époque.

Nous terminerons ce bulletin par l'*Histoire de la négociation du Concordat*, de M. le comte Boulay de la Meurthe[3]. Après avoir mis au jour les six volumes de *Documents sur la négociation du Concordat*, que l'on connaît, l'auteur a éprouvé le désir bien naturel de retracer, après tant d'autres, le tableau des préliminaires de l'acte fameux par lequel le Premier Consul entendait réaliser la pacification religieuse de la France. Nul n'était mieux préparé que lui, par ses recherches antérieures, à nous en donner le récit exact et à formuler un jugement pondéré sur les longues et parfois pénibles discussions qui finirent par aboutir au pacte du 15 juillet 1801. L'ouvrage s'ouvre par un aperçu rapide sur l'état religieux de la France au 18 brumaire, sur ses deux clergés ennemis, sur l'indifférence des masses, sur les desseins de Bonaparte. Il raconte les ouvertures indirectes faites à Verceil, l'attitude de Pie VII et de la congrégation des affaires ecclésiastiques, la mission de Spina, les premiers projets discutés à Paris avec Bernier, puis le projet primitif du Premier Consul, la mission de Murat à Rome, l'examen des textes divergents, l'ultimatum de Bonaparte, l'arrivée de Consalvi,

1. Le Conseil général du Calvados disait dans son procès-verbal de l'an IX : « Si le gouvernement protège la religion, la religion, à son tour, le soutient et l'affermit » (p. 241).

2. M. Patry cite un rapport bien curieux, adressé à Fouché, sur « l'attitude des prêtres, qui, au mépris du Concordat et de ses lois organiques, qu'ils connaissent très bien, incorrigibles ennemis du bon ordre, s'immiscent dans l'administration des paroisses desservies par des conformistes, etc. » (p. 265).

3. *Histoire de la négociation du Concordat de 1801*, par le comte Boulay de la Meurthe. Tours, Alfred Mame, 1920, VIII-515 p. gr. in-8°.

la signature et les ratifications du Concordat[1]. Le récit est sobre, un peu incolore, mais impartial et complet. L'auteur, quelque admiration qu'il professe pour cette « œuvre d'union, raisonnée et étudiée, que le chef de l'État et celui de l'Église ont également désirée » (p. 502), a fort bien vu — encore qu'il ne le dise pas nettement — que le véritable sentiment religieux n'était pour rien dans le zèle déployé par le Premier Consul. Mais, comme le dit M. Boulay de la Meurthe, Bonaparte « savait que les doctrines de la religion catholique, en ajoutant à la morale la plus pure une sanction inévitable de peines et de récompenses, retiennent les hommes dans le devoir, leur apprennent à supporter l'inégalité des conditions... et, par le respect qu'elles commandent pour l'autorité, soutiennent les lois civiles et prêtent aux gouvernements un appui direct et avoué » (p. 46)[2]. C'est pour ce motif qu'il pactise avec l'Église et qu'il devient, quoique le moins dévot des hommes, le « nouveau Constantin » et le « nouveau Charlemagne ».

Rod. Reuss.

1. M. Boulay de la Meurthe répète la même idée dans ses pages finales. Bonaparte, dit-il, « voulait compléter la réorganisation de la France en fortifiant par les pratiques du culte, demeuré national, la famille et les mœurs privées, en redonnant l'ancien appui de la doctrine catholique à la législation et au gouvernement » (p. 561). En d'autres termes, il voulait que les prédicateurs de l'Église lui donnassent des sujets bien dociles et beaucoup de chair à canon ; au fond, il a fomenté, sans le vouloir, l'ultramontanisme français au XIXe siècle.

2. Les suites inattendues de cette entente, les articles organiques, et plus tard l'arrestation de Pie VII à Rome, les fameuses scènes de Fontainebleau en 1813 montrent la méfiance secrète des parties contractantes, leur irréconciliable antinomie ; l'auteur n'a pas abordé la question de savoir si, en définitive, le vainqueur de Marengo n'a pas été le vaincu dans cette lutte de souplesse et de ténacité.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

L. Laurand. **Manuel des études grecques et latines**. Paris, Auguste Picard, 1921. 2e édition, gr. in-8°, vii-934 pages et trois cartes. Prix : 40 francs.

Le Manuel de M. Laurand qui, d'après sa préface, « renferme l'ensemble des faits et des idées indispensables à la connaissance de l'antiquité classique, à la lecture des auteurs grecs et latins », contient les matières suivantes, précédées chacune d'une bibliographie : géographie de la Grèce (p. 3-10) ; histoire grecque (p. 11-29) ; institutions grecques (vie privée et vie publique, avec un appendice sur la chronologie et la métrologie) (p. 30-38) ; littérature grecque (p. 99-260) ; grammaire historique grecque (avec deux appendices sur le style grec et la lexicographie grecque) (p. 261-378) ; géographie de l'Italie et de l'empire romain (avec un appendice sur la ville de Rome) (p. 379-396) ; histoire romaine (p. 397-418) ; institutions romaines (vie privée et vie publique, avec un appendice sur la chronologie et la métrologie) (p. 419-488) ; littérature latine (p. 489-622) ; grammaire historique latine (avec trois appendices sur le style latin et la lexicographie latine et la sémantique) (p. 623-742) ; métrique (p. 743-794) ; établissement et interprétation des textes (p. 795-809) ; paléographie (p. 810-820) ; épigraphie (p. 821-831) ; numismatique (p. 832-838) ; archéologie (p. 839-842) ; histoire de la philologie (p. 843-855) ; bibliographie (p. 856-862) ; le travail philologique (p. 863-877) ; index alphabétique (p. 879-911) ; table analytique (p. 912-933) ; brève table d'ensemble (p. 934).

La somme de travail et de renseignements représentée par cet ouvrage mérite certainement des éloges ; mais il nous paraît cependant manquer des qualités essentielles que demande aujourd'hui un manuel de philologie classique. La répartition des matières indique d'abord un défaut capital du plan. Sur 877 pages de texte, la littérature, la grammaire historique et la métrique grecques et latines occupent chacune respectivement 294, 240 et 51, soit en tout 585 pages. Les institutions et les autres parties sont donc évidemment sacrifiées. Nous n'avons aucune compétence pour apprécier la grammaire et la métrique ; ces deux morceaux nous paraissent cependant sérieusement traités et constituent un manuel utile où il manque cependant un chapitre sur l'histoire de la grammaire comparée. Il en est tout autrement de l'histoire des littératures. Elle ne peut figurer dans un manuel de ce genre qu'essentiellement objective, pragmatique, précise, com-

plète, comme par exemple dans l'*Histoire de la littérature romaine* de Teuffel. M. Laurand lui donne, au contraire, la forme d'un mémento de baccalauréat, surchargé de jugements littéraires souvent médiocres, d'anecdotes, de détails bibliographiques inutiles, incomplet sur beaucoup de points. Dans la littérature grecque, il oublie, entre autres auteurs, les atthidographes, Didyme, les premiers historiens d'Alexandre, l'auteur de mimes Sophron, Nicolas de Damas, les épistolographes, Hérodès, Lesbonax, Alcidamas; dans la littérature latine, Auguste, les rhéteurs autres que Quintilien, Salvien, le Code de Justinien. Il laisse de côté des points essentiels, par exemple les idées politiques de Pythagore, d'Eschyle, de Sophocle, les sources de Tite-Live, de Diodore. Il écourte singulièrement l'analyse de la République et des lois de Platon, le rôle historique d'Isocrate, les opinions de Cicéron, les discussions sur la date et la composition de l'Histoire Auguste. Les pages sur la danse et la musique grecques, insérées bizarrement dans l'histoire de la littérature, sont tout à fait insuffisantes. Dans les bibliographies, les meilleurs morceaux du livre, il manque des travaux essentiels, par exemple : Couat sur Aristophane, Jacoby sur Hérodote, Soltau sur Tite-Live, Havet sur le vers saturnien, Mommsen sur Tacite, Puech sur les apologistes. Mégare de Grèce est acceptée sans discussion comme la patrie de Théognis. Cette histoire de la littérature est cependant encore, malgré tous ces défauts, infiniment supérieure aux chapitres sur la géographie, l'histoire et les institutions grecques et romaines, dont la maigreur et l'indigence sont excessives. Et cependant si M. Laurand savait résumer, abréger, condenser, si d'autre part il eût donné des notes étendues en petits caractères, il eût peut-être fait tenir dans le même nombre de pages les notions essentielles et exactes. Nous ne pouvons critiquer cette partie en détail. Il faudrait la refaire. Les bibliographies sont insuffisantes. Elles oublient, par exemple, pour la partie grecque les travaux de Pöhlmann sur le socialisme grec, de Swoboda sur les ligues, de Glotz (*Solidarité de la famille*), de Grassberger, de Ziebarth sur l'éducation, de Monceaux (*les Proxénies grecques*), de Mommsen (*Histoire de la monnaie romaine*).

L'histoire proprement dite est résumée en deux tableaux chronologiques qui ne donnent aucune idée de l'évolution des faits et des constitutions. Le chapitre sur la géographie de la Grèce n'en indique pas les traits essentiels; un appendice sur Athènes est vraiment trop minuscule. L'aperçu historique sur la constitution d'Athènes s'arrête brusquement à Périclès. Que de lacunes! Rien ou presque rien sur les associations, les éranes, les thiases, les conditions du travail, le rôle des métèques en Grèce; les Mystères (sauf ceux d'Éleusis); le droit civil et criminel d'Athènes et de Rome; les arbitres et les Quarante à Athènes; la juridiction du sénat de Sparte; les confédérations grecques (sauf les ligues étolienne et achéenne); les relations internationales; les amphictyonies (sauf Delphes); les pylagores; les hip-

parques; le rôle politique des stratèges; le régime financier grec; l'évolution de la constitution, les lois, les magistrats inférieurs à Sparte; la Crète; les auspices; les finances romaines; l'organisation de l'Italie et des provinces; le rôle politique et financier des chevaliers; les affranchis, les corporations à Rome; la justice sous l'Empire; les institutions du Bas-Empire; les centumvirs, la composition des jurys criminels; le culte de Rome et d'Auguste et les Augustales; le culte de Cybèle; la province de Dalmatie; l'administration de l'Égypte impériale; les colonies carthaginoises en Sicile; les arts étrusque et alexandrin; la céramique italienne; la mosaïque; l'école de sculpture néo-attique; la monnaie romaine; les danses et la musique au théâtre à Rome; la mythologie comparée et les principaux mythes. On relèverait encore plus d'erreurs, d'inexactitudes, d'obscurités, d'appréciations fautives, par exemple la définition de la cryptie, le classement des Onze parmi les tribunaux, la confusion des deux sortes d'atimie à Athènes, les mots *exercitus perpetuus* pour désigner l'armée permanente impériale. Le chapitre de l'épigraphie ne donne presque rien sur les alphabets. L'archéologie est réduite à quatre pages sans aucun intérêt. Les conseils donnés dans le chapitre sur le travail philologique pourraient être supprimés sans inconvénient. En somme, abstraction faite du résumé passable de la grammaire et de la métrique, le reste de l'ouvrage ne constitue pas ce manuel vraiment scientifique des études grecques et latines qui exigerait une connaisssance plus substantielle et plus précise des institutions, plus d'habileté à grouper, à condenser les faits et les idées, sans aucun souci de l'agrément, et surtout plus de pages en texte et en notes.

Ch. Lécrivain.

Sir Arthur Evans. **The palace of Minos at Knossos.** Vol. I : *The Neolithic and Early and Middle Minoan ages.* London, Macmillan, 1921. In-4°, xxiv-721 pages, avec 542 fig. dans le texte, une carte, des plans, des tables, 6 planches en couleurs et 11 planches supplémentaires. Prix : 6 l. 6 sh.

Le génial évocateur de Cnosse la Minoenne vient de nous donner le premier volume de l'œuvre qu'il avait promise depuis longtemps. Ce n'est pas sa faute s'il n'a pas tenu parole à l'échéance fixée tout d'abord, à la fin de 1914, s'il a imposé à notre impatience un moratoire de sept ans. Aujourd'hui qu'il répond à nos vœux, on lui doit de joyeux remerciements. Le seul regret qu'il soit permis de lui exprimer est de ne pouvoir admirer encore qu'un volume sur trois. Nous connaissons maintenant ses idées définitives sur la période néolithique de la Crète et sur les Minoens Ancien et Moyen; espérons

qu'il ne tardera pas à satisfaire notre curiosité en ce qui concerne le Minoen Récent.

Sir Arthur Evans ne se borne pas à tirer parti des fouilles à jamais célèbres qu'il a exécutées de 1900 à 1905. En 1909, il a exploré le sommet et le pied du mont Jouktas. En 1913, il a multiplié sur l'emplacement de Cnosse les travaux de découverte et de contrôle. Enfin, dans l'automne 1920, il a encore chargé M. Mackenzie de faire pour lui sur place toutes sortes de vérifications. On comprend la valeur d'un travail entouré de pareilles garanties.

Elle éclate aux yeux dès qu'on ouvre le livre. On est tout de suite captivé par l'illustration qui n'est pas seulement très belle, mais qui a presque toujours un mérite documentaire de premier ordre. Les planches en couleurs présentent, avec un choix de vases polychromes, plusieurs reproductions de fresques, entre autres le « Cueilleur de safran ». L'inédit abonde. Les reconstitutions, à la fois séduisantes et sûres, arrêtent l'attention à chaque instant. Citons, au hasard, le noble aspect du grand escalier (fig. 245-247), ou bien ces rhytons de Cnosse qui s'expliquent par ce vase de Mycènes recomposé avec un œuf d'autruche servant de panse, une garniture en or et une embouchure en faïence (fig. 436).

Mais comment dire tout le plaisir qu'on éprouve à suivre l'auteur de chapitre en chapitre? Tantôt on admire avec quelle conscience il a changé d'opinion devant une nouvelle découverte ou une juste argumentation; tantôt on est ravi de saluer au passage de vieilles connaissances habillées de neuf. Impossible d'analyser une pareille masse de faits et d'idées; on ne peut en parler qu'à bâtons rompus, en essayant d'y démêler les principales nouveautés.

L'auteur conserve à la civilisation crétoise le nom et la classification qu'il lui a donnés au premier jour. Il distingue toujours trois grandes époques, Minoen Ancien (M. A.), Minoen Moyen (M. M.) et Minoen Récent (M. R.), dont chacune se subdivise en trois périodes. Le néolithique, à son tour, est assujetti au système ternaire. Par une série de recoupements que permet la comparaison des objets crétois et des trouvailles égyptiennes, on arrive aux dates suivantes : Néolithique, 8000-3400; Subnéolithique et M. A. I, 3400-3000-2800; M. A. II, 2800-2400; M. A. III, 2400-2100; M. M. I, 2100-1900; M. M. II, 1900-1700; M. M. III, 1700-1580.

Pour l'étude chronologique des constructions et de la poterie, Sir Arthur Evans a fructueusement usé d'une méthode qu'il appelle *wall analysis* (voir p. 127 et suiv.) : elle consiste dans l'examen des fragments céramiques contenus dans l'épaisseur des murs ou pris entre les fondations et les soubassements, positions qui excluent toute possibilité de perturbation, de déplacement ultérieur.

Il est établi aujourd'hui qu'avant le « premier » palais, celui qui fut élevé au cours du M. M. I, il existait à Cnosse, sur le même emplacement, un ensemble déjà imposant de bâtiments, un « prépa-

lais » (p. 103 et suiv., 127 et suiv., 134 et suiv., 165 et suiv.). Les hypogées du sud en sont une entrée sous voûte. Il y avait peut-être déjà un sanctuaire et des magasins là où devaient s'élever un jour les magasins ouest et le sanctuaire voisin. Les cachots souterrains du nord-ouest étaient creusés à l'intérieur d'un véritable donjon, et l'entrée nord était fortifiée par une tour. — Le « premier palais » fut fondé au temps de la maturité du M. M. I, peu après 2000. Il se composa d'abord d'îlots compris dans une enceinte commune, mais séparés les uns des autres par des ruelles. Ce n'est que dans la période du M. M. II qu'un remaniement général fondit tous ces îlots dans une puissante unité, en convertissant les ruelles en corridors (p. 142 et suiv.). — Au cours du M. M. III s'éleva le second palais (p. 319 et suiv.). Le quartier domestique fut dessiné sur un plan tout à fait nouveau (p. 325 et suiv.). Avec ses balustrades et ses colonnes de bois, l'escalier principal avait vraiment grand air; les étages supérieurs qu'il desservait dominaient la cour centrale; la salle de réception — le hall aux Doubles-Haches — éclairée par le hall aux Colonnades, était précédée d'un péristyle (p. 329 et suiv.) et communiquait librement par un de ses portiques avec l'appartement de la reine. Au delà du grand corridor est-ouest, il faut se figurer, comme prolongement du quartier domestique, un hall Est qui atteignait des dimensions extraordinaires et devait produire un grand effet. C'est dans une courette de ce quartier qu'étaient installés les appareils de drainage qu'on a pris malencontreusement pour des pressoirs à huile (p. 378 et suiv.). A l'entrée nord, du côté de la mer, la défense fut fortement organisée (p. 393 et suiv.) : le passage fut rétréci et surveillé de chaque côté par trois bastions. Pour arriver à ce passage, il fallait franchir entre des murailles redoutables un propylée à deux portes en enfilade d'ouest en est, puis une porte intérieure du nord au sud. A vingt-cinq mètres au nord de l'entrée existait un important sanctuaire, qui comprenait une grande salle de $7^{m}80$ sur $5^{m}81$ et une crypte à six piliers disposés symétriquement. Nous avons, pour la première fois, une explication vraisemblable de l'ensemble formé par le portique nord-ouest et le petit bassin à escalier qui l'avoisine (p. 405 et suiv.) : ce serait une aire lustrale où les fidèles venaient se faire purifier ou initier. L'histoire des grands magasins est particulièrement instructive (p. 448 et suiv.) : dans le premier palais, ils contenaient des puits maçonnés, véritables réservoirs d'huile; au M. M. III, les magasins 4-13 constituèrent une enclave fermée, un trésor où le maître plaçait sous bonne garde les objets les plus précieux.

Tandis qu'il raconte les vicissitudes du palais, l'auteur nous donne des renseignements variés et précis sur l'histoire de l'architecture. Dans l'appareil du M. M. II, les assises, reliées par d'épaisses couches de mortier, laissent entre elles des interstices; dans l'appareil du M. M. III, elles sont à jointures parfaites (p. 346 et suiv.). Les pavements sont en stuc dans le premier palais, en gypse dans le second

(p. 351). Même distinction chronologique entre les bases de colonnes, selon qu'elles sont hautes et en brèche polychrome ou basses et en calcaire (p. 343, 370). L'importance des fortifications crétoises, dont l'existence même a souvent été niée, ne ressort pas seulement des constatations faites à Cnosse; elle est attestée aussi par les murs cyclopéens du mont Jouktas (p. 155), par les châteaux forts représentés sur les sceaux de Zacro, par des plaques de faïence figurant de fortes bâtisses sans porte et à petites ouvertures percées très haut (p. 307 et suiv.).

Dans chacune des périodes qu'il passe en revue, Sir Arthur Evans consacre une attention spéciale à la céramique. Il nous est à peine possible ici de donner un aperçu sommaire des résultats acquis et des opinions soutenues. — *Néolithique* (p. 36 et suiv.). Dans la couche moyenne apparaît, sur des poteries d'un noir lustré, le décor à lignes incisées qui sont incrustées à la longue de blanc ou de rouge; dans la couche supérieure apparaît la peinture, qui imite l'incrustation en blanc sur engobe noir, avant de jeter des bandes brunes sur le fond chamois de l'argile. — *Subnéolithique et M. A. I* (p. 57 et suiv.). Le *dark on light* triomphe et emprunte un éclat nouveau à l'*Urfirnis;* le dessin géométrique se complique de hachures (*butterfly*). — *M. A. II* (p. 74 et suiv.). Après une première phase où la même technique progresse sur des formes perfectionnées, vient une seconde phase où une cuisson savante produit la poterie bigarrée ou flammée (*mottled ware*). — *M. A. III* (p. 108 et suiv.). Le *light on dark* emploie le dessin curviligne et emprunte la spirale aux Cyclades, qui l'ont reçue du Nord. Pour répondre à l'objection fondée sur la disparition du *dark on light* entre le M. A. III *a* et le M. M. I, il faut faire entrer en ligne de compte quelques vagues survivances de cette technique constatées dans l'intervalle. — *M. M. I* (p. 164 et suiv.). On commence à se servir d'un tour à rotation lente sur disque et à façonner des parois très minces ou « coquilles d'œuf ». Le *dark on light* ressuscite. La polychromie, qui avait débuté dans la période précédente, est en progrès; le dessin naturaliste prend naissance. Le céramiste produit de la barbotine et de la faïence. — *M. M. II* (p. 231 et suiv.). On arrive à l'apogée des « coquilles d'œuf » et de la polychromie : c'est la période de Camarès, où le coloris se combine avec le relief pour mettre en valeur les enroulements des spirales et les motifs floraux. — *M. M. III* (p. 552 et suiv.). Le tour à rotation rapide devient d'un usage général. Après la décadence causée par la destruction du premier palais, de nouveaux types s'ajoutent aux anciens qui dégénèrent. Sur un fond brun-lilas se détachent en blanc les longues tiges des lis, les crocus, les pois de senteur, les tulipes, les touffes de roseaux; la faune marine représente seule le règne animal. Dans cette progression du naturalisme, peu à peu s'observe une tendance à un retour au *dark on light*, qui prépare le M. R. I.

A l'histoire de la fresque, telle que l'avait écrite Rodenwaldt[1], il faut faire désormais de sérieuses retouches. Pour l'auteur allemand, les fresques les plus anciennes datent du M. M. III à Haghia-Triada, du M. R. I à Cnosse. Sir Arthur Evans fait remonter certaines fresques de Phaistos au début du premier palais, au M. M. I *b*, et d'assez nombreuses fresques de Cnosse, entre autres le fameux « Cueilleur de safran », au M. M. II. Dans le second palais, dès le M. M. III, la technique du *buon fresco* et le dessin sont en pleine maturité, tandis que le relief en stuc peint produit déjà des chefs-d'œuvre (p. 356 et suiv., 524 et suiv.). Aussi la peinture murale est-elle de grande importance dans l'art minoen ; elle fournit de bonne heure des modèles à la sculpture des rhytons et, par cet intermédiaire, à la peinture de vases et à la glyptique.

On comprend la prédilection de Sir Arthur Evans pour les sceaux et les gravures, dont il s'est occupé avant même les fouilles de Cnosse et qui lui ont suggéré tant d'idées sur la religion et l'écriture crétoises. Il prend plaisir à voir l'habileté des graveurs, déjà remarquable au M. A., se déployer au M. M. I dans une scène de fiançailles (fig. 145), au M. M. II dans des portraits d'hommes et des figures d'animaux (fig. 201, 202), au M. M. III dans des images d'un beau naturalisme (p. 669 et suiv.), tulipes, arbres courbés sous la bise d'hiver, lions en chasse, capture d'un taureau à l'abreuvoir (fig. 518, 519, 539, 274). Avec une prudence qui est une leçon pour bien d'autres, il se garde bien de voir dans les animaux fantastiques représentés sur tant de sceaux des démons imaginés par la zoolâtrie ou le culte des totems. Pour lui, cette variation extraordinaire des types s'explique tout simplement par le besoin de dépister les faussaires (p. 707 et suiv.) : c'est une nécessité pratique qui a stimulé l'ingéniosité des graveurs et leur a inspiré des fantaisies de rêve.

Dans une étude aussi complète pour tout le reste, on est surpris de voir le peu de place qu'occupe la métallurgie. Cependant, il est certain que le développement de la civilisation crétoise est en rapport étroit avec le travail du bronze. Sir Arthur Evans dit bien à chaque instant (p. 80, 170, 191 et suiv., 242 et suiv., 553) quelle influence les modèles en métal ont exercée sur la céramique. Mais, alors, nous voudrions savoir, non pas seulement que l'argent venait de la Troade (p. 20, 100, 191 et suiv.), mais, ce qui est plus important, d'où venait le cuivre et quand les Crétois y mêlèrent l'étain. On nous apprend que les rapports entre la Crète et Cypre ne sont attestés qu'à partir du M. M.; mais comment passer sous silence, à propos des découvertes faites dans la grotte d'Arkalokhori, les analyses de M. Bambakas[2] qui établissent, d'accord avec celles de Mosso, que la matière

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXX, p. 94.
2. *Annual of the Brit. School at Athens*, t. XIX, p. 47.

employée était du cuivre natif et qu'une période de cuivre précède en Crète la période du bronze? C'est tout au plus si l'auteur consacre aux instruments et aux armes quelques pages en traitant du M. A. II (p. 99 et suiv.) et quelques lignes en arrivant aux M. M. I et II (p. 194 et suiv., 729). Faut-il regretter que cette partie de son sujet ne l'ait pas intéressé davantage, ou se bercer de l'espoir qu'il l'a réservée pour un des volumes suivants?

Pour l'écriture, l'auteur ne peut que résumer le tome I des *Scripta Minoa*. Cependant, sa première étude sur le disque de Phaistos est bien renouvelée (p. 647 et suiv.). Non qu'il ait changé d'opinion sur le fond; il voit toujours dans ce texte un chant de victoire célébrant quelque expédition de peuple asianique; mais il admet qu'il faut lire le document, avec M. Della Seta, de la périphérie au centre, par conséquent de droite à gauche, et il fait son profit des idées émises par M. Cuny.

On connaît bien les études antérieures de Sir Arthur Evans sur la religion minoenne. Plus que jamais, il attribue une origine anatolienne au fond primitif de cette religion, à la Grande Déesse Mère, à sa demeure, le palais-sanctuaire à crypte et piliers sacrés, à son représentant, le roi-prêtre, à son satellite, le jeune dieu qui meurt et ressuscite (cf. p. 151 et suiv.), à son symbole, la double hache (cf. p. 423 et suiv.), à sa figuration céleste, la colombe qui fait descendre l'Esprit-Saint sur terre (cf. p. 222 et suiv.). Il distingue, d'ailleurs, des éléments qu'il fait venir d'Égypte : la Déesse aux Serpents lui rappelle la Wazet, coiffée de l'uræus (p. 500 et suiv., 588 et suiv., 704 et suiv.), et il rattache les génies propices à Ta-urt ou Thuéris (p. 199 et suiv.). On trouvera bien des données nouvelles dans son chapitre sur le haut lieu du mont Jouktas, où la tradition plaçait la tombe de Zeus, le Saint Sépulcre (p. 151 et suiv.). Par sa belle reconstitution de l'aire lustrale, il paraît fixer définitivement la destination des bassins à degrés qui ont fait donner trop hâtivement le nom de salles de bains à plusieurs chambres du palais. La tablette de bronze trouvée dans la grotte de Psychro, et publiée pour la première fois (p. 632, fig. 470), rendra de grands services aux études d'histoire religieuse; car on voit réunis là, à peu près comme sur le sarcophage de Heghia-Triada, les éléments divers du culte minoen, les cornes et les arbres sacrés, la colombe perchée sous le soleil et la lune, la danse rituelle et un signe répété comme un cri orgiastique. La coutume funéraire que révèle le masque d'or découvert par Schliemann dans une tombe de Mycènes est expliquée par les bandeaux d'or qui couvraient les yeux, le nez et la bouche du mort, non seulement à Mycènes, mais encore en Crète et à Cypre (p. 97 et suiv.). Les dates assignées aux différents modes d'ensevelissement doivent, en général, être repoussées plus haut qu'on ne le fait d'ordinaire : la tombe à tholos apparaît dès le M. A. I, les *larnakes* et les *pithoi* sépulcraux se trouvent du M. A. III au M. M. III (p. 125 et suiv., 584 et suiv.).

Si l'influence de l'Égypte reste secondaire en matière religieuse, il en va tout autrement pour l'art et les relations commerciales. Sir Arthur Evans ne craint pas d'admettre qu'au début des temps dynastiques une immigration s'est portée du Delta en Crète. Sur la réaction de la civilisation minoenne à partir du M. M. I et de la XIIe dynastie, il ne se contente pas des témoignages fournis par les Camarès de Kahun et d'Abydos; il place à cette époque lointaine le port découvert près de Pharos par M. Jondet et attribué aux Minoens par M. Raymond Weill. Dans les redans des endiguements et dans les dallages des môles en forme de mosaïque il reconnaît les modes de construction et de pavage familiers aux Cnossiens du M. M. II. Un doute vient pourtant. Que ces quais et ces bassins, dont l'un a une superficie de soixante hectares, ne puissent être l'œuvre d'un peuple habitué plutôt à la batellerie qu'à la navigation maritime, cela paraît démontré; mais que de pareils travaux aient été menés à bien en pays étranger quatre siècles avant l'apparition des Keftiou sur les monuments égyptiens, il faudrait, pour en être sûr, d'autres preuves que quelques dalles à forme de polygone irrégulier.

Voilà que j'allais finir, à mon insu, par une réserve sur cette hardiesse d'intuition qui est la marque propre d'une puissante personnalité. Je m'en excuse. Depuis que Sir Arthur Evans a ressuscité Minos et fait surgir de terre le palais de la Double-Hache, ses plus grandes audaces ont toujours servi de stimulant à ceux qui ont travaillé à sa suite et n'ont fait le plus souvent qu'anticiper sur les démonstrations méthodiques. Le mérite éminent du volume qu'il vient de publier est précisément de nous convaincre que l'imagination la plus séductrice peut parer la vérité pour notre plus grand plaisir, sans la travestir ou la farder.

Gustave GLOTZ.

N. OTTOCAR. **Essais sur l'histoire des villes françaises au moyen âge.** [**Opyty po istorii frantsouzskikh Goredov v sredie vieka.**] Perm, 1919. In-8°, 258 pages.

Ce livre, tout ensemble très substantiel et très sobre, aux notes peu nombreuses, présente une tentative intéressante de résoudre, à propos de cinq villes françaises : *Cambrai*, *Beauvais*, *Noyon*, *Soissons* et *Senlis*, un certain nombre de problèmes essentiels du mouvement urbain. Peut-être le choix des cinq villes en question a-t-il été déterminé par des circonstances en partie extérieures. M. Ottocar, professeur d'histoire du moyen âge et recteur de l'Université de Perm, est très au courant de la littérature scientifique sur l'histoire des villes du moyen âge. Il s'est appliqué pendant plusieurs années, dans les archives de Florence et de Venise, à des recherches de longue haleine, portant sur l'histoire des corporations et métiers. Son nom est connu

dans les cercles des médiévistes russes par les études partielles qu'il a publiées sur ce sujet. Interrompu par la guerre, obligé d'abandonner sa bibliothèque et ses notes à Florence, c'est depuis quelque temps seulement qu'il a pu reprendre le travail commencé. Dans l'intervalle, M. Ottocar s'est proposé d'étudier les origines des villes françaises à l'aide des livres et documents qu'il a pu trouver dans les bibliothèques de Pétrograd. Le fruit de ses recherches est un livre très suggestif, qui porte plutôt sur les questions de méthode que sur des faits et qui donne une impression des plus avantageuses sur l'esprit large et pénétrant de l'auteur.

Il attaque violemment les théories courantes; il en présente une autre qu'on peut trouver exagérée. Mais, tout en faisant des réserves, le lecteur compétent lui saura gré de tout ce qu'il y a d'original dans sa pensée. Le résumer est difficile. Essayons cependant d'en donner une idée au public français.

La critique de M. Ottocar porte sur les quatre points suivants :

1° Le rôle de la population urbaine dans le « mouvement municipal ».

2° Le soi-disant « dualisme » de la ville médiévale : les dissemblances qui opposaient — comme on le prétend — le monde des *Suburbia* à celui de l'*Urbs*.

3° L'esprit de la juridiction municipale.

4° Le sens de la charte communale, les causes et les voies de sa propagation.

La première partie est développée avec une grande richesse d'argumentation, surtout à propos de l'histoire de Cambrai. L'historiographie moderne — selon l'auteur — a singulièrement exagéré le rôle de la population urbaine. Elle a faussé la réalité pour avoir présenté l'histoire de la ville comme une suite de « coups de force révolutionnaires » qui auraient surgi du fond essentiellement agité de son être, sa psychologie comme un état d'hostilité permanente — latente ou ouverte — contre son seigneur. Elle a exagéré l'importance de la « commune » et s'est méprise sur son vrai rôle. Résumant une étude détaillée sur les sources de l'histoire primitive de Cambrai, M. Ottocar aboutit à cette conclusion que cette histoire, surtout dans la période des origines, telle qu'elle a été présentée dans les travaux d'Aug. Thierry, de Reineke et d'autres encore, ne correspond presque en rien aux renseignements fournis par les textes. Les mouvements variés dans l'intérieur de la ville, les luttes et même les conjurations des citoyens de Cambrai au XIe siècle n'ont pas été des « événements révolutionnaires », des combats livrés pour « les droits et la liberté » contre la « tyrannie seigneuriale » et n'ont pas abouti à la « création de la commune ». Au récit trop simplifié des événements de 1076, présentés comme le premier acte de cette lutte, M. Ottocar oppose une conception beaucoup plus compliquée et nuancée, moins brillante, mais, prétend-il, plus proche de la vie : celle d'un monde urbain, uni bien avant

1076, se trouvant en possession de certains droits qui l'opposaient à la campagne environnante; d'un monde qui, tantôt en dissensions avec son seigneur l'évêque, *tantôt associé à lui*, lutte, non pour la liberté, « mais pour la sauvegarde de la patrie », *pro pace patriae Cameracensis*, contre le monde qui l'entoure. Nous sommes en présence moins de luttes civiles que de guerres « extérieures ». Tel serait le sens des événements du XIe et du commencement du XIIe siècle. Impossible de trouver dans les textes, affirme l'auteur des *Essais*, les traces de la « commune », soi-disant « conquise » en 1076, « perdue » depuis, reconquise ensuite, etc. La ville du XIe siècle avait des préoccupations beaucoup plus nombreuses et diverses que celles de la « liberté ». « Il serait », conclut M. Ottocar, « tout à fait inexact de se représenter les bourgeois des XIe et XIIe siècles comme autant de maniaques de la cause communale », hostiles toujours et par principe à leur seigneur, passant d'insurrection en insurrection pour « cacher » dans les intervalles de la paix leurs vraies tendances sous un « masque » de feinte bienveillance.

Les historiens libéraux ont méconnu l'unité réelle de la ville, sa vie richement nuancée, son évolution lente et irrésistible qui se faisait en dehors des manifestations révolutionnaires par des voies qui nous sont souvent inconnues. Leur conception a jeté sur les événements un jour artificiel.

Ce n'est qu'en suivant l'auteur des *Essais* de très près qu'on peut sentir tout ce qu'il a de profond dans ses analyses partielles et d'exagéré dans ses conclusions générales. Pour avoir faussé parfois les vrais contours des événements, le « mythe de la liberté » n'est pourtant pas pure imagination. Il est le reflet de la réalité dramatique de l'histoire, où la « manie », niée ou dédaignée par l'auteur des *Essais*, a laissé des traces indéniables. La réalité de la révolution communale ne saurait être effacée du passé, même pour la période obscure des origines, non plus que celle de l'invasion germanique ou de la chute de l'Empire romain.

Moins absolue et, en même temps, plus convaincante est la critique du dualisme urbain. M. Ottocar montre tout ce qu'il y a de vague et de contradictoire dans le terme de *suburbium* qui (on se souvient de la destinée analogue des termes de *marca* et de *communia*) a été adopté par l'historiographie moderne comme ayant toujours un seul et même sens : celui d'un *faubourg*, par opposition à un *bourg* fortifié ou même à une *urbs*, celui d'un berceau de la révolution urbaine, d'un germe de la commune insurrectionnelle. Loin de là; le sens du mot variait infiniment. Il désignait tantôt un faubourg, tantôt des bourgades isolées (cas des *suburbia* de Soissons), n'ayant jamais joué aucun rôle dans le mouvement municipal, tantôt même des « environs » plus ou moins lointains de la ville. On a beaucoup abusé de ce terme pour aboutir à un tableau du dualisme urbain. M. Ottocar démontre que ce dualisme était beaucoup plus rare qu'on ne le pré-

tend. Ce n'est pas la « division », c'est plutôt l'unité essentielle, primordiale, qui s'impose à un regard non prévenu dans le spectacle de la ville du moyen âge. Quant aux « dissensions », elles sont plus compliquées, orientées autrement qu'on ne l'a dit.

Nous ne saurions, dans les limites d'un simple compte-rendu, insister sur les deux dernières parties. En ce qui concerne le caractère particulier de la juridiction municipale et de l' « orientation » du texte des chartes, presque tout ce qui se trouve dans les *Essais* est juste et profond. Le charme particulier du livre est précisément dans ces parties difficiles à résumer.

O. Dobiache-Rojdestvensky.

Paul Oursel, ancien consul général de France. **La diplomatie de la France sous Louis XVI. Succession de Bavière et paix de Teschen**. Paris, Plon. 1 vol. in-18, 397 pages. Prix : 7 fr.

Les négociations et la guerre auxquelles donna lieu la succession de Bavière dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ont une importance qu'on pourrait méconnaître si l'on ne tenait compte que des résultats directs des premières et de la stérilité de la seconde. La balance politique de l'Europe n'en fut pas en apparence gravement changée et elle ne le fut que par des moyens qui n'eurent rien d'éclatant, c'est-à-dire par une diplomatie patiente autant qu'habile et par une guerre de temporisation. Pour apprécier toute la portée d'un conflit qui ne fut en lui-même qu'un épisode, il faut le rattacher à l'histoire européenne en général, en suivre le contre-coup sur les nations qui composaient alors l'échiquier européen, observer le remaniement qu'il opéra dans le classement des forces que les guerres de la première moitié du XVIIIe siècle avaient opposées les unes aux autres. On reconnaît alors dans le déclin de certaines puissances, dans l'ascendant des autres, l'ébauche d'une Europe nouvelle; on voit la France se relever, l'Autriche compromettre son prestige par l'aveu de son impuissance, la Prusse préluder à son hégémonie germanique en essayant de fédérer l'Allemagne, la Russie entrer une fois de plus et pour toujours dans le concert européen, la Turquie défendre son indépendance et son intégrité territoriale contre d'ambitieux voisins.

Tout en s'abstenant de développer devant nous, comme il aurait pu le faire, les perspectives de son sujet, M. Oursel les a certainement aperçues. C'est parce qu'il en a compris la portée qu'il a affronté l'imbroglio d'une diplomatie qui, pas plus que les autres, n'a pu éviter les redites. Pour soustraire ses lecteurs à l'impatience que pouvait faire naître chez plus d'un la monotonie des questions en jeu, il a trouvé une méthode dont le succès est dû à son mérite. Il avait réuni les matériaux de son livre avant la guerre et celle-ci ne l'a pas découragé.

L'ayant devancée par ses recherches, il a pu les faire profiter des ressources offertes par certains dépôts étrangers, tels que les archives d'État de Vienne et de Berlin. Ce n'est pas sans doute à une exploration complète qu'il s'est livré. C'est moins d'ailleurs à cet appoint peu considérable que son livre doit son intérêt qu'à la façon dont il l'a conçu. Sans jamais sortir de son sujet, il s'est appliqué à y faire entrer les portraits, les particularités, les anecdotes propres à lui donner de la variété et de la vie. Les négociations qui en forment le fond mettent en jeu une foule de personnages dont les uns sont de première grandeur, dont les autres, qui sont mieux que des comparses, appartiennent à ce personnel diplomatique de l'Ancien régime dont nous devons admirer si souvent le talent, la courtoisie et maintes fois le désintéressement. M. Oursel, qui a été de la carrière et qui avec eux se sent un peu chez lui, n'oublie pas un seul de ces bons serviteurs, il les attire à lui quand il en rencontre et, sans se piquer de les mettre en haut relief — ce n'est pas sa manière — par des citations plus encore que par des appréciations, par des croquis aisés et heureux, il les classe dans une galerie, et celle-ci illustre et anime des pages qui, par ailleurs, ne sont jamais sévères. Même alors qu'il ne nous apprend rien de nouveau, par exemple, sur les dissentiments de Marie-Thérèse et de Joseph II, par l'accent que leur donnent de copieuses citations, c'est presque un drame de famille qu'évoquent devant nous les récriminations du fils et les plaintes touchantes de la mère.

Hommes et choses, M. Oursel a bien saisi dans l'imbroglio diplomatique tout ce qui se voit; mais nous nous demandons si, faute d'avoir scruté assez profondément les intentions, compris les sous-entendus, il n'a pas laissé échapper le secret d'une affaire sur laquelle les principaux antagonistes n'ont pas dit leur dernier mot[1]. Comment faut-il se représenter leurs arrière-pensées, le prix qu'ils mettaient au succès de leurs desseins, les sacrifices qu'ils étaient résolus à y faire? Quelques constatations peuvent nous mettre sur la voie. L'Autriche entendait toujours exploiter l'alliance à son profit exclusif, tandis que le nouveau gouvernement de la France, en étant décidé à respecter le traité de Versailles, ne voulait pas en augmenter les charges. La première convoitait depuis longtemps la Bavière et en négociait l'acquisition partielle qui, en lui donnant l'homogénéité et des débouchés nouveaux, lui aurait assuré la prépondérance dans l'Europe centrale. Elle avait réussi à s'en faire céder une partie par le possesseur légitime et, si les membres du Saint-Empire avaient été libres de disposer de leurs États sans l'intervention du corps impérial, le titre d'acquisition de l'Autriche ne pouvait pas être contesté; mais il y avait une constitution germanique et cette constitution était placée sous la garantie de la

1. L'importance de la dépêche française du 20 août 1778 (adhésion de la France au désistement réciproque) paraît notamment n'avoir pas été saisie par M. Oursel (Flassan, t. VII, p. 204).

France. En outre, la succession de Bavière soulevait certaines prétentions, était grevée de certaines hypothèques. Ni ces intérêts particuliers ni les intérêts généraux de l'Allemagne et de l'Europe ne pouvaient s'incliner devant une surprise comme celle par laquelle l'Autriche s'était mise en possession. Les deux antagonistes étaient décidés, l'un pour soutenir le fait accompli, l'autre pour le faire fléchir devant les droits acquis, d'aller jusqu'à la guerre ; mais ils ne s'y résignaient qu'à la dernière extrémité. C'est donc entre des adversaires qui ne demanderaient pas mieux que de s'entendre si l'un d'eux n'avait toujours espéré de la France l'application du *casus fœderis*, que s'engagèrent les négociations. C'est pour obtenir l'entrée en ligne de son allié, pour donner à son adversaire le rôle d'agresseur que l'Autriche proposa un système de réciprocité fondé d'abord sur la réunion respective de la Bavière occupée et des margraviats de Franconie, puis, au contraire, sur la renonciation simultanée à ces territoires occupés et à ces margraviats. L'idée de prévenir ou de résoudre le conflit s'était présentée dès l'origine aux deux parties et Frédéric l'avoue en disant dans ses mémoires que le tort de l'Autriche avait été de n'avoir pas abordé la question en désintéressant la Prusse et la France. Il n'aurait probablement pas refusé de faire plus de concessions sur la Bavière s'il avait pu s'assurer, en même temps que la réunion des margraviats, leur échange contre les Lusaces. Le moyen d'entente fourni par les margraviats ne cessa d'occuper la pensée de la diplomatie autrichienne et de la diplomatie prussienne, de la première surtout, et il n'y a qu'une chose qui les ait autant occupées l'une et l'autre, qui ait autant sollicité leurs efforts, c'est l'intervention militaire de leurs alliés respectifs. L'Autriche a tout fait pour entraîner le sien dans sa querelle; la Prusse prit plus vite son parti de la neutralité russe. M. Oursel ne me paraît pas avoir fait une place assez grande à cette pensée, complaisamment caressée, d'un équivalent qui aurait donné à l'affaire un tout autre cours et aurait une fois de plus résolu par une entente un conflit hasardeux qui ne pouvait guère être décisif qu'au prix d'une guerre générale. M. Oursel, qui a si bien démêlé ce qui s'est fait, aurait pu pénétrer ce qui a failli se faire[1].

G. Fagniez.

1. M. Oursel fait remonter un peu haut l'époque où la Bavière s'accrut du Haut-Palatinat. C'est seulement en 1628 qu'il fut attribué par Ferdinand II, avec l'hérédité de la dignité électorale, à Maximilien le Grand. — On s'étonne que l'auteur n'ait pas cité une seule fois l'ouvrage capital d'Arneth, *Geschichte Maria Theresias*, t. X.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale. — *The Cambridge medieval history*; tome III : *Germany and the Western empire* (Cambridge, University Press, in-8°, XXXIX-700 p., et atlas de 11 cartes; prix : 50 sh.). — Retardée d'abord par la guerre, puis par la mort successive de deux des directeurs de l'entreprise, MM. Gwatkin et Lapsley, cette belle entreprise reprend une vie nouvelle sous la direction du Dr. J. R. Tanner et de M. C. W. Previté-Orton. Nous ne pouvons, en ce moment, que donner la table des matières; mais on nous permettra de tirer quelque fierté de voir la place qu'y prennent plusieurs érudits français. Les ch. I, II et III, sont l'œuvre de M. René POUPARDIN (Louis le Pieux, les royaumes carolingiens de 840 à 918); les ch. IV, V, XI et XVII ont pour auteur M. Louis HALPHEN (les derniers Carolingiens, 888-897; la France au XIe siècle; le royaume de Bourgogne; l'Église, de Charlemagne au pape Sylvestre II). L'Italie au Xe siècle est traitée par M. C. W. PREVITÉ-ORTON; l'Allemagne de Henri Ier à Otton III (ch. VIII et IX) par M. Austin Lane POOLE, qui a aussi écrit le règne de Conrad II (ch. XI); la vie de Henri II par M. Edwin H. HOLTHOUSE (ch. X) et celle de Henri III par Caroline M. RYLEY (ch. XII). Le ch. XIII est consacré aux Vikings, par M. Allen MAWER; les ch. XIV et XV à l'histoire de l'Angleterre depuis la mort d'Offa jusqu'à celle d'Édouard le Confesseur, par M. William John CORBETT; le ch. XVI au Califat d'Occident par M. Rafael ALTAMIRA. Le chapitre sur la féodalité est dû à Sir Paul VINOGRADOFF, ceux sur la littérature jusqu'à la fin du Xe siècle à M. Montague Rhodes JAMES. Le volume se termine par un tableau de l'art byzantin et roman par M. W. R. LETHARBY. Ce volume, avec son abondante bibliographie, sera très favorablement accueilli.

— Paul LOUIS. *La crise du socialisme mondial. De la IIe à la IIIe Internationale* (Paris, Félix Alcan, 1921, in-16, 192 p.; prix : 8 fr.; Bibliothèque d'histoire contemporaine). — Les événements que M. P. Louis veut embrasser sont si près de nous que ce semble être une gageure d'en vouloir faire l'histoire, et l'auteur de la *Crise du socialisme mondial* reconnaît justement qu'il ne peut étudier ceux de ces événements qui continuent une évolution déjà amorcée — ou qui, ajouterons-nous, semblent barrer, si l'on peut dire, la route à cette évolution. D'autre part, M. P. Louis est tellement, de sa personne, engagé dans l'action de parti que son interprétation des phéno-

mènes économiques et politiques se rattache nécessairement à une interprétation collective dont la valeur scientifique reste à démontrer. Ces défauts, inévitables, de méthode apparaissent d'ailleurs fort peu dans les premiers chapitres du livre, qui, consacrés à l'étude historique des divers partis socialistes nationaux et de la Seconde Internationale avant 1914 et pendant la grande guerre, fournissent des données de fait et même des textes, groupés ou analysés avec une fine intelligence des conditions spéciales aux différents états et des conditions générales de l'économie. L'histoire des révolutions qui ont brisé en Russie, en Allemagne et en Autriche les vieilles dynasties militaires des Romanov, des Hohenzollern et des Habsbourg, et des tentatives de contre-révolution ou, pourrions-nous dire, de surrévolution, qui se sont ultérieurement produites dans les mêmes pays, est également faite avec un grand souci d'exactitude formelle et de correction interprétative. Nous dirons la même chose des pages consacrées par M. P. Louis aux scissions opérées dans les divers partis socialistes nationaux depuis la guerre; toutefois, ici, on estimera que les explications de l'auteur sont insuffisantes : le brisement des partis socialistes se rattache peut-être à ce qu'il appelle la régénération de l'idéal socialiste, à une réforme de l'éthique prolétarienne; il est peut-être conditionné, bien plutôt, par le désaxement matériel, moral et intellectuel causé aux individus et aux groupes sociaux par le bouleversement économique et théorique qu'a produit la guerre, et, ainsi, les scissions socialistes ne seraient qu'un des aspects particuliers de l'immense anarchie actuelle. G. Bn.

— Jean Gaumont. *Histoire abrégée de la coopération en France et à l'étranger* (Paris, Rieder et Cie, 1921, in-18, 196 p.; prix : 4 fr. 50). — M. Gaumont a entrepris, depuis de nombreuses années, des recherches détaillées sur l'histoire de la coopération, et les spécialistes des questions économiques savent déjà à quels résultats intéressants il est parvenu en ce qui touche la coopération lyonnaise ou parisienne. On lui saura gré d'avoir trouvé le temps, au milieu de tant de travaux de longue haleine et de tâches professionnelles lourdes, de rédiger un petit manuel historique qui permette de se rendre compte de l'évolution, depuis le XIXe siècle jusqu'à nos jours, d'un phénomène social d'une aussi grande importance que la coopération. Dans une première partie, M. Gaumont fait l'histoire de la coopération française, dont les origines, pour lui, se rattachent nettement aux institutions lyonnaises, qui, à l'époque de la Révolution, ont trouvé dans ce L'Ange, mis en lumière déjà par Michelet et J. Jaurès, un théoricien, et montre comment le mouvement coopératif tendait fatalement, pour répondre à son objet propre, à une concentration, que l'Unité coopérative et la fondation du Magasin de gros ont réalisée. Une seconde partie est consacrée à la coopération à l'étranger, et M. Gaumont passe diligemment en revue les pays de civilisation coopérative ancienne ou récente; il insiste nécessairement sur les pre-

miers, sur cette Angleterre qui est la patrie des pionniers de Rochdale, cette Allemagne où le coopératisme a été un des moyens d'organisation d'un peuple laborieux, cette Belgique qui a donné naissance à la coopération socialiste, cette Italie où la production rurale elle-même est entrée dans les cadres de la coopération. Il va de soi que M. Gaumont, coopérateur convaincu, voit dans la coopération une quasi-panacée sociale, mais il invite le lecteur à penser cette conclusion bien plutôt qu'il ne la lui impose; c'est que véritablement, si mince de taille qu'il soit, son livre est un livre d'histoire saine et objective, où les non-coopérateurs trouveront une foule de renseignements précis et de notions suggestives. Ajoutons qu'il paraît à un moment où la coopération jouit d'un regain d'intérêt dans les milieux intellectuels, témoin l'institution d'un cours au Collège de France et la fondation d'une *Revue des études coopératives*. G. Bn.

— M. F. Zimmer a publié dans *The Engineer*, 14 octobre 1921, p. 403-404, une intéressante étude, ornée de reproductions curieuses, intitulée : *The history of continuous conveying devices*, et consacrée aux appareils de transports sans fin. G. Bn.

— *Catalogue des monnaies grecques et romaines, médailles artistiques, françaises et étrangères, composant la collection Engel Gros* (Paris, Feuardent et Leman, gr. in-8°, 48 p. et 17 pl.). — Cette remarquable collection, qui a été vendue le 17 décembre 1921, comprenait, outre quatre-vingt-onze monnaies grecques et romaines (surtout grecques), quatre des rois de France, Jean le Bon, Charles VI et Louis XII, une de Charles Ier, duc de Savoie, et deux de princes italiens : Alfonse V d'Aragon et Galéas-Marie Sforza, plusieurs admirables médailles artistiques, dont deux de Charles VII (nos 99 et 100). Celles-ci sont remarquables non seulement par leur décoration, mais aussi par les inscriptions latines qui se déroulent autour de la figure ou des armoiries royales et qui présentent un grand intérêt historique. Il y aurait peut-être lieu de rectifier la lecture de certains mots, surtout dans les inscriptions métriques. Suit une belle série de médailles françaises et italiennes, dont quelques-unes en grand module. Elles se rapportent à François Ier, à François II, à André Tiraqueau, conseiller au Parlement de Paris, à Isotta Atti de Rimini, femme de S. P. Malatesta, et à son mari (1446), au doge de Venise Lorédan, à Emilia Pio, femme d'Antonio de Montefeltro, à Niccola Piccinino, condottiere pérugin, à Giovanni Lodovico Toscani, jurisconsulte milanais, etc. — Les planches, d'une très belle exécution, sont une joie pour les yeux. Ch. B.

— Henri Busson, Joseph Fèvre, Henri Hauser. *La France d'aujourd'hui et ses colonies* (Paris, Félix Alcan, 1920, IX-692 p., 79 gravures et 94 cartes; prix : 14 fr.). — *Les principales puissances d'aujourd'hui* (*ibid.*, XII-603 p., 82 gravures et 118 cartes dans le texte; prix : 12 fr.). — Deux excellents manuels qu'il fallait mettre

au courant après les bouleversements politiques et économiques produits par la dernière guerre. Pour les statistiques et les prix, les auteurs ont dû se contenter le plus souvent des données connues immédiatement avant 1914, car, depuis 1918, le monde n'a pas encore repris son équilibre. Leurs manuels ne s'adressent pas seulement à des étudiants; ils pourront être parcourus et consultés avec fruit par toute personne soucieuse de suivre les événements de la politique mondiale, de mesurer les forces nouvelles qui se contrebalancent et qui, demain peut-être, entreront en conflit.

— Arthur Edward Waite. *A new Encyclopædia of Freemasonry* (ars magna latomorum) *and of cognate instituted mysteries, their rites, literature and history* (Londres, William Rider and Son, 1921, 2 vol. in-8°, xxxi-458 et 488 p.; Illustrations; prix : 2 guinées). — Il y a beaucoup à prendre pour l'historien dans cette encyclopédie compilée par un des hauts dignitaires de la franc-maçonnerie anglaise, qui n'en est pas à son coup d'essai. Tout d'abord, on y trouvera d'abondants détails sur les loges et les rites, les grands maîtres, les principaux adeptes et écrivains de la franc-maçonnerie, les rites des sociétés qui lui ressemblent, mais qui existent en dehors d'elle. Sur l'histoire même de la maçonnerie, on constate avec plaisir que l'auteur ne veut admettre que les faits constatés par d'irrécusables témoignages. Il établit d'ailleurs très sagement une distinction entre ce qu'il appelle la franc-maçonnerie ouvrière (*operative*) et la franc-maçonnerie morale (*speculative*). A la première se rapportent les corporations de maçons et d'architectes mentionnés dans d'assez nombreux textes du moyen âge (l'auteur a donné, t. II, p. 40-42, une liste qu'on pourra facilement augmenter). Malheureusement, on a voulu lui donner une origine plus vénérable en rattachant les maçons du moyen âge à ceux qui ont construit le temple de Salomon, leurs doctrines (si tant est qu'ils en eussent une avant l'époque moderne), aux mystères orientaux et, plus tard, aux diverses écoles herméneutiques. Puis on a imaginé de lui trouver des rapports avec les Assassins du Vieux de la Montagne, avec les Templiers et la chevalerie, avec la quête du Graal, etc. Sur ces points, M. Waite, qui, sans être proprement un érudit, a beaucoup lu, exprime les réserves les plus prudentes ou les négations les plus nettes. Quant à la maçonnerie qu'il appelle *spéculative*, elle n'a pris naissance, on le sait et M. Waite le répète à plusieurs reprises, qu'au xviiie siècle, avec James Anderson, qui fonda la première loge à Londres en 1717 et rédigea le premier « livre des Constitutions », ce qui lui « assure un droit à l'immortalité, qu'on le considère soit comme la clé de voûte qui compléta l'édifice maçonnique ou bien comme une pierre d'achoppement et de scandale » (t. I, p. 25).

La maçonnerie est, désormais, « un beau système de moralité » qui n'a rien de caché, dont l'initiation et les degrés n'ont rien de mysté-

rieux ni d'horrifique, mais qui s'entoure d'allégories et de symboles où survivent peut-être de très anciennes traditions orientales. Au fond, c'est une sorte de religion laïque que l'Église ne pouvait tolérer. M. Waite est le premier à en convenir. « L'Église catholique possède non seulement une littérature systématique et savamment élaborée de *theologia et philosophia moralis*, mais une doctrine d'après laquelle elle est la seule gardienne, divinement instituée, de la foi et de la morale; la maçonnerie prétend être regardée comme un autre système de morale, un autre guide de vie » (t. II, p. 265); aussi a-t-elle été maintes fois condamnée et M. Waite mentionne toutes les bulles pontificales qui ont été fulminées contre elle depuis Clément XII (1738) jusqu'à Léon XIII (1884). Ch. B.

Histoire de la guerre. — Signalons un des derniers fascicules des « Pages actuelles » publiées pendant la guerre par la maison Bloud et Gay. Il est intitulé *La Croix-Rouge française; la Société de secours aux blessés militaires pendant la guerre*, par M. Geoffroy de Grandmaison (in-32, 98 p.). On trouvera au début une histoire de la Croix-Rouge de 1864 à 1914.

— Capitaine Delvert. *L'erreur du 16 avril 1917* (Paris, L. Fournier, 1920, in-12, 79 p.; prix : 3 fr.). — Idem. *Les opérations de la Ire armée dans les Flandres*, juillet-novembre 1917 (Paris, *ibid.*, 1921, 216 p. avec 2 cartes; prix : 7 fr.). — Le capitaine Delvert, qui a été l'un des héros du fort de Vaux, a déjà publié, sur les glorieux épisodes qui se sont succédé autour de Verdun, une série d'ouvrages qui ont été lus avec avidité par la France entière. Après la quatrième blessure reçue à Maisons-de-Champagne le 16 août 1916, il fut affecté au G. Q. G. et détaché par lui à la Ve armée que commandait le général Mazel. C'est cette armée qui, avec la VIe (général Mangin) à sa gauche et aidée de la IVe (général Anthoine) à sa droite, reçut la mission de rompre le front allemand les 16 et 17 avril 1917 et d'ouvrir le chemin à la Xe armée (général Duchêne) qui reconduirait l'ennemi jusqu'au Rhin. On connaît l'échec de cette tentative de rupture, la dernière attaque frontale montée par le G. Q. G.; on connaît aussi les controverses qui se sont produites à ce sujet dans la presse et dans la *Revue de Paris*. Le capitaine Delvert apporte ici son témoignage, emprunté au carnet de route qu'il tenait au jour le jour, et sa thèse est exposée nettement dans l'épigraphe qu'il met sur la couverture du volume : « Ce ne sont pas des parlementaires affolés ou le ministre de la Guerre, mais les mitrailleuses et les canons boches qui ont arrêté l'offensive du 16 avril 1917. » Le volume est écrit avec beaucoup de verve et émouvant. — Après cette opération, le général Pétain, qui avait pris le commandement suprême, change de système; il rend confiance au soldat et remet l'armée sur pied; il monte « des attaques à objectifs limités », « par surprises », dans des secteurs auxquels l'ennemi a des raisons de tenir, et les attaques seront appuyées par de gros moyens

d'artillerie, pour que les pertes soient réduites au minimum. Trois attaques de ce genre furent tentées : celles de Flandre du 31 juillet, celle de Verdun du 20 août et celle de la Malmaison du 23 octobre. Le capitaine Delvert nous raconte en détail, de la façon tout ensemble la plus précise et la plus pittoresque, la première de ces opérations qui fut menée en corrélation avec l'armée anglaise. Tout d'abord, il nous décrit le terrain et montre les forces en présence; dans une seconde partie, il expose les préparatifs très minutieux de l'armée française : rien ne fut laissé au hasard; dans la troisième, il raconte les diverses attaques qui eurent lieu du 31 juillet jusqu'à la fin d'octobre 1917 et dont chacune fut marquée par un nouveau progrès. L'armée était partie du canal de l'Yser, près duquel se trouvait la maison du Passeur, célébrée par les « communiqués »; elle s'accrochait maintenant à la forêt d'Houthulst; elle avait réalisé une avance d'une dizaine de kilomètres, fait 1,500 prisonniers, pris une centaine de mitrailleuses et usé, avec des pertes minimes, treize divisions allemandes. Les résultats, matériellement assez minces, étaient en réalité immenses. La valeur de combat des troupes avait décuplé, « elles devaient le prouver héroïquement aux heures critiques du printemps 1918 ». C. Pf.

— Georges Leygues. *Les marins de France. L'œuvre de la marine française pendant la guerre* (Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1921, in-18, 112 p.; prix : 3 fr. 50). — Dans ce petit volume, M. G. Leygues, ministre de la Marine dans le ministère Clemenceau, a condensé les renseignements indispensables sur le rôle de la marine française pendant la guerre de 1914-1918. Dépourvu de grandiloquence parlementaire et d'emphase patriotique, ce résumé, très clair, expose comment se répartissaient les unités françaises au mois d'août 1914 et passe successivement en revue l'activité de l'escadre légère de la Méditerranée, celle des forces navales dans la Méditerranée, les opérations dans les Dardanelles, le Levant, en Adriatique et dans les mers lointaines, le transport de l'armée serbe de Corfou à Bizerte, le blocus et la guerre sous-marine, la protection du ravitaillement et des convois de troupes américaines; il montre le développement des services spéciaux de l'aéronautique, des arsenaux, des commissions scientifiques, des commandements à terre, enfin l'utilisation des fusiliers, des canonniers marins, des canonnières fluviales et des péniches-canons, des compagnies du génie maritime, et se termine par la répartition des forces navales à l'armistice. Paru à peu près au moment où s'ouvrait la Conférence internationale pour le désarmement naval de Washington, le livre de M. Leygues conclut à la nécessité pour un grand pays de posséder une marine; de fait, on ne voit pas comment la France eût pu vaincre sans sa marine, et aussi sans les marines de ses alliés. Cette observation contient la seule critique qu'on puisse adresser à M. Leygues : il dit trop peu de chose des marines alliées, et ce silence relatif est un

peu fâcheux, à la fois pour l'histoire du passé et pour la diplomatie du présent. Replacée dans l'ensemble de la guerre navale, la marine française n'avait rien à y perdre. G. Bn.

Antiquité. — Arthur E. R. Boak. *A History of Rome to 565 A. D.* (New-York, Macmillan Company, in-8°, 1621, x-444 p. avec 9 cartes. — Ce livre, œuvre d'un professeur d'histoire ancienne à l'Université de Michigan, comprend quatre parties et vingt-cinq chapitres, avec une introduction sur les sources, un épilogue, un tableau chronologique, une bibliographie et un index. Il ne constitue qu'un manuel d'enseignement secondaire, sans aucune originalité, très bref, mais bien divisé, clair et précis. La bibliographie oublie un nombre considérable de travaux essentiels; parmi ceux de langue française : Tillemont, Duruy, Fustel de Coulanges, Bloch, Wallon, Willems, Renan, Bouché-Leclercq, Mispoulet, C. de La Berge, Lacour-Gayet, Noël Desvergers, Homo, Aubé, Allard, l'abbé Duchesne, Renel, Sagot, Lesquier, Jouguet, Houdoy, Garsonnet, Beaudoin, Maurice, Graillot, le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*; parmi les ouvrages allemands, l'Encyclopédie de Pauly-Wissowa.

Ch. Lécrivain.

Allemagne. — Helen Boyce. *The Mines of the Upper Harz from 1514 to 1589* (Menasha, Wisc. The Collegiate Press, 1920, in-8°, viii-122 p.). — M. James Westfall Thompson nous présente la thèse (Université de Chicago) d'une jeune érudite, prématurément enlevée à la science. Miss Boyce avait été intéressée par l'importance du travail des mines métalliques en Allemagne à la fin du moyen âge et au xvie siècle. Pour une des régions métallifères les plus typiques, le massif du Harz, elle a utilisé la *Bergchronik* d'un pasteur local, Hardan Hake, qui va de 1505 à 1583. Elle a lu de nombreuses études sur le Harz, principalement durant les principats de Henri le Jeune, duc de Brunswick-Wolfenbüttel, et de son fils Jules. Elle y a joint des ouvrages généraux sur les questions minières, mais son information d'ensemble sur l'histoire économique allemande aurait gagné à être plus étendue. Dans le *Kartellwesen* de Strieder, par exemple[1], elle aurait trouvé l'une des raisons technologiques (l'histoire de la technique a été par elle systématiquement négligée) qui ont permis, après l'arrêt de la peste noire, le relèvement de l'industrie minière dans le Harz : c'est en effet que le fameux Jean Thurzo de Cracovie, le metteur en œuvre des mines hongroises, apparaît à Goslar comme acquéreur d'une part des mines de Rammelsberg. Il apporte avec lui deux innovations : l'usage de la force hydraulique pour épuiser l'eau des mines[2] et le procédé de la liquation pour l'affinage du cuivre.

Ce que l'auteur montre fort bien, c'est que les ducs de Brunswick ont trouvé dans l'exploitation des mines les éléments de leur fortune.

1. Elle cite cependant Zycha, qui a servi à Strieder.
2. Signalé par Miss Boyce vers 1480 (p. 10).

Tantôt alliés à l'empereur, tantôt à la ligue de Smalkalde, tantôt catholiques, tantôt luthériens, ces princes d'Empire sont avant tout des rois du métal, des marchands de cuivre, de fer, de plomb, d'argent et, après la découverte des sources de Harzbourg en 1569, des marchands de sel. C'est particulièrement avec Jules que le duché prend le caractère d'une entreprise économique. Il écrivait en 1574 : « Je suis possédé par le diable des mines comme la plupart des princes par le diable de la chasse. » Ce prince boiteux, instruit (il avait visité nos Universités de Paris, de Bourges, d'Orléans), est un comptable, un organisateur de chantiers, un forestier aussi, car les sapins du Harz fournissent le combustible à ses fonderies[1], un fabricant d'armes de guerre.

Miss Boyce cite quelques marchés caractéristiques. En 1569, le duc vend à deux marchands d'Anvers et de Leipzig 60,000 quintaux de plomb emmagasinés à Goslar, évalués 112,500 thalers. En 1574, sous la garantie de deux marchands hambourgeois, il achète à Anvers, livrable à Wolfenbüttel, avant Pâques, du poivre, du safran, du sucre, des olives, des citrons, des câpres, des amandes, du girofle et du gingembre. A un autre, il achète des zibelines, qu'il paiera en boulets de canon, en bancs de pierre, en plaques de marbre et d'albâtre, en plomb et tuyaux de plomb, etc. Il a l'idée, pour faciliter l'évacuation de ses produits miniers, de canaliser l'Oker, sans tenir compte des protestations de sa ville de Brunswick.

Malgré beaucoup d'inexpérience, Miss Boyce a tracé une peinture assez réussie de la vie des centres miniers allemands dans cette région montagneuse entourée par les grandes routes du temps, à la fois celles où persistait le vieux courant vénéto-alpestre et celles qui s'étaient ouvertes depuis les voyages océaniques. — Henri HAUSER.

Chine et Japon. — John V. A. MAC MURRAY. *Treaties and agreements with and concerning China, 1894-1919* (New-York, University Press, gr. in-8°, 1729 p.). — Travail considérable dont la publication est due à la munificence de la Fondation Carnegie. L'auteur, qui appartient au service diplomatique et qui fut, pendant plusieurs années, secrétaire de la légation américaine à Pékin, était particulièrement qualifié pour le mener à bon terme.

— *Bulletin archéologique du Musée Guimet.* Fasc. 1 : *Salle Édouard Chavannes* (missions Chavannes, Segalen, G. de Voisins et J. Lartigue); fasc. 2 : *Asie centrale et Tibet* (missions Pelliot et Bacot) (Paris et Bruxelles, van Oest, 1921, petits in-4° de 72 et 38 p., chacun avec 4 planches hors texte). — M. A. Moret, conservateur du Musée Guimet, a estimé que la fondation dont il assume la direction pouvait, par une nouvelle entreprise ajoutée à tant d'autres, accroître encore les services qu'elle rend à la science des religions. Aucun moyen terme n'avait encore été conçu entre le récit ou l'exposé que fournit

1. Il exploite aussi les gisements de houille, et il essaie de faire du coke.

un livre et la documentation fragmentaire que donne un catalogue. Les magnifiques résultats des explorations françaises en Asie depuis quinze ans risquaient donc de demeurer inaccessibles au grand public et méconnues des orientalistes eux-mêmes, une fois terminée l'exposition des trophées archéologiques conquis sur le passé. Désormais, MM. Moret et Hackin, assistés d'un comité de rédaction composé de MM. Finot, Goloubew, Sylvain Lévi, Maître, Pelliot, disposeront d'un Bulletin qui ne paraîtra que lorsque se sera produit quelque événement se rattachant à l'activité du Musée, mais qui présentera en temps opportun le résumé synthétique des découvertes toutes fraîches et inédites.

Il convenait que la tâche s'inaugurât par un solennel hommage à l'initiateur de la sinologie française contemporaine. Dans le premier fascicule, M. Pelliot, en une forte et décisive sobriété, rappelle l'œuvre immense et fondamentale d'Éd. Chavannes. M. S. Lévi montre l'ampleur de la contribution indologique de l'illustre sinologue. MM. d'Ardenne de Tizac, Jean Lartigue, Paul Vitry précisent certains résultats de la mission Chavannes et des deux missions Victor Segalen (Chine occidentale, 1914; région de Nankin, 1917). — Le second fascicule renferme une information sur les documents amassés par les missions Pelliot et Bacot. En trois pages lumineuses, M. Pelliot nous introduit dans ce Turkestan chinois du moyen âge, dont il a tiré tant de trésors archéologiques et philologiques. Les collections qu'il en a rapportées appartiennent surtout au Louvre; mais le Musée Guimet a reçu sa part des trouvailles de Touen-houang; et M. Hackin a inventorié ces richesses en signalant aussitôt, avec une sûre maîtrise, la contribution qu'elles fournissent à notre connaissance de l'iconographie bouddhique. Le même savant analyse de la façon la plus heureuse cinq peintures tibétaines, gloire de la mission Bacot, lesquelles attestent la vénération des « grands parfaits » — mahâsiddhas — bien plutôt magiciens que sectateurs authentiques du Bouddha. Parmi nos musées qui, enfin, dépouillent peu à peu l'aspect de cimetières du passé, le Musée Guimet doit à ses initiatives sans cesse renouvelées d'être devenu, plus qu'aucun autre, un laboratoire de science.

P. Masson-Oursel.

— Léon Wieger, S. J. *Histoire des croyances religieuses et des opinions philosophiques en Chine depuis l'origine jusqu'à nos jours* (Ho-kien-fou, impr. de Sienhsien, Mission catholique, 1917, in-8°, 722 p.). — Pour la première fois, en ce livre, un Européen a écrit une histoire complète de la vie religieuse et intellectuelle de la Chine. Le P. Wieger s'y est préparé par une vie entière consacrée à explorer tant la langue que le folklore, tant l'histoire que la pensée des Chinois. Dans le présent ouvrage, il a fort sagement fait une brève mention des parties du sujet qui furent les plus étudiées : telles les doctrines de Confucius, de Mencius, de Tchouang tseu; et il s'est efforcé fort à propos de signaler les transitions, les formes de passage

dans l'évolution des systèmes ou des traditions : en cela réside la principale nouveauté qu'apporte ce travail. Si discutable que soit souvent l'appréciation, le lecteur se félicitera de trouver ici des études sur les graphies, la divination, les légistes, des analyses de l'œuvre de Hoai-nan tseu (leç. 39) ou de Sou-wenn (leç. 41), une interprétation de l'influence de Sunn tseu, chez qui nous est révélé un logicien (leç. 34), et de tels exemples pourraient être multipliés.

Toutefois, quoique l'éloge doive l'emporter sur les critiques, ce livre mérite à plus d'un égard un jugement assez sévère. Faute d'une familiarité suffisante avec la culture religieuse indienne, l'auteur butine à tort et à travers parmi le canon bouddhique chinois. En ce qui concerne le taoïsme, on aurait pu espérer de celui à qui nous devons le premier essai de catalogue du canon taoïste quelques directions, quelques lumières; mais l'on s'étonne de ne trouver, sur vingt-huit chapitres, que quatre et demi sur l'évolution dogmatique de ce que fut foncièrement la métaphysique chinoise. Il est vrai que le P. Wieger nous contesterait cette assertion, car il tient le taoïsme pour « une adaptation de la doctrine indienne contemporaine des Upaniṣads » (144). Mais sur ce point comme sur d'autres — tels que la genèse du Mahâyâna (561), ou la prétendue transmission à Mei-ti de doctrines logiques indiennes (215) — le jugement le plus favorable que l'on puisse exprimer quant aux hypothèses de l'auteur sur les rapports entre l'Inde et la Chine est de les déclarer arbitraires. Enfin, le P. Wieger, exclusivement soucieux de former des missionnaires, n'apporte aucune bibliographie critique et semble ignorer les résultats de la sinologie contemporaine. Il ne signale point telle traduction allemande du *Loung-heng*, telle traduction française de Yin-wenn tseu. L'irrévérence avec laquelle il apprécie les doctrines est celle d'un collégien frondeur; les termes d' « ineptie », de « bafouillage » sont prodigués à tout propos et hors de propos. P. M.-O.

— Marcel Granet. *Fêtes et chansons anciennes de la Chine* (Paris, Leroux, 1919, gr. in-8° de 305 p.; Bibl. de l'École des Hautes-Études, sc. relig., vol. XXXIV). — *La polygynie sororale et le sororat dans la Chine féodale, étude sur les formes anciennes de la polygamie chinoise* (Paris, Leroux, 1920, in-8°, 95 p.). — « J'ai essayé », déclare M. Granet en commençant le premier de ces deux ouvrages, « de décrire les faits les plus anciens de l'histoire religieuse de la Chine. » De fait, peu de livres portant sur un sujet aussi précis réussissent à en extraire une aussi vaste signification. Le lecteur y découvre en effet, fondée sur des analyses de textes accompagnées d'argumentations hardies et systématiques, une œuvre maîtresse d'histoire religieuse : la restitution des croyances et des pratiques des Chinois des premiers âges.

Le point de départ est un examen de celles des poésies du *Che king* qui sont des chansons d'amour d'origine populaire, quoique la tradition classique se soit obstinée à y chercher des enseignements

moraux ou politiques. Les mœurs qui s'y reflètent attestent des fêtes saisonnières : les badinages auxquels s'y livraient les deux sexes, promenades champêtres, improvisations rythmées où s'affrontaient filles et garçons, toute cette apparence de mièvre « courtoisie » traduit, chez une population agricole qui ne se rassemble que durant ces solennités, l'intermittent renouvellement du pacte social. Une seconde partie du volume étend et approfondit le sujet : l'analyse de plusieurs fêtes anciennes, corroborée par l'observation de certaines peuplades modernes conservatrices d'antiques usages, donne à l'auteur l'occasion de préciser et d'affermir les postulats de son interprétation. Résultats d'ordre historique : exhumation d'un état social antérieur à la féodalité, créatrice des villes. Résultats d'ordre religieux : les fêtes doivent être considérées non comme une collection de rites visant chacun à une destination précise, mais comme le milieu religieux primitif, par décomposition duquel, en un âge ultérieur, se spécifièrent des rites et des mythes définis. Résultats d'ordre littéraire : dans ces tournois où gestes et paroles se répondent entre groupes des deux sexes, parmi l'exaltation de l'affluence et l'excitation de l'orgie, l'alternance des improvisations mimiques est le principe du rythme poétique. Résultats d'ordre philosophique : les morales, les formes de pensée ont varié avec les époques ; la Chine primitive, antérieure à l'éthique confucéenne, élabora implicitement, au cours de ces fêtes agraires, des principes abstraits dont elle fit application à la nature comme à l'humanité : telle l'alternance du yin et du yang, où transparaît l'antagonisme des sexes. Voilà donc une œuvre de grande originalité, très « construite », mais très documentée ; en ce double caractère se reconnaît la double influence subie par l'auteur, élève à la fois de Durkheim et de Chavannes ; et voilà un cas presque unique où des doctrines sociologiques ont inspiré de véritables découvertes dans l'ordre des faits, c'est-à-dire, en l'espèce, une interprétation très neuve du *Che king* et un renouvellement de nos idées sur l'antiquité chinoise.

Dans le second des ouvrages mentionnés plus haut, M. Granet, appliquant à un sujet restreint la méthode définie dans son premier livre, nous introduit dans l'époque féodale proprement historique. Il y analyse la société conjugale chinoise, à l'occasion d'un usage précis : celui qui forçait un homme de ce temps à épouser la sœur cadette de sa femme défunte. L'auteur induit de cette conception juridique une forme antérieure du mariage, d'essence collective, où un groupe de sœurs s'unissait à une groupe de frères, à une époque où la parenté de groupe existait sans que fût reconnue aucune autorité domestique. Ici encore les mérites de l'historien et du sociologue se corroborent, ainsi que dans deux autres études où M. Granet aborde en philosophe l'analyse de la pensée extrême-orientale : *Quelques particularités de la langue et de la pensée chinoises* (*Rev. philos.*, janvier et mars 1920) ; *la Vie et la mort, croyances et*

doctrines de l'antiquité chinoise (Impr. nat., 1920, rapport sur l'exercice 1919-1920 ; École des Hautes-Études, sc. relig.).

P. M.-O.

— J.-J.-M. DE GROOT. *Universismus. Die Grundlage der Religion und Ethik, des Staatswesens und der Wissenschaften Chinas* (Berlin, Reimer, 1918, gr. in-8°, VIII-404 p.). — L'illustre sinologue hollandais analyse ici le fond commun de notions métaphysiques et religieuses qui se trouvent à la base tant du taoïsme que du confucéisme, et dans lesquelles, par suite, se traduit le plus profondément l'essence de la mentalité chinoise. On apporte ainsi un utile correctif au préjugé simpliste qui fait dire couramment que les Jaunes ont trois religions : celle des lettrés, celle de Lao tseu et celle du Bouddha ; on montre avec netteté que le tao et le tö, ainsi que maints postulats théoriques ou pratiques, s'imposèrent aux diverses doctrines ou églises ; et l'on précise les traits principaux de la « Weltanschauung » chinoise, impliqués soit dans le calendrier, soit dans les procédés divinatoires. — Dans un autre ouvrage intitulé : *Die Hunnen der vorchristlichen Zeit. Chinesische Urkunden zur Geschichte Asiens.* I Teil (Berlin und Leipzig, Ver. Wiss. Verleger, W. de Gruyter, 1921, in-4°, IX-304 p.), M. de Groot entreprend la traduction des textes historiques chinois relatifs aux Houng-nou, ces Huns qui devaient détruire l'empire romain et qui, dès le IIe siècle avant notre ère, possédaient toute l'Asie septentrionale. L'ouvrage est dédié à la mémoire de Chavannes, en hommage au traducteur de Sseu-ma Ts'ien et à l'historien des Turcs occidentaux ; il est permis d'associer à cet hommage les autres orientalistes français qui, depuis Gaubil et Deguignes jusqu'à nos jours, ont interrogé les annales chinoises. Les textes étudiés ici se tirent du *Che Ki* et du *Ts'ien Han chou* ; ce sont les plus anciens documents que nous possédions sur ces barbares que l'empire chinois s'efforça de contenir au delà de la célèbre muraille, ainsi que sur les expéditions dirigées par cet empire vers les contrées d'Occident. Aujourd'hui que l'histoire de l'Asie centrale apparaît à bien des regards comme la clef de l'histoire universelle, une excellente traduction de ces textes est la bienvenue. — P. M.-O.

— Henri CORDIER. *La Chine* (Paris, Payot, 1921, petit in-16, 138 p.). — André DUBOSCQ. *L'évolution de la Chine, politique et tendances, 1911-1921* (Paris, Bossard, 1921, petit in-16, 194 p.). — Félicien CHALLAYE. *La Chine et le Japon politiques* (Paris, Félix Alcan, 1921, in-16, VIII-323 p. ; prix : 9 fr.). — Jamais l'Occident n'éprouva, autant que depuis la guerre, le désir de se documenter sur l'Extrême-Orient ; les ouvrages, en France comme ailleurs, succèdent aux ouvrages. L'opuscule publié par H. Cordier est un résumé de sa considérable *Histoire générale de la Chine* (4 vol., 1920-1921. Paris, Geuthner), dont nous avons rendu compte ici même. La description géographique et l'histoire se partagent également le contenu du

volume, précieux à titre de mise au point sommaire, mais exact comme la plupart des autres fascicules de la collection Payot. Littérature et beaux-arts doivent faire l'objet de numéros spéciaux. — M. A. Duboscq et M. F. Challaye ne nous renseignent que sur les événements contemporains, et l'on regrettera leur maigre connaissance de cette Chine quasi éternelle, c'est-à-dire présente non moins que passée, dont l'intelligence ne se peut tirer que d'un solide apprentissage sinologique. M. Duboscq, ancien chargé de mission du gouvernement français, a enseigné à l'Université de Pékin; on ne lira pas sans intérêt son récit du conflit entre le Nord et le Sud, récit qu'illustre une carte impressionnante montrant toute la puissance du gouvernement de Canton, ainsi que la multiplicité des provinces en fait autonomes. Mais l'auteur s'intéresse surtout à la réforme de l'enseignement et montre quel rôle pourrait jouer en cette occurrence l'influence française. Nous craignons à cet égard que l'on ne se rende pas assez compte de l'inanité d'un enseignement européen, s'il était donné par des hommes insuffisamment connaisseurs du milieu indigène. Or, les réformes politiques, le bouleversement des programmes d'instruction publique n'ont chance de réussite que si l'ambiance les tolère ou si l'on sait les accommoder à la permanente mentalité chinoise. — Le livre de M. Challaye, enfin, se consacre à dresser le bilan de la situation politique; son originalité est de peindre sur le vif l'opposition des partis. L'information résulte de relations personnelles et d'extraits de la presse, recueillis d'ailleurs pendant une période fort limitée : d'où l'aspect mixte de cette enquête, intermédiaire entre des souvenirs de séjour en Extrême-Orient et une étude vraiment objective. Le temps viendra vite où des ouvrages de ce genre vaudront surtout pour renseigner l'historien sur ce qu'ont su voir des milieux chinois ou japonais, vers l'époque de l'armistice, des voyageurs européens.

P. M.-O.

— Kisaburò KAWABÉ. *The press and politics in Japan. A study of the relation between the newspaper and the political development of modern Japan* (Chicago, University Press, 1921, in-16, XIII-190 p.). — Original d'idée comme d'exécution, ce livre constitue, au travers d'une histoire de la presse japonaise, une enquête sur la formation de l'opinion publique dans l'un des plus puissants États du monde moderne, celui, en tout cas, où la population se trouve depuis le moins de temps capable de concourir à la direction des affaires publiques. La vie économique n'est pas moins envisagée que la vie politique. Le Japon, dit avec quelque fierté M. Kawabé, sut accomplir en cinquante ans une évolution comparable à celle qui demanda en Angleterre cinq siècles pour y instituer une opinion démocratique.

P. M.-O.

Espagne. — Ferran VALLS-TABERNER. *Textes de dret catalan. Privilegis i ordinacions de les valls Pirenenques.* II : *Vall d'Aneu,*

Vallferrera i Vall de Querol (Barcelona, imprenta de la Casa de Caritat, 1917, in-4°, XXVII et p. 203-381). — DU MÊME. *La data de l'acte de consagració de la catedral d'Urgell (839) i els diplomes de Lluis el Piadós* (Barcelona, l'auteur, 1918, gr. in-8°, 8 p.). — DU MÊME. *Relacions familiars i politiques entre Jaume el Conqueridor i Anfos el Savi* (Bordeaux, Feret, et Paris, Alph. Picard, 1918, in-8°, 41 p.; extrait du « Bulletin hispanique »). — DU MÊME. *Els origens dels comtats de Pallars i Ribagorça i part la primera familia comtal Pallaresa* (Barcelona, l'auteur, 1918, in-4°, 103 p.; extrait des « Estudis Universitaris Catalans »). — Nous avons signalé en son temps (*Rev. histor.*, t. CXXVI, p. 156) le premier volume de la belle collection de textes de droit catalan qui se publie à Barcelone sous le patronage de l'Assemblée provinciale. Le tome III sera consacré tout entier aux coutumes et usages de la vallée d'Andorre. La plupart des privilèges du val d'Aneu publiés au t. II émanent des comtes de Pallars. A signaler le pariage de la Vallferrera entre le comte de Foix et le vicomte de Castellbó. Presque tous les textes qui concernent la vallée de Quérol ont été concédés par les rois d'Aragon ou de Majorque. On y remarque l'importance donnée aux questions de pâturage, de forestage et d'arrosage.

L'acte de consécration de la cathédrale d'Urgel doit se placer en 839, bien que la charte originale indique la date de 819.

Dans sa troisième brochure, M. Valls établit que le mariage de l'infant Alphonse de Castille avec la fille de Jacques Ier le Conquérant, roi d'Aragon, fut célébré en 1249. Il complète la date de trois lettres closes découvertes par lui aux archives de la couronne d'Aragon.

Le quatrième opuscule de don Ferran est consacré à la généalogie et à la chronologie des plus anciens comtes de Pallars et Ribagorça. Le comté de ce nom appartint aux comtes de Toulouse pendant une bonne partie du IXe siècle. Les archives capitulaires d'Urgel renferment le diplôme original de Frédol, comte de Toulouse, en faveur du monastère de Vilanova (Labaix). Ce curieux document, qu'on trouvera reproduit en fac-similé dans le savant mémoire de M. Valls, aurait été expédié en 848. J. R.

— Manuel MAÑUECO VILLALOBOS et José ZURITA NIETO. *Documentos de la iglesia colegial de Santa Maria la Mayor de Valladolid, siglos XI y XII* (Valladolid, impr. Castellana, 1917, in-8°, X-395 p.; prix : 10 pesetas; publications de la « Sociedad de estudios históricos castellanos de Valladolid »). — Les soixante-quatre documents publiés par MM. Mañueco et Zurita s'échelonnent entre les années 1084 et 1200. Un commentaire explicatif accompagne le texte de chaque charte. Un index analytique des noms de personnes clôt le volume. De nombreux contrats revêtent la forme de chartes-parties et de privilèges « roués », c'est-à-dire munis d'un seing manuel qui présente le nom du donateur inscrit sur une roue (*rota*). J. R.

— Ramón FOGUET et José FOGUET-MARSAL. *Código de las cos-*

tumbres escritas de Tortosa a doble texto, traducido al castellano del más auténtico ejemplar catalán. Obra comenzada por R. FOGUET, *continuada por* J. FOGUET-MARSAL, *con el juicio crítico de* V. COVIÁN, *y un trabajo sobre el « Libre de les Costums » por* J. J. PERMANYER (Tortosa, imprenta Querol, 1912-1917, gr. in-8°, CXXIV-530 p.; prix : 10 pesetas). — L'original de cette compilation juridique, connu sous le nom de « Llibre de la cadena », se conserve aujourd'hui aux archives municipales de Tortose. Le texte officiel en fut établi entre 1286 et 1294. La première édition imprimée est de 1539. Dès le XIIe siècle, Tortose était déjà un port très prospère, en relations suivies avec Gênes et Narbonne. Cette prospérité explique la singulière importance de la codification coutumière exécutée au siècle suivant. Le recueil tortosin embrasse presque toutes les branches du droit : droit public, droit administratif, droit pénal, droit privé, droit maritime même. Il nous fait connaître l'organisation municipale de la cité et les droits individuels des habitants, les diverses juridictions, les procédures pénales et criminelles, les règles des contrats, les coutumes de la mer. A signaler le texte curieux des diverses formules par lesquelles les Juifs pouvaient prêter serment, devant les cours locales, sans enfreindre les préceptes de leur loi religieuse. — J. R.

— Ricardo DEL ARCO. *Joyas del arte patrio. El castillo real de Loarre. Monografía histórico-arqueológica. Obra ilustrada con fotograbados* (Madrid, Librería general de Justo Martinez, 1917, in-4°, XIII-144 p. et 16 pl.; prix : 4 pesetas). — Le château de Loarre est situé à trente-deux kilomètres au nord-ouest de Huesca. Classé comme monument historique en 1906, il a été restauré en 1914 et 1915. C'est dans son ensemble l'œuvre des XIe et XIIe siècles. On y remarque une curieuse chapelle romane, avec des arcatures ornées de billettes, des chapiteaux historiés, des fresques dans l'abside. L'auteur publie en appendice trente-sept documents empruntés aux archives de la couronne d'Aragon. En 1263, le château appartenait à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. D'après une inscription funéraire, les parties les plus anciennes de l'édifice remonteraient à l'année 1046. — J. R.

— M. Arturo FARINELLI a publié une attrayante bibliographie des voyages en Espagne et en Portugal depuis la fin du moyen âge (*Viages por España y Portugal desde la edad media hasta el siglo XX*. Madrid, Centro de estudios históricos; prix : 20 pesetas). C'est un utile complément à l'ouvrage de Fouché-Delbosc, qui, d'ailleurs, conserve toujours sa valeur.

— Adrián DE LOYARTE. *El genio Vasco en las épocas modernas* (San Sebastián, impr. Martín, Mena y Ca, 1917, in-16, 320 p.; prix : 3 pesetas 50). — Dans ce livre, qui est une apologie de la « race » basque, l'auteur retrace en quelques traits la physionomie des personnalités les plus représentatives de l'esprit basque dans la vie monastique (Loyola, Urdaneta), dans les luttes politiques (Sánchez de Toca, Ianz y Escartin), dans les lettres (Peña y Goñi, Campión, Una-

muno, Baroja), dans les beaux-arts (Iuloaga, etc.) et même dans l'industrie (le marquis de Santillane, Chávarri). J. R.

— Juan Givanel y Mas. *Tres documents inédits referents al Don Quijote* (Barcelona, impr. de la Casa de Caritat, 1916, in-4°, 22 p.; extret dels « Estudis Universitaris Catalans »). — Du même. *La obra literaria de Cervantes*. Discursos leídos en la real Academia de Barcelona (Barcelona, impr. de la Casa de Caridad, 1917, gr. in-8°, 76 p.). — Dans la première plaquette, M. Givanel révèle aux bibliophiles cervantistes l'existence d'une traduction en vers castillans de *Don Quichotte*, faite en 1859, et d'une traduction en prose catalane, faite en 1882. Dans la seconde, il retrace à grands traits la carrière de l'immortel romancier, « poète inspiré, grand psychologue, écrivain sans rival, observateur profond, maître du dialogue ». J. R.

— Salvador Cabeza León. *Notas sobre la disciplina escolar en la Universidad de Santiago durante los siglos XVI, XVII y XVIII* (Santiago, impr. de José Mª Paredes, 1917, in-4°, 57-xxvi p.; « Discurso leído en la inauguración del curso académico de 1917 a 1918 »). — Du même. *La Universidad de Santiago y D. Ramón de la Sagra. Notas históricas* (Santiago, Paredes, 1919, in-8°, 15 p.). — M. Cabeza publie trente-deux documents, qui jettent une vive lumière sur la turbulence estudiantine de l'Université de Santiago : prohibition du port d'armes, interdiction des jeux de cartes et de dés, mesures contre le tapage nocturne et le dévergondage, sanctions contre les actes d'indiscipline et de rébellion perpétrés dans l'enceinte universitaire, etc. — Le grand voyageur et sociologue Ramón de la Sagra suivit, de 1816 à 1817, les cours de l'Université Compostélane. — J. R.

— Ricardo de Rojas y Solís, marqués de Tablantes. *Anales de la plaza de toros de Sevilla, 1730-1835* (Sevilla, tip. de la « Guía Oficial », 1917, in-4°, 271 p.; prix : 3 pesetas 50). — On peut voir aux archives municipales de Séville le compte des dépenses qui furent faites pour une course de taureaux en 1405 ; mais l'origine de ce spectacle remonte aux tournois de chevalerie, sinon aux jeux du cirque de l'époque romaine. A partir de 1730, l'auteur utilise surtout des registres de comptes et des collections d'avis au public. Il marque la décadence, au regard du matador, combattant à pied, du rôle du picador, combattant à cheval, qui était jadis de première importance. Brillant écuyer, robuste jouteur, le picador d'autrefois montait un excellent cheval, et la course n'avait pas ce caractère répugnant qu'elle présente aujourd'hui par suite de l'inutile tuerie d'un grand nombre de pauvres rossinantes. Malgré tout, le marquis de Tablantes demeure partisan déterminé de ce spectacle national ; mais il préconise le retour aux saines traditions de la bonne pique. Une abondante bibliographie termine cet habile plaidoyer tauromachique. J. R.

— José Navarro Cabanes. *Apuntes bibliográficos de la prensa carlista. Prólogo de J. L. Martín Mengod. Intermedio de Cirici*

Ventalló (Valencia, Sanchis, 1917, in-12, 323 p.; prix : 3 pesetas 50). — Ce recueil renferme non seulement la liste des périodiques carlistes qui se publient actuellement, mais aussi celle d'innombrables familles qui ont disparu, après une existence plus ou moins éphémère, depuis l'année 1834 jusqu'en 1915. Une table alphabétique des journaux catalogués termine le volume. Pendant l'impression de son répertoire, l'auteur a recueilli une foule de renseignements supplémentaires, qu'il promet d'utiliser dans une seconde édition. J. R.

— Francisco Javier SÁNCHEZ-TORRES. *Apuntes para la historia de Albacete* (Albacete, impr. de Eliseo Ruiz, 1916, gr. in-8°, 176 p.). — Ce livre est moins une histoire de la ville d'Albacete qu'un guide des monuments et édifices publics de la capitale provinciale de ce nom. Vingt-trois pages seulement sont consacrées aux annales de la cité antérieurement au XIXe siècle. Depuis lors, Albacete souffrit beaucoup des guerres carlistes. Le chiffre de sa population n'a cessé de s'accroître au dernier siècle; il dépasse aujourd'hui 20,000 âmes. Appelé au trône d'Espagne, Amédée de Savoie coucha à Albacete le 31 décembre 1870. La proclamation de la République en 1873 y fut accueillie sans enthousiasme. La ville fut occupée par les carlistes en 1874. J. R.

— José FRANCOS-RODRÍGUEZ. *En tiempo de Alfonso XII, 1875-1885. De las memorias de un gacetillero* (Madrid, Renacimiento [1917], in-12, 270 p.; prix : 3 pesetas 50). — L'auteur reproduit dans ce volume les chroniques qu'il avait publiées jadis dans le journal « la Esfera ». Ce ne sont pas des études approfondies sur un règne de courte durée, mais des « instantanés photographiques », où passent, rapides, des noms, des silhouettes, des palabres, des commérages que l'historien pourra sans doute utiliser, mais avec beaucoup de précaution. J. R.

— Francisco CURET. *El arte dramático en el resurgir de Cataluña* (Barcelona, Editorial Minerva, 1917, in-8°, 406 p.; prix : 3 pesetas). — L'art scénique fut très pauvre en Catalogne aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. L'impulsion initiale du renouveau dramatique se place vers 1850. Le mouvement atteint son apogée avec Angel Guimerá, né en 1847. Ce n'est qu'à trente-deux ans que Guimerá se révéla auteur dramatique. Sa pièce la plus populaire est « Terra Baixa », représentée pour la première fois en langue catalane au théâtre de Tortose le 8 février 1897. On assiste depuis dix ou douze ans à une éclipse du théâtre catalan, qui coïncide, chose curieuse, avec l'époque du plus grand succès du catalanisme politique. Des efforts sont tentés depuis 1912 pour réagir contre cette décadence. J. R.

— A. ROVIRA Y VIRGILI. *El nacionalismo catalán, su aspecto político, los hechos, las ideas y los hombres* (Barcelona, Editorial Minerva [1917], in-8°, 320 p.; prix : 3 pesetas). — Le nationalisme

catalan, ou plutôt le pancatalanisme, aspire à réunir en un même État, membre d'une future fédération hispanique, occidentale, latine ou européenne, non seulement les Catalans de Catalogne, mais aussi les Catalans de Valence et des Baléares, mais aussi encore les Catalans de France (Pyrénées-Orientales). L'auteur a bien raison de faire observer qu'il ne s'agit pas en l'espèce de fins immédiates et prochaines. Après un historique des antécédents du problème, M. Rovira marque les étapes principales du catalanisme au XIXe siècle. Examinant la situation de la Catalogne française, il est bien obligé de convenir qu'il n'existe pas en Roussillon de mouvement politique pancatalaniste. Quant à la langue catalane, elle ne cesse d'y reculer devant le français. Le catalan roussillonnais renferme d'ailleurs 50 °/o de termes français. Au surplus, les tournées du théâtre catalan de Barcelone en Roussillon ont montré que le catalan de la Catalogne espagnole n'était presque pas compris par les Catalans de la Catalogne française. L'auteur conclut avec beaucoup de sagesse que les Roussillonnais se sont identifiés spirituellement avec la France. — J. R.

France. — Ed. LAURENT. *Le compagnonnage ou confréries de compagnons du temps passé* (Paris, L. Fournier, 1921, in-8°, 56 p.). — Cette brochure, faite avec les livres de MM. Martin Saint-Léon et Ch. Benoist et des conférences de feu P. Beauregard, n'apporte rien de nouveau. Ceci pourtant (p. 34) : « Quant à des conflits entre maîtres et compagnons ayant engendré des grèves ouvrières, il n'en est pas question, que l'on sache, au moyen âge. » Renvoyons l'auteur à Beaumanoir. H. HR.

— Edme CHAMPION. *Voltaire, études critiques* (Paris, Armand Colin, 3e édit., 1921, in-8°, VIII-306 p.; prix : 7 fr.). — *La France d'après les cahiers de 1789* (ibid., 5e édit., 257 p.; prix : 7 fr.). — — M. Champion est mort à un âge avancé en 1915; il avait écrit peu de livres, mais c'était le fruit de recherches étendues et de méditations prolongées; suivant le précepte, il avait avait pris le temps de faire court. Ses deux volumes sur *Voltaire* et les *Cahiers de 1789* ont été très goûtés à leur apparition (1893 et 1897) et le succès a récompensé le talent de l'auteur, son libéralisme probe et éclairé. Il y prenait la défense des idées propagées par la philosophie française du XVIIIe siècle qui devait conduire à la Révolution et qui, pour cette raison, ont été attaquées même parmi les rationalistes que cette Révolution a finalement émancipés. Le procès dure toujours et l'on relira avec autant d'agrément que de profit les considérations de M. Champion. Elles conservent leur prix, en ce moment où toutes les valeurs, intellectuelles et autres, sont bouleversées. Ch. B.

— Bertrand BAREILLES. *Un Turc à Paris, 1806-1811. Relation de voyage et de mission de Mouhib Effendi, ambassadeur extraordinaire du sultan Selim III, d'après un manuscrit autographe* (Paris, Bossard, 1920, 1 vol. in-16, 106 p.). — L'intérêt de ces lettres,

qui évoquent parfois le souvenir des *Lettres persanes* et que présente une agréable plaquette, est au moins double. D'abord, il y a fort peu d'ouvrages sur les relations diplomatiques de la France et de la Turquie qui aient, jusqu'à présent, utilisé des documents d'origine turque; en général, on se bornait aux archives européennes. En second lieu, Mouhib Effendi a résidé à Paris sous l'Empire, de 1806 à 1811, c'est-à-dire du lendemain d'Austerlitz jusqu'à l'heure de l'apogée. Il y a deux parties assez différentes dans cet opuscule. Dans la première (pages 3 à 54), l'auteur, qui eut la bonne fortune de les découvrir un jour à l'étage d'un bouquiniste de Stamboul, lie et noie, dans un récit d'ailleurs attrayant, des fragments de lettres de Mouhib. C'est la *Relation diplomatique*. Y trouve-t-on vraiment en puissance « les traits essentiels de la politique orientale de Napoléon » (page 6)? C'est beaucoup dire. A tout le moins, on y trouve « les causes originelles des résistances turques à ses projets sur l'Orient ». Il est seulement grand dommage que l'auteur ait ainsi empâté ses textes dans un corps de développement. Mouhib y apparaît un diplomate d'un ordre assez relevé d'ailleurs. Dans la deuxième, *Relation de voyage* (pages 55 à 106), M. Bareilles nous présente, beaucoup moins importantes au point de vue de l'histoire franco-turque, mais beaucoup plus piquantes, les observations et impressions de l'ambassadeur sur Paris et sur la France, observations naïves et prévenues d'un Musulman qu'effraie la promiscuité des sexes en Occident et qui ne comprend guère l'enseignement des écoles, où les « Nazaréens » ont installé des appareils de forme bizarre, qui l'intriguent fort. Le récit de la visite à l'amiral de Toulon est très curieux. Malheureusement, ici encore, et suivant la même méthode, M. Bareilles a cru nécessaire de supprimer, il l'avoue lui-même (page 58), « une foule de passages et même de chapitres qui pouvaient bien intéresser les Turcs de cette époque, mais qui seraient pour nous d'une lecture fastidieuse... ». On a ainsi des textes tronqués; c'est toujours fâcheux. R. Lévy-Guenot.

— Paul Arbelet. *La jeunesse de Stendhal*. II, Paris-Milan, 1799-1882 (Paris, Éd. Champion, 1919, in-8°, 244 p.). — Nous sommes bien en retard pour rendre compte de cet ouvrage, et nous nous en excusons. Mais il suffira, pour ainsi dire, de renouveler les éloges que nous avons faits du tome Ier, paru dans la même *Bibliothèque stendhalienne*, en appendice aux Œuvres complètes (t. CXXXVI, p. 106). On se rappelle que, en 1799, Grenoble avait donné à Henry Beyle tout ce qu'il en pouvait recueillir; il en avait épuisé toutes les ressources intellectuelles ou sentimentales; il était temps pour lui d'en sortir et de chercher pour ses aventures un théâtre moins « mesquin » (t. I, p. 398). — Voici donc notre jeune provincial à Paris au début de l'an VIII, à l'heure même de Brumaire. Mais quel désenchantement! En un semestre (10 novembre 1799-7 mai 1800), ce ne furent qu'amères épreuves et que désillusions (pages 3 à 39). Paris était-il alors si sombre, si laid et si sale? Non pas. Mais, à Grenoble,

Beyle avait une famille, des amis et des habitudes; dans la grande ville, il était isolé, abandonné à l'oisiveté, donc à la mélancolie et au pessimisme. Heureusement, il rencontra les Daru qui allaient, pendant quinze ans, le combler d'amical dévouement et faire sa fortune; ils accumulèrent les bienfaits; il les paya, d'ailleurs, en proportion, d'ingratitude. Grâce à eux, il partait bientôt en Italie, et les deux années qu'il vécut à Milan (mai 1800-janvier 1802, pages 41 à 197) allaient être les plus belles et les plus brûlantes de sa vie. A quoi succédèrent sans doute bien d'autres péripéties; mais aucune n'effaça pour lui ce « merveilleux roman », au « décor magnifique », et où Marengo avait enveloppé ses souvenirs personnels « de beauté et d'héroïsme ». Il regrettera toujours l'Italie, où il s'était révélé à lui-même et d'où il regagnait Paris, définitivement maître de son intelligence et de sa sensibilité.

Est-il besoin de dire que M. Paul Arbelet a donné à nouveau dans ce deuxième volume les preuves les plus remarquables de sa science et de son talent? R. L.-G.

— Vivien DE SAINT-MARTIN et SCHRADER. *Atlas universel de géographie*, dressé sous la direction de F. Schrader (Paris, Hachette). — Les livraisons 20 et 21 contiennent l'Europe physique, la France, feuille nord-est, avec les départements reconstitués de la Moselle, du Haut et du Bas-Rhin, la Scandinavie, feuille sud, le Japon, la Chine du Sud et l'Afrique politique telle que l'a réorganisée le traité de Versailles.

— André LESORT. *Les transactions d'un négociant malouin avec l'Amérique espagnole, 1719-1721* (Paris, Éd. Champion, in-8°, p. 239-268; extrait de la *Revue de l'histoire des colonies françaises*, t. XI, 1921). — Trop rares sont dans les archives françaises les documents provenant des maisons de commerce et de l'industrie. D'autant mieux accueillie sera l'étude (sans doute une première reconnaissance du sujet) que M. Lesort consacre aux papiers du fameux armateur Luc Magon de la Balue, qui sont heureusement entrés aux archives d'Ille-et-Vilaine. Cette étude vient compléter le livre de Dahlgren sur la mer du Sud. Elle nous aide à pénétrer le mécanisme du commerce, licite ou clandestin, entre les ports bretons, exportateurs de toiles, de lainages, de chapeaux, etc., et les marchés de Porto-Bello et de Vera-Cruz. Elle nous renseigne également sur certains aspects du *Système*. Même avant la catastrophe, il était difficile de négocier en Bretagne les billets de la banque de Law. H. HR.

— Pierre BOYÉ. *Le roi Stanislas grand-père, 1725-1766*. Recueil de lettres publiées avec une étude, des notes et un dessin inédit (Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1922, in-8°, 158 p.; extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, t. LXV, 1920-1922). — M. Boyé, dans la seconde partie de cet ouvrage, réunit les lettres de Stanislas à Louis XV, où il est question de ses petits-

enfants, et qu'il a trouvées aux archives du ministère des Affaires étrangères (Correspondance, Lorraine), et les lettres adressées à Stanislas par ses petits-enfants. Cette série intime avait été répartie, à la mort du roi de Pologne, entre son intendant aulique, Alliot, et le contrôleur ordinaire de sa maison, Joseph Jankowitz; celles du premier lot ont été publiées par l'abbé Proyart dans son *Histoire de Stanislas Ier*, mais sans ordre chronologique; celles du second ont été partagées entre Buda-Pesth (bibliothèque du Musée national hongrois) et Nancy (musée historique lorrain et collection de M. le comte Lucien de Warren). M. Boyé publie ces pièces et quelques autres, au total soixante-dix-neuf, avec son soin habituel, expliquant toutes les allusions, nous renseignant sur tous les personnages cités. Dans son introduction de quatre-vingt-six pages, il met ces documents en œuvre. Il montre les inquiétudes de Stanislas à partir de 1726, aux premiers symptômes de la grossesse de la reine de France, puis ses déceptions à la naissance de huit filles : heureusement entre Madame Troisième et Madame Quatrième est venu au monde, le 4 septembre 1729, le Dauphin, le 30 août 1730, le comte d'Anjou, mais celui-ci mourut en avril 1733. Puis il faut marier ces petits-enfants, et le grand-père s'inquiète de leur établissement. Le Dauphin épouse d'abord l'infante Marie-Thérèse d'Espagne, puis, en 1746, Marie-Josèphe de Saxe, et celle-ci donna à son mari toute une série de garçons : les ducs de Bourgogne et d'Aquitaine, qui meurent jeunes, puis Berry, Provence et Artois, qui régneront sous les noms de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X; mais le Dauphin, lui, ne régnera point. Les dernières lettres du recueil de décembre 1765 annoncent sa mort, que devait suivre bientôt celle du grand-père. Quelques-unes des petites-filles se sont aussi mariées; d'autres, Mesdames Adélaïde et Victoire, demeurèrent vieilles filles, et Stanislas leur fit des réceptions brillantes quand elles traversèrent la Lorraine pour se rendre à Plombières. Marie-Louise se donnera à Dieu et aura sa statue sur les autels. M. Boyé écrit : « Depuis l'obscure princesse Anne, sa fille aînée, décédée à Deux-Ponts, en 1717, aux heures d'épreuve et de gêne, jusqu'à la petite archiduchesse Thérèse-Élisabeth[1], choyée à la Hofburg, Stanislas avait vu naître vingt-quatre descendants, les représentants de quatre générations. Avec son gendre, ses petits-gendres et petites-brus, la famille avait compris au total trente et un membres. » Dix-sept vivaient encore au moment de la mort de Leszczynski. Ce sont les rapports du roi de Pologne avec tous ces descendants que M. Boyé nous montre dans ce volume, tout ensemble avec une grande précision et de la façon la plus charmante.

C. Pf.

— Roger Grand. *Mélanges d'archéologie bretonne.* 1re série

1. Fille de l'archiduc Joseph, le futur empereur Joseph II, et de doña Isabelle, petite-fille de l'infant Philippe de Parme et de Louise-Élisabeth (Madame).

(Nantes, Durance, et Paris, Picard, 1921, in-8°, III-179 p., avec 30 pl. hors texte; prix : 15 fr.). — On trouvera dans ce livre; revus et légèrement remaniés, les six articles que M. Grand avait donnés au volume, paru en 1919, du *Congrès archéologique* de 1914. Sauf le premier, répondant à la question : Y a-t-il un art breton? ils concernent spécialement des monuments du Morbihan : Largoët en Elven dont le superbe donjon du XIVe siècle est un des plus beaux de l'Ouest, le château de Josselin où mourut Clisson, Saint-Gildas de Rhuis où vécut Abélard, le château des ducs de la maison de Dreux à Sucinio, la cathédrale, les remparts, les vieilles maisons de Vannes. C'est là un ensemble d'édifices importants, dont les principaux, qui sont des châteaux, ont une histoire digne de mémoire, que M. Grand raconte avec une brièveté qui ne nuit pas à la précision. Dans tous les chapitres, il apporte du nouveau, soit en faisant saillir dans une pleine lumière les caractéristiques des constructions, soit en leur assignant, par une critique judicieuse, des dates parfois assez différentes de celles auxquelles ses devanciers songeaient.

Le premier chapitre : Y a-t-il un art breton? mérite une attention particulière à cause du remarquable effort de synthèse fait pour définir un objet très complexe. A sa propre question, M. Grand répond par l'affirmative; il cherche à expliquer ce qu'est cet art dont il affirme l'existence, quelles causes l'ont produit tel qu'il est. Son exposé, dont il emprunte le cadre à la théorie célèbre de Taine sur le milieu, la race et le moment, est fort clair et, à tout prendre, malgré ce qu'il y a toujours d'un peu arbitraire et, en quelque sorte, de déformant, dans cette manière de procéder, présente un tableau fidèle des conditions dans lesquelles ont travaillé les artisans bretons. Mais M. Grand est-il si certain que cela que « le plein épanouissement de l'art se produit toujours dans un pays au moment précis où la conscience d'un esprit national correspond à une ère de paix et de prospérité matérielle »? Pour l'architecture, dont il s'occupe avant tout, et qui est essentiellement un art social, passe encore. Pour l'art en général, qu'il semble avoir en vue, que d'éclatantes exceptions!

On le voit : ce livre, qui est une œuvre de science minutieuse et prudente, fait une place aux idées générales. Il est très intéressant et très bien illustré. On aimerait en posséder d'analogues pour tous les monuments de la France. H. WAQUET.

— H. BIDOU, G. GUEBHARD, A. LIESSE, général MALLETERRE, A. TARDIEU, G. TEISSIER. *Les conséquences de la guerre* (Paris, Félix Alcan, *Bibliothèque d'histoire contemporaine*, 1921, in-16, 189 p.). — G. HERSENT, Cl. COLSON, L. MARLIO, L. BARÉTY, L. MÉTAYER. *L'outillage économique de la France* (Ibid., 1921, in-16, 237 p.). — Ces deux volumes reproduisent les conférences organisées, en 1919 et 1920, par la Société des anciens élèves de l'École libre des sciences politiques. Le premier apparaîtra un peu discret. Si les conséquences militaires de la guerre justifient toujours le pes-

simisme de M. Bidou, les jugements portés en 1919 sur les conséquences économiques et financières de la guerre sont, eux-mêmes, entrés dans l'histoire. M. Guebhard écrivait alors que les prix élevés qui résultent de l'inflation « stimulent l'importation et gênent l'exportation ». Le second volume, celui des techniciens, présente des parties plus solides, notamment la conférence de M. Hersent, qui est une véritable histoire de l'évolution des ports maritimes et des transports par mer. H. Hr.

— C. Bouglé et M. Déat. *Le guide de l'étudiant en sociologie* (publication du centre de documentation sociale (École normale supérieure). Paris, Garnier frères, 1921, in-18, 67 p.). — Grâce à la libéralité d'un philantrophe dont l'Université a su apprécier nombre de fois les bienfaits, « un centre de documentation sociale » a pu être organisé à l'École normale supérieure; sous la direction de MM. Bouglé et Déat, il s'est enrichi de livres, de revues et, initiative peut-être moins heureuse, de documents d'archives se rattachant aux phénomènes sociaux; c'est, en réalité, ce qu'avant la guerre on aurait appelé un « séminaire ». Le petit *Guide* que MM. Bouglé et Déat viennent de publier se rattache à l'activité du « centre ». Il constitue une bibliographie sociologique élémentaire choisie, que les étudiants en sociologie devront utiliser; puisse-t-il n'être pas ignoré par les étudiants d'histoire, si ces derniers arrivent à comprendre les liens qui unissent les deux disciplines! Les principales divisions sont les suivantes : sociologie générale; sociologie domestique et politique; sociologie juridique et morale; sociologie religieuse; sociologie économique. Les indications bibliographiques sont très précises, et quelques-unes comportent quelques notations critiques bien venues. A la suite de la bibliographie proprement dite, les auteurs ont donné la liste des revues et périodiques de langue française et celle des principaux centres de documentation sociale à Paris. Nous serions mal fondés, puisqu'il s'agit d'un simple *Guide*, de souligner les lacunes de ces diverses listes : ces lacunes — *Scientia* et la *Revue coopérative* pour les revues, la Commission des documents économiques de la Révolution pour les « centres » constituent les plus graves — disparaîtront, nous l'espérons, dans les éditions ultérieures. Dès maintenant, ce *Guide* rendra des services infiniment nombreux. G. Bn.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

France.

1. — **Bibliothèque de l'École des chartes.** 1921, juillet-décembre. — Ferdinand Lot. Les jugements d'Aix et de Quierzy, 28 avril et 6 septembre 838 (ces jugements, dont l'authenticité a été maintes fois attaquée, résistent à un examen très minutieux. Il faut les tenir pour vrais). — J. Viard. L'Ostrevant. Enquête au sujet de la frontière française sous Philippe VI de Valois (publie le texte d'un mémoire rédigé sans doute dans le courant de 1338, après l'enquête dont furent chargés l'évêque d'Arras et Pierre de Cugnères. Il en ressort qu'à cette époque et pendant tout le reste du XIVe siècle les comtes de Hainaut prêtèrent l'hommage lige au roi de France pour l'Ostrevant). — H. Stein. Chanson du pas de Marsannay, 1443 (poème inédit de 168 vers octosyllabiques où il s'agit d'une fête d'armes déjà décrite par Monstrelet et par Olivier de la Marche). — Aug. Brutails. Introduction à un lexique archéologique. = C.-rendus : *G. Lardé.* Le tribunal du clerc dans l'Empire romain et la Gaule franque (très bonne étude sur le tribunal devant lequel devaient être portées les causes des clercs). — *H. Stein.* Charles de France, frère de Louis XI (remarquable). — *G. Boulen* et *O. Martin.* Des fiez à l'usage de France (nouvelle édition, très améliorée, d'un texte coutumier précieux pour l'étude du droit féodal à la fin du XIVe siècle). — *Ed. Maugis.* Documents inédits concernant la ville et le siège du bailliage d'Amiens, extraits des registres du Parlement de Paris et du Trésor des chartes. T. III : 1397-1471 (documents intéressants pour l'histoire du droit public, des faits économiques et de la procédure). — *C. W. David.* Robert Curthose, duke of Normandy (bon). — Abbé *G. Chenesseau.* Sainte-Croix d'Orléans, histoire d'une cathédrale gothique réédifiée par les Bourbons, 1599-1829 (remarquable). — Abbé *Fossey.* L'art religieux dans les diocèses de Rouen et d'Évreux. La Bible, illustrée par les vitraux et bas-reliefs de la Haute-Normandie (bon). — *Jean Virey.* L'abbaye de Cluny (excellent). — *Th. Malley.* La correspondance militaire de Camille de Neufville, archevêque de Lyon, lieutenant général en Lyonnais, 1649-1674 (instructif). — *H. Germouty* et *E. Delmas.* Recueil de documents et de textes historiques relatifs à la Haute-Auvergne (bon). — Marquis *de Lastic.* Chronique de la maison de Lastic (utile pour l'histoire d'Auvergne depuis le XIIIe siècle). — *Géraud Lavergne.* Un vieux texte périgour-

din : statut des consuls de Sarlat sur l'entrée du vin, 1292 (texte très intéressant, surtout au point de vue philologique). — *J. de Lahondès*. Les monuments de Toulouse. Histoire, archéologie, beaux-arts (beau et bon livre). — *Raoul Busquet*. Histoire des institutions de la Provence, 1482-1790 (important). — *Louis Wolf*. Le Parlement de Provence au XVIIIe siècle (très bonne étude sur l'organisation et la procédure). — *L.-H. Labande*. Inventaires du palais de Monaco, 1604-1731 (beaucoup de curieux détails). — L'expansion belge à Rome et en Italie depuis le XVe siècle (instructif). — *André Simon*. L'ordre des Pénitents de Sainte-Marie-Madeleine en Allemagne au XIIIe siècle (livre bien documenté, écrit avec netteté et précision).

2. — Journal des savants. 1921, novembre-décembre. — H. CORDIER. Missions russes chez les Kalmouks et en Chine (d'après les relations des voyageurs russes du XVIe au XVIIIe siècle publiées par M. Baddeley). — P. MONCEAUX. Le manichéisme; II (nécessité d'étudier les variations du manichéisme dans le temps et dans l'espace). — A. ERNOUT. Linguistique historique et linguistique générale; II (comment la langue, du domaine affectif où la tenait le demi-civilisé, passe lentement dans le domaine abstrait de l'intelligence). — L. LEGER. L'Académie polonaise de Cracovie (issue en 1871 de la Société scientifique, qui a été fondée en 1816, suspendue en 1852 et rétablie en 1855; énumération des travaux de l'Académie). = C.-rendus : *F.-G. de Pachtère*. La table hypothécaire de Veleia (remarquable). — *Salomon Reinach*. Catalogue illustré du musée des Antiquités nationales; t. II (à la fois succinct et scientifique). — *S. Eitrem*. Beiträge zur griechischen Religionsgeschichte; t. III (intéressant, mais il faut faire des réserves sur la méthode de l'auteur). — *T. Petersson*. Cicero, a biography (portrait juste et vivant). — *A. Rostagni*. Giuliano l'Apostata (traduction en italien et commentaire des cinq œuvres politiques ou satiriques de Julien). — *E. Vansteenberghe*. Le cardinal Nicolas de Cues, 1401-1464 (valeur sérieuse, mais trop long). — *A. Cour*. La dynastie marocaine des Beni-Wattas, 1420-1554 (l'exploration scientifique du Maroc continue; encore une période bien étudiée). — *Id*. Un poète arabe d'Andalousie : Ibn Zaïdoûn (vivait à la cour de Cordoue au XIe siècle; bon). = 1922, janvier-février. C. HUART. Les anciens derviches turcs (d'après le livre turc de Kieuprulu-zâdè-Méhemet-Fu'âd, professeur d'histoire de la littérature turque à Constantinople; ce livre éclaire l'histoire de l'Asie Mineure du XIIIe au XVe siècle). — A. MERLIN. L'armée romaine d'Égypte (d'après le très beau livre de J. Lesquier, que la mort a frappé prématurément). — A. DIÈS. Une nouvelle édition de Platon; I (celle des premiers *Dialogues*, par MM. Maurice et Alfred Croiset). — R. C. Un très ancien calendrier romain (fragments recueillis à Antium en 1915; le texte était tracé à l'encre et au minium sur le stuc de revêtement d'une chambre; il remonte sans doute aux dix premières années du Ier siècle av. J.-C.). = C.-rendus : *J. Hazzidakis*. Études de préhistoire cré-

toise, traduction française (fouilles faites à Tylissos; les divisions du Minoen, qu'on a admises jusqu'ici, chevauchent en réalité l'une sur l'autre). — Bulletin archéologique du musée Guimet; t. I et II (intérêt de cette nouvelle publication).

3. — **Nouvelles Archives des missions scientifiques et littéraires.** T. XXII (1919), fasc. 2. — Louis POINSSOT. Les fouilles de Douga en 1919 et le quartier du forum. = Fasc. 3 (1921). R. VALLOIS. Rapport sur une mission en Grèce (à Délos, en vue d'une étude comparative des constructions antiques).

4. — **Revue critique d'histoire et de littérature.** 1922, 1er février. — *Edw. G. Browne.* Arabian medicine (excellent; renseignements précieux sur les mss. arabes et persans possédés par l'auteur sur la médecine). — *R. Cagnat* et *V. Chapot.* Manuel d'archéologie romaine; II (très bon manuel, illustré comme il fallait). — *Gaetano Curcio.* Storia della letteratura latina; I (répertoire très bien documenté). — *G. Ferrero.* La ruine de la civilisation antique (remarquable plaidoyer). — *Tacite.* Histoires, texte et trad. par *H. Gœlzer* (excellente édition). — *H. Thomas.* Spanish and Portuguese romances of chivalry (article critique par G. Cirot, qu'il faudra joindre à l'ouvrage recensé). — Émile MAGNE. Le grand Condé et le duc d'Enghien. Lettres inédites de Marie-Louise de Gonzague, reine de Pologne, sur la cour de Louis XIV, 1660-1667 (bon, mais n'apprend rien de bien nouveau). = 15 février. *R. Dussaud.* Les origines cananéennes du sacrifice israélite (les idées générales de l'auteur sur le sacrifice et sur l'histoire du sacrifice israélite sont discutées par Alfred Loisy). — *Jane Dieulafoy.* Isabelle la Grande, reine de Castille, 1451-1504 (ouvrage qui peut se lire avec fruit si l'on néglige de nombreuses erreurs de détail). — *G. Lanson.* Esquisse d'une histoire de la tragédie française (remarquable). — *Wattinne.* L'affaire des trois roués (très intéressant pour l'histoire de la justice criminelle à la fin de l'Ancien régime). — *Pierre Baucher.* Au long des rues. Souvenirs de l'occupation allemande à Lille, 1914-1918 (intéressant et vivant). = 1er mars. *W. Miller.* Essays on the latin Orient (recueil d'articles qui s'adressent surtout au grand public, écrits d'ailleurs avec agrément et instructifs). — *F. Thureau-Dangin.* Rituels acadiens (textes intéressants très bien commentés). — *Ch. Guignebert.* La vie cachée de Jésus (grande richesse d'information, beaucoup d'ordre et de clarté dans l'exposition, modération et sagesse dans les conclusions critiques). — *Bruno Krusch.* Arbeonis, episcopi Frisingensis, Vitae sanctorum Haimhrammi et Corbiniani (bonne édition « in usum scholarum »). — *F. Tenckhoff.* Vita Meinwerci, episcopi Patherbrunnensis (document intéressant pour l'histoire territoriale et locale de l'Allemagne du Nord au XIIe siècle). — *Eug. Hubert.* Correspondance des ministres de France accrédités à Bruxelles de 1780 à 1790 (très intéressant). — *Raoul Patry.* Le régime de la liberté des cultes dans le département du Calvados pendant la première séparation, 1795-1802

(excellente étude bien délimitée et fondée sur un grand nombre de documents. L'auteur veut montrer que la Révolution ne fut pas l'explosion d'un fanatisme athée; la nation, dans son ensemble, reste déiste, chrétienne et catholique).

5. — **Le Correspondant**. 1922, 25 février. — Ernest DIMNET. Organisation et méthode chez les catholiques américains. Le « National catholic welfare Council ». — Augustin COCHIN. Les sociétés de pensée et la Révolution. I. La liberté (résume les idées philosophiques au XVIIIe siècle et montre les étapes du système, le progrès des « lumières »; expose comment, dans la nouvelle société démocratique fondée sur la liberté, doit être dirigée et disciplinée la volonté générale, libre en principe, en fait asservie à la « machine » gouvernementale). — L. DE LANZAC DE LABORIE. Un aide de camp de Louis-Philippe (d'après les Souvenirs du général-comte de Rumigny, aide de camp du roi, 1789-1860; ils viennent d'être publiés par M. Gouraud d'Ablancourt). — Henri JOLY. La crise sociale italienne. Les antécédents, les incidents et les conséquences. = 10 mars. Mgr GRENTE. Une mission dans le Levant (relation du voyage accompli, en 1920, par le cardinal Dubois à Smyrne et à Athènes; elle rectifie, sur certain point, les données fournies au Sénat par M. Victor Bérard). — Baron DE DAMAS. Mémoires inédits (fragments de ces Mémoires, dont le tome I vient de paraître chez Plon-Nourrit. Comment Damas, émigré, fut accueilli par Paul Ier; détails intéressants sur l'armée russe à cette époque, sur le caractère du tsar et sur celui de son successeur, Alexandre, en 1806-1808, etc.). — J. DERPUY. Le plébiscite de la Haute-Silésie. Récit d'un témoin oculaire. — ***. Après la conférence de Washington. Le Japon et ses nouveaux rapports avec la Chine et les Puissances. = 25 mars. L. DE LANZAC DE LABORIE. Une importante figure ecclésiastique au XIXe siècle : Mgr Gay, évêque d'Anthédon, auxiliaire de Son Éminence le cardinal Pie, 1815-1892 (d'après sa biographie, publiée en deux gros volumes, par dom Bernard de Boisrouvray, bénédictin de l'abbaye de Farnborough). — J. DERPUY. Le plébiscite de Haute-Silésie. Récit d'un témoin oculaire; suite et fin : l'insurrection. — L. D'ANFREVILLE DE LA SALLE. Le Maroc nouveau. Marrakech, capitale du Sud. — P. HIPPOLYTE-ROUSSAC. Les monuments chrétiens de la grande oasis (description archéologique du monastère copte connu sous le nom de Deïr Moustapha Kachef et de la nécropole chrétienne d'El Bagaouât).

6. — **La Grande Revue**. 1922, février. — Georges RENARD. L'évolution de la presse en France, de 1789 à 1870. — PACIFICUS. L'œuvre de la Société des Nations. III. L'œuvre juridique. Fin en mars.

7. — **Mercure de France**. 1922, 15 février. — Jean AJALBERT. Lettres de Rhénanie, août-septembre 1921. — Maurice DELACRE. Wurtz et Claude Bernard. L'hypothèse et l'expérience dans les

sciences. — Paul LÉVY. La lutte pour l'allemand en Alsace et en Lorraine de 1870 à 1918. — Général CARTIER. Un problème d'histoire et de cryptographie (il s'agit du système cryptographique « bilitère » imaginé par François Bacon pour dissimuler des faits qui intéressaient directement l'honneur de la reine Élisabeth; il s'en servit, paraît-il, « pour insérer un discours chiffré dans les drames de Shakespeare et affirmer en même temps qu'il en était l'auteur ». Quelles sont les révélations que Bacon voulait ainsi dissimuler?). — Jules FRŒHLICH. L'étonnante prophétie d'un germanomane alsacien (il s'agit de Charles Hackenschmidt, l'auteur des Chants patriotiques d'un Alsacien, publiés au lendemain du traité de Francfort). — R. DE BROU. Le problème de Wilna. = 1er mars. G. CONTENAU. Les Hittites (d'après l'Ancien Testament, qui en a conservé le souvenir, les textes égyptiens et les archives mêmes de l'État hittite découvertes en 1906. Bon résumé de leur histoire). = 15 mars. Marcel MIRTIL. L'Italie et Nous. — Jean AJALBERT. Lettres de Rhénanie; suite. — Fernand ROCHES. Le dépôt légal; le projet de loi et ses effets (à lire et à méditer). — Lieutenant-colonel CHENET. Dernières considérations sur la perte du fort de Douaumont. = 1er avril. Yvon ÉVENOU-NORVÈS. La province d'Algérie. — Hippolyte BUFFENOIR. Concours ouverts sous la Révolution pour un monument en l'honneur de J.-J. Rousseau. — Price HUBERT. Le rôle et la place de la Société des Nations. — Pompiliu PALTANEA. Lettres roumaines (les lettres et l'unité nationale; l'apport intellectuel des provinces libérées). = C.-rendu : *Ph. Scheidemann*. Papst, Kaiser und Sozialdemokratie in ihren Friedensbemühungen im Sommer 1917 (jette un jour très curieux sur les rapports de l'empereur allemand avec la cour de Rome en 1917; l'empereur exprime avec véhémence au nonce le reproche que le pape n'ait pas, *ex cathedra*, « donné à tous ses organes, dans les pays belligérants, l'ordre d'agir du haut de la chaire en faveur de la paix »).

8. — La Revue de France. 1922, 15 février. — Duc DE LA FORCE. Un étonnant épisode de la Saint-Barthélemy (raconte comment réussit à échapper au massacre le plus jeune fils du sieur de La Force, Nompar de Caumont, le futur maréchal de France, laissé pour mort, rue des Petits-Champs, par le massacreur piémontais Annibal de Coconas). — Paul BOUTIRON. La conférence de Washington et la position navale de la France. — Ambroise GOT. L'assassinat de Kurt Eisner (récit très circonstancié). = 1er mars. Raymond RECOULY. Où en est le désarmement de l'Allemagne (le succès de la mission Nollet est incontestable; cette partie importante du traité de Versailles est en train d'être exécutée. Il n'en est pas de même malheureusement pour les réparations, parce qu'on a employé d'autres moyens moins immédiatement efficaces). = 15 mars. A. DE TARDE et R. DE JOUVENEL. Les grands courants politiques d'aujourd'hui : enquête parmi les groupements et les partis; I. — Robert DAVID. A Rome pendant le conclave (rapide esquisse). — Marcel DUNAN. Un portrait nouveau de

l'archiduc François-Ferdinand (d'après le témoignage du dernier président du Conseil de l'Autriche impériale, le professeur Lammasch). — Paul ROBIQUET. Les débuts de Charles Nodier (arrêté pour une ode contre Napoléon en 1803 et mis en prison, Nodier en fut tiré par le préfet du Doubs, Jean de Bry, qui réussit à le faire passer pour un fou).

9. — **La Revue de Paris.** 1922, 15 février. — Paul PAINLEVÉ. La politique de guerre Foch-Pétain (elle consista essentiellement à attendre le million de soldats américains promis par les États-Unis; le terme : juillet 1918. Dans l'année qui devait s'écouler avant cette date, créer et organiser les engins de guerre les plus variés et les plus puissants dont l'expérience avait enfin montré l'urgente nécessité. En outre, l'ancien président du Conseil justifie les actes de son ministère défigurés par des adversaires passionnés et mal informés). — Jean-H. MARIÉJOL. Marguerite de Valois, reine de Navarre, en Gascogne, septembre 1578-février 1582; suite et fin. — André CHAUMEIX. Le Saint-Siège et les peuples. = 1er mars. Richard GRELLING. Le mystère du 30 juillet 1914 (l'auteur de *J'accuse* et du *Crime* soumet à un examen critique minutieux l'affaire du *Lokal Anzeiger* du 30 juillet 1914. On se rappelle que, ce jour-là, vers une heure de l'après-midi, ce journal publia, dans une édition spéciale, la nouvelle que la mobilisation générale des forces allemandes venait d'être ordonnée; nouvelle qui fut démentie peu après par le ministre Jagow. Cependant, elle avait été télégraphiée aussitôt par l'ambassadeur de Russie à Berlin, et c'est ce télégramme qui décida la Russie à ordonner, à son tour, la mobilisation générale. Quand le démenti de Jagow parvint à Petrograd, il était trop tard pour arrêter l'effet des ordres donnés. De l'examen des textes et des faits, M. Grelling tire cette conclusion que la nouvelle donnée par le *Lokal Anzeiger* émane du parti militaire qui ne voulait pas perdre de temps; puis que le gouvernement civil, soit le chancelier Bethmann, toujours hésitant, fit une tentative suprême pour retarder, sinon empêcher, une mesure irréparable; mais, tandis que le télégramme russe annonçant la nouvelle avait été expédié sans retard, la transmission du démenti se fit par une voie détournée. Par cette manœuvre, le parti militariste gagna les quelques heures nécessaires pour que la Russie eût pris une résolution qui lui donnait l'apparence d'avoir provoqué le conflit. En réalité, « la mobilisation russe a été une réponse à la mobilisation allemande annoncée; elle ne fut ni une menace, ni un acte offensif »). — Général MANGIN. Réponse à M. Painlevé (rectifie plusieurs erreurs de fait commises par l'ancien ministre de la Guerre et justifie le plan d'offensive du général Nivelle en 1917. Le ministre de la Guerre, dit-il, « est responsable, dans une large mesure, des conditions déplorables dans lesquelles s'est engagée et poursuivie cette offensive »). — Amiral Wester WEMYSS. La marine et la conférence de Washington (la conférence « a été un succès sans restriction pour les États-Unis », succès qui, d'ailleurs, est

dû aussi à « la cordiale coopération de la Grande-Bretagne ». Quant à la France, elle revint de Washington « avec la réputation immméritée d'être exigeante et réactionnaire » ; mais, quand on lui demanda de souscrire à l'abolition des sous-marins, avait-on oublié que la sécurité de ses frontières est incertaine et qu'elle a besoin d'assurer ses communications avec l'Afrique du Nord, d'où provient une partie importante de son armée?). — Wladimir D'ORMESSON. La question de Tanger. — André CHAUMEIX. Où en est le problème des réparations?

10. — Revue des Deux Mondes. 1922, 15 février. — Georges GOYAU. Sur l'horizon du Vatican. I. L'Église et les nations (avènement de Benoît XV, « l'homme qui sortit de la guerre mieux que personne », et qui vit peu à peu revenir au Vatican les représentants des États même séparés du Saint-Siège par le schisme et l'hérésie. Naissance d'une internationale chrétienne ouvrière au congrès de juin 1920 et résurrection de deux peuples catholiques : la Pologne et l'Irlande). — Maurice PALÉOLOGUE. La Russie des tsars pendant la Grande Guerre. IV. La Roumanie entre en guerre (disgrâce éclatante autant qu'inattendue de Sazonow en juillet 1916; raison de santé, disait-on; en réalité, ce ministre, d'opinion libérale, bien disposé en faveur de la Pologne, est sacrifié à Sturmer par l'influence de l'impératrice, à qui Raspoutine dictait ses volontés. Atermoiements et marchandages de Bratiano, qui laisse passer le moment où les Russes ont infligé de cruelles défaites aux Autrichiens; il se défie de la Russie et croit pouvoir s'entendre directement avec les Bulgares; quand il se décide, le 17 août, l'offensive russe était à bout de souffle). — G. LENÔTRE. Les agents royalistes sous la Révolution et l'Empire. L'affaire Perlet; III (intrigues nouées entre les mouchards de Paris et les agents de Louis XVIII à Mitau en 1806-1807). — Victor GIRAUD. Esquisses contemporaines : Maurice Barrès. III. Face à l'action (son rôle pendant la guerre). = 1er mars. E.-M. DE VOGÜÉ. Lettres à Armand et Henri de Pontmartin, 1867-1909; I (Armand de Ferrar, comte de Pontmartin, mort le 29 mars 1890, et son fils Henri, mort le 19 septembre 1916. Le vicomte de Vogüé, leur voisin dans le Vivarais, fut en quelque sorte le disciple du père avant de devenir l'ami intime du fils. Assez intéressant). — G. GOYAU. Sur l'horizon du Vatican. II. L'Église et les églises; le nouveau pontificat (tendances qui rapprochent de Rome le haut clergé anglican, l'Église orthodoxe russe; projets ébauchés pour réunir l'anglicanisme et les chrétientés séparées de l'Orient; conférence mondiale projetée par les épiscopaliens d'Amérique et réponse du Saint-Siège en 1919 : le pape « prie pour que ceux qui prendront part au congrès puissent voir la lumière et se réunir au chef visible de l'Église, par lequel ils seront reçus à bras ouverts ». Esquisse biographique du nouveau pape Pie XI, ancien préfet de l'Ambrosienne et de la Vaticane). — Louis BERTRAND. Africa (explique ce qu'il entend quand il parle de « nation africaine ». Il veut rappeler

« à l'indigène, comme à nous, que l'ossature de sa terre natale est toute latine »; lui montrer « ce qui le rapproche et non ce qui le sépare de nous »). — Maurice PALÉOLOGUE. La Russie sous les tsars pendant la Grande Guerre. V. Le désastre roumain (ici, le « dramatis persona » est toujours Sturmer). — Maurice PERNOT. La question turque. III. Les Turcs et l'Islam. = 15 mars. Maurice PALÉOLOGUE. La Russie des tsars pendant la Grande Guerre. VI. L'assassinat de Raspoutine (mort du « mage » Papus, *alias* Dr. Encausse, 26 octobre 1916; il avait été le rénovateur de l'hermétisme français et, comme tel, il avait exercé une influence considérable dans la haute société russe; sa mort devait présager l'imminence de la Révolution. Raspoutine, dénoncé violemment à la Douma, le 2 décembre, est assassiné le 30 décembre. L'impératrice en est « affolée de douleur »; quant au peuple, « il a jubilé; on s'embrassait dans les rues ». Le « martyr Grigory » est enseveli secrètement à Tsarskoïé-Sélo; l'impératrice garde comme une relique sa chemise ensanglantée. Détails sur l'assassinat : d'abord empoisonné, il fut ensuite abattu à coups de revolver). — H. DE LA MARTINIÈRE. La question indigène en Algérie au lendemain de la guerre. — G. LENÔTRE. Les agents royalistes en France au temps de la Révolution et de l'Empire. L'affaire Perlet. IV. La correspondance anglaise; Perlet à Londres (1808; Perlet, introduit auprès de Louis XVIII par le comte de La Châtre, le 22 juin, lui débite, sous le sceau du secret, des détails mensongers sur le « parti puissant » qui s'occupait à Paris de rappeler S. M. sur le trône; rentré en France, il est « cuisiné » par la police impériale et enfermé à Sainte-Pélagie). — A. AUGUSTIN-THIERRY. Augustin Thierry d'après sa correspondance et ses papiers de famille. IV. Les alternatives d'un débat intérieur (attaques dirigées contre lui, d'abord par Léon Aubineau dans l'*Univers*, en 1851, puis par l'abbé Gorini qui, dans sa « Défense de l'Église », 1853, condamne en bloc les historiens de l'école de 1830. Ce dernier ouvrage ébranle les convictions et la conscience de l'historien, qui soumet ses œuvres à une revision minutieuse et parfois à une refonte complète. C'est le début d'une évolution qui, sous l'influence du P. Gratry, finit par une conversion au catholicisme. Mort de Thierry le 22 mai 1856). — Albert FEUILLERAT. Six mois à l'Université Yale; suite et fin (vivant et, par endroits, même émouvant, tant sont grandes les différences qui séparent nos pauvres Universités françaises des riches et sportives Universités américaines).

BELGIQUE.

11. — Revue d'histoire ecclésiastique. 1921, octobre. — L. VILLECOURT, O. S. B. Un manuscrit arabe sur le saint chrême dans l'Église copte. — M. VILLER. La question de l'union des églises entre Grecs et Latins depuis le concile de Lyon jusqu'à celui de Florence,

1274-1438; suite (VI. Les difficultés de l'union en Roumanie; l'état de l'Église byzantine et les griefs contre Rome). — Fr. CALLAEY, O. M. Cap. L'influence et la diffusion de l'*Arbor vitae* d'Ubertin de Casale. — H. PINARD, S. J. La théorie de l'expérience religieuse. Son évolution de Luther à W. James; suite et fin (VII. Ritschl et la réaction orthodoxe; VIII. Symbolo-fidéisme; IX. Le pragmatisme, qui aboutit à l' « athéisme mystique »). = C.-rendus : *H.-J. Vogels*. Untersuchungen zur Geschichte der lateinischen Apocalypse-Uebersetzung (important). — *O. D. Watkins*. A history of penance, being a study of the authorities (méritoire et consciencieux, qui a d'ailleurs ce mérite de nous mettre sous les yeux les principaux documents originaux concernant l'histoire ancienne de la pénitence). — *M. Marini*. Il primato di s. Pietro e de suoi successori in san Giovanni Crisostomo (étude d'un caractère plus théologique qu'historique). — *Edm. Bishop*. Liturgica historica (très important pour l'histoire de la messe du VIIe au Xe siècle). — *C. Butler*. Benedictine monachism (intéressante série d'essais sur le monachisme et sur la spiritualité bénédictine). — *W. Cohn*. Das Zeitalter der Normannen in Sizilien (ouvrage de bonne vulgarisation, mais où les idées originales ne manquent pas). — *N. de Pauw*. Cartulaire historique et généalogique des Artevelde (beaucoup de détails précis relatifs à la vie sociale de la bourgeoisie aisée dans les Flandres du XIIIe au XVe siècle). — *A. Fierens*. Suppliques d'Urbain V, 1362-1370. Textes et analyses. — *E. Gœller*. Clemens VII von Avignon (on ne peut que louer la méthode adoptée par l'auteur). — *J.-B. Coissac*. Les Universités de l'Écosse depuis la fondation de l'Université de Saint-Andrews jusqu'au triomphe de la Réforme et les institutions scolaires de l'Écosse depuis les origines jusqu'en 1560 (études fondées exclusivement sur des ouvrages modernes; trop de généralités hâtives et moyens de contrôle insuffisants). — *R. H. Murray*. Erasmus and Luther, their attitude to toleration (brillant et suggestif; mais l'auteur ne voit que l'extérieur des choses). — *A. T. Bannister*. The register of Charles Bothe, bishop of Hereford, 1516-1535 (important). — *F. van Hoeck*. De Jezuieten te Nijmegen (bonne monographie; hommage rendu au bienheureux Canisius à l'occasion du quatrième centenaire de sa naissance). — *V. Martin*. Le gallicanisme et la réforme catholique. Essai historique sur l'introduction en France des décrets du concile de Trente, 1553-1615 (excellent). — *M. Chassaigne*. Le procès du chevalier de La Barre (important et décisif sur plusieurs points; la personnalité même de La Barre reste une énigme). — La stigmatisée belge. Louise Lateau de Bois-d'Haine (bon). = Chronique. A noter une longue nécrologie de Godefroid Kurth, par H. NÉLIS. = T. XVIII, fasc. 1, 1922, janvier. — L. VILLECOURT, O. S. B. Un ms. arabe sur le saint chrême dans l'Église copte; suite et fin. — M. VILLER. La question de l'union des églises entre Grecs et Latins, depuis le concile de Lyon jusqu'à celui de Florence, 1274-1438; suite et fin. — H. WATRIGANT, S. J. Un disciple

obstiné du semi-quiétisme guyonien à Rouen, 1700-1704 (ce disciple attardé de Mme Guyon s'appelait Deville; il était, depuis 1691, curé de Saint-Maclou à Rouen. On publie ici soixante-seize propositions de caractère quiétiste que l'autorité archiépiscopale l'obligea de rétracter). = C.-rendus : *F. J. Foakes Jackson* et *Kirsopp Lake*. The beginnings of christianity. Part. I : The Acts of the apostles (début d'une entreprise considérable qui consiste à donner une édition avec commentaires critiques et historiques de toute la littérature chrétienne jusqu'à la paix de l'Église. Longue analyse de ce premier volume dont les conclusions sont inacceptables, puisque les auteurs se mettent au point de vue purement rationaliste). — *Kirsopp Lake*. Landmarks in the history of early christianity (mêmes observations qu'à propos du précédent ouvrage). — *E. B. Allo*. Saint Jean. L'Apocalypse (commentaire pénible à lire, mais érudit, complet et solide. Le meilleur que nous possédions sur la matière). — *C. Emereau*. Saint Éphrem le Syrien. Son œuvre littéraire grecque (thèse fort intéressante). — *V. Jæger*. Gregorii Nysseni opera. I : Contra Eunomium libri (édition très soignée). — *L. Fischer*. Die kirchlichen Quatember. Ihre Entstehung, Entwickelung und Bedeutung (excellent). — *G. Hanotaux*. Histoire de la nation française. T. III : Histoire politique; t. I jusqu'à 1515, par *P. Imbart de La Tour* (« un des chefs-d'œuvre de l'historiographie française »). — *G. Bæseler*. Die Kaiserkrönungen in Rom und die Rœmer von Karl dem Grossen bis Friedrich II, 800-1220 (travail très consciencieux, mais où les idées essentielles sont simplement indiquées. Ainsi l'auteur a seulement effleuré une question capitale, celle de savoir comment le peuple romain en était arrivé à revendiquer le droit de conférer la couronne impériale; il n'a pas vu que c'est Otton III qui « a resserré les attaches romaines de l'empire »). — *A. von Ruville*. Die Kreuzzüge (estimable manuel, mais qui ne saurait remplacer celui de Louis Bréhier). — *J. Greven*. Der Ursprung des Beginenwesens (réponse à G. Kurth, pour qui les Béguines devaient leur origine et leur nom au prêtre Lambert de Liége, dit le Bègue; il n'a guère fait à cette thèse que des corrections de détail). — *L. J. M. Philippen*. De begijnhoven (bonne histoire des béguinages en Belgique). — *A. G. Little*, *M. R. James*, *H. M. Bannister*. Collectanea franciscana; t. I (important). — *Mortier*, O. P. Histoire abrégée de l'ordre de saint Dominique en France (bon). — *E. Benson*. Life in a medieval city, illustrated by York in the xvth century (estimable esquisse). — *M. Van Rhijn*. Wessel Gansfort (bonne étude sur un théologien du xve siècle dont la position doctrinale reste encore à déterminer). — Exercitia spiritualia sancti Ignatii de Loyola et eorum directoria (édition critique de ce célèbre ouvrage; comme nous n'en possédons aucun ms. de la main même de saint Ignace, que nous n'avons que des rédactions plusieurs fois remaniées, on a pris le parti de donner quatre textes, d'ailleurs munis de notes critiques et explicatives). —

J. H. Pollen. The english Catholics in the reign of Queen Elizabeth (remarquable). — *J. B. Kissling.* Geschichte des Kulturkampfes im Deutschen Reiche; 3 vol. (bon). — *J. Schmitz* et *N. Nieuwland.* Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg (trois volumes très importants; documents nombreux sur les horreurs commises par les envahisseurs). = Deuxième partie du fascicule : Bibliographie (quatre-vingt-huit pages paginées à part).

GRANDE-BRETAGNE.

12. — The Times. Literary Supplement. 1922, 16 février. — *John Murray.* Lord Byron's correspondence (intéressant recueil de lettres échangées entre Byron et Lady Melbourne, Hobhouse, Douglas Kinnaird, le poète Shelley, etc. Elles viennent de Hobhouse, plus tard Lord Broughton, exécuteur testamentaire du poète; elles se rapportent surtout à la brève période où Byron vécut mêlé à la société de Londres, puis à celle où il résida sur le continent après la séparation). — *H. von Zwehl.* Die Schlachten im Sommer 1918 an der Westfront (le général de Zwehl, disgracié à la suite de l'échec des Allemands devant Verdun, prend sa revanche en présentant une critique sévère des opérations dirigées par Ludendorff. C'est une sorte de représailles exercées par le parti de Falkenhayn). — *C. T. Atkinson.* Marlborough and the rise of the British army; I (excellent). — *E. A. Webb.* The records of St Bartholomew's priory, Smithfield (très bonne monographie historique, architecturale et topographique). — *J. W. Kernohan.* The county of Londonderry in three centuries (bonne histoire de la colonisation des six comtés de l'Ulster et en particulier de celui de Derry par les Écossais presbytériens au temps de Jacques Ier et depuis). — *Uvedale Lambert.* Blechingley; a parish history (modèle de ce que doit être une monographie locale; l'histoire de Blechingley intéresse notamment la famille de Clare). — *F. H. Crossley.* English church monuments, 1150-1550 (bon). — *A. Farinelli.* Dante in Spagna, Francia, Inghilterra, Germania (remarquables études critiques). = 23 février. *R. W. Livingstone.* The legacy of Greece (la Grèce antique nous a légué un trésor d'œuvres et de suggestions qu'on ne connaîtra jamais assez bien; l'étude de sa multiple civilisation s'impose aujourd'hui encore comme la source première des idées et des sentiments dont nous vivons). — *H. H. Benson.* Anglicanism (quatre instructives conférences où sont marqués les traits caractéristiques de l'Église anglicane). — *H. M. Hyndman.* The economics of socialism. Marx made easy (excellent exposé de la doctrine socialiste de Karl Marx). — *Paul Louis.* La crise du socialisme mondial (bonne histoire du marxisme. La conclusion de M. Louis et celle de M. Hyndman diffèrent : l'historien français estime que la IIIe Internationale, dont Lénine est aujourd'hui le chef

et l'apôtre, est la conséquence nécessaire du marxisme; le théoricien anglais déclare, au contraire, que le bolchevisme, « mélange d'ambition personnelle et de fanatisme matérialiste », a rendu impossible la réalisation du socialisme scientifique). — Colonel *H. Stewart*. The New Zealand division, 1916-1919 (très bonne étude sur le rôle des New Zélandais dans la Grande Guerre). — *P. N. Milyukov*. Istoriya Vtoroy Russkoy Revoliuzii; I, 1 (document précieux pour l'histoire de la seconde Révolution russe en 1917). — *D. A. Bannerman*. The Canary islands; their history, natural history and scenery (bon). — *E. Westermark*. The history of human marriage (remaniement profond de l'ouvrage; les idées fondamentales n'ont guère varié). — *Harold J. Laski*. The foundations of sovereignty and other essays (l'enseignement donné par l'auteur à l'École d'économie politique de Londres est en contradiction absolue avec les idées fondamentales de la constitution anglaise). — *I. H. Jeayes*. Court rolls of the borough of Colchester. I. 1310-1352 (traduction abrégée de ces documents, intéressants surtout pour l'histoire municipale). — *Julio de Vilhena*. Don Pedro V e o seu reinado, 1855-1861 (bon exposé d'un règne court, mais honnête et bienfaisant). = 2 mars. *G. Girard*. Le service militaire en France à la fin du règne de Louis XIV; racolage et milice, 1701-1715 (remarquable). — *W. Müller-Lœbnitz*. Die Sendung des Oberstleutnant Hentsch (exposé tendancieux de la mission dont fut chargé cet officier supérieur d'ordonner la retraite des armées allemandes le 9 septembre 1914; l'auteur, qui appartint autrefois au grand État-major et qui est maintenant camouflé sous le titre d' « Oberarchivrat » aux Archives impériales, présente des faits dans le sens le plus favorable au parti militariste. Une enquête officielle, en 1917, a déclaré que Hentsch n'avait pas excédé ses pouvoirs; aujourd'hui, on veut nous prouver qu'il a mal compris les instructions de Moltke. Le procès reste ouvert). — *Ivor Evans*. Among primitive peoples in Borneo (très intéressant). — *Isaiah Bowman*. Problems in political geography (examen impartial des remaniements que la guerre et les traités de paix ont imposés à l'Europe. L'auteur, qui est le président de la Société de géographie à New-York, y voit le germe des futures guerres). — The book of the old Edinburgh Club; t. XI (ce volume contient un fort intéressant mémoire du prof. Hannay sur les origines du Collège de justice en Écosse : c'est non pas, comme on l'a jusqu'ici prétendu, une imitation directe du Parlement de Paris par le roi Jacques V, mais le point d'aboutissement d'une très ancienne institution écossaise). — *R. A. S. Macalister*. Ireland in pre-celtic times (remarquable tableau de l'Irlande aux époques de la pierre et du bronze). — *Amy Apcar*. Life and adventures of Joseph Emin (nouvelle édition fort augmentée d'un livre paru en 1792; il contient la très intéressante autobiographie d'un Arménien qui vécut en Angleterre au temps de Georges II et de Georges III et qui tenta d'intéresser l'Europe au sort de son pays natal). — *J. R. Magrath*. The

Queen's college (très bonne histoire d'un des collèges d'Oxford, qui fut fondé par Robert d'Eglesfield sous le vocable de la reine Philippe de Hainaut, femme d'Édouard III, 1341). — *R. S. Moxon.* The doctrine of sin (très bon exposé de la doctrine du péché, telle qu'elle s'est précisée depuis le chritianisme primitif jusqu'aux temps modernes en passant par le puissant cerveau de Calvin). = 9 mars. *H. Cordier.* Histoire générale de la Chine (long article sur les historiens chinois). — *D. G. Hogarth.* Arabia (excellent résumé historique). — Sir *F. D. Lugard.* The dual mandate in British tropical Africa (important pour toute personne qu'intéresse l'administration de l'Afrique tropicale). — *G. Douin.* L'attaque du canal de Suez, 3 février 1915 (remarquable). — *J. H. Hutton.* The Sema Nagas (masse considérable de détails sur une tribu du nord-est de l'Inde; intéressants à étudier pour un anthropologiste). — *T. F. Tout.* France and England (bon résumé des rapports entre ces deux pays, surtout au moyen âge). — — Sir *John James Baddeley.* Cripplegate (Crippelgate est un des vingt-six quartiers de la cité de Londres; l'auteur, qui vient de terminer, à quatre-vingts ans, son année comme maire de Londres, en a retracé l'histoire dans un somptueux volume remarquablement illustré). — *J. Venn* et *J. A. Venn.* Alumni Cantabrigienses; 1re partie jusqu'en 1751; t. I (biographie de tous les élèves, diplômés et fonctionnaires de l'Université depuis les plus anciens temps. Ce tome I contient les noms d'Abbas à Cutts). — *De Lacy O'Leary.* Arabic thought and its place in history (bon petit livre qui dissipe plus d'une erreur sur l'originalité intellectuelle des Arabes). — Chapters from turf history (conte à quels sports se sont divertis les hommes d'État). = 16 mars. *H. S. Bennett.* The Pastons and their letters (l'auteur a eu la bonne idée de nous présenter une série de tableaux de la vie privée en Angleterre dans la seconde moitié du XVe siècle au moyen d'extraits tirés de la correspondance des Paston, 1422-1509, et d'autres sources contemporaines). — *C. E. W. Bean.* Official history of Australia in the war of 1914-1918. I. The story of Anzac (important; mais la chronologie est insuffisante et pas de renvois aux documents). — *L. Romier.* Le royaume de Catherine de Médicis (remarquable). — *J. Vanden Bergh.* On the trail of the Pigmies (l'auteur, qui a passé neuf années dans l'Est central africain comme pasteur, y est retourné pour prendre des vues cinématographiques du pays et des habitants. Son livre intéressera au plus haut degré ceux qui s'occupent d'anthropologie). — *P. N. Ure.* The origin of tyranny (thèse érudite, mais paradoxale, pour prouver que la tyrannie en Grèce est d'origine commerciale). = 23 mars. *J. Holland Rose.* Lord Hood and the defence of Toulon (bon). — *H. C. O'Neill.* The royal fusiliers in the Great war (bon). — Miss *Christie.* Henry VI (consciencieux, mais fait avec peu de critique). — *Joseph P. Tumulty.* Woodrow Wilson as I knew him (l'ancien secrétaire du président a entrepris de montrer que M. Wilson fut grand et bon; son panégyrique laisse le lecteur très sceptique).

— *A. Werminghoff.* Conrad Celtis und sein Buch über Nürnberg (excellent).

13. — Transactions of the royal historical Society. 4e série, t. IV, 1921. — Prof. C. Oman. Discours présidentiel : de quelques manières de concevoir l'histoire ancienne qui ont eu cours au moyen âge. — W. Hudson. La condition des « villani » et autres tenanciers dans la partie de l'Anglie orientale occupée par les Danois aux temps qui ont précédé la conquête normande. — Les archives de la famille, de la cour et de l'État autrichiens à Vienne (résumé d'un mémoire très érudit rédigé par le prof. Redlich sur les Archives de l'État autrichien; après le démembrement de l'empire des Habsbourg, on pouvait craindre que les États nouveaux, successeurs de l'antique monarchie, voulussent réclamer les portions de ces archives qui intéressent leur histoire. Il n'en sera rien heureusement; les archives « impériales » à Vienne resteront, d'un commun accord, là où elles sont. On nous donne ici un tableau des principaux fonds qui, dans la suite des temps, les ont peu à peu constituées). — Caroline A. J. Skeel. Le Conseil de l'Occident (ce Conseil fut créé en 1539 et paraît avoir disparu peu avant la mort de Henri VIII; les faibles traces qu'il a laissées sont mises en lumière dans cet article). — A. H. Thomas. L'histoire municipale de Londres au moyen âge vue à travers les archives du Guildhall. — Francis W. X. Fincham. Notes tirées des archives du tribunal ecclésiastique conservées à Somerset House (ces archives viennent d'être en partie ouvertes aux travailleurs. Composition et compétence du tribunal en matière de divorce, de testament, d'outrage aux mœurs, de sorcellerie, de suicide, de non-conformité aux lois religieuses, etc.). — Margaret L. Bazeley. De l'étendue occupée par la forêt anglaise au XIIIe siècle (la « forêt anglaise » comprenait tous les districts possédés par le roi d'Angleterre qui étaient soumis à la « loi forestière ». Avec deux cartes, dont une montre l'étendue considérable de la forêt dans le comté de Northampton. Un appendice contient la liste de tous les districts forestiers possédés par le roi vers le milieu du XIIIe siècle; dans un autre sont énumérées les sources où a puisé l'auteur). — Alexandre Bugge. Des établissements scandinaves dans les îles Britanniques (beaucoup de renseignements fournis par les noms de personnes et de lieux).

Italie.

14. — Nuova Rivista storica. 1921. Fasc. 2-3, mars-juin. — Aldo Ferrari Notre premier centenaire. I : Les insurrections de 1821 (la Restauration et les conspirations en Piémont; Santarosa et Charles-Albert; la dictature de Santarosa et l'intervention autrichienne demandée par Charles-Félix; destinée des libéraux en exil). — Ettore Rota. Giuseppe Poggi et la formation psychologique du patriote moderne (dans le dernier quart du XVIIIe siècle). — Giuseppe Andriani. Le

socialisme et le communisme en Toscane entre 1846 et 1849. — Giuseppe PALADINO. Le gouvernement napolitain et la guerre de 1848; suite et fin (quelques documents en appendice). — Rosa GERMANO. La fortune littéraire de Giuseppe Parini et les contemporains. — Ernesto PONTIERI. Les origines de la féodalité en Calabre. II : Le droit et les institutions (le droit byzantin et la loi lombarde ; l'administration centrale et provinciale sous la domination byzantine ; les classes sociales et la conquête normande). — Bruno NARDI. Les doctrines philosophiques de Pietro d'Abano; suite et fin (on ne saurait trouver dans les écrits et dans l'enseignement de Pietro aucune trace d'hérésie; s'il a cru que la science humaine peut parvenir à la vérité par le seul effort de la raison et que le miracle peut être ramené dans la série des agents naturels, il n'est pas, au fond, plus coupable que Thomas d'Aquin et que les meilleurs théologiens de la seconde moitié du XIVe siècle. Il fut peut-être l'esprit le plus scientifique d'une époque dont Thomas d'Aquin fut le plus grand théologien). — A. GUILLAND. La production historique de l'Allemagne pendant les années 1914-1920. — C. BARBAGALLO. La critique et les critiques (échange d'idées entre l'auteur et Ettore de Ruggiero). — Guido PORZIO. L'impérialisme romain et la politique italienne d'Ettore Pais (polémique). — C. BARBAGALLO. L'histoire est-elle une science ou un art? — Felice MOMIGLIANO. Le modernisme et le parti populaire. = C.-rendus : *G. Costa.* Diocleziano (n'est pas assez approfondi). — *G. Manaresi.* Gli atti del Comune di Milano sino all' anno 1216 (belle et importante publication). — *C. Marchesi.* Seneca (excellent). = Fasc. 4, juillet-août. Ettore ROTA. L'antagonisme politique entre Turin et Naples pendant la guerre de 1848 (défend la politique du Piémont qui tendait, au fond, à préparer l'unité italienne). — Antonio SOGLIANO. Inscriptions, et cadastre à Pompéi (à propos d'un mémoire du docteur Matteo Della Corte intitulé « Case e abitanti a Pompei », 1914 : éléments de la population; programmes électoraux et leur importance; maisons particulières et boutiques. C'est tout le passé de cette petite ville de bains de mer qui revit à nos yeux). — Giuseppe PARDI. Histoire démocratique de Messine; suite et fin (depuis le milieu du XVIe siècle jusqu'à la catastrophe de 1908 et à la renaissance de la ville). = C.-rendus : *Macchioro.* Zagreus, studì sull' orfismo (important; mais plusieurs théories de l'auteur sur les pratiques religieuses des peuples sauvages et sur le mysticisme sont contestables). — Mgr *G. P. Sinopoli di Giunta.* Storia letteraria della Chiesa. I : Epoca antenicena (confus et peu au courant). = Fasc. 5, septembre-octobre. Giulio URBINI. Pour l'enseignement de l'histoire du costume en Italie. — Amedeo AMATO. Les grandes puissances européennes et la question d'Orient en 1829 (réédite en appendice le texte du traité conclu le 6 juillet 1829). — Giuseppe ANDRIANI. Le socialisme et le communisme en Toscane de 1846 à 1849; suite et fin (le ministère démocratique, octobre 1848, et la réaction antisocialiste). — V. PIC-

COLI. De quelques travaux sur la philosophie du droit et de la politique. — A. BOISARD. Une nouvelle histoire de la Rome antique (fait le plus grand éloge de la « Roma antica » par G. Ferrero et C. Barbagallo. Cette histoire commence aux origines mêmes de la Ville et doit se terminer à la fin de l'Empire. Elle comprendra trois volumes dont les deux premiers seuls sont en vente. Le récit s'arrête actuellement à la mort de Néron). — L'école archéologique italienne d'Athènes (travaux accomplis par elle depuis sa fondation en 1909). = C.-rendus : *M. Casotti.* Saggio di una concezione idealistica della storia (l'auteur ne fait guère que reproduire les idées de Croce et de Gentile en les rendant embrouillées et obscures). — *W. E. Caldwell.* Hellenic conceptions of peace in history, economics and public law (bon exposé; mais l'auteur n'a tenu aucun compte des livres italiens). — *L. De Regibus.* Il processo dei Scipioni; contributo di storia romana (beaucoup d'efforts perdus sur un problème qui est sans doute insoluble). = Fasc. 6, novembre-décembre. Ettore ROTA. Giuseppe Poggi et la formation psychologique du patriote moderne: suite (pauvreté de la vie publique et religieuse après le ministère Du Tillot; démocratie et valeur historique de l'épiscopat italien, etc.). — Generale FILARETI. Danton et Robespierre; essai de psychologie sociale; suite et fin (Danton et Robespierre ont eu l'un et l'autre de grands défauts et d'éminentes qualités; mais « vouloir faire l'apothéose de Robespierre au détriment du grand tribun c'est réellement du fanatisme concentré. La conduite de Danton fut un bienfait pour la France et pour la Révolution; celle de Robespierre aboutit à la liquidation de la Révolution et prépara fatalement le Directoire et l'Empire »). — Ernesto PONTIERI. Les débuts de la féodalité en Calabre; IV (le fief et ses caractères; les premiers fiefs normands; la nouvelle Église calabraise sous l'influence normande : Joachim de Flore; situation économique de la Calabre pendant la période normande et souabe). — A. BOISARD. Une nouvelle histoire de Rome dans l'antiquité, par G. Ferrero et Carlo (longue analyse critique; on demande que le tome III de cet ouvrage remarquable ne se fasse pas attendre). = C.-rendus : *A. Vicinelli.* Bologna nelle sue relazioni col papato e l'impero 774-1278; t. I (instructif). — *R. Caggese.* Firenze dalla decadenza di Roma al risorgimento d'Italia (t. III et dernier, qui traite de l'époque du principat depuis 1530).

SUISSE.

15. — Bibliothèque universelle et Revue suisse. 1921, mai. — Filippo CARLI. L'évolution des révolutions; suite et fin (exemple tiré de la Russie soviétique. Les institutions actuelles de l'Europe sont assez élastiques pour permettre les réformes les plus profondes sans qu'il soit nécessaire d'employer les moyens révolutionnaires). — Hector NICOLE. L'école et l'enfant dans la Russie des Soviets; suite

et fin. — J.-L. PERRET. Kalevala, le trésor poétique du peuple finnois; suite et fin en juin. — Clara-Michel DELINES. Mes souvenirs de Pierre Kropotkine; suite et fin. = Juin. Louis LEGER. Le rénovateur de la littérature serbe : Vouk Stefanovitch Karadjisch; fin en juillet. — A. MICHELSON. L'Amérique contre l'Angleterre. La rivalité entre les marines marchandes de l'Angleterre et des États-Unis; fin en juillet. — Ant. GUILLAND. Chronique allemande (indications instructives sur l'état des esprits en Allemagne, tel qu'il apparaît dans la littérature). = Juillet. A. MICHELSON. L'Amérique contre l'Angleterre. La rivalité entre les marines marchandes de l'Angleterre et des États-Unis. = Août. Henry AUBERT. San Gimignano (description de la ville et résumé de son histoire). — Filippo CARLI. La bourgeoisie et le prolétariat en Italie depuis les dernières élections politiques. = Septembre. André LANGIE. Le grand œuvre (passe rapidement en revue les efforts qui ont été faits, depuis le début de l'ère chrétienne, pour découvrir le moyen de transmuer en or des éléments chimiques quelconques). — Eug. RITTER. Sainte-Beuve (d'après le livre de M. Choisy). = Octobre. Virgile ROSSEL. Les mémoires du comte Witte (témoignage fort intéressant d'un homme qui a joué un grand rôle politique et qui éprouve le besoin de se défendre; il nous apprend beaucoup de choses sur les origines, les péripéties et les conséquences de la guerre russo-japonaise et nous fait connaître sans aménité l'empereur Nicolas II, l'impératrice et leur entourage. Très injuste envers Stolypine, il dresse un terrible réquisitoire contre le régime impérial). — Louis LEGER. Un grand patriote et pédagogue tchèque : Jean-Amos Komensky (plus connu sous son nom latinisé de Comenius, 1592-1670). — Louis AVENNIER. Édouard Rod et l'américanisme. = Novembre. Maurice MILLIOUD. Le centenaire d'Amiel. — Clara-Michel DELINES. L'appel de Mme Sacha Kropotkine à l'aide de la Russie (cet appel est un réquisitoire indirect contre le régime terroriste des soviets). = Décembre. P.-M. DE MUNNYNCK. Henri Pirenne. — Henri DRUEY. La révolution vaudoise de 1845; récit publié par Aug. REYMOND; suite en 1922. = 1922, janvier. M. AUBERT. Le taylorisme; fin en février. — L. JACOT-COLIN. Assignats, papier-monnaie, change. = Février. Antoine ROUGIER. La vie du droit (d'après les ouvrages récents de *Merignhac* et *Lémonon*, Le droit des gens et la guerre de 1914-1918; *Le Fur*, Guerre juste et juste paix; *Esmein*, Éléments de droit constitutionnel). — E. KRIEG. Mouvements réformistes en Chine. = Mars. Louis LEGER. Le poète national de la Bulgarie : Ivan Vazow. — Henri DRUEY. La révolution vaudoise de 1845; récit publié par Aug. REYMOND; fin. — Baronne Marie WRANGEL. Ma vie et ma fuite du « paradis communiste ». — Louis AVENNIER. Le droit fluvial international et le régime du Danube.

CHRONIQUE.

France. — M. Ferdinand CHALANDON est mort à Lausanne, le 31 octobre 1921, à l'âge de quarante-six ans. Ancien élève de l'École des chartes et de l'École française d'archéologie à Rome, il se consacra tout entier à l'histoire byzantine : *Essai sur le règne d'Alexis Ier Comnène*, suivi de l'*Histoire des Comnène* (1912), de 1118 à 1180, et à l'histoire des Normands de Sicile, qui touche par tant de points à celle des empereurs de Constantinople : *Diplomatique des Normands de Sicile; l'État politique de l'Italie méridionale à l'arrivée des Normands; Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile* (2 vol., 1908).

— Le 20 mars 1922 est mort M. Louis-Augustin-Léon GAZIER, dans sa soixante-dix-huitième année. Ancien élève de l'École normale supérieure, M. Gazier reçut le titre de docteur ès lettres après avoir soutenu une thèse sur les dernières années du cardinal de Retz. Le siècle de Louis XIV et notamment Pascal et Bossuet ont été l'objet de ses études de prédilection; mais plus spécialement encore l'histoire littéraire et morale du jansénisme, à laquelle il consacra des études fort bien documentées : *les Derniers jours de Pascal*, *Pascal et Escobar*, *Angélique Arnauld et Jeanne de Chantal*, etc. Il édita, en outre, les *Mémoires* de Godefroi Hermant sur l'*Histoire ecclésiastique du XVIIe siècle (1630-1663)*, si pleins de faits curieux et si passionnés en faveur des Jansénistes. Il venait de terminer une *Histoire générale du mouvement janséniste*, dont il a pu corriger les premières épreuves; ce sera sans doute un complément indispensable au *Port-Royal* de Sainte-Beuve. Il avait été nommé, en 1914, professeur honoraire à la Sorbonne et pendant plus de trente ans il fut secrétaire du Comité des travaux historiques (section de philologie et d'histoire jusqu'en 1715).

— On nous annonce la mort à Mantes, le 3 avril 1922, de M. Henri MORIS, ancien élève de l'École des chartes et archiviste honoraire des Alpes-Maritimes. Il laisse derrière lui une série de publications sur l'histoire du midi de la France : *le Cartulaire de Lérins; Campagnes dans les Alpes pendant la guerre de la Succession d'Autriche et pendant la Révolution, 1792-1796* (en collaboration avec le colonel Krebs); *Menton et la France*. Il a écrit de charmants guides : *Nice; Au pays bleu. Alpes-Maritimes*. On trouvera, en outre, de lui une suite d'articles dans les *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*. Le volume paru pendant la

guerre contient son *Essai de reconstitution des fortifications de Nice* et son travail sur l'*Organisation du département des Alpes-Maritimes en 1793*. Il s'est dépensé pendant la guerre dans les hôpitaux pour venir au secours des blessés; les fatigues qu'il endura l'obligèrent à prendre sa retraite dont il ne devait pas profiter longtemps.

— C'est avec un vif regret qu'il nous faut annoncer la mort d'un de nos plus anciens collaborateurs et amis, M. Frank Puaux (10 avril 1922). Il était né à Luneray le 26 novembre 1844, d'une vieille famille protestante du Vivarais. Après avoir, pendant plusieurs années, exercé des fonctions pastorales, notamment à Stockholm, il se tourna vers l'histoire du protestantisme français étudiée dans ses sources et dans les œuvres de ses principaux chefs au temps de Louis XIV, avant et surtout après la révocation de l'Édit de Nantes. C'est ainsi qu'il publia, outre une Histoire de l'établissement des protestants français en Suède, des études sur *Paul Rabaut, l'apôtre du Désert; Saint Évremond et les réfugiés de la révocation à Londres;* la *Révocation de l'Édit de Nantes* (en collaboration avec Auguste Sabatier); *Louis XIV et Cavallier;* qu'il édita les Plaintes des protestants cruellement opprimez dans le royaume de France, les *Mémoires de Jean Cavallier*. Il aimait à montrer chez les grands théologiens protestants contemporains de Bossuet les apôtres de la tolérance et les défenseurs de la souveraineté du peuple, ce qui le conduisit à réimprimer les *Lettres pastorales* où Jurieu nous apparaît comme un des précurseurs de 1789. Homme de cabinet, il était aussi un homme d'action, se vouant avec un courage souriant et tranquille aux grandes causes politiques et sociales qui agitèrent notre pays pendant le dernier demi-siècle. Ch. B.

— M. Paul Deschanel, ancien Président de la République, est mort, le 29 avril 1920, dans sa soixante-sixième année. Sa carrière politique ne saurait être retracée ici, mais il a beaucoup écrit sur des sujets variés d'histoire contemporaine; son œuvre maîtresse est une biographie de *Gambetta*, où il s'est peint lui-même en retraçant la vie et l'œuvre de l'illustre tribun. Il était membre de l'Académie française (1899) et de l'Académie des sciences morales et politiques (1918).

— Nous consacrerons prochainement des notices nécrologiques à M. Léon Heuzey, au comte Baguenault de Puchesse et à Mgr Louis Duchesne.

— Concours des Antiquités de la France. L'Académie des inscriptions et belles-lettres a attribué une deuxième médaille à M. Roger Grand : *Mélanges d'archéologie bretonne*, et une troisième à M. Jusselin : *la Maîtrise de l'œuvre de N.-D. de Chartres;* en outre, quatre mentions : à M. Léon Coutil : *Archéologie gauloise, gallo-romaine et mérovingienne du département de l'Eure;* à M. de Laages : *États administratifs des anciens diocèses d'Albi,*

Castres et Lavaur; à M. le chanoine PRÉVOST : *Recueil des chartes de Clairvaux*, et à M. Édouard SALIN : *le Cimetière barbare de Lézeville.*

— Le prix de 5,000 francs, fondé par M. Angrand, sera décerné en 1923 au meilleur ouvrage qui aura été publié en France ou à l'étranger pendant les années 1918-1922 sur l'histoire, l'ethnographie, l'archéologie ou la linguistique des races indigènes de l'Amérique, antérieurement à l'arrivée de Christophe Colomb. Les auteurs qui désireront concourir devront remettre ou envoyer franco dix exemplaires de leurs ouvrages au secrétariat de la Bibliothèque nationale avant le 1er janvier 1923. A ces ouvrages pourront s'ajouter ceux que des membres du jury croiraient devoir évoquer comme susceptibles de prendre part au concours. Deux exemplaires des ouvrages évoqués devront être mis à la disposition du jury.

— Au mois de novembre dernier, une thèse, restée malheureusement en manuscrit, a été soutenue à l'École du Louvre sur la *Flore monumentale gothique d'après les monuments de Paris.* L'auteur — Mlle D. JALABERT — a divisé son travail en trois parties, correspondant à trois flores et à trois époques : la première, au dernier tiers du XIIe siècle et à la première moitié du XIIIe; la seconde, à la seconde moitié du XIIIe et au XIVe siècle; la troisième, au XVe siècle. La première partie est entièrement neuve. L'auteur y démontre, avec détails et avec précision, qu'au début de la première flore gothique, c'est-à-dire de 1165 à 1175, les feuilles qui décorent les monuments de Paris, surtout aux chapiteaux, ne sont pas prises dans la nature; ce ne sont pas des feuilles de nénuphar ou des « feuilles d'eau », comme on les désigne d'un terme vague, ce sont des feuilles généralisées, quelquefois échancrées à la base, dont les artistes ont formé par composition des motifs qui finissent par donner naissance à une feuille trilobée qui n'est pas du tout une feuille de trèfle. Plus tard (1175-1200) apparaît une feuille presque ronde, pourvue de dents, que l'on a voulu, sans raison, identifier avec la feuille de fougère et qui ne correspond à aucune plante connue. C'est seulement à partir de 1200 que l'on voit apparaître, d'une façon sûre, au réfectoire de Saint-Martin-des-Champs, des feuilles véritables, par exemple celles du rosier. Encore faut-il dire qu'à cette époque les feuilles naturelles seront extrêmement rares; elles ne sont nombreuses qu'après 1245. La première flore gothique paraît provenir de l'art antique par l'intermédiaire de l'art roman; la première feuille, dite « feuille d'eau », ne serait qu'une simplification de la feuille d'acanthe, et la feuille dentelée, presque ronde, dériverait de la palmette. Cependant, la première flore gothique n'a rien d'artificiel. Ses feuilles sont l'œuvre d'artistes qui avaient vu une flore véritable, mais qui, délibérément, n'avaient voulu que s'en inspirer. Aussi la sculpture décorative de la première époque, qui présente moins de vérité et moins de virtuosité que celle des XIVe et XVe siècles, convient-elle mieux à la décoration

des monuments gothiques; en particulier elle coiffe mieux les chapiteaux, comme on peut s'en rendre compte en comparant ceux de Notre-Dame de Paris avec ceux de Reims. — A.-G. LIZERAND.

— Sous le titre général *A companion to French studies*, M. Arthur TILLEY, bien connu chez nous par ses travaux sur la Renaissance, a entrepris de donner aux *scholars* anglais des instruments de travail qui les aident à acquérir l'intelligence de l'histoire de France. Il a fait appel, en particulier, à de nombreux collaborateurs français. Le premier volume, qui vient de paraître à la « Cambridge University Press », a pour titre *Medieval France*. Il comprend dix chapitres. D'abord une géographie de la France, due à L. Gallois. La partie proprement historique, la plus développée, est de Ch.-V. Langlois. L'armée est étudiée par P. Caron, la marine par Ch. de La Roncière, l'industrie et le commerce par L. Halphen, la philosophie et les universités par A. G. Little, d'Oxford, la langue par A. Jeanroy, la littérature par Lucien Foulet, les beaux-arts par Sir Thomas Graham Jackson et R. James. Dix-sept illustrations et deux cartes illustrent ce volume de plus de 400 pages. Le volume sur la France moderne est sous presse. H. HR.

— Par les soins de la « Société d'études documentaires et critiques sur la guerre » est publié un *Bulletin officiel* qui aura, en 1922, quatre numéros. Jusqu'à présent, l'œuvre accomplie par cette Société s'était bornée à des exposés oraux. On lui saura gré de mettre le public au courant de ses travaux, qu'inspirent un grand souci d'impartialité et une volonté, très louable, de réagir contre les tendances apologétiques et anticritiques de certains cénacles dits historiques. Ce premier numéro contient des études de MM. LAHAYE sur la suppression de la dépêche Paléologue du 30 juillet 1914 et DEMARTIAL sur le conflit austro-serbe, ainsi qu'une notice sur la traduction des documents allemands et autrichiens récemment publiée par la librairie Costes. G. BN.

— Le premier volume d'un *Livre jaune* sur les événements balkaniques de 1912, c'est-à-dire la première guerre balkanique, vient de paraître. Il sera suivi de deux autres.

— L'Imprimerie nationale a édité le 5e fascicule du tome II du *Dictionnaire archéologique de la Gaule; époque celtique*, continué, après la lettre L, par les soins du regretté Émile Cartailhac (gr. in-4° à 2 col., p. 489-648).

— *Inventaire des archives du département des Affaires étrangères* (6 vol. in-8°, Imprimerie nationale). Cet Inventaire est, comme on sait, divisé en deux parties : 1° *Mémoires et documents;* le tome I (1883) est consacré à la *France;* le tome II (1893) à des *Fonds divers* (Afrique, Allemagne, Amérique, Angleterre, Autriche, Bavière, Danemark, Espagne, Gênes, Grèce, Hollande, Italie, Maroc, Pays-Bas, Pologne, Prusse, Rome, Russie, Sardaigne, Suède, Suisse,

Venise); le tome III (1896) aux *Fonds France et divers. Supplément* (France, Algérie, Amérique, Angleterre, Asie, Bavière, Espagne, Genève, Hanovre, Malte, Naples, Pays-Bas, Portugal, Russie, Saxe, Suisse, Turquie). 2° *Correspondance politique*, 1re partie, tome I (1903) : Allemagne, Angleterre, République Argentine, Autriche; tome II (1908) : Bade, Bâle, Bavière, Brésil, Brunswick-Hanovre, Chili, Cologne, Colombie, Corse, Danemark, Dantzig; 2e partie (1920) : Espagne. Ce dernier volume ne compte pas moins de 768 p. in-8°; il se termine par une liste chronologique des agents politiques français en Espagne de 1515 à 1830.

— Nous devons signaler la nouvelle édition de la *Nomenclature des journaux et revues en langue française paraissant dans le monde entier*, publiée par l' « Argus de la presse » (Paris, rue Bergère, n° 37, 1922, in-8°, 433 p.). La *Revue historique* s'y trouve mentionnée à sa place, p. 124; mais elle doit être indiquée comme paraissant tous les deux mois (bimestrielle) et non tous les trois mois.

— Les papiers de Jules Favre ont été récemment donnés au musée annexé à la bibliothèque de l'ordre des avocats de Paris.

— La librairie Armand Colin a mis en vente la *Bibliographie géographique, 1915-1919*, faisant suite à la *Bibliographie géographique annuelle* des *Annales de géographie* (1 vol. in-8°, 446 p.; prix : 35 francs).

— Nous avons annoncé précédemment l'*Annuaire général des universités* pour l'année 1919, publié sous la direction de M. de Montessus de Ballore. La librairie Gauthier-Villars vient de faire paraître le volume pour l'année 1920-1921 : *Universitatum et Eminentium Scholarum index generalis, 1920-1921* (1 vol. in-16 de 1,800 p.; prix : 50 francs).

Allemagne. — La *Deutsche Zeitung* a commencé, le 3 avril, la publication des lettres de Bismarck écrites de 1886 à 1888 au général Bronsart von Schellendorf, ministre de la Guerre prussien, et qui éclairent dans le détail l'histoire de la politique militaire de l'Allemagne à cette date.

États-Unis. — Dans un article des *United States naval Institute Proceedings*, paru en janvier 1922, M. L. N. Feipel étudie diverses questions qui se posent à propos de l'histoire navale de l'Amérique (*Our rich, but neglected old naval historical literature*). Les matériaux en sont groupés dans la bibliothèque de l'Académie navale, celle de l'Amirauté, celle du Congrès, celle de New-York, la Barnes Memorial Library (New-York), la bibliothèque de M. Harbeck (ibid.); ils pourraient fournir des éléments de grande importance sur l'activité scientifique, diplomatique ou technique de la marine des États-Unis entre 1815 et les débuts de la guerre de Sécession,

période beaucoup plus riche qu'on ne croit en enseignements de toute espèce. Au point de vue diplomatique, le livre de M. Paullin (*Diplomatic Negotiations of American naval officiers*, 1912) n'épuise pas tout : la mission dans l'Amérique du Sud en 1817-1818, la protection des intérêts américains pendant le blocus de Montevideo en 1826-1828, les négociations avec la Turquie de 1826 à 1830, l'ambassade en Cochinchine, en Prusse et à Mascate en 1830 et 1836, la libération des marins américains au Japon en 1850, la préparation d'une invasion de Cuba en 1849-1850, la lutte contre les flibustiers sont autant d'épisodes d'une histoire à faire. D'autre part, les expéditions hydrographiques et polaires (Jourdain et Mer Morte, 1847-1848; expéditions Grinnel au pôle, 1850-1851 et 1853-1855; vallée de l'Amazone, 1851-1852; isthme de Darien, 1853-1854; la Plata, 1853-1856; pose du câble de l'Atlantique, 1857-1858; Pacifique, 1858-1859) constituent un autre champ, infiniment remarquable, de la marine américaine : dans des croisières qui duraient jusqu'à cinq années d'affilée, les bâtiments américains ont parcouru parfois 100,000 milles. Enfin, la biographie des marins comme Perry, Paulding, Farragut vaudrait d'être écrite avec les documents abondants et nourris qui sont maintenant à la disposition des historiens.

Dans le même recueil (février 1922), le contre-amiral C. M. Chester a consacré un intéressant article sur l'histoire du pavillon américain, qui a été officiellement créé par la résolution du Congrès en date du 14 juin 1777. G. Bn.

Grande-Bretagne. — On annonce la mort, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, de M. A. V. Dicey, qui, de 1882 à 1909, enseigna à Oxford et a publié un grand nombre d'ouvrages, dont un au moins : *Lectures on the relation between law and public opinion in England during the nineteenth century* (1905), est resté classique.

— Il s'est fondé, en 1920, une « Dugdale Society » pour favoriser l'étude de l'histoire, de la topographie et de l'archéologie du comté de Warwick, où naquit le savant érudit anglais. Elle a son siège à Stratford-upon-Avon (prix de la souscription : une guinée par an). Le tome I, paru en 1921, contient les *Minutes and accounts of the corporation of Stratford and other records, 1553-1620*, transcrits par R. Savage, avec une introduction et des notes par Edgar Fripp.

— Nous avons annoncé à tort la fin du grand *Dictionary of english language;* il reste encore à publier les lettres U, V et W, qui demanderont un temps assez considérable.

— Dans deux articles du *Times* (10 et 11 avril 1922), M. S. Lee éclaire certains des procédés de l'Inquisition espagnole : il montre — et il reproduit, à titre démonstratif, le fac-similé d'une page du *Henri VIII* « caviarisé » par ordre des inquisiteurs — de quelle façon elle a traité les œuvres de Shakespeare. G. Bn.

— M. Zammit, curateur du musée de La Vallette, a retrouvé à

Malte et à Gozo de très curieux vestiges de l'art architectural de l'ère de la pierre. Les constructions néolithiques, de forme elliptique, ont été utilisées ultérieurement, car on a découvert également des restes de sépultures de l'âge de bronze. Les sculptures sont représentées par des ornements en spirale et quelques figures humaines, d'habitude caractérisées par une forte obésité. G. Bn.

— Le premier volume de la *History of the war*, que se propose de publier le gouvernement fédéral australien, vient de paraître chez Angus and Robertson, libraires à Sydney. Il a été établi par M. Bean, correspondant officiel de la guerre à l'armée australienne, et couvre la période qui s'étend entre les débuts du conflit et l'expédition de Gallipoli. L'ouvrage comprendra douze volumes, dont six seront écrits par M. Bean. G. Bn.

Italie. — A l'occasion du sixième centenaire de Dante, la *Rivista di filosofia cattolica* et la revue *Scuola cattolica* se sont groupées pour publier, sous le titre de *Scritti varî, pubblicati in occasione del sesto centenario della morte di Dante Alighieri*, un recueil (Milano, soc. ed. « Vita e pensiero », 1921, in-8°, VIII-192 p.) qui contient les études suivantes : F. Crispolti, Comment nous devons comprendre Dante; M. Cordovani, Les voies de Dieu dans la philosophie de Dante; G. Busnelli, La cosmogonie dantesque et ses sources; E. Krebs, Contribution de la scolastique à l'étude de certains problèmes dantesques; G. Gabrieli, Dante et l'Islam; A. Gemelli, Béatrice et Virgile; E. Chiochetti, La *Divine Comédie* dans l'interprétation de Croce et de Gentile; G. Brunelli, Les récentes publications sur Dante. G. Bn.

— L'ingénieur naval Angelo Schiranti publie, dans la *Rivista marittima* de janvier 1922, un *Discorso sopra le galere* de César Magalotti, d'après une copie manuscrite qu'il a retrouvée chez un libraire italien. Ce texte, qui contient la description classique de la galère méditerranéenne et fait de ce type de navire une vive apologie, a été rédigé, vraisemblablement, pour aiguiller l'opinion publique sur les questions navales. Magalotti, général des galères romaines en 1596, périt le 6 mai 1602, assassiné par un esclave turc au moment où l'escadrille pontificale s'apprêtait à une expédition contre les Barbaresques. Il a non seulement participé à de petites opérations militaires, mais encore surveillé la construction de quatre unités nouvelles de la flotte pontificale à Civita-vecchia. C'est donc à un technicien qu'est dû ce petit ouvrage de propagande. G. Bn.

— On trouve dans le même numéro du même périodique une intéressante étude de M. Ersilio Michel sur la marine autrichienne de 1829 à 1844, d'après des documents privés récemment entrés dans les archives de Livourne : sur les Barbaresques, sur la guerre turco-égyptienne de 1840, sur le développement de l'esprit révolutionnaire dans la marine autrichienne, grâce à l'activité de la Société secrète *l'Esperia*. Il y a, dans cet article, des indications utiles. G. Bn.

Norvège. — Le 5 janvier 1922 s'est réuni à Christiania, dans les locaux de l'Institut Nobel, un congrès de professeurs, juristes, généraux et publicistes neutres désireux d'étudier la question des responsabilités de la guerre. On affirme que les représentants des gouvernements ex-belligérants seront invités par le bureau de ce congrès à ouvrir à ses membres leurs archives secrètes. Y a-t-il quelque relation entre ce congrès et la publication, faite par les journaux allemands au milieu du mois de décembre, des lettres échangées au printemps de 1921 entre le maréchal Hindenburg et l'ex-empereur Guillaume II à propos du livre récemment publié par ce dernier, où le Hohenzollern affirme sa volonté pacifique et demande l'institution d'une Commission internationale impartiale qui prononcerait sur la question de responsabilité? G. Bn.

Pays-Bas. — Le *Tijdschrift voor Rechtgeschiedenis* [*Revue d'histoire du droit*] a déjà pris le caractère international que nous avons précédemment signalé (voir cette *Revue*, t. CXXXIX, p. 321). Voici le contenu du deuxième fascicule du tome III : *Études sur la gabelle du sel avant le XVII*e *siècle en France*, par M. Ed. Meynial (Paris); *The legal Background of Demosthenes' Speech in Zenothemis versus. Demon*, par Sir Paul Vinogradoff (Oxford); *The history of the law as to the status of British subjects and aliens*, par M. W. S. Holdsworth (Oxford); *le Rôle de l'initiative privée dans l'œuvre de la Révolution en matière de codification et de constitution*, par M. J. van Kan (Leyde); *Nuovi frammenti delle antiche leggi di Gortyna in Creta*, par M. A. Zocco-Rosa (Catania). Un Français, deux Anglais, un Italien, un Hollandais qui a écrit en français, cela peut être de bon augure. N. J.

— Signalons deux revues nouvelles : 1° *Historisch Tijdschrift*, revue catholique dirigée par MM. Th. Goossens, H. Huybers et J. Witlox, qui paraîtra deux fois par an. Le premier fascicule (novembre 1921) contient entre autres des articles de Dom Charles Poulet sur *Jeanne d'Arc à Chinon*, de M. J. F. M. Sterck sur la *Conversion* [*au catholicisme*] *de Grotius* (qui, d'ailleurs, n'a pas eu lieu) et un Bulletin français de M. Poulet, où l'on trouvera par exemple une analyse du livre de M. Mariéjol sur Catherine de Médicis. 2° *Mededeelingen van het Nederlandsch historisch Instituut te Rome*, où seront insérés les rapports annuels de cette institution; dans la première livraison, M. Blok en a raconté l'histoire.

Le gérant : R. Lisbonne.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

LA
POLITIQUE DE VERGENNES
ET LA
DIPLOMATIE DE BRETEUIL
1774-1787

(Suite et fin[1].)

Les négociations qui s'engagèrent à la suite de l'acte de vigueur de l'Autriche ne laissent pas clairement apercevoir les intentions des deux parties. Cela se comprend : ce n'est pas au début de pareilles négociations qu'on livre le fond de sa pensée, qu'on révèle le minimum de ses exigences, qu'on prononce le dernier mot avant le recours à l'*ultima ratio*. L'opinion qui se forma sur la gravité du conflit fut-elle optimiste? Telle fut du moins celle de Vergennes, qui écrivait à Breteuil le 3 mai 1778 : « Nous n'avons jamais cru que la cour de Vienne ni celle de Berlin voulussent sérieusement la guerre[2]. » Cette impression, si elle a existé, se justifierait par de bonnes raisons : la répugnance de Frédéric à imposer de nouveau à son pays épuisé et à ses « vieux os », comme disait irrévérencieusement l'empereur, de nouveaux sacrifices, de nouvelles épreuves, l'humanité et le besoin de repos de Marie-Thérèse; mais, pour croire que la guerre ne pouvait pas sortir de la crise ouverte par la succession de Bavière, il faudrait oublier l'importance des intérêts qu'elle opposait les uns aux autres et l'irritabilité des passions que les discussions diplomatiques mettaient aux prises. L'exposé des négociations nous prouvera que la sécurité du ministre français était exagérée.

1. Voir plus haut, p. 1-25.
2. Aff. étr., Vienne 332.

C'était surtout la vraie pensée de Frédéric qu'il était difficile de saisir. Ne visait-il pas à obtenir par l'intimidation un équivalent? Cobenzl et Kaunitz lui prêtaient ce calcul. Le précédent récent de la Pologne était fait pour augmenter la faveur d'un système qui était dans les mœurs politiques, et en disant dans ses mémoires que l'Autriche s'y était mal prise, qu'elle aurait dû aborder l'affaire en dédommageant la Prusse et la France, mieux encore, par les tentations et les avances dont il avait circonvenu autrefois le représentant de l'Autriche, il semble bien qu'il s'attendait à voir poser la question sur ce terrain. A quel équivalent pensait-il? Était-ce à la succession de Juliers et de Berg? Était-ce à l'annexion de Dantzig? Kaunitz lui attribuait l'idée de chercher une base d'accommodement dans la réunion des margraviats d'Anspach et de Bayreuth en Franconie à la branche régnante des Hohenzollern. Quoi qu'il en soit des vues du roi de Prusse, la première chose pour l'Autriche, avant de s'engager à fond, c'était de savoir si elle pouvait compter sur la France, c'était de recevoir de Mercy les réponses aux ouvertures que le conseil aulique avait faites à Versailles, de connaître les résolutions de son alliée[1].

Ces résolutions, Vergennes en proposa l'adoption au conseil du roi le 2 février 1778 dans un mémoire où étaient présentées toutes les considérations qui les justifiaient. Tout y était ménagé : les devoirs envers un allié, l'incompétence de la France sur les droits et les prétentions de cet allié, notre intérêt à acquérir la confiance du roi de Prusse tout en se dérobant à ses efforts pour ébranler l'alliance, la répugnance à exercer la garantie que Frédéric se proposait d'invoquer en vertu des traités de Westphalie, l'utilité de satisfaire ce prince par un dédommagement qui répondrait apparemment à ses vœux si on le faisait consister dans l'incorporation des margraviats de Franconie à la monarchie prussienne ou dans l'échange de ces margraviats contre le Mecklembourg. Vergennes se montrait cette fois moins rassuré sur les conséquences du conflit, il ne se dissimulait pas que la rupture entre les deux Etats germaniques pouvait mettre de nouveau le feu à toute l'Europe, la partager entre deux coalitions où la Prusse se serait retrouvée à la tête du parti protestant à côté de l'Angleterre, qui armait contre nous et cherchait des alliés sur

1. Kaunitz à Marie-Thérèse, 29 mars 1778, dans Arneth, t. X, note 604.

le continent au moment où la paix de l'Orient était en péril[1].

Pendant que Vergennes faisait adopter un programme dont la neutralité formait l'article principal, la cour aulique cherchait à intimider ses adversaires en faisant croire à une entente avec celle de Versailles. Son ambassadeur, Mercy, répandait le bruit que celle-ci avait été informée en détail des vues et des intentions du gouvernement qu'il représentait, d'où l'on était amené à conclure à l'existence d'un concert. Le cabinet de Versailles s'en émut et adressa une circulaire à tous ses agents en Allemagne pour démentir cette rumeur et affirmer qu'il n'avait connaissance des résolutions de son alliée et de l'arrangement conclu avec le Palatin que par une communication sommaire de Mercy et par la publication des quatre mémoires justificatifs des prétentions autrichiennes. Le gouvernement français, arguant de son incompétence, avait toujours refusé de prendre parti sur le fond de la question, tout en demandant des explications et des justifications supplémentaires. Il ne lui appartenait pas d'en connaître, il n'avait à intervenir dans les affaires de l'Allemagne que comme garant des traités de Westphalie et dans l'intérêt du maintien de la paix générale.

La circulaire qui déjouait la manœuvre de l'Autriche fut pour elle un coup très sensible. Pour en conjurer l'effet, pour relever le prestige de l'alliance, elle eut recours une fois de plus à Marie-Antoinette. Dans des conférences assez prolongées pour être remarquées, Mercy lui apprit le langage qu'elle devait tenir au roi[2]. Elle prit l'affaire très à cœur et en fut dans son intérieur de très mauvaise humeur. Elle déchargea cette mauvaise humeur contre Goltz, l'ambassadeur prussien qui avait pesé sur le cabinet de Versailles dans le sens de la neutralité, et contre le duc de Deux-Ponts, dont le recours avait provoqué l'intervention de Frédéric. Prétextant que le premier lui avait manqué, elle ne lui adressa plus la parole. Elle alla jusqu'à demander le renvoi de Vergennes. Ses instances pour obtenir le contingent de 24,000 hommes stipulé par le traité de Versailles, si chaleureuses qu'elles fussent, demeurèrent inutiles. La circulaire fut bien critiquée dans son cercle, mais la

1. Dans Flassan, t. VII, p. 188-195.

2. Scarnafi, ministre de Sardaigne, au roi de Sardaigne, 28 février 1778, dans Flammermont, *Correspondance diplomatique*, in-8°, 1896, p. 357.

manœuvre qui l'avait rendue nécessaire et qui tendait à entraîner dans une guerre continentale, à la veille d'une guerre maritime, la France « délabrée », comme Vergennes ne craignait pas de la qualifier, trouva bien plus de censeurs et ranima les ressentiments laissés par la guerre de Sept ans contre une alliance onéreuse et sans profit. La passion qu'elle mit au service de sa patrie d'origine fit croire qu'elle la préférait à sa patrie d'adoption et porta une nouvelle atteinte à sa popularité[1].

Le refus du contingent annonçait par lui-même que le roi ne se considérait pas comme soumis à l'obligation du *casus foederis*. Son gouvernement ne crut pas néanmoins cette démonstration suffisante, il estima devoir faire à Vienne une déclaration explicite de neutralité. Elle fut formulée et motivée dans une dépêche à Breteuil du 30 mars[2] 1778. Breteuil rendit compte à Vergennes[3] de la communication verbale de cette déclaration à Kaunitz et de l'impression qu'elle produisit. Kaunitz joua la surprise et l'indignation. C'était, à ses yeux, l'abandon de l'alliance. A quoi bon faire des traités pour les interpréter ensuite de façon à en annuler la valeur?... Le flegme de Breteuil ramena le chancelier de cour et d'État au sentiment de la réalité. Celui-ci savait à quoi s'en tenir sur la force des raisons qui justifiaient la neutralité, mais il ne voulait pas, il ne pouvait pas renoncer à l'espoir d'en faire sortir la France, de la brouiller avec la Prusse ou, à tout le moins, de la faire peser sur elle. Il demanda donc à Breteuil d'attendre, pour revenir sur la question, l'arrivée du courrier de Mercy, qui rapporterait l'effet produit sur le ministère français par la communication que cet ambassadeur venait d'être chargé de faire[4]. Mercy renouvela ses instances pour engager la France par des démarches significatives dans les intérêts de l'Autriche. Il demandait que la cour de Versailles envisageât le *casus foederis* pour le cas où la Prusse attaquerait l'Autriche, il voulait savoir comment elle accueillerait le recours de l'empereur à la garantie des traités de Westphalie, il espérait qu'elle tiendrait à Berlin un langage propre à en impo-

1. Scarnafi au même, 28 février, 3, 4, 7, 21, 31 mars 1778, 4 avril, 2 mai, 9 juin 1778. Note 2 de la page précédente.

2. Et non du 10, comme le dit Flassan, qui en donne le texte, t. VII, p. 195. Cette date du 30 est donnée par Scarnafi.

3. Dans une dépêche datée à tort par Flassan (t. VII, p. 197) du 24 mars et publiée par lui p. 198.

4. Premiers jours de juin 1778. Flassan, t. VII, p. 198-201.

ser au roi de Prusse, à le rendre plus conciliant. C'était assez pour pousser insensiblement notre pays sur l'écueil qu'il devait éviter. Vergennes n'eut pour y échapper qu'à se maintenir sur le terrain où il s'était placé. Le roi, répondit-il, n'aurait pu se demander si la guerre éventuelle entre les deux Etats germaniques pouvait donner lieu au *casus foederis* sans entrer dans l'examen des titres et des arguments invoqués de part et d'autre, ce qu'il s'était interdit de faire. Il ajoutait que les alliances défensives ne s'appliquent qu'aux possessions dont jouissaient les alliés au moment où elles ont été conclues; on ne pourrait les faire servir à assurer des acquisitions nouvelles comme celles dont il s'agissait, sans les tranformer en alliances offensives. Déjà le roi de Prusse, l'électeur de Saxe, le duc de Deux-Ponts avaient invoqué la garantie des traités de Westphalie; mais ce recours ne pouvait avoir d'effet que s'il était formé par la diète et non par un membre isolé de l'Empire. Le ton comminatoire qu'on lui demandait de prendre avec le roi de Prusse ne serait pas conforme à la dignité du roi très chrétien du moment où celui-ci ne voulait pas le soutenir jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la rupture. A supposer que l'intimidation assurât à l'empereur ses acquisitions en Bavière, elle brouillerait notre pays avec la Prusse, et celle-ci, forte de son alliance avec la Russie, pourrait en faire une alliée de l'Angleterre, dont l'hostilité réclamait tous nos efforts et ne nous permettait pas d'affronter une guerre continentale[1].

La déclaration officielle de neutralité avait outré Mercy et la reine. La dépêche du 30 mars, qui en portait la teneur à Breteuil, était qualifiée d' « indécente » par le premier et de « malhonnête » par la seconde. Celle-ci en manifesta tant de mécontentement que Maurepas et Vergennes, pressés et intimidés par elle, en envoyèrent une autre datée du 26 avril, dont Breteuil dut seulement donner lecture, comme de la précédente, et que le roi communiqua à Marie-Antoinette. La reine en fut contente et la considéra comme une réparation de la première. Elle était conçue sur un ton plus amical et elle annonçait que le roi était intervenu auprès du roi de Prusse pour le presser de se prêter aux propositions de l'impératrice. Mais elle ne changeait rien à la résolution du cabinet de Versailles. En louant sa forme,

1. Flassan, t. VII, p. 201-204.

Mercy en désapprouvait le fond[1], et Kaunitz, qui ne voulait rien entendre de ce qui contrariait son idée fixe, avait l'air de s'étonner du silence qu'elle gardait sur le *casus foederis* et sur la garantie des traités de Westphalie. A défaut d'avantages acquis, il en tirait du moins l'espoir de ranimer, en vue d'une rupture déclarée, la chaleur et l'abandon qui avaient distingué les beaux jours de l'alliance.

Tout en évitant de faire le jeu du gouvernement aulique par les ombrages et l'irritation que son intervention pouvait donner à Frédéric, le ministre français n'entendait pas se soustraire aux devoirs de l'alliance et se désintéresser d'une situation générale dont il redoutait le danger. D'ailleurs, depuis le mois de février 1778, des négociations se poursuivaient entre l'empereur et le roi de Prusse, soit en personne, soit par leurs agents, attitrés ou officieux, à Berlin, à Breslau, à Braunau, et, depuis l'entrée de Frédéric en Bohême, elles étaient accompagnées d'hostilités qui auraient dû les activer, mais qui traînaient elles-mêmes en longueur. Au cours de ces négociations, un agent officieux, qui paraissait très autorisé auprès du roi par ses relations amicales avec le prince Henri de Prusse, par son alliance de famille avec le ministre prussien Hertzberg et par ses services diplomatiques, le baron Henri de Knyphausen, produisit comme de son chef un moyen de transaction qui pouvait passer pour avoir l'agrément de son maître et dont on allait beaucoup parler dans les débats ultérieurs. Il y a, fit remarquer Knyphausen, une succession qui n'est pas moins épineuse que la succession de Bavière : c'est celle des margraviats de Franconie, d'Ansbach et de Bayreuth. Ne pourrait-on pas régler l'une par l'autre? L'Autriche n'est pas moins intéressée à ce que la seconde n'échoie pas à la Prusse que la Prusse n'est intéressée à ce que la première ne vienne pas grossir la monarchie autrichienne. Pourquoi ces margraviats, apanage de la secondogéniture de la maison de Hohenzollern, ne deviendraient-ils pas, en cas de déshérence, le partage de la Saxe, le roi de Prusse trouvant en Saxe sa compensation? Ce règlement d'hoirie aurait certainement l'approbation de la cour impériale et la proposition en plairait au roi, qui ne pouvait vraiment consentir à l'agran-

1. Mercy à Marie-Thérèse, 5 mai 1778. Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, même date. *Correspondance de Marie-Thérèse et de Mercy*, publ. par Arneth et Geffroy.

dissement de la monarchie d'Habsbourg-Lorraine sans un équivalent. Que la cour de Vienne en fasse l'ouverture, le succès en serait infaillible. La suggestion de Knyphausen était-elle faite à l'insu de Frédéric, comme le croyait Cobenzl? L'était-elle, au contraire, de son aveu ou même par son ordre, comme le croyait Kaunitz et comme le ferait croire plus d'une présomption? Quoi qu'il en soit, le chancelier, moins confiant dans les chances de rupture entre la France et la Prusse, sur lesquelles il avait spéculé jusque-là, ne refusa pas d'entrer dans la voie classique des « équivalents » où le roi lui-même semblait le convier et, tout au contraire, dans une dépêche à Cobenzl[1], il présenta l'acceptation de la réunion des margraviats et la légitimité de leur échange comme le prix de la reconnaissance des droits et des nantissements de la maison impériale en Bavière[2]. Ce marché mettait en balance des intérêts importants. Les deux maisons rivales luttaient entre elles par les clientèles, les apanages, les fiefs qu'elles s'opposaient l'une à l'autre. La maison impériale s'était appliquée à acquérir d'une noblesse besogneuse des fiefs disséminés dans diverses régions et qui étaient passés dans la mouvance de la couronne de Bohême, de sorte que toute l'Allemagne antérieure se trouvait bridée par ces jalons d'une souveraineté prétendue. Dans le camp opposé, les margraviats d'Ansbach et de Bayreuth, apanages des branches cadettes de la maison de Hohenzollern, gage d'une extension continue de cette maison en Franconie, promettaient à la branche régnante un grand accroissement de force le jour où ils y seraient réunis. Une des ambitions de Frédéric était de les y réunir, et cette ambition n'avait rien d'excessif. Il y avait là, au contraire, un événement prévu, préparé de loin, à peu près inévitable[3]. Mais le roi de Prusse avait une autre ambition : il aspirait à échanger ces margraviats contre les Lusaces, qui formaient l'un des plus beaux fleurons de la couronne électorale de Saxe. Il se flatta longtemps de l'espoir de réaliser cette ambition et il n'y renonça qu'à la dernière extrémité. Tout le monde pourtant y était contraire, à commencer par le possesseur légitime, l'électeur de Saxe. L'Autriche et

1. Arneth n'en indique pas la date; elle fut envoyée dans la première décade d'avril.

2. Arneth, t. X, p. 377-387, 423-424.

3. Cet événement n'eut pourtant lieu qu'en 1791-1792, sous Frédéric-Guillaume II.

la France l'étaient aussi à des degrés divers et la première ne se résignait même qu'à contre-cœur à la réunion des margraviats, tandis que cette réunion était favorisée par la France, sous les auspices de laquelle avait été conclu en 1752, entre Frédéric et ses deux beaux-frères, le pacte de famille qui avait assuré la dévolution des margraviats à la dynastie prussienne. Bien que le cabinet de Versailles fût opposé à l'acquisition des Lusaces par la Prusse, Breteuil en avait accueilli l'idée, dans l'espoir de rendre Frédéric plus accommodant sur les prétentions autrichiennes au sujet de la Bavière. Vergennes le mettait en garde contre l'encouragement qu'il pouvait donner par là à une ambition qui, si elle était réalisée, multiplierait les voies de pénétration de la Prusse en Bohême et établirait entre le Brandebourg et la Silésie une contiguïté bien plus incommode que l'acquisition de la région bavaroise à la droite du Danube ne le serait à la cour de Berlin[1]. L'Autriche elle-même n'avait pas craint de faire miroiter aux yeux de Frédéric un appât exclusivement destiné à lui arracher des concessions sur la Bavière. En cherchant à le séduire par l'espoir que l'on consentirait à l'échange, on n'avait pas distingué entre la haute et la basse Lusace, mais, dans une lettre à Cobenzl du 24 mai, l'empereur limitait cette concession à la basse Lusace, la haute étant limitrophe de la Bohême[2]. L'Autriche, d'ailleurs, ne persistait dans cette offre ni pour l'une ni pour l'autre. Elle n'avait guère été qu'une amorce[3] pour attirer l'intransigeant adversaire dans des eaux où il serait plus facile à capter.

Mais il n'y mordit pas, et moins encore pouvait-il accepter,

1. « Nous croyons devoir vous recommander... de vous abstenir de suivre l'idée que vous aviez proposée à Kaunitz de l'échange de la Lusace avec les margraviats...; elle ne peut convenir à la maison d'Autriche. Le roi de Prusse n'a déjà que trop de lunettes sur elle, cette province lui en donnerait de nouvelles sur la Bavière...; la contiguïté qu'elle établirait du Brandebourg avec la Silésie serait bien plus incommode à la cour de Vienne que l'acquisition de la Bavière à la droite du Danube ne le serait à la cour de Berlin... » Vergennes à Breteuil, 3 mai 1778 : « ... on a cru le [roi de Prusse] tenter suffisamment en lui offrant la réunion à sa couronne des margraviats... avec la facilité de les échanger contre la Lusace saxonne... » Breteuil à Vergennes, Vienne, 27 juin 1778. Aff. étr., Vienne 336.

2. Arneth, t. X, p. 651. Arneth fait remarquer, avec raison, que Joseph confond la basse et la haute Lusace. C'est pour celle-ci qu'il repoussa l'échange.

3. « ... indem wir dem Könige von Preussen die Lausitz als Lockspeise hinhielten. » Marie-Thérèse à Joseph, 20 juin 1778, dans Arneth, p. 677, note.

maintenant que cet appât ne s'y ajoutait pas, le marché qu'on lui proposait. On lui offrait de reconnaître son droit de réunir un jour à la couronne de Prusse les margraviats inféodés à des branches cadettes, à condition d'adhérer au règlement de la succession de Bavière, qui avait fait l'objet d'un accord entre la maison impériale et l'Électeur palatin; mais il n'admettait aucune parité entre la situation des premiers et celle de la seconde, les margraviats appartenaient à sa maison et le chef de cette maison pouvait seul en disposer par des pactes de famille. L'approbation de l'empereur n'étant qu'une formalité, il n'avait besoin pour faire cet échange du consentement de personne. Il n'y avait rien de comparable entre des droits acquis et des prétentions sans fondement sur une succession qui en soulevait d'autres plus légitimes[1].

L'Autriche, pourtant, ne renonça pas au parti qu'elle pouvait tirer des margraviats dans la négociation. L'adhésion à leur incorporation n'ayant pas été appréciée au prix qu'elle y mettait, ces margraviats n'en conservaient pas moins leur valeur. S'ils sortaient de la maison de Hohenzollern, surtout pour entrer un jour dans celle des Habsbourg-Lorraine, celle-ci réaliserait un bénéfice égal à la perte de sa rivale. Puisqu'on ne voulait pas d'une tolérance mutuelle pour l'acquisition de biens contestés, on pouvait peut-être s'entendre sur la base d'une renonciation réciproque. L'une des parties renoncerait à ses lotissements bavarois, l'autre au droit de réunir un jour les margraviats au domaine de la couronne prussienne. Le baron de Thugut alla porter à Braunau (août 1778) la proposition de mettre fin au conflit par cette espèce de coup de théâtre. Frédéric la refusa, il ne se laissa pas tenter par cet exemple de désintéressement. Il commençait d'ailleurs les hostilités en entrant en Bohême (juillet).

Comment, à Vienne, avait-on pu le croire capable de priver sa couronne de principautés comme Ansbach et Bayreuth? Comment se privait-on soi-même de nantissements aussi précieux que ceux qu'on avait dans les mains? Il faut remarquer d'abord que l'engagement pris par la Prusse de ne pas annexer les margraviats à la primogéniture aurait été si avantageux pour la maison impériale qu'il aurait peut-être balancé l'intérêt que

1. Arneth, t. X, p. 392, 435-436.

représentait pour elle l'acquisition de la basse Bavière. La perspective de leur union à la branche régnante des Hohenzollern était, au contraire, assez menaçante pour la maison d'Autriche pour qu'on estimât de longue date qu'elle ne pourrait s'accomplir qu'au prix d'une guerre[1]. Si, par hasard, ce qu'on appela le « désistement simultané » était accepté par Frédéric, on peut se demander si l'Autriche n'y gagnerait pas autant qu'elle pouvait perdre par l'abandon de prétentions si contestées sur la Bavière. Si, au contraire, comme cela était certain, le roi de Prusse ne sacrifiait pas en partie l'avenir de sa maison à l'avantage de ne rien laisser de la Bavière à sa rivale, quel parti ne pouvait-on pas tirer à Vienne du contraste entre un désintéressement qui ne reculait pas, pour maintenir la paix, devant l'abandon de son droit et l'intransigeance, l'animosité d'un ennemi qui ne cédait rien, qui engageait au contraire les hostilités, qui plaçait son adversaire en état de défensive, c'est-à-dire dans la situation qui imposait à celui-ci la nécessité et lui donnait le droit d'avoir recours au *casus foederis?* Tout était là pour l'Autriche. Elle n'avait aucune illusion sur le succès réservé à sa proposition. Il s'agissait pour elle de mettre dans tout son jour l'ambition et l'ardeur belliqueuse d'un prince qui, à cet égard, jouissait déjà d'une mauvaise réputation, d'engager dans l'affaire la dignité du roi très chrétien, d'ouvrir entre les cours de Versailles et de Berlin des discussions qui pourraient devenir irritantes, surtout si le grand railleur de Potsdam les aigrissait par sa causticité habituelle, d'obtenir d'abord la coopération diplomatique de la France en attendant l'occasion d'une rupture. Breteuil signale cette arrière-pensée et Kaunitz l'avoue[2]. Pour en arriver là, il faut provoquer l'intervention du roi très chrétien. En conséquence, Marie-Thérèse lui fait part de l'échec des négocia-

1. Sur l'importance des margraviats, voir Instructions du comte de Guines, 1768. *Recueil des instructions. Prusse*, p. 496-498.

2. « ... Thugut porte au roi de Prusse l'offre de l'Autriche de renoncer à toutes ses prétentions et possessions en Bavière, d'annuler la convention du 3 janvier, à la condition que S. M. P. se désisterait pour toujours du projet de réunion des deux margraviats à sa primogéniture tant qu'il y aurait des princes cadets de sa maison. J'ai ajouté que je ne croyais pas que le roi de Prusse voulût se porter au désistement des deux margraviats... Le prince de Kaunitz m'a avoué qu'il ne le croyait pas non plus, mais par là nous mettons dans tout son jour son avidité. » Breteuil à Rayneval, Vienne, 6 août 1778. Aff. étr., Vienne 337.

tions de Thugut, du peu de chance de succès du projet qui est opposé aux propositions de cet agent et de l'ouverture à laquelle elle est décidée et qui lui semble devoir lever toute difficulté. Il s'agit du « désistement simultané ». C'est une solution, il est vrai, qui vient d'être repoussée; mais elle se représente cette fois dans une lettre du roi très chrétien à son chargé d'affaires à Berlin, le chevalier de Gaussen, du 20 août 1778. Le roi l'y fait sienne, il y vante le désintéressement dont cette initiative est la preuve, il y fait valoir la réprobation que pourrait encourir la guerre si elle continuait après une pareille démonstration. L'appel du roi, si réservé qu'il soit, ne laisse pas d'avoir quelque chose de comminatoire, en ce sens qu'il met en jeu la responsabilité du roi de Prusse dans le cas où, l'une des puissances belligérantes ayant renoncé aux intérêts qu'elle avait dans l'affaire, les autres puissances se trouvant également désintéressées, on pourrait dire que les hostilités ne continuaient que dans l'intérêt particulier du roi de Prusse, qu'elles n'étaient plus une « guerre de justice », mais une « guerre de rivalité »[1].

Ce qu'il y a de plus important à relever dans la réponse de Finkenstein[2], en dehors du règlement des droits des intéressés dans la succession de Bavière, tel que l'avait adopté et le proposait le roi de Prusse, c'est la revendication du droit absolu de la maison de Hohenzollern de déterminer, d'après ses arrangements de famille, la transmission des margraviats et l'affirmation non moins absolue de l'inanité des prétentions de l'Autriche sur la Bavière. La dépêche adressée au chevalier de Gaussen avait été communiquée à Kaunitz, qui en fut assez content, sauf qu'en faisant dire à la cour de Vienne qu'elle renonçait pour toujours à tous ses droits et prétentions sur la Bavière on avait été trop loin[3]. Breteuil eut ordre de lire au chancelier de cour et d'État la réponse du cabinet de Berlin. Elle opposait une fin de non-recevoir absolue à la tentative d'établir une parité entre ces prétentions et la liberté de disposer des margraviats, fixait à un million de florins de revenus l'estimation de ces prétentions et faisait remarquer que la cour de Vienne n'offrait la restitution de ses gages en Bavière que sous la réserve des

1. Dans Flassan, t. VII, p. 204-208.
2. Ibid., p. 208-214.
3. Ibid., p. 208.

droits des prétendants, ce qui laissait la porte ouverte à des débats devant des tribunaux d'Empire soumis à l'influence de la maison impériale ; elle signalait que les districts réclamés par le gouvernement aulique représentaient un revenu supérieur à un million de florins. Breteuil essaya vainement d'amener Kaunitz à accepter, pour la discuter et l'améliorer, cette nouvelle base de négociation. Le chancelier s'obstina à déclarer qu'il était incapable de trouver d'autre solution que le « désistement simultané ». A la fin d'août 1778, l'abandon de la ligne de l'Iser par le feld-maréchal Laudon semblait imminent et sa retraite permettrait à Frédéric de prendre ses quartiers d'hiver en Bohême et d'entrer à Prague[1]. L'empereur et l'impératrice ne voyaient de salut que dans une paix immédiate. La diplomatie autrichienne était à bout d'expédients. Elle ne manœuvrait plus que pour entraîner la France dans le conflit. Marie-Thérèse et Kaunitz, s'en exagérant complaisamment la portée, feignaient de voir dans la lettre du roi T. C. à Gaussen, dans l'adoption du désistement simultané par la cour de Versailles, les préludes de l'application du traité d'alliance[2]. Par son refus de souscrire au pacte de désintéressement proposé par la cour de Vienne, Frédéric ne se montrait-il pas contraire à toute transaction? Ne s'était-il pas fait l'agresseur? Ses armées n'avaient-elles pas pris l'offensive? Pour faire mieux ressortir que l'Autriche était attaquée et qu'elle avait le droit de réclamer l'assistance militaire de son allié, on allait jusqu'à offrir de restituer au Palatin les territoires bavarois dont elle s'était nantie,

1. Arneth, t. X, p. 519-520.

2. « ... l'imp... a déclaré qu'elle voulait offrir à S. M. Prussienne de rendre toute la Bavière et lui laisser l'entière liberté de réunir les margraviats à sa couronne. Kaunitz, aussi effrayé que l'impératrice, n'a pas même essayé de modérer cette détermination : il a été arrêté, entre l'impératrice et son ministre, que je serais prié d'envoyer la lettre de l'impératrice à M. le chevalier de Gaussen pour la faire tenir au roi de Prusse et qu'on me demanderait de donner au chargé d'affaires du roi à Berlin des instructions conséquentes au contenu de la lettre de l'impératrice. » Lettre directe de Marie-Thérèse au roi de Prusse. Elle est soumise à l'empereur, qui obtient qu'elle ne sera pas envoyée. Marie-Thérèse et Kaunitz, vivement reconnaissants de la lettre écrite au nom du roi T. C. à son chargé d'affaires à Berlin le chevalier de Gaussen. On feint d'y voir à Vienne le prélude de l'application du traité d'alliance (24,000 hommes), si le roi de Prusse n'accepte pas la dernière proposition de l'Autriche (désistement simultané). Breteuil à Rayneval, Vienne, 12 septembre 1778. Aff. étr., Vienne 337, n° 95.

en laissant au roi de Prusse la libre disposition des margraviats[1]. C'était encore dans l'espoir de mettre en opposition directe Versailles et Berlin, de faire naître un conflit du choc des contradictions et des amours propres que la chancellerie aulique, se déclarant impuissante à faire sortir la discussion de l'impasse où elle piétinait, provoquait le gouvernement de Versailles à fournir une solution dont il aurait eu la responsabilité et les risques[2].

Vers le temps où Breteuil rendait compte à Vergennes des impressions que la réponse du cabinet de Berlin avait produites sur Kaunitz (30 septembre), les opérations militaires prenaient une tournure plus favorable à l'Autriche. La campagne ouverte par Frédéric au mois de juillet se terminait pour lui par une retraite. Le prince Henri, avec qui il n'avait pu opérer sa jonction, reculait à Leitmeritz, puis à Pirna[3]. La Bohême était évacuée. Leurs armées avaient beaucoup souffert de la maladie et de la désertion. La campagne n'avait rien ajouté à la gloire du grand capitaine dont on avait attendu des succès éclatants, tandis qu'elle avait fait valoir les qualités manœuvrières de l'État-major autrichien, la solidité relative des troupes, le loyalisme des magnats hongrois[4]. Cette impression était de nature à remonter le moral de la cour de Vienne, à permettre à son gouvernement et à sa diplomatie d'élever le ton.

Malheureusement, si cette mobilisation des forces autrichiennes avait été honorable, elle avait été en même temps, à cause surtout des déprédations de l'ennemi, aussi ruineuse

1. Breteuil dévoile l'arrière-pensée de l'Autriche qui serait d'entraîner la France dans une guerre générale qui la laisserait dans l'épuisement où elle est elle-même et lui ferait perdre la prépondérance dont elle jouit dans l'alliance. C'est cette pensée qui lui a dicté la proposition de renoncer à toute prétention sur la Bavière. Breteuil à Rayneval, Vienne, 31 août 1778. Aff. étr. : « ... l'empereur s'étant finalement rangé au sentiment de l'I. R..., Kaunitz déclara au baron de Breteuil, dans les derniers jours de novembre, que LL. MM. II. étaient toutes disposées à restituer, s'il le fallait, les districts qu'elles avaient fait occuper en Bavière et à consentir à la réunion éventuelle des deux margraviats... à la primogéniture de la maison royale de Prusse, si la paix ne pouvait être obtenue qu'à ces deux conditions... » Il y met des réserves destinées à sauver la face. Mém. de Pfeffel. Aff. étr., Bavière, p. 625. Cf. note 2.

2. Flassan, t. VII, p. 219-220.

3. Arneth, t. X, p. 527-528.

4. Ibid., p. 514.

qu'infructueuse. Et puis l'affaire prenait en ce moment une face nouvelle. Le roi de Prusse s'avisait qu'il ne pouvait rien conclure sans se mettre d'accord avec son alliée l'impératrice de Russie. Il ne pouvait en être autrement. Le parti que l'Autriche cherchait à tirer de la France pour intimider les adversaires de ses desseins, la Prusse ne pouvait manquer de vouloir le tirer de la Russie pour faire échec à ces mêmes desseins. Dans un cas comme dans l'autre, c'était la paix de l'Europe qui était en jeu. Frédéric croyait pouvoir tout attendre d'un allié avec qui il venait (1777) de renouveler, pour huit ans, une alliance qui, depuis 1764, était pour lui un contrat d'assurance. Il ne se flattait de rien moins que de disposer l'année suivante de 60,000 Russes.

Les premières dispositions de Catherine, au sujet du conflit entre l'Autriche et la Prusse, avaient été favorables à la première, et le 27 juillet 1778 le ministre encore tout-puissant de la tsarine, le comte Panin, déclarait à Joseph Kaunitz, fils cadet du chancelier et envoyé de l'Autriche, que la Russie ne mettrait pas un seul homme en campagne pour la Prusse[1], mais d'autres intentions l'emportèrent bientôt chez la mobile autocrate. Si Frédéric dut renoncer à l'espoir d'une coopération militaire, il obtint une pression diplomatique qui pouvait y mener. Le 20 octobre 1778, le ministre de Russie à Vienne, Galitzin, remit une note comminatoire qui exposait qu'en présence de l'inutilité des négociations engagées, du danger que la guerre allumée dans le centre de l'Europe faisait courir à la tranquillité générale, des obligations que lui imposait son alliance étroite avec la Prusse, la tsarine n'avait pu se dispenser de se faire une opinion sur les causes du conflit, que cette opinion n'était pas favorable aux prétentions de l'Autriche et qu'en conséquence elle invitait l'impératrice-reine à mettre fin à ce conflit en concluant avec le roi de Prusse et les autres intéressés un arrangement conforme aux constitutions de l'Empire; dans le cas où cet appel à la conciliation ne serait pas écouté, elle se verrait forcée de sauvegarder les intérêts de ses Etats et des princes amis et alliés qui invoquaient son appui[2].

1. Arneth, t. X, p. 545.
2. Ibid., p. 547.

L'Autriche échappa à l'embarras d'une réponse à cette mise en demeure en demandant à Catherine de se porter médiatrice, et elle adressa naturellement la même demande à la France, qui en remplissait déjà officieusement le rôle et qui reçut la même demande de la Russie[1]. La réponse[2] de Marie-Thérèse à la sommation de la Russie fut telle, dans le fond comme dans la forme, qu'elle enchanta la tsarine et triompha de préventions enracinées. Breteuil les jugeait si fortes qu'il ne croyait pas qu'elles pussent jamais faire place à une entente politique sincère[3]. Il y avait, en effet, entre la fille des Césars, si digne du trône par ses vertus, si intéressante par ses malheurs, et la petite princesse allemande, élevée au trône par un assassinat, dont la complicité semblait rejaillir jusqu'à elle, faisant admirer à l'Europe ses talents et la scandalisant par ses mœurs, un contraste qui faisait naître entre les deux princesses un profond éloignement, une véritable aversion. Mais plus la primauté reconnue du Saint-Empire, plus la dignité privée mettaient de distance entre les deux États et les deux souveraines, plus Catherine, dont la hauteur d'âme était habituellement séduite par la grandeur morale, fut flattée de la façon dont l'héritière universellement respectée de Charles-Quint semblait la faire l'arbitre de la paix et de la guerre européennes. Aussi, la réponse par laquelle la Russie acceptait la demande de médiation fut-elle conçue dans les termes les plus amicaux. Le sentiment ne faisait ici d'ailleurs qu'ajouter à la politique pour déterminer Catherine à ménager l'Autriche. Son alliance avec la Prusse ne lui faisait pas oublier celle qu'elle avait depuis 1726 avec la première et qui était considérée comme un principe de son système[4]. Les jalousies soulevées par les attributions que l'Autriche s'était arrogées dans le partage de la Pologne n'avaient pas altéré leurs

1. Panin à Bariatinsky, 22 septembre 1778. *Actes diplomatiques concernant la paix de Teschen*, tirés des archives du prince Repnin, publ. par Martens.

2. 25 novembre 1778. Arneth, t. X, p. 580 et 867.

3. « ... malgré la durée des ménagements autrichiens pour Catherine, je suis sûr que tant que l'imp.-reine vivra, la czarine ne se liera pas avec l'Autriche. J'ai vu à Catherine une jalousie sur l'imp. qui m'a paru indestructible... L'engouement de Catherine pour la Prusse ne vient plus de l'enthousiasme, mais de la crainte. » Breteuil à Vergennes, 6 octobre 1775. Aff. étr., Vienne 325. Cf. Arneth, p. 1021.

4. Instructions au comte de Guines. *Recueil des instructions. Prusse*, 1768, p. 483, n. 1.

rapports[1]. En 1776, Vergennes faisait part à Breteuil d'un bruit accrédité d'après lequel l'alliance avait été resserrée, était devenue intime, et celui-ci démentait ce bruit prématuré[2]. Deux ans avant, le 16 juillet, l'empereur témoignait, dans une lettre à la tsarine, de dispositions qui se manifestaient par un appel à une union étroite[3]. La prévision d'un concert et d'une action commune dans l'Europe orientale aux dépens de la Turquie se présentait déjà à l'empereur et à son chancelier comme à la tsarine. Kaunitz, dérogeant à sa dissimulation habituelle avec la France, confiait ses vues sur la Porte à notre ambassadeur, qui le croyait fortement tenté par l'espoir de trouver dans une nouvelle guerre russo-turque l'occasion de s'emparer de tout le cours du Danube et d'en faire le débouché de grandes spéculations commerciales[4]. Pour s'éclairer sur les intentions de l'Autriche à cet égard, on avait déjà mieux que ses confidences; l'annexion de la Bukovine (1775) en était déjà la réalisation et pouvait être envisagée comme le prélude d'un partage qui apparaissait aux prétendants à l'héritage ottoman comme plus avantageux qu'un antagonisme systématique.

Frédéric n'ignorait pas les intérêts communs qui pouvaient rapprocher un jour plus étroitement l'Autriche et la Russie et dont celle-ci devait tenir compte dans la suite qu'elle allait donner à l'appel qu'il venait de lui adresser. Il n'espérait plus une coopération militaire. Le 29 décembre 1778, il écrivait à son frère Henri que, si on l'obtenait, il faudrait la payer très cher[5]. Il n'en attendait pas avec moins d'impatience[6] la réponse de la tsarine. Cette impatience s'augmentait de la mauvaise humeur que lui causaient certains échecs qui avaient signalé la reprise

1. Sorel, *La Question d'Orient au XVIIIe siècle*, 1878.

2. « Il nous revient... de plusieurs côtés que les cours de Vienne et de Pétersbourg ont contracté une alliance intime, et la source, ainsi que les particularités qui accompagnent ces avis, méritent l'attention. Le mécontentement du prince Henry qui perce semble leur donner un nouveau degré de vraisemblance. Si le traité n'est pas conclu, la garantie mutuelle du partage de la Pologne pourra bien servir de base à une intelligence plus particulière... » Vergennes à Breteuil, 27 juin 1776. Breteuil à Vergennes, 13 juillet 1776. Aff. étr., Vienne 329.

3. *Joseph II u. Katharina von Russia. Ihr Briefwechsel*, publ. par Arneth, 1869, n° 11.

4. Breteuil à Vergennes, 3 janvier 1778. Aff. étr., Vienne 334.

5. Arneth, t. X, p. 593 et 878, note.

6. *Ibid.*, p. 603.

des hostilités. Il avait essayé de chasser les Autrichiens de leurs positions à Zuckmantel, il n'y avait pas réussi. Dans la nuit du 17 au 18 janvier 1779, Wurmser avait envahi le comté de Glatz. Le 18, Alvizi et Pallavicini avaient surpris la petite ville d'Habelschwert. La garnison prussienne du blockhaus d'Oberschwedelsdorf avait capitulé[1].

Enfin, le 25 janvier 1779, partirent de Saint-Pétersbourg pour Berlin, Vienne et Paris, les dépêches contenant les conditions que la tsarine considérait comme devant être les bases de la paix[2]. Or, sur les trois questions principales, Catherine adoptait le point de vue autrichien. D'abord, c'était le district bavarois de Burghausen, c'est-à-dire le territoire revendiqué par l'Autriche, qui devait lui être attribué pour la désintéresser de ses prétentions sur la succession de Bavière; ce n'était pas, comme l'aurait préféré le roi de Prusse, le district frontière du haut Palatinat. Ensuite, il fallait prendre en considération le refus de la cour impériale de renoncer à son droit de rachat et de retour sur la Lusace et ne pas lui imposer le paiement d'un million de florins d'indemnité en faveur de la Saxe, non plus que l'imputation d'une partie des dettes de la Bavière. En revanche, on pouvait lui demander de renoncer, en faveur de la Saxe et non du Palatin, aux droits de souveraineté de la couronne de Bohême sur le comté de Schœnbourg, ainsi qu'à certains fiefs saxons; il fallait enfin accorder, suivant le désir du roi de Prusse, au duc de Mecklembourg, soit un fief impérial vacant soit le privilège de dernier ressort (*de non appellando*[3]).

L'intervention de la Russie ne réalisait donc pas les espérances de Frédéric ni les craintes de son antagoniste. Le premier cherchait une coopération militaire dont l'appréhension aurait probablement suffi pour lui faire gagner la partie; on ne lui offrait qu'une médiation. L'intimidation, qui était le moins qu'il pût espérer, s'était bien produite sous la forme d'une note comminatoire, mais Marie-Thérèse avait paré le coup, elle avait fait, en gagnant son amour-propre, de l'adversaire qu'on voulait lui susciter, un médiateur qu'un grave intérêt aurait pu

1. Arneth, t. X, p. 603.
2. P. 604.
3. Panin à Galitzine et à Bariatinsky, 25 janvier 1779, dans Arneth, ibid., et p. 900, note.

seul faire sortir de l'impartialité inséparable de son rôle. Or, cet intérêt n'existait pas pour Catherine, dominée comme elle était par ses plans sur l'Europe orientale, pour la réalisation desquels elle se promettait de se servir de l'Autriche. La médiation de la Russie n'en présentait pas moins pour celle-ci un certain danger. La Russie et la Prusse restaient alliées, des alliées du premier degré et, quelles que fussent les infidélités que la première pouvait méditer à l'égard de l'alliance, force lui était d'en remplir ostensiblement les devoirs en prescrivant à ses représentants une attitude et un langage conformes à ceux des représentants de la seconde. Jusqu'à quel point allait-elle défendre les intérêts de son alliée la plus récente? Évidemment de façon à ne pas trop relâcher des liens qui n'avaient pas perdu de leur prix et à en préparer de nouveaux qui trouveraient le leur quand on en viendrait à l'exécution des desseins dont la Turquie devait être victime. Au reste, la médiation allait être assumée délibérément et exercée souverainement par la France, la Russie ne voyant pas le plus souvent d'intérêt à se séparer de sa comédiatrice. C'est là une vérité qui se fera jour à mesure que la négociation se déroulera devant nous.

C'est le 25 novembre 1778 que fut adressée de Vienne à Versailles et à Saint-Pétersbourg la demande de médiation. C'est le 8 décembre que la Russie acceptait la mission de médiatrice à côté de la France. Or, dès le 10 de ce mois, Vergennes faisait expédier à Breteuil des plans de pacification délibérés et rédigés au conseil[1]. Ces plans, dont l'un était un projet de traité entre l'impératrice-reine et le roi de Prusse et l'autre un arrangement entre la première et l'Électeur palatin, avaient été présentés[2] par Breteuil à Marie-Thérèse, agréés par elle, adoptés comme son ultimatum et adressés par notre ambassadeur à Vienne à son collègue de Berlin, le marquis de Pons, alors à Breslau auprès de Frédéric, pour être soumis à ce prince[3].

1. « Si les plans que je vous ai envoyés avec mon expédition du 10 de ce mois... » Vergennes à Breteuil, 14 décembre 1778. Aff. étr., Vienne 337, n° 102.

2. Projet d'arrangement entre l'I. R. et l'Électeur palatin envoyé de Versailles, décembre 1778. Premier projet [français] d'arrangement entre l'I. R. et l'Électeur palatin, décembre 1778. Plan à suivre pour la pacification de l'Allemagne. Projet de traité entre l'I. R. et le roi de Prusse, décembre 1778. Aff. étr., Vienne 337, fol. 384, 390, 392.

3. « ... j'ai mis sous les yeux de LL. MM. II. la copie de la lettre de M. le marquis de Pons qu'à cette fin vous m'avez laissée...; ce que je suis chargé de

Ils avaient été communiqués, le 7 janvier, au premier ministre russe, Panin, par notre représentant, le chevalier de Corberon, et avaient obtenu les éloges chaleureux du premier sur le fond et sur la forme pour l'élévation avec laquelle le roi avait envisagé l'affaire et la clarté avec laquelle il en avait présenté la solution. La tsarine n'avait pas été moins satisfaite des propositions de notre pays[1]. Il est donc avéré qu'avant le

vous dire, j'ai cru bien faire de le mettre par écrit. J'ai l'honneur de vous envoyer, en conséquence, la note ci-jointe. Je m'en rapporte à vous de l'usage que vous jugerez devoir faire de son contenu vis-à-vis du prince Repnin ou autrement. Quant à moi, j'aurai soin d'en informer incessamment la cour de Pétersbourg, à laquelle il importe de donner connaissance de la déclaration définitive que je viens de vous faire, afin que les médiateurs puissent faire dorénavant leurs démarches en commun et en augmenter par là l'effet. Je serai à vos ordres si, après avoir réfléchi sur ce que j'ai l'honneur de vous envoyer, vous souhaitez de vous entretenir avec moi... » Kaunitz à Breteuil, Vienne, 11 janvier 1779. Copie jointe à la lettre de Breteuil du 7 janvier 1779. Aff. étr., Autriche 338, n° 6 : « Le roi T. C., sur la communication de la réponse de l'I. R. à la représentation de l'impératrice de Russie, a jugé devoir se déterminer à la rédaction d'un plan de pacification avec le roi de Prusse et de celui d'un arrangement avec l'Électeur palatin. M. le baron de Breteuil a été chargé d'en faire la proposition à l'I. R., et S. M. s'est déterminée à y acquiescer...; elle lui a fait déclarer cependant en même temps que ce n'était qu'au défaut du plan proposé à Braunau, au moyen duquel l'I. R. ne prétendait rien garder... de la Bavière, qu'elle acquiesçait à celui que proposait actuellement S. M. T. C., mais que son contenu était absolument le *non plus ultra* de la condescendance à laquelle elle pouvait donner les mains, son dernier mot enfin qu'elle confiait à S. M. T. C. C'est sur cet acquiescement, accompagné de cette déclaration, que M. le baron de Breteuil a envoyé à Pons à Breslau les plans en question. L'extrait ci-joint détaille l'usage qu'il en a fait et ce qui en est résulté. Objections de la cour de Vienne. » Note de Kaunitz pour M. le baron de Breteuil, 11 janvier 1779. Plein pouvoir du roi pour le baron de Breteuil, 13 janvier 1779, même volume, fol. 33. En marge de la note de Kaunitz figure une analyse analogue à celle qu'on faisait des dépêches à l'arrivée. Cette analyse résume les *objections de la cour de Vienne* aux propositions prussiennes, fol. 33. La lettre et la note de Kaunitz sont des copies de la main du secrétaire habituel de Breteuil.

1. « Votre courrier est arrivé ici le 6 au soir chargé de la lettre n° 30 que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 13 décembre, d'une de M. le baron de Breteuil, à laquelle était joint le projet de pacification en trois pièces ayant pour titre : Plan de pacification pour l'Allemagne, projet d'un traité entre l'I. R. et le roi de Prusse, projet d'arrangement entre l'I. R. et l'Électeur palatin. Dès le lendemain matin, je vis M. Panin...; je lui lus les trois pièces... et ma dépêche n° 30. Cette lecture produisit l'effet que j'en osais attendre. M. Panin me dit les choses les plus honnêtes et les plus satisfaisantes sur la manière noble et délicate dont le roi avait envisagé cette affaire et la clarté avec laquelle cet arrangement était présenté. Nous examinâmes ensemble la carte où était marqué le terrain compris entre le Danube, l'Inn et la Salza, et

25 janvier 1779, date où la Russie faisait, en qualité de médiatrice, connaître ses vues sur quelques points particuliers, la France, avec l'autorité qui lui appartenait, ne fût-ce que parce qu'elle avait beaucoup devancé sa comédiatrice dans leur mission commune, avait tracé les conditions d'une pacification[1] qui allaient être, à peu de changements près, acceptées par tous les intéressés.

Breteuil n'avait pas attendu, pour reprendre son rôle de médiateur à Vienne, que le plénipotentiaire russe, Repnin, eût abordé le sien à Breslau[2]. Il commença par protester auprès de Kaunitz de l'intention de son maître de favoriser le plus possible les intérêts de son allié et par déclarer qu'il avait besoin pour le faire d'obtenir sur les désirs de celui-ci la plus grande franchise. Ces protestations, cet appel, on le sait, n'étaient pas superflus. La France était suspecte à Vienne de complaisance pour Berlin, et l'arrière-pensée de l'Autriche était toujours de nous entraîner dans sa querelle en nous brouillant avec le roi de Prusse. Kaunitz fit connaître les points sur lesquels l'impératrice-reine ne céderait pas, les concessions que lui ferait faire au contraire son amour de la paix. Elle n'admettrait jamais l'échange des margraviats contre les Lusaces. Elle n'entrerait jamais en négociation avec la Saxe parce qu'il n'y avait entre les cours de Vienne et de Dresde aucune question à régler. Elle ne se refuserait pas, au contraire, à renoncer à son opposition à la réunion des margraviats, à se désister de ses prétentions sur Mindelheim, de ses droits féodaux sur le haut Palatinat et Bayreuth et sur la seigneurie de Schœnburg, non en faveur de

M. Panin me contia, à cette occasion, que le roi de Prusse, dans un entretien avec Repnin, avait fait entendre qu'il désirait que la cession faite à l'empereur d'une part de la Bavière fût plus au nord que celle dont il est question. Ce ministre ajouta : il faut tenir la main à celle que la cour de France a proposée et nous aurons égard à son opinion. J'ai su le soir, à la cour, que l'impératrice avait été très satisfaite de cet arrangement, et j'espérais... avoir une prompte réponse; j'ai vu depuis M. Panin, qui m'a dit ne pouvoir me la donner avant l'arrivée d'un courrier du prince Repnin, et on l'attend encore. Ces retards sont désespérans. » Corberon à Vergennes, 15 janvier 1779, dans *Un diplomate français... Journal intime du chevalier de Corberon*, publ. par Labande : « Corberon me mande que Catherine et Panin ont fort approuvé notre plan de pacification... » Vergennes à Breteuil, 13 février 1779. Aff. étr., Vienne 338, n° 109.

1. On en trouvera les bases dans Flassan, t. VII, p. 229.

2. Repnin paraît être arrivé à Breslau un peu avant le 20 janvier. Pons à Breteuil, 20 janvier 1779, dans Arneth, t. X, n. 890.

la maison de Saxe, mais de l'Électeur palatin, et pour faciliter à celui-ci le moyen de satisfaire les prétentions de cette maison sur la succession allodiale. Quant à ses acquisitions en Bavière, elle se contenterait ou du territoire assigné par le partage avec l'Électeur palatin ou de celui que le roi de Prusse offrait comme équivalent. Le premier consistait dans le district de Burghausen[1], le long de l'Inn, depuis Passau jusqu'au confluent de la Salza, et le long de la Salza jusqu'à la frontière du duché de Salzbourg à Wildschut; le second dans la partie du haut Palatinat et du duché de Sulzbach située sur la rive de la Naab qui regarde la Bohême. C'est le premier lot qui avait la préférence de l'impératrice. Interrogé par Breteuil sur la façon dont les accords seraient dressés, Kaunitz proposa, ou de régler par un accord entre l'Autriche et la Prusse, suivant le désir de celle-ci, les intérêts de ces deux puissances et des autres parties intéressées et de le soumettre à celles-ci, ou de faire adopter par les belligérants les préliminaires d'un accord en conformité duquel seraient passés un traité entre l'Autriche et la maison palatine et un autre entre la maison palatine et la Saxe. La cour de Vienne préférait la seconde procédure à la première. Les belligérants auraient l'avantage, en signant les préliminaires sous la garantie des puissances médiatrices, de pouvoir licencier leurs troupes et d'épargner par là des dépenses très lourdes[2]. Informé des dispositions pacifiques de Frédéric, rassuré sur l'intervention militaire de la Russie, Kaunitz, dans une seconde entrevue avec Breteuil quinze jours plus tard, lui représenta qu'il ne fallait pas se presser, qu'il ne fallait rien négliger pour obtenir davantage. Il visait spécialement le territoire bavarois demandé par Thugut et qui s'étendait le long de l'Inn de Kufstein à Wasserbourg, Mühldorf et Marktl, puis de là à Pfarrkirchen, Osterhofen, Deggendorf et enfin par Viechtach et Waldmunchen vers la Bavière, en laissant de côté la région des salines. Il demanda à l'ambassadeur d'agir dans ce sens auprès de son gouvernement. Celui-ci y consentit et Mercy reçut de son côté l'ordre de s'y employer[3].

Cette extension des prétentions de l'Autriche dépassait les conditions que lui accordaient les plans de pacification français.

1. Sur la Salza (Salzach).
2. Arneth, t. X, p. 584.
3. *Ibid.*, p. 585.

La France estimait que la paix devait être rétablie par trois conventions distinctes. La première réglait les rapports entre l'Autriche et la Prusse, la seconde ceux de l'Autriche et de la maison palatine, la troisième les droits d'allodialité de la Saxe à l'encontre de l'Electeur palatin. Le projet de traité entre les deux puissances belligérantes confirmait celui de Westphalie et les autres transactions diplomatiques passées entre elles, notamment le traité d'Hubertsbourg. L'impératrice-reine reconnaissait au roi de Prusse le droit de réunir les margraviats de Franconie à la branche aînée de la dynastie prussienne ou d'en disposer autrement et promettait de ne jamais contester l'exercice de ce droit. Elle renonçait aux droits de la couronne de Bohême sur les fiefs situés dans les deux margraviats, comme le roi de Prusse renonçait de son côté à la mouvance de ceux qui étaient en Autriche et qui pouvaient relever de ces margraviats.

Les intérêts respectifs de la maison impériale et de la maison palatine étaient réglés dans deux projets. Les deux premiers articles en étaient pareils : ils déclaraient non avenue la convention du 3 janvier 1778 entre la cour aulique et le Palatin et réintégraient ce dernier dans les territoires bavarois occupés par l'Autriche. C'est sur la détermination des territoires attribués aux deux parties que les deux projets différaient. D'après l'un, les acquisitions de l'Autriche consisteraient dans la partie du haut Palatinat et du duché de Neubourg située entre la frontière bohémienne et les rivières de Cham, de Regen et de Naab. A ce lot s'ajouterait le landgraviat de Leuchtenberg, qui était compris dans les mêmes limites. L'autre projet assignait à l'Autriche la partie du district de Burghausen située entre le Danube, l'Inn et la Salza. Les autres articles des deux projets étaient en substance semblables. L'impératrice devait inféoder à l'Electeur palatin les fiefs de la couronne de Bohême qui étaient situés dans le haut Palatinat et s'engager à le libérer un jour de cette vassalité. Il devait en être de même pour les fiefs impériaux de Bavière et de Souabe. Elle s'obligeait enfin à payer à l'Électeur palatin une somme qui serait employée par celui-ci à indemniser la Saxe pour ses droits d'allodialité et à renoncer à la suzeraineté de la couronne de Bohême sur le comté de Schœnburg[1].

1. Arneth, p. 585-587.

Les objections soulevées à Vienne contre les deux projets reçus par Breteuil ne sont pas nouvelles pour nos lecteurs. La plus importante porte sur la liberté laissée à Frédéric, non seulement de réunir les margraviats de Franconie à la couronne de Prusse, mais aussi d'en disposer comme il voudrait, ce qui lui aurait permis de les échanger contre les Lusaces. Or, l'Autriche consentait bien à la réunion, mais non à l'échange. On peut s'étonner que la France ait accepté une pareille éventualité. Ce n'est pas, on l'a vu, qu'elle n'en comprît pas la gravité. Les projets, une fois remaniés[1], furent présentés par Breteuil comme l'ultimatum de la cour impériale. L'impératrice-reine n'y acquiesçait qu'à défaut du désistement simultané qu'elle avait proposé à Braunau et qui conservait toute sa préférence. Une note de Kaunitz à Breteuil, qui fixait le texte définitif de ses résolutions, s'attribuait le même caractère d'ultimatum. Une copie en fut envoyée à l'ambassadeur autrichien à Saint-Pétersbourg avec la mission d'obtenir en faveur de ces dernières résolutions l'appui énergique de Repnin[2].

Cet ultimatum, remis par Pons à Berlin, trouva Frédéric dans des dispositions peu favorables. Il était irrité du désaveu infligé au prince Lichnowsky qui, dans la première moitié de décembre 1778, avait à titre officieux entamé des négociations qui avaient pris un tour avantageux pour la Prusse, mais très décevant pour l'Autriche. Celle-ci avait invité ce personnage équivoque à se renfermer désormais dans la vie privée; il suffisait d'ailleurs, pour lui interdire ce rôle d'intermédiaire bénévole, qu'il fût incompatible avec la médiation officielle déférée à la France et à la Russie ; mais Frédéric était aigri de cette déception, d'autant plus sensible qu'il aspirait plus vivement à la paix[3], et il en tirait une preuve de plus des sentiments belliqueux qu'il persistait à attribuer à des degrés divers aux trois personnes qui gouvernaient la monarchie autrichienne. Ces préventions ne résistèrent pas aux pièces que Pons mit sous ses yeux et qu'il avait reçues de Breteuil. Elles le convainquirent des sentiments pacifiques et de la modération de ses adversaires. Il fut forcé d'avouer à son frère Henri que leurs propositions ne différaient pas en substance de celles qui avaient

1. Arneth a fait connaître ces remaniements p. 589.
2. Voir p. 41, n. 1.
3. Arneth, p. 590.

été faites à Braunau du côté prussien. Il trouvait seulement que la France n'avait pas tenu assez compte, dans ses combinaisons, des intérêts de la Saxe. Il espérait, néanmoins, que la paix pourrait être conclue en février. Cette impression favorable ne pouvait toutefois l'amener à une adhésion pure et simple. Il ne pouvait, estimait-il, se prononcer sans connaître les idées des princes lésés et surtout celles de son alliée, l'impératrice de Russie. Le souci de leurs intérêts ne l'empêchait pas d'ailleurs de faire valoir dès à présent ses objections et ses préférences. Ainsi, il ne repoussait pas la cession d'une partie du district de Burghausen, mais il préférerait toujours voir assigner à l'Autriche la partie du haut Palatinat située entre les rivières de Naab et de Schwerbach, qui contenait 70,000 milles carrés, ou celle qui est située entre la Bohême, les rivières de Cham, de Bergen et de Vils et qui a une superficie de 140 milles carrés. Il réclamait, pour les prétentions allodiales de la maison de Saxe, les districts du haut Palatinat enclavés dans le pays de Bayreuth, le franc-alleu de Mindelheim en Souabe, la renonciation aux féodalités saxonnes et une somme d'argent qui serait payée par la maison palatine. Il stipulait l'engagement, déjà souscrit par la partie adverse, de ne jamais s'opposer à la réunion des margraviats à la branche aînée de la maison de Brandebourg[1]. Il voulait qu'on y ajoutât ce que Kaunitz avait déjà refusé, à savoir la reconnaissance du droit pour lui et ses successeurs de disposer, comme ils voudraient, de ces margraviats. En cas d'acquisition du district de l'Inn, il trouvait équitable que l'Autriche contribuât, jusqu'à concurrence d'un milllion, à indemniser la Saxe. L'Autriche renoncerait aussi aux fiefs de Saxe et de Lusace comme à tous les autres droits auxquels elle pouvait prétendre sur cette dernière province. Enfin, le duc de Mecklembourg serait indemnisé par le privilège *de non appellando*[2]. Après avoir communiqué ces propositions au marquis

1. Mémoire contenant un nouveau plan de pacification, 1778, dans *Actes diplomatiques concernant la paix de Teschen*, tirés des archives du prince Repnin, publ. par Martens, n° 13. « Quant au plan que la France a proposé, le ministère d'ici a répondu au marquis de Pons que le roi n'y avait rien trouvé qui lui répugnât, mais qu'il devait avant tout savoir les idées des princes lésés et surtout celles de la Russie..., qu'il avouait... que le plan proposé dernièrement par lui de céder à la cour de Vienne une partie du haut Palatinat lui sera plus agréable. » Rapport de Panin à Repnin, 19 décembre 1778. *Ibid.* C'est plutôt un rapport de Repnin à Panin.

2. Arneth, t. X, p. 593-594.

de Pons, les ministres du roi, Finkestein et Hertzberg, revinrent sur la préférence de leur maître au sujet de la région où serait assigné le territoire attribué à l'Autriche. Pourtant, fit remarquer Pons, les ministres prussiens avaient à Breslau offert le district de Burghausen. A ce souvenir, ses interlocuteurs ne répondirent rien de solide, mais il comprit que, si le désir du roi à cet égard n'était pas satisfait, il en serait plus opiniâtre au sujet de la participation de l'Autriche à la dette bavaroise et de l'indemnité pour la Saxe. Sans espérer convertir le ministère prussien à ses idées, Pons reconnaissait chez lui, plus ardente qu'il ne l'avait encore rencontrée, l'aspiration vers une solution pacifique[1].

La réponse du roi de Prusse, transmise par notre ambassadeur à Berlin, produisit à Vienne le plus mauvais effet. C'est à Repnin que Breteuil exprima énergiquement sa pensée sur cette réponse, qui est qualifiée dans la correspondance diplomatique de *réponse préalable et verbale*, parce que le roi ne s'était pas donné pour la faire le temps de consulter les autres intéressés, qu'il la présentait comme l'œuvre d'un premier mouvement. Le prince Repnin était arrivé à Breslau, nous l'avons dit, en janvier, avant le 20, en qualité de ministre plénipotentiaire, pour exercer la médiation de la Russie, mais aussi comme commandant éventuel du corps d'armée russe auxiliaire qui aurait à intervenir dans le cas improbable où, la guerre éclatant, la Russie aurait à remplir les devoirs de l'alliance. Personne n'avait plus besoin d'être ménagé que lui, et avec personne les rapports ne semblaient pouvoir être plus à craindre. Il avait servi, avec une tyrannie et une brutalité odieuses, les desseins d'asservissement de Catherine sur la Pologne; il pouvait en être appelé sans exagération le bourreau et, malgré les sentiments pacifiques où il était, au témoignage de Pons[2], arrivé à Breslau et où il persista, il était à redouter que sa nature violente ne reprît le dessus et qu'il ne compromît l'œuvre de conciliation à laquelle Breteuil était voué. C'était pour celui-ci une raison majeure de flatter son amour-propre, de conquérir sa sympathie, de maintenir avec lui la plus grande intelligence, de lui

1. Pons à Breteuil. Breslau, 1er janvier 1779. Arneth, t. X, p. 593-595 et n. 880. La lettre de Pons est reproduite en partie dans cette note 880.

2. Voir la lettre précitée de Pons à Breteuil, dans Arneth, t. X, n. 880, et la lettre de Cobenzl à Kaunitz, Teschen, 13 mai 1779, dans Arneth, n. 937.

faire dans la tâche commune une part d'autant plus grande qu'elle ne pouvait pas être la première. Il réussit à établir avec ce personnage inquiétant le concert le plus étroit. Il entra avec lui dans une correspondance active[1]. La première fois qu'il lui écrivit, ce fut, ce semble, à l'occasion de l'accueil que Frédéric avait fait au plan de pacification proposé par la France et adopté comme ultimatum par la cour de Vienne : « ... Je ne vous dissimulerai pas », lui écrivait-il le 14 janvier 1779, « la sensation qu'a fait ici de (*sic*) trouver, dans la réponse préalable et verbale du roi de Prusse, des vues absolument différentes de celles que l'intérêt des deux puissances belligérantes avait suggérées au Roi[2]... » Et encore à la même date : « Le roi de Prusse se tromperait trop s'il croyait pouvoir aller au rabais du projet tel qu'il est..., elle ne saurait se lier à ses idées sur la Lusace[3]... » Il y a une autre dépêche de Breteuil à Repnin, du 24 janvier, qui mérite d'être reproduite entièrement parce qu'elle fait bien connaître le ton dont il lui écrivait, ses ménagements et sa fermeté avec lui comme avec tout le monde : « ... Je ne suis point absolument étonné... qu'on ait pu regarder le plan de pacification que le roi a proposé comme une simple ouverture. Cependant, en considérant cette proposition sous toutes ses faces, on voit que les sacrifices de la maison d'Autriche y sont énoncés d'une manière qui ne permet pas de douter[4] qu'ils puissent devenir plus étendus sur aucun point. Quoi qu'il en soit, je conçois que, de quelque façon que le roi de Prusse ait envisagé cette démarche, S. M. P. ait cru devoir la confier à l'impératrice de Russie et aux princes ses alliés... Il paraît aussi fort naturel que le roi de Prusse, ayant fait communication à ses alliés du plan de pacification, attende leur réponse sur son contenu, surtout depuis que S. M. P. est sûre que ce plan est l'ultimatum de l'impératrice. Je suis bien aise, d'après cela, que le roi de Prusse désire que sa réponse préalable et verbale soit regardée comme non avenue et j'espère que la réponse formelle de S. M. mettra nos cours et nos soins respectifs en état d'agir efficacement pour le rapprochement le plus

1. « ... je me trouve déjà en correspondance directe avec M. le baron de Breteuil... » Repnin à d'Assebourg, s. d. *Actes dipl...*

2. Aff. étr., Vienne 338.

3. Ibid.

4. C'est-à-dire de croire.

prompt entre nos alliés. J'étais persuadé d'avance que le roi de Prusse n'avait en vue que la satisfaction des maisons auxquelles S. M. P. prend intérêt... La résolution qu'on a prise ici de n'apporter aucune difficulté dès aujourd'hui et pour toujours à la réunion des margraviats n'a pas fait hésiter un instant à donner à cet article du plan de pacification la forme que le roi de Prusse a paru désirer. Certainement, la cour de Vienne veut de très bonne foi que S. M. P. trouve dans ses expressions comme dans ses engagements à cet égard toute sûreté et tranquillité, mais, comme elle ne peut vouloir que cet arrangement devienne un objet d'inquiétudes journalier pour elle, je ne puis m'empêcher de répéter à votre Exc., avec autant de vérité que de confiance, que LL. MM. II. ne consentiront jamais à rien qui pût indiquer ou faciliter le projet et les moyens d'échanger les margraviats contre les Lusaces. Les conséquences qui en résulteraient pèseraient trop sur la Bohême pour que l'impératrice puisse se les dissimuler... »[1].

On s'était étonné que les résolutions concordantes de la cour de Vienne et de la cour de Versailles eussent provoqué une réponse qui opposait à des résolutions définitives des propositions nouvelles et contraires. Pons avait pourtant bien reçu de Breteuil l'ordre de présenter les propositions du roi T. C. comme l'ultimatum de l'impératrice[2]. Repnin l'excusait en niant qu'il eût reçu un ordre pareil et il justifiait en même temps le roi de Prusse d'avoir attendu, comme il le devait, pour faire sa réponse précise au plan de pacification de la France, des nouvelles des princes intéressés et de Saint-Pétersbourg. Il prenait acte, en même temps, de ce que la cour de Vienne renonçait dans ce plan à ses droits féodaux sur les margraviats de Franconie et sur le comté de Schœnburg en Saxe, comme déjà, dans leurs négociations précédentes, Cobenzl et Thugut avaient proposé de le faire sur la Saxe et la Lusace[3]. L'ambassadeur de Russie à Vienne, Galitzine, en jugeait autrement que Repnin ; pour lui, Frédéric aurait pu prendre des résolutions définitives sans consulter ses alliés. Il semblait bien s'associer au blâme qui s'ex-

1. Actes diplomatiques tirés des archives du prince Repnin.

2. Pons présentera à Repnin ces propositions comme le dernier mot de l'impératrice. Breteuil à Pons, Vienne, 23 décembre 1778. Aff. étr., Vienne 337.

3. Repnin à Galitzine, 24 janvier 1779. *Arch. dipl.*

primait autour de lui[1]. Bientôt le roi de Prusse, en retirant comme non avenue sa réponse *préalable et verbale*, reconnaissait le caractère *sine qua non* du plan commun à la France et à l'Autriche, en même temps que Vergennes, dans une dépêche péremptoire à Pons du 24 janvier, comme celle de Breteuil, mettait le ministère prussien en garde contre le danger des prétentions qui pouvaient se manifester à Berlin et lui présentait le plan de pacification comme un véritable ultimatum[2].

A la suite de la communication du plan de pacification de la France et de la réponse *préalable et verbale*, Catherine avait fait savoir au roi de Prusse qu'elle considérait ce plan comme avantageux pour lui et qu'il devait y souscrire. Elle recevait en même temps, par Breteuil, communication de la réplique de Kaunitz à la *réponse* de Frédéric et d'un projet d'accommodement entre le Palatin et la Saxe d'après lequel le premier indemnisait entièrement la seconde pour ses droits allodiaux, en lui cédant Mindelheim et en lui payant deux millions d'écus. Catherine intervenait en même temps auprès des cours de Vienne et de Berlin pour lever les obstacles, insistant notamment auprès de la première au sujet des féodalités de la Bohême. Informé par son ambassadeur à Saint-Pétersbourg, le comte de Solms, de ces dispositions pacifiques, poussé lui-même par un ardent désir de la paix, Frédéric arrêta son ultimatum dans une note qui fut remise à Repnin (30-31 janvier[3]). La cour de Vienne la considéra comme entièrement conforme au plan fran-

1. Galitzine à Repnin, 18 janvier 1779. Ibid.

2. Vergennes à Breteuil, 20 février 1779. Aff. étr. Note pour M. le baron de Breteuil : « L'I. R. a vu par la note... remise à Repnin que S. M. P. a consenti à tout le contenu des plans proposés par S. M. T. C. pour la pacification entre les puissances belligérantes et pour un arrangement entre la maison d'Autriche et M. l'Électeur palatin, ainsi qu'Elle y a consenti de son côté au moyen de la note remise de sa part au baron de Breteuil le 11 janvier... Ma lettre du 24 [janvier] à Pons n'a point réussi à Breslau; je n'en suis pas surpris; je ne l'avais pas écrite dans le dessein de flatter les ministres prussiens; mon intention était de les éclairer. »

3. Note prussienne remise à Repnin : « La maison d'Autriche ne s'opposera jamais à la réunion d'Anspach et de Baireuth. Ces explications constituent un ultimatum. » Repnin à Panin, 31 janvier 1779 : « ... le roi de Prusse désire que sa réponse préalable et verbale soit regardée comme non avenue...; il n'est pas possible que la note prussienne soit vue autrement que comme des préliminaires sur la base desquels le reste de l'ouvrage ne peut manquer de se faire. Mais c'est bien un ultimatum. » Repnin à Breteuil, 30 janvier 1779. *Actes diplomatiques tirés des archives Repnin.*

çais, et c'est en l'interprétant ainsi qu'elle l'accepta[1]. Il faut remarquer qu'en revendiquant pour la Prusse le droit de réunion des margraviats, la note gardait le silence sur celui d'en disposer à son gré, ce qui excluait tacitement la faculté de les échanger contre les Lusaces.

En cédant, par cet ultimatum, sur les points décisifs, le glorieux vieillard obéissait à la conviction que la guerre générale, qui avait pu le tenter, mais dont il avait dans sa pensée pesé le poids pour son peuple et pour lui-même, n'était pas possible et que mieux valait dès lors liquider le plus honorablement que faire se pourrait un épisode onéreux et peu profitable d'une éternelle rivalité. Il consentait, au profit de sa rivale, à un agrandissement qui n'était pas celui qu'il aurait préféré, mais qui était très inférieur aux visées primitives de celle-ci; il renonçait à l'acquisition des Lusaces, mais il faisait reconnaître son droit de réunir un jour à sa couronne de belles principautés dont la succession semblait lui être assurée par là contre une compétition probable. C'étaient là les conditions essentielles de la pacification qu'il proposait comme son dernier mot et qui avait pour base le plan français. Restait le règlement des intérêts des princes de l'Empire, dont la satisfaction importait à son prestige et à son influence en Allemagne. C'est de ce règlement, ainsi que de la mise au point de la pacification générale, qu'allait s'occuper le congrès qui se réunit à Teschen, dans la Silésie autrichienne, et qui s'ouvrit le 13 mars.

L'ultimatum de Frédéric ayant rencontré une approbation générale, la paix ne faisait plus de doute pour personne. La satisfaction était d'autant plus vive qu'il s'y mêlait de la surprise. Frédéric y mettait de la coquetterie. Il se flattait qu'on avait été content de lui à Versailles quand on avait connu, par

1. Note pour le baron de Breteuil : « L'I. R. a vu, par la note... remise à Repnin, que S. M. P. a consenti à tout le contenu des plans proposés par S. M. T. C. pour la pacification entre les puissances belligérantes et pour un arrangement entre la maison d'Autriche et M. l'Électeur palatin, ainsi qu'Elle y a consenti de son côté au moyen de la note... remise de sa part au baron de Breteuil le 11 janvier... » Vergennes à Breteuil, 20 février 1779. Aff. étr., Vienne 338 : « J'ai pris les ordres de LL. MM. II. sur le contenu de la note que le ministère de S. M. P. a remise à... Repnin, dont vous m'avez donné copie... J'ai l'honneur de vous transmettre dans la note ci-jointe la réponse de l'imp.-reine... Vous y verrez que S. M. s'en tient aux propositions qu'a faites le roi T. C. et que le roi de Prusse vient d'accepter dans son ultimatum. » Kaunitz à Breteuil, 16 février 1779. *Actes dipl.*

une communication de Goltz, toutes les facilités qu'il avait mises à la paix[1]. Il ne se trompait pas. Vergennes reconnaissait qu'il avait montré une condescendance inattendue à souscrire à toutes les conditions de la France[2]. Breteuil constatait la joie avec laquelle l'ultimatum avait été reçu, non seulement par l'impératrice-reine, mais par Kaunitz. Joseph lui-même ne voyait rien à changer aux réponses approbatives que le chancelier lui soumettait pour Breteuil et pour Galitzine[3]. L'adhésion de la cour de Vienne n'allait pas pourtant sans certaines réserves. Elle se refusait toujours à faire aucune cession directe à la maison de Saxe, et elle ne voulait pas étendre aux autres féodalités saxonnes la renonciation qu'elle avait faite en faveur de la maison palatine à ses droits de féodalité sur le comté de Schœnburg. Dans l'attitude de Marie-Thérèse à l'égard de la Saxe, il entrait un vif ressentiment : « Vous avez fait tout ce qui dépendait de vous pour engager la cour de Vienne à la plus légère complaisance que le roi de Prusse demandait pour la Saxe... De longtemps, la cour de Dresde ne trouvera grâce aux yeux de celle de Vienne », écrivait Vergennes à Breteuil le 5 mars 1779[4]. Alliée de l'Autriche, victime et otage de la Prusse pendant la guerre de Sept ans, la Saxe avait mérité la reconnaissance et la bienveillance de la première, et celle-ci n'avait pas manqué de la lui manifester en prodiguant ses faveurs aux princes de sa maison. Mais le jour était arrivé, avec le jeune prince électeur Frédéric-Auguste III, où, sous l'empire d'une prudence bien justifiée, de la dépendance où sa situation territoriale la plaçait, eu égard à la Prusse, sous l'influence de la princesse électorale Marie-Antonie et d'une double alliance avec la maison de Palatinat-Deux-Ponts, la Saxe en était venue à graviter dans la sphère prussienne[5]. De là l'ardeur avec laquelle

1. Frédéric à Goltz, 17 février 1779. Aff. étr., Autriche 339.

2. « ... l'ultimatum de la cour de Berlin... met le sceau aux dispositions pacifiques, à la modération et surtout au désintéressement du roi de Prusse et peut être regardé comme un présage... certain de la paix. » Vergennes à Pons, 5 mars 1779. Aff. étr., Autriche 339 : « ... le roi de Prusse, par une condescendance bien supérieure à ce que j'attendais de sa part, a donné les mains à toutes nos conditions... » Vergennes à Breteuil, même date, Autriche 338, n° 111.

3. Arneth, t. X, p. 606.

4. Aff. étr., Autriche 339.

5. Arneth, t. X, p. 274-279.

Frédéric défendait les intérêts d'une nouvelle cliente dont, par surcroît, il convoitait l'héritage.

Légitimes dans leur principe, les prétentions des Wettin sur la succession allodiale étaient si exagérées qu'elles amoindrissaient sensiblement l'importance de la succession bavaroise. Là était la première pierre d'achoppement pour faire aboutir à la précision d'un traité d'unanimes bonnes volontés. Breteuil le constatait et aussi Repnin. « Sans la difficulté des allodiaux », disait le premier, « nous pourrions être sûrs de passer promptement à la signature du traité[1] ». La difficulté était double : il s'agissait de savoir si l'indemnité accordée à la Saxe serait payée exclusivement en argent ou partie en argent partie en terre, et quel serait le montant de cette indemnité. La France ne voulait pas prendre sur elle de concilier à cet égard les deux électeurs, cette tâche incombait au roi de Prusse[2]. En fait, pourtant, elle se mêlait de la question et c'était pour faire monter les offres du Palatin au niveau des exigences de Frédéric, qui ne voulait pas se contenter de moins de quatre millions d'écus en territoire et en numéraire[3]. Repnin, le ministre de France à Munich Odunne, le ministre impérial à la même cour joignaient leurs instances auprès de Charles-Théodore pour l'amener à plus de libéralité[4], mais personne peut-être ne contribua plus à le faire céder que Breteuil, qu'il avait chargé de défendre ses intérêts au congrès. C'est à lui et à Vergennes qu'Odunne faisait honneur de la résignation de l'Électeur au chiffre de quatre millions[5]. C'est à lui que Charles-Théodore annonça sa résolution de satisfaire la Saxe, c'est lui qu'il chargea de la faire connaître aux autres plénipotentiaires[6]. Dès le mois de mars 1779, Frédéric avait renoncé pour son client à un démembrement territorial auquel toute la population bavaroise se montrait très contraire[7]; il avait accepté, pour l'indemnité pécuniaire, le chiffre de quatre millions et engagé l'Élec-

1. Breteuil à Vergennes, 17 mars 1779. Aff. étr., Autriche 339.
2. Vergennes à Breteuil, 5 mars 1779. Ibid.
3. Breteuil à Kaunitz, 21 mars 1779. Ibid.
4. Arneth, t. X, p. 621-623.
5. Odunne à Vergennes. Munich, 6 avril 1779.
6. Breteuil à Kaunitz. Teschen, 14 avril 1779, Vienne 339. Vergennes à Breteuil, 14 avril 1779, Vienne 340. Breteuil à l'Électeur palatin, 14 avril 1779, Autriche 339.
7. Odunne à Breteuil, 10 mars 1779, Autriche 339.

teur de Saxe à se contenter d'argent. C'était aussi à quatre millions que la France avait estimé l'indemnité et la tsarine avait adopté cette somme. Les intentions de l'Électeur, malgré cet accord, pouvaient encore, vers le 10 avril, paraître assez suspectes pour que Frédéric menaçât de rompre les négociations si le 28, date de l'expiration de l'armistice, le Palatin n'avait pas pris un engagement ferme. Finkestein faisait connaître cette résolution à Pons et Riedesel à Breteuil[1].

Il s'agissait là, pour la Prusse et l'Autriche, d'avantager un partisan ou de prouver une fois de plus à un adversaire qu'on n'oubliait pas sa défection. C'était autre chose, c'était une question de dignité nationale qui était au fond d'une discussion qui provoqua jusqu'au dernier moment des solutions contraires. Devait-on faire mention dans le traité de la convention du 3 janvier 1778 entre l'Autriche et le Palatin? Elle avait eu une existence de fait, et cela ne suffisait-il pas pour qu'on en tînt compte? Mais avait-elle eu aussi une existence juridique, avait-elle été aussi, sauf à ne plus l'être, un titre valide dans le droit public germanique? Cela revenait à se demander si deux membres souverains du Saint-Empire avaient le droit absolu de disposer entre eux de leurs Etats ou si leurs héritiers présomptifs pouvaient invoquer contre ce pouvoir discrétionnaire la garantie et la protection de ce même Saint-Empire. Ce sont les deux thèses que l'empereur et le roi de Prusse avaient soutenues l'un contre l'autre quand ils négociaient directement de leurs camps respectifs et qui, dans le chaos des textes et des précédents, ne pouvaient être commentées que par l'intérêt et arbitrées que par la force. Le ministre du duc de Deux-Ponts à Breslau, dont cette convention amoindrissait l'héritage, annonçait que son maître protesterait contre tout accord où elle prendrait place. Mais, d'un autre côté, si elle n'était pas comptée comme un précédent d'une légalité au moins temporaire, la cour de Vienne se laissait donner l'apparence d'avoir agi sans droit, de n'avoir soutenu ses prétentions que par des voies de fait. Sa dignité n'exigeait-elle pas que le nouvel accommodement entre elle et l'Électeur palatin fût rattaché à celui du 3 janvier 1778, qu'il fût présenté comme l'application de la réserve faite par le premier en vue d'une convention du même

1. Repnin à Panin, 4 février 1777.

genre? C'est à cette solution, présentée par Kaunitz, que se ralliait Breteuil[1]; c'est celle qui avait été introduite dans le plan de pacification français qui avait d'abord tenu la convention du 3 janvier pour non avenue[2]. Elle a passé dans la convention définitive[3].

Il était assez facile de sauver dans cette circonstance par une habileté de rédaction la dignité impériale, et c'est ce qui se fit. Ce qui paraissait soulever une difficulté plus grave, c'était la prétention du roi de Prusse d'être garant, à côté des puissances médiatrices, des conventions entre l'Autriche et le Palatin comme entre celui-ci et l'Electeur de Saxe. Aussi rencontrons-nous ici des façons de voir opposées. C'est d'abord l'opinion très arrêtée de Breteuil. Breteuil pensa tout de suite qu'il ne pouvait se faire le négociateur d'un projet de traité où le roi de Prusse s'attribuait la qualité de garant. Il le fit savoir à Riedesel et en donna les raisons à Repnin. Il les trouvait si évidentes qu'il ne douta pas un instant que le roi de Prusse en sentirait la force et s'y rendrait sans difficulté[4]. Repnin les avait devancées en exprimant la veille à Galitzine[5] ses regrets

1. Arneth, t. X, p. 589, 612, 613.

2. Ibid., p. 589.

3. Ibid., p. 586. C'est au projet de convention remanié qu'il faut appliquer ce que dit Repnin : « Dans le plan français de la convention..., on prend pour base la malheureuse convention du 3 janvier. » Repnin à Panin, 4-15 février 1779. Cette modification (mention de la convention du 3 janvier) n'était pas encore introduite dans le projet, comme cela ressort de la dépêche de Vergennes à Breteuil, 1er avril 1779 (Vienne), et de celle de Repnin à Finkestein, 10-21 mars 1779. *Actes diplomatiques tirés des archives du prince Repnin.*

4. Breteuil à Kaunitz, 17 mars 1779, Vienne 339.

5. « ... je vous envoie les projets des traités de la cour de Vienne, que M. le baron de Breteuil m'a remis comme ceux de la cour de Berlin que je lui ai remis à mon tour. Votre Exc. verra que ces derniers s'en tiennent beaucoup plus au plan proposé par la France, qui a été adopté par les deux parties. Je vous supplie, en conséquence, de le soutenir en temps et lieu en tant qu'il dépendra de vous... Le second point en question est la garantie du roi de Prusse sur les deux conventions... Il est certain que cela ne lui donne aucun droit de plus pour veiller à l'observation de ces engagements, car il l'a déjà, dans le plus haut degré, comme partie contractante, mais les princes de l'Allemagne, ses alliés, le lui demandant, il croit sa dignité intéressée à cette garantie... M. de Breteuil s'y est opposé, ainsi que M. de Cobenzl. Je suis sincèrement fâché que cette idée soit venue au roi; je lui ai représenté qu'elle rencontrerait des difficultés, et, au fond, son droit sera toujours le même. Nous attendrons quelle sera la réponse. Par précaution, je vous envoie... le plan français en cas que vous ne l'ayez pas chez vous. C'est celui qui a été

d'une demande qui rencontrerait de l'opposition et dont le succès n'ajouterait rien à la sûreté que le traité donnait déjà au roi. Mais Vergennes en jugea tout autrement que notre ambassadeur. Loin de se montrer contraire à la garantie des conventions par le roi de Prusse, il aurait été d'avis de la lui demander s'il n'avait pas voulu spontanément la donner. N'étant pas, faisait-il observer, partie contractante dans le règlement de la succession féodale et de la succession allodiale de Bavière, ayant contribué plus que personne à assurer la première à la maison palatine, il doit y intervenir comme garant pour soutenir et assurer son ouvrage. La garantie des médiateurs pouvait sans doute paraître suffisante, mais celle du roi de Prusse n'y nuirait pas et il serait même bien avisé de demander celle de l'Autriche pour la convention entre le Palatin et la Saxe. Mais si Vergennes ne voyait qu'une force de plus pour les conventions là où Breteuil voyait évidemment une atteinte à l'indépendance et à la dignité de l'Autriche par l'intervention d'une puissance non contractante et non médiatrice, le ministre français était choqué que le roi de Prusse se fût permis de refondre le préambule de la nouvelle convention avec l'Électeur palatin telle qu'elle avait été dressée à Vienne. Le roi de Prusse, remarquait Vergennes, s'est attribué là une sorte de dictature qui ne lui appartient pas et dont la cour impériale pourrait se plaindre. Qu'il s'assure que la convention entre Vienne et Munich est conforme au plan qui en fait la base, que les charges qu'elle impose au Palatin n'y sont pas aggravées, que ses droits n'y sont pas énoncés d'une façon équivoque; ce droit de contrôle une fois exercé, la forme de l'acte ne regarde plus que les médiateurs[1]. Repnin reçut l'ordre d'insister à Breslau pour faire modifier ce nouveau préambule qui, d'ailleurs, avait le tort, aux yeux mêmes de la Prusse, de rappeler la convention du 3 janvier. Tout en regrettant qu'elle y eût trouvé place, la cour de Saint-Pétersbourg ne pouvait méconnaître que celle de Vienne, ayant accepté pour base le projet français, pouvait demander qu'on adoptât pour point de départ de la nouvelle convention celle du 3 janvier. Repnin faisait remarquer à

proposé par le marquis de Pons et qu'on a accepté des deux côtés pour base de la négociation et des conditions de paix... » Repnin à Galitzine, 5 mars 1779. *Actes diplomatiques tirés des archives du prince Repnin.*

1. Vergennes à Breteuil, 1er avril 1779. Aff. étr., Vienne 339.

Finkestein que la mention de cette dernière n'intéressait en rien la dignité du roi, puisqu'il n'en était question que pour en annuler tous les effets[1]. Quant à la demande de garantie des deux conventions, la divergence de vues qui s'était produite entre Breteuil, dont l'opinion était aussi à un moindre degré celle de Repnin, et le gouvernement de Versailles ne pouvait que se faire sentir dans le débat dont la question était l'objet. D'un côté, Frédéric se prévalait du sentiment du ministère français. L'intérêt pour lui était de pouvoir, en qualité de garant, intervenir en cas de violation de ces conventions et aussi, par voie de précédent et d'extension, dans toutes les circonstances où la constitution germanique serait en péril; il n'oubliait pas que le droit d'intervention, dans l'affaire de la succession de Bavière, lui avait été contesté. D'autre part, le sentiment des deux plénipotentiaires venait singulièrement fortifier le refus de l'Autriche de faire sanctionner par une tierce puissance, et par une puissance qui s'appelait la Prusse, ses accords avec des princes de l'Empire. Le projet de traité revisé avait beau admettre le roi de Prusse à la garantie de la nouvelle convention avec l'Électeur palatin, Breteuil avait beau, abjurant, pour suivre la direction de son ministre, son parti pris originel contre la garantie, s'efforcer de la faire agréer par Kaunitz, Joseph refusait de considérer son langage sur ce point comme l'expression de la pensée de la France[2], l'impératrice persistait à repousser cette clause et, en présence de cette intransigeance, Breteuil écrivait à Pons que, forcé par les sentiments de sa cour de se rallier à la demande prussienne, l'opposition invincible de la cour de Vienne le décidait maintenant à revenir à ses sentiments personnels et à désobéir aux ordres qu'il avait reçus. Il faisait en même temps demander par son correspondant au roi de Prusse, au nom des puissances médiatrices, de ménager l'amour-propre de l'empereur, d'autant plus susceptible qu'en négociant il obéissait plus aux dispositions pacifiques de sa mère qu'à ses inclinations personnelles, de ne pas laisser suspecter ses intentions pacifiques à lui-même par des expressions équivoques : les picoteries ne convenaient pas à la hauteur d'esprit, à la glorieuse renommée de Frédéric le Grand[3]. Le ton des dernières commu-

1. Repnin à Finkestein, 10 mars 1779. *Actes dipl...*
2. Arneth, t. X, n. 927.
3. Breteuil à Pons, 16 avril 1779, dans Flassan, t. VII, p. 245-251.

nications prussiennes avait en effet fait donner à Cobenzl et à Breteuil l'ordre de ne plus échanger que des communications verbales[1]. L'empereur pensait que Frédéric céderait et il envisageait de sang-froid le cas contraire. Cobenzl présenta le refus de la garantie comme le dernier mot de son gouvernement. Cette déclaration fit son effet et le plénipotentiaire autrichien put écrire à Vienne que jamais Repnin ne s'était montré plus accommodant que dans leur dernière entrevue. C'est que Cobenzl et Breteuil lui avaient donné l'alarme et l'avaient répandue un peu partout. Ce fut le plénipotentiaire russe qui trouva le terrain de conciliation. Il fit observer que la difficulté ne portait que sur la garantie de la convention entre l'impératrice et le Palatin, que rien ne s'opposait à ce que la Prusse et l'Autriche donnassent ensemble la leur à la convention entre le Palatin et la Saxe. Il se portait fort de faire accepter cette transaction au roi de Prusse. Celui-ci ne trompa pas cette espérance et Cobenzl annonça à Vienne, le 19 avril, que Frédéric ne persistait pas à vouloir donner sa garantie à la convention austro-palatine. La dignité de la maison impériale n'était pas intéressée par l'intervention d'une tierce puissance dans une transaction où elle-même n'était pas partie principale, mais seulement puissance garante, et la garantie prussienne de la convention entre le Palatin et la Saxe avait l'avantage de souligner l'absence de la même garantie dans la convention austro-palatine.

Le désir de la paix était sincère chez les belligérants et les médiateurs; il n'empêcha pas pourtant des manœuvres de la dernière heure qui faillirent compromettre un résultat auquel aspirait tout le monde. Nous avons vu qu'au mois d'avril 1779 les tergiversations de l'Électeur palatin au sujet de l'indemnité promise à la Saxe risquaient de faire rompre les négociations. Ce fut aussi le cas pour une question qui intéressait l'indépendance des États de la petite Allemagne et par suite la conservation de la constitution germanique. Les successions, dans ces petits États, excitaient l'ambition et la compétition des deux grandes puissances germaniques qui se disputaient la prépondérance, et les petites dynasties régnantes cherchaient à prévenir par des concordats les troubles que des prétentions comme celles que la maison d'Autriche avait élevées sur la succession

1. Arneth, t. X, p. 623.

de Bavière pouvaient introduire dans la transmission légitime. C'est ainsi que les lois de succession dans la maison de Palatinat-Bavière avaient été fixées en 1766, 1771 et 1774 par des pactes de famille. L'Autriche avait promis de garantir ces pactes en tant qu'ils n'étaient pas en contradiction avec les traités de Westphalie ni avec le traité en discussion et à la condition que l'Electeur le désirât lui-même. Elle espérait qu'il ne le lui demanderait pas. Il le demanda[1], mais, sous l'influence de la cour impériale, qui voyait dans la confirmation de l'ordre de succession adopté par la maison palatine un obstacle à des desseins inavoués, un abandon de ses espérances, l'Electeur refusa ensuite cette garantie. Ce revirement, où tout le monde reconnut la main de l'Autriche, déjà suspecte d'entraver la liquidation de l'indemnité de la maison de Saxe[2], alarma et irrita les plénipotentiaires. Le congrès s'occupa du moyen de forcer la main à l'Électeur[3]. Le 14 avril, Vergennes faisait connaître à Breteuil la résolution du conseil du roi de passer outre à une obstruction qui consistait à faire demander la garantie à Teschen par la légation palatine et à désavouer à Munich cette demande[4]. Personne ne pouvait être plus indigné que Frédéric des manœuvres souterraines de l'Autriche. En présence de sa colère et de ses menaces de rupture[5], l'Autriche battit en retraite, mais ce ne fut pas sans chercher à sauver la face. Elle ne s'opposa plus à la garantie des pactes que les représentants de l'Électeur eurent l'ordre d'accorder, mais elle y mit la condition que l'héritier de l'Électeur, le duc de Deux-Ponts, ne souscrirait à la convention austro-palatine qu'en qualité de partie accédante et non de partie contractante[6]. Il perdait ainsi la qualité que lui avaient attribuée le plan de pacification de la France et l'ultimatum de Frédéric, mais, comme le ministère français le remarquait, partie accédante ou contractante, il n'en était pas moins partie intégrante, et l'Autriche n'y gagnait qu'un succès apparent d'amour-propre et la satisfaction de manifester son

1. Repnin à Galitzine, 4 avril 1779. *Actes diplomatiques tirés des archives du prince Repnin.*
2. Frédéric à Goltz, 17 février 1779, Vienne 339.
3. Repnin au roi de Prusse, 19 mars 1779. *Actes dipl...*
4. Vergennes à Breteuil, 14 avril 1779, Vienne 340.
5. Repnin à Galitzine, 29 mars 1779. *Actes dipl...*
6. Réponse de Breteuil à la lettre de l'Électeur du 13 avril, 20 avril 1779, dans Flassan, t. VII, p. 238.

ressentiment à un prince qui, au lieu de s'associer à une spoliation contre sa maison, l'avait dénoncée aux rois de France et de Prusse. Elle n'en promettait pas moins d'intervenir auprès de l'Electeur palatin pour aider Frédéric à obtenir au duc de Deux-Ponts une augmentation d'apanage[1].

La paix de Teschen, conclue le 13 mai 1779, ne permettait à aucun de ses signataires de s'en applaudir comme d'une victoire. L'Autriche, par cela seul qu'elle avait engagé l'affaire et que ses gains étaient bien inférieurs à ses prétentions, semblait en être le mauvais marchand; mais cette impression est démentie par les avantages qu'elle avait obtenus sur certains points, ardemment débattus, et qui n'étaient éclipsés au profit de sa rivale que par le prestige d'avoir préservé l'indépendance et l'équilibre germaniques contre l'ambition de la maison impériale. La vérité, c'est que, plus que pour le roi de Prusse, l'honneur en fut pour les puissances médiatrices et le profit pour l'humanité. Il n'importait pas à la civilisation, bien au contraire, que l'équilibre instable de l'Allemagne fût rompu au bénéfice d'une des puissances qui aspiraient à y dominer. Le principal mérite de cette pacification, dont l'importance est un peu méconnue parce qu'elle n'a fait qu'éviter à l'Europe, pour quelques années, les calamités d'une guerre générale, sans y changer la distribution et les rapports des forces, revient à la France. C'est la France qui, aussitôt que la médiation lui a été déférée, arrête le plan de cette pacification et le fait accepter successivement par l'Autriche, par la Russie et par la Prusse. Dès qu'il est présenté aux intéressés, il s'impose à eux par l'autorité que les traités de Westphalie confèrent à notre pays dans les affaires d'Allemagne, par son désintéressement, par la gloire d'une guerre où l'on a compris qu'elle avait combattu pour la liberté maritime, pour l'indépendance de l'Europe; il est adopté comme la base des négociations, comme le canevas sur lequel le congrès arrêtera les points de la tapisserie. On a pu croire que la paix avait été due principalement à la Russie. L'ascendant rapide auquel s'élevait cette nouvelle recrue de la civilisation occidentale, sa croissance hâtive qui semblait s'opérer en moins de temps que la politique française n'en mettait à se relever, l'es-

1. Sur cette question, voir Vergennes à Breteuil, 14 avril 1779. Breteuil à l'Électeur palatin, 20 avril 1779. L'Électeur palatin à Breteuil, 26 avril 1779.

sor menaçant qu'elle prenait vers le féerique Orient, le prestige personnel de Catherine la Grande, tout cet éclat d'une œuvre imposante, quoique un peu factice, devait éblouir les contemporains et la postérité et les amener à penser que, du moment où une autocrate de génie, redoutée de toute l'Europe, intervenait comme médiatrice dans un conflit, ce ne pouvait être que pour dicter les conditions de paix qu'elle jugeait équitables. Il n'en a pas été ainsi. La part de Catherine dans la paix a consisté presque exclusivement dans l'influence exercée par sa neutralité militaire. Cette neutralité a très probablement empêché Frédéric de pousser les choses plus loin, comme la coopération armée de la Russie l'aurait au contraire encouragé peut-être à braver des risques qui pouvaient lui laisser espérer de grands avantages. On peut en dire autant de l'Autriche et de la France, et déjà nous l'avons fait en disant que la guerre n'était restée limitée que grâce à la neutralité des alliés des deux belligérants. Du moment où la tsarine se désintéressait plus encore que la France du fond des questions en litige, où elles se ramenaient toutes pour elle, comme pour la France, au maintien de l'équilibre germanique, où elle ne voyait, dans son intervention, d'autre avantage que cette intervention même, c'est-à-dire une occasion d'affermir son influence en Allemagne, elle n'avait qu'à suivre l'impulsion de notre pays, qui n'avait pas d'autre souci que cet équilibre et qui était guidé dans ses relations avec l'Europe centrale par des intérêts et des lumières bien supérieures[1]. Autre chose la façon dont les deux puissances médiatrices contribuèrent à la pacification en limitant les hostilités par leur abstention militaire, autre chose la mesure dans laquelle elles purent y contribuer par leur activité diplomatique; l'abstention, si importantes qu'en soient les conséquences, ne peut jamais avoir le mérite de l'activité. A ce point de vue, la part de la diplomatie russe fut secondaire, celle de la diplomatie française prépondérante. Breteuil et Repnin ont toujours agi de concert, mais ce qui, chez le premier, est une opinion personnelle, réfléchie, a bien l'air d'être, chez le second, l'effet d'une influence qu'on croit pouvoir attribuer à notre ambassadeur. Ce n'est pas, certes, que Repnin ne soit point entier, mais, pour

1. « ... les affaires d'Allemagne sont si peu familières à Saint-Pétersbourg... » Vergennes à Breteuil, 5 mars 1779. Aff. étr., Vienne 338, n° 111.

défendre opiniâtrément son opinion, il faut y tenir beaucoup, et nous voyons, par quelques exemples[1], que le plénipotentiaire russe semble s'être fait les siennes plutôt par la persuasion d'autrui que par des réflexions qui auraient été stimulées à ses yeux par un grand intérêt, par une forte conviction. Il n'oublie pas qu'il est au congrès l'avocat d'office de la Prusse; il n'y est pas venu cependant pour travailler à modifier, au profit de celle-ci, la balance des forces en Allemagne, mais pour la maintenir, au contraire. La mission de Breteuil n'a pas d'autre objet. Pourquoi, dès lors, l'homme d'action, le militaire qu'est Repnin ne se prêterait-il pas aux vues, aux expédients du diplomate de carrière qui le ménage et le guide sans blesser son amour-propre? Nous croyons pouvoir conclure, sur les rapports des deux plénipotentiaires et sur la direction des négociations qui s'y rattache étroitement, que Breteuil a réussi, comme il ambitionnait de le faire[2], à s'assurer, à assurer à la France le mouvement et la direction des négociations.

S'il est relativement facile de définir, comme nous avons essayé de le faire, la politique de Vergennes, qui fut aussi celle de Breteuil, il l'est moins de caractériser les procédés et le ton de la diplomatie de celui-ci. Les procès-verbaux des séances du congrès, s'il en avait existé, n'y auraient pas suffi eux-mêmes, il aurait fallu encore assister aux réunions qui se tenaient le soir jusqu'à onze heures dans une parfaite intelligence, tantôt chez l'ambassadeur de France, tantôt chez le plénipotentiaire russe[3]. Nul doute, en effet, qu'on n'y continuât à parler affaires. Toute la correspondance diplomatique de Breteuil atteste qu'il fut fidèle à la parole qu'il s'était donnée, non sans une certaine méfiance de lui-même, de faire accepter sa fermeté en renché-

1. On aura remarqué à la fois qu'il partage l'opinion de Breteuil sur la prétention de Frédéric de garantir les conventions et la tiédeur avec laquelle il défend cette opinion; la façon dont, critiquant les modifications apportées par le roi de Prusse à l'ultimatum de l'Autriche, il fait ensuite bon marché de cette critique; celle dont il blâme le rappel de la convention du 3 janvier pour faire comprendre ensuite que cela n'a aucune importance. Tout cela ne lui tient pas bien à cœur. Il était mieux à son affaire en Pologne.

2. « Je ferai mes efforts pour obtenir dans la négociation le droit qu'a le roi d'y donner le mouvement. » Breteuil à Rayneval, 17 janvier 1779, Vienne 338, n° 6.

3. Nous dînons à six heures du soir et nous rassemblons ensuite jusqu'à onze heures, tantôt chez M. de Repnin, tantôt chez moi. L'intelligence est parfaite entre nous. Breteuil à Vergennes, 13 mars 1779. Aff. étr., Vienne 338.

rissant sur la souplesse et la courtoisie qui sont pour le diplomate des qualités professionnelles. Mais ce ne fut pas sans peine qu'il contint une impatience justifiée par les habitudes de tergiversation, de cachotterie, de jalousie[1], de duplicité, de rodomontades et de dépressions alternatives d'un gouvernement où les grandes vues, les mesures décisives étaient remplacées par de petites habiletés. Les « fortes têtes » y manquent et aussi l'unité dans les conseils, où président trois volontés qui ne se mettent pas toujours facilement d'accord. L'expérience de la cour, que Breteuil va quitter, lui laisse la conviction que, dans les questions qui mettent en jeu les convenances du roi et les intérêts de sa couronne, « il y a tout à gagner et rien à perdre en prenant sur-le-champ un ton tranchant[2] ». Rien n'indique pourtant qu'il ait eu besoin de le prendre pour s'emparer, à la grande mortification de Vienne, de ce qu'il appelle le « commandement de l'événement[3] », c'est-à-dire de la direction des négociations. A côté de cette fermeté et de cette courtoisie, qui nous semble plus que protocolaire, il faut remarquer la haute idée que se fait de son pays cet autoritaire, plus éloigné encore que Vergennes de l'impérialisme[4], et le patriotisme avec lequel il provoque son gouvernement à augmenter son autorité en Europe, son influence en Allemagne, en donnant plus d'activité à ses chantiers et à ses exercices maritimes, en se faisant, autant que par le passé, des créatures dans les familles princières du pays, en se les attachant par des régiments, par des prélatures,

1. « Le plus grand de tous les malheurs que la cour impériale envisage dans ses embarras actuels, c'est de voir qu'ils assurent une suprématie de tout genre à la puissance du roi. » Breteuil à Rayneval, 12 novembre 1778. Aff. étr., Vienne 337.

2. Breteuil à Vergennes, 5 octobre 1780. Aff. étr., Autriche 339.

3. « ... on a ici un tel regret de nous voir aujourd'hui à peu près commander à l'événement... l'amour-propre du ministre est si humilié de ce que le poids de son antique considération n'a pas suffi à tout arranger que chaque pas de la médiation et surtout de la nôtre fera au moins faire un cri de douleur. . » Breteuil à Rayneval, Vienne, 17 janvier 1779. Aff. étr., Vienne 338, n° 5 *bis*.

4. On peut se flatter... que, si la France se trouvait forcée de s'emparer momentanément des Pays-Bas autrichiens, il serait facile de tranquilliser la Hollande sur l'usage que nous en voudrions faire et de lui démontrer que le *roi a pour principe invariable de ne jamais s'approprier la Flandre autrichienne. Mémoire de Breteuil sur l'échange des Pays-Bas contre la Bavière*, 2 janvier 1785. Tratchevsky, *France et Allemagne sous Louis XVI*. Appendice n° 11.

par des bénéfices ecclésiastiques. Plus d'une fois, dans le cours de sa mission, Breteuil obtint, pour l'intelligence et la suite avec lesquelles il appliquait ses instructions, l'approbation de son ministre. Après la signature, ce fut un concert de remerciements et d'éloges que nous croyons devoir mettre en partie sous les yeux du lecteur pour lui permettre d'y faire lui-même la part de la sincérité et de la complaisance : « C'est », lui écrit Frédéric, « la médiation respectable de S. M. très chrétienne, à qui cet ouvrage salutaire est dû en grande partie, et c'est la sagesse et l'impartialité de votre conduite, ce sont vos talens et les soins soutenus que vous vous êtes donnés qui l'ont conduit à sa perfection[1]... » C'est surtout à des services personnels que songe le duc de Deux-Ponts : « Les sentiments de sagesse, de droiture et de l'amitié pour moi que V. E. a développés au congrès de Teschen, en donnant une attention très particulière au bien de ma maison et à mes avantages personnels, m'engagent de lui en faire mes très humbles remercîmens[2]. » L'impression que la diplomatie russe, qui avait pris part aux négociations, avait donnée à Catherine avait eu raison du mauvais souvenir que lui avait laissé la conduite de l'ancien ministre en Russie au moment critique de l'avènement[3]. Galitzine ne craignait pas de blesser l'amour-propre de Repnin en lui parlant avec chaleur du concours précieux qu'il devait trouver dans l'activité, la grande capacité, l'expérience consommée que Breteuil avait déployées devant lui à Vienne. Mais rien, naturellement, ne lui fut plus précieux que l'approbation de son roi et de son ministre. La lettre dont le roi l'honore le comble, dit-il, de bonheur[4]. A ces félicitations se joignirent les cadeaux, les souvenirs, les gratifications d'usage. La plus honorable de ces distinctions fut le diplôme de prince de l'Empire, qui lui fut offert par l'empereur, mais qu'il refusa parce qu'il n'estimait pas de la dignité d'un serviteur du roi T. C. d'accepter d'autres honneurs que ceux qui lui venaient de son maître.

1. Frédéric à Breteuil, 17 mai 1779. Aff. étr., Vienne 340.

2. Le duc de Deux-Ponts à Breteuil, 30 mai 1779.

3. Catherine s'est expliquée sur le compte de Breteuil d'une manière flatteuse en disant que, malgré ses torts, elle l'aimait toujours. Corberon à Vergennes, 2 octobre 1780. *Un diplomate français à la cour de Russie. Journal intime du chevalier de Corberon*, publ. par Labande.

4. Breteuil à Vergennes, 22 juin 1779. Aff. étr., Autriche 339.

Nous avons parlé d'un concert d'éloges, nous n'avons pas dit un concert unanime. Du côté de l'Autriche il y eut, au contraire, d'assez fortes dissonances[1]. Si la paix y fut populaire, les cercles politiques et ce que dans tous les pays on appelle la société en voulurent à la France et à son représentant de n'avoir pas fait davantage pour un allié de famille; on ne recula pas devant le mot d'abandon. On affecta à la cour et dans le gouvernement de se rapprocher de l'Angleterre, qui était en guerre avec nous[2], au moment où la visite prochaine de Joseph à Catherine (1780) allait annoncer qu'on cherchait fortune ailleurs que là où on pouvait la trouver avec la France. Les rapports de notre ambassadeur avec le chancelier de cour et d'État n'avaient pas toujours été faciles. Breteuil se plaint assez souvent et amèrement de cet enfant gâté de la fortune fréquemment négligent dans le détail des affaires, livré à des accès de paresse et d'humeur, d'une rouerie toujours active, d'une dissimulation systématique, d'une infatuation qui lui fait repousser avec hauteur toute contradiction. Il n'en a raison qu'à force de souplesse et d'application[3]. Disons, puisque, après avoir parlé des impressions laissées par Breteuil, nous en sommes à parler de celles qu'il a emportées de ceux avec qui il a traité, disons qu'il ne juge pas mieux l'empereur. C'est, au service d'une ambition insatiable aussi hardie à pousser ses desseins qu'à reculer devant l'intimidation et la force, un esprit faux, inquiet, défiant des conseils, orgueilleux. Il lui refuse même le goût du travail, qui témoigne, au contraire, chez Joseph II d'un souverain aussi bien intentionné, aussi soucieux de ses devoirs de chef d'État que mobile et impulsif, et il oublie le trait principal : l'autoritarisme[4], l'ambition jalouse et l'incapacité des grandes choses. Il n'y a que Marie-Thérèse qui ne perde rien à être mieux connue par ce que Breteuil nous en apprend. Chez elle, la veuve, la mère, la chré-

1. Breteuil à Vergennes, 15 juin 1777, Vienne 326. Barthélemy à Vergennes, Vienne, 1er mai 1779, Autriche 339; 22 juin 1779, Autriche 339.

2. Breteuil à Vergennes, 22, 24 juin 1779.

3. « ... la discussion avec lui n'a jamais été commode. » Breteuil à Vergennes, 23 février 1778; « ... le ministre autrichien ne veut rien prévoir ni rien concerter. » Le même au même, 2 mai 1777; « ... ce ministre entre si peu dans le détail des affaires qu'on ne peut lui savoir ni bon ni mauvais gré de la plupart des moyens... » Le même au même, 15 juin 1777.

4. Breteuil à Vergennes, 22 juin 1779, Vienne 340. *Mém. de Breteuil sur l'échange entre les Pays-Bas et la Bavière.* Tratchevsky, Pièces justif., p. 48.

tienne se confondent avec la souveraine pour faire respecter et aimer la raison d'État. L'ingénuité, la bonhomie ajoutent la séduction à une âme qui, dans un autre genre, ne le cède pas en grandeur à celle de Frédéric. Aussi ne la trouve-t-on pas parmi ceux qui ne pardonnent pas à la France et à Breteuil de n'avoir pas hasardé de nouveau la fortune de la France au service des ambitions de l'Autriche. Il ne faut pas demander à Kaunitz la même impartialité. Il ne ménage pas Breteuil, pas plus que ne le fera Mercy, et, sous l'empire de la même passion politique, il ne contient pas contre lui les explosions d'une humeur qui ne se gêne pour personne, comme lorsqu'il l'appelle « cet ignorant et insolent personnage[1]. » On se tromperait toutefois en cherchant dans des boutades de ce genre l'opinion vraie de ceux dont Breteuil a dû combattre les vues et les efforts; il y a naturellement beaucoup à rabattre des exagérations de pensée, des vivacités de langage auxquelles ont pu donner lieu de part et d'autre des contradictions passionnées, et le sentiment que la France et son représentant laissèrent au gouvernement autrichien, ce fut celui qui se manifeste si bien dans la conversation que l'ambassadeur eut avec Joseph après la signature de la paix et dont le premier rend compte à Vergennes le 26 mai 1779[2]. Conversation commencée dans l'embarras, réchauffée par les satisfactions d'amour-propre accordées à l'auguste interlocuteur, terminée cordialement par l'aveu de celui-ci que la France ne pouvait pas faire autrement et par sa déclaration, trop optimiste, que l'alliance n'a pas été ébranlée par la façon différente dont elle a été comprise. On témoignerait de beaucoup de naïveté, d'une grande ignorance de la nature humaine, si l'on ne comprenait pas que toutes ces disparates de sentiment et de langage s'accordaient par le principe même qui les inspirait, l'intérêt national.

La signature de la paix de Teschen avait été précédée par celle d'une convention entre les Turcs et les Russes pour la pacification des hostilités qui s'étaient rallumées au sujet de l'exécution du traité de Kainardji. Cette convention, passée le 21 mars 1779, qui interprétait le traité, déjà si avantageux pour les Russes, de façon à en amplifier les avantages, avait été due à l'intervention du ministre de France à Constantinople, le comte

1. Arneth, t. X, n. 938. Voir aussi la correspondance de Mercy avec Joseph II et Kaunitz.

2. Dans Flassan, t. VII, p. 261-266.

de Saint-Priest, et avait mérité à notre pays la reconnaissance des Russes. Le vieil antagonisme entre la France et la Russie, fondé sur des intérêts politiques opposés, pouvait-il faire place à des rapprochements plus ou moins durables opérés sur des questions particulières par des intérêts communs? L'influence de la France en Allemagne, fortifiée par la mission de Breteuil, ne pouvait pas ne pas se ressentir aussi de celle qu'y prendrait Catherine et du sens dans lequel elle s'exercerait. Qu'on pense seulement à celle dont, grâce à des alliances de famille, la Russie y a joui au milieu du XIXe siècle. L'ascendant qu'elle semblait en voie d'y acquérir inquiétait Kaunitz[1]. Vergennes et Breteuil avaient déjà contre cette puissance menaçante les préventions inhérentes à la politique classique de la France, et ce n'étaient pas les plans qu'on lui connaissait contre un de nos alliés les plus difficiles à défendre qui étaient faits pour les diminuer. Le projet de destruction de l'empire ottoman que caressait Catherine rencontrait chez Vergennes et chez Breteuil des adversaires résolus à tout[2]. L'animosité de Breteuil contre une puissance dont les ambitions sont contraires à la politique traditionnelle de la France se manifeste par deux traits dignes d'attention. En août 1776, il soumet à Kaunitz un projet qui lui est cher et qui consiste à mettre le désordre dans l'empire russe, à la mort de Catherine, par l'action combinée des représentants des deux cours à Saint-Pétersbourg qui seraient choisis en vue de cette œuvre de désorganisation de façon à le diviser entre plusieurs États et à le réduire à l'anarchie et à l'impuissance[3]. Projet que l'on trouverait chimérique, si l'histoire de la Russie avant et depuis Catherine ne montrait ce qu'il pouvait avoir de réalisable. Une autre fois, Breteuil conseillait à Vergennes d'interdire à la flotte russe l'entrée de la Méditerranée si elle voulait y pénétrer de nouveau, comme elle l'avait fait en 1769 au prix d'une grande humiliation pour la Porte et d'un grand dommage pour nos établissements de l'Archipel. La destruction de cette flotte aurait en ce temps-là rendu courage aux Turcs et renforcé l'alliance

1. Breteuil partage les alarmes de Kaunitz, mais il explique l'influence de la Russie par la crainte que donne l'ambition de la maison d'Autriche. Breteuil à Rayneval, 20 février 1779. Aff. étr., Vienne 338.

2. « ... nous ne mettrions pas de bornes à nos mesures pour empêcher la Russie d'effectuer ces projets... » Breteuil à Vergennes, 2 mai 1777. Aff. étr., Vienne 330.

3. Breteuil à Vergennes, 28 août 1776. Aff. étr., Vienne 330.

franco-autrichienne. Choiseul en avait fait la proposition au conseil. Celui-ci, intimidé par la menace de l'Angleterre de considérer comme un acte d'hostilité tout ce qui serait fait contre la flotte russe, la rejeta; mais aujourd'hui, faisait remarquer Breteuil, nos rapports avec l'Angleterre n'étaient plus de nature à nous arrêter[1]. Catherine connaissait les principes invariables du cabinet de Versailles sur la conservation de l'empire ottoman, mais elle savait aussi que, si la France pouvait, comme Vergennes lui-même l'avait fait en 1768, réveiller le fanatisme ottoman et en obtenir un sursaut d'énergie, notre pays comprenait également la nécessité de lui prêcher la résignation à certains sacrifices que son impuissance et son isolement ne lui permettaient guère de refuser à la Russie. Ceux qu'elle lui avait fait accepter par la convention du 21 mars 1779 ne devaient pas être les derniers. La Russie, en effet, ne se contentait pas de s'être fait reconnaître par cette convention la liberté de navigation dans les mers qui baignent l'empire ottoman, l'indépendance des Tatares, la quasi-autonomie de la Moldavie et de la Valachie, la représentation à Constantinople des intérêts de la communion grecque. Ce n'était à rien moins qu'à un démembrement que conduisait le rêve de restauration d'un État grec où se complaisait la tsarine et pour la réalisation duquel elle s'était associé Joseph II, toujours avide d'agrandissements, mais bientôt refroidi en voyant que l'alliance était stérile pour lui. Le démembrement, le roi T. C. n'en voulait pas, et c'est pour l'empêcher que fut passé avec le roi de Prusse un traité où la guerre était prévue. La Russie n'en était pas encore là et elle ne devait jamais y venir, en y aspirant sans cesse. Pour arrêter sa marche vers ce but idéal en délimitant le terrain conquis, la cour de Versailles fit encore accepter à la Turquie le traité de Constantinople (8 janvier 1784) qui, en leur restituant Otchakof, en abolissant l'indépendance des Tatares, consacrait aux dépens des Turcs la perte de la Crimée et du Kouban. En cédant des territoires déjà conquis par son adversaire, le Divan pouvait encore s'estimer heureux d'avoir, grâce à l'opposition de la France et de la Prusse[2], échappé à un sort encore pire. Si ce traité, qui suivit d'un peu plus d'un an la fin de la mission de Breteuil (avril 1783), augmenta beaucoup le prestige de Catherine, il ne serait pas vrai

1. Breteuil à Vergennes, 25 novembre 1777. Aff. étr., Vienne 332.
2. Voir Flassan, p. 376-399.

de dire que ce fut aux dépens du nôtre. Atteinte indirectement dans ses alliés, la Pologne et la Turquie, mais grandie, après l'avoir été par la guerre d'Amérique, par son arbitrage désintéressé dans le conflit germanique, ayant retrouvé du côté de la Prusse le concert qu'elle était menacée de perdre du côté de l'Autriche, devenue pour la Russie, au lieu d'un adversaire systématique, une médiatrice utile, parfois même, par exemple par son adhésion à la neutralité maritime armée contre l'Angleterre, une alliée, toujours fidèle au respect des traités et du *statu quo* européen, comme Vergennes à la veille de sa mort (1787) allait le montrer une fois de plus en faveur de la Hollande, mais résolue pourtant à entrer, dans le cas d'un démembrement ou même d'un partage de l'empire ottoman, dans le système des *équivalents*, la France était en quinze ans remontée à un rang qui assurait sa considération et son influence. Elle allait connaître plus de gloire, elle ne devait pas être de longtemps plus respectée ni plus comptée.

G. Fagniez,
de l'Institut.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

DEUX

MÉMOIRES INÉDITS DU GRAND CONDÉ SUR L'ALSACE

Condé était, à l'époque de la guerre de Hollande, le conseiller le plus écouté du roi en matière de fortifications. « M. le Prince », nous dit son biographe, « était considéré par les ingénieurs comme un des leurs et traité presque en maître[1]. » Le roi l'avait emmené en 1670 et 1671 dans ses voyages de Flandre, où il avait été surtout question de fortifications. Vauban ne jouait pas encore le rôle de premier plan qu'il aura un peu plus tard.

Dans les premiers jours de 1673, Condé se trouvait à Sierck. Il venait de licencier les quelques troupes qui lui avaient été confiées pour garder la Moselle pendant que Turenne manœuvrait les Impériaux sur le Rhin. Les opérations étaient achevées, et Condé s'apprêtait à regagner la cour, quand il reçut du roi l'ordre d'aller inspecter les places d'Alsace et de Lorraine.

... Le Roy, lui écrivait Louvois le 7 janvier, croit présentement vostre plus long séjour et celuy de Monseigneur le Duc[2] entièrement inutile au pays où vous estes. Il souhaite qu'avant de revenir en deçà vous voiez Brizac, Philisbourg et Nancy, afin qu'il soit pour tousjours en repos sur les fortifications de ces places si V. A. les approuve, et que, si elle ne les approuve pas, on puisse les réformer avant qu'elles soient plus avancées...

S. M. a fort examiné depuis quelques jours les places dont la conservation lui pouvoit estre plus domageable qu'utile. Elle croit que Guyse est de ce nombre, Linchamp, Donchery, Mouzon, Damvilliers, Jametz, Marville, Cirk et tous les chasteaux de l'Alzace sans en excepter Bedfort[3]. Elle désire que vous luy donniez vostre advis sur cela

1. Duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé pendant les XVIe et XVIIe siècles*, t. VII, 1896, p. 298.

2. Il s'agit du fils de Condé qui portait, comme jadis son père, le titre de duc d'Enghien.

3. A l'exception de Guise et de Sierck, toutes les places citées appartiennent

et particulièrement sur lesdits chasteaux d'Alzace qui obligent la garnison de Brizac à des détachemens considérables qui ne les mettent pas en estat de résister à des ennemys qui voudroyent s'en emparer, après quoy la communication de l'Alzace avec la Lorraine seroit coupée ou du moins fort incomodée, de manière que S. M., autant que l'on en peut juger de loing, estimeroit qu'il faudroit les faire sauter, parcequ'ils ne luy paroissent bons que pour ses ennemys et point pour elle[1].

Condé répond le 11 janvier :

... Quand j'auray demeuré un jour ou deux à Metz pour ajuster toutes choses avec M. l'Intendant, je partiray pour mon voyage d'Alsace, puisque le Roy me l'ordonne ainsy. Je verray aussi en passant Moyenvic et Marsal et reviendray par Nancy. Je voudrois bien que M. de Vauban pust s'y trouver dans le temps que j'y seray, parceque nous résoudrions plus aysément toutes choses ensemble. S'il se pouvoit qu'il pust venir jusques à Brizak et Philisbourg, cela seroit bien advantageux pour le service du Roy. Je rendray de toutes ces choses au Roy un compte le plus solide et le plus exact qu'il me sera possible; après quoy, puisque S. M. le trouve bon, nous nous en retournerons, mon fils et moy, à la cour...[2].

A quoi Louvois fait réponse le 19 :

Comme Brizak et Philisbourg ne sont point de mon département, le s^r de Vauban n'a aucune connoissance des fortiffications qui s'y sont faites depuis quatre ans, et il n'a pas esté possible de l'y envoyer comme V. A. a tesmoigné le désirer parcequ'il a encores pour plus d'un mois des affaires en Flandres...[3].

Condé dut se contenter de Clerville qui, moins en faveur que Vauban, portait cependant le titre de commissaire général des fortifications. Clerville vint le rejoindre à Philippsbourg. Condé y arriva le 21 janvier, ayant passé le 14 à Metz, le 15 à Moyenvic et

à la région de la Meuse au nord de Verdun. Belfort n'était pas encore une place à proprement parler. La ville était entourée d'une simple muraille. Elle n'avait d'autre valeur militaire que celle de son château. Cf. *Mémoires de deux voyages et séjours en Alsace*, par le sieur de l'Hermine, publ. par Coudre (Mulhouse, 1886, p. 213 et suiv.). Ce sera un des mérites de Vauban d'obtenir que Belfort soit doté d'une puissante enceinte de remparts à partir de 1687.

1. Arch. de la Guerre, vol. 301, minute. — Arch. du château de Chantilly, papiers Condé, série P, t. XLIV, fol. 100, copie.

2. Arch. Guerre, vol. 344, fol. 33.

3. Arch. Chantilly, série P, t. XLIV, fol. 268. — Les fortifications de l'Alsace et des Trois-Évêchés dépendaient de Colbert, lequel avait ses ingénieurs à lui. Vauban servait dans les places du département de Louvois. Peu de temps après d'ailleurs, en juillet 1673, la province d'Alsace, avec ses fortifications et celles de Brisach et Philippsbourg, sera confiée à Louvois; c'est alors que Vauban sera appelé à y travailler.

le 16 à Marsal. Il séjourna ensuite à Brisach, s'arrêta à Huningue et à Belfort, passa à Nancy du 6 au 8 février et rentra à la cour le 11. Sur chacune des places visitées, il adressa à Louvois de longs mémoires, avec cartes et plans à l'appui, indiquant l'état d'avancement des travaux et proposant des modifications[1]. Au sujet des « châteaux d'Alsace » que l'on pensait raser, il émit une opinion différente de celle qui lui avait été suggérée : il ne condamna que celui de Thann, inutile en tant que situé sur la frontière de Lorraine; mais Belfort, Huningue, Landscron occupaient d'excellentes positions et devaient être « accommodés ». Le roi se montra très satisfait des résultats de l'inspection confiée à son cousin, et il adopta toutes ses propositions[2].

Condé ne s'était pas interdit, au cours de son voyage, de toucher à des questions autres que celles de la défense et des fortifications de la province. Observant de près l'Alsace pour la première fois, il se permit d'en dire son sentiment au roi avec la franchise qu'autorisaient son âge et ses services. Quelques phrases qu'il écrivait à Louvois sur la situation politique de la province ont été publiées depuis longtemps déjà et maintes fois utilisées[3]. Il ne sera pas sans intérêt d'en donner ici le texte exact, tel qu'il figure sur le manuscrit de Chantilly. La lettre dans laquelle elles se trouvent se présente en effet sous une forme assez particulière. C'est une lettre datée de Brisach le 30 janvier 1673. Elle comprend deux parties : une première partie, qui est une minute autographe de Condé, renferme seulement des détails techniques sur la fortification de Philippsbourg. La seconde partie, celle qui nous intéresse, est écrite de la main du

1. Ces mémoires sont aux Archives de Chantilly, série Q, t. IV. Les lettres de Condé à Louvois des 11 et 14 janvier 1673, ainsi que celles de Louvois à Condé du 7 et 19, ont été publiées au XVIIIe siècle dans le *Recueil de lettres pour servir d'éclaircissement à l'histoire militaire du règne de Louis XIV* (par le P. Griffet), t. I, p. 334 et suiv., et t. II, p. 1 et 11.

2. Conformément à l'avis exprimé par Condé, les places de la Meuse furent démantelées en 1673; Guise et Sierck furent conservées. Le château de Thann, l'Engelsbourg, fut détruit par la mine en 1674. C'est un morceau d'une des tours renversées à cette époque qu'on aperçoit de loin au-dessus de Thann et qu'on appelle dans le pays « l'œil de la sorcière ». La destruction de ce château ne se rattache donc pas, comme on le dit d'ordinaire, à la campagne de Turenne dans l'hiver 1674-1675.

3. On les trouve pour la première fois, sans indication d'origine, dans Vanhuffel, *Documents inédits concernant l'histoire de France et particulièrement l'Alsace et son gouvernement sous le règne de Louis XIV*, 1840, p. 116. La lettre qui les contient est inexactement datée du 30 juin, erreur qui a passé dans tous les ouvrages postérieurs qui se sont servis de cette publication. A part cela, il n'y a que de très petites différences avec notre texte.

secrétaire ordinaire du prince; elle contient une addition postérieure à la minute; elle est ainsi libellée :

Je ne puis m'empescher de dire que l'aucthorité du Roy se va perdant absolument dans l'Alsace. Les dix villes impériales, bien loin d'estre soumises au Roy, comme elles le debvroient estre par la protection que le Roy a sur elles par le traité de Munster, sont presque ennemies. La noblesse de la basse Alsace va presque le mesme chemin. Haguenau a fermé insolemment la porte au nez de M. de Mazarin et la petite ville de Munster l'a chassé honteusement il y a quelque temps[1]. Il a souffert ces affronts avec beaucoup de patience. Cependant c'est un pied qui se prend. Je croy que le Roy debvroit prendre le temps qu'il jugeroit à propos pour mettre Colmar et Haguenau à la raison. Ce seroit une chose bien facile. Les autres suivroient sans contredit leur exemple. C'est à S. M. à juger quand le temps y sera propre. Je ne puis cependant m'empescher de vous dire que la conduite de M. de Mazarin nuit beaucoup en ce pays-cy[2]. Il est brouillé avec tout le monde : avec l'intendant, les lieutenans de roy, avec tous les officiers. Les peuples et la noblesse le mesprisent et il s'applique bien plus à faire le missionnaire que le gouverneur. Les princes voisins ne le considèrent en façon quelconque, et ç'auroit esté un grand bien pour le service du Roy qu'il y eust eu icy un gouverneur de mérite; quand je vous verray, je vous diray tout ce que je pense là-dessus.

[*Addition :*] Je vous suplie cependant de ne pas croire que je dise

1. Klelé (*Die Reichstadt Hagenau, vom westfälischen bis zum Nymweger Frieden, 1648-1679.* Haguenau, 1913, p. 116-119) raconte longuement le premier incident. D'après un règlement municipal, personne ne pouvait entrer dans Haguenau à partir du moment où la cloche de ville avait donné le signal de la fermeture des portes. Bien que Mazarin, le 12 décembre 1672, eût fait annoncer son arrivée tardive, il trouva les portes closes. Comme il essayait de se faire ouvrir, les bourgeois s'ameutèrent autour du magistrat qui délibérait et s'opposèrent à ce qu'on lui donnât satisfaction. Il dut passer la nuit hors de la ville; le lendemain matin, accueilli avec des excuses, il ne témoigna d'aucune mauvaise humeur. — L'affaire de Munster est antérieure; elle date de juillet 1671; nous en avons un récit, de la main du greffier municipal, qui a été publié intégralement par Rocholl dans la *Gemeinde Zeitung für Elsass-Lothringen. Literarische Beilage,* 11 juin 1881. On n'y voit pas que le grand bailli ait été chassé de la ville; il la quitta brusquement, par dépit, semble-t-il, de ne pouvoir se faire obéir par le corps municipal dont il avait froissé l'orgueil.

2. Armand de La Porte, marquis de La Meilleraie, qui avait hérité du titre de duc de Mazarin en épousant la nièce du cardinal, Hortense Mancini, était depuis 1661 grand bailli de Haguenau et gouverneur d'Alsace. Tous les mémoires du XVIIe siècle parlent de ses excentricités. Il avait dû être rappelé d'Alsace en 1664 et n'y était revenu qu'en 1671. Cf. Bardot, *la Question des dix villes impériales d'Alsace,* 1899, p. 173 et suiv.

cecy par quelque reste de vieux chagrin que j'aye contre luy. Je vous ay promis de l'oublier et je l'ay faict, mais j'ay cru de ne le pouvoir dissimuler sans blesser ce que je dois au Roy.

On lit à la suite : « Cette addition est mise toute entière de la main de S. A. S. dans la lettre qu'elle a escrit à M. Colbert ; et pour celle qu'elle a escrit à M. de Louvois il n'y a que jusques à ce qui est barré ; et cette addition de la lettre de M. de Louvois est escrite de ma main, comme l'est aussy le corps de la lettre[1]. »

Ces renseignements très précis du secrétaire de Condé peuvent être vérifiés à l'aide des Archives de la Guerre. L'expédition de la lettre écrite par Condé le 30 janvier 1673 et reçue par Louvois est tout entière de la main du secrétaire, avec la signature autographe du prince[2]. Elle est conforme au texte de Chantilly et s'arrête effectivement là où dans notre texte il y a le mot *Addition*. Les deux phrases qui suivent n'étaient destinées qu'à Colbert. Le caractère personnel de l'allusion qu'elles contiennent et le fait que Condé a écrit de sa main cette lettre à Colbert montrent qu'il y avait plus d'intimité et de confiance dans ses relations avec celui-ci qu'avec Louvois.

Parmi les papiers de Condé se rapportant à cette époque, il en est un autre non moins intéressant, qui est inédit. C'est la minute, tout entière de la main de Condé, d'un mémoire sur l'Alsace en plusieurs pages. Ce mémoire, qui n'est pas daté, a été classé à l'année 1673, et tout confirme cette attribution. Certaines phrases y sont presque textuellement celles de la lettre qu'on vient de lire. D'autre part, on y trouve le conseil adressé au roi de soumettre Colmar ; or, c'est au mois d'août 1673 que Louis XIV, revenant du siège de Maëstricht, et après un séjour à Nancy, pénètre en Alsace, met garnison dans la ville de Colmar et fait démolir ses murailles ; après quoi chacune des villes de la Décapole subit le même traitement[3]. On est même tenté, en rapprochant les dates, d'attribuer aux conseils de Condé une influence directe sur la politique royale en Alsace. Que le mémoire en question ait été présenté au roi (ce qu'on ne saurait affirmer puisque nous n'avons qu'une minute) ou que la substance en ait passé dans les entretiens de Condé avec le roi, il apparaît comme certain en tout cas que Condé préconisa une attitude énergique envers les villes d'Alsace. Six mois après, avait lieu l'exécution militaire recommandée.

1. Arch. Chantilly, série P, t. XLIV, fol. 344 (minute).
2. Arch. Guerre, vol. 344, fol. 108.
3. Cf. Chr. Pfister, *les Voyages de Louis XIV en Alsace* (comptes-rendus de l'Académie des sciences morales et politiques, 1920, p. 389).

Mémoire pour l'Alsace.

L'Alsace est bien différante des autres provinces qui composent ce royaume, qui sont toutes sous la souvereneté du Roy[1]. Elle est comme partagée entre plusieurs princes, plusieurs villes et plusieurs seigneurs qui prétendent tous estre des souverins particuliers et ne relever que de l'Empire. De plus, le lantforté[2] d'Haguenau est un païs particulier qui est au Roy; mais la noblesse prétent y estre encore plus indépendente que celle d'Alsace.

Le tretté de Munster donne au Roy, sans contredit, la souvereneté d'Alsace et le lantforté d'Haguenau et la protection sur les dis villes impériales, qui sont Colmar, Sélestat, Haguenau, Landau, Kronwissembourg, Marmunster, Kaysersberg[3], et tous les mesmes drois qui avoit la maison d'Autriche et sans relever plus en aucune fasson de l'Empire. Il y a quelques exeptions sur le sujet de Strasbourg, sur les dis villes et sur la noblesse du langforté[4].

C'est dont à touts ceus qui ne sont pas compris dans l'exeption de prouver leur droit; mais, en attendent, le Roy est bien fondé de se prétendre souverin absolu de tout ce qui est en Alsace. Le duc de Wurtemberg-Montbéliard est un de ceus qui y ont du bien et qui prétendent relever de l'Empire et non du Roy. Il y en a quelques autres dans l'Alsace, mais la principale chose ce sont les dis villes, lesquelles ne recognoissent quasy plus la protection du Roy et qui veulent insensiblement s'ériger en républiques.

Il est constent que, par le titre de protecteur, le Roy a droit de veiller sur elles comme un tuteur sur des pupilles, de prendre soin qu'il ne s'y fasse point de magistras sens son agrément, de leur ordoner et tenir la main que la justice soit bien administrée, de les deffandre contre ceus qui voudroient les opprimer et de leur mettre garnison quand il le juge à propos pour leur deffance et leur conservation. Ceux qui ont commandé en ce païs icy, et M. Mazarin particulièrement, ont laissé insensiblement perdre touts ces drois-là et le nom du Roy n'est plus considéré ny son authorité recognue dans ces villes.

1. Nous respectons l'orthographe, parfois extrêmement fantaisiste, de Condé, sauf cependant pour les noms propres, trop défigurés. Il écrit par exemple « Agnau » (pour Haguenau) et « Quesesper » (pour Kaysersberg).

2. « Landvogtei », mot que nous traduisons par « bailliage » ou « préfecture ».

3. Il y a à cet endroit un blanc dans le texte. Condé ne s'est pas rappelé le nom des trois autres villes de la Décapole, qui sont Obernai, Rosheim et Türckheim. Marmunster (c'est-à-dire Marmoutier) est écrit par erreur au lieu de Munster.

4. Nous supposons par ces mots que Condé entend la noblesse de Basse-Alsace, qui s'était donné un Directoire en 1651. Cf. Reuss, *l'Alsace au XVIIe siècle* (2 vol., 1897, t. I, p. 530).

Ils ont chassé de Masmunster[1] honteusement M. Mazarin; ils luy ont fermé la porte de Haguenau au nes; ils luy règlent ou veulent régler son train quand il veut entrer dans les villes; et dans l'aproche des armées de l'Empereur et de Brandebourg ils ont tesmoigné une extresme joie[2].

Cependent, il fault considérer que le Roy ne possède dans tout le païs, si on en exepte Brisach et Philippsbourg, que de meschans bourgs et des villages et pas un lieu fermé; que, s'il y avoit une guere dans le païs, ces villes, se desclarant contre le Roy comme il y a bien de l'aparance, Brisach et Philippsbourg seroient naturelement comme bloqués et qu'il seroit difficile de les venir secourir, n'y aiant pas un lieu où on peut faire de magazin de vivres et de munitions de guerre ny d'assemblée de troupes. Il est donc très importent que le Roy y reprene l'authorité qui luy est deue le plus tost qu'il se poura. Si Colmar, qui est la plus forte et la plus mutine, estoit reduit, les autres, à mon sens, seroient bientost soumises. Les catholiques y sont fors et ce n'est quasy que le menu peuple. Les huguenots y ont toutes les charges et opriment les petits. Je ne doute pas que les catholiques ne fussent pour le Roy et que, s'il y avoit ici un honeste homme qui agît de bon concert avec un intendant, il ne fust aisé, sens mesme se servir de la violance, de les mettre à leur devoir. Au pis-aler, quand le Roy se voudra servir de la force, ce n'est pas une affaire dens venir à bout. Il est aussy très importent de faire la mesme chose d'Haguenau, qui est metresse de tout le langforté. C'est au Roy de juger du temps et des conjunctures pour faire la chose; mais plus on attendra et plus les choses se randront difficiles.

Le gouverneur, au lieu de vivre de concert avec l'intendant et les lieutenans de roy, ne songe qu'à faire des missions luy-mesme dans les vilages, à destruire ce que l'intendant faict, à maintenir une authorité imaginaire dans le lantforté qu'il prétant avoir, et ne songe point à y establir celle du Roy.

Un honeste homme dans ce poste-là, soutenu par le Roy, restabliroit tout en peu de temps.

On doit faire les magistras à Haguenau dans peu de temps; il est à propos d'y restablir M. de Ruzé[3] ou un autre avant cela, affin qu'il y ait quelqu'un de la part du Roy quand cela se fera et qu'on n'y

1. La lettre plus haut citée du 30 janvier, qui rapporte le même fait, parle, comme on l'a vu, de Munster, ce qui est exact. Massemunster (c'est-à-dire Massevaux) est une erreur, comme quelques lignes plus haut Marmunster. Ces confusions sont une preuve que Condé connaît mal l'Alsace.

2. Pendant l'été de 1672, l'Empire et le Brandebourg, alliés à la Hollande, avaient envoyé des troupes pour menacer le flanc de l'armée royale arrêtée par les inondations sur le Rhin inférieur. Ces troupes s'étaient réunies autour de Francfort; Turenne les empêcha d'aller au delà.

3. Le marquis Henri de Ruzé était depuis 1662 le second de Mazarin à Haguenau; il portait le titre de sous-bailli (unterlandvogt).

mette que des gens affectionés. M. Mazarin l'a interdit parcequ'il n'avoit pas couru sus à un prévost qui aloit exécuter les ordres de l'intendent. Il est aimé dans le païs et considéré.

En 1675, Condé est chargé d'une nouvelle mission en Alsace. Cette fois, il s'agit de défendre la province, que les Impériaux menacent. Turenne vient d'être tué à Sassbach (27 juillet 1675). Son armée a évacué la rive droite du Rhin, et le pont de Strasbourg est tombé aux mains de l'ennemi. Condé, qui commande aux Pays-Bas, est mis à la tête de l'armée d'Allemagne. Il arrive en août et s'établit au camp de Châtenois, à l'ouest de Sélestat, dans une attitude expectante. A plusieurs reprises, chaque fois que l'occasion s'en présente, il en sort pour manœuvrer l'ennemi ; il l'oblige ainsi successivement à lever le siège de Haguenau, puis celui de Saverne, enfin à évacuer toute l'Alsace. C'est « la dernière campagne de M. le Prince[1] ». Au milieu de novembre, il résigne son commandement et se retire à Chantilly pour une retraite définitive.

Pendant ces quelques mois, Condé a de nouveau observé choses et gens en Alsace. Il a noté ses observations dans un certain nombre de mémoires qui figurent parmi ses papiers de Chantilly. La plupart sont d'ordre purement militaire ; ils concernent les fortifications ou les garnisons des places d'Alsace. De même que précédemment il montrait le danger des accès d'indépendance des dix villes, il insiste maintenant sur le danger que fait courir à toute l'Alsace la complète indépendance de Strasbourg, et il conseille au roi de se saisir de cette ville. Il jette sur le papier quelques indications sommaires dans l'éventualité d'un siège de Strasbourg[2]. En attendant que le roi se décide à cet acte de vigueur, Condé souhaite qu'on fortifie Sélestat, ce qui permettrait du moins de conserver la Haute-Alsace au cas où Strasbourg tomberait aux mains des Impériaux. Le vœu sera pris en considération et, dès 1676, les travaux commenceront à Sélestat, sur les dessins de l'ingénieur Tarade.

Un assez long mémoire porte au dos, écrit de la main de Condé : « Estat des affaires d'Alsace en l'année 1675, comme je l'ay envoié au Roy[3]. » Mais c'est un document sans grand intérêt, qui est surtout une description géographique de l'Alsace. Plus intéressant est un autre mémoire, celui-ci autographe, portant au dos la simple

1. C'est le titre d'un article consacré par le duc d'Aumale à la campagne de 1675 en Alsace (*Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1894). Cet article est passé tout entier dans le tome VII de l'*Histoire des princes de Condé*, dont il forme un chapitre.

2, Arch. Chantilly, série Q, t. XII, fol. 204.

3. Ibid., fol. 210.

mention : « Mémoire sur ce païs icy d'Alsace[1]. » C'est ce document que nous allons publier. Il faut répéter à son sujet ce que nous avons dit à propos du mémoire de 1673 ; il n'est pas certain qu'il ait été envoyé au roi ; ce n'est peut-être, très probablement même, qu'une ébauche dont Condé a renoncé à tirer parti, puisque l'autre mémoire de 1675, cité précédemment comme ayant été envoyé au roi, ne lui a rien emprunté. Mais l'accent de sincérité brutale de ce document, son manque absolu de ménagements pour les personnes en font un témoignage des plus précieux aussi bien sur l'état d'esprit de M. le Prince que sur la situation politique de l'Alsace en 1675.

Mémoire sur ce païs icy d'Alsace.

Une des choses qui m'a paru plus essentiele en ce païs ici c'est qu'il n'y a aucune espèce de gouvernement et quasy aucune authorité establie, et personne à qui on s'adresse pour remédier aux abus tant de la part des peuples que de celle des soldats.

Le gouverneur du païs en est absent et on sçait quel il est[2]. Le lieutenant de roy n'y est pas. Celuy qui commande dans le païs n'est pourveu d'aucune commission et particulièrement peu d'authorité[3]. Les comendens de Brisach et de Philippsbourg sont obligés de demeurer dans leurs places au delà du Rhin et ne se meslent guière de ce qui se faict dans le païs.

Le Conseil souverin ne rand quasy point la justice et son authorité est peu recogneue.

L'intendant n'a soin que des finances et des fortifications et se mesle peu du reste.

La juridiction du langforté n'est point establie, et on laisse perdre insensiblement les drois du Roy dans un temps où il me semble qu'il seroit aisé de l'establir.

Aucun des gouverneurs des places n'est pourveu du gouvernement et, par conséquent, d'aucune authorité. Personne ne faict son affaire de remédier aux plaintes des peuples et chacun vit icy comme il luy plaît. M. de Montclar est un galant homme, bon officier ; mais, n'estant pas pourveu, il n'aura guière d'hauthorité. M. de Lorges[4] n'est encore asseuré de rien et, par conséquent, ne se mesle de rien. M. de

1. Arch. Chantilly, série Q, t. XII, fol. 200-202.

2. Il s'agit naturellement du duc de Mazarin.

3. Cela vise le baron de Montclar, qui a, depuis cette année seulement, le titre de commandant militaire pour le roi dans la Haute et la Basse-Alsace. Il sera nommé en 1679 grand bailli de Haguenau en remplacement de Mazarin.

4. Le comte de Lorges, lieutenant général, neveu de Turenne, avait pris le commandement de l'armée de Turenne et de celle de Vaubrun et les avait ramenées en France. Il servait maintenant sous Condé.

la Motte[1] ne se mesle que des troupes. M. l'intendant La Grange[2] est fort appliqué, ne manque pas d'esprit et de mérite, mais il ne songe qu'aux finances et aux fortifications, point du tout à la justice et peu à la police. M. de Ruzé ne se mesle que de vivre, et sa juridiction n'est point establie et contestée par les peuples et par les gouverneurs. M. Le Roy est un honeste homme, mais d'une trop petite qualité pour estre aussy authorisé et respecté par les peuples et la garnison et considéré par les voisins que son poste le mériteroit. Visac est bon pour le poste qu'il a. Du Fay[3] est homme de mérite, mais, de mesme que Le Roy, trop peu de qualité. Il n'y a personne sous luy et il en faudroit un. Matieu[4], à Haguenau, est très brave homme. Il n'est point pourveu du Roy et n'a point de quoy vivre où il est. Il faudroit establir là un gouvernement, des officiers majors et régler les fonctions du langfolt et du gouverneur. Fougère, à Saverne[5], est brave homme, ne manque pas d'esprit, peu considéré et aimé dans la garnison, point pourveu et, par conséquent, point authorisé. Il faudroit de mesme establir des officiers majors et un gouvernement. La Gardette, à la Petite-Pierre, très joly garçon ; il faut aussy establir là un gouvernement. D'Aubigné est un fou, point considéré. Il faut de mesme establir là un gouvernement.

On voit par là que tout ce païs icy est une charue fort mal attelée, où tout le monde est mestre et où personne ne fait son affaire de celle du Roy. Il seroit nécessaire d'y faire un establissement réglé et fixe, où chacun sceut ce qu'il doit faire et où il y eut un ordre et une subordination et de l'authorité, tant dans la justice et police que dans le militaire, et il n'y en a dans rien du tout.

G. Zeller.

1. C'était un brigadier d'infanterie.

2. Jacques de La Grange passa vingt-cinq ans en Alsace comme intendant de justice, police et finances (1673-1698). Il avait été désigné pour ce poste à la fin de 1673.

3. Il commandait à Philippsbourg.

4. Il s'agit d'André de Mathieu, sieur de Castellat, gouverneur de Haguenau depuis 1674 (cf. Klélé, *op. cit.*, p. 148).

5. Le nom exact du commandant à Saverne est Du Fougerais.

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE

Documents. — Comme nous l'avons déjà dit[1], la belle publication de M. Félix Liebermann sur les lois anglo-saxonnes est terminée. Le premier volume contient, on se le rappelle[2], le texte critique de ces lois, établi à l'aide de tous les manuscrits connus, et aussi des adaptations latines qui furent élaborées, avec plus ou moins d'intelligence, dans le cours du XIIe siècle, afin de rattacher la législation anglo-normande à celle des rois antérieurs à la Conquête. Le tome II[3] comprend deux lexiques : le premier, philologique (*Wörterbuch*), où sont expliqués tous les termes employés dans les documents, avec leurs formes grammaticales; l'autre, historique (*Rechts-und Sachregister*), où ces termes sont groupés dans un ordre logique, de manière à montrer l'évolution des idées ou des institutions auxquelles ils se rapportent. Dans l'un et dans l'autre, le renvoi aux sources est constant; le philologue et l'historien y trouveront une abondante mine de renseignements minutieusement contrôlés. Le tome III est un volume d'explications complémentaires[4]. Pour chacune des lois anglo-saxonnes, pour chacun des textes additionnels, tels que les traités sur les ordalies, l'excommunication, les « Rectitudines personarum », la législation attribuée à Cnut le Grand, à Guillaume le Conquérant, à Henri Ier, etc., M. Liebermann donne toutes les indications utiles sur la langue, l'authenticité, les manuscrits, les sources, l'importance historique et juridique. Sur tous ces points, il a prodigué les trésors d'une érudition aussi profonde qu'étendue.

A côté de cette édition qui répond si parfaitement aux exigences les plus rigoureuses de la science, M. Attenborough a jugé qu'il y avait place pour un recueil plus maniable, moins compliqué et

1. Cf. *Rev. histor.*, t. CXXXIX, p. 282.
2. *Ibid.*, t. LXVI, p. 217, et t. LXXXIII, p. 348.
3. *Ibid.*, t. XCI, p. 429, et t. CXII, p. 112.
4. Felix Liebermann, *Die Gesetze der Angelsachsen.* Dritter Band : *Einleitung zu jedem Stück; Erklærungen zu einzelnen Stellen.* Halle a. d. Saale, Niemeyer, 1916, in-4° à 3 col., 356 p.

moins cher aussi[1]. Il a donc reproduit dans leur texte original les lois des rois de Kent, d'Ina et d'Alfred, les traités passés avec Guthrum, les lois d'Édouard le Vieux et d'Athelstan, avec un choix de variantes, une traduction anglaise, les notes indispensables à l'intelligence des documents et un index rerum. Comme il le déclare, il n'a nullement songé à faire concurrence au travail de Liebermann; mais les étudiants auxquels il s'adresse et beaucoup d'autres qui ne sont pas familiers avec la langue allemande lui sauront gré de ce petit volume « ad usum scholarum » qui leur donne l'essentiel.

On sait la part considérable prise par les envahisseurs scandinaves dans la formation territoriale et politique de l'Angleterre au IXe et au Xe siècle. Dans ce qu'on appelle d'un terme un peu vague le « Danelaw[2] », leurs principaux établissements ont formé les « Cinq bourgs » : Lincoln, Nottingham, Derby, Leicester et Stamford. Sur cette région au temps de la Conquête normande, le Domesday book nous fournit beaucoup de précieuses indications; pour le XIIe siècle, c'est aux chartes qu'il faut s'adresser pour en connaître l'organisation économique et sociale. De longues recherches au British Museum et au P. Record Office ont permis à M. Stenton de réunir 556 de ces documents si précieux à la fois par leur date et par leur contenu[3]. Beaucoup sont des chartes originales et scellées. Elles ont été éditées avec le soin le plus minutieux. Une longue introduction, à laquelle on ne saurait guère reprocher qu'une certaine confusion produite en certains endroits par une accumulation excessive de menus détails, expose les résultats importants et en partie nouveaux auxquels conduit l'étude de ces documents. On y voit nettement ceci : que la région occupée par les Scandinaves a conservé son originalité au moins jusqu'à l'aurore du XIIIe siècle. C'est un pays de petites tenures; tandis qu'au sud l'unité agraire était la *carucata*, représentant une exploitation agricole faite par des attelages de quatre ou de huit bœufs, dans les comtés de Lincoln, de Nottingham et de Derby, c'est la *bovata*, d'une superficie

1. F. L. Attenborough, *The laws of the earliest english kings*, edited and translated. Cambridge, University Press, in-8°, XII-256 p.; prix : 15 sh.

2. Sur les différents sens de ce mot, voir Liebermann, *Gesetze*. T. II : *Rechts- und Sachregister*, p. 347, sous Danelagu.

3. F. M. Stenton, professor of modern history, University college, Reading, *Documents illustrative of the social and economic history of the Danelaw from various collections*. Londres, Humphrey Milford, 1920, in-8°, CXLIV-554 p.; prix : 31 sh. 6 d. Forme le t. V des « Records of the social and economic history of England and Wales », publié sous les auspices de la « British Academy ».

généralement égale à vingt acres et cultivée à l'aide d'une seule paire de bœufs. Ici, l'assolement est, non point triennal (three fields system), mais biennal, c'est-à-dire que les champs sont mis en culture une année et laissés en jachère l'année suivante. Outre la terre qu'il cultive, le paysan possède un lot de petites dimensions (dix perches sur huit), où sont sa maison d'habitation et les dépendances (toft, mansura), avec un petit jardin (croft); il a, en outre, sa part ou son droit de pacage dans les communaux. La condition sociale des paysans (auxquels il faut joindre les autres ouvriers manuels) ne différait pas des autres régions de l'Angleterre; il y avait partout des libres et des non-libres; mais dans le Danelaw le nombre de ceux qui avaient le droit d'aliéner tout ou partie de leurs terres était relativement le plus considérable; on pourrait dire que c'est un pays de petits propriétaires. Ils ne sont pas soumis au régime seigneurial; ils ne connaissent pas l'organisation féodale du manoir; les redevances sont le plus souvent en argent. Il semble donc que la Conquête normande n'ait pas fait triompher tout de suite chez eux les institutions féodales comme dans les autres parties de l'Angleterre. D'autre part, l'étude des noms patronymiques prouve que l'élément scandinave l'emporte encore au XIIe siècle sur l'élément anglo-saxon. Certains termes de droit scandinaves persistent. « Le contraste entre le nord et le sud, qui est un des fondements de l'histoire d'Angleterre, ne se manifeste nulle part aussi clairement que dans les chartes privées du XIe et du XIIe siècle. » Cette conclusion de la remarquable enquête à laquelle s'est livré M. Stenton devra être retenue par les historiens.

Au XIIIe siècle, le régime féodal s'est généralisé en Angleterre, peut-être sous l'influence de la centralisation administrative. De nombreux documents nous font connaître le nombre et la nature des fiefs disséminés dans tout le royaume; ce sont notamment les enquêtes ordonnées par les rois de Richard Ier jusqu'à Édouard II pour la levée de subsides extraordinaires. Lorsqu'en 1302 Édouard Ier fit lever une aide pour le mariage de sa fille aînée, on rédigea, au moyen de ces enquêtes et d'autres documents analogues, un livre des fiefs bien connu sous le titre singulier et non encore expliqué de *Testa de Nevill*. Il a été imprimé en 1807 et souvent utilisé depuis, mais il présente une telle confusion et contient de telles erreurs qu'on ne peut guère s'en servir. L'administration du P. Record Office s'est donc proposé de refaire le travail. Le directeur actuel des archives, Sir Maxwell Lyte, qui s'est imposé cette tâche, avec le concours d'archivistes éprouvés comme M. Crump, n'a pas cru devoir conserver l'ordre suivi par le copiste de 1302 et reproduit

dans l'édition de 1807 ; il a rétabli les enquêtes dans leur suite chronologique, et, pour chacune d'elles, il a rangé les mentions autant que possible en suivant l'ordre des comtés, qui est à peu près celui du Domesday book. Ainsi l'on a porté la lumière et la logique dans le fouillis de la rédaction primitive[1]. Nous n'avons encore que le tome I, qui s'arrête en 1242. Chaque enquête est précédée d'une introduction donnant toutes les indications utiles sur la date et les sources des actes publiés. Le texte paraît avoir été reproduit avec le soin le plus attentif, sans servilité. Il faut noter que le *Liber feodorum*, car c'est ainsi que devrait s'appeler la *Testa de Nevill*, n'avait pas d'autorité légale par lui-même; exécuté pour guider les recherches des collecteurs de l'impôt, il ne pouvait faire loi devant les tribunaux de la Couronne, ce qui est d'ailleurs expressément spécifié dans le texte lui-même : « Sic contenta in eodem libro, *pro evidentiis* habentur hic, in Scaccario, et non *pro recordo* ». On n'était donc pas astreint à reproduire la lettre même du document. En outre, les archives conservent encore aujourd'hui le texte original d'un certain nombre d'enquêtes, qui ont été recopiées parfois avec négligence par le scribe de 1302; il était donc juste de reproduire les leçons de cet original de préférence à celles de la copie. En somme, c'est une véritable édition critique qu'il fallait mettre à la disposition des érudits. Elle était très nécessaire[2].

La Selden Society continue régulièrement la publication des Annuaires de jurisprudence ou *Year-books* pour le règne d'Édouard II. Les volumes relatifs aux années 5, 7 et 8 (1311-1313) ont été édités par M. Bolland, ceux de la 6e année par MM. Vinogradoff et Ehrlich[3]. Dans l'introduction de chacun de ces volumes sont étu-

1. *Liber feodorum. The book of fees commonly called Testa de Nevill*, reformed from the earliest mss. by the Deputy keeper of the Records. Tome I : 1198-1242. Londres, H. M. Stationary office, 1920, in-8°, xxxviii-636 p.; prix : 21 sh. Ce « livre des fiefs » ne contient pas d'ailleurs seulement les fiefs relevant directement ou indirectement de la Couronne, mais aussi celles des « sergenteries » qui étaient passibles de l'impôt.

2. On trouverait encore de nombreux détails sur les fiefs dans le *Calendar* des *Inquisitiones post mortem* ou *ad quod damnum* (10 vol.; les tomes IX et X, relatifs aux années 1321-1334 d'Édouard III, ont paru en 1917 et 1921 par les soins de l'administration du P. Record Office).

3. *Year-books of Edward II*. Vol. XII : *5 Edward II, 1312* (1916); vol. XV : *6-7 Edward II* (1918), et vol. XVI : *8 Edward II* (1920), par M. William Craddock Bolland. — Vol. XIII : *Edward II, 1312-1313*, edited by Sir Paul Vinogradoff and Ludwik Ehrlich. Selden Society, 1918, liv-281 p. (dont les p. 1-250 doubles, la traduction anglaise étant imprimée en regard du texte original). Vol. XIV, part 1, par les mêmes, 1921, xl-151 p. (les p. 1-131 étant doubles).

diés des points particuliers de l'histoire du droit et de la procédure. M. Bolland, un des ouvriers les plus actifs de cette grande œuvre, a pris la peine de présenter lui-même en trois conférences faites à l'Université de Londres le résultat de ses recherches ; il ne paraîtra pas hors de propos de les résumer ici[1].

Plaçons-nous par la pensée au temps d'Édouard Ier ou d'Édouard II, où remontent les plus anciens manuscrits connus des *Year-books*, et essayons de nous représenter ce qui se passait dans les tribunaux de la Couronne (law courts) à Westminster, en particulier à la Cour des plaids communs. Là se trouvent aux prises d'un côté les juges (« justices »), de l'autre les avocats (« sergeants ») des parties en cause. Les juges n'ont pas le recueil des statuts du royaume qui aurait pu leur servir de code et ils s'inquiètent même assez peu des précédents. Ce sont plutôt des arbitres qui préparent leur sentence à la lumière de leur seule raison. Les avocats engagent donc le débat dans les conditions les plus hasardeuses, puisque les juges ignorent et la jurisprudence et les textes. La sentence une fois rendue, des clercs aux gages de la cour consignent sur des peaux de parchemin les considérations dont se sont inspirés les juges. Ces peaux de parchemin constituent les *Plea rolls*, soigneusement rédigés en latin et tenus à la disposition des seuls juges. D'autres clercs, qui n'étaient revêtus d'aucun caractère officiel[2], suivaient aussi les débats et en notaient les péripéties, sans doute pour le compte et l'édification des « sergeants », intéressés à savoir dans quel esprit ou même dans quelle humeur les juges avaient dirigé les débats et dicté leur sentence. Il y avait sans doute, à chacune des quatre sessions de l'année, un entrepreneur chargé de faire exécuter ce travail par ces clercs, sorte de stagiaires, désireux d'apprendre les règles, les roueries de leur future profession ; mais c'étaient avant tout des mercenaires chargés d'une besogne ingrate et sans doute mal rétribuée. On peut supposer que l'on dictait à une équipe de ces expéditionnaires, en français ou en anglo-normand (en « law french »), un exposé rapide des faits et que chacun d'eux faisait sa rédaction le plus vite possible, en multipliant les abréviations pour économiser à la fois son temps et le parchemin qui coûtait cher. Ces copies dif-

1. William Craddock Bolland, *The Year-books*, with an introduction by Sir Frederick Pollock. Cambridge, at the University Press, 1921, in-8°, 84 p.; prix : 6 sh.

2. C'est ce que disent aussi très nettement MM. Vinogradoff et Ehrlich, XIV, 1, p. XI : « It may be regarded as established that the so-called Year Books consist of *unofficial* reports based on notes made in Court by apprentices who followed the proceedings... »

férentes d'un original commun formaient chaque année un livre (*Year-book*), sorte de complément du rôle des plaidoiries ; mais, tandis qu'il n'y avait jamais qu'un *plea roll*, deux au plus, le nombre des *Year-books* pouvait varier suivant la demande spéciale, celle des « sergeants », qui en avaient besoin. On est d'accord aujourd'hui pour rejeter une affirmation purement gratuite du jurisconsulte Plowden : dans ses *Commentaries* (1571), il prétendait qu'il y avait quatre « reporters » payés par le roi pour ce travail.

Les manuscrits des *Year-books* sont très nombreux, sans doute parce qu'au point de vue commercial ils étaient de bon placement. Le plus ancien connu est de 1289-1290 (18 Edward I) ; depuis lors, il n'y a pas de lacunes dans leur suite chronologique jusqu'en 1535 (27 Hen. VIII), où ils furent remplacés par les *Reports* rédigés par un avocat qui les publiait généralement sous son nom. Les *Year-books* étaient si demandés qu'ils figurent parmi les plus anciens livres imprimés en Angleterre. Au XVIe siècle, cinquante éditions au moins portent le nom, célèbre dans l'histoire de la typographie anglaise, de Richard Pynson. Des presses de Richard Tottel, qui vint après, sortirent environ 225 éditions d'années séparées ou réunies. L'édition générale de 1679-1680 en onze volumes fut le dernier produit de ce long succès.

L'intérêt qu'offre l'étude des *Year-books* est considérable. D'abord au point de vue juridique : ils nous permettent de suivre le long développement de la procédure en équité. Il y a plus : on a fini par se rendre compte qu'ils ne se rapportent pas exclusivement à la Cour des plaids communs, mais aussi à ces tournées de juges itinérants (*Eyre*) députés de temps à autre par le roi pour rendre en son nom la justice dans les comtés[1]. Au point de vue de l'histoire de la langue, les *Year-books* abondent en expressions que les philologues (M. Bradley lui-même) ont eu le tort de ne pas relever ; d'autre part, ils contiennent des traits de mœurs que l'histoire ne saurait négliger. « Ils reproduisent », dit M. Bolland en termes assez expressifs, « la vie même, tandis que dans les *Plea rolls* on ne voit plus que des squelettes. » Il faut bien reconnaître que, pour

1. Rappelons que M. Bolland a publié pour la « Selden Society » le journal de la tournée des juges dans le Kent en 1313-1314 (*Eyre of Kent, 6-7 Edw. II ;* cf. *Rev. histor.*, t. CXXII, p. 334) ; il a en outre exposé le mécanisme de ces tournées dans trois conférences publiées aussi en volume : *The general Eyre ;* lectures delivered in the University of London at the request of the Faculty of laws, with an introduction by Harold Dexter Hazeltine (Cambridge, University Press, 1922, in-8°, XIV-98 p. ; prix : 6 sh.). Ces deux petits volumes sur les *Year-books* et le *General Eyre* sont le résumé substantiel d'une vie de labeur à laquelle on ne saurait être trop reconnaissant.

y découvrir « quod tollere velles », il y faut une application souvent rebutante, un entraînement spécial. Nous devons d'autant plus remercier les courageux collaborateurs de la Société Selden qui ont tant fait pour rendre ces textes intelligibles même aux Français et aux juristes en général.

La belle collection des *Calendars*, après avoir été momentanément suspendue par la guerre, a repris quelque activité. Pour le moyen âge, on peut en signaler au moins deux. C'est d'abord celui des *Rotuli finium* ou *Fine rolls*, dont le tome VI se rapporte à une des périodes les plus critiques de la guerre de Cent ans[1]. C'est ensuite le tome XI des extraits tirés des lettres de papes par M. Twemlow[2]. Les registres analysés par lui sont ceux de Calixte III (Alphonse Borgia, cardinal de Valence, 1455-1458) et de Pie II (Æneas Sylvius Piccolomini, cardinal de Vienne, 1458-1464). Le travail est exécuté avec sobriété et précision; dans certains cas particulièrement intéressants, l'éditeur a reproduit les termes mêmes du document inventorié[3]. A la table (car chaque volume est muni d'un index), les noms de lieux ont été identifiés autant que possible, tâche pénible, surtout en ce qui concerne les noms irlandais et écossais; mais M. Twemlow est l'homme des entreprises difficiles qu'il sait mener à bien.

Deux recueils de textes à l'usage des étudiants sont à mentionner ici. Le premier, par miss Flemming, se rapporte à la période lancastrienne[4]. On trouvera dans l'introduction un utile résumé des sources de cette histoire. Les extraits de chroniqueurs ou de pièces d'archives qui constituent le corps de l'ouvrage ont été choisis avec

1. *Calendar of the fine rolls preserved in the P. Record Office.* Vol. VI : *Edward III, 1347-1356* (Londres, H. M. Stationary office, 1921, in-8°, VII-620 p.; prix : 2 l. 10 sh.). Signalons dans ce volume de nombreuses mentions relatives à des prieurés dépendant d'abbayes françaises qui ont été mises sous séquestre par le roi d'Angleterre. On les trouvera à la table sous le mot « Aliens, possessions of, let at farm ».

2. *Calendar of entries in the papal registers relating to Great Britain and Ireland. Papal letters.* Vol. XI : *1455-1464.* Londres, H. M. Stationary Office, 1921, XXXI-907 p.

3. Par exemple la lettre par laquelle le pape, en réponse à une pétition d'Édouard IV, autorise la suppression du collège d'Eton au profit de celui de Saint-Georges, où le roi tenait les assemblées des chevaliers de la Jarretière (13 novembre 1463), et la lettre par laquelle un certain Whalley, accusé de bâtardise, se défend en disant qu'il est né en Normandie d'un mariage légitime, mais qu'il lui est impossible, à cause de la guerre, d'y aller chercher les preuves de sa légitimité.

4. Jessie H. Flemming, *England under the Lancastrians.* Londres, Longmans, 1921, in-8°, XX-301 p.; prix : 12 sh. Fait partie de la collection des « Source-books of history », dirigée par M. A. F. Pollard.

diligence et intelligence; les textes en latin et en français ont été traduits en anglais; les textes anglais reproduits dans leur langue originale. Il y a un index, mais très insuffisant; on ne comprend pas pourquoi l'éditeur a omis d'y placer autant de noms anglais ou français[1]. De timides tentatives ont été faites pour identifier les noms de lieux et de personnes, mais elles ne sont pas toujours heureuses[2]. Ce serait un utile exercice de charger un étudiant de refaire ce travail. — C'est sans la moindre réserve, au contraire, que je recommanderai l'important recueil de documents que M. Tanner a formé pour l'époque des Tudors[3]. On n'y trouvera pas, il est vrai, ce tableau général des sources que je signalais plus haut dans l'ouvrage de miss Flemming; mais, en revanche, les textes réunis par M. Tanner sont encadrés d'un commentaire très instructif. On y lira par exemple l'histoire résumée des secrétaires du roi qui prennent peu à peu le rang et l'autorité de secrétaires d'État, celle du Conseil privé, des tribunaux de la Couronne, laïcs et ecclésiastiques, du Parlement, etc. On remarquera particulièrement le chapitre sur la législation criminelle en matière politique (law of treason), qui prit sous les Tudors une importance si meurtrière, et le chapitre sur l'administration locale, qui contient tant de renseignements utiles au point de vue social, notamment sur les pouvoirs grandissants attribués aux juges de paix. Les *Select charters* de Stubbs s'arrêtent à la fin du xve siècle; les *Select documents*, publiés par G. W. Prothero, ne commencent qu'en 1559. Le livre de M. Tanner comble la regrettable lacune entre ces deux recueils, que, d'autre part, il dépasse et complète de la façon la plus utile. Il tiendra une place d'honneur à côté de ces grands modèles.

La collection des registres épiscopaux[4] pour le diocèse de Hereford,

1. On chercherait vainement les noms mentionnés dans le n° 53 (p. 68-69), et ceci n'est qu'un exemple parmi beaucoup d'autres.

2. P. 93, « Garberay in bevoissins » a été identifié en note sous la forme « Gerberoy in Beauvoisin » au lieu de Beauvaisis. Dans le même numéro (71), si l'on a reconnu Poton de Xaintrailles, La Hire, son compagnon, a été passé sous silence. On pourrait multiplier ces négligences, contre lesquelles il faut précisément mettre en garde les étudiants.

3. J. R. Tanner, *Tudor constitutional documents. A. D. 1485-1603, with an historical commentary.* Cambridge, at the University Press, 1922, in-8°, xxii-636 p.; prix : 37 sh. 6 d. Je me contenterai d'indiquer à cette place les tomes III et IV des *Readings in English social history from contemporary literature*, par M. R. B. Morgan; le tome III se rapporte aux Tudors et le tome IV aux Stuarts. Les choix sont intéressants et joliment illustrés (Cambridge, at the University Press, 1921, in-18, xii-118 et xii-106 p.; prix : 4 sh. chacun).

4. Je rappellerai l'utile bibliographie de M. R. C. Fowler, *Episcopal registers of England and Wales.* Londres, Society for promoting christian knowledge. Collection des « Helps for students of history », n° 1, 1918.

entreprise par la « Cantilupe Society », vient de se terminer avec le registre de Charles Bothe, évêque de 1516 à 1535; il a été publié par M. Bannister[1]. En ouvrant le volume, on se demande ce qu'il va nous apprendre sur la révolution religieuse qui commence, et l'on est déçu. On nous parle bien d'un mandement de l'archevêque d'York ordonnant (3 nov. 1526) de faire prendre et détruire dans les trente jours tous les exemplaires de la traduction du Nouveau Testament que « les fils d'iniquité et les ministres de la faction luthérienne » ont commencé de répandre, à quoi l'évêque répond qu'aucun de ces livres ne lui a été remis. L'année suivante, ordre est donné de n'admettre à prêcher aucun clerc, « même décoré des insignes du doctorat », s'il n'en a pas reçu l'autorisation de son évêque; mais rien ne laisse supposer que la vie des fidèles ou des prêtres du diocèse en soit troublée. Les choses se passent tranquillement dans l'antique ornière. Charles Bothe meurt le 5 mai 1535; son testament, qui est donné tout au long à la fin de l'introduction, n'ajoute rien à une physionomie sans relief. L'administration du diocèse sous ses deux successeurs immédiats, Foxe et Boner, qui ne firent d'ailleurs que passer, a laissé si peu de trace sur le registre épiscopal que l'éditeur en a tiré seulement quelques pièces sans grand intérêt. — La « Cantilupe Society » s'était fondée en 1905; ayant achevé son œuvre, elle a cessé d'exister.

On n'a plus les registres où furent transcrits les actes du Conseil privé pendant les premières années de Jacques Ier; ils ont disparu dans l'incendie qui, le 12 janvier 1618, détruisit la grande salle de banquet où le roi prononça plusieurs de ses plus fameuses allocutions. La série reprend seulement à l'année 1613. La collection a changé d'éditeur; après la mort de M. Dasent, à qui l'on doit les trente-deux volumes allant de 1542 à 1604, c'est à M. Atkinson qu'a été confié le soin de la continuer pour le règne de Jacques Ier[2]. On ne trouvera donc, dans le volume récemment paru, rien pour les dix premières années du règne, si pleines d'événements considérables, rien par exemple sur la conspiration des poudres qui exerça une si profonde influence sur la politique royale; d'autre part, on rencontre çà et là la trace des préoccupations qui ne cessèrent de hanter l'imagination maladive du roi : il faisait un crime aux Jésuites d'avoir

1. *The Register of Charles Bothe, bishop of Hereford, 1516-1535*, edited by Arthur Thomas Bannister, canon residentiary of Hereford Cathedral. Hereford, Wilson and Phillips, 1921, in-8°, xvii-396 p.; prix : 7 sh. 6 d.

2. *Acts of the Privy Council of England, 1613-1614*. Londres, H. M. Stationary Office, 1921, in-8°, x-741 p. — Je ne puis qu'indiquer en note les six volumes des *Acts of the Privy council of England* de la série coloniale. Ils vont de 1613 à 1783 et ont paru de 1909 à 1912.

soutenu et propagé cette doctrine qu'il est permis, dans certains cas, de déposer ou même de tuer un souverain devenu un tyran, et l'on voit le Conseil privé poursuivre les partisans de cette opinion « impie et détestable[1] ».

Mais voici un document autrement important : c'est une édition critique des débats qui eurent lieu à la Chambre des Communes en 1629[2]. L'histoire du Parlement depuis le XVIe siècle a pour fondement, comme on sait, les journaux de la Chambre des lords (depuis 1509) et de la Chambre des Communes (depuis 1547), puis la vieille *Parliamentary history* (1751-1762) ; mais quelle est la valeur de ces sources? A l'aide de quels éléments ont été formées ces compilations? On ne possède encore sur ce point que de rares études de détail. M. NOTESTEIN, professeur d'histoire à l'Université de Minnesota, et Mlle RELF, de qui nous avons déjà signalé (t. CXXIX, p. 353) une très bonne étude sur la Pétition des droits de 1628, se sont associés pour réunir et publier tous les matériaux inédits concernant la procédure de la Chambre des Communes de 1603 à 1640. Ils ont commencé par ceux qui se rapportent au Parlement de 1629. Je résumerai rapidement les résultats qu'ils ont exposés dans leur introduction et qui sont des plus instructifs. La *Parliamentary history* a été fabriquée à l'aide de documents assez disparates qui ont été fondus ensemble de manière à présenter un récit continu, sans aucune préoccupation d'en indiquer l'origine et la valeur. Pour 1629, il faut puiser à deux sources principales : les comptes-rendus de la Chambre (*Commons Journals*) et une compilation intitulée : *True relation* ou *Diurnal occurences*. Or, quand on étudie de près les *Commons Journals*, on n'y peut voir que des notes prises avec plus ou moins de hâte ou de conscience par le secrétaire général, comme nous dirions aujourd'hui (*clerk*), de la Chambre ou quelqu'un de ses employés. Le journal de 1629 est un griffonnage incomplet et incorrect, surchargé de ratures, qui a été exécuté par deux mains différentes, mais également négligentes ; il mérite donc peu de confiance. La *True relation* présente un bien plus grand intérêt, et aussi s'empressa-t-on de l'imprimer au début de la guerre civile (1641) ; réimprimée en 1654, en 1707, elle passa ensuite dans

1. P. 282, à la date du 25 novembre 1613, il est question d'un certain William Talbot qui, pour sortir de la Tour de Londres, où il était emprisonné, se déclarait prêt à condamner « the damnable and wicked doctrine touching the deposing and killing of kings, as it is lately published by Swares the Jesuit ». Le nom de Suarès ne figure pas à l'Index.

2. *Commons debates for 1629 critically edited, and an Introduction dealing with parliamentary sources for the early Stuarts*, par Wallace Notestein et Frances Helen Relf. Publ. par l'Université de Minnesota. Minneapolis, 1921, in-8°, lxvij-304 p.; prix : 4 dol.

la *Parliamentary history* (1751) ; mais ces diverses éditions ont été exécutées sur des copies dissemblables dont il pouvait être utile de recueillir les variantes. Il fallait en outre déterminer les éléments qui sont entrés dans sa composition : ce sont d'abord des feuilles volantes contenant, par exemple, les discours de certains orateurs désireux de faire connaître les opinions qu'ils avaient professées et le rôle qu'ils avaient joué, ou des nouvelles à la main (news letters), qui prétendaient raconter les incidents dont la Chambre avait été le théâtre. Ces feuilles volantes, ces nouvelles à la main étaient recherchées avec une curiosité empressée, en un temps où les journaux n'existaient pas encore et où le secret, d'ordinaire observé sur les délibérations de la Chambre, commençait à être violé sous l'influence des passions puritaines. A leurs risques et périls, les députés veulent maintenant s'adresser à l'opinion publique, surtout ceux qui font à l'omnipotence royale une ardente opposition. L'intérêt personnel des orateurs, la curiosité du public donnèrent ainsi naissance à une double industrie : d'abord celle des écrivains qui multipliaient les copies des pièces destinées au public et les lettres à la main, origine première de la presse périodique, ensuite celle des libraires qui en faisaient un trafic assez rémunérateur. Mais il est facile de comprendre que cette multiplicité de copies manuscrites (rarement imprimées au début) complique singulièrement la tâche de l'érudit qui, aujourd'hui, veut remonter aux sources. Ce travail de dissection a été exécuté par M. Notestein et Mlle Relf avec une précision qui ne laisse rien à désirer. Ils ont ensuite édité le texte de la *True relation* avec toutes les variantes utiles; ils y ont joint les notes journalières prises au cours des débats par deux membres de la Chambre des Communes : Sir Édouard Nicholas et Sir Richard Grosvenor; enfin, un très intéressant récit anonyme de la fameuse séance du 2 mars, où Sir John Eliot attaqua violemment la décision prise par le gouvernement d'ajourner sans raison la Chambre. Ils nous ont ainsi donné tous les textes contemporains qui nous renseignent sur ce Parlement, que Charles Ier interrompit brusquement pour régner désormais sans contrôle. Ils nous annoncent enfin qu'ils ont entrepris un travail analogue sur les parlements convoqués depuis l'avènement de Jacques Ier. Quand leur travail sera terminé, on pourra essayer de refaire l'œuvre du « grand » Gardiner (l'épithète leur appartient). Souhaitons qu'ils nous rendent bientôt ce nouveau service[1].

1. On me permettra de nommer ici, à défaut d'une place meilleure, une traduction française du *Leviathan* de Thomas Hobbes, ce lourd et puissant traité de philosophie politique et morale écrit au beau milieu de la Révolution d'Angleterre. Le *Leviathan* parut en effet en anglais en 1651 (*Leviathan, or the*

Sir Édouard NICHOLAS, dont il vient d'être question, fut secrétaire d'État depuis 1641 ; il suivit Charles II en exil et revint à la suite du roi en juin 1660. La publication de sa correspondance, entreprise par Sir George WARNER, vient de se terminer avec le tome IV qui se rapporte aux années 1657-1660. Elle nous renseigne notamment sur des tentatives faites pour restaurer la monarchie légitime en 1659, mais qui échouèrent par la trahison de certains conjurés tels que Sir Richard Willis[1].

Un nouveau volume de l'Inventaire des papiers d'État conservés à Venise et dans les bibliothèques et archives de l'Italie septentrionale a été édité par M. A. HINDS ; il se rapporte aux années 1632-1636[2].

A la fin du règne de Charles II se place un volume des « Calendars » des « State Papers », série « Domestic », allant du 1er septembre 1680 au 31 décembre 1681 ; il a été édité par M. F. H. Blackburne DANIELL[3]. On y peut suivre l'histoire des deux derniers parlements réunis par Charles II et celle du procès intenté à l'archevêque catholique d'Armagh, Olivier Plunket, une des victimes du prétendu complot papiste imaginé par Titus Oates ; arrêté en décembre 1678, condamné, bien que très vraisemblablement innocent, pour crime de haute trahison, il fut exécuté ignominieusement à Tyburn le 1er juillet 1681 ; les Irlandais le considèrent comme un de leurs martyrs les plus vénérés, et il a été béatifié le 23 mai 1920. Les historiens du protestantisme français trouveront dans ce volume d'utiles indications sur les huguenots émigrés à la suite des dragonnades[4].

matter, forme and power of a commonwealth, ecclesiastical and civill), puis en latin (Amsterdam, 1668). M. R. Anthony s'est attaché à traduire aussi exactement que possible l'original de 1651 ; mais il a ajouté en note la traduction des passages en latin qui n'existent pas dans le texte anglais. Il a donc donné ainsi toute la pensée de l'auteur. Dans le volume paru, on trouvera seulement la première partie qui traite « de l'Homme » (*Thomas Hobbes, Leviathan*, traduction de R. Anthony, t. I. Paris, Marcel Giard, 1921, in-8°, xlj-286 p.; prix : 25 fr.).

1. *The Nicholas papers. Correspondence of Sir Edward Nicholas, secretary of state*, edited for the R. histor. Society by Sir George F. Warner. Vol. IV : *1657-1660* (Camden, Third series, vol. XXXI). Londres, aux bureaux de la « Camden Society », 1920, in-4°, xxix-283 p.

2. *Calendar of state papers and manuscripts relating to english affairs. Venice*, t. XXIII : *1632-1636*. Edited by Allen B. Hinds. Londres, H. M. Stationary office, 1921.

3. *Calendar of state papers. Domestic series. September 1st, 1680, to December 31, 1681*, 1921, lix-805 p.

4. L'éditeur paraît avoir renoncé à identifier certains noms de lieux français. P. 443, on reconnaît Muron, Mavie et Marennes dans le département de la Charente-Inférieure, cant. de Tonnay-Charente. P. 378, *Dessoudon* est sans doute Exoudun ; quant à *Bagnaux*, c'est peut-être Bagneux, dans les Deux-Sèvres. Élie Benoist, dans son *Histoire de l'Édit de Nantes*, t. IV, p. 480,

Parmi les rapports de la Commission des manuscrits historiques dont la guerre a forcément ralenti l'activité, plusieurs doivent être signalés : d'abord celui sur la ville d'Exeter, qui, d'ailleurs, ne pourrait pas nous arrêter longtemps à cause de son caractère exclusivement local, s'il ne fallait au moins mentionner la préface sur la vie et les travaux d'un archiviste de cette ville, John Vowell, *alias* Hooker (1526-1601) ; outre l'utile travail qu'il fournit pour la conservation de ses archives, Vowell occupe une petite place dans l'histoire littéraire, et il compte parmi les chroniqueurs du règne d'Édouard VI à cause du récit très circonstancié qu'il nous a laissé du siège d'Exeter par les gens de Devon soulevés contre l'introduction du « Prayer book » protestant[1]. Les archives d'Exeter n'ont de réel intérêt qu'à partir du XVIe siècle. — Le tome VII des manuscrits de la Chambre des lords[2] se rapporte aux années 1706-1708, marquées par un événement de première importance : l'union de l'Écosse et de l'Angleterre. On notera aussi les négociations qui conduisirent à l'achat de la maison des Cotton à Westminster, où se trouvait encore la fameuse bibliothèque formée au siècle précédent par Sir Robert. La maison, qui, au dire de Sir Christophe Wren, était en assez mauvais état, fut définitivement cédée par les héritiers au prix de 4,500 livres. — Alexandre, lord POLWARTH, était, en 1718, ministre plénipotentiaire d'Angleterre à Copenhague, tandis que lord Carteret était à Stockholm ; ils étaient chargés par le roi Georges Ier de travailler au rétablissement de la paix entre les deux royaumes du Nord après la mort de Charles XII. La correspondance de lord Polwarth est tout entière consacrée à ce sujet[3]. — On avait déjà publié en deux volumes l'inventaire des papiers de la famille Percival ; on vient d'y ajouter le journal tenu par le « viscount » PERCIVAL[4],

nomme parmi les huguenots émigrés Pierre Bonneau, « demeurant au lieu de Baigneau », sans plus de précision.

1. *Report on the records of the city of Exeter* (par John et James Wylie). H. M. Stationary office, 1916. On a publié à la suite de la préface l'inventaire des archives dressé par Vowell.

2. *The manuscripts of the House of Lords.* Vol. VII : *1706-1708* (par MM. Lascelles et Davidson). 1921, xliij-656 p.; prix : 5 sh. — Il est assez déplaisant, au moins pour les Français, de voir à la table des noms comme Forbin, La Feuillade, marqués à la lettre D sous la forme *de* Fourbin (*sic*), *de* la Feuillade ; voir encore : *de* Briançon (the count), *de* Cerquigny (the count), *de* Montandre (marquis), etc., sans compter que *Cerquigny*, par exemple, aurait dû être orthographié Serquigny. La particule dite nobiliaire ne saurait être considérée comme faisant partie intégrante du nom propre.

3. *Report on the mss. of Lord Polwarth, preserved at Mertoun House, Berwickskire*, vol. II (par Henry Paton). 1916, XVII-693 p.; prix : 2 sh. 6 d.

4. *Mss. of the earl of Egmont. Diary of viscount Percival, afterwards*

titre de la pairie irlandaise, qui fut plus tard échangé contre celui de comte d'Egmont au comté de Cork. Percival était un whig, membre du Parlement pour Harwich ; protestant pieux et philanthrope, il soutint le ministère de Walpole. Il parla peu, mais il sut écouter et noter exactement tout ce qu'il apprenait à la Chambre et dans les cafés où fréquentaient alors les gens du bel air et de la politique; aussi son journal est-il un document précieux pour l'histoire de Robert et d'Horace Walpole. — Secrétaire d'État pour les affaires étrangères de 1791 à 1801, puis ministre dans le ministère de « tous les talents » constitué par Pitt en 1806, Lord GRENVILLE occupe une place éminente dans la politique anglaise au temps de la Révolution et de l'Empire; il fut, comme on sait, toujours à la tête du parti de la guerre contre la France. Sa correspondance, conservée dans le château de Dropmore appartenant au colonel J. B. Fortescue, est dès maintenant en grande partie publiée[1]. Les tomes VI à VIII comprennent les années 1799 à 1806, c'est-à-dire la fin de la seconde coalition et la destruction de l'ancien empire allemand par Napoléon ; dans le tome IX (1807-1809), c'est l'échec des Anglais à Walcheren et le déclin de l'empire napoléonien qui commence avec les premiers succès de Wellesley (Wellington) en Espagne. Cette correspondance est du plus haut intérêt aussi bien pour la France que pour l'Angleterre.

Nous avons reçu deux catalogues : l'un des manuscrits et autres objets exposés dans le Musée du P. Record Office de Londres, 9e édition[2], distincte des précédentes d'abord parce qu'elle est illus-

first earl of Egmont. Vol. I : *1730-1733* (par R. A. Roberts). 1920; prix : 2 sh. 6 d.

1. *Report on the mss. of J. B. Fortescue, Esq., preserved at Dropmore.* Vol. IX (par M. Walter Fitzpatrick). 1915, CI-567 p.; prix : 2 sh. 6 d. — A corriger dans l'introduction le nom du général Augereau (imprimé Augureau). Rappelons que le t. VIII contient en appendice un très intéressant écrit de Gentz : le « Journal de ce qui m'est arrivé de plus marquant dans le voyage que j'ai fait au quartier général de S. M. le roi de Prusse le 2 d'octobre 1806 et jours suivants » (p. 495-557). On sait que Iéna et Auerstedt sont du 14 octobre. — Autre fait révélé dans ce même volume : la partie liée avec Talleyrand et Lord Yarmouth pour opérer sur les fonds publics de la Bourse à Paris et du Stock Exchange à Londres. Dénoncé « par un ami de son pays » au comte de Lauderdale, Yarmouth fut rappelé aussitôt (p. 270 et suiv.). Talleyrand réussit à se maintenir en place.

2. Sir H. C. Maxwell Lyte, deputy keeper of the Records, *Catalogue of manuscripts and other objects in the Museum of the P. Record Office.* Londres, H. M. Stationary office, 1922, petit in-4°, 76 p. et 8 pl.; prix : 1 sh. 6 d. — La planche III reproduit un fort beau sceau en or de François Ier qui pendait autrefois à l'un des trois instruments du traité d'alliance conclu avec Henri VIII le 18 août 1527; la planche IV reproduit le titre peint d'un exem-

trée, ensuite parce qu'elle contient quelques documents déposés dans un casier supplémentaire. L'autre catalogue est un ouvrage d'érudition minutieuse et de grand luxe en même temps : c'est celui des manuscrits conservés dans la bibliothèque de John Ryland à Manchester[1]. Sans attendre le compte-rendu spécial qui sera fait de cette belle publication, je tiens à en signaler du moins l'importance. On louera la description des manuscrits par l'érudit si compétent qu'est M. James; mais on admirera surtout les planches qui offrent à notre admiration quelques-uns des plus beaux spécimens qui nous restent de l'écriture, de la peinture et de la reliure des manuscrits depuis le VIe siècle jusqu'à la Renaissance.

Nous terminerons en annonçant une instructive étude de M. Thomson sur les Archives royales d'Écosse[2]. C'est une suite de leçons professées en 1911 sur l'histoire de ces archives depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'à nos jours; sur les documents conservés dans le « Register's Department » du chef de ces Archives, qui, en Écosse, a le titre de « lord clerk »; sur les archives des grands services publics : la chancellerie, la trésorerie et la Maison du roi; sur les archives notariales et leur importance pour l'histoire de la propriété foncière; sur les archives ecclésiastiques; enfin sur les archives qui n'appartiennent pas au « clerk register » : archives du « Justiciary », du « lord high constable », des tribunaux de comté (« sheriff court records »), des villes et des universités.

Ch. Bémont.

(Sera continué.)

plaire des statuts de l'ordre de saint Michel envoyé à Henri VIII cette même année 1527. Dans le casier supplémentaire a été déposé le traité de paix garantissant la neutralité de la Belgique en 1839; la planche VII reproduit les signatures apposées à ce fameux « scrap of papers ». Dans ce même casier, le n° 3 est le fameux Livre noir de l'Amirauté qui contient le texte des plus célèbres lois maritimes observées au moyen âge; quand Sir Travers Twiss publia ces textes en 1871, il ne connaissait que des sources secondaires; depuis lors, on a retrouvé le manuscrit original, qui a été transféré au P. R. O. en 1919. Le n° 6 montre un acte de la Cour des requêtes avec la signature (abrégée) de Shakespeare, reproduite p. 66.

1. Montague Rhodes James, *A descriptive catalogue of the latin manuscripts in the John Ryland's library at Manchester*. Vol. I, contenant le catalogue des mss. 1-183, in-fol., XXVII-328 p.; vol. II, VIII-187 p., pl. Manchester, University Press, 1921.

2. J. Maitland Thomson, *The public records of Scotland*. Glasgow, Maclehose, Jackson and C°, 1922, in-8°, IX-175 p.; prix : 10 sh. 6 d.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

The collected historical works of Sir Francis Palgrave, edited by his son Sir R. H. Inglis Palgrave. Cambridge, at the University Press. 10 vol. in-8°.

J'ai déjà annoncé (t. CXXXV, p. 278) les deux premiers volumes de cette importante publication. Ils contiennent la première moitié de *l'Histoire de la Normandie et de l'Angleterre aux XIe et XIIe siècles;* la seconde moitié remplit les tomes III et IV[1]. Une note préliminaire du tome III nous apprend les vicissitudes par lesquelles a passé l'édition originale. Tout d'abord, la partie contenue dans ce tome ne fut pas publiée du vivant de l'auteur, mort en juillet 1861, et c'est son fils, Francis Turner, qui se chargea de la mettre au point en rédigeant tout le règne de Guillaume le Conquérant d'après le manuscrit, presque achevé d'ailleurs, de son père. L'appendice, qui donne la liste des châteaux du Cotentin, de l'Avranchin et du Bessin ayant appartenu à des compagnons du Conquérant[2], fut imprimé à part et non mis dans le commerce. Dans les mêmes conditions, Palgrave avait fait imprimer de son vivant des fragments d'une introduction générale non reproduite dans l'édition *princeps* de 1864 et publiée ici pour la première fois (en tête du tome III, avec pagination à part). Palgrave y montre seulement le rôle capital exercé par l'Église et notamment par l'épiscopat sur la vie sociale, la littérature, l'art, en particulier l'architecture à cette époque, trop longtemps méconnue, que les Anglais appelaient « dark ages ». On ne refusera pas à Palgrave le mérite d'avoir prouvé combien ce dédain était peu justifié. Ses considérations nous paraissent aujourd'hui banales et superficielles; placées à leur date, elles reprennent une réelle valeur.

Le fils de Palgrave, Sir Inglis, mourut le 25 janvier 1919, après avoir achevé la rédaction du tome III et préparé celle du tome IV; le petit-fils de Sir Inglis, Geoffrey Palgrave-Barker, a repris et complété son travail. Le tome IV contient maintenant d'abord des mentions sommaires sur les sources utilisées par l'auteur avec l'indication des éditions les plus récentes et une bibliographie « abrégée » des travaux qui concernent l'histoire de la Normandie et de l'Angleterre au XIe et au XIIe siècle. Chaque spécialiste y pourra signaler de regrettables lacunes; la plus

1. *The collected historical works...* T. III et IV : *The history of Normandy and England.* 1921, xv-482 et [xxxii]-xxxv et 797 p.; prix : 42 sh.

2. Pour l'établissement de cette liste, Palgrave doit beaucoup à M. de Gerville.

fâcheuse est l'absence des documents d'archives. On y chercherait en vain, par exemple, le « Domesday book. » Après cette bibliographie insuffisante vient le texte qui, dans l'édition originale, s'arrêtait à l'avènement de Henri Beauclerc. On trouvera ici pour la première fois l'histoire des règnes de Henri Ier et d'Étienne, ce qui nous vaut 300 pages inédites rédigées par le maître lui-même. Sans doute, elles paraîtront bien vieillies et, pour le règne de Henri Ier, on lui préférera Freeman; mais, puisqu'on avait formé le louable dessein de donner toute l'œuvre historique de Palgrave, il était nécessaire d'éditer ces chapitres. Ajoutons que l'édition établie par Sir Inglis a été reproduite par son petit-fils avec un soin pieux autant qu'éclairé. Grâce au concours apporté par plusieurs érudits français qui lui ont fourni des corrections et des notes utiles, M. Barker a pu ajouter aux tomes III et IV de bonnes cartes et d'utiles tableaux généalogiques avec renvoi aux sources et aux travaux les plus récents. Les notes jointes au texte de Palgrave ne sont pas toujours utiles ni exactes; mais la critique aura beaucoup moins à s'exercer cette fois qu'elle n'a dû le faire quand ont paru les deux premiers volumes.

Les tomes V à VII nous font remonter plus haut dans le temps; ils comprennent l'histoire des Anglo-Saxons et l'important traité sur l'origine et la formation de l'État anglais avant la conquête normande[1]. Pour cette époque, Sir Inglis s'était assuré le concours de Mrs. Ronald Coutts, élève de M. Chadwick. Cet heureux choix a permis de rajeunir et, jusqu'à un certain point, de mettre au courant de la science actuelle le laborieux exposé de Palgrave. Malgré le nombre et l'importance des travaux suscités en ces derniers temps par des érudits tels que Liebermann, Round, Stevenson, Vinogradoff, etc., son *Rise and progress* conserve un réel intérêt, en particulier pour ce qui touche à la condition des personnes et des terres. La deuxième partie (« Proof and illustrations »), avec ses commentaires sur l'organisation judiciaire et le régime féodal, où de nombreux documents sont reproduits et commentés, ne saurait être négligée. On consultera avec fruit, à la fin du tome V, les cartes et les tableaux généalogiques des rois de l'heptarchie dressés par M. Chadwick.

Avec le tome VIII, nous entrons dans le domaine de la fantaisie[2]. Pour rendre la vie aux choses d'un passé qu'il voyait surtout à travers les pièces d'archives, Palgrave adopta la forme du roman historique[3].

1. *The collected historical works...* Vol. V : *The history of the Anglo-Saxons*, XXVIII-302 p. Vol. VI-VII : *The rise and progress of the English commonwealth. Anglo-saxon period*, part I-II, lxix-631 et XXXVIII-898 p.; prix : 42 sh.

2. *The collected historical works...* Vol. VIII : *Truths and fictions of the middle ages*, avec une introduction par A. Hamilton Thompson. 1922, XXXVIII-295 p.

3. *The merchant and the friar*. Publié pour la première fois en 1837. C'est la seconde édition (1840) qu'on reproduit ici.

Dans le premier de ces romans, voici la fable qu'il imagina : le franciscain Roger Bacon et le Vénitien Marco Polo, revenu de son long voyage au Cathay, se rencontrent en Angleterre; après avoir été reçus de courtoise façon par l'abbé d'Abingdon, ils partent pour Londres; en route, ils assistent à la tenue d'une de ces cours de comté dont nous savons si peu de chose, à une élection au Parlement; dans la capitale du royaume, ils voient comment les shérifs rendent leurs comptes annuels à l'Échiquier, et le frère mineur explique à son compagnon l'origine et le fonctionnement des institutions municipales. Nous pénétrons enfin dans la cellule de frère Roger, ce qui nous vaut un exposé, assez banal d'ailleurs, de ce qu'on pourrait appeler la philosophie baconienne. Dans un autre roman, dont nous n'avons que des fragments, Palgrave essaie de peindre la vie privée en imaginant l'existence d'une famille noble pendant trois générations[1]. Dans l'introduction du volume, l'éditeur, M. Thompson, a pris la peine d'indiquer les libertés grandes que Palgrave s'est permises à l'égard de l'histoire et de la chronologie; en outre, il a marqué les corrections considérables qu'il faudrait apporter aux idées de Sir Francis pour les rendre acceptables de nos jours. Un bon index rerum aurait permis de distinguer mieux ici l'ivraie du bon grain, la vérité de la fiction. Mais un roman doit-il être traité comme une œuvre d'érudition?

Dans les deux derniers volumes[2], on a réuni les introductions de Palgrave aux deux volumes des *Rotuli curiae regis* et aux trois des *Ancient kalendars and inventories*. De toute son œuvre, c'est sans doute, avec l'énorme collection des *Parliamentary writs*, ce qui, dans son œuvre, a le mieux résisté au temps. Puis on a reproduit un certain nombre d'études publiées dans l'*Edinburgh* et dans la *Quarterly Review* sur le mode d'enregistrement usité à l'Échiquier, au Parlement et dans certaines cours de justice, sur les tribunaux qui fonctionnaient sous le régime de l'ancienne « Common law », sur l'origine de la juridiction en équité, sur les anciennes lois des Scandinaves, des Frisons, des Goths d'Espagne, sur l'histoire anglo-saxonne et sur la conquête normande[3], ou bien encore sur Hume et son influence dans le domaine historique, sur Sismondi et l'historiographie française au début du XIXe siècle, enfin sur la science, la superstition, la mythologie, l'architecture du moyen âge. Un des plus anciens écrits de Pal-

1. *Three generations of an imaginary Norfolk family.* Inédit.

2. *The collected historical works... Reviews, essays and other writings.* Deux volumes, formant les tomes IX et X de la collection, publiés avec une introduction et des notes par M. H. E. Malden. 1922, XXXIII-617 et XXIV-466 p.; prix : 42 sh. Il est regrettable qu'on n'ait pas réédité le *Report on public petitions*, enfoui dans les *Parliamentary papers* de 1833.

3. A noter ici les critiques adressées à Augustin Thierry. L'article sur « le Développement de la Conquête » devait paraître dans la *Quarterly;* il fut imprimé, mais il paraît ici pour la première fois.

grave est une sorte d'histoire constitutionnelle du Wurtemberg (*Edinburgh*, 1818), dont la présence surprend à première vue. L'éditeur de ces articles, M. Malden, n'a guère fait autre chose dans sa préface que de les résumer.

Telle est, dans son ensemble, cette imposante publication. Acte de piété des fils et d'un arrière-petit-fils à l'égard d'un ancêtre qui fut un savant éminent en son temps et qui a droit à la reconnaissance des érudits. Acte de justice aussi, car, s'il y a du déchet dans l'œuvre multiple de Palgrave, s'il n'a pas tracé de profonds sillons dans le domaine des institutions anglo-saxonnes et anglo-normandes, il a été un initiateur et, sur certains points, notamment ce qui concerne une des origines du Parlement (ses *Parliamentary writs and writs of military summons*), il a élevé un monument qui ne périra point.

Ch. Bémont.

L. Lévy-Schneider. **L'application du Concordat par un prélat d'ancien régime, Mgr Champion de Cicé, archevêque d'Aix et d'Arles (1802-1810).** Paris, F. Rieder et Cie, 1921. 1 vol. in-8°, xvi-604 pages.

Sous un titre qui ne promet que l'étude particulière d'une question, assurément pleine d'intérêt, mais restreinte, ce gros livre enferme une enquête étendue et approfondie sur plusieurs questions de première importance touchant l'histoire générale de l'Église catholique en France entre 1789 et 1810. Il apporte des résultats assez nouveaux pour que les conclusions généralement admises sur les caractéristiques de la politique religieuse du Consulat et de l'Empire, sur l'action et la puissance du clergé après 1802, s'en trouvent très sensiblement modifiées. De ce point de vue, particulièrement, il mérite toute l'attention des historiens de l'Église.

Champion de Cicé est un de ces personnages si représentatifs de leur milieu et mêlés de si près à quantité d'événements considérables, que leur biographie, pour peu qu'on la creuse, se montre féconde en enseignements suggestifs. Né dans une famille de vieille noblesse, entré dans les ordres, comme son frère aîné, abbé bénéficiaire de Chantemerle au diocèse de Troyes, député du diocèse de Sens à l'Assemblée générale du clergé, agent général du clergé de France auprès du roi et conseiller d'État, puis évêque de Rodez et président de l'Assemblée provinciale de Haute-Guyenne, archevêque de Bordeaux, ami de Turgot et familier de Necker, député aux États-Généraux, garde des sceaux au 4 août 1789, réfractaire au serment exigé par la Constitution civile, émigré en Angleterre, enfin rallié au gouvernement consulaire après le Concordat et promu par Bonaparte à l'archevêché d'Aix, il représente, plus complètement encore que son ami Boisgelin, le grand

seigneur d'Église de la fin de l'Ancien régime, homme d'État et administrateur autant et plus que pasteur d'âmes, capable d'accepter, parce qu'il les comprenait, les nécessités politiques des temps nouveaux. Il n'est milieu politique de son temps qu'il n'ait fréquenté, question générale d'administration publique qu'il n'ait eu occasion de connaître et souvent d'étudier jusque dans la pratique; et, durant la période de la Révolution qu'il passa en France, son rôle, aussi bien comme député que comme ministre, est de premier plan. Au demeurant, prélat très exact dans l'accomplissement de ses fonctions épiscopales, très soucieux d'être obéi de tout son clergé, même au temps où, à Bordeaux, il sentait chez ses curés une force qu'il fallait ménager, très appliqué aux intérêts de l'Église, auxquels il a sacrifié, en définitive, ses convictions royalistes et son attachement à la dynastie déchue. Ce n'était pas un homme de génie et, quand il fut ministre, en un moment où les événements pouvaient exalter un talent hors de pair, il se montra incapable de les dominer; il ne put que les subir sans en être accablé. C'était un esprit délié et souple, admirablement propre à profiter des circonstances, incapable de s'entêter dans un dessein qu'il reconnaissait mal engagé, ou dans une opinion dont il n'espérait pas une réalisation pratique, et pourtant persévérant et même tenace quand il entrevoyait le succès. En un mot, c'était un parfait opportuniste, qu'un contemporain n'a pas mal jugé en l'appelant : *l'Ulysse de l'épiscopat.*

M. Lévy-Schneider nous a retracé, en une centaine de pages très pleines, sa carrière ecclésiastique et politique jusqu'en 1802 et il s'est posé cette question : Comment ce prélat, rompu à la pratique du gouvernement de l'Église d'État antérieurement à la Révolution, pénétré, peut-on dire, des habitudes et des principes de l'Ancien régime touchant les droits, les privilèges et les devoirs de l'Église, a-t-il compris et appliqué le Concordat? Dans quelle mesure son programme épiscopal de reconstruction, en 1802, a-t-il rappelé ses opinions, ses façons de faire et ses intentions de 1789, ou s'en est écarté? Dans quelle mesure surtout le gouvernement consulaire et impérial, qu'on sait si jaloux de son autorité et qui n'a conclu un traité avec le pape que pour exploiter l'Église, a-t-il laissé à l'archevêque d'Aix le moyen de prendre des initiatives et de les réaliser? C'est seulement après une enquête minutieuse, portant sur un vaste ensemble de documents en grande partie inédits, après un long et patient travail de classement et de critique que l'auteur a cru pouvoir répondre avec assurance. Il a si bien pris toutes ses précautions qu'il ne pouvait guère se tromper et que ses constatations sont marquées de tous les caractères de l'évidence.

Champion de Cicé, archevêque concordataire d'Aix et d'Arles, n'apportait point d'Angleterre, en 1802, des idees foncièrement différentes de celles qu'il avait eues en 1789 sur le siège archiépiscopal de Bordeaux et qu'il avait cru bonnes; il les adaptait seulement aux circonstances. De son temps, des adversaires malintentionnés l'ont repré-

senté comme un sceptique, voire même un athée, qui mettait son zèle et son esprit à combiner et à intriguer. Ce n'est pas l'impression que nous donnent de lui les faits et les textes. On aurait tort assurément de le prendre pour un fanatique et il ne répugnait point aux bonnes relations avec des incroyants ; mais, s'il a gardé par devers lui le secret de ses opinions religieuses véritables, il s'est toujours comporté, il a toujours parlé et écrit comme un évêque et un serviteur dévoué de l'Église. Sa tolérance est demeurée toute de l'ordre *civil*, c'est-à-dire qu'il l'a conçue comme une nécessité pratique de gouvernement, mais elle ne s'est jamais confondue pour lui avec le principe philosophique et révolutionnaire de la liberté de conscience. Il n'a jamais accepté d'atténuation à la théorie qui faisait de l'Église catholique la dépositaire divinement inspirée de la vérité unique et la maîtresse *de droit* de toutes les consciences chrétiennes. De cette théorie, il a toujours tiré cette conséquence que l'Église devait occuper dans l'État une place privilégiée et y jouir d'une considération exceptionnelle. C'est pourquoi, dans son for intérieur, il est demeuré persuadé que les droits et privilèges dont elle se trouvait pourvue à la veille de la Révolution n'excédaient point son dû, à quelques détails et abus près ; et c'est pourquoi aussi il a considéré comme son devoir strict de travailler à la rétablir dans la situation qu'elle avait perdue ; et il s'y est employé de tout son zèle.

Mais il y avait le Concordat et, à côté du Concordat, les articles organiques et la volonté du gouvernement pour limiter, contrarier et neutraliser les initiatives d'un évêque entreprenant. Le grand intérêt du livre de M. Lévy-Schneider est de nous montrer comment Champion de Cicé, sans jamais contester aucune loi ni aucune institution civile ou politique, ne tient compte que de celles qui ne le gênent pas et poursuit sans bruit et discrètement, mais avec une singulière fermeté de plan et une admirable adresse, une action continue qui tend — c'est évident — à exploiter l'État au bénéfice de l'Église, à lui arracher l'une après l'autre des concessions de détail qui corrigent le Concordat, neutralisent les Organiques et vont parfois à l'encontre des intentions proclamées de Napoléon lui-même. Il s'insinue, se rend utile, renseigne le gouvernement sur ses agents, ce qui lui permet d'intervenir dans leur choix et aussi d'entretenir avec le ministre des Cultes une correspondance qui passe par-dessus la tête du préfet et que ne voit point la police. Il s'affermit assez pour « faire sauter » le préfet de Marseille, Delacroix, qui voit trop clair dans son jeu et le contrarie, pour rendre inefficace la mauvaise volonté de Fouché et neutraliser les défiances du maître en personne, qui n'oublie pas que Mlle de Cicé, sœur du prélat, s'est compromise avec les conspirateurs royalistes. Et il trouve, pour le favoriser dans ses entreprises, la complaisance et presque la complicité de Portalis, bon gallican sans doute, mais aussi très persuadé que le gouvernement nouveau a besoin de l'appui de la religion et qu'il lui faut l'acheter son prix. Le ministre, dans la pour-

suite de cette politique personnelle faite de confiance à l'égard de l'épiscopat, va jusqu'à renseigner inexactement l'Empereur lui-même et jusqu'à arranger ses instructions les plus nettes dans le sens qui convient à l'archevêque.

Or, si Champion de Cicé est lui aussi gallican, M. Lévy-Schneider établit que ce n'est pas au sens de Napoléon ni de Portalis. Il veut garder vis-à-vis de Rome la pleine autonomie de son administration épiscopale, mais, du même point de vue, il n'est pas moins jaloux de son indépendance vis-à-vis de l'État, qu'il ne se montre nullement disposé à servir contre le pape. Il tient la curie en dehors des affaires générales de son diocèse, mais il n'a point l'idée de contester la suprématie spirituelle du pontife. Tout ce qu'il peut faire dans le conflit de Napoléon et de Pie VII, c'est de se taire et d'affecter de croire que le débat est tout entier de l'ordre temporel. Rien n'est curieux comme de le voir, sous le masque de son parfait loyalisme, pousser ses avantages dans toutes les directions : favoriser le clergé émigré dans la répartition des cures, intervenir dans les nominations des fonctionnaires, donner ses notes aux municipalités, solliciter l'argent public pour entretenir ses desservants et réparer ses églises, laisser célébrer les fêtes jadis chômées et que le régime nouveau a supprimées, faire procéder, à l'encontre de la loi, à des inhumations dans des églises, poursuivre en sous-main le rétablissement des congrégations, soutenir les confréries de pénitents que la police politique voit d'un mauvais œil et qu'il entend bien, du reste, mener à sa guise, se réinstaller dans les institutions de bienfaisance, réclamer les moyens de pourvoir à la crise de recrutement dont souffre son clergé par le développement de ses petits séminaires, dont, cependant, le gouvernement craint, à juste titre, la concurrence pour ses propres établissements d'instruction, s'attacher à obtenir la dispense des obligations militaires au bénéfice des clercs, travailler à la réfection de la fortune foncière et mobilière de l'Église, réclamer la suppression de l'innocent appel comme d'abus, restaurer les cérémonies du culte et les réinstaller sur la voie publique, malgré le préfet et la police, solliciter la célébration obligatoire du dimanche, essayer même de préparer le rétablissement des officialités. On a l'impression que ce prélat d'ancien régime, hanté par le souvenir de ce qu'était dans sa province un évêque d'autrefois, se soit donné le programme de se rétablir lui-même dans la même position. Il y réussit en appliquant dans un esprit d'opportunisme très souple et très délié deux principes que M. Lévy-Schneider exprime ainsi (p. 191) : *Utiliser le plus possible l'autorité de l'État pour asseoir l'autorité de l'archevêque et de l'Église; contester et réduire le plus possible l'autorité de l'État chaque fois qu'elle fera obstacle à celle de l'archevêque et de l'Église?* Le plus surprenant c'est que l'État est dupe de cette manœuvre; le gouvernement de Napoléon *demeure aveugle, demeure désarmé devant l'investissement lent, incessant et sourd du pouvoir ecclésiastique* (p. 440). Il ne sait

pas rester laïque et empêcher que le clergé rallié n'exploite contre lui les précédents et les habitudes que le peuple n'a pas encore eu le temps d'oublier. Il lui arrive de manifester bruyamment de la mauvaise humeur et même de crier très fort; il n'a pas une ligne de conduite nette et tenue avec fermeté, alors que son adversaire ne perd jamais de vue son but invariable.

Napoléon ne fait pas ce qu'il veut; il est mal renseigné; il est mal obéi; il est mal servi; il est parfois nettement contrecarré et berné par ses hommes de confiance; ses éclats de fureur demeurent sans effets contre la souplesse et les retours d'un Cicé et, au total, sa fameuse politique d'exploitation de l'Église aboutit à un fiasco. Assurément, « son clergé » prêche le dévouement à l'Empereur et la soumission à la conscription; il favorise la rentrée des impôts; mais il distingue ses intérêts de ceux du gouvernement et il pousse activement sa fortune. Un préfet volontairement optimiste, comme Thibaudeau, successeur de Delacroix à Marseille, pouvait proclamer que, sous Napoléon, le clergé n'était rien *politiquement;* l'étude de M. Lévy-Schneider prouve que ce n'est pas la vérité, que, depuis 1802, l'Église n'a cessé de grandir dans le domaine politique, si bien qu'en 1814 elle s'y trouve assez solide pour offrir à la Restauration la base même de son gouvernement et de sa réaction (p. 576-580). Ce n'est donc pas en 1814-1815, c'est au lendemain même de la mise en vigueur du Concordat que l'Église commence l'exécution du dessein politique qui a fait d'elle, au XIXe siècle, le plus solide appui des partis de droite; car on a bien compris que Champion de Cicé n'a fait que mener avec un bonheur particulier une politique commune à tous les évêques de la France impériale, y compris ceux qui venaient du clergé *jureur*. M. Lévy-Schneider ne s'étonne pas d'un effort où l'Église a toujours très légitimement vu un devoir; l'État en avait un, lui aussi, qui était de se défendre; il l'a très mal rempli sous Napoléon et il valait la peine d'établir cette vérité, par quoi se modifie quelque peu le jugement classique sur le despotisme intégral et si absolument averti de l'Empereur. Évidemment, Champion de Cicé, sans aveugler un instant son historien sur ses mérites, a conquis sa sympathie et de son admiration; elle s'exprime sous une forme discrète et nuancée qui ne lui aurait pas déplu à lui-même. Riche de faits et d'aperçus nouveaux, bien ordonné, écrit avec sobriété et fermeté, d'un intérêt soutenu d'un bout à l'autre, le livre de M. Lévy-Schneider est au nombre des meilleurs qui aient été composés sur l'Église concordataire de Napoléon et, sans doute, celui qui nous donne l'idée la plus exacte de ce que furent son esprit, ses tendances et sa véritable place dans la vie politique et sociale d'alors.

Je n'ai pas l'intention de le chicaner, sauf sur un point : son index ne me satisfait guère et il ne peut rendre les services qu'on a le droit d'attendre de cet indispensable complément d'un ouvrage semblable. En pareil cas, l'index est inutile s'il n'est pas analytique. Je sais bien d'avance que le ministre Portalis est souvent nommé dans

l'exposé; quel profit puis-je trouver à lire les trente et une lignes de chiffres qui suivent son nom dans l'index, ou les dix lignes du préfet du Var, Fauchet, et les dix-neuf lignes de Thibaudeau? Cet inconvénient, qui limite l'index à n'être qu'une liste de noms propres très sèche, agrémentée de chiffres plus secs encore, est, en l'espèce, d'autant plus regrettable que la table des matières demeure très brève. Il est vrai qu'en tête de chaque chapitre un petit sommaire en indique le contenu avec plus de précision. On jugera sans doute que ce gros reproche est peu de chose en comparaison du profit que le livre lui-même apporte à nos études d'histoire ecclésiastique et qui est de premier ordre[1].

Ch. GUIGNEBERT.

E. BOURGEOIS et G. PAGÈS. **Les origines et les responsabilités de la grande guerre.** Paris, Hachette, 1921. In-8°, 499 pages. Prix : 25 fr.

Du début de la guerre à la fin, tous les belligérants, sans exception, se sont évertués à proclamer qu'ils n'étaient nullement responsables de cette conflagration, unique au monde. Dans ce concert de protestations, les Empires centraux se sont le plus distingués par leurs affirmations répétées de leur innocence; si l'Autriche n'a joué, là aussi, que le rôle de second, l'Allemagne, elle, a fait tous ses efforts pour rejeter sur ses ennemis l'initiative funeste de la lutte et créer à son profit une légende, d'après laquelle cet état serait indemne de tout reproche : Guillaume II, Bethmann-Holweg, la délégation allemande envoyée à Versailles en 1919, tous ont soutenu que l'Empire allemand, menacé d'encerclement et de ruine par la politique de l'Entente, avait pris les armes uniquement pour se défendre et continuer à vivre.

Cette unanimité pouvait faire impression dans le monde. Aussi la commission sénatoriale française d'enquête sur les faits de guerre, présidée par M. Doumer, désireuse de ne pas laisser s'accréditer une opinion si intéressée, chargea-t-elle en 1919 MM. Bourgeois et Pagès de rechercher quels étaient les véritables auteurs du terrible conflit et de déterminer les rapports de l'Allemagne et de la France depuis 1871. Le travail des deux historiens parut dans le *Journal officiel* le 9 janvier 1921. Mais, entre temps, à la suite de la chute des gouvernements impériaux, des documents, allemands et autrichiens en particulier, avaient été publiés. MM. Bourgeois et Pagès ont donc jugé utile de compléter leur étude en se servant des preuves nouvelles que les enne-

1. Un lapsus : M. Lévy-Schneider dit (p. 220) que l'art. 64 des Organiques fixe à 1,500 fr. le traitement des archevêques : c'est 15,000 fr. qu'il faut lire; la somme de 1,500 fr. représente le traitement des curés de première classe (art. 65).

mis eux-mêmes leur fournissaient, sans négliger en même temps les ouvrages français et principalement la correspondance conservée dans les archives du ministère des Affaires étrangères.

Le livre, ainsi « fortifié et consolidé », qu'ils nous présentent, se divise en plusieurs parties.

La première est consacrée au *Conflit de 1914*. M. Bourgeois y examine minutieusement quels étaient à cette date les intérêts, l'attitude, la politique des principales puissances européennes. S'appuyant sur les pièces diplomatiques, se conformant strictement à la chronologie et n'hésitant pas à la rétablir, si elle a été faussée, il nous montre tour à tour la France « pacifique et résolue », — la Russie « pacifique et armée », — la Serbie « sur la défensive », — l'Italie, la Roumanie et la Grèce « neutres », — l'Angleterre « médiatrice », et nous conduit ainsi jusqu'à l'agression de l'Autriche-Hongrie, et enfin à la responsabilité de l'Allemagne. Toute cette étude, illustrée en quelque sorte par les documents insérés à la fin du volume, est une démonstration continue et irréfutable, un « réquisitoire accablant » et, ajoutons-le, poignant : il en ressort qu'en 1914 Guillaume II était maître de la paix et qu'il a voulu délibérément la guerre.

Dans la seconde partie, l'*Hégémonie allemande*, M. Pagès s'est proposé d'« établir brièvement quelles ont été, pendant cette longue période, les directions essentielles » de la politique allemande et « ses procédés d'action ». Sans doute, nous savions que, depuis 1871, des incidents divers et nombreux avaient surgi entre la France et le Reich, provoquant parfois de graves difficultés ; mais nous n'avions pas une vue d'ensemble sur les rapports entre les deux pays. Nous voyons maintenant, grâce à M. Pagès, que, si Bismarck n'a pas toujours voulu aller jusqu'à la guerre, il s'est tout au moins préoccupé constamment de tenir la France en tutelle, soit par la menace brutale, soit par des avances intéressées. A cette politique, en apparence déconcertante, en réalité réfléchie et méthodique, s'opposent la prudence et l'habileté des ministres français, qui ont réussi à éviter deux écueils également dangereux, la rupture ou l'entente, et à gagner enfin l'alliance russe et la sympathie anglaise. A l'attitude pacifique de ces puissances s'opposent aussi l'augmentation des armements de l'Allemagne, l'influence de son état-major et les excitations de sa presse. M. Pagès n'est-il donc pas autorisé à conclure que la paix armée, qu'elle imposait, était « pesante à l'Europe et grosse de conflits possibles » ?

Dans l'histoire de ces conflits entre la Triple-Alliance et la Triple-Entente, de 1904 à 1914, « il y eut », dit M. Bourgeois, « certainement quelque chose de changé dans le monde le jour où l'Empire allemand ne fut pas le maître de faire pencher, en y jetant à son gré le poids de son épée, de ses armements sans cesse accrus sur terre et sur mer, le plateau d'une balance que les volontés résolument pacifiques de trois grands peuples pouvaient désormais maintenir en équilibre ».

Pendant dix ans, Guillaume II lutta diplomatiquement pour dissoudre l'alliance franco-russe et l'entente franco-anglaise et reconquérir ainsi l'hégémonie qui échappait à son pays : de là ses négociations secrètes avec Nicolas II en 1905, son attitude intransigeante à propos du Maroc en 1905 et 1911, le ferme appui qu'il donna à l'Autriche dans les affaires d'Orient en 1908 et 1912, etc. L'empereur échoua. Aussi en 1913 résolut-il de « renoncer aux guerres diplomatiques, onéreuses, stériles et parfois même malheureuses » : au mois de novembre, il cessa d' « être partisan de la paix », suivant le mot de M. Jules Cambon, et il n'attendit plus qu'une occasion favorable pour imposer sa volonté par les armes.

Dans la dernière partie de l'ouvrage sont publiés de nombreux documents. Les uns, extraits des archives du ministère des Affaires étrangères, sont des lettres inédites d'ambassadeurs français. Les autres, déjà insérés dans le recueil de Kautsky, sont pour la plupart des dépêches d'ambassadeurs allemands, dont l'intérêt est accru par les annotations de Guillaume II lui-même. En les lisant, on est effrayé de constater que les destinées de l'Europe ont été décidées par un homme, qui, de l'avis de son confident Holstein, était fait pour le théâtre plutôt que pour la politique.

Parmi les innombrables ouvrages « de la littérature de la guerre », beaucoup sont déjà tombés dans l'oubli. Le livre de MM. Bourgeois et Pagès, au contraire, restera ; car il constitue le premier exposé méthodique et impartial des origines du plus grand conflit que le monde ait vu. La lecture finie, on peut dire sans hésitation : la cause est jugée.

L. André.

Une âme de chef. Le gouverneur général J. van Vollenhoven. Paris, Plon, 1920. In-8°, 285 pages, 1 portrait.

Le capitaine Joost van Vollenhoven, ancien gouverneur général de l'Afrique occidentale française, fut tué à l'ennemi le 20 juillet 1918 à Parcy-Tigny (Aisne). Ses amis, jugeant que la publication de ses écrits serait le plus bel hommage à rendre à sa mémoire, viennent de faire paraître ce recueil.

Les études et les circulaires qui le composent sont précédées de deux biographies de van Vollenhoven. Sa vie de soldat est exposée dans l'une par le général Messimy, sa vie de fonctionnaire colonial dans l'autre par M. Roume.

Joost van Vollenhoven naquit à Alger le 21 juillet 1877 de parents hollandais qui y étaient établis d'ancienne date. Les problèmes coloniaux l'attirèrent dès sa jeunesse. En 1903, il sort le premier de l'École coloniale et la même année il est reçu docteur en droit avec une thèse remarquée sur « le fellah algérien ». D'abord attaché au

ministère des Colonies, il part en 1906 pour l'Afrique occidentale française. Pendant les neuf années qui suivent, il a cette fortune de participer, avec des responsabilités graduellement plus lourdes, à l'administration de nos trois grandes colonies tropicales et de pouvoir acquérir ainsi une connaissance très étendue de notre domaine d'outre-mer.

Il débute par l'Afrique occidentale, où, en 1906-1907, il est chargé de gouverner par intérim la Guinée, puis le Sénégal. De 1908 à 1911, il exerce dans l'Afrique équatoriale française les fonctions de directeur des finances, puis de secrétaire général. Envoyé en Extrême-Orient en 1912, il commence par la charge de secrétaire général de l'Union indo-chinoise, pour assumer, après le départ de M. Sarraut, celle de gouverneur général par intérim. Entre temps, en 1911, il était revenu à Paris, où il avait reçu la pénible mission de participer aux négociations franco-allemandes relatives au Congo, dont la cession du bassin de la Sanga constitua pour nous le triste épilogue.

Relevé de ses fonctions par M. Roume au début de 1915, van Vollenhoven quitte l'Indo-Chine pour aller se battre en France. Il est jaloux de se soumettre à la loi commune et il part, lui hier encore le personnage principal de la colonie, en troisième classe et en tenue de sergent de zouaves.

Pendant deux ans il fait la guerre : en Flandre d'abord, où, dès le 21 mai 1915, il est nommé sous-lieutenant sur le champ de bataille; en Champagne ensuite, où, à la meurtrière bataille du 25 septembre, il est blessé; dans la Somme en 1916; en Champagne de nouveau lors de l'offensive d'avril 1917.

C'est alors que, sur les instances de ses chefs et de ses amis, il accepte le poste de gouverneur général de l'Afrique occidentale française. Mais, avant de quitter le front, il accomplit un acte de courage que le général Messimy rapporte en ces termes : « Vollenhoven sait qu'un des gros obstacles à l'attaque du fort de Brimont peut être rencontré dans la traversée du canal, qu'on croit rempli de fils de fer cachés sous la surface de l'eau. L'ennemi garde l'autre rive. Plusieurs reconnaissances ont été accueillies à coups de mitrailleuses. Il faut des volontaires pour renouveler l'aventure. Vollenhoven brigue de recommencer lui-même la reconnaissance. Par une nuit à peine obscure, il se jette à la nage dans le canal, recueille longuement et minutieusement tous les renseignements nécessaires et rentre en souriant au matin rendre compte à son chef. »

Van Vollenhoven fut gouverneur de l'Afrique occidentale française pendant six mois, de juin 1917 à janvier 1918.

Le recueil composé par ses amis contient son discours d'arrivée (3 juin 1917) et huit circulaires, morceaux à placer vraiment hors de pair dans notre littérature coloniale.

Le rôle immédiat et d'après guerre de l'Afrique occidentale française, voilà ce qui d'abord préoccupe van Vollenhoven. Le groupe a

déjà donné à la France beaucoup d'hommes, maintenant qu'elle tire de son sol le plus de produits possible : « On nous demande de produire, de produire beaucoup, de produire plus que nous n'avons jamais produit. Le ministère du Ravitaillement achètera toute la récolte de 1917 en céréales, farineux et oléagineux, et les fera transporter de la côte en France. Un groupe de commerçants de l'Afrique occidentale française s'est constitué en consortium pour les acheter aux indigènes et les amener à la côte. Mais c'est aux lieutenants-gouverneurs de chaque colonie à faciliter ce transport par l'amélioration des voies de communication. Que sur les voies ferrées ils établissent un trafic régulier de nuit; qu'ils construisent de nouveaux quais; qu'ils fassent renaître la batellerie fluviale sur le Sénégal et le Niger, ces vieux serviteurs qui ont rendu déjà tant de services à la France et qu'on dédaigne actuellement; enfin, qu'ils créent des routes, ces affluents des voies ferrées et fluviales, et qu'au portage à dos d'hommes et d'animaux ils substituent le charroi. »

Quand il conviait fonctionnaires, négociants et indigènes de l'Afrique occidentale française à tirer du sol fécond des produits toujours plus abondants, van Vollenhoven voyait bien au delà de l'heure à laquelle il écrivait. Il pressentait la crise économique que le monde traverse présentement. « Je l'ai dit, mais je le répète et ne cesserai de le répéter, ce serait une dangereuse erreur de croire que la paix mettra fin à la situation créée par la guerre; c'est vers une lutte acharnée pour les matières premières et pour les marchés qu'évolue la crise actuelle. Dans cette lutte, la colonie jouera son rôle... » C'est pour elle l'occasion de s'imposer non seulement à l'attention, mais à la reconnaissance de la métropole, qui sera enfin convaincue de la valeur de ses possessions d'outre-mer et de l'utilité de ses « Indes noires », pour reprendre une formule de Melchior de Vogüé, fameuse il y a trente ans.

Dans deux autres circulaires, Vollenhoven fixe les rapports du gouvernement général avec les administrations locales (28 juillet 1917) et donne ses instructions sur l'administration des cercles (1er novembre 1917).

Ce fut de 1891 à 1897 que l'institution du « gouvernement général » fut créée : en Indo-Chine le 21 avril 1891, en Afrique occidentale française le 16 juin 1895, à Madagascar le 31 juillet 1897, en Afrique équatoriale française le 28 septembre 1897.

Les gouverneurs généraux ont suivi deux politiques différentes. Les uns ont concentré en leurs mains toute l'administration des colonies composant leur groupe; à d'autres la décentralisation a paru préférable. C'est cette dernière méthode que van Vollenhoven adopta nettement, et sa circulaire du 28 juillet 1917 a justement pour objet de fixer dans le détail les pouvoirs du gouverneur général et ceux des lieutenants-gouverneurs.

Dès son entrée dans le service actif, van Vollenhoven s'était appliqué à l'étude détaillée des finances coloniales. Il avait acquis en cette

matière une compétence, dont témoignent deux circulaires relatives aux « ressources nouvelles pour les budgets de l'Afrique occidentale » (20 septembre 1917) et aux « agences spéciales » (25 août 1917).

Dans trois autres circulaires enfin, van Vollenhoven expose sa doctrine en fait de politique indigène. Le concours des chefs indigènes nous est indispensable. Le noir de l'Afrique occidentale est un enfant qui a besoin de se sentir soutenu. Ces conseils, dont il est avide, ce n'est pas aux quelques fonctionnaires blancs du cercle qu'il peut les demander. C'est à son chef indigène qu'il s'adresse. D'où l'importance d'un bon recrutement de ces agents subalternes : « Il faut choisir un chef accepté volontiers par la population et désiré par elle. La désignation sera d'autant plus sage et d'autant plus féconde qu'elle ne fera que consacrer le vœu des administrés. » Dans beaucoup de régions, il existe des familles investies de temps immémorial du commandement. Tradition qu'il faut respecter. Ailleurs, que le lieutenant-gouverneur choisisse parmi les notables du pays le plus apte à la fonction et qu'il le nomme.

Le chef indigène doit être entouré de prestige : « La considération et la confiance dont les chefs jouiront seront d'autant plus grandes et, par suite, les services rendus seront d'autant plus appréciables que la situation du chef sera mieux assurée et plus solidement assise. » Constituer à chaque chef un dossier personnel, rémunérer généreusement ses services, le loger dans une habitation propre et de belle tenue, lui donner des terres et les moyens de les si bien cultiver qu'elles servent de modèle, enfin lui témoigner publiquement une considération qui lui vaudra le respect de ses administrés, voilà quelques-uns des principes sur lesquels doit être fondée la politique à suivre vis-à-vis des chefs indigènes.

Le même esprit inspire la circulaire « au sujet des tirailleurs réformés ou licenciés » (25 octobre 1917) : « Cent vingt mille tirailleurs », disait van Vollenhoven, « ont, depuis le début de la guerre, quitté nos ports pour aller combattre sur les champs de bataille d'Occident ou d'Orient. Quelques milliers d'entre eux ont été renvoyés en Afrique occidentale française parce que leurs blessures, leurs maladies, ou plus simplement parce que les fatigues du dur métier de soldat les ont rendus inaptes au service du front... Qu'avons-nous fait pour ces braves et que devons-nous faire pour eux? » Les instructions qui suivent émanent d'un grand cœur et d'un esprit prévoyant.

Van Vollenhoven inaugurait ainsi une magistrature qui aurait certainement marqué dans l'histoire de l'Afrique occidentale, qui faisait présager un digne continuateur des grands serviteurs de la France, des baron Roger, des Faidherbe, des Borgnis-Desbordes, des Archinard, des Roume, des Ponty, des Clozel. Brusquement, les circonstances contraignirent van Vollenhoven à renoncer à poursuivre l'œuvre commencée.

Le décret du 14 janvier 1918 instituant en Afrique occidentale et en

Afrique équatoriale françaises un Commissaire de la République dans l'Ouest africain ayant les mêmes honneurs et préséances que les gouverneurs généraux, van Vollenhoven écrivit au ministre que ce décret lui paraissait incompatible avec ceux du 18 octobre 1904, qui constituent la charte politique, administrative et financière de l'Afrique occidentale française. Il demandait en même temps à être relevé de ses fonctions et à reprendre du service comme capitaine d'infanterie coloniale.

Il fut nommé capitaine à la 1re compagnie du régiment d'infanterie coloniale du Maroc, fit toute la campagne de 1918 et fut tué, comme nous l'avons dit, au début de l'offensive finale, le 20 juillet, prouvant en toutes circonstances qu'il possédait, selon la forte expression de ses amis, « une âme de chef ».

Henri DEHÉRAIN.

Rodolphe REUSS. **Histoire de Strasbourg depuis ses origines jusqu'à nos jours.** Paris, Fischbacher, 1922. 1 vol. in-4°, 432 p.; prix : 60 fr.

Nous devons, avant tout, indiquer quel était le dessein de M. Rodolphe Reuss en écrivant cette histoire de Strasbourg, qui est très certainement l'ouvrage le plus remarquable sur l'histoire de l'Alsace paru depuis que le même auteur nous a donné ses deux volumes : *l'Alsace au XVIIe siècle* (1897-1898). M. Reuss n'a point voulu faire œuvre d'érudition; on ne trouvera point au bas des pages des renvois aux documents; tout ou plus, à la fin du volume, a-t-il donné une bibliographie sommaire des livres ou des articles relatifs au passé de Strasbourg; encore n'indique-t-il à dessein que les plus importants d'entre eux. Au cours de l'ouvrage, il évite toute discussion technique. Quelle est l'origine des divers rouages de la constitution de Strasbourg : du *rath*, des stettmeistres nobles, des ammeistres plébéiens? Comment sont nées les corporations d'artisans, ces *zünfte* qui, en 1332, forcent l'entrée du Conseil et deviennent, à un certain moment, les maîtres de la cité pour céder, au XVe siècle, le pouvoir aux collèges permanents des XIII et des XV? De parti pris, M. Reuss évite ces discussions. Il n'a pas cherché davantage à faire l'histoire monumentale de la cité; il mentionne les édifices de la ville au moment où ils furent élevés ou dans des tableaux d'ensemble : la vie intellectuelle de Strasbourg au moyen âge, au XVIe siècle, Strasbourg au XVIIIe siècle; il ne s'arrêtera point à les décrire. Une demi-page à peine est consacrée à la cathédrale (p. 115). Elle est, du reste, fort belle et nous en citons un fragment : « Quel est le Strasbourgeois — qu'il soit catholique, protestant, israélite, libre penseur, athée — qui ne soit fier de sa vieille cathédrale, où se confondent, en une synthèse nullement disparate, tous les styles du moyen âge, depuis les parties romanes du chœur

jusqu'au gothique flamboyant du portail Saint-Laurent? Quel est celui d'entre eux qui ne sent son cœur battre plus fort, d'une émotion contenue, quand il voit au loin, sur le ciel de l'Alsace, sa flèche élancée? » L'histoire de la cathédrale en tant que monument devra être cherchée dans les livres de Grandidier, Dacheux, Delahache, indiqués à la bibliographie, ou dans les annales de l'édifice compilées par Kraus, dans *Kunst und Altertum in Elsass-Lothringen*, comme celle de l'église Saint-Thomas dans le volume de Louis Schnéegans. De même, pour les admirables monuments de l'art français du XVIIIe siècle qui font comme une ceinture à la cathédrale gothique, l'hôtel des Rohan, celui des Hesse-Darmstadt, des Deux-Ponts, du préteur royal Klinglin (plus tard Intendance), M. Reuss se borne à en donner une succincte énumération. Son dessein n'était point de faire, à la suite de Piton ou de Seyboth, une description monumentale de Strasbourg, non plus que de nous promener à travers les rues étroites de l'antique cité. Il est tout autre.

M. Reuss a voulu faire une histoire de Strasbourg, une histoire sans épithète, c'est-à-dire nous raconter les événements qui ont eu Strasbourg pour théâtre depuis ses lointaines origines jusqu'au moment de l'annexion de la ville à l'Allemagne, après l'abominable bombardement. Une telle histoire chronologique faisait complètement défaut. Les cinq petits volumes du brave maître d'école Jean Friesé, en allemand (1792-1801), ne sont que des chapitres disparates mal réunis où la scandaleuse affaire du préteur royal Klinglin tient une trop grande place; le volume du professeur allemand E. von Borries n'est qu'une pâle esquisse. Avant M. Reuss, nous ne possédions point d'histoire de Strasbourg : et cette histoire, lui seul était capable de nous la donner.

On peut dire qu'il prépare cette histoire depuis fort longtemps. Encore tout jeune, en 1866, il copia à la bibliothèque du séminaire protestant le manuscrit inédit de la rédaction la plus développée de la chronique du « bon chanoine strasbourgeois », Twinger de Kœnigshoven, pour la collection des *Chroniken der deutschen Städte*, et elle parut en 1871, alors que le manuscrit original n'était plus qu'une poignée de cendres. Et l'on sait que Kœnigshoven, s'appropriant la chronique de Closener et la continuant, a exposé les événements dont Strasbourg a été le théâtre jusqu'à son époque, soit jusqu'au début du XVe siècle. Me sera-t-il permis de dire combien, dans ma quatorzième année, m'a enthousiasmé la lecture d'une autre recension de notre chroniqueur, celle que Schilter avait donnée en 1690? Après la guerre de 1870-1871, les érudits alsaciens se sont efforcés de reconstituer les œuvres des chroniqueurs du pays, dont les manuscrits originaux avaient péri dans la catastrophe de la nuit du 25 août. M. Rod. Reuss a été, à côté de l'abbé Léon Dacheux, l'excellent éditeur des fragments épars; il a donné les *Annales des Frères Mineurs de Strasbourg*, 1507-1510; les *Éphémérides de Jacques de Gottesheim*, 1524-

1543, et surtout les *Collectanées* de Daniel Specklin, architecte de la république strasbourgeoise, mort en 1589, qui a compilé les chroniques antérieures et les a continuées jusqu'à son époque. Ces publications ont initié M. Reuss à l'histoire de la ville au moyen âge et au XVIe siècle et, de l'histoire de cette longue période, il avait déjà écrit des fragments. Dans les Mélanges offerts à notre directeur Charles Bémont, il avait exposé la première invasion « des Anglais » en Alsace, en 1365, et montré la connivence secrète entre l'*archiprêtre* Arnaud de Cervole et l'empereur Charles IV : celui-ci voulait se servir de cette bande de brigands contre Strasbourg. Puis, sur les premiers temps de la Réforme à Strasbourg, il a pu reprendre ses articles du *Bulletin de l'histoire du protestantisme français ;* il raconte comment, le 20 février 1529, les échevins votèrent l'abolition totale de la messe « jusqu'à ce qu'il fût prouvé qu'elle était chose agréable à Dieu ». La ville avait lutté pendant tout le moyen âge contre son évêque ; elle secouait son joug spirituel, comme à Hausbergen en 1262 elle avait renversé sa domination temporelle, et cela fut la fin d'une longue évolution qui faisait de Strasbourg une ville véritablement libre. M. Reuss avait jadis aussi raconté l'un des épisodes les plus célèbres du Strasbourg du XVIe siècle : le grand concours de tir à l'arbalète et à l'arquebuse qui eut lieu au *Schiessrein* du 20 mai au 13 juillet 1576, l'arrivée par la Limmat, la Reuss et le Rhin des Zurichois apportant la bouillie de mil chauffée dans leur ville et non encore refroidie, prouvant ainsi qu'ils viendraient très vite au secours de Strasbourg, si jamais la cité était dans la détresse. Sur cet événement, il avait réuni toute une série de pièces ; aussi l'expose-t-il dans son volume avec des détails pittoresques, et son récit jette quelques rayons de lumière sur l'histoire un peu sombre de la cité à la fin du XVIe siècle. Tous ces travaux antérieurs de M. Reuss étaient comme les arches d'un pont qu'il a reliées par un tablier. L'unité du récit n'a pourtant point souffert. Seulement, et l'on excusera la sincérité de la critique d'un travail que nous admirons beaucoup, on s'aperçoit que les chapitres consacrés aux origines, au Strasbourg gallo-romain et même aux premiers temps du moyen âge, ont été un peu sacrifiés ; on n'a pas relevé la distinction que fait Camille Jullian entre les deux villes juxtaposées d'*Argentoratum* et de *Strateburgus ;* on n'a pas montré comment Strasbourg devint aux VIIe et VIIIe siècles la grande voie de communication entre les îles Britanniques et l'Italie : Alcuin, allant de York à Rome, s'arrêta à Murbach ; à Strasbourg, il y avait un port où furent embarquées dans la direction du Neckar les reliques de saint Pierre et de saint Marcellin qu'Einard avait volées dans la Ville-Éternelle. Les premières pages ne sont que d'introduction. Le véritable récit commence au XIe siècle pour prendre de l'ampleur au XIIIe, au moment de la lutte de la ville avec son prélat Walter de Geroldseck et l'intérêt grandit au fur et à mesure que nous descendons le cours des temps. Avec beaucoup de raison, M. Reuss s'étend sur le début du XVIe siècle. C'est l'époque où vérita-

blement Strasbourg forme une république indépendante, maîtresse d'un territoire rural étendu, Barr, Wasselonne, etc., où elle intervient dans les États de l'Empire, où règne dans les esprits une grande fermentation, où elle fonde son École, où elle produit un homme d'État comme Jacques Sturm, où elle fait appel à des savants comme Jean Sturm et l'historien Philippson, dit Sleidan. M. Reuss applaudit à la Réforme, mais à la Réforme dans son esprit large, celle des premiers temps où la cité se rallia à la « tetrapolitaine », alors que Calvin et les réformés furent admis dans la cité ; il critique le luthéranisme étroit d'un Marbach ou d'un Pappus. Il blâme justement l'édit du magistrat fermant, en 1563, le temple « welsche », soit l'église Saint-André, où les calvinistes tenaient leurs réunions. Mais n'oublions point que le culte catholique était à ce moment interdit dans la cité sauf pendant la période de l'Intérim, de 1549 à 1559, où il put s'exercer dans la cathédrale et les deux églises Saint-Pierre-le-Vieux et Saint-Pierre-le-Jeune ; mais ces sanctuaires lui furent repris, en 1559, à l'expiration de la trêve de dix ans conclue avec l'évêque Érasme de Limbourg, et désormais les catholiques ne purent assister à la messe que clandestinement, dans les couvents de femmes de Sainte-Madeleine et de Sainte-Marguerite, épargnés pour le bien que faisaient les religieuses.

Avec le XVIIe siècle, M. Reuss se trouve à une époque qu'il connaît à fond. Il a publié les principales chroniques de ce temps ; celle du peintre J.-J. Walter (en grande partie ; M. l'abbé Brauner nous doit donner le reste), le *Mémorial* et les *Aufzeichnungen* de l'ammeistre François Reisseissen ; il a dépouillé avec soin les registres de la Chambre des XIII, dont la série est à peu près complète — celui de 1681 manque — et que d'articles il a publiés dans les diverses revues alsaciennes sur Josias Glaser, sur Ulrich Obrecht, sans compter ce joli volume sur la justice criminelle à Strasbourg au XVIIe siècle. Quel historien de l'Alsace n'a pas manié sans cesse ses deux volumes sur l'*Alsace au XVIIe siècle* dont nous avons parlé plus haut, grand répertoire de faits et d'idées ? Il semblerait qu'il n'eût ici qu'à résumer son grand ouvrage, en se tenant aux faits qui intéressent la ville de Strasbourg ; mais il ajoute des faits nouveaux à ceux que nous connaissions déjà par lui. Le récit devient très serré et par endroits pathétique et angoissant, soit qu'il nous montre toutes les misères que la guerre de Trente ans causa à Strasbourg, soit qu'il défende le magistrat de Strasbourg contre le reproche d'avoir livré la ville à Louis XIV et d'avoir trahi. En réalité, après la signature des traités de Westphalie, la réunion de la ville à la France était inévitable. La conduite du jurisconsulte de Strasbourg, Marc Otton, au congrès de Munster fut maladroite. Il exigea que le nom de Strasbourg figurât dans le fameux article 89 du pacte de Munster : *Teneatur*, qui garantissait l'immédiateté envers l'Empire à un certain nombre de princes et abbés alsaciens et aux villes de la Décapole ; on l'y introduisit après coup au moyen d'une incidente — *cum civitate Argen-*

tinensi — et, quand l'immédiateté fut enlevée, en 1673, aux dix villes et, en 1680, aux seigneurs cités dans l'article, les liens entre l'Empire et Strasbourg devaient être brisés. Strasbourg se résigna à devenir française. Et c'est cette phrase qui rend véritablement les sentiments de ses habitants. Les historiens qui nous montrent l'Alsace ou Strasbourg se jetant en 1648 dans les bras de la France, attendant les Français comme le Messie, rendent mauvais service à notre cause, puisque, en prenant pour bonne monnaie des phrases de dévouement tirées de suppliques adressées à la cour, ils faussent l'histoire. Puis, au début, Louis XIV suivit à l'égard des Strasbourgeois une déplorable politique; sans doute, il eut raison de rendre aux catholiques sur le territoire de la république la liberté de culte qui leur faisait défaut; on ne saurait le blâmer de leur avoir restitué la cathédrale qui avait été bâtie pour les pompes du culte romain, quoique cette restitution irritât profondément les protestants; mais il eut le tort de chercher à faire des Strasbourgeois non pas des Français, mais des catholiques; de favoriser les conversions par tous les moyens; de vouloir peser sur la conscience d'un Dominique Dietrich, dans l'espoir que son abjuration entraînerait celle de la ville. M. Reuss l'avait montré dès 1886 dans son volume : *Louis XIV et l'église protestante de Strasbourg;* il y revient ici avec une éloquence contenue, mais réelle.

Les habitants de Strasbourg n'étaient pas français de cœur au XVIIe siècle, ils le sont devenus au XVIIIe; ils ont été gagnés par le charme de la civilisation française, la beauté de son art, l'agrément de la vie de société, et aussi parce que la fusion s'est faite entre l'élément local et celui venu de l'intérieur, parce que, grâce aux idées répandues par les philosophes, la tolérance religieuse s'est répandue. La Révolution de 1789 devait sceller cette union. Or, M. Reuss travaille depuis de longues années à l'histoire de la Révolution en Alsace; il en a compulsé sur place tous les documents et déjà il nous a donné sa *Cathédrale de Strasbourg sous la Révolution* et d'excellents articles sur l'église protestante d'Alsace et sur l'instruction publique en Alsace sous la Révolution. A ce moment même vient de paraître le premier volume d'un remarquable ouvrage : *la Constitution civile du clergé et la crise religieuse en Alsace, 1790-1795*[1], et nous pensons bien qu'il nous donnera une *Alsace sous la Révolution* comme pendant à *l'Alsace au XVIIe siècle.* De cette étude d'ensemble, il n'a eu qu'à détacher les événements qui ont eu Strasbourg pour théâtre, et l'on devine l'intérêt poignant qu'offrent ces pages. Pour l'étude du XIXe siècle, les *Souvenirs* d'Aufschlager qu'il a jadis édités lui ont servi à montrer ce que pensait un excellent bourgeois de Strasbourg à l'époque du Consulat, du premier Empire, de la Restauration, et, pour les périodes suivantes, il a entendu les récits des générations qu'il

1. Forme le 7e fascicule des « Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg ».

a connues; bientôt lui-même est témoin oculaire; il a été enfermé à Strasbourg où il a fait avec vaillance son devoir pendant le bombardement de 1870; il raconte, d'après les notes prises sur le moment, l'incendie du Temple-Neuf et la destruction de la bibliothèque, l'arrivée des Suisses le 11 septembre, la capitulation du 27. Et il termine par le récit de l'enterrement à Strasbourg, le 8 mars 1871, du maire Émile Küss, mort à Bordeaux le 1er mars, de l'abandon de l'Alsace par la France. « Je n'ai pas eu le courage, dit-il dans sa préface, de raconter l'histoire des cinquante années qui se sont écoulées depuis le traité de Francfort et qui ont apporté à ma ville natale tant de changements profonds et ont modifié d'une façon si marquée sa physionomie matérielle et morale. » Mais qui saurait mieux nous exposer ces changements que M. Reuss, qui en a été le témoin, qui a montré de façon humoristique le développement nouveau de la cité dans son livre : *Vieux noms et rues nouvelles de Strasbourg?* A son *Histoire d'Alsace*, il a ajouté, pendant la guerre, un chapitre sur l'Alsace de 1871 à 1917; nous désirons vivement que la nouvelle édition de l'histoire de Strasbourg s'accroisse d'un chapitre analogue. Non, le récit ne peut s'arrêter sur la tristesse de mars 1871; il doit se terminer à l'entrée triomphale des troupes françaises, le 22 novembre 1918. C'est à cette date que sonnera haut et clair le cri de : Vive la France à jamais, que M. Reuss a mis à la fin de sa conclusion.

M. Reuss travaille à l'histoire de notre Alsace depuis près de soixante ans et nous ne saurions assez dire notre respectueuse admiration pour tant de beaux ouvrages et pour un labeur si soutenu, si opiniâtre. Cette histoire de Strasbourg si belle, si lumineuse, et que nous ne pouvons assez recommander, ne sera point son dernier ouvrage. D'autres études, comme nous l'avons indiqué, sont sur le chantier et la verte vieillesse de M. Reuss les mènera à bonne fin[1].

Chr. PFISTER.

1. Il y a très peu d'erreurs à relever dans ces 430 pages compactes. P. 9, Ermold Nigellus est appelé à tort abbé d'Aniane; l'abbé d'Aniane de cette époque était Benoît, qui fut aussi préposé au monastère alsacien de Marmoutier. P. 47, *in fine*, lire Avignon au lieu de *Rome*.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale. — William A. Mason. *A History of the art of Writing* (New-York, The Macmillan Company, 1920, in-8°, 502 p.). — Traité commode et copieusement illustré de l'histoire de l'écriture depuis ses plus lointaines origines jusqu'à nos jours. L'auteur passe en revue, dans un ordre voisin de l'ordre logique, c'est-à-dire de l'ordre des phases de l'évolution de l'écriture (marques mnémoniques, pictographie, écriture idéographique, écriture phonétique), tous les systèmes graphiques connus. C'est donc une suite de dissertations sur la pictographie des Indiens de l'Amérique du Nord et des anciens Mexicains, les hiéroglyphes de Polynésie, les idéogrammes chinois, les hiéroglyphes de l'ancienne Égypte, l'écriture cunéiforme des Assyriens, l'énigmatique écriture des inscriptions de la vallée de l'Oronte, attribuées aux anciens Hittites. On en vient enfin à l'alphabet des Phéniciens et à ses dérivés : le grec et le latin. Tout ceci n'est, en réalité, qu'un semblant de synthèse, une juxtaposition de chapitres. Encore chacun de ces chapitres ne donne-t-il pas, comme on pourrait l'attendre, le dernier état de la question traitée. Dans la bibliographie, si bizarrement disposée, qui termine le volume, c'est à peine si, parmi les titres anglais, sont mentionnés quelques ouvrages fondamentaux français ou allemands — presque toujours incorrectement, d'ailleurs.

Évidemment, M. Mason n'a guère utilisé que les travaux des érudits de langue anglaise. Tel chapitre sur les runes et l'écriture ogamique, écrit d'après le seul Taylor et dans l'ignorance des travaux de Wimmer, de Zimmer, paraît étrangement arriéré. Et que dire de celui qui est consacré à l'*écriture au moyen âge*, dont le désordre et les trop nombreuses erreurs s'expliquent d'autant moins qu'on trouve facilement, aujourd'hui, dans toutes les bibliothèques, des *Manuels de paléographie* en toutes langues, où le sujet se trouve généralement réduit à sa plus claire et à sa plus précise expression. Tel quel, l'ouvrage ne s'adresse certainement pas aux érudits. Le grand public y pourra trouver de quoi satisfaire sa curiosité et ne le consultera pas sans profit, à condition pourtant de ne le point considérer comme un exposé de la plus récente doctrine, ce qu'il n'est pas. — A. de Boüard.

— Reginald Lane Poole. *Illustrations of the history of medieval thought and learning* (Londres, Society for promoting christian knowledge, 1920, in-8°, xiii-327 p.; prix : 17 sh. 6 d.). — C'est avec un vif intérêt qu'on relira, dans une nouvelle édition, les « Éclaircissements » de M. Poole sur les idées théologiques et politiques du

moyen âge. Publié pour la première fois en 1884, son livre était depuis longtemps épuisé. L'auteur doit être remercié de nous le rendre avec quelques additions bibliographiques qui le rajeunissent sans d'ailleurs rien changer, ou presque rien, à la rédaction primitive. Nous nous contenterons de rappeler les sujets traités par l'auteur : après un rapide tableau de l'enseignement laïque et ecclésiastique jusque vers le IXe siècle, M. Poole étudie Claude de Turin et Agobard de Lyon, Jean Scot l'Irlandais, l'école de Chartres au temps de Guillaume de Conches et de Gilbert de La Porée, Abélard et le procès de ce même Gilbert, Jean de Salisbury, les théories politiques du XIIe et du XIIIe siècle, l'opposition faite par Pierre du Bois, Marsile de Padoue, Guillaume d'Ockham aux prétentions de la papauté à dominer le monde temporel, la conception de la souveraineté par Wycliffe. On retiendra surtout la pénétrante dissertation sur le *Polycraticus* de Jean de Salisbury. Ch. B.

— *Wissenschaftliche Forschungsberichte*, herausgegeben von Prof. Karl Hönn; fasc. 7 : Karl HAMPE, *Mittelalterliche Geschichte* (Gotha, F.-A. Perthes, 1922, in-8°, VIII-150 p.; prix : 20 marks). — Ce compte-rendu d'ensemble des principales publications faites tant en Allemagne que hors d'Allemagne de 1914 à 1919 touchant l'histoire du moyen âge n'est pas une simple énumération de titres. C'est une œuvre souvent très personnelle et très pleine d'idées. Grâce à une disposition typographique avantageuse, on a pu y faire entrer beaucoup plus de matière que le total de pages ne le donnerait à penser, et M. Hampe a pu ainsi s'arrêter d'une façon suffisante sur toutes les études importantes parues depuis le début de la guerre, en résumer les données essentielles et indiquer sommairement son propre point de vue. Ajoutons qu'il s'est efforcé et a réussi, somme toute, à ne parler qu'en historien, sans préjugé national, des travaux publiés à l'étranger. Ce n'est pas un des moindres mérites de cette utile et substantielle brochure. L. HALPHEN.

— *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, publié sous la direction de dom Fernand CABROL et de dom Henri LECLERCQ (Paris, Letouzey et Ané, 1922, fasc. 45-46 et 47-48). — Ces deux fascicules sont encore l'œuvre à peu près exclusive de dom Leclercq, auquel on doit, pour ne citer que les plus importants, les articles suivants : Encens et Encensoir, Enchantement (avec une inscription grecque de Beyrouth de 120 lignes, gravée sur une feuille d'argent); Envermeu (avec une minutieuse description des objets trouvés dans le cimetière antique de cette localité; 38 colonnes); Éphèse (son histoire aux temps apostoliques, ses monuments, avec une carte du territoire d'Éphèse); Épiscopat (36 colonnes); Ère, Espagne (232 colonnes); Étheria (nom d'une grande dame espagnole, une « sanctimonialis », qui écrivit le récit d'un voyage en Terre-Sainte, accompli probablement en 393. Ici, dom Leclercq a eu pour collaborateur feu dom Fero-

tin); Éthiopie, Étienne (sa vie, son martyre et sa sépulture); Eucharistie, Eusèbe de Césarée (28 colonnes); Évangéliaire (couverture de l'évangéliaire de Monza reproduite en couleurs); Évangélistes (page en couleurs reproduisant saint Marc, d'après l'évangéliaire de Lindisfarne); Évangiles (étudiés en tant que lectures liturgiques; c'est la contre-partie de l'article : Épître, qui a pour auteur G. Dodu; l'article ne remplit pas moins de 200 colonnes). Ajoutons l'article Épiclèse (terme de la langue liturgique ayant le sens d'appel ou de visite, plus tard d'invocation et de prière, dont l'auteur est dom Cabrol). On peut mesurer ainsi l'énorme travail exécuté par le célèbre bénédictin, la variété et la profondeur de son érudition. Ch. B.

— *Bibliographie d'ouvrages de droit, économique et politique, sociologie* (librairie de la « Société du Recueil Sirey », novembre 1921, in-8°, 118 p.). — Pour être un simple catalogue de libraire (Léon Tenin, rue Soufflot), cette bibliographie n'en rendra pas moins des services. La table alphabétique par ordre des matières sera particulièrement appréciée des chercheurs.

Antiquité. — Piete HERFST. *Le travail de la femme dans la Grèce ancienne.* Thèse de doctorat de l'Université d'Utrecht (Utrecht, 1922, 122 p.). — Le travail de M. Herfst est d'un grand intérêt, et nous devons savoir gré à l'auteur de l'avoir écrit en français pour le rendre accessible à un plus grand nombre de lecteurs. Sauf les occupations de la femme dans les offices religieux, il fait rentrer dans la sphère de son sujet les autres espèces de travail. Pourtant il ne parle pas des servantes en général, et l'on se demande pourquoi, puisqu'il ne néglige pas les nourrices ni les servantes préposées spécialement aux soins de la toilette. La question est étudiée sous toutes les formes : importance du travail de la femme, position sociale de la femme qui travaille, causes et motifs qui portent les femmes à prendre un métier, les idées sur le travail de la femme.

Quelques lacunes sont à signaler. Une des principales sources à consulter, c'est la série des inscriptions gravées sur les bases des phiales d'argent dédiées par les affranchies. Mais M. Herfst ne semble connaître que les inscriptions publiées dans le tome II du *Corpus;* ni dans le corps de l'ouvrage ni dans l'*Index locorum*, il ne cite celles qui ont été éditées par Marcus N. Tod dans l'*Annual of the British School at Athens*, t. VIII (1901-1902). Aussi ne tire-t-il pas de ce genre de documents tout le parti qu'il en pouvait tirer. Par exemple, à la p. 86, il ne connaît, à propos des nourrices, que des *tituli sepulcrales*, quand il pouvait mentionner encore deux phiales d'affranchissement; à la p. 84, il compte dans les inscriptions des phiales une vingtaine de tisseuses, quand on peut en compter aujourd'hui trente-cinq ou trente-six. Mais il est regrettable surtout que M. Herfst ait ignoré une inscription de Délos datée de 282 (*Inscr. gr.*, XI, II, n° 158, A, l. 37 et suiv.). Il est question là de deux femmes qui font le pain pour les

tailleurs de pierre employés par le temple. Ces femmes n'auraient pas seulement figuré p. 28, parmi les ἀρτοποιοί: elles auraient trouvé une place d'honneur p. 88 et suiv., où l'auteur examine la « position financière » des femmes qui travaillent. Car il n'y en a pas d'autres, à ma connaissance, excepté des hétaïres, dont le salaire nous soit indiqué par un texte. Il n'est pas brillant ce salaire. De mois en mois, pour convertir en pain deux médimnes neuf hémiectes trois chénices de froment, c'est-à-dire environ un hectolitre et demi, la boulangère reçoit 6 drachmes 3 oboles; pour un médimne dix hémiectes deux chénices, c'est-à-dire environ un hectolitre, elle touche tantôt 3 drachmes 5 oboles 2/12, tantôt 4 drachmes.

Nous tenons à dire, en finissant, que ces légères critiques n'enlèvent rien au mérite d'un auteur qui a étudié pour la première fois une question difficile et l'a traitée dans toute sa complexité. — G. Glotz.

— P. Cloché. *Les naopes de Delphes et la création du collège des tamiai* (*Bulletin de correspondance hellénique*, 1920). — Dans cet article, M. Cloché s'attache à montrer la répercussion de la création des tamiai (339) sur la composition du collège des naopes. Il montre que le personnel thessalien et delphien est resté le même avant et après 339, tandis que le personnel athénien, spartiate, argien, etc., a changé dans l'ensemble, et il explique pourquoi. La démonstration serait plus complète si les listes, pour les années 344 et suivantes, présentaient moins de lacunes : telle quelle, elle est satisfaisante.

Belgique. — Brand Whitlock. *La Belgique sous l'occupation allemande.* Mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles. Traduit de l'anglais (Paris, Berger-Levrault, 1922, 460 p.; prix : 15 fr.). — Écrits au Havre aussitôt après l'entrée en guerre des États-Unis et publiés à Londres, New-York, Copenhague, etc., ces souvenirs ajoutent beaucoup de détails vivants à ce que l'on savait déjà de l'occupation allemande; ils renseignent notamment sur la formation et l'activité de la « Commission of relief for Belgium », dont l'ambassadeur d'Amérique fut, avec celui d'Espagne, le principal agent. Cette traduction, la première qui ait paru chez nous, est dédiée au roi des Belges; elle est à peu près impeccable. D'ailleurs le récit a l'allure et provoque l'intérêt d'un roman, ce qui n'est qu'un éloge conditionnel; car, pour raconter des choses hideuses, des faits affreux, le ton badin et mondain, le désir trop apparent de plaire n'eussent guère été de mise.

Voici les passages du livre qui nous ont particulièrement frappé : p. 44, la belle attitude du gouvernement et de la population belges vis-à-vis des rapatriés allemands, alors que leur sol était déjà envahi et ravagé. — P. 64 et suiv., entrée des Allemands à Bruxelles. — P. 79, impression produite par les récits des réfugiés : « On était frappé de leur manque de colère...; je les entendais rarement exprimer leur haine ou leur désir de vengeance; ils ne les appelaient pas même

« boches », n'entraient pas dans ces fureurs que j'ai observées chez des gens en sécurité dans de luxueux salons. Aucun n'adoptait la manière tragique; il n'y avait parmi eux ni héros ni comédiens... Au cœur même de la tragédie, l'homme est simple et naturel; il ne donne pas de représentation. » Cette remarque a une grande valeur psychologique. — P. 99 : « Il manque un mot pour désigner l'action la plus basse qui suivit toutes les autres... Le pire fut que les agresseurs essayèrent de justifier leur action en souillant la réputation de leur victime. » Ce fut là déjà, on se le rappelle, le mot courageux de Charles Spitteler dans sa fameuse conférence de décembre 1914 en Suisse alémannique. — P. 116 : « La guerre devait nous mettre face à face avec les faits élémentaires de l'existence. La vieille prière (Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien) allait prendre toute sa signification. » — P. 181, exemple typique de la justice allemande : le procès du comte et de la comtesse de Mérode. — P. 218, note comique au milieu du tragique : l'interrogatoire de Mme Carton de Wiart. — P. 221, note romanesque : le voyage du remorqueur *Atlas V*. — P. 272, exécution de miss Cavell. — P. 325, la dernière ligne donne une pensée profonde, rarement exprimée : même victorieuse, l'Allemagne se serait détruite elle-même; la grandeur même de son succès aurait provoqué son effondrement. — Enfin, p. 351, l'auteur prévoit ce dont peu de personnes se rendaient compte : que nous ne pourrions reprendre, après la guerre, la vie au point où nous l'avions laissée. « La vie change, et ce qu'elle fut une fois, elle ne peut le redevenir. »

L'on voit que ce livre fournirait un beau recueil de morceaux choisis; s'il renferme des longueurs et si toutes ses parties ne sont pas d'un intérêt égal, quelques-unes sont remarquables; cela suffit à donner à l'ouvrage une valeur durable et documentaire. Th. Sch.

— Charles de Lannoy. *L'alimentation de la Belgique par le Comité national*, novembre 1914 à novembre 1918 (Bruxelles, Office de publicité, 36, rue Neuve, 1922, xii-422 p.). — Professeur de droit à l'Université de Gand, auteur de l'*Organisation coloniale belge* et (en collaboration avec M. Van der Linden) d'une *Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens*, sans parler de son étude, déjà plus vieille, sur l'*Angola* (1895), M. de Lannoy a voulu compléter le Rapport général du Comité de secours et d'alimentation et le tableau d'ensemble de l'*Œuvre du Comité national pendant la guerre*, tracé dès 1920 par M. Henry, secrétaire général de ce Comité. Pour « sauver de l'oubli » ce que ces deux ouvrages ne disent pas, « il s'est efforcé de décrire... quel fut le programme du Comité en matière alimentaire et dans quelle mesure il l'a réalisé ». S'il n'a pas été plus complet encore, c'est parce que la « Commission for relief in Belgium », fondée dès octobre 1914 par les soins des ambassadeurs des États-Unis et d'Espagne à Bruxelles, « n'a publié jusqu'ici que des

relevés financiers » et « n'a rien fait connaître de ses relations avec le Comité », qui, d'autre part, par peur des Allemands, n'a mis aux archives qu'une partie de ses rapports, de sorte « que les motifs de beaucoup de décisions restent imparfaitement connus » et que, notamment, « on ne peut se rendre compte d'une manière exacte de la façon dont les instructions du Comité ont été mises à exécution ».

Tandis que la « Commission for relief » ne comprenait que peu de membres, la plupart américains (M. Brand Whitlock en décrit avec soin la formation dans son livre que nous venons d'analyser), le Comité eut besoin de milliers de collaborateurs pour ravitailler le pays entier. Ses comités provinciaux jouirent forcément d'une large autonomie, et quelques-uns d'entre eux seulement ont dressé leur rapport. Ils tinrent leur première réunion le 29 octobre 1914 et le Comité commença ses opérations le 5 novembre.

Quel plan permit à l'auteur d'embrasser sa vaste matière? Voici les principaux jalons qui guident la marche de son récit : territoire à ravitailler (Maubeuge du 26 novembre 1914 à octobre 1916, aussi longtemps que cette ville fit administrativement partie de la Belgique; Fumay et Givet de fin 1914 au 15 janvier 1918, jour où ce couloir, peuplé de nombreux Belges, fut rattaché à son tour au territoire français occupé), conditions juridiques d'existence, sources d'approvisionnement, modes d'acquisition, organisation des services, ressources alimentaires, systèmes de répartition, rationnement, remise des denrées au consommateur; ravitaillement dans les zones des étapes et de la frontière, des étrangers, pensions, prisons, ambulants, bateliers, évacués. Plus six annexes documentaires. — M. de Lannoy a fait œuvre très utile, puisque les archives du Comité sont déjà en partie détruites; les historiens futurs lui en sauront grand gré. — Th. Sch.

États-Unis. — Otto H. Kahn. *Les États-Unis et les grands problèmes financiers*. Traduit de l'anglais par Louis Thomas, avec une préface de J. H. Thomas et une introduction du traducteur (Paris, Perrin, 1922, 1 vol., xxiii-311 p.). — Il n'y a qu'une simple homonymie entre le distingué traducteur et introducteur de ce livre, d'une part, et, de l'autre, le député travailliste anglais, vice-président de l'Union nationale des cheminots britanniques, qui en a rédigé la préface. Quant à l'auteur, il est bien connu comme un des principaux financiers de New-York et capitalistes des États-Unis. Par son attitude aussi pendant la guerre : né de parents allemands, forcé de choisir entre son pays d'origine et sa conscience, M. Otto Kahn n'a pas hésité, et il est venu à la cause française, non pas, comme tant d'autres, très tard sinon trop tard, en 1917, mais dès 1914, dès la déclaration de guerre et dès l'invasion belge, où la certitude du droit violé l'orienta. Il a rendu à l'Entente les plus éminents services, et son livre : *le Droit au-dessus de la race*, attesta avec éclat la sincérité de ses convictions.

Mais, depuis 1918, les choses ont, on le sait, singulièrement changé

outre-Atlantique, et le règlement de la paix est aussi insoluble que l'a été longtemps celui de la guerre. A cet égard, le livre de M. Kahn est d'autant plus intéressant qu'il a toujours eu le sentiment que cette paix était manquée; elle ne tient pas « les engagements pris ». Et pourtant il ne peut s'agir, pour les nations victorieuses, d'abuser de leur force. M. Kahn ne veut pas être accusé de faiblesse ou de générosité vis-à-vis de l'Allemagne (encore que ce ne soit pas à l'Allemagne en tant que nation qu'il en ait, mais au militarisme qui l'a pervertie) : il ne se place qu'au point de vue du bon sens et de la justice. La longue et lente convalescence du monde ne peut être assurée que par une paix impartiale, « impliquant des garanties réelles contre le retour de l'agression, mais inspirée de l'esprit qui animait les peuples libres de la terre quand ils entrèrent dans le conflit ».

En vue de cette paix, il étudie donc quelques-uns des grands problèmes financiers de l'heure. Il n'y a peut-être pas un lien très étroit entre les articles de revues que juxtapose ce livre. Citons les plus suggestives : *Haute finance* (p. 1 à 29) et la *Bourse de New-York* (p. 30 à 50) ne sont, en dépit de certaines critiques habilement dosées, qu'une apologie de la banque américaine et de Wall Street. Deux années de mauvais impôts et leurs conséquences (p. 51 à 106) attestent clairement qu'aux yeux de ce capitaliste pourtant éclairé l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les successions et l'impôt sur les bénéfices en excès sont tous condamnables; ils risquent de « décourager le capital » et d' « interdire l'économie » et, en compensation, ne brisent pas même « le cercle vicieux de la vie chère et des hauts salaires ». Il y a un bon portrait d'*Un grand financier américain*, Edward Harriman (mort en 1909), le roi de l'Union Pacific (p. 219 à 269), type très en relief de « self made man », et un autre de Roosevelt (p. 270 à 275), où l'auteur croit devoir « disculper » l'homme d'État républicain d'avoir été l'ennemi des « hommes d'affaires ». Le livre se clôt par des *Impressions d'Europe* assez pessimistes : les auteurs du traité de Versailles apparaissent ici comme des « iconoclastes », dont l' « arbitraire impétueux », « dépassant les règles et les mesures que les circonstances exigeaient », ont taillé au hasard à travers la carte des trois anciennes parties du monde, « sans s'occuper de la logique des développements de l'histoire et des siècles » : voilà au moins un reproche inattendu. Mais nul ne contestera cet autre que, depuis sa promulgation, leur texte a été un continuel objet de controverse et de modifications, où s'est absorbée l'énergie des différentes nations, au détriment souvent de leurs intérêts véritables. L'Europe, suivant M. Kahn, a moins souffert même des effets de la guerre que de ceux de la paix désastreuse de 1919 (p. 277 à 306). Il ne croit d'ailleurs pas que les nations occidentales soient vouées à la banqueroute, l'Angleterre surtout, qui a fait « le progrès le plus sérieux vers une réorganisation complète », malgré « la mauvaise volonté des ouvriers et la fréquence des guerres injustes »; il convient d'ailleurs que c'est elle

qui a retiré du traité de paix les avantages les plus appréciables. Quant à la France, elle travaille « ferme et bien plus qu'on ne le suppose généralement », et sa résurrection définitive ne fait tout de même pas de doute. Si, à ses yeux, elle manque d'une vue « objective » des choses, c'est qu'il est bien plus difficile aux Français, après tant de souffrances dues à l'Allemagne, d'avoir de celle-ci une opinion aussi froide que les autres peuples. M. O. Kahn espère que « le parti éclairé » fera prévaloir la certitude que, dans le propre intérêt de la France, ses relations avec l'Allemagne doivent s'améliorer, c'est-à-dire qu'il faudra donner à celle-ci « les moyens de vivre ». Mais la fragilité de son système hypothétique ne lui échappe pas, car il ajoute : « A la condition évidente que l'Allemagne témoignera d'un esprit approprié et agira en conséquence..., loyalement. » Quant à l'Italie, elle est profondément mécontente, parce qu'on a manqué « de considération » pour ses besoins et ses intérêts dans les négociations de Paris... En somme, toute cette partie critique n'offre, on le voit, aucune compensation constructive, et l'éminent financier américain se garde bien de présenter un système de réorganisation européenne aux lieu et place de celui de 1919, pour lequel il est si dur. La France ne trouvera dans son livre qu'un encouragement bénévole : à elle de rebâtir toute seule sa maison. Roger Lévy-Guénot.

France. — *Le Roman de la rose*, par Guillaume de Lorris et Jean de Meun, publié d'après les manuscrits par Ernest Langlois. Tome III (Paris, Champion. Société des anciens textes français, 1921). — Ce tome III contient la fin du poème et les notes; le principal intérêt de ces notes est de nous donner les sources latines du poème : Juvénal, Claudien, Boèce, mais surtout Ovide, et puis le code de Justinien, le *Tractatus de periculis novissimorum temporum* de Guillaume de Saint-Amour qui fut condamné par le pape en 1256, souvent recopié au moyen âge, imprimé de bonne heure et qui fut condamné de nouveau pour un arrêt du Conseil privé du roi en 1633, etc.

— Jérôme et Jean Tharaud. *La tragédie de Ravaillac* (Paris, Plon, s. d. [1922], in-8°, v-270 p.). — On n'attendait pas des frères Tharaud une étude critique sur la vie de Ravaillac et sur l'assassinat de Henri IV; mais personne ne sera surpris de constater que l'étude des témoignages contemporains leur ait fourni les éléments d'un essai psychologique intéressant pour les historiens de profession. Ravaillac eut-il des complices? Il s'en est toujours défendu et les frères Tharaud admettent qu'il fut sincère. C'était un solitaire, un fanatique, persuadé que Henri IV méditait la ruine des catholiques et qu'il allait mettre sa personne et son armée au service de la cause protestante. Cette opinion est exposée avec un art délicat et nuancé qui ne doit rien à la fiction. C'est une véritable page d'histoire écrite par des romanciers de talent. Ch. B.

— Gaston ESNAULT. *La vie et les œuvres comiques de Claude-Marie Le Laë.* Édition critique d'après les manuscrits autographes inédits; commentaire et traduction (Paris, Champion, 1921, in-8°, 292 p. *La Bretagne et les pays celtiques*, série in-8°, XV). — Claude-Marie Le Laë est un poète breton de Lannilis, près de Brest, qui vécut dans la seconde moitié du XVIIIe siècle (1745-1791); il écrivit, en français et en breton, des poèmes satiriques, parfois agréablement tournés, tout pénétrés par l'influence de Boileau et de Voltaire, et où il notait, avec une malice paysanne, quelques traits de la société de campagnards, d'ecclésiastiques et de petits bourgeois parmi lesquels il passa son enfance et sa jeunesse. De ces poèmes, jusqu'à présent inédits pour la plus grande part ou mal imprimés, M. G. Esnault en publie trois, à savoir deux en français : *les Trois bretons* et *l'Ouessantide;* un en breton : *la Burlesque oraison funèbre de Michel Morin.* Le texte breton de Le Laë est accompagné d'une adaptation en orthographe de notre époque et d'une traduction française que M. Esnault a voulu composer en une langue « peuple et vieille France », pleine de mots empruntés aux patois gallos et angevins; exercice méritoire sans doute, mais qui n'est certes pas ce que les philologues apprécieront le plus dans ce volume. La vie du personnage est racontée avec autant de détails que possible et intéressera les historiens qui s'occupent de l'enseignement en France dans les derniers temps de l'ancien régime. H. WAQUET.

— Ernest MARTINENCHE. *Histoire de l'influence espagnole sur la littérature française. L'Espagne et le romantisme français* (Paris, Hachette, 1922, 256 p.). — Cet ouvrage est dédié aux professeurs de philosophie et lettres de l'Université de Buenos-Ayres qui avaient demandé à leur collègue un cours de littérature comparée. Il comprend les divisions suivantes : l'Espagne et le romantisme français ; comment les romantiques français ont connu l'Espagne; la première imitation lyrique de l'Espagne; l'Espagne dans le théâtre romantique; l'Espagne et le mélodrame romantique; l'Espagne dans la poésie lyrique et dans la poésie épique de la seconde période du romantisme en France. Il est un peu surprenant que M. Martinenche n'ait pas cité l'article de M. Le Gentil dans le *Bulletin hispanique*, t. I, p. 149-195, intitulé : *Victor Hugo et la littérature espagnole* (1899), ni l'édition de la *Légende des siècles* de M. Paul Berret (*Grands écrivains de la France*, 2e série. Paris, 1920), auxquels il a fait pas mal d'emprunts. Çà et là, il y a des inadvertances ou des hypothèses assez risquées. Page 65, il écrit : « Le plus plaisant de ces contresens se rencontre dans l'original qui inspirera la *Romance mauresque* des *Orientales*. Abel [Hugo] traduit : Con la gran siesta que hace par : Au milieu du tumulte que la chasse cause. M. Gaston Paris (dans un article de la *Revue d'histoire littéraire de la France* de 1899) n'arrive point à s'expliquer cette erreur. Je crois que la solution de ce petit problème est bien simple. Abel Hugo a confondu les deux mots espa-

gnols siesta et susto ». Non, il n'y a aucune vraisemblance qu'Abel ait confondu des mots aussi dissemblables que « siesta » et « susto ». — Page 71 : « On trouve dans *Bug Jargal* « son venidos » (au lieu de « han venido ») et « escuchate » (au lieu de « escuchad »). Emprunt à M. Le Gentil (*Bulletin hispanique*, t. I, p. 151). — Page 73 : « Il est enfin des épigraphes qui ne peuvent guère se justifier que par la souveraine beauté de l'inutile. La plus belle ornera une pièce des *Feuilles d'automne*, datée de mai 1830. Elle mettra le nom de Goya au bas de cette forte pensée : Buen viaje (bon voyage). » M. Martinenche ne sait pas que c'est un des *Caprichos* de Goya (*Brujas volando de noche*); voy. La Viñaza, *Goya su tiempo, su vida, sus obras* (Madrid, 1887, p. 352). — Page 75 : « Deux pièces des *Orientales* se rattachent au *Romancero*. Une note de l'auteur nous indique à quelles sources il a puisé l'inspiration de la *Bataille perdue*. C'est d'abord l'admirable romance espagnole *Rodrigo en el campo de batalla*. Le titre que Victor Hugo lui donne se rencontrait-il en quelque recueil espagnol? Il est plus probable qu'il l'a forgé lui-même d'après la traduction de son frère Abel, qui n'est d'ailleurs pas complète. L'original est une romance très répandue dont nous avons plusieurs formes. » Et en note : « Toutes ces formes sont d'origine savante. Une d'entre elles est même assez fortement italianisée, puisqu'on y rencontre le mot *cualque*. » Les romances du *Romancero general* de Duran, nos 601, 603, 605, ont comme titre : « La perdida de España por Rodrigo », « Rodrigo llora la perdida de su reino », « Lamento sobre la per dida de España ». Il est plus que probable que Victor Hugo s'est inspiré de ces titres. La traduction d'Abel est d'ailleurs *très complète*, puisque les derniers vers qui y figurent sont : « O mort! que ne viens-tu retirer de mon corps une âme misérable : ce service mériterait ma reconnaissance! » (*Romances historiques*, p. 12). — M. Martinenche a emprunté à Duran (note sur la romance no 598) une note sur « l'origine savante » : « *Cualque*, es un italianismo que indica ser el romance de fines del siglo XVI o principos del XVII. En tiempo de Cervantes ya empezavan los italianismos de esta clase, y como se ve por *El Quijote*, se hallaban admitidos en el lenguaje vulgar, porque los introdujeron los soldados que volvian de las guerras de Italia. » C'est une erreur, d'ailleurs, *cualque* ou *qualque* appartenait à la langue ancienne; voy. le *Diccionario de autoridades*. M. Martinenche emprunte aussi à Duran (note sur la romance 599) les vers cités par Cervantes (*Don Quijote*, II, XXVI), tirés de la romance *Las huestes del rey Rodrigo*. — « On peut retrouver cette image dans Shakespeare » (p. 79). Ceci est un emprunt à Paul Levin (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 8e année, p. 327). — « *Ferrer* est la forme ancienne de *herrero* » (p. 206). Non, *ferrer* est catalan.

— Comte DE FRANQUEVILLE. *Souvenirs*, 1840-1919 (Paris, Drivond [1922], in-8o, v-256 p.). — Le comte de Franqueville avait, depuis l'âge de seize ans, noté sur un journal les faits qu'il jugeait pouvoir intéres-

ser ses enfants sur sa vie et celle de ses parents; dans ses derniers temps, il se mit à rédiger ses souvenirs à l'aide de ses notes journalières et servi par une mémoire qui lui fut toujours fidèle. Ils viennent d'être édités par sa veuve, Mme la comtesse de Franqueville, née Ronseray. Les enfants et les petits-enfants du comte y trouveront beaucoup de faits touchants, édifiants même, car le comte, catholique d'autant plus zélé qu'il n'avait reçu d'abord aucune instruction religieuse, énumère avec une évidente complaisance ses voyages à Rome et les grâces qu'il y reçut, les œuvres de propagande religieuse qu'il fonda ou soutint par son activité personnelle ou par son argent. L'historien n'y trouvera pas de témoignage important sur l'époque impériale, sinon peut-être quelques portraits rapidement brossés, mais pris sur le vif, par exemple ceux de Rouher, de Morny, du prince Napoléon, des princes d'Orléans, etc. Récit très rapide, un peu terre à terre, qui ressemble à ces anciens livres de raison où le père de famille ne cherchait pas à voir au delà de l'horizon assez fermé de son foyer. On y retrouvera du moins l'image d'un homme du monde et d'un homme de bien, administrateur remarquable et remarqué, auteur de livres que l'on consultera longtemps encore, par exemple sur les institutions anglaises, et qui est mort à quatre-vingts ans après avoir fourni une brillante carrière égale à son mérite. Ch. B.

— L. Testut. *La bastide de Beaumont en Périgord, 1272-1789;* étude historique et archéologique (Bordeaux, Féret, 1920, 2 vol. in-8°, IV-550 et 616 p.; prix : 50 fr.). — Consacrer près de 1,200 pages aux annales d'une petite ville du Périgord dont l'histoire générale ne saurait se préoccuper, cela paraît, à première vue, une gageure. Cependant, si l'on eût préféré voir condenser davantage la matière de cet ouvrage, on serait embarrassé d'y montrer ce qui est vraiment inutile. Autre surprise : l'auteur, qui est professeur d'anatomie à la Faculté de médecine de Lyon et associé national de l'Académie de médecine, ne semblait pas préparé pour entreprendre un ouvrage d'érudition fondé sur des recherches dans les archives; cependant, il s'est acquitté de son travail avec une conscience et une méthode qui, si l'on néglige de légères traces d'inexpérience professionnelle, lui vaudront l'estime des érudits. L'amour de sa ville natale l'a soutenu dans une tâche qui exige autre chose encore que de la curiosité et de la persévérance; il a montré qu'il est aussi capable d'analyser les institutions de Beaumont au moyen âge et aux temps modernes que de décrire jusque dans le plus menu détail l'église de sa paroisse (t. I, p. 299-484). D'abondantes illustrations et quelques bonnes cartes ajoutent à la documentation de l'ouvrage et forcent le lecteur à s'intéresser aux rues, places et maisons d'une localité qui conserve encore aujourd'hui des traces nombreuses de son caractère médiéval. Son histoire commence à l'année où Beaumont fut organisé en bastide par le roi d'Angleterre Édouard Ier. Chose curieuse, M. Testut hésite sur ce point. De la charte de fondation, il réédite le texte latin et il en com-

mente au long les articles (t. I, p. 485-514); à la fin, il a bien lu la date : « Donné par la main du vénérable Père l'évêque de Bath et Wells, notre chancelier, à Agen, le 25 novembre en la 15e année de notre règne » (p. 514), ce qui correspond exactement au 25 novembre 1286 (on a imprimé à tort, p. 486 : 15 novembre), la quinzième année d'Édouard Ier ayant commencé le 20 novembre. Puis au tome II, p. 2, M. Testut parle de cette même charte octroyée par Édouard Ier « en 1277, la 5e année de son règne ». Là, il s'est laissé tromper par M. Vigié (*les Bastides du Périgord*, 1907). A la page 30, note 2, de ce mémoire d'ailleurs très instructif, M. Vigié dit : « Les éditeurs des *Ordonnances* donnent par erreur [la date de] 1287, mais la 5e année du règne correspond à 1277 ». Il lui a échappé que le texte porte la 15e année du règne et non la 5e et l'on ne peut mettre en doute l'exactitude du chiffre 15, parce que l'évêque de Bath et Wells (Robert Burnel), chancelier, n'était pas en Gascogne 1277, tandis qu'il accompagna le roi pendant son séjour en Gascogne de 1286 à 1289 (voy. les *Rôles gascons*, t. III, p. xxx). Ch. B.

— P. Gachon. *Histoire de Languedoc* (Paris, Boivin, 1921, in-16, vii-288 p. et 16 pl. hors texte. Collection : « Les vieilles provinces de France » ; prix : 9 fr.). — C'est de toute l'ancienne province du Languedoc — du pays de Toulouse non moins que de la « Narbonnaise » — que M. Gachon s'est proposé de retracer l'histoire. Entreprise difficile, car cette province n'a jamais constitué ni une unité géographique ni même une très forte unité politique. M. Gachon s'est tiré souvent avec bonheur de cette difficulté, et il faut le louer des efforts qu'il a faits pour dégager de l'ensemble des données historiques celles qui peuvent le mieux expliquer la communauté de vie qui finit par s'établir — et pour de longues années — entre les « deux Languedocs ». Le plan est simple : une esquisse géographique : un chapitre sur la période antérieure à la conquête romaine; un autre sur la période romaine; puis l'invasion barbare et l'administration franque; le Languedoc féodal; l'hérésie albigeoise; la conquête et l'assimilation du Languedoc par les Capétiens et les Valois; les guerres de religion; le Languedoc sous la monarchie absolue; la Révolution; enfin le Languedoc depuis la disparition de la « province de Languedoc ». — Pour le détail, la tâche de M. Gachon était grandement facilitée par les travaux qu'a suscités de nos jours la réédition de l'œuvre des deux Bénédictins du xviiie siècle, dom Devic et dom Vaissete. Les pages consacrées au moyen âge demanderaient toutefois à être revues de très près.

L. Halphen.

— Léopold Liège. *Histoire de Montmorillon* (Montmorillon, impr. A. Fontenaille, 1916, in-8°, viii-481 p.; prix : 5 fr.). — Voici un bien gros volume pour une bien mince histoire. Mais M. l'abbé Liège l'a composé avec amour et s'est donné beaucoup de peine pour ne rien omettre de ce qui lui a paru devoir honorer le passé de sa petite

cité. Malheureusement, la science de M. Liège n'est pas à la hauteur de sa bonne volonté : il croit, naturellement, à l'apostolicité de l'église de Montmorillon, fondée par saint Martial, « disciple préféré de saint Pierre », fait séjourner les « Sarrasins » trois cents ans dans sa ville, voit dans tous les noms de la région des noms arabes encore imprégnés d'un joli « parfum oriental », nous fait des terreurs de l'an mille une peinture effroyable et, quand il en vient aux temps modernes, oublie trop fréquemment que le premier devoir de l'historien est l'impartialité. On eût aimé, en outre, pour l'époque contemporaine, un peu plus de détails et un sens plus juste des proportions. Un des derniers événements cités est l'inauguration de la statue de l' « illustre » général de Ladmirault, œuvre du « célèbre » sculpteur M. Octobre, qui nécessita une dépense « considérable » ... de 2,000 francs ! L. H.

— L.-G. Werner. *Les villages disparus de la Haute-Alsace* (Mulhouse, impr. Bader et Cie, 1918-1921, 1 vol. in-8°, 252 p.). — Dans les Publications de la Société industrielle de Mulhouse, M. L.-G. Werner a publié des articles sur les villages disparus des six « cercles » de la Haute-Alsace, devenus sous-préfectures du département du Haut-Rhin, Mulhouse, Thann, Altkirch, Guebwiller, Ribeauvillé et Colmar. Dans chacun de ces cercles, il range ces villages par ordre alphabétique, cite les chartes ou les passages des chroniqueurs où ils sont mentionnés et donne sur eux tous les renseignements qu'il a trouvés. Ces villages sont très nombreux, tout près de 200, et la question a toujours préoccupé les historiens de l'Alsace depuis Schœpflin jusqu'au chanoine Straub. Sur eux, on raconte en général beaucoup de légendes et le peuple affirme qu'ils ont été détruits pendant la « guerre des Suédois ». En réalité, leur destruction est bien plus ancienne; quelques villages sur les bords du Rhin ont été emportés par des crues du fleuve, ainsi Butenheim et Sappenheim dans le cercle de Mulhouse; d'autres ont été démolis dans des guerres, incursions des « Anglais » à la fin du XIVe siècle ou des Armagnacs en 1439 et 1444, ou abandonnés à la suite d'épidémies. Souvent aussi, une commune importante s'est annexé les localités voisines; beaucoup de ces « villages » n'étaient que de petits hameaux dont les habitants ont cherché refuge dans le village le plus proche; la population s'est davantage groupée; elle est devenue, comme disent les sociologues, plus « grégaire ». Ne concluons donc pas de ces disparitions de localités à des cataclysmes; n'affirmons pas qu'au moyen âge ou à l'époque carolingienne les habitants de l'Alsace étaient plus nombreux qu'aujourd'hui. Une table générale de toutes les localités disparues placée à la fin du volume rend les recherches faciles dans les six fascicules dont se compose cet excellent répertoire. C. Pf.

— Alfred Uhry. *Strasbourg, port français du Rhin* (Bruxelles, Goemaere, in-12, 42 p.; extrait de la « Revue économique internatio-

nale », mai 1922). — A ceux qui veulent connaître la question du port de Strasbourg, nous recommandons vivement la lecture de ce livre dont l'auteur est venu se renseigner sur place. Ils y apprendront l'histoire de l'établissement du port, de son développement, de l'essor nouveau donné au commerce fluvial; mais ils sauront aussi que souvent les Allemands ont sacrifié au duché de Bade les vrais intérêts alsaciens, qu'ils ont empêché la construction d'un canal longeant le fleuve de Strasbourg à Ludwigshafen, qu'ils ont favorisé le port de Kehl au détriment de celui de Strasbourg. Ils verront aussi ce que la France a fait depuis l'armistice pour développer le port alsacien, pour multiplier ses voies d'accès avec l'intérieur de la France, pour faire de la route Anvers-Strasbourg l'un des grands chemins du commerce mondial, pour créer une flotte française du Rhin. La France à Strasbourg saura prouver que l'esprit des grandes entreprises ne lui fait point défaut. C. Pf.

— Christian Pfister. *L'Université de Strasbourg* (extrait de la « Revue bleue », in-8°, 52 p.). — C'est le 5 février 1621 que l'empereur Ferdinand II dota Strasbourg d'une Université avec le pouvoir de créer « doctores, licenciatos, magistros, poetas laureatos » dans toutes les facultés et avec tous les privilèges accordés aux autres Universités; mais cette Université n'était que la transformation d'une école fondée par le magistrat de la ville en 1536, devenue Académie le 1er mai 1567, et qui n'avait pas cessé de se développer librement pendant tout le XVIe siècle. Avec un guide aussi éclairé que M. Pfister, nous assistons aux progrès de cette institution dont Strasbourg a d'autant plus raison d'être fière que c'est en très grande partie son œuvre propre. Née au moment où la réforme protestante triomphait dans la ville, elle conserva un caractère luthérien très accentué; aussi, après l'annexion de 1681, n'est-on pas surpris de voir le gouvernement royal lui opposer une concurrence en transportant à Strasbourg (1702) l'Académie de Molsheim, que dirigeaient les Jésuites; mais cette Université catholique ne fit que végéter à côté de sa puissante rivale, grande par les services qu'elle rendit pendant tout le XVIIIe siècle aux lettres et à la patrie française. La Révolution supprima l'autonomie de l'Université et, quand les Facultés furent organisées sous le premier Empire, elles ne furent plus que les organes du grand et pesant corps appelé l'Université de France. Le régime allemand rendit à Strasbourg son antique Université, mais sous quelle figure nouvelle! Inaugurée le 1er mai 1872, elle eut pour but essentiel de travailler à la germanisation de la province violemment séparée de la mère patrie; c'est d'ailleurs l'Alsace-Lorraine qui dut faire en très grande partie les frais des bâtiments construits pour loger les services multiples de la nouvelle Université. C'est donc en fait dans la propriété de ses immeubles que l'Alsace rentra en novembre 1918; elle y retrouvait d'ailleurs son esprit qui n'avait jamais abdiqué devant le vainqueur. Elle travaille aujourd'hui, mais en pleine indépendance intellectuelle, à reconstituer

l'unité nationale menacée par les quarante-six ans de compression allemande. Ch. B.

Grande-Bretagne. — *Early science in Oxford.* I. *Chemistry*, by P. T. GUNTHER (Londres, Humphrey Milford, 1921, in-8°, VI-91 p.; prix : 10 sh. 6 d.). — Ce livre, dont le fond échappe à notre compétence, est divisé en six chapitres : 1° Débuts de la chimie à partir de Roger Bacon ; 2° Premiers laboratoires (1645-1668); 3° Restauration et déclin momentané des études scientifiques à Oxford au XVIIIe siècle; 4° Le premier laboratoire de chimie dans une Université (celui d'Elias Ashmole, 1685); 5°-6° De l'enseignement des sciences à Oxford au XVIIIe siècle et dans les premières années du XIXe.

— Charles Sanford TERRY. *A short history of Scotland* (Cambridge, at the University Press, 1921, in-8°, XV-266 p.; prix : 8 sh.). — Nous avons déjà annoncé (*Rev. histor.*, t. CXXXV, p. 297) l'Histoire d'Écosse de M. Terry et nous en avons assez dit les mérites pour n'avoir pas à insister autrement sur un abrégé qui s'adresse uniquement aux enfants des écoles. Constatons seulement, non sans regret, que l'abrégé s'arrête aussi à l'année 1843. Les écoliers n'auraient-ils pas trouvé profit à savoir ce qui s'est passé chez eux pendant les soixante dernières années? Ch. B.

— John Alexander KELLY. *England and the Englishman in german literature of the eighteenth century* (New-York, Columbia University Press, 1921, in-8°, XVII-156 p.; prix : 1 d. 25 c.). — On trouvera dans cette brochure d'intéressants renseignements sur les idées que se firent les Allemands au XVIIIe siècle sur l'Angleterre, son organisation politique et religieuse, sa situation économique, sa culture littéraire et artistique, les mœurs, le caractère, les singularités des Anglais de toute classe. On y apprendra beaucoup. — Ch. B.

— William-Henri GUITON. *John Wesley; esquisse de sa vie et de son œuvre* (Neuilly-sur-Seine, Dépôt des publications méthodistes, in-32, 86 p.; prix : 1 fr. 50). — Brochure de propagande, par un pasteur qui connaît assez bien les textes, mais qui les a vus surtout à la lumière d'une *Vie de John Wesley*, par M. Matthieu Lelièvre (1868 ; 3e édit., 1883). M. Lelièvre recommande dans sa préface la lecture de cet opuscule. Tous deux ont également raison dans les éloges qu'ils se renvoient l'un à l'autre.

— Sylvain BRIOLLAY. *L'Irlande insurgée* (Paris, Plon-Nourrit, in-8°, 136 p.; prix : 4 fr.; collection « Les problèmes d'aujourd'hui », publiés sous la direction de M. Alfred de Tarde). — Après une très rapide esquisse historique remontant à l'année 1607, l'auteur raconte le soulèvement des Orangistes contre le « Home rule » (1911-1914), puis celui des Républicains du Sinn Fein (Pâques 1917). Il étudie ensuite la psychologie du Sinn Fein, expose l'organisation insurrectionnelle de la République irlandaise, raconte la contre-offensive,

d'abord sournoise, puis de plus en plus exaspérée, de l'Angleterre et l'inexpiable guerre de représailles. Le dernier chapitre : « Calculs de probabilités », est aujourd'hui déjà périmé, puisqu'un traité est intervenu entre les belligérants et qu'il faudrait maintenant refaire des calculs si l'on voulait scruter l'avenir. Mais, dans cette brochure, tout est à lire. Ch. B.

— Dans un ouvrage dont le titre semble s'appliquer uniquement aux phénomènes de la vie politique dans l'Italie contemporaine (*Conflitti politici e riforme costituzionali*. Bari, Laterza, 1919, in-18, VII-271 p.), M. le sénateur Tommaso TITTONI a publié — entre autres études plus nettement d'actualité — un important travail sur les *Conflits entre les deux Chambres en Angleterre et la réforme de la Chambre des Lords*. Il commence à la crise britannique du XVIIe siècle, montre l'influence grandissante des Lords au XVIIIe siècle, tandis que la vie politique anglaise se restreint, si l'on peut dire, aux conflits entre la Couronne et les Communes, et expose la genèse lointaine de la solution de la crise qui a définitivement assis en Angleterre la prépondérance des Communes sur la Chambre des Lords par le *Parliament bill* de 1911. Pour ce travail, M. Tittoni a utilisé un grand nombre d'ouvrages anglais, si bien que, tout de seconde main qu'il est, il constitue une étude sérieuse d'une question importante. G. BN.

— *Public Record Office. Lists and Indexes*, n° XLVI (Londres, H. M. Stationary office, 1921, in-fol., 217 p.; prix : 1 l. 7 sh. 6 d.). — Ce tome XLVI des Inventaires sommaires publiés par l'administration des Archives se rapporte aux fonds suivants : Trésorerie, office du « Paymaster general », comptes de l'Échiquier et ministère du Commerce jusqu'à l'année 1837, année à partir de laquelle les Archives du royaume ne sont pas accessibles aux travailleurs. Le fonds de la Trésorerie est infiniment varié, puisqu'il se rapporte non seulement à de nombreuses administrations générales et locales dans le Royaume-Uni, mais encore aux Compagnies de commerce avec l'Afrique et, par conséquent, à la traite des nègres, aux réclamations présentées par les Français, les Danois et les Espagnols, aux émigrés français, etc. Ch. B.

Hongrie. — Armand LEBRUN. *La dictature du prolétariat : les ravages du bolchévisme en Hongrie* (Paris, Félix Alcan, s. d., in-8°, 95 p., 64 grav. et 20 illustr. colorées (*sic*). — Quoique ce petit volume porte la marque d'un éditeur français et un nom d'auteur à consonance française, il a été imprimé à Budapest et il est visiblement écrit par quelqu'un dont le français n'est pas la langue maternelle. Les défauts de concordance des temps, l'emploi irrégulier du prétérit et de l'imparfait suffiraient à nous en convaincre, si même une locution caractéristique (p. 13) : « les messages à la Hiob », ne trahissait pas une plume habituée à l'allemand. L'illustration, très abondante,

se compose en réalité de trois parties : d'abord des reproductions d'affiches bolchévistes, documents psychologiques du plus haut intérêt; ensuite des photographies prises pendant la période révolutionnaire et dont la valeur documentaire semble également très réelle; mais aussi des « illustrations » proprement dites, dues à des « artistes », et destinées à retracer, d'une façon mélodramatique, les scènes de la Terreur rouge. Notons que, p. 50 et 80, Hollán et son père sont représentés jetés vivants dans le Danube. Les frères Tharaud, qui n'ont ménagé ni le régime abject et féroce de Bela-Kun ni la faiblesse vacillante du comte Karolyi, disent positivement qu'ils avaient été tués d'abord (*Quand Israël est roi*, p. 209-210).

Les tendances du livre sont visibles. On veut profiter de l'horreur que nous inspirent les saturnales sanglantes de Bude pour nous faire avaler cette phrase (p. 10) : « Les diplomates et généraux russes qui avaient déchaîné la guerre mondiale — les révélations publiées à Saint-Pétersbourg l'attestent — avaient préparé de longue main la déchéance de la Hongrie. » La Slovaquie est appelée tantôt « la Haute-Hongrie », tantôt « la Hongrie du Nord ». P. 93, on rappelle aimablement « que les régiments tchèques ne s'étaient fait remarquer, au cours de la guerre mondiale, que par leur empressement à déserter les rangs et à lever les mains ». On oublie d'ajouter qu'ils désertaient les rangs des Empires centraux pour combattre dans les rangs de l'Entente. L'invasion roumaine est signalée comme aussi malfaisante au moins que le bolchévisme. Quant à la Terreur blanche, qui fut sans doute aussi sauvage que l'autre, elle est pudiquement dissimulée (p. 95) sous l'aspect d'une opération de police dépourvue de rudesse.

La cause est entendue. Ce soi-disant livre d'histoire sort d'une officine de propagande germano-magyare. Il a pour but de conserver à l'oligarchie qui règne à Budapest les sympathies de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie occidentales. Il se présente comme un résumé des livres que « M. Charles Huszár, ancien président du Conseil, et M. le Dr Gustave Gratz, actuellement ministre des Affaires étrangères, ont écrits avec le concours des publicistes les plus compétents de Hongrie ». Depuis cet *actuellement*, le Dr Gratz a été emprisonné, après échec, comme l'un des complices du débarquement de Charles à Oedenbourg.

Henri HAUSER.

Inde et **Extrême-Orient.** — Benoy Kumar SARKAR. *The positive background of Hindu Sociology.* I : *Non Political.* II, 1 : *Political* (Allahabad, Pānini Office, 1914 et 1921, 2 vol. in-8°, XXIV-365 et 126 p.). — Publiciste universel, poète bengali, pédagogue, sociologue et historien, M. Sarkar, dont nous avons publié une étude sur les gaṇas dans l'Inde ancienne, a plus travaillé qu'aucun Hindou contemporain pour faire connaître l'Inde à ses propres compatriotes et au monde entier. Il poursuit l'exécution, commencée en 1914, d'une somme des éléments qui ont contribué à la culture de son pays. Au premier volume, riche en matériaux de toutes sortes sur les sciences indi-

gènes, s'ajoute maintenant un volume plein de faits, de doctrines, d'aperçus comparatifs sur la politique. Rappelons que le domaine de l'*artha* — l'intérêt, en tant que distinct du devoir moral, de la vie affective et du salut religieux — auquel se limite cet ordre de spéculations, enveloppe à la fois la théorie de la souveraineté et l'organisation économique de la société. Quand une critique sévère aura fixé les dates respectives des sources, nous tiendrons, grâce aux travaux d'approche tels que celui-ci, la clef sinon des événements, du moins des théories politiques, d'une civilisation dont l'histoire est, entre toutes, difficile à restituer. P. MASSON-OURSEL.

— Sten KONOW. *The Aryan Gods of the Mitani people* (Kristiania, Brögger, 1921, in-4°, 39 p.; Royal Frederik University, Publications of the Indian Institute, I, 1). — Les tablettes de Tell-el-Amarna et les découvertes de Boghaz-Keui ont montré qu'aux XVe et XIVe siècles avant notre ère des rois de dynastie aryenne régnaient sur le peuple Mitani, dans la haute vallée de l'Euphrate. Cette révélation porte peu à peu ses fruits; M. S. Konow recueille ici ceux qui importent le plus à l'indianisme. Dans un traité conclu entre les Mitani défaits et les Hittites victorieux sont mentionnés comme dieux révérés par le premier de ces peuples Mitra, Varuna, Indra et les Nâsatyas. Ce fait pose la question suivante : sont-ce là les divinités indiennes bien connues, ou les prototypes de ces divinités, à leur phase pour ainsi dire aryenne, antérieurement à la scission en Indiens et Iraniens? S'il fallait opter pour la première alternative, on devrait admettre l'existence d'une civilisation proprement indienne dès le XIVe siècle et, par suite, on devrait reporter encore plus loin dans le passé l'âge védique. Tel a été l'avis de H. Jacobi (*J. Roy. As. Soc.*, 1909, p. 721..., et 1910, p. 456...), et c'est la thèse que confirme l'orientaliste norvégien, par une pénétrante analyse des figures divines qui font l'objet du débat. Son plaidoyer ne restera peut-être pas sans réplique, mais il est aussi solide que brillant : il jette comme un rayon de lumière parmi l'opaque obscurité des origines indiennes. P. M.-O.

— Jarl CHARPENTIER. *Ur Indiens klassiska Litteratur* (Stockholm, Norstedt et Söners, 1920, in-8°, 219 p.). — *The Uttarâdhyayanasūtra*, n° 1 (Uppsala, Appelberg, 1922, in-8°, 210 p.; Archives d'études orientales, publiées par J.-A. Lundell, XVIII, 1). — Auteur en 1908 d'une thèse qui annonçait une recherche sur les contes hindous tour à tour incorporés aux diverses religions de l'Inde (*Paccekabuddhageschichten*, Uppsala, Akad. Buchdruckerei), M. J. Charpentier fonde en Suède un foyer d'indologie. A l'usage de ses compatriotes, il vient de rédiger un aperçu de l'histoire littéraire de l'Inde, accompagné d'extraits de cette littérature traduits en suédois (fragments du *Buddhacarita* d'Açvaghoṣa; du *Kumārasambhava* de Kālidāsa; le *Mudrārākṣasa* de Viṣākhadatta; un passage du *Daṣakumāracarita* de Daṇḍin). Dans les Archives d'études orientales, où il

fit paraître en 1912 un travail de philologie (*die Desiderativbildungen der indoiranischen Sprachen*), il édite un important texte jaina, traduit naguère par son maître Jacobi (*Sacred Books of the East*, vol. XLV, Oxford, 1895, p. 1-232). Cette édition s'ajoute à une édition préparée jadis par Jacobi lui-même (*Allahabad Doshi Series*); elle repose sur une confrontation des manuscrits de Berlin avec ceux du Deccan College de Poona. Elle est précédée d'une substantielle introduction relative à l'histoire du canon des Çvetāmbaras. L'auteur y établit que les textes primitifs du Jainisme, les quatorze *pūrvas*, dont la secte a toujours déploré la perte, durent, incorporés dans le douzième *aṅga*, se conserver plus longtemps que ne l'admet la tradition (p. 15) et ne disparaître que lentement (p. 23). Son opinion sur l'époque de la rédaction du canon jaina est que ces textes datent des trois siècles qui ont précédé notre ère. P. M.-O.

— Ernst LEUMANN. *Maitreya-samiti, das Zukunftsideal der Buddhisten. Die nordarische Schilderung in Text und Übersetzung* (Strassburg, Trübner, 1918, 2 vol. in-8°, 1-160 et 161-282 p.). — *Buddhistische Literatur, nordarisch und deutsch*. I Teil : *Nebenstücke* (Leipzig, Brockhaus, 1920, in-8°, x-180 p.; Abhandl. f. d. Kunde des Morgenlandes, XV, 2). — M. Leumann fait partie du petit cercle de savants appliqués à dégager l'enseignement que nous apportent les textes bouddhiques récemment découverts en Asie centrale. Dans le premier de ces ouvrages, il prend pour objet d'étude une *Maitreya-samiti* encore inexplorée, la traduit et la compare à divers documents sur Maitreya puisés soit dans le *Divyâvadāna*, soit dans le *Dīgha-Nikāya*, soit dans l'*Anāgatavaṃsa*, soit dans cinq traductions chinoises dont M. Kaikioku Watanabe apporte ici une version. Dans le second ouvrage, il déchiffre des fragments de sūtras et recherche leurs correspondants sanscrits. Le principal intérêt que trouve l'auteur à cette besogne est d'ordre philologique; à cet égard, il y continue des recherches entreprises depuis dix ans déjà (*Zur Nordarischen Sprache und Literatur*, Strassburg, Trübner, 1912). Le but est l'analyse d'une langue apparentée au sanscrit et à l'iranien, mais distincte de ces deux idiomes, langue que Leumann appelle aryen septentrional, mais que M. Pelliot et le regretté Gauthiot, à qui cet ordre de travaux doit de géniales lumières, ont désignée du nom d'iranien oriental (Société de linguistique de Paris, séance du 16 décembre 1911, et *Mémoires* de cette Société, 1913-1914, t. XVII, p. 89 à 125). Ce langage dut être parlé dans le sud du Turkestan chinois entre le VIIIe et le Xe siècle ap. J.-C. Sa structure est de mieux en mieux connue, ainsi que les équivalences entre son vocabulaire et ceux de l'iranien et du sanscrit : à s'en tenir aux travaux du savant allemand, le progrès s'accentue de l'une à l'autre de ses œuvres, et maintenant la métrique impliquée dans ces textes se trouve débrouillée. On s'étonnera seulement de l'insistance avec laquelle il persiste à traduire *balysa* par « Priester », au lieu de lui donner pour équivalent le terme

de Bouddha, malgré la correspondance bien établie entre *balysū* et *bodhi*, et malgré la remarque faite dès longtemps à ce propos par M. Pelliot. Notre connaissance des religions s'enrichit par l'exploration de la littérature consacrée au culte de Maitreya, transposition bouddhique de l'eschatologie. Autour de la notion de ce Bouddha de l'avenir, par opposition aux Bouddhas du passé ou du présent, se précisèrent des aspirations peu conformes aux dogmes primitifs, mais solidaires désormais de l'idée du nirvāṇa, telle surtout que la concevait une civilisation soit iranienne, soit contiguë à l'Iran. Notions avestiques et notions indiennes se mêlent, ainsi qu'il appert de cette expression inattendue : « Un Ahura Mazda bouddhique » (*M. S.*, texte E, v. 191; cf. *Nebenst.*, p. 160). P. M.-O.

— La traduction des Mémoires de Babour, l'empereur des Indes, entreprise au XVIIIe siècle par deux érudits écossais : William Erskine et John Leyden, vient d'être rééditée, après revision attentive et avec des notes substantielles, par Sir Lucas King (*Memoirs of Zehir-ed-Din Muhammed Babur, emperor of Hindustan.* Londres, Milford, « Oxford University Press », 2 vol.; prix : 22 sh.). On sait que ces Mémoires sont une œuvre fameuse du roi de Caboul, surnommé Babour (le « Tigre »), qui égala Tamerlan et Gengiskhan par ses cruautés et Alexandre le Grand par le prestige de ses conquêtes. Sir Lucas a mis largement à profit la traduction qu'en a donnée Pavet de Courteille.

— Henri Focillon. *L'art bouddhique* (Paris, Laurens, 1921, in-8°, XVI-164 p.; « Art et religion »). — Fondé sur les prestigieuses intuitions d'Okakura, ce Taine de l'Extrême-Orient, l'ouvrage de M. Focillon apprendra aux profanes la richesse et l'ampleur de l'art bouddhique. Il mérite de se répandre comme un bon manuel qui, malgré son caractère succinct, parle tout ensemble à l'esprit et aux yeux. Malheureusement, les Européens qui puisent leur information dans les puissantes esquisses de l'érudit japonais sont loin de posséder, comme ce dernier, la compréhension de l'affinité qui relie les formes d'art aux formes de pensée; quand ils se flattent de confronter l'esthétique des sectes T'ien t'ai ou Tchan, du Shingon ou du Zen, ils jonglent avec des mots plutôt qu'ils n'apprécient des inspirations diverses : écueil d'autant plus redoutable lorsque le critique d'art manque d'une solide documentation indologique, base nécessaire de toute étude sérieuse des représentations conceptuelles ou plastiques de l'Asie orientale. Le bouddhisme ne tire pas seulement ses origines, mais il tient sa substance même du génie hindou. Or, M. Focillon a plus pénétré, grâce à Éd. Chavannes, la diversité des éléments de l'art chinois qu'il n'a soupçonné la complexité des facteurs indiens. Sa connaissance, à cet égard, ne dépasse guère l'information que donne M. A. Foucher sur l'influence hellénique. Il ignore, par exemple, cette esthétique scolastique, au moins aussi jaina et peut-être aussi brah-

manique que bouddhique, dont Berthold Laufer a restitué un témoignage (*das Citralakshana*, Leipzig, Harrassowitz, 1913). Il ne se soucie pas de chercher dans les drames, chez les poètes, le secret d'une sensibilité, celle qui cependant s'exprime par les fresques d'Ajantā. Il ne mentionne pas les interprétations de Havell ni les travaux de With. Les documents indo-chinois et javanais ne font point l'objet de chapitres spéciaux. Certaines transcriptions fautives ne sont point imputables à de simples erreurs matérielles : ainsi Hynayana, p. 67, pour Hīnayāna; yoghi, p. 120, pour yogin. P. M.-O.

— Noël Péri. *Cinq nô*, drames lyriques japonais, traduits avec préface, notices et notes. Bois dessinés et gravés par J. Buhot (Paris, Bossard, 1921, in-8°, 259 p.). — Jacques Bacot. *Trois mystères tibétains*, traduits avec introduction, notes et index. Bois gravés d'après les dessins de L. Goloubew (Ibid., 1921, in-8°, 299 p.). — La collection des *Classiques de l'Orient* fait paraître sous ces deux titres (vol. V et III) d'importantes contributions de l'orientalisme français à l'étude comparée du théâtre. La maîtrise des traducteurs donne à ces travaux une valeur particulière. Le grand public, auquel sont malaisément accessibles les traductions qu'a données M. Péri dans le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* (vol. IX, XI, XII, XIII, XV, de 1909 à 1920), trouvera dans ces *Cinq nô* non seulement des spécimens du drame japonais, mais une étude très serrée sur ce théâtre aussi religieux que nos mystères, et dont la technique rappelle par ailleurs celle du drame grec. La distribution des rôles, l'aménagement de la scène, les conditions de la représentation, la mimique et les danses ne sont pas moins attentivement analysés que la structure littéraire des pièces, le style et la diversité des genres. A tous égards, ce livre doit être une révélation pour quiconque ne possède pas l'érudition d'un japonisant. Les pièces appelées nô apparurent au début du XIVe siècle (et non du XVIe, faute d'impression à corriger, p. 13); les plus célèbres datent des XVe et XVIe siècles. Elles se conservèrent dans les familles d'acteurs; telle d'entre elles se présente pour ainsi dire en plusieurs versions, selon les traditions fixées de la sorte. Certains de ces acteurs furent eux-mêmes des auteurs remarquables : ainsi ce Seami Motokiyo (1375-1455), qui écrivit par surcroît sur la technique de son art (*Nōsaku sho*). Les sujets se tirent de légendes divines, ou procèdent du désir de louer un grand personnage, ou concernent des apparitions de mânes ou d'esprits, ou retracent des épisodes historiques. La mythologie japonaise du Shinto non seulement côtoie l'inspiration bouddhique, mais fusionne avec cette dernière, conformément au syncrétisme du Ryōbu Shinto; la religion indienne qui avait transformé en récits édifiants, dans les *Jātakas*, les contes du folklore universel, ne trouva aucune difficulté à identifier son panthéon propre à celui de l'antique empire du Soleil-Levant. Ainsi s'introduisirent au Japon, jusqu'à devenir consubstantiels à sa plus intime pensée, une sympathie avec la nature, un quiétisme d'origine zen qui, liés désormais à

l'héroïsme national, façonnaient les âmes à une conception particulière de la poésie. Les nô en sont l'adéquate expression, de par leur caractère lyrique bien plus que dramatique. — Le théâtre tibétain est un parent pauvre du théâtre japonais. Le bouddhisme, introduit par voie soit indienne, soit chinoise, le défraie extrêmement; mais un bouddhisme monacal, hiératique, plus éloigné de la nature et de la vie populaire que celui des Ashikaga. Pourtant, de même que le nô s'accompagne de farces satiriques, les *kyōgen*, des pitreries se mêlent aux représentations données dans les camps de nomades tibétains. Une douzaine de mystères constituent tout ce théâtre, qui ne date guère que du XVIIe siècle. Quoique né en une contrée limitrophe de celle qui donna le jour à Kālidāsa (début du Ve siècle), le drame tibétain ne ressemble pas plus que le japonais au drame indien littéraire et profane. C'est pourtant de l'art des premiers dramaturges bouddhistes, d'un Açvaghoṣa par exemple, que procèdent, à travers l'écart des siècles, *Tchrimekundan* ou *Nansal*, comme *Oimatsu* et *Sotoba-Komachi;* un même esprit bouddhique vit ici et là, et la simplicité du renoncement chez un bodhisattva ou chez une femme trouve en Haute-Asie, malgré l'allure compassée du récit édifiant et la succession monotone des homélies, mais dans la froide pureté des cimes himalayennes, des accents de mansuétude et de désintéressement plus grandioses encore qu'à la cour des shôgun de Kyôtô. — P. M.-O.

— M. Winternitz. *Die Frau in den indischen Religionen.* I Teil : *die Frau im Brahmanismus* (Leipzig, Curt Kabitzsch, 1920, in-8°, 121 p.). — L'auteur de la plus lucide histoire de la littérature indienne a entrepris, dans l'*Archiv für Frauenkunde und Eugenetik* (1910-1917), une série d'études sur la femme dans les religions indiennes. Le présent travail représente la première partie de cette recherche. L'information, non seulement sur les sources originales, mais sur les documents de deuxième main, européens et indigènes, s'y montre complète et sûre. Les aspects juridique, moral, religieux de la question sont, à juste titre, envisagés comme fondamentaux, et on laisse à l'étudiant indianiste le soin d'en tirer les conclusions susceptibles d'éclairer l'aspect littéraire ou esthétique du problème. Ces pages substantielles, de plus volumineux ouvrages — tel celui de J.-J. Meyer (*das Weib im altindischen Epos*, Leipzig, Heims, 1915, 440 p.) — ne les rendent pas inutiles. Il faut souhaiter que l'auteur montre, par la suite de son enquête, tout ce que l'étroitesse du système théorique et social des Brahmanes dut faire de concessions à l'inspiration de la foi populaire, plus encline à admettre une accession de la femme à la vie religieuse. Les cultes dravidiens, pour ne citer qu'eux, n'ont-ils pas vénéré plus de divinités féminines que de principes masculins? P. M.-O.

— Bejoy Kumar Sarkar. *Land transport in mediæval India* (Calcutta, University Press, 1921; Sir Asutosh Mookerjee Silver Jubi-

lee, vol. I, p. 295 à 329). — *Water transport in mediæval India* (Ibid., 1921; Journal of the Department of letters, vol. IV, p. 1 à 20). — On a trouvé dans cette *Revue*, à plusieurs reprises, l'écho de l'intérêt que porte une jeune école indienne à l'histoire économique de l'Inde. M. Bejoy Kumar Sarkar, frère du savant polygraphe mentionné un peu plus haut (p. 269), se livre dans ces deux articles à une enquête fructueuse et originale sur les moyens de communication dont disposait le moyen âge hindou. L'intelligente administration des empereurs mongols a doté le pays d'un réseau de routes et d'un outillage économique dont la domination britannique, lorsqu'elle s'exerça au profit du pays, ne put que s'inspirer; cette organisation n'est, en dernière analyse, que la mise en œuvre de l'économie proprement indienne dont les principes et maintes applications se trouvaient précisés dans l'*Arthaçāstra* et le *Çukranīti*. P. M.-O.

Italie. — Armando SAPORI. *Rassegna delle pubblicazioni dantesche italiane del secentenario* (Firenze, R. Deputazione toscana di storia patria, 1922, in-8°, 110 p.). — Extrait des *Studî su Dante*, le travail de M. Sapori comporte deux parties; dans la première sont passées en revue les études consacrées à Dante et à la Florence du XIVe siècle et que l'auteur a pu examiner jusqu'au mois de septembre 1921; dans la seconde, celles dont il a eu connaissance postérieurement. Ces études sont groupées méthodiquement : celles de caractère général (V. Turri, Passerini, Del Cerro, Piranesi, etc.), celles qui touchent à des points particuliers de la vie ou des œuvres de Dante (I. Del Lungo, Bassi, C. Ricci, P. Rajna, Favilli, S. Morpurgo, etc.), celles qui concernent les idées de Dante (Ercole, Guzzo, A. Solmi, etc.) ou sa poésie (B. Croce, Farinelli, P. Niccolini), celles qui ont trait au sort littéraire de Dante (Mme Cavallari, P. Chiminelli), enfin les mélanges et les éditions. Les indications bibliographiques sont très exactes et un index alphabétique permet de se reporter aux comptes-rendus fournis. Cet opuscule, nourri d'une science historique très poussée, constitue donc un très bon instrument de travail pour les études dantesques; il pourra néanmoins trouver un complément dans la longue note bibliographique publiée par M. Hauvette dans les *Études italiennes*, janvier-mars 1922, p. 50-59. G. BOURGIN.

— Maurice MIGNON. *Les affinités intellectuelles de l'Italie et de la France* (Paris, Hachette, 1921, in-8°, 273 p.). — Ce livre est une bonne action, car il veut être une contribution à l'étude des rapports intellectuels et moraux qui unissent la France et l'Italie. En même temps, c'est un bon livre, car il repose sur une connaissance approfondie de la littérature italienne, connaissance qui apparaît surtout dans les deux premiers et le dernier chapitres généraux et s'affirme nettement dans ceux qui sont consacrés à Léonard de Vinci, à l'italianisme de Marguerite de Navarre, à la culture dantesque en France de Christine de Pisan à Lamennais. Le seul reproche qu'on peut lui

faire, c'est d'être, précisément, à certains égards, un ouvrage de circonstance et se ressentant de l'état d'esprit de la grande guerre. Mais cette guerre n'a-t-elle pas justement servi à mettre en évidence quelques-unes de ces affinités étudiées par M. M. Mignon? — G. Bn.

— Un groupe d'intéressantes brochures nous ont été adressées par M. Nino Cortese. Dans la *Mediazione napoletana nelle trattative di pace fra Russia e Turchia nel 1790-1791* (Napoli, 1921, in-8°, 30 p.; extrait de *Russia*), M. Cortese apporte une contribution, nourrie de documents napolitains inédits, à l'histoire de la question d'Orient à la fin du XVIIIe siècle, en montrant dans quelles conditions Catherine II recourut à la cour napolitaine pour négocier avec le sultan : les intérêts que le royaume des Deux-Siciles avait en Orient, l'activité propre du ministre Acton expliquent d'autre part ce choix; les bons offices du comte Ludolf, ministre de Naples à Constantinople, préparèrent la paix d'Iassy. — Dans *Il liberalismo toscano nei primi quaranta anni del secolo XIX* (Roma, 1921, in-8°, 19 p.; extrait de la *Rassegna nazionale*), M. Cortese publie un rapport anonyme sur l'esprit politique en Toscane, rapport communiqué le 31 juillet 1839 par le fameux ministre de la Police napolitain Del Carretto à son collègue de l'Intérieur; il y a joint une dépêche du représentant de Naples à Florence, du 2 novembre 1839, sur le même objet, et où ce représentant, le comte L. Grifeo, essaie de ramener à des proportions exactes les allégations du policier anonyme. — On sait que M. Cortese s'est particulièrement attaché à l'étude critique de la *Storia del reame di Napoli* de P. Colletta. Il y a consacré trois études nouvelles : *La vita di Pietro Colletta* (Roma, Pinnarò, 1921, in-8°, 19 p.; extrait de la *Rassegna storica del Risorgimento*), bonne biographie, munie de références copieuses, où il s'est efforcé de situer l'historien dans le temps et dans l'espace; *Aggiunte al « Saggio di bibliografia collettiana »* (Napoli, Lubrano, 1921, gr. in-8°, p. 125-153; extrait du *Bollettino del bibliofilo*), qui complètent très diligemment le *Saggio* recensé dans la *Revue*, t. CXXVII, p. 363; l'annotation abondante et précise de l'opuscule de Francesco Pignatelli, prince de Strongoli, *La Vita e la « Storia del reame di Napoli » di Pietro Colletta* (Napoli, Morano, 1921, in-8°, 25 p.; extrait des *Memorie storiche del Regno di F. Pignatelli*, éd. N. Cortese), texte écrit en 1835 par un contemporain de Colletta au moment de l'apparition de la *Storia* et rempli d'accusations en général controuvées contre l'historien napolitain. G. Bn.

— Filippo Noberasco. *Contributo savonese alla poesia napoleonica* (Savona, Bertolotto, 1921, in-8°, 23 p.). — Savone, devenue française en 1805 par l'annexion de la Ligurie à l'empire napoléonien, a rivalisé avec beaucoup de cités italiennes dans l'expression de l'admiration servile à l'égard de l'empereur. M. Noberasco en donne une preuve éclatante en citant quelques-unes des poésies, si l'on peut

ainsi parler, composées par des écrivains savonais : Belloro, Magliani, Castagna, Cesarotti, Nervi, et quelques autres encore, dont la banalité arcadienne ne trouve d'excuse que dans les circonstances, lesquelles se sont également imposées aux véritables poètes italiens de la même époque, Parini, Alfieri, Monti. Ainsi, l'intéressante contribution régionale de M. Noberasco a-t-elle une valeur qui dépasse son objet propre. G. Bn.

— Économiste et historien, M. Giuseppe Prato a continué d'approfondir divers points de l'histoire économique de l'Italie dans diverses communications faites à l'Académie des sciences de Turin. Dans *Un tentativa di banco pubblico a Mantova nel 1626* (extrait des *Atti della reale Accademia delle scienze de Torino*, 1919-1920, t. LV, p. 426-435), il signale la création par les Gonzague de la banque Sainte-Barbe et replace cette création parmi les institutions bancaires analogues. — Dans *Le fonti storiche della legislazione di guerra : il controllo statale dei cambi in Piemonte nel 1798* (Torino, Bocca, 1918, in-8°, 39 p.; extrait des *Atti...*, t. LIII), il expose la situation économique du Piémont après la désastreuse paix de 1796 et, en particulier, la hausse formidable des changes, passant, pour les seules relations Turin-Genève, de 17 °/o en 1794 à 62 °/o en 1798, et montre les tentatives faites par le gouvernement pour empêcher cette hausse. Ces tentatives, et particulièrement les lettres patentes du 19 août 1797, suscitèrent une opposition qui s'affirma dans des libelles, parmi lesquels M. Prato en a retrouvé un, fort intelligent, dont il reproduit les passages les plus caractéristiques. — Dans *Giacomo Giovanetti ed il protezionismo agrario nel Piemonte di Carlo Alberto* (Torino, Bocca, 1919, in-8°, 48 p.; extrait des *Atti...*, t. LIV), il rappelle l'œuvre de l'économiste Giovanetti (1786-1849) et souligne le rapport entre les thèses soutenues par celui-ci et la politique économique du roi Charles-Albert et de Cavour. Les préoccupations de ces trois hommes se portèrent, en effet, particulièrement sur la question de l'avilissement subi par les prix des céréales indigènes par suite de la concurrence des blés russes ou turcs, et, devant l'insuffisance des résultats obtenus par le régime douanier imaginé pour protéger les producteurs italiens, ils conclurent à un régime de liberté, dont le mémoire de Giovanetti, de 1834, et que publie M. Prato, fournit les raisons d'être. Il est, en passant, intéressant de noter que l'argumentation « libériste » de Giovanetti précise d'au moins quatre années la propagande libre-échangiste de Cobden. — Dans *Il programma economico-politico della « Mitteleuropa » negli scrittori italiani prima del 1848* (Torino, Bocca, 1917, in-8°, 32 p.; extrait des *Atti...*, t. LII), M. Prato montre comment l'hégémonie autrichienne sur l'Italie avant la tentative unitaire de 1848 a une face économique, trop souvent oubliée, car l'emprise politique de l'Autriche sur l'Italie ne tendait rien moins qu'à introduire la péninsule dans un Zollverein, recommandé par List dès 1820, entrevu à diverses reprises par Met-

ternich, et où le gouvernement de Vienne aurait eu la haute main; les penseurs et hommes politiques italiens, loin d'entrer dans les vues autrichiennes, insistèrent au contraire sur la nécessité d'organiser en Italie, par la création de chemins de fer, une union douanière qui aurait été la première ébauche de l'unité de leur pays. Depuis 1829, avec Enrico Mayer, et surtout à partir de 1841, après le succès grandissant du Zollverein allemand, cette tendance s'affirme nettement dans la péninsule, et l'un des publicistes qui ont le plus fait pour la développer est le comte Petitti, de Turin, dont le plan, publié en 1845, fut accueilli avec enthousiasme par les disciples de Gioberti et agit certainement sur les idées de Charles-Albert et, encore plus, de Cavour, auteur d'un article *Des chemins de fer de l'Italie* dans la *Revue nouvelle* de 1846. De quelle façon les idées italiennes, en matière de douanes et de chemins de fer, se raccordent avec les idées allemandes de 1848, lorsque les patriotes de Francfort élaboraient le programme du « Grossdeutschland », c'est ce que M. Prato montre avec un grand souci de l'exactitude chronologique et bibliographique et des nuances de pensée : Balbo alla jusqu'à entrevoir une entente italo-germanique féconde pour les deux pays. — Dans *Pagine disperse di Francesco Ferrara* (extrait des *Atti della reale Accademia delle scienze de Torino*, t. LVI, p. 97-112), M. Prato complète ce qu'on savait du grand économiste italien par le dépouillement du journal turinois *la Croce di Savoia*, organe du centre gauche, et publie la leçon de clôture professée par Ferrara le 24 juin 1852; là encore, on discerne la liaison entre les doctrines de l'économie « libériste » et la politique de Cavour. — Ainsi, toutes les études de M. Prato tendent à souligner l'importance des facteurs économiques — faits ou idées — dans l'histoire du « Risorgimento », trop souvent considéré comme une suite de conspirations et de batailles agrémentées de discours grandiloquents. Si dangereux que soit le désir qu'il a de trouver dans l'étude du passé des arguments propres à prouver la vérité de thèses qui lui sont chères, comme le « libérisme », ou des applications à des questions politiques modernes, comme la « Mitteleuropa », l'étendue et la précision de sa documentation, la finesse de ses déductions et la rigueur de ses conclusions sont telles qu'on peut estimer M. Prato l'un des meilleurs historiens actuels de l'économie politique en Italie. — Signalons encore de lui une étude pénétrante provoquée par les thèses de M. R. Blanchard sur les routes des Alpes (cf. *Rev. histor.*, t. CXXXVII, p. 110). Elle a pour titre : *le Vie del transito commerciale in Piemonte nell'epoca preferroviaria*, extrait des *Atti della reale Accademia delle scienze di Torino*, t. LVII, 1921-1922, p. 166-176). L'auteur insiste en particulier sur l'importance du transit du sel de France en Italie au XVIIe siècle et du coton levantin d'Italie en France sous le premier Empire; il montre comment les nécessités industrielles et commerciales ont agi sur la politique d'influence ou d'annexion de Louis XIV et de Napoléon Ier. G. Bn.

— Giulio C. Zimolo. *Lissa* (Milano, Alfieri et Lacroix, 1920, in-18, 30 p.). — Ce travail est une mise au point consciencieuse des travaux consacrés, en Italie et en Autriche, à la bataille de Lissa. M. Zimolo met en lumière, très exactement, les erreurs stratégiques et tactiques commises par la marine, et, plus dangereuses, parce que plus étendues et plus profondes, les erreurs politiques commises par le gouvernement italien de 1861 à 1866 : celles-ci ont engendré celles-là. Un point de vue fort intéressant souligné par M. Zimolo est l'insuffisance d'esprit unitaire chez les officiers de marine qui, piémontais et napolitains, participèrent à Lissa, et particulièrement l'antagonisme de Persano et d'Albini. Il est certain, d'autre part, après la démonstration de M. Zimolo, que Persano, par peur de risquer ses navires, a sciemment refusé d'exécuter les instructions qu'il avait reçues et qui, peut-être, l'eussent conduit à une autre issue. Attaqué par Tegetthoff tandis que lui-même attaquait, dans de mauvaises conditions, l'île de Lissa, Persano ne pouvait qu'être battu le 20 juillet 1866.

G. Bn.

— La campagne pour 1920 de l' « Istituto per la propaganda italiana », dont nous avons antérieurement signalé les excellents *Guides* dans la collection : *Italia che scrive* (en abrégé *I. C. S.*), n'a pas été moins fructueuse que la précédente. M. Luigi Torrelli, dans *la Critica* (Roma, Istituto, etc., 1920, in-16, 111 p.), donne un historique sommaire, mais suffisant, de la critique littéraire italienne, suivi d'une bibliographie choisie, mais suffisante aussi, divisée en : périodiques, collections et recueils, auteurs, d'abord dans l'ordre alphabétique, ensuite dans l'ordre méthodique; peut-être y aurait-il eu lieu d'insister davantage que ne l'a fait M. Torrelli sur la production de MM. Romagnoli, Rensi ou Prezzolini. — M. Luigi Piccioni, dans *Il giornalismo* (Roma, Istituto, etc., 1920, in-16, 67 p.), a tâché de remplir une tâche, bibliographiquement parlant, beaucoup plus difficile, étant donné la nature de la production journalistique; son petit manuel vaut plus peut-être par les indications bibliographiques générales concernant les journaux que par les listes de journaux ou par l'historique, qui est vraiment un peu trop réduit, du journalisme; on regrettera un certain nombre de lacunes touchant les journaux, français ou italiens, parus en Italie pendant la période révolutionnaire et impériale; en revanche, l'idée de faire suivre l'indication bibliographique des journaux répertoriés d'une notice des ouvrages qui en parlent est heureuse. — Enfin, M. Guglielmo Bilancioni traite de *la Storia della medicina* (Roma, Istituto, etc., 1920, in-16, 100 p.), et nous dirons « traite » à dessein, car les quarante-huit pages de son introduction fournissent un bon chapitre de l'histoire générale, ou nationale, des sciences, où les spécialistes qui se groupent, en France, autour des Drs Dorveau et Wickersheimer pourront trouver d'intéressants faits ou d'ingénieuses suggestions. — Souhaitons qu'en France l'entreprise bibliographique que tente M. Vic se réalise aussi heureu-

sement que celle de l'*Italia che scrive* : ce serait un bien pour nos éditeurs, pour la France, pour la science. G. Bn.

Pays scandinaves. — *Rikskansleren Axel Oxenstiernas skrifter och brefvexling*, 1re série, t. V (lettres de 1630) (Stockholm, Norstedt, 1915, in-8°, XVIII et 855 p.). — Nous avions eu l'occasion de signaler déjà (cf. *Rev. histor.*, t. CXXXIII, p. 289) le gros volume dans lequel M. Brulin a rassemblé les lettres écrites par Oxenstierna durant l'année 1630. Les plus importantes naturellement — 89 sur un total de 433 pièces — sont adressées à Gustave-Adolphe. Elles ont trait principalement au transport en Poméranie des troupes inutiles en Prusse depuis la fin de la guerre polonaise. On ne peut que louer l'éditeur du soin avec lequel il s'est acquitté de sa tâche. Les analyses qui figurent en tête de chacun des documents sont en particulier d'un grand secours. A. Ganem.

— Vilh. Lorenzen *Studier i Dansk Herregaards Arkitektur i 16. og 17. Aarhundrede* (Copenhague, Hagerup, 1921, in-8°, 369 p.). — Publiée aux frais de la Société historique danoise, cette copieuse dissertation étudie de façon systématique l'architecture des châteaux danois aux XVIe et XVIIe siècles. L'auteur, s'il laisse aux considérations techniques leur place, examine aussi les problèmes d'histoire sociale que pose la construction de toutes ces demeures seigneuriales. L'historien de la civilisation nordique aussi bien que l'archéologue trouvera donc dans ce livre un grand nombre de précieuses indications.

A. G.

— Charles de Lannoy et Hermann Vander Linden. *Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens. Suède* (Bruxelles, Lamertin, 1921, in-8°, 62 p.). — La *Revue* a rendu compte des deux parties antérieurement parues de l'ouvrage des savants professeurs belges (cf. *Rev. histor.*, t. XCIX, p. 153, et CXIV, p. 101). Le manuscrit du troisième volume, consacré principalement à l'expansion coloniale de la France avant 1789, allait être livré à l'impression quand il fut brûlé en 1914 à Louvain. La notice relative à l'expansion suédoise ne devait alors constituer qu'une partie de ce tome. Seule échappée au désastre, elle paraît aujourd'hui en un fascicule séparé. Cette brève monographie forme un bon résumé, généralement au courant, des travaux déjà publiés. M. de Lannoy a bien marqué la connexion étroite qui existe entre les entreprises coloniales de la Suède et celles de la Hollande. Les deux compagnies coloniales créées en Suède en 1624 et 1634 furent en réalité constituées ou dirigées par des Néerlandais, et c'est non loin de la Nouvelle-Amsterdam qu'en 1638, sur les bords de la Delaware, fut fondé un établissement suédois. Il est vrai que, dès 1655, les Hollandais s'emparèrent de cette « Nouvelle-Suède ». Beaucoup plus tard, les ambitions coloniales de Gustave III en furent réduites à se contenter d'une acquisition médiocre, celle de Saint-Barthélemy, une Antille minuscule cédée par Louis XVI en 1785 en

échange d'avantages commerciaux. En 1877, la Suède a d'ailleurs rendu Saint-Barthélemy à la France moyennant 320,000 francs d'indemnité. A. G.

— Andreas Frederik KRIEGER. *Dagboger (1848-1880)*, publ. par E. KOPPEL, Aage FRIIS, P. MUNCH ; t. II : *15 novembre 1858-2 décembre 1863* (Copenhague et Christiania, Gyldendal, 1921, in-8°, 365 p.). — A.-F. Krieger a joué un rôle trop important dans la vie politique danoise pour que la publication du journal qu'il tint régulièrement pendant plus de trente ans n'offre pas de l'intérêt. Mais cet intérêt est surtout vif quand nous abordons cette période 1858-1863, durant laquelle se prépare la guerre des Duchés. Qu'il soit ou non ministre, Krieger est alors le spécialiste national des affaires slesvigoises, et à ce titre fort bien renseigné sur toutes les négociations du Danemark. Sans nous apporter, semble-t-il, d'extraordinaires révélations, ses notes précisent ou signalent bien des incidents mal connus ou ignorés. Krieger avait inséré dans ses cahiers de nombreux extraits de dépêches diplomatiques ; les éditeurs n'ont pas cru devoir les reproduire. Il convient de le regretter, mais, cette réserve faite, il n'est que juste de louer le soin minutieux avec lequel a été faite, dans l'ensemble, la publication. A. G.

Roumanie. — On lira avec agrément et profit l'*Introduction à l'étude de la Roumanie et des Roumains*, par M. Nicolas IORGA ; ce sont des conférences données pendant l'hiver 1920-1921 à l'École interalliée des Hautes-Études sociales, à Paris. Elles ont été reproduites en une plaquette imprimée sur deux colonnes et illustrée. M. Iorga y présente des idées générales sur la terre, la race, l'art et la littérature (Paris, édition du « Courrier franco-roumain, in-4°, 19 p.).

Russie. — Gregorio NOFRI et Fernando POZZANI. *La Russia com'è* (Firenze, Bemporad [1921], in-18, 247 p.; éditions de la *Critica sociale*). — La littérature consacrée à la Russie en Italie a été certainement plus abondante qu'en France même, où, cependant, elle compte un grand nombre d'ouvrages. MM. Nofri et Pozzani, qui appartiennent à la fraction de droite du parti socialiste italien, ont, de la mission qu'ils ont remplie au pays des « soviets », rapporté un petit livre d'impressions sincères et de renseignements originaux qui figurera à une bonne place dans cette littérature. Ils y fournissent, en particulier, des indications sur le fonctionnement réel de la constitution soviétique, la situation de l'agriculture, des transports et de l'industrie — elle a forcé le gouvernement des soviets à renoncer à quelques-uns des postulats du marxisme intégral qu'il prétendait réaliser — enfin sur le tragique problème alimentaire. Ils estiment, au surplus, que les conditions lamentables où se débat la Russie sont en bonne partie dues à la politique de l'Entente, et que celle-ci est également responsable du nationalisme militaire, qui constitue présentement une des plus curieuses caractéristiques du « soviétisme ». Enfin, ils montrent les

rapports du « soviétisme » avec les théories de Bakounine. A ce livre d'impressions sincères, M. Filippo Turati a mis une bonne préface où il insiste sur la conclusion, développée par les auteurs, qu'il s'en faut du tout au tout que le socialisme se trouve réalisé par les soviets : ceux-ci constituent un phénomène quasi-médiéval, dont l'apparition n'a été possible que par l'immense bouleversement de la guerre. — G. Bn.

Turquie. — Michel Paillarès. *Les kémalistes devant les alliés* (1922, 1 vol. in-8°, 494 p.; éditions du *Bosphore*). — C'est surtout une œuvre de polémique, mais où l'on trouvera cependant bien des faits intéressants et des documents dont l'histoire pourra tirer parti. M. Paillarès s'élève contre la politique que le gouvernement français a suivie dans l'empire ottoman depuis l'armistice. Il reproche à nos diplomates et plus encore aux officiers de la mission militaire leur indulgence à l'égard des Turcs; il leur fait grief surtout d'avoir laissé se constituer la puissance de Moustafa Kemal, qui a donné un regain de vigueur au nationalisme turc. Il considère que Kemal est le digne successeur d'Enver, qu'il approuve pleinement la politique de violence du comité Union et progrès. Dans une deuxième partie, l'auteur décrit les événements dont la Cilicie a été le théâtre en 1920; le gouvernement français n'aurait rien fait pour prévenir l'offensive turque et les massacres qui ont si cruellement éprouvé le corps expéditionnaire, ainsi que les populations chrétiennes. Suit une étude des négociations qui ont abouti au traité de Sèvres, dont on donne le texte. Mais à peine ce traité, qui devait régler définitivement le sort de l'empire ottoman, est-il signé que les kémalistes et leurs partisans français se préparent à le déchirer. L'occasion leur en a été fournie par la chute de Venizelos. M. Paillarès reproche à la France d'avoir contrecarré l'action des Grecs et surtout d'avoir signé avec le gouvernement de Kemal la convention d'Angora, du 20 octobre 1921. Cette convention, déclare-t-il, en abandonnant aux Turcs les populations chrétiennes d'une partie de l'Asie Mineure, semble avoir ruiné les espérances des Arméniens; elle eut, en effet, pour conséquence un exode des Arméniens de Cilicie qui avaient survécu aux massacres. Mais on peut se demander si la convention d'Angora a bien toute la portée que lui attribue M. Paillarès. Il s'agissait surtout de restreindre l'occupation française, qui nous imposait une charge vraiment excessive. Et on peut également se demander si la France est seule responsable des concessions qui ont été faites aux kemalistes. Le gouvernement anglais lui-même n'a-t-il pas senti la nécessité de ne pas pousser à bout les ressentiments du patriotisme turc? La politique anglaise n'a-t-elle commis aucune faute? Les rivalités des diverses puissances alliées n'ont-elles pas contribué aux difficultés actuelles? M. Paillarès a raison de penser que les Ottomans semblent incapables d'organiser un État vraiment civilisé, et c'est à juste titre qu'il rappelle les terribles massacres d'Arméniens. Mais, d'autre part, il passe sous silence les excès de l'armée grecque en Asie Mineure, et il se fait à tel

point l'avocat de la cause grecque qu'on peut difficilement le regarder comme un juge impartial. La vérité, c'est qu'en Asie Mineure il est très difficile de trouver une solution satisfaisante : les populations musulmanes et chrétiennes sont à tel point enchevêtrées ! On ne peut demander à la France d'être seule à assumer la protection des chrétiens. Telle est sans doute la justification de la convention d'Angora. C'est à l'action concertée des puissances alliées qu'il convient d'assurer aux Grecs, et surtout aux Arméniens, les garanties dont ils ne sauraient se passer. Henri SÉE.

Histoire de la musique. — Jean CHANTAVOINE. *De Couperin à Debussy* (Paris, Félix Alcan, 1921, in-16, 180 p.); Lionel DE LA LAURENCIE. *Les créateurs de l'opéra français* (Ibid., 1921, in-16, 217 p.); Henri DE CURZON. *Rossini* (Ibid., 1920, in-16, 208 p.). 3 vol. de la collection des « Maîtres de la musique », publ. sous la direction de J. Chantavoine; 7 fr. 50 chacun. — C'est à l'histoire de la musique en France que sont surtout consacrés les trois derniers volumes de la Collection des « Maîtres de la musique ». De cette histoire, M. Chantavoine trace une élégante et suggestive esquisse dans le premier chapitre de son livre qui, malgré son titre, remonte sensiblement plus haut que les Couperin : jusqu'aux origines de la « chanson française » du moyen âge. Mais ensuite, des Couperin à Debussy, en une série d'essais écrits en diverses occasions et insérés précédemment en diverses revues, il suit les manifestations variées du génie musical français à travers Rameau, Gluck (qu'il considère avec raison comme un peu des nôtres), Berlioz, Chabrier et Massenet. Il n'est pas toujours tendre pour ceux dont il parle : sur Berlioz et sur Massenet, il a des mots durs et, pour le premier au moins, peut-être un peu injustes. Mais il se lit toujours avec plaisir. On eût aimé seulement, par place, un style plus surveillé.

Le volume de M. de La Laurencie n'est qu'un résumé, un peu sec et nu, de l'histoire de notre opéra depuis ses plus lointaines origines : le drame religieux, les farces et les moralités du moyen âge, le madrigal dramatique, le ballet de cour — qui aboutit enfin, sous l'influence italienne, à l'opéra proprement dit.

Avec le *Rossini* de M. de Curzon, nous saisissons sur le vif cette influence de la musique italienne sur notre art. La biographie que M. de Curzon trace du célèbre compositeur est aussi curieuse qu'attachante. On n'avait jamais aussi bien expliqué la formation et l'évolution de ce génie musical, sympathique malgré ses tares, dont la gloire s'épanouit en plein Paris. En le replaçant dans son temps, M. de Curzon n'a pas eu de peine à être équitable et à éviter tout parti pris de dénigrement comme d'éloge; et c'est pourquoi son livre mérite de servir de guide à quiconque désormais étudiera l'œuvre de ce musicien au talent facile, qui avait au moins l'incontestable mérite de se juger lui-même avec beaucoup de bon sens. — L. HALPHEN.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — Annales révolutionnaires. 1922, janvier-février. — Georges MICHON. La justice militaire sous la Révolution. — Albert MATHIEZ. La Révolution et les subsistances. L'agitation sectionnaire à Paris en août 1793; l'affaire Cauchois. — H. SOANEN. Roux-Fazillac et la chasse aux prêtres réfractaires dans le Puy-de-Dôme; messidor an II. — E. LE GALLO. Un témoignage de Bonaparte sur Robespierre en 1797 (dans un poème sur la chute de Napoléon publié en 1846, l'auteur J.-P. Collot rapporte un jugement qu'il entendit Bonaparte porter à Ancône en 1797 : « Depuis son origine, la France n'a eu qu'un gouvernement fort, celui de Robespierre », et les discussions que souleva ensuite un pareil propos). — G. VAUTHIER. Un chant de guerre oublié de Rouget de Lisle : « Le Roland furieux » (publié un mois après la *Marseillaise*). — Une pétition « intéressante » (elle émane d'un certain capitaine Vacher, en service au 2e bataillon de la 18e demi-brigade à l'armée du Rhin. Il proteste contre l'accusation d'accaparement qui avait provoqué à Chambéry l'arrestation de sa femme, tenancière d'un café-restaurant; 2e vendémiaire an III). = C.-rendus : *Guénin* et *Nouaillac*. L'ancien régime et la Révolution (intéressant choix de lectures historiques, mais qui contiennent plus de littérature que d'histoire. Il donne une fausse idée des temps révolutionnaires). — *Lefebvre de Béhaine*. Le comte d'Artois sur la route de Paris, 1814 (attachant et utile). — *L. de Launay*. Une famille de la bourgeoisie parisienne pendant la Révolution (extraits et commentaires de la correspondance de Toussaint Mareux, marchand miroitier, puis entrepreneur du théâtre Saint-Antoine, membre de la Commune au 10 août). = Mars-avril. Henri LION. D'Holbach « maître d'hôtel » de la Philosophie; 1er article (d'Holbach n'a pas été seulement le champion du matérialisme ; ce qu'on veut montrer ici, c'est son importance comme philosophe politique ou social et comme moraliste). — Georges MICHON. La justice militaire sous la Convention (suite). — Antoine RICHARD. Les Basques pendant la guerre franco-espagnole, 1793-1795. — Albert MATHIEZ. Lettres inédites du conventionnel Besson (sept lettres adressées au directoire du district d'Ornans pendant la Législative et la Convention. La dernière, datée du 10 thermidor an II, est une violente diatribe contre Robespierre et son parti, écrite au lendemain de leur chute. Il paraît d'ailleurs que Besson était un intrigant perdu de réputation). — ID. Coup d'œil historique sur la présidence de la

République. = C.-rendus : *Camille Richard.* Le Comité de Salut public et les fabrications de guerre sous la Terreur (excellente thèse de doctorat). — *G. Lefebvre.* Documents relatifs à l'histoire des subsistances dans le district de Bergues pendant la Révolution; t. II (très intéressant).

2. — **Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français.** 1921, octobre-décembre. — N. Weiss. Les débuts de la Réforme en France d'après quelques documents inédits; VI (à Grenoble, Alençon et Lyon). — J. Pannier. Une panique à Charenton après l'avènement de Louis XIV, le 24 juin 1643 (d'après les lettres du pasteur Drelincourt à André Rivet, qui se trouvent à l'Université de Leyde). — N. W. Les aventures de Guillaume Chenu de Chalezac, seigneur de Laujardière, au pays des Cafres, 1686-1689; suite (le retour en Europe). — G. Tournier. La famille de Campdomerc (généalogie depuis la fin du XVIe siècle). = C.-rendus : *E. Rodocanachi.* La Réforme en Italie (beaucoup d'informations). — *R. de Chauvigny.* La résistance au Concordat de 1801 (histoire de la « petite église » de Vendôme). — Mme *J. Berliet.* Les amis oubliés de Port-Royal (veut attirer au jansénisme François de Sales et Mme de Chantal). = 1922, janvier-mars. V.-L. Bourrilly. Les protestants de Provence et d'Orange sous Louis XIV. Vers la Révocation (situation en 1661; agents et moyens d'action des catholiques; démolitions de temples; missions et conversions; la Révocation de 1685 parut la conclusion de mesures prises depuis un demi-siècle). — E. Le Parquier. A Rouen, mars-avril 1560 (mesures de police prises contre les assemblées nocturnes de protestants, d'après le journal des échevins). — Requête de Suzanne Ferry-le-Bachellé aux états généraux de Hollande (demande de secours faite par la petite-fille de Jéremie Ferry, 12 juin 1702). = C.-rendus : *Jean Jalla.* Storia della Riforma in Piemonte fino alla morte di Emanuele Filiberto, 1517-1580 (bon). — *Gustave Cohen.* Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle (très beau livre).

3. — **Journal des savants.** 1922, mars-avril. — Ph. Fabia. Les « Histoires » de Tacite (à propos de l'édition et de la traduction de Henri Goelzer; comment le texte a été établi; valeur historique de l'œuvre; le style). — J. Toutain. L'Afrique chrétienne avant saint Augustin; I (d'après les cinq volumes de « l'Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne » de Paul Monceaux). — Antoine Thomas. Découverte de fragments d'un poème français inconnu sur Bérinus (poème du XIIIe siècle sur le même sujet que le roman en prose de Bérinus dont on connaît quatre manuscrits). = C.-rendus : *L.-A. Constans.* Un correspondant de Cicéron : Ap. Claudius Pulcher (intérêt psychologique et historique du travail). — *Jean Ebersolt.* Mission archéologique de Constantinople, 1920 (renseignements que l'auteur a rapportés). — *Id.* Sanctuaires de Byzance (bon). — Charlemagne,

drame élisabéthain anonyme, publié par *Franck-L. Schoell* (excellente édition). — *Gustave Cohen*. Mystères et moralités du manuscrit 617 de Chantilly (intérêt historique de la publication). — *H. Chamard*. Les origines de la poésie française de la Renaissance (survivances médiévales et origines italiennes). — *L. Goldziher*. Le dogme et la loi de l'Islam (on vante la traduction élégante, solide et claire de M. *F. Arin*). — Bulletin de l'Union des sociétés savantes polonaises de Léopol-Lvóv (montre le caractère polonais de cette ville, disputée actuellement aux Polonais par les Ukrainiens).

4. — Le Moyen âge. 2e série, t. XXII, septembre-décembre 1920. — Ch. Samaran. Un diplomate français du xve siècle : Jean de Bilhères-Lagraulas, cardinal de Saint-Denis (fin : la vie d'un ambassadeur à Rome au temps des Borgia; Jean de Bilhères à Saint-Denis; pièces justificatives). — E. Walberg. Date de la composition des recueils des *Miracula s. Thomae Cantuariensis* dus à Benoît de Peterborough et à Guillaume de Cantorbéry (1173 et 1174). = C.-rendu : *Tourneur-Aumont*. Étude de cartographie historique sur l'Alémanie (manque de netteté et de clarté). = T. XXIII, janvier-avril 1921. Ferdinand Lot. Conjectures démographiques sur la France au ixe siècle (le polyptyque de Saint-Germain-des-Prés dressé au temps de l'abbé Irminon à la fin du règne de Charlemagne ou au début de celui de Louis le Pieux suppose une densité moyenne de trente-quatre à trente-neuf habitants au kilomètre carré; en supposant une pareille densité sur l'ensemble du territoire français, on arriverait au total de dix-huit à vingt et un millions d'habitants — la population des villes non comprise. Sur les terres de culture seules, à l'exclusion des bois et des terres en friche, la densité aurait été de cinquante-deux habitants au kilomètre carré). — Marcel Ferrand. Origines des justices féodales (notes posthumes. L'auteur, élève de l'École des chartes, a été tué à l'ennemi le 22 février 1915. Soutient cette thèse « qu'il n'y a rien dans la *recommandation* qui, en droit, donne au *senior* la justice sur son *vassus*...; qu'à l'origine il n'y a de vraie justice que celle que rendent les fonctionnaires royaux ». Le *senior* ne joue qu'un rôle de conciliateur, non de juge; il est même tenu de présenter ses vassaux devant le tribunal royal. C'est à la faveur de l'anarchie que les seigneurs s'emparèrent du pouvoir judiciaire). — Ch. Porée. Note sur Pèlerin Latinier, premier sénéchal de Beaucaire, 1226-1238 (renseignements nouveaux sur son origine et sa famille). = C.-rendu : *A. Levé*. La tapisserie de la reine Mathilde, dite tapisserie de Bayeux (prouve qu'elle a été exécutée en 1077, mais n'établit pas nettement qu'elle l'ait été sur l'ordre de la reine Mathilde). = Mai-août. F. Lot. Conjectures démographiques sur la France du ixe siècle; fin (étude comparative de la population des domaines de Saint-Germain-des-Prés et des communes modernes auxquelles ils correspondent). — G. Huet. Notes d'histoire littéraire. V : la Chronologie dans l'œuvre de Robert de Boron. — Louis Bréhier. L'architecture serbe au

moyen âge (d'après le volume de G. Millet, *l'Ancien art serbe : les églises*, Paris, 1919).

5. — La Révolution de 1848. 1921, décembre, et 1922, janvier-février. — *Georges Boussinesq.* Reims à la fin de la monarchie de Juillet et pendant la période révolutionnaire de 1848 (l'auteur a été tué le 30 octobre 1914; attaché à la bibliothèque de Reims, il donna, de 1911 à 1914, un cours complet sur l'histoire de Reims; on publie ici les notes qu'il a laissées sur la période de 1840 à 1848 : les partis rémois en 1846; situation économique de la ville de 1840 à 1846; à suivre). — Capitaine BREILLOUT. La révolution de 1848 en Corrèze; suite (janvier-novembre 1851, la loi Falloux; la garde nationale; l'esprit public à la veille du coup d'État). — Élie PEYRON. Une lettre d'Augustin Thierry (de 1853, à Mme de Lasteyrie, rappelant son séjour à La Grange-Bléneau, chez La Fayette). — Jean ADIGARD DES GAUTRIES. Notes sur la Norvège en 1815-1816 (d'après les écrits de l'archiviste Birkeland). = C.-rendus : *G. Bouniols.* Thiers au pouvoir (lettres écrites de 1871 à 1873). — *G. Weill.* Histoire de l'enseignement secondaire en France, 1802-1920 (remarquable). = Mars-avril. R. LÉVY-GUÉNOT. L'illusion de la paix en 1867. Une proposition de Société des nations (faite par Santallier, rédacteur au *Journal du Havre*). — Paul RAPHAËL. Un projet de journal socialiste en 1838 et 1839 (*la Démocratie*, qui devait avoir pour directeurs Théophile Thoré et Victor Schœlcher). — GÉRARD-STRAUSS. Balzac et la réforme administrative (idées qu'il exprime dans son roman : *les Employés*). — Ph. MORÈRE. Un révolutionnaire ariégeois : Victor Pilhes (commissaire du gouvernement provisoire dans l'Ariège; ami de Proudhon; mourut dans la misère le 2 novembre 1882). — F. UZUREAU. La journée du 19 mars 1862 à Angers (réception faite à l'évêque Mgr Angebault revenant de Rome, où il était allé sans autorisation de l'Empereur).

6. — La Révolution française. 1921, octobre-décembre. — F. ÉVRARD. Le Jeu de paume de Versailles (cette salle était propriété privée à la date où fut prononcé le fameux serment; elle ne fut acquise par l'État qu'à la suite d'un vote émis par la Convention le 7 brumaire an II; divers projets d'emploi et de décoration de la salle; en somme, elle ne fut aménagée comme souvenir que sous la troisième République, et Jules Ferry l'inaugura le 20 juin 1883). — E. LÉVY. L'état civil aux colonies pendant la Révolution (signale les prénoms singuliers donnés aux enfants). — DE CARDENAL. L'assistance publique dans la Dordogne pendant la Révolution (il s'agit des enfants abandonnés; à suivre). — L'école des hautes études urbaines de la ville de Paris. = C.-rendus : *E. Lavisse.* Histoire de France contemporaine (réflexions générales sur l'œuvre). — *R. Patry.* Le régime de la liberté du culte dans le département du Calvados de 1795 à 1802 (récit impartial et solide). — *G. Lefebvre.* Documents relatifs à l'histoire des subsistances dans le district de Bergues pendant la Révolution fran-

çaise; t. II (fait avec soin). — *Aug. Lemasson.* Les actes des prêtres insermentés du diocèse de Saint-Brieuc; 2 vol. (biographies de quatorze prêtres morts sur l'échafaud). — *J.-L. Arrigon.* La jeune captive. Aimée de Coigny (intéressant). — *A. Defresne* et *F. Évrard.* Les subsistances dans le district de Versailles de 1788 à l'an V; t. I (excellent). — *Ch. Schmidt.* Les sources des territoires rhénans de 1792 à 1814 dans les archives rhénanes (utile). — *Guy Lavaud.* Les déclarations et les ministères (du 4 septembre 1870 au 1er janvier 1914; rend service).

7. — Revue archéologique. 1921, novembre-décembre. — Morris Jastrov. Le voile des femmes dans l'ancienne Assyrie (article en anglais sur la situation des femmes dans les antiques codes assyriens; l'auteur est décédé et le P. Scheil a revu les épreuves). — J. de Launay. Montreuil-sous-Bois et Pierre de Montreuil (Pierre était bien de Montreuil-sous-Bois). — W. Déonna. Les trésors gallo-romains d'orfèvrerie au musée d'art et d'histoire de Genève (les trésors de Reignier, à quelques kilomètres de Genève, de Saint-Genis au pays de Gex, les trésors de Cruseilles et des Fins d'Annecy). — M. Granet. Le dépôt de l'enfant sur le sol (rites observés en Chine au moment de la naissance d'un garçon ou de la naissance d'une fille). — J. Vendryès. Les moulins en Irlande et l'aventure de Ciarnat (le roi Cormac fit venir un constructeur de moulins d'au delà de la mer pour sauver sa maîtresse Ciarnat condamnée à moudre chaque jour neuf mesures de froment). — O. Janse. Notes sur quelques représentations des bractéates en or scandinaves (bijoux des ve et vie siècles destinés à être suspendus). — Nouvelles archéologiques. = C.-rendus : *E. Sidney Hartland.* Primitive Society (il s'agit surtout du matriarcat; n'est pas au courant des publications sur le sujet). — *J. de Morgan.* L'humanité préhistorique (destiné à devenir populaire). — *M. Reygasse.* Nouvelles études de palethnologie magrébine (du nouveau qui n'est pas banal). — *Carlo Anti.* Monumenti policletei (montre l'importance des sculptures qui s'inspirent des créations de Polyclète). — *Domenico Comparetti.* Le nozze di Bacco ed Arianna (nouvelle et raisonnable explication des peintures ornant le triclinium de la villa Item, près de Pompéi). — *Félix Durrbach.* Choix d'inscriptions grecques de Délos, avec traduction et interprétation (l'une et l'autre de main de maître). — *E. Babelon.* Les monnaies grecques (guide excellent). — *Apollodoros.* The Library, traduction anglaise de Sir *James Frazer* (surtout important par les annotations). — *Alfred Loisy.* Les Actes des apôtres (tout à fait remarquable). — *C. Toussaint.* L'hellénisme de l'apôtre Paul (très important). — *Jacques Zeiller.* Les origines chrétiennes dans les provinces danubiennes de l'Empire romain (très important, surtout pour l'œuvre de conversion des Goths). — *M. Abramić, R. Egger* et *W. Gerber.* Forschungen in Salona; t. I (consacré aux monuments de la partie nord-ouest; remarquable). — *Paul Durrieu.* La miniature flamande au temps de la cour de Bourgogne, 1415-

1530 (153 planches d'excellente qualité, avec une remarquable introduction). — *Henri Focillon*. L'art bouddhique (excellent). — *J. Hazzidakis* et *L. Franchet*. Tylissos à l'époque minoenne (ne distingue que trois périodes minoennes). = R. CAGNAT et M. BESNIER. Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, année 1921 (97 numéros).

8. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1922, 15 mars. — *E. Teichmann*. Travels of a Consul officer in North-West China (relation pleine de renseignements variés). — *A. Houtin*. Le P. Hyacinthe, réformateur catholique, 1869-1893 (très intéressant; c'est la seconde partie et la fin de la biographie du célèbre carme par M. Houtin, qui utilise un grand nombre de documents privés et s'efface le plus souvent derrière eux). — *G. Michaut*. La jeunesse de Molière (instructif). — Dr. *Cabanès*. L'histoire éclairée par la clinique (beaucoup de verve et de science). — *Henri de Curzon*. Rossini (bon). — *Émile Ollivier*. Lettres de l'exil, 1870-1874 (ces lettres témoignent du patriotisme du ministre déchu, mais aussi de son infatuation et de ses illusions). — *F. Baldensperger*. L'avant-guerre dans la littérature française, 1900-1914 (beaucoup d'aperçus originaux sur l'âme française). — *Edm. Béraud*. Souvenirs du baron Gudin, peintre de la marine, 1820-1870 (contient beaucoup d'anecdotes intéressantes). — *Éd. Driault*. Les leçons de l'histoire (instructif). = 1er avril. *A. Meillet*. Linguistique historique et linguistique générale (remarquable). — *P. de Nolhac*. Ronsard et l'humanisme (très important). — *G.-E. Bonnet*. Philidor et l'évolution de la musique française au XVIIIe siècle (bon). — *Ch. Seignobos*. L'évolution de la troisième République, 1875-1914 (excellent). — *Alfred Dumaine*. La dernière ambassade de France en Autriche (tableau juste et fin de la société et de l'administration autrichiennes à la veille de la Grande guerre). — *J. Tersannes*. Le problème autrichien et la menace du rattachement à l'Allemagne (étude bien informée). = 15 avril. *R. Poincaré*. Histoire politique; t. I-III (recueil des chroniques de quinzaine publiées par l'ancien Président de la République dans la *Revue des Deux Mondes*. Important). — *Hermann von Eckardstein*. Lebenserinnerungen und politische Denkwürdigkeiten (ces mémoires d'un diplomate de second plan, mais avisé et franc, éclairent d'un jour assez cru la politique incohérente, maladroite ou brutale de la Wilhemstrasse, les erreurs des pangermanistes, le rôle néfaste de Guillaume II. L'auteur veut prouver qu'avec plus de tact l'Allemagne aurait réussi à rapprocher l'Angleterre de la Triple-Alliance, ce qui aurait évité la catastrophe de 1914. Eckardstein est l'adversaire déclaré de Holstein et de sa politique). — Chanoine *Ul. Chevalier*. Les controverses religieuses en Dauphiné. Catalogue du fonds Anatole de Fontgalland (utile). — *A.-F. Aude*. Vie publique et privée d'André de Béthoulat, comte de La Vauguyon, ambassadeur de France, 1630-1693 (ouvrage de grand luxe, mais vide et souvent erroné). — *Ch. Samaran*. Jean de Bil-

hières-Lagraulas, cardinal de Saint-Denis (excellente biographie). — *Bédier, Jeanroy* et *Picavet*. Histoire des lettres (remarquable volume de l'Histoire de la nation française par Hanotaux). — *A. M. P. Ingold*. Général et trappiste. Le P. Marie-Joseph, baron de Géramb, 1772-1848 (intéressant comme un roman d'aventures). — *G. Blondel*. La Rhénanie; son passé, son avenir (trop de considérations générales). — *Buffenoir*. La candidature du général Foy dans l'Aisne en 1819 (bon travail d'histoire locale, qui touche néanmoins à l'histoire générale). = 1er mai. *R. Macdonald*. Le socialisme et la société; trad. par *L. Le Roux* (conclusions trop vagues, mais utile résumé du développement qu'a pris le socialisme anglais depuis une quinzaine d'années). — *O. H. Kahn*. Les États-Unis et les grands problèmes financiers; trad. par *L. Thomas* (intéressant). — *J. Delahaye*. La reprise des relations diplomatiques avec le Vatican (trop de politique; quelques observations intéressantes sur la persistance du sentiment religieux dans le monde). — Prof. *F. Haase*. Die religiöse Psyche des russischen Volkes (indications précieuses empruntées à des théologiens, à des historiens, à des romanciers et poètes russes). — *A. Laumonier*. Catalogue de terres cuites du musée archéologique de Madrid (bon). — *P. Lorquet*. L'art et l'histoire (beaucoup d'observations originales, mais aussi du parti pris peu scientifique). — *Frédéric Lachèvre*. Les œuvres libertines de Cyrano de Bergerac (très important pour l'histoire de la libre pensée en France). — Cardinal *de Retz*. Supplément à la Correspondance, publ. par *Claude Cochin* (tout n'est pas de premier choix dans ce recueil, mais il nous révèle un Retz vieillissant et assagi d'un aspect assez nouveau). — De quelques publications scandinaves.

9. — **Revue de l'histoire des colonies françaises**. 1921, 4e trimestre. — Martial DE PRADEL DE LAMASE. Les Parisiens aux colonies : les frères de Vandeuil de Beauplan aux Indes et à l'île Bourbon (aventures et exploits des quatre fils de M. Perichon de Vandeuil, dans le dernier tiers du XVIIIe siècle). — Claude FAURE. Le premier séjour de Duranton au Sénégal, 1819-1826 (très intéressant; publie le rapport sur le voyage fait par Duranton dans le Haut-Sénégal en 1824, alors qu'il était au service de la Société de Galam; projet de voyage de Duranton à Tombouctou; le retour en France. Le second séjour de Duranton au Sénégal, 1828-1838, a été raconté par M. Georges Hardy). = C.-rendus : *Georges Hardy*. La mise en valeur du Sénégal de 1817 à 1854 (plein de faits nouveaux et précis). — *Louis Bréhier*. Les origines des rapports entre la France et la Syrie : le protectorat de Charlemagne (très intéressant). — *G. Esquer*. L'expédition d'Alger et la poésie de l'époque, 1827-1830 (curieux et amusant). — *R. P. H. Hosten*. Les registres de l'église de Chandernagor (ce qu'ils nous apprennent). — *Ch. de La Roncière*. Le routier inédit d'un compagnon de Bougainville (il s'appelait Saint-Germain de Loberie; curieuse description de Tahiti). — *James F. Kenney*. A

british secret service report on Canada, 1711 (rapport du major John Livingston, reçu à Québec par le marquis de Vaudreuil, sur les ressources de cette forteresse en 1711).

10. — Revue de l'histoire des religions. 1921, novembre-décembre. — J. POMMIER. Notes inédites d'Ernest Renan sur les commentaires des livres sacrés (elles datent de 1845 à 1848). — G. HUET. Une légende religieuse du moyen âge : le roman de saint Fanuel (d'après la légende, Anne, la mère de la Vierge, serait issue de la cuisse de saint Fanuel). — P. MASSON-OURSEL. La physiologie mystique de l'Inde (conception de la physiologie qu'on trouve dans les Védas, lors de la période des Brâhmaṇa et des Upaniṣads, lors de celle des Tantras; « la physiologie mystique a été, aux diverses époques, calquée sur les idées religieuses »). = C.-rendus : *A. Meillet.* Linguistique historique et linguistique générale (pensée riche et nouvelle). — *A. Bellessort.* Virgile, son œuvre et son temps (le sentiment religieux dans l'œuvre du poète). — *Ch. Guignebert.* Le christianisme antique (solutions rationnelles et raisonnables). — Dr *V. Weber.* Des Paulus Reiserouten bei der zweimaligen Durchquerung Kleinasiens (conclusions peu sûres). — *R. A. Nicholson.* Studies in islamic mysticism (essai sur les œuvres de trois mystiques fameux en Orient, Abou-Sa'id, ʿAbd'-el-Kérîm, ʿOmar ben el-Fareḍ, qui vivaient du XIe au début du XVe siècle). — *Johannes Kolmodin.* Traditions de Tzazzega et Hazzega (dans le pays tigré en Abyssinie; très intéressant). = Société Ernest Renan. Conférence de M. A. DANON. L'origine et la religion des Falacha (Juifs d'Abyssinie).

11. — Revue d'histoire de l'Église de France. 1922, janvier-mars. — Paul DESLANDRES. La politique religieuse du Directoire (n'ajoute rien à P. de La Gorce). — Pierre DE VAISSIÈRE. Curés de campagne de l'ancienne France. Les curés bénéficiaires et la gestion de leurs bénéfices. Exploitation directe par les curés de leurs bénéfices et de leurs dîmes (explique par qui, où, à quelle époque et comment se percevaient les dîmes; montre l'infinie complexité de ce système et les difficultés qu'il soulevait d'ordinaire au détriment du curé décimateur). = C.-rendus : *J.-M. Tourneur-Aumont.* L'Alsace et l'Alémanie (thèse remarquable dont les conclusions sont : les Alamans n'ont pas été les maîtres de l'Alsace au Ve siècle; les Alsaciens ne sont pas des Alamans). — *Paul Fournier.* Un groupe de recueils canoniques italiens des Xe et XIe siècles. Les collections canoniques romaines de l'époque de Grégoire VII. Les deux recensions de la collection canonique romaine dite le « Polycarpus » (trois excellents mémoires sur des compilations qui visaient toutes plus ou moins à la réforme de l'Église). — *L.-H. Labande.* Avignon au XVe siècle. Légations de Charles de Bourbon et du cardinal Julien de La Rovère (remarquable). — *J.-B. Sabrié.* De l'humanisme au rationalisme. Pierre Charron, 1541-1603. L'homme, l'œuvre et l'influence (étude

consciencieuse, impartiale, instructive. Tout en jetant les bases d'une morale indépendante, Charron ne cessa d'être un sincère et fervent catholique). — *Id.* Les idées religieuses de J.-L. Guez de Balzac (bonne étude qui, d'ailleurs, ne modifie guère l'opinion qu'on avait auparavant sur Balzac : sa philosophie est à fleur de peau; il reste un rhéteur). — *Marc Chassaigne.* Le procès du chevalier de La Barre (étude très minutieuse et neuve sur le personnage, son procès et son supplice. La Barre ne fut pas un martyr de la libre pensée; il fut victime du Parlement qui, après avoir frappé les Jésuites, trouva l'occasion belle d'étaler un grand zèle pour la religion et les bonnes mœurs). — *L. Lévy-Schneider.* L'application du concordat par un prélat d'ancien régime. Mgr Champion de Cicé, archevêque d'Aix et d'Arles, 1802-1810 (remarquable; documentation abondante et variée). — *Ernest Lavisse.* Histoire de France contemporaine (G. Goyau note, dans les huit volumes déjà parus de cette grande œuvre, ce qui touche l'histoire religieuse; cette histoire n'y figure qu'au second plan et autant qu'elle intéresse l'histoire politique; mais elle y est en général représentée avec précision, intelligence et équité). — *F. Delaplace.* La vénérable Mère Anna-Marie Javouhey, fondatrice de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny, 1779-1851; 2e édit. (intéressante biographie d'une femme dont l'œuvre religieuse a grandement contribué à l'extension de l'influence chrétienne et française au Sénégal, à Madagascar, dans les Antilles et dans l'Océanie).

12. — Revue des études anciennes. 1922, janvier-mars. — Paul Fournier. L'inscription du stade de Delphes (correction à l'interprétation de M. Homolle). — J. Carcopino. Fermier général ou sociétés publicaines? (c'est la seconde interprétation qui est la bonne; les individus qui prenaient à ferme les domaines agricoles d'une *regio* se groupaient en une association corporative et amicale; article important pour l'étude de l'organisation des domaines). — C. Jullian. Notes gallo-romaines. XCIII. Remarques critiques sur les sources de la vie de saint Martin (montre, contre Babut, la bonne foi de Sulpice Sévère). — Marquis de Fayolle. La grotte de Miremont (comm. de Fleurac, arr. de Sarlat, Dordogne; surtout célèbre dans la légende). — C. Jullian. Chronique gallo-romaine. = C.-rendus : *R. Reitzenstein.* Das iranische Erlösungsmysterium (thèse arbitraire; pour comprendre le manichéisme, il faut s'adresser non à une religion de l'Iran, mais aux anciens représentants de la gnose). — *Ivan M. Linforth.* Solon the Athenian (clair et judicieux). — *Émile Bourguet.* Les ruines de Delphes (excellent). — *G. Mendel.* Musées impériaux ottomans. Catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines. T. III : Constantinople (remarquable). — *Paul Monceaux.* Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne. Saint Optat et les premiers écrivains donatistes (étude à la fois savante et vivante). — *Th. Mainage.* Les religions de la préhistoire; l'âge paléolithique (véritable répertoire des faits des temps quaternaires; mais thèse contestable). — Chronique.

= Avril-juin. A. Cuny. Questions gréco-orientales. XIII. Gr. τύραννος, philist. s'rān (ces deux mots ont la même origine). — F. Douglas van Buren. Les antéfixes en terre cuite italienne représentant la πότνια Θηρῶν (catalogue; article en anglais). — J. Carcopino. Le gnomon de l'idiologue et son importance historique; I (ce que le gnomon ajoute à notre connaissance de l'Égypte romaine). — M. Besnier. A propos de la table hypothécaire de Veleia (contre J. Kromayer). — C. Jullian. Notes gallo-romaines, XCIV. Remarques critiques sur les sources de la vie de saint Martin; suite. — A. Lesmaries. La plaine maritime de Dunkerque. Le blooteland aux époques préhistorique, gauloise et gallo-romaine (découvertes archéologiques qui y ont été faites). — E.-C. Florance. Les ponts chartrains et les mottes féodales en Loir-et-Cher (trois ponts chartrains; les « mottes » ne sont pas d'origine féodale; elles remontent à la Gaule indépendante). — Cl. Audollent. Les sources de Gergovie (les recherches hydrologiques ont prouvé que sur le flanc nord se trouvent cinq sources). — C. Jullian. Chronique gallo-romaine. = C.-rendus : *J. Hazzidakis*. Étude de préhistoire crétoise. Tylissos à l'époque minoenne, traduit du grec par l'auteur avec la collaboration de *L. Franchet* (l'ouvrage, paru en 1912, n'est plus à jour; ce n'est, du reste, qu'un rapport provisoire des fouilles). — *J. T. Allen*. The greek theater of the fifth century before Christ (objections faites à la théorie). — *John A. Scott*. The unity of Homer (contre le système de Wolf; agenouille toute l'antiquité devant Homère). — *A. Meillet*. Aperçu d'une histoire de la langue grecque; 2e édit. (changements faits à la première édition). — *Marion Edwards Park*. The plebs in Cicero's day (utile). — *A. Laumonier*. Catalogue des terres cuites du musée archéologique de Madrid (travail ingrat accompli avec une grande conscience). — *J. de Morgan*. L'humanité préhistorique (apporte beaucoup et fait beaucoup réfléchir). — *Ed. Salin*. Le cimetière barbare de Lézeville (découverte intéressante).

13. — Revue des études historiques. 1921, septembre-décembre. — Louis Madelin. L'Europe napoléonienne (conférence faite à la Société des études historiques le 16 juin 1921. Les limites de l'empire français en 1811; ses annexes; rôle des préfets français à Coblence, Mayence, Hambourg, Rome, etc.; amusantes anecdotes). — P. Alfaric. L'évangile de Simon le Magicien (montre que cet évangile peut être reconstitué dans ses grandes lignes et même dans certaines de ses particularités les plus saillantes grâce aux diverses critiques qui en ont été faites : le traité contre les hérésies de Justin, les écrits clémentins, les récits du martyre de Pierre). — J. Benoist. Un consul de France au Maroc au XVIIe siècle. J.-B. Estelle et ses Mémoires (ils datent de 1690 et se trouvent aux archives du ministère des Affaires étrangères). — Comte Mareschal de Bièvre. L'abolition de l'esclavage à l'île Bourbon (le 16 pluviôse an II, la Convention avait décidé l'abolition de l'esclavage à l'île de la Réunion, ci-devant Bourbon; le Directoire, pour appliquer ce décret, y envoya deux agents particu-

liers qui furent fort mal reçus et expédiés à Manille; l'émancipation des noirs ne datera que de 1848). — Commandant WEIL. Le roman d'une princesse. Les aventures et les mariages de Louise-Charlotte de Bourbon, fille du roi d'Étrurie Louis Ier et de la reine Marie-Louise (Louise-Charlotte de Bourbon épousa en 1825, à vingt-trois ans, le duc Maximilien de Saxe, âgé de soixante-six ans; aussitôt après la mort de ce mari, elle donna sa main à un gentilhomme romain, le chevalier de Rossi; puis, cinq mois après la mort de celui-ci, elle se remaria en 1855 avec le comte Jean Vimercati, de Crema; curieux documents sur cette princesse provenant des archives de Lucques). — A. DUJARRIC-DESCOMBES. Un peintre de Fontainebleau en Périgord (peintures décoratives de Lenoble au château de Bourdeille). = C.-rendus : *V. Scheil.* Recueil de lois assyriennes (d'un puissant intérêt). — *L. Schaudel.* Les comtes de Salm et l'abbaye de Senones aux XIIe et XIIIe siècles (le critique, sévère dans le détail, reconnaît que l'auteur a bien établi la filiation de la maison de Salm). — *L.-H. Labande.* Avignon au XVe siècle. Légation de Charles de Bourbon et du cardinal Julien de La Rovère (excellent). — *E. Rodocanachi.* La réforme en Italie; 2 vol. (utile). — *Fr. Lachèvre.* Le libertinage au XVIIe siècle. Cyrano de Bergerac, parisien, 1619-1655 (nous montre le vrai Cyrano). — *Cl. Saint-André.* Louis XV (l'auteur a eu le courage de rompre avec la tradition). — *G. Lenôtre.* Le roi Louis XVII et l'énigme du Temple (le mot de l'énigme n'a pas été trouvé). — *P. de La Gorce.* Histoire religieuse de la Révolution française; t. IV (du 9 thermidor au 18 brumaire; récit d'un mouvement et d'une vie remarquables). — *G. Lacour-Gayet.* Napoléon (une des œuvres qui grandissent le prestige de la France). — Vicomte *de Guichen.* La crise d'Orient de 1839 à 1841 (l'auteur est trop sévère pour Louis-Philippe). — *D. Halévy.* Le courrier de M. Thiers (le critique profite du livre pour dire son fait à M. Thiers). — *J. Burnichon.* La Compagnie de Jésus en France. T. III : 1845-1860. — *A. Houtin.* Le P. Hyacinthe dans l'Église romaine. — Cardinal *Ferrata.* Mémoires; 3 vol. (d'un haut intérêt). — *André Tardieu.* La paix (défense hardie et vigoureuse du traité de Versailles). — *G. Blondel.* La Rhénanie (impressions prises sur le vif). — *A. Mathiez.* Un procès de corruption sous la Terreur (il s'agit de l'affaire de la Compagnie des Indes). = 1922, janvier-mars. L. MOUTON. Les violences du duc d'Épernon (dispute entre le duc d'Épernon et M. de Rosny, le 26 octobre 1598; différend entre le duc et le chapitre de Saint-Germain en 1614; sortie du duc en plein conseil contre le garde des sceaux Guillaume du Vair, 15 avril 1618). — Baron DE BAYE. Un peintre russe du XVIIIe siècle : Chibanoff (à propos d'un portrait de Catherine II). — P. MARMOTTAN. Le cardinal Maury et les Bonaparte (publie toute une série de lettres inédites empruntées au « Carteggio » du cardinal et que l'abbé Ricard avait négligées). — P.-F. FOURNIER. La Déclaration des jeunes félibres fédéralistes et l'École parisienne du félibrige,

1892-1899. — B. Combes de Patris. Louis XV, la légende et l'histoire (signale la réimpression de l'ouvrage de Mouffle d'Angerville et la publication de celui de Claude de Saint-André; cette dernière est une apologie du roi). — M. Marion. Un historien des finances révolutionnaires : Saint-Aubin (M. Mathiez a eu tort d'opposer à l'auteur le témoignage du *Tableau comparatif des prix* de Saint-Aubin, en l'an III). = C.-rendus : *A. de Boüard*. Le régime politique et les institutions de Rome au moyen âge, 1252-1347 (nourri de faits). — *A. Franklin*. Paris et les Parisiens au XVIe siècle (pittoresque). — *A. Martineau*. Dupleix et l'Inde française, 1722-1741 (sujet étudié à fond). — *Paul d'Estrée*. La vieillesse de Richelieu, 1758-1788 (à quatre-vingt-deux ans, le duc se marie en troisièmes noces et ne renonce à aucune prétention galante). — *Paul Oursel*. La diplomatie de la France sous Louis XVI. Succession de Bavière et paix de Teschen (rend justice à Vergennes et Breteuil, comme le fait M. Fagniez dans l'article que nous publions). — *H. Carré*. La noblesse de France et l'opinion publique au XVIIIe siècle (attachant et suggestif). — *L.-J. Arrigon*. La jeune captive : Aimée de Coigny, 1769-1820 (documentation sûre). — *E. Chénon*. Le rôle social de l'Église (très orthodoxe). — *G. Mondaini*. La colonisation anglaise (série de monographies sur les diverses colonies, avec, dans l'introduction, une vue d'ensemble). — Dr *G. Samné*. La Syrie (important; quelques conclusions contestables).

14. — Le Correspondant. 1922, 10 avril. — ***. La crise d'une civilisation. Notes d'Allemagne (notes sur le moral du peuple allemand, sur la politique, la situation économique, le problème financier. Malgré les apparences extérieures, l'Allemagne a profondément évolué depuis huit ans). — Victor Bucaille. Denys Cochin. — L. Claudon. La petite Entente. Son élaboration progressive, sa valeur, son avenir. — ***. Le malaise de l'Empire britannique. I : Dans l'Afrique du Sud (et le mouvement révolutionnaire de 1921). — Henri Bremond. Publications récentes sur l'histoire religieuse du XVIIe siècle (la correspondance de saint Vincent de Paul; Henry Arnauld, évêque d'Angers, 1597-1692, par Claude Cochin; intimité nouée entre « Monsieur Vincent » et l'évêque de Cahors, Alain de Solminihac, 1593-1659, qui peut-être un jour sera canonisé. Les lettres d'Alain ont un caractère de sainteté égal à celles de Vincent de Paul). = 25 avril. Edmond Vermeil. Un prophète du déclin de l'Occident : Oswald Spengler (analyse de son livre : Der Untergang des Abendlandes, ouvrage hardi et très instructif). — André Baudrillart. Le livre français en 1922 et l'Association Guillaume Budé. — J. Van den Heuvel. Un grand parlementaire belge : le comte Charles Woeste. — ***. Le malaise de l'Empire britannique. II : Dans les Indes. — ***. Le mouvement pangermaniste dans les milieux allemands de Pologne et particulièrement de Pologne russe. — Comte Jean de Pange. Les papes d'Avignon et les bénéfices ecclésiastiques (d'après les ouvrages de

l'abbé Mollat). — De Lanzac de Laborie. L'épisode du Mont-Renaud (d'après l'émouvant récit de Georges Gaudry). = 10 mai. Roger Labonne. La crise orientale et le nationalisme en Asie (le pan-touranisme, son idéal, ses aspirations, ses possibilités). — Camille Latreille. La jeunesse de Lamartine. 1811-1820, d'après les lettres inédites de Louis de Vignet. — Edmond Joly. La mort des béguinages (rapide histoire de ces béguinages; esquisse de ceux qui subsistent encore). — Edmond Vermeil Un prophète du déclin occidental : Oswald Spengler. II : la critique (« par sa conception fausse et étriquée de l'hellénisme, par le symbole qu'il choisit pour définir la civilisation occidentale, Spengler aboutit à exalter l'esprit germanique aux dépens de l'antiquité, du christianisme latin et du monde anglo-saxon ». En réalité, de l'édifice « massif et prétentieux » qu'il a construit, il reste, après examen, peu de chose). — ***. Le malaise de l'Empire britannique. III : En Égypte.

15. — Mercure de France. 1922, 15 avril. — Jean Ajalbert. Lettres de Rhénanie; III (où il est quelquefois question des pays rhénans et des surprises qu'ils réservent aux touristes français). — Georges Sorel et L. Auriant. Jeremy Bentham et l'indépendance de l'Égypte (analyse d'un mémoire rédigé vers 1828 par J. Bentham pour suggérer à Méhémet Ali les moyens pratiques de se rendre indépendant et de donner une constitution à son peuple). — Eugène Morel. Le dépôt légal (prend la défense du projet de loi sur le dépôt légal des imprimés actuellement soumis aux Chambres). — J. W. Bienstock. Lettres russes (annonce Au service des Soviets, par *Smily Benario;* Trois années dans la Russie des Soviets, par *V. Sergueiev;* la Troisième Russie, par *A. Vetloughine*, et Dans le royaume de Lénine, par *A. Terné*). — Émile Laloy. Bibliographie politique (c.-rendu de *Von Schœn*, Erlebtes). = 1er mai. B. M. L'étape actuelle du bolchevisme (ce que les bolcheviks appellent maintenant « la politique économique nouvelle » est la faillite même du régime). — M. Wilmotte. Les antécédents latins du roman français (montre qu'au moyen âge le latin ne cessa d'être une langue vivante à côté du français qui se développe, et qu'il fut la source de plusieurs romans français). — Jacques Leroy. La crise des réparations. — G. Contenau. Les fouilles de Syrie au musée du Louvre. = 15 mai. Benjamin Vallotton. L'école française en Alsace. — S. Étienne. Un hameau alsacien au XVIIIe siècle : le berceau de Chatrian (le hameau de Soldatenthal, autrement dit le Grand-Soldat, dans les environs d'Abreschwiller; les ancêtres de Chatrian depuis 1732). — Henry Vuibert. Le dépôt légal et la Bibliothèque nationale.

16. — La Revue de France. 1922, 1er avril. — Général Gouraud. La France en Syrie (depuis 1919). — Jacques Hadamard. L'enseignement secondaire et l'esprit scientifique. — Augustin Bernard. Un nouveau peuple · l'Algérie et les Algériens (« un nouveau peuple

est en voie de constitution dans l'Afrique du Nord; les Français ont été assez nombreux pour s'assimiler les autres éléments du groupe européen dont la fusion est aujourd'hui à peu près achevée »). — R. Recouly. Les tragiques heures d'avant-guerre. XIII. En Autriche. I : l'Énigme de Serajevo (montre tout ce qu'il y a de louche dans l'affaire). — Jean Lescoffier. Nansen (le grand navigateur est aussi un grand philanthrope, d'ailleurs aussi peu russe et bolcheviste que prussien. Formé par l'Occident, il est « tourné vers les formes occidentales de pensée et d'action »). — Jules Bertaut. Balzac en Italie (en 1839). = 15 avril. Adolphe Landry. La politique française des réparations devant l'opinion mondiale (on prétend que les réclamations de la France vis-à-vis de l'Allemagne contribuent grandement à la crise économique; il n'en est rien, et une des preuves en est que, jusqu'à ce jour, l'Allemagne n'a encore presque rien payé; son budget général est d'autre part singulièrement allégé par les dépenses qu'il ne lui est plus permis de faire pour son armée et pour sa flotte de guerre). — Jacques Arthuys. L'industrie française de la laine. — Jean Rodes. Paradoxe sur les Chinois (on veut expliquer beaucoup de faits concernant la mentalité des Chinois différente de celle des autres peuples, surtout occidentaux, en disant qu'ils n'ont pas de nerfs; c'est une erreur absolue). — R. Recouly. La France à la Conférence de Gênes. — C. Vergniol. L'accord franco-italien dans l'Afrique du Nord. — Adrien Bernelle. Les États-Unis et l'immigration (législation tendant à limiter cette immigration, à combattre l'intégrité de la race et la défense des salaires). = 1er mai. Louis Barthou. Mésaventures d'un chef-d'œuvre (histoire du *Neveu de Rameau*, connu d'abord par une traduction allemande exécutée par Gœthe, traduit ensuite en français de cette traduction, publié en 1823 d'après une copie fautive du texte français. L'original autographe fut retrouvé seulement en 1891). — A. Gauly. Figures d'outre-Rhin : Hugo Stinnes. — R. Recouly. Les heures tragiques d'avant-guerre. VIII : En Autriche; suite (la préparation de l'ultimatum. Rôle considérable joué par Tschirsckhy, ambassadeur d'Allemagne. Le conseil de guerre tenu à Potsdam le 5 juillet décide la guerre contre la Serbie et aussi, éventuellement, contre la Russie et la France; puis le conseil des ministres à Vienne, le 7 juillet, admet, malgré Tisza, qu'un succès militaire contre les Serbes est nécessaire. Tisza lui-même en vient à reconnaître qu'il faut recourir à des « résolutions énergiques ». Désormais, le sort en est jeté, et Guillaume II peut se permettre de jouer la comédie de son départ pour ses vacances dans les fjords de Norvège; car c'est Berlin « qui menait le jeu »). = 15 mai. Commandant de Mierry. Le commandement allemand pendant les opérations d'Alsace-Lorraine en août-septembre 1914. — Abel Lefranc. La pensée secrète de Rabelais (il n'est pas douteux que l'auteur de *Pantagruel*, au moins dans le premier livre, n'ait adhéré à la foi rationaliste; ses attaques contre certains miracles de la Bible sont manifestes. C'est

ce que comprit fort bien l'auteur du « Cymbalum Mundi », dont un des personnages, Pamphagus, n'est autre que Rabelais lui-même). — Hélène ISWOLSKY. En marge de la Conférence de Gênes : la propriété en Russie soviétique. — Pierre DE NOLHAC. Un ministre de la Guerre sous Louis XV : la correspondance du comte d'Argenson (qui va être prochainement publiée).

17. — Revue des Deux Mondes. 1922, 1er avril. — José GERMAIN, Stéphane FAYE. Un grand Africain. La vie et la mort du général Laperrine; I (explorations sahariennes avant 1900; organisation des compagnies sahariennes par le commandant Laperrine de 1901 à 1910; premiers essais de pénétration jusqu'en 1910, année où le colonel Laperrine fut chargé de prendre à Lunéville le commandement du 18e chasseurs à cheval; soulèvement des tribus sahariennes en 1915 sous l'influence de la propagande allemande et turque. Retour de Laperrine, nommé, en janvier 1917, commandant supérieur des territoires sahariens). — E.-M. DE VOGÜÉ. Lettres à Armand et Henri de Pontmartin, 1867-1909; II (1882-1887; quelques détails intéressants sur la mort du comte de Chambord et les intrigues autour du nouveau chef de la Maison de France). — André D'ARÇAIS. Avec le maréchal Joffre en Extrême-Orient, novembre 1921-janvier 1922; I. — Maurice LEWANDOWSKI. Le péril allemand en Russie. — Émile LEGOUIS. Le roman de William Wordsworth (dans un séjour qu'il fit en France en 1791-1792, Wordsworth eut pour maîtresse une jeune fille de Blois, Marie-Anne Vallon, qui le rendit père d'une fille, le 15 décembre 1792. Il reconnut aussitôt l'enfant, mais, pour des raisons restées obscures, il retourna peu de temps après en Angleterre. Cependant, Marie-Anne, ou Annette, ne cessa de correspondre avec lui, même pendant la guerre. Elle s'appela Mme veuve William et, à Blois, avec ses sœurs, elle dépensa toute son énergie en faveur du parti royaliste et des chouans). — H. DE LA MARTINIÈRE. Avant le voyage du Président. La question indigène en Algérie au lendemain de la guerre; II. = 15 avril. E. DE VOGÜÉ. Lettres à Armand et Henri de Pontmartin, 1867-1909; fin. — José GERMAIN, Stéphane FAYE. La vie et la mort du général Laperrine. Fin : les Expéditions dans le Sahara (contre les Touaregs soulevés; leur offensive brisée, le général organise le Sahara d'une façon pratique en établissant des pistes accessibles aux automobiles, en employant l'aviation, qui prépare les voies au transsaharien). — Victor GIRAUD. Une histoire religieuse de la France (fait le plus grand éloge du volume que M. Goyau vient d'écrire pour l'Histoire de la nation française d'Hanotaux). — G. LENÔTRE. Les agents royalistes en France au temps de la Révolution et de l'Empire. L'affaire Perlet; suite et fin (Fauche-Borel et Perlet, anciens amis et complices d'espionnage politique, se brouillent pour des affaires d'argent. Après la Restauration, ils se dénoncent l'un l'autre. Dans un procès en calomnie qu'il intente à Perlet en 1816, Fauche-Borel réussit à faire condamner son adversaire, mais il échoue dans ses efforts pour faire reconnaître les services qu'il se targue

d'avoir rendus à la cause royale; puis il recommence ses tentatives de chantage en écrivant ses *Mémoires*, dont les deux premiers volumes paraissent en décembre 1828; nouvel échec qui achève sa ruine. De désespoir, il se suicide en septembre 1829. Perlet était mort dans le dénûment dix mois auparavant). — Maurice PERNOT. La question turque. IV : les Minorités non musulmanes en Turquie. = 1er mai. Henry BORDEAUX. La jeunesse d'Octave Feuillet d'après une correspondance inédite; I. — Maurice PALÉOLOGUE. La Russie des tsars pendant la Grande Guerre. VII : la Conférence des Alliés (janvier et février 1917. A ce moment, l'ambassadeur déclare nettement qu'une crise révolutionnaire se prépare en Russie, que l'armée n'est pas sûre, plus disposée à tirer sur la police qu'à la seconder. Cependant, le tsar ne veut rien entendre, tout entier à l'influence de la tsarine exaspérée par l'assassinat de Raspoutine). — José GERMAIN, Stéphane FAYE. La vie et la mort du général Laperrine. III : le Dernier raid. — Émile LEGOUIS. Le roman de William Wordsworth; sa liaison avec Annette Vallon (raconte comment, à partir de 1795, le poète se détacha lentement de ce premier amour. Après une dernière rencontre à Calais en août 1802, il fut évident qu'ils ne seraient jamais mari et femme, mais qu'ils resteraient amis. D'ailleurs, le poète épousa peu après Mary Hutchinson; désormais Mary efface Annette). = 15 mai. Georges GAUDY. Souvenirs d'un caporal du 57e régiment d'infanterie. L'heure H, 4-5 mai 1917. — Maurice PERNOT. La question turque. V : la Turquie et les Puissances. — René DOUMIC. A l'Institut français en Espagne. — André D'ARÇAIS. Avec le maréchal Joffre en Extrême-Orient. II : Au Japon. — Louis GILLET. Herr Ballin (biographie et portrait du célèbre directeur de la Hamburg-Amerika-Linie).

18. — Académie des sciences morales et politiques. Compte-rendu des séances et travaux, 1921, septembre-octobre. — Ernest SELLIÈRE. La part de la morale romantique dans l'inspiration balzacienne (étudie méthodiquement « l'attitude adoptée par Balzac à l'égard des trois ramifications principales que porte et nourrit le tronc du mysticisme rousseauiste : le mysticisme passionnel, le mysticisme esthétique et le mysticisme social »). — A. CHUQUET. L'affaire Exelmans (Exelmans, accusé par le ministre Soult de trahison, est acquitté le 23 janvier 1815 par le conseil de guerre de Lille; retentissement de cette affaire). — Georges MARTIN. L'émission des billets de banque dans la Chine contemporaine (la Chine ne peut connaître d'émission saine en dehors des banques étrangères). — GEOFFROY DE GRANDMAISON. La Société de secours aux blessés militaires pendant la guerre, 1914-1918 (organisation de la Société fondée le 23 juin 1866; son action jusqu'en 1914; grands services qu'elle a rendus durant la guerre; dans ses 805 hôpitaux ont été soignés 800,000 blessés; liste des infirmières mortes en service ou usées par les fièvres et les épidémies).

19. — L'Anjou historique. 1921, avril. — Mme de Filliard, car-

mélite d'Angers, 1640-1694 (notice de Pocquet de Livonnière). — Louis XIV à Saumur, 1652 (il y arriva le 6 février et y resta un mois à cause des troubles de la Fronde). — Différends entre l'évêque d'Angers et le présidial de cette ville, 1713-1721 (à propos d'une affaire de danse en temps de carême). — M. Élias, directeur au séminaire d'Angers, 1739-1793 (il fut tué à l'armée vendéenne le 18 octobre 1793). — Un religieux feuillant de l'abbaye de Bellefontaine (Joseph Bourdiceaud Peyra; il prêta serment en 1791 et mourut en 1811). — Les vicaires généraux d'Angers pendant la Révolution (treize biographies). — Les Visitandines d'Angers, 1792 (elles déclarent aux administrateurs du département qu'elles veulent persévérer dans leur état religieux). — Les prêtres angevins détenus à La Rossignolerie, 1792-1794 (au nombre de 123; biographies sommaires). — La municipalité de Doué-la-Fontaine et la guerre de Vendée (extraits du registre des délibérations, du 30 juin 1793 au 8 mars 1794). — Situation politique de l'arrondissement de Beaupréau, 1804 (rapport du sous-préfet au préfet). — Le duc d'Angoulême en Maine-et-Loire (6-11 novembre 1817). — Baptême de quatre cloches à la cathédrale d'Angers (16 septembre 1822). = Juillet. La paroisse Saint-Jacques-lès-Angers (XVIIe-XVIIIe siècle; liste des curés). — Une séparation de corps à Angers au XVIIe siècle (d'après les « Arrêts célèbres rendus pour la province »). — Les paroisses angevines du doyenné de Saint-Laurent-sur-Sèvre en 1697 (ce doyenné, dont les paroisses ont été partagées entre les départements de la Vendée, des Deux-Sèvres et de Maine-et-Loire, faisait partie du diocèse de La Rochelle). — L'Oratoire et le jansénisme en Anjou, 1717-1749 (les oratoriens d'Angers avaient appelé de la bulle *Unigenitus* au futur concile). — Le chirurgien Renou, procureur-syndic du district de Saint-Florent-le-Viel (de 1791 à 1793). — Le clergé de Saint-Aubin des Ponts-de-Cé pendant la Révolution (les quatre prêtres qui refusèrent le serment; biographie du curé Frontault qui, enfermé aux Carmes de Paris le 15 août 1792, échappa aux massacres de septembre). — Le grand Juge et les curés de la Vendée angevine (le grand Juge lança des mandats d'arrêt contre quatre prêtres de l'arrondissement de Beaupréau, qui refusèrent de reconnaître le Concordat). — La duchesse d'Angoulême en Maine-et-Loire (septembre 1823). — Le Mont-de-Piété d'Angers en 1833. — Liste des revues angevines de 1847 à 1921. = Octobre. Henri Arnauld, évêque d'Angers, 1650-1692 (extrait des « Mémoires » de Pierre-Thomas du Fossé, publiés en 1739). — Une soutenance de thèse à Angers, 5 février 1744 (article du *Mercure de France*). — Le diocèse d'Angers au XVIIIe siècle (d'après le « Pouillé » de Pocquet de Livonnière). — Le chevalier Sapinaud de Bois-Huguet, 1767-1844 (on indique de lui huit ouvrages en vers). — Les Dominicains d'Angers et de Craon pendant la Révolution (quatre religieux à Angers, trois à Craon; biographies). — Les débuts de la guerre de Vendée, mars 1793 (lettres des autorités de Maine-et-Loire à la Convention, d'après les archives parlemen-

taires). — Une religieuse de La Fougereuse guillotinée à Angers le 26 avril 1794 (sœur Espérance Pouge). — Les prisons en Maine-et-Loire (1797-1810). — Le schisme de la « petite église » dans l'arrondissement de Saumur (l'abbé Raymond, desservant de Saint-Paul-du-Bois, garda sa fidélité à Mgr de Coucy, évêque de La Rochelle, bien que ce prélat eût été destitué et les communes de l'arrondissement rattachées au diocèse d'Angers). — Visite de Victor Duruy à Angers, 28 septembre 1867. = 1922, janvier. La paroisse Saint-Nicolas-lès-Angers (liste des curés aux XVIIe et XVIIIe siècles). — Le marquis de Magnannes (1664-1750; la terre de Magnannes fut érigée en marquisat en avril 1701). — Clair Omo, professeur à la Faculté de théologie d'Angers (il fut, en 1737-1739, accusé de jansénisme par le « Supplément aux nouvelles ecclésiastiques », dont on reproduit les articles). — La baronne de La Paumelière (1762-1843; ses aventures pendant la guerre de Vendée). — Le clergé de Sorges pendant la Révolution (l'abbé Davy fut guillotiné le 5 janvier 1794; Queneau, premier curé concordataire). — Un échec de l'abbé Bernier en Vendée (les prêtres refusèrent en 1796 d'obéir à sa circulaire qui les invitait à cesser tout culte). — Le sacre de l'Empereur et les francs-maçons d'Angers (la loge célébra ce sacre le 20 janvier 1805; procès-verbal officiel de la fête). — La police secrète dans l'arrondissement de Beaupréau (1805, lettre du sous-préfet Barré au préfet; quelques détails sur la « petite église »). — Crimes à Maulévrier et à Pontigné (deux faits divers en 1818). — Fondation du dépôt de mendicité à Angers (1831). — La chapelle du Champ-des-Martyrs près Angers (les souscriptions; elle fut bénite le 20 juillet 1852). = Avril. Marie de Bretagne, abbesse de Fontevrault (1458-1477, renseignements empruntés à la thèse présentée à l'École des chartes par M. B. Palestre). — Un ministre d'État à Angers (Claude Le Pelletier vint, en 1702, voir à Angers ses deux fils, l'un évêque, l'autre abbé de Saint-Aubin). — Deux Bénédictins jansénistes à Saint-François-le-Viel (dom François Champenois et dom Samuel de Sanzay; articles des « Nouvelles ecclésiastiques » de 1747 et 1750). — Le comte de Sapinaud, général vendéen (biographie, son rôle sous la Restauration; il mourut le 10 avril 1829). — Le faux Louis XVII en Maine-et-Loire (il s'agit de Mathurin Bruneau). — L'abbé Chatizel et la constitution civile du clergé (il fut député aux États-Généraux, protesta contre cette constitution et émigra en Angleterre. Il mourut prêtre-habitué de Saint-Joseph d'Angers le 22 septembre 1817). — La bataille de Saumur (9 juin 1793; divers récits empruntés aux archives du ministère de la Guerre, au Bulletin de la Convention, etc.). — Lettres de l'abbé Bernier (le même que plus haut, le négociateur du Concordat; ces lettres de 1801 à 1805 sont tirées de la collection de M. d'Hauterive). — Le schisme de la « petite église » dans l'arrondissement de Beaupréau (il se produisit dans une série de paroisses qui, en 1789, faisaient partie du diocèse de La Rochelle et furent rattachées en 1802 à celui d'Angers; il dura jusqu'en 1806). — Les fêtes de Saint-

Jean chez les francs-maçons d'Angers (en 1804, dans les deux loges « Tendre accueil » et « Père de famille »). — Les prisons d'Angers en 1851 (reproduction du Journal de Maine-et-Loire). — L'arrondissement de Saumur en 1857 (rapport de l'évêque Mgr Angebault au préfet M. Vallon).

20. — Annales de Bretagne. T. XXXIV, 1920. — Henri SÉE. Le rôle de la bourgeoisie bretonne à la veille de la Révolution (c'est en Bretagne que l'action de la bourgeoisie a peut-être été la plus vigoureuse; composition de cette bourgeoisie; évolution et portée du mouvement révolutionnaire à partir de septembre 1788). — Georges COLLAS. La jeunesse de Chateaubriand à Fougères et à Paris, 1786-1791 (contrôle les livres IV et V des « Mémoires d'outre-tombe »). — J. DE LA MARTINIÈRE. Documents pour servir à l'histoire de Vannes. Le siège épiscopal vacant (7 janvier-19 avril 1476, entre la mort d'Yves de Pontsal et l'élection de Pierre de Foix; publie les comptes présentés après la vacance par trois officiers du chapitre). — R. DURAND. Un chanoine de Dol au XVIIe siècle (Philippe Thoreau, dont la conduite ne fut pas très édifiante). — F. DUINE. L'évêque Haëlrit (soutient contre Mgr Duchesne que Haëlrit était bien évêque de Dol en 842). = C.-rendus : *Henri Waquet*. Vieilles pierres bretonnes (études historiques et archéologiques sur plusieurs monuments du Finistère). — *A. Cochin*. Les sociétés de pensée et la démocratie (voit dans la Révolution non un mouvement populaire spontané, mais l'œuvre des sociétés de pensée ou, plus exactement, des francs-maçons). — *Henri Carré*. La noblesse de France et l'opinion publique au XVIIIe siècle (remarquable). — *H. Prentout*. Histoire de l'Angleterre (excellent). — *Hubert* et *Georges Bourgin*. L'industrie sidérurgique en France au début de la Révolution (important). — Bibliographie bretonne, années 1918 et 1919. = T. XXXV, 1921, n° 1. Georges COLLAS. Dix ans au château de Combourg, 1786-1796 (à l'aide de trois petits cahiers retrouvés aux archives d'Ille-et-Vilaine : « Apposition de scellés et inventaires de Combourg après le décès de M. de Chateaubriand, 1786-1787 », essaie de reconstituer la demeure au temps où le futur auteur du *Génie du christianisme* y vécut ses « deux années de délices »; à suivre). — Daniel BERNARD. Le breton dans les actes publics. — Léon MAÎTRE. A quels usages ont servi les domaines de la couronne en Bretagne? (origines du domaine ducal et définitions; concessions temporaires ou à vie faites par François Ier et Henri II; remboursements opérés sous les règnes de Charles IX et de Henri III; à suivre). — DE LA MARTINIÈRE. La ville de Vannes siège du parlement de Bretagne, 1425-1554 (les ducs font siéger à Vannes en 1425 le parlement des interlocutoires, y achètent en 1456 un hôtel pour le parlement réorganisé, désignent cette ville en 1485 comme résidence obligée du parlement sédentaire; à suivre). — H. DU HALGOUET. Le chartrier de Blain (qui contenait les titres les plus anciens de la famille de Rohan; en 1793, ce dépôt fut incendié; mais des débris en

furent sauvés et se trouvent actuellement à la bibliothèque de Nantes; huit grands sacs furent envoyés en 1803 à Pontivy. Que sont-ils devenus?). — Ém. GALMICHE. Les prêtres insermentés du Finistère (publie la liste des prêtres détenus au château du Taureau et destinés à être déportés en 1793 à Brême). — F. DUINE. Un second manuscrit de la chronique de Dol (aux archives d'Ille-et-Vilaine, F. 1003). = C.-rendus : *Émile Gabory*. Les réfugiés chez nous (familles belges réfugiées en Bretagne de 1914 à 1918). — *G. Weill*. Histoire de l'enseignement secondaire en France (bon). — Abbé *J.-M. Grossetête*. La grande pêche de Terre-Neuve et d'Irlande (excellent). — *Pierre Guilloux*. L'esprit de Renan (se compose surtout de citations de Renan). — *Pierre Renouvin*. Les assemblées provinciales en 1787 (première étude scientifique consacrée à ce sujet). — *Hubert Van Houtte*. Histoire économique de la Belgique à la fin de l'ancien régime (excellent).

21. — Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française. 1921, avril-juin. — M. PROUTEAUX. Premier coup d'œil sur la religion Séné (dans le bassin de la haute Bagoé; les bois sacrés; l'initiation, c'est-à-dire la manière dont se donne l'enseignement religieux). — Le P. F. LAPLAGNE. Coutumes kissiennes au sujet des malades et des morts (la tribu kissienne habite la Guinée française). — Georges HARDY. L'enseignement au Sénégal de 1817 à 1854; suite (projets en 1848 de créer une école des arts et métiers et un enseignement agricole; développement des écoles primaires de 1850 à 1854; l'enseignement des filles de 1817 à 1854). = Juillet-septembre. R. CHUDEAU. Le problème de desséchement de l'Afrique occidentale (croit qu'à l'époque glaciaire le Sahara était parcouru par des rivières importantes et que le désert était plus méridional qu'aujourd'hui). — H. HUBERT, P. LAFORGUE et G. VANELSCHE. Objets anciens de l'Aouker (dans la colonie de Mauritanie; pointes de flèches, meules, broyeurs, haches, poteries, etc., appartenant à l'époque néolithique. Cette époque s'est prolongée jusqu'aux XIe-XIIIe siècles de notre ère). — Bendaoud MADEMBA. La dernière étape d'un conquérant (Ahmadou de Ségou, mort le 1er novembre 1898; traduit du bambora). — G. HARDY. L'enseignement au Sénégal de 1817 à 1854; suite et fin. = Octobre-décembre. Georges CHÉRON. Essai sur la langue minianka (en usage dans le cercle de Koutiala). — Portraits inédits du général Faidherbe, avec fac-similés de son écriture. — Léonce JACQUIER. En marge du journal de voyage de René Caillié (biographie de Caillié; vérification de son itinéraire pour la partie qui traverse actuellement le cercle de Pita; Caillié arriva à Tombouctou le 20 avril 1828; il fut le troisième Européen qui visita cette ville après Paul Imbert et le major Laing). — Colonel MODAT. La société berbère mauritanienne à la fin du XIe siècle (au temps des Almoravides de l'Adrar). — SOLICHON. Croyances et superstitions dans le bas Dahomey (présages, purification de l'enfant, etc.). — BENQUEY. Considérations sur l'Islam africain (la France ne peut pas s'appuyer sur les populations musul-

manes). = C.-rendus : *M. Delafosse*. Les noirs de l'Afrique (bon). — *Van Genepp*. L'état actuel du problème totémique (remarquable; mais sans doute l'an prochain surgira une 43e théorie sur le totémisme). — *G. Hardy*. La mise en valeur du Sénégal de 1817 à 1854 (a été sur place, et on le voit).

22. — Bulletin trimestriel de la Société d'archéologie de Touraine. Supplément. T. XXI, 1917-1920. — Procès-verbaux des séances de 1917 et 1918 (le 30 octobre 1918 a été inauguré le musée, installé à l'hôtel Babou de la Bourdaisière, dit de l'Argentier). — Ch. DE BEAUMONT et abbé V. GUIGNARD. Éloge funèbre d'Édouard Gatian de Clérambault, président de la Société archéologique de 1910 à 1917, et bibliographie de ses œuvres.

23. — Mémoires de l'Académie de Vaucluse. 1921, 1er et 2e trimestres. — Dr COLOMBE. La « rota » de la Grande-Audience, au palais des papes (la « rota » est le « parquet » de la Grande-Audience où siègent les auditeurs du Sacré-Palais; le tribunal de la « Rote » tire son nom de cette enceinte, circulaire, dont on trouve un type réalisé par l'architecte Jean de Loubières, dans le palais de Clément VI). — A. MARCEL. Un tableau de Claude Gordot au musée d'Avignon (Gordot, d'Avignon, 1722-1804; le tableau représente la place du Palais, à Avignon). — J. BELLEUDY. J.-S. Schnerb, peintre-graveur et écrivain (tué à l'ennemi le 23 mai 1915; fils de l'ancien préfet). — A. MOUZIN. La geste de la belle Aye d'Avignon (analyse, discussion sur l'auteur de la geste). — J. SAUTEL. L'aqueduc romain du Groseau (l'aqueduc conduisait l'eau de la source du Groseau, au pied du mont Ventoux, jusqu'à Vaison; discussion sur son parcours; on ne sait si les eaux allaient jusqu'à Orange).

24. — Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard. T. XLV, 1921. Fascicule d'introduction de XLVIII pages contenant le compte-rendu de la séance générale du 25 novembre 1920 (historique et travaux de la Société depuis 1914), celui du 3e congrès du Rhodania, tenu à Besançon en août 1921, et la liste des membres de la Société.

25. — Mémoires de la Société éduenne. T. XLV, 2e fascicule, 1921. — CARNOT. La famille Durand (tableau généalogique depuis le XVe siècle; la famille est originaire de Thorey-sur-Ouche et Ecutigny). — A. DE CHARMASSE. Origine du prieuré d'Aujoux, au diocèse d'Autun (elle remonte au Xe siècle, où la *centaine* d'Aujoux fut donnée à Cluny). — L. LEX. Lettre d'affranchissement de la terre-seigneurie et châtellenie de Roussillon (la seigneurie comprenait les trois paroisses d'Anost, Blain et Cussy-en-Morvan; la charte a été faite le 3 mai 1555, en exécution de l'édit de Villers-Cotterets, rendu par Henri II en septembre 1554). — Peintres et sculpteurs qui ont exercé leur art à Autun. — R. GADANT. Foire et fête du Beuvray (on cherche à rétablir la fête au dimanche qui suit le premier mercredi de mai).

— P. MONTARLOT. Les émigrés de Saône-et-Loire; suite (par ordre alphabétique de Fussey à La Baille, d'après le fonds F⁷ des Archives nationales). — Marcel DE ROMIZOWSKI. Note sur trois pierres gravées trouvées en 1920-1921 à Autun.

26. — Revue africaine. 1921, 3e et 4e trimestres. — A. BALLU. Ruines de Djemila (antique Cuicul, au nord-est de Sétif; histoire; énumération de ses monuments; description des objets du musée annexé à l'agence des travaux, avec plans et photographies). — BENCHENEB et E. LEVI-PROVENÇAL. Essai de répertoire chronologique des éditions de Fès; suite (nos 74 à 159, de 1309 à 1319). — A. COUR. Recherches sur l'état des confréries religieuses musulmanes; suite et fin (longs tableaux de ces confréries avec les noms du moquaddem; conclusion sur le rôle de ces confréries). — P. GRANDCHAMP. Suppression du baise-main des consuls à la cour du bey de Tunis (en 1836; publie à ce sujet deux lettres du consul général de France de Tunis à Thiers, ministre des Affaires étrangères). — Henri BASSET. Les influences puniques chez les Berbères (recherche ce qui reste de la civilisation et de la religion de Carthage si bien décrites au t. IV de St. Gsell). — J. DENY. A propos du fonds arabe-turc des archives du gouvernement général de l'Algérie (note). = C.-rendus : *Dandouan*. Coutumes sakalaves (utile contribution à l'histoire des superstitions). — *E. K. Nariman*. Iranian influence on moslem literature part. I, traduit du russe de *M. Inostranzew* (très utile). — *Marcel Cohen*. Documents ethnographiques d'Abyssinie (industrie du coton, instruments agricoles, vêtements, etc.). — *Arthur Girault*. Principes de colonisation et de législation; 3e partie (Algérie, Tunisie, Maroc; 4e édition d'une belle œuvre). — *I. Goldziher*. Le dogme et la loi de l'Islam, traduit par *Félix Arin* (précis magistral de l'évolution de l'Islam; bonne traduction). — *C. Autran*. Phéniciens (thèse aventureuse).

27. — Revue de l'Anjou. 1921, janvier-février. — A. LE MOY. P.-J.-F. de Feydeau de Saint-Christophe, 1735-1782 (officier, prend part à la guerre de Sept ans, puis à la guerre d'Amérique; meurt à quarante-sept ans, au moment où il allait passer brigadier; on publie ici une série de lettres qu'il adressa à ses frères et qui permettent de le suivre dans ses campagnes). — Marc SACHÉ. La petite église en Anjou (d'après la correspondance du préfet de Maine-et-Loire, Nardon). — Henry CORMEAU. Figures de l'Ouest : René Vallette, directeur de la *Revue du Poitou*. = Mars-avril. J.-Ch. JOUBERT. Testament et codicilles de Louis-Timoléon de Cossé, duc de Brissac, 1734-1792 (il était chef de la garde constitutionnelle licenciée sous la Législative; mis en accusation, il fut conduit à Orléans pour y être jugé par la haute cour. C'est d'Orléans qu'est daté le testament et le premier codicille, 11 août 1792, et le second codicille, 2 septembre; le duc fut massacré le 10 septembre, à Versailles, quand les prison-

niers furent conduits d'Orléans à Paris). — H.-M. LEGROS. Assassinat du curé de Gesnes-le-Gandelain et de son sacristain par les « chauffeurs » (5 mai 1795). — A. GODARD. Un ami des oiseaux : Gabriel Rogeron ; suite. — QUERUAU-LAMERIE. Les religieuses d'Angers et de Beaufort pendant la Révolution ; suite (interrogatoires qu'elles subissent le 18 avril 1794). — G. GRASSIN. Angers et l'Anjou pendant la guerre (10-30 juin 1917). = Mai-juin. QUERUAU-LAMERIE. Les religieuses d'Angers et de Beaufort pendant la Révolution ; fin (le 3 floréal an II, quatre-vingt-dix-sept d'entre elles sont condamnées à la déportation ; quelque temps après, elles sont conduites à Lorient ; en 1795, elles sont remises en liberté). — G. GRASSIN. Angers et l'Anjou pendant la guerre (du 1er au 9 juillet 1917). = Juillet-août. G. DUFOUR. Jean-Antoine Vial, citoyen de Chalonnes ; suite au deux nos suivants (il était né en Provence en 1742, avait vécu dans les îles, puis se fixa à Chalonnes à la veille de la Révolution ; il y fit partie de la garde nationale, fut élu maire à la fin de 1792 ; surprise de Chalonnes par les Vendéens, qui s'emparent aussi de façon passagère d'Angers. Quand cette ville est reprise, les représentants du peuple appellent Vial, le 20 juillet 1793, au comité de surveillance, le nomment le 6 octobre procureur général du département ; par son activité, il sauve Angers d'une nouvelle invasion. La loi du 14 frimaire an II met fin à ses fonctions ; ses dernières années ; il meurt le 21 mars 1811). — Dr O. COUFFON. Le schiste ardoisier. L'ardoise et l'exploitation ardoisière du XVe siècle jusqu'à nos jours ; suite ; fin au no suivant (nombreuses planches montrant le mode d'exploitation). — Aug. GODARD. Un ami des oiseaux : Gabriel Rogeron ; fin. = Septembre-octobre. G. GRASSIN. Angers et l'Anjou pendant la guerre (du 10 au 17 juillet 1917). = Novembre-décembre. Henry COUTANT. Les artistes angevins pendant la Grande Guerre. — G. GRASSIN. Angers et l'Anjou pendant la guerre (18-31 juillet 1917).

28. — Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise. 1921, janvier-mars. — J. ROBIQUET. La propriété de la comtesse de Balbi et du comte de Provence à Versailles (avec plan de la maison et du parc). — Ch. TERRASSE. La Renaissance en Parisis ; l'église de Villiers-le-Bel (reconstruite en partie de 1550 à 1554 ; les travaux furent dirigés par Guillaume Godart). — Comte Ernest DE GANAY. Les voyages d'Antoine-Nicolas Duchesne à Écouen, Chantilly, Ermenonville, Choisy, Brunoy, etc., en 1780, 1786 et 1791 ; fin au no suivant (d'après le ms. 1443 du fonds français à la Bibliothèque nationale). — Edmond LÉRY. Les rues de Versailles ; suite au no suivant (généralités ; puis énumération, par ordre alphabétique, des rues, avenues, boulevards, places et impasses, avec un historique rapide ; l'article va de rue de l'Abbé-de-l'Épée à rue des Moulins). = Avril-juin. Y. BEZARD. L'assistance à Versailles sous l'ancien régime (bibliographie ; la condition sociale du menu peuple versaillais ; les mendiants ; la répression de la mendicité ; à suivre).

29. — Revue de Saintonge et d'Aunis. T. XXXIX, 1921, 7e livraison. — G. REGELSBERGER. Une lettre inédite de l'explorateur René Caillé (18 juillet 1836, à un député pour solliciter l'appui du gouvernement; il songeait à ce moment à faire une entière traversée de l'Afrique; il mourut en 1838 dans la Charente-Inférieure, sans avoir pu exécuter son dessein). — Pierre MARTIN. La légende du miracle des clefs à Cognac (elle remonte sans doute au temps de l'occupation anglaise, après Azincourt). — Ch. DANGIBEAUD. La mission de saint Eutrope (lettre à M. Depoin, dont il combat la théorie; place la mort d'Eutrope à la veille de l'ère terrible des martyrs, soit vers 303). = 8e livraison. Lettre de M. DEPOIN (sur une translation du corps de saint Eutrope; veut retrouver dans des vers de Fortunat un chronogramme, qui donnerait la date de 568. Mais quand a-t-on commencé à se servir des années dominicales?). — Dr SOTTAS. Le gouvernement de Brouage et La Rochelle sous Mazarin; suite (Colbert de Terron, intendant de justice, 1653-1658). — Ch. DANGIBEAUD. Nicolas Poussin n'est pas venu à Mornay (comme l'avait soutenu en 1899 l'abbé Tenaud). = 1922, 1re livraison. P. TROCHON. Un crime allemand (l'enlèvement, en 1916, dans le nord de la France, des jeunes femmes et des jeunes gens, qu'on oblige à travailler à la campagne). — Le clergé de la Charente-Inférieure déporté en Espagne; suite et fin (ces prêtres furent très mal reçus en Espagne jusqu'à ce qu'ils purent s'embarquer à la Corogne pour l'Angleterre). — J. SOTTAS. Le gouvernement de Brouage et de La Rochelle sous Mazarin; suite au n° suivant (le mouvement maritime en 1654-1655 : Colbert de Terron commissaire général de la marine; constructions navales; le chantier de Soubise). = 2e livraison. G. GABORIT. Les scories de fer de la Saintonge et de l'Aunis (avec une carte). — SAINT-SAUD. Mécontentement de la noblesse de Saintonge contre d'Épernon (plainte adressée contre lui à Henri IV par M. de La Rochejacquelein).

30. — Revue historique de Bordeaux. 1921, avril-juin. — A. BONTEMPS. La chapelle de la Trinité à Saint-Émilion (polémique entre M. Bontemps, architecte, et M. Brutails, archéologue et archiviste, au sujet des restaurations de cette chapelle). — Adrien CARLIER. Charles Eisen, illustrateur des œuvres de Montesquieu et du marquis de Saint-Marc. — F. RANDIER. Les orgues et les organistes de l'église primatiale de Bordeaux. — Paul COURTEAULT. Les dernières années de Victor Louis; fin (le célèbre architecte mourut le 2 juillet 1800, sans avoir pu prouver qu'il avait été officiellement chargé d'exécuter à Bordeaux une place Louis XV sur l'emplacement du Château-Trompette). — Marguerite CASTEL. La formation topographique du quartier Saint-Seurin; suite (XVIe et XVIIe siècles). = Juillet-septembre. Abbé CHARLES. Un peintre blayais : J.-J. Taillasson, 1745-1809. — F. RANDIER. Les orgues et les organistes de l'église primatiale de Saint-André de Bordeaux; suite. — Marguerite CASTEL. La formation topographique du quartier de Saint-Seurin; suite. = C.-rendu : *Lhéritier*.

Tourny, 1695-1760 (on reproduit ici un article de M. Alfred Leroux paru dans les *Annales du Midi* et un de M. Paul Courteault paru dans la *Revue historique*, t. CXXVII, p. 102). = Octobre-décembre. M. Davaud. Les origines du Conseil général de la Gironde. — Marguerite Castel. La formation topographique du quartier Saint-Seurin. Suite : le XVIIIe siècle.

Grande-Bretagne.

31. — The english historical Review. 1922, avril. — W. A. Morris. Les shérifs et le système administratif de Henri Ier. — W. T. Vaugh. Le grand statut de « Præmunire » (il s'agit du statut de 1393 sur le caractère et la portée duquel ont été émises les appréciations les plus contradictoires. Sans créer une législation ni une procédure nouvelles dans les rapports entre le royaume d'Angleterre et la cour de Rome, ce statut a mis au service de la Couronne des armes redoutables, surtout à la suite de modifications apportées au texte lui-même). — George Unwin. La transition au système de la manufacture (Robert Owen a raconté comment, étant apprenti chez un filateur de coton, les premières mousselines anglaises furent fabriquées à Stockport, au comté de Chester, chez un certain Oldknow. Les archives de cette manufacture ont été récemment découvertes en assez mauvais état et mises à la disposition de l'Université de Manchester. Ce sont les documents de cette provenance qui ont servi à rédiger le présent article). — Ernest Barker. Lord Bryce. — F. M. Stenton. Saint-Benet d'Holme et la conquête normande (notes sur la condition des terres dans l'Anglie orientale d'après le cartulaire de l'abbaye de Saint-Benet). — W. T. Lunt. Le texte de l'ordonnance de 1184 concernant une aide pour la Terre sainte (texte critique d'après les sources connues). — H. G. Richardson. La loi marchande à Londres en 1292 (publie les plus anciens documents connus relatifs à un procès porté devant le « garde » de Londres conformément aux règles de la « lex mercatoria »). — H. E. Salter. Le schisme de Stamford (publie deux petits poèmes en latin rédigés entre 1330 et 1334 au temps où les étudiants d'Oxford, faisant sécession, s'etaient retirés à Stamford). — Miss Cora L. Scofield. La capture de Lord Rivers et de Sir Anthony Woodville, le 19 janvier 1460 (publie une enquête qui donne la date exacte de cet événement et le nom des personnes qui prirent part à cette capture). — W. P. M. Kennedy. Déclaration faite devant le Comité ecclésiastique en 1562 (intéressante pour montrer l'esprit puritain d'Élisabeth). — C. H. Mayo. La condition sociale du clergé au XVIIe et au XVIIIe siècle (montre par des faits qu'il faut corriger l'affirmation de Macaulay disant qu'à cette époque les jeunes gens des familles nobles se retiraient du service ecclésiastique et que le clergé était de plus en plus envahi par la classe plébéienne). = C.-rendus : *Gathorne-Hardy*. The Norse dis-

coverers of America; the Wineland sagas (thèse présentée avec une critique perspicace et souvent persuasive). — *H. E. Salter*. Mediæval archives of the University of Oxford (important). — *J. R. Magrath*. The Queen's College (bon). — Calendar of Inquisitions. Vol. X : Edward III. — *Margaret A. Murray*. The witch-cult in western Europe (intéressant; l'auteur estime en particulier que Jeanne d'Arc fut condamnée comme sorcière appartenant au culte païen de Diane et non comme hérétique notoire). — *Carl Wittke*. The history of english parliamentary privilege (consciencieux, mais pas approfondi). — *Richard Savage* et *Edgar Fripp*. Minutes and accounts of the corporation of Stratford-upon-Avon and other records, 1553-1621. Vol. I, 1553-1566 (utile). — *L. G. Wickham Legg*. Matthew Prior; a study of his public career and correspondance (ajoute quelques faits et documents nouveaux à ceux que contenait déjà le le livre de M. Bickley paru en 1914). — *E. C. Burnett*. Letters of members of the continental Congress. Vol. I, 1774-1776 (début d'un recueil qui rendra de grands services). — *William Miller*. Essays on the latin Orient (bon recueil d'articles déjà parus dans diverses revues). — *Alfred Feder*. Lehrbuch der historischen Methodik (utile). — *W. Bauer*. Einführung in das Studium der Geschichte (aussi utile et compréhensif que l'ouvrage d'A. Feder, mais mieux écrit).

32. — History. 1922, avril. — Dr William Miller. La démocratie dans la république de Saint-Marin (histoire et institutions de cette minuscule république). — D. G. E. Hall. Relations commerciales de l'Angleterre et de la France sous Charles II. — Allen Mawer. Un relevé général des noms de lieu en Angleterre (plan et organisation d'une entreprise qui vient d'être mise sur pied et dont on est en droit d'attendre de grands résultats). — W. R. Halliday. Un épisode de l'histoire de Novgorod dans Hérodote (l'histoire que raconte Hérodote, IV, 1-4, d'un soulèvement des esclaves qui mirent à profit l'absence de leurs maîtres partis à la guerre pour épouser leurs femmes, pourrait s'appliquer à Novgorod). — Arthur P. Newton. Christophe Colomb et sa grande entreprise (surtout d'après les ouvrages d'Henry Vignaud; il est probable qu'en 1492 Colomb partait simplement à la recherche des Antilles). = C.-rendus : Viscount *Bryce*. World history (conférence très instructive). — *A. T. Clay*. The empire of Amorites (l'auteur retrace l'histoire et la religion des Amorrhéens; il refuse d'admettre l'opinion courante que les Sémites n'ont été que des couches successives d'Arabes). — *Lina Eckenstein*. A history of Sinaï (important). — *E. S. Bouchier*. A short history of Antioch (bon). — Liber feodorum (nouvelle édition, fort améliorée, du livre des fiefs, plus connu sous le titre de « Testa de Nevill »). — *Lilian Winstanley*. Hamlet and the scottish succession (il n'y a aucune vraisemblance que Shakespeare, en mettant Hamlet sur la scène, ait songé à la succession d'Écosse et à la conspiration d'Essex).

— *L. Einstein.* Tudor ideals (étude intelligente et instructive). — *Cecily Booth.* Cosimo I duke of Florence (bon). — *Jadu Math Sarkar.* History of Aurengzib. Mughol India. Shivaji and his times (trois ouvrages importants; beaucoup de faits nouveaux). — *C. H. Lockitt.* The relations of french and english society, 1763-1793 (intéressant, mais les sources ne sont pas assez pures ni soumises à une critique assez judicieuse). — Sir *Dunbar P. Barton.* Bernadotte and Napoleon (1799-1810; manque d'impartialité). — Ouvrages sur les institutions des États-Unis. — Sir *Percy Sykes.* A history of Persia (excellent). — *A. B. Keith.* War government of the British dominions (instructif).

33. — The Quarterly Review, 1922, avril. — Viscount ESHER. Studley Royal (c'est une localité du comté d'York où se trouvait autrefois l'abbaye de Fountains et qui devint la propriété des seigneurs de Ripon. A propos de la biographie du premier marquis de Ripon publiée en 1921 par Lucien Wolf. Le futur marquis fut d'abord radical, puis whig comme toute sa famille et grand maître des francs-maçons anglais; il finit par se convertir au catholicisme). — Sir Julian S. CORBETT. Napoléon et la marine britannique après Trafalgar. — George SAUNDERS. La démission de Bismarck (d'après sa correspondance, les documents publiés par Georges d'Eppstein et « Der neue Kurs » d'Otto Hammann). — A. E. ZIMMERN. Le problème de l'industrie moderne. — Worthington Chauncey FORD. La famille Adams (il s'agit de la famille bien connue du Massachusetts, à à laquelle appartinrent John et John Quincy Adams, Charles Francis et Henry Adams). — Lord SYDENHAM. Quelques leçons sur la guerre maritime (tirées d'ouvrages anglais et allemands sur la dernière guerre). — Lord Salisbury (à propos de sa biographie par sa fille, Lady Gwendolen Cecil; les deux premiers volumes s'arrêtent en 1880). — Sir Frederick POLLOCK. James Bryce (analyse et importance de son œuvre historique. « Bryce fut le moins insulaire de nos grands écrivains depuis Gibbon »). — J. A. SPENDER. Le problème égyptien. — Lord ERNLE. Nouvelles lettres de Lord Byron (à propos de sa correspondance avec Lady Melbourne, Hobhouse, Douglas Kinnaird et Shelley. N'ajoute pas grand'chose à ce que nous savions déjà de Byron).

34. — The Scottish historical Review. 1922, avril. — Les propriétaires fonciers dans les Highlands et le problème du paupérisme au XVIIIe siècle; suite et fin. — Sir Bruce SETON. La médecine en Fife dans les premières années du XVIIIe siècle (on publie trois comptes d'apothicaires des années 1710-1719). — G. DAVIES. Lettres de la reine Anne à Godolphin (sept lettres de 1701 à 1709; trois d'entre elles expriment l'opinion de la reine sur quelques-uns des hommes d'état écossais qui collaborèrent à l'Acte d'union de 1707). — R. W. CHAMBERS et Walter SETON. La traduction de l'histoire d'Hector

Boèce par John Bellenden, chanoine de Ross (étude sur les neuf mss. connus de cette traduction dont une nouvelle édition s'imprime actuellement). — John EDWARDS. État des redevances dues aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Écosse (quelques extraits, non datés, mais qui sont, sans doute, de la fin du XVIe siècle). — W. N. NEILL. Le piqueur de profession et le signe de la sorcellerie (la preuve de la sorcellerie pouvait être faite par certains signes ou points visibles ou invisibles imprimés par le diable sur le corps des sorcières; les points invisibles pouvaient être reconnus parce qu'ils étaient insensibles. On pouvait donc, au moyen de piqûres, constater ces marques diaboliques; cette pratique donna naissance à une profession assez lucrative au XVIIe siècle). — George A. SINCLAIR. Une conspiration franco-écossaise en Suède (conspiration ourdie par un Français, Charles de Mornay, et deux Écossais, Archibald Ruthven et Gilbert Balfour, à l'effet de délivrer le roi de Suède Éric XIV déposé en 1569 et maintenu prisonnier pour cause de folie). = C.-rendus : *Bede Jarrett*. The english Dominicans (bon résumé qui aurait besoin d'être revu de près dans le détail). — *G. M. Fraser*. The old Deeside road, Aberdeen to Braemar (bonne étude topographique). — *A. Mervyn Davies*. The influence of George III on the development of the constitution (bon).

35. — The Times. Literary Supplement. 1922, 30 mars. — *H. Belloc*. The Jews (étude sur le problème juif à l'heure actuelle; l'auteur se refuse à voir dans les Juifs un des agents les plus actifs de la Révolution dans le monde; mais il accorde trop de place à la race et pas assez à la religion). — *R. A. Eastwood*. The organisation of a Britannic partnership (intéressant tableau de la fédération britannique et des rapports que chaque portion de l'Empire devrait entretenir avec les autres). — General der Kavallerie *von Hœppner*. Deutschlands Krieg in der Luft (peu de nouveau). — *Ch. L. Graves*. Mr. Punch's History of modern England; tomes III et IV (intéressante histoire de l'Angleterre par la caricature). — *J. Hastings*. Encyclopædia of religion and ethics. Vol. XII : Suffering-Zwingli (fin de cette remarquable publication). — *E. W. Andrews* et *Ch. M. Andrews*. Journal of a lady of quality (intéressante relation d'un voyage d'une Écossaise, Miss Shaw, aux Indes occidentales, dans la Caroline du Nord et au Portugal, 1774-1776). = 6 avril. *Conrad von Hœtzendorf*. Aus meiner Dienstzeit, 1906-1908; I (ce sont des extraits de rapports officiels et de lettres dont le futur chef d'État-major autrichien avait pris copie; mais déjà l'on constate l'entente de l'Allemagne et de l'Autriche dans un plan d'attaque contre la Russie et contre la France). — *Fried. von Bernhardi*. Deutschlands Heldenkampf, 1914-1918 (dithyrambe en faveur de l'armée allemande qui combattit toujours contre un ennemi supérieur en nombre et en force). — *Harold E. Stearns*. Civilization in the United States (résultat d'une enquête faite auprès de trente Américains; les témoignages portent surtout sur

la vie intellectuelle aux États-Unis). — *Clive Bigham*. The prime ministers of Britain, 1721-1921 (ouvrage agréable, sans plus). — The survey of London (cette description a surtout pour objet de sauver de la ruine les plus intéressants monuments de Londres). — *Foakes Jackson*. An introduction to the history of Christianity, 590-1314 (l'information de l'auteur est souvent incomplète et de seconde main). — *H. P. V. Nunn*. An introduction to the ecclesiastical latin (l'auteur s'efforce d'établir que le latin ecclésiastique a sa source dans la vieille tradition latine de la Bible). = 13 avril. *Ethel B. Sainsbury*. Court minutes of the East India Company, 1660-1663 (très utile inventaire, avec une introduction, par William Foster, qui forme un nouveau chapitre sur l'histoire de la fameuse Compagnie des Indes à ses débuts). — *Nigel Woodyatt*. Under ten viceroys (intéressants souvenirs d'un homme qui vécut et servit pendant trente-sept ans chez les Gourkas). — *René Marchand*. Un livre noir. Diplomatie d'avant-guerre; d'après les documents des archives russes, 1910-1914; tome I (contient trois rapports de Nekloudof et la correspondance d'Isvolsky; important. La correspondance d'Isvolsky avec Sazonov en 1910 jette beaucoup de lumière sur la politique du gouvernement français. Le choix et le commentaire des documents sont l'œuvre d'un journaliste français admirateur de Trotzki et du traité de Brest-Litovsk). — *Lord George Hamilton*. Parliamentary reminiscences and reflections, 1886-1906 (intéressant). — *René Vanlande*. Avec le général Nissel en Prusse et en Lithuanie. La dernière défaite allemande (livre curieux et piquant qui montre les subterfuges auxquels recoururent les Allemands pour échapper à l'engagement pris par eux d'évacuer les provinces baltiques de la Russie). — *D. Chadwick*. Social life in the days of Piers Plowman (bonne analyse des opinions exprimées par W. Langland dans son poème). — Sir *Henry G. Elliott*. Some revolutions and other diplomatic experiences (intéressants souvenirs d'un diplomate sur les affaires d'Orient). — *Charles T. Seltman*. The temple coins of Olympia (bonne étude avec douze planches). — *Ch. R. Post*. A history of european and american sculpture, from the early christian period to the present day (consciencieux et utile, mais écrit sans grâce). — *J. Foakes-Jackson* et *K. Lake*. The beginnings of Christianity. The Acts of the Apostles; tome II (ce tome II est consacré à la critique des Actes). = 20 avril. *Victor Chernov*. Mes tribulations en Russie soviétique (intéressant). — *Peter*. Ein deutsches Gefangenenlager, geschildert von seinem Kommandanten (le général Peter ne peut admettre qu'on puisse lui reprocher quoi que ce soit dans le camp d'Ingolstadt, de sinistre mémoire; « un des livres les plus impudents qui aient paru en Allemagne sur la guerre »). — Admiral *H. L. Fleet*. My life and a few yarns (intéressants souvenirs d'un « vieux fossile » qui se complaît à peindre la vie d'un officier de marine pendant quarante et un ans passés au service). — *R. W. Carlyle* et *A. J. Carlyle*. A history of mediæval political theory in the

West. Vol. IV (excellente étude sur les théories qui ont été émises du xe à la fin du xiie siècle en ce qui concerne les rapports de la papauté et de l'Empire). = 27 avril. *Steuber.* « Ylderim », deutsche Streiter auf heiligem Boden (montre de quel faible secours fut le corps auxiliaire que les Allemands envoyèrent aux Turcs pour l'expédition de Terre sainte, moins à cause du petit nombre des combattants que de la défiance que les Turcs ne cessèrent de leur témoigner). — *Thomas J. Campbell.* The Jesuits, 1534-1921 (très instructif). — *Alex. Dietz.* Zur Geschichte der Frankfurter Büchermesse, 1462-1792 (très intéressant). — *Lili Dehn.* The real tsarista (l'auteur, qui fut une intime amie de la dernière tsarine, s'est proposé de la réhabiliter aux yeux de la postérité. Elle trouve que le régime tsariste était parfait, que Raspoutine fut un paysan mystique dont le langage et les manières furent toujours modestes et honnêtes, etc.). — *Robert Davidsohn.* Geschichte von Florenz. Bd. IV, 1 : die Frühzeit der Florentiner Kultur (important). — *C. L. Woolley.* Carchemish. Report on the excavations at Jerablus. Part II (remarquable). = 4 mai. La grande muraille et les mille Bouddhas (longues considérations à propos de l'admirable ouvrage de Sir Aurel Stein : Serindia, rapport détaillé sur les fouilles si fructueuses qu'il a opérées dans l'Asie centrale et la partie la plus occidentale de la Chine). — *E. K. Chatterton.* Q ships and their story (bonne histoire des sous-marins anglais). — *E. J. Mac Cormac.* James K. Polk (bonne biographie d'un politicien qui devint président des États-Unis, président du type guerrier comme Monroe, Jackson et Roosevelt). — *R. Devereux.* Poland reborn (l'auteur est une Anglaise qui connaît la Pologne et y compte de nombreux amis. On s'en aperçoit un peu trop parfois. Cependant, elle fournit d'utiles renseignements sur les transformations économiques et sociales du pays). — *G. Dulong.* L'abbé de Saint-Réal (bonne biographie). — Sir *T. G. Jackson.* The renaissance of roman architecture. Vol. I, Italy ; vol. II, France (bonne étude sur l'architecture au temps de la Renaissance, par un architecte). — *Oswald J. Reichel.* The canon law of church institutions (étrange compilation qui contient beaucoup de faits utiles, mais dont on ne doit se servir qu'avec précaution). = 11 mai. *V. B. Stankevitch.* Souvenirs, 1914-1919 (en russe. L'auteur était, avant la guerre, un socialiste révolutionnaire ; la guerre déclarée, il prit du service à l'armée ; membre de la 3e douma, il fut de ceux qui espérèrent un instant opérer la révolution sans trouble. A partir de ce moment, ses mémoires sont un témoignages de premier ordre). — *Guy Stanford Ford.* Stein and the era of reform in Prussia, 1807-1815 (intéressant). — *H. A. Macmichael.* A history of the Arabs in the Sudan (remarquable). — *G. F. Hill.* Catalogue of the greek coins of Arabia, Mesopotamia (important). — *G. B. Adams.* Constitutional history of England (inégal ; la période ancienne, jusqu'à la fin du xiiie siècle, est traitée de main de maître ; à partir du xive siècle, ce n'est plus qu'un résumé trop bref et impersonnel). — *B. Fitzpatrick.* Ireland and the

making of Britain (thèse fort téméraire qui exagère singulièrement l'importance de l'Irlande dans la formation de l'Angleterre). — *H. E. Slater*. Newington Longeville charters (important recueil de chartes appartenant à New College, Oxford; elles proviennent de Newington Longeville, prieuré dépendant de Longeville-Giffard en Normandie (intéressant recueil d'actes très bien publiés). = 18 mai. *F. E. Pargitter*. Ancient Indian historical tradition (étude fort érudite sur les généalogies fournies par les Puranas; conclusions contestables sur certains points de l'histoire de l'Inde antique). — *James Bryce*. International relations (recueil de huit conférences données aux États-Unis en 1921). — *J. A. Robinson*. Somerset historical essays (recueil de six études vraiment originales sur des points importants de l'histoire du Somerset, surtout au XIIe siècle). = 25 mai. *G. M. Trevelyan*. British history in the nineteenth century (remarquable). — *Bernhard Huldermann*. Albert Ballin (bonne biographie du fameux fondateur de la Compagnie Hamburg-Amerika; instructive surtout au point de vue politique, Ballin, confident et conseiller de Guillaume II, ayant été chargé par lui de négocier avec Sir Ernest Cassel les bases d'une entente avec l'Angleterre, puis ayant eu l'amertume de voir ses plans bouleversés par le parti militaire et par Bethmann-Hollweg, jaloux d'une action qui échappait au contrôle des Affaires étrangères). — Sir *Paul Dukes*. Adventures and investigations in Soviet Russia (récit captivant des aventures où risqua plus d'une fois sa vie un agent du « secret service » anglais en Russie soviétique). — *Sidney* et *Béatrice Webb*. English prisons under local government (histoire de la répression pénale en Angleterre depuis 200 ans; grande abondance de renseignements. Une introduction par Bernard Shaw expose ce que devrait être ce service dans un État vraiment civilisé). — Some account of the Oxford University press, 1468-1921 (utile résumé). — *James T. Adams*. The founding of New England (bon). — *William Knighton*. The private life of an eastern king (réimpression, avec des notes par S. B. Smith, des souvenirs sur la cour du roi d'Aoudh à Lucknow vers le milieu du XIXe siècle. Ce roi, Nasir-ud-din Haidar, prenait plaisir à singer les manières occidentales en ce qu'elles ont de moins recommandable). — *Lytton Strachey*. Books and characters, french and english (intéressants et spirituels portraits littéraires où l'on distinguera celui de Racine comparé à Shakespeare). — On retiendra dans cette livraison une très intéressante notice de Mgr Duchesne par Friedrich von Hügel, qui publie des fragments de lettres vraiment très édifiantes.

ITALIE.

36. — Bullettino dell' Istituto storico italiano, n° 41 (Rome, 1921). — G. BISCARO. Dante à Ravenne; recherches historiques (article de 140 pages où sont utilisés ou publiés de nombreux docu-

ments inédits). — F. TORRACA. Le « Fiore » (il s'agit d'un poème de 232 sonnets où un rimeur italien inconnu a résumé le *Roman de la Rose*. Ce rimeur, ne serait-ce pas Dante lui-même? On l'a prétendu; mais cette opinion est à peine soutenable; l'homme qui a écrit ce poème à demi obscène ne peut avoir composé la Divine Comédie). — R. MORGHEN. Dante, Villani et Ricordano Malispini (il n'est pas douteux que Malispini ne soit la source où ont puisé Dante et Villani; donc sa chronique est authentique). — P. FEDELE. Pour servir à l'histoire de l'attentat d'Anagni (les documents du temps établissent nettement que le pape Boniface VIII fut la victime de sévices graves; l'allusion qu'y fait Dante reste donc strictement conforme à la vérité).

37. — Nuova Rivista storica. Anno VI, fasc. 1. 1922, janvier-février. — ESCHYLE. La bataille de Salamine, septembre 479; trad. par E. ROMAGNOLI. — Corrado BARBAGALLO. Un philosophe politique de notre temps : Giuseppe Rensi. — Gino LUZZATTO. L'origine et les débuts du capitalisme (analyse la nouvelle édition du « Capitalisme moderne » de Sombart, ouvrage complètement refondu et où l'histoire occupe maintenant une place prépondérante, depuis l'époque carolingienne jusqu'à nos jours. Il soulèvera moins de polémiques que sous son ancienne forme, mais il imprimera une activité plus grande aux études d'économie politique et sociale). — Santino CARAMELLA. Les lignes maîtresses de l'histoire de l'esthétique chez Vincenzo Gioberti. — E. CARRARA. Résumé des études dantesques (provoquées par le sixième centenaire du poète).

PAYS-BAS.

38. — Bijdragen voor Vaderlandsche Geschiedenis. Série V, t. VIII. — Signalons les articles de M. BLOK sur l'emprisonnement du prince Philippe-Guillaume d'Orange, fils du Taciturne, en Espagne (qui a été plus dur que l'on ne le croit ordinairement), de M. ABENDANON sur l'attaque de la flotte hollandaise commandée par l'amiral Pieter van der Does contre les îles des Canaries et contre l'île de San-Thomé en l'an 1599, de M. THEISSEN sur la situation intérieure de la République en 1684 (opposition des provinces septentrionales à la politique de Guillaume III), de M. DE PATER sur le Conseil d'État (Landraad bewesten Maze) jusqu'à l'arrivée du duc d'Anjou, de M. ELIAS, Études sur l'histoire de la marine hollandaise au XVIIe siècle (4e article).

39. — Tijdschrift voor geschiedenis (Groningue). 1921, livr. 1-2. — UNGER. L'administration de Middelbourg au moyen âge. — CARTELLIERI. Tournois à la cour de Charles le Téméraire, 1468 (en allemand). = Livr. 3-4. SALVERDA. Dante et les princes étrangers de son temps. — DE WITT-HUBERT. Le siège de Charleroi en 1693 (d'après le journal d'un colonel hollandais, van Dedem). — BOLKES-

TEIN. Le nouveau statut académique et l'histoire (étude intéressante du décret royal du 15 juin 1921 réglant d'une nouvelle manière, dans les Universités hollandaises, les études et les examens : examen de licence ou *candidaats examen*, et examen de doctorat ou *doctoraal examen*). = Livr. 5-6. BRUGMANS. Les mémoires de l'impératrice Eugénie (examen critique d'une traduction hollandaise des « Memoirs of the Empress Eugenia by comte Fleury », publiés à Londres en 1920; vu les notes envoyées aux journaux en 1909-1910 par l'ex-impératrice pour mettre en garde contre toute publication de soi-disant mémoires qu'elle « n'a pas écrits et n'écrira pas », M. Brugmans estime que l'ouvrage a été probablement rédigé par le fils du général comte Fleury, mais avec l'autorisation secrète de l'impératrice et au moyen de documents fournis par elle). — SEVERIJN. Tagore (étude sur Rabindranath Tagore, né à Calcutta en 1861, et sur sa philosophie religieuse brahmanique, tendant à une régénération de l'humanité par l'union des nations dans un même idéal moral). — TENHAEFF. L'auteur de la chronique d'Utrecht de 1481-1483 (c'est très probablement, sans qu'on puisse l'affirmer absolument, le secrétaire de la ville d'Utrecht, Tylman Momfelen). — KROON. Struensée et Caroline-Mathilde (mise au point des relations du médecin aventurier et de la reine de Danemark, qui aboutirent au drame de janvier à avril 1772).

CHRONIQUE.

France. — Avec Gustave Baguenault de Puchesse, décédé à Orléans, le 15 avril 1922, disparaît un historien de valeur, qui s'était acquis, par ses nombreux travaux sur le XVIe siècle, une réputation durable.

Issu d'une très vieille famille orléanaise, il était né à Orléans, le 21 avril 1843. Après avoir fait de solides études classiques, il vint à Paris suivre les cours de droit et se fit recevoir avocat en 1865. Il se mêla au mouvement catholique libéral de la fin du second Empire et entra en relations avec Montalembert, le P. Gratry, l'abbé, depuis cardinal Perraud, fréquentant notamment le vicomte de Melun et les personnes de son entourage. Il commença d'écrire dès 1863, et dès cette époque nous voyons ses goûts le porter vers l'étude de ce XVIe siècle, auquel il devait rester fidèle toute sa vie. Licencié ès lettres en 1866, il prépara ses thèses de doctorat, qu'il fit paraître en 1869. Sa thèse latine avait pour titre *De Venatione apud Romanos*. Dans sa thèse française, il traitait de *Jean de Morvillier, évêque d'Orléans, garde des sceaux de France*. Le sujet était neuf; l'auteur a su tirer bon parti de documents, alors peu connus, conservés dans divers fonds manuscrits de la bibliothèque de la rue de Richelieu. Le livre fut bien accueilli; il eut, dès l'année suivante (1870), les honneurs d'une seconde édition.

Pendant la guerre franco-allemande, M. Baguenault de Puchesse occupa auprès du nouveau préfet du Loiret un poste de confiance et qui n'était pas sans péril, dans lequel il fut à même de rendre de très appréciables services. Aussitôt la guerre terminée, il fit, dans la *Revue des Questions historiques* (t. X, p. 5-65, livraison du 1er juillet 1871), sous le titre *l'Armée de la Loire et ses opérations autour d'Orléans, septembre à décembre 1870*, le récit des événements politiques et militaires auxquels il avait été assez étroitement mêlé; cet article fut bientôt suivi de deux autres, relatifs à la même période de la guerre : *les Historiens de l'armée de la Loire* (*Ibid.*, t. XI, p. 219-239, livraison du 1er janvier 1872) et *la Première armée de la Loire* (*Correspondant*, livraison du 1er avril 1872).

Ces deux articles n'avaient pas encore paru, que M. Baguenault de Puchesse avait repris le cours interrompu de ses travaux d'avant guerre. A partir de 1873, ses études sur le XVIe siècle se multiplièrent; on les trouvera principalement dans les *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* (*la Saint-Barthélemy*

à Orléans, t. XII, 1873; — *la Campagne du duc de Guise dans l'Orléanais, en octobre et novembre 1587*, t. XX, 1885; — *l'Expédition des Allemands en France et la bataille de Dormans*, t. XXI, 1889; — *le Duc François de Guise à Orléans*, t. XXIX, 1905; — *la Soumission d'Orléans à Henri IV*, t. XXXIII, 1911), et dans la *Revue des Questions historiques*, à laquelle il ne cessa guère de collaborer depuis sa fondation, en 1868.

De tous les personnages du XVIe siècle dont M. Baguenault de Puchesse s'occupa à diverses époques de sa vie, aucun ne paraît avoir exercé sur lui autant d'attrait que Catherine de Médicis, qui, avec Marie Stuart et Élisabeth d'Angleterre, domine, à ses yeux, la seconde moitié de ce siècle. Parmi les articles ou notes qu'il lui a consacrés dans divers périodiques, nous ne devons pas omettre ici les quelques pages qu'il a publiées dans cette revue (*Revue historique*, t. LXXIII, mai-juin 1900, p. 63-70), sur les *Idées morales de Catherine de Médicis*, et dans lesquelles il soutenait, une fois de plus, que la reine, restée très honnête femme dans le milieu le plus corrompu, était bien éloignée d'être indifférente aux irrégularités que se permettaient ceux ou celles qui lui tenaient de plus près; et, à l'appui de cette opinion, il nous donnait la primeur de deux longues lettres qui peuvent compter parmi les plus savoureuses que la reine ait écrites.

Sa compétence était si bien établie que, lorsque la mort de M. de La Ferrière, survenue en mai 1896, vint interrompre la publication, commencée alors depuis une quinzaine d'années, des *Lettres de Catherine de Médicis*, il se trouva en quelque sorte désigné d'avance pour la continuer et, s'il était possible, la mener à bonne fin. On lui doit les cinq derniers volumes (t. VI à X), parus de 1897 à 1909, de cet ample recueil. L'impression de la table générale était presque terminée lorsqu'il est mort.

Le XVIIe siècle, celui du moins de Henri IV, de Richelieu et de Mazarin, n'était guère moins familier à M. Baguenault de Puchesse que la période des derniers Valois. Il y fit de très nombreuses incursions. Il a même attaché son nom à une intéressante publication de textes se rapportant précisément à l'époque de Mazarin. Il fut appelé, en effet, à achever l'édition, entreprise par Jules Loiseleur, d'une importante série de lettres et instructions diplomatiques adressées par la cour de France au marquis de Fontenay-Mareuil, ambassadeur extraordinaire à Rome (1647-1648), ayant trait à l'équipée du duc Henri II de Guise à Naples. De la collaboration des deux auteurs sortit un assez gros volume, qui forme tout le tome XIII des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, et parut aussi à part sous ce titre : *l'Expédition du duc de Guise à Naples* (1875). M. Baguenault de Puchesse continua de s'intéresser au marquis de Fontenay-Mareuil, étudia pour son propre compte ses dépêches, conservées dans les archives du ministère des Affaires étrangères, et en tira un mémoire qui parut, cette même année 1875, dans la *Revue*

des Questions historiques (t. XVIII, p. 169-189) : *le Marquis de Fontenay-Mareuil et son ambassade à Rome en 1647 et 1648, d'après une correspondance inédite.*

C'est à un ordre d'études assez différent que se rattache l'élégant volume qu'il a consacré à Condillac : *Condillac, sa vie, sa philosophie, son influence* (Paris, Plon, 1910). Arrière-petit-neveu de l'illustre philosophe, il utilisa, dans cette agréable monographie, des papiers de famille. Nous retrouvons dans ce petit volume, écrit sans prétention philosophique, cette aisance que M. Baguenault de Puchesse apportait en toutes choses et qui était comme une de ses caractéristiques.

La Société de l'histoire de France, dont il fut, honneur bien rare, deux fois président, en 1897-1898 et en 1919-1920, lui doit, outre plusieurs articles insérés dans son *Annuaire-Bulletin*, une nouvelle édition, accompagnée de nombreuses lettres inédites du roi de Navarre, des *Mémoires du vicomte de Turenne, duc de Bouillon* (1901), qu'il considérait comme l'une des sources les plus véridiques de la période des guerres de religion.

Il fut de la Société d'histoire diplomatique dès sa fondation (1887). Avec la *Revue d'histoire diplomatique*, organe de cette Société, à laquelle il a fourni plusieurs articles de fond et d'innombrables comptes-rendus, dont beaucoup sur les sujets les plus actuels, on ne peut plus parler seulement de collaboration : c'est lui qui, pendant de longues années et jusqu'à sa mort, en dirigea la publication avec un zèle infatigable.

Pendant plus de trente ans, depuis 1890 jusqu'à son dernier jour, il apporta une collaboration assez régulière au *Journal des Débats;* ses articles y étaient très goûtés; il excellait à tirer d'un gros volume six colonnes d'une prose vive et alerte, d'où n'était jamais absente la note personnelle.

Si considérable qu'elle soit, l'œuvre historique et littéraire de M. Baguenault de Puchesse ne représente qu'un des domaines de sa multiple activité. Il occupait dans le monde industriel et agricole une situation importante et faisait partie de plusieurs conseils d'administration. A Orléans, il était président de plusieurs sociétés de mutualité et d'assistance. Maire de Sandillon depuis plus de vingt ans, il a donné à sa commune beaucoup de son temps et de son dévouement.

Membre du Comité des travaux historiques depuis 1897, correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques depuis 1901, il semble avoir peu recherché les honneurs officiels. Il a fait imprimer à petit nombre, pour sa famille et quelques amis, un curieux volume de *Souvenirs*, où abondent les anecdotes et les appréciations piquantes.

Partageant son temps entre Paris, Orléans et sa propriété de Puchesse, à peu de distance de cette ville, il suffisait allègrement à toutes les tâches. Il allait atteindre soixante-dix-neuf ans lorsqu'il a

succombé au mal dont il avait ressenti, l'automne dernier, les premiers symptômes. Il laissera à ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme aussi simple dans ses manières que distingué, d'une urbanité parfaite, bienveillant, du commerce le plus agréable. — L. AUVRAY.

— L'Académie française a décerné le premier prix Gobert à M. Rodolphe REUSS (*Histoire de Strasbourg*) et le second au duc de La Force (*le Grand Condé*). Elle a partagé les arrérages du prix Thérouanne entre le Père DUDON (*Michel Molinos, 1628-1696*), M. Georges HARDY (*la Mise en valeur du Sénégal de 1817 à 1854*), M. LEFEBVRE DE BÉHAINE (*le Comte d'Artois sur la route de Paris*), M. A.-F. AUDE (*Vie publique et privée d'André de Béthoulat, comte de La Vauguyon, 1630-1693*), M. Marc CASSAIGNE (*le Procès du chevalier de La Barre*). Elle a attribué la plus grosse partie du prix Thiers à dom LECLERCQ (*Histoire de la régence pendant la minorité de Louis XV*). Sur le prix Jean-Jacques Berger, elle a récompensé M. Pierre COSTE (*Saint Vincent de Paul, correspondance, entretiens et documents*), M. Ernest D'HAUTERIVE (*la Police secrète du premier Empire*), M. G. DUPONT-FERRIER (*Histoire du lycée Louis-le-Grand*, t. I), M. P. DE CROUZAT-CRÉTÉ (*Paris sous Louis XIV*), M. Georges BRUNET (*la Poste à Paris depuis sa création jusqu'à nos jours*).

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné le premier prix Gobert à M. Lucien ROMIER (*le Royaume de Catherine de Médicis*) et le second à M. Jean RÉGNÉ (*Histoire du Vivarais*, t. II). Sur les arrérages du prix Volney, elle a décerné deux récompenses à M. Maurice CAHEN (*Étude sur le vocabulaire religieux du vieux scandinave* et *le Mot Dieu en vieux scandinave*) et à M. SAINÉAN (*la Langue parisienne au XIXe siècle*). Le prix Achille Fould a été partagé entre MM. Louis HOURTICQ (*la Jeunesse du Titien*) et RÉAU (*l'Art russe*). Le prix Maspero a été attribué à M. Henri GAUTHIER (*le Livre des rois d'Égypte*).

Pour le concours des Antiquités de la France, nous devons rectifier un nom estropié dans notre dernière livraison. La troisième mention a été accordée à M. l'abbé DE LACGER.

— Dans le *Rapport annuel sur le service des Archives* (mai 1921 à mai 1922) paru au *Journal officiel* du 12 mai 1922, le directeur des Archives, M. Ch.-V. LANGLOIS, annonce que son administration se propose d'organiser un service analogue à celui de la « Royal Commission on historical manuscrits » qui a été créée à Londres en 1869 et qui depuis 1870 a publié tant de précieux inventaires d'archives possédées par des particuliers. On a commencé par le classement et l'inventaire des archives de la maison de La Trémoïlle. Souhaitons que l'exemple donné par Mme la duchesse de La Trémoïlle inspire d'autres généreux détenteurs d'archives privées et qu'un jour la France n'ait plus en ce point rien à envier à l'Angleterre.

Dans le même temps a paru une édition nouvelle du *Catalogue sommaire du musée des Archives nationales* (Paris, A. Picard, 1922, in-18, 118 p.). En tête, on lit avec un vif intérêt une notice historique sur le palais des Archives (anciens hôtels des Clisson, des Guise et des Soubise), par le directeur des Archives, qui a composé d'ailleurs sur le même sujet un ouvrage étendu avec des planches et des plans. Cet ouvrage, dont l'impression est actuellement à peu près terminée, ne tardera certainement pas à paraître.

Allemagne. — Le Landtag de Prusse a voté des crédits importants pour de nouvelles recherches sur l'histoire de la Réforme et de la contre-réforme, crédits auxquels s'ajoutent les contributions du *Verein für Reformationsgeschichte* et de la *Gesellschaft zur Herausgabe des « Corpus catholicum »*. Une commission mi-protestante mi-catholique, subordonnée au ministère prussien des Cultes et présidée par l'ancien ministre Schmidt-Ott et l'archiviste Paul Kehr, établit, d'accord avec un groupe imposant d'érudits, le plan d'un dictionnaire biographique et de travaux bibliographiques. Elle reprend la publication, commencée par Grauert au nom de l'Académie des sciences de Munich, des *Humanistenbriefe*. C'est ainsi que la correspondance de Conrad Peutinger est à la veille d'être éditée par Erich König. Paraîtront ensuite les épîtres dédicatoires d'Érasme, puis la correspondance de Willibald Pirkheimer. On ne saurait que féliciter le gouvernement et les groupements ci-dessus indiqués de leur intelligente et libérale initiative. H. Hr.

Belgique. — Le chanoine A. Cauchie, dont la *Revue* a déjà annoncé la mort prématurée, survenue à Rome le 10 février dernier, est l'un des savants belges qui ont le plus contribué à la rénovation des études d'histoire ecclésiastique. Comme professeur à l'Université de Louvain et comme directeur de la *Revue d'histoire ecclésiastique*, qu'il fonda en 1900, il fit preuve d'un véritable talent d'organisation en même temps que de sérieuses qualités de méthode et de critique. Nommé récemment (1912) directeur de l'Institut historique belge à Rome, il aurait pu rendre comme tel encore de grands services et mettre à profit sa longue expérience, mais la fatalité ne lui a pas permis de donner toute sa mesure. Sa vocation se dessina relativement tard. Né à Haulchin (Hainaut) le 25 octobre 1860, il ne publia son premier travail qu'en 1890 et 1891. Cet ouvrage, intitulé *la Querelle des investitures dans les diocèses de Liége et de Cambrai (1073-1107)*, parut dans le recueil des travaux du séminaire d'histoire dirigé par Ch. Moeller, le maître si actif et si dévoué qui, pendant de longues années, eut à pourvoir presque seul à tout l'enseignement historique à l'Université de Louvain. Dès 1888, cependant, il fut chargé d'une mission aux archives Vaticanes par l'évêque de Tournai, Mgr Du Rousseaux, et il eut ainsi l'occasion d'élargir le champ de ses recherches. C'est alors qu'il conçut le projet d'un Institut belge dans

la ville qu'il appelait « la capitale des études historiques », projet qu'il eut la satisfaction de voir réaliser plus tard, en 1902. En 1890, le gouvernement belge lui conféra une mission aux archives farnésiennes de Naples, puis successivement des missions à Naples, à Rome, à Milan. Il en rapporta de nombreuses notes qui fournirent la matière d'intéressantes communications à la Commission royale d'histoire, dont il devint membre en 1895. Cette même année, il fut nommé professeur d'histoire ecclésiastique à la Faculté de théologie de l'Université de Louvain, et il reçut en même temps, à la Faculté de philosophie et lettres de cette Université, la direction d'un séminaire historique ou cours pratique d'institutions médiévales (1896). Il forma un grand nombre d'élèves, dont plusieurs devinrent ses collaborateurs. Ses devoirs professionnels ne l'empêchèrent pas de continuer les recherches qu'il avait entreprises dans les dépôts d'archives d'Italie. En 1898, il commença la publication des *Instructions générales aux premiers nonces de Bruxelles, 1596-1635*, dont le premier volume (publié en collaboration avec M. R. Maere) sortit de presse en 1904. En collaboration avec M. A. Van Hove, il publia (1908-1920) deux volumes de *Documents concernant la principauté de Liége (1230-1532), spécialement au début du XVIe siècle*, extraits des papiers du cardinal Jérôme Aléandre (mss. Vatican latin 3881 et Bologne Univ. 954, t. III). Parmi ses dernières publications, signalons encore l'*Inventaire des archives farnésiennes de Naples au point de vue de l'histoire des Pays-Bas catholiques*, qu'il composa en collaboration avec M. L. Van der Essen et qui parut en 1911.

H. Vander Linden.

— L'histoire des indulgences dans les anciens Pays-Bas a fait l'objet d'une importante publication de documents : *Codex documentorum sacratissimarum indulgentiarum Neerlandicarum. Verzameling van stukken betreffende de panselijke aflatew in de Nederlanden (1300-1600)*, par P. Fredericq. Cet ouvrage posthume du savant professeur de l'Université de Gand a pu paraître, grâce aux soins de M. S. Muller, dans les *Rijksgeschiedkundige publicatien* de Hollande (La Haye, M. Nijhoff). Il contient des textes très intéressants, extraits surtout des archives de Liége, de Malines et d'Utrecht.

Grande-Bretagne. — Le British Museum vient d'acquérir de nouvelles antiquités égyptiennes et soudanaises. Parmi les premières, on notera des statues de bois peint de 2500-3000 ans av. J.-C., dont l'une représente l'image d'un fonctionnaire et prince héréditaire, le « Smer » Hemu, de la XIe dynastie. Parmi les autres, qui recouvrent une période de cinq à six cents ans à dater de Tirhakah, le troisième Pharaon de la XXVe dynastie — ou éthiopienne — d'Égypte, on notera des amulettes qu'on plaçait dans les tombes pour écarter des morts les influences fâcheuses, des coupes de porcelaine portant des noms de rois et d'autres objets religieux. On s'attend à d'autres découvertes au Soudan, dues non, il est vrai, à l'activité des agents du

gouvernement anglais, qui n'ont pas assez d'argent à leur disposition, mais à celle des sociétés américaines travaillant sous le contrôle du gouvernement. G. Bn.

— La Pro-Jerusalem Society, fondée en 1918 et bénéficiaire, depuis 1920, de la protection particulière de l'administration civile, est en train de réaliser son programme de conservation des antiquités juives et chrétiennes. Actuellement, en particulier, elle reconstitue un des plus beaux *bazars* médiévaux de l'est et met au jour la citadelle de Jérusalem et les murs de la cité sainte. G. Bn.

— On trouvera dans le *Times* du 20 mai 1922 des renseignements sur l'activité de Sir John Hippisley, qui représenta l'Angleterre à Rome à partir de 1793 (après une interruption de plus de 200 ans), et celle de Mgr Erskine, envoyé à Londres par le Saint-Siège. Ces renseignements sont empruntés aux archives Vaticanes, dont les fonds britanniques ont naturellement été exploités d'une façon particulière par l'actuel préfet, le cardinal Gasquet. G. Bn.

— L' « Army Council » fait un appel à tous les détenteurs de documents — journaux de marche, mémoires, etc. — sur la guerre de 1914-1919; ces documents seront renvoyés à leurs propriétaires après utilisation par la Section historique.

Italie. — On vient de célébrer brillamment à Padoue le septième centenaire de l'Université (cf. *Corriere della sera,* 16 et 17 mai 1922). A cette occasion, la « Reale Deputazione veneto-tridentina di storia patria » a publié un double fascicule de l'*Archivio veneto-tridentino* qui est entièrement consacré à cette célèbre institution (*Per celebrare il settimo centenario della Università di Padova, 1222-1922.* Venezia, 1922, in-8°, 359 p.). On y trouvera une étude de M. B. Brugi sur l'Université des juristes à Padoue au XIVe siècle et ses rapports avec le mouvement juridique du même temps; une autre de M. P. Guerrini sur le collège Lambertino, qui groupait des étudiants de Brescia; un travail de M. G. Solitro sur la vie de l'Université padouane pendant la domination autrichienne dans le royaume lombardo-vénitien et, en particulier, sur les contre-coups que les événements du *Risorgimento* eurent sur les étudiants et les professeurs de Padoue; l'édition, remarquablement préfacée et annotée par M. P. Verrua, des cinq discours prononcés par l'humaniste François Negri à l'Université de Padoue à la fin du XVe siècle; celle, par M. A. Medin, d'épigrammes composées à l'occasion de la mort du très remuant professeur originaire de Bergame, Raphaël Regio; un travail curieux de M. A. Belloni sur les idées littéraires de Paul Beni, professeur d'éloquence au début du XVIIe siècle, adversaire de Dante et de Boccace, commentateur ardent et inintelligent du Tasse; une très curieuse étude de M. B. Brunelli sur Shakespeare et l'Université de Padoue, d'où il résulte que le grand dramaturge, une fois établi qu'il n'est pas venu à Padoue, a du moins eu à sa disposition

des moyens de connaître et les choses et les êtres de Padoue; enfin des articles d'un intérêt moins évident sur différentes particularités topographiques de Padoue par rapport à l'Université. G. Bn.

— La Ligue navale italienne a édité une conférence prononcée par son secrétaire général, le comte Carlo Carnevale, sur le rôle de la marine italienne pendant la guerre de 1915-1918 (*La marina italiana in guerra*. Roma, Armani, 1921, in-8°, 35 p.). M. Carnevale montre de quelle façon l'Italie a riposté aux raids des croiseurs contre les côtes, particulièrement au moyen de trains blindés circulant le long de l'Adriatique, et surtout quelle a été la besogne de police, dure et peu brillante, accomplie par les unités italiennes dans une mer infestée par un ennemi en possession de bases pour ainsi dire inexpugnables. Il insiste sur les exploits des *Mas* (bateaux à moteurs contre sous-marins), sur l'appui donné par les monitors aux combattants de terre et, bien qu'il ne fournisse pas toutes les données numériques, en matière de tonnage, de vitesse, d'équipages, de pertes, etc., qu'on est en droit d'exiger d'un historien complet, bien qu'il ne montre pas les besognes accomplies en collaboration avec les marines française et anglaise, sa conférence donne cependant l'impression de ce qu'a pu être pendant la guerre l'activité de la marine italienne. G. Bn.

Roumanie. — On nous permettra d'annoncer aujourd'hui, en attendant qu'il nous soit possible d'en parler en détail, le beau volume qu'a donné M. Iorga sur l'*Art roumain du XIVe au XIXe siècle* (Paris, E. de Boccard, 1922, gr. in-8°, 400 p.). De très nombreuses gravures, choisies avec le discernement le plus éclairé et généralement reproduites avec une habileté remarquable, illustrent la thèse principale de l'auteur que l'art roumain, quelles que soient les influences qu'il a subies, est original. Un éminent ingénieur, membre de la Commission des monuments historiques de Roumanie, M. Bals, a joint au volume une étude technique sur l'Architecture religieuse en Moldavie. L'historien et le scientifique se complètent. Ch. B.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Bibliographie d'ouvrages de droit, économie politique, sociologie, 255.
Bibliographie géographique, 1915-1919, 157.
Bouglé (*C.*) et *Déat* (*M.*). Le guide de l'étudiant en sociologie, 135.
Cambridge medieval history. T. III, 113.
Catalogue des monnaies grecques et romaines; médailles artistiques, françaises et étrangères composant la collection Engel Gros, 115.
Déat (*M.*) Voir *Bouglé* (*C.*).
Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, 254.
Hampe (*Karl*). Mittelalterliche Geschichte, 254.
Louis (*Paul*). La crise du socialisme mondial. De la IIe à la IIIe Internationale, 113.
Mason (*William A.*). A history of the art of writing, 254.
Montessus de Ballore. Annuaire général des Universités, 157.
Poole (*Reginald Lane*). Illustrations of the history of medieval thought and learning, 254.
Saint-Martin (*Vivien de*) et *Schrader* (*F.*). Atlas universel de géographie, 132.
Schrader (*F.*). Voir *Saint-Martin* (*Vivien de*).
Tittoni (*Tommaso*). Conflitti politici e riforme costituzionali, 268.
Waite (*Arthur Edward*). A new Encyclopædia of Freemasonry, 116.
Zimmer (*F.*). The history of continuous conveying devices, 115.

HISTOIRE DE LA GUERRE.

Bourgeois (*Émile*) et *Pagès* (*Georges*). Les origines et les responsabilités de la Grande Guerre, 241.
Delvert (capitaine). L'erreur du 16 avril 1917, 117.
— Les opérations de la Ire armée dans les Flandres, juillet-novembre 1917, 117.
Leygues (*Georges*). Les marins de France. L'œuvre de la marine française pendant la guerre, 118.
Pagès (*Georges*). Voir *Bourgeois* (*Émile*).

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ.

Boak (*Arthur E. R.*). A history of Rome to 565 A. D., 119.
Cloché (*P.*). Les naopes de Delphes et la création du collège des tamiai, 256.
Evans (Sir *Arthur*). The palace of Minos at Knossos. T. I, 101.
Herfst (*Pieter*). Le travail de la femme dans la Grèce ancienne, 255.
Laurand (*L.*). Manuel des études grecques et latines, 99.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

Boyce (*Helen*). The mines of the Upper Harz 1514-1589, 119.

HISTOIRE DE BELGIQUE.

Hubert (*Eugène*). Correspondance des ministres de France accrédités à Bruxelles de 1780 à 1790, 79.
Lannoy (*Charles de*). L'alimentation de la Belgique par le Comité national, 1914-1918, 257.
Whitlock (*Brand*). La Belgique sous l'occupation allemande, 256.

HISTOIRE DE CHINE ET DE JAPON.

Bulletin archéologique du musée Guimet. Fasc. 1 et 2, 120.
Challaye (*Félicien*). La Chine et le Japon politiques, 125.
Cordier (*Henri*). La Chine, 124.
De Groot (*J. J. M.*). Die Hunnen der vorchristlichen Zeit, 124.
— Universismus. Die Grundlage der Religion und Ethik Chinas, 124.
Duboscq (*André*). L'évolution de la Chine, 1911-1921, 124.
Granet (*Marcel*). Fêtes et chansons anciennes de la Chine, 122.
— La polygynie sororale et le sororat dans la Chine féodale, 123.
Kawabé (*Kisaburô*). The press and politics in Japan, 125.
Mac Murray (*John V. A.*). Treaties and agreements with and concerning China, 1894-1919, 120.
Péri (*Noël*). Cinq nô, drames lyriques japonais, 273.
Wieger (*Léon*). Histoire des croyances

religieuses et des opinions philosophiques en Chine depuis l'origine jusqu'à nos jours, 121.

HISTOIRE D'ESPAGNE.

Cabeza Leon (*Salvador*). Notas sobre la disciplina escolar en la Universidad de Santiago durante los siglos XVI-XVIII, 128.
— La Universidad de Santiago y D. Ramón de la Sagra, 128.
Curet (*Francisco*). El arte dramático en el resurgir de Cataluña, 129.
Del Arco (*Ricardo*). Joyas del arte patrio; el castillo real de Loarre, 127.
Farinelli (*Arturo*). Viages por España y Portugal, 127.
Foguet (*Ramon*) et *Foguet-Marsal* (*José*). Código de las costumbras escritas de Tortosa, 126.
Francos-Rodriguez (*José*). En tiempo de Alfonso XII, 1875-1885, 129.
Givanel y Mas (*Juan*). Tres documents inedits referents al Don Quichote, 128.
Loyarte (*Adrián de*). El genio Vasco en las épocas modernas, 127.
Mañueco Villalobos (*Manuel*) et *Zurita Nieto* (*José*). Documentos de la iglesia colegial de S. Maria la Mayor de Valladolid, 126.
Navarro Cabanes (*José*). Apuntes bibliográficos de la prensa carlista, 128.
Rovira y Virgili (*A.*). El nationalismo catalán, 129.
Sánchez-Torres (*Francisco Javier*). Apuntes para la historia de Albacete, 129.
Tablantes (*Ricardo de Rojas y Solís*, marquis *de*). Anales de la plaza de toros de Sevilla, 1730-1835, 128.
Valls-Taberner (*Ferran*). La data de l'acte de consegració de la catedral d'Urgel (839), 126.
— Els origens dels comtats de Pallars i Ribagorça, 126.
— Relacions familiars i politiques entre Jaume el Conqueridor i Anfos el Savi, 126.
— Texts de dret catalan. II, 125.
Zurita Nieto (*José*). Voir *Mañueco Villalobos*.

HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS.

Feipel (*L. N.*). Our rich, but neglected old naval historical literature, 157.
Kahn (*Otto H.*). Les États-Unis et les grands problèmes financiers, 258.

HISTOIRE DE FRANCE.

Arbelet (*Paul*). La jeunesse de Stendhal. T. II, 131.
Aulard (*Alphonse*). Études et leçons sur la Révolution française. 8e série, 82.
— Recueil des actes du Comité de Salut public. T. XXV, 81.
Bareilles (*Bertrand*). Un Turc à Paris, 1806-1811, 130.
Baréty (*L.*). Voir *Hersent* (*G.*).
Bidou (*H.*), *Guebhard* (*G.*), *Liesse* (*A.*), *Malleterre* (général), *Tardieu* (*A.*), *Teissier* (*G.*). Les conséquences de la guerre, 134.
Boulay de la Meurthe (comte). Histoire de la négociation du Concordat de 1801, 97.
Boyé (*Pierre*). Le roi Stanislas grand-père, 1725-1766, 132.
Busson (*Henri*), *Fèvre* (*Joseph*), *Hauser* (*Henri*). La France d'aujourd'hui et ses colonies, 115.
— Les principales puissances d'aujourd'hui, 115.
Champion (*Edme*). La France d'après les cahiers de 1789, 130.
— Voltaire, études critiques, 130.
Charpentier (*Charles*). Voir *Cochin* (*Augustin*).
Chuquet (*Arthur*). Quatre généraux de la Révolution : Hoche et Desaix, Kléber et Marceau, 85.
Cochin (*Augustin*). Les Sociétés de pensée et la démocratie; études d'histoire révolutionnaire, 82.
— et *Charpentier* (*Charles*). Les actes du gouvernement révolutionnaire, 23 août 1793-27 juillet 1794, 80.
Colson (*Cl.*). Voir *Hersent* (*G.*).
Danton. Discours civiques, publ. par *H. Fleischmann*, 84.
Defresne (*A.*) et *Évrard* (*F.*). Les subsistances dans le district de Versailles, de 1788 à l'an V, 90.
Dictionnaire archéologique de la Gaule; époque celtique, 156.
Dodu (*Gaston*). Trois mois à Paris sous la Terreur, 88.
Esnault (*Gaston*). La vie et les œuvres comiques de Claude-Marie Le Laë, 261.
Évrard (*F.*). Voir *Defresne* (*A.*).
Fèvre (*Joseph*). Voir *Busson* (*Henri*).
Fleischmann (*H.*). Voir *Danton*.
Franqueville (comte *de*). Souvenirs, 1840-1919, 262.
Gachon (*P.*). Histoire de Languedoc, 264.
Gaumont (*Jean*). Histoire abrégée de la coopération en France et à l'étranger, 114.

Geoffroy de Grandmaison. La Croix-Rouge française, 117.
Giraud (abbé *M.*). Essai sur l'histoire religieuse de la Sarthe, de 1789 à l'an IV, 91.
— Levées d'hommes et acheteurs de biens nationaux dans la Sarthe en 1793, 93.
Grand (*Roger*). Mélanges d'archéologie bretonne, 133.
Guebhard (*G*). Voir *Bidou* (*H.*).
Guillaume de Lorris et *Jean de Meun*. Le roman de la rose. T. III, 260.
Hauser (*Henri*). Voir *Busson* (*Henri*).
Hersent (*G.*), *Colson* (*Cl.*), *Marlio* (*L.*), *Barély* (*L.*), *Métayer* (*L.*). L'outillage économique de la France, 134.
Inventaire des archives du département des Affaires étrangères, 156.
Jalabert (*D.*). Flore monumentale gothique, d'après les monuments de Paris, 155.
Jean de Meun. Voir *Guillaume de Lorris*.
La Gorce (*Pierre de*). Histoire religieuse de la Révolution française. T. III, 77.
Laurent (*Ed.*). Le compagnonnage ou confréries de compagnons du temps passé, 130.
Lavisse (*Ernest*). Histoire de France contemporaine. T. I et II, par *Paul Sagnac* et *G. Pariset*, 74.
Lenôtre (*Gustave*). Le roi Louis XVII et l'énigme du Temple, 86.
Lesort (*André*). Les transactions d'un négociant malouin avec l'Amérique espagnole, 1719-1721, 132.
Lévy-Schneider (*L.*). L'application du Concordat par un prélat d'ancien régime. Mgr Champion de Cicé, archevêque d'Aix et d'Arles, 1802-1810, 236.
Liège (*Léopold*). Histoire de Montmorillon, 264.
Liesse (*A.*). Voir *Bidou* (*H.*).
Malleterre (général). Voir *Bidou* (*H.*).
Marion (*Marcel*). Histoire financière de la France depuis 1715. T. III : 1792-1797, 76.
Marlio (*L.*). Voir *Hersent* (*G.*).
Martinenche (*Ernest*). Histoire de l'influence espagnole sur la littérature française, 261.
Mathiez (*Albert*). Robespierre terroriste, 84.
Métayer (*L*). Voir *Hersent* (*G.*).
Nomenclature des journaux et revues en langue française paraissant dans le monde entier, 157.
Ottocar (*N.*). Essais sur l'histoire des villes françaises au moyen âge (en russe), 107.
Oursel (*Paul*). La diplomatie de la France sous Louis XVI. Succession de Bavière et paix de Teschen, 110.
Pariset (*G.*). Histoire de France contemporaine. II. La Révolution, 1792-1799, 75.
Patry (*Raoul*). Le régime de la liberté des cultes dans le département du Calvados, 1795-1802, 96.
Pfister (*Christian*). L'Université de Strasbourg, 266.
Reuss (*Rodolphe*). Histoire de Strasbourg, 247.
Sagnac (*Paul*). Histoire de France contemporaine. I. La Révolution, 1789-1792, 74.
Sevestre (abbé *Émile*). L'enquête gouvernementale et l'enquête ecclésiastique sur le clergé de la Normandie et du Maine, de l'an IX à l'an XIII, 94.
Tardieu (*A.*). Voir *Bidou* (*H.*).
Teissier (*G.*). Voir *Bidou* (*H.*).
Testut (*L.*). La bastide de Beaumont en Périgord, 263.
Tharaud (*Jérôme* et *Jean*). La tragédie de Ravaillac, 260.
Tilley (*Arthur*). A companion to French studies. T. I, 156.
Tuetey (*Louis*). Procès-verbaux de la Commission temporaire des arts. T. II, 81.
Uhry (*Alfred*). Strasbourg, port français du Rhin, 265.
Une âme de chef. Le gouverneur général J. van Vollenhoven, 243.
Werner (*L.-G.*). Les villages disparus dans la Haute-Alsace, 265.

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

Acts of the privy Council of England, 1613-1614, publ. par *Atkinson*, 226.
Acts of the privy Council of England. Colonial series, 1613-1783, 226.
Anthony (*R.*). Voir *Hobbes* (*Thomas*).
Atkinson. Voir Acts of the privy Council.
Attenborough (*F. L.*). The laws of the earliest english kings, 219.
Bannister (*Arthur Thomas*). The register of Charles Bothe, bishop of Hereford, 1516-1535, 226.
Bolland (*William Craddock*). The general eyre, 223.
— The year-books, 222.
— Voir Year-books.
Briollay (*Sylvain*). L'Irlande insurgée, 267.
Calendar of state papers. Domestic series, 1680-1681, publ. par *F. H. Blackburne Daniell*, 229.
Calendar of state papers. Venice. T. XXIII, publ. par *Allen B. Hinds*, 229.

Calendar of the entries in the papal registers. T. XI : 1455-1464, publ. par *Twemlow*, 224.
Calendar of the fine rolls. T. VI : 1347-1356, 224.
Davidson. Voir *Lascelles*.
Daniell (*F. H. Blackburne*). Voir Calendar of state papers. Domestic series, 229.
Ehrlich (*Ludwik*). Voir Year-books.
Fitzpatrick (*Walter*). Report on the mss. of J. B. Fortescue. T. IX, 231.
Flemming (*Jessie H.*). England under the Lancastrians, 224.
Fowler (*R. C.*). Episcopal registers of England and Wales, 225.
Guiton (*William Henri*). John Wesley, 267.
Gunther (*P. T.*). Early science in Oxford. I. Chemistry, 267.
Hinds (*Allen B.*). Voir Calendar of state papers. Venice.
Hobbes (*Thomas*). Leviathan, trad. par *R. Anthony*, 229.
James (*Montague Rhodes*). A descriptive catalogue of the latin mss. in the John Ryland's library at Manchester, 232.
Kelly (*John Alexander*). England and the Englishman in german literature of the XVIIIth century, 267.
Lascelles et *Davidson*. The mss. of the House of Lords. Vol. VII, 230.
Liber feodorum. The book of fees commonly called Testa de Nevill, 221.
Liebermann (*Felix*). Die Gesetze der Angelsachsen, 218.
Lyte (Sir *H. C. Maxwell*). Catalogue of the mss. and other objects in the museum of the P. Record Office, 231.
Morgan (*R. B.*). Readings in english social history from contemporary literature, 225.
Nicholas papers, publ. par Sir *George F. Warner*, 229.
Notestein (*Wallace*) et *Relf* (*Frances Helen*). Commons debates for 1629 critically edited, 227.
Palgrave (Sir *Francis*). The collected historical works, 233.
Paton (*Henry*). Report on the mss. of Lord Polwarth. T. II, 230.
Public Record Office. Lists and Indexes, n°. 46, 268.
Relf (*Frances Helen*). Voir *Notestein* (*Wallace*).
Report on the mss. of J. B. Fortescue. T. IX, publ. par *Walter Fitzpatrick*, 231.
Report on the mss. of Lord Polwarth. Vol. II, par *Henry Paton*, 230.
Report on the records of the city of Exeter, publ. par *John* et *James Wylie*, 230.
Roberts (*R. A.*). Mss. of the earl of Egmont. T. I : 1730-1733, 230.
Stenton (*F. M.*). Documents illustrative of the social and economic history of the Danelaw, 219.
Tanner (*J. R.*). Tudor constitutional documents, 1485-1603, 225.
Terry (*Charles Sanford*). A short history of Scotland, 267.
Thomson (*J. Maitland*). The public records of Scotland, 232.
Twemlow. Voir Calendar of entries.
Vinogradoff (*Paul*). Voir Year-books.
Warner (Sir *George F.*). Voir Nicholas papers.
Wylie (*John* et *James*). Report on the records of the city of Exeter, 230.
Year-books of Edward II. T. XIII et XIV, publ. par *P. Vinogradoff* et *L. Ehrlich*, 221.
— T. XII, XV et XVI, publ. par *W. C. Bolland*, 221.

HISTOIRE DE HONGRIE.

Lebrun (*Armand*). La dictature du prolétariat : les ravages du bolchevisme en Hongrie, 268.

HISTOIRE DE L'INDE
ET DE L'EXTRÊME-ORIENT.

Babour (*Zehir-ed-Din Muhammed*), emperor of Hindustan. Memoirs, publ. par Sir *Lucas King*, 272.
Bacot (*Jacques*). Trois mystères tibétains, 273.
Charpentier (*Jarl*). Ur Indiens klassiska Litteratur, 270.
Focillon (*Henri*). L'art bouddhique, 272.
King (Sir *Lucas*). Voir *Babour*.
Kanow (*Sten*). The aryan Gods of the Mitani people, 270.
Leumann (*Ernst*). Buddhistische Literatur, 271.
— Das Zukunftsideal der Buddhisten, 271.
Péri (*Noël*). Cinq nô, 273.
Sarkar (*Bejoy Kumar*). Land transport in mediæval India, 274.
— Water transport in mediæval India, 275.
Sarkar (*Benoy Kumar*). The positive background of hindu sociology, 269.
Winternitz (*M.*). Die Frau in den indischen Religionen, 274.

HISTOIRE D'ITALIE.

Bilancioni (*Guglielmo*). La storia della medicina, 279.
Carnevale (*Carlo*). La marina italiana in guerra, 324.

Cortese (*Nino*). Il liberalismo toscano nei primi quaranta anni del secolo XIX, 276.
— Mediazone napoletana nelle trattative di pace fra Russia e Turchia nel 1790-1791, 276.
— La vita di Pietro Colletta, 276.
Mignon (*Maurice*). Les affinités intellectuelles de l'Italie et de la France, 275.
Noberasco (*Filippo*). Contributo savonese alla poesia napoleonica, 276.
Per celebrare il settimo centenario della Università di Padova, 323.
Piccioni (*Luigi*). Il giornalismo, 279.
Prato (*Giuseppe*). Giacomo Giovanelli ed il protezionismo agrario nel Piemonte di Carlo Alberto, 277.
— Il programma economico-politico della « Mitteleuropa » negli scrittori italiani, 277.
— Le fonti storiche della legislazione di guerra, 277.
— Pagine disperse di Francesco Ferrara, 278.
— Le vie del transito commerciale in Piemonte nell' epoca preferroviaria, 278.
— Un tentativa di banco pubblico a Mantova nel 1676, 277.
Sapori (*Armando*). Rassegna delle pubblicazioni dantesche italiane del secentenario, 275.
Scritti varî, pubblicati in occasione del sesto centenario della morte di Dante Alighieri, 159.
Torrelli (*Luigi*). La critica, 279.
Zimolo (*Giulio C.*). Lissa, 279.

HISTOIRE DE ROUMANIE.

Iorga (*Nicolas*). Introduction à l'étude de la Roumanie et des Roumains, 281.
— L'art roumain du XIVe au XIXe siècle, 324.

HISTOIRE DE RUSSIE.

Nofri (*Gregorio*) et *Pozzani* (*Fernando*). La Russia com' è, 281.
Pozzani (*Fernando*). Voir *Nofri* (*Gregorio*).

HISTOIRE DE SUISSE.

Karmin (*Otto*). Sir Francis d'Ivernois, 1757-1842, 87.

HISTOIRE DE TURQUIE.

Paillarès (*Michel*). Les Kémalistes devant les Alliés, 282.

HISTOIRE DES PAYS-BAS.

Fredericq (*P.*). Codex documentorum sacratissimarum indulgentiarum Neerlandicarum (1300-1600), 323.

HISTOIRE DES PAYS SCANDINAVES.

Friis (*Aage*). Voir *Krieger* (*A. F.*).
Koppel (*E.*). Voir *Krieger* (*A. F.*).
Krieger (*Andreas Frederik*). Dagboger, 1884-1888, publ. par *E. Koppel*, *Aage Friis* et *P. Munch*, 281.
Lannoy (*Charles de*) et *Vander Linden* (*Hermann*). Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens. Suède, 280.
Lorenzen (*Vilh.*). Studier i dansk herregaards arkitektur i 16. og 17. Aarhundrede, 280.
Munch (*P.*). Voir *Krieger* (*A. F.*).
Oxenstierna. Rikskansleren Axel Oxenstiernas skrifter och brefvexling. T. V : 1630, 280.
Vander Linden (*Hermann*). Voir *Lannoy* (*Charles de*).

HISTOIRE DE LA MUSIQUE.

Chantavoine (*Jean*). De Couperin à Debussy, 283.
Curzon (*Henri de*). Rossini, 283.
La Laurencie (*Lionel de*). Les créateurs de l'opéra français, 283.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

FAGNIEZ (Gustave), de l'Institut. La politique de Vergennes et la diplomatie de Breteuil, 1774-1787 . . . . . 1, 161

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

LASCARIS (S.-Th.). L'Église catholique en Grèce. Essai d'histoire et de droit public 33

SARKAR (Benoy Kumar). Les États républicains dans l'Inde ancienne. 26

ZELLER (G.). Deux mémoires inédits du Grand Condé sur l'Alsace 208

BULLETIN HISTORIQUE.

Histoire de France. Révolution, par Rod. REUSS . . . 74

Histoire de Grande-Bretagne, par Ch. BÉMONT (*1re partie*). 218

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

BOURGEOIS (E.) et PAGÈS (G.). Les origines et les responsabilités de la Grande Guerre (**L. André**) 241

EVANS (Sir Arthur). The palace of Minos at Knossos. I (**G. Glotz**) 101

LAURAND (L.). Manuel des études grecques et latines (**Ch. Lécrivain**) 99

LÉVY-SCHNEIDER (L.). L'application du Concordat par un prélat d'ancien régime. Mgr Champion de Cicé, archevêque d'Aix et d'Arles, 1802-1810 (**Ch. Guignebert**). 236

OTTOCAR (N.). Essais sur l'histoire des villes françaises au moyen âge (**O. Dobiache-Rojdestvensky**) . . 107

OURSEL (Paul). La diplomatie de la France sous Louis XVI. Succession de Bavière et congrès de Teschen (**G. Fagniez**) 110

[SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DE JUILLET-AOUT 1922.]

Pages

PALGRAVE (Sir R. H. Inglis). The collected historical works of Sir Francis Palgrave (**Ch. Bémont**) 233
REUSS (Rodolphe). Histoire de Strasbourg (**Chr. Pfister**). 247
Une âme de chef. Le gouverneur général J. van Vollenhoven (**H. Dehérain**) 243

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : Allemagne (p. 119), Belgique (p. 256), Chine et Japon (p. 120), Espagne (p. 125), États-Unis (p. 258), France (p. 130, 260), Grande-Bretagne (p. 267), Hongrie (p. 268), Inde et Extrême-Orient (p. 269), Italie (p. 275), Pays scandinaves (p. 280), Roumanie (p. 281), Russie (p. 281), Turquie (p. 282), Histoire de l'Antiquité (p. 119, 255), Histoire générale (p. 113, 253), Histoire de la guerre (p. 117), Histoire de la musique (p. 283).

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

BELGIQUE.

Revue d'histoire ecclésiastique (p. 143).

FRANCE.

Académie des sciences morales et politiques (p. 299); l'Anjou historique (p. 299); Annales de Bretagne (p. 302); Annales révolutionnaires (p. 284); Bibliothèque de l'École des chartes (p. 136); Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français (p. 285); Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française (p. 303); Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine (p. 304); le Correspondant (p. 139, 295); la Grande Revue (p. 139); Journal des savants (p. 137, 285); Mémoires de l'Académie de Vaucluse (p. 304); Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard (p. 304); Mémoires de la Société éduenne (p. 304); Mercure de France (p. 139, 296); le Moyen âge (p. 286); Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires (p. 138); la Révolution de 1848 (p. 287); la Révolution française (p. 287); Revue africaine (p. 305); Revue archéologique (p. 288); Revue critique d'histoire et de littérature (p. 138, 289); la Revue de France (p. 140, 296); Revue de l'Anjou (p. 305); Revue de l'histoire de Versailles (p. 306); Revue de l'histoire des colonies françaises (p. 290); Revue de l'histoire des religions (p. 291); Revue d'histoire de l'Église de France (p. 291); Revue de Paris (p. 141); Revue

de Saintonge et d'Aunis (p. 307); Revue des Deux Mondes (p. 142, 298); Revue des études anciennes (p. 292); Revue des études historiques (p. 293); Revue historique de Bordeaux (p. 307).

GRANDE-BRETAGNE.

The english historical Review (p. 308); History (p. 309); The Quarterly Review (p. 310); The Scottish historical Review (p. 310)); The Times. Literary supplement (p. 146, 311); Transactions of the royal historical Society (p. 149).

ITALIE.

Bullettino dell' Istituto storico italiano (p. 314); Nuova Rivista storica (p. 149, 315).

PAYS-BAS.

Bijdragen voor Vaterlandsche Geschiedenis (p. 315); Tijdschrift voor Geschiedenis (p. 315).

SUISSE.

Bibliothèque universelle et Revue suisse (p. 151).

CHRONIQUE : Allemagne (p. 157, 321), Belgique (p. 160, 321), États-Unis (p. 157), France (p. 153, 317), Grande-Bretagne (p. 158, 322), Italie (p. 159, 323), Norvège (p. 160), Pays-Bas (p. 160), Roumanie (p. 324).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE 325

ERRATUM DU PRÉCÉDENT NUMÉRO.

Page 91, l'auteur de l'*Essai sur l'Histoire religieuse de la Sarthe* s'appelle M. GIRAUD et non Godard. Rectifier également ce nom p. 93 et 94. La correction est faite à l'*Index* de la présente livraison.

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

REVUE

HISTORIQUE

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET CHRISTIAN PFISTER.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE.

TOME CENT QUARANTE ET UNIÈME

Septembre-Décembre 1922.

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1922

LES

MARCHANDS ANGLAIS EN RUSSIE

AU XVIIe SIÈCLE[1]

Le XVIe et le XVIIe siècle constituent, dans l'histoire des relations anglo-russes, deux époques différentes, puisque les premières années du XVIIe siècle ouvrent une nouvelle période, pour l'Angleterre comme pour la Russie. La mort de la reine Élisabeth, en 1603, marque la fin non seulement d'un règne personnel glorieux, mais encore d'une dynastie; et, si l'Angleterre s'était élevée sous les Tudors à un rôle prépondérant en Europe, quelle déchéance, politique et économique, n'eut-elle pas à subir dans les cinquante années du règne des premiers Stuarts! La Russie, de son côté, à la mort en 1606 du tsar Boris, entrait dans une des périodes les plus tourmentées et les plus dangereuses de son histoire, la « Smouta », pour en sortir en 1613 par l'élection d'une nouvelle dynastie, les Romanovs, à qui incomba la lourde tâche d'effacer peu à peu les traces de la terrible tempête, de garantir au pays l'indépendance à l'extérieur, d'amener l'apaisement à l'intérieur et de préparer les esprits à la grande réforme de Pierre le Grand. C'est pendant cet intervalle de cent années que nous nous proposons d'étudier les relations anglo-russes et de montrer l'activité des marchands anglais dans l'empire des tsars.

Nous avons déjà exposé dans un précédent article[2] les initia-

1. La *Revue historique* a reçu le manuscrit de Mme Lubimenko avant la guerre, qui vint ensuite rendre très difficiles, puis impossibles, les relations avec la Russie, où elle est professeur. Elle n'a donc pu revoir elle-même les épreuves de son article. Nous croyons cependant devoir le publier maintenant, au moment où l'Angleterre paraît sur le point d'entretenir avec les Soviets des rapports réguliers. Il redevient d'actualité. [NOTE DE LA RÉDACTION.]

2. *Les Marchands anglais en Russie au XVIe siècle* (*Rev. histor.*, t. CIX, année 1912, p. 1-26).

tives prises par les marchands anglais au XVIe siècle : le tsar Ivan IV avait protégé ces commerçants, leur avait accordé d'importants privilèges, les avait exemptés de tous droits; les Anglais étaient considérés comme la nation la plus favorisée.

Après la mort du tsar Boris, qui avait continué la politique d'Ivan IV, les relations anglo-russes prennent un autre caractère. Sans doute, les marchands anglais déploient toujours la même activité; les Russes sont encore incapables de leur faire concurrence. Mais si les Anglais demeurent encore en droit la nation privilégiée, en fait leurs affaires sont moins brillantes et déjà le commerce hollandais l'emporte sur le commerce anglais.

L'histoire des marchands anglais en Russie au XVIe siècle a pu être étudiée avec des documents en grande partie déjà publiés. Il n'en va pas de même pour le XVIIe siècle. Aucun recueil de textes, équivalant à Hakluit ou même à Tolstoy[1], n'existe pour cette époque : la grande masse des *Royal Letters* et *State Papers Russia* au « Public Record Office », ainsi que des *Chartes anglaises*, *Affaires anglaises*, *Traités anglais* et *Livres anglais* dans les « Archives principales du ministère des Affaires étrangères » à Moscou n'ont encore tenté aucun éditeur[2]. Certains voyageurs anglais en Russie ont publié au XVIIe siècle leurs mémoires[3], mais ces mémoires sont beaucoup moins importants que les œuvres de Fletcher et de Horsey. On y trouvera surtout des appréciations sur le pays et son histoire; encore sont-elles souvent erronées; les renseignements sur le commerce anglais y font presque complètement défaut. Heureusement les matériaux d'archives sont nombreux et fort instructifs; ils nous permettront d'étudier d'abord l'organisation de la « Muscovy Company » au XVIIe siècle, les modifications qu'elle

1. *The first fourty years of entercourse between England and Russia;* voir aussi le vol. 38 de la grande *Coll. de la Soc. hist. impér. russe* (*Sbornik Imp. Russkago Istoritcheskago Obtchestva*).

2. Quelques renseignements sont donnés par Hamel dans son livre *England and Russia*, déjà très vieilli; le bel ouvrage de M. Scott, *Joint-Stock Companies to 1720*, éclaire d'une manière fort instructive l'organisation financière de la Compagnie. Les *Calendars of State Papers*, *Domestic* ont été consultés avec fruit.

3. Citons : *Sir Thomas Smithes voiage and entertainment in Russia* (London, 1605); *The Reporte of a bloudie and terrible massacre in the citty of Mosco* (London, 1607); Henry Brereton, *Newes of the present miseries of Russia* (London, 1614); Carlisle, *Relation de trois ambassades* (Amsterdam, 1672). C'est encore le livre, d'ailleurs très fantaisiste, du médecin anglais Collins, *The present state of Russia* (London, 1671), qui nous donne le plus de renseignements.

subit, la conduite du gouvernement des Stuarts envers elle; puis, passant d'Angleterre en Russie, nous retracerons les relations de la Compagnie avec les tsars; nous signalerons les privilèges russes qu'elle obtint; nous ferons un tableau de son activité sur les marchés moscovites; enfin nous montrerons comment la Hollande entra en concurrence acharnée avec l'Angleterre et finit, en Russie aussi, par l'emporter sur elle.

I.

On sait comment, à l'origine, était composée la « Muscovy Company ». D'après la charte de 1566, son comité directeur comprenait un ou deux gouverneurs, quatre consuls et vingt-quatre assistants siégeant dans les *courts of assistants*, probablement à Londres. Les élections se faisaient annuellement dans une *general court*, à laquelle tous les membres devaient assister. La charte, confirmée en 1566 par le Parlement, ce qui n'avait encore jamais eu lieu pour une compagnie de commerce, fut conservée intacte par les Stuarts[1]. L'organisation fut donc identique dans les deux périodes, si l'on néglige quelques détails. Pour le XVIe siècle, nous avons constaté que, depuis la mort du premier gouverneur Sébastien Cabot, deux gouverneurs sont placés simultanément à la tête de la Compagnie[2]; au XVIIe, nous n'en trouvons toujours plus qu'un seul[3]. Le changement s'explique parce que le rôle du gouvernement perdit de plus en plus, comme on verra, de son importance. Il n'était plus besoin de deux chefs, l'un surveillant l'autre.

Quel fut le nombre des membres de la Compagnie au

1. Les archives nous ont conservé, par exemple, deux confirmations successives par Jacques Ier : l'une de 1614, dans *Patent Roll*, 11 James I, p. 15, et l'autre de 1621 ou 1622, dans *Sign. Manual*, James I, n° 6, sans date précise, dans un cahier de documents écrits entre le 24 novembre 1621 et le 15 juillet 1622.

2. Inna Lubimenko, *Histoire des relations commerciales de la Russie avec l'Angleterre* (*Istorija torgovyk snocheniy Rossii s Angliey*), t. I, p. 11.

3. Dans les premières années du XVIIe siècle, c'est le grand navigateur Francis Cherry qui était le gouverneur; en 1607, il fut remplacé par Thomas Smith, personnage influent et gouverneur de la « East-India Company » pendant une série d'années; en 1620, Hammersly est nommé à sa place, pour être remplacé en 1627 par John Merrick, un des membres les plus actifs au XVIIe siècle; en 1644, nous trouvons à la tête de la Compagnie Garroway, qui fut dans la suite accusé d'abus et emprisonné; sa place fut occupée par Hammersmith.

XVIIe siècle? Nous savons qu'à l'époque la plus prospère, vers 1570, il était monté jusqu'à quatre cents, mais pour peu d'années seulement, et que ce chiffre diminua rapidement dans les dernières années du règne d'Élisabeth. Malheureusement aucune liste exacte n'a été retrouvée jusqu'à présent pour l'époque des Stuarts[1]. Hervins en compte cent soixante pour les premières années du XVIIe siècle[2], mais la baisse continua, et en 1654 il ne constata qu'une cinquantaine de membres ; il est vrai qu'une autre cinquantaine avait formé la « Greenland Company », qui s'était séparée de la Compagnie moscovite. Mais la diminution ne semble pas en être restée là. Cependant les chiffres minimes, donnés par certains historiens, de quinze, quatorze et douze membres[3], nous semblent être erronés.

A examiner les choses de près, on constate que, depuis la fin du XVIe siècle, une nouvelle administration se superposa à l'ancienne. A côté de la « court of assistants », nous trouvons un « committee », où le rôle prépondérant est joué non pas par le gouverneur et les consuls, mais par des *directeurs*. Mention de treize de ces personnages est déjà faite dans un document de 1598, privilège du tsar Boris à la Compagnie[4], non pas que les directeurs ne fussent que treize : car il semble bien que tous les directeurs ne sont pas mentionnés ici. Ces directeurs, pris parmi les jeunes gens qui avaient été en Russie et connaissaient bien les affaires[5], accaparèrent peu à peu tout le commerce ; et voilà pourquoi on put parler au Parlement de 1604 de « honteux monopole ». Cependant cette nouvelle administration se maintint. Au XVIIe siècle, dans ses séances siègent, à côté des directeurs, quelques autres membres chargés de débrouiller la situa-

1. Un document de 1632 au Publ. Record Office donne plusieurs listes de membres qui avaient assisté à des cours générales de 1630-1631, mais elles semblent être incomplètes, mentionnant surtout les personnages de l'administration : *State Papers Russia*, II, endorsed : « Record April 1632. The certificate of the Muscovia Company. » Il est intéressant de constater que nous trouvons ici trois cours générales pour chaque année, ce qui semble contredire l'opinion assez répandue que cette cour ne se tenait qu'une fois l'an.

2. *English Trade and Finance*, p. 34. Cependant, Cherry n'en comptait que quatre-vingts pour les années précédentes : *Cal. of the Mss. of the Marq. of Salisbury*, t. V, p. 462-463, ann. 1595.

3. Voir par exemple Scott, *op. cit.*, t. II, p. 68.

4. Voir Inna Lubimenko, livre russe cité plus haut, documents inédits, n° 16.

5. *Cal. Salisb. Mss.*, t. VI, p. 511.

tion économique[1] et les finances piteuses de la Compagnie. Mais le remède fut peu efficace; peut-être même augmenta-t-il le mal, car cette jeunesse aventureuse, sortie des rangs des agents et « stipendaries » en Russie, n'était pas précisément un modèle d'honnêteté.

Le privilège du tsar Michel de 1628[2] ne mentionne que vingt-trois membres de la Compagnie; cependant on ne peut douter qu'il n'y en eut davantage à cette époque, mais, comme le gouvernement russe s'avisait déjà de diminuer le nombre des Anglais privilégiés en Russie, la Compagnie n'en faisait inscrire qu'une partie, laissant aux autres le droit de commercer clandestinement[3]. Les marchands russes avaient donc en partie raison de se plaindre au tsar de ce que les Anglais étaient en réalité de soixante à soixante-dix personnes[4]; il est vrai que ces derniers pouvaient bien être en partie des facteurs, mais, comme il était plutôt d'usage qu'un facteur s'occupât des affaires de plusieurs membres[5], le nombre de ces derniers ne devait pas être inférieur à celui des facteurs en Russie.

Les derniers travaux ont suffisamment démontré que la « Muscovy Company » avait commercé pendant tout le XVIe siècle sur le principe du « joint-stock[6] », c'est-à-dire que son organisation financière se rapprochait de la société moderne par actions, tous les capitaux étant mis en commun. Les premières actions avaient été fixées en 1553 à 25 livres sterling; en 1564 son capital était évalué à 48,000 livres et en 1617 à 64,687 livres[7]. Ce chiffre

1. « For the better government of the trading affairs. »

2. Archives de Moscou, *Affaires anglaises*, 1628, n° 2.

3. Ce fait est clairement démontré par les pétitions de certains membres sollicitant leur inscription sur le privilège russe à la place d'autres décédés. Voir par exemple dans *State Papers Russia*, II, la pétition du marchand Cartwright du 25 mai 1632 «... Whereas the Emperour hath given the Russia Company of English marchants leave to trade in his country free of custome (whereof I am a member), and hath specified certaine of the said Company in that priviledge, in whose name and under whose proteccion the rest of the said fellowship freely trade... »

4. *Collection de Chilkov* (*Sbornik Chilkova*), pétition de 1649.

5. Cet usage causait souvent de graves inconvénients; voir par exemple la lettre de l'agent Digby écrite à Arkhangel le 7 septembre 1640 (*State Papers Russia*, III) et le serment du marchand Henry Twentyman (*Ibid.*).

6. A. Gerson, *The Organization and early History of the Muscovy Company*, p. 37-40; Scott, *op. cit.*, t. II; Inna Lubimenko, livre russe cité, t. I, p. 27-30, et au t. CIX de la *Rev. histor.*, p. 7.

7. Scott, *op. cit.*, t. II, p. 52.

semble assez modeste pour l'époque des Stuarts. La Compagnie des Indes orientales, qui avait commencé son premier voyage avec un capital de 55,000 à 60,000 livres, l'avait déjà porté en 1617 à 1,629,000 livres[1]. Le commerce russe jouait donc un rôle modeste dans la vie économique de l'Angleterre en comparaison du commerce de l'Inde; d'autre part les capitaux dont disposaient les compagnies de la Guinée et du Levant étaient assez voisins de ceux de la Compagnie moscovite. Comme le nombre des membres de la Compagnie diminuait alors que le capital augmentait, les parts de chacun augmentaient beaucoup et la Compagnie, en réalité, jouissait d'un véritable monopole.

L'époque de 1566 à 1581 avait été la plus brillante, grâce au commerce avec la Perse; une seule expédition dans ce pays, de 1568 à 1573, avait apporté 40,000 livres de profit net. Les vieilles dettes ayant été payées, le dividende après la dernière expédition était monté jusqu'à 108 %. Mais cette situation favorable ne dura pas; les voyages en Perse à travers la Russie furent interdits par le gouvernement russe et à la fin du XVIe siècle Cherry se plaignait déjà amèrement de déboires financiers. Il est probable cependant que ses plaintes tombaient à faux et étaient prématurées; en 1608 le dividende fut fixé à 40 % et en 1611-1612 à 90 %. C'était cependant l'époque des troubles en Russie, qui devait sensiblement réagir sur les relations commerciales. Le résultat se manifesta un peu plus tard; en 1617 le dividende ne fut porté qu'à 28 %, et encore ces chiffres ne semblent avoir existé que sur le papier. Les documents parlent du commerce russe comme se trouvant en complète décadence; les chasseurs de baleine en Groenland s'étaient séparés de la vieille Compagnie, les dettes augmentaient, la situation devint intenable et en 1644 le gouverneur Garroway fut arrêté et emprisonné par le gouvernement.

Pour parer aux difficultés de plus en plus sérieuses, on avait essayé en 1623 de transformer le système du commerce, pratiqué depuis soixante-dix ans, en abandonnant le principe du « joint-stock » pour revenir aux plus anciennes pratiques de la « regulated company », où chaque membre, moyennant le payement d'un droit d'entrée et en se conformant aux règles éla-

1. Scott, *op. cit.*, t. II, p. 52, et Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, t. II, p. 203.

borées par la Société, conduisait ses affaires avec son capital particulier[1]. La discussion à la cour générale fut très vive. John Merrick et l'agent Fabian Smith protestèrent avec énergie, traitant le nouveau système de *rash and inconsiderate proceeding*. Mais le parti contraire l'emporta; il avait prévalu, assuraient ses adversaires, par des moyens illégaux[2], sous l'influence des *interlopers*[3] qui, ayant jusqu'ici trafiqué illicitement en Russie, voulaient profiter de l'occasion pour se faire reconnaître par la nouvelle « regulated company ». Mais le gouvernement russe refusa nettement de sanctionner cette organisation, craignant de voir s'introduire sur ses marchés de nouveaux Anglais privilégiés[4]. La Compagnie cependant n'avait pas attendu sa permission, et en 1625 les Anglais étaient venus s'établir à Moscou dans différentes maisons, au lieu de vivre en commun dans la maison anglaise[5]. Mais de chacun d'entre eux le tsar exigea les droits imposés à la Compagnie tout entière; il

1. *Affaires anglaises*, 1623, n° 1, novembre; *State Papers Russia*, II, sans date, endorsed : « The Emperors and the Lords answer delivered to me in writinge the 3d of Maye in Musco », et *ibid.*, lettre de Christophe Cox, de Moscou, du 20 mai 1624. La demande de Jacques Ier à ce sujet est nettement formulée dans sa lettre au tsar du 3 mai 1623 (*Chartes anglaises*, n° 34); « ... Wee haue for divers reasons of state and particulary for better increase of trade and commerce betwene both Our Kingdoms and people taken into Our Princely consideracion, *that the trade which heretofore hath bene caried iointly in one common stock within Your Majesties Kingdomes*, aswell for ventinge the comodities of our Kingdome as for buying upp the comodityes of Your Majesties dominions, *shall now be caried and managed* (in all these parts of Your Majesties dominions, wherinto Our marchants are licensed to trade) by all those of Our marchants which are named in Your Majesties gratious priviledges and licensed by Us, and by all such their fellowes, associates successors and factors (as are capable thereof) *in a severall and particular trade every man for himselfe...* »

2. Le parti de Merrick dressa un acte en règle, dans lequel il protestait contre les menées de ses adversaires, *State Papers Russia*, III : « The opinione and advice of Sir John Merricke and some other brethren of the Muscovia Company concerning the trade of Russia. »

3. C'est ainsi seulement qu'on peut expliquer le choix de Cox pour remplir une mission fort délicate en Russie, car ce dernier est caractérisé par un document de l'époque comme « a brother of the greatest Interlopers of our nacyon alwaies opposite to us in our trade... » (*Ibid.*)

4. Dans sa réponse de juin 1624, le tsar formula une série de questions : Ne seraient-ce que les mêmes marchands qui viendraient en Russie et pourquoi ce changement dans leur commerce? Auraient-ils, comme auparavant, un agent à leur tête et à quel chiffre seraient évaluées leurs affaires? (*Royal Letters*, 49).

5. *Affaires anglaises*, 1625, n° 1, fol. 120.

finit pourtant par s'adoucir, permit aux Anglais de commercer librement, sans acquitter de nouveaux droits, exigeant toutefois qu'ils continuassent d'habiter en commun et en même nombre qu'auparavant. Il en résulta que la Compagnie revint dès 1635 à ce principe du « joint-stock » et la réforme échoua.

Cependant les finances de la Compagnie s'embrouillaient de plus en plus. En 1621 la Compagnie refusait de payer au gouvernement anglais un nouveau surcroît de droits de 1 %[1], en prétextant les charges excessives qu'elle supportait pour les ambassades[2]. A chaque fois que les autres compagnies de commerce armèrent contre les pirates, elle s'abstint de participer à ces entreprises générales[3]. Cependant en certains cas elle trouvait bon de s'exécuter. C'est ainsi qu'en 1618, le tsar Michel ayant demandé un prêt au gouvernement anglais, la Compagnie fit mille efforts pour le contenter. Après s'être endettée auprès de différentes personnes, elle passa un contrat avec la Compagnie des Indes, qui consentit à lui fournir une partie de la somme, à condition de prendre part aux bénéfices du commerce russe pendant huit ans[4]. On rassembla ainsi la somme de 200,000 livres (100,000 roubles) et on l'expédia sous forme de prêt, du roi d'Angleterre bien entendu, en Russie; cependant, ce fut le vrai créancier, la « Muscovy Company », qui en fixa les conditions : 1° permission de trafiquer par la Volga avec la Perse; 2° conclusion de contrats avantageux pour l'achat du lin et du chanvre et l'exportation des câbles; 3° refus aux Hollandais de privilèges semblables à ceux des Anglais; 4° établissement d'une date fixe pour le remboursement de la dette[5]. Par suite de circonstances tout à fait exceptionnelles, le tsar ne

1. *Cal. State Papers Dom.*, t. 1619-1623, ann. 1621, p. 302, 25 octobre.

2. En deux ou trois ans, elle avait dépensé 9,000 livres; voir aussi *Lansd.*, 100, n° 14.

3. *Cal. State Pap. Dom.*, t. 1619-1623, ann. 1619, 17 novembre, p. 96; ann. 1621, 5 octobre, p. 296, et 25 octobre, p. 302; ann. 1622, 23 janvier, 338; t. 1633-1634, ann. 1633, 19 juillet, p. 147.

4. *Ibid.*, t. 1611-1618, p. 532, 1 april 1618 «... The East-India Company helps the Muscovy Company with the loan to the Emperor of Russia, on condition of sharing their profits for 8 years. » Aussi *Ibid.*, p. 533.

5. Archives de l'Académie des sciences à Petrograd, *Mss. de Hamel*, t. XXXIII, 3440, et un document extrêmement curieux dans les *State Papers*, II, fol. 257, intitulé : « Reasons to induce his Majestie to the loane of monie unto the greate Emperor of Russia, now required by his Ambassador Alexey Evanove. »

reçut que 20,000 roubles[1], qui étaient remboursés déjà en 1621[2].

La Compagnie était de plus en plus assiégée par ses créanciers ; ceux-ci se plaignaient au gouvernement anglais qu'elle n'acquittât pas les acomptes de sa dette, et qu'en certains cas elle refusât même tout payement[3].

M. Scott a très nettement démontré ce que fut l'organisation financière de la « Muscovy Company ». Tout en existant pendant une longue période sous le même nom et munie des mêmes droits et privilèges, elle avait trouvé bon d'ouvrir un compte spécial pour chacun de ses voyages en Russie, marqués dans ses livres par les lettres successives de l'alphabet A, B, C, etc. Chaque fois, un certain nombre de membres se présentaient et le capital était fixé. Cependant la question de savoir si chaque entreprise devait être considérée comme une affaire absolument indépendante avait reçu déjà au XVIIe siècle des réponses contradictoires à la cour de l'Échiquier[4]. Les faits semblent indiquer qu'une certaine dépendance financière entre les voyages consécutifs se maintint, puisque maintes fois les membres d'une nouvelle entreprise furent appelés à répondre pour les dettes et malversations des entreprises précédentes[5].

Si chaque nouveau voyage entraînait ouverture d'un crédit spécial et était marqué par une lettre de l'alphabet, nous assistons en outre de temps à autre à un changement plus capital,

1. *Affaires anglaises*, 1618, n° 2, 2 juillet, et Inna Lubimenko, *la Correspondance et les relations diplomatiques des premiers Romanovs avec les premiers Stuarts* (en russe), *Journal du ministère de l'Instruction publique*, juillet 1915, p. 79-80.

2. *Royal Letters*, 49, et *State Papers Russia*, I, fol. 111, lettre de Michel à Jacques Ier du 17 août 1621 ; Merrick avait dû insister sur la nécessité de rendre l'argent aux Anglais, sous prétexte que Jacques Ier en avait besoin pour aider son gendre, Frédéric le Palatin.

3. Par exemple dans *State Papers Russia*, II : « To the Right Honorable the Lords and others of his Majesties most honorable Privie Councill, the humble answere of the Muscovia Companie unto the peticion of M^ris Ann Place. » Sur le rôle du Privy Council dans les relations anglo-russes, voir un article d'Alexandrenko dans *le Journal du ministère de l'Instruction publique*, 1889, décembre, p. 266-279.

4. *Exchequer, King's Remembr.*, Interrogatories, 22 James I, Hil., n° 1.

5. *Cal. State Papers Dom.*, t. 1611-1618, p. 549 ; t. 1629-1631, ann. 1631, p. 479, 9 janvier, demande adressée à Sir William Russel, trésorier de la flotte anglaise, ancien directeur de la Compagnie ; voir aussi *Ibid.*, t. 1619-1623, ann. 1622, novembre, p. 461 ; t. 1623-1625, ann. 1624, 17 juin, p. 276 ; t. 1625-1649, add., ann. 1638, p. 600, 65 ; t. 1638-1639, ann. 1638, p. 245.

lorsqu'une nouvelle société, toujours sous le même nom et avec les mêmes droits, se substituait à la dernière, avec une nouvelle administration et une nouvelle comptabilité, marquée par une nouvelle série des lettres de l'alphabet. De tels changements se produisirent par exemple en 1607 et en 1620[1]; quelquefois ils eurent pour suite la confirmation de la charte de la Compagnie par le roi et de ses privilèges par le tsar.

Une telle organisation, qui manquait complètement d'unité, fut peu favorable au bien-être général de la Compagnie. Chaque entreprise voulait constituer à elle seule un succès, payait de hauts dividendes et négligeait les dettes; chaque membre, peu intéressé à la conduite générale des affaires, ne pensait qu'à recevoir sa part des profits et à retirer à temps son épingle du jeu. Le crédit de la Société devenait donc de plus en plus instable, et en 1631 le trésorier de la flotte déclara ouvertement que son sceau ne constituait plus une réelle garantie.

Il faut cependant reconnaître qu'elle n'était pas la seule à se débattre dans des difficultés de ce genre. On sait que l'état financier de toutes les compagnies de commerce de l'époque, aussi bien en Angleterre que dans d'autres pays, était lamentable[2]. En Russie cependant certaines causes spéciales étaient venues s'ajouter à ses déboires; si la période des troubles avait déjà fait perdre aux Anglais, d'après les calculs de Merrick, 144,000 roubles, plus tard l'altération de la monnaie russe fut une cause de pertes nouvelles. Pour se rendre un compte exact de ces difficultés, il est indispensable de voir de près les conditions du commerce des Anglais en Moscovie au XVIIe siècle.

II.

Pendant la « Smouta », beaucoup d'étrangers avaient quitté le pays et arrêté leurs affaires. Mais la « Muscovy Company », malgré toutes les difficultés, trouva bon de se maintenir dans la situation acquise, en faisant confirmer successivement ses privilèges par tous les tsars de cette époque[3]; elle lutta de pied

1. Scott, *op. cit.*, t. II, p. 52 et 57.

2. Voir par exemple pour les compagnies françaises : Chailley-Bert, *les Compagnies de colonisation*, p. 165-175, et Bonassieux, *les Grandes compagnies de commerce*, p. 495.

3. Une lettre de John Merrick du 11 janvier 1605, *State Papers Russia*, I, fol. 192, nous renseigne sur les démarches de cet agent anglais auprès du tsar

ferme contre les Polonais, les Suédois, tous ceux qui, avec l'appui des hommes politiques de l'empire moscovite, cherchaient à développer leur commerce. Les succès de la Compagnie dans cette lutte difficile semblent en grande partie dus à l'énergie et au tact de l'un de ses agents, John Merrick.

Fils de William Merrick, agent de la Compagnie, John avait commencé par être en 1584 agent à Yaroslav, puis en 1592 à Moscou. A la fin du règne de Feodor il avait été élu membre de la Compagnie; en 1598 il en était un des directeurs. Depuis il fit maint voyage en Russie, s'acquittant avec succès de missions diplomatiques et commerciales. En 1615-1617 il avait été le médiateur heureux entre les Russes et les Suédois en leur faisant conclure la paix de Stolbovo, ce qui lui valut l'octroi d'un médaillon avec le portrait du tsar[1]. En 1626 il fut élu gouverneur de la Compagnie[2]. Il était marié à la fille d'un autre membre actif de cette Compagnie, Francis Cherry[3].

Cet Anglais se distinguait nettement de ses prédécesseurs par tous ses procédés et la manière de se conduire envers les Russes. La Compagnie avait employé dès son début des personnages remarquables, tels que le célèbre explorateur Jenkinson, et des diplomates habiles, tels que Randolph et Fletcher; mais ceux-ci étaient venus en Moscovie comme des étrangers. Tout en en imposant à la cour par leur énergie et leur dignité, ils se tenaient à l'écart de la vie russe, ne connaissant ni la langue ni les mœurs du pays. Ce n'est que vers la fin du XVIe siècle qu'apparaissent en Russie les représentants d'une nouvelle génération d'Anglais, à laquelle nous devons rattacher Merrick; ces jeunes gens avaient vécu dès leur enfance dans la « maison anglaise » de Moscou et connaissaient à fond la langue et les coutumes du pays[4]. Se mêlant de près à la vie russe, ils pou-

Dimitry : « Nor have I at any time made request unto this noble Emperor in behalfe of the Russia Company, whereto hee did not presently condiscend... » Le commerce en Perse fut même autorisé. Sur le privilège du tsar Visily Chouisky de 1607, voir *Coll. de Chilkov*, pétition de 1649, déjà mentionnée.

1. *Coll. de la Soc. hist. impér. russe*, t. XXIV; Lygin, *la Paix de Stolbovo* (Stolbovsky dogovor); Massa, *Histoire des guerres de la Moscovie*, t. II; Inna Lubimenko, article russe cité, dans le *Journal du ministère de l'Instruction publique*, juillet 1915, p. 71-76.

2. *Chartes anglaises*, n°s 37 et 38.

3. Sur son activité commerciale au XVIIe siècle, voir dans les archives de « Guildhall », *Remembrencia*, III et IV.

4. Nous retrouvons même parfois dans leur anglais des mots et des expres-

vaient avoir une influence plus grande sur le tsar et sur les boïars, et c'est grâce à eux que la Compagnie put maintenir ses privilèges pour une autre cinquantaine d'années.

Le privilège du tsar Feodor de 1586[1], confirmé par Boris et plus tard par tous ses successeurs de la « Smouta », fut maintenu, grâce aux efforts de Merrick, par la nouvelle dynastie des Romanovs. Sa première confirmation par Michel date de 1617[2] et peut être considérée comme la récompense de la paix conclue par les efforts de Merrick avec la Suède, dont la Compagnie retirait ainsi le bénéfice. D'autres confirmations sous le même règne ont été données : en 1621 à l'occasion d'un changement dans l'administration de la Compagnie[3], en 1625 à la mort de Jacques Ier, et en 1628 lorsque le privilège fut recopié au nom de vingt-trois personnes[4] pour être maintenu durant tout le règne de Michel, qui mourut en 1645.

Ce succès était important, les Anglais l'ayant obtenu gratis, tandis que leurs concurrents les Hollandais s'étaient montrés prêts quelques années auparavant à payer un pareil privilège au taux de 60,000 livres par an[5] et faisaient mille efforts pour plaire à Michel[6].

sions moscovites : quelques-unes de leurs lettres ont été publiées dans mon livre russe *Histoire des relations commerciales de l'Angleterre avec la Russie*, I, Appendice, nos 22 et 23.

1. L'original russe de ce document a été publié dans la *Coll. de la Soc. hist. impér. russe*, t. XXXVIII, p. 176-179; en anglais on le retrouve dans les *State Papers Russia*, I. Le privilège de Boris de 1598, répétant celui de Feodor, n'est connu que par une traduction anglaise, publiée dans mon livre, au n° 16 des documents inédits.

2. *State Papers Russia*, II, fol. 253, et *Traités anglais*, n° 6. La charte fut donnée « sous le grand sceau d'or du tsar ».

3. *Traités anglais*, n° 7.

4. *Affaires anglaises*, n° 2, 12 juin. Merrick est nommé comme gouverneur le premier. En 1617, lorsque le privilège avait été donné au nom de dix-sept personnes, Merrick était nommé à la troisième place.

5. Ces conditions avaient été offertes sous la « Smouta » au prétendant au trône de Russie, prince Vladislas de Pologne, *State Papers Russia*, II, fol. 257, mars 1618; « For they [the Hollanders], conceaveinge the Pole likely to prevaile in Russia, wrought with him and proffered 60,000 liv. per annum for sole trade... » Il est peu probable que les Hollandais comptaient être les seuls à commercer, plutôt les seuls privilégiés.

6. Voir par exemple une lettre de John Merrick d'Arkhangel, *State Papers Russia*, II. Ils avaient aussi offert leur concours dans les pouparlers russo-suédois, mais s'étaient vite fatigués des difficultés et retirés, jugeant la cause désespérée.

Il faut étudier de près ce privilège qui régla le commerce anglais en Russie pendant la première moitié du XVIIe siècle. Tout en maintenant les principaux droits acquis par la Compagnie dès 1555, il était cependant beaucoup moins avantageux que le privilège de 1569, conféré par le tsar Ivan[1], puisqu'il n'y était plus question du commerce en Perse ni de l'exploitation des mines de fer et ne garantissait plus aux Anglais le droit exclusif du commerce par la route du Nord; en outre, il contenait quelques interdictions, reconnues contraires à la bonne conduite des affaires, telles que l'interdiction de sortir de la Russie sans passeport et de faire entrer ou sortir des marchandises sans les laisser inscrire sur les registres de la douane[2].

Les principaux droits dont il laissait la jouissance peuvent être résumés comme suit : 1° la permission d'aborder au port de la Dvina et de transporter de là les marchandises dans l'intérieur du pays en trafiquant librement par toute la Russie; 2° l'exemption de tous droits à payer sur les marchandises vendues ou achetées; 3° la libre jouissance des maisons anglaises à Moscou, Yaroslav, Vologda, Kolmogory et Arkhangel, sans taxes ni corvées; 4° l'autorisation de ne pas ouvrir leurs ballots à la douane, qui devait se contenter des listes des marchandises importées et exportées pour les inscrire sur ses registres; 5° le droit, pour les membres de la Compagnie, d'être jugés seulement à Moscou dans le « Posolsky Prikaz ». Tout cela sous condition de ne pas faire le commerce de détail ni d'apporter des marchandises d'autres étrangers, ni de charger les Russes de trafiquer à leur place. La Compagnie était aussi censée apporter à prix raisonnables au trésor du tsar les marchandises précieuses dont il avait besoin, et se charger de vendre à l'étranger certaines marchandises du tsar.

L'autorisation de débarquer au port de la Dvina et de transporter de là leurs marchandises à l'intérieur ne fut jamais contestée aux Anglais jusqu'en 1649. Mais quel était l'endroit précis où le débarquement devait avoir lieu? En 1553, Chancelor avait abordé dans une île près du monastère de Saint-

1. Il a été longuement analysé par nous dans notre article de la *Rev. histor.*, t. CIX, p. 11-13.

2. Voir la comparaison des deux privilèges faite par les Anglais au XVIe siècle dans *State Papers Russia*, I, fol. 137 : « A comparison of the two priviledges graunted to the Companie of Muscovia... »

Nicolas, appelée dans la suite « Rose Island », et c'est là que furent construits les premiers dépôts, quoique ce port eût l'inconvénient d'être trop ouvert aux vents. C'est probablement pour ce motif que les Hollandais, arrivés en Russie à la suite des Anglais, préférèrent aborder à quinze kilomètres d'eux. Lorsque peu après furent aménagés, à quarante kilomètres de « Rose Island », la ville et le port d'Arkhangel, les Anglais y transportèrent bien leurs dépôts en 1591, mais gardèrent, pour des raisons inconnues, leur ancien port de débarquement à l'embouchure « Poudozemsk » de la Dvina. Leur port et leurs dépôts se trouvèrent donc séparés par une distance de quarante kilomètres, ce qui leur causa de graves inconvénients et un surcroît de dépenses pour le transport des marchandises[1]. Mais, ce qui était plus grave, c'est que l'embouchure de Poudozemsk s'ensablait et devenait impraticable aux grands bateaux qui devaient s'arrêter en pleine mer. La Compagnie, comprenant trop tard son erreur, adressa au gouvernement russe des pétitions de plus en plus pressantes — et les Hollandais en firent autant de leur côté — pour obtenir la permission de faire passer ses bateaux par une autre embouchure, celle de Berezovo[2], et le roi Charles, dès 1629, appuya cette demande par plusieurs lettres qu'il adressa au tsar et au patriarche[3]. La cour russe tarda d'abord à répondre, puis Michel opposa au roi un refus

1. Le privilège de 1617 stipule clairement que les Anglais doivent faire ce transport par leurs propres moyens.

2. Celle-ci avait déjà attiré au XVIe siècle l'attention de l'explorateur anglais Stephan Borrow, qui avait mesuré sa profondeur en 1557.

3. *Chartes anglaises*, n° 42, 23 avril 1629; nos 45 et 46, 5 janvier 1630, et *Affaires anglaises*, 1631, 14 juin, n° 2; *Chartes anglaises*, n° 58, 20 mai 1631. Nous lisons par exemple dans la lettre de 1629 : «... In one thing we thinck fit to moue your Majestie our good Brother on the behalfe of our said marchants, who by reason of the troubles of theis parts of Christendome at this tyme, are compelled for their better safetie to send into your Majesties dominions shipps of greater force and burthen then heeretofore they haue vsed, which by reason of the shallownesse of the water uppon the barre of Podezemsc, are forced to ride in open sea and there to lade and vnlade their goods in boats and small vessels, to their great danger, trouble and charges, beside their losse of much time. Wee doe therefore pray your Majestie that for our sake you wilbe pleazed to permitte them to take the benefitt of another passage already knowne by the barrs of Murmensky and Beresovo Oust, which wee assure ourselfe may safely be done without any preiudice at all to your Majestie. »

formel[1]. D'autres demandes n'eurent pas de suite plus heureuse[2]. Enfin, l'agent de la Compagnie, Simon Digby, essaya d'user de son influence directe en Russie[3]; après avoir distribué des cadeaux importants aux fonctionnaires russes, il obtint enfin une concession à l'embouchure de Berezovo, mais à condition de payer de nouveaux droits[4], ce que les Anglais et les Hollandais refusèrent carrément. L'embouchure de Poudozemsk leur resta donc seule accessible jusqu'en 1656, lorsque enfin le gouvernement russe voulut bien la reconnaître comme impraticable; mais à cette date les bateaux anglais ne formaient plus qu'une part minime de la flottille commerciale qui mouillait tous les ans près d'Arkhangel.

Le second point important du privilège était l'exemption de tout droit sur les marchandises importées et exportées; les Anglais considéraient ce privilège comme la « conditio sine qua non » de leur commerce en Russie. Cependant, au moment de sa fondation, la Compagnie n'avait point pensé se soustraire à la nécessité de payer des droits au gouvernement russe, de même qu'elle en payait au gouvernement anglais; elle fut agréablement suprise par la largesse du tsar Ivan. Il est assez curieux de constater qu'une compagnie anglaise ait joui pendant tout un siècle d'une situation plus privilégiée auprès des tsars qu'auprès des rois d'Angleterre[5], d'autant plus que les

1. *State Papers Russia*, II, fol. 279-283.

2. On avait signalé au tsar la perte de bateaux occasionnée par le mauvais état de l'embouchure : *Chartes anglaises*, n° 61; *State Papers Russia*, II, fol. 138-140 (faussement datée) et fol. 142-144; dans cette dernière lettre du 12 juin 1632, le roi écrivait : « Wee also by our letter sent the former yeare both to you, our deare brother, and to the Patriarch, our deare cosen, desired leave for our merchants and marinars to pas with their ships over the new discovered barre to Archangel, because in going over the old barre, by the shalowness of the water, a ship of theirs was cast away. And no answer being then given by your Majestie, another ship by striking uppon the olde bar did since receave such a blow, that shee perished at the sea with losse of men and goods. »

3. Voir les lettres de Digby : d'Arkhangel, le 2 septembre 1636, et de Moscou, le 30 mars 1637, *State Papers Russia*, III.

4. Lettre du tsar à Charles Ier du 31 mai 1637 (*Royal Letters*, 49, et *State Papers Russia*, III, fol. 271-273), traduction anglaise. Le 7 décembre 1637, Digby écrivit en Angleterre pour informer de l'insuccès de sa démarche : *State Papers Russia*, III. En 1646, le parlement anglais s'adressa au tsar Alexis avec la même demande (*Chartes anglaises*, n° 78), mais n'obtint aucune réponse.

5. Voir dans *Lansdowne*, 112, n° 32 : « Instructions for our governor at his

autres étrangers payaient en Russie des droits qui, sans cesse, étaient augmentés[1]. Le tsar Michel, toujours à court d'argent, vit dans le privilège anglais une cause de perte pour son trésor et fut, pour ce motif, enclin à favoriser le commerce des autres étrangers. La Compagnie, néanmoins, résistait chaque fois que le tsar voulait l'imposer.

Le traité confinait ensuite les maisons anglaises dans cinq villes : Moscou, Arkhangel, Yaroslav, Vologda et Kolmogory. Sous le règne d'Ivan, les Anglais avaient encore eu des maisons à Narva, Kazan, Astrakan et dans quelques autres villes; mais Narva n'appartenait plus au XVIIe siècle à la Russie; quant à Kazan et Astrakan, elles avaient perdu leur importance depuis que la route vers la Perse était barrée aux étrangers.

A Moscou, la « maison anglaise » restait à l'endroit qu'elle occupait depuis 1556, sur la Varvarka, au Kitaïgorod[2]; mais beaucoup d'Anglais, dont le grand médecin Arthur Dee[3], y avaient des maisons particulières. Au milieu du XVIIe siècle, tous les étrangers furent relégués dans le « faubourg allemand[4] ». Là ils pouvaient s'installer selon leurs goûts et étaient moins exposés aux incendies; si les militaires et les médecins se montrèrent satisfaits du changement, les marchands, au contraire, se plaignirent d'être trop loin de leurs affaires.

going to the court »; prière de la Compagnie au gouvernement anglais de la libérer des droits à payer sur les marchandises vendues à la couronne. Sous le règne de Jacques II toutes les compagnies durent se déclarer prêtes à continuer le payement de droits; quelquefois les taxes étaient levées pour des raisons spéciales à l'égard de certaines marchandises; par exemple *State Papers Russia*, II, « John Cartwright's remembraunce for Muscovia, 35 may 1632 ».

1. Kozlowsky, *Kratky otcherk torgovli*, Kiev, 1898, p. 44; Ogorodnikov, *Otcherk istorii goroda Arkangelska*, Morskoy Sbornik (Collection maritime), t. X, p. 133 et d'autres. Les listes de la douane d'Arkhangel sont intéressantes à consulter; archives de Moscou, fonds *Prikaznya Dela*, 71, 29, 1621, 2 mai-9 août, et d'autres.

2. L'ancienne maison semble avoir souffert par des incendies, surtout à l'époque des troubles; elle fut probablement reconstruite, mais à la même place. Dès 1624, la Compagnie avait projeté d'élever de nouvelles maisons, vu l'élargissement projeté du commerce; mais nous avons vu que ce projet échoua; *State Papers Russia*, II, « Copy of a lettre to the L. Chauncellor, the 14 August 1624 from Archangel ».

3. Un document dans *State Papers Russia*, III (sans date, vers 1634), raconte qu'un incendie à Moscou brûla toutes les maisons anglaises, sauf celle de l'agent, de l'apothicaire et d'un marchand.

4. Le mot « allemand » est souvent employé dans les documents comme synonyme d'étranger.

Le privilège portait ensuite défense aux fonctionnaires de la douane russe d'ouvrir les ballots de la Compagnie, qui devait présenter les listes des marchandises importées ou exportées. A maintes reprises, les Anglais furent accusés de frauder[1] et ces plaintes des Russes semblent avoir été fondées; la Compagnie, de son côté, considérait cette déclaration comme vexatoire et inutile et s'en plaignait amèrement. On peut se demander à quoi lui servait de dissimuler des marchandises, sur lesquelles elle ne payait pas de droits. La raison en est bien simple : elle apportait en fraude les marchandises d'autres pays, puis elle cachait les meilleurs articles pour ne pas les vendre à la couronne russe au prix fixé; mais surtout elle craignait que ces listes ne servissent à lui extorquer un jour ou l'autre des droits, malgré le privilège, et le fait s'était présenté maintes fois[2].

Le privilège réglait enfin la situation juridique des Anglais en Russie. Le droit qui leur avait été reconnu en 1569 de vivre en Russie « d'après leur loi » et sous la juridiction directe de l'agent n'est plus mentionné ici, et il semble peu probable qu'il ait été longtemps appliqué. Ce qui est confirmé, c'est le droit de n'être jugé dans leurs conflits avec les Russes qu'à Moscou, à la cour du « Posolsky Prikaz[3] », qui avait remplacé pour eux la cour de l' « Opritchina » du Terrible. Ils étaient, de la sorte, libérés des tracasseries, lenteurs et abus des « diaks » de province, souvent hostiles aux étrangers. Cependant, ils ne semblent pas avoir été entièrement satisfaits de cette situation; du moins, en 1620, Merrick essaya d'obtenir un protecteur spécial pour les Anglais, choisi parmi les boïars, mais il essuya un refus[4]. Ils avaient aussi été libérés du payement de toute taxe législative. Cependant, cette clause fut enfreinte comme les autres : en 1633, l'agent Wich en fut réduit à adresser une pétition, demandant que les marchands anglais fussent jugés au « Posolsky Prikaz[5] »,

1. Les Russes assuraient que les Anglais ne déclaraient que 1 °/₀ de leurs marchandises.

2. Voir par exemple *Royal Letters*, 49, 13 février 1628.

3. Cette institution avait comme fonction spéciale de s'occuper des affaires des étrangers.

4. Soloviev, *Histoire de Russie* (en russe), t. IX, p. 170. Les Anglais expliquaient qu'ils trouvaient plus commode de payer la protection d'un seul boïar que de donner de l'argent à droite et à gauche.

5. *Affaires anglaises*, 1633, n° 3, février.

et, en 1640, le tsar dut donner ordre formel de ne pas exiger d'eux des taxes judiciaires[1].

Un projet d'alliance anglo-russe signé en 1623 par Jacques Ier avait stipulé que les Anglais ne pourraient être mis à la torture ni punis de la peine capitale, même en cas de meurtre, sans l'autorisation de leur roi[2]. Ce traité ne fut pas conclu, mais, même à l'époque du Terrible, on ne peut citer aucun cas d'exécution d'un Anglais, sauf le châtiment de Bomely, personnage fort suspect, déjà interné en prison anglaise et ayant une fort mauvaise réputation auprès de tous les autres Anglais en Russie[3]. On connaît aussi les noms de quelques Anglais soupçonnés de trahison et mis à la torture sous le tsar Ivan, mais ils furent libérés et, à l'époque des Romanovs, les cas de ce genre ne se répétèrent plus.

Les Anglais prenaient de plus en plus l'habitude de venir en Russie; si, dans les premiers temps, les membres de la Compagnie et de son administration étaient restés en Angleterre et se contentaient d'envoyer sur place des agents et des facteurs auxquels ils donnaient des instructions détaillées, ce procédé fut bientôt reconnu peu profitable et lorsque, à la fin du règne d'Élisabeth, de jeunes directeurs assumèrent la conduite des affaires, beaucoup d'entre eux avaient eux-mêmes travaillé en Russie, ainsi Merrick, Cherry, Thomas Smith et d'autres. Au XVIIe siècle, il y eut même des assemblées de la Compagnie tenues non pas à Londres, mais à Moscou, probablement dans la maison anglaise, et s'occupant d'affaires qui étaient de la compétence de la « general court », telles que, par exemple, la nomination d'un nouveau membre[4].

L'analyse du privilège anglais semble indiquer que la situa-

1. *Affaires anglaises*, 1640, n° 3, juillet. Voir des détails curieux sur une affaire de succession anglaise en Russie, *Ibid.* et *Chartes anglaises*, n° 109, 1679, avril.

2. Voir à ce sujet mon article russe, *les Projets d'alliance anglo-russe aux XVIe et XVIIe siècles*, dans *Istoritcheskija Izvestia* (*Nouvelles historiques*), 1916, nos 3-4, p. 29-53.

3. Il avait été convaincu du crime de haute trahison et de relations secrètes avec la Pologne.

4. *State Papers Russia*, III, endorsed : « Declaration of the Companie in Mosco against Colonel Lesley. » Les signatures du document, au nombre de vingt-deux, ainsi que la mention de cinq membres qui ne signèrent pas, portent le nombre des Anglais qui assistèrent à cette séance à vingt-sept au minimum. Le document montre en plein la vie et les luttes de partis dans la société russe.

tion en Russie restait, au XVIIe siècle, favorable à la Compagnie. Les Anglais y étaient encore « de jure » la nation favorisée par excellence, trafiquant partout, libre de tout impôt, possédant des maisons dans les principaux centres commerciaux et jouissant d'une juridiction privilégiée. Cependant, nous avons constaté que leur commerce était en décadence; les Russes se plaignaient de ce qu'ils n'apportaient que peu de marchandises et d'un choix fort limité, de ce qu'ils n'avaient aucun égard au goût russe et ne fournissaient pas suffisamment le trésor d'articles de luxe : soieries, velours, étoffes brochées d'or, pierres précieuses, etc. Qu'en était-il au juste?

III.

Dès ses débuts, la Compagnie avait surtout importé en Russie le drap « broadcloth » et « kersey » (créseau) apprêté et teint[1]; on mentionne aussi des cotonnades que les Anglais appelaient « les produits naturels de leur pays[2] »; des métaux, tels que le cuivre, le plomb. Ils fournissaient aussi la Russie d'armes et de monnaie, quoique l'exportation du « bullion » eût été défendue en Angleterre[3].

Au XVIIe siècle, le drap conserva sa première place parmi les articles d'importation. Les Russes avaient porté du drap anglais longtemps avant la formation de la « Muscovy Company », car déjà la Hanse l'apportait à Novgorod comme article de commerce ou comme cadeau précieux au tsar[4]. L'acheteur russe était extrêmement conservateur dans ses goûts. Les Anglais assurent que sa couleur préférée était le bleu, ce qui contredit singulièrement l'idée qu'on s'est faite depuis longtemps sur le rouge comme couleur nationale. Quant aux documents russes, ils mentionnent des draps de nuances très variées et de qualités très différentes, mais surtout le « lundish cloth » et le drap de Strafield, dont le prix, sous le règne de Michel, était de un à deux roubles l'archine[5]. La Compagnie assure avoir importé

1. Voir notre article dans *Rev. histor.*, t. CIX, 1912.

2. Hakluit, t. III, p. 197-200, et *Mss. de Hamel*, t. XXXIII, 3692-3695.

3. La Compagnie avait obtenu des permissions spéciales, par exemple *Ashmol.*, 1729, fol. 23, et *State Papers Russia*, I, fol. 50.

4. Berejkov, *O torgovli Russi s Ganzoy* (*Sur le commerce de la Russie avec la Hanse*), p. 159 et 261.

5. Zabeline, *Dopolnenija k dvortsovym razriadam*. Tchtenia Obtchestva Istorie i Drevnostey (Lectures de la Soc. d'hist. et d'ant.), 1883, t. II.

surtout du drap de Suffolk et, lorsqu'elle essaya de varier sa marchandise en apportant 226 pièces de drap plus ordinaire de Gloucester, celui-ci ne put être vendu en l'espace de quatre ans[1].

La quantité de draps importée subit de grandes fluctuations. D'une part, en 1621, la Compagnie assurait qu'elle vendait en Russie plus de draps que les Anglais n'en exportaient dans d'autres pays[2]; mais il y a là sans doute une exagération[3]. D'autre part, sous Charles Ier, la Compagnie essaya de passer un contrat avec le tsar, qui lui aurait permis de fournir tous les ans 100,000 pièces de draps, payées moitié en marchandises et moitié en argent[4]. En même temps, elle voulait augmenter le prix de chaque pièce de 20 shillings pour payer une nouvelle taxe supplémentaire au roi Charles[5]. Mais le tsar ne consentit pas et, en 1642 seulement, fut passé un contrat, d'ailleurs très modeste, stipulant que la Compagnie fournirait annuellement 900 demi-pièces de drap aux Russes[6].

Les affaires semblent avoir été contrecarrées par l'importation de la camelotte hollandaise qui remplaçait de plus en plus le drap et évinçait aussi les cotonnades anglaises; celles-ci ne sont presque plus mentionnées comme article d'importation au XVIIe siècle. Le drap hollandais, de qualité inférieure, mais beaucoup meilleur marché, à ce qu'assurait la Compagnie, fut aussi un concurrent dangereux[7].

Si nous passons aux métaux, nous voyons que la Suède fournissait au XVIIe siècle la plus grande quantité de fer, tandis que les Anglais vendaient encore du plomb, du cuivre et de l'étain[8]. Comme l'armée russe avait été réformée sous Michel et

1. *State Papers Russia*, II, sans date, commençant par les mots : « The Company of Muscovia to make tryall of the vent of ordynarie packe clothes made white... »

2. *Cal. State Papers Dom.*, t. 1580-1625, Adden., ann. 1621, p. 639, 69.

3. Voir une constatation plus modeste dans *State Papers Russia*, II, fol. 257.

4. *Catalogue des Royal Letters*, t. XVIII, p. 293. Elle comptait que 25,000 pièces de drap fin seraient enlevées par les boïars, 25,000 de qualité secondaire par les classes moyennes et le reste, plus ordinaire, par le peuple et les Tatars de Crimée.

5. En 1634, les trois compagnies de Moscovie, des Indes orientales et de Turquie entraient en pourparlers pour régler le commerce des draps : *Cal. State Papers Dom.*, t. 1633-1634, ann. 1634, p. 577.

6. *Chartes anglaises*, n° 1642, 1er juin.

7. Collins, *The present state of Russia*, III, p. 38.

8. Voir les permissions spéciales données à la « Muscovy Company » pour

renforcée de bataillons et d'officiers étrangers[1], le tsar dut aussi augmenter les achats d'armes; c'est ainsi que l'Angleterre fournit, en 1630, 2,000 mousquets[2] et, en 1632, 5,000 épées[3]. Elle envoyait aussi de la poudre et d'autres provisions de guerre[4].

Comme la Russie fit, au XVIIe siècle, de grands progrès, les étrangers importèrent de plus en plus de nouvelles marchandises, dont le besoin ne se faisait pas sentir auparavant. C'est ainsi que, depuis l'arrivée à Moscou du pharmacien anglais Freneham, à la fin du XVIe siècle, les Russes s'étaient habitués à employer des médicaments[5], exportés surtout de l'Angleterre, de la Hollande et de l'Allemagne, d'où étaient venus aussi les premiers médecins[6]. En 1662, par exemple, l'ambassadeur John Hebdon acheta en Angleterre 542 livres de médicaments, expédiés à Arkhangel en onze ballots; la dépense était montée à 1,375 roubles[7]. Les vases pharmaceutiques et les instruments de chirurgie furent aussi importés de l'étranger.

Plusieurs documents anglais mentionnent encore le tabac, quoique son usage eût été à plusieurs reprises défendu en Russie. Le marchand anglais Cartwright en reçut même du tsar pour 8,000 roubles en payement de ses marchandises, mais à condition de ne pas le vendre en Russie, ce qui lui causa plus tard de graves ennuis[8]. On importait aussi des produits coloniaux que la « Muscovy Company » achetait à la Compagnie des Indes[9].

exporter du cuivre (*Cal. State Papers Dom.*, t. 1603-1610, p. 437, 1608, 6 juin) et de l'or (*Affaires anglaises*, 1697, n° 5, 20 août).

1. Voir mon article dans *Journal du ministère de l'Instruction publique*, juillet 1915, p. 81-82, et *Mss. de Hamel*, t. XXXII. En 1631, le tsar envoya avec le colonel écossais Alexandre Lesly une lettre à Charles, demandant de fournir officiers, soldats et armements (*State Papers Russia*, II, fol. 193-199, 29 janvier 1631, traduction anglaise).

2. *Royal Letters*, 49, 29 novembre 1630.

3. *Ibid.*, 4 janvier 1632, et *Chartes anglaises*, n° 61, 18 juin 1632.

4. *State Papers Russia*, II, sans date.

5. Tkechelachvili, *Russkaia Farmacija* (*la Pharmacie russe*), Moscou, 1902.

6. Novombergsky, *Vratchebnoe Stroenie v do-Petrovskoy Russia* (*l'Organisation médicinale russe avant Pierre le Grand*), Tomsk, 1907, et Inna Lubimenko, *la Médecine et la pharmacie en Russie avant Pierre le Grand*, Ruskiy Istoritcheskiy Journal (Revue historique russe), 1917, liv. 2.

7. En 1671, une nouvelle provision fut achetée en Angleterre par l'apothicaire Binian.

8. *Chartes anglaises*, n° 72, 12 décembre 1636, et n° 75, 4 juin 1641; *Affaires anglaises*, 1637, n° 2, et *Royal Letters*, 49, 31 mai 1638.

9. *Cal. State Papers East India*, t. 1613-1616, n° 739, 20 juin 1614, achat d'une grande livraison de poivre.

L'importation de marchandises anglaises semble avoir donné moins de profits à la Compagnie que l'exportation de matières premières russes, dont les documents parlent beaucoup plus en détail. Au XVIe siecle, les principaux articles d'exportation étaient le beurre, la graisse, la cire, les fourrures bon marché, le lin, le chanvre, la viande salée et surtout les câbles faits à Vologda et à Kolmogory dans des fabriques anglaises, subventionnées par le tsar Ivan ; en 1582, ces câbles avaient été reconnus comme les meilleurs par le trésorier de la flotte anglaise[1]. Au XVIIe siècle, les bateaux de commerce qui stationnaient dans le port de Saint-Nicolas étaient chargés de froment, beurre, graisse, huile, cire, lin, chanvre, cuir, fourrures, résine, goudron, cendre, duvet, savon, poisson, viande de porc, etc. En 1612, les Anglais mentionnaient encore : câbles, mâts, caviar, feutre pour chapeaux, etc.

Le commerce des câbles était fort important pour l'Angleterre et le Parlement de 1604, malgré toutes les critiques qu'il adressa à la Compagnie, la loua d'avoir fourni la flotte anglaise de câbles de Russie[2]. Sous le règne d'Élisabeth, elle en avait importé pour 13,500 livres en une seule année[3]. Quand, plus tard, ses affaires furent moins florissantes, elle importa, surtout de Prusse, le chanvre brut et la résine. En 1630, plusieurs Anglais avaient essayé d'obtenir à son détriment un privilège pour l'importation en Angleterre du chanvre et la fabrication de câbles ; ils se heurtèrent à un refus[4] et la Compagnie continua de fournir la couronne et la Compagnie des Indes orientales de câbles russes[5]. En 1634 elle avait, en Russie, une provision de 152 tonnes de câbles et 116 tonnes de chanvre, mais ces quantités étaient loin de suffire à l'Angleterre[6] qui sentait de plus en plus la nécessité de fabriquer elle-même des câbles[7].

Lorsque, après 1649, la Compagnie dut abandonner ses affaires dans l'intérieur de la Russie, ses fabriques furent pro-

1. *Cal. State Papers Dom.*, t. 1580-1590, p. 74.
2. *Ibid.*, t. 1603-1610, p. 463.
3. *Ibid.*, t. 1520-1590, p. 467.
4. *Ibid.*, t. 1629-1631, p. 448.
5. En 1610, le trésorier lui avait payé pour les câbles 8,476 livres 9 shillings : *Ibid.*, t. 1603-1610, p. 610, et, en 1615, John Merrick avait proposé à la « East India Company » de lui vendre 150 tonnes : *Cal. State Papers East India*, t. 1613-1616, n° 1048.
6. *Cal. State Papers Dom.*, ann. 1637, p. 35, 29 avril.
7. *Ibid.*, t. 1633-1634, p. 265, ann. 1633, 21 octobre.

bablement liquidées ou passèrent en d'autres mains; du moins, nous voyons qu'elle se contenta dès lors d'acheter le chanvre brut[1] dont elle ne trouvait encore pas toujours des quantités suffisantes[2], ce qui augmenta l'importation en Angleterre du chanvre de Riga apporté par la Baltique[3]. Mais le conflit avec le Danemark en 1666 ayant fait craindre la fermeture des détroits du Sund, on chargea l'ambassadeur Hebdon, qui partait pour la Russie, d'y acheter du chanvre, de la résine et des mâts[4]; comme les câbles ne sont pas mentionnés dans cette commission, nous pouvons supposer que leur fabrication en Russie avait cessé à cette époque[5]. L'Angleterre en fabriquait déjà avec succès en employant par moitié le chanvre de Russie et celui de Riga[6].

Le premier privilège du tsar Michel donnait à penser que la Compagnie conserverait le droit exclusif à l'exportation de la résine[7], si nécessaire pour les câbles; mais elle fut bientôt évincée par les Hollandais et dut chaque fois humblement implorer la permission d'acheter cet article[8]. C'est que les Anglais ne s'entendaient pas entre eux; pendant que l'ancien agent Wich cherchait à obtenir pour lui-même un privilège du tsar[9], Charles Ier recommandait un autre personnage qui voulait exporter pendant sept ans de 3,000 à 4,000 tonneaux de résine sans payer de droits[10]. Le résultat fut que le monopole resta aux

1. *Cal. State Papers Dom.*, t. 1661-1662, p. 190, ann. 1661, 24 décembre.

2. En 1663, 436 paquets avaient été envoyés de la Russie; la dépense, y compris emballage et transport, avait monté à 213 livres : *Ibid.*, ann. 1663-1664, p. 271, 14 septembre.

3. *Ibid.*, ann. 1666-1667, p. 299, 29 novembre 1666.

4. *Ibid.*, t. 1665-1666, p. 392, ann. 1666, 11 mai et ann. 1666-1667, p. 337, ann. 1666, 11 décembre.

5. Pour la seconde moitié du XVIIe siècle, nous n'avons trouvé dans les *Cal. State Dom.* qu'une seule mention de câbles apportés de la Russie en 1665.

6. *Cal. State Papers Dom.*, t. 1661-1662, p. 243, ann. 1662, 15 janvier.

7. *State Papers Russia*, II, fol. 255-256.

8. Première demande en 1623 : *Affaires anglaises*, 1623, novembre, n° 1. En 1625, pétition de l'agent Fabian Smith : *Ibid.*, 1625, 16 mars, n° 4; en 1627, *Ibid.*, 27 mai, n° 1, le gouvernement russe autorisait les Anglais d'acheter de la résine à Kolmogory; en 1630, Charles Ier adressait au tsar une prière spéciale de lever pour les Anglais sa défense à acheter la résine dans son pays : *Chartes anglaises*, n° 46, et *Affaires anglaises*, 1636, janvier-juin, 1643, n°s 1-6.

9. *State Papers Russia*, II, « To the King's most Excellent Majestie the humble peticion of Thomas Wyche... », sans date, probablement de 1636.

10. *Cal. State Papers Dom.*, t. 1636-1637, p. 302, ann. 1636; *Chartes anglaises*.

mains des Hollandais[1], et les Anglais durent se contenter de permissions spéciales[2] ou acheter leur résine à Stockholm[3]. En 1663, Charles II demanda au tsar Alexis de ne pas fournir ses ennemis les Hollandais de mâts et de résine, en laissant le monopole de ces articles aux seuls Anglais[4]; mais le tsar en fit défendre l'achat aux deux peuples[5].

Une autre occupation importante de la « Muscovy Company » était la chasse à la baleine et la vente de l'huile, dont les fabriques de savon faisaient grande consommation. Un privilège de 1577 lui en avait déjà octroyé le monopole[6], mais c'est seulement au XVIIe siècle qu'elle en profita pleinement. Dès 1608, trente et une tonnes d'huile avaient été obtenues et le monopole fut confirmé par Jacques Ier en 1613[7], avec défense formelle à d'autres d'importer l'huile en Angleterre[8]. Mais, la Compagnie ayant expédié en 1614 quinze bateaux pour le Groenland[9], ceux-ci rencontrèrent sur leur route des bateaux hollandais et, dès lors, commença une concurrence acharnée entre les deux nations sur cet article[10].

n° 71, 1636, 25 mars, et *Affaires anglaises*, 1636, n° 2, 27 juin-11 janvier 1637. Une lettre de l'agent Digby nous montre que cette pétition avait produit un effet défavorable à la cour russe. Plus tard, lorsque le roi pétitionna en faveur de Wich (*Chartes anglaises*, n° 73, 1638, 3 décembre), Digby, qui avait ambitionné pour lui-même ce privilège, proposa à ce dernier d'intercéder en sa faveur, mais sous condition d'en être payé au taux de 5,000 roubles par an (*State Papers Russia*, III, fol. 54, lettre de Digby, d'Arkhangel, datée du 5 septembre 1639). Voici dans quels termes Thomas Wich parle de cette affaire : « Most humbly shewing unto your Majestie that in the Empire of Russia there is made great store of good tarrr, wich for divers yeares hath bine ingrossed by a Hollander... by wich meanes, if the English will have any, they must buy it at the second hand, and this comodity being soe necessary and usefull for shipping and such great plenty to be hade in Russia and at easy rates... » : *State Papers Russia*, II.

1. *Ibid.*, fol. 289-291.
2. Par exemple *Affaires anglaises*, 1645, n° 1.
3. *Cal. State Papers Dom.*, t. 1663-1664, ann. 1664, p. 530, 26 mars.
4. *Chartes anglaises*, n° 97, 29 décembre 1663. Il est à remarquer que les câbles ne sont pas mentionnés ici.
5. *Affaires anglaises*, 1666, 21 mars-15 novembre, et *Chartes anglaises*, n° 98, 1666, 25 janvier.
6. C. T. Carr, *Select charters of Trading Companies*, p. 28-30.
7. *Cal. State Papers Dom.*, t. 1615-1625, Adden., ann. 1613, p. 546, et Scott, *op. cit.*, t. II, p. 53.
8. *Ibid.*, t. 1611-1618, ann. 1614, p. 252, 11 septembre, et *Patent Roll*, 11 James I, part 15. Voir aussi sur cette industrie *Exchequer*, *King's Remembr.*, ann. 6, Charles Ier, et *Landsdowne*, 142, fol. 391.
9. *Mss. de Hamel*, t. XXXI, 1378.
10. *Add. Mss.*, 33837, fol. 76.

Pour parer plus facilement aux empiétements des Hollandais et à ceux de certains Écossais à qui Jacques Ier avait octroyé un privilège, la « Muscovy Company » décida de se rattacher à la « East India Company »; mais, comme celle-ci ne tenait pas à répondre des vieilles dettes de sa nouvelle alliée, on fonda, en 1620, une nouvelle compagnie — la « Greenland Company » — qui compta une cinquantaine de membres, disposa d'un capital de 20,000 livres et fit confirmer son monopole en 1622[1], lorsqu'elle importa 1,300 tonnes d'huile. Mais elle eut aussi à lutter avec des concurrents qui ne cessaient d'enfreindre son privilège, prétendant qu'elle ne pouvait suffire à toute la consommation d'huile en Angleterre[2]. C'est que la chasse à la baleine ne pouvait être faite régulièrement; plusieurs années de suite les affaires périclitaient, puis, tout à coup, la baleine se montrant en grandes masses, on obtenait en une saison de 3,000 à 4,000 tonnes d'huile, plus que la Compagnie ne pouvait apporter en une fois. En 1653, sur 3,000 tonnes importées, 1,600 appartenaient à cette dernière, le reste à ses concurrents. Mais, dès l'année suivante, elle éprouva plusieurs échecs sérieux et ses affaires s'embrouillèrent, ce qui donna prétexte à la Chambre des Communes d'annuler, en 1672, son privilège et de déclarer la chasse à la baleine libre à tous. L'activité de la « Greenland Company », qui avait duré pendant un demi-siècle, avait été, somme toute, utile à l'Angleterre, car elle augmenta l'importation non seulement de l'huile, mais encore de la baleine dont le prix baissa de douze points[3]. Quoique le privilège de 1577 ait libéré la « Muscovy Company » de tous droits sur ses marchandises, cet avantage ne se maintint pas et, au XVIIe siècle, la « Greenland Company » payait au gouvernement anglais 6 shillings pour une tonne d'huile[4] et 2 deniers pour une livre de baleine[5].

Les documents ne nous donnent presque pas de renseignements sur l'achat du poisson, par contre nous sommes assez

1. *Sign. Manual*, James I, n° 6, 24 novembre 1621-15 juillet 1622. Les documents ne distinguent pas toujours entre les affaires de la « Greenland » et de la « Muscovy Company. »

2. En certains cas le roi leur défendait la vente (*Cal. State Papers Dom.*, t. 1628-1629, ann. 1628, 19 march, p. 26); en d'autres, il la favorisait (*Ibid.*, t. 1628-1629, ann. 1629, p. 501, 22 mars, et t. 1637, p. 30).

3. De 2 shillings il était tombé à 2 deniers : *Cal. State Papers Dom.*, t. 1623-1625, ann. 1624, p. 342, 21 septembre.

4. *Acts of the Privy Council, Colonial*, I, n° 2199.

5. *Cal. State Papers Dom.*, t. 1623-1625, ann. 1624, 21 septembre.

bien renseignés sur le commerce du caviar; ce commerce était considéré comme très avantageux et se faisait régulièrement à cette époque entre Arkhangel et Livourne[1]. Les Anglais, les Allemands et les Hollandais se faisaient une concurrence acharnée pour l'exploiter. Les premiers l'avaient d'abord tenu en leurs mains[2], puis avaient dû l'abandonner au profit des Hollandais qui obtinrent un monopole et en retirèrent de grands profits. Un essai fait par l'agent de la Compagnie en 1636 pour reconquérir ce droit à l'échéance du monopole hollandais échoua auprès du tsar[3].

Le blé était pour la Russie un autre article d'exportation. Au XVIe siècle, on n'en parle que peu; mais, à l'époque des premiers Stuarts, seize lettres furent échangées entre les deux cours à ce sujet. C'est que le commerce du blé en Russie, ainsi que de bien d'autres marchandises à cette époque, était le monopole de la couronne[4]; et, comme dès 1628 toute l'Europe occidentale connut une longue période de famine[5], il était naturel que le roi d'Angleterre cherchât à acheter du blé dans ce pays[6]. Malheureusement, il songea plus en cette occasion à favoriser certains personnages suspects qui voulaient s'enrichir par ce commerce[7] qu'à préserver son peuple de la famine; du moins l'agent Fabian Smith l'en accusa amèrement et fit même comprendre au tsar que la Compagnie ne pouvait appuyer les demandes du roi[8]. Des faits de ce genre n'étaient pas de nature à raffermir le

1. Brückner, *Kulturhistorische Studien*, I, p. 47.

2. *State Papers Russia*, III, lettre de Coke à Digby, 27 mars 1636.

3. *Ibid.* et une autre lettre écrite par Digby d'Arkhangel le 2 septembre 1636.

4. Soloviev, *op. cit.*, IX, p. 307; Kilbourger, *op. cit.*, p. 59.

5. Rogers, *Agriculture and Prices of England*, t. V, et Naudé, *Die Getreidehandelspolitik der europäischen Staaten vom 13 bis zum 18 Jahrhundert*, Berlin, 1896. En Hollande le prix du blé avait monté en quelques années de 44 à 420 florins.

6. Le 12 avril 1628, il demandait la permission pour Robert Siem d'acheter six à sept bateaux de blé : *Chartes anglaises*, n° 40, et *State Papers Russia*, III. En 1630, un autre personnage voulait recevoir quatorze bateaux de blé : *Chartes anglaises*, n° 54, 30 septembre 1630. Le 31 octobre 1629, Charles avait intercédé pour Wich, nommé facteur principal pour l'achat du blé en Russie : *Ibid.*, n°s 44 et 45.

7. Par exemple, en 1630, quatre personnages de ce genre sont mentionnés dans les documents; voir *Chartes anglaises*, n°s 48, 49 et 52, et *State Papers Russia*, II, lettre de Chamberlain du 31 juillet; aussi *Affaires anglaises*, n° 1, 1630, 12 novembre; 1631, 11 avril.

8. Lettre de Smith au secrétaire Cook, datée d'Arkhangelsk, le 24 août 1629,

prestige, déjà très compromis, des Anglais à la cour russe, et on ne peut s'étonner que Michel fît longtemps la sourde oreille aux pétitions de Charles; il finit seulement par lui octroyer 30,000 chetverts[1] sur 100,000 demandés, en alléguant le manque de grain en Russie; cependant, les Anglais étaient sûrs du contraire et nous savons en vérité que d'autres étrangers étaient mieux fournis à cette époque[2].

Beaucoup plus tard, en 1646, Charles renouvela sa demande, la portant jusqu'à 300,000 chetverts, dont Alexis octroya 30,000[3]. Après la révolution de 1649, pour montrer sa sympathie au jeune prince exilé, le tsar lui accorda un prêt de 40,000 ruidollers, fourni en grain et fourrures[4]. On trouvait en Angleterre que le grain russe, qui avait été séché dans des hangars chauffés afin de pouvoir supporter le long transport maritime, n'avait pas bon goût[5]. Mais, comme les années de famine ne permettaient pas le choix, toute l'Europe demandait du pain aux vastes domaines agricoles du tsar.

En 1614, Merrick avait essayé d'obtenir pour les Anglais la permission de cultiver le lin dans les environs de Vologda; cependant, plus tard, la Compagnie abandonna ce projet, prétextant que le roi d'Angleterre avait trouvé peu convenable pour ses sujets de labourer la terre étrangère. Il est peu probable qu'elle eût pu organiser au XVIIe siècle, lorsque sa décadence se

State Papers Russia, II : « ... This state taking the matter into consideration and discovering from the partie himselfe, that this exporting of corne meerly tended to the benefit of some particular men, called me before the Lords of the Councell, by whom after they had intimated unto me the Emperors desire to satisfie his Magesties in all reall curtesies..... yt was required of me (as I was his Magesties minister in this place) whether I had any particular commission concerning this busines, whereunto, when I could not in my due respect of his Magesties honor otherwise answere (then as in truthe yt was), that I had noe commission, the state held themselves satisfied, and returned the messenger with an answere suteable to the disposition of the times... »

1. Le chetvert correspondait à peu près à une tonne. Charles remercia le 20 mai 1631 : *Chartes anglaises*, n° 57.

2. En 1630, on avait exporté du blé en Hollande, en Suède et en Danemark : *Affaires anglaises*, 1630, n° 4, 14 mai; la Suède, par exemple, obtint d'abord 79,000 chetverts et, l'année suivante, encore 50,000, c'est-à-dire quatre fois plus que l'Angleterre.

3. *Chartes anglaises*, n° 79, février 1646; *Affaires anglaises*, 1648, n° 4, 16 juillet-mars 1649, et *Chartes anglaises*, n° 81, 1er juin 1648.

4. *Chartes anglaises*, n° 82, 16 décembre 1648, et n° 85, 30 juin 1655; lettre de remerciement du prince écrite plusieurs années plus tard en Cologne.

5. *Cal. State Papers Dom.*, ann. 1640, p. 354.

précipita de plus en plus, des colonies agricoles. Elle se contenta donc d'acheter du lin aux Russes; en 1619, par exemple, Smith s'en procurait à Pskov[1].

Quoique certains historiens russes aient affirmé que les Anglais savaient mieux que les autres étrangers obtenir des concessions de mines en Russie, nous ne croyons pas que les essais de ce genre aient été très fructeux. Il ne faut pas oublier que ce métier était pour eux assez nouveau, puisque, en 1561 et 1564 encore, des concessions avaient été données en Angleterre aux Allemands, comme plus experts[2]. En 1617, Merrick avait bien demandé et obtenu pour la Compagnie le droit de chercher du fer et de l'étain sur les bords de la Soukona et, en 1624, il avait loué des ouvriers en Angleterre[3]. Cependant, les grandes usines de Toula furent installées au XVIIe siècle par des Hollandais[4]. Parmi les artisans appelés pour chercher des métaux précieux et des pierres précieuses, on signale aussi quelques Anglais, par exemple John Bulmer en 1626[5] et Cartwright avec dix ouvriers en 1640[6].

Les documents nous fournissent quelques renseignements sur les prix de certaines marchandises en Russie. Au milieu du XVIIe siècle, les cotonnades étaient vendues de 1 rouble 50 copeks à 3 roubles par pièce; le cuivre 4 roubles 50 à 6 roubles le poud[7]; l'étain anglais 5 roubles à 7 roubles 50; le poivre 5 à 8 roubles; le raisin sec 80 copeks à 2 roubles. Il ne faut pas s'étonner de ce bon marché apparent de la marchandise étran-

1. Archives princ. du minist. des Aff. étr. à Moscou, fonds des *Départs*, contenant des détails sur les arrivées et les départs des étrangers venus en Russie; 1619, 25 novembre, n° 3.

2. Scott, *op. cit.*, t. I, p. XCIV.

3. Voir aussi *Départs*, 1641, n° 2, 28 décembre.

4. *Affaires hollandaises* (archives du minist. des Aff. étr. à Moscou), 1636, 9 février, n° 2, et 1646, n°s 1-6, 9 juillet et n° 4; *Livres hollandais* (*Ibid.*), n° 2, 1645. Pierre Marselis et André Vinius étaient des Hollandais, mais Philémon Akema, quoique sujet hollandais, devait être danois ou allemand d'origine.

5. *Départs*, 1626, n° 7, 8 décembre; voir aussi *Chartes anglaises*, n° 39, 2 juin 1627.

6. *Affaires anglaises*, 1643, 2 septembre. Comme ils ne trouvèrent rien, le gouvernement russe les accusa de chantage et leur fit payer les frais de leurs recherches. Voir la mention de bijoutiers anglais à Moscou dans les *Départs*, n° 6, 1642, 24 août, et *Affaires anglaises*, 1647, mars, n° 2.

7. Le poud = 40 livres russes. Une livre française correspond à peu près à 1 1/4 de livre russe.

gère, car la valeur de l'argent à cette époque était fort différente de la nôtre. Comme les historiens russes ne sont pas d'accord pour la définir, il semble plus prudent d'en juger d'après le prix des marchandises russes : le blé ne coûtait que 60 à 70 copeks le chetvert ; le caviar se vendait à Moscou 2 3/4 à 4 copeks la livre ; une poule coûtait 2-3 copeks ; les garnitures de zibeline de 18-20 gueux, 5 roubles 50 à 6 roubles ; un manteau de gros feutre 70 copeks à 1 rouble 50 copeks[1].

Nous avons tâché de nous tenir aux prix moyens, mais il faut remarquer que les marchandises étrangères, qui ne pouvaient être apportées qu'une fois par an, variaient beaucoup de prix d'une année à l'autre. Quelquefois, pour faire monter démesurément son prix, la Compagnie s'abstenait d'importer une marchandise. Les Russes se sont souvent plaints de cette manœuvre et on comprend que les « interlopers », qui n'entraient pas dans ces intrigues, leur rendaient dans ces cas de grands services et gagnaient leur sympathie.

IV.

On a vu les difficultés que la Compagnie rencontra en Angleterre comme en Russie et qui lui rendirent plus redoutables les concurrents qu'elle eut à combattre sur les marchés moscovites. Ceux-ci étaient de trois genres différents : 1° les Russes eux-mêmes, qui commençaient à s'éveiller de leur long sommeil oriental ; 2° les « interlopers » anglais, qui leur avaient déjà donné bien des soucis au siècle précédent ; 3° les autres étrangers venus en Russie, parmi lesquels les Hollandais occupaient la première place.

En ce qui concerne les Russes, nous avons déjà dit qu'étant encore incapables de prendre en propres mains le commerce étranger, ils laissaient aux Anglais le rôle actif. Cependant, les conditions du commerce anglais étaient devenues beaucoup moins favorables après la « Smouta » ; les marchandises les plus avantageuses, telles que blé, cire, cendre, goudron, fourrures et beaucoup d'autres, devenues le monopole de la couronne, ne pouvaient plus être achetées sans autorisation spéciale. Un chroniqueur de l'époque appelle le tsar le premier commerçant de

1. Pour comparer, disons qu'en 1914 une poule coûtait à Moscou 1 rouble à 1 rouble 50 cop. et une livre de caviar de 4 à 7 roubles.

son empire[1]; c'est lui aussi qui achetait les articles provenant de la Sibérie et de la Perse. On sait combien le commerce avec ce dernier pays avait enrichi la Compagnie au XVIe siècle, mais tous les efforts faits pour reconquérir ce marché restèrent vains sous les Romanovs. Les monastères faisaient aussi un commerce important[2] et les églises étaient souvent employées comme dépôts pour les marchandises. Les gros marchands russes détestaient les Anglais et, ne pouvant sérieusement rivaliser avec eux dans les affaires, ne perdirent jamais l'occasion de leur nuire auprès des tsars; cependant, leur influence dans le pays était devenue beaucoup plus considérable après la « Smouta » et surtout après la mort de Michel, qui avait été, somme toute, favorable aux Anglais.

Les « interlopers » constituaient le second danger pour la Compagnie, d'autant plus sérieux qu'en Angleterre les ennemis des monopoles et des compagnies privilégiées devenaient de plus en plus nombreux. D'ailleurs, Jacques Ier, perpétuellement à court d'argent, était toujours prêt à donner de nouveaux privilèges qui, parfois, étaient en contradiction flagrante avec les monopoles de ses prédécesseurs qu'il avait lui-même confirmés; ainsi il accorda une patente à une compagnie écossaise pour la chasse à la baleine, ce qui fut une cause de pertes sérieuses pour la « Greenland Company » et donna lieu à des procès interminables entre les deux concurrents[3]. Le gouvernement russe, que les Stuarts mettaient souvent en garde contre les « interlopers », pouvait alléguer que parfois quelques-uns d'entre eux venaient en Russie[4] avec des recommandations de la cour anglaise; il s'accommodait d'eux, interdisant officiellement leur commerce[5], tout en en profitant largement à l'occasion. Mais ce qui de tout temps avait été le plus dangereux, c'était l'entente entre les « interlopers » et les agents de la Compagnie; on sait qu'en 1623 certains des membres de la Compagnie avaient insisté pour envoyer un des

1. P.-M. de La Martinière, *Voyage des pays septentrionaux*, Paris, 1617, t. I, p. 184-185. Voir aussi *Cal. State Papers Dom.*, t. 1634-1635, ann. 1635, p. 68 et 99, 8 juin.

2. *Relation curieuse de l'estat présent de la Russie*, p. 47, et Pokrovsky, *Histoire de Russie*, t. II, p. 71.

3. *Cal. State Papers Dom.*, série de documents de 1623 à 1652, ann. 1623, p. 569; ann. 1627, p. 10, 40, 113 et 125; ann. 1629, p. 511; ann. 1630, p. 394; ann. 1631, p. 42, 163 et 201, etc.

4. *Chartes anglaises*, n° 37, 5 février 1627, et n° 74, 17 décembre 1639.

5. *Affaires anglaises*, 1616, n° 2, 1er septembre.

principaux « interlopers », Cox, à la cour de Russie. Une fois qu'un personnage de ce genre s'immisçait dans les affaires de la Société, on pouvait être sûr d'avance qu'elle en souffrirait cruellement un jour ou l'autre. Mais les « interlopers » firent pis ; ils s'allièrent aux plus dangereux ennemis des Anglais, les Hollandais, les initiant aux secrets du commerce et les guidant dans leurs relations avec les Russes.

Presque dès le début, la « Muscovy Company » avait trouvé sur son chemin des marchands d'autres nations; c'était le troisième danger pour elle, et le plus grand. Les Hollandais avaient suivi la nouvelle route dès 1565; les Français étaient venus presque en même temps, mais leur activité ne dura pas[1], parce que, depuis le conflit avec la Pologne pendant la « Smouta », les Russes étaient fermement décidés à ne pas souffrir chez eux de catholiques. Ce fut donc surtout aux peuples protestants, Allemands, Hollandais, Danois et autres, que les Anglais se heurtèrent sur les marchés moscovites au XVIIe siècle.

Les Danois et les Suédois[2], dont le commerce se faisait par la Baltique ou les frontières de terre[3], eurent des conflits moins fréquents avec la Compagnie que les peuples qui suivaient la route du Nord. Nous trouvons peu de plaintes à leur sujet dans les documents anglais, quoique les Suédois, par exemple, aient eu en Russie une situation très avantageuse. La Compagnie commença de s'alarmer lorsque des combinaisons politiques, telles que le projet de mariage entre un prince danois et la fille de Boris ou l'arrivée à la cour russe du prince Valdemar, menacèrent de donner aux peuples du Nord la prépondérance.

Pour ce qui est des Allemands, on sait le rôle important de la Hanse en Russie; mais, depuis 1494, elle ne put se relever du coup qui lui avait été porté à Novgorod; l'élément allemand fut dès lors surtout représenté par des prisonniers de guerre faits pendant la lutte avec l'Ordre teutonique; il est vrai que sous

1. Voir un livre intéressant, mais contenant beaucoup d'erreurs, sur l'histoire de Russie, par L. Delavaud, *les Français dans le Nord*, Rouen, 1911.

2. Voir un article de Tsvetaev dans Russky Vestnik (Mercure russe), t. CLXXVII, 1885, juin, p. 812-822 et 823-824; Fechner, *Chronik der evangelischen Gemeinden in Moskau*, I, p. 4 et 15; Soloviev, *op. cit.*, t. IX, p. 176 et 277; *Acty Archeographitcheskiya* (*Actes archéographiques*), t. III, n° 200, et *Cal. State Papers Dom.*, t. 1619-1623, ann. 1619, p. 2.

3. Voir des détails intéressants sur les efforts des Suédois pour faire dévier le commerce avec la Russie par la route Baltique, dans *Communications de Rodès*, Chtenia Obtch. Istor. i Drevn. (Lect. de la Soc. d'hist. et d'antiq.).

Michel des Allemands étaient aussi venus librement de leur pays, mais ils ne jouissaient plus des vastes privilèges et de l'organisation formidable de la Hanse; cependant, en 1634, il s'en fallut de peu qu'ils n'obtinssent pour dix ans le privilège du commerce avec la Perse[1]. A la fin du XVIIe siècle on signale jusqu'à 18,000 Allemands en Russie.

Le vrai danger pour les Anglais était les Hollandais, et la lutte anglo-hollandaise sur les marchés moscovites pendant le règne de Michel mériterait une étude spéciale. La concurrence hollandaise a généralement été signalée comme la cause de la décadence du commerce anglais en Russie, mais cela n'est qu'en partie exact, car nous avons déjà vu combien de causes diverses y contribuaient. D'ailleurs, il ne suffit pas de signaler simplement cette concurrence; la vraie question est de savoir pourquoi l'Angleterre a dû battre en retraite devant la Hollande sur les marchés moscovites. Les adeptes de la liberté du commerce ont essayé d'attribuer la victoire des Hollandais à leur haine pour le monopole, le protectionnisme et la réglementation du commerce[2]; les républicains y ont voulu voir l'avantage, sur une monarchie vénale, d'un État libre, capable de se faire représenter par des personnages de haute qualité[3].

Mais ne serait-il pas dangereux de prendre ces explications à la lettre? Le fait est que la Hollande n'a pas toujours été ennemie du monopole; une compagnie hollandaise privilégiée, et gouvernée tyranniquement par son général, a exploité le commerce des Indes orientales et laissé un souvenir assez funeste dans

1. Tsvetaev, *op. cit.*, p. 831; Brückner, *Kulturhistorische Studien*, II, 19; Soloviev, t. IX, p. 237, et Fechner, *op. cit.*, I, p. 219.

2. Voir par exemple l'introduction au t. CXVI du *Sbornik Imp. Ist. Obtch.* (*Collection de la Soc. hist. impér. russe*), p. VII et VIII.

3. *Vestnik Evropy* (*le Messager de l'Europe*), 1868, janvier, *op. cit.*, et Aug. Lüder, *Geschichte des Holländischen Handels*, p. 628; aussi Hendr. Diferee, *De Geschiedenis van den Nederlandschen Handel*, Amsterdam, 1908. Il est intéressant de constater que les membres de la « Muscovy Company » eux-mêmes étaient enclins à partager cette opinion; un document de 1612 permet de faire remonter leurs sympathies républicaines jusqu'à cette époque; voir notre article dans *Engl. Hist. Rev.*, avril 1914, p. 251 : « ... Popular states, we know, are commonly adverse to monarchies, and by reason their bodie never dieth, which preserveth them from any sensible chainge, their councells are ever uniforme, and their pursuits constant : which is the reason, that such estates have over growen by the defects and oversights of their neighbours, upon which they attend and watch diligently to take all advantages that be offered them... »

l'histoire[1]. Voulant compenser la dépense de 25,000 livres payées au gouvernement pour son monopole, elle entra dans une lutte acharnée et presque sauvage contre les autres nations, surtout les Anglais. En général, les Hollandais ont souvent compris la liberté d'une manière égoïste et mesquine ; n'avaient-ils pas demandé au Danemark de fermer les Sunds aux bateaux anglais et bloqué pendant tout un siècle la côte flamande?

Il est vrai qu'en Russie ils n'arrivèrent pas à former une grande compagnie privilégiée ; cependant, des essais de ce genre peuvent être signalés à plusieurs reprises ; un groupe de marchands d'Amsterdam, par exemple, pétitionna pour obtenir un monopole pour l'exportation du blé[2].

D'ailleurs, la question de savoir si le monopole à cette époque avait été utile ou nuisible au commerce n'a pas encore été résolue ; il suffit d'indiquer qu'un historien moderne de premier ordre, tel que le professeur Scott, s'est prononcé en faveur des « Joint-Stock Companies » en général, du moins pour l'époque des XVIe et XVIIe siècles[3]. Quant à la « Muscovy Company » en particulier, sa formation a certainement facilité aux Anglais l'établissement de leur commerce en Russie. Le maintien des relations diplomatiques, qui avait sérieusement favorisé les relations commerciales[4], n'aurait probablement pas pu être obtenu par des marchands isolés et, puisque le gouvernement anglais ne voulait pas prendre sur lui l'initiative et les dépenses en cette occasion, il était probablement nécessaire qu'un corps organisé le remplaçât. L'exemple de la Hollande même montre à quel point des marchands isolés étaient peu capables de remplir une mission de ce genre, puisque, de 1565 à 1629, les Hollandais ne surent trouver ni l'argent ni les hommes nécessaires pour envoyer une ambassade en Russie. Heureusement pour eux, au

1. *Collection de la Soc. hist. impér. russe*, t. CXVI, p. CCVI-CCVII, et Massa, *op. cit.*

2. Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, p. 417 ; Chailley-Bert, *les Compagnies de colonisation sous l'Ancien régime*, p. 14-15 ; Pringsheim, *Beiträge zur wirtschaftlichen Entwickelungsgeschichte der Vereinigten Niederlanden im 17 und 18 Jahrhundert ;* Lüder, *op. cit.*, p. 105 ; Treitschke, *Die Republik der Vereinigten Niederlanden*, p. 575.

3. Cunningham est aussi plutôt favorable au monopole pour cette époque.

4. Inna Lubimenko, *The Correspondence of Q. Elizabeth with the Russian tsars*, dans Americ. Hist. Rev., avril 1914, et *les Relations diplomatiques de la Russie au XVIe siècle*, dans *Rev. histor.*, t. CXXI, 1916.

XVIIe siècle cela devenait moins nécessaire, car les Russes avaient déjà appris à envoyer de leur propre initiative des ambassadeurs en pays étrangers.

Il est aussi intéressant de constater que les Hollandais ont été influencés par l'organisation et le commerce de la « Muscovy Company », qu'ils mentionnent souvent comme un exemple digne d'être imité[1]. Quant aux qualités supérieures des marchands républicains, il est permis d'en douter, puisque leur résident en Russie, Isaac Massa, mentionna lui-même des exemples de leurs intrigues, de leurs fraudes et surtout de leur haine réciproque. Dans les Indes, l'infidélité et la mauvaise conduite de leurs serviteurs ont été signalées maintes fois[2]. En Hollande, tout aussi bien qu'en Angleterre, on se plaignait de prix démésurés et de maints abus des marchands[3]. C'est que pour mener à bien des voyages dangereux et des entreprises audacieuses, il a fallu dans tous les pays des aventuriers sans foi ni loi[4].

En Russie comme ailleurs, les deux nations profitèrent de toute occasion pour se nuire mutuellement. Les Anglais s'efforçaient de persuader au tsar Michel que les États-Généraux avaient intrigué contre la Russie en Suède et en Pologne[5]. Ils comparaient les Hollandais à une volée de sauterelles s'abattant sur le pays pour manger le pain d'autrui[6]. Les Hollandais, de leur côté, se moquaient de l'affaiblissement politique de l'Angleterre; une de leurs caricatures représentait ce royaume sous la forme d'un lion avec trois couronnes renversées[7]; les Anglais répondaient en les accusant de marquer frauduleusement leurs plus mauvais draps de manière à jeter le discrédit sur les marchandises anglaises[8]. Malheureusement cette lutte devenait de plus en plus inégale[9]; c'est que, pendant que l'Angleterre, sous

1. *Collection de la Soc. hist. impér. russe*, t. CXVI, p. lix, note 5, et p. 86, ainsi que plusieurs constatations chez Massa, *op. cit.*

2. Par exemple Raynal, *op. cit.*, p. 435.

3. Lüder, *op. cit.*, p. 124-125; *Messager de l'Europe*, août 1868, p. 809-810; Fechner, *op. cit.*, I, p. 186.

4. *Ibid.*, p. 104.

5. *Messager de l'Europe*, 1868, août, p. 809-810; Fechner, I, p. 186.

6. Brückner, *Kulturhistorische Studien*, II, p. 59.

7. Samuel Collins, *The Present State of Russia;* comparer *Cal. State Papers Dom.*, t. 1649-1650, ann. 1649, march, p. 64.

8. *Ibid.*

9. Il est intéressant de constater qu'en 1612 déjà la Compagnie s'était rendu parfaitement compte du grand danger qui la menaçait si la Hollande s'affer-

les premiers Stuarts, subissait une déchéance politique et économique, la Hollande, au contraire, traversait la période la plus brillante de son histoire. Comme les recommandations de Jacques Ier et surtout de Charles Ier se trouvaient de plus en plus discréditées en Russie, la Compagnie affaiblie restait seule et sans soutien en face de la cour russe, qui ne lui maintenait plus qu'à contre-cœur ses privilèges.

Lorsque, en 1645, mourut le tsar Michel, son héritier, Alexis, se montra encore beaucoup moins favorable aux Anglais; il s'abstint de confirmer leur privilège et les força, en 1646, de payer des droits sur leurs marchandises. La révolution anglaise empira encore la situation. Lorsque l'ambassadeur russe, parti pour l'Angleterre, revint en apportant la nouvelle alarmante que le roi avait été chassé de Londres et le parlement mis à sa place, le mécontentement contre les Anglais révolutionnaires devint très sérieux à la cour, d'autant plus que les membres de la Compagnie ne cachaient pas leurs sympathies pour le parlement. Cependant, le moment était fort mal choisi pour mécontenter le tsar, car, depuis quelque temps, l'effervescence contre les étrangers en Russie devenait de plus en plus grande. La bourgeoisie russe, influencée par les gros marchands de Moscou, avait déjà adressé au nouveau tsar plusieurs pétitions pour l'abolition des privilèges étrangers[1]. Lorsque éclata en Angleterre le coup terrible de 1649, ce fut la débâcle; et, comme le jeune prince Charles avait lui-même demandé au tsar la suppression du privilège de la Compagnie comme punition de sa trahison envers la dynastie, Alexis s'empressa de satisfaire tout ensemble le prince déchu et les marchands russes, en déclarant les Anglais bannis de la Moscovie, « parce qu'ils avaient fait avec tout leur

missait sur les marchés russes : « ... And yf the States should obtaine that trade from us, either at the King of Polands hands, or by undertaking the protection of that people upon our refusall (as questionles they will, and doe allready take yt into their thoughts), doe not wee thinke, that they, beeing a politike and industrious state, will make som notable use of yt for the strengthening of their owne navy and infeebling of ours (who now only stand in competicion with them for strength of shipping), that so they may becom sole arbiters and masters of the sea? And yf they can by this meanes allso draw unto them that wealthy trade of the East, will not so much riches and so much power, accompanid with such active vigilancy, becom formidable and dangerous in a short time to all their neighbours?... » Document publié dans notre article de l'*Engl. Hist. Rev.*, avril 1914.

1. Voir la plus intéressante de 1649 dans la *Collection de Chilkov*.

pays un grand crime, ayant mis à mort leur roi Charles[1] ». Leurs privilèges furent abolis et leurs maisons confisquées.

Cependant, la Compagnie continua d'exister et son commerce en Russie ne cessa pas complètement. Si elle avait perdu le droit de venir librement dans toutes les villes russes, elle pouvait toujours apporter ses marchandises à Arkhangel et elle parvint même à recevoir des permissions spéciales pour certains de ses facteurs de se rendre à Moscou ; mais il fallait désormais payer des droits pour toutes les marchandises anglaises. Un moment, elle eut l'idée de diriger son commerce vers Narva et Reval ; se mettant sous la protection de la Suède, elle comptait envoyer ses facteurs en Russie avec les marchands suédois, très favorisés dans le pays[2]. Mais ce projet fut bientôt abandonné, probablement parce que la Compagnie n'avait jamais eu que le monopole de la route du Nord, la route de la Baltique étant exploitée par la « Eastland Company[3] ». Puis, tout au fond, les Anglais gardaient l'espoir de reconquérir leur ancien privilège. Après la restauration, la Compagnie fut soutenue par les rois d'Angleterre, qui, dans leurs lettres à la cour russe, revenaient constamment sur ce sujet[4]. Puisque le tsar avait puni la Compagnie pour son manque de loyauté envers le roi, raisonnaient-ils, ne serait-il pas naturel qu'il pardonnât, maintenant qu'elle était revenue à l'obéissance? Mais Alexis présenta des prétextes de tout genre, des affaires urgentes, des guerres, etc., et, tout en répondant par des lettres aimables, se garda bien de faire ce qu'on lui demandait. Les Anglais durent donc se contenter, la mort dans l'âme, de quelques permissions données à certains marchands de venir avec leurs marchandises à Moscou et dans d'autres villes[5]. En 1682, ils se plaignaient encore qu'il ne leur fût plus permis de faire leur commerce à Arkhangel, que, pour venir à Moscou, il fallût recevoir un passeport spécial, qu'on les forçât à payer de nouveaux droits et qu'on leur extorquât de

1. *Sobranie Gosoudarstvennik Gramot i Dogovorov* (*Collection des chartes et traités d'État*), III, n° 138, p. 455-456.

2. Rapports de Rodès, *Lect. de la Soc. d'hist. et d'antiq.* à Moscou, 1915, t. II, p. 13.

3. Voir par exemple Neva R. Deardorff, *English Trade in the Baltic during the Reign of Elizabeth.*

4. *Chartes anglaises*, n° 102, 15 janvier 1668; n° 104, 9 avril 1673, et *Affaires anglaises*, à la même date.

5. *Affaires anglaises*, 1659, 18 juin; 1678, n°s 2 et 3, et *Départs*, n° 8.

l'argent[1]. Comme les ambassades spéciales à la cour russe n'avaient pas eu plus de succès, en 1669, le dernier « joint-stock » de la Compagnie fut liquidé, et elle continua dès lors son activité amoindrie, comme une « Regulated Company[2] ».

V.

Récapitulons. On a vu qu'au XVIIe siècle l'organisation de la « Muscovy Company » était restée la même dans ses grandes lignes ; mais, si la vieille administration subsista, dépourvue seulement du second gouverneur, elle semble avoir perdu une partie de ses pouvoirs au profit du « committy » des directeurs, qui s'occupa surtout des affaires commerciales et financières. C'est dans ce milieu probablement que fut élaboré, vers 1623, le projet d'abandonner le principe du « joint-stock » pour lui substituer une « Regulated Company »; mais l'opposition du gouvernement russe, ainsi que le manque d'unanimité parmi les membres sur ce point, fit revenir, après un essai infructueux de quelques années, à la vieille organisation, qui persista jusqu'en 1669.

Au commencement, l'administration avait dirigé de Londres toutes les affaires en donnant aux agents qui la représentaient en Russie des instructions détaillées; plus tard, les affaires devenant plus considérables, il fallut transporter en partie l'activité de la Compagnie d'Angleterre en Russie[3]; on a vu qu'au XVIIe siècle certaines séances de la Compagnie furent tenues à Moscou, où résidaient beaucoup plus de membres qu'auparavant. Les gouverneurs de cette époque, tels que Thomas Smith et surtout John Merrick, connaissaient à merveille le pays; quant aux directeurs, ils furent pris en grande partie parmi la jeunesse des « maisons anglaises », qui avait fait son apprentissage des affaires sur place. Tout cela aurait dû améliorer la situation; malheureusement pour la Compagnie, ses

1. *Affaires anglaises*, 1683, n^os^ et 2; voir aussi une pétition de la cour anglaise à la cour russe, *Chartes anglaises*, n° 111, 12 avril 1682.

2. Scott, *op. cit.*, II, p. 67.

3. Il est intéressant de remarquer que pour le XVIe siècle on trouve, parmi les documents, des instructions du gouvernement à ses agents, tandis que pour le XVIIe les relations entre ces deux pouvoirs sont surtout représentées par des lettres des agents aux gouverneurs.

chefs recherchèrent les profits particuliers au détriment des intérêts généraux.

Dès 1617, le premier Romanov avait confirmé le privilège de Feodor de 1586, qui garantissait à la Compagnie le libre commerce dans tout le pays. Néanmoins, l'attitude du gouvernement russe à son égard était devenue beaucoup moins favorable qu'auparavant et une série de ses demandes fut refusée. On a vu, par exemple, les difficultés faites au sujet de la « Regulated Company » en 1623, précisément au moment où les négociations d'une alliance anglo-russe semblaient toucher à leur fin. Plus tard, des demandes très justifiées pour le passage des bateaux anglais par la nouvelle barre de Berezovo essuyèrent également un refus. Au moment du manque de blé en Angleterre, le tsar se fit longtemps prier en vain d'envoyer des secours. On refusa aux Anglais le commerce de la résine, du caviar et d'autres marchandises, parce que le monopole en avait été concédé aux Hollandais.

Cette décadence s'explique surtout par l'affaiblissement général du commerce anglais à cette époque. La Compagnie importait encore du drap, mais la camelotte et le drap hollandais lui faisaient une concurrence très sérieuse. Pour les métaux, la Suède tenait la tête dans le commerce du fer, les Anglais livrant encore du plomb, du cuivre et du lin. Leur importation de marchandises précieuses, très importante pour la cour russe, était insuffisante, probablement parce que la Compagnie, déjà très appauvrie, ne trouvait pas de profit à vendre ces articles très cher à des prix fixes. C'était plutôt l'exportation des matières premières russes qui la préoccupait, mais le tsar n'y était aucunement intéressé; s'occupant lui-même de la vente de beaucoup de marchandises russes, il trouvait peu de profit à les céder aux Anglais qui ne lui payaient pas de droits.

Cette exemption des droits à payer au trésor était certainement le grand défaut de la Compagnie aux yeux du tsar et, s'il l'avait lui-même octroyée au commencement de son règne, il n'avait depuis cessé de le regretter. La Compagnie, au contraire, s'y cramponnait, se refusant à l'abandonner au moment précis où ses finances devenaient de plus en plus précaires. C'eût été cependant peut-être le seul moyen efficace de gagner les sympathies de la cour, de briser la concurrence hollandaise et d'éviter la catastrophe finale. Les Hollandais, quoique n'ayant

pas montré, en Russie comme ailleurs, les qualités supérieures dont on les a trop souvent parés, avaient le grand avantage d'appartenir à un pays qui se trouvait à l'apogée de sa fortune politique et économique, d'être riches, influents et de payer sans broncher au trésor russe les droits sur leurs marchandises. Très experts dans les questions de commerce, initiés par les « interlopers » anglais aux secrets de la Compagnie, ils profitèrent volontiers de la longue expérience de celle-ci en Russie pour l'imiter sur beaucoup de points.

Pendant ce temps, le gouvernement anglais, de plus en plus discrédité par des manœuvres maladroites, par des lettres de recommandation trop fréquentes et par les nouvelles alarmantes de la guerre civile, laissait la Compagnie seule et sans soutien. La catastrophe de 1649 lui porta le dernier coup, le jeune tsar Alexis jugeant le moment propice pour lui enlever son privilège, qu'il n'avait pas encore confirmé. Le rôle prépondérant des Anglais en Russie touchait à sa fin.

Inna Lubimenko.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LES VRAIS ET LES FAUX MÉMOIRES
DU CARDINAL DE RICHELIEU

Le cas de l'ouvrage qui porte le titre de *Mémoires du cardinal de Richelieu* est bien singulier. Ces *Mémoires* ne sont pas entièrement l'œuvre du Cardinal, d'après son propre témoignage que personne ne récuse, et pourtant ils ne sont pas apocryphes, en ce sens que l'on sait qu'ils sont composés avec des pièces qui faisaient partie de son cabinet et que l'on en connaît l'auteur ou plutôt les auteurs. Ils n'offrent à la lecture que peu d'intérêt, au moins dans leur plus grande partie, et leur style est souvent indigne du grand Cardinal, car il est parfois d'une platitude, d'une naïveté, même d'une niaiserie inexplicables; cependant, ils en sont à leur troisième édition. Leur ton d'apologie et leur composition un peu décousue ont toujours inquiété et mis en défiance ceux qui ont voulu s'en servir pour l'histoire du règne de Louis XIII, et, néanmoins, ils sont l'histoire de ce temps présentée, mais incomplètement, à l'aide des documents les plus authentiques. Vingt anciens élèves de l'École des chartes ont été ou sont encore chargés de préparer l'édition de ces *Mémoires* dont, depuis quelques années, la Société de l'histoire de France poursuit l'impression[1], et aucun d'eux n'a dégagé scientifiquement, d'une manière indiscutable, l'origine du texte et l'attribution définitive de ses divers éléments; ils sont restés à la surface de l'œuvre, malgré de très louables, de très consciencieux efforts et des études ingénieuses, ils n'ont pu pénétrer jusqu'au fond parce que leurs travaux se poursuivaient en porte à faux. Enfin, pour l'édification du public, deux érudits qualifiés, M. Robert Lavollée et M. Louis Batiffol, sont en désaccord absolu sur l'époque où les

1. *Mémoires du cardinal de Richelieu*, publiés d'après les manuscrits originaux pour la Société de l'histoire de France, sous les auspices de l'Académie française. Paris, Raynouard, 1907-1921, 5 vol. in-8°, seuls parus.

Mémoires auraient été composés, M. Lavollée affirmant, sans fournir de preuves décisives et à l'aide de raisonnements contestables, qu'ils ont été préparés du vivant du Cardinal, M. Batiffol soutenant, également sans preuves irrécusables, qu'ils ont été rédigés après la mort de Richelieu sous leur forme actuelle, celle qui est imprimée[1].

M. Batiffol n'avait pas à prouver que les *Mémoires de Richelieu* ne sont pas de celui-ci, il pouvait se contenter de l'affirmer comme une opinion personnelle, tandis que M. Lavollée, en tant qu'éditeur des *Mémoires*, avait pour obligation stricte de fournir des preuves absolues que le texte qu'il publiait était l'œuvre de Richelieu. Or, le premier soin qu'il prit fut, précisément, de démontrer, en apportant des preuves indiscutables du fait, que les *Mémoires* sont l'œuvre d'un autre que le Cardinal. Il est vrai qu'il affirme qu'ils ont été composés du vivant de Richelieu, avec son approbation, sous sa direction, mais, ceci, il l'affirme et ne le prouve pas, ce qui est grave. Il n'en apporte, en effet, ni une preuve matérielle absolue, ce qui indique qu'il n'en existe pas, ni une preuve morale, ainsi qu'on le verra plus loin.

Pendant longtemps j'avais cru, comme tout le monde, n'ayant pas étudié particulièrement ce point d'histoire, que les *Mémoires de Richelieu* étaient son œuvre personnelle ; mais du jour où M. Lavollée, reprenant d'ailleurs et justifiant définitivement une opinion déjà exprimée au XVIIe siècle, eut démontré que ces *Mémoires* n'avaient pas été composés par le Cardinal, mais par Harlay de Sancy, évêque de Saint-Malo[2], je pensai que ce qu'on publiait sous

1. *Rapports et notices sur l'édition des Mémoires de Richelieu*, préparée pour la Société de l'histoire de France, sous la direction de MM. Jules Lair, baron de Courcel, Louis Delavaud. Paris, 1905-1922, t. I à III. — R. Lavollée, article publié par la *Revue des Études historiques*, 1904. — L. Batiffol, *les Faux Mémoires du cardinal de Richelieu; Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1921. — L. Batiffol, *la Question des Mémoires de Richelieu*, dans *Rapports et notices*, etc., t. III. — R. Lavollée, *les Mémoires de Richelieu sont-ils faux?; Correspondant* du 25 juillet 1921. — L. Delavaud, *Quelques remarques sur l'authenticité des Mémoires de Richelieu*, dans *Rapports et notices*, t. III. — R. Lavollée, *De l'authenticité des Mémoires du cardinal de Richelieu*, dans *Rapports et notices*, t. III.

2. Vittorio Siri, qui eut communication des papiers de Richelieu par la duchesse d'Aiguillon, en 1649 et 1650, pour ses *Memorie recondite*, publiés en 1679, cite une *Historia manoscritta del Vescovo di S. Malo* parmi ses sources manuscrites, et M. Hanotaux a établi que ce document est le manuscrit des *Mémoires de Richelieu* (voir *Rev. histor.*, t. VII, p. 411-443, et *Memorie recondite*, t. VII, p. 586). Il semble bien que Siri n'a pas parlé à la légère, puisqu'il fut en relation avec la nièce de Richelieu et avec Charpentier, le

le nom de Richelieu devait être considéré comme des *Mémoires* attribués faussement à ce dernier, et cela est l'évidence même. Aussi, lorsque je vis la Société de l'histoire de France enregistrer l'aveu de M. Lavollée et continuer imperturbablement la publication, sous le nom de Richelieu, de *Mémoires* qui ne sont pas de lui, au moins pour une grande partie, je n'y compris rien et je ne fus pas seul à n'y rien comprendre.

C'est à ce que je viens d'exposer que se résume la question des *Mémoires de Richelieu*. On le voit, sur tous les points, on constate des contradictions. Tout le débat est dominé par des hypothèses plus ou moins plausibles, et, en histoire comme en tout, il n'y a que le fait évident qui soit démonstratif. Où donc est la vérité; comment peut-on dégager toutes les inconnues du problème; où donc peut-on découvrir le fait démonstratif nécessaire? Je vais essayer de l'indiquer.

I.

Tout d'abord, il faut dire ce que sont les *Mémoires de Richelieu* tels qu'ils ont été publiés : un récit incomplet, sans unité, que l'on peut diviser en quatre parties très distinctes par leur caractère, leur composition, leur style même.

1° La première comprend les années 1600 à 1610, elle ne contient que des faits et des anecdotes rapportés de seconde main et Richelieu y parle à la première personne. On ne connaît pas de manuscrit original pour cette première partie, mais seulement deux copies, l'une qui fut trouvée dans les papiers de Mézeray, et qui est conservée à la Bibliothèque nationale, et une seconde, qui est une copie de la première, elle appartint à M. Monmerqué; aujourd'hui elle est la possession de M. Hanotaux.

secrétaire du Cardinal, lorsqu'il eut communication des *Mémoires;* il n'a pas inventé le nom de Sancy, on le lui a dit, c'est évident. Une des copies fragmentaires que possède la Bibliothèque nationale fait partie du fonds Dupuy (vol. 767[4]). Elle est de la main de J. Dupuy, contemporain de Richelieu, et il signale ce document comme ayant été composé « par le *commandement* du Cardinal ». Une autre copie des *Mémoires*, qui est à la Bibliothèque nationale (fonds français 15624), est intitulée : *Journal des Mémoires de M. de Saint-Malo*. Le manuscrit 762 du fonds Leber de la bibliothèque de Rouen, qui est une copie de la copie de Dupuy, est également attribué à Achille de Harlay, évêque de Saint-Malo. Enfin, Tallemant des Réaux lui-même dit « que l'évêque de Saint-Malo travailloit à l'histoire sur les *Mémoires du Cardinal* ». L'expression *travailloit*, employée par Tallemant, indique qu'il écrivait avant la mort de Sancy, survenue en 1646 (*Historiettes*, t. II, p. 51, édition Monmerqué et Paulin Paris).

2° La seconde partie des *Mémoires* va de 1610 à 1624. La période de 1610 à 1619 se trouve également dans les deux copies dont il vient d'être question, mais, pour cette période, ces deux copies reproduisent exactement le texte de l'un des deux manuscrits des *Mémoires* qui existent aux archives des Affaires étrangères, dit manuscrit B, pour le distinguer d'un second manuscrit, dit manuscrit A, dont nous allons parler. Enfin, l'ensemble des deux parties de 1600 à 1619 a été publié en 1730 sous le titre d'*Histoire de la Mère et du Fils*, et attribué à Mézeray, parce que la publication était faite d'après la copie trouvée dans ses papiers. La période de 1619 à 1624 se rattache aux deux premières parties et sa seule source manuscrite est le manuscrit B. On peut croire que Richelieu eut une grande part dans la rédaction de ces deux premières parties, dont les récits sont intéressants, mais rien ne le prouve. Du reste, ce n'est pas à l'histoire antérieure à son arrivée au pouvoir, en 1624, que le Cardinal attachait le plus de prix. On a la preuve de ce fait dans la *Succincte narration des grandes actions du roi*, qui est incontestablement son œuvre et le résumé magistral de l'*Histoire* qu'il projetait d'écrire. Elle est placée en tête du *Testament politique*, offert par Richelieu à Louis XIII en 1641 ; elle commence en 1624, parce que, aux yeux du Cardinal, l'*Histoire* du roi Louis XIII ne commençait qu'à l'époque où lui-même était devenu premier ministre.

3° La troisième partie des *Mémoires* va de 1624 à 1630. Elle a trois sources manuscrites de caractère différent : la première consiste dans les documents de toute origine qui faisaient partie du cabinet de Richelieu et qui ont été utilisés pour la rédaction des *Mémoires*; la seconde source est le manuscrit des Affaires étrangères dénommé manuscrit A, qui forme un premier texte de l'histoire de 1624-1630, lequel, on le verra plus loin, fut certainement établi du vivant de Richelieu, sans pourtant que la direction du Cardinal y apparaisse d'une manière incontestable; la troisième source est le manuscrit B, pour lequel le manuscrit A fut mis à contribution et qui a fourni la rédaction des *Mémoires* que l'on imprime aujourd'hui pour la troisième fois.

4° La quatrième partie des *Mémoires* a deux sources manuscrites, la première constituée par les documents originaux qui ont été employés pour établir le texte que l'on trouve dans le manuscrit B, lequel constitue la seconde source de cette partie, qui se rapporte à la période de 1630-1638, et d'après laquelle les *Mémoires* sont imprimés.

C'est surtout à propos des deux dernières parties des *Mémoires*,

qui comprennent l'histoire des années 1624 à 1638, que la question de l'origine du texte est posée devant la critique, les éléments de discussion, d'étude et de contrôle faisant à peu près complètement défaut pour tout ce qui précède 1624, la constitution du récit étant même assez différente. Au contraire, à partir de 1624, on a d'abord les manuscrits A et B, dont l'examen et la composition suggèrent bien des doutes, puis les documents originaux qui ont servi à établir le texte de ces deux manuscrits et qui portent aussi les traces d'un travail préalable considérable. Il en est certains qui ont été, sans contestation possible, dictés par Richelieu à ses secrétaires, tandis qu'il en est d'autres de la main des mêmes secrétaires qui ne doivent rien au Cardinal. Le départ entre eux est très délicat à établir, d'autant plus que des faits matériels, non signalés jusqu'ici, sont de nature à justifier l'opinion qui place une grande partie du travail de préparation, ainsi que la constitution du manuscrit B, après la mort du Cardinal.

L'existence de ce qu'on appelle les *Mémoires de Richelieu* n'a été connue de certains des contemporains du Cardinal que plusieurs années après sa mort et du grand public que cent ans plus tard. Il fallut attendre encore près d'un siècle pour que le texte en fût imprimé. Entre temps, une légende s'était formée pour attribuer la composition de ce récit à Richelieu, légende acceptée, amplifiée par les historiens, qui se sont efforcés de la justifier, sans jamais, du reste, apporter une preuve matérielle, même très faible, à l'appui de leur opinion. Cependant, on l'a vu plus haut, déjà au XVIIe siècle on attribuait la paternité des *Mémoires* à un autre que Richelieu.

On n'a trouvé ni une lettre ni une note de Richelieu adressées à quelqu'un au sujet du texte de ses *Mémoires*, ni en faisant mention. On n'a trouvé ni une lettre, ni une note, ni aucun document adressés au Cardinal à propos de la composition de ses *Mémoires*. Son écriture ne se remarque nulle part dans le manuscrit que l'on a copié pour l'impression, lequel pourtant comporte bien des corrections, mais aucune de sa main. Son intervention dans la composition, la rédaction, la copie de ce manuscrit n'a donc laissé aucune trace matérielle. Il y a mieux. On ne voit pas, dans sa correspondance, à laquelle ses deux secrétaires, Charpentier et Cherré, travaillaient chaque jour avec lui, qu'ils aient été distraits un seul jour de cette occupation pour préparer les *Mémoires*, et ce sont eux, cependant, qui les ont préparés, surtout Charpentier. Il y a mieux encore. Les preuves que l'on prétend tirer de certains papiers d'archives pour attribuer la paternité des *Mémoires* au Cardinal sont extrêmement faibles. Il en est même qui paraissent démontrer le contraire de ce qu'on leur fait dire.

Je prendrai seulement, à cet égard, un exemple fourni par Avenel, le savant éditeur des *Lettres et papiers d'État* de Richelieu[1]. Il cite une lettre de Bouthillier, secrétaire d'État et surintendant des finances, datée de 1630, adressée à Richelieu, dont voici le passage intéressant : « Cette lettre [du 19] est d'importance et mérite d'être cousue en original, en son ordre, avec celles qui vous composent la suite des choses[2]. » On en a conclu que la lettre devait figurer dans les *Mémoires;* mais Bouthillier dit *cousue en original* et non *copiée.* On constituait donc alors dans le cabinet de Richelieu des liasses de papiers utiles, et ce que Bouthillier appelle *la suite des choses*, ce sont les dossiers d'affaires qui formèrent le cabinet du Cardinal et dont on connaît le classement méthodique, parce qu'il est venu jusqu'à nous, et non les *Mémoires.*

Lorsqu'on eut connaissance, en 1764, de ce que l'on appelle les *Mémoires de Richelieu*, on chercha si le Cardinal n'en avait jamais rien dit, et l'on découvrit dans sa lettre au roi en dédicace de son *Testament politique* le passage suivant : « J'estimai que les glorieux succès qui sont arrivés à V. M. m'obligeaient à lui faire son histoire, tant pour empêcher que beaucoup de circonstances dignes de ne mourir jamais dans la mémoire des hommes ne fussent ensevelies dans l'oubli, par l'ignorance de ceux qui ne les peuvent savoir comme moi, qu'afin que le passé servît de règle à l'avenir. Peu de temps après avoir eu cette pensée, je me mis à travailler, croyant que je ne pouvais commencer trop tôt ce que je ne devais finir qu'avec ma vie. J'amassai non seulement avec soin la matière d'un tel ouvrage, mais, qui plus est, j'en réduisis une partie en ordre et mis le cours de quelques années quasi en l'état auquel je prétendais le mettre au jour. J'avoue qu'encore qu'il y ait plus de contentement à fournir la matière de l'histoire qu'à lui donner la forme, ce ne m'était pas peu de plaisir de représenter ce qui ne s'était fait qu'avec peine. Comme je goûtais la douceur de ce travail, les maladies et les incommodités auxquelles la faiblesse de ma complexion s'est trouvée sujette, jointes au faix des affaires, me contraignirent à l'abandonner pour être de trop longue haleine. »

Voilà l'unique document dans lequel Richelieu parle de ses *Mémoires.* Avenel a voulu y trouver la preuve qu'ils sont authentiques et qu'ils sont de lui[3]. Or, les *Mémoires* publiés racontent l'histoire depuis 1610 jusqu'à 1638, et le Cardinal dit, dans sa lettre, *qu'il mit au point quelques années.* Quelques années, cela ne

1. Publiés dans la collection des *Documents inédits de l'histoire de France*, en 8 vol. in-4°. Paris, 1853-1877.

2. Avenel, *Journal des savants*, mars 1858, p. 158.

3. *Ibid.*, p. 156.

peut pas vouloir dire vingt-huit ans. Avenel croit aussi que le terme de « quelques années » peut s'appliquer particulièrement à la période qui va de 1610 à 1624, dont une partie a été attribuée à Mézeray et publiée sous le titre d'*Histoire de la Mère et du Fils*[1]. Cela ferait encore quatorze ans et il semble aussi que ce soit un bien long terme. Il s'agit donc d'autre chose que de l'ensemble que l'on appelle les *Mémoires* ou même seulement de leur première partie, puisque, d'après le témoignage du Cardinal lui-même, il n'a jamais écrit ni dirigé la composition d'un aussi long travail. Il parle de quelques années seulement. Il faut chercher à quel document pourraient s'appliquer justement les termes de sa lettre. Si ce dernier peut être déterminé, on sera bien obligé de rejeter celui que le silence même de Richelieu a repoussé.

Bien longtemps avant son arrivée aux affaires, Richelieu avait pour habitude de recueillir les papiers, les mémoires, lettres, documents dont il croyait pouvoir tirer parti pour se conduire ou s'avancer. Tout lui était bon, et c'est ainsi que des maximes écrites par lui-même, que l'on crut tout d'abord l'expression de sa pensée, se sont trouvées, après examen, n'être que des copies empruntées aux auteurs de son temps. Néanmoins, il constituait peu à peu, à l'exemple des ministres et ambassadeurs appartenant à la génération précédente, un cabinet où il comptait pouvoir puiser des renseignements utiles pour se conduire dans les affaires, ou, le cas échéant, des armes pour se défendre ou pour attaquer. Il avait sans doute compris l'avantage de ces réunions de documents en voyant Denis Bouthillier, le célèbre avocat, dans la maison duquel, tout jeune, il vécut, utiliser pour ses plaidoyers ses livres et ses liasses de papiers.

Dès qu'il fut au pouvoir, Richelieu augmenta son cabinet considérablement, par le soin qu'il prit de faire classer minutieusement ses minutes et toutes les lettres qu'il recevait, ainsi que tous les documents qu'il acquérait ou se faisait donner. Tout cela était réparti en dossiers d'affaires, comme on le faisait chez les gens de loi et comme nos administrations publiques le font encore de nos jours. Certains de ces papiers portent une annotation de ce genre : « A mettre avec tel cahier, tel journal », journal signifiant ici dossier d'affaires ou de personnes, comme on l'entendait à cette époque. Tous ces cahiers, ces journaux, ces liasses avaient des couvertures, des chemises portant une date, un numéro d'ordre et le sommaire des pièces qu'elles contenaient, ce qui rendait les recherches commodes et rapides[2].

1. Avenel, *Journal des savants*, mars 1858, p. 172.
2. M. Batiffol a signalé l'existence aux Archives nationales (KK 1215) d'un

Rien de tout cela n'était inutile. C'est que, si le travail de Richelieu, ministre et administrateur, consistait sans doute avant tout à étudier des questions très diverses, à conduire des négociations, à résoudre des difficultés, il lui fallait aussi lutter contre les intrigues formées contre lui autour du roi et de la reine-mère, déjouer les cabales et les conspirations, et, pour tout cela, il avait besoin de pouvoir consulter à tout instant les rapports qui lui étaient fournis par les uns et les autres, rapports d'espions bien souvent, qui lui rappelaient utilement ce qui avait été fait, dit, convenu dans des circonstances déterminées. Il avait besoin de pouvoir compulser ce que nos administrations appellent « les précédents » et « les dossiers ». Aussi demande-t-il sans cesse au secrétaire chargé de la guerre, aux surintendants des finances et à d'autres, des copies de pièces, comme nos ministres le font chaque jour entre eux. Car, et on l'oublie un peu quand on parle de lui et de ses papiers, ses commis constituaient un ministère, moins considérable que les nôtres, mais remplissant la même tâche, ses papiers n'étaient pas autre chose que des documents politiques et administratifs. Ils ne devaient devenir des documents historiques que pour la postérité.

Qu'en outre et par surcroît il ait conçu le projet de se servir des documents de son cabinet pour écrire l'*Histoire*, projet dont il parlait volontiers, c'est évident, et l'on en trouve mainte preuve. Il était d'ailleurs trop prévoyant pour ne pas en avoir la pensée; mais la réalisation de ce projet était renvoyée à plus tard et, s'il faisait classer ses papiers avec tant de soin, c'était surtout dans l'intérêt immédiat et plus pressant que tout pour lui, qu'il trouvait à pouvoir y puiser des arguments et des armes pour sa lutte de chaque jour contre les favoris et les conspirateurs au dedans, contre la maison d'Autriche au dehors. Sans doute, son ferme esprit songeait à l'histoire, mais il songeait aussi aux « six pieds carrés du cabinet du roi », il songeait aussi à la poursuite de sa grande politique. Tout cela était au premier plan de ses préoccupations journalières, les travaux d'érudition pure le font trop souvent oublier.

Il puisait de même dans ses liasses et ses cahiers les éléments des récits qu'il faisait répandre dans le public sous forme de petits livrets. Il y puisait encore mille détails qu'il fournissait aux auteurs des pamphlets dont son temps fut prodigue et auxquels il accordait tant d'importance qu'il ne dédaigna pas d'en écrire lui-même quelques-uns, comme il fit, d'ailleurs, pour plus d'un des petits livrets historiques. Car le Cardinal connaissait la puissance de la

dossier provenant de la famille de Richelieu et contenant un grand nombre de ces chemises de cahiers (*Rapports et notices*, etc., t. III, p. 34).

presse et il s'en servait autant pour poursuivre ses ennemis personnels que pour combattre ceux du pays[1].

Il n'est pas jusqu'aux récits sommaires des événements que Richelieu demandait à ceux qui y avaient été mêlés, pour servir à l'*Histoire*, disait-il, qui ne fussent, en outre et peut-être avant tout, pour son esprit soupçonneux, comme une garantie et une arme à employer, le cas échéant, contre leurs auteurs, ou contre d'autres. Du reste, on en a des exemples, et le *Journal de Monsieur le cardinal de Richelieu qu'il a fait durant le grand orage de la cour tiré de ses mémoires qu'il a écrits de sa main*[2], contient plus d'un témoignage utilisé de cette façon. Néanmoins, les récits qu'il demandait aux uns et aux autres étaient aussi pour lui des résumés des événements ou des affaires qui lui permettaient d'en retrouver rapidement la suite et l'objet.

Si j'insiste autant sur ces considérations, c'est que je ne vois nulle part ceux qui s'occupent des *Mémoires* les placer au premier rang. Dominés par leur sujet, ils y rapportent volontiers toutes les annotations de Richelieu qu'ils trouvent sur les documents. Pour eux, ces annotations s'appliquent toutes au projet d'*Histoire*. Il faudrait, au contraire, peut-être en faire le départ et distinguer celles qui avaient la politique pour objet. Toutes les notes relatives au classement ne se rapportent pas à l'*Histoire*, bien évidemment, elles sont aussi inspirées par les mille intrigues, les mille difficultés au milieu desquelles Richelieu se débattait. Que l'on en tienne compte, que l'on remette ou même qu'on laisse chaque chose à sa place et à son plan et tout le monde verra bientôt un peu plus clair dans la question qui nous occupe.

Cependant, Richelieu songeait certainement à réunir les éléments nécessaires pour écrire l'*Histoire*, non la sienne, il était trop prudent pour le dire, mais l' « Histoire des grandes actions du roi », comme il s'exprime dans le titre de la *Succincte narration*, placée en tête de son *Testament politique*. On le voit par ce titre même, il songeait surtout à prouver au roi qu'il était un grand roi, dont lui, Richelieu, servait et admirait humblement la gloire. Il voulait donc réellement écrire cette histoire lorsqu'il en aurait le loisir.

Mais ce loisir, il ne l'eut jamais. Il parlait sans cesse de son projet; ses familiers, ses secrétaires, tout le monde, même ses ennemis,

1. On trouvera d'amples détails sur cette action de Richelieu par la presse dans trois ouvrages très importants : 1° Louis Delavaud, *Quelques collaborateurs de Richelieu,* dans *Rapports et notices*, t. II; 2° Maximin Deloche, *Autour de la plume du cardinal de Richelieu*, Paris, 1920, in-8°; 3° G. Fagniez, *Fancan et Richelieu* (*Rev. histor.*, 1911).

2. 1648-1649, 2 tomes in-12.

en avaient connaissance. Souvent, il écrivait quelques pages à propos d'une affaire, et beaucoup de ces fragments se sont retrouvés dans ses papiers. Mais un fait singulier, c'est qu'aucun de ces fragments ne se rapporte aux actes les plus importants de sa vie. Il est vrai que pour ceux-ci il prenait soin d'en écrire ou d'en faire écrire l'apologie, qu'il publiait ensuite dans le *Mercure français* ou dans la *Gazette de France*. Chacun l'y aidait et le roi lui-même publiait dans la *Gazette* des récits dont les manuscrits originaux, entièrement de la main de Louis XIII, existent encore et sont conservés à la Bibliothèque nationale[1]. Du reste, on peut croire, sans que la preuve en soit faite, que, dans la pensée du Cardinal, tous ces récits devaient entrer à leur place dans le corps de l'*Histoire*. Publiés à l'avance, ils étaient destinés à instruire l'opinion publique et à la porter à soutenir la politique royale. Plus tard, dans l'*Histoire*, ils contribueraient à former l'opinion de la postérité.

Pour la commodité de son travail journalier, il faisait aussi faire par l'un de ses secrétaires intimes des tables chronologiques des documents formant les cahiers, de sorte qu'il pouvait rapidement revoir l'ensemble et la suite d'une affaire. Ces tables reproduisaient pour chaque chose ce qu'il appelait proprement le *journal* d'une affaire, lequel comprenait la collection des cahiers contenant les documents relatifs à une question, à une personne ou même à une année. Dès lors, on comprend la signification des mots *cousue* et *suite des choses* employés par Bouthillier dans sa lettre de 1630, citée plus haut. Mais les éditeurs des *Mémoires* ont cru trop facilement que tout cela se faisait uniquement en vue de réunir les éléments de l'*Histoire* et de préparer celle-ci, dont les tables n'auraient été que le canevas. Ils n'ont oublié que la politique et c'était celle-ci, on peut bien le croire, qui était le principal souci du Cardinal, « le faix des affaires », lorsqu'il faisait classer et cataloguer les documents de son cabinet.

C'était cette politique, dont il était à la fois le directeur, l'esclave et la victime, qui lui faisait accorder tant d'importance aux récits qu'il donnait au public, soit directement, soit par le moyen des publications périodiques qu'il inspirait et subventionnait. Si l'on tient compte du développement que prit le *Mercure français* après l'arrivée de Richelieu au pouvoir, si l'on tient compte aussi que la *Gazette de France* fut fondée en 1631, après la « Journée des Dupes », lorsqu'il fut le maître incontesté, on aperçoit tout de suite le ferme dessein qui le guidait dans tous ses actes. Poursuivant sans

1. Dans le fonds français n° 3840.

arrêt l'exécution de ses plans, il tenait à en exposer les résultats au public, à les justifier auprès de lui, à le convaincre de leur utilité, pour obtenir sa confiance et son concours comme il avait déjà obtenu ceux du roi en ne lui cachant rien de ce qui s'exécutait, en l'y associant, mais aussi en lui faisant connaître les raisons qui l'avaient conduit. Le *Mercure*, la *Gazette*, en racontant les événements de chaque jour, en reproduisant les harangues des magistrats municipaux des villes où passait le roi, en mettant en relief les actions des gens de guerre, en louant les administrateurs, faisaient publiquement de ceux-ci les collaborateurs de la politique royale dont, après cela, ils devenaient naturellement les partisans et les défenseurs. L'*Histoire*, dans la pensée de Richelieu, devait être le *Mercure* et la *Gazette* des choses secrètes, des raisons cachées ; destinée à la postérité, elle serait, plus tard, sa justification définitive et la glorification du roi qu'il servait.

II.

On voit quel caractère et quel objet devait avoir l'*Histoire*. Cependant, Richelieu renonça à l'écrire, ainsi qu'il le dit dans sa lettre au roi mise en tête du *Testament politique* et citée plus haut, se contentant du résumé, magnifique d'ailleurs, que contient la *Succincte narration*. C'est qu'avant de songer à l'avenir, il lui fallait vivre chaque jour et qu'il était accablé par « le faix des affaires » et par sa mauvaise santé. Néanmoins, ses papiers étaient exactement classés au moment de sa mort, c'est un fait assuré ; mais la rédaction de l'*Histoire* elle-même avait-elle reçu un commencement d'exécution ? On verra plus loin ce qu'il est possible de supposer, mais c'est précisément l'objet qui divise les érudits. Il n'est qu'un point sur lequel ils sont d'accord, c'est que les *Mémoires* ont été composés, dans leur ensemble, par un autre que lui. Ils en ont fourni tant de preuves formelles que le fait est évident pour tout le monde maintenant et accepté comme incontestable par la critique historique.

M. Lavollée, très engagé par ses premiers travaux, assure encore néanmoins, mais, maintenant, avec quelques réticences, car sa bonne foi est au-dessus de tout soupçon, que le Cardinal, bien que celui-ci n'en ait jamais rien dit, ni dans une lettre, ni dans aucun document, a guidé le rédacteur des *Mémoires*. « Il faut avouer », dit M. Lavollée, « que rien n'indique que Richelieu ait revu le manuscrit B. » — « Il est vraisemblable, il est même logique, que les *Mémoires* aient été rédigés dans le plus grand secret possible. » —

« On est amené logiquement à supposer que les *Mémoires* ont été rédigés pour ainsi dire en cachette. » — « Il est surprenant, au premier abord, qu'on ne puisse trouver dans la correspondance du Cardinal ou dans celle de Sancy un seul mot relatif au rôle que Sancy a joué dans la mise sur pied des *Mémoires*. Mais il importe de remarquer, et le fait mérite d'être souligné, qu'on n'y relèvera aucune phrase dont les termes puissent aller directement à l'encontre de la thèse de l'authenticité. » — Naturellement, puisqu'on n'en parle pas. — « Si la correspondance ne permet pas de conclure à la collaboration de l'évêque de Saint-Malo aux *Mémoires*, du moins elle n'établit pas le contraire[1]. » Dans toutes ces citations, la conscience de M. Lavollée se montre tout entière. Il est évident qu'il commence à douter. Son esprit réfléchi, la connaissance qu'il possède des documents, le conduiront, il n'en faut pas douter, à la découverte que nous souhaitons tous, au grand avantage de la vérité historique, et chacun de nous s'en félicitera.

Pour le moment, il n'y est pas encore. Pour soutenir sa thèse de la direction du travail de Sancy par Richelieu, il continue à faire des rapprochements de mots, des rapprochements de dates qui n'ont pas l'importance qu'il leur attribue et que l'on peut contester. En fait, il n'apporte pas un seul témoignage indiscutable émané du Cardinal, seul témoin qualifié, de sorte que son raisonnement pèche par la base, et il en souffre certainement. Mais le fait qui domine tout, c'est que M. Lavollée a déclaré dès le premier jour que les *Mémoires* sont l'œuvre d'un autre que Richelieu[2]. Il a même trouvé son nom. Il a fait, et il fait encore, grand état de cette découverte et on l'en a loué[3], bien que le fait fût connu dès le XVIIe siècle, ce que ne nie pas M. Lavollée. Et il semble que ni lui ni ses approbateurs n'aient vu que, dès lors, il n'y avait plus de *Mémoires de Richelieu*, mais ceux d'un quidam. Est-ce le lieu de compléter les aveux récents de M. Lavollée en rappelant qu'Avenel a écrit ceci : « Le Cardinal n'a lu ni l'un ni l'autre des deux originaux que nous avons aux Affaires étrangères, et l'on peut considérer comme un fait incontestable qu'il n'y en a jamais eu d'autre écrit sous ses yeux[4]. » Cette déclaration péremptoire est bien gênante et on conçoit que M. Lavollée ait négligé de s'y arrêter, bien qu'elle lui soit connue.

Comment l'*Histoire* que projetait d'écrire Richelieu s'est-elle

1. *Rapports et notices*, t. III, p. 337, 340, 348, 351, 355.
2. Dans *Rapports et notices*, t. I.
3. Jules Lair, Troisième rapport, dans *Rapports et notices*, t. I, p. 67.
4. *Journal des Savants*, février 1859, p. 124.

muée en *Mémoires?* Sauf M. François-L. Bruel, dans une notice écrite pour la Société de l'histoire de France[1], personne jusqu'ici n'avait abordé ce point d'histoire documentaire; mais M. Bruel avait dévié dans sa recherche et n'avait pas abouti. M. Batiffol, plus attentif que ses prédécesseurs, a dégagé le fait, montré comment l'*Histoire* est devenue les *Mémoires* et, qui plus est, les *Mémoires de Richelieu.*

Voltaire, qui attaqua tant de choses dans sa vie, écrivit un jour pour contester l'authenticité du *Testament politique* de Richelieu. Un membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Foncemagne, crut pouvoir soutenir contre le redoutable polémiste la thèse opposée. Pour se documenter, Foncemagne eut naturellement l'idée de faire des recherches dans les papiers laissés par le Cardinal, ce que Voltaire avait négligé. Ces papiers légués par Richelieu à sa nièce, la duchesse d'Aiguillon, et par celle-ci à sa propre nièce, avaient, à la mort de cette dernière, été réclamés comme papiers d'État par Torcy, ministre des Affaires étrangères, et, au début du XVIIIe siècle, ils étaient réunis au Louvre dans ce qu'on appelait le Dépôt des Affaires étrangères.

Foncemagne exposa le résultat de ses recherches dans une longue lettre fortement motivée et documentée où il réduisit à néant toute l'argumentation de Voltaire. Celui-ci, on le pense bien, ne se tint pas pour battu, mais le public fut convaincu par Foncemagne, et cela suffit[2].

En compulsant les papiers de Richelieu, « un heureux hasard », dit Foncemagne dans sa lettre à Voltaire, « me fit tomber sur un manuscrit que j'oserais presque vous annoncer comme l'original complet de cette histoire (celle de Louis XIII par le cardinal de Richelieu). L'écriture est d'un copiste, mais, dans les corrections marginales et interlinéaires qui sont en assez grand nombre, j'ai cru reconnaître celle du Cardinal... ce manuscrit est en huit volumes in-folio, reliés en veau. On lit au dos, en caractères imprimés : « Histoire du cardinal de Richelieu. »

Voilà comment, en 1764, il est parlé pour la première fois du manuscrit des *Mémoires de Richelieu.* Mais cette œuvre porte encore à cette époque le titre d'*Histoire.* Pas pour longtemps. L'opinion de Foncemagne, acceptée sans doute avec joie par les conserva-

1. *Rapports et notices*, t. I, p. 250-251.

2. *Lettre sur le testament politique du cardinal de Richelieu*, imprimée pour la première fois en 1750 et considérablement augmentée dans cette édition. Paris, 1764, 143 p. A la suite des *Maximes d'État d'Armand du Plessis, cardinal de Richelieu.* Paris, 1764, in-8°.

teurs du Dépôt, les conduisit bientôt à mettre en tête du manuscrit une feuille portant ce titre nouveau : *Mémoires historiques sur le ministère du cardinal de Richelieu, avec des corrections de la main de Son Éminence*, et au dos : *Mémoires de Richelieu.*

Le Dran, qui fut garde des archives des Affaires étrangères de 1720 à 1763, était bien convaincu, a la fin de sa vie, qu'il conservait les *Mémoires* du Cardinal, et cette opinion s'accrédita d'autant plus fortement dans le public savant qu'une consigne absolue faisait refuser toute communication du manuscrit aux personnes étrangères au Dépôt. En fait, jusqu'à la Restauration, nul ne put entrevoir le précieux document, et ce mystère même contribuait à établir son incontestable authenticité comme œuvre de Richelieu.

Enfin, en 1823, Petitot obtint l'autorisation de le copier pour le publier dans sa collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France sous le titre de *Mémoires de Richelieu.* Dès lors, la mutation était accomplie, l'*Histoire* était devenue les *Mémoires*, et personne ne douta que ces mémoires ne fussent l'œuvre personnelle du Cardinal. Lorsqu'en 1837 Michaud et Poujoulat publièrent de de nouveau les *Mémoires* dans leur grande collection, la tradition était établie, si bien qu'Avenel publiant, en 1858-1859, dans le *Journal des savants*, son étude sur les *Mémoires* en accepta sans hésiter l'authenticité. Il la défendit même contre Champollion-Figeac, lequel avait émis des doutes à cet égard dans l'introduction aux *Mémoires de Mathieu Molé.* Après Avenel, dont l'autorité en la matière était reconnue par tout le monde, nul n'aurait osé discuter. Aussi la Société de l'histoire de France ayant décidé en 1903 d'imprimer une troisième fois les *Mémoires*, le projet ne provoqua aucune objection

Il est peut-être intéressant de raconter comment la Société de l'histoire de France fut amenée à entreprendre la publication d'une troisième édition des *Mémoires*, puisque cela nous conduira naturellement à l'examen de la question telle qu'aujourd'hui elle est posée devant le public.

III.

Vers le milieu de septembre 1895, le ministre des Affaires étrangères fit prévenir le service des Archives qu'ayant à recevoir prochainement, à Paris, le chancelier de Russie, prince Labanov, qu'il savait s'intéresser aux questions d'histoire, il désirait le faire assister à une séance de la Commission des Archives, et qu'il serait utile de réserver, pour cette séance, un sujet ayant un caractère

général. Précisément, depuis longtemps M. de Beaucaire, secrétaire d'ambassade, négociait avec la Société de l'histoire de France en vue de publier, sous son patronage, une nouvelle édition des *Mémoires de Richelieu*. Il parut au service des Archives que, Richelieu étant un de ces personnages qui sont connus de tout le monde, la question pourrait ne pas déplaire au prince Labanov. M. de Beaucaire fut invité à présenter sa demande de communication du manuscrit des *Mémoires*, et la Commission des Archives fut convoquée pour le 3 octobre.

En dehors du ministre, aucun membre de la Commission n'était en mesure de traiter la question historique avec compétence. Il y avait là M. Cavaignac, M. Léon Say, M. de Courcel, M. Pallain, M. Spuller, M. Frédéric Masson, M. Hauréau et beaucoup d'autres qui, tous, avaient bien entendu parler des *Mémoires de Richelieu*, mais, heureusement pour eux, n'en avaient jamais lu une ligne. Aussi, la question de principe ne pouvait-elle être abordée. Mais il s'agissait d'une édition nouvelle et, dès qu'on allait parler d'imprimer quelque chose, le sujet n'était étranger à personne. Le ministre s'adressant à M. Léopold Delisle, qui était président de la Société de l'histoire de France, lui demanda si cette Société comptait entreprendre la publication dont M. de Beaucaire allait préparer les éléments. M. Delisle objecta bien qu'il s'agissait d'imprimer peut-être vingt volumes, que ce serait là une lourde charge, mais, finalement, il ne refusa pas d'engager la Société à étudier le projet. Le ministre fit observer que l'Académie française ne demeurerait pas indifférente à la publication de l'œuvre de son fondateur, et que l'Institut tout entier viendrait sans doute en aide à la Société. M. Charmes, parlant au nom du ministre de l'Instruction publique, promit d'accorder à l'entreprise une souscription utile. En entendant ces belles promesses, les financiers présents sourirent sans protester, les diplomates et les historiens s'inclinèrent en souriant; puis on parla du cardinal de Richelieu, qui fut un grand ministre, ce qui mit un peu de gaîté dans les yeux des anciens ministres qui étaient là, on rappela le mot de Pierre le Grand, ce qui dérida le prince Labanov et, à l'unanimité, M. de Beaucaire fut autorisé à publier une troisième fois les *Mémoires du cardinal de Richelieu*; après quoi, le ministre conduisit les membres de la Commission dans la salle à manger où ils déjeunèrent, sans s'inquiéter davantage de Richelieu et de ses *Mémoires*, satisfaits qu'ils étaient de contribuer à resserrer l'alliance franco-russe.

La Société de l'histoire de France hésitait à publier une nouvelle édition des *Mémoires*, à raison de la dépense considérable qui en

résulterait. Mais M. de Beaucaire avait pris l'affaire au sérieux, et sa persévérance sut trouver des alliés au sein même du comité de la Société. Il fit si bien que celle-ci finit par accepter le mandat que lui proposa l'Académie française, laquelle s'engageait à couvrir la moitié des frais de l'édition à l'aide des fonds dont elle dispose. Du reste, l'Institut tout entier se joignit à l'Académie française pour seconder la Société dans l'exécution de la tâche qu'elle acceptait.

Le premier rapport au comité de la Société, fait par M. Jules Lair, choisi comme directeur de la publication projetée, étant du 5 janvier 1904, on voit qu'il avait fallu près de dix ans pour surmonter les difficultés préalables et arriver à pied d'œuvre. Mais rien n'était commencé. M. Lair déclarait seulement qu'il avait choisi quelques jeunes gens, tous anciens élèves de l'École des chartes, qui allaient se mettre au travail, et il établissait le plan, d'ailleurs excellent en principe, dont ceux-ci devraient s'inspirer constamment.

Un seul des collaborateurs de M. Lair avait déjà une certaine connaissance des papiers de Richelieu. C'était M. Robert Lavollée. Quant aux autres et à M. Lair lui-même, ils n'en connaissaient rien et ils croyaient naïvement que leur tâche serait commode et ne leur demanderait que du travail et de l'intelligence. Ils étaient loin de compte, et ils allaient bientôt marcher d'étonnement en étonnement, de surprise en surprise, et s'égarer sans cesse dans un dédale aux mille détours, si bien qu'après des années de travail plusieurs sont morts[1] et les survivants qui croyaient s'approcher de la lumière s'aperçoivent qu'ils en sont peut-être aussi éloignés qu'au début[2]. Certains se sont rebutés et ont été remplacés par de plus jeunes qui sont inexpérimentés et suivront l'exemple de leurs aînés.

Cela était inévitable, parce que M. Lair n'avait pas compris tout de suite qu'il leur fallait commencer par apprendre l'histoire des manuscrits qu'ils avaient à consulter et connaître les vicissitudes par lesquelles ces papiers avaient passé. S'ils l'avaient fait, ils se seraient rendu compte qu'un premier travail s'imposait à eux, celui de reclasser en esprit ces papiers pour leur usage et de les regrouper comme ils l'étaient dans le cabinet de Richelieu lorsque celui-ci s'en servait. Cette histoire des papiers, histoire qu'il fallait étudier au préalable, je vais l'exposer telle que je la connais.

A la mort de Richelieu, l'ensemble de ses papiers était encore complet. Mais la nièce du Cardinal, la duchesse d'Aiguillon, qui voulait servir la gloire de son oncle, prêta volontiers, à tous ceux qui

1. M. Lair tout d'abord; puis MM. François-L. Bruel et d'Échérac; la collaboration de ce dernier, mort très jeune, fut de courte durée.

2. *Rapports et notices*, etc., t. I, p. 45; t. II, p. 213, 309.

lui en demandaient, les documents dont elle avait hérité. On pense bien que ces documents ne revinrent plus à leur place primitive. Ceux qui avaient été prêtés à Mazarin furent vendus pendant la Fronde et sont aujourd'hui, avec les papiers de Mazarin lui-même, à Berlin. De ceux qui avaient été prêtés à d'autres personnes, certains sont venus à la Bibliothèque nationale, où, après des recherches bien dirigées, on peut les retrouver dans divers fonds ; les collections particulières en possèdent et on en voit souvent passer en ventes publiques ; d'autres sont perdus.

Lorsque Torcy fit entrer au Dépôt des Affaires étrangères ce qui restait des papiers de Richelieu, avant de les faire répartir dans les fonds géographiques, il chargea l'abbé Le Grand d'en rédiger un inventaire liasse par liasse. Ce travail, qui fut exécuté après 1710, se trouve en grande partie aux Affaires étrangères, en fragments à la Bibliothèque nationale. Avenel, l'éditeur des *Lettres de Richelieu*, en avait parlé, dès 1858, dans le *Journal des savants* ; Armand Baschet en a fait mention dans son *Histoire du Dépôt des Affaires étrangères* ; M. Hanotaux les a cités dans la notice préliminaire de ses *Maximes d'État et fragments politiques du cardinal de Richelieu*.

Si les nouveaux éditeurs avaient connu et lu tout cela, ils n'auraient pas eu l'illusion, en découvrant les inventaires de l'abbé Le Grand, qu'ils se trouvaient en présence d'un travail préalable à la rédaction des *Mémoires*, illusion que l'admirable et modeste savant qu'est M. Lecestre a dû prendre la peine de détruire[1].

Dès que l'abbé Le Grand eut terminé ses inventaires, lesquels ne représentaient pas la collection telle qu'elle existait au temps du Cardinal, mais telle qu'elle était parvenue au Dépôt des Affaires étrangères, Torcy fit démembrer les cahiers et les papiers furent distribués dans les fonds géographiques en formation, de sorte que le lien qui les unissait jusque-là fut rompu.

Les papiers relatifs aux affaires intérieures restèrent en liasses, mais il leur arriva des malheurs. Au XVIIIe siècle, certains furent empruntés, si l'on peut s'exprimer ainsi. En 1830, un haut fonctionnaire du ministère étant mort pendant les journées de Juillet, il fut enterré dans le jardin et, lorsque après la révolution ses parents firent enlever son corps et déménager ses meubles, on emporta en même temps les manuscrits qui se trouvaient dans son appartement, sans doute par mégarde. Plus tard, la famille crut pouvoir disposer

1. *Rapports et notices*, etc., t. I, p. 309.

des papiers qu'elle recevait par héritage, et c'est pourquoi le duc d'Aumale put racheter beaucoup de pièces manuscrites ayant appartenu à Richelieu et à Mazarin, lesquelles se trouvent aujourd'hui à Chantilly. Au début du Second Empire, un collectionneur d'autographes qui avait accès aux archives emprunta des papiers que sa famille fit vendre à Londres et à Paris, ainsi que les catalogues en font foi. Ils sont donc aujourd'hui dans les collections publiques et particulières, en France et à l'étranger, il y en a notamment dans la magnifique collection Morrisson, dont le catalogue a été imprimé.

Mais il existait aux Affaires étrangères un sous-directeur des Archives, M. Dumont, que cette dispersion des documents désolait. Il entreprit d'y mettre fin en faisant relier ce qui était encore en liasses, et il se mit à classer les papiers selon un ordre qui n'avait rien de commun avec le classement du cabinet de Richelieu. Pour l'époque de Louis XIII, il n'avait pas seulement devant lui les papiers du Cardinal, il avait en outre ceux de d'Avaux, ceux des Noailles, d'autres encore, surtout la masse énorme de ceux des Bouthillier de Chavigny, qui étaient entrés au Dépôt en 1732. Or, Claude Bouthillier, non seulement était surintendant des finances sous Louis XIII, mais il était l'ami de jeunesse de Richelieu, dont il connaissait tous les secrets; en outre, le Cardinal lui avait confié la direction des négociations avec les princes d'Allemagne et les cours du Nord, en même temps que son fils, Léon Bouthillier de Chavigny, concentrait les négociations en Italie, en Espagne et au Levant. Leur cabinet, entièrement indépendant de celui de Richelieu, était considérable, puisque le P. Le Long, qui en mentionne l'inventaire, parle de 270 volumes[1]. Il est vrai qu'il est permis de supposer qu'il s'agit de 270 liasses, dont beaucoup devaient être minces.

M. Dumont dispersa tous ces manuscrits dans des fonds divers. Il fit plus. Empruntant aux volumes qu'avait fait relier Torcy une masse de pièces, il les mélangea avec celles des liasses, et c'est pourquoi on trouve aux Affaires étrangères des volumes d'ancienne reliure dont un quart, parfois la moitié, a été enlevé. On peut croire à un vol, c'est simplement le travail de M. Dumont.

Pour donner un exemple de ce que fit M. Dumont, je prendrai la collection *France* qui contenait beaucoup de papiers venant de Richelieu. Au début du Second Empire, cette collection se composait de vingt-neuf très gros volumes cartonnés et décousus pour la plupart. M. Dumont les dérelia, enleva des pièces, en ajouta

1. *Bibliothèque historique de la France*, n° 15944.

d'autres, en fit deux collections nouvelles composées de volumes plus minces, mais plus nombreux, puisque l'une en compte quatre-vingt-un et l'autre quarante-cinq[1]. M. Dumont ne s'en tint pas à ces bouleversements de collections. Il fit remplacer d'anciennes reliures, excellentes, par des nouvelles aux armes impériales. C'est ainsi que le manuscrit des *Mémoires de Richelieu* qui avait jadis une reliure en basane aux armes de Torcy, qu'Avenel vit encore au début de l'Empire[2], reçut, quelques années plus tard, une reliure de chagrin vert. C'est celle que nous lui voyons aujourd'hui, elle date de 1856 ou 1857.

Je n'ai, heureusement, plus rien à dire. Mais on comprend bien, après tout cela, qu'il faut un long commerce avec les documents des Affaires étrangères pour y découvrir la vérité des faits documentaires, d'autant plus que les papiers de Richelieu, ce qui en reste, bien entendu, se composent, pour la plus grande partie, de minutes de diverses mains, et qu'il y faut découvrir si elles sont autographes ou dictées, et par qui. C'est dans des papiers qui ont subi tous les transbordements que je viens de dire, que M. Lair et ses collaborateurs croyaient trouver la pie au nid. Ils se sont trompés et tout est à reprendre. Pour se mouvoir avec compétence dans les papiers de Richelieu, il faut de longues années d'étude préalable.

Il n'y a qu'un homme qui ait vraiment connu les papiers de Richelieu, c'est Avenel. Bien qu'il eût consacré plus de trente ans à leur étude, il lui est arrivé de commettre des erreurs fondamentales, inexplicables, au sujet des *Mémoires*, que nul, cependant, n'a plus complètement étudiés que lui. C'est pourtant toujours à lui qu'il faut revenir, lui qu'il faut consulter au sujet de cette époque, à condition de vérifier ses dires, bien entendu. On voit, par son exemple, qu'une étude prolongée, de la prudence et des méditations ne sont pas inutiles. M. Lair ne s'en doutait pas ; il a travaillé et fait travailler trop rapidement. Cette faute capitale en a entraîné d'autres, et elle est la cause initiale de l'embarras où se trouve aujourd'hui la Société de l'histoire de France. Le cas de M. Lair montre qu'il est préférable de ne jamais s'occuper des choses dont on ignore tout.

Lorsque Avenel publia, en 1858, dans le *Journal des savants*, les quatre articles relatifs aux *Mémoires de Richelieu* sur lesquels vivent, depuis, tous ceux qui s'occupent de ces *Mémoires* et qu'ils exploitent comme on exploite une mine très riche, mais géné-

1. Avenel, *Lettres et papiers d'État de Richelieu*, t. VIII. Avis au lecteur, p. VI.

2. *Journal des Savants*, août 1858, p. 497.

ralement sans rien vérifier, il y avait déjà plus de quinze ans qu'il travaillait à la publication des *Lettres et papiers d'État* du Cardinal, dont il venait de faire paraître le troisième volume. Son étude révèle un soin, une attention, une sagacité qui inspirent confiance. Toutefois, victime de la légende qui attribuait à Richelieu la paternité des *Mémoires*, il l'accepta sans objection.

S'il avait eu la liberté d'étudier longuement le manuscrit et ses entours, il est à croire qu'il aurait approché de la vérité. Mais, de son temps, les archives des Affaires étrangères n'étaient pas aussi accessibles qu'elles le sont aujourd'hui. On n'y pénétrait que d'une manière précaire, dans une mauvaise installation, pendant quelques instants accordés irrégulièrement, par faveur, car tout le monde n'était pas admis. Pour Avenel, très petit personnage, il y fallut la croix et la bannière. Cependant, il avait des titres de tout genre. Mais c'était un modeste, fuyant le bruit, l'intrigue et la violence.

Ce modeste, grâce à un travail persévérant, a élevé à la gloire de Richelieu un magnifique monument. L'*Histoire* que le Cardinal projetait d'écrire aurait été jugée comme une apologie rebutante, tandis que ses *Lettres et papiers d'État*, publiés par Avenel, le montrent si ferme, si grand, si habile, que chaque page le fait admirer davantage.

J'ai connu ce bon Avenel lorsqu'il avait quatre-vingt-cinq ans. Il était encore conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève et, entré tardivement dans l'administration, il attendait sa retraite ou autre chose; mais il travaillait toujours à sa grande publication qu'il eut la joie de pouvoir achever. C'était un homme de petite taille, à la parole courtoise et simple, au regard droit, au visage entierement rasé, à l'ancienne mode, à l'allure encore vive, la tête droite sous sa petite calotte.

S'il avait été ambitieux, Avenel aurait occupé des postes plus en vue que celui de conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, qui fut le sien pendant trente ans, car il avait été l'un des signataires de la protestation des journalistes contre les ordonnances de Charles X en juillet 1830. Ayant joué sa tête, ou tout au moins sa liberté, il aurait pu, comme Thiers et Mignet dont les signatures voisinaient avec la sienne, se pousser plus haut après le triomphe. Ce ne fut que beaucoup plus tard que Villemain, qui avait été un peu son complice en 1830, ayant signé l'adresse des 221, le plaça à Sainte-Geneviève lorsqu'il devint ministre de l'Instruction publique, et le chargea de publier la correspondance de Richelieu. Avenel prit ses deux tâches au sérieux et il y consacra sa vie. N'ayant jamais

brigué les honneurs, il ne fut ni membre de l'Institut ni décoré. Il eut mieux : son nom est attaché à jamais, et très justement, à celui de Richelieu. C'est une gloire suffisante et méritée.

Il est resté le guide le plus sûr pour qui veut étudier le règne de Louis XIII. Il a tout vu, tout vérifié. M. Lavollée l'a reconnu de bonne heure. Aussi, pressé par M. Lair d'aboutir rapidement, il accepta d'emblée toutes les opinions d'Avenel. Il fit bien d'une manière générale. Son erreur fut seulement de ne pas imiter Avenel qui vérifiait tout, de ne pas vérifier à son tour et d'accepter aussi comme complètement exacte la légende qui donnait Richelieu comme ayant dirigé lui-même la rédaction de ses *Mémoires*.

IV.

Avenel avait étudié minutieusement le mode de composition des *Mémoires* et il avait reconnu qu'un personnage qu'il ne pouvait pas identifier, parce que ce n'était pas un familier de Richelieu, avait accompli une partie du travail préparatoire qui a conduit au texte définitif. Or, Avenel constatait que l'écriture de ce personnage ne se retrouvait nulle part dans l'ensemble des papiers de Richelieu, ni dans les minutes, ni dans les copies, ni dans les notes ou dans les rapports. Lui, qui avait étudié tant de documents, ne la reconnaissait pas comme celle d'un collaborateur du Cardinal. Faute de renseignements, il dénomma ce personnage inconnu « le secrétaire des *Mémoires* », ce qui, provisoirement, était très juste, puisqu'il ne le trouvait attaché qu'à ce seul travail. Chacun, ensuite, désigna l'inconnu, à l'exemple d'Avenel, sous le nom de « secrétaire des *Mémoires* ». Mais Avenel ne songea pas à remarquer ce qu'il y avait d'extraordinaire dans le cas de ce personnage à qui Richelieu aurait donné cette mission de confiance de préparer l'*Histoire*, alors qu'il paraissait bien ne lui avoir jamais demandé aucune autre collaboration, ni l'avoir jamais admis dans son intimité. Or, Avenel savait bien que le Cardinal avait pour habitude de conserver constamment sous sa main, dans une étroite dépendance, ceux dont il se servait, quitte, au moindre doute sur leur fidélité, à les briser, même à les envoyer mourir à la Bastille, comme il fit, en 1627, pour le malheureux Fancan, qui avait été son homme de confiance, son instrument en Allemagne, son porte-plume pour quantité de pamphlets[1].

1. Voir Maximin Deloche, *Autour de la plume du cardinal de Richelieu*. Paris, 1920.

Non, sans réfléchir à tant et de si fortes contradictions, Avenel admit que le « secrétaire des *Mémoires* » avait travaillé sous la direction de Richelieu, il l'admit sans preuves et ne songea pas que le travail aurait pu aussi bien être fait en dehors du Cardinal et même après sa mort, et que la carence qu'il constatait rendait le fait vraisemblable.

M. Lavollée, guidé par la note des *Memorie recondite* de Vittorio Siri relative à une histoire manuscrite, par l'évêque de Saint-Malo, que M. Hanotaux, dès 1878, avait identifiée avec les *Mémoires*, rechercha l'écriture de cet évêque et, la confrontant avec celle du « secrétaire des *Mémoires* », il reconnut que ce dernier était bien l'évêque de Saint-Malo, Harlay de Sancy, justifiant ainsi l'observation faite par M. Hanotaux. Poursuivant ses recherches, mais, cette fois, avec peut-être un peu de parti pris, M. Lavollée s'efforça de démontrer que Sancy était sans cesse à Paris pendant la vie de Richelieu, au lieu de résider dans son diocèse, comme c'était son devoir, afin de pouvoir affirmer que c'était pendant ces séjours prolongés à Paris que Sancy avait accompli le travail de préparation des *Mémoires* sous la direction de Richelieu. C'est ici que, dans ces derniers temps, M. Batiffol a contredit M. Lavollée, en essayant de démontrer à son tour que l'évêque de Saint-Malo n'avait pu accomplir ce travail préparatoire qu'après la mort du Cardinal.

Bien que la thèse de M. Batiffol paraisse beaucoup plus plausible que celle qu'il contredit, elle n'est que vraisemblable, et M. Batiffol ne l'appuie pas de preuves assez fortes pour l'imposer. Pourtant, les deux érudits, tout en étant en désaccord apparent, approchent tous deux de la vérité. Si l'on écarte toute leur polémique, on en approchera davantage encore. Examinons donc les faits eux-mêmes et indépendamment de tout ce qui peut en obscurcir la claire vision.

Les *Mémoires* ont été, pour la période de 1624 à 1630, si l'on peut ainsi dire, composés en trois étapes. Tout d'abord, il y a eu des morceaux dictés par Richelieu que, sur son ordre et avec ou sans sa direction, son secrétaire Charpentier a complétés par des pièces puisées dans la masse des papiers du Cardinal, minutieusement classés, comme on le sait. Puis Charpentier a fait copier ces dictées et ces pièces en tout ou en partie à la suite les unes des autres pour en faire une sorte de monstre chronologique, chaque affaire y venant à son tour et à sa date. Ce premier travail a constitué ce qu'Avenel a appelé, et tous les travailleurs après lui, le manuscrit A, lequel semble n'avoir jamais compté que les neuf

volumes que l'on possède, la suite n'ayant pas été entreprise sous cette forme[1].

C'est sur cette première rédaction que le « secrétaire des *Mémoires* » est venu travailler, car elle est bien antérieure à son intervention, ce qu'il est important de constater; c'est là que l'évêque de Saint-Malo a barré, rogné, analysé, annoté, ajouté, réduisant en somme le premier travail, et c'est ce travail transformé qui, copié à nouveau, complété pour les deux périodes de 1610 à 1624 et de 1630 à 1638, forme le manuscrit en huit volumes qu'a vu Foncemagne et qu'Avenel, et tout le monde après lui, a dénommé le manuscrit B, lequel est le texte même des *Mémoires* tel qu'on le connaît, tel qu'il a déjà été imprimé deux fois et que la Société de l'histoire de France l'imprime de nouveau.

C'est uniquement à propos de ce dernier texte que se déroule la polémique. Il paraît infiniment probable que réduite à cela c'est la thèse de M. Batiffol qui est la bonne[2] et qu'en effet l'évêque de Saint-Malo, simple reviseur d'un texte déjà établi, n'a jamais reçu les instructions du Cardinal.

Néanmoins, examinons rapidement les arguments apportés de part et d'autre. M. Lavollée, ayant retrouvé quelques lettres de Sancy à Richelieu, en conclut que l'évêque était en relations étroites avec le Cardinal. Mais, si on lit les lettres, on s'aperçoit que ce sont des lettres cérémonieuses dont le ton n'a rien de commun avec la confiance affectueuse qui aurait dû exister entre Richelieu et celui auquel il aurait confié le travail de préparation de l'*Histoire*. C'est celui d'un solliciteur.

M. Lavollée assure que Sancy était très souvent auprès de Richelieu, que beaucoup de ses lettres sont datées de Rueil, séjour fréquent du premier ministre. Cela ne signifie pas qu'il habitait le château, où le Cardinal ne logeait ordinairement, on le sait, que de très grands personnages. Sancy, qui avait des procès, avait trop intérêt à laisser supposer en Bretagne qu'il était reçu dans l'intimité du puissant ministre, pour ne pas risquer l'équivoque de dater ses lettres de Rueil, tout en logeant dans le village. Du reste, M. Lavollée nous apprend qu'il correspondait très affectueusement

1. Avenel et M. Lavollée ont affirmé que ce manuscrit est incomplet. On verra plus loin les raisons qui ne permettent pas d'admettre cette opinion.

2. Voici ce qu'en a dit M. L. Delavaud : « Du travail de M. Batiffol se dégage cette conclusion que la rédaction des *Mémoires* n'est que l'œuvre de l'évêque de Saint-Malo. Richelieu ne l'a pas revisée et n'en a rien connu... La rédaction du manuscrit B n'a été faite qu'après sa mort » (*Rapports et notices*, etc., t. III).

avec Charpentier, le secrétaire du Cardinal, « qu'il fréquentait l'entourage immédiat de Richelieu, ses secrétaires Cherré et Martin, ainsi que le chirurgien Citoys... il était dans l'intimité de tout ce petit monde de médiocre condition ». Tout cela, malheureusement, va contre la thèse, car, si Sancy avait été reçu dans l'intimité du cabinet, il n'aurait pas recherché celle des domestiques. S'il s'était agi des Bouthillier, à qui on donnait du Monseigneur, passe encore, mais Charpentier et les scribes subalternes, cela n'est pas dans le ton.

Et puis, il y a ses lettres à Charpentier. On les connaît. Sancy n'y fait jamais allusion à la préparation de l'*Histoire*, elles ont surtout pour objet de prier Charpentier de le maintenir en bons termes avec le Cardinal, et c'est, avoue M. Lavollée, « une constatation troublante[1] ».

M. Batiffol relève les mêmes faits pour en tirer des conclusions tout opposées ; mais il en apporte une foule d'autres qui, eux aussi, sont bien troublants. Il constate, par exemple, qu'aucun contemporain du Cardinal ni aucun de ses familiers ne paraît avoir eu connaissance de la mission confiée à Sancy. C'est, répond à cela M. Lavollée, que la « rédaction des *Mémoires* se faisait dans le plus grand mystère[2] ». Il n'y a jamais de mystère complet. On se fût étonné du séjour de Sancy dans une intimité de plusieurs heures par jour dont on n'aurait pas connu le motif. Cela eût excité au moins la curiosité. De cet étonnement, de cette curiosité il n'est resté aucun témoignage. D'ailleurs, y aurait-il eu mystère pour le P. Joseph, pour les Bouthillier, qui étaient au courant des secrets de l'État et possédaient l'affectueuse confiance du Cardinal? Dans les papiers venus d'eux, il n'est jamais question de Sancy ni de son mystérieux travail.

A quelle époque Sancy aurait-il travaillé? En 1637, Richelieu demande à Avaux de lui faire un résumé de ses négociations depuis onze ans, c'est-à-dire depuis 1626, pour servir à l'*Histoire*[3]. Donc, en 1637, rien n'était achevé pour cette longue période. Et ce n'est certainement pas dans les années de 1637 à 1642 que Richelieu eut loisir de faire rédiger le texte des *Mémoires*. Ici, la *Succincte narration* intervient; elle est de 1641 au plus tard, et le Cardinal dit formellement dans sa lettre au roi qu'il a renoncé à

1. *Rapports et notices*, etc., t. II, p. 341.
2. *Ibid.*, p. 344.
3. Voir *Correspondance inédite du comte d'Avaux avec son père*, publiée par A. Boppe. Paris, 1887, p. 124.

écrire l'*Histoire*. Alors? Alors, on place quand même la composition des *Mémoires* entre 1631 et 1634. Belle époque et bien choisie! En 1631, il y a le grand orage, au cours duquel il s'agissait pour Richelieu de vaincre ou de mourir; en 1632, c'est la révolte de Montmorency et de Gaston, qui coupe la France en deux parties ennemies; en 1633, la campagne de Lorraine occupe peut-être un peu le Cardinal; en 1634, il est tout entier à la préparation de la guerre contre l'Espagne, qui fut déclarée en 1635. Vraiment, Richelieu eut-il alors de grands loisirs? On peut en douter, d'autant plus que sa correspondance est là qui atteste qu'il n'en eut pas. Car M. Lavollée se préoccupe de démontrer que Sancy était à Paris pendant ce temps et qu'il a pu y travailler aux *Mémoires*, mais il ne s'inquiète pas de savoir si Richelieu avait aussi le temps de le faire.

Le procédé de M. Batiffol a été très différent de celui de M. Lavollée. Celui-ci a surtout cherché ses arguments dans les manuscrits, dans leurs annotations plutôt que dans leur texte. M. Batiffol a fait son enquête auprès des contemporains. Délaissant un peu les manuscrits, qu'il semble, du reste, avoir parcouru hâtivement, parfois même sans les comprendre, comme cela lui est arrivé pour le manuscrit A, il a consulté les imprimés. Sa moisson est considérable, et le grand nombre de faits et d'opinions qu'il a réunis est de nature, sinon à démontrer absolument qu'il a raison, du moins à impressionner en sa faveur. Pour qui ne connaît pas les documents de l'époque, la lecture de son livre apporte la conviction. Mais la vivacité, le charme et l'abondance d'un écrivain ne valent pas, dans l'espèce, une preuve topique, et bien des arguments de M. Batiffol, que son ardeur grossit, ne résisteraient pas à un examen critique. Je n'en relèverai qu'un, à titre d'exemple. M. Batiffol tire du fait que Sancy n'a pas été inscrit dans le testament civil de Richelieu la conséquence qu'il n'a pas travaillé aux *Mémoires*[1]. Je suis bien obligé d'en conclure que M. Batiffol n'a pas lu le testament avec attention. Dans le cas contraire, il y aurait vu que le Cardinal n'y fait de legs qu'au roi, à ses parents et à ses domestiques, depuis son aumônier jusqu'à ses valets de pied; aucun de ses amis n'y est mentionné, ses secrétaires eux-mêmes ne reçoivent rien. On ne peut pas dire pourtant que l'évêque de Saint-Malo devait être traité comme un domestique. Donc l'argument n'a pas de valeur. Il y en a bien d'autres qui sont dans le même cas. Si dans cette querelle le nombre des arguments compte pour quelque chose, leur qualité, leur solidité seraient quand même préférables, et ils en manquent un peu.

1. *Rapports et notices*, t. III, p. 147.

Du reste, tous ces arguments de polémique se valent et ne prouvent rien. Il n'a été apporté ni d'un côté ni de l'autre aucun fait probant.

C'est ailleurs qu'il faut chercher. Il faut abandonner ce qu'on appelle la critique interne du manuscrit B, qui n'a rien donné de sérieux, et s'occuper davantage du manuscrit A, qui paraît être la pièce principale. Ce n'est pas Sancy qui a fait établir ce manuscrit, puisqu'il l'a revisé, ou plutôt saccagé. Par qui donc, et à quelle époque, ce manuscrit a-t-il été composé? C'est dans la réponse à cette question que se trouvera peut-être la solution du problème. Si M. Batiffol et M. Lavollée unissaient leurs efforts pour rechercher cette solution, ils s'accorderaient, sans doute, dans la joie d'une heureuse découverte qui fixerait le point d'histoire documentaire sur lequel ils sont divisés.

Pour que cette collaboration puisse s'établir, il est nécessaire que la question relative à l'évêque de Saint-Malo soit résolue. Il y a peut-être un moyen très simple d'obtenir ce résultat.

Pierre Bertrand.

(Sera continué.)

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE

(Suite et fin[1].)

Histoire par époques. — On ne s'ennuie pas à lire l'ouvrage de M. Bayley sur les origines préhistoriques de l'Angleterre[2]; c'est, nous dit le sous-titre, « un essai pour déchiffrer cette préhistoire à l'aide des monuments mégalithiques, des tumuli, des coutumes, des monnaies, des noms de lieu, des superstitions populaires ». Vaste programme, exécuté avec toutes les ressources d'une érudition enthousiaste et débordante, qui multiplie les rapprochements inattendus entre les notions les plus disparates et déconcerte par la confiante hardiesse de l'auteur dans l'évidence de ses conclusions. Son objet principal est de montrer que, bien avant les invasions germaniques et J. César, la Bretagne celtique et préceltique avait atteint à un haut degré de culture et que cette culture lui avait été apportée directement des contrées que baigne la mer Égée : Crète, Troie, à moins encore qu'elle ne soit venue de l'Atlantide. En tout cas, il faut recueillir pieusement les légendes sur l'histoire de Brutus, le héros éponyme de la Bretagne, et sur l'origine troyenne de Londres (Trinovantum); il faut noter les étroits rapports du gallois avec l'hébreu et d'une façon générale du celtique avec les langues sémitiques de l'Orient. Les Hébreux, les Ibères, les Bretons ou « Kimbry » étaient à l'origine un seul peuple. Les philologues disent que le mot trouvère ou troubadour vient du mot trouver; mais le sens fondamental leur échappe s'ils ne voient pas que les trouvères étaient les mystiques de l'amour et qu'ils descendaient d'ancêtres troyens, ces pieux marchands, missionnaires de la plus ancienne civilisation connue. Quant à l'élément anglo-saxon, il est entré pour peu de chose dans la formation du peuple anglais; la plupart des noms de lieu ont une

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXL, p. 218-232.

2. Harold Bayley, *Archaic England. An essay in deciphering prehistory from megalithic monuments, earthworks, customs, coins, place-names and faerie superstitions.* Londres, Chapman et Hall, 1919, in-8°, 894 p. et environ 600 illustrations; prix : 25 sh.

racine celtique et non germanique. C'est qu'il ne suffit pas d'éplucher les mots et d'étudier la transformation des sons ; la philologie à la mode allemande est une science tout en surface ; ce qui importe, c'est de découvrir le sens du radical. C'est alors qu'il faut appeler à son aide une autre faculté que celle de prendre et de classer des fiches, l'imagination ; les mots ont leur origine dans les mystères, dans le symbolisme. M. Bayley reproduit alors, en les affirmant avec une force toujours plus grande de conviction, les arguments déjà présentés dans son ouvrage : *The lost language of symbolism* (1912). Il montre enfin tout ce que la connaissance du plus lointain passé de la race anglaise peut attendre d'une étude méthodique de l'archéologie préhistorique, l'Angleterre étant le pays le plus riche du monde en témoins de cette espèce.

L'imagination, la fantaisie n'ont aucune place dans les études de M. Chambers sur Beowulf[1]. Avec lui, nous ne quittons pas le domaine nettement circonscrit de l'érudition pure. Comment propose-t-il de résoudre les nombreuses énigmes soulevées par ce poème, le plus ancien qui ait été écrit en langue anglaise? Tout d'abord il importe de distinguer dans le héros du poème deux personnages distincts. Le premier Beowulf est un prince des Geatas, c'est-à-dire des Goths de la Scanie suédoise ; il figure dans une expédition conduite par le roi Hygelac (que Grégoire de Tours connaît sous la forme latinisée de Chochilaicus) contre les Chaturii du Rhin inférieur. Après avoir ravagé le pays, ce roi fut attaqué par les Francs de Théodoric et de son fils Teudebert ; il fut tué et son butin repris par le vainqueur. M. Chambers place cet événement, auquel est faite mainte allusion dans le poème, vers l'année 530 (voir l'appendice, p. 381). C'est le seul épisode où les Geatas soient mis en contact avec des peuples hors de la Scandinavie ; partout ailleurs on nous parle des luttes de ces Goths, amis des Danois, contre leur ennemi commun, les Suédois. Une seule référence est faite à un roi anglo-saxon, Offa Ier ; mais cet Offa, fils de Warmund, roi des Angles du Slesvig, a été confondu plus tard dans les « Vitae duorum Offarum » avec Offa II qui régna réellement en Angleterre. Le second Beowulf est un héros purement mythologique, mentionné dans une généalogie des rois de Wessex. Là, il est d'ordinaire appelé Beow (mot qui signifie le grain), fils de Scyld ou Sceaf (qui signifie la gerbe) : c'est en

1. R. W. Chambers, *Beowulf; an introduction to the study of the poem, with a discussion of the stories of Offa and Finn.* Cambridge, at the University Press, 1920, in-8°, XII-417 p. et 8 planches reproduisant d'intéressantes miniatures ; prix : 30 sh. Notons la savante bibliographie qui remplit les pages 386-413.

réalité une divinité du blé et non de la guerre. Vrais ou légendaires, les récits combinés dans le poème ont passé sans doute des Goths aux Danois, puis aux Angles continentaux, qui les transportèrent enfin dans cette partie de la Bretagne à laquelle ils devaient donner leur nom. Le poème n'est pas une traduction d'un original scandinave; il fut exécuté sans doute au début du VIIIe siècle, dans l'Angleterre devenue chrétienne, mais encore tout imbue des idées et des superstitions payennes; il appartient à cette époque primitive de l'établissement anglo-saxon où survivaient encore, au moins dans le souvenir, des traces de cette générosité, de cette large humanité qui est un des traits caractéristiques du poème, époque appelée parfois l'âge d'or de l'heptarchie, si différente de celle que nous fait connaître la Chronique anglo-saxonne.

Au poème de Beowulf se rattache un fragment qui nous a été conservé sur une peau de parchemin dont la trace est perdue depuis au moins deux siècles : c'est l'attaque du château de Finnsburg, forteresse appartenant à un roi des Frisons appelé Finn, par des sujets rebelles, les *Eoten* (que M. Chambers identifie avec les Jutes; appendice, p. 333), dont le chef, Garulf, est tué. M. Chambers consacre la troisième partie de son livre à l'examen des problèmes nouveaux posés par ce fragment et de ses rapports, incontestables d'ailleurs, avec le Beowulf.

Cette brève analyse ne donnerait qu'une idée incomplète du livre si l'on n'ajoutait qu'il est riche d'informations de toute nature sur l'histoire, la mythologie, l'archéologie de la Scandinavie et de l'Angleterre anglo-saxonne. On appréciera en particulier la seconde partie, où sont reproduits dans leur texte original (latin et scandinave) les documents qui nous renseignent sur les histoires contées dans le Beowulf et sur la légende d'Offa. Quelque opinion qu'on ait sur les conclusions auxquelles est arrivé M. Chambers dans un aussi difficile sujet, personne ne contestera l'excellence de sa méthode et l'intérêt historique de ses résultats[1].

J'aurais voulu pouvoir parler aussi avec quelque détail du récent volume de M. Brown sur les arts dans l'Angleterre primitive[2]; il y étudie les croix de Ruthwell et de Bewcastle, le manuscrit des évangiles de Lindisfarne et autres monuments chrétiens de la Northumbrie. Ce qui a déjà été dit ici des précédents volumes[3] permet de

1. Rappelons que M. Chambers a donné en 1914 une nouvelle édition, avec une introduction et des notes, du *Beowulf, with the Finnsburg fragment*, par A. J. Wyatt.

2. G. Baldwin Brown, *The arts in early England*, t. V. Londres, Murray; prix : 30 sh.

3. Cf. *Rev. histor.*, t. CXVIII, p. 94.

croire que le tome V apporte d'intéressantes observations sur la civilisation anglo-saxonne dans une de ses manifestations les plus originales ; mais l'ouvrage ne nous est pas parvenu[1].

Le Rév. J. Armitage Robinson, doyen du chapitre de Wells au comté de Somerset, consacre ses loisirs à l'histoire de ce comté et des maisons religieuses qui en sont l'ornement : Wells, Bath, Glastonbury, etc. Membre de la « British Academy », il a déjà publié dans les Mémoires de cette société savante en 1918 une étude sur les évêques saxons de Wells au xe siècle et en 1919 une autre sur saint Oswald et la cathédrale de Worcester. Dans un récent volume[2], il a réuni plusieurs dissertations critiques sur l'histoire du Somerset. Si on laisse de côté, à cause de leur intérêt surtout local, ce qu'il dit sur les abbés saxons de Glastonbury, sur les premiers doyens de Wells et sur les plus anciens archidiacres de Somerset, on s'arrêtera devant deux grands noms de la littérature latine au xiie siècle : Guillaume de Malmesbury et Pierre de Blois. A l'auteur célèbre des Histoires de l'Église et des rois d'Angleterre, qui jouissent d'un si haut crédit, on a reproché son *De antiquitate Glastoniensis ecclesie* comme une œuvre indigne de lui, tant elle est dénuée de tout sens critique en ce qui concerne l'introduction du christianisme en Bretagne; mais, si on la dégage des interpolations nombreuses qui l'encombrent, si on la compare à ce qu'en dit Guillaume lui-même dans la rédaction définitive de ses *Gesta regum*, on n'y voit plus qu'une œuvre consciencieuse, fondée sur les chartes mêmes de l'abbaye (qui, en réalité, sont loin d'être toutes authentiques). S'il a manqué d'esprit critique, n'est-ce pas encore plus la faute de son temps que de son infirmité intellectuelle? Quant à Pierre de Blois, M. Robinson s'est ingénié à tirer de sa correspondance une biographie où sont précisés plusieurs points intéressants; la familiarité dans laquelle il a vécu avec le célèbre épistolier l'a convaincu de l'authenticité de cette correspondance; il refuse d'admettre qu'il y ait eu à la même époque deux écrivains appelés Pierre, dont l'un serait le personnage historique dont il vient de fixer le *curriculum vitae* et dont l'autre aurait écrit les lettres; mais il faudra bien qu'un jour on reprenne, comme avait déjà commencé de le faire

1. Il rentre à peine dans le cadre de ce Bulletin de mentionner l'ouvrage de Sir Henry Howorth, *Harald Fairhair and his ancestors* (University of London, Viking Society for Northern resarch, 252 p.). C'est l'histoire de Harald à la Belle chevelure, fondateur du royaume de Norvège, une des figures les plus héroïques (avec Otton le Grand) de l'histoire européenne au xe siècle.

2. J. Armitage Robinson, *Somerset historical Essays*. Londres, Humphrey Milford (publications de la British Academy), 1921, in-8°, vii-160 p.; prix : 10 sh. 6 d.

M. Searle[1], l'étude critique de la correspondance pour déterminer la part de rhétorique et de vérité qu'elle contient; en tout cas, on ne pourra plus parler de Pierre de Blois sans tenir compte de ce travail[2].

Voici, d'autre part, un chroniqueur du même temps que M. Powicke a fait sortir de l'ombre[3], c'est Walter Daniel, biographe d'Ailred, abbé de Rievaulx. Ce Daniel était connu comme auteur d'un recueil assez médiocre de sentences morales intitulé *Centum sententiae;* en outre, Th. D. Hardy l'avait placé dans son *Descriptive catalogue* parmi les biographes d'Ailred; mais ce fut presque une découverte quand on retrouva son ouvrage dans un manuscrit conservé aujourd'hui à la bibliothèque John Ryland de Manchester. Daniel paraît avoir beaucoup écrit: du moins Leland et Bale ont-ils donné une liste assez longue de ses ouvrages, où d'ailleurs, chose curieuse, la *Vita Ailredi* ne se trouve pas. M. Powicke est le premier qui nous renseigne à la fois sur Daniel et sur ses œuvres. Il fut moine au monastère cistercien de Rievaulx, où il entra vers 1150, alors qu'Ailred en était abbé depuis trois ans; il vécut, semble-t-il, dans l'intimité de ce prélat, connu par ses rapports avec le roi d'Écosse David Ier et avec les rois d'Angleterre Étienne et Henri II; connu aussi par des œuvres historiques telles que son récit de la bataille de l'Étendard en 1138. De la vie d'Ailred, Daniel a retenu surtout les pieuses actions, et c'est dans l'espoir de voir canoniser son ami et protecteur qu'il entreprit le récit de ses miracles. Dans cette œuvre hagiographique, l'historien trouvera d'utiles renseignements sur les origines du mouvement cistercien dans le nord de l'Angleterre; mais pour connaître le vrai Ailred, il faut en demander le détail à M. Powicke, qui a savamment mis en œuvre toutes les sources connues. En appendice, il a publié d'importants fragments de la *Vita Ailredi*; on y remarquera l'introduction, qui est une lettre adressée par Daniel à un certain Maurice en réponse à des critiques qui avaient été adressées à la *Vita* par des adversaires

1. Les matériaux considérables que feu G. W. Searle avait réunis sur Pierre de Blois sont aujourd'hui déposés à la bibliothèque de l'Université de Cambridge.

2. Notons encore dans le volume de M. Robinson quelques dissertations spéciales sur les deux plus anciennes chartes de Glastonbury, 677 et 680, et qui sont probablement authentiques, sur la carrière de John Cumin avant son élection à l'évêché de Dublin, sur la vie et la famille de Jocelin, évêque de Wells, et les raisons pour lesquelles il resta fidèle au roi Jean, même après que celui-ci eut été frappé par Innocent III de la sentence d'interdit, etc.

3. F. N. Powicke, *Ailred of Rievaulx and his biographer Walter Daniel.* Manchester, at the University Press. Extrait du Bulletin de la « John Rylands library », 1921-1922, in-8°, 112 p.; prix : 3 sh.

d'Ailred, et où on lui reprochait d'avoir faussé la vérité en voulant faire passer Ailred pour un saint.

Le tome IV, 1re partie, de la biographie de Philippe-Auguste par M. A. Cartellieri[1] touche de très près à l'histoire d'Angleterre, puisqu'il traite des années 1199 à 1206, période critique où se décida le sort de l'empire angevin. Le traité du Goulet (1200) sembla d'abord consolider la situation de Jean sans Terre en France; ses fautes, habilement mises à profit par son astucieux adversaire, le perdirent : lorsqu'il conclut la trève de Thouars (octobre 1206), il avait perdu la Normandie, l'Anjou, le Maine et une partie de la Touraine. Les événements politiques et militaires qui aboutirent à ce résultat ont été exposés par M. Cartellieri avec une parfaite connaissance des sources. Sur la question, si discutée, de la condamnation du roi d'Angleterre, il estime, avec M. Powicke, qu'il y eut un double procès et une double condamnation : la première (p. 105) en avril 1202, à cause du retard que ce prince avait apporté à remplir ses devoirs de vassal envers son suzerain lors de son avènement au trône; la seconde (p. 182, 189) en 1204, à cause de l'assassinat d'Arthur de Bretagne; mais il reconnaît lui-même qu'il reste encore bien des points obscurs dans l'affaire, et sans doute le débat n'est-il pas définitivement clos. Les raisons par lesquelles dans sa conclusion finale (p. 249-255) l'auteur explique le triomphe de Philippe-Auguste, si elles ne sont pas nouvelles, sont bien groupées et devront être prises en sérieuse considération.

On trouvera d'utiles indications sur les rapports du même roi Jean avec les églises de Normandie dans une brochure de M. Packard[2], et des rapprochements suggestifs entre le principe affirmé par Édouard Ier en 1295, « ut quod omnes tangit ab omnibus approbetur », et certaines théories politiques répandues en Italie à la même époque, dans une communication faite par M. Leicht à l'Académie des « Lincei[3] ».

Une analyse très minutieuse du célèbre poème de William Langland intitulé *Piers Plowman* a permis à Miss D. Chadwick[4] de tracer un tableau animé de la vie sociale en Angle-

1. Alexander Cartellieri, *Philipp II August, König von Frankreich*. Bd. IV, 1 Theil : *Philipp August und Johann ohne Land, 1199-1206*. Leipzig, Dyk, 1921, in-8°, 255 p.; prix : 25 m. La seconde partie du tome IV terminera l'ouvrage.

2. Sidney Raymond Packard, de Smith College, *King John and the Norman church*. Tirage à part de la « Harvard theological Review », janvier 1922, in-8°, 40 p.

3. P. S. Leicht, *Un principio politico medievale*. Extrait du t. XXIX des « Rendiconti » de la « R. Accademia nazionale dei Lincei », in-8°, 16 p.

4. D. Chadwick, *Social life in the days of Piers Plowman*. Cambridge, at

terre dans le troisième quart du XIVe siècle. On y voit défiler, sous les traits grossis sans doute par le pessimisme mystique de l'auteur : le clergé régulier et séculier, le personnel gouvernemental et administratif, la vie provinciale et les méthodes d'agriculture, la vie urbaine, les réjouissances publiques, les mendiants et les voleurs, les riches et les pauvres, la vie religieuse du peuple, la femme au moyen âge. Le tout, illustré par de nombreuses citations tirées du poème de Langland et de quelques autres sources contemporaines, fait honneur à l'enseignement dirigé par M. Coulton.

La biographie de Henri VI par Miss CHRISTIE[1] n'apporte peut-être aucun fait nouveau, mais on y distingue de sérieuses qualités : une connaissance étendue des sources, un esprit judicieux, un réel talent de composition et d'exposition; le chapitre IV, où l'auteur étudie le caractère du touchant et infortuné monarque, sera particulièrement apprécié.

Il n'y a pas beaucoup de considérations originales dans l'ouvrage de M. EINSTEIN[2] sur les idées politiques, sociales et morales qui se manifestèrent ou qui dominèrent en Angleterre au siècle des Tudors; mais l'auteur a su les présenter de la manière la plus satisfaisante. Sur le gouvernement, les individus, les règles de la pensée et de la conduite, l'enrichissement de la vie par la renaissance des lettres, où se révélait la grâce du génie grec et latin, et par la découverte de mondes insoupçonnés qui ouvrait de si vastes horizons à l'esprit d'entreprise, il a condensé en de brefs chapitres beaucoup de faits caractéristiques d'une époque féconde en contrastes de toute sorte. Il ne scrute pas en philosophe les causes des grands changements intervenus alors dans la conception et l'exercice de l'autorité royale, dans la transformation des classes sociales et de la religion, il se contente de prendre les traits les plus significatifs dans les ouvrages de seconde main d'un caractère général (il paraît mieux renseigné sur Henri VIII que sur Élisabeth) et dans les écrits du temps, surtout les œuvres des littérateurs et des moralistes. Nul pédantisme d'ailleurs : les références, peu nombreuses cependant, sont renvoyées à la fin du volume. Le modèle que M. Einstein s'est proposé de suivre, il le dit lui-même, est l'ouvrage de Burckhardt sur la civilisation de l'Italie au

the University Press, 1922, in-8°, XIII-125 p.; prix : 10 sh. 6 d. Collection des « Cambridge studies in medieval life and thought », dirigée par G. G. Coulton.

1. Mabel E. Christie, *Henry VI*. Londres, Constable, 1922, in-8°, 419 p. Plusieurs portraits et deux cartes. En appendice, un itinéraire très minutieux de Henri VI (p. 374-389), une note sur l'art culinaire appliqué surtout au service de la table royale des grands jours et une utile bibliographie.

2. Lewis Einstein, *Tudor ideals*. Londres, Bell et fils, 1921, in-8°, XIII-366 p.; prix : 14 sh.

temps de la Renaissance. Mais si l'Angleterre a réellement subi l'influence italienne au point que le dit M. Einstein, n'en a-t-elle pas subi d'autres encore, et pourquoi n'a-t-il pas essayé de montrer par quelles voies elle a pénétré?

Sur Élisabeth, on apprendra beaucoup dans le livre de M. Chamberlin[1]; non point sur la reine, mais sur la femme. Il estime qu'on a calomnié son caractère, sa vie privée, et il s'est institué son défenseur[2]. On nous la peint d'ordinaire comme douée d'un tempérament robuste, comme passionnée pour tous les plaisirs, y compris ceux de l'amour, pour tous les divertissements, même les plus fatigants : les voyages, la danse, la chasse. Erreur. La fille de Henri VIII tenait de son père un sang corrompu, une hérédité morbide qui produisit chez elle les désordres les plus graves : hydropisie, jaunisse, ulcères, etc. Ces maux l'assaillirent dès le moment de la puberté et il est permis de croire que les licences que prit avec elle, quand elle était à peine nubile, le frère du Protecteur, Thomas Seymour, mirent ses nerfs dans l'état le plus douloureux. Depuis lors elle a toujours été mal portante, avec des périodes plus ou moins longues de rémission; mais M. Chamberlin oublie de dire que les nerveux trouvent dans leurs nerfs, même malades, de singuliers ressorts d'énergie. Il a rédigé avec le plus grand soin le journal de la santé d'Élisabeth de 1547 jusqu'à sa mort; puis il l'a soumis à plusieurs médecins qui sont tombés d'accord pour considérer le sujet comme une malade chronique, martyre à la fois de la saignée et du corset. Un d'eux, le Dr Keith, a formulé son opinion en disant, après un long examen des symptômes, qu'Élisabeth « au point de vue médical était insexuée; qu'elle n'était faite ni pour l'amour ni pour la maternité »; si elle fut coquette, ce fut uniquement par jeu, « mais on ne peut concevoir qu'elle soit allée plus loin ». Elle fut donc et resta la Reine Vierge. M. Chamberlin a dressé d'après les documents contemporains la liste de toutes les accusations d'immoralité portées contre elle avant et après son avènement au trône, et il faut reconnaître que sa critique en affaiblit considérablement la portée; mais ne franchit-il pas les bornes de la vraisemblance quand il nie même qu'Élisabeth ait pu avoir des faiblesses, des curiosités malsaines, qu'elle ait jamais été autre que chaste et pure? Élisabeth est à ses yeux presque un des grands génies de l'humanité; en tout cas, ce

1. Frederick Chamberlin, *The private character of Queen Elizabeth*. Londres, John Lane, 1921, in-8°, XXI-334 p., avec de nombreux portraits et des fac-similés de l'écriture de la reine; prix : 18 sh.

2. Un petit nombre de biographies d'Élisabeth ont trouvé grâce devant ses yeux; c'est, avec celle d'Agnès Strickland, le *Queen Elizabeth* d'Edward Spencer Beesly (1903). Lingard et Froude sont ses bêtes noires.

qu'on lui accordera plus volontiers, un des plus grands souverains de l'Angleterre; elle fut grande par la haute culture de son esprit[1], par son courage moral, par la conscience avec laquelle elle remplit ses devoirs de reine, par l'heureux choix de ses conseillers. Or, parmi ceux-ci, qui faut-il mettre au premier plan? Précisément les prétendus amants de la reine et, avant tous les autres, Leicester. Tandis que Cecil (Lord Burghley) fut l'homme de toutes les prudences, qui aurait laissé fuir les bonnes occasions, Leicester fut celui de toutes les audaces fécondes qui ont jeté les fondements de l'empire britannique. A deux reprises, M. Chamberlin soutient cette thèse et il se propose de la démontrer dans un nouvel ouvrage qu'on lira sûrement avec intérêt, mais qui sans doute ne présentera pas l'attrait inattendu et la nouveauté du présent livre.

M. Mumby, qui nous avait déjà entretenus de la jeunesse d'Élisabeth, entreprend maintenant de nous raconter la chute de Marie Stuart[2]. Entendons qu'il s'agit ici de la « chute morale » de la reine d'Écosse, car l'auteur commence son récit à la mort de Darnley. Ce récit, il l'a composé sur le même plan que la jeunesse d'Élisabeth, c'est-à-dire qu'il s'est donné la peine de reproduire en style moderne les lettres des contemporains qui nous renseignent sur les faits et les intentions de la malheureuse reine, en les reliant par un commentaire généralement bref et bien informé.

Après avoir consacré déjà de nombreux ouvrages à Shakespeare, Mme Stopes a entrepris d'écrire la biographie du comte de Southampton, le « patron » du poète[3]. Des recherches étendues au British Museum, au P. Record Office, dans les archives des Salisbury à Hatfield, lui ont fait découvrir un assez grand nombre de documents nouveaux; elle les a reproduits intégralement, en les enchâssant dans un récit très circonstancié, compact, mais

1. On annonce que M. Chamberlin a déjà réuni les matériaux pour un volume intitulé : *The sayings of Elisabeth*, où l'on trouvera un choix de ses lettres et discours les plus caractéristiques. — Nous n'avons pas reçu : *Queen Elizabeth's maids of honour and ladies of the privy chamber*, par Violet A. Wilson. Londres, John Lane; prix : 15 sh.

2. Frank Arthur Mumby, *The fall of Mary Stuart; a narrative in contemporary letters*. Londres, Constable, 1921, in-8°, xiv-358 p. et 9 portraits; prix : 18 sh.

3. Charlotte Carmichael Stopes, *The life of Henry, third earl of Southampton, Shakespeare's patron*. Cambridge, at the University Press, 1922, in-8°, x-544 p., illustrations; prix : 42 sh. Dans sa préface, l'auteur écrit qu'elle avait l'espoir « de trouver plus de nouveau au sujet de Shakespeare, espoir qui n'a pas été réalisé ». Rappelons seulement qu'elle a donné des sonnets du poète une édition où elle montre les traces des relations entre Shakespeare et son patron dès 1592.

bien distribué en somme et où l'on apprend beaucoup de menus faits. Cette biographie n'intéresse d'ailleurs l'histoire générale que sur un petit nombre de points, car le comte de Southampton[1] n'y joua qu'un rôle effacé. Ami et parent du comte d'Essex, un des « amants » de la reine, un des héros (avec Leicester) de M. Chamberlin, il le suivit dans l'expédition d'Irlande (1599) et s'associa encore à sa fortune quand Essex prit les armes contre sa souveraine. Arrêté avec les autres conjurés et enfermé à la Tour, il obtint sa liberté de Jacques Ier, dont la faveur lui fut fidèle[2]. Ajoutons qu'il prit une part active à la fondation de la colonie de Virginie en 1606. Ce qui le recommande surtout au regard de la postérité, ce sont ses rapports avec Shakespeare, que l'auteur avait déjà mis en lumière. N'est-ce même pas Southampton qui, dès 1591, suggéra au poète, qui s'ignorait encore, l'idée de ses sonnets? *Vénus et Adonis*, publié en 1593, est dédié au comte; c'est sans doute à l'occasion du mariage de la mère du comte avec Sir Thomas Heneage[3] (1594) que Shakespeare compose le *Songe d'une nuit d'été*, et c'est aussitôt après qu'on rencontre la première mention authentique de Shakespeare jouant devant la cour (28 décembre 1594). Les drames de *Richard II* et de *Henri IV* se rattachent étroitement aux aventures du comte d'Essex. Mais comment expliquer la brusque et complète interruption de leurs rapports? Mme Stopes se contente de poser la question. Le comte survécut huit ans au poète; il mourut de la peste aux Pays-Bas, peu de jours après son fils aîné, en novembre 1624.

Une biographie très fouillée d'Antoine Hamilton, l'auteur des *Mémoires du chevalier de Grammont*, par Miss Clark[4], nous renseigne abondamment sur le héros de ces fameux mémoires; la seconde moitié du volume est, en outre, remplie par une étude sur

1. Henry Wriothesley, né le 6 octobre 1573, fut le seul fils de Henry, deuxième comte de Southampton, et le petit-fils de l'auteur [anonyme] de la « Wriothesley Chronicle », intéressante pour le règne de Henri VIII.

2. Ce qu'on appelle la « conspiration » d'Essex se trouve raconté avec beaucoup de détails dans une lettre de l'ambassadeur de France (M. de Boissise) à Rohan; on en lira le texte original et français pages 214-218, d'après les mémoires de Winwood.

3. Le père de Southampton était mort en 1581. Après la mort de Sir Thomas Heneage (1595), la comtesse douairière épousa en troisièmes noces Sir William Harvey (1599). Quant au troisième comte, il épousa Élisabeth Vernon, une des dames d'honneur de la reine, mais sans l'assentiment de celle-ci, union qu'Élisabeth ne lui pardonna pas. On trouvera en appendice beaucoup de renseignements sur les ascendants du comte en ligne paternelle et maternelle.

4. Ruth Clark, *Antony Hamilton (author of Memoirs of count Grammont): his life and work and his family*. Londres, John Lane, 1921, in-8°, XIII-362 p. et 2 portraits; prix : 21 sh.

les œuvres de Hamilton, ce littérateur extraordinaire qui, né en Irlande d'une famille écossaise, en est arrivé à écrire en français avec autant de correction que d'esprit et de grâce[1].

Histoire des institutions. — Dans son étude sur la constitution anglaise, M. Adams[2] se distingue très nettement, par exemple, de Stubbs et de Medley. Stubbs a creusé cette histoire en érudit consommé qui, des textes, sait dégager une doctrine: Medley en a dressé le tableau en accumulant, sous forme d'aide-mémoire, les faits et les dates: c'en est le commentaire que M. Adams s'est proposé d'écrire à l'usage des étudiants américains. Disons tout de suite que ce commentaire, dépouillé de tout appareil d'érudition, où les références sont rares et renvoient surtout aux principaux textes publiés dans les recueils les plus usuels, est présenté avec une intelligence et une lucidité peu communes. On y constate à chaque page, mais de préférence encore pour les époques anciennes, que l'auteur connaît à fond les matières dont il parle; des documents, qui lui sont familiers, il a su dégager, sans effort apparent, le sens et la portée. Il ne discute pas les opinions des auteurs qui l'ont précédé, il dit simplement comment il faut entendre ou comment il se représente les faits et leur développement historique: son opinion, très réfléchie, est judicieuse et souvent personnelle. Voyez, par exemple, avec quelle pondération il apprécie la valeur de la Grande Charte. Chacun pourra trouver qu'il passe trop vite sur tel ou tel fait; j'estime, par exemple, qu'il n'a pas tiré des ouvrages récents de M. Tout tout l'enseignement qu'ils comportent; mais c'est une affaire de mesure ou d'appréciation, et il vaut mieux savoir gré à l'auteur de nous faire si bien comprendre l'originalité des institutions anglaises. Les étudiants américains ne seront pas les seuls à l'en remercier.

A la fin de sa préface, M. Adams s'excuse de n'avoir pu encore utiliser l'ouvrage de M. Pollard sur le Parlement[3], qui n'a, en effet, été mis en vente qu'après l'apparition du sien. M. Pollard part d'une idée très juste, dont le développement logique mène à des conclu-

1. Antoine Hamilton et son frère Richard jouèrent un rôle important dans la guerre d'Irlande au service de Jacques II en 1685-1692. On trouvera en appendice toute une série de billets adressés par le roi Jacques à Richard devant Londonderry en 1689 (p. 285-296). P. 112, n., l'éditeur des *Archives de la Bastille* s'appelait Ravaisson, non Ravaillon.

2. George Burton Adams, *Constitutional history of England*. New York, Henry Holt et Cie, 1921, in-8°, x-518 p.

3. A. F. Pollard, *The evolution of Parliament*. Londres, Longmans, 1920, in-8°, xi-397 p.; prix : 21 sh.

sions parfois inattendues ou subtiles, mais en général inattaquables. Le Parlement, répète-t-il avec insistance, a toujours été une cour suprême de justice. C'est la *curia regis* qui, conformément aux idées féodales, agit au nom du roi, source de toute justice, au moyen de conseillers qui sont aussi (ecclésiastiques et laïques) des vassaux directs de la couronne. C'est pourquoi au XIIIe siècle le Parlement est si souvent assemblé, même plusieurs fois par an, et pourquoi ceux que le roi y appelle sont tenus d'y venir. Le service de cour a d'abord primé tous les autres; le vote des subsides n'apparaît qu'en second lieu dans le temps[1]. Dans cette cour de justice, ce sont les conseillers de la couronne : prélats, comtes et barons, juges, qui discutent et qui, avec le roi, décident; ils constituent le « parliament chamber »; les Communes sont appelées à la barre de cette Chambre pour donner leur avis par la voix de l'orateur (speaker) qui a seul la parole. La principale affaire du Parlement est d'ouïr les pétitions qui lui sont adressées par les individus pour obtenir justice; dans la procédure parlementaire, si les Lords sont les juges, les Communes n'ont d'abord été guère plus qu'un grand jury d'enquête. D'ailleurs, les députés n'étaient-ils pas élus ou nommés dans les cours de comté où ils remplissaient l'office de jurés, situation qu'ils continuent d'occuper dans la cour de Parlement? Ces députés ne commencèrent à s'occuper régulièrement des affaires de l'État que quand se multiplièrent les « pétitions communes », c'est-à-dire celles qui touchaient à l'intérêt général, et ils ne formèrent un corps constitué que du jour où ils lièrent partie avec les chevaliers de comté, petite noblesse séparée de la haute quand s'organisa, par une lente usurpation, la pairie héréditaire. Alors seulement on peut parler des deux chambres du Parlement, expression qui d'ailleurs n'est réellement conforme à la réalité qu'à partir des Tudors. C'est Henri VIII qui, pour réorganiser le gouvernement et fortifier son autorité après sa rupture avec le Saint-Siège, impose au Parlement sa forme moderne; c'est avec l'appui de ce Parlement, représentation plus ou moins fidèle de la nation, qu'il forge les instruments du despotisme, reprenant la tradition médiévale d'après laquelle le roi était un des organes essentiels de la haute cour de justice, mais en lui imprimant un esprit nouveau. Aujourd'hui encore, les lois ne doivent-elles pas être revêtues de la formule : « Le roi le veut », formule proclamée solennellement devant les Communes appelées à la barre de la « Parliament Cham-

1. M. Pollard ne mentionne même pas la thèse soutenue par L. Riess, qui trouve l'origine de la représentation au Parlement dans la nécessité qui s'imposait à la royauté de surveiller l'administration des shérifs.

ber » ? Serait-ce un paradoxe absurde de prétendre qu'il n'y a encore légalement qu'une Chambre, et que c'est la Chambre des lords? On trouverait dans l'ouvrage de M. Pollard beaucoup d'autres affirmations d'apparence aussi téméraire, mais que l'histoire correctement interprétée justifie. Il faut lire les chapitres si pleins de faits et d'idées sur la séparation des pouvoirs (principe qui n'a jamais pénétré profondément dans la constitution anglaise), sur la place de la Couronne, du Conseil, des Pairs, des Communes dans le Parlement, à la fois pour avoir une intelligence exacte du passé et ne s'étonner point des changements qui s'opèrent sous nos yeux[1].

Puisque l'ouvrage de M. Pollard expose l'évolution entière du Parlement jusqu'à nos jours. il laisse beaucoup de questions à examiner dans le détail. C'est ainsi qu'il traite en quelques pages seulement des privilèges derrière lesquels se sont abrités les membres du Parlement, tant que dura l'inévitable conflit entre eux et la couronne; à ce sujet, M. Wittke consacre tout un livre où il expose les efforts que les députés ont dû accomplir pour avoir le droit de parler librement, pour n'être ni arrêtés ni molestés à cause de leur attitude ou de leurs opinions, etc.[2].

La réforme électorale a été étudiée par deux autres érudits américains : M. Park s'est occupé du « Reform Bill » de 1867[3]; M. Morris de l'extension du suffrage à la fois pour les femmes et pour les hommes de 1885 à 1918[4]. On peut mesurer exactement dans ces consciencieux travaux les formidables progrès accomplis par l'idée démocratique en Angleterre depuis un demi-siècle.

Le détail de l'administration nous arrêtera peu. Les finances, de l'avènement de Henri VII à celui d'Élisabeth, ont été étudiées de très près par M. Dietz[5]. Il faut dans cette période distinguer trois

1. Signalons un intéressant appendice (p. 380-386) où l'auteur énumère et commente les peintures qui représentent la distribution des sièges dans le Parlement. On trouvera en regard de la page 333 un plan du Parlement à Westminster dressé juste avant l'incendie qui dévora les vieux bâtiments du moyen âge le 16 octobre 1834.

2. Carl Wittke, *The history of english parliamentary privilege*, publ. par l'Université d'Ohio à Columbus (Contributions in history and political science, n° 6), in-8°, 1921, 212 p. Il est regrettable que les ouvrages mentionnés dans la bibliographie ne soient pas datés.

3. Joseph H. Park, *The english reform bill of 1867*. New York, Columbia University (Studies in history, economics and public law, vol. XCIII, n° 1), in-8°, 285 p.; prix : 3 dol.

4. Homer Lawrence Morris, *Parliamentary franchise reform in England from 1885 to 1918* (Ibid., vol. XCVI, n° 2), 1921, 208 p.; prix : 2 dol. 25 c.

5. Frederick C. Dietz, *English government finance, 1485-1558*, publ. par l'Université d'Illinois (University of Illinois studies in the social sciences,

phases : la première est celle où Henri VII affermit la paix intérieure et restaure les finances bouleversées par la guerre civile. L'histoire a été sévère pour les principaux instruments de sa fiscalité : Dudley et Empson. Il est vrai que, devenus impopulaires, ils payèrent de leur vie l'emploi de moyens peu scrupuleux ; mais leur mémoire n'a-t-elle pas été noircie plus que de raison par la légende? C'est à peine si les contemporains ont parlé d'eux ; les détails circonstanciés sur leurs procédés et leur chute se trouvent dans l'*Historia anglicana* de Polydore Vergil (1534), puis embellis encore dans la chronique d'Edward Hall (1542) ; et ces auteurs n'ont fait que recueillir des bruits non contrôlés. D'autre part, nous avons le livre de comptes de Dudley pour les années 1504-1508 et chaque mention de sommes portées sur ce registre est contresignée par le roi. Henri VII approuvait donc une gestion dont il était le premier à bénéficier. La deuxième période se rapporte au règne de Henri VIII : son ambitieuse politique fut onéreuse pour le trésor royal, et c'est pour remplir ses coffres que ce roi voulut mettre la main sur les biens du clergé régulier. Sans doute ; mais accordera-t-on à M. Dietz que tel fut son principal mobile et qu'il faut attacher une médiocre importance au désir qu'il avait d'affermir sa suprématie en détruisant les ordres religieux qui étaient la milice du Saint-Siège? Quoi qu'il en soit des véritables intentions du souverain, l'opération paraît avoir été fructueuse. M. Dietz hésite à se prononcer catégoriquement ; cependant, après avoir cherché à établir le budget des recettes avant et après l'opération conduite par Thomas Cromwell, il conclut que les revenus de la royauté furent à peu près doublés. Mais de grosses dépenses somptuaires, par exemple pour les bâtiments, la guerre avec l'Écosse et la France, ne tardèrent pas à vider les coffres de la royauté et pour les remplir il fallut recourir à des expédients détestables, comme l'altération des monnaies. La détresse financière s'aggrava encore sous Édouard VI. Par contre, le règne de Marie Tudor (et ceci est la troisième période) a été à cet égard bienfaisant ; l'auteur rend à la fille de Henri VIII cette justice qu'elle travailla non sans succès à « reconstruire »[1] l'édifice compromis par son père et par son frère.

Dans un ouvrage composé à l'aide d'un grand nombre de documents imprimés et manuscrits, M. Reid[2] a exposé les mesures

vol. IX, n° 3). Urbana, in-8°, 246 p.; prix : 2 dol. 25 c. — M. Dietz, généralement bien informé, ne semble pas avoir connu l'ouvrage de G. Jacqueton sur la *Politique extérieure de Louise de Savoie*, qui lui aurait fourni des chiffres intéressants pour son chapitre VIII.

1. Le chapitre XVI est intitulé : « Reconstruction under Mary ».

2. R. R. Reid, *The king's council in the North*. Londres, Longmans, 1921, in-8°, x-532 p.; prix : 28 sh.

prises par le gouvernement pour protéger les comtés du Nord, au delà de la Trent, contre les incursions des Écossais, les pouvoirs extraordinaires concédés pendant le XVe siècle aux grandes familles féodales de Northumberland et de Cumberland, les Percy, les Neville, puis la réorganisation administrative de cette contrée encore à moitié sauvage qui fut entreprise avec succès par Henri VII et Henri VIII et qui aboutit à l'établissement (1537) du Conseil du Nord. C'est à ce Conseil, composé désormais de fonctionnaires royaux, qu'appartint toute l'autorité exécutive; mais c'était aussi un tribunal investi d'une autorité souveraine en matière de justice criminelle et d'équité, ainsi que de tous les pouvoirs qui appartenaient au roi en qualité de seigneur possédant de nombreux honneurs et baronnies. Son pouvoir s'étendait sur les cinq comtés du Nord, aussi bien sur les terres d'immunité (liberties) que sur les autres. Le chapitre III tout entier est un tableau de son organisation, de sa compétence et de sa procédure. Le plus illustre des présidents de ce Conseil fut Wentworth, nommé en décembre 1628 et tout de suite impopulaire, parce qu'il représentait le régime arbitraire de Charles Ier; aussi fut-il la première victime des représailles excercées en 1640, et le Conseil du Nord fut supprimé aussitôt après sa chute (1er août 1641). L'appendice I, où sont indiquées avec une grande précision les sources et la bibliographie, sera fort apprécié des travailleurs, qui apprendront beaucoup à la lecture de cette importante monographie.

Commerce et colonies. — L'expansion commerciale et coloniale de l'Angleterre a été présentée par M. Williamson dans un ouvrage dont le titre est trompeur[1], mais qui est un résumé intelligent et bien informé. Ouvrir des débouchés aux industries et aux manufactures, fonder des colonies productrices de matières premières, assurer le ravitaillement ininterrompu d'une population qui croît sans cesse et qui déserte peu à peu l'agriculture, telle fut la préoccupation constante des gouvernements britanniques qui se sont succédé depuis le XIVe siècle. Les chapitres de cet ouvrage, qu'on lira avec le plus de curiosité et de fruit, sont sans doute les derniers (ch. VIII du livre V consacré au « Commonwealth » britannique), où se pose le

1. James A. Williamson, *A short history of British expansion*. Londres, Macmillan, 1922, in-8°, XXV-647 p.; prix : 25 sh. L'ouvrage est divisé en cinq sections : 1° le commerce maritime au moyen âge, 1066-1485; 2° période des Tudors, découvertes et colonies; 3° fondation de l'empire commercial sous les Stuarts; 4° grandeur et décadence de ce « mercantile empire » au XVIIIe siècle; 5° le « Commonwealth » britannique de 1783 à l'époque actuelle (21 cartes et un bon index).

problème du nouvel impérialisme, au baptême duquel a présidé Disraeli, que la Grande Guerre a soumis à une véritable épreuve et qui cherche encore une forme constitutionnelle assez souple pour régler d'une façon durable les rapports de l'Angleterre avec ses anciennes colonies et dépendances désormais émancipées. — Ce problème, que M. Williamson a voulu seulement esquisser, M. Keith, spécialiste bien connu par ses travaux sur les institutions que se sont données ces États indépendants nés sur les ruines de l'ancien système colonial, s'est efforcé de montrer comment, en fait, il a été résolu depuis la fin de la guerre au Canada, en Australasie, dans l'Afrique méridionale et aux Indes. C'est un livre dont la lecture s'impose encore plus à l'homme d'État et au jurisconsulte qu'à l'historien[1].

Histoire religieuse. — La suppression du clergé régulier par Henri VIII est-elle justifiée aux yeux de l'histoire impartiale? Je ne pense pas qu'on puisse avoir confiance dans les rapports adressés à Thomas Cromwell par ses agents; ceux-ci se sont en effet acquittés de leur tâche avec une hâte et une partialité qui affaiblissent singulièrement la portée de leur témoignage. Les visites pastorales faites par les évêques méritent créance davantage; c'est dans ces documents que M. Coulton a puisé la plupart des faits qui lui ont permis d'affirmer, à l'encontre du cardinal Gasquet par exemple, que la situation morale et sociale du clergé au xve siècle était assez basse pour justifier la réforme du xvie. Une vive polémique s'est livrée autour de cette question: je ne puis que l'indiquer, parce que je connais seulement quelques-unes des brochures de M. Coulton[2] et que je n'ai pu consulter les réfutations publiées dans certaines livraisons de la revue catholique *The Month*, périodique qui est absent de la plupart de nos grandes bibliothèques parisiennes. Encore faut-il savoir que la question est posée et discutée avec ardeur de part et d'autre.

La lutte contre le clergé catholique, poussée à son point extrême, a conduit au puritanisme, qui fut moins encore une doctrine théologique qu'une discipline morale. Quelles en ont été les causes et quelle influence a-t-il exercée sur les idées politiques, sur la vie reli-

1. Arthur Berriedale Keith, *War government of British dominions*. Oxford, at the Clarendon Press (Carnegie Endowment for international peace. Division of economics and history), 1921, in-8°, xvi-353 p.; prix : 10 sh. 6 d.

2. G. G. Coulton, *Medieval studies*, n° 15. *More roman catholic history*. Londres, Simpkin, Marshall et Cie, 1921, in-8°, 20 p.; prix : 1 sh. 6 d. M. Coulton y répond aux critiques présentées par un correspondant anonyme des *Tablet* et par M. Beck dans *The Month* (août 1921).

gieuse, sur l'art et la littérature, en un mot sur le caractère du peuple anglais? M. Flynn étudie ce problème si important en un livre qui ne prétend pas à l'érudition, mais qu'on peut lire avec fruit[1]. C'est d'ailleurs l'apologie d'un mouvement auquel l'Angleterre doit en définitive « la liberté de conscience, la liberté de culte, la liberté politique » (p. 9), libertés qui reposent sur un double fondement : la Bible et l'observation du dimanche (sabbath). Les immenses progrès de l'industrie et du commerce en ont enrayé les progrès au XIXe siècle; M. Flynn le constate, mais il ne désespère pas de l'avenir. « Aux yeux de beaucoup de personnes », dit-il (p. 246), « le puritanisme est le seul pouvoir capable de remplacer Cromwell, mais sur une plus vaste échelle, et à condition de faire de la nation tout entière une armée de Nouveau Modèle pour la création d'une Angleterre prospère, en paix avec elle-même. » L'avenir dira ce que vaut ce beau rêve.

Une des sectes les plus respectables issues du puritanisme, dit M. Flynn, est celle des Quakers. J'ai déjà signalé[2] le tome Ier du livre si intéressant de M. Braithwaite sur la première période de son histoire; la suite a paru récemment[3]. Elle comprend trois livres : le premier raconte les violentes persécutions dirigées contre les Quakers par Charles II et Jacques II jusqu'à l'édit de tolérance, qui fut un des résultats bienfaisants de la révolution de 1688-1689; le second, l'organisation de la secte, ses idées sur le gouvernement de l'Église et le symbole de sa foi pendant la Restauration; le troisième, la condition faite à la Société des amis, leur manière de vivre, les mesures qu'ils adoptèrent pour assurer l'éducation des enfants et l'exercice de leur culte, leurs idées sur les rapports entre l'Église et l'État sous le régime libéral du « Toleration Act ». L'ouvrage, richement documenté, est sans contredit une des productions les plus importantes sur l'histoire des cultes dissidents qui aient paru dans ces derniers temps. La préface de M. Jones est une étude magistrale sur les idées du fondateur, George Fox, et du théoricien de la secte, Robert Barclay.

Nous sommes bien renseignés sur la *Renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle* par l'excellent ouvrage de M. Paul

1. John Stephen Flynn, *The influence of Puritanism on the political and religious thouhgt of the English.* Londres, Murray, 1920, in-8°, XII-257 p.; prix : 15 sh.

2. *Rev. histor.*, t. CXXXV, p. 277.

3. William C. Braithwaite, *The second period of Quakerism*, avec une introduction par M. Rufus M. Jones. Londres, Macmillan, 1919, in-8°, XLVIJ-668 p.; prix : 15 sh.

Thureau-Dangin (3 vol., 1899-1906); mais le sujet est inépuisable; même quand on aura publié les lettres et les souvenirs de tous ceux qui, de loin ou de près, ont pris part au « mouvement d'Oxford » et à ses répercussions lointaines, il y aura toujours intérêt à essayer de pénétrer plus avant dans l'âme de ses principaux promoteurs. On n'a rien ajouté d'essentiel à la précieuse biographie du cardinal Wiseman par Wilfrid Ward (trad. fr. par l'abbé Cardon, sous la surveillance du cardinal Vaughan, 1900). Pour Newman, il faut mentionner sa correspondance avec ses chers amis Keble et autres « Tractariens », du temps où il appartenait encore à l'Église anglicane et où il s'efforçait, avec toutes les ressources de son intelligence et de son cœur, d'y ranimer la foi chrétienne[1]; mais nous n'avons pas encore le recueil complet de sa correspondance pour la longue et si intéressante période de sa vie dans l'Église catholique. Qui donc peut avoir intérêt à la tenir encore secrète? Sur la pensée de Newman, deux ouvrages récents doivent être signalés : d'abord, les dernières conférences du même Wilfrid Ward sur le « génie » de Newman et les idées fausses (« misconceptions ») qu'on se fait sur lui d'ordinaire[2]; en second lieu, un livre plus modeste de M. Delattre, qui nous a présenté un tableau de la vie, de l'œuvre littéraire et philosophique, des sentiments du futur cardinal au moyen d'extraits de ses principaux écrits, d'un caractère si varié et qui nous révèlent une si belle âme[3]; ces extraits sont bien choisis et, comme le texte original est reproduit au bas des pages, on peut toujours s'assurer si le traducteur a rendu exactement la pensée souvent subtile et un peu compliquée de l'auteur. D'ailleurs, sur Newman, il sera toujours bon de se reporter aux études si pénétrantes du P. Henri Bremond[4].

1. *Correspondence of J. H. Newman with John Keble and others, 1839-1845.* Edited by the Birmingham Oratory. Londres, Longmans, 1917.

2. *Last lectures by Wilfrid Ward; being the Lowell lectures 1914 and three lectures delivered at the Royal Institution 1915*, avec une introduction biographique et bibliographique sur l'auteur par sa veuve, Mrs. Wilfrid Ward (1918).

3. Floris Delattre, *la Pensée de J. H. Newman. Extraits les plus caractéristiques de son œuvre.* Paris, Payot, 1921, in-8°, 306 p.; prix : 5 fr. On peut ajouter une œuvre posthume de M. l'abbé C. Bonnegent : *la Théorie de la certitude dans Newman;* l'ouvrage, terminé en 1914, vient d'être édité par les soins de l'abbé Boisne (Félix Alcan, 1920, in-8°, XI-208 p.; prix : 10 fr.). C'est une étude, faite exclusivement au point de vue philosophique, sur les théories exposées par Newman dans sa *Grammaire de l'assentiment* (1870). Dans une lettre-préface, feu Émile Boutroux exprime l'opinion que le travail de l'abbé Bonnegent est un « important ouvrage ».

4. Henri Bremond, *Newman, essai de biographie psychologique* (6e éd., 1913).

Manning nous est bien connu depuis la biographie que lui a consacrée PURCELL[1], ouvrage qui, en son temps, a fait quelque peu scandale[2], mais qui reste un répertoire de faits et de documents indispensables à l'intelligence du mouvement catholique pendant la seconde moitié du XIXe siècle. M. LESLIE[3], qui a pu connaître et utiliser des documents ignorés de Purcell, a refait la biographie du personnage sans en modifier notablement la physionomie, physionomie déconcertante et faite de contrastes assez choquants. Si Manning ne fut pas un savant théologien comme Newman, s'il n'eut pas une culture aussi profonde ni aussi raffinée, il fut, grande différence avec Newman, un ambitieux fait pour commander et peu scrupuleux parfois sur les moyens de parvenir; sa correspondance avec Mgr Talbot, le secrétaire particulier de Pie IX, en contient quelques exemples attristants; d'ailleurs, prélat d'aspect rigide, ascétique même, intransigeant en matière de dogme et de discipline, dévoué corps et âme à la politique de Pie IX (on le surnomma le « diable » du Concile) et l'un des plus fougueux partisans du principe, finalement promulgué en 1870, de l'infaillibilité pontificale, ami de Gladstone même après sa rupture avec l'Église anglicane, et adversaire de Newman qu'il desservit secrètement dans une ou deux circonstances graves. Non plus que Purcell, M. Leslie ne dissimule les faiblesses morales de son héros; mais il l'admire et il se complaît à faire ressortir les gains considérables faits par l'Église catholique pendant son long pontificat.

Si l'on veut écouter une note très différente de celle des apologistes, si l'on éprouve un malin plaisir à voir mettre à nu les fautes et les défauts de l'homme, du prêtre, de l'évêque, de l'inspirateur de Pie IX, on trouvera matière à s'instruire en souriant dans le spirituel portrait qu'a tracé de Manning M. STRACHEY[4]. En parlant de

1. Edmond Sheridan Purcell, *Life of cardinal Manning* (2 vol., 1890).

2. Il est assez piquant de relire aujourd'hui les véhémentes critiques adressées à cet ouvrage par Francis de Pressensé.

3. Shane Leslie, *Henry Edward Manning; his life and labours*. Londres, Burns, Oates et Washbourne, 1921, in-8°, XXIII-512 p.; prix : 25 sh. On peut apporter une légère correction à la p. 50. M. Leslie semble taxer Manning de sécheresse de cœur quand il constate qu'il oublia bien vite la femme qu'il avait épousée en 1833 et qu'il perdit en 1837; mais on a publié dans le *Times, Literary suplement*, 24 mars 1921, un témoignage certain que, sur son lit de mort, Manning conservait encore très vif le chagrin du deuil qui, cinquante-trois ans auparavant, l'avait plongé dans le désespoir. Il est des douleurs que certaines âmes fortement trempées aiment à dissimuler avec une farouche pudeur.

4. Lytton Strachey, *Cardinal Manning*, dans le volume intitulé *Eminent Victorians*. Londres, Chatto et Windus, 1918; nouv. éd., 1921, in-8°, x-302 p.

ce critique, on a prononcé parfois le nom de Voltaire, et l'on ne trouvera pas le rapprochement démesuré.

Il serait fort intéressant de comparer l'évolution qui s'est produite dans l'âme religieuse de Newman et de Manning, d'une part, du P. Hyacinthe, d'autre part, les raisons qui ont déterminé les deux coryphées de l'anglicanisme à quitter une croyance et un culte vides, pensaient-ils, de tout sentiment religieux profond et actif pour trouver la vérité infaillible dans l'Église romaine, tandis que l'illustre carme, qui s'est si bien raconté lui-même dans le livre de M. Albert Houtin, se détournait peu à peu de cette même Église, à laquelle il reprochait précisément sa stérilité. Le roc immuable de saint Pierre, où les transfuges de l'anglicanisme croyaient trouver enfin un fondement sûr, n'était qu'un écueil à ses yeux ; la Rome de Pie IX, si vaillamment soutenue par Manning, lui paraissait un anachronisme, presque un défi, en face des idées modernes de tolérance et de liberté. Ce problème vaut qu'on le médite.

Le triomphe remporté par Wiseman et Manning eût été peut-être plus complet encore s'il avait été plus modeste, si, d'autre part, tant d'Anglais n'étaient restés fidèles par habitude et par principe à l'Église anglicane, qui fut si puissamment rivée à l'État par la législation religieuse du XVIe siècle et par la réaction contre les Stuarts. En fait, cette Église, après un moment de désarroi, eut le courage de réagir, de se réformer, de s'adapter, en partie d'ailleurs à l'exemple de l'Église catholique reconstituée en 1850, aux nécessités sociales de la démocratie envahissante. De nouveaux diocèses furent établis pour assurer les besoins religieux d'une population sans cesse croissante, surtout dans les centres ouvriers ; au dehors, de nombreux évêchés coloniaux furent créés à mesure que s'étendait l'Empire britannique, et l'on assiste aujourd'hui à cet étonnant spectacle des deux religions (la catholique et l'anglicane) étendant leurs réseaux aux mailles toujours plus serrées sur le Nouveau Monde comme sur l'ancien.

Dans cette lutte pour l'hégémonie universelle, l'Église catholique paraît la mieux armée, avec sa forte hiérarchie, le gouvernement autocratique de la cour de Rome, la suprématie incontestée du pape ; l'Église anglicane, au contraire, qui est en un sens un régime d'opinion et qui reste dans l'étroite dépendance de l'État, présente une ossature moins solide. Elle est, en outre, divisée en elle-même et affaiblie par la tendance ritualiste qui continue de la pousser vers

L'étude sur Manning remplit les pages 1-113. Les autres essais réunis dans le volume ont pour sujet Florence Nightingale, le Dr Arnold (éducateur distingué qui appartenait au parti libéral et qui fut l'adversaire déclaré des « Tractarians ») et le général Gordon.

Rome. Mais le gros de la population ne semble pas s'être jusqu'ici laissé gagner par les séductions du culte catholique. D'autre part, si elle n'a pas de pape à sa tête, cette Église trouve en partie l'unité de direction dont elle sent le besoin, d'une part, dans les deux convocations ecclésiastiques de Cantorbéry et d'York, ensuite dans les synodes et surtout dans la conférence qui, depuis une cinquantaine d'années, rassemble périodiquement à Londres les prélats des deux provinces et des diocèses coloniaux. Il importe d'étudier les décisions prises dans ces « réunions[1] ». — Il est non moins curieux de constater les tentatives sans cesse renouvelées pour rapprocher l'Église nationale des églises d'Orient, qui sont censées être restées plus fidèles que l'Église catholique elle-même au christianisme primitif. Le spectacle passionne tout esprit assez hardi pour essayer de soulever le voile qui nous cache l'avenir. A tous ces points de vue, la lecture des conférences faites à Upsal par l'évêque actuel de Durham[2] est, dans sa brièveté un peu sèche, fort instructive. La lutte entre ce qu'on pourrait appeler les Églises de libre examen et l'Église d'autorité apparaît rarement au grand jour; mais elle ne cesse de se poursuivre par les voies même les plus discrètes sur tous les points du globe.

Ch. Bémont.

1. *Lambeth reunion, 1920*, par Frank Théodore, évêque de Peterborough, Frank Weston, évêque de Zanzibar, et Martin Linton Smith, évêque de Hereford. Londres, Soc. for promoting christian knowledge, 1921, in-8°, VII-115 p.; prix : 2 sh. 6 d. La première réunion eut lieu en 1867; la seconde en 1876.

2. Herbert Hensley Henson, bishop of Durham, *Anglicanism*. Lectures on the Olaus Petri foundation delivered in Upsala during september 1920. Londres, Macmillan, 1921, in-8°, xlj-267 p.; prix : 8 sh. 6 d.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Charles Guignebert. **La vie cachée de Jésus.** Paris, E. Flammarion, 1921. In-18, 211 pages. Prix : 4 fr. 50.

Dans un volume intitulé *le Problème de Jésus* et publié en 1914 pour la « Bibliothèque de culture générale », M. Guignebert a donné un aperçu très suggestif de quelques théories, soutenues pendant ces derniers temps, qui présentent l'ensemble du récit évangélique comme un simple tissu de mythes et de légendes. Tout en montrant que ces nouveautés ne sont pas aussi invraisemblables qu'elles peuvent le paraître à maints lecteurs et tout en leur faisant de larges concessions, il s'est refusé à les admettre dans leur entier et il a maintenu en substance la tradition chrétienne qui considère les Évangiles comme des documents nettement historiques.

Dans un second volume de la même collection, *la Vie cachée de Jésus*, il étudie de ce point de vue très libre, mais réservé, les premiers chapitres de Matthieu et de Luc, ceux qui ont trait à l'enfance du Christ. Les conclusions veulent se tenir également éloignées d'un traditionalisme aveugle qui croit tout ce qui est écrit et d'un rationalisme intempérant qui n'en veut rien admettre. Elles n'en sont que plus intéressantes.

Pour M. Guignebert, le nom de Jésus, comme celui du Christ, pourrait bien être une fiction intéressée des chrétiens, car il veut dire « secours de Iahvé » et il s'applique trop bien au futur « Sauveur » pour qu'on ne s'étonne pas de le lui voir donner dans sa circoncision.

La date de la nativité est aussi incertaine. L'année ne se trouve pas indiquée d'une façon bien sûre et les renseignements qui sont donnés à ce sujet se montrent d'ailleurs très tendancieux et très incohérents. Quant au jour, il n'a été fixé au 25 décembre qu'après beaucoup de tâtonnements et parce que Jésus a été identifié avec Mithra, dont on fêtait la naissance en ce même jour.

Sa patrie n'est pas mieux connue. Matthieu et Luc le font naître à Bethléem. Seulement les circonstances de leurs récits, inspirés de traditions et de tendances différentes, sont loin de concorder. L'un décrit une sombre tragédie, la solennité de l'adoration des bergers suivie par la tristesse de la fuite en Égypte et l'horreur du massacre des Innocents. L'autre, au contraire, raconte une idylle et montre le nouveau-né dans une crèche où ses parents, venus pour un recensement, ont dû se loger et où des bergers du voisinage viennent l'ado-

rer, puis dans le Temple où un bon vieillard et une prophétesse proclament la grandeur de son rôle futur. Si tous les deux sont d'accord pour le faire apparaître à Bethléem, c'est afin de montrer qu'il a vu le jour dans la ville natale de David, le grand ancêtre du Messie, là où le prophète Michée disait expressément que le Christ lui-même devait naître. Une autre tradition, qui transparaît chez Matthieu et chez Luc et qui seule a été retenue par les deux autres évangélistes, fait naître Jésus à Nazareth, localité qui ne se trouve mentionnée par aucun document antérieur et qui pourrait bien avoir été imaginée pour expliquer son surnom de Nazaréen. Le surnom en question ne peut venir de là et fait penser plutôt à la secte préchrétienne des Nazaréens, que saint Épiphane nous donne comme voisine de celle des Esséniens. On peut le rattacher au mot « nazir », qui désigne un homme faisant profession de sainteté et est traduit couramment par « hagios ».

Sur les parents de Jésus, dit M. Guignebert, nous ne savons rien de certain, sinon que sa mère s'appelait Marie; car le nom de son père paraît moins bien garanti. Nous connaissons encore moins leurs ascendants. Les deux généalogies qui se lisent chez Matthieu et chez Luc se contredisent et ont été conçues très artificiellement pour montrer que le Christ était bien, comme on croyait, le « fils de David ». En leur forme première, elles aboutissent à Joseph, non à Marie. Elles répondent donc à un état de la foi où l'on ignorait la conception virginale et que font supposer d'autres textes du Nouveau Testament.

Bien plus historiques paraissent à M. Guignebert les textes qui parlent des « frères de Jésus ». Il ne doute pas qu'on ne doive les entendre en un sens tout à fait littéral, contrairement à la tradition chrétienne la plus courante, qui considère ces frères comme de simples cousins, et aussi à la thèse mythique, qui voit en eux un groupe privilégié de croyants. Mais il ajoute que là se bornent nos renseignements directs. Peut-être Jésus a-t-il appris le métier de « charpentier », comme l'affirme une phrase de Marc. Peut-être, une fois, s'étant rendu à Jérusalem, s'est-il attardé dans le temple et y a-t-il tenu des propos dont la sagesse a surpris ses interlocuteurs, comme le raconte Luc. L'état des textes ne permet aucune affirmation bien ferme et « nous ne pouvons avoir recours qu'à des raisonnements fondés sur des analogies pour essayer de deviner quelque chose de lui au moment où commence sa vie publique ».

On voit que, tout en se prononçant très nettement contre la théorie de l'école mythique, M. Guignebert s'en rapproche beaucoup. Les concessions qu'il lui fait sont d'autant plus significatives qu'il s'applique plutôt à l'écarter. Est-il besoin de dire que le livre témoigne d'une science toujours bien informée et d'une critique très pénétrante, que le style en est vivant, alerte et plein d'entrain? Il continue excellemment la tradition de ses aînés et on ne peut qu'en souhaiter la suite très prochaine.

Prosper ALFARIC.

Théodore Reinach, membre de l'Institut. **Un code fiscal de l'Égypte romaine, le gnomon de l'idiologue.** Paris, librairie de la Société du Recueil Sirey. (Extrait de la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, 1919, pages 583-636, et 1920, pages 1-134. N'est pas dans le commerce.)

Théodore Reinach nous donne, sous ce titre, une édition française du gnomon de l'idiologue; c'est-à-dire de l'ensemble des règles que ce haut fonctionnaire devait appliquer dans son administration. Un abrégé en a été retrouvé au verso d'un long papyrus acheté au Fayoum en 1912 par le musée de Berlin; W. Schubart l'a édité dans le 1er fascicule du tome V des *Berliner Griechische Urkunden*, avec une traduction allemande. Les commentaires, juridique (Seckel) et historique (Schubart), promis n'ont pas encore paru, du moins en France; Th. Reinach n'a pu profiter que d'un travail de Lenel et Partsch (*Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie*, 3 février 1920) et, en dernière heure, de l'édition que P.-M. Meyer a donnée du document dans ses *Juristische Papyri*. Il a eu également entre les mains le mémoire de G. Plaumann (*Abhandlungen der Preussischen Akademie*, Phil. Hist. Klasse, 1918, nº 17. Berlin, 1919). Si donc pour le texte le savant français dépend de ses prédécesseurs, la traduction, dont on louera la précision technique, et le commentaire constituent une œuvre originale et souvent de toute première main. Bien qu'il soit possible, comme l'a fait P.-M. Meyer, de distribuer, dans l'ordre où il nous sont donnés, les articles du texte sous des rubriques plus générales, cet ordre ressemble assez à du désordre; aussi, renonçant à suivre le texte pas à pas, Théodore Reinach a groupé ses observations en divers chapitres répondant, autant que possible, aux divisions familières du droit romain; c'est un parti très heureux, et qui nous permet d'avoir ainsi sous une forme élégante et lumineuse un véritable petit traité sur la matière.

Après l'avant-propos et le texte accompagné de la traduction et de notes critiques, vient le commentaire du préambule, où sont brièvement, mais non pas superficiellement, traitées les questions relatives au caractère, à l'intérêt, à la date du texte; puis vient le premier chapitre sur les personnes, l'état civil, les classes de la population, chapitre riche en enseignements. Le gnomon nous a montré avant tout combien nous étions loin de nous douter de la complexité de cette division en classes, et le tableau que Th. Reinach a pu tirer du document n'exprime pas encore toute la réalité, car s'il mentionne des catégories que nous ignorions — gens de Paretonion (une cité?), gens de Krènè, insulaires, allophyles — il en omet que nous connaissions : Naucratites, Ptolémaïtes, Antinooupolites. L'absence de toute allusion aux cités du Sud, comme à tout ce qui pourrait être spécial à la Haute-Égypte, explique certaines particularités du vocabulaire, telle que la synonymie, contestable d'ailleurs, entre ἀστός et Ἀλεξανδρεύς.

Le gnomon, dit Th. Reinach, s'occupe du *plerumque fit*. Ajoutons : du *plerumque fit* dans le Delta, ce qui ne laisse pas d'étonner dans un abrégé destiné à un fonctionnaire du Fayoum et qui devait bien avoir des rapports fréquents avec les gens des Sept-Nomes. Cette prépondérance, que prend la Basse-Égypte dans les préoccupations des bureaux alexandrins, doit nous mettre en garde contre la fausse impression que nous pourrions recevoir de la masse de nos papyrus, provenant presque tous du Fayoum ou de la Haute-Égypte. Dans le détail, il y a quelques difficultés qu'on n'est pas parvenu jusqu'ici à lever. C'est ainsi qu'à l'article 61 ἐπ[ιγον]ή, proposé par Schubart et conservé, sous réserves, par Th. Reinach, ne semble guère acceptable, et je me demande comment on peut donner à ce mot le sens de *part*. D'ailleurs, est-ce bien ce sens que l'on attend? L'article 60 dit que tout propriétaire d'esclaves non déclarés en est privé. L'article 61 introduit une exception pour celui qui n'a que des esclaves : sans doute il en garde la disposition. Si ἐπ[ινο]μή était attesté dans un sens analogue à celui de νομή (possessio), c'est ce mot que je proposerais. Le chapitre II traite du droit matrimonial et nous montre avec quel soin jaloux l'administration veillait à empêcher le mélange des classes. Sont interdites ou entravées les unions entre Romains d'une part et Alexandrins ou Égyptiens de l'autre, entre Alexandrins et Égyptiens, etc. Toute cette législation est animée d'un sentiment de défiance à l'égard de l'Égyptien, qu'on laisse à son rang, le dernier, celui des *déditices*, inférieurs même, en Égypte, aux ξένοι syriens. Il est remarquable que le gnomon ne nous renseigne pas sur la situation des Hellènes des métropoles au point de vue matrimonial, et Th. Reinach ne nous en dit rien. Les familles mixtes sont en fait si nombreuses dans la χώρα, que l'on est peut-être en droit de conclure de ce silence qu'ils avaient le *conubium* avec les indigènes, et c'est sans doute par là que les Égyptiens d'origine ont pu s'insinuer dans les hautes classes. Ce serait une différence à signaler entre le statut des Hellènes et celui des gens de Krènè et de Paræto-nion. On voit aussi quelle fut l'originalité de la politique d'Adrien quand il donna aux citoyens d'Antinooupolis l'ἐπιγαμία avec les indigènes ; ce souverain philhellène se montra peut-être, en cela, au moins autant philégyptien. Craignait-il que la population de ses νέοι Ἕλληνες ne s'étiolât à la longue? Avait-il sous les yeux l'exemple de Ptolémaïs, dont on ne parle plus guère, et qui, d'après une observation ancienne de U. Wilcken, semble bien n'avoir pas joui de l'ἐπιγαμία avec les Égyptiens?

Ce même souci de maintenir la séparation des classes, Reinach le retrouve (chapitre III) dans les articles 41 et 107 sur l'adoption, et qui, en contraste avec ce que nous savons des Égyptiens, font si peu d'honneur aux mœurs et au droit romains (voir Paul Perdrizet, *Terres cuites de la collection Fouquet*, introd.). Le chapitre IV est consacré aux *Res Religiosæ*, les chapitres V et VI au « droit successoral », matière difficile et magistralement traitée. Nous voyons, presque à chaque

article, le fisc plus rapace en Égypte que partout ailleurs. Non seulement tous les *vacantia* lui reviennent, même au temps où ailleurs ils allaient à l'*ærarium* — ce qui s'explique par le statut spécial de la province d'Égypte — mais encore le droit d'accroissement cède souvent devant ses exigences. Le chapitre VII est consacré aux contrats. (Signalons entre autres remarques où éclate l'expérience papyrologique de Reinach, la conjecture 'ε[ξάγει]ν à l'article 104; cependant l'observation de Schubart dans ses notes critiques pourrait faire douter de la lecture ξ). Le chapitre VIII traite de « la condition légale des militaires » et permet quelques rectifications aux opinions émises dans son *Armée romaine* par Jean Lesquier, qui n'a pas connu tous les articles du gnomon (notamment l'art. 34, sur le sens de ὀνόμασι, verbis, non nominibus), le chapitre IX du « statut des fonctionnaires », le chapitre X « des confiscations », le chapitre XI du « défaut en justice ». Ce dernier est fondé tout entier sur une interprétation originale des articles 113-115, interprétation hypothétique, mais vraisemblable. En tout cas, Reinach a raison d'écarter celle de Schubart, suivi par P.-M. Meyer. Celle de l'article 37 est suggestive; elle nous invite à constater le maintien en vigueur de certaines ordonnances fiscales des Lagides : notons que le sens donné par Reinach à l'actif πράξαντες, « pratiquer une perception », est confirmé par des textes anciens (cf. *Revenue Laws*, col. 43, l. 9, πρασσέτω). Le chapitre XII étudie les articles du document sur « les droits de police et de douane »; enfin, le chapitre XIII porte sur « la police des cultes » dont l'idiologue avait, à s'occuper en qualité d'ἀρχιερεὺς τῆς Αἰγύπτου. Les articles du gnomon qui s'y réfèrent sont parmi ceux qui attireront le plus la curiosité. Reinach donne une sobre esquisse d'un commentaire qui pourrait être facilement allongé, sans grand profit, si on ne réussit pas à lever quelques difficultés qu'il signale. Tel est le plan de ce solide et brillant mémoire écrit avec la triple compétence du juriste, de l'historien et du papyrologue.

Pierre JOUGUET.

Edmund STENGEL. **Nova Alamanniae : Urkunden, Briefe und andere Quellen, besonders zur deutschen Geschichte des 14. Jahrhunderts** (1e Hälfte). Berlin, Weidmannsche Buchhandlung. In-8°, 1921. Prix : 54 mark.

Sous le titre *Nova Alamanniae*, M. Ed. Stengel publie une série de documents extraits, pour la plupart, de deux manuscrits déposés l'un aux Archives d'État de Darmstadt, l'autre à la bibliothèque régionale de Cassel. Le premier de ces manuscrits a déjà été utilisé, mais non épuisé; le second était jusqu'à présent inconnu. Tous deux ont été compilés par Rodolphe Losse, qui, né vers 1310, mourut en

1364, doyen du chapitre de Mayence, après avoir été notaire, conseiller et official de l'archevêque de Trèves Baudoin, une des plus fortes têtes politiques du XIVe siècle. La première partie du recueil de M. Ed. Stengel, qui va de la fin du XIIIe siècle à 1339, comprend 606 numéros; la seconde, qui paraîtra prochainement, comprendra le reste des deux manuscrits, des poèmes latins et allemands du XIVe siècle, un index et une introduction qui comportera, avec une description des manuscrits, une biographie de Rodolphe Losse.

La présente publication, subventionnée par plusieurs instituts allemands, est faite avec beaucoup de soin. Des dispositions typographiques très variées permettent de distinguer dans le texte les restitutions, les suppressions, les corrections, les passages illisibles. La richesse de la technique de l'édition passerait même pour du luxe si les documents publiés n'avaient pas tant d'intérêt.

Ces documents sont de toute espèce; il y a des lettres de Louis de Bavière, des consultations de jurisconsultes sur les limites du pouvoir impérial et du pouvoir pontifical, des mémoires politiques, des lettres de cardinaux, des rapports d'agents en cour romaine et des lettres d'ecclésiastiques allemands à des agents résidant à la curie. C'est une mine très riche pour qui veut connaître le monde ecclésiastique de l'Allemagne de l'ouest, son activité politique au XIVe siècle, son rôle, surtout celui de Baudoin de Trèves, dans le conflit de Louis de Bavière avec les papes Jean XXII et Benoît XII. Le recueil contient même des lettres de Philippe VI de Valois (nos 413, 417, 477). Nous nous contenterons de relever, entre beaucoup d'autres, trois documents relatifs au règne du pape Clément V et fort instructifs (nos 67, 79, 83).

Le no 67 est une lettre de Clément V à l'archevêque Baudoin de Trèves, écrite de Carbonne (Haute-Garonne, arr. de Muret), le 11 janvier 1309, alors que le pape se rend à Avignon et qu'il n'a auprès de lui que peu de cardinaux. C'est une réponse à une lettre d'excuses de l'archevêque touchant l'élection d'Henri VII, qui avait eu lieu le 27 novembre précédent. Le pape accepte les excuses — dont nous ne connaissons pas la substance — et trouve à la conduite de l'archevêque une autre justification : celle des liens du sang, puisque le nouveau roi des Romains était le frère de Baudoin. Il ajoute d'ailleurs que dès qu'il vit Henri de Luxembourg (c'était à Lyon en 1305) il éprouva pour lui beaucoup de sympathie. Il résulte de ce document que Clément V avait recommandé un autre candidat qu'Henri à l'archevêque, puisque celui-ci croyait devoir s'excuser après l'élection. Mais il en résulte aussi que le pape ne lui garda pas rancune d'avoir voté avec indépendance et qu'il ne fut pas vraiment déçu par l'échec de Charles de Valois.

Le no 79 donne le véritable nom de Nicolas, évêque de Butrinto, auteur d'une célèbre *Relatio de itinere italico Henrici VII imp. ad Clementem Papam;* il s'appelait Nicolas de Ligny.

Le nº 83, qui est d'une espèce très rare, traite du cérémonial que l'on observera au concile de Vienne. C'est un mémoire adressé, entre 1310 et le printemps de 1311, à l'archevêque Baudoin par un anonyme (l'éditeur songe précisément à Nicolas de Ligny, qui résida à Avignon à cette époque) et qui peut servir à compléter l'*Ordo in celebratione concilii generalis* publié par dom Germain et dom Mabillon (*Museum Italicum*, t. II, 1689, p. 393-397). Voici les principaux conseils donnés à l'archevêque qui, d'ailleurs, se fit dispenser d'assister au concile : L'archevêque ne devra pas avoir moins de six ou huit chevaliers vêtus de drap, de douze compagnons vêtus de chapes de drap de même espèce, dont deux, au moins, auront des manteaux à la mode de la curie, de quatre ... clercs avec des tabards de même drap, de quarante damoiseaux vêtus de même drap... Il ne devra pas accepter les familiers des autres cardinaux. — Il devra être à la curie le premier jour du concile ou la veille, et en cas d'absence envoyer des lettres d'excuse pour éviter la peine de suspension. — Les prélats vont au concile vers le milieu de la nuit; ils sont accompagnés de deux ou trois damoiseaux et d'un chapelain. — L'archevêque devra apporter une chaire sans coussin et, dans un sac de belle toile bien blanche, un surplis, une mitre, une chape faite de drap diapré blanc sans or ni frange d'or et sans aucun autre ornement, un bâton pastoral et tel anneau qu'il lui plaira. — Quand le pape entre dans le concile et pendant qu'on lit l'évangile *Ego sum pastor bonus*, tous les prélats sont debout sans mitre ; quand il s'assied, ils font de même et mettent leur mitre; mais, si le pape les interroge, ils se lèvent, ôtent leur mitre et répondent. — Il est convenable, bien plus, il est nécessaire de faire au pape et à tous les cardinaux une visite *non solum corporaliter, sed realiter cum donis :* de l'argent, des bons draps de laine pour les cardinaux, des vases d'or et d'autres beaux joyaux pour le pape (ces cadeaux devaient être fournis aussi par Henri VII). — L'archevêque ne doit pas aller souvent à cheval, surtout sur un grand cheval. Qu'il ait une selle de drap sans ornements, un frein et un poitrail de même drap ou de simple cuir avec des croix ou des ornements sans argent, un chapeau noir ainsi que c'est l'usage à la curie... — Si l'archevêque est invité à manger avec le pape, il amènera trois ou quatre damoiseaux au plus et pas de clerc. Ils porteront, dans une corbeille, deux ou trois belles nappes, dix ou vingt serviettes, du sel et des couteaux à trancher, une cruche pleine d'eau, une coupe à pied pour boire, deux ou trois autres coupes d'argent sans pied. Le damoiseau qui gardera cette vaisselle se tiendra devant l'archevêque ; on lui recommandera bien, quand les tables seront levées, de tout remettre dans la corbeille parce que, si les damoiseaux du pape pouvaient mettre les mains sur la vaisselle, ils la rafleraient et on ne pourrait la ravoir honorablement. Si l'archevêque est invité par un cardinal, il emmènera deux ou trois damoiseaux et deux compagnons vêtus de manteaux et accompagnés de leurs damoi-

seaux. A table, il sera en rochet blanc avec un manteau à la mode qui est en usage à la curie.

Georges LIZERAND.

Édouard ROTT. **Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses, de leurs alliés et de leurs confédérés.** T. VII, 1663-1676. Berne, Staempfli; Paris, Félix Alcan, 1921. In-8°, v-688 pages[1].

Au risque de nous répéter une fois de plus, nous dirons que tout nouveau volume du bel ouvrage de M. Rott apporte une contribution précieuse non seulement à l'histoire de la Suisse, mais à celle de la France. Celui-ci commence au lendemain de la célèbre ambassade qui solennisa le renouvellement de l'alliance perpétuelle. Il se clôt au lendemain de la foudroyante campagne par laquelle Turenne reconquit l'Alsace; disons mieux : acheva la conquête de l'Alsace.

Cette période se divise elle-même en deux temps. Si le renouvellement de l'alliance avait été un succès, ce succès menaçait d'être sans lendemain. Bien des circonstances amenaient un refroidissement entre la France et les cantons. Si le Roi très chrétien était plus redouté que jamais, il inspirait — et peut-être en raison de cela même — moins de confiance à ses voisins d'outre-Jura. Les sympathies des cantons évangéliques se tournaient du côté des protestants, victimes de la politique sournoise qui fut celle du roi à partir de 1661; les cantons catholiques restaient attachés à l'Espagne; à « l'alliance perpétuelle » renouvelée avec la France faisait équilibre l'*Erbeinung* conclue avec la maison d'Autriche. L'affaire de la Valteline s'était terminée, en fin de compte, par un succès pour la politique austro-espagnole, qui ouvrait les passages orientaux des Alpes aux deux branches de la maison de Habsbourg.

A l'heure où la diplomatie française avait besoin de toute son habileté, où elle devait exploiter sa victoire de 1663 avec modération, M. Rott nous permet de constater que le gouvernement français était très insuffisamment informé des affaires suisses. Par une fâcheuse pensée d'économie, Lionne croit pouvoir remplacer l'ambassadeur de France, dont le prestige était traditionnel, par un simple résident et choisi aussi mal que possible en la personne de Mouslier. Une maladresse de Louvois fait qu'une partie essentielle de l'action française en Suisse, à savoir le recrutement des troupes suisses, échappe au représentant du roi à Soleure pour passer, à Paris, aux mains du colonel général, le Grison Stoppa. Les Diètes de Baden ne sont plus, comme jadis, un des terrains d'élection de notre politique helvétique.

A cette maladresse initiale s'en ajoutent d'autres. Le roi se montre

1. Les tables seront données avec le tome VIII.

mauvais payeur, débiteur retardataire, et qui essaie d'imposer aux cantons des arrangements désavantageux. D'autre part, la politique économique de Colbert, très hostile aux négociants étrangers, restreint durement les privilèges des marchands suisses en France, les soumet à mille tracasseries, les livre aux douanes de Lyon et de Valence, prétend ne leur reconnaître de franchises que pour les produits fabriqués avec des matières du cru des cantons. Les États déjà quelque peu industriels du Nord, surtout Zurich et Saint-Gall, sont cruellement atteints. Ils en veulent aussi à la France de sa politique du sel. Ils l'accusent de vouloir les réduire au sel gris de Peccais, dont les consommateurs ne veulent pas. Lorsque la France occupe la Lorraine et la Comté, ils redoutent, non sans cause, que la France ne se serve du monopole du sel dont elle dispose pour exercer sur eux une pression à laquelle ils ne pourront échapper qu'en se tournant du côté du Tyrol, c'est-à-dire de l'Autriche, et en important du sel de Venise par la Lombardie, c'est-à-dire par l'Espagne. Position des Français en Alsace, menaces contre l'évêché de Bâle et contre les villes forestières, projets sur Neuchâtel en même temps que sur la Comté, bruits d'une entente franco-savoyarde contre Genève, tout cela fait craindre aux cantons, surtout à Berne et à Zurich, de voir s'étendre à l'excès la frontière qui les sépare de leur impérieux voisin. Ils craignent l'encerclement.

Ces questions se posent d'abord à propos des « droits de la reine » en Comté. Les cantons sont dans une position fausse, entre leur alliance avec la France et les conventions sur la neutralité des Deux-Bourgognes. Or, ce sont les cantons protestants, Berne et Zurich, qui tiennent le plus à cette neutralité. Mais la politique espagnole de Watteville est annihilée par la politique incohérente du parlement de Dôle. Celle-ci est influencée par les négociations secrètes que certains des chefs de cette compagnie mènent avec la France. Il s'en fallut de peu que le roi n'obtînt dès lors dans la comté de Bourgogne les satisfactions qu'il finit par prendre en Flandre.

Cette alerte passée, au moins momentanément, c'est pour Genève que craignent les Bernois, lorsqu'en 1665 Charles-Emmanuel II procède à la dénonciation (unilatérale) du traité de Saint-Julien, et fait du port de Bellerive un point d'appui à la fois commercial et stratégique contre la petite république. M. Rott, dans un précédent volume, a établi que Richelieu lui-même avait failli céder à la tentation. On pouvait redouter le danger encore plus de Louis XIV, l'adversaire de l'hérésie. Pendant la guerre de Hollande, le bruit d'une action de la France, de compte à demi avec la Savoie ou pour son propre compte, se répandait dans les cantons. Et les sympathies des Genevois pour leurs coreligionnaires d'Amsterdam étaient habilement exploitées à Paris par la Savoie.

Au reste, dès le 4 octobre 1666, Servien n'avait-il pas écrit à Lionne, et précisément de Turin (p. 445, n. 6)? « Genève est une si

pernitieuze source de poyzon contre la religion et de sedition contre le royaume, à la faveur de nos huguenotz, que le roy, en s'ostant ceste espine du pied, ne sçauroit jamais rendre un plus signalé service à la religion que de s'y establir et en chasser l'hérézie... » Les craintes des Bernois n'étaient donc pas imaginaires. Au fond, c'est la peur de la médiation française — médiation qui menaçait d'être trop active — qui décida la Savoie à s'entendre avec les cantons.

Une seconde période s'ouvre, en 1672, avec l'ambassade du marquis de Saint-Romain.

La conquête de la Comté, faite très habilement par échelons, laisse les Suisses plus désemparés et plus divisés que jamais. Il faut reconnaître que ces petits États, avides d'argent et de facilités commerciales, sont partagés entre deux sentiments qui n'ont rien de très brillant : d'une part, nous l'avons dit, la crainte du voisinage de la France; d'autre part, ce que la langue moderne appellerait la *Realpolitik*, c'est-à-dire le culte de la force. Suivant que les armes du roi semblent ou non victorieuses, la politique helvétique oscille de l'Alliance perpétuelle à l'Union héréditaire. Saint-Romain, l'excellent diplomate qui a remplacé Mouslier, écrit très crûment à Pomponne le 30 novembre 1674 : « Tout Berne seroit autrichien, si M. de Turenne lâchoit pied ou si les alliés se rendoient maîtres de l'Alsace » (p. 607). Et Pomponne lui répond, le 23 janvier 1675, après Turckheim : « Le bonheur des armes du roy rendra les Suisses plus traitables. » Entourés de voisins puissants, bloqués pour ainsi dire par eux, habitués à louvoyer entre eux pour vivre et aussi pour s'enrichir, les cantons ne se portent pas volontiers du côté du plus faible, malgré leurs craintes d'être dominés par le plus fort. Ils se résignent à enregistrer les faits, et vont porter leurs hommages au grand roi à Brisach et à Ribeauvillé. La politique royale, devenue plus habile, sait alors les combler de prévenances et fait presque de ses alliés suisses les garants de la prise de possession définitive de l'Alsace et de l'annexion de la Comté.

On peut mesurer, par cette brève analyse, l'intérêt du volume. Il est établi, comme les précédents, sur une multitude de pièces d'archives. La France, la Suisse, Turin, Milan, Rome, Venise, Simancas ont été systématiquement explorés. On s'étonne tout d'abord de voir de si gros volumes consacrés à des périodes si courtes. On s'impatiente parfois de la marche très lente de l'auteur, on craint de se perdre dans le détail des minuscules intrigues qui se jouent à Soleure, à Berne, à Zurich; on relève d'inévitables répétitions[1]. Mais le service rendu est si grand qu'on ne voit plus que le résultat : des livres désormais indispensables à l'intelligence de la politique étrangère de

1. Quelques bizarreries chronologiques. Par exemple, c'est une note de la page 445 (note 6), relative aux événements de 1673, qui nous fait connaître une dépêche capitale de 1666. Ces retours en arrière sont fréquents.

Louis XIV. Ni Lionne ni Pomponne n'en sortent très grandis. Une seule figure émerge, celle de Saint-Romain[1].

Henri HAUSER.

Joseph REINACH. **Les Commentaires de Polybe.** Paris, Fasquelle, 1916-1919. In-12, 19 vol., x-374, VIII-378, x-353, XI-394, XI-422, XI-409, XI-423, XII-435, XII-432, x-365, XII-422, IX-399, x-383, x-403, IX-457, IX-387, x-419, XXVIII-351, x-360 pages. Prix : 5 fr. 75 chaque vol.

M. Joseph Reinach avait débuté par des études de politique étrangère; il en avait toujours gardé la curiosité, et ses voyages comme l'étendue et la qualité de ses relations lui avaient permis de se faire dans ce domaine une enviable autorité. De la politique intérieure, il avait, dans la presse et au Parlement, acquis une grande expérience. Sa formation aux côtés de Gambetta lui avait donné le sens et le goût passionné des choses militaires. Il possédait une immense lecture et un esprit singulièrement ouvert et agile. Lorsque éclata la guerre, qu'il n'avait peut-être pas prévue inévitable, mais contre le danger de laquelle il avait depuis longtemps mis son pays en garde et contribué à l'armer, il se trouva donc plus qu'aucun autre préparé à en apercevoir tous les divers aspects, à en suivre le développement sous toutes ses formes et sur tous les terrains, à en écrire la chronique ou l'histoire. Du 4 août 1914 au 12 novembre 1918, il en exposa jour par jour aux lecteurs du *Figaro* les vicissitudes, empêché souvent par une censure timorée et maladroite de dire tout ce qu'il eût jugé bon et utile, mais préservé par sa largeur de vues, sa hauteur de conscience, l'instinct de sa dignité et son sens historique de jamais dire quoi que ce fût qui ne fût pas vrai. « Il apparaîtra un jour », écrit-il dans l'avant-propos d'un de ces volumes, « que l'une de nos grandes forces aura été de vivre dans une atmosphère de vérité. » Il l'entendait par comparaison avec l'Allemagne, où la propagande officielle était, par l'excès même des ambitions et des appétits qu'elle avait au début déchaînés dans le peuple, contrainte de recourir sans cesse et de plus en plus au mensonge systématique. De quelques coups que la guerre l'eût frappé — une note discrète les rappelle qui, par une rencontre émouvante et nullement cherchée, se place au

1. Il est très rare qu'on relève des erreurs sur les institutions françaises. Cependant, p. 14 et 17 : « surintendant des finances », à une date où cette fonction a disparu. Nous avons déjà dit autrefois que, pour éviter la monotonie, M. Rott croit devoir remplacer le nom des États par des périphrases. Il ne dit presque jamais la France, l'Espagne, Berne, Lucerne, Zurich, Fribourg, Coire, etc., mais le Louvre, l'Escurial, « au pied du Gurten » ou sur « les bords de l'Aar », au pied du Pilate, sur les bords de la Limmat, de la Sarine, de la Plessur. Ces formules, à leur tour, deviennent monotones et, en outre, parfois obscures. P. 484 . « On n'était pas éloigné au Louvre d'absoudre les alliés de l'Escurial de leur condescendance aux désirs de ce dernier... »

dix-huitième volume, entre un commentaire consacré à M. Kerenski, l'un des rares hommes d'État qui aient mis en défaut la clairvoyance de Polybe, et le premier de ceux qui expliquent l'importance de l'échec de l'offensive allemande en juillet 1918 — il gardait sa foi en la victoire, son robuste optimisme, l'énergie qui lui permettait de soutenir les lourdes tâches dont il s'était volontairement chargé. Son œuvre accomplie, la fatigue et la douleur eurent raison de la force morale qui jusque-là l'avait maintenu debout et droit.

Ces *Commentaires* valaient d'être recueillis, et comme contribution à l'histoire intellectuelle et morale de la France pendant la guerre, et comme document humain. M. Reinach a eu la fierté de ne point corriger les erreurs qui avaient pu s'y glisser à la faveur d'une information inexacte ou d'un insuffisant recul; dédaignant de se poser aux dépens de la vérité en prophète infaillible, il a préféré indiquer dans des notes les points sur lesquels les faits avaient démenti ses interprétations ou ses prévisions. Quelques morceaux qui ont pris place dans les volumes sans avoir fait partie de la série du *Figaro* — articles de revue, discours, conférences — achèvent la variété des *Commentaires* sans en modifier le caractère. M. Reinach était un esprit passionné de justice et de vérité, et l'un des hommes peut-être qui chez nous ont poussé le plus loin le courage civique. Qu'à diverses reprises il prenne hardiment, presque violemment, position contre la coupable faiblesse qui hésite à s'attaquer à l'alcoolisme, ou qu'au 2 août 1918 (*Comment les politiques finissent*) il tire de certaines déclarations faites au procès de M. Malvy une leçon de méthode de politique intérieure, c'est toujours à la guerre qu'il songe, et c'est pour la résistance et la victoire, prochaines ou lointaines, qu'il veut nous armer. Insensible à l'attrait de la popularité, enclin même quelque peu à braver la foule, il reste fidèle à ses opinions, même lorsqu'elles risquent de devenir compromettantes. Parfois, ce penchant l'entraîne peut-être un peu loin; ainsi pour l'offensive du 17 avril 1917. Mais, en général, on admirera comme il a su garder la mesure, le ton et la note justes : par exemple à propos de M. Clemenceau, que plus qu'à aucun autre sans doute il lui était difficile de juger impartialement. De là vient le grand accent de sincérité par où ce livre est particulièrement sympathique.

Le risque du genre de ces *Commentaires* est la monotonie. M. Reinach y échappe, d'abord parce qu'il peut promener l'attention de ses lecteurs d'Occident en Orient, du militaire au politique, parfois du présent au passé, ensuite parce qu'il sait écrire, d'une manière peut-être un peu trop volontairement classique et parfois tendue, mais presque toujours vivante, colorée, entraînante, et enfin parce que l'évolution même de la guerre met de la variété entre les volumes qui en retracent les diverses périodes. Il s'est expliqué là-dessus dans ses avant-propos, dont la succession forme le meilleur des « sommaires », très utile, très instructif et très suggestif. Le troisième, par exemple, montre comment, au printemps de 1915, les problèmes de la guerre

de position et par suite de l'artillerie lourde dominent la stratégie; le quatrième explique et justifie la place prépondérante faite, après le débarquement à Salonique, aux questions diplomatiques, et ici l'expérience personnelle que M. Reinach avait des affaires d'Orient donne à ses considérations comme aux souvenirs dont il les entremêle une exceptionnelle valeur. Chacun de ces avant-propos a son intérêt et son prix : tous donnent à penser; certains fournissent ample matière à la réflexion, tel le dix-huitième, où M. Reinach, qui fut toujours un intrépide redresseur de torts, discute les responsabilités imputées, en mai 1918, au commandement de notre sixième armée.

Les *Commentaires* tiendront dans l'œuvre historique de M. Reinach une place honorable, à côté de l'ample, pleine et passionnée *Histoire de l'Affaire Dreyfus*, un peu en arrière de son *Histoire de douze jours*[1], où par le simple rapprochement des documents officiels, critiqués et scrutés par un esprit rompu aux méthodes exactes, a été pour la première fois mise en éclatante lumière la responsabilité de l'Allemagne dans la guerre dont Polybe s'est fait l'historien.

Louis EISENMANN.

Jean BRUNHES et Camille VALLAUX. **La Géographie de l'histoire.** *Géographie de la paix et de la guerre sur terre et sur mer.* Paris, Félix Alcan, 1921. In-8°, II-716 pages, 36 cartes ou diagrammes. Index. Prix : 40 fr.

On a toujours plaisir, un grand plaisir, à lire un livre de M. Brunhes. C'est comme si l'on conversait avec un esprit richement meublé, fécond en trouvailles heureuses. Les rapprochements, les hypothèses, les parenthèses, les vues suggestives se multiplient. On est introduit, pour ainsi dire, dans le laboratoire du professeur; on voit travailler les élèves qu'il dirige; on a l'illusion de travailler avec eux et avec lui.

Lorsqu'on s'est arraché au charme de cette causerie perpétuellement évocatrice, une inquiétude vous vient. On aimerait un plan plus rationnel, plus de rigidité, plus de sécurité aussi dans l'interprétation, parfois hasardeuse, des faits. Le style entraînant, imagé — par endroits d'une « écriture » qui sent le journal plus que le livre de science[2] — ne suffit pas à calmer cette inquiétude. Et la collaboration de M. Vallaux, spécialement chargé d'étudier en ce volume les questions démographiques, maritimes et politiques, n'enlève pas à l'ensemble ce qu'il a d'un peu imprécis et conjectural.

Il était d'ailleurs difficile à M. Brunhes, après nous avoir donné deux éditions de sa *Géographie humaine*, de reprendre ce même sujet. La *Géographie humaine*, qualités et défauts compensés, était un beau livre d'initiation suggestive; on a le sentiment que M. Brunhes

1. Cf. *Rev. histor.*, t. CXXVI, p. 123.
2. Voy. notamment p. 452 et suiv.

a versé dans ce nouveau volume le résidu des fiches du premier. Ce sont de précieux copeaux d'atelier, mais cela est décevant tout de même.

L'idée fondamentale semble être que l'histoire humaine ne saurait se concevoir en dehors du déterminisme géographique et que pourtant ce déterminisme est une explication insuffisante de l'histoire, où le rôle de la spontanéité humaine reste considérable. Qu'il s'agisse du climat et des cultures, du peuplement, des migrations, de la constitution des États, de l'évolution des frontières, de la position et de la croissance des villes, tous ces faits exigent l'étude des conditions géographiques, mais ce sont « les faits psychologiques qui commandent les faits de géographie humaine ».

Les historiens seront, sur ce point fondamental, d'accord avec les auteurs, et ils leur sauront gré des analyses, souvent très fines, qu'ils leur fournissent des données géographiques de certains faits sociaux : rôle du soleil ou de l'eau, de la forêt et du steppe, de la houille ou des métaux, etc.

Dans une seconde partie (un peu plus de 200 pages) les auteurs ont voulu appliquer leur méthode à l'étude de la grande guerre. C'est ici qu'une inquiétude nous reprend. Que ces pages se lisent sans fatigue, avec un intérêt passionné, nous ne songerons pas à le nier. Mais je laisse à des géographes de décider si cela est bien de la géographie. Ce sont plutôt les causeries d'un géographe — d'un très érudit et très vivant géographe — sur la guerre. Pour de l'histoire, il y a là encore trop peu de recul, beaucoup de vues personnelles insuffisamment vérifiées, et peut-être un peu trop de politique et de polémique. Certaines pages, sur la Société des Nations par exemple, ont l'allure et le ton d'un pamphlet, d'un très généreux pamphlet.

Les historiens liront et non sans fruit (nous avons déjà dit non sans plaisir) ce très attachant volume. Ils y trouveront d'abondants matériaux très intéressants pour eux. Mais ils attendront encore le livre exact, objectif et précis qui les mettra au courant des résultats positifs, scientifiquement utilisables, obtenus par la géographie humaine[1].

Henri HAUSER.

1. Quelques chicanes pour finir : sur les phosphates (p. 103 et suiv.) comment oublier le rôle des scories de déphosphoration? — P. 284, n'est-ce pas accepter un peu vite une opinion, qui a tout l'air d'une opinion de journaliste en voyage, sur la baisse de l'énergie chez les Anglo-Saxons d'Australie? — Bien des généralisations discutables sur les capitales, p. 380-381. On augmente, en Asie, la proportion des capitales maritimes en citant Saïgon au lieu de Hanoï, qui serait « pénémaritime ». Et que fera-t-on, dans l'Europe nouvelle, de Prague et de Varsovie? J'ai bien peur qu'il n'y ait là que les jeux d'un ingénieux esprit. — Quant au report à Tanger (p. 381, n. 1) de la capitale du Maroc, voilà une hypothèse bien hasardeuse et grosse de périls. — P. 387, interprétation très contestable des événements intérieurs de 1871 et, même page, peinture un peu embellie des relations, « exemptes jusqu'ici du militarisme et des compétitions ardentes pour le territoire », entre États sud-américains. — Sur

Wilhelm Bauer. **Einführung in das Studium der Geschichte.** Tübingen, J.-C.-B. Mohr, 1921. In-8°, XII-395 pages. Prix : 96 mark.

Ce volume a été écrit à l'intention des débutants. Il est l'œuvre d'un professeur d'Université[1], habitué à s'adresser à un public de jeunes étudiants qui, abordant pour la première fois l'histoire autrement que dans des manuels élémentaires, ignorent tout encore de la technique du métier. M. Bauer n'a pas hésité à reproduire dans son livre, en partie au moins, les conseils d'ordre pratique qu'il dispense à ses élèves sur l'organisation de leur travail scolaire, le choix de leurs lectures, la manière de se servir d'un catalogue de bibliothèque, etc.; mais il conçoit en même temps son enseignement, et par suite son livre, qui n'en est qu'un résumé, comme une véritable initiation tout à la fois philosophique, méthodologique et bibliographique à l'étude de l'histoire.

Les chapitres de pure théorie (150 pages environ) ne visent pas à l'originalité. M. Bauer veut seulement donner à ses lecteurs une idée sommaire de quelques-uns des problèmes les plus discutés depuis une trentaine d'années par les philosophes et les historiens, tant en Allemagne qu'en France, en Italie et ailleurs, touchant les possibilités et les limites de la science du passé. Est-ce bien le lieu, dans un livre destiné à de simples apprentis historiens, de disserter sur l'importance relative de l' « individuel » et du « collectif » dans les faits historiques ou sur les notions de « série », de « période », de « loi » en histoire? On en peut douter. Mais, le principe une fois admis, il faut louer M. Bauer de la clarté et de la sagesse de son résumé, qui pourra, grâce aux nombreuses références dont il est accompagné, servir de guide à quiconque s'intéresse à ce genre de questions. Il y a lieu d'ailleurs d'ajouter, pour être équitable, qu'à la différence de plus d'un de ses devanciers, M. Bauer a su éviter de verser dans l'abstraction pure : historien, il parle du mécanisme de la science historique en homme qui a vu les problèmes se poser en

un point spécial, nous sommes, M. Brunhes et moi, en désaccord : celui des divisions régionales de la France. Mais ici nos auteurs se contredisent. P. 403 et encore p. 412, ils disent qu'il ne faut « guère, au lieu de quatre-vingt-trois divisions, que quinze ou seize ». Or, dans la même page 412, à la note 1, on en réclame trente à quarante. « La simplification à seize régions nous paraît une idée de géographe habitué à trancher sur le papier, qui souffre tout. » Il sera permis de répondre que le projet de 1917, loin d'avoir été construit sur le papier, est né de la collaboration des intéressés. Quant à la n. 1 de la p. 435, elle implique également une contradiction avec le texte. L'index sera précieux à consulter, encore qu'il ne soit pas un *index rerum*. Pour quelques faits essentiels, matières premières, etc., on aurait aimé à s'y reporter. Comme tout index, il a ses taches. C'est ainsi que le signataire du présent compte-rendu y figure avec renvoi à une page où il n'est pas question de lui.

1. M. Bauer est « professeur extraordinaire » à l'Université de Vienne.

fait sous ses yeux au cours de ses recherches; sa théorie de l'histoire est partout appuyée sur des exemples précis et concrets.

Mais la plus grande partie de son livre est réservée à l'étude des « instruments de travail » que le futur historien doit apprendre à connaître et au maniement desquels il doit être initié : bibliographies, revues historiques, collections et inventaires de documents, atlas, traités d'épigraphie, de paléographie, de diplomatique, de sigillographie, de numismatique, de chronologie, dictionnaires et ouvrages de références, etc. Les novices ne seront pas seuls à remercier M. Bauer de la peine qu'il a prise pour dresser ces longues listes de titres, les grouper méthodiquement et fournir quelques indications sur le secours qu'on peut attendre de la plupart des volumes cités.

Le classement n'est malheureusement pas très net, parce que M. Bauer a voulu moins écrire un traité de bibliographie que marquer les principales étapes de la recherche historique et analyser les opérations auxquelles l'historien doit se livrer pour parvenir au but. Le plan est conforme à l'ordre logique suivant : diverses sortes de documents historiques ; sciences auxiliaires à posséder pour les déchiffrer, les interpréter, les critiquer, les éditer; moyen d'en tirer parti et de composer un travail historique. C'est à propos de chacune de ces questions que la bibliographie est introduite, au risque d'amener tout à la fois des redites et de la confusion.

On peut passer sur l'inconvénient des redites : il n'est pas grave ; par contre, la confusion que le plan adopté entraîne est bien fâcheuse, car on ne sait jamais trop sous quelle rubrique un ouvrage doit être cherché et il risque, par suite, d'échapper. Par exemple, le *Corpus inscriptionum graecârum* et le *Corpus inscriptionum latinarum* ne figurent pas au chapitre « principales catégories de documents », mais dans un paragraphe « épigraphie » d'un autre chapitre, consacré aux sciences auxiliaires de l'histoire ; la liste des grandes collections de documents est partagée entre plusieurs sections; et pareillement celle des recueils de fac-similés ou encore celle des bibliographies de « sources historiques ». L'auteur lui-même semble s'y être parfois perdu et avoir oublié d'un chapitre à l'autre quelques-unes des indications qu'il eût dû retenir : ainsi, l'excellente bibliographie de l'histoire d'Angleterre au moyen âge de Ch. Gross n'est citée qu'aux « bibliographies de documents » et est passée sous silence sous la rubrique « bibliographies historiques nationales »; les *Acta sanctorum* sont cités, p. 209, parmi les publications de documents entreprises au XVIIe siècle, mais les travaux des Bollandistes contemporains, notamment leur *Bibliotheca hagiographica latina*, n'ont, sauf erreur, été nulle part relevés; toutes les collections conciliaires ont été omises; l'archéologie, l'histoire de l'art, l'histoire du costume ont été négligées, etc. Le coupable est évidemment le plan suivi : M. Bauer en a été lui-même victime.

En outre, les indications bibliographiques manquent parfois de précision. Comment se douter, par exemple, de l'importance et du con-

tenu véritable du *Catalogue de l'histoire de France* de la Bibliothèque nationale d'après cette brève et vague notation : « Pour les publications antérieures à 1875, voir dans le *Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale* un Catalogue des ouvrages relatifs à l'histoire de France » (p. 360)? Comment se douter que l'*Atlas historique de la France* d'A. Longnon, signalé (p. 164) comme suit : « Aug. Longnon, Atlas hist. de la France depuis César jusqu'à nos jours, Paris, 1884-9 » (lisez 1884-1907), s'arrête en réalité à 1380 et comprend un volume de planches et un volume de texte?

Il y a encore — on ne saurait en être surpris — bien d'autres lacunes, erreurs ou fautes de transcription[1]. Quel est le bibliographe qui peut se flatter de ne pas encourir pareil reproche? D'autre part, nous ne nous étonnons pas que M. Bauer n'ait pu avoir connaissance de livres parus hors d'Allemagne ou d'Autriche pendant la guerre, même lorsqu'ils ont l'importance du *Guide to the study of medieval history* de M. Paetow (1917) : nous ne sommes guère mieux renseignés en France sur les publications allemandes postérieures à 1914. Mais à côté de ces imperfections vénielles, il en est d'autres qui auraient pu facilement être évitées et qui sont réellement fâcheuses, parce qu'elles privent le lecteur de renseignements essentiels. Ainsi, la liste des lexiques et dictionnaires des anciennes langues romanes (p. 167) ne comporte pas un seul titre de dictionnaire provençal; le *Corpus inscriptionum semiticarum*, la petite *Collection de textes pour l'étude du christianisme* de MM. Hemmer et Lejay, les *Registres des papes* de notre École de Rome sont absents de la liste des publications de documents dues à la France (p. 212-213); énumérant (p. 173 et 244-245) les principaux recueils de fac-similés, M. Bauer a oublié les plus importants recueils français (ceux de l'École des chartes, de M. Prou, de M. Galabert, etc.); ailleurs (p. 261-263), dressant la bibliographie des procès-verbaux des assemblées délibérantes, il a omis, dans la section « France », tout ce qui concerne les États-Généraux et presque tout ce qui concerne les assemblées postérieures à 1789; parmi les périodiques réservés aux comptes-rendus critiques, il cite (p. 352) les *Göttingische gelehrte Anzeigen*, mais non le *Journal des savants*, et, mentionnant le *Bulletin critique*, il ne pense pas à dire qu'il est mort depuis pas mal d'années.

D'une manière générale, les paragraphes consacrés aux publications périodiques ne sont pas très satisfaisants : quoi qu'en dise M. Bauer, la *Revue historique* et l'*English historical Review* ne sont pas établis sur le même type et ne suivent ni l'une ni l'autre le plan de la *Historische Zeitschrift*. Une mention était due aux

1. Exemples de noms d'auteurs estropiés : « Vidal de la Blach », sans *e* final (p. 163), « Darmestet*ter* », avec un *t* de trop (p. 167), « Capelli », avec un *p* en moins (p. 174), etc. Titres estropiés : « Dizionario *de'* abbreviature » (p. 171), « Dictionnaire univers*al* » (p. 195), « Nouv*elle* dictionnaire de géographie » (p. 347), « Early chronicles of Europa » au lieu de « chroniclers of Italy » (p. 370). Les fautes de cette espèce ne sont d'ailleurs pas très fréquentes.

« Bulletins » de la *Revue historique* et aux « Revues générales » de la *Revue de synthèse historique*, si précieuses pour l'étudiant. L'*Archivio storico italiano* ne peut être compté parmi les revues d'histoire générale. La « Revue des revues » de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes* et la si utile bibliographie de la *Revue d'histoire ecclésiastique* de Louvain n'auraient pas dû être passées sous silence. La *Nouvelle revue historique de droit* devait être indiquée (p. 368) à côté des publications de la Savigny-Stiftung, etc.

Les pages relatives aux catalogues de bibliothèques et inventaires d'archives seraient également à corriger. Pour la France, M. Bauer ne cite (p. 365) ni l'*Annuaire des bibliothèques et des archives* de M. Vidier (1912), ni l'*État sommaire* des Archives nationales (1891), ni l'*État général par fonds des Archives départementales* (1903), ni l'*État sommaire des papiers de la période révolutionnaire* (1907), ni les Manuels de MM. Caron et Schmidt sur les sources de l'histoire de France depuis 1789...

Mais nous ne voudrions pas, en allongeant cette liste de corrections et *desiderata*[1], donner du livre de M. Bauer une idée fausse. M. Bauer, au besoin, nous arrêterait lui-même; car il a un chapitre cruel — à l'usage des seuls étudiants sans doute! — sur les méfaits de la critique qui se permet de juger les livres sans les avoir *bien* lus (p. 333-334). Ce chapitre nous fait frémir d'avance.

Au surplus, il est certain qu'en dépit de ses défauts, le livre de M. Bauer est de ceux qui peuvent rendre de grands services, même aux historiens de métier. S'il pouvait être donné à M. Bauer, comme nous le lui souhaitons, d'en publier une seconde édition, il lui serait facile de refondre et compléter sa bibliographie, de la disposer plus clairement, de l'alléger parfois de détails superflus, quitte à la renforcer là où elle reste un peu trop dans le vague. Quant à la partie didactique, elle pourrait être plus ramassée : elle n'en ferait, croyons-nous, que plus d'impression sur le public d'étudiants que M. Bauer veut plus particulièrement atteindre.

Louis HALPHEN.

1. Voici cependant quelques observations de détail encore. P. 174 : c'est la 2e édition (1912) et non la 1re édition du *Dizionario di abbreviature* de Cappelli qu'il eût fallu indiquer. P. 213 : la *Collection de documents sur l'histoire économique de la Révolution* n'a pas paru tout entière à Lyon, il s'en faut. P. 222 : le *Manuel de numismatique française* dont le tome I est dû à A. Blanchet comporte un tome II rédigé par A. Dieudonné. P. 223 : indiquer le *Manuel de sigillographie* de J. Roman (1913). P. 356 : parmi les directeurs de la revue *Le Moyen âge*, le nom du principal, M. Prou, a été omis; parmi les revues italiennes, ajouter maintenant la *Nuova rivista storica;* parmi les revues anglaises, *History*. P. 361 : la bibliographie de l'histoire d'Espagne de Muñoz y Romero est aujourd'hui remplacée par des œuvres dont celle de M. Ballester (1921) est la plus récente.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale. — *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, fasc. 49-50 (Paris, Letouzey et Ané, 1922). — Nous signalerons particulièrement dans cette livraison les articles suivants : *Ex-voto*, *Faillis* (ou *lapsi*, c'est-à-dire ceux qui, sous la menace des tourments, renoncèrent à la foi chrétienne), *Famille et sainte Famille*, *Fastes consulaires* (leur emploi dans l'épigraphie chrétienne et le mode de datation ; sources des fastes occidentaux et orientaux), *Faux* (actes faux de martyrs, fausses lettres et chartes, faux canons, fausses inscriptions et chroniques, etc.), *Félicité* (passion et cimetière de sainte Félicité), *Femme* (sa condition juridique et sociale dans le monde antique et barbare, avant et depuis le christianisme), *Férotin* (dom Marius Férotin, 1855-1914, et ses travaux sur les chartes et mss. de l'abbaye de Silos en Vieille-Castille), *Fêtes chrétiennes* (l'année chrétienne, catalogues et calendriers, etc.), *Fiançailles*, *Fibules*, etc. Tous ces articles ont pour auteur dom H. Leclercq, sauf celui des *Fêtes chrétiennes*, écrit par dom F. Cabrol, qui a aussi collaboré à l'article sur dom Férotin.

— L. Leclère. *La question d'Occident. Le pays d'entre-d'eux de 843 à 1921 : régions rhodaniennes, Alsace et Lorraine, Belgique et Rhénanie* (Bruxelles, Lamertin, 1921, in-8°, 218 p.; prix : 12 fr. 50). — C'est une histoire rapide, mais claire et fort bien ordonnée, de la région intermédiaire entre la France et l'Allemagne, depuis le jour où, à Verdun, les trois fils de Louis le Pieux se sont partagé le royaume de leur père, jusqu'à la signature du traité de Versailles, le 28 juin 1919. Tous les événements essentiels sont rappelés et justement appréciés. L'auteur montre comment cette partie intermédiaire s'est morcelée en trois : le royaume d'Arles, la Lorraine proprement dite, puis, au nord, l'ancien duché de Basse-Lorraine, qu'il appelle, d'un mot qui étonne un peu, le Lothier, opposé à la Lorraine. Il indique comment, au Xe et au XIe siècle, cette région passa sous la suzeraineté de l'Allemagne, puis comment, par un effort continu, la France arriva à réunir le Dauphiné, le Lyonnais, la Provence, le duché et la comté de Bourgogne, à prendre l'Alsace, à mettre la main, au XVIIIe siècle, après deux occupations successives, sur la Lorraine. Les Pays-Bas et la Rhénanie n'appartinrent à la France que pendant un petit nombre d'années sous la Révolution et l'Empire; M. Leclère caractérise en excellents termes l'œuvre de la France en ces contrées. Les traités de 1815 établirent la Prusse dans les provinces rhénanes

et Talleyrand, en acceptant au Congrès de Vienne cette combinaison, commit une très grande faute. Le même Congrès rattacha la Belgique à la Hollande et créa le grand royaume des Pays-Bas qui n'eut qu'une durée éphémère. Il était tout naturel que M. Leclère insistât sur la révolution belge de 1830 et sur le traité des XXIV articles où la Belgique fut contrainte de faire le sacrifice de la partie est du Limbourg et du Luxembourg. Les réflexions qu'il présente sur la politique européenne depuis 1849 jusqu'à la guerre franco-allemande de 1870 doivent être méditées. Remercions-le des pages émues qu'il consacre à la question d'Alsace-Lorraine de 1871 à 1914. Ses appréciations sur le traité de Versailles nous paraissent très justes. Il aurait désiré que ce traité eût créé, sur la rive gauche du Rhin, une Rhénanie indépendante et neutre sur le type de l'État suisse. Ni les États-Unis ni l'Angleterre ne l'ont permis. L'auteur exprime l'espoir que les Rhénans, profitant de l'article 18 de la constitution de Weimar, demanderont eux-mêmes un jour à se séparer de la Prusse; mais il est à craindre que cet espoir ne soit déçu. Dès lors, il demande aux gouvernements français et belge, tout en affirmant leur ferme volonté de garder la paix, d'empêcher le retour du militarisme allemand, et il conclut : « Soyons résolument pacifiques, mais, en même temps, soyons clairvoyants et vigilants — plus clairvoyants et plus vigilants que nous l'avons été naguère. C'est le mot d'ordre que nous dictent impérieusement les événements, lointains ou récents, qui ont fait l'objet de cette étude. » C. Pf.

— A. Vierendeel. *Esquisse d'une histoire de la technique* (Bruxelles-Paris, Van Oest, 1921, in-16, 390 p. en 2 vol.). — A part un chapitre d'introduction proprement historique, qui nous retrace l'histoire de la technique depuis les temps préhistoriques jusqu'à la fin du moyen âge, il n'est question dans cet ouvrage que des applications de la science moderne à l'industrie, et les retours vers le passé n'ont pour objet que d'indiquer sommairement les étapes par lesquelles sont passés les principaux instruments dont se servent nos ingénieurs : moteurs électriques, à vapeur, turbines, aérostats, constructions métalliques, etc. L'auteur s'est en réalité proposé de nous montrer les résultats actuellement acquis dans les industries, dont le développement semble devoir être particulièrement important pour la vie matérielle des générations à venir. Cet exposé, fait par un technicien fort au courant des dernières découvertes et complété par les statistiques les plus récentes, offre un intérêt évident pour tous ceux qui se préoccupent des questions économiques et de l'outillage du monde moderne. R. Doucet.

— *Comité français catholique pour la célébration du sixième centenaire de la mort de Dante Alighieri, 1321-1921* (Paris, « A l'art catholique », place Saint-Sulpice, 1921-1922, in-4°. 608 p.; prix : 30 fr.). — L'ouvrage a paru en cinq livraisons dans le « Bulletin du jubilé ». En voici une analyse très sommaire : Henry Cochin. La gloire de

Dante (commentaire d'un passage de l'*Enfer*, IV, 93 : « Ils me rendent honneur, ils font bien »). — H. Fr. DELABORDE. Le silence de Dante sur saint Louis (ce silence ne s'explique que si l'on admet que Dante ne vint pas en France, n'a jamais séjourné à Paris). — Paul MONCEAUX. Un guide des âmes dans l'autre monde. Légende de saint Jérôme (Dante peut avoir puisé l'idée d'un guide, Virgile par exemple, dans les récits miraculeux où l'on voit saint Jérôme jouant le rôle d'un intermédiaire entre le monde des vivants et celui des morts). — E. BABELON. Faux monnayeurs (commente un passage du *Paradis*, XIX, 140-141, qui ne peut s'appliquer qu'à Ouroch II Miloutine, roi de Rascie ou de Serbie, 1281-1321; ayant besoin d'argent pour payer ses troupes, ce prince fit frapper des gros de Rascie sur le modèle contrefait des matapans vénitiens). — Alexandre MASSERON. La date du voyage d'outre-tombe (c'est le vendredi saint de l'an 1300 que Dante a choisi pour commencer son voyage d'outre-tombe). — Mlle LAMY. Un traducteur de Dante, Armand de Montor, 1772-1849. — André PÉRATÉ. La fosse ou « bolge » des serpents. Fragment d'une traduction nouvelle de la Divine Comédie. — Paul FOURNIER. La « Monarchia » de Dante et l'opinion française (montre comment la nation française et son roi Philippe le Bel ont accueilli les projets de monarchie universelle dont le grand poète attendait le salut du monde chrétien). — Alexandre MASSERON. Dante est-il allé à Paris? (« Que Dante soit allé à Paris, cela n'est point prouvé avec certitude; mais il est encore moins démontré que Boccace et Villani ne méritent de notre part aucune créance »). — Camille BELLAIGUE. Dante et Boito (« personne, aussi bien que Boito, poète et musicien, n'a montré dans l'œuvre de Dante l'étroite liaison de la musique et de la poésie »). — Comtesse Horace DE CHOISEUL. L'âme noble à travers les quatre âges de la vie, d'après le « Convivio » de Dante. — Pierre BATIFFOL. Le catholicisme de Dante. — Comte Paul DURRIEU. Dante et l'art français du XVe siècle. — E. JORDAN. Dante et saint Bernard (en quoi ils diffèrent et en quoi ils sont d'accord sur ce que les théologiens ont appelé le pouvoir direct du spirituel sur le temporel). — Alexandre MASSERON. Les « sources musulmanes » de la Divine Comédie (la solution à laquelle s'est arrêté le savant abbé Asín Palacios paraît invraisemblable; mais il a posé un problème tout nouveau qu'il faudra reprendre à fond). — Léon PRIEUR. Le droit public dans la Divine Comédie. — P. MANDONNET, O. P. « Theologus Dantes » (Dante a passé par la cléricature; il fut clerc tonsuré et minoré, puis il a renoncé à sa vocation et ne s'en est jamais consolé. « Dans sa Divine Comédie, il enseigne; il veut donner à ses disciples les doctrines théologiques et philosophiques de la meilleure qualité. Rien n'est plus rigoureux que son orthodoxie; rien n'est plus autorisé que sa philosophie qu'il puise aux deux grandes sources d'Aristote et de saint Thomas d'Aquin »). — Pierre DE NOLHAC. Un traducteur de Dante au temps de la Pléiade : Guy Le Fèvre de La Boderie. — J. FESTUGÈRES. Dante et Marsile Ficin. — P. MANDONNET, O. P. Dante et le voyage de Mahomet au

Paradis (Dante a connu la légende de ce voyage, non par les intermédiaires proposés par l'abbé Asín Palacios, mais par Ricoldo de Monte-Croce; le chapitre de Ricoldo est reproduit à la fin de l'article). — Henry COCHIN. Les énigmes de la Divine Comédie.

Par la variété et l'originalité des articles dont il se compose, ce beau volume, illustré avec une sobriété toute scientifique, prendra une place des plus honorables parmi les publications qu'a suscitées le sixième centenaire de la mort du grand poète chrétien qui parcourut les cercles de l'Enfer sous la conduite du prince des poètes latins.

Antiquité. — C. LAGIER. *A travers la Haute-Égypte* (Bruxelles-Paris, Van Oest, 1921, in-8°, 260 p., 60 gravures et une carte hors texte). — Ce récit de voyage nous conduit d'Abydos à Thèbes et jusqu'à Philae. Le paysage et les monuments sont agréablement décrits par un observateur sensible au pittoresque et bien informé des questions d'archéologie égyptienne. On appréciera en particulier les chapitres consacrés au Fayoum et à la vallée des Rois, qui présentent les découvertes récentes faites dans les tombeaux de cette région. L'illustration abondante et soignée s'ajoute d'ailleurs au commentaire pour nous donner une impression plus vivante de la civilisation de l'Égypte pharaonique. Si les spécialistes ne peuvent trouver dans ce livre un instrument de travail, le public éclairé pourra s'en servir comme d'un guide toujours sûr pour s'initier à l'étude des monuments égyptiens. R. D.

Histoire de la guerre. — HANSI et E. TONNELAT. *A travers les lignes ennemies. Trois années d'offensive contre le moral allemand* (Paris, Payot et Cie, 1922, in-8°, 191 p. et 48 gravures; prix : 7 fr. 50). — En novembre 1915, Hansi, le spirituel caricaturiste que tout le monde en France connaît, fut appelé au ministère de la Guerre pour organiser avec M. Tonnelat, officier interprète de complément, aujourd'hui professeur à l'Université de Strasbourg, le « service de la propagande aérienne ». Un troisième officier, M. Raymond Schuhl, deux secrétaires et quelques hommes de service leur furent adjoints dans la suite. Ce livre nous fait connaître ce qu'accomplit cette équipe pendant les trois années que la guerre devait encore durer : soi-disant journaux allemands lancés dans les tranchées ennemies (*Die Feldpost*, *Kriegsblätter für das deutsche Volk*, *Das freie deutsche Wort*), numéros truqués de la *Strasburger Post*, de la *Gazette des Ardennes* ou de la *Frankfurter Zeitung*, éditions minuscules des volumes *J'accuse* ou *Das Verbrechen*, dont l'auteur, Richard Grelling, ne sera connu que plus tard, ou encore des ouvrages de Fernau, du prince Lichnowsky, du docteur Muelhon, etc., brochures d'un prisonnier de guerre allemand, Siegfried Balder, et dont l'une faillit tromper la *Revue historique*, discours tenu par le président Wilson au congrès de Washington le 2 août 1917 et reproduisant en caractères rouges les passages supprimés par les jour-

naux allemands, etc. Le nombre des imprimés expédiés au front arriva, en septembre 1918, à dépasser quatorze millions d'exemplaires. Les Allemands se plaignirent vivement de cette guerre de papiers (*Papierkrieg*), comme aussi de celle qu'avaient menée les Anglais et qui nous a été révélée dans le livre de Sir Campbell Stuart sur les « Secrets de la Maison Crewe » (cf. *Rev. histor.*, t. CXXXIX p. 270); Hindenburg attribue à cette propagande une part dans la désorganisation de l'Allemagne en octobre et novembre 1918. C'est l'histoire de cette propagande française qui est exposée dans ce volume où l'on trouvera, à côté de la photographie de certains de ces documents, de spirituelles caricatures de Hansi. Que ces feuilles volantes et ces volumes aient agi sur le moral du soldat allemand, cela n'est pas douteux; mais quand les Allemands attribuent leur débâcle à cette propagande, vraiment ils exagèrent. Les deux auteurs de ce livre le proclament bien haut : « Tous les plaidoyers », disent-ils, « par lesquels l'Allemagne s'efforce de nier sa défaite militaire ont quelque chose de puéril. Les troupes de Ludendorff se sont écroulées sous les coups des armées alliées; la révolution allemande est née de la défaite militaire et les véritables parrains de cette révolution s'appellent Foch et Pétain. » C. Pf.

Allemagne. — M. Tcherkinsky. *Les « Landschaften » et leurs opérations de crédit hypothécaire en Allemagne, 1770-1920* (Institut international d'agriculture. Rome, impr. de la Chambre des députés, 1922, in-8°, 94 p.). — Ce mémoire, édité à part par le Bureau des institutions économiques et sociales, constitue une contribution à l'histoire du droit hypothécaire : les groupements de propriétaires constitués en Prusse sous Frédéric le Grand sous le nom de « Landschaften » ont eu, en effet, spécialement pour objet d'organiser le crédit foncier, si nécessaire à leurs entreprises, après les ruines accumulées par la guerre de Sept ans. Il est curieux de noter que c'est à un commerçant berlinois, Bühring, que revient l'initiative de cette institution, qui devait être surtout utile à la classe nobiliaire. Le premier institut de crédit hypothécaire, formé en vertu de l'ordonnance du 29 août 1769, a été créé en 1770; à partir de ce moment, il y eut sur tout le sol prussien et allemand des créations analogues qui différèrent des premières en ce sens qu'elles cherchèrent à instituer le crédit foncier pour les paysans et petits propriétaires agricoles. Il existe actuellement en Allemagne vingt-un instituts du type de « Landschaften »; M. Tcherkinsky, dans la seconde partie de son mémoire, en a étudié avec diligence l'organisation et le fonctionnement. — G. Bn.

— Charles Andler. *La décomposition politique du socialisme allemand, 1914-1919* (Paris, Bossard, 1919, 1 vol. in-8°, 281 p.; collection de l'*Action nationale*). — Dans l'histoire de l'Allemagne contemporaine, plus particulièrement dans celle de ses idées politiques et sociales, plus précisément encore dans celle de la déformation et de la

déviation progressives du marxisme, M. Ch. Andler est le maître. On se souvient sûrement de sa polémique fameuse avec Jaurès sur le socialisme impérialiste d'outre-Rhin, en 1912-1913. Ce livre y fait suite. Publié, dans la revue *l'Action nationale*, en articles ici très utilement réunis, documenté aux Affaires étrangères, à la Chambre de commerce, à la Guerre et à la section allemande du Musée de la guerre, magnifiquement pensé et écrit, il se présente courageusement comme un « livre de guerre », où l'auteur ne prétend pas à la sérénité parfaite d'une œuvre historique de science pure, parce qu'il était et combattait « dans la mêlée ». Il y atteint cependant, et démontre avec éclat que le parti socialiste allemand est militariste, qu'il a abandonné l'idée républicaine et qu'il a aidé à maintenir le Reich.

Toutefois, si le peuple allemand est politiquement inculte, il reste « cultivable ». Les révolutions de 1848 et de 1918 ont été « de courtes flammes ». Il se peut que l'avenir réserve à l'Allemagne la liberté et, par elle, la paix à l'Europe. Roger Lévy-Guenot.

— Charles Schmidt. *Les plans secrets de la politique allemande en Alsace-Lorraine*. Préface de M. Émile Bourgeois (Paris, Payot, 1922, in-8°, xxviii-261 p.; prix : 12 fr.). — Pendant toute la durée de la guerre mondiale, la question d'Alsace-Lorraine a préoccupé les Allemands. Dès le mois d'août 1914, Guillaume II, constatant la fidélité gardée par la population à la France, songeait à effacer le pays de la carte des États, à donner la Lorraine à la Prusse, la Basse-Alsace à la Bavière, la Haute-Alsace au duché de Bade. Comme on redoutait l'opposition des autres États de l'Empire, aucune suite ne fut donnée au projet. Au cours de la guerre, la presse chauvine revint à la charge et demanda des mesures de rigueur contre l'Alsace-Lorraine ; il fallait y briser tout esprit d'opposition, rejeter hors d'Alsace tous les éléments français, y faire venir de bons Prussiens. Les militaires qui étaient les maîtres appuyèrent et le grand quartier, d'accord avec le chancelier et le statthalter von Dallwitz, provoqua en juin 1917 la réunion à Bingen d'une conférence où devait être discuté le nouveau statut du Reichsland. Le G. Q. G. y fut représenté par le général Huhndorff, le statthalter par le secrétaire d'État d'Alsace von Tschammer, les divers ministères allemands et les différents groupes d'armées par des commissaires. On discuta deux jours, le 15 et le 16. Le procès-verbal officiel de cette conférence avec toutes sortes d'annexes a été retrouvé à Strasbourg par les Français après l'armistice. M. Schmidt publie ces documents en une excellente traduction française. A la suite de cette réunion furent prises d'importantes résolutions ; c'est alors que fut créée la société de colonisation, la Westmark, qui devait livrer aux Prussiens le sol de la Lorraine. Mais tout ne fut pas réglé. Le 1er août 1917, le gouvernement bavarois, dans un long rapport envoyé à la chancellerie, se prononça pour la réunion de l'Alsace-Lorraine à la Bavière. Le 12 décembre, le chancelier demanda à divers personnages des mémoires complémentaires sur le futur

statut du Reichsland; il reçut des réponses du statthalter (19 décembre), de Hindenburg (27 décembre), du secrétaire d'État de l'intérieur Wallraf (29 décembre), du maire de Strasbourg Schwander (non daté), du vice-chancelier de l'Empire von Payer (21 février 1918), puis des observations complémentaires du statthalter (28 février). Toutes ces pièces — en copies dactylographiées — étaient à côté du procès-verbal de Bingen et ont été traduites dans ce volume. Nous voyons par elles comment les Allemands, en cas de victoire, auraient traité l'Alsace-Lorraine[1] : c'eût été la germanisation immédiate, complète, du pays, la sujétion économique et politique à l'Allemagne. Par la victoire des Alliés, ce sort a été épargné à l'Alsace et à la Lorraine, puis aux beaux jours de novembre 1918 elles se sont jetées dans les bras de la France et ont retrouvé la liberté. Il faut savoir gré à M. Schmidt de nous avoir révélé ces documents; c'est un plaidoyer fait par les Allemands eux-mêmes pour la cause française en Alsace.

C. Pf.

Belgique. — Léon Van der Essen. *Une institution d'enseignement supérieur sous l'ancien régime. L'Université de Louvain, 1435-1797* (Bruxelles-Paris, Van Oest, in-12, 1921, 156 p.; prix : 5 fr.). — Les nombreux documents et les travaux de détail déjà publiés sur l'Université de Louvain auraient permis de donner plus d'ampleur à cette monographie et de satisfaire notre curiosité, qui est seulement éveillée à la lecture de cet ouvrage. Trois siècles d'histoire sont résumés en 50 pages : la vie d'une université pendant les années si troublées du grand schisme, la Renaissance, la Réforme et l'insurrection des Provinces-Unies, l'œuvre de Joseph II, tout cela nous est présenté dans un résumé clair et exact, mais que nous désirerions plus nourri. La seconde partie, consacrée à l'organisation de l'Université, nous fait connaître avec quelque précision les chefs et les groupements qui constituent le corps universitaire. Là, nous pénétrons plus intimement dans la vie de l'institution, mais l'auteur, toujours soucieux de brièveté, procède par tableaux d'ensemble, en indiquant seulement quelques-unes des modifications survenues au cours des siècles, et nous nous demandons si les mêmes observations faites pour l'Université du XVe siècle sont encore valables pour celle du XVIIIe. A chaque instant, nous aurions le désir de voir la description plus minutieuse et, par suite, plus vivante. Nous n'aurions d'ailleurs qu'à louer l'auteur de son exacte documentation et de l'intérêt toujours soutenu que présente ce petit livre. Une bibliographie sommaire permettra de combler les lacunes qui subsistent dans l'ouvrage.

R. Doucet.

1. Déjà, en 1920, M. Schmidt avait résumé ces documents dans une série d'articles du *Temps*, qui ont été réunis ensuite en brochure sous ce titre : *Ce qu'ils auraient fait de l'Alsace-Lorraine*. La brochure a été traduite en allemand.

France. — Il convient d'annoncer, sans plus de retard, l'important ouvrage d'Auguste LONGNON : *La formation de l'unité française* (Paris, Aug. Picard, 1922, in-8°, XIII-460 p.; prix : 20 fr.). — Ce sont les vingt-deux leçons qu'il a professées au Collège de France en 1888-1889; elles n'avaient jamais été publiées, mais le manuscrit en a été retrouvé dans ses papiers. Confiées à M. Fr. Delaborde qui avait, de son côté, conservé les notes prises par lui au cours de l'éminent professeur, elles ont, en outre, profité des nombreux entretiens qu'ont eus à ce sujet les deux amis, collègues aux Archives nationales. M. Delaborde, enfin, a pris la peine, dont tous les chercheurs lui sauront gré, de rédiger une table analytique des matières qui contribue singulièrement à mettre le texte en valeur. Une courte préface de M. Camille JULLIAN fait ressortir l'importance capitale de l'œuvre de Longnon pour la géographie historique de la France. Ch. B.

— Dans la série *A companion to French studies* (voy. *Rev. histor.*, t. CXL, p. 156) paraîtra en septembre, à la Cambridge University Press et sous la direction de M. TILLEY, le volume *Modern France*. L'histoire proprement dite y sera traitée par MM. H. Hauser, É. Bourgeois, A. Aulard, G. Weill, MM. P. Caron et de La Roncière parleront de l'histoire militaire et maritime, M. P. Sagnac de la vie économique et sociale, M. G.-B. Perrett de l'histoire financière et M. de Lapradelle de l'histoire du droit. L'histoire littéraire et celle de l'éducation seront partagées entre MM. Tilley, J. W. Adamson, H. F. Stewart, Gonzague Truc; l'histoire de l'art entre MM. W. H. Ward, L. Hourticq, E. J. Dent, A. Séché, MM. A. Robinson, F. G. Carey, E. Rabaud, A. Job et H. Cotton écriront l'histoire de la philosophie et des sciences. H. HR.

— PAUL-LOUIS. *Histoire du parti socialiste en France, 1871-1914* (Paris, librairie de l'*Humanité*, 1922, in-16, 71 p.; prix : 2 fr.). — Ce petit volume est le premier d'une série consacrée à l'« Histoire des doctrines socialistes (les Idées et les Faits) », qui a pour but de vulgariser les notions fondamentales du socialisme français. M. Paul-Louis était bien qualifié pour écrire ce résumé; tout révolutionnaire qu'il est, il voit très bien ce qu'il y a de traditionalisme dans l'élaboration et la diffusion d'une doctrine, dans la formation d'un parti. Ce livre est trop mince pour que l'auteur ait toujours pu justifier ses affirmations et indiquer les nuances. Du moins, il donne l'essentiel des faits depuis l'échec de la Commune et, plus exactement, depuis le Congrès de Marseille, de 1879, jusqu'à la formation du « parti unifié », et il suit l'existence de celui-ci jusqu'à la guerre de 1914. Il est regrettable que M. Paul-Louis n'ait pas eu assez de place pour exposer ce qu'il en est advenu depuis lors; il l'a dit sans doute ailleurs (*la Crise du socialisme mondial*), mais le présent volume y eût gagné en valeur démonstrative et éducative, surtout si l'auteur eût raconté les scissions et les transformations de l'ancien parti dans

l'esprit qui anime l'opuscule tout entier; cet esprit, c'est celui d'un communiste soucieux de rattacher l'action de son nouveau parti à à celle de l'ancien : y est-il arrivé? C'est ce que, pour notre part, nous ne croyons pas. G. Bn.

— Jean Maxe. *Les cahiers de l'Anti-France. Le Bolchevisme littéraire* (Paris, éd. Bossard, 1922, in-32, 92 p.; prix 2 fr. 50). — Ce pamphlet porte un autre titre sur la couverture : *l'Idole. L'« Européen » Romain Rolland.* C'est, en effet, un violent réquisitoire contre tout ce qui, dans l'œuvre de R. Rolland, tend à détruire l'idée de patrie. Rolland, le « bon Européen », est l' « idole » de tous ceux qui, pendant la guerre, professaient des opinions défaitistes et qui, dans la Révolution russe, voient l'aurore d'une ère nouvelle pour l'humanité enfin régénérée. Cette brochure est le n° 1 d'une série de dix « cahiers » rédigés par M. Jean Maxe et qui ont pour effet d'ameuter l'opinion publique contre l'antipatriotisme dans toutes ses formes. M. Maxe est, nous annonce-t-on, « une personnalité universitaire dont il ne nous appartient pas de révéler le nom bien français ». — Ch. B.

— Ministère des Affaires étrangères. *Documents diplomatiques. Les affaires balkaniques, 1912-1913.* Tome II (Paris, Impr. nationale, 1922, in-fol., xxx-305 p.). — Dans ce tome II, les matières se répartissent en deux chapitres : 1° de l'armistice de Tchataldja (3 décembre 1912) aux préliminaires de Londres (30 mai 1913); 2° jusqu'au traité de Bucarest (10 août). — Le ministère a mis de plus en distribution un autre Livre jaune relatif à la *Conférence économique internationale de Gênes* (9 avril-19 mai 1922).

Grande-Bretagne. — William Richard Le Fanu. *Queen Anne's Bounty* (Londres, Macmillan, 1921, in-8°, 96 p.). — Il s'agit d'un établissement d'utilité publique créé en 1704 par un acte de munificence de la reine Anne afin de venir en aide aux membres les plus pauvres du clergé anglican; dans cette intention, elle renonça aux revenus que, depuis le règne de Henri VIII, rapportaient à la Couronne les premiers fruits ou annates des bénéfices ecclésiastiques et le dixième annuel prélevé sur ces mêmes bénéfices, le tout montant à environ 15,000 livres par an. Ces revenus constituèrent un fonds administré par une « Corporation » de « Governors of the bounty of queen Anne for the augmentation of the maintenance of the poor clergy ». Nul n'était mieux qualifié pour nous renseigner sur l'origine, l'exacte valeur, la répartition des sommes mises ainsi à leur disposition par la « bonté » de la reine et de celles que le Parlement vota par la suite, que M. Le Fanu, actuellement secrétaire et trésorier de la fondation; il l'a fait avec la sobriété et la précision d'un parfait comptable. Il a en même temps écrit l'histoire de cette institution qui fonctionne encore aujourd'hui, bien que son rôle ait été amoindri quand le Parlement créa l' « Ecclesiastical Commission » (1837), plus richement dotée et soumise à un contrôle plus rigoureux. Après quelques frottements,

les deux administrations finirent par combiner leurs efforts pour assurer aux plus humbles desservants un revenu d'au moins 200 livres par an, minimum qui n'a pas encore été atteint partout. Il existe toujours de très pauvres desservants dans le bas clergé anglican.

Ch. B.

— Le Rév. A. H. Johnson n'a pas consacré moins de cinq volumes à l'Histoire de la Compagnie des drapiers de Londres (*History of the worshipful Company of the drapers of London*); dans l'introduction, il parle longuement de Londres et de ses guildes jusqu'à la fin du XVe siècle (Londres, Clarendon Press; prix des 5 vol. : 105 sh.).

— Samuel Gardner. *A guide to english gothic architecture, illustrated by numerous drawings and photographs* (Cambridge, at the University Press, 1922, in-4°, XII-228 p.; prix : 16 sh.). — Ce guide comprend une Introduction où sont caractérisées les principales époques de l'architecture, surtout religieuse, de l'Angleterre jusqu'à la fin de la période dite gothique, puis un glossaire des termes techniques employés dans la description des monuments (p. 9-34); ce glossaire est suivi d'appendices sur les voûtes, les meneaux, le plan d'une église gothique, les évêques, architectes et maçons qui ordonnèrent d'édifier les églises et qui furent chargés de l'exécution. Vient enfin une suite de 180 planches reproduisant l'aspect extérieur des monuments, les tours, les intérieurs, les porches et portails, les fenêtres, les colonnes et les chapiteaux, la sculpture monumentale. Très beau recueil, qui rappelle celui de Brutails : *Comment connaître les monuments de France*, avec moins de texte et des illustrations d'un plus grand format.

Ch. B.

Grèce. — Michel Lhéritier. *La Grèce* (Paris, Rieder, in-8°, 128 p., 1921; prix : 5 fr.; « Collection des États contemporains »). — L'auteur de cette monographie, qui s'est documenté sur place en s'entourant des collaborateurs les plus qualifiés, se propose de nous présenter un tableau complet et détaillé de l'activité du peuple grec. Il la considère dans toutes ses parties : après avoir rappelé les origines du royaume, décrit le pays et ses caractères géographiques, il nous montre le fonctionnement de ses institutions, insiste sur l'activité économique des habitants, sur le développement intellectuel et artistique et même sur les avantages du pays au point de vue du tourisme. Chacune des parties de ce vaste programme est réalisée avec un souci du détail et de la documentation précise qui satisferait les plus exigeants; nous y trouvons énumérées toutes les routes, toutes les lignes de chemins de fer avec les distances kilométriques, des statistiques détaillées sur le mouvement des ports et sur l'activité commerciale; nous y trouvons tout, même la liste des principaux médecins avec l'indication de leurs spécialités, même l'adresse de l'agence de tourisme qui nous montrera les curiosités du pays. L'auteur a réussi à combiner dans ces 125 pages une statistique générale,

un guide et une encyclopédie de la Grèce contemporaine. Il ne l'a pas fait sans certains sacrifices que nous regrettons ; plusieurs parties, qui nécessiteraient d'importants développements, se réduisent à des notations insignifiantes : en quelques lignes, l'auteur décrit la végétation, les cérémonies religieuses ; en moins d'une page, le « genre de vie », rubrique qui correspond à la langue, au calendrier, aux mesures, à la religion, aux sports, aux habitudes de vie et de travail du peuple grec. Cette sécheresse est tout à fait déplorable lorsqu'il s'agit de choses essentielles comme de la question ethnique, qui est traitée en moins de deux pages. Nous désirerions que des questions aussi importantes fussent exposées avec plus d'ampleur. Nous exprimerons plus d'une fois ce regret, notamment en lisant à la page 110 des considérations trop brèves sur l'architecture antique, qui « convient parfaitement à la Grèce, à cause du vide de l'atmosphère privé d'humidité, à cause de l'intercalation nécessaire de l'ombre dans la lumière, à cause des belles vues de lointains à encadrer entre les colonnes ; mais cette architecture, qui est celle du bois plutôt que celle de la pierre ou des armatures métalliques, semble assez pauvre d'inspiration ; son temps est passé et le temps même de son imitation ». Peut-être, moins concise, la pensée de l'auteur nous serait-elle plus accessible et y pourrions-nous entrevoir des idées intéressantes sur l'art grec et ses adaptations modernes. R. D.

— E. Bouchié de Belle. *La Macédoine et les Macédoniens*. Préface de Jacques Bainville (Paris, A. Colin, 1922, in-12, IV-303 p.). — Conseiller référendaire à la Cour des comptes, attaché en 1916 au quartier général de l'armée d'Orient, M. Bouchié de Belle est mort pour la France, à la veille de la victoire, le 23 octobre 1918. Il avait pu du moins, à l'aide d'observations pénétrantes recueillies sur place, rédiger sur le problème macédonien une étude que sa famille a eu l'excellente pensée de publier : au milieu des innombrables ouvrages consacrés à la Macédoine, ce petit livre se distingue par la richesse de sa documentation et par la franchise et l'impartialité de ses jugements. Si ses conclusions ont été en partie démenties par des événements que l'auteur ne pouvait prévoir, il n'en a pas moins indiqué avec une véritable lucidité les solutions possibles du problème macédonien ; mais l'effondrement subit des empires centraux et la constitution d'un grand État yougoslave avec des débouchés sur l'Adriatique ont fait prévaloir celle des solutions indiquées que l'on n'eût osé espérer au moment où ce livre fut écrit. Il est du moins une partie de ce travail qui ne vieillira pas et qui a la valeur d'un document de premier ordre : c'est le tableau des populations macédoniennes et la description de la vie menée par ces paysans, restés à l'âge patriarcal et sans conscience d'appartenir à une nationalité quelconque et qui répondent invariablement à ceux qui les pressent de déclarer à quelle race ils appartiennent : « Makeden. » Il en est de même des renseignements donnés sur les autres races et leurs moyens de pro-

pagande. L'idée dominante, et qui paraît sage, c'est qu'il est impossible d'appliquer à la Macédoine actuelle le principe wilsonien de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce que demandent les Macédoniens, c'est, sous quelque domination que ce soit, la paix, la sécurité, la liberté de vivre, de parler et de prier à leur guise. C'est seulement quand ce régime prévaudra que les richesses naturelles de la Macédoine pourront être exploitées et qu'elle pourra bénéficier de l'importance des routes internationales qui la traversent. Par le témoignage vécu que M. Bouchié de Belle apporte, son livre sera extrêmement utile à tous ceux qui voudront désormais étudier la question de Macédoine. L. B.

Islam. — [Martin] Hartmann. *Zur Geschichte des Islam in China* (Leipzig, W. Heims, 1921, 1 vol. in-8°, xxiv-152 p.; prix : 100 m.; Quellen und Forschungen zur Erd- und Kulturkunde, t. VIII). — Martin Hartmann, qui fut professeur au séminaire des langues orientales rattaché à l'Université de Berlin, est mort il y a environ deux ans. C'est donc une œuvre posthume qui voit maintenant le jour. La préface a été écrite en juin 1914; les opinions qui y sont exprimées ne correspondent plus à l'état actuel des choses; elles ne sont plus *up to date;* ainsi ce que l'auteur dit des Japonais, travaillant à détruire la Chine, n'est plus vrai aujourd'hui après le traité qui a réglé la situation respective des États baignés par l'océan Pacifique. Il paraît aussi que l'on trouve difficilement en Allemagne la *Revue du monde musulman*, car c'est la raison que donne M. Hartmann pour justifier la traduction de deux articles qui ont paru dans ce recueil. En réalité, le travail qui nous est soumis se compose de la traduction des *Recherches sur les musulmans chinois* de M. d'Ollone (*Revue du monde musulman*, t. IX, p. 521 et suiv.), qui s'étend de la page 1 à la page 48, et de l'étude de M. Bonin intitulée : *les Mahométans du Kansou et leur dernière révolte* (*Ibid.*, t. X, p. 210 et suiv.), de la page 49 à la page 72, plus la réimpression de l'article *Chine* de l'Encyclopédie de l'Islam (p. 73 à 108), qui a été rédigé par M. Hartmann lui-même. Il y a joint d'abondantes notes, rejetées à la fin de l'ouvrage et relatives à l'identification des noms propres; ceux-ci, donnés en transcription dans les notes, sont reproduits en caractères chinois dans une table à laquelle renvoient des numéros d'ordre; cette partie du travail est la seule originale. Comme le fait remarquer l'auteur, il y a eu en Chine, entre les années 1850 et 1877, quatre grands soulèvements, ceux des T'ai-p'ing, du Yun-nan, du Kansou et du Turkestan; les documents recueillis par MM. d'Ollone et Bonin se rapportent à la révolte de 1895. Ces mouvements n'étaient pas, à proprement parler, des révoltes de musulmans en général contre le gouvernement chinois, mais des soulèvements d'un groupe de mahométans contre le gouvernement et leurs propres coreligionnaires; ces rébellions étaient, en tout cas, très

localisées. Une table des noms cités permettra de retrouver aisément ceux qui ont fait l'objet des notes érudites de feu Hartmann.

Cl. HUART.

— GAUDEFROY-DEMOMBYNES. *Les institutions musulmanes* (Paris, Ernest Flammarion, s. d. [1921], 1 vol. in-18, 189 p. [la pagination de la préface y est comprise]). — Dans la *Bibliothèque de culture générale* que publie la librairie Ernest Flammarion, M. Gaudefroy-Demombynes, professeur d'arabe littéral à l'École nationale des langues orientales vivantes, a écrit un petit volume de vulgarisation qui renferme ce que devrait savoir toute personne qui s'occupe des pays musulmans, à quelque titre que ce soit. Le monde de l'islamisme est très vaste et embrasse environ deux cent cinquante millions d'adeptes; mais ceux qui le connaissent sont fort peu nombreux. Tout y paraît étrange, à l'antipode de nos habitudes; on ignore la mentalité de ceux qui professent cette croyance, parce qu'on n'a que de très faibles lumières sur leur histoire, leurs dogmes, leur culte; ceux qui sont en relations avec des mahométans sont exposés à les froisser dans leurs croyances, dans leurs usages, dans leur conscience, simplement par ignorance; et, si l'on désire approfondir ce sujet, on est arrêté par l'obligation d'apprendre des langues très difficiles, dont un alphabet très évolué, devenu une sténographie, ne facilite pas l'étude. Aussi un travail comme celui-ci, où sont résumées les connaissances essentielles à tout étudiant qui se hasarde sur ce terrain semé d'embûches, est-il le bienvenu. Il vient, en effet, à son heure, au moment où des questions politiques ardues se pressent à tous les points de l'horizon oriental, et où les esprits attendent avec anxiété des solutions que la diplomatie sera peut-être impuissante à offrir.

L'auteur détermine tout d'abord l'étendue du domaine de l'Islam, les langues qui s'y parlent, les institutions qui le régissent; puis vient un petit cours d'histoire très succinct sur l'Arabie antéislamique, le rôle du prophète Mohammed, les dynasties des khalifes et l'histoire des sectes religieuses. Viennent ensuite les sources du droit musulman, les dogmes de l'islamisme, en y comprenant les modifications qu'y ont apportées, sans le vouloir, les ordres religieux qui ont popularisé le culte des saints; les règles de la liturgie et les devoirs des musulmans; la société, la famille, l'individu; les gouvernements organisés selon les règles de la loi canonique; la vie économique et juridique; la littérature et les arts. Une conclusion nous donne en quelques pages les idées personnelles à l'auteur sur l'état actuel des régions où domine la religion fondée par le prophète de La Mecque. C'est un fort bon résumé, qui dispensera les profanes de recourir à des ouvrages plus compacts et d'une lecture moins attrayante, comme les *Vorlesungen* de feu Ignace Goldziher, même dans la traduction française de M. Félix Arin.

Cl. H.

— D. G. HOGARTH. *Arabia* (Oxford, at the Clarendon Press,

1922, in-12, 139 p.). — Résumé utile et bien présenté de l'histoire de l'Arabie des origines à nos jours. Bien qu'il n'y ait pas la moindre référence bibliographique, on s'aperçoit que les travaux les plus récents ont été utilisés. Après une introduction sur l'extension du terme d'Arabie et sur l'influence permanente des conditions géographiques, l'auteur trace un tableau un peu schématique, mais extrêmement net, de l'histoire ancienne d'Arabie, puis il aborde l'histoire de Mahomet et du califat arabe. Il montre qu'après la mort d'Ali (660), une opposition irréductible a éclaté entre les califes, ommiades, abbassides, fatimites, et le sentiment légitimiste des Arabes. Depuis cette époque, l'Arabie est retournée à l'état d'anarchie dont l'avait tirée le prophète et la plus grande partie de ses tribus est restée indépendante jusqu'à nos jours. La tâche des grandes puissances islamiques a consisté au cours des siècles, non à soumettre les Arabes, ce qui eût été une entreprise chimérique, mais à placer les villes saintes sous leur domination, afin d'assurer aux musulmans la liberté des pèlerinages. Toutes, depuis les Abbassides jusqu'aux Ottomans, ont eu à lutter contre les puissants shérifs de La Mecque. Des chapitres intéressants traitent du mouvement wahabite, qui est comme l'aboutissement de la tradition légitimiste des Arabes, hostiles à l'établissement d'un État régulier, de la restauration turque (1849-1858), des conflits permanents entre les émirs arabes et les gouvernements de Constantinople (régime hamidien ou Jeunes Turcs), enfin de la révolte finale de 1915 qui a favorisé la victoire des Alliés en Orient.

L. Bréhier.

— Ignazio Guidi. *L'Arabie antéislamique*. Quatre conférences données à l'Université égyptienne du Caire en 1909 (Paris, Geuthner, 1921, 1 plaq. in-18, 88 p.). — Malgré son grand âge, l'éminent orientaliste italien M. I. Guidi n'a pas hésité, en 1909, à entreprendre le voyage du Caire pour y donner, à l'Université égyptienne récemment créée sur l'impulsion du prince Fuâd, aujourd'hui roi d'Égypte, une série de quatre conférences, prononcées en langue française et qui viennent d'être publiées à la demande d' « amis bienveillants ». Nous ne saurions trop approuver M. Guidi de n'avoir pas résisté davantage à d'aussi pressantes instances; nous lui devons ainsi une fort jolie plaquette, dont le contenu mérite l'attention de tout historien, car il y résume les derniers progrès de la science en une matière aussi délicate que l'histoire de la péninsule arabique au VIe siècle de notre ère, à la veille du grand bouleversement du monde produit par la prédication de l'islamisme.

L'auteur passe d'abord en revue les royaumes de l'Arabie septentrionale (« méridionale » de la table est un simple *lapsus*) et centrale avant Mahomet, c'est-à-dire les royaumes de Ghassân et de Hîra, inféodés, le premier à l'empire byzantin, le second aux Sassanides de Perse, et épousant les querelles de leurs protecteurs. Les progrès intellectuels chez les Arabes nous montrent le christianisme implanté à Hîra et chez les Ghassanides, nestorien chez les uns,

orthodoxe chez les autres; puis nous voyons se développer cette étonnante floraison de la poésie, précurseur du mouvement d'idées qui eut La Mecque et Médine pour centres; le conférencier ne pouvait donner que des indications générales, car tout n'est pas encore clair à cette période : le rôle du poète Oméyya ben Abi's-Salt, propagateur des légendes juives et chrétiennes, et son influence sur la composition du Coran ne sont peut-être pas appréciés à leur juste valeur; mais il convient d'ajouter qu'en présence d'un public, en grande majorité musulman, le conférencier était tenu à une grande réserve; les adeptes de l'Islam sont fort chatouilleux en ce qui concerne la critique appliquée à leur livre sacré. La partie réservée aux progrès matériels nous renseigne sur l'importation des lampes, du vin, de l'olivier, du levain destiné à la fabrication du pain, tout cela prouvé par le nom araméen de ces objets, qui n'en avaient point auparavant dans la langue arabe. Le chapitre qui concerne les Arabes du Sud et l'Abyssinie est tel qu'on pouvait l'attendre du grand savant qui joint à sa connaissance des autres langues sémitiques celle de l'éthiopien; il est fort instructif. Cl. H.

— Dr Joseph Lippl. *Der Islam nach Entstehung, Entwicklung und Lehre* (Kempten, J. Kösel et Fr. Pustet, s. d. [1922], une plaquette in-18, 99 p.; fait partie de la *Sammlung Kösel*). — C'est au grand public que s'adresse l'opuscule publié par M. J. Lippl, professeur au lycée de Ratisbonne. Il y a réuni les principales données qu'il importe de connaître au sujet de l'islamisme, de sa doctrine, de ses transformations, de son importance au point de vue social, de sa situation actuelle. C'est un bon manuel. L'auteur a dû prendre parti dans des questions historiques controversées, telles que le berceau primitif des peuples sémitiques (il n'est pas de l'opinion qu'on doive le chercher en Arabie) ou le deuxième millénaire avant notre ère attribué aux plus anciens documents épigraphiques. Dans son désir de faire court, il néglige parfois des renseignements essentiels; ainsi, il n'explique pas pourquoi le faux prophète Moséilima est devenu, sous sa plume, Maslama; il eût été utile de le dire au lecteur, pour ne pas le dérouter. Page 67, on sera étonné de trouver l'expression *marabût* qui n'est que la simple transcription du français « marabout »; en arabe, c'est *morâbit*. Page 81, on retrouve encore la mention erronée de la prétendue cession à Sélim Ier, par le khalife abbasside du Caire, de ses droits au khalifat; les historiens orientaux l'ignorent, comme je l'ai montré ailleurs; et, d'ailleurs, ce serait inadmissible en droit musulman. En terminant, M. Lippl reconnaît l'impossibilité de concilier l'Orient et l'Occident; le *touranisme* est naturellement opposé à l'*islamisme*, qui ne connaît pas de nationalités, mais simplement une communauté de croyants. Cl. H.

— E. Fagnan. *Le livre de l'impôt foncier* (*Kitâb alkharâdj*) de Abou Yousouf Ya' qoub, traduit et annoté (tome I de la « Biblio-

thèque archéologique et historique », publiée par le haut commissariat de la République française en Syrie. Paris, P. Geuthner, 1921, in-8°; prix : 40 fr.). — Cet ouvrage traite de l'impôt établi par les Arabes au VIIe siècle de notre ère dans les différents pays de conquête, Syrie, Mésopotamie, etc. L'auteur, abou Youssouf ya' qoub al'ansāri, natif d'Alkūfat, dans l'Irāq, vécut au VIIIe siècle, de 113 à 182 de l'hégire = 731-798 de notre ère, et fut qādhi à Bagdad sous les califes Almahdī, Alhādī et Hāroun arrachīd. La traduction (française) est terminée par une table des matières détaillée et par un index qui les présente, ainsi que les noms propres, dans un ordre alphabétique. Le système de transcription suivi par le traducteur pour les noms arabes laisse à désirer dans un ouvrage surtout destiné aux choses d'Orient, mais ce défaut ne saurait diminuer les mérites de l'ouvrage.

A. Barthélemy.

— Nicolas P. Aghnides. *Mohammedan theories of finance with an introduction to mohammedan law and a bibliography* (tome LXX, n° 166, des « Studies in history, economics and public law, edited by the Faculty of political science of Columbia University ». New-York, 1916, 1 vol. in-8°). — La première partie de l'ouvrage est une introduction que justifie la nature même du sujet : la théorie musulmane en matière de finances fait partie intégrante du *figh* ou loi musulmane. Il est donc nécessaire de parler de celle-ci, des écoles où elle est enseignée et de leurs chefs. Les sources du *figh* sont l'alcoran (*alqur'ān*), la tradition du prophète (*assunnat*), l'accord unanime des jurisconsultes (*idjmā'*), enfin l'analogie (*qiyās*). Une bibliographie termine cette première partie. La deuxième traite la question principale. Les revenus sont divisés en deux catégories : ceux de nature religieuse et ceux de nature laïque. Les premiers sont payés par les musulmans : taxes de *zakāt;* les autres par les non-musulmans, les *dhimmī* : la *djizyat*, le *kharādj*, l'impôt du cinquième sur les butins de guerre, sur les mines et sur les trésors trouvés sous terre (*rikāz*). Le monde est divisé en deux : le monde musulman (*dāru l'islām*) et le monde ennemi (*dāru lhharb*); entre les deux se place le monde allié (*dāru l'ahd*). Les sources légales et dialectiques de cette théorie financière de l'État musulman ont eu une répercussion étrange sur les applications; ainsi la « *zakāt* des chameaux », quand elle est payée en nature, frappe les chamelles seulement, parce que dans les sources juridiques c'est le sexe féminin qui est seul mentionné; autre exemple : la taxe de *zakāt* ne peut être « donnée » à un esclave, parce que le mot « donner » employé dans les textes signifie « transférer la propriété d'une chose »; or, l'esclave est légalement inhabile à posséder. Cette même taxe ne peut être payée à moins de trois personnes, parce que le mot employé dans les textes est au *pluriel*, nombre qui, en arabe, s'applique aux personnes ou aux choses de trois à dix. Les chèvres payent la *zakāt* des moutons (*ghanam*), parce que ce mot, dans les *hhadīth* du prophète, se trouve appliqué aux

deux espèces; mais les mulets ne sont pas atteints par la taxe, parce qu'ils ne sont mentionnés dans aucun texte. Le budget des dépenses est également étudié par l'auteur : emploi des taxes de *zakāt;* revenus provenant du butin pris sur l'ennemi; mode de répartition; le *fay'*, « ce qui retourne », que l'auteur écrit à tort *fa'y*, et désignant ce que les musulmans ont reçu des infidèles sans combat et sans mouvement de troupes, est employé aux dépenses de toute la communauté. Enfin les archives des villes, les registres publics, le domaine public occupent les deux derniers chapitres. Cet ouvrage sera utile au grand public et surtout aux arabisants. A. B.

Orient chrétien. — Lina ECKENSTEIN. *A History of Sinaï* (Londres, Société d'études chrétiennes, 1921, in-8°, 202 p.). — Mme Lina Eckenstein a participé à l'expédition de Flinders Petrie (1905-1906) et étudié le sanctuaire de Serabit. Dans ce livre, qui rendra de grands services, à cause de l'abondance de sa documentation, elle a tracé un tableau à la fois pittoresque et précis de la géographie de la péninsule et passé en revue son histoire depuis les temps préhistoriques jusqu'au XXe siècle. L'histoire ancienne du Sinaï (étude du curieux sanctuaire de Serabit et de ses cultes lunaires, — des nombreux monuments égyptiens depuis les dynasties thinites jusqu'à la XXe dynastie, qui montrent une exploitation active des mines de cuivre et de turquoises, — conjectures intéressantes sur le passage des Israélites au Sinaï, — description de l'État des Nabathéens et de sa puissance économique qui passe après Trajan à la province romaine d'Arabie) est traitée avec une prédilection et une compétence toutes particulières. Des détails abondants sont donnés aussi sur l'établissement des ermites au Sinaï, sur l'importance de leur rôle dans la vie religieuse des IVe et Ve siècles et sur les fondations de Justinien (551); celui-ci réunit tous les ermites dans le monastère fortifié qui a survécu à toutes les révolutions et conservé jusqu'à nos jours ses admirables mosaïques et son incomparable bibliothèque. L'histoire du Sinaï depuis la conquête arabe est traitée plus sommairement. L'auteur a cependant dépouillé la plupart des nombreux récits de voyageurs et de pèlerins du moyen âge et des temps modernes qui montrent l'importance de la péninsule du Sinaï comme centre de pèlerinage (détails intéressants sur l'origine du culte de sainte Catherine et sa diffusion en Normandie au XIe siècle, puis dans tout l'Occident), comme lieu de passage des routes commerciales (auxquelles les découvertes géographiques du XVe siècle portent un coup mortel, malgré les efforts des sultans d'Égypte et des Vénitiens pour les maintenir), comme territoire d'exploration archéologique et scientifique. On lira avec intérêt l'histoire des rapports des moines du Sinaï avec les papes, avec les tsars moscovites à partir de la fin du XVIe siècle, enfin avec Bonaparte, général en chef de l'armée d'Égypte, et avec Kléber qui les prennent sous leur protection. On regrette que l'importance du Sinaï pendant les croisades n'ait pas été mieux étudiée (Mme Lina Eckenstein paraît igno-

rer l'ouvrage de M. Schlumberger sur Renaud de Châtillon). Enfin, çà et là, on relève quelques lapsus fâcheux : p. 97, 138, « the Menology of Basileus » (il s'agit du Ménologe de Basile II); p. 137, « Béthune in Belgium »; p. 148, 149, 152, ce n'est pas en 1211, mais en 1215, qu'Innocent III a tenu au Latran un concile général au sujet de la Terre sainte. En somme, livre utile et qui rend le service d'exposer clairement des questions difficiles et peu connues. L. B.

— George Jeffery. *A brief description of the Holy Sepulchre Jerusalem* (Cambridge, University Press, 1919, in-8°, xii-233 p.). — Cet ouvrage contient tous les renseignements essentiels qui permettent de reconstituer l'histoire du Saint-Sépulcre et des principales églises de Jérusalem depuis Constantin jusqu'à nos jours. A la partie historique dont toutes les sources ont été analysées succède une description archéologique détaillée. La principale critique que l'on puisse adresser à l'auteur est d'avoir ignoré le monumental ouvrage des Pères Hugue Vincent et Abel (Paris, Gabalda, 1912-1914) qui ont apporté à la question des résultats nouveaux et importants. M. Jeffery (p. 13-14) croit à tort que le Saint-Sépulcre a été détruit totalement en 614 et qu'après la restauration de Modestos la basilique (martyrium) fut réduite à rien. C'est après la destruction de Hakem (1028) que la basilique disparaît presque entièrement. C'est à tort que le calife El Mostansir est présenté comme le restaurateur du Saint-Sépulcre (1046-1048); il a simplement permis la reconstruction exécutée aux frais de l'empereur Constantin Monomaque, dont le nom a été omis. — P. 25. Détails trop vagues sur la fondation du chapitre du Saint-Sépulcre : la réforme de ce chapitre a eu lieu en 1114 et elle est due au patriarche Arnoul. — Dans une dernière partie, M. Jeffery a consacré une étude intéressante à la « Jérusalem » de Bologne, ensemble d'églises et de constructions fondé au ive siècle par Petronius, évêque de Bologne, détruit au xe siècle par les Hongrois, restauré sous sa forme actuelle du xiie au xive siècle et qui reproduit les grandes lignes du Saint-Sépulcre constantinien. L. B.

— E. S. Bouchier. *A short history of Antioch. 300 B. C.-A. D. 1268* (Oxford, Basile Blackwell, 1921, in-12, x-324 p.). — Ce précis de l'histoire d'Antioche n'apporte rien de bien nouveau, mais a le mérite de condenser sous une forme claire et élégante tout ce que les sources, antiques ou médiévales, nous ont conservé sur une ville dont le rôle historique égale celui d'Alexandrie. Après une introduction sur le site et la topographie d'Antioche, l'auteur passe en revue les principales périodes de son histoire, époque des Séleucides, des Romains, des empereurs byzantins, des califes arabes, des croisés. Plusieurs chapitres, et ce ne sont pas les moins intéressants, présentent des tableaux d'ensemble de la civilisation d'Antioche : Daphné, le temple d'Apollon et les Jeux olympiques. — Le folklore d'Antioche, d'une grande richesse (contes mythologiques, légendes accréditées par des

voyageurs, dont plusieurs récits chinois ou arabes, etc...). — Histoire de l'église d'Antioche et de son activité théologique. — La société d'Antioche sous la domination franque. — Les ateliers monétaires d'Antioche. On regrette seulement que certains traits caractéristiques aient été négligés. Comment essayer de définir l'esprit de la population d'Antioche sans mentionner les mimes qui sont une des créatione les plus originales de cette grande cité? (voy. Reichl, *Der Mimus*). Comment surtout tenir si peu de compte des découvertes archéologiques qui jettent une si vive lumière sur la civilisation d'Antioche? (par exemple les trésors d'argenterie qui montrent une industrie d'art très florissante (voy. *Gazette des beaux-arts*, 1920, et *Syria*, 1921). Les bibliographies qui suivent les chapitres sont, en général, bien informées, sauf quelques lacunes dans les chapitres relatifs à l'époque des croisades. L. B.

— A. Bertram and H. Ch. Luke. *Report of the Commission appointed by the Governement of Palestine to inquire into the Affairs of the Orthodox Patriarchate of Jerusalem* (Oxford, University Press, 1921, in-8°, vii-333 p.). — Ce rapport, au sujet du conflit qui avait éclaté entre le patriarche de Jérusalem et son synode, est une véritable histoire, fondée sur la critique impartiale des textes juridiques, du régime de l'autocéphalie des églises orthodoxes et de la constitution du patriarcat de Jérusalem. En réponse à la lettre du synode (27 juillet 1921) qui, après avoir dénoncé les abus du patriarche Damianos, le traduit « devant la justice de toutes les saintes églises grecques orthodoxes », la Commission s'est livrée à une enquête scrupuleuse d'où il résulte qu'il n'existe dans l'Église orthodoxe aucune autorité qualifiée pour déposer un patriarche de Jérusalem. Les droits du patriarche œcuménique de Constantinople, du collège des patriarches d'Orient, du synode sont successivement discutés et appréciés. La conclusion très nette et conforme aux précédents historiques est qu'au point de vue disciplinaire, le seul en cause ici, l'autorité d'un patriarche autocéphale est intangible.

A un point de vue plus actuel, cet intéressant rapport ouvre des aperçus curieux sur les luttes d'influence qui se poursuivent en Palestine. Le clergé paroissial et les fidèles du patriarcat sont en grande majorité de langue arabe, mais le corps dominant est la communauté monastique du Saint-Sépulcre, composée exclusivement de Grecs, dont le patriarche n'est que le supérieur et qui prétend incarner les droits traditionnels de la nation grecque sur les lieux saints. A la suite de la guerre, les revenus du patriarcat, alimentés pour une forte proportion par les pèlerins russes, devinrent insuffisants. Pour combler le déficit, le synode s'adressa au gouvernement grec et un emprunt fut préparé par l'intermédiaire des banques grecques, mais à des conditions qui altéraient gravement la constitution du patriarcat, en renforçant l'influence grecque et en établissant un statut qui aurait fait de l'Église grecque de Jérusalem le bien commun de toutes les églises

orthodoxes grecques. (On remarquera l'exclusion des autres églises du monde orthodoxe.) L'opposition du patriarche et d'une partie du synode à ces mesures amena le conflit qui fait l'objet de ce rapport.

L. B.

— Albert Gabriel. *La cité de Rhodes, MCCCX-MDXXII. Topographie. Architecture militaire* (Paris, E. de Boccard, 1921. Gr. in-4° jésus, XVIII-158 p., 25 planches et 78 gravures dans le texte; prix : 125 fr.). — Au cours de missions successives, de 1911 à 1914, M. Gabriel a étudié méthodiquement la cité des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. A la fois architecte et érudit (l'ouvrage est une thèse de doctorat), il a pu établir lui-même les relevés des divers monuments et aussi consulter les pièces d'archives, étudier les textes relatifs à l'histoire de l'ordre, les récits des pèlerins et des voyageurs, les travaux de ses devanciers. La bibliographie qu'il a dressée (p. XIII-XVIII), les pièces justificatives qu'il a citées (p. 143-149) témoignent assez qu'il n'a rien négligé pour appuyer et commenter ses observations personnelles à l'aide des renseignements puisés à ces diverses sources.

Ce premier volume, après une brève introduction topographique, est consacré à l'architecture militaire. L'auteur nous dit lui-même qu' « à côté de Carcassonne, d'Avignon ou de Nuremberg, Rhodes fait modeste figure » ; mais, en lui sachant gré de cette discrétion, on peut affirmer que la description attentive qu'il a faite de cette forteresse était amplement justifiée. Ce n'est pas seulement parce que Rhodes fut un poste d'avant-garde de la chrétienté ; mais encore ses remparts ont gardé les traces des tâtonnements qui caractérisent une époque de transition. Depuis 1309, année où les chevaliers se rendirent maîtres du château de Rhodes, jusqu'au siège mémorable de 1522, on n'interrompit guère les travaux destinés à rendre la cité inexpugnable. Au XVe siècle, les progrès de l'artillerie nécessitent des changements profonds, et en 1480 les canons turcs accumulent les ruines. On restaure et on modifie, en utilisant au mieux les travaux antérieurs, car, à défaut de toute autre considération, le voisinage d'un ennemi menaçant interdisait toute transformation radicale. Les courtines sont renforcées, puis remparées ; aux tours élancées, détachées des courtines, se substituent les tours trapues reliées à la muraille dans toute leur hauteur ; des boulevards sont établis, qui permettent de porter en avant l'artillerie de défense. Ainsi, les remparts actuels, dont les Turcs, après 1522, n'ont guère fait que réparer maladroitement les brèches, sont le résultat de renforcements successifs, à travers lesquels on perçoit encore les dispositions initiales. Par l'examen minutieux de la technique, des matériaux employés et des autres indices, M. Gabriel nous fait pénétrer dans le détail des changements effectués au cours de deux siècles. Cent cinquante écus de grands maîtres répartis sur le circuit des remparts et souvent accompagnés de millésime permettent de dater avec précision la plupart des travaux. Plus de cinquante fois

apparaît la croix ancrée de Pierre d'Aubusson, qui a laissé partout les traces de sa vigilante activité (fin du xve siècle).

Le souci qu'a eu l'auteur de déterminer les influences diverses dans la construction des remparts élargit encore la portée de cette contribution à l'histoire de l'architecture militaire. Il démêle habilement les traditions byzantines, les traditions propres à l'ordre de l'Hôpital, les influences de la Provence et de la Catalogne, plus tard l'introduction des méthodes italiennes, dont on ne peut pourtant établir la prédominance. Pour expliquer les traits essentiels de ce style local, il faut compter aussi avec l'éducation professionnelle, assez médiocre, des ouvriers recrutés sur place et avec les ressources restreintes dont disposaient les chevaliers. En 1465, le duc Philippe de Bourgogne fait don de 10,000 écus d'or pour la construction de la tour Saint-Nicolas; mais de telles munificences sont rares.

L'ouvrage est magnifiquement illustré de photographies excellentes, de relevés, de restaurations et de croquis exécutés avec goût, de vues d'ensemble et d'un vaste plan de la cité de Rhodes au début du xvie siècle, qui représente un immense labeur. Un second volume, qui paraîtra prochainement, sera consacré à l'architecture civile, en particulier à ces *auberges* parmi lesquelles l'*Auberge de France*, que M. Gabriel connaît bien pour en avoir dirigé la restauration.

P. Roussel.

Pays-Bas. — Un avocat hollandais, Izak Prins, vient de publier à Amsterdam une brochure sur la faillite de quelques villes de Hollande à la fin du xve siècle : *Het faillissement der hollandsche Steden, Amsterdam, Dordrecht, Leiden en Haarlem, in het jaar 1494*. C'est une utile et savante contribution à l'histoire financière des villes hollandaises, mais le point de vue juridique l'emporte peut-être sur le point de vue historique. A. Waddington.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Annales révolutionnaires.** 1922, mai-juin. — Maurice DOMMANGET. La structure et les méthodes de la conjuration des Égaux (cette conjuration fut la première tentative faite en France pour instaurer le communisme; « source précieuse d'inspiration révolutionnaire »). — Georges MICHON. La justice militaire sous le Directoire; suite et fin. — Albert MATHIEZ. Les intrigues contre Robespierre au printemps de 1794 : Truchon et Roch Marcandier. — ID. Danton et la mort du roi (d'après l'interrogatoire que subit Talon, l'ancien lieutenant criminel au Châtelet, le 5 vendémiaire an XII. Il déclare que, lors de son premier séjour en Angleterre, il vit Pitt et qu'il fut alors question d'une négociation relative au roi prisonnier. « Danton accepte de faire sauver par un décret de déportation la totalité de la famille royale ». Les efforts de Talon auprès du ministre anglais comme aussi du roi de Prusse furent en pure perte; on refusa partout de faire « les sacrifices pécuniaires demandés par Danton »). — G. VAUTHIER. La « translation » des Bourbons à Marseille (publie un rapport des commissaires chargés de conduire à Marseille en 1792 les Bourbons captifs : c'est-à-dire le duc d'Orléans, son fils, le duc de Beaujolais, le prince de Conti et la duchesse de Bourbon, mère du duc d'Enghien).

2. — **Le bibliographe moderne.** T. XX, 1920-1921, juillet-décembre. — Charles BRAIBANT. L'état présent des archives et bibliothèques de la Marine (ce qui a été versé aux Archives nationales; ce qui reste dans l'immeuble de la rue Octave-Gréard, n° 3; les trois bibliothèques de la Marine à Paris; les archives et bibliothèques des ports de Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, Toulon). — Paul CASANOVA. Un point de la bibliographie de Jean-Jacques Rousseau (signale deux éditions du dialogue de Jean-Jacques, publiées par Brooke Boothby à Lichfield en 1780 : dans la première édition seule, représentée par un exemplaire de la bibliothèque de la Sorbonne, on trouve l'allusion à la « messe de la pie » à Saint-Eustache). — Jules SOYER. Les actes des souverains antérieurs au XIVe siècle conservés aux archives départementales du Loiret (quatorze documents provenant du fonds du prieuré de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, des rois Robert le Pieux, Louis VI, Louis VII, Philippe-Auguste, des papes Eugène III, Luce III, Urbain III, Innocent III,

Grégoire IX, Alexandre IV). — Charles SCHMIDT. Réorganisation des archives d'Alsace et de Lorraine (détails trés intéressants; M. Schmidt insiste sur la nécessité de créer à Strasbourg, à côté des archives départementales, un « fonds régional » pour la période de 1871 à 1918). = Chronique des archives et des bibliothèques. = C.-rendus : *Max Bruchet*. Archives départementales du Nord : répertoire numérique. Série B (guide indispensable pour tout travailleur). — *J. Cuvelier*. Les archives de l'État en Belgique pendant la guerre. 1914-1918 (travaux faits par les archivistes en cet intervalle). — *Pietro Torelli*. L'Archivio Gonzaga di Mantova; t. I (l'introduction fait l'historique du fonds). — *Antonio Ferrão*. Os Arquivos e as Bibliotecas em Portugal (signale les catalogues et les inventaires). — *R. Maunier*. Manuel bibliographique des sciences sociales et économiques (rend service). — *L. Gauchat* et *J. Jeanjaquet*. Bibliographie linguistique de la Suisse romande; t. II (excellent). — *R. Montandon*. Bibliographie générale des travaux palethnologiques et archéologiques; t. II (consacré au nord de la France; l'Alsace n'est représentée que par le territoire de Belfort; il faudra un supplément pour le reste). — Bibliographie lyonnaise : recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de Lyon au XVIe siècle; t. XII (publiée par Julien Baudrier, continuant l'œuvre de son père, le président Baudrier, et mort lui-même en 1915; l'œuvre sera poursuivie par M. Humbert de Terrebasse).

3. — **Bulletin de la Société d'histoire moderne**. 4e série (nous reprendrons avec cette nouvelle série l'analyse des articles publiés dans ce Bulletin, analyse qui avait été interrompue par la guerre). N° 1, janvier 1921. — Jules ISAAC. Le témoignage du général Lanrezac sur les opérations d'août 1914. = N° 2, février. LÉVY-SCHNEIDER. Champion de Cicé (son rôle dans les négociations pour le Concordat). — A. GIRARD. Une démocratie historique : la Suisse (d'après l'ouvrage de G.-C. Picavet). — Additions et corrections à la liste des ministères français, 1789-1911. = N° 3, mars. C. BRAIBANT. L'état actuel des archives de la Marine. — Jean ALAZARD. Notes bibliographiques sur l'histoire d'Italie depuis 1870 jusqu'à 1914. = N° 4, avril. J. BOURDON. L'évolution politique de la Suisse depuis 1798 (insiste sur « l'abdication du peuple suisse entre les mains d'une oligarchie » pendant la guerre mondiale jusqu'en 1917, puis sur les difficultés nouvelles produites de 1917 à 1919 par la vie chère et les deux révolutions russes). — CHEVALLIER. Un document sur la fortune du haut clergé au XVIIIe siècle; suite et fin dans le numéro suivant (il s'agit des états sommaires des bénéfices dressés de 1755 à 1765 par l'Économat général du clergé; examen critique de ces documents et conclusions : avant 1755, 74 °/o des évêchés payaient plus du 20e de leurs revenus; 42 °/o payaient entre le 20e et le 10e; le tiers exactement payait plus que la dîme de sa fortune. Les abbayes étaient plus lourdement grevées : le taux normal de l'imposition varie

du 6e au quart. Après 1755, la plupart des évêchés paient plus du 20e de leur revenu et les abbayes entre le 6e et le quart. Les chiffres donnés par Taine et par Léouzon le Duc doivent être rectifiés dans de fortes proportions). = N° 5, 1er mai. MURET. L'histoire de la Révolution, 1789-1792, par Ph. Sagnac; fin dans le n° 6 (analyse très favorable). = N° 6, juin. H. SÉE. Les idées politiques du comte de Boulainvilliers. = N° 7, novembre-décembre. P. RAPHAËL. Fortoul, critique littéraire et journaliste républicain. — B. WOODBRIDGE. La France en 1815 vue par des yeux anglais (ces yeux sont ceux de John Scott, de Sir Walter Scott et de Lady Morgan). = N° 8, janvier 1922. G. PAGÈS. Compte-rendu du livre : « Les origines et les responsabilités de la guerre » (livre composé par M. Pagès lui-même et par M. Émile Bourgeois en réponse au Mémoire justificatif présenté par la délégation allemande à la Conférence de la paix; suite au n° 9). = N° 9, février. R. DURAND. Les villes du département du secrétaire d'État de la Maison du roi sous Louis XIV, 1671; contribution à l'étude du régime municipal au XVIIe siècle. = N° 10, mars. L. CAHEN. A propos du livre d'Afanassiev. L'approvisionnement de Paris en grains au début du XVIIIe siècle. = N° 11, avril. ANCEL. Le témoignage du général Sarrail sur l'expédition de Salonique de 1915-1917. = N° 12, mai. CONARD. Les tableaux synoptiques de Guillaume II (tableaux dressés par l'ex-empereur avec une apparente impartialité, mais dans l'intention manifeste de prouver que sa politique a toujours été pacifique : l'Allemagne a été contrainte à la guerre par l'encerclement que l'Angleterre n'a cessé d'ourdir contre elle). — Henri SÉE. Histoire économique et sociale (Bulletin bibliographique et critique).

4. — Bulletin hispanique. 1921, octobre-décembre. — G. CIROT. Fernán González dans la chronique léonaise; suite (renseignements tirés d'anciennes généalogies). — G. ETCHEGOYEN. Le roman de sainte Thérèse (d'après le volume d'Edmond Cazal). — Jean BABELON. A propos de la monnaie de Ségovie (description des machines qui servirent à frapper la monnaie et furent établies à Ségovie sous Philippe II, en 1585). — A. MOREL-FATIO. Catalogue de ses manuscrits (nos 178-203). = C.-rendus : *Fernando de Los Rios Urruti.* Vida e instituciones del pueblo de Andorra (vive critique par J.-A. Brutails). — *Auguste Cour.* Un poète arabe d'Andalousie : Ibn Laïdoûn (fait avec soin; critiques de détail). — *Juan Dominguez Berrueta.* Santa Teresa de Jesús y San Juan de la Cruz (deux conférences faites à l'Université de Salamanque). — Mgr *Demimuid.* Saint Jean de la Croix (« espérons que nous aurons bientôt mieux sur ce mystique »). — *Angel Marvaud.* L'Espagne au XXe siècle (exprime surtout l'opinion des Espagnols sur leur pays). — *P. M. Turull.* La nueva revolución (partisan de l'indépendance de la Catalogne et du fédéralisme ibérique). = 1922, janvier-mars. G. ETCHEGOYEN. La mystique de Raymond Lulle, d'après le livre de « l'Ami et de l'Aimé » (prologue

d'une traduction de ce traité du philosophe majorquin, écrit à la fin du XIIIe siècle; elle doit paraître prochainement). — J. BARUZI. Le problème des citations scripturaires en langue latine dans l'œuvre de saint Jean de la Croix (tantôt il joint le texte latin à sa traduction, tantôt il élimine l'une des deux langues; il se sert en général de la Vulgate; mais ses citations sont d'ordinaire la libre expression de sa fantaisie). — J. MATHOREZ. Notes sur la pénétration des Espagnols en France du XIIe au XVIe siècle (domination aragonaise au nord des Pyrénées au XIIIe siècle; alliance de la France et de la Castille au XIVe siècle; les Espagnols dans l'armée royale au XVe siècle, Rodrigue de Villandrando et ses compagnons; étudiants espagnols à l'Université de Paris; les jésuites; Michel Servet). — A. MOREL-FATIO. Catalogue de ses manuscrits (nos 204 à 228) avec le catalogue des manuscrits de Henri Léonardon, cédés à la bibliothèque de Versailles. = C.-rendus : *D. José A. Sánchez Pérez*. Biografias de matemáticos árabes que florecieron en España (191 notices biographiques). — *Ibn El-Abbar*. Takmilla-t-essila; t. I; publ. par *Alfred Bel* et *Ben Cheneb* (ouvrage commencé en 1233; on publie l'introduction, puis on donne les noms de 652 savants musulmans classés d'après les cinq premières lettres de l'alphabet arabe). — *Louis Brunot*. La mer dans les traditions et les industries indigènes à Rabat et Salé (excellent). — *Jane Dieulafoy*. Isabelle la Grande, reine de Castille, 1451-1504 (en réalité, une histoire générale de l'Espagne sous le règne d'Isabelle). — *P. Pablo Pastells*. El descubrimiento del Estrecho de Magellanes (connaît fort bien les archives des Indes; s'occupe surtout du séjour de Magellan en Espagne). — *Moreira de Sá*. Historia de musica; t. I (des origines au XVIe siècle; s'adresse aux professionnels). = Avril-juin. Eugenio MELE. Don Luis de Avila, ses commentaires et les Italiens (article en espagnol). — J.-J.-A. BERTRAND. M. Masson (l'article « Espagne » que publia ce Lorrain dans l' « Encyclopédie méthodique » en 1784 déchaîna un orage dans la péninsule). — J. SARRAILH. Don Diego Clemencín (commentateur de dom Quichotte; on publie sur lui des documents empruntés aux archives de la maison d'Osuna). — Max. SORRE. Travaux sur la géographie de la péninsule ibérique (parus entre 1915 et 1919). — A. MOREL-FATIO. Une lettre retrouvée de sainte Thérèse (publiée dans « l'Isographie des hommes célèbres », t. III). = C.-rendus : *D. José Hernández-Pinzón y Ganzinotto*. Vicente Yáñez Pinzón. Sus viajes y descubrimientos (de seconde main). — *Edgar Prestage* et *Pedro de Azevedo*. Correspondancia diplomatica de Francisco de Sousa Coutinho; t. I (ambassadeur du Portugal en Hollande; le premier volume va de 1643 à 1646). — *Carlos Pereyra*. La obra de España en América (montre l'importance de cette œuvre et fait justice de beaucoup de légendes). — *Rafael Gras y de Estera*. La mora en tiempo de la guerra de la Independencia, 1808-1814 (fait d'après les documents). = Juillet-septembre. *G. Cirot*. Fernán González dans la chronique

léonaise; fin (les résultats obtenus, après une critique assez sérieuse, restent minces). — E. Allison PEERS. Études sur le romantisme dans les revues de Séville (en anglais). — G. CIROT. Recherches sur les juifs espagnols et portugais à Bordeaux: nouvelle série (les vestiges de l'espagnol et du portugais dans le parler des Juifs bordelais). — M. DE TORO GISBERT. Un trou dans le dictionnaire de l'Académie espagnole (quatre-vingt-six mots pouvant s'intercaler entre *Chumbo* et *Chunga* dans ce dictionnaire). — R. RICARD. Un livre espagnol sur le Portugal (celui de M. de Llanos, *Mirando a Portugal*). — R. LANTIER. Chronique ibéro-romaine (ouvrages parus de 1919 à 1921). — M.-N. SCHWEITZER. Rapport sur un voyage d'études en Andalousie (en 1921). = C.-rendus : Analecta Montserratensia; t. III (trois importantes études). — Visconde de *Santarem*. Estudos de Cartographia antiga; t. I et II (on a reproduit ici une série d'études de l'illustre historien de la géographie). — *M. Gonçalves Cerejeira*. O Renascimento em Portugal : Clenardo (avec une traduction en portugais de ses lettres latines). — *Jerónimo Bécker*. La politica española en les Indias (important). — *Juan Marqués Merchán*. Don Bartolomé José Gallardo; *Marco Méndez Bejarano*. Vida y obras de Don José Mª Blanco y Crespo (ouvrages sur deux personnages représentatifs de la mentalité espagnole à la fin du XVIIIe et début du XIXe siècle).

5. — **Nouvelle Revue historique de droit français et étranger.** 1921, juillet-décembre. — E. JORDAN. Dante et la théorie romaine de l'Empire (comment s'est formée cette théorie, par opposition aux théories pontificale et germanique; ce premier article conduit de l'an 800 au début du XIIe siècle). — Jean DE LA MONNERAYE. Le régime féodal et les classes rurales dans le Maine au XVIIIe siècle; suite (les droits de mutation; les banalités; les péages; les droits de foire et de marché). — Fabien THIBAULT. Observations sur le titre *de migrantibus* de la loi salique (ce titre aurait pour but d'empêcher de recevoir dans la *villa* un homme affranchi de l'impôt, *susceptus;* les voisins qui par suite verraient leur part d'impôt augmenter ont le droit de demander dans l'année son expulsion; la thèse nous paraît très contestable). — E. MEYNIAL. Études sur l'histoire financière du XVIe siècle; suite (les états de finance; publie un état pour les deux années 1517-1518; un état de 1520 et un état très détaillé de 1522 : ces états semblent avoir entraîné la chute de Semblançay). — E. CHÉNON. Les professeurs de droit français de l'Université de Bourges et les manuscrits de leurs cours (Pierre de la Chapelle, 1681-1700; Gaspard Thaumas de la Thaumassière, 1700-1702; Pierre Jan du Rabot, 1703-1742; François Dumont, 1743-1786; Étienne Sallé de Chou, 1787-1792). — Henri LÉVY-BRUHL. La fonction du très ancien testament romain (il a consisté dans l'institution d'un *suus heres;* plus tard seulement on peut instituer un étranger). — Compte-rendu de la semaine d'histoire du droit normand, tenue à la Faculté de

droit de Caen du 20 au 25 juin 1921. = C.-rendus. R. GÉNESTAL. Le *privilegium fori* en France; t. I (du décret de Gratien à 1400; livre qui a des chances d'être définitif). — *H. Sée.* Esquisse d'une histoire du régime agraire en Europe aux XVIIIe et XIXe siècles (bon). — *M. Craddock Bolland.* The year books (importantes conférences faites à l'Université de Londres). — *Giuseppe La Mantia.* Codice diplomatico dei rei aragonesi di Sicilia dalla rivoluzione siciliana del 1285 sino al 1355; t. I, 1282-1290 (très utile). — *J. Neubauer.* Beiträge zur Geschichte des biblisch-talmudischen Eheschliessungsrechts (fournit au droit comparé des conclusions et des indications précieuses).

6. — Polybiblion. 1922, janvier. — Armand PRAVIEL. Romans, contes et nouvelles (60 numéros). — VISENOT. Dernières publications illustrées. — Publications relatives à la guerre européenne; parmi elles : *Palat.* La grande guerre sur le front occidental. T. VI et VII : du 5 septembre au 15 octobre 1914 (remarquable); *R. de Villeneuve-Trans.* A l'ambassade de Washington, octobre 1917-avril 1919 (rempli de faits et d'idées); *Frédéric de Bélinay.* Sur le sentier de la guerre (à lire); *Maurice des Ombiaux.* La politique belge depuis l'armistice (défend M. de Brocqueville contre le parti qui l'a attaqué); *Charles Rivet.* Chez les Slaves libérés. Les Tchéco-Slovaques (très intéressant). — Monuments du procès de canonisation du bienheureux Charles de Blois, duc de Bretagne, 1320-1364 (le procès a été instruit dès 1371; 195 dépositions). — *G. Lacour-Gayet.* Bonaparte membre de l'Institut (excellent). — *Henri d'Alméras.* La vie parisienne sous la république de 1848 (guide bien informé dans la petite histoire de cette année). — *Roger Lambelin.* Le règne d'Israël chez les Anglo-Saxons (signale l'influence des Juifs sur la politique de M. Lloyd George). = Février-mars. G. BERTRAND. Sciences mathématiques et physiques (24 numéros). — Publications relatives à la guerre européenne; parmi elles : *de Mazenod.* Dans les champs de la Meuse (en l'année 1914); *Émile Clermont.* Le passage de l'Aisne (du 13 au 20 septembre 1914, après la victoire de la Marne); *von Kuhl.* Le grand État-major allemand avant et pendant la guerre mondiale (analyse et traduction de l'ouvrage du chef d'État-major de von Kluck et du prince Rupprecht de Bavière); *René Vanlande.* Avec le général Niessel en Prusse et en Lithuanie. La dernière défaite allemande (comment les Allemands ont dû évacuer la Courlande, la Lettonie et la Lithuanie). — *Pierre Batiffol.* Le catholicisme de saint Augustin (part qu'Augustin a eue dans l'élaboration de la doctrine de l'église catholique). — *Jean Variot.* Légendes et traditions orales d'Alsace (charme de ce recueil). — Dr *F. Roland.* Les cartes anciennes de la Franche-Comté; 2e partie : les Cartes du XVIIe siècle (publication remarquable). — *H. Prentout.* Histoire d'Angleterre (aussi solide qu'alerte). — *Ad. von Bever.* La Normandie vue par les écrivains et les artistes (guide qui aide à comprendre et à goûter le pays). — *Otto*

Karmin. Le transfert de Chambéry à Fribourg de l'évêché de Genève, 1815-1819 (en 1801, le diocèse de Genève avait été uni à celui de Chambéry; en 1815, on préféra faire dépendre Genève du diocèse de Lausanne, dont le titulaire résidait à Fribourg; la question traîna à cause de l'opposition du roi de Sardaigne). — Mgr *Baudrillart* et *Léon Lecestre*. Lettres du duc de Bourgogne au roi d'Espagne Philippe V et à la reine; 2 vol. (de 1701 à 1712, d'après les archives de Madrid). — *Édouard Montet*. L'Islam (résumé clair; mais présente surtout un Islam de rêve, et non l'Islam avec son dur fanatisme). = Avril. J. Lepage. Ouvrages d'enseignement religieux et de piété (47 numéros). — H. Froidevaux. Géographie-voyages (12 ouvrages, parmi lesquels : *Vivien de Saint-Martin* et *F. Schrader*. Atlas universel de géographie; l'Atlas de géographie historique de la Belgique; Dr *Charles Fiessinger*. Les villes éducatrices; *H. Asselin*. La Hollande dans le monde, etc.). — Comte C. de Brissac. Ouvrages pour la jeunesse. — Publications relatives à la guerre européenne, parmi lesquelles : *M. Paléologue*. La Russie des tsars pendant la Grande Guerre (de premier ordre); *Raymond Poincaré*. Chroniques de quinzaine. T. III : 15 mars-1er septembre 1921 (toutes les questions discutées avec un patriotisme aussi ferme qu'avisé); *M. Baumont* et *M. Berthelot*. L'Allemagne, lendemains de guerre et de révolution (de très haute valeur). — *H. Girard*. Un bourgeois dilettante à l'époque romantique : Émile Deschamps, 1791-1871. — *Id*. Émile Deschamps dilettante (deux ouvrages tout à fait remarquables). — *Aug. Longnon*. Les noms de lieu en France, leur origine, leur signification, leurs transformations, publié par *Paul Marichal* et *Léon Mirot* (excellent). — *Em. de Martonne*. Les régions géographiques de la France (riche d'enseignements). — Mgr *Touchet*. La sainte de la patrie (excellent ouvrage d'information sur Jeanne d'Arc). — *Ferd. Gaugain*. Histoire de la Révolution dans la Mayenne; 2e partie : la Chouannerie; 2 vol. (œuvre d'un érudit patient et consciencieux). — *Armand Praviel*. L'assassinat de M. Fualdès (« récit historique romancé », a dit Marcel Prévost).

7. — **Pro Alesia**. Nouvelle série, t. VI, 1920. — Plan général des fouilles de la Société des sciences de Semur à Alesia (1905-1914). — W. Deonna. Un prétendu vase romain au Musée de Genève et les prototypes de son ornementation. — A. Perrault-Dabot. Foyer à incinération de l'époque de la pierre polie au bois de Montpalais à Rully (Saône-et-Loire). — J. Toutain. Les conséquences profondes et les vrais résultats historiques de la prise d'Alesia. — L'archéologie gallo-romaine en 1919. — Id. Notes sur l'Alsace gallo-romaine d'après les dernières découvertes et les plus récents travaux. — L'archéologie gallo-romaine en 1919 (suite et fin).

8. — **La Révolution française**. 1922, janvier-mars. — A. Aulard. Derniers moments et exécution de Danton (discute sur l'authenticité

des mots attribués à Danton au pied et sur l'échafaud : « dans la liste des propos remarquables que des personnages près de mourir sont censés avoir prononcés, ceux qu'on prête à Danton sont peut-être parmi les moins inventés »). — Thèse de M. C. Richard. Le Comité de Salut public et les fabrications de guerre sous la Terreur (exposé fait par le candidat). — C. Huin. Une école de village à la fin de l'ancien régime : l'école de Bachy, châtellenie de Lille (fondation en 1782 d'une « école de charité »). — Hippolyte Buffenoir. Contre Jean-Jacques Rousseau; un nouvel assaut (livré par M. Seillière). — M. Fuchs. Les forces contre-révolutionnaires en 1848 (elles ne furent pas un effet de la réaction qui suivit les journées de Juin ni une réponse aux provocations des « rouges »; à suivre). = C.-rendus : *A. Lacroix*. Deodat Dolomieu, membre de l'Institut; 2 vol. (remarquable). — *G. Guenin* et *J. Nouaillac*. L'histoire d'après les témoignages des contemporains (« belle promesse, réalisation médiocre »). — *Camille Rabaut*. Paul Rabaut (émouvant). — *René de Chauvigny*. La résistance au concordat de 1801 (titre trop général; il ne s'agit que du diocèse d'Orléans). — *Paul Lorquet*. L'art et l'histoire (très abstrait, mais fait penser). — *Von Hase*. La bataille du Jutland vue du « Doerflinger » (émouvant à force de vérité). — *A von Cramen*. Quatre ans au G. Q. G. austro-hongrois pendant la guerre mondiale (l'auteur y représentait le G. Q. A.; peut rendre quelque service aux historiens).

9. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1922, 15 mai. — *Lidzbarski*. Altaramæische Urkunden aus Assur (important. Édouard Naville estime « que l'araméen était une évolution de l'assyrien ou du babylonien, comme le démotique était celle de l'égyptien, et non la langue propre du peuple araméen »). — *L. F. Benedetto*. Le origini di « Salammbô » (l'auteur a recueilli avec soin toutes les sources où Flaubert a puisé; puis il a reconstitué, en historien et en archéologue de profession, la Carthage antique). — *L. Lévy-Schneider*. L'application du Concordat par Mgr Champion de Cicé, 1802-1810 (remarquable). — *G. Gaudy*. L'agonie du Mont-Renaud, mars-avril 1918 (souvenirs très impressionnants). — *D. Mérejkowsky*. Le règne de l'Antéchrist (au pays des bolchevistes). — *B. Lavergne*. Le principe des nationalités et les guerres. Son application au problème colonial (petit livre plein de sagesse). = 1er juin. *B. Latzarus*. Les idées religieuses de Plutarque (bonne thèse). — *A. Andréadès*. La vénalité des offices est-elle d'origine byzantine? (discussion bien conduite, mais la conclusion reste vague). — *Id.* De la population de Constantinople sous les empereurs byzantins (bonne étude démographique). — *J. Ebersolt*. Mission archéologique de Constantinople (cinq articles fort intéressants). — *A. von Kluck*. Der Marsch auf Paris und die Marneschlacht 1914 (important). — *J. Aulneau*. Le Rhin et la France (ouvrage de seconde main, mais d'esprit modéré et impartial). — *Ch. Borgeaud*. La neutralité suisse au

centre de la Société des Nations (exposé très instructif de la question). — *De Mazenod.* Dans les champs de la Meuse. Souvenirs d'un commandant de batterie, 1914 (vivant et pittoresque). — *G. Delahache.* Les débuts de l'administration française en Alsace et en Lorraine. = 15 juin. *M. Paléologue.* La Russie des tsars; t. I (« composition littéraire dont la matière première [le Journal] a été ultérieurement modifiée, arrangée, augmentée, précisée et combinée comme une pièce de théâtre. L'historien dédaignera ces pages, quand il voudra faire l'histoire de la Russie en guerre »). — *L. Leclère.* La question d'Occident. Les pays d'entre-deux, de 843 à 1921 : régions rhodaniennes, Alsace et Lorraine, Belgique et Rhénanie (important résumé). — *A. Martineau.* Dupleix et l'Inde française, 1722-1741 (excellent début d'une grande œuvre). — *L. Réau.* Correspondance de Falconet avec Catherine II, 1767-1778 (bon). — *G. Weill.* Histoire de l'enseignement secondaire en France, 1802-1920 (excellent). — *R. Lote.* Les relations franco-allemandes (ouvrage extrêmement riche de matière). = 1er juillet. *Fr. Bulić* et *Abramić.* Bulletin d'archéologie et d'histoire dalmate, 43e année (contient notamment une bonne étude de Mgr Bulić sur Stridon, patrie de saint Jérôme, qui fut détruite par les Goths avant 392, et une autre du Dr. Karaman sur le dégagement du mausolée de Dioclétien à Split ou Spalato). — *A. H. Salonius.* Zur römischen Datierung (consciencieux, sans donner rien de bien nouveau). — *S. P. C. Tromp.* De Romanorum piaculis (bonne thèse). — *J. Mathorez.* Les étrangers en France sous l'ancien régime. II. Les Allemands, les Hollandais, les Scandinaves (remarquable). — Mémoires du cardinal de Richelieu : t. V, 1624-1626. — Rapports et notices sur l'édition des Mémoires du cardinal de Richelieu; t. III, 1 (ce cahier contient deux études : l'une de M. Batiffol, l'autre de M. Delavaud, qui d'ailleurs concluent en sens contraire; ce qu'il faudrait maintenant, c'est une critique du texte lui-même, à l'effet de montrer jusqu'à quel point il fausse la vérité, à force de vouloir glorifier le roi et son tout-puissant ministre). — *Éd. Rott.* Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses. VIII : 1663-1676 (très important). — *F. W. van Wijk.* De republiek en American, 1776-1782 (très consciencieux; utilise de nombreux documents tirés des archives royales de La Haye). — *Eugène Hubert.* L'édit de Joseph II sur les kermesses, 11 février 1786 (excellent).

10. — Revue des études arméniennes. T. II, fasc. I (1922). — Frédéric Macler. Notices de manuscrits arméniens ou relatifs aux Arméniens vus dans quelques bibliothèques de la Péninsule ibérique et du sud-est de la France; suite (archives de Marseille; beaucoup de documents surtout du XVIIe siècle, tous en français). — M. S. David-Beg. Le mot « Tervagan » dans les chansons de geste (le mot est certainement arménien. Tervagan est avec Mahum et Apollin une des trois divinités que les chansons de geste attribuent aux « Sarrasins », ce

qui prouve l'importance de l'élément arménien dans le Proche-Orient). — J. MATHOREZ. Notules sur quelques Arméniens ayant vécu en France avant 1789 (ajoute plusieurs faits nouveaux à l'article publié par l'auteur dans la *Revue historique*, t. CXXVIII, p. 1-19, article auquel il a oublié de renvoyer). — Georges CUENDET. Notice de deux manuscrits arméniens vus à Genève (un lectionnaire et un rouleau de prières, ce dernier avec un portrait de saint Cyprien).

11. — Revue des études historiques. 1922, avril-juin. — M. FOSSEYEUX. Dante et la médecine de son temps (les connaissances médicales de Dante et à ce propos conditions de la médecine au début du XIVe siècle). — Ém. DÉBORDE DE MONTCORIN. Les centenaires de Molière dans l'histoire (celui de sa mort le 17 février 1773; le 17 février 1873, on oublia ce centenaire et on joua à la Comédie-Française *Marion de Lorme*). — G. SERVIÈRES. La suppression de l'église des Saints-Innocents (le 30 décembre 1787, l'église est fermée; les ornements transportés à Saint-Jacques-la-Boucherie). — M. LANGLOIS. Avant le Concordat. Une double mission secrète : Beulé et Astier (montre, en compulsant les diverses sources, que, dès novembre 1800, deux prêtres français, Beulé et Astier, membres de la Société du Cœur de Jésus, ont été envoyés à Rome, sous prétexte de solliciter la reconnaissance par le pape de cette Société, mais en réalité pour entamer des négociations secrètes de rapprochement entre Bonaparte et Pie VI). — Eugène FORGUES. Quelques inédits de Lamennais (lettres de 1825 à 1844). — Pierre RAIN. L'histoire de France au lendemain de la guerre (histoire de la France contemporaine sous la direction de M. Lavisse; histoire de France sous la direction de M. Hanotaux). — A propos de Saint-Aubin (controverse entre MM. Mathiez et Marion). = C.-rendus : Dr *Cabanès*. L'histoire éclairée par la clinique (curieux). — Dr *A. Donnadieu*. L'hérédité dans la maison ducale de Lorraine-Vaudémont (abondante iconographie). — *H. Stein*. Charles de France, frère de Louis XI (œuvre magistrale). — *Claude Cochin*. Henry Arnauld, évêque d'Angers (1597-1692, frère du grand Arnauld; intéressant pour l'histoire du jansénisme). — *L. Prunel*. La renaissance catholique en France au XVIIe siècle (bon). — *Varagnac*. Napoléon et son Conseil d'État (précis et élégant). — *A. Praviel*. L'assassinat de M. Fualdès (grand sens critique). — *F. Mourret*. L'église contemporaine : le pontificat de Léon XIII (clair résumé de l'œuvre de ce pape). — *Jules Humbert*. Histoire de la Colombie et du Vénézuela (utile). — *Jacques Bourcart*. L'Albanie et les Albanais (intéressant). — *E. Driault*. La question d'Orient depuis ses origines jusqu'à la paix de Sèvres (l'ouvrage le plus clair et le plus documenté sur ce sujet). — *A. Britsch*. Le maréchal Lyautey (brillant).

12. — Le Correspondant. 1922, 25 mai. — B. FAŸ. L'opinion américaine et la France (cette opinion est faite par les journaux et

la France n'a pas su manier, dans son intérêt, l'arme du journalisme et de la réclame). — Joseph DE MAISTRE. Pensées inédites (publiées par M. Émile Dermenghem d'après les archives du comte Rodolphe de Maistre, descendant du célèbre publiciste catholique. Ces pensées se rapportent pour la plupart à la religion). — Jacques ZEILLER. Mgr Duchesne. — ***. Le malaise de l'empire britannique. IV. En Palestine (une grande erreur du gouvernement britannique fut la « déclaration Balfour » qui, en reconnaissant officiellement le sionisme, soulevait l'inimitié des Arabes). = 10 juin. Comte Jean DE PANGE. Les libertés rhénanes. — Fernand BENOÎT. M. Thiers à la conquête de Paris. Documents inédits, 1821-1833 (trente-quatre lettres écrites par Thiers, aussitôt après son départ d'Aix, aux amis qu'il y avait laissés; la dernière de ces lettres, du 18 octobre 1833, annonce à son ami Rouchon-Guigues son mariage avec Mlle Dosne : « Jeune personne, belle, aimable, élevée pour moi avec des soins infinis... Sa fortune sera très belle un jour, surtout pour moi qui n'ai rien, absolument rien, et qui en suis fier, car j'ai manié des millions »). = 25 juin. AVESNES. Un homme et une œuvre. La retraite de l'amiral Lacaze (sa biographie). — Amédée BRITSCH. Un poète de France et d'Italie : Pierre de Nolhac. — Frank LEVRAY. Ceux d'aujourd'hui et ceux de demain : Georges Goyau. — DE LANZAC DE LABORIE. Les réminiscences du comte Molé. Les relations avec Napoléon et le début de la Restauration (d'après le tome I, qui vient de paraître, d'une biographie du comte Molé par le marquis de Noailles; intéressants extraits sur Napoléon Ier, Talleyrand, Pasquier, etc.). — Pierre DE LA GORCE. Les souvenirs du comte de Franqueville, 1840-1919. = 10 juillet. Pierre KHORAT. Soldats de couleur (il convient de ne pas les employer en trop grand nombre, ne serait-ce que pour leur épargner le contact avec les Blancs, qui ne peut que fausser leurs idées et peut-être, un jour, les armer contre nous). — Mgr GRENTE. Une mission dans le Levant. Les pays balkaniques; suite et fin (de l'influence française exercée par les établissements congréganistes en Bulgarie, en Roumanie, en Serbie; opposition faite au catholicisme en Yougoslavie. « Il faut, dans les pays balkaniques, plus de consuls français, plus d'établissements, plus de journaux français, plus d'œuvres, plus de bonnes bibliothèques, plus de visites françaises »). — Henri CORDIER. Un siècle d'études asiatiques en France. Le centenaire de la Société asiatique (important répertoire de faits et de noms). — André CŒUROY. Études de musique et de littérature comparée : l'inspiration musicale de Shelley.

13. — La Grande Revue. 1922, mai. — Gustave SIMON. Paul Deschanel (notes et souvenirs d'un camarade de collège qui est resté l'ami du défunt). — PACIFICUS. L'œuvre de la Société des Nations; suite : l'œuvre pacifique.

14. — Mercure de France. 1922, 1er juin. — Henri BACHELIN et

René DUMESNIL. Journalistes et journaux au temps de la « Comédie humaine ». = C.-rendu : *A. von Margutti.* Vom alten Kaiser (Albert de Margutti, « feld-marschallieutenant », fut depuis 1900 un serviteur dévoué du vieux François-Joseph, et il en trace un portrait sincère et instructif). = 15 juin. J. BOUCHOT. La Chine souveraine (indiscipline et corruption, deux des vices principaux qui rongent actuellement la Chine). — Georges MONGRÉDIEN. La Maintenon du Grand Dauphin : Mademoiselle Choin (elle était d'une famille noble de la Bresse et s'appelait Marie-Emilie de Choin; son père était gouverneur et grand bailli de Bourg; fille d'honneur de la princesse de Conti, demi-sœur du Grand Dauphin; laide mais spirituelle et fine, elle finit par devenir la maîtresse du fils de Louis XIV; disgraciée un moment en 1694, elle rentra en faveur l'année suivante. On prétend même qu'elle fut épousée clandestinement, mais on ne peut produire à l'appui qu'une lettre non datée où le Dauphin annonce à Mme de Maintenon un vif désir de se remarier. En tout cas, elle fut très en faveur auprès du Dauphin, mais ne joua jamais qu'un rôle politique très effacé. Après la mort du Dauphin, à qui elle survécut jusqu'au 14 avril 1732, elle mena une existence très modeste, « dans de grandes épreuves d'infirmité qu'elle porta avec une grande pitié et une grande patience »). — AURIANT. Essai sur la formation de la nation égyptienne. = C.-rendus : Dr. *A. Donnadieu.* L'hérédité dans la maison ducale de Lorraine-Vaudémont (pénétrante analyse psycho-physiologique). — *François Cornou.* Élie Fréron (étude très fouillée; mais l'auteur n'a pas prouvé que Fréron ait été la victime de Voltaire; Voltaire n'a fait qu'user envers son détracteur du droit de représailles). — La population de l'Italie d'après le recensement de 1921 (cette population a, dans les dernières années, augmenté d'environ 7,50 °/₀; d'autre part, la vie devient de plus en plus chère en Italie; les impôts sont très lourds et, dans certains cas, ils finissent, dit-on, par absorber 82 °/₀ du revenu). — Les publications d'art en Italie. — Ouvrages sur la guerre de 1914-1918 (entre autres : *Von Hausen :* Souvenirs de la campagne de la Marne en 1914, d'où l'auteur sort très maltraité, et *Jules Andrassy :* Diplomatie et guerre mondiale). = 1er juillet. Henry VUIBERT. Le fichier national et le contrôle des tirages par les auteurs (à propos du projet de loi sur le Dépôt légal). — VAN GENNEP. Folklore (signale un certain nombre de livres récents). — Ouvrages sur la guerre de 1914-1918 (*Kronprinz Wilhelm* : Erinnerungen; *C. Binet :* le sac de Montdidier). — G. ALEXINSKY. La justice dans la Russie soviétique. — A. ROGOGINE. Choses vues à Gênes (pendant la Conférence; d'amusants croquis).

15. — La Revue de France. 1922, 1er juin. — Ch.-V. LANGLOIS. La cour de l'hôtel Soubise (expose, d'après des documents inédits, les modifications apportées pendant le XVIIIe siècle à la décoration, à l'aménagement et aux servitudes de ce qui est aujourd'hui la cour d'honneur des Archives nationales). — Louis HAUTECŒUR. L'Ita-

lie et la France (origines lointaines de la francophobie en Italie; suspendue un moment quand l'Italie fut entrée en guerre à nos côtés, l'animosité des Italiens contre nous reprit en 1917 avant Caporetto, se calma en 1918 et reprit avec plus de force que jamais en 1919, quand l'Italie se crut sacrifiée au traité de paix. La presse italienne en vint au point de dénigrer systématiquement tout ce qui est français). — Camille VERGNIOL. Les « Mémoires » de M. de Schœn (défense habile et mesurée de la politique allemande à la veille de la guerre; mais c'est une manière de fausser l'histoire). — J. KESSEL. Sur quelques lettres de Korolenko (lettres écrites par le grand écrivain russe et qui auraient dû paraître dans la « Pravda », le journal officiel des Bolchevistes; malgré les promesses qui lui avaient été faites, ces lettres ne parurent pas; elles ont été éditées dans la « Conscience du peuple russe »; on en donne ici des extraits fort édifiants sur la Tché-ka, le mensonge du bolchevisme, l'utopie communiste, les résultats et l'avenir du régime). = 15 juin. Georges HUISMAN. Erckmann-Chatrian (publie des documents inédits qui mettent en pleine lumière les rapports qui ont existé entre les deux amis et leur brouille finale). — R. RECOULY. Pour une politique française (on appréciera ici surtout un portrait de Lloyd George). — Pierre WALINE. Vers l'unification et l'expansion économiques de l'Allemagne : houille blanche et voies navigables. — Pierre MORANE. L'Église russe depuis la chute du tsarisme (tentatives faites par le catholicisme et le protestantisme anglo-saxon pour attirer à soi l'Église orthodoxe persécutée par les Bolchevistes). = 1er juillet. Paul MATTER. Les voyages de Cavour à Paris avant 1848 (en 1835, en 1837-1838 où il se fit recevoir au Jockey-Club, en 1840 au moment où la guerre paraissait imminente et où il perd à la Bourse une somme considérable en faisant une opération malencontreuse sur la rente française, en 1842-1843 où il mène une vie réglée de plaisirs intellectuels et mondains). — R. RECOULY. L'Égypte et les intérêts français (montre l'importance et la variété de ces intérêts qu'il importe de défendre avec vigilance, maintenant que l'Égypte a conquis son indépendance et que, pour la première fois depuis les Ptolémées, elle a un roi national). — Alfred DE TARDE. Les grands courants politiques d'aujourd'hui (en France).

16. — La Revue de Paris. 1922, 15 mars. — Paul PAINLEVÉ. La politique de guerre de 1917 (réponse aux critiques du général Mangin; rétablit la vérité des faits en ce qui concerne la disgrâce du général Mangin et donne les chiffres exacts des pertes subies par l'armée française dans l'offensive d'avril 1917). = 1er avril. ***. L'aspect actuel de la question d'Égypte (expose à la suite de quelles circonstances l'Angleterre, après avoir imposé de force à l'Égypte son protectorat, 18 décembre 1914, résolut de la reconnaître, le 15 mars 1922, comme un État indépendant et souverain). — Leonide ANDREIEFF. La tragédie russe (fragments de journal écrits de Finlande, sur la frontière de Russie; ils vont du 13 avril au 29 juillet 1922; peu de faits

précis, mais de nombreuses imprécations lancées contre les bolcheviks et leurs principaux adhérents : Gorki, Chaliapine, etc. « Ils n'ont pas seulement souillé la Révolution, ils ont fait davantage : ils ont tué peut-être pour toujours la religion de la Révolution »). — Général TANANT. Souvenirs d'État-major (pour bien faire comprendre la nécessité et la complexité du service d'État-major, le général raconte plusieurs épisodes de la dernière guerre où il figura en qualité de chef du 3e bureau, État-major du VIe corps : du 5 au 26 août 1914 en Argonne; du 9 au 12 septembre autour de Verdun; en Argonne en juillet 1915. Témoignage très autorisé d'où il résulte qu'à cette époque le service d'État-major était chez nous encore très mal organisé). — J.-Augustin LÉGER. Mahatma Gandhi (formation intellectuelle, caractère et action politique de ce grand agitateur. Après avoir pris en main la cause de ses compatriotes et coreligionnaires qui, dans le Sud-Afrique, étaient opprimés par une législation draconienne, il travailla, dans l'Inde, son pays d'origine, à prêcher, surtout depuis 1919, la résistance passive contre les autorités britanniques, parce que, « si le peuple de l'Inde suit fidèlement ses préceptes de non-coopération, avant six mois le joug étranger sera secoué ». Politique mystique, tout entière tournée contre la civilisation occidentale et qui tend à faire revivre le passé où la civilisation de l'Inde « était sans égale ». Il est désormais le « Mahatma », le grand inspiré qui passe pour posséder des pouvoirs extraordinaires et pour commander aux forces de la nature. Arrêté le 11 mars 1922 sous l'inculpation d'excitations à la sédition, il ne cessa d'exhorter tous ceux qui aiment l'Inde à maintenir une paix parfaite d'un bout du pays à l'autre). — Paul ALFASSA. A propos de l'exposition de « Cent ans de peinture française ». Le cubisme et la tradition). = 15 avril. Lord SYDENHAM. La Grande-Bretagne en péril dans l'Inde. — Antoine DE GRAMONT. Relation de mon voyage en Pologne, publiée par E. DE CLERMONT-TONNERRE (Antoine de Gramont était fils cadet du maréchal de Gramont; en 1663, il accompagna son frère aîné, le comte de Guiche, qui venait de tomber en disgrâce, dans un voyage en Europe centrale, ayant Varsovie et une entreprise militaire pour buts. Il avait alors seulement dix-sept ans. Relation intéressante; mais le récit de la campagne contre les Moscovites, en 1663-1664, est rendu inintelligible par l'absence de toute note sur les noms de lieu). — IGNOTUS. Études et portraits. Le maréchal Franchet d'Espérey. — Félicien CHALLAYE. Angkor et l'exposition de Marseille (très intéressante description des ruines d'Angkor telles qu'elles sont aujourd'hui aménagées, restaurées dans les limites du possible et conservées). — ***. Les Soviets à Gênes. — André CHAUMEIX. Les relations franco-britanniques et la Conférence. = 1er mai. Princesse BIBESCO. Un ami de la France : Jean-N. de Lahovary. Préface aux Souvenirs de mon père (la princesse, fille de J.-N. de Lahovary, raconte quelques épisodes de la vie en France de Lahovary et de ses frères, tous « latins du Quartier latin » à Paris; elle publie quelques notes

instructives empruntées à son propre journal sur les journées angoissantes du 25 juillet au 9 août 1914). — A. AULARD. Ma controverse avec le professeur Delbrück (M. de Schœn dit, dans ses Mémoires, que le télégramme reçu par lui de Bethmann-Hollweg mentionnant de multiples violations de frontière par les troupes et les aviateurs français, le 3 août 1914, lui parvint brouillé et en partie indéchiffrable et qu'il s'en plaignit à Viviani au moment où il lui communiquait oralement la déclaration de guerre. M. Viviani, dans une lettre du 2 avril 1922, affirme de la façon la plus catégorique : « M. de Schœn n'a jamais fait allusion à des altérations télégraphiques qui auraient pu restreindre sa communication. Je lui donne sur ce point un démenti formel ». D'ailleurs, rien ne permet de croire à l'existence de ce « brouillement », sur lequel s'appuient le prof. Delbrück et le comte de Montgelas pour nier toute responsabilité de l'Allemagne dans la déclaration de guerre). — Vicomte DE REISET. Herminie (il s'agit de la sœur putative de Paméla, introduite à Bellechasse par la comtesse de Genlis, en 1782. N'était-elle pas, aussi bien que Paméla, fille naturelle de la comtesse et du duc de Chartres? En 1796, la douce et rêveuse Herminie épousa Jacques Collard, ci-devant, paraît-il, comte de Montjouy ou de Montigny-lès-Metz. Quatre enfants naquirent de cette union. La fille aînée, Edmée-Caroline, épousa en 1814 le colonel Antoine-Laurent Capelle; une de leurs filles, Fortunée-Marie, fut plus tard Mme Lafarge, la trop fameuse héroïne d'un procès qui agita si fortement l'opinion publique en 1840, et par contre-coup la famille d'Orléans. Dans deux lettres adressées à son confesseur en 1846 et en 1847, Marie Capelle parle de ses « hontes de famille », de sa « noblesse illégitime ». Jusqu'à preuve du contraire, on peut donc considérer Herminie et Paméla « comme les sœurs du roi Louis-Philippe et les filles naturelles, doublement adultérines, de Mme de Genlis et de Philippe-Égalité »). — Joseph AYNARD. Une âme moderne. Le journal de Barbellion (ce journal, publié en 1919 avec une préface de Wells, fut d'abord considéré comme apocryphe; on sut plus tard que, si Barbellion était un pseudonyme, l'auteur du journal avait bien existé; il vivait encore à l'époque où parut son journal. Analyse de ce « Journal d'un désabusé », un des plus extraordinaires documents humains qui aient paru depuis longtemps). — Victor DU BLED. Le salon de Mme Aubernon, 1878-1890. = 15 mai. Ernest LAVISSE. Raisons de confiance en l'avenir. — Henri DE RÉGNIER. Lettre au président de Brosses (supposée écrite en 1739; est-ce un pastiche?). — Émile ERCKMANN. Souvenirs d'un Alsacien (écrits en 1894 par Erckmann pour son neveu Alfred; ils racontent avec bonhomie et précision la vie littéraire du célèbre romancier). — Général DUVAL. L'organisation militaire et l'expérience de la guerre. — François DE TRESSAN. Les Chinois en Indo-Chine.

17. — Revue des Deux Mondes. 1922, 1er juin. — Maurice PALÉOLOGUE. La Russie des tsars pendant la Grande Guerre. VIII : la

Révolution (10-23 mars 1917; abdication de Nicolas II en faveur de son frère, qui refuse la couronne, à moins qu'elle ne lui soit donnée par une Assemblée constituante. Raconte comment l'empereur fut amené à signer son abdication, qui entraîna la ruine du régime tsariste tout entier). — Maurice LEVAILLANT. Chateaubriand et son ministre des Finances (d'après la correspondance de Chateaubriand avec son agent à Paris, M. Le Moine, de 1815 à 1822; piquant et instructif). — Maurice LEGENDRE. Don Miguel de Unamuno (l'homme; son enseignement à Salamanque; son œuvre littéraire et son active propagande en faveur des idées françaises). = 15 juin. Paul DESCHANEL. La politique extérieure de la France (discours que le défunt président de la République devait lire au Sénat le 31 mars 1922; on en a retrouvé le texte dans ses papiers). — Maurice PALÉOLOGUE. La Russie des tsars pendant la Grande Guerre. IX : Vers l'anarchie (24 mars-21 avril 1917). — Maurice LEVAILLANT. Chateaubriand et son ministre des Finances; II (ambassadeur à Berlin, puis à Londres, Chateaubriand charge Le Moine de trouver les sommes nécessaires pour payer ses dettes et les mensualités promises à sa femme, qui le menace d'arriver si elle se trouve à court d'argent; or, si Chateaubriand n'avait aucun scrupule de tromper sa femme, il redoutait les éclats de sa jalousie. Le Moine devait donc s'employer de son mieux pour satisfaire Mme la vicomtesse, sans compter les commissions à faire à Mme de Récamier, etc.). — Général FÉRAUD. Notre cavalerie; son évolution et son avenir (du rôle mal connu, mais très honorable, qu'elle a joué dans la dernière guerre). = 1er juillet. Daniel BERTHELOT. La vie d'un savant : Gabriel Lippmann. — R. DE LA SIZERANNE. Les maréchaux à la Légion d'honneur. I : Avant Turenne (leur armement et leur costume, tels que les montre l'exposition qu'on vient de faire des portraits et souvenirs des maréchaux de France). — Vicomte G. D'AVENEL. Une erreur de M. Lloyd George. Petite propriété française et confiscation russe (proteste avec raison contre les paroles du premier ministre anglais disant que « la Révolution française a été accompagnée de la confiscation de toutes les terres »; que la France « a créé un système de petites propriétés pour le paysan sans offrir de compensations », et qu'enfin les communistes russes pouvaient s'autoriser de cet exemple, contraire à la réalité des faits). — André D'ARÇAIS. Avec le maréchal Joffre en Extrême-Orient. III : la Corée et la Chine.

18. — Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances. 1921, mars-juillet. — OMONT. Un nouvel obituaire de Saint-Paul de Lyon (débuts du XVe siècle; quelques extraits). — Paul COLLINET. La carrière de Léontius, professeur de droit à Beyrouth, préfet du prétoire d'Orient sous Anastase (d'après les deux premières préfaces du Code Justinien, la deuxième préface du Digeste, une scolie des Basiliques et un texte hagiographique syriaque, la vie de Sévère par Zacharie le Scholastique). — Dr CAPITAN. La dernière réfection en dalles de grès de la voie

romaine de Lutèce à Genabum dans sa traversée de Paris (au IVe siècle). — Le R. P. DELATTRE. Tombeaux puniques de la colline de Junon à Carthage (trouvés en janvier et février 1921). — Ch. PICARD. Le site « pré-mycénien » de Skoinokhori et sa métropole (au nord-ouest d'Argos). — Jean CAPART. Un mythe égyptien dans le roman de Renart? (rapproche la lutte mythique d'Horus et de Seth, dans le « Livre des morts », du combat d'Isengrin et de Renart »). — F. SARTIAUX. Nouvelles recherches sur le site de Phocée (recherches dans la région antérieurement explorée et recherches sur le promontoire). — Ch. PICARD. Rapport sur les fouilles de la nécropole d'Éléonte (Thrace, août 1920-janvier 1921; 82 tombes explorées). — GRAILLOT. Une stèle funéraire de l'époque gallo-romaine récemment trouvée dans le pays de Comminges (en l'honneur d'un homme appelé Galus et d'une femme d'origine pyrénéenne, appelée Teixsossix). — MONTET. Les fouilles de Byblos (l'ancienne Djebaïl, série de fragments hiéroglyphiques trouvés en 1919). — H. LEMAÎTRE. Reliquaire de la sainte Croix donné par saint Louis au grand couvent des Cordeliers de Paris (se trouve à Saint-Agrève dans l'Ariège). — Cl. HUART. L'expédition des Russes de 943 (contre la ville de Berda'a dans l'Adherbaïdjân, d'après l'historien Ibn-Miskawaïh). — Ch.-V. LANGLOIS. Rapport sur le concours des Antiquités de la France en 1921. — Adrien BLANCHET. Remarques sur le système monétaire de saint Louis (relations entre les pièces d'or et d'argent). = Juillet-octobre. — Rapport du secrétaire perpétuel sur la situation des publications de l'Académie pendant le premier semestre de 1921. — Comte DURRIEU. Dante et l'art français du XVe siècle (le même maître français qui a illustré les Heures d'Olivier de Coëtivy a peint, au plus tard en 1465, trois miniatures dans la copie italienne de Dante appartenant à Charles, duc de Berry, frère de Louis XI). — Cl. HUART. Un fait divers de l'an 952 (captivité et délivrance d'el Marzobân, prince de l'Adherbaïdjân). — Alfred MERLIN. Le fortin de Bezereos sur le limes tripolitain (avec trois inscriptions, l'une de 201, les deux autres de la période 209-211). — C. JULLIAN. L'Albis chez Claudien est, non pas l'Elbe, mais l'Alpe de Souabe (dans le *de consulatu Stilichonis*, I, 226-227). — Louis LEGER. Un recueil de bohemica à la bibliothèque de l'Institut (le recueil renferme la grammaire de la langue bohémienne de Paul Dolézal et une traduction en tchèque des distiques moraux de Caton, par Coménius). — Th. HOMOLLE. Pline commenté par Eugène Delacroix (rapproche une page du *Journal* de Delacroix du jugement que Lysippe, au dire de Pline, aurait formulé sur son œuvre et sur celle de ses devanciers). — ID. Note sommaire sur une inscription de Brousse (la ville offre au Macédonien Corrhagos l'éloge et une couronne d'or). — J. PAPADOPOULOS. Le palais de Philopation (à Toptchilar, à dix minutes de la porte d'Andrinople; il servit de résidence à Louis VII en 1147, lors de son séjour à Constantinople). — J. FORMIGÉ. Notes sur des restes romains de

cintrages en bois, découverts à Vienne, Isère. — LACAU. Rapport sur les travaux exécutés pendant l'hiver 1920-1921 par le service des antiquités du gouvernement égyptien. = Novembre-décembre. L. POINSSOT. Un domaine impérial voisin de Thibursicu Bure (sans doute une dépendance des grands *saltus* du voisinage). — ID. C. Julius Asper, proconsul d'Afrique (au début du IIIe siècle). — H. ARSANDAUX et P. RIVET. Étude sur l'archéologie mexicaine (les Mexicains connaissaient le bronze avant l'arrivée des Espagnols). — Lieutenant-colonel ALLOTTE DE LA FUYE. L'alphabet araméen-sogdien.

19. — Académie des sciences morales et politiques. Compte-rendu des séances et travaux. 1921, novembre-décembre. — Arthur CHUQUET. Le théâtre français à Moscou en 1812 (après l'incendie de la ville, la troupe joua comme elle put du 25 septembre au 18 octobre). — G. LACOUR-GAYET. Un héros des guerres napoléoniennes : le prince Joseph Poniatowski, maréchal d'Empire (d'après le livre de Simon Askenazy). — Ernest SEILLIÈRE. La religion de Plutarque (d'après le travail de M. Bernard Latzarus). — A. RAFFALOVICH. Quelques considérations sur l'inflation. — André PAVIE. La participation aux bénéfices. — Émile HORN. Une descendante de Renaud de Châtillon (il s'agit de sa fille Anne qui épousa le duc Béla, devint, en 1173, reine de Hongrie et mourut en 1184, et aussi de sainte Élisabeth de Thuringe, petite-fille de Béla et d'Anne). = 1922, janvier-février. Séance publique solennelle tenue le 17 décembre 1921. Discours de M. IMBART DE LA TOUR, président; LYON-CAEN. Notice sur la vie et les travaux de M. Théodore Roosevelt.

AUTRICHE.

20. — Historische Blätter. 1921, 2 Heft. — Georg VON BELOW. Études sur l'histoire de la science historique en Allemagne ; II (influence de la sociologie et du marxisme sur cette science; Böckh, Tröltsch, Sombart, Beloch). — Joseph Karl MAYR. Le testament politique de Charles-Quint (le fonds de ce testament est authentique ; il a sans doute été rédigé entre juillet 1552 et juillet 1553 ; mais l'acte a été ensuite amplifié dans les diverses versions italiennes qui nous l'ont fait connaître). — Eduard VON WERTHEIMER. Détails nouveaux sur la politique orientale du comte Andrassy, 1876-1877 (d'après les documents tirés des archives d'État de Vienne, jadis inaccessibles à l'auteur; à suivre). — Berthold MOLDEN. Le destin des Allemands et la guerre mondiale (discussion sur les responsabilités de la guerre et sur la mobilisation russe). — Heinrich GLÜCK. Arts et artistes dans les cours du XVIe au XVIIIe siècle. Influence des Osmanlis sur l'art européen (les « turqueries », l'art des jardins, bijoux et costumes, etc.). — Viktor BIBL. La question de don Carlos, d'après les récentes recherches (l'auteur avait jadis soutenu que don Carlos était bien sain d'esprit : toujours on a fait passer pour fous les héritiers des trônes

suspects aux pères, ainsi le roi-sergent a traité le futur Frédéric II; répond ici aux objections de Félix Rachfahl). = C.-rendus : *Josef Redlich*. Oesterreichische Staats- und Reichsproblem (recherche les causes de la débâcle de l'Autriche). — Publications sur l'histoire de l'art par l'Institut prussien de Rome (on signale particulièrement les volumes d'*Eduard Sthamer*, Die Verwaltung der Kastelle im Königreiche Siziliens unter Friedrich II und Karl von Anjou). — Dr *Alfred Wretschke*. Die Frage der Landstandschaft der Universität Innsbruck (l'Université n'eut ses représentants au landtag du Tyrol qu'en 1861).

Belgique.

21. — Analecta Bollandiana. T. XL, fasc. 1-2 (1922). — H. Delehaye. Les martyrs d'Égypte; 1er article (ch. I : les Persécutions et le culte des martyrs en Égypte; ch. II : les Listes des martyrs : 1° le Martyrologe hiéronymien; 2° les Synaxaires grecs; 3° le Synaxaire copte; ch. III : les Passions : 1° Textes grecs et latins; 2° les Passions coptes, « misérable littérature » dont « le caractère artificiel saute immédiatement aux yeux »; elles furent pour la plupart fabriquées à Alexandrie d'après des sources grecques). — Louis Vervaeck. La découverte du tombeau de saint Albert de Louvain (ce tombeau fut mis au jour le 26 septembre 1919 au cours des travaux entrepris dans la cathédrale de Reims; les ossements qu'il contenait furent reconnus pour être ceux de saint Albert, évêque de Louvain, massacré en 1192. Cependant, on avait exhumé de la même cathédrale en 1612 d'autres ossements attribués aussitôt au même personnage : en réalité, ils étaient les restes d'Odalric, 37e archevêque de Reims, mort en 971. Tout contribue à prouver que la trouvaille de 1919 concerne bien saint Albert). — Georges Schurhammer. Les reliques de saint François Xavier et leur histoire (suit la trace des moindres parcelles du corps qui se trouvèrent de bonne heure disséminées dans le monde entier). =Bulletin des publications hagiographiques : *Paul Masson*. Éléments d'une bibliographie française de la Syrie (compilation très utile; mais pourquoi n'y faire figurer que des livres français? Pourquoi, d'autre part, laisser pénétrer des ouvrages qui n'ont de français que le nom sous la rubrique de « travaux d'étrangers publiés chez des éditeurs français ou dans des revues françaises » ?). — Mélanges de la Faculté orientale de l'Université Saint-Joseph à Beyrouth, t. VII, 1914-1921. — *E. Leigh-Bennet*. Handbook of the early christian fathers (œuvre de vulgarisation scientifique). — *F. Mourret*. Histoire générale de l'Église; nouv. édit., 4 vol. (qui s'arrêtent à la fin du moyen âge; l'ouvrage entier contiendra neuf volumes. Compilation consciencieuse à l'usage d'un public peu difficile en matière d'érudition). — *Id*. Le concile du Vatican d'après des documents inédits (documents fort intéressants tirés en partie du journal de M. Icard, alors directeur du séminaire de Saint-Sulpice, théologien au concile de Mgr Bernadou, archevêque de Sens). — *P. Pourrat*. La spiritualité chrétienne.

II : le Moyen âge (bon guide permettant de suivre les grands courants de la vie ascétique et de la spiritualité spéculative). — *Pio Franchi de' Cavalieri.* Note agiografiche; fasc. 6 (important). — *Max, Herzog zu Sachsen.* Das christliche Hellas (leçons professées par le prince de Saxe à l'Université suisse de Fribourg en 1910 et publiées telles quelles, lourdement et sans revision suffisante; mais livre rempli d'utiles renseignements). — *M. Chossat.* La guerre et la paix d'après le droit naturel chrétien (expose les théories de François de Victoria et de Suarès). — *L. Bréhier* et *P. Batiffol.* Les survivances du culte impérial romain, à propos des rites shintoïstes (on montre fort bien que les manifestations du culte impérial à Rome et à Byzance étaient de pure forme et que les soldats chrétiens pouvaient servir dans les armées romaines sans apparence d'apostasie). — *Carl Schmidt* et *Hermann Grapow.* Der Benanbrief; eine moderne Leben-Jesu Fælschung (un certain Ernst Edler von der Planitz a publié en 1910 une lettre écrite par un médecin égyptien, appelé Benan, où il raconte ses souvenirs sur Jésus, qu'il avait vu étant enfant; c'est un faux si grossier qu'il ne valait guère la peine de le réfuter). — Gregorii Nysseni opera. I : Contra Eunomium; edid. *Vernerus Jæger* (bonne édition). — *Herbert T. Weiskotten.* Sancti Augustini vita scripta a Possidio episcopo (insuffisant). — *A. H. Salonius.* Vitæ patrum (étude sur la langue et le vocabulaire de cette compilation; les conjectures de l'auteur sont trop souvent erronées). — *A. K. Porter.* Lombard architecture (cette histoire de l'architecture lombarde sera désormais classique). — *R. A. Stewart Macalister.* The latin and irish lives of Ciaran (excellent). — *Manus O'Donnell.* Betha Colaim Chille (bonne édition d'une vie de saint Columba d'Iona, rédigée au XVIe siècle par un Irlandais qui était uni par le sang à la famille du saint, et qui a su conserver quelque chose de la simplicité naïve de ses sources). — Dom *Michael Barret.* A calendar of scottish saints; 2e édit. (utile). — *S. Baring-Gould* et *J. Fisher.* The lives of the British saints; vol. IV (en appendice plusieurs textes inédits, gallois et latins). — *A. G. Little.* A guide to franciscan studies (excellent). — Obras de Santa Teresa de Jesus, édit. par le *P. Silverio de Santa Teresa* (voici enfin une édition fidèle des œuvres de la sainte, d'après les manuscrits originaux). — Mgr *Gauthey.* Vie et œuvres de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque (3e édit., où est mis à profit tout ce que contiennent les archives du monastère de la Visitation; l'autobiographie de la sainte a été rééditée à part à l'occasion de la canonisation de sainte Marguerite-Marie). — *A. Hamon.* Sainte Marguerite-Marie; sa vie intime (excellent).

DANEMARK.

22. — Aarbœger for nordisk Oldkyndighed. 1918. — C. A. JENSEN. De quelques églises dans l'île de Sélande qui ont des carac-

tères de forteresses. — Fr. BECKETT. L'église de Venge en Jutland (bâtie au commencement du XIIe siècle, elle a subi des influences anglo-saxonnes et anglo-normandes). — Magnus OLSEN. Les noms de lieux norvégiens dans la saga de Gisle Surssœn. — Finnur JONSSON. Le fragment de l'histoire de « Saxo Grammaticus » trouvé à Angers (l'auteur y voit le manuscrit original de Saxo; la grande distance entre les lignes montre que Saxo comptait dicter des corrections et des suppléments; les variantes que l'on y trouve sont écrites de la même main que le texte primitif), — J. W. S. JOHNSSON. Le mal français en Danemark avant 1550 (on trouve la syphilis mentionnée vers 1480-1500; la plus ancienne prescription connue pour son traitement date d'environ 1510). — H. LARSEN. Études sur la distribution de la terre dans les anciens villages de Danemark. — A. HELGESSON. Le tympan de la cathédrale de Slesvig (interprétation, à l'aide de passages de l'Évangile, d'une inscription très discutée). = 1919. Kr. NYROP. L'étymologie du mot français matelot et d'autres termes de marine (matelot, matenot, compagnon de repas, est d'origine néerlandaise). — Sofus LARSEN. Le Danemark et le Portugal au XVe siècle (recherches sur une expédition danoise entreprise en 1472 pour découvrir des terres nouvelles; elle a été dirigée par Pining et Pothorst, avec le pilote Scolvus; les Portugais Corte-Real et Homem semblent y avoir pris part; elle a abordé sur les côtes de Terre-Neuve). = 1920. E. RATHSACH. Quelques notes additionnelles d'une main du XIVe siècle sur le manuscrit d'Angers de Saxo (leur conformité avec la chronique dite jutlandaise). — Bjœrn OLSEN. La disposition primitive de Landnama. — ID. Landnama et la saga d'Éric le Rouge. — BLINKENBERG. Un anneau à cacheter de la plus ancienne époque mycénienne. = 1921. Finnur JONSSON. La poésie héroïque du « Codex regius ». — A. W. BRŒGGER. Le Farmanshaug près de Tunsberg en Norvège (selon le Heimskringla, ce monument majestueux serait le tombeau du roi Bjœrn le Voyageur; en réalité, c'est un cénotaphe érigé, semble-t-il, à la mémoire d'un roi décédé dans un pays lointain). — M. Cl. GERTZ. Les inscriptions sur une tablette de plomb trouvée dans le tombeau du roi Valdemar Ier (l'inscription de la face date de l'enterrement, mais celle du revers, plus pompeuse, est du XIIIe siècle; elle a été inspirée par l'histoire de Svend Aagesœn).

23. — Historisk Tidsskrift. 9e série, t. I, 1918. — E. ARUP. Rapports du ministre J.-H.-E. Bernstorff et du comte U.-A. Holstein. — Aage FRIIS. Bernstorff et Moltke pendant la crise politique en 1762. — J. STEENSTRUP. Les plus anciennes chansons populaires danoises, origine et débuts (la chanson française accompagnée de danse a donné aux Danois l'idée de cette poésie; les refrains, si caractéristiques pour les chansons danoises, ne se trouvent que très rarement dans les chansons de l'Angleterre et de l'Écosse; dans ces pays les ballades n'ont jamais été accompagnées de danse). — A. OLSEN. Le commerce de bœufs avec les Allemands et les Hollandais en 1637-1650. — J. KNUDSEN. L'influence hollandaise sur certains noms de

lieux (tels que Skagerak, Kattegat, etc.). = T. II, 1921. Chr. THORSEN. Godschalk Remlingrode et sa police d'assurance de 1531 (ce marchand de Reval se fait armateur d'un navire de course pour gagner la somme fixée dans sa police que les assureurs de Bruges et d'Anvers refusent de lui payer). — Svend AAKJÆR. Études cadastrales sur le nombre et la condition des paysans en franc-alleu en Jutland à diverses époques. — E. ARUP. Bernstorff et Moltke (réponse à la critique de A. Friis). — A. KOECHER. Le diplôme du roi Canut de 1085 (recherches sur les plus anciennes lettres royales; leur forme, d'abord anglo-saxonne, change bientôt : nous en trouvons qui sont calquées sur un modèle allemand fourni surtout par la chancellerie épiscopale de Cologne). — Hans JENSEN. La circulaire de 1845 qui défend aux paysans de discuter leur condition dans des réunions publiques.

GRANDE-BRETAGNE.

24. — Bulletin of the John Rylands library, Manchester. Vol. VI, n° 3, juillet 1921. — Dante Alighieri. Pour le sixième centenaire de sa mort, 1321-1921 (son importance et son influence s'accrurent de siècle en siècle). — T. F. TOUT. De la place qu'il convient d'accorder dans l'histoire à saint Thomas de Canterbury (pour célébrer le septième centenaire de sa translation, 7 juillet 1220. Son caractère et ses idées; ce qu'il faut entendre par les « libertés de l'Église » pour lesquelles il mourut; influence considérable exercée par son martyre). — C. E. VAUGHAN. Giambattista Vico (apprécié comme le principal promoteur de la philosophie de l'histoire et de la grande révolution littéraire qui, après sa mort, a renouvelé la poésie en Europe). — J. Rendel HARRIS. Marcion et son traité sur les contradictions entre l'Ancien et le Nouveau Testament (cherche à découvrir la véritable pensée de Marcion dans les ouvrages dont il s'est inspiré). — F. M. POWICKE. Ailred de Rievaulx et son biographe Walter Daniel (voir plus haut, p. 70). — D. P. BUCKLE. Les quarante martyrs de Sébaste (récit de ce martyre d'après un manuscrit copte dont on reproduit quatre pages en fac-similé). — France ROSE-TROUP. Le missel de Henri de Chichester (ce manuscrit, qui appartient aujourd'hui à la bibliothèque John Ryland, provient de la cathédrale d'Exeter). — J. Rendel HARRIS. Un manuscrit perdu d'Adam Clarke (retrouvé à Cambridge dans une collection de manuscrits syriaques; ce manuscrit provient des frères de Saint-Thomas et a été composé au XVIIIe siècle dans l'Inde méridionale). = N° 4, janvier 1922. R. S. CONWAY. La philosophie de Virgile. — E. G. GARDNER. Éléments d'autobiographie dans la Divine Comédie (comme Boèce, Dante a voulu se défendre contre l'infamie perpétuelle de son exil en montrant qu'il était injuste; comme saint Augustin, il a voulu montrer que sa vie pouvait servir d'exemple et d'instruction. Dans l'histoire de sa vie extérieure, son poème est une apologie; dans celle de sa vie intérieure, il est une confession). — T. F. TOUT. L'étude des chroniques du moyen âge (leur caractère,

leur importance comme source d'information; nécessité de joindre l'étude minutieuse des chroniques aux documents d'archives. A eux seuls, ces documents ne permettraient pas d'écrire une histoire). — J. Rendel HARRIS. Le stoïcisme dans le prologue de l'évangile de saint Jean. — F. M. POWICKE. Ailred de Rievaulx et son biographe Walter Daniel; suite et fin. — A. MINGANA. Notes brèves sur quelques mss. arabes et persans conservés à la bibliothèque de John Ryland. — La renaissance de la bibliothèque de l'Université de Louvain (récit détaillé des fêtes célébrées le 28 juillet 1921. Sur les ruines calcinées de l'ancienne bibliothèque, on lit l'inscription : « Ici finit la culture allemande »).

25. — The Times. Literary Supplement. 1922, 1er juin. — Colonel *Bauer*. Der grosse Krieg in Feld und Heimat (remarques fort intéressantes sur le haut personnel militaire par un ami intime et constant collaborateur de Ludendorff). — *Ronald Mac Neill*. Ulster's stand for union (histoire de la grande lutte contre le « Home rule » par un homme qui en a suivi de près toutes les phases et qui les raconte avec un remarquable accent de sincérité). — *Surendranath Dasgupta*. A history of indian philosophy; t. I (remarquable). — *George P. Insh*. Scottish colonial schemes, 1620-1686 (en partie nouveau). — *Foster Watson*. Luis Vives, el Grand Valenciano (très bon résumé de la vie de Vives en Angleterre, de 1523 au premier divorce de Henri VIII; bon chapitre de l'histoire de l'éducation). — *F. L. Attenborough*. The laws of the earliest english kings (excellente édition avec un commentaire savant et en partie original). — Sir *Ernest A. W. Budge*. The queen of Sheba and her only son Menyelek (bonne traduction d'une histoire légendaire de l'Abyssinie intitulée : « Kebra Nagast »; la légende ici contient beaucoup d'histoire, puisqu'elle nous fait connaître les prétentions des rois et du clergé éthiopiens). — *Longworth Chambrun*. Giovanni Florio. Un apôtre de la Renaissance en Angleterre à l'époque de Shakespeare (l'auteur s'efforce de montrer l'influence exercée par Florio sur Shakespeare; c'est de lui que Shakespeare apprit l'italien et le français). = 8 juin. *A. W. Ward* et *G. P. Gooch*. The Cambridge history of british foreign policy, I, 1783-1815 (excellent exposé des faits, sans tentative sérieuse pour les faire comprendre). — *Seeley*. The growth of British policy (brillante étude sur les principes qui ont inspiré la diplomatie anglaise jusqu'en 1783). — *S. C. Lomas*. Report on the mss. of the late Allan George Finch, of Burley-on-the-Hill, Rutland. Vol. II (ce tome II contient la correspondance de Sir Heneage Finch, comte de Nottingham, de son fils aîné Daniel, qui lui succéda dans la charge de lord chancelier en 1682, et de Sir John Finch, qui succéda à Lord Winchelsea à l'ambassade de Turquie en 1672). = 15 juin. *Ernst von Wrisberg*. Erinnerungen an die Kriegsjahre im K. Preussischen Kriegsministerium. II : Heer und Heimat (très intéressant; frictions fréquentes entre le ministère et le grand État-major). — *E. J. Rapson*. The Cambridge history of India. I : Ancient India (remarquable mise

en œuvre). — *Seaton-Schrœder.* A half-century of naval service (intéressants souvenirs d'un contre-amiral de la marine américaine). — *Henrietta C. Bartlett.* Mr. William Shakespeare. Original and early editions of his quartos and folios, his source books and those containing contemporary notices (admirable bibliographie). — *Arthur J. B. Freer.* The early Franciscans and Jesuits (parallèle entre saint François et saint Ignace et entre l'œuvre accomplie par leurs disciples; l'auteur incline plutôt vers les Franciscains). — *Dorothea Fairbridge.* Historic houses of South Africa (bon). — *Arthur Stapylton Barnes.* Bishop Barlow and anglican orders (de la consécration de l'évêque Barlow on n'a pas de preuve directe, mais les preuves indirectes sont considérables. La consécration eut lieu probablement le 18 ou le 25 juin 1536). = 22 juin. *Hans Delbrück.* Ludendorff's Selbstportræt (d'après le savant professeur de Berlin, Ludendorff s'est peint lui-même dans ses ouvrages sur la guerre, et l'on voit en lui un homme de culture ordinaire, guère plus instruit qu'un cadet médiocre, de volonté vacillante, qui se décide d'après les avis du dernier qui lui parle, un officier à plans grandioses dont il ne sait pas prévoir les répercussions lointaines. D'ailleurs il n'est même pas un vrai Prussien, puisqu'il a une juive parmi ses ancêtres. « Deux grands hommes ont édifié l'empire : Bismarck et Moltke; deux autres l'ont détruit : Tirpitz et Ludendorff »). — *Helen Clergue.* Phases of France : on the eve of the Revolution (recueil de plusieurs études sur la France du XVIIIe siècle : l'Entente cordiale au XVIIIe siècle, Choiseul, la duchesse du Maine et Mme Necker). — *Edw. Porritt.* The fiscal and diplomatic freedom of the British overseas dominions (l'auteur ne s'occupe guère que du Canada, sur lequel il fournit un très grand nombre de renseignements utiles; mais il se fait d'étranges idées sur la politique coloniale de l'Angleterre). — *Preserved Smith.* The age of the Reformation (important répertoire de faits et d'idées). — *R. Fawtier.* Sainte Catherine de Sienne; essai de critique des sources (très intéressant). — Chanoine *H. Hoornaert.* Ce que c'est qu'un béguinage (avec une histoire des béguinages depuis 1244 et de curieux récits sur l'invasion allemande). = 29 juin. Sir *Robert Laird Borden.* Canadian constitutional studies (trois conférences qui disent l'essentiel). — *Lothrop Stoddard.* The revolt against civilization (remarquable étude sur le conflit entre la démocratie et la science; sur la nécessité d'organiser la formation intellectuelle [eugénie] des sociétés). — *Giuseppe Toffanin.* Machiavelli e il « Tacitismo » (très pénétrante étude sur les idées politiques de Machiavel et sur les historiens qui ont subi son influence. Machiavel, qui commenta Tite-Live pour ses *Discorsi*, étudia Tacite avec une évidente prédilection; il peut être considéré comme le promoteur de la philosophie de l'histoire). — *Joice M. Nankiwell* et *Sydney Loch.* Ireland in travail (impressions notées après une enquête prolongée en Irlande vers le milieu de 1920; peu profond, mais instructif). — *R. B. Cunninghame Graham.* The conquest of New Granada; being the life of Gonzalo Jimenez de Quesada (remarquable).

— *Lonsdale Ragg*. St Luke (édition, avec un bon commentaire, de l'Évangile selon saint Luc). — *Allan Marquand*. Andrea Della Robbia and his atelier (important). — *Cecil Kerr*. Cecil, marchioness of Lothian; a memoir (charmante biographie d'une grande dame, fille du deuxième comte Talbot, qui se convertit au catholicisme vers le milieu du XIXe siècle). — *E. F. Richards*. Mazzini's letters to an english family; t. II et III (très intéressant pour l'histoire des années 1855-1872). = 6 juillet. *Graf von Hertling*. Ein Jahr in der Reichskanzlei (souvenirs du comte de Hertling sur l'année où son père assuma la charge de chancelier de l'empire allemand; un des livres les plus intéressants qui aient paru sur la fin de la guerre). — *Peter Guilday*. The life and times of John Carroll, archbishop of Baltimore, 1735-1815 (J. Carroll, d'abord jésuite, fut, le 6 novembre 1789, élu évêque par son propre clergé; archevêque en 1808 avec quatre suffragants. Il fut le premier évêque catholique aux États-Unis; bonne biographie). — *A. S. Beveridge*. The Babur-nama in English (travail très consciencieux par une dame qui utilise avec une dévotion enthousiaste un manuscrit connu en Angleterre seulement depuis 1915). — Cardinal *Gasquet*. Monastic life in the middle ages (bon recueil d'articles déjà parus dans diverses revues).

Grèce.

26. — Neoshellenomnemon (publication de travaux inédits et d'éditions de Spyr. Lambros par K. Dyovouniotis. Athènes, XV, 1, 31 mars 1921). — Kourmoutzios de Constantinople. Précis des anciennes écoles les plus célèbres de l'Orient (édition de ce traité d'après le Cod. Athoüs Panteleïmon, 229. Il est dû au frère d'Antoine de Byzance, professeur à l'école patriarcale de Constantinople, mort en 1715, auteur d'une « Civilité » souvent imprimée et que Krumbacher a attribuée à tort à un écrivain du XIe siècle, Antoine Melissa. Ce fut à Padoue, où il se trouvait en 1711, que Kourmoutzios composa ce traité où il fait un tableau, dénué de détails précis et d'une chronologie insuffisante, des quatre grandes écoles de Césarée en Palestine, Alexandrie, Constantinople, Athènes, « τὸ κορυφαῖον πάντων ». C'est un vrai devoir d'écolier assez médiocre et qui n'apprend rien). — L'inscription byzantine de l'église du monastère des Blachernes à Arta (Lambros rectifie la lecture de l'inscription, faite autrefois par le métropolite Séraphin. Elle est en deux colonnes et on doit la lire ligne par ligne, chaque ligne de droite continuant celle de gauche; malheureusement la colonne droite est mutilée et n'offre plus que quelques lettres visibles. On peut voir cependant qu'il s'agit de l'épitaphe des deux princes Jean et Michel, fils de Michel II, despote d'Épire, et de Théodora Ducas, qualifiée ici de « basilissa », mais qui n'y est pas ensevelie, comme l'avait cru Séraphin. Ces deux princes moururent après leur père (1266) et avant leur mère. Michel II, le fondateur de l'église, paraît avoir été enseveli dans un tombeau situé à droite). — Un formulaire médical et magique

(bibliothèque de Bologne, 3632, XIVe siècle. Mélange curieux de formules médicales et magiques, abondance de mots étrangers et de signes cryptographiques, chimiques, médicaux, météorologiques, etc... Le texte est orné de nombreuses miniatures, portraits de médecins célèbres, représentations d'animaux, etc. Ce manuscrit offre un grand intérêt paléographique, linguistique et historique). — Une lettre inédite du poète Jean Vilaras datée du 10 mars 1815 (témoignage intéressant sur un essai de réforme de l'orthographe hellénique : orthographe phonétique, suppression de l'accentuation et des diphtongues). — La patrie de Rigas (considérations historiques sur Velestino, l'ancienne ville de Phères. Le nom de Velestino, d'origine slave, se trouve pour la première fois dans la lettre des croisés de 1204 à Innocent III). = Nos 2-3, 30 septembre 1921. Panégyrique de l'empereur germanique Sigismond (édit. d'après le Cod. Vatic. Palatin. gr. 226. Exhortation d'un Grec à la croisade; rappel du souvenir des guerres médiques; écrit après le concile de Constance, 1414-1418, auquel il est fait allusion). — Lettre de Constance le Sinaïte (patriarche de Constantinople, 1830-1834. Détails historiques et archéologiques sur les églises de Mesembria). — Acte synodal de Gabriel, archevêque de Justiniana Prima (Cod. Paris. gr. 3067). — Lettres de Théodore Pediasimos (Vienne, Cod. Philol. 219. Description de l'église de Serrès en Macédoine, XIVe siècle; détails intéressants sur le mobilier et l'ornementation en mosaïques). — Encyclique du patriarche de Constantinople Jérémie (1526 ou 1541. Cod. Oxon. Baroc. 216). — Jean Staurakios. Discours sur les miracles de saint Démétrius (Cod. Athoüs, Esphigmenou 134. L'auteur est contemporain de la prise de Constantinople en 1204. Il était diacre et chartophylax à Thessalonique). — Mémoires et révélations sur un premier ministère, 1916-1921 (récit apologétique du ministère de Lambros). = No 4, 31 décembre 1921. Extraits de Léon Le Diacre en traduction italienne (Cod. Paris. ital. 10495, XVIIe siècle). — Extraits du « Livre de la Chronique » (Cod. Miscell. 120; extraits de « Codinus » avec leçons intéressantes). — Évêques et métropolites (additions à l' « Oriens Christianus » de Lequien). — Cypriaca (lettres et documents divers des archives du royaume de Chypre. Vatic. Palat. 367). — Sur la naissance de l'impie Mahomet (Cod. Britann. Harl. 5624, XVe siècle. La biographie de Mahomet est empruntée à la chronique de Georges Hamartolos. Elle est suivie d'un « serment des musulmans contre les chrétiens »). — L'Achilléide (texte d'après le manuscrit de Naples). — Les tremblements de terre de Messine (discours prononcé en 1908). = XVI, no 1, 31 mars 1922. Lettre de Grégoire Palamas écrite d'Asie pendant sa captivité à son église de Thessalonique (Cod. Athoüs, Panteleïmon 215. Il raconte comment le navire sur lequel il se rendait à Constantinople a été pris par des corsaires turcs devant Gallipoli, comment il a été conduit à Lampsaque, puis à Brousse où un officier du « grand émir » l'a pris en amitié, l'a invité à sa table et lui a posé des questions sur la religion chrétienne. Grâce à l'intervention d'un médecin chrétien, le

« grand émir » l'a fait transporter à Nicée. Cette lettre curieuse a été écrite vers 1354, et l'année suivante Grégoire revenait à Constantinople). — Poèmes contenus dans le Cod. Vatic. Palat. 367, XIVe siècle (leçons proposées au texte des poèmes de Makarios Kaloritès et de Constantin Anagnostès, édités par Banescu. Publication de cinquante pièces inédites qui se trouvent dans le même manuscrit, énigmes, épitaphes, épigrammes, dont plusieurs doivent être attribuées à Jean le Géomètre, à Christophoros de Mytilène, à Théodore Prodrome. Quelques-unes ont un intérêt historique : épitaphe de l'impératrice Eudokia Makrembolitissa, épigrammes de Jean le Géomètre à un stratège Keroularios, à un chanteur slave; longue pièce de Christophoros de Mytilène au stratège Kekaumenos Katakalon; pièces inspirées de plusieurs tableaux iconographiques). — Poème astrologique publié par Miller sous le nom de Théodore Prodrome (Not. et Ext. des manuscrits, XXIII, p. 1 et suiv.; figure dans le Vind. Phil., CXLIX, comme étant de Constantin Manassès, avec de nombreuses variantes publiées ici). — Table chronologique des rois (manuscrit 447 de Patmos, XVIe siècle. Catalogue des rois de Juda, d'Assyrie, de Macédoine, des empereurs romains, des « empereurs chrétiens »). — La poésie médiévale des Hellènes (conférence de Lambros au Parnasse, étudie successivement la poésie religieuse et la poésie érudite).

ITALIE.

27. — Rendiconti della R. Accademia nazionale dei Lincei. 5e série, t. XXX, fasc. 4-6. Sept. 1921. — Giuseppe BOTTI. La collection Drovetti et les papyrus du musée égyptien à Turin. — G. LUMBROSO. Sur quelques passages de Machiavel (indique certaines sources où a puisé Machiavel). — Antonio TARAMELLI. Proto-Sardes et Étrusques (note des rapports entre les monuments archéologiques de la Sardaigne et les civilisations mycénienne et étrusque). = Fasc. 7-10, février 1922. G. PATRONI. Le règne de Minos (la Crète au temps de Minos ne connaissait qu'un souverain; il n'y avait pas d'ennemis intérieurs et la population était pacifique; les arsenaux et les magasins militaires qu'on y a découverts prouvent seulement que le royaume avait des ennemis extérieurs et qu'il fallait organiser la défense de l'île). — Luigi CANTARELLI. La série des préfets de Constantinople. I : De la mort de Constance II à celle de Valens. — C. CONTI-ROSSINI. Monnaies de l'Arabie méridionale. — G. FURLANI. De quelques passages de la métaphysique d'Aristote chez Jacques d'Édesse. — Michelangelo GUIDI. L'homélie de Théophile d'Alexandrie (traduction du texte syriaque). — Velia DELLA SETA. L'architecture dans le « Phèdre » de Platon. = Fasc. 11-12, mai 1922. B. R. BANINI. De la critique à suivre dans l'étude des indications fournies par le sixième recensement de l'Italie. — L. PERNIER. L'œuvre des missions archéologiques de l'Italie en Orient, 1916-1920 (rapport très succinct).

CHRONIQUE.

France. — M. Paul Girard, professeur à l'Université de Paris, membre de l'Institut, est mort subitement le 1er juillet 1922; il était né le 23 mars 1852. Ancien élève de l'École d'Athènes, helléniste distingué, il s'était livré à des recherches approfondies sur la littérature homérique. Son œuvre principale est une étude sur l'*Éducation athénienne au Ve et au IVe siècle*. L'aménité, l'indépendance et la droiture de son caractère lui avaient conquis, sans retour ni détour, la respectueuse déférence de ses élèves, l'affection confiante de ses collègues et de ses confrères.

— Nous avons appris avec regret la mort de M. Adolphe Bossert, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, décédé à Paris le 1er juin 1922, dans sa quatre-vingt-dixième année. M. Bossert a écrit de nombreux ouvrages sur les auteurs allemands, et son *Histoire de la littérature allemande*, qui compte beaucoup d'éditions, est devenue classique. On lui doit aussi une bonne biographie de Calvin et de charmants articles sur l'Alsace que nous avons signalés dans cette Revue.

— L'éminent historien Ernest Lavisse est mort le 18 août 1922 à l'âge de quatre-vingts ans. Nous lui consacrerons une notice nécrologique dans notre prochaine livraison.

— M. Georges Goyau et M. Pierre de Nolhac ont été élus, le 15 juin 1922, membres de l'Académie française.

— Le 131e fascicule de la Bibliothèque des Hautes-Études est consacré au *Cinquantenaire de l'École*. On y trouvera les discours prononcés dans l'après-midi du 1er décembre 1921 et les adresses envoyées de Paris, de la France et de l'étranger, et qui ont été lues au banquet qui a terminé cette émouvante journée. L'éditeur des publications de l'École, M. É. Champion, a tenu à honneur de faire imprimer cette brochure (72 p. in-8°) à ses frais.

— L'Académie des sciences morales et politiques a décerné le prix Préville à M. Georges Girard (*Le service militaire en France à la fin du règne de Louis XIV*) et le prix Gabriel-Monod à M. Henri Sée (*Le régime agraire en France depuis le XVIIIe siècle*). Elle a distribué le prix Drouyn de Lhuys entre MM. Paul Cursel (*La diplomatie française sous Louis XVI*), le vicomte de Guichen (*La crise de l'Orient de 1839 à 1841 et l'Europe*) et Charles Samaran (*Jean de Bilheris-Lagraulas, cardinal de Saint-Denis*).

— Une nouvelle revue se publie à Paris (10, rue Scheffer, XVIe) depuis mars 1922. C'est *Politica*, dont le directeur est M. Frédéric Ozil et le rédacteur en chef notre collaborateur Raymond Guyot, professeur au lycée Condorcet. Le comité de rédaction comprend en outre MM. Émile Bourgeois, de l'Institut, professeur à la Sorbonne, L. Eisenmann, professeur à la Sorbonne, notre collaborateur Roger Lévy-Guenot, professeur au lycée Charlemagne, Léon Cahen, professeur au lycée Condorcet, P. Caron, archiviste aux Archives nationales, H. Carré, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Poitiers, Ph. Sagnac, professeur à l'Université de Lille, B. Nogaro, professeur à la Faculté de droit de Paris, et F. Maurette.

Le but de cette nouvelle publication est l'initiation à la vie politique. Les jeunes Français n'ont en général reçu à cet égard au lycée aucune éducation ; ils sont, en majorité, réduits à s'instruire par la lecture des journaux, au hasard de l'actualité et des polémiques de parti. *Politica* examine tous les problèmes de la vie nationale à un point de vue scientifique et complètement objectif.

Déjà en ont témoigné des études sur les *Lois Constitutionnelles de 1875* (L. Cahen), l'*Alliance franco-anglaise* (R. Guyot), la *Présidence de la République* (R. Lévy-Guenot), le *Régime des Soviets* (F. Denjean), les *Partis politiques en France* (G. Potut), la *Constitution allemande et le gouvernement du Reich* (P. Benaërts).

— *Société d'histoire du droit.* — Séance du 8 décembre 1921 : M. Lévy-Ullmann rend compte du volume de M. Will. Craddock Bolland sur les *Year Books*. Il donne des détails sur les manuscrits de ces *Year Books*, ainsi que sur les collections imprimées du XVIe et du XVIIe siècle. Il présente à la Société un certain nombre de volumes de l'édition Maynar (1678-1680), gracieusement offerts à la salle de travail de droit comparé de la Faculté de droit de Paris par la bibliothèque de *Middle Temple*.

M. Génestal communique une étude sur la *Livraison du laïque hérétique au bras séculier*. La procédure a pour origine la punition de l'incorrigible par l'autorité séculière. A partir du XIIe siècle, elle subit l'influence de la procédure de livraison du clerc dégradé pour crime, à laquelle elle emprunte son formulaire. 1° A l'époque franque, contre un laïque coupable d'un fait puni à la fois par la juridiction laïque et par la juridiction ecclésiastique, il y a lieu, en principe, à deux instances parallèles et indépendantes (Regino, *De synodal. causis*, II, 5; Burchard, XI, 57; Kœniger, *Sendgerichte*, p. 117). Cependant, il arrive, soit que le roi prescrive une peine ecclésiastique à ajouter à la séculière (cap. de 745, c. 5; de 857, c. 4; édit de Pitres, c. 9, 13, 20), soit que l'Église prescrive une peine séculière à cumuler avec la peine ecclésiastique (concile de Frioul de 796, c. 11; concile de Mayence de 852, c. 11). Mais dans tous ces cas il n'y a encore ni abandon ni livraison, pour la bonne raison qu'il s'agit de gens et de faits pour lesquels la juridiction laïque est incontestablement compétente et que la peine

séculière précède l'ecclésiastique. Dans un cas seulement l'Église agit différemment et demande qu'une peine séculière soit infligée après l'instance et la peine ecclésiastiques, et comme conséquence de celles-ci. C'est le cas d'incorrigibilité. Celui qui méprise les sentences ecclésiastiques et refuse de s'y soumettre doit être non seulement contraint, mais puni par la puissance séculière (cap. Vernense de 755, c. 9; concile de Tours de 813, c. 41; concile de Tribur, c. 2 et 3). Là est, sans doute, le précédent direct du recours au bras séculier contre le laïque hérétique, qui n'est, en effet, frappé par la justice laïque que s'il se montre incorrigible (endurci ou relaps); les premières poursuites contre hérétiques du XIe siècle et du XIIe le montrent déjà nettement. 2° Une fois créée, cette procédure subira l'influence de la procédure analogue, depuis longtemps en usage, pour la répression des crimes graves des clercs (dégradation suivie de poursuites séculières). Il était d'autant plus facile de faire le rapprochement que la même notion d'incorrigibilité s'appliquait aux clercs comme aux laïques, et avec les mêmes conséquences.

Séance du 12 janvier 1922 : M. Marion fait une communication sur la coexistence possible, au moins dans le ressort du Parlement de Bordeaux, du paiement du droit de lods et ventes et de la faculté, néanmoins, pour le seigneur, d'exercer, ou plutôt de céder son droit de prélation. Bien que la raison et tous les jurisconsultes proclament que le fait d'avoir reçu les lods et ventes prive du droit de retrait, il est néanmoins certain que des acquéreurs, en Guyenne, après paiement régulier des lods et ventes, ont pu rester pendant trente ans exposés à être dépossédés par le fait de la cession par le seigneur à un tiers de son droit de prélation. Ce fait s'explique par la confusion faite, sous le nom de lods et ventes, de deux éléments distincts : payé avec la remise ordinaire du quart, le droit de lods et ventes laisse subsister pour le seigneur le droit de prélation: payé intégralement, au taux, ordinaire dans la Guyenne, de 8,33 °/o, il comportait renonciation, par le seigneur, à son droit. C'est ce qu'indique en termes formels un subdélégué de Monflanquin : « Les lods et ventes sont fixés au denier 12, sous la remise ordinaire du quart, quand on ne prend point le droit de prélation; et quand on demande le droit de prélation, celui qui est chargé du recouvrement exige et perçoit les droits de lods et de ventes en entier. » Ordinairement, on ne le prenait point, et lorsque la hausse des denrées agricoles, à la fin de l'ancien régime, eut rendu les terres plus profitables et plus souhaitables, il se produisit des cas de dépossession, qui expliquent les doléances formulées à cet égard dans certains cahiers de 1789 de la région bordelaise.

M. Meynial présente à la Société quelques recherches qu'il a été amené à faire sur les *États généraux de finances*. On désigne sous ce nom des tableaux détaillés qui fixent pour la France entière le total des recettes et des dépenses autorisées par le Roi pour l'année qui va s'ouvrir. Ils correspondent à nos budgets de prévision, et ont été dres-

sés, à partir de Sully, avec une assez grande régularité. Ils n'apparaissent pas chez nous avant le XVIe siècle et ils sont, durant ce siècle, très irréguliers. M. Meynial expose pourquoi ils apparaissent si tard chez nous; quels sont ceux qui nous restent pour le XVIe siècle, et comment se peuvent expliquer les lacunes que l'on constate dans leur suite.

Séance mensuelle du 9 février 1922 : M. Olivier MARTIN fait une communication sur le *Nantissement des rentes et des hypothèques, à Paris, au début du XVe siècle.* Dans le dernier état du droit coutumier, il existe, à Paris, un régime occulte de transmission de la propriété et des droits réels qui s'oppose nettement au régime des coutumes septentrionales de *nantissement*, où la transmission s'accompagne d'une publicité effective. Ces deux régimes ont cependant une origine commune, dans le système de l'investiture seigneuriale obligatoire, qui entraînait par elle-même une certaine publicité.

Mais, tandis que les coutumes du Nord renforçaient cette publicité, dans l'intérêt des tiers, à Paris, dès la fin du XIVe siècle, la pratique tend à se passer de l'investiture seigneuriale, au moins en ce qui concerne les rentes et les hypothèques. De nombreux droits réels, et surtout des rentes, sont ainsi créés et transmis d'une manière purement occulte, en particulier sur les maisons de Paris.

Au début du XVe siècle, les malheurs de la guerre déchaînèrent à Paris une grave crise immobilière. Le roi s'efforça de remédier, par divers expédients, à la situation lamentable des propriétaires. L'ordonnance du 24 mai 1424 chercha à diminuer le poids des rentes qui grevaient les maisons en permettant aux propriétaires, notamment, de les retraire en cas d'aliénation; et, pour faciliter l'exercice de ce retrait, l'ordonnance imposa les solennités du *nantissement* pour la constitution et la transmission des charges nouvelles, comme pour la validation des anciennes. Ces mesures paraissent avoir été inspirées par des expériences antérieures à Amiens, Béthune et Tournay, où les formalités de l'investiture seigneuriale avaient été maintenues.

L'ordonnance de 1424 annonçait, pour préciser les formes du *nantissement*, une déclaration qui ne fut jamais publiée. La faculté directe de rachat des rentes, prévue dans certains cas déjà en 1424, et étendue dans la suite, fut plus efficace que le retrait; elle améliora la situation si promptement qu'on ne jugea plus à propos d'imposer le *nantissement* à une pratique hostile. L'expédient, envisagé en 1424, n'eut donc pas d'influence sur l'évolution ultérieure du droit parisien, qui proclama, en 1510, le caractère facultatif de l'investiture seigneuriale. Il mérite cependant d'être signalé parce qu'il permet de mieux nuancer l'histoire du droit coutumier sur un point délicat et d'apercevoir le rôle joué par la question des rentes dans le développement de la technique parisienne relative aux aliénations immobilières.

M. Paul FOURNIER analyse et commente un récit, peu connu, d'un procès soutenu à Rome, en 1143, devant le pape Innocent II, par

Hariulphe, abbé de Saint-Pierre d'Oudenbourg, monastère de la Flandre maritime. Ce récit est extrait du *Chronicon majus d'Oudenbourg*, publié par la Société d'émulation de Bruges, et reproduit au tome 174 de la *Patrologie latine*, col. 1544 et suivantes. On y trouve un tableau très vivant du fonctionnement de la justice à la cour pontificale avant l'introduction de la procédure romano-canonique, qui fut la conséquence de la renaissance des études de droit romain.

Séance mensuelle du 9 mars 1922 : M. Lefas fait une communication sur l'*Origine des juridictions consulaires*. Les documents concernant Marseille, Nice, Montpellier et Perpignan permettent d'affirmer une parenté et même une filiation directe pour Marseille et Montpellier entre les consulats de mer, existant dans ces villes depuis le XVe siècle, et les juridictions consulaires qui y ont été installées aux XVIe et XVIIe siècles. Ce rapprochement est confirmé par une indication relative à la ville de Bruges, ville où fonctionnait plusieurs consulats à l'usage des diverses « nations » espagnoles. Ces institutions jouaient à la fois le rôle de consulats de mer, celui de nos agences consulaires à l'étranger et celui de nos justices consulaires. On retrouve les caractéristiques de ces dernières dans des actes qui précisent le fonctionnement des consuls des marchands en Espagne. Cette institution pourrait être venue d'Espagne en France. La création de la première juridiction consulaire à Toulouse, en 1549, confirmerait cette hypothèse.

M. Espinas, au nom de la Commission des chartes de franchises, donne lecture d'un compte-rendu, très complet et très détaillé, de l'état actuel des travaux entrepris en vue d'établir l'inventaire des chartes de franchises et de communes, inédites ou déjà imprimées, de la France entière. La *Note circulaire*, rédigée par la Commission pour recruter des collaborateurs et organiser cette vaste enquête, a été adressée aux archivistes, érudits, professeurs, bibliothécaires, universités et sociétés savantes, de qui l'on pouvait attendre un concours utile pour opérer ce dépouillement de fonds d'archives et d'imprimés. Ce sont les premiers résultats obtenus que M. Espinas fait connaître à la Société. D'après les renseignements parvenus, ou promis dès à présent, on peut estimer que deux cinquièmes de la France, environ, sont inventoriés. Les régions qui ont le moins répondu à l'appel, notamment celles de l'Ouest, sont du reste, en général, le plus pauvres en documents de ce genre. Il y a néanmoins un effort à faire encore. Il sera fait. Au total, dès maintenant, la Commission a trouvé des collaborateurs dans presque toutes les régions. M. Espinas donne des détails sur les résultats positifs, actuellement obtenus, et qui légitiment l'espoir de mener à bonne fin l'œuvre commencée.

— La *Revue des Questions historiques*, fondée en 1866, reprend, à dater du 1er juillet, sa publication suspendue pendant la guerre;

directeurs : MM. Jean GUIRAUD et Roger LAMBELIN. Prix de l'abonnement : 40 fr. pour la France et 45 fr. pour l'étranger.

Allemagne. — Le Dr Michael TANGL, professeur d'histoire médiévale et des sciences auxiliaires à l'Université de Berlin, collaborateur des *Monumenta Germaniae*, est mort le 7 septembre 1921 à l'âge de soixante ans.

Belgique. — Paul ERRERA, décédé brusquement à Bruxelles, le 12 juillet 1922, à l'âge de soixante-deux ans, était une des personnalités les plus en vue du monde universitaire belge. Professeur à l'Université de Bruxelles et membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, c'était avant tout un juriste; son *Traité de droit public belge* fait autorité. Mais Paul Errera, qui avait jadis suivi les cours de Vanderkindere et avait été le collaborateur de Duvivier, s'était également occupé de l'ancien droit belge; il laisse un ouvrage important sur l'histoire de la propriété foncière en Belgique, *les Masuirs*, ainsi qu'une autre contribution moins étendue à l'étude du même problème, *les Wareschaix*. Il portait le plus vif intérêt au Ve Congrès international des sciences historiques, qui doit se réunir à Bruxelles en 1923; membre du Comité organisateur, il s'occupait activement de la section d'histoire du droit. F.-L. GANSHOF.

— Le Ve Congrès international des sciences historiques se tiendra à Bruxelles en 1923, pendant les vacances de Pâques, du 8 au 15 avril. Le Comité organisateur est fermement convaincu que les Académies, Universités et autres corps savants tiendront à se faire représenter à Bruxelles en 1923. L'appel ne s'adresse d'ailleurs qu'aux pays qui n'ont pas porté les armes contre les Alliés pendant la dernière guerre.

Le bureau est composé comme suit, président : M. H. PIRENNE, professeur à l'Université de Gand; vice-présidents : R. P. DELEHAYE, S. J., président de la Société des Bollandistes, et M. F. CUMONT, professeur honoraire de l'Université de Gand; secrétaire général : M. G. DES MAREZ, professeur à l'Université de Bruxelles et archiviste de la ville; trésorier : M. Ch. TERLINDEN, professeur à l'Université de Louvain; secrétaire : M. François-L. GANSHOF, docteur en philosophie et lettres.

Bulgarie. — Le 14 juillet 1922 a été inauguré à Sofia l'*Institut français*, dont la création et la mise en train sont en grande partie l'œuvre de notre compatriote M. Gaston CAHEN, professeur à l'Université de Sofia, qui a d'ailleurs été secondé à la fois par le concours de nos représentants à Sofia et par la bonne grâce empressée des autorités bulgares. L'Institut occupe le premier étage d'un immeuble qui appartient au Cercle militaire et qui a bien voulu le louer au gouvernement français. La fête de l'inauguration, à laquelle présida le ministre de France, a réuni tout le corps diplomatique, le ministre bulgare de l'Instruction publique et les hauts fonctionnaires du minis-

tère, le métropolite de Bulgarie, des représentants civils, militaires et religieux, etc. La musique militaire de l'École de guerre joua la *Marseillaise*, que chanta un artiste russe. Puis, après quelques autres morceaux de musique et de chant, vinrent les discours. Prirent successivement la parole M. Georges Picot, ministre de France, le ministre bulgare de l'Instruction publique et M. Cahen. Le professeur définit l'Institut français une « École française supérieure, sorte de laboratoire scientifique et littéraire ».

L'Institut comprend une salle de conférences avec 200 à 250 places, deux salles de cours pouvant recevoir une cinquantaine d'auditeurs, une ébauche de bibliothèque comprenant déjà un millier de volumes et qu'il importe d'augmenter par un apport de livres français nombreux et bien choisis. Au lendemain de l'inauguration, l'Institut a commencé de fonctionner; il s'est ouvert le 17 juillet pour des cours de vacances aux professeurs bulgares des lycées et collèges. L'annonce de deux heures de cours journaliers (un de pratique, un de théorie) et d'une causerie chaque semaine par des personnes qualifiées a tout de suite amené une centaine d'inscriptions et cinquante présences pour la première série de trois semaines qui s'est terminée le 7 août. Succès fort encourageant, d'abord pour M. Cahen, qui s'est depuis plus d'un an dévoué à cette œuvre, ensuite pour les rapports entre la Bulgarie et la France. Il importe à l'expansion française de voir se développer la connaissance de notre langue, de notre littérature, de notre science, de notre art. L'Institut qui vient de s'ouvrir à Sofia doit devenir le centre de ce rayonnement. Ch. B.

Italie. — Le *Corriere della Sera*, du 16 juin 1922, signale l'inauguration récente, au palais de Venise, à Rome, de l' « Istituto italiano di archeologia e storia dell' arte ». Cet institut, dirigé par M. C. Ricci, occupe les locaux de l'ex-chancellerie austro-hongroise; il y hospitalise environ 80,000 volumes, dus en grande partie à la générosité du prince Patrizio Ruffo di Motta Bagnara et des héritiers de Rocca Pagliara, ainsi qu'une collection de 30,000 volumes concernant l'histoire du théâtre. L'Italie définitivement « rédimée » se devait de posséder une institution de ce type bien à elle, ce qui ne veut pas dire, bien entendu, que les travailleurs qui s'y rattacheront ne devront pas entrer en collaboration active et sympathique avec les savants des autres nations qui ont, à Rome, des écoles et des instituts scientifiques analogues. G. Bn.

— Le pape a reçu du sénateur Beltrami, de la nièce de celui-ci et de MM. Carbonelli, Sereno et Grandi un don de 130 manuscrits arabes, qui lui ont été présentés dans une des salles de la bibliothèque Vaticane par le cardinal Gasquet. Ces manuscrits sont les derniers de la collection Caprotti qui n'eussent pas été incorporés à l'Ambrosienne, en 1909, par Mgr Ratti, actuellement Pie XI. Il s'agit de manuscrits de l'Yémen, donc provenant d'une région qui n'était pas encore repré-

sentée à la bibliothèque du Vatican, qui l'est un peu à Berlin et très largement à Milan. Le premier noyau du groupe oriental de la Vaticane remonte à Clément XI, qui l'enrichit, en particulier, du célèbre Pentateuque de Samara et des documents réunis par les Assemani, qui étaient Suisses. Innocent XII y introduisit de nombreux manuscrits en provenance de la Propagande et fit rédiger un catalogue par les Assemani. Benoît XIV l'enrichit de plusieurs ouvrages chinois, et Pie XI lui avait déjà fait don du missel éthiopien reçu par lui du comte Gallarati-Scotti. La section orientale de la Vaticane comprend actuellement environ 1,260 numéros. G. Bn.

— On a souvent cru que l'écriture si curieuse qu'employait Léonard de Vinci (de droite à gauche, les lettres renversées) lui avait servi à rendre la lecture de ses manuscrits difficiles aux non-initiés. D'après une étude publiée dans la *La scena illustrata* et analysée dans le *Corriere della Sera* du 13 juin 1922, il s'agit seulement d'une écriture bien caractéristique de gaucher. G. Bn.

Norvège. — Nous sommes en mesure de donner quelques détails complémentaires sur l'origine et le but de l'association qui s'est réunie à Christiana le 5 janvier 1922 en vue d'étudier la question des responsabilités de la guerre. L'idée vient, paraît-il, d'Américains disposés à lui fournir des fonds considérables; mais c'est en Norvège qu'elle a pris corps sous l'influence de M. Drolsum, conservateur en chef de la bibliothèque universitaire de Christiana, politicien passionné qui, durant toute la guerre, a manifesté très vivement des sentiments germanophiles. L'association compte sur le concours de membres très nombreux, même dans les pays alliés; on a prononcé les noms de l'éminent helléniste anglais, Gilbert Murray, de MM. Romain Rolland et Cachin, etc. MM. Carl-Axel Reuterskiöld, professeur de droit international à l'Université d'Upsal, et Helge Almquist, professeur à l'École supérieure de Göteborg, ont pris la direction de l'affaire; ils déclarent qu'ils la poursuivront d'après les règles les plus strictes de la méthode historique et sans parti pris. Cette déclaration était nécessaire, à cause de commentaires de certains journaux suédois fort animés contre le traité de Versailles, ce qui n'est pas sans jeter quelques doutes sur l'impartialité scientifique des promoteurs de l'entreprise. Nous applaudirons d'ailleurs à toute publication de textes sincères. *Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia*, telle est la devise de la *Revue historique*. Ch. B.

Le gérant : R. Lisbonne.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

LES

ARTISANS ET LEUR VIE EN GRÈCE

DES TEMPS HOMÉRIQUES A L'ÉPOQUE CLASSIQUE

VIIe ET VIe SIÈCLES

LES CORPS DE MÉTIERS

J'ai essayé de montrer, dans un précédent article[1], comment, à partir du VIIIe siècle, la dissolution du régime patriarcal avait commencé à créer en Grèce un lien social d'une nature nouvelle, qui devait permettre à l'institution de l'artisanat de se dégager de l'αὐτάρκεια primitive. L'accroissement des connaissances techniques, une organisation plus précise du travail collectif, enfin le développement de la concurrence professionnelle, tels sont les signes par lesquels se manifesta d'abord cette évolution qui rendit possibles, d'une part, des progrès matériels considérables dans la fabrication des produits; d'autre part, la formation de corps de métiers de plus en plus distincts et la constitution, dans l'État, d'une classe ouvrière. C'est entre l'an 700 environ et les guerres médiques que se place la phase essentielle de cette transformation industrielle et sociale, dont l'un des effets les plus notables fut de faire de la division du travail une règle de plus en plus universelle de la vie économique.

On sait que, dans ce domaine, le VIIe et le VIe siècle ont été pour la Grèce une période d'essor et de progrès rapides. C'est l'époque où le mouvement d'expansion colonisatrice s'accentue, où les ports de l'Ionie, de l'Eubée, de l'isthme de Corinthe, essai-

1. Voir *Revue historique*, t. CXVII (1914), fasc. 3, p. 5-41. Les lecteurs voudront bien excuser, sans que j'aie besoin de le justifier plus longuement, l'intervalle anormal qui sépare la publication des deux parties de cette étude.

mant dans toutes les mers connues, répandent aux extrémités de la terre la civilisation grecque et ses créations. Un système régulier d'importations et d'exportations s'établit de cité à cité ou de pays à pays : Milet envoie jusqu'en Italie ses meubles de prix et ses étoffes précieuses, Corinthe et Athènes vendent au loin leurs poteries, Chalcis ses métaux. L'existence de nouveaux débouchés rend nécessairement la production plus intense, et du développement du commerce résulte naturellement celui de l'industrie[1].

Ces émigrations, ces échanges, ces fondations de comptoirs et de routes commerciales ne peuvent se produire en effet sans que se multiplient les produits des arts mécaniques, non seulement parce que leur écoulement à l'étranger fait qu'il s'en fabrique un nombre beaucoup plus considérable, mais parce que l'extension des relations internationales développe la civilisation, et avec elle le goût du bien-être, du luxe même; or ce goût favorise nécessairement la spécialisation des travailleurs manuels, condition absolue de tout perfectionnement industriel. On pouvait en conclure à coup sûr que le rôle économique et social des artisans allait en s'accroissant dans le monde grec et que leur intervention y devenait de plus en plus nécessaire, de plus en plus constante. Mais, quelle que soit la certitude de cette induction, elle n'est fondée que sur des arguments étrangers à la vie et au mode de travail des ouvriers professionnels : constater les progrès matériels accomplis par l'industrie et la diffusion de ses produits divers, cela ne nous fait nullement connaître les conditions dans lesquelles ces produits ont été élaborés, ce qu'étaient les gens qui les fabriquaient, la place qu'ils occupaient dans la société contemporaine. Après avoir reconnu l'existence et le *processus* d'une *évolution de l'industrie en Grèce*[2], il reste à l'examiner d'un point de vue intrinsèque, à

1. Il est en effet à remarquer qu'en Grèce le développement de l'industrie a suivi celui du commerce. Ce fait, déjà noté par Guiraud, a été fortement mis en lumière par M. G. Glotz dans sa récente étude sur le *Travail dans la Grèce ancienne* (Paris, Félix Alcan, 1920). Le présent article était presque terminé quand j'ai eu connaissance du livre de M. Glotz; je n'ai donc rien cru devoir changer aux passages où je m'étais fatalement rencontré avec lui; j'ai seulement signalé en note les emprunts positifs que je lui faisais.

2. C'est le titre d'un chapitre (le IIIe) du livre de Guiraud bien des fois cité au cours du premier article, *la Main-d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce* : l'auteur établit par des documents précis le développement du commerce et de la production industrielle, mais ne les examine nullement dans leurs rapports avec la division du travail. De même, M. Glotz (*Travail...*,

se demander notamment quels rapports peuvent être établis entre ce mouvement et la division du travail, s'il a eu pour cause ou pour effet l'augmentation tant du nombre des métiers que des représentants de chaque profession ; il reste à montrer jusqu'à quel point les artisans étaient devenus indispensables tant aux particuliers qu'à l'Etat, et pour cela quelles étaient les besognes qui leur étaient confiées, dans quelle proportion la concurrence des particuliers se maintenait ou reculait devant l'emploi de la main-d'œuvre professionnelle; il reste à rechercher, ne fût-ce que pour déterminer l'importance numérique de ce rouage social dans la cité, quel était le degré de division intérieure atteint par chaque ordre d'industrie, c'est-à-dire à voir jusqu'où s'étendait la spécialisation de chaque ouvrier et, par suite, l'obligation de faire appel à un personnel plus ou moins considérable. Pour résoudre cette série de problèmes assez complexes, il y a lieu d'étudier successivement le domaine où s'exerçait l'activité des artisans et leurs conditions d'existence : énumération et délimitation des corps de métiers, organisation et situation de la classe ouvrière, tel sera donc l'objet des deux chapitres dans lesquels se subdivise naturellement l'histoire de l'artisanat pendant les deux siècles qui précédèrent les guerres médiques.

I.

Énumération et classement des métiers.

Quand on aborde cette étude analytique des métiers en Grèce, la première question qui se pose est de savoir si les Grecs eux-mêmes se sont préoccupés d'en faire le dénombrement et quelle est la valeur de leurs statistiques. Nous avons vu que, pour l'époque précédente, les énumérations d'Homère et d'Hésiode étaient fort incomplètes. On peut en dire autant de la fameuse élégie εἰς ἑαυτόν, où Solon montre les hommes marchant à la conquête de la fortune : l'un la demande au trafic maritime, un second au labourage ou à la culture des arbres, un troisième aux « travaux d'Athêna ou de l'industrieux Héphaistos », d'autres enfin à la poésie, à la divination, à la médecine[1]. Si le

p. 154-173) étudie plutôt la nature des produits de l'industrie que les conditions de leur fabrication.

1. Solon, fr. 12 Hiller-Crusius, v. 43-62.

poète paraît — ce qui constitue une sérieuse innovation[1] — mettre sur le même pied les trois branches essentielles de l'activité humaine, agriculture, industrie et commerce, il ne précise pas davantage; tout au plus distingue-t-il des autres « démiurges » les représentants de ce que nous appellerions les professions libérales[2]. Remarquons, d'ailleurs, que ce bref énoncé des principaux moyens de gagner sa vie n'est pas l'objet essentiel de l'élégie, où le poète cherche surtout à montrer la nécessité de nous conformer, dans toutes nos entreprises, aux lois et à la volonté des dieux[3]; ce serait donc forcer le sens et la portée de ce document que de lui demander la solution explicite d'un problème d'économie politique.

Pour des raisons de même ordre, il ne convient pas non plus d'attacher une trop grande valeur historique à certains textes plus récents, où les principaux métiers manuels font l'objet d'énumérations plus détaillées. Quand il arrive à Platon, pour démontrer les avantages de la division du travail et de la spécialisation, de citer les professions indispensables à toute société organisée, il disserte ou construit plutôt qu'il ne décrit, et il serait hasardeux de chercher dans ses spéculations sociologiques une peinture exacte du milieu où il vivait[4]. Quand Pollux, dans son *Onomasticon*, dresse une liste complète de toutes les variétés d'artisans et de marchands, le titre même de son ouvrage indique dans quel esprit est fait ce recensement : c'est un travail philologique, où il s'agit moins de distinguer entre elles les diverses professions que de rechercher tous les termes qui peuvent servir à les nommer; l'érudit tient surtout à

1. Cf. Glotz, *Travail...*, p. 157.

2. Je ne crois pas qu'il ait l'intention d'établir une distinction bien nette entre les travaux d'Athêna et ceux d'Héphaistos : le même artisan est souvent considéré à la fois comme le « serviteur » de ces deux divinités; cf. 1er article, p. 30, n. 3.

3. Sur l'idée qui a présidé à la composition de cette pièce, cf., notamment, K. Reinhardt, *Solons Elegie* εἰς ἑαυτόν (*Rhein. Mus.*, vol. LXXI, 1916, p. 128-135).

4. Parmi ces métiers de première nécessité, Platon cite en premier lieu ceux des tisserands, des laboureurs, des cordonniers, des maçons, puis des forgerons et des charpentiers (*Rep.*, II, p. 369-370; — cf. *Lois*, VIII, p. 816-817, — *Polit.*, p. 288 et suiv., — *Sophiste*, p. 219 et suiv., — *Gorgias*, p. 448 *e*, etc.). — Ce classement a, d'ailleurs, été vivement critiqué par Aristote (*Polit.*, IV, 3, 12), non seulement comme très incomplet, mais comme fondé sur un principe erroné, la satisfaction des besoins individuels considérée comme la fin essentielle de la société.

rassembler une riche collection de mots rares, à les grouper par familles ou à établir entre des synonymes de subtiles distinctions. Il en résulte que le même ouvrier est souvent désigné de plusieurs noms différents, dont la plupart sont des vocables peu usités, et d'autre part que les métiers sont énumérés sans aucune espèce de classement rationnel. La seule indication utile que nous fournisse ce fatras, c'est la provenance des termes cités; car on peut parfois juger de l'ancienneté d'une profession d'après l'âge des écrivains qui y ont fait allusion[1].

Des inductions beaucoup plus certaines peuvent être tirées de quelques passages où les auteurs, sans avoir l'intention de dresser un catalogue méthodique des professions manuelles, citent au cours d'une discussion ou d'une démonstration, à titre d'exemples, les premiers noms qui leur viennent à l'esprit; ce sont à coup sûr ceux des métiers les plus répandus, car les ouvriers auxquels ils pensent le plus naturellement sont ceux auxquels ils ont le plus souvent affaire. C'est ainsi que nous avons vu Hésiode, pour donner un exemple de concurrence professionnelle, nommer en premier lieu le potier, dont l'industrie était, à son époque et dans son milieu, de beaucoup la plus développée[2]. De même, lorsque Xénophon veut désigner les gens qui doivent leur subsistance au travail de leurs mains, il cite tout d'abord le cordonnier, le charpentier, le forgeron[3], auxquels, dans une énumération plus étendue des occupations lucratives, il ajoutera le foulon, puis le laboureur, le négociant et, en général, tous les petits marchands ou revendeurs[4]. Chez Platon également, au cours d'une conversation plus familière ou d'un développement moins spéculatif que ceux où il expose ses théories politiques ou sociales, Socrate fait volon-

1. Cf. Pollux, *Onom.*, I, 50; II, 148, et surtout VII, 1-33. Il suffit de lire n'importe laquelle de ces listes de mots pour voir que le but de l'auteur est plutôt de grouper ensemble les composés de χείρ ou les mots terminés en -πώλης que de faire un classement systématique des métiers. Quel ordre a présidé, par exemple, à la célèbre énumération du livre VII (ch. III-XXXIII) : brocanteurs, fariniers, boulangers, bouchers, marchands de poisson, de salaisons, de vêtements, cordonniers, forgerons, orfèvres, bûcherons et charbonniers, charpentiers, peintres, journaliers, oiseleurs, pêcheurs, laboureurs, etc.?

2. *Tr.*, v. 25; cf. 1er article, p. 18.

3. *Mémor.*, I, 2, 37 : « Σκυτῆς, τέκτονες, χαλκῆς. » Cf. IV, 4, 5.

4. *Mémor.*, III, 7, 6 : « Τοὺς γναφεῖς ἢ τοὺς σκυτεῖς ἢ τοὺς τέκτονας ἢ τοὺς χαλκεῖς ἢ τοὺς γεωργοὺς ἢ τοὺς ἐμπόρους ἢ τοὺς ἐν ἀγορᾷ μεταβαλλομένους ἢ φροντίζοντας ὅ τι ἐλάττονος πριάμενοι πλείονος ἀποδῶνται... »

tiers des allusions analogues : remarque-t-il, par exemple, qu'à Athènes n'importe qui peut prendre la parole dans une assemblée du peuple, sa pensée revêt aussitôt une forme concrète : « Oui, le premier venu, qu'il soit charpentier, forgeron, ou bourrelier, ou négociant, ou armateur...[1] »; ce sont toujours les mêmes noms qui reviennent : le cordonnier, l'ouvrier en bois ou en fer, le tisserand[2], auxquels s'ajoutent parfois le foulon, le potier, ou encore le boulanger, le cuisinier et le médecin[3].

Dans le dialogue comique, enfin, un Aristophane remplace volontiers la sécheresse d'une désignation collective par un défilé pittoresque de travailleurs en action : « C'est pour toi », dit Chrémylos à Ploutos, « que l'un, toujours accroupi, exerce son métier de cordonnier, qu'un autre forge ou menuise, que l'un fond de l'or..., qu'un tel foule la laine ou la teint, tanne les peaux ou vend des oignons[4]. » — « Si Ploutos recouvre la vue », dit la Pauvreté dans la même pièce, « qui voudra forger, construire des navires, coudre, fabriquer des roues, faire des souliers, façonner des briques, blanchir le linge, tanner le cuir ou fendre le sol avec la charrue pour moissonner les présents de Dèmêter...[5]? » Ce sont toujours les mêmes professions qui sont placées au premier plan, comme dans l'énumération bien connue des gens qui se lèvent avec l'aurore : « Forgerons, potiers, tanneurs, cordonniers, baigneurs, marchands de farine, armuriers[6]. »

Inutile de multiplier ces citations. Ces quelques passages ne montrent pas seulement quelle large place l'artisan tenait dans la cité, aux Ve et IVe siècles, à côté de l'agriculteur et du négociant[7]; ils offrent surtout pour nous cet intérêt de présenter la

1. *Protag.*, p. 319 *d* : « Συμβουλεύει ... ὁμοίως μὲν τέκτων, ὁμοίως δὲ χαλκεὺς, σκυτοτόμος, ἔμπορος, ναύκληρος κτλ. »

2. Σκυτεύς : *Gorgias*, p. 491 *a*, — *Banquet*, p. 221 *e*. — Σκυτοτόμος : *Protag.*, p. 319 *d*, — *Gorgias*, p. 517 *e*, — *Théét.*, p. 146 *f*. — Τέκτων : *Cratyle*, p. 388 *d*, — *Théét.*, *loc. cit.*, etc. — Χαλκεύς : *Banquet*, *loc. cit.*, — *Cratyle*, *loc. cit.*, etc. — Ὑφάντης : *Gorgias*, p. 517 *e*, — *Cratyle*, *loc. cit.*

3. *Gorgias*, p. 491 *a*, — *Théét.*, p. 147 *a*.

4. *Ploutos*, v. 162-164 et 166-167.

5. *Ibid.*, v. 510 et 513-515.

6. *Ois.*, v. 490 et suiv. :

... χαλκῆς, κεραμῆς, σκυλοδέψαι,
σκυτῆς, βαλανῆς, ἀλφιταμοιβοὶ, τορνευτολυρασπιδοπηγοί.

(Sur ce dernier terme, cf. *infra*, p. 171.)

7. La distinction entre ces trois ordres de travailleurs est courante chez les

distinction entre les principales branches de l'industrie nationale comme un ordre de choses déjà traditionnel et par conséquent établi depuis longtemps. L'opposition du τέκτων et du χαλκεύς, de l'ouvrier en bois et de celui qui travaille les métaux, était déjà classique au VIIIe siècle; les exemples que nous y voyons le plus fréquemment ajoutés sont tirés d'un nouvel ordre d'industrie, celle du cuir, à laquelle on peut joindre celle de toutes les matières textiles, de la laine en particulier. Plus rarement apparaissent des allusions aux industries de la pierre ou de la terre. En revanche, nous trouvons souvent à côté des noms des artisans proprement dits ceux des détaillants, surtout des marchands de denrées alimentaires; ces petits boutiquiers ne vivaient pas, à strictement parler, du travail de leurs mains, mais leur condition sociale était, à bien des points de vue, assimilable à celle des véritables « démiurges ».

C'est, en somme, par les matières premières qu'elles emploient que les diverses branches de l'industrie se distinguent les unes des autres; et c'est en les classant suivant ce principe qu'il convient de les examiner successivement, pour établir jusqu'à quel point, avant le Ve siècle, chacune d'entre elles était libérée de la concurrence des particuliers et quel degré de division intérieure elle avait pu atteindre. Nous essaierons ainsi de délimiter, d'une part, le champ où s'exerçait l'activité des artisans en général et, d'autre part, le domaine particulier de chaque corps de métier.

II.

Industrie du métal.

De même qu'à l'époque primitive, le terme générique de χαλκεύς est appliqué à n'importe quel ouvrier en métaux[1]. La traduction courante de ce mot par *forgeron* est très exacte à ce point de vue, car elle ne préjuge en rien de l'objet de son acti-

mêmes auteurs, particulièrement chez Aristophane. Cf. *Paix*, v. 296 et suiv. : « Ὦ γεωργοὶ κἄμποροι καὶ τέκτονες καὶ δημιουργοί (= et autres artisans) »; — *Ploutos*, v. 903 et suiv. : « Γεωργὸς εἶ; ... Ἀλλ' ἔμπορος; ... Τέχνην τιν' ἔμαθες. »

1. Le terme de σιδηρεύς ne se rencontre pas avant le IVe siècle; c'est Xénophon (*Rev.*, IV, 6, — *Agés.*, I, 26) qui, le premier, a nettement distingué cet ouvrier du χαλκοτύπος. Au contraire, χρυσοχόος appartient déjà à la langue homérique.

vité; quand Anacréon nous représente un armurier frappant une hache et la trempant dans l'eau vive, c'est ainsi qu'il le qualifie[1]. L'atelier où il travaille n'est pas sensiblement différent du χαλκεῖον hésiodique : dans la description de la forge où le Lacédémonien Lichas aurait trouvé les ossements d'Oreste (aux environs de l'an 600?), il n'est pas question d'autre matériel que de deux soufflets, d'un marteau et d'une enclume servant à battre le fer; encore ce modeste appareil suffit-il à provoquer la vive admiration du Spartiate; ce qui tendrait à prouver que les établissements de ce genre étaient encore relativement rares[2]. En tout cas, l'installation d'une forge ne comportait jamais un développement considérable; quand un χαλκεύς s'était assez enrichi pour étendre son industrie, il aimait mieux ouvrir un second atelier que d'agrandir le premier[3].

Quant aux produits qui sortent des χαλκεῖα, ils sont nécessairement très variés, non seulement parce que tout homme qui « bat le fer » est par là même un χαλκεύς, mais parce que rien n'indique que les fabricants de trépieds, de marmites et de chaudrons, d'aiguières, de couteaux, de broches ou d'autres σκεύη se soient spécialisés dans un seul de ces articles. Tous les témoignages qui nous font connaître des spécialisations de ce genre sont sensiblement postérieurs. Remarquons cependant que, dès le VIe siècle[4], certains produits sont présentés comme des spécialités locales. Rien ne prouve, sans doute, que les chaudronniers d'Argos ou de Sicile et les serruriers de Sparte[5] se soient bornés à fabriquer les objets qui faisaient leur renom; mais plus un article acquiert de célébrité, plus il est demandé; c'est alors

1. Anacréon, fr. 48. — C'est aussi par un χαλκεύς que le fils de Pittacos fut tué, à Cymé, d'un coup de hache (Diog. Laert., I, 4, 76). — Cf. le titre d'une fable ésopique d'époque incertaine : χαλκεὺς καὶ κυνάριον (f. 413 Halm).

2. Hérodote, I, 68. Cf. Diodore, IX, fr. 34, — Pausanias, III, 3, 6. Les tenailles et le levier étaient aussi en usage dès une époque assez reculée; Pline (VII, 57, 4) en attribue l'invention, de même que celle du marteau et de l'enclume, à Cinyras, fils d'Agriopas de Chypre. L'indication géographique que contient cette tradition est seule à retenir.

3. Tel était le cas, d'après l'anonyme *Vie de Sophocle*, pour le père du poète, Sophillos, qui possédait en ville deux ateliers.

4. Notamment dans les allusions des lyriques (Alcée, fr. 10, 56, 65, — Anacréon, fr. 54, etc.); cf. *infra*.

5. Dont la principale spécialité était celle des clefs laconiennes à trois crans (Aristophane, *Thesm.*, v. 423, et *scol.*); sur le parti qu'ils tiraient des mines de fer, abondantes dans leur pays, cf. Glotz, *Travail...*, p. 116.

une nécessité matérielle que de se confiner dans cette besogne particulière; et la spécialisation est la conséquence inévitable de la supériorité ou de la mode qui l'a mis en vogue. Ce phénomène se manifeste surtout dans quelques branches de l'industrie métallurgique, qui exigent un travail plus soigné que la confection des ustensiles de ménage; n'importe quel « bronzier » sera capable d'arrondir la panse d'une marmite ou d'affûter un couteau de cuisine; mais pour tremper une arme de bonne qualité, ciseler une coupe précieuse ou donner la résonnance voulue à un instrument de musique, il faudra une compétence qu'un forgeron quelconque n'a pas toujours. Du jour où l'usage de l'un ou l'autre de ces objets sera suffisamment répandu, le métier d'armurier, d'orfèvre ou de luthier se dégagera de la « chalkeutique » générale. Or, en dehors même des témoignages matériels que nous fournit l'archéologie, la fréquence des allusions aux produits de ces divers arts chez les auteurs du VIe siècle suffirait à démontrer l'importance qu'ils prenaient alors.

En ce qui regarde les fabricants d'instruments de musique, nous sommes néanmoins réduits à des conjectures, d'autant que les documents qui les concernent directement, nombreux à une époque plus récente[1], ne se rencontrent guère avant Aristophane[2]. Mais le développement de cette spécialité était, d'une part, le résultat nécessaire de l'importance toujours croissante de la musique dans la vie sociale et religieuse des Grecs; pour ne pas reprendre une question déjà si souvent traitée, rappelons seulement que, dans les réunions publiques ou privées, les exécutants n'étaient plus des amateurs, mais des professionnels. Sans doute, tous les poètes lyriques étaient capables de s'accompagner eux-mêmes lorsqu'ils chantaient leurs vers[3]; mais les allusions aux musiciens de métier — aux joueurs de

1. Platon, *Euthyd.*, p. 289 *bc*, — *Cratyle*, p. 390 *b*, etc., — Xénophon, *Econ.*, I, 10 et suiv., etc.

2. Le σαλπιγγοποιός est un personnage de la *Paix* (v. 1240 et suiv.); sur les τορνευτολυρα σπιδοπηγοί des *Oiseaux* (v. 491), cf. *infra*. — Une allusion personnelle à un fabricant de flûtes, l'Athénien Opis, se rencontre chez Simonide (fr. 147 Crusius = *Anth. Pal.*, XIII, 20); mais l'authenticité de cette épigramme n'est pas certaine.

3. Théognis, v. 534, 941 et suiv., 1055 et suiv. Cf. Plutarque, *Inst. Lac.*, 17 (Terpandre joueur de cithare), — Strabon, XIV, 2, 28 (Mimnerme joueur de flûte), etc.

flûte notamment — abondent chez les élégiaques, les lyriques, les logographes, les premiers comiques[1]. D'autre part, l'époque des origines du lyrisme est aussi celle de l'invention ou du perfectionnement de la plupart des instruments : le barbitos de Terpandre et sa lyre à sept cordes, la savante magadis d'Anacréon ou même les trompettes guerrières, devenues d'usage courant, étaient des objets délicats à construire; et la flûte de bronze ne pouvait, comme la syrinx primitive, être faite par le premier venu. La fabrication de ces instruments par des spécialistes n'est donc qu'une hypothèse, mais une hypothèse plus que vraisemblable.

L'armurerie avait pris, bien avant l'époque que nous étudions, un développement considérable. Elle continua, néanmoins, à perfectionner la qualité de ses produits, progrès dont la principale condition fut la localisation de cette industrie. Certaines régions, comme Lemnos et Argos, étaient renommées pour leurs armes, en général; mais le plus souvent c'était dans une seule pièce de l'armement qu'excellait une ville ou un pays : tels furent les épées de Chalcis[2], les casques et les boucliers de Carie[3]. Plus tard, cette spécialisation deviendra la règle, et des expressions comme « cuirasse d'Attique, bouclier d'Argolide, casque de Béotie, poignard de Laconie », seront presque proverbiales[4]. Faut-il en conclure que certains ouvriers au moins se confinaient dans la fabrication d'un seul article? La supposition n'est pas dénuée de vraisemblance, mais elle est malaisée à confirmer. On pourrait être tenté d'invoquer à l'appui les dénominations particulières dont les écrivains se servent fréquemment à partir du ve siècle; mais rien ne prouve que le μαχαιροποιός[5] n'ait pas en même temps forgé des boucliers, ni qu'au même artisan ne puissent s'appliquer, suivant les circonstances, différentes désignations. Il faut se garder de forcer le sens et la portée des textes; il est évident que les personnages

1. Théognis, v. 533, 941, 943, — Alcman, fr. 67, 100, etc., — Charon de Lampsaque, fr. 9 Müller (= Athénée, XII, p. 520 *e*), — Épicharme, fr. 171 K. (= Diog. Laert., III, 14), etc.

2. Cf. Alcée, fr. 56, etc.

3. D'après Hérodote (I, 171), c'étaient les Cariens qui avaient imaginé de mettre des aigrettes aux casques, de graver des figures sur les boucliers et d'y adapter une anse. Sur les aigrettes de Carie, cf. également Alcée, fr. 10, etc.

4. Cf. Pollux, I, 149, — Élien, III, 24.

5. Cf. Aristophane, *Ois.*, v. 441, etc.

mis en scène par la *Paix*, fabricants de lances, d'épées, d'aigrettes, de cuirasses, de casques, ne représentent pas autant de types sociaux distincts[1], et que le métier de « tourneur de lyres et de boucliers[2] » n'est qu'une invention comique d'Aristophane. Mais s'il nous reste des doutes sur l'état de division intérieure de l'armurerie, nous pouvons du moins affirmer qu'elle tendait de plus en plus à former une profession indépendante. Les immenses progrès techniques réalisés par cet art en sont encore une preuve : n'importe quel ouvrier en fer n'eût pas été capable, comme l'ἀνὴρ χαλκεύς que cite Hérodote, de reconnaître, au son rendu par un bouclier posé à terre, l'emplacement de galeries souterraines[3].

L'orfèvrerie n'était pas non plus une invention nouvelle. Athénée a beau prétendre que l'or et l'argent étaient rares en Grèce « aux temps primitifs[4] », il suffit d'avoir vu la salle mycénienne du musée d'Athènes pour trouver son affirmation au moins hasardée. En ce qui concerne le VIIe et le VIe siècle, les trouvailles des archéologues d'une part, les descriptions des lyriques de l'autre[5], prouvent que les progrès de cette industrie ne s'étaient pas ralentis. Ce développement est surtout attesté par les perfectionnements que les orfèvres ne cessaient d'introduire dans la technique de leur profession : c'est l'art de fondre ou de couler les métaux[6], qui remplace — notamment dans la statuaire — l'antique procédé qui consistait à ajuster ensemble

1. *Paix*, v. 417, 544 et suiv., et surtout 1209 et suiv. : le λοφοποιός, le θωρακοπώλης, le κρανοποιός, le δορυξός et autres ὅπλων κάπηλοι sont distingués les uns des autres pour prolonger le défilé burlesque des « profiteurs de guerre ».

2. Τορνευτολυρασπιδοπηγοί (*Ois.*, v. 491).

3. Hérodote, IV, 200, 3; le siège de Barcé par les Perses, auquel se réfère cet incident, eut lieu vers l'an 510.

4. « Τὸ πάλαιον » (l. VI, p. 231 *b*).

5. Cf. Alcman, fr. 4, v. 2, — fr. 15, — fr. 18, v. 3; — Sappho, fr. 5 et 30; — Anacréon, fr. 19, v. 2 et 10, etc.

6. La fonte du bronze passait pour une invention de Rhœcos et de Théodore de Samos (cf. Pausanias, IX, 41, 1; — X, 38, 5; — VIII, 14, 8); mais nous possédons des statuettes coulées en bronze qui datent du VIIe siècle (cf. Perrot, t. VIII, p. 168 et suiv.); l'originalité des deux artistes samiens doit donc se borner à avoir mis en vogue la *fonte creuse*, qu'ils avaient importée d'Égypte, mais non inventée. — L'art de fondre le cuivre était attribué par la tradition à Scythès de Lydie (Pline, VII, 57, 6, — citant Aristote). — Théognis (v. 449 et suiv.) fait allusion à la fonte de l'or dans un creuset; et c'est par ce procédé que Périandre avait fait faire une statue avec les bijoux des Corinthiennes (Diog. Laert., I, 7, 96).

les diverses parties, façonnées séparément, d'un même ouvrage[1]; c'est le damasquinage, dont l'invention est à peu près contemporaine de la précédente[2]; c'est l'épreuve des métaux par la pierre de touche, qui devient d'un emploi courant à mesure que se répand l'usage de la monnaie[3].

Mais le fait capital, au point de vue qui nous intéresse, c'est l'extraordinaire développement que prenaient alors, dans la vie civile et religieuse, l'orfèvrerie et la toreutique purement industrielles. A Olympie, « des fondeurs forains... venaient travailler pendant les fêtes à la porte des temples[4] »; Samos se faisait une spécialité de petits bronzes servant d'ex-voto ou d'amulettes[5]; tous les pays doriens usaient comme motifs décoratifs d'appliques en métal, d'abord extrêmement primitives, puis de plus en plus artistiques[6]. Or la vogue de ces articles avait comme conséquence nécessaire à la fois l'augmentation du nombre des ouvriers qui les fabriquaient et leur spécialisation.

De division intérieure, il n'est pas question ici. Théodore, Rhœcos, sont à la fois des fondeurs de statues et des ciseleurs de bijoux, et c'était encore Théodore qui avait gravé le cachet d'émeraude du fameux anneau de Polycrate[7]. Toutefois, en ce qui concerne ces cachets en pierres fines[8], leur usage se répan-

1. C'est ainsi que procédait, par exemple, Cléarchos de Rhégion, quand il fit la statue de Zeus Hypatos à Sparte (Pausanias, III, 17, 6); Diodore (I, 98, 5 et suiv.), citant l'exemple d'une statue d'Apollon faite ainsi par Théodore et Téléclès, fils de Rhœcos, dit que le procédé était d'origine égyptienne.

2. Σιδήρου κόλλησις. Cette invention était attribuée à Glaucos de Chios, auteur du cratère ciselé qu'Alyatte envoya à Delphes (cf. Hérodote, I, 25, — Hésychios, *s. v.* Γλαύκου τέχνη, etc.); cet artiste vivait donc au début du VIe siècle, et non vers 690, comme le veut Eusébios. On a cru longtemps que l'invention dont il s'agit était celle de la soudure du fer; mais cette interprétation est aujourd'hui abandonnée. Cf. Pauly-Wissowa, s. v. *Glaucos*, 37.

3. Allusions fréquentes chez Théognis (v. 119, 417, 449-452, 499 et suiv.), etc. Les détails de l'opération ont été décrits par Pline (XXXIII, 19 et 43); le frottement de la pierre du Tmolos permettait même de déterminer les proportions d'un alliage.

4. Glotz, *Travail...*, p. 158. L'auteur voit une preuve de ce fait dans la présence, parmi les statuettes de bronze trouvées à l'Altis d'Olympie, de pièces manquées et inachevées.

5. Perrot, t. VIII, p. 89 et suiv. — Un grand nombre d'ex-voto en bronze, remontant au VIe siècle, proviennent des fouilles de Dodone.

6. Perrot, p. 420 et suiv. — Nous ne savons de quand date la vogue des candélabres tyrrhéniens, dont parlait déjà Phérécrate (Athénée, XV, p. 700 *e*).

7. Hérodote, III, 41, — Pausanias, VIII, 14, 8. — Cf. Glotz, *Travail...*, p. 157.

8. Certaines pierres opaques et tendres, plus faciles à travailler, mais moins

dit tellement à partir du VIIe siècle[1] qu'il donna naissance à un métier indépendant, celui de « graveur de bagues », δακτυλιογλύφος; telle était, par exemple, la profession de Mnésarchos, le père de Pythagore, aristocrate ruiné, qui ne dédaigna pas ce moyen de refaire sa fortune[2]. La δακτυλιογλυφία prit même, dans certaines cités, assez d'importance pour que les obligations professionnelles en fussent définies par les lois[3]. La vogue des cachets remettait en honneur un bijou cher à la civilisation mycénienne que ne connaissait plus Homère[4]. Mais ce n'était pas sur la bague elle-même que s'exerçait l'art du ciseleur : nous n'en possédons pas un spécimen où le cachet soit gravé dans le métal même du chaton[5]. Il semble donc qu'un anneau comme celui de Polycrate ait dû être l'œuvre de deux auteurs différents et même de deux industries nettement distinctes, celle de l'orfèvre et celle du graveur; or nous avons vu[6] que la fréquence de cette collaboration dans la fabrication d'un seul objet est un des indices les plus caractéristiques du degré atteint, à un moment déterminé, par la division du travail.

Nous ne pouvons clore cette revue rapide des diverses

résistantes, étaient aussi employées pour les articles courants (Perrot, t. IX, p. 21).

1. On connaît le précepte de Pythagore (Porphyre, *Vit. Pythag.*, 42) : « Θεῶν εἰκόνας ἐν δακτυλίοις μὴ φορεῖν », et la loi de Solon (Diog. Laert., I, 2, 57) : « Δακτυλιογλύφῳ μὴ ἐξεῖναι σφραγῖδα φυλάττειν τοῦ πραθέντος δακτυλίου. » Dans les deux cas, il ne peut être question que d'abus courants à réprimer.

2. D'après Pausanias (II, 13, 2), Mnésarchos était fils d'Euphron, fils d'Hippasos, qui s'était exilé de Phlionte à Samos avec ses partisans, pour ne pas subir le joug des Héraclides; suivant d'autres, ce Mnésarchos ou Marmacos était fils d'Hippasos. Sur son état de δακτυλιογλύφος, cf. Diog. Laert, VIII, 1, 1, — Apulée, *Florida*, II, 15, 3, — Jamblique, *Vit. Pythag.*, II, 5, — Porphyre, *Vit. Pythag.*, I.

3. Cf. Solon, cité par Diog. Laert., I, 2, 57. — A Phocée également, cette branche de l'orfèvrerie était particulièrement florissante (cf. Pauly-Wissowa, *s. v. Ringe*, t. I A[1], p. 813).

4. La remarque est de Pline l'Ancien (XXXIII, 4, 5-6), qui note qu'au contraire Homère connaît les agrafes, les boucles d'oreilles et divers ornements d'or pour les cheveux. Il est certain que les âges homérique et hésiodique ont constitué à cet égard une période de décadence, d'où l'art de la δακτυλιογλυφία, très florissant à l'époque mycénienne, avait presque disparu; tandis que le VIIe et le VIe siècle sont caractérisés par une renaissance de la glyptique et de la toreutique (voir les textes et documents cités par Pauly-Wissowa, *s. v. Ringe*, §§ I-III). Ajoutons que le mot δακτύλιος, étranger à la langue homérique, est couramment employé au VIe siècle (cf. Sappho, fr. 30, — Solon, *loc. cit.*, etc.).

5. Perrot, t. IX, p. 37.

6. 1er article, p. 21, 25, 40.

branches de l'industrie du métal sans dire un mot des ouvriers qui extrayaient le minerai de la terre. A l'époque homérique, c'étaient des navigateurs étrangers qui importaient en Grèce des lingots de tous les métaux : cuivre, étain, plomb, fer, argent et or. Mais, vers le VIIe siècle, la Grèce commence à exploiter régulièrement ses propres mines[1] : l'Eubée produit le cuivre qui fera la fortune de Chalcis, la « ville du bronze » ; le fer se trouve en abondance en Laconie, en Béotie, dans plusieurs îles de la mer Égée. Dès l'époque de Polycrate, les mines de Siphnos étaient en plein rendement[2] ; quant à celles du Laurion, dont le principal filon ne fut découvert qu'en 483, elles étaient en activité bien auparavant, et Pisistrate avait fortement contribué à leur développement[3].

Les ouvriers qui travaillaient à l'extraction étaient évidemment spécialisés dans cette tâche. Sans doute, les Grecs confondaient sous le nom de μεταλλῆς tous ceux qui contribuaient à la préparation de la matière que devait travailler le χαλκεύς et « qui sont à l'orfèvre ce que le bûcheron est au charpentier[4] » ; ce terme désignait donc aussi bien les fondeurs que les mineurs ; mais il serait risqué d'en conclure que c'étaient les mêmes hommes qui fouillaient le sol et traitaient le minerai. Le travail des mines est une besogne non seulement très absorbante, mais qui exige un entraînement tout particulier ; et il y avait un intérêt trop manifeste à ce qu'un manœuvre qui y avait acquis quelque expérience s'y consacrât tout entier. Néanmoins, les mineurs n'ont jamais été des « démiurges ». Le propriétaire d'une petite concession travaillait parfois de ses mains à l'exploitation ; mais, quand il avait besoin d'auxiliaires, il achetait ou louait des esclaves ; jamais il n'avait recours aux services d'un homme libre salarié[5]. Même en Attique, où la vie dans les mines était beaucoup moins pénible qu'en Égypte, en Espagne ou en Sicile, c'était uniquement à la main-d'œuvre servile qu'était assignée l'extraction du minerai[6].

1. L'extraction du minerai avait sans doute été pratiquée, dans la Grèce propre comme en Asie Mineure, dès une époque bien plus reculée ; mais cette industrie n'atteignit son plein développement qu'avec la création et la diffusion de la monnaie. Cf. Ardaillon, *les Mines du Laurion dans l'antiquité*, p. 126 et suiv. (citant, notamment, Xénophon, *Rev.*, IV, 2 et suiv.).
2. Cf. Hérodote, III, 57.
3. Ardaillon, *loc. cit.*, — Glotz, p. 155 et 183.
4. Platon, *Polit.*, p. 288 *de*.
5. Ardaillon, p. 90 et suiv.
6. Diodore, III, 11-12, et V, 28. — Cf. Ardaillon, p. 95, — Glotz, p. 335.

III.

Industrie du bois.

Si l'industrie du métal avait été de bonne heure l'apanage exclusif des gens de métier, c'est qu'ici la matière première était à la fois difficile à se procurer et malaisée à manipuler. A ce double point de vue, les conditions étaient, pour l'industrie du bois, diamétralement opposées. Aussi, à l'époque précédente, avons-nous vu dans ce domaine la concurrence du travail familial rester particulièrement tenace; sauf pour la construction des vaisseaux, Hésiode enseignait précisément aux paysans à se passer du τέκτων, et l'on peut dire qu'au VIIIe siècle on n'avait qu'exceptionnellement recours à un professionnel pour les besognes courantes de menuiserie. Cet état de choses — dont la société moderne offrirait encore de fréquents exemples — ne pouvait se modifier brusquement. Néanmoins, à mesure que la civilisation progressait, que le goût du confort et du luxe se développait, que les autres métiers perfectionnaient leurs procédés, une évolution parallèle ne pouvait manquer de se produire dans la τεκτονική. Ses progrès ne tenaient pas seulement à la plus grande habileté manuelle des ouvriers, mais à l'emploi d'instruments de précision, qui permettaient, par l'exactitude des mesures, d'obtenir des formes plus harmonieuses et des proportions plus justes; c'est même en raison de cette exactitude que Platon n'hésitait pas à qualifier de « science » (ἐπιστήμη) une industrie qui faisait usage de la règle, du tour, du compas, du cordeau et du niveau[1]. Or, à une exception près[2], tous ces outils existaient antérieurement au VIIe siècle[3]; au VIe, la règle, le tour, l'équerre même étaient employés assez couramment pour fournir aux poètes une foule de métaphores

1. *Phileb.*, p. 56 *b* : « Τεκτονικὴν δέ γε οἶμαι, πλείστοις μέτροις τε καὶ ὀργάνοις χρωμένην, τὰ πολλὴν ἀκρίβειαν αὐτῇ πορίζοντα τεχνικωτέραν τῶν πολλῶν ἐπιστημῶν παρέχεται ... κανόνι ... καὶ τόρνῳ χρῆται καὶ διαβήτῃ καὶ στάθμῃ καί τινι προσαγωγίῳ κεκομψευμένῳ. »

2. Celle du compas (διαβήτης), de l'existence duquel nous n'avons pas de témoignages antérieurs au Ve siècle. J'ai eu l'occasion de montrer (*Rev. Ét. Anc.*, t. XIV [1912], p. 232 et suiv. et 238) par quels procédés empiriques Hésiode suppléait à l'absence de cet instrument de précision.

3. Cf. 1er article, p. 31. C'était encore à Théodore de Samos que la tradition attribuait l'invention de tous ces instruments : son nom symbolisait, en quelque sorte, les progrès réalisés par tous les arts utiles.

et de comparaisons[1]. Leur maniement permettait à des ouvriers exercés d'obtenir ces produits particulièrement achevés qui faisaient la gloire d'un pays, comme les sièges de Thessalie ou les lits de Milet et de Chios[2]; ce dernier article surtout prenait une importance croissante par son usage de plus en plus répandu dans les repas[3].

Mais ce n'était déjà plus le monopole des gens riches que de posséder des meubles fabriqués par des professionnels. Plutarque nous apprend que, de très bonne heure, la fabrication des lits, des sièges et des tables était une spécialité des « démiurges » lacédémoniens[4]; or, à l'en croire, la prospérité de cette industrie de première nécessité tenait à ce qu'à Sparte diverses considérations, tant économiques que morales, s'opposaient au développement des arts de luxe. Quelles que soient les réserves qui s'imposent sur ce dernier point[5], c'était bien en tout cas « pour le peuple » que travaillaient les menuisiers de Laconie.

Qu'il s'agisse d'ameublement ou de charpente[6], l'ouvrier en bois voit donc continuellement s'élargir le champ où s'exerce son activité. Une division intérieure devait fatalement s'ensuivre, et l'on peut affirmer — ne fût-ce que par les exemples que nous venons de citer — que l'état de σκευοποιός commençait à se dégager des autres branches de la τεκτονική[7]. En outre, les conditions de la vie sociale, en se modifiant, donnaient à certaines besognes particulières une importance plus considérable. En ce qui con-

1. Théognis, v. 543 (juger avec la règle et l'équerre), 805 et suiv. (jugement plus droit qu'avec le tour, la règle et l'équerre); cf. v. 945 (marcher au cordeau), etc.

2. Critias, fr. 1, v. 4-6, etc.

3. Sur l'origine et le développement de cet usage, cf. P. Girard, art. *lectus*, κλίνη, dans le *Dictionnaire* de Daremberg et Saglio. En ce qui concerne l'époque qui nous occupe, diverses allusions y sont faites par Xénophane (fr. 9, v. 2), Anacréon (fr. 18), Hérodote (IX, 82, 1-2), etc.

4. Plutarque, *Lyc.*, IX, 6 et suiv. : « Κλιντῆρες καὶ δίφροι καὶ τράπεζαι... βέλτιστα παρ' αὐτοῖς ἐδημιουργεῖτο κτλ. »

5. Cf. Glotz, p. 115-116.

6. L'οἰκοδομία est une partie importante de la τεκτονική (Platon, *Phileb.*, *loc. cit.*). Cf. Sappho, fr. 89 : « (Μέλαθρον...) ἀέρρετε, τέκτονες ἄνδρες. » Cf. *infra*.

7. Nous ne savons pas au juste *jusqu'où s'étendait* cette division. Le terme de σκευοποιός se rencontre chez Aristophane (*Cav.*, v. 232); ceux de κλινοποιός et de θρονοποιός ne sont connus que par des témoignages plus récents. Chez les artisans de Sparte, dont parle Plutarque, rien ne fait supposer que chaque article ait fait l'objet d'une spécialité.

cerne la production même de la matière première, nous avons vu le métier de bûcheron se former à l'époque hésiodique[1]; dans les siècles qui suivirent, il prit une extension de plus en plus grande à mesure qu'en défrichant on déboisait certaines régions et que, par suite, le commerce d'exportation des bois devenait plus actif[2]. En même temps, l'accroissement des agglomérations urbaines posait, pour la première fois en Grèce, le problème du ravitaillement : c'est du VIIe siècle que date la prospérité de Milet, de Chalcis, de Corinthe, bientôt suivies par Athènes; dès que la population y fut trop dense pour pouvoir se nourrir sur le sol même de la cité, il devint urgent d'organiser et d'intensifier les transports par terre comme par eau; ce fut cette nécessité qui eut pour conséquence le développement et le perfectionnement de deux industries caractérisées à la fois par la structure compliquée de leurs produits et par leur usage courant, la charronnerie et la construction des navires.

L'art de construire des véhicules de toute sorte avait de bonne heure exigé une compétence particulière, tant pour la difficulté d'agencer ensemble des pièces aussi nombreuses que pour ce qu'il pouvait y avoir de délicat à façonner quelques-unes d'entre elles. Hésiode, tout en recommandant de fabriquer soi-même ses chariots, ne craignait pas de mettre en relief tout ce qu'il y avait d'ardu dans ce travail[3]. Aussi, dès que les Grecs voulurent avoir à leur disposition des instruments plus perfectionnés que le tombereau du paysan béotien, durent-ils renoncer à les fabriquer de leurs propres mains. Certaines villes, Thèbes en premier lieu, furent renommées pour leur charronnerie[4]; peut-être trouvait-on

1. Cf. 1er article, p. 25. Le δρυοτόμος est un personnage qui paraît fréquemment dans les fables ésopiques (cf. f. 35, 114, 123 Halm). C'est également dans un de ces apologues (f. 59 H.) que nous trouvons la première mention faite du charbonnier, ἀνθρακεύς; mais ces documents n'ont aucune valeur chronologique.

2. Guiraud, p. 26, — Francotte, t. I, p. 72, — Glotz, p. 154. C'était surtout d'Ionie et des îles de l'Égée ou de l'Adriatique qu'on faisait venir le bois nécessaire à la fabrication des meubles et à la construction des bateaux. Cf. le passage où Pindare (*Pyth.*, IV, v. 267-269) fait allusion au « chêne, façonné en colonnes droites, soutenant le toit d'un maître *étranger, loin du sol qui l'a vu naître* ».

3. « Ἕκατον δέ τε δούρατ' ἁμάξης » (*Tr.*, v. 456). Sur la construction des roues et le soin qu'il convenait d'apporter dans les mesures à prendre, cf. v. 426 et mon article sur *Hésiode charron et géomètre* (*Rev. Ét. Anc.*, 1912, *loc. cit.*).

2. Critias (fr. 1, v. 10) va jusqu'à lui en attribuer l'*invention* : « Θήβη δ'ἁρματόεντα δίφρον συνεπήξατο πρώτη. »

déjà dans les ateliers des ouvriers qui, contrairement à l'usage homérique et hésiodique[1], se consacraient exclusivement à la construction des roues; mais ce n'est là qu'une hypothèse[2], et à coup sûr ce n'était pas la règle générale. Des données assez précises nous sont fournies à ce sujet par l'anecdote relative à Ardys, roi de Lydie[3]. Évincé du trône par une conspiration, ce prince aurait exercé à Cymé le métier de charron, soit pour son compte[4], soit au service d'un patron[5]. Rappelé à Sardes par une nouvelle révolution, il n'aurait pu quitter Cymé, parce qu'un client, « qui lui avait commandé une voiture, ne voulait pas le laisser partir avant que le travail fût fini » et « tenait absolument à avoir une voiture faite par le roi de Lydie ». Quoi qu'il faille penser de cette histoire, elle est du moins fondée sur certaines données dont il est permis d'admettre l'exactitude : c'est d'abord que, dès le VIIIe siècle[6], il existait, au moins en Ionie, des ateliers de carrosserie où le patron avait sous ses ordres un certain nombre d'ouvriers, mais que la spécialisation ne s'étendait pas plus loin et que la division du travail restait des plus rudimentaires, puisqu'on voit un de ces ouvriers se charger seul et à forfait de la fabrication complète d'une voiture[7].

Il en allait tout autrement pour les constructions navales. Dès longtemps, il existait en Grèce des chantiers maritimes organisés, tels que ceux que l'*Odyssée* plaçait déjà près de l'agora des

1. *Iliade*, IV, v. 485-486 :

(αἴγειρος),
τὴν μέν θ' ἁρματοπηγὸς ἀνὴρ αἴθωνι σιδήρῳ
ἐξέταμ', ὄφρα ἴτυν κάμψῃ περικάλλεϊ δίφρῳ.

Pour Hésiode, cf. ci-dessus.

2. « Τροχοποιεῖν » est cité par Aristophane (*Plout.*, v. 513) comme une profession normale; mais ce texte est trop récent pour que nous puissions en faire état ici.

3. Racontée par Nicolaos de Damas (fr. 49 Müller, 6-10), d'après Xanthos le Lydien (écrivain du ve siècle), et avec plus de détails, mais peut-être moins de vraisemblance, par Héraclide du Pont (Περὶ Πολιτ., XI, 1-2).

4. Nicolaos, *loc. cit.* : « Ἐν Κύμῃ ἁμαξοπηγῶν διέζη, ὕστερον δὲ πανδοκεύων. »

5. Héraclide (auquel sont également empruntés les détails qui suivent), *loc. cit.* : « Οὗτος δὲ ἐτύγχανεν ἐν ἁμαξοπηγοῦ δουλεύων. » Peut-être faut-il entendre qu'il s'était loué comme *thète* à un charron.

6. Suivant les indications chronologiques rapportées par M. Radet (*la Lydie et le monde grec au temps des Mermnades*, p. 79), Ardys aurait régné de 766 à 730.

7. M. Glotz (p. 105, note) tire de ce récit des conclusions assez différentes, que je compte examiner et discuter dans l'article suivant, à propos des contrats de travail.

Phéaciens[1], et une ville importante, celle de Naupacte, en avait sans doute tiré son nom. A mesure que les flottes s'accroissaient et que l'on avait besoin de bâtiments plus grands, il était nécessaire que ces chantiers fussent plus nombreux, plus considérables et eussent un personnel plus expérimenté. Or on connaît les progrès particulièrement rapides que fit la marine grecque à partir de l'an 700[2]. Non seulement la navigation devient plus intense, mais son champ d'action s'étend de plus en plus; des voyages au long cours sont entrepris soit par les marins ioniens, les Phocéens notamment[3], soit par ceux de Mégare[4]. Des perfectionnements techniques, comme l'invention de l'ancre, rendent moins périlleux ces trajets lointains. La colonisation, commencée au VIIIe siècle, ne cesse de se développer : une trentaine de comptoirs s'établissent au VIIe siècle, à ne compter que ceux dont la date de fondation est exactement connue. Les échanges commerciaux par importation et exportation deviennent de plus en plus nombreux et réguliers : Milet vend son vin, son huile, ses tapis, ses meubles, et achète toute espèce de matières premières; Corinthe troque contre des métaux bruts ses poteries et ses tissus[5]. Outre les flottes de commerce, des escadres de guerre se constituent : celles de Corinthe[6] et de Samos[7] en premier lieu. Or ces destinations différentes exigent des qualités et des formes diverses : le vaisseau long, de course, de guerre ou de luxe, ne se laisse pas confondre avec le bateau rond, de charge ou de transport. Chaque chantier a bientôt sa spécialité : si

1. *Odyssée*, VI, v. 267 et suiv., etc.

2. Sur cette évolution bien souvent étudiée, et que je ne puis songer à retracer ici en détail, je citerai en particulier : Guiraud, *la Main-d'œuvre...*, ch. III, — Francotte, *op. cit.*, t. I, p. 30-37, — von Müller et Bauer, *Die Griechischen Privat- und Kriegsaltertümer*, p. 257 et suiv., — G. Glotz, *Études sociales et juridiques sur l'antiquité grecque*, ch. V, — *Travail...*, p. 61 et suiv., et 139 et suiv.

3. Hérodote, I, 163 (et en général 163-170). Cf. IV, 152; VI, 17, etc.

4. Cauer, *Parteien und Politiker in Megara und Athen*, p. 21 et suiv., voit dans le commerce par mer la principale source de la prospérité de Mégare et dans la concurrence de Milet la raison de sa décadence. Ses conclusions, approuvées par la plupart des critiques, sont contestées par Francotte (p. 251 et suiv.).

5. Cf. Guiraud, p. 25-28, — Glotz, p. 136 et suiv.

6. Cf. Thucydide, I, 13.

7. Cf. Hérodote, III, 39 et 122, 3, — Strabon, XIV, 1, 16 : Polycrate aurait été « le premier après Minos » qui eût songé à établir son empire sur toutes les mers. Crésus avait déjà formé un projet analogue (Hérodote, I, 27).

Corinthe est renommée pour ses trières rapides[1] et Phocée pour ses bâtiments de haute mer à cinquante rameurs[2], c'est de Carie que proviennent les meilleurs *cargos*[3]. Les navires ne sont donc plus seulement les instruments nécessaires du grand commerce, ils deviennent eux-mêmes un article commercial[4].

Enfin, une fois le navire construit, c'est encore à des gens de métier qu'on s'adresse pour le manœuvrer : n'importe qui peut s'improviser cocher, mais n'est pas marinier qui veut. S'il s'agit d'une petite embarcation, un « passeur » suffit à la conduire; mais la κωπηλασία est déjà une profession assez lucrative pour nourrir son homme[5] et assez répandue pour que le nom de certaines villes y fasse allusion[6]. Quand on a besoin d'un bâtiment plus considérable, c'est à des *thètes* — c'est-à-dire à des ouvriers salariés — que l'on s'adresse[7]; souvent on embauche l'équipage en même temps qu'on loue le bateau[8]. Y était-il attaché en permanence? La chose est douteuse; mais, à coup sûr, il était composé de professionnels : le temps n'est plus où les rames étaient tenues par des archers, comme sur la galère de Philoctète[9].

Le travail des mariniers n'a, sans doute, qu'un rapport loin-

1. Thucydide, *loc. cit.*

2. Hérodote, I, 163, 1-2. C'est dans un vaisseau de ce modèle qu'Hipparque aurait envoyé chercher Anacréon à Samos (Platon, *Hipparque*, p. 228 *c*). Cf. Hérodote, I, 24, 1, etc.

3. « Φορτηγοὺς ἀκάτους » (Critias, fr. 1, v. 11).

4. Samos et Corinthe en sont les deux principaux marchés (cf. Guiraud, p. 27 et 31).

5. D'après Aristote (*Météor.*, II, 3, 3), c'est à un passeur trop exigeant qu'Ésope aurait conté l'anecdote de Scylla faisant baisser par ses bâillements le niveau de la mer. Dans la fable 19 (Αἴσωπος ἐν ναυπηγίῳ), c'est aux ouvriers d'un chantier naval qu'il aurait fait ce récit.

6. D'après Strabon (IX. 2, 17), c'était le cas de Platées (cf. πλάτη = plat de la rame), primitivement située au bord d'un lac, et dont les habitants vivaient surtout du salaire qu'ils gagnaient comme passeurs.

7. Thucydide, VI, 43 : « Θῆτες ἐπιβάται τῶν νεῶν. » Cf. Glotz, p. 66 : « Le type du marin sera longtemps le paysan que sa terre ne nourrit pas et qui va quérir au loin un supplément de ressources. »

8. C'est le cas du navire corinthien que loue Arion pour traverser la mer Ionienne (Hérodote, I, 24, 1).

7. La remarque est de Thucydide (I, 10, 4). Chez le même auteur (VI, 91, 4), quand Alcibiade engage les Lacédémoniens à envoyer en Sicile une flotte dont les rameurs puissent devenir des soldats en débarquant, c'est à titre de mesure exceptionnelle qu'il recommande cet expédient, pour avoir une armée aussi nombreuse que possible. M. Glotz note (p. 73) que dès la fin de la période homérique le propriétaire du bateau ne le commande plus en personne et a un capitaine à son service.

tain avec l'industrie du bois, même avec la construction des vaisseaux ; mais il y a là deux organismes qui ne peuvent se développer qu'en fonction l'un de l'autre, ou plutôt dont chacun est la condition même de l'existence de l'autre. C'est un des exemples les plus frappants de cette collaboration des métiers, qui n'est possible qu'au sein d'une société déjà constituée, mais sans laquelle, inversement, il ne saurait y avoir de progrès économique ou social[1].

IV.

Industries textile et du cuir.

La fabrication et le travail des étoffes n'étaient jamais, jusqu'alors, confiés à des « démiurges » ; même les Cariennes, les Lydiennes et les Sidoniennes, dont les poèmes homériques vantaient l'habileté, étaient des esclaves appartenant à des particuliers ; c'était à la maison qu'elles filaient, tissaient ou cousaient des vêtements pour leurs maîtres. Hésiode, de son côté, donnait des conseils minutieux que chacun pût mettre en pratique pour faire lui-même ses habits, ses chapeaux ou ses chaussures. C'était pour cela qu'il recommandait particulièrement l'usage des vêtements de peau, dont la préparation était infiniment plus simple que celle des étoffes et surtout exigeait moins de main-d'œuvre. Aussi l'usage en a-t-il persisté longtemps chez les gens du peuple. Les « mauvais », flétris par Théognis, ces hommes qui, « *vêtus de peaux de chèvres*, pâturaient hors des murs sans lois ni justice », ce « vaurien » d'Artémon, raillé par Anacréon parce qu'il n'avait à se mettre autour du corps qu'une méchante peau de bœuf empruntée à quelque vieux bouclier hors de service[2], étaient encore habillés comme Laerte, lorsque Ulysse feignait de le prendre pour un domestique[3] ; et c'était un costume analogue que les Spartiates obligeaient les Hilotes à porter[4]. Les

1. Ajoutons qu'en dehors des τέκτονες, la ναυπηγία exige encore l'intervention d'une foule d'artisans des plus divers : métallurgistes, cordiers, peintres, etc. Cf. Pollux, I, 84 : « Οἱ δὲ ταῦτα (= πορεῖα) ἐργαζόμενοι ναυπηγοὶ καὶ τέκτονες... ζωγράφοι, στυππειοπῶλαι, χαλκεῖς, σιδηρεῖς, σχοινοσυμβολεῖς καὶ τὰ ὁμοῖα. » Il s'agit bien ici d'une division du travail et non, comme dans d'autres passages (I, 95-96, etc.), d'une énumération de noms différents désignant la même catégorie d'individus.

2. Théognis, v. 53-60, — Anacréon, fr. 19, v. 1-5.

3. *Odyssée*, XXIV, v. 227-231, 250.

4. Athénée, XIV, p. 657 *d* (citant Myron de Priène).

comiques même bien plus récents mettent souvent en scène des campagnards vêtus de leurs « diphthères[1] » ; c'était, paraît-il, une convention du genre que de les présenter ainsi affublés[2]. Dans plus d'une cité, une classe de la société ou la population d'un canton rural était désignée par un sobriquet qui rappelait ce trait de mœurs[3].

Mais si c'était un signe soit de barbarie, soit d'extrême simplicité, que d'être vêtu de peaux de bêtes[4], cela tient précisément à ce que, du moins chez les gens les plus aisés, le besoin ou le désir d'un certain luxe commençait à se manifester. Dans la Grèce d'Asie, principalement, les étoffes teintes, brochées ou finement tissées sont l'objet d'une industrie de plus en plus florissante[5]. Si le manteau de Syloson étonnait encore Darius comme une chose rare et précieuse[6], Xénophane critique déjà ses nombreux concitoyens qui, suivant un usage importé de Lydie, se rendaient à l'agora en robes de pourpre[7]. La contagion gagne tous les milieux : un Hipponax, qui n'avait rien d'un dandy, exige au moins pour se vêtir une tunique, un bon manteau et des chaussons fourrés dans ses sandales[8]. L'usage de costumes à plusieurs pièces — chiton, chitoniscos, himation, épiblêma, paryphê — que l'on ajuste avec soin au lieu de les draper autour du corps, devient de plus en plus courant. L'Ionie donne l'exemple, et de Milet, d'Éphèse, de Samos, de Colophon[9], la mode ainsi lancée se répand dans toute la Grèce.

1. Aristophane, *Nuées*, v. 72 et suiv., — *Guêpes*, v. 1138, — Ménandre, *Arbitrage*, v. 12-13 Körte, etc. Sophron (fr. 38) faisait déjà allusion à ces vêtements, qu'il appelait βαίτας (cf. Pollux, X, 175).

2. Cf. Pollux, IV, 119.

3. Par exemple les κατωνακοφόροι de Sicyone (Athénée, VI, p. 271 *d*), les σακκοφόροι de Sparte (Plutarque, *Inst. Lac.*, 37 = *Mor.*, p. 239 *c*), sans doute aussi les κυνοσουρεῖς de Mégare (Plutarque, *Quest. gr.*, 17 = *Mor.*, p. 295 *b*) et les κυνοῦροι d'Argolide (Pausanias, III, 2, 2).

4. Rappelons encore les paroles du Lydien Sandanis à Crésus, qui allait se battre contre les Perses (Hérodote, I, 71, 3) : « Tu vas faire la guerre à des peuples qui ne sont vêtus que de peaux de bêtes..., etc. »

5. Aussi les lyriques y font-ils continuellement allusion. Cf. Sappho, fr. 66 et 71, — Ibycos, fr. 8 *c*, — Anacréon, fr. 71, etc.

6. Hérodote, III, 139, 3 et suiv. Citons également le fameux manteau du Sybarite Alcisthénès, que Denys vendit 120 talents à des Carthaginois (Athénée, XII, p. 541 *b*, — d'après Aristote).

7. Xénophane, fr. 3.

8. Hipponax, fr. 22-24.

9. Athénée, XII, p. 523 *e*-526 *b*, invoquant les témoignages de Démocrite, Callinos, Archiloque, Asios, Xénophane, etc.

En Attique, ce fut surtout dans la seconde moitié du VIe siècle que son influence se fit sentir[1]. Les statues de l'Acropole, contemporaines des Pisistratides, offrent de nombreux spécimens de ces beaux costumes ioniens, en fine toile de lin, composés de longues robes à manches cousues et de châles, aux plis savamment arrangés, qui avaient détrôné l'ancien habillement dorien, lourd et simple, consistant essentiellement dans une pièce de laine unie qu'on agrafait sur l'épaule et qu'on retenait à la taille avec une ceinture[2]. Hérodote donne de ce changement une explication plus que fantaisiste, quand il présente cette substitution comme une punition infligée aux femmes athéniennes, coupables d'avoir tué en le perçant avec leurs broches l'unique survivant d'une bataille malheureuse livrée aux Éginètes[3]. Mais cette légende même met bien en relief le trait essentiel de la nouvelle mode : la robe ionienne est cousue au lieu d'être agrafée[4]. Or, des costumes aussi somptueux comportent nécessairement l'intervention d'ouvriers professionnels ; ce n'est pas dans le premier gynécée venu qu'on saura tisser une étoffe aussi fine, la teindre des plus riches couleurs, l'orner de broderies artistiques et combiner les diverses parties de l'habillement en un ensemble harmonieux[5].

Il va sans dire que les travaux de couture et de broderie n'ont jamais cessé pour cela d'être en honneur chez les particuliers ; les dames de la meilleure société mettaient souvent leur amour-propre à confectionner elles-mêmes les vêtements familiaux[6] ; c'est une besogne que toute maîtresse de maison devait être

1. Probablement par suite des relations des Pisistratides avec Chios et avec la cour de Polycrate.

2. Cf. Lechat, *la Sculpture attique avant Phidias*, p. 193 et suiv., 218-227, 241-243.

3. Hérodote, V, 87, 4 et suiv. Cf. Douris de Samos, fr. 50 Müller (= *Scol. Eur.*, *Héc.*, v. 915).

4. Selon Épicharme (fr. 7), ce qui caractérise le costume des esclaves, c'est qu'il n'est pas cousu, mais simplement boutonné.

5. Le manteau dorien resta néanmoins le costume national des Grecs : Eschyle (*Perses*, v. 181 et suiv.) l'oppose au costume persique des Asiatiques. La mode subit, en outre, par la suite de nombreuses fluctuations ; mais la vogue des robes ioniennes ne disparut jamais complètement. Cf. K. F. Hermann, *Griech. Antiq.*[3], IV, 186, — Helbig, *Hom. Epos*, p. 162 et suiv.

6. Strabon (VIII, 6, 20) rapporte les paroles d'une matrone corinthienne, qui reproche à une courtisane « ὅτι οὐ φιλεργὸς εἴη οὐδ' ἐρίων ἅπτοιτο ». Hérodote (IX, 109, 1) cite le manteau que la femme de Darius, Amestris, avait tissé elle-même à son mari ; ce thème est un lieu commun traité par un grand nombre d'écrivains.

capable de faire ou de diriger, et les femmes mises en scène par tous les comiques ou mimographes en parlent comme de leur occupation la plus ordinaire[1]. Mais la persistance de ces mœurs n'empêchait pas l'existence de couturiers ni surtout de couturières professionnelles. Nous ne savons si tel était le cas des *Ravaudeuses* mises en scène par Sophron[2]; mais ce n'est pas impossible, puisqu'un personnage de Xénophon emprunte à ce métier une comparaison restée célèbre[3] et qu'Aristophane cite la couture comme un des moyens de gagner sa vie en travaillant[4]. C'est ainsi qu'à Patras les femmes, deux fois plus nombreuses que les hommes, demandaient leur subsistance à l'art de tisser le lin d'Élide[5]. Plus tard, les ateliers deviendront plus nombreux et plus considérables; chaque tailleur se spécialisera dans la fabrication d'un vêtement déterminé[6] et divisera le travail entre ses divers ouvriers[7]. Telle n'est pas encore la loi au VIe siècle; mais un pas décisif, préparant un avenir prochain, a été fait dans cette voie[8].

Il était naturel qu'à côté de la confection proprement dite la préparation de l'étoffe donnât naissance à des métiers spéciaux, qui acquéraient une importance croissante à mesure que le public exigeait des produits plus abondants et surtout plus achevés. Malheureusement, ce n'est que par des allusions extrêmement vagues et généralement récentes que nous sommes renseignés à leur sujet. Les tondeurs de bestiaux — pour reprendre les choses

1. Allusions nombreuses chez Aristophane au filage (*Ois.*, v. 831, — *Lysistr.*, v. 729 et suiv., — *Ass. fem.*, v. 556) et au tissage (*Lysistr.*, v. 519, — *Thesmoph.*, v. 821 et suiv., — *Ass. fem.*, v. 654). Cf. Théocrite, XV, v. 19 et suiv. et 37, — Xénophon, *Écon.*, VII, 41; IX, 7 et 9; X, 10, etc., etc. — Au VIe chapitre de l'*Anthologie*, il est fréquemment question de vêtements consacrés par les femmes qui les ont faits (p. ex. : VI, 136, attribué à Anacréon).

2. Ἀκεστρίαι : c'était le titre d'un mime de Sophron (fr. 1-2 K.).

3. *Cyrop.*, I, 6, 16 : Cambyse compare les médecins à des *raccommodeurs d'habits déchirés*, ὥσπερ ἱματίων ῥαγέντων εἰσί τινες ἠπῆται.

4. *Plout.*, v. 513.

5. Pausanias, VII, 21, 14.

6. Xénophon, *Mémor.*, II, 7, 6 : Déméas fait des chlamydes, Ménon des chlanides, beaucoup de Mégariens des exomides.

7. *Id.*, *Cyrop.*, VIII, 2, 5 : dans un même atelier, l'un taille les tuniques, l'autre les assemble.

8. Il arrivait souvent que dans un gynécée la maîtresse de maison, avec ses filles et ses servantes, confectionnât plus de vêtements qu'il n'était nécessaire pour la consommation familiale. Le surplus pouvait alors être vendu, sans que le travail eût été fait, à proprement parler, par des « démiurges ». Tel est le cas chez Aristarchos (Xénophon, *Mémor.*, *loc. cit.*). Cf. Glotz, *Travail...*, p. 270.

ab origine — ne nous sont guère connus que par le témoignage de Pollux[1]. Nous avons vu que d'assez bonne heure il exista des tisserands; mais nous ignorons jusqu'à quel point ils se spécialisaient dans cette besogne. L'art de teindre les étoffes était pratiqué depuis longtemps; on ne peut préciser l'époque où il tomba dans le domaine des « démiurges »; mais ce fut sans doute d'assez bonne heure, puisque Hérodote cite un teinturier crétois, Corobios, qui aurait vécu au VIIe siècle[2]. Les foulons seuls nous sont un peu mieux connus : leur outillage assez encombrant les obligeait, comme les forgerons, à posséder un atelier; un fragment d'Archiloque y fait allusion[3] et c'est dans un établissement de ce genre que, suivant la tradition, Aristée de Proconnèse aurait trouvé la mort[4].

En ce qui concerne, enfin, la confection des chaussures, des questions d'ordre analogue peuvent se poser : était-ce une besogne réservée à des gens de métier? Distinguait-on l'artisan qui préparait le cuir de celui qui le taillait et le cousait, le tanneur du cordonnier? Il y avait, à coup sûr, des cordonniers au VIe siècle : une raillerie de Sappho y fait une allusion directe[5]; et l'on ne s'expliquerait pas, autrement, le développement que prirent alors quelques spécialités locales : brodequins de Lydie, sandales tyrrhéniennes de couleur, etc.[6]. Les hommes portent des souliers laconiens, les femmes des chaussures persiques[7], et

1. Qui admet (VII, 28) que le nom de νακοτίλτης était ἐν χρήσει παλαιότερον, et qui cite des exemples empruntés à Philémon, Cratinos, Archippos.

2. Hérodote, IV, 151-153. Ce personnage, à moitié légendaire, est mêlé à l'histoire de la fondation de Cyrène, que Strabon et Eusébios plaçaient en 633-632 (Ol. XXXVII, 1). — On sait qu'à Sybaris les teinturiers en pourpre (τοὺς... πορφύραν... βάπτοντας) étaient exemptés d'impôts. Cf. Athénée, XII, p. 522 *d*.

3. « Κέαται δ' ἐν ἴπῳ » (fr. 159 Bergk; cf. Pollux, VII, 41, et X, 35, qui définit l'ἶπος · τὸ πιέζον τὰς ἐσθῆτας ἐν τῷ γναφείῳ).

4. Cf. Hérodote, IV, 14. Ce personnage a vécu sans doute au VIe siècle; c'est à tort qu'Hérodote le fait remonter à une époque très antérieure (puisqu'il cite des faits arrivés à Métaponte *340 ans après la mort d'Aristée*).

5. Fr. 95 :

« Θυρώρῳ πόδας ἐπτόργυιοι,
τὰ δὲ σάμβαλα πεντεβόηα,
πίσυγγοι δὲ δέκα ἐξεπόνασαν. »

6. Cf. Sappho, fr. 17 (Πόδας δὲ ποίκιλος μάσλης ἐκάλυπτε, Λύδιον καλὸν ἔργον); — Anacréon, fr. 9, v. 3 (ποικιλοσάμβαλος, cité par Pollux, VII, 93, avec d'autres textes plus récents relatifs aux sandales tyrrhéniennes).

7. Aristophane, *Guêpes*, v. 1158, — *Ass. fem.*, v. 74, 269, etc. Il est bien entendu que ces noms ont fini par caractériser la forme d'un produit plutôt que sa provenance; mais ils tirent certainement leur origine de spécialités régionales.

bientôt on verra des fabricants se borner à confectionner l'un ou l'autre des deux articles[1].

Dans un milieu où la division du travail est tant soit peu avancée, il est évident que les métiers de corroyeur (βυρσοδέψης, σκυτοδέψης) et de cordonnier (σκυτεύς, σκυτοτόμος) sont absolument distincts. Aristophane ne les confond déjà plus[2]; et Platon déclare que le premier est au second ce que le bûcheron est au charpentier ou le mineur à l'orfèvre[3]. Mais pour l'époque précédente nous ne possédons aucun témoignage décisif : la question reste obscure, et le mieux est de reconnaître franchement notre impuissance à la résoudre[4].

V.

Industrie de la pierre.

Dans toute société tant soit peu civilisée, le principal travail dont la pierre fournisse les matériaux est la construction des édifices, en particulier des habitations. Mais le nombre des tailleurs de pierre ne s'accroît sensiblement et ils n'arrivent à former un corps de métier régulier que lorsque l'usage des demeures en pierre se répand parmi les gens de toute condition. Or, en Grèce, non seulement à l'origine presque toute la population vivait dans des maisons de bois; mais l'οἰκοδόμος a toujours été classé parmi les ouvriers en bois, les τέκτονες[5]; dans les centres les moins avancés, il cumulait même sa profession avec celles de menuisier et de charpentier[6]. Sans doute, même de nos jours, la

1. Xénophon, *Cyrop.*, VIII, 2, 5. Le même passage fait allusion à une division du travail dans l'atelier : l'un taille le cuir, l'autre le coud.

2. Dans les *Oiseaux* (v. 490-491), le σκυλοδέψης et le σκυτεύς sont présentés comme deux termes distincts d'une énumération. Quand Aristophane traite le tanneur Cléon de *ressemeleur* (*Chev.*, v. 315 : σύ γ' οἶσθα κάττυμα), il n'y a là qu'une plaisanterie et peut-être un simple jeu de mots.

3. *Sophiste*, p. 288 *de*. Cf. *Banquet*, p. 221 *e*, et *Gorgias*, p. 517 *a* : les deux métiers sont nettement distingués l'un de l'autre.

4. Un argument semble pouvoir être invoqué en faveur de l'absence de division : c'est que, même à une époque plus récente, le même homme exerçait souvent les deux métiers. Tel était, par exemple, le cas d'Anytos. Mais Guiraud (p. 60) fait justement observer qu'il pouvait fort bien posséder deux ateliers distincts, dans chacun desquels auraient travaillé des ouvriers spécialisés.

5. Cf. *supra*.

6. Cf. Xénophon, *Cyrop.*, *loc. cit.* : « Ἐν ... ταῖς μικραῖς πόλεσιν, οἱ αὐτοὶ ποιοῦσι κλίνην, θύραν, ἄροτρον, τράπεζαν, πολλάκις δ' ὁ αὐτὸς οὗτος καὶ οἰκοδομεῖ. »

collaboration du charpentier est nécessaire dans la construction d'une maison; mais son rôle reste secondaire, tandis que chez les Grecs de toutes les époques la proportion était inverse : c'étaient le λιθοκόπος et le λιθοδόμος qui étaient les auxiliaires du τέκτων[1].

Les tailleurs de pierre n'en étaient pas moins des spécialistes : le travail d'une matière peu malléable exige de très bonne heure un outillage compliqué et une habileté manuelle que l'expérience seule peut donner[2]. Ils se distinguaient nettement, en cela, des manœuvres, auxquels on confiait les besognes inférieures : c'étaient bien des ouvriers salariés[3], mais bons à tout faire et considérés comme des subalternes[4]. Parfois, pour les tâches les moins délicates, on avait recours aux premiers venus; on se contentait alors de donner à ces novices des chefs d'équipe compétents[5].

Cette sorte de hiérarchie est nécessaire, dès qu'un certain nombre de travailleurs sont attelés à la même œuvre et que l'ouvrage doit être rationnellement réparti entre eux. Quand, au VIIe siècle et surtout au VIe, les tyrans de Mégare, d'Athènes, de Samos entreprirent les immenses travaux dont des fouilles récentes ont exhumé les vestiges[6], force leur fut de se résigner à employer toute la main-d'œuvre disponible, quelle que fût sa qualité; mais encore fallait-il que l'emploi d'éléments aussi inégaux fût judicieusement réglé et qu'ils fussent habilement guidés. C'était le rôle de l'ἀρχιτέκτων.

Ce terme a d'abord désigné, en effet, une sorte de contremaître, qui présidait et veillait à l'exécution de la besogne : Héro-

1. Pollux (VII, 118-119) range les λιθοκόποι et les λιθοδόμοι au nombre des τέκτονες.

2. Aussi le λιθουργός et le τέκτων sont-ils souvent distingués l'un de l'autre, du moins dans les textes du Ve siècle : Aristophane, *Ois.*, v. 1134, — Thucydide, V, 82, 6. Cf. Plutarque (*Pér.*, XII, 4), faisant allusion à l'époque de Périclès.

3. Μισθωτούς : *Ois.*, v. 1152.

4. Cf. *Ass. fem.*, v. 309 et suiv. : « ... τριώβολον ζητοῦσι λαβεῖν ... ὥσπερ πηλοφοροῦντες. »

5. Tel fut le cas, par exemple, pour les travaux qu'on fit effectuer en Sicile par tous les Carthaginois faits prisonniers à Himère, en particulier pour la construction des égouts et des piscines d'Agrigente (Diodore, XI, 25, 2-3); c'était d'ailleurs un usage général.

6. Sur le détail de ces travaux et des recherches qui les ont mis au jour, cf. Perrot, t. VIII, p. 23-55 et 548 et suiv.

dote nomme ainsi tantôt le chef d'une équipe chargée de transporter des blocs de pierre pour l'érection d'un monument, tantôt le directeur de travaux de terrassement destinés à l'établissement d'un aqueduc souterrain[1]. Le mot tendait déjà à prendre le sens moderne d'architecte, qu'il eut exclusivement un peu plus tard[2]; mais, en ce cas, est-ce bien d'un « démiurge » qu'il s'agit? Xénophon dit, sans doute, que « celui qui connaît l'architecture peut travailler aussi bien pour autrui que pour lui-même » et que c'est chose normale que de se faire bâtir une maison moyennant salaire[3]; mais les architectes étaient néanmoins assez rares, même au IVe siècle[4]. Ceux que nous connaissons nommément, à l'époque des tyrans, étaient plutôt des fonctionnaires chargés de la direction des travaux publics : c'est Eupalinos de Mégare, qui construit à Samos un aqueduc sur l'ordre de Polycrate[5]; c'est Phaiax qui, un peu plus tard, conduit une entreprise analogue à Agrigente[6]; c'est le Samien Mandroclès, qui jette pour Darius un pont sur le Bosphore[7]; c'est Rhœcos, qui passait pour avoir bâti le plus grand temple de Samos[8]; ce sont les auteurs inconnus des importants travaux de canalisation que firent exécuter Pisistrate à Athènes et Théagène à Mégare[9]. Mais, dès cette époque, on les voit aussi travailler pour les simples citoyens : Byzès, le fameux architecte de Naxos qui avait imaginé de « débiter en tuiles le marbre à gros grains de son pays[10] », n'était que le patron d'un grand atelier de taillerie et non un sculpteur, comme on l'a cru longtemps sur la foi de sa renommée : c'était moins un artiste qu'un industriel[11].

1. II, 175, 6; III, 60, 6.

2. Hérodote l'emploie déjà dans ce sens (III, 60, 4) en parlant d'Eupalinos. Un dialogue pseudo-platonicien (*Am.*, p. 135 *b*) oppose nettement le τέκτων, qui coûterait cinq ou six mines, à l'ἀρχιτέκτων, « qu'on ne pourrait acheter, fût-ce au prix de dix mille drachmes ». Xénophon (*Mémor.*, IV, 2, 10) qualifie l'ἀρχιτέκτων de γνωμονικὸν ἄνδρα, expression qui n'eût pas convenu à un simple contremaître.

3. *Écon.*, I, 3-4.

4. Pseudo-Platon, *loc. cit.*

5. Hérodote, III, 60, 4, — Aristote, *Pol.*, V, 11, etc.

6. Diodore, XI, 25. Cf. *supra.*

7. Hérodote, IV, 87-88.

8. Hérodote, III, 60, 6. Nous avons vu que Rhœcos était surtout un bronzier, ce qui rend assez douteuse la tradition rapportée ici par Hérodote.

9. Pausanias, I, 40, 1. Cf. Perrot, *loc. cit.*, en particulier p. 29-37.

10. Perrot, t. VII, p. 534. Ce procédé était également en usage à Athènes avant les guerres médiques.

11. Cf. Pausanias, V, 10, 3, etc. Il aurait vécu dans la première moitié du

Une catégorie particulière de tailleurs de pierre mérite une mention spéciale : ce sont les éleveurs de tombeaux. Les archéologues ont montré comment, après l'époque héroïque, l'architecture funéraire subit une décadence et comment cet art finit par se réduire à une pure et simple entreprise commerciale[1]. Le fait a son importance dans l'histoire de l'artisanat ; car il nous fait prendre sur le vif la formation d'un métier nouveau. Le nom même de certains entrepreneurs nous est connu par des inscriptions, dont quelques-unes remontent au VIe siècle[2]. Se sont-ils confinés dans cette unique tâche? Rien n'autorise à l'affirmer. Mais, de toute façon, il y a là une preuve que le domaine de la λιθουργική industrielle s'étendait de plus en plus.

En même temps se créait et se développait, par une évolution parallèle, une autre branche de l'industrie de la pierre, celle de la statuaire. Elle a commencé à exister quand le tuf, puis le marbre furent couramment employés par les sculpteurs ; elle a constitué un métier, au sens propre du mot, quand ses produits ont pu, grâce à des conditions de fabrication plus rapides et plus économiques, faire l'objet d'un négoce quotidien.

Nous savons qu'à l'origine ceux qui voulaient consacrer une statue la taillaient eux-mêmes grossièrement dans une pièce de bois ; cet usage devait être assez répandu, à en juger par l'influence persistante qu'exercèrent sur l'art grec ces ξόανα primitifs. Plutarque, qui en citait divers spécimens dans ses Δαίδαλα[3], alléguait, pour en expliquer la vogue, que le bois était plus facile à travailler que le marbre, les métaux précieux ou l'ivoire ; et Pausanias, qui avait examiné quelques-unes de ces œuvres primitives, énumérait les essences que, pour cette raison, on employait de préférence[4].

VIe siècle. Voir, dans Pauly-Wissowa, *s. v. Byzes*, un résumé des discussions auxquelles ont donné lieu la chronologie et l'histoire de sa vie.

1. Cf. Perrot, t. VIII, p. 68 et suiv., 72 et suiv., etc.

2. *I. G. A.*, nos 362 (d'Égine : Διότιμός με ἐπέθηκε), 449 (de Théra : Θαρρύμαχος ἐποίει), — *C. I. A.*, t. I, no 466 ('Αριστίων μ' ἐπόησεν, *boustrophédon*). Cf. d'autres inscriptions plus récentes : nos 464 (ἔργον 'Αριστοκλέους), 471 ('Επιστήμων τόδ' ἐποίει... σῆμα), 268 à 270 (d'Euphron), 477 *p* (de Phaidimos), etc.

3. Cf. Eusébios, *Prép. Év.*, III, 1, p. 83, et 8, p. 99. Plutarque mentionnait, entre autres, une statue d'Héra, à Tirynthe, en poirier sauvage, et un ξόανον de Platée, en chêne ; ce dernier est également connu de Pausanias (IX, 3, 1-6). Il n'y a pas lieu de s'arrêter à l'attribution que Plutarque fait de ces ouvrages à tel ou tel héros légendaire ; elle montre néanmoins qu'on les considérait comme l'œuvre d'amateurs et non de professionnels.

4. L'ébène, le cyprès, le cèdre, le chêne, l'if, le lotus (VIII, 17, 2, — à propos d'un ξόανον d'Hermès conservé au mont Cyllène).

Les plus anciens spécialistes, auxquels sont dus les premiers perfectionnements de la sculpture, ne nous sont pas connus : ce sont ces primitifs anonymes que les Grecs symbolisaient sous le nom de Dédale[1]. Même au VIIe siècle, le sculpteur n'était encore « qu'un obscur ouvrier, qui ne signait pas son œuvre[2] ». Un peu plus tard, l'habitude se créa, lorsque l'on consacrait un sanctuaire, de commander la statue du dieu à un ἴδρις ἀνήρ ; les fils de Rhœcos, Théodore et Téléclès, avaient fait à eux deux, pour les Samiens, une statue d'Apollon[3] ; Théoclès de Sparte sculptait, vers 560, les statues du temple d'Héra à Olympie[4].

Il y a encore loin de ce travail sur commande à la mise en vente d'objets préparés à l'avance, à cet effet, dans un atelier d'artisan. Néanmoins, nous avons quelques raisons de supposer que, dès le VIe siècle, la statue tendait à devenir un article commercial. Platon, qui fait allusion à ce négoce, florissant de son temps[5], qualifie expressément de « démiurges » les fabricants de statues[6] ; or le terme dont il les désigne, ἀνδριαντοποιοί, est déjà employé par Pindare[7]. Ailleurs, un sculpteur est appelé λιθουργός, terme qui désigne ordinairement un tailleur de pierre, un ouvrier[8].

Des indices plus certains encore sont fournis par les découvertes archéologiques. A Paros, à Naxos, au Pentélique, on a trouvé, dans les carrières, des statues ébauchées ou inachevées[9] ; or il est évident que l'imagier qui travaillait sur les lieux mêmes où l'on extrayait le marbre[10], qui peut-être avait en

1. On lui attribuait notamment l'idée d'avoir écarté les jambes des statues (Diodore, IV, 76), par réaction contre la stylisation excessive des ξόανα.

2. Perrot, t. VIII, p. 117 (à propos des premières statues en tuf).

3. Diodore, I, 98, 5 et suiv.

4. Pausanias, VI, 19, 8 ; V, 17, 2. Remarquons qu'il s'agit encore de statues de cèdre. — A la même époque florissait à Chios une célèbre école de sculpture ; les plus brillants représentants en étaient Boupalos et Athénis, fils d'Archermos, dont l'influence fut sensible sur la sculpture attique primitive.

5. *Banquet*, p. 215 *ab* : allusion aux statues (Silènes, etc.) exposées en vente dans les ἑρμογλύφεια.

6. *Banquet, loc. cit.* Cf. pseudo-Platon, *Alc. II*, p. 140 *c*.

7. *Ném.*, V, v. 1 et suiv. : « Οὐκ ἀνδριαντοποιός εἰμ', ὥστ' ... ἐργάζεσθαι ἀγάλματ(α)... »

8. C'est ainsi que Diogène Laerce (II, 5, 18) qualifie Sophroniscos, le père de Socrate.

9. Cf. Glotz, *Travail...*, p. 157.

10. C'est à partir du VIe siècle que les carrières du Pentélique furent exploitées pour les besoins de la sculpture ; auparavant, le marbre des îles était déjà

personne manié le pic pour se procurer les matériaux dont il avait besoin, rappelait fort peu, par ses conditions d'existence, ce que nous entendons aujourd'hui par un « artiste ». Comme les bronziers ses confrères qui travaillaient à la porte des temples, il n'avait pas d'atelier établi; ou, s'il en possédait un, il en usait surtout pour y mettre en vente des produits que leurs dimensions restreintes, ainsi que leur prix modique, nous présentent bien comme l'article courant tenu par un petit marchand[1].

C'était surtout d'ex-voto que servaient ces statuettes. La mode de la statue funéraire, dressée sur le tombeau du mort, paraît sans doute dater du VIe siècle; mais c'était là un luxe rare, encore réservé aux grands personnages[2]. En revanche, c'est à la même époque que se répandit, dans toutes les classes de la société, la coutume de consacrer dans les temples des images votives. Nous en connaissons de nombreux exemples, soit par les plus anciennes inscriptions, où le nom du sculpteur figure souvent, seul ou à côté de celui du donateur[3], soit par les épigrammes dédicatoires de l'*Anthologie*, où sont décrites la plupart du temps les offrandes modestes de gens d'humble condition; or cinq de ces petites pièces paraissent être d'Anacréon, ce qui montrerait bien l'ancienneté de cet usage[4].

C'est la nécessité de faire de ces statuettes votives un objet

d'un emploi courant, mais celui du Pentélique ne servait encore qu'à des usages très particuliers (plaques pour graver les inscriptions, etc.). Cf. Perrot, t. VIII, p. 165.

1. Dans une fable ésopique (f. 137 : Ἑρμῆς καὶ Ἀγαλματοποιός), on voit Hermès entrer dans un ἐργαστήριον et y acheter une statue de Zeus *pour une drachme*. Une autre fable (f. 2 : Ἀγαλματοπώλης) nous présente également un *fabricant* de statuettes qui *met en vente* ses produits. Mais, si ces traits de mœurs sont intéressants à noter, ces documents n'ont guère de valeur historique.

2. Cf. Perrot, *op. cit.*, p. 128.

3. Ce dernier cas est le plus rare. Cf., par exemple, *C. I. A.*, t. I, n° 344 : [ὁ δεῖνα] ἀνέθηκεν· Ἀριστοκλῆς ἐπόησεν. Les *I. G. A.* contiennent un très grand nombre de ces dédicaces; parmi celles où le statuaire est nommé, citons les nos 390 (d'Amorgos : Ἔρασίς μ' ἐποίει), 402 (de Paros : Ἄρτεμι, σοὶ τόδ(ε) ἄγαλμα... Τοῦ Παρίου ποίημα Κ..ίδεω...), 436 (de Théra : Ἐπάγατος ἐποίει). Dans les inscriptions attiques (*C. I. A.*, t. I, nos 373-377), il arrive qu'on trouve le nom du même marbrier répété plusieurs fois (Critios, Euphron, etc.), ce qui prouve qu'on a affaire à de véritables spécialistes; mais ces exemples sont du Ve siècle.

4. *Anth. Pal.*, VI, 137-139 et 144-145. Cf. Simonide, fr. 131, 135, 136, 138, etc.

de fabrication facile et à la portée de toutes les bourses qui explique la diffusion des figurines d'argile, puis des plaques de terre cuite destinées à orner une muraille; ces dernières, faites à l'aide de moules en creux, pouvaient aisément se reproduire à un grand nombre d'exemplaires : c'est l'article industriel « en série », qui compense par la modicité de son prix de revient son infériorité artistique sur le travail fait à la main[1]. Nous possédons d'abondants spécimens de ces petits ouvrages, datant du VIe siècle[2]. Une tradition assez fantaisiste en attribuait l'invention au portraitiste Boutadès de Sicyone[3]; il est certain que les terres cuites existaient bien longtemps avant lui[4]; mais, quoi qu'il faille penser de l'authenticité de l'anecdote, elle offre cet intérêt qu'elle montre un élément profane s'ajoutant dès cette époque à l'inspiration cultuelle; nouvel indice du développement de cette forme populaire de la statuaire[5]. Bientôt, les fabriques célèbres d'Athènes, de Chypre, de Tanagra achèveront d'en faire une des branches les plus actives de l'industrie grecque.

Nous avons eu l'occasion de noter qu'un grand nombre d'ex-voto portaient une inscription dédicatoire. Le sculpteur faisait-il appel à un spécialiste pour en graver les lettres? C'est fort peu vraisemblable, car des documents précis témoignent du contraire[6]. Quelquefois même, l'inscription semble avoir été faite par le propriétaire de l'objet consacré, qui jugeait inutile d'avoir recours à un homme de l'art pour un travail aussi simple[7].

1. C'était une adaptation du procédé mis en vogue par Rhœcos pour le coulage de bronze; il était d'usage courant à Samos (Perrot, *op. cit.*, p. 293 et suiv.).

2. Cf. O. Rayet et M. Collignon, *Histoire de la céramique grecque*, p. 143-144, — M. Collignon, *Statues funéraires dans l'art grec*, p. 17, 19-21, 82-84, etc., — *Archéologie grecque*, l. IV (*les Figurines de terre cuite*), II, 1° (*Style primitif et archaïque*), — Perrot, t. VIII, p. 191 et suiv.; IX, p. 236 et suiv.

3. Cf. Pline, *H. N.*, XXXV, 43, 1-2; ce Sicyonien établi à Corinthe aurait vécu au VIIe siècle.

4. Cf. Perrot, t. VIII, p. 138, etc.

5. Perrot (p. 192) remarque que pas une de ces figurines n'est signée et y voit la preuve que les *coroplathes* étaient tous des gens d'humble condition.

6. Cf. *I. G. A.*, n° 412 (de Milo) :

« Παῖ Διὸς, Ἐκφάντῳ δέξαι τόδ' ἀμενφὲς ἄγαλμα ·
σοὶ γὰρ ἐπευχόμενος τοῦτ' ἐτέλεσσε γρόφων. »

C'est l'auteur qui a lui-même signé son œuvre. Ailleurs (n° 12 : Γρόφων ἐποίει Μάλιος Καβ..., etc.), la chose n'est pas aussi certaine.

7. *I. G. A.*, n° 210 (inscription incisée dans un vase de Thisbé). Cf. nos 219, 307, etc.

Cependant, il n'était pas à la portée du premier venu d'inciser dans la pierre une inscription tant soit peu longue, surtout s'il s'agissait d'un texte important, qui devait être très lisible et d'une correction parfaite. Déjà, les auteurs de l'inscription d'Abou-Simbel ont tenu à nous transmettre leurs noms[1]; il est peu probable que ce fût leur métier de graver des caractères; mais il semble bien qu'on se soit adressé à eux en raison de leur compétence particulière. En ce qui concerne l'époque classique, M. S. Reinach est arrivé à cette conclusion que l'ouvrier lapicide — dont le nom technique ne nous est même pas connu[2] — n'était qu'un des plus modestes employés de l'entrepreneur de gravure, généralement assez maladroit, presque toujours très ignorant; l'État seul pouvait avoir à son service des ouvriers assez cultivés et assez habiles pour être capables d'exécuter les chefs-d'œuvre épigraphiques que nous a laissés le ve siècle[3]. Or, dès le vi^e^, l'usage était établi de graver sur le marbre le texte des traités[4]. Sans preuve directe de l'existence de lapicides professionnels à cette époque, nous y voyons du moins se réaliser les conditions sociales qui les rendaient nécessaires.

Pierre Waltz.

(Sera continué.)

1. *I. G. A.*, n° 482 *a*, l. 5 : « Ἔγραψε δ' ἁμὲ Ἄρχων Ἁμοιβίχου καὶ Πέλεϝος Οὐδάμου. » Cf. n°s 482 *c* (Τήλεφός μ' ἔγραψε κτλ.) et 482 *h* (Κρίθις ἔγρα..ν).

2. Γλυφεύς, d'après Egger.

3. S. Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, p. 305-324.

4. Les plus connus de ceux qui nous sont parvenus sont ceux qui font l'objet des célèbres inscriptions d'Olympie, *I. G. A.*, n°s 110 à 113. D'autres inscriptions de cet ordre, contenues dans le même recueil (n°s 381, 395, etc.), sont du ve siècle.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

DEUX LETTRES INÉDITES DE CATHERINE DE MÉDICIS

(21 OCTOBRE, 9 NOVEMBRE 1561).

M. Paul Van Dyke, qui a sous presse en ce moment une biographie de Catherine de Médicis en trois volumes, a eu la bonne fortune de découvrir dans diverses archives de France, de Suisse, d'Italie, d'Angleterre, près de cinq cents lettres inédites de la reine mère. Il veut bien nous permettre d'en publier deux trouvées par lui dans les belles collections de M. Pierpont Morgan. Nous l'en remercions.

Nous avons prié notre collaborateur et ami M. Lucien Romier de nous fournir les renseignements nécessaires pour dater ces deux lettres et les annoter. Nous lui laissons la parole.

[NOTE DE LA RÉDACTION.]

Les deux lettres inédites de Catherine de Médicis qui sont publiées ci-dessous, d'après les originaux découverts par M. Paul Van Dyke dans la collection Morgan, peuvent être datées sans peine et avec précision. Toutes deux furent expédiées de Saint-Germain, la première le 21 octobre, la deuxième le 9 novembre 1561.

En effet, à chacune de ces deux dates, le secrétaire d'État Claude de Laubespine, confident de Catherine, écrivant à son frère Sébastien, ambassadeur de Charles IX en Espagne, lui expose presque mot pour mot les mêmes incidents et lui annonce l'envoi par le même courrier d'une lettre de la reine mère à sa fille, Élisabeth de Valois, épouse de Philippe II. La lettre de Claude de Laubespine du 21 octobre est conservée à la bibliothèque de Rouen, ms. 3224, n° 10; celle du 9 novembre, à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 6618, fol. 18.

Les lettres découvertes par M. Van Dyke concernent deux ordres de faits, les uns relatifs directement à la tentative d'enlèvement du

duc d'Orléans, troisième fils de Catherine, par le duc de Nemours; les autres à la position générale du gouvernement royal vis-à-vis de l'Espagne après que le colloque de Poissy eut amené les seigneurs catholiques français à se séparer de la reine mère.

Les premiers faits ont été l'objet d'une étude extrêmement minutieuse de M. Noël Valois, parue dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXXV, p. 1-48, sous le titre *Projet d'enlèvement d'un enfant de France en 1561*. Les nouvelles lettres de Catherine confirment l'exposé de M. Valois et y ajoutent simplement une preuve de plus.

Quant à la politique du gouvernement royal vis-à-vis de l'Espagne, ces lettres attestent un parti pris de la reine mère de dissimuler ses véritables sentiments à la cour de Castille, comme le prouvent les explications qu'à la même date et « par ordre » Claude de Laubespine envoyait confidentiellement à son frère, ambassadeur en Espagne.

I.

A la reine d'Espagne.

[1561, 21 octobre, Saint-Germain.]

Madame ma fille. J'é reseu vos letres et antendeu par le sieur d'Osanse[1] tous set que le Roy v[ostr]e mari et vous lui aves donné cherge de me dire, et le remersie bien fort de la bonne volanté qu'il luy plest me porter, vous aseurant y n'aufre rien au Roy son frere[2] et a moy que, se l'avest a fayre, nous ne luy randision le semblable et davantage de tout n[ost]re pouvoyr, m'aseurent, quelque chause qu'il m'aye mendée et fayst dire par son ambassadeur, que, en lyeu de asister et ayder a nos seujés[3], que leur voldret plutost courir seu, se l'an requerions, si sele n'est pour quelque preteste qu'il é voleu set fayre, car il nous ayme trop et ayst trop sage prinse pour fayre aultrement, et say bien que nous ne vouldrions poynt asister au sien, quelque requeste que nous an seuse fayre, mès au contrère quant avons seu que li an avest[4]

1. Jacques de Montberon, sieur d'Auzances, arrivé à Saint-Germain-en-Laye le 14 octobre, venant d'Espagne.

2. Charles IX, beau-frère de Philippe II.

3. Ce passage fait allusion aux déclarations faites à Saint-Germain par l'ambassadeur de Philippe II en France, Chantonay, suivant lesquelles les seigneurs catholiques pouvaient compter sur l'appui armé de son maître. L' « assurance » qu'affiche Catherine est d'autant plus piquante que d'Auzances, venant d'Espagne, avait entièrement confirmé les dires de Chantonay et que la reine mère en était affolée.

4. *Ms.* que li annavest.

qui avest envoyé de fayre le feu, nous l'an avons[1] averti, comme il set peut souvenir, l'annaye pasaye[2], de set que nous dist Masere[3]. Pour se, Madame ma fille, je vous prie de ma part le prier que, si set que il y an aye[4] en set Royaume qui, seubs coleur de religion et de son zelle, vollet aystre si fou de se aylever, que me monstre par efayst la bonne volanté qu'il dyst me porter et a mes enfans, et il nous donnerè aucasion de augmenter la n[ost]re, sy aylle[5] se peult augmenter en son endroyt, an nous de devent le[s] signeurs et autres qui aient sete volanté. Car vous ne vous devés aytonner set[6] je me trove en grant pouyne, voyent le tour que Monsieur de Nemours[7] m'a voleu fayre heuyt jours avent partir, qu'il a dist a v[ost]re frere le duc d'Orléens pour ayseier[8] de l'ammener se lui ...[9] dist en Savoy ou en Lorayne; et pour se que vous avés asés de jeugement pour considérer que set a dire d'enmener mon fils san mon seu, et set[10] qu'il avest merité que je luy fise. Je ne vous en diré davantage, se non que je an escris[11] au Roy v[ost]re mari, afin que me consellé[s] coment je me douis governer en sesi, comme a selluy que je m'aseure tant de son amitié, que me en mandere[s] set que ly sambleré que je doive fayre pour la seureté et conservation de mes enfans et de la mechanseté que l'on m'a voleu fayre de me suborner mon fils pour après le metre contre son frere. Vous voyés, ma mye, coment je me trove, et set[12] j'é aucasion d'estre en poyne. Je ne ly an é voleu[13] fayre semblent, encore que v[ost]re frere me l'ayt dist yncontynent, pour premierement en avoyr[14] le consel du Roy v[ost]re mari, come de seluy que je m'aseure tent de l'amityé qu'il me porte que me fauldré recommander come yl an fayroit luy mesme, si parelle chause luy avenet. Et fault que je vous die que en tout set trouble ysi, le plulx grand réconfort que je aye, set[15] de voyr le Roy de Navarre[16] tent a ma devotyon et amytyé que je m'an puis aseurer

1. *Ms.* l'annavons.
2. C'est-à-dire l'année passée.
3. Il s'agit du capitaine Mazères, mis à mort après la conjuration d'Amboise, en mars 1560. Pour tenter de sauver sa vie, il avait fait de prétendues révélations sur un complot tramé contre Philippe II.
4. *Ms.* que il y annaye.
5. C'est-à-dire si elle.
6. C'est-à-dire si.
7. Jacques de Savoie, duc de Nemours, ami intime des Guises. Voy. l'art. cité de Noël Valois.
8. *Ms.* ayserer.
9. Un mot illisible.
10. C'est-à-dire c'est.
11. *Ms.* que je annescrips.
12. C'est-à-dire si.
13. *Ms.* Je ne ly anne voleu.
14. *Ms.* ennavoyr.
15. C'est-à-dire c'est.
16. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, premier prince du sang et lieutenant

come se m'etoyt propre frere. Pour se, ma fille ma mie, je vous prie ne falle en tout set que pouvés a fayre pour luy, et nous aublygerés a vous aymer de plulx en plulx.

Vostre bonne mere,
CATERINE.

II.

A la reine d'Espagne.

[1561, 9 novembre, Saint-Germain.]

Madame ma fille, afin que ne soié en poine de tent de novelles que l'on vous mende d'isi, je vous ay bien voleu envoyer set pourteur pour vous dire coment, depuis la derniere depeche par laquele je vous mandés le bon tours que m'avest voleu fayre le duc de Nemours, que rien [n'est] seurveneu de nouveaulx, sinon que je avès envoyé heun jeantilhomme ver le dist duc de Nemours pour lui dire de part de Roy mon fils qu'il eut a venir le trover pour randre conte de l'aucasion qui l'avest meu a dire a v[ost]re frere le propos qui luy a tyns pour l'ammener, ynsin que plulx au long vous entendrés de l'ambassadeur, et le dist jeantilhomme ne l'a jeamès seu trover d'aultant que l'avet sui et serché partout ou yl pase qui est byen sine[1] qu'i[l] sant en luy la faulte qu'il a fayste et qu'i[l] n'a guiere bonne volanté en n[ost]re endroyt. Vous savés s'il a eue[2] aucasion et coment je luy toutjour favorise et ayme come s'il eut ayté heun de mes enfans[3]. Vela, ma fille ma mie, coment je ne suis persecoutée que de seus pour qui j'é le plus fayst, mes je loue Dyeu de quoy peu a peu je comense a decouvrir tout, et ayent bien entendeu le fayst et le fon de sete malheureuse entreprinse, je ne fayl[i]ré vous en avertir et le Roy v[ost]re mari[4], et que je veos que entendiés toutjour tout le bien ou le mal que plest m'anvoyer, pour seur touttes chauses avoyr v[ost]re conselle, come de seus que je m'aseure tent de l'amitié que me portés, manderés toudeus et me consellerés selon la fiance que je an é[5] et l'amour que vous porte.

V[ost]re bonne mere,
CATERINE.

général du royaume, fort suspect à Philippe II et pour ses inclinations protestantes et parce qu'il convoitait la Navarre espagnole.

1. C'est-à-dire signe.

2. *Ms.* si laueue.

3. Nemours, en effet, avait été, sous Henri II, un allié de Catherine pour lutter contre l'influence de Diane de Poitiers.

4. H. de La Ferrière a publié une lettre de Charles IX et une lettre de Catherine, datées du 10 novembre, sur le même sujet, à Sébastien de Laubespine, ambassadeur en Espagne (*Lettres de Catherine de Médicis*, t. I, p. 250).

5. *Ms.* la fiance que jeanne.

LES VRAIS ET LES FAUX MÉMOIRES
DU CARDINAL DE RICHELIEU

(Suite et fin[1].)

V.

On a vu que les manuscrits des Bouthillier de Chavigny étaient indépendants de ceux de Richelieu. Après la mort de ce dernier, ils ne furent donc pas transportés à Rueil ou au Petit-Luxembourg, chez la duchesse d'Aiguillon. De sorte que, si Sancy a fait son travail après la mort du Cardinal, comme le dit M. Batiffol, et comme cela semble probable, il n'a pu joindre au texte aucune pièce du cabinet des Bouthillier, tandis que s'il a travaillé sous la direction de Richelieu, comme l'affirme M. Lavollée, il a certainement reçu communication des papiers des deux secrétaires d'État.

Le cabinet des Bouthillier est entré aux Affaires étrangères en 1732, et les pièces en sont réparties maintenant dans les divers fonds. Mais le classement en avait été fait chez le fils de Léon Bouthillier, qui fut évêque de Troyes, et les traces de ce classement se retrouvent sur les documents, ainsi qu'après diverses recherches j'ai pu le découvrir. Voici comment j'y suis parvenu. Le P. Le Long a détaillé l'inventaire des papiers des Bouthillier en donnant, pour chaque personne, les dates extrêmes de la collection de ses lettres[2]. J'avais remarqué en tête d'un très grand nombre de pièces des notes de classement, d'une très ferme écriture, comportant toujours le nom de l'auteur et la date de la pièce, suivis d'un numéro d'ordre. J'eus l'idée de comparer ces indications avec celles que fournissait le P. Le Long et je constatai, pour plusieurs personnes, qu'elles concordaient; sans aucun doute, le classement des papiers des Bouthillier était retrouvé, de sorte que l'origine des pièces portant les traces de ce classement était déterminée par cela même.

1. Voir plus haut, p. 40-65.

2. La *Bibliothèque historique* du P. Lelong, de l'édition Fontette, donne le détail des papiers des Bouthillier, et, après chaque article relatif aux lettres d'un personnage déterminé, une note ajoutée porte cette mention : « Ce recueil était dans la bibliothèque de M. Bouthillier, ancien évêque de Troyes. » Comme tous ces documents sont aux Affaires étrangères maintenant, on les y

L'évêque de Saint-Malo ne s'est jamais gêné, pour son travail de composition, d'annoter les pièces originales les plus précieuses, d'en barrer des passages, d'en changer la personne des verbes. Si donc les traces de ce travail ne se trouvent sur aucune pièce ayant fait partie du cabinet des Bouthillier, la question sera résolue en faveur de la thèse de M. Batiffol. Si, au contraire, les traces de ce travail y sont constatées, on pourrait admettre, provisoirement, que Sancy a travaillé du vivant de Richelieu. On voit, par cet exemple, combien il est utile de connaître l'histoire des papiers que l'on étudie. Il semble que l'on ait pensé que tous les papiers qui sont aux Affaires étrangères venaient du cabinet de Richelieu. Il n'en est rien. Si M. Lavollée ainsi que M. Batiffol avaient connu ce que je viens d'exposer, ou si, le connaissant, ils en avaient tenu compte, ils auraient fait la recherche que j'indique, puis l'un ou l'autre aurait tiré du résultat obtenu un argument écrasant, parce qu'il dériverait d'un fait démonstratif. Il n'est pas trop tard pour que l'un ou l'autre fasse cet examen et aboutisse à une conclusion nette.

Maintenant, venons-en au manuscrit A, dont l'examen nous permettra peut-être d'approcher de la vérité en ce qui concerne cette question si obscure des *Mémoires de Richelieu.*

L'aspect du manuscrit A n'est pas encourageant. Ce ne sont que surcharges, corrections, renvois, suppressions, analyses. Sancy en a bouleversé le texte, maculé les pages, de sorte que, souvent, il est difficile de retrouver le fil du discours sous cet amas de scories. La difficulté est augmentée encore par une foule d'annotations qui sont d'autres mains que celles de Sancy, et pour lesquelles il est difficile de distinguer si elles sont antérieures ou postérieures à son intervention. Aussi, je conçois très bien qu'Avenel et ses successeurs n'aient fait que comparer le manuscrit A au manuscrit B, dont il leur paraissait être, pour une partie, une sorte de brouillon. Avenel dit formellement : « Le manuscrit A porte tous les caractères d'un premier brouillon. » C'était l'étude du manuscrit B qui leur importait. N'est-ce pas lui qu'avait vu Foncemagne et dont les premiers éditeurs avaient reproduit le texte? N'était-il pas plus étendu? Le manuscrit B était évidemment l'original des *Mémoires de Richelieu.* L'autre n'était qu'un recueil négligeable de pièces originales copiées entièrement et juxtaposées, comme l'a bien vu Avenel, mais arrangées sans art.

M. Lavollée ayant démontré que l'évêque de Saint-Malo est le

retrouvera classés à leur date, dans les fonds géographiques, selon le pays auquel chacun d'eux se rapporte. On peut aussi consulter Baschet, *Histoire du dépôt des archives des Affaires étrangères*, p. 237.

véritable préparateur du manuscrit B, tout est changé, et le manuscrit A reprend de l'importance. Puisque le Cardinal semble avoir été complètement étranger à la composition du manuscrit B, l'attribution de celui-ci devient fautive, parce que, d'une part, la rédaction des *Mémoires* n'est pas l'œuvre de celui à qui on les attribue, et que, d'autre part, leur composition ne répond ni à ce que Richelieu avait l'habitude de faire, ni à ce qu'il voulait faire.

L'*Histoire*, que projetait d'écrire le Cardinal, ce devait être de la politique en tableaux reproduisant et justifiant la politique en action qui avait été la sienne. Il voulait y montrer le travail de chaque jour, le but, les difficultés rencontrées et vaincues, et tout cela clairement, fortement. Hélas! que les *Mémoires* composés par Sancy sont loin de réaliser ce projet! On a protesté contre l'expression de faux mémoires, parce qu'elle est nouvelle et qu'elle choque une habitude d'esprit. Il faudra s'y résigner, parce qu'elle n'est que trop justifiée, malheureusement. M. Lavollée le sent bien, et c'est pourquoi il s'efforce, en réunissant une poussière de rapprochements, dont l'ensemble ne vaut pas un fait matériel, de prouver, sans y parvenir toutefois, que Sancy a fait son travail du vivant et sous la direction du Cardinal. Il lui reste à examiner les papiers du cabinet des Bouthillier. Qu'il fasse donc cet examen, nous verrons ce qui en résultera.

C'est dans le manuscrit A qu'il faut peut-être chercher les vrais *Mémoires de Richelieu*, non des mémoire écrits de sa main, bien que le manuscrit A reproduise plus d'une pièce dont l'original fut rédigé ou dicté par lui, mais des mémoires conçus selon sa méthode et son projet. Avenel, et M. Lavollée après lui, ont supposé que ce manuscrit n'était pas complet, que le début et la fin en étaient perdus, ce qui est peu vraisemblable. Le manuscrit A, s'appliquant à six années, forme neuf volumes; à ce compte, les deux parties perdues représenteraient plus de cinquante volumes. C'est beaucoup; ce bloc énorme n'aurait pas disparu entièrement sans laisser d'épaves, et on n'en connaît pas. D'autre part, les premières pages du manuscrit A sont roussies, comme il arrive à des papiers exposés pendant longtemps à l'air et au soleil; c'est la marque qu'elles étaient placées au-dessus de la masse du manuscrit sur la table des copistes ou ailleurs; et elles sont les seules dans ce cas. Il n'en serait pas de même, évidemment, si leur place avait été au milieu d'un tout dont la tête manque. Du reste, le récit lui-même indique l'autonomie du manuscrit, puisqu'il ne commence pas au début de l'année 1624, mais au moment où Richelieu devint ministre; ce qui répond tex-

tuellement aux termes de la lettre où le Cardinal expose à Louis XIII le plan de l'*Histoire* qu'il avait projeté d'écrire.

Mais, alors, que sont donc les neuf volumes du manuscrit A? Relisons la lettre à Louis XIII : « J'en réduisis une partie en ordre, dit le Cardinal, et mis le cours de quelques années... » Avenel a supposé que ces « quelques années » désignaient le récit placé en tête du manuscrit B reproduisant l'*Histoire de la Mère et du Fils* et se rapportant aux années 1610-1619. C'était négliger le début de la lettre au roi : « Aussitôt qu'il a plu à V. M. de me donner part au maniement de ses affaires, je me proposai de n'oublier aucune chose... Dieu ayant béni mes intentions..., j'estimai que les glorieux succès qui lui sont arrivés m'obligeaient à lui faire son histoire... » C'est clair, l'*Histoire* que Richelieu avait projeté d'écrire devait commencer en 1624, au moment où le Cardinal prit « part au maniement des affaires ». Le début de la *Succincte narration* des grandes actions du roi, mise en tête du *Testament politique*, ne s'embarrasse pas d'autre chose : « Lorsque V. M. se résolut à me donner en même temps l'entrée de ses conseils et grande part en sa confiance pour la direction des affaires, je puis dire avec vérité... », et le récit continue.

Pour Richelieu, tout ce qui avait précédé son arrivée au pouvoir était de l'histoire dont il n'avait pas à s'occuper, sauf pour son agrément. L'*Histoire*, qui devait justifier ses actes en en présentant la succession, ne commencerait donc qu'en 1624. Et c'est précisément à ce moment que débute le manuscrit A. La pensée du Cardinal s'affirme déjà par ce premier fait. Quant au récit relatif à la période de 1610 à 1624, qu'il soit l'œuvre de Richelieu ou d'un autre, cela n'a pas d'importance, puisque le Cardinal lui-même ne l'a pas compris dans ce qu'il appelait l'*Histoire*. Tout ce qui est antérieur à 1624, étant en dehors du projet de Richelieu, n'aurait jamais dû faire partie de *Mémoires* qui lui sont attribués, et cela d'autant plus que l'origine de ce récit est inconnue et que rien n'autorise, jusqu'ici, à penser, sans concevoir aucun doute, qu'il en est l'auteur ou l'inspirateur, puisque, à cet égard, on ne possède pas le moindre renseignement. Il en est autrement à partir de 1624. Les « quelques années » dont parle la lettre au roi sont peut-être les six années du manuscrit A. Maintenant, que Charpentier, qui fut l'ouvrier de ce manuscrit, l'ait fait copier du vivant du Cardinal ou après sa mort, cela est secondaire.

En serviteur fidèle qui ne veut pas en remontrer à son maître, ayant recueilli l'expression de la pensée de celui-ci, il s'est efforcé d'exécuter son projet selon le plan qu'il connaissait pour l'avoir vu

mettre en pratique maintes fois pour les publications faites au *Mercure français* et à la *Gazette de France*, ainsi que pour les livrets et pamphlets de circonstance. Il l'a fait plus ou moins habilement, sans doute, selon son génie, qui était simple, mais en respectant « la suite des choses », telle que les dossiers établis sur les indications du Cardinal la lui fournissaient. Le manuscrit A n'est, en effet, que la copie intégrale des pièces contenues aux « journaux » de Richelieu. Charpentier, secrétaire dévoué, mais esprit médiocre, pouvait-il faire mieux, et son œuvre n'est-elle pas préférable à l'œuvre prétentieuse, ridicule et fausse de Sancy? Au moins, lui, Charpentier, ne s'en est pas fait accroire, il s'est contenté de rester un secrétaire fidèle, simple et véridique. Comme c'est ainsi que tous les documents nous le font connaître, il semble que c'est à son œuvre qu'il faut revenir, que c'est elle qu'il faut étudier.

Revenons donc au manuscrit A. C'est, a-t-on dit, un travail informe ; débarrassé des corrections de Sancy, ce ne serait encore que la réunion de pièces copiées intégralement, selon un plan visible, il est vrai, il n'y a pas là de récit. C'est que l'on juge du fait d'après nos idées actuelles; mais Charpentier a travaillé selon les idées de Richelieu qui en avait d'autres que nous. Il avait celles de son temps, et il était du temps d'Henri IV, il était un homme d'avant Bossuet, d'avant l'*Histoire universelle*, qui est la mère des histoires écrites depuis avec un plan général. La vieille chronique du moyen âge était encore le modèle que l'on suivait; de Thou, Bernard et Scipion Dupleix, qui étaient de ce temps-là, n'ont pas écrit autrement. Tout en restant lui-même, Richelieu pouvait, d'ailleurs, prendre modèle sur un ministre habile, qui avait gouverné sous cinq rois, qui avait pu s'accorder successivement avec Catherine de Médicis et avec Henri IV, qu'il avait connu, dont il avait estimé les services et le caractère, sur Villeroy, auquel, peut-être, il emprunta ses idées sur la tolérance religieuse. Il avait vu Villeroy en appeler sans cesse à l'opinion publique, s'appuyer sur elle, publier, pour l'éclairer, des mémoires justificatifs, des lettres ouvertes adressées aux grands personnages au sujet des affaires les plus importantes. A son exemple, Richelieu n'avait jamais cessé de s'adresser à l'opinion publique pour l'instruire et obtenir son concours. C'est à elle encore qu'il avait compté s'adresser dans l'*Histoire*, pardessus la tête du roi; c'est auprès d'elle qu'il s'était toujours efforcé, qu'il voulait s'efforcer encore de justifier sa politique, et, pour cela, il n'imaginait pas de meilleur moyen que de publier intégralement les documents qui en formaient la trame, en les expliquant le cas échéant.

Le manuscrit A n'a pas été composé par Charpentier sur un autre plan : c'est une chronique. Personne ne connaissait mieux ce plan que Charpentier, il en avait l'habitude, et c'est pourquoi le manuscrit A se rapproche autant de la pensée du Cardinal. Que celui-ci l'ait publié, ou tout au moins conservé, tel qu'il est, c'est peu probable; il l'aurait mis mieux en état de paraître, il l'aurait sans doute débarrassé de mille détails inutiles accumulés par Charpentier, ce dernier suivant trop servilement la chronologie des « journaux », il lui aurait donné, en l'allégeant, la forme et la vie, mais il ne l'aurait ni rejeté ni accepté totalement. Si, en faisant reproduire les textes, il les avait corrigés lui-même, il n'y aurait pas à s'en étonner; mais qu'un autre l'ait fait à sa place, c'est au moins de l'outrecuidance, ce qui ne saurait surprendre de la part d'un déséquilibré comme était Sancy. Ce qui est fâcheux, c'est que l'édition publiée par la Société de l'Histoire de France ait inséré dans le texte qu'elle publie les corrections de Sancy et même des phrases entières de lui, au lieu, ce qui était légitime, de les rejeter en notes, de sorte que le Cardinal devient responsable de l'œuvre de Sancy, ce qui est injuste. Il est vrai que les éditions précédentes avaient suivi la leçon du manuscrit B, qui englobe toutes les corrections de Sancy; mais la nouvelle édition avait précisément pour objet de ne pas admettre des passages parasites à côté de ceux que Richelieu pouvait avoir connus et que, seul, il devait modifier. Ici, M. Lavollée est le prisonnier de sa conception qui admet comme certaine la direction du travail de Sancy par le Cardinal. Comme il n'a pas été démontré jusqu'ici que cette conception représente la vérité, on peut dire que le texte publié, pour la période que comporte le manuscrit A, est un texte falsifié, et c'est très regrettable.

Pour comprendre la composition du manuscrit A, il ne faut pas oublier, en outre de l'imitation naturelle des chroniques, que Richelieu se piquait d'être un écrivain et qu'il l'était en effet, qu'il protégeait les écrivains de son temps et fonda l'Académie française. Et cette préoccupation de son esprit n'aurait pas influé sur la conception qu'il avait de l'*Histoire?* Comment peut-on le croire? Mais, naturellement, il en concevait la composition selon le goût littéraire de son époque, et c'était l'époque du grand succès de l'*Astrée*, que tous ses contemporains lisaient. Les mêmes n'allaient-ils pas faire un succès continu à Mlle de Scudéry et à ses romans? Corneille était critiqué par beaucoup de personnes et par Richelieu tout le premier, et nul n'avait encore le moindre soupçon du goût littéraire qui allait se développer sous Louis XIV. On en était encore aux romans de chevalerie et à leurs succédanés. Or, qu'y voit-on? A côté des

grands coups d'épée, des enchantements et des désenchantements, on y trouve des histoires d'amour exposées dans des discours interminables. C'était le goût du temps. Dès lors, Richelieu devait trouver tout naturel de faire réunir à la queue leu leu des documents très longs, accompagnés et suivis de discours qui n'en finissent pas. Ici, il n'y a pas à dire que Charpentier est responsable du fait, bien qu'il dût sacrifier plus docilement encore au goût du temps, car nous voyons Richelieu, dans des dictées faites par lui, raconter les événements avec sa vigueur naturelle, en mêlant au récit les discours des uns et des autres dans toute leur longueur, et, quand il s'en trouve un qu'il a déjà dicté, faisant écrire par Charpentier cette note : « A placer ici le discours adressé par moi au roi », ou à n'importe qui.

C'est selon cette méthode de Richelieu, où la politique et la littérature prenaient leur part, que Charpentier avait établi le manuscrit A. Là-dessus, Sancy est venu, et il a coupé à tort et à travers, laissant les longueurs qui étaient à son goût de prédicateur et de fils de parlementaire, mais modifiant les phrases, en ajoutant de nouvelles et même des paragraphes entiers, rognant sans règle, supprimant ce que le Cardinal aurait conservé, ce à quoi même il devait tenir le plus, composant, en résumé, une œuvre sans aucune forme littéraire. Si Richelieu avait revu le travail de Charpentier, il lui aurait donné une autre allure, malgré les défauts de la composition, et les *Mémoires* seraient bien différents de ce qu'ils sont.

M. Lavollée voudrait encore nous faire admettre que tout cela a été fait sur les indications, sous la direction de Richelieu. Il y a, au contraire, dans l'étrange travail de Sancy, une preuve morale des plus fortes que le Cardinal y fut entièrement étranger. Car, enfin, s'il avait réellement dirigé une telle besogne il n'avait pas besoin d'en charger Sancy, qui n'était ni de sa maison, ni de ses amis, tandis que, au contraire, Charpentier, le confident de ses pensées, son porte-plume journalier ; Charpentier, qui ne le quitta jamais de 1609 à 1642 ; Charpentier, qui connaissait tous ses secrets et qui lui était dévoué, était bien mieux désigné pour l'accomplir. Déjà, il est permis de croire que, même si Richelieu n'a jamais lu le manuscrit A, comme l'a dit Avenel, Charpentier n'a pas dû en entreprendre et en faire faire la copie sans qu'il le sût. Non, le Cardinal ne se serait pas confié à Sancy pour un intérêt aussi grave. S'il ne l'employa jamais dans aucune affaire importante, c'est qu'il connaissait son esprit décousu, et s'il ne l'écartait pas absolument et le supportait de loin, comme cela ressort bien clairement de la correspondance de chacun d'eux, c'est probablement par égard pour la recommandation de sa nièce, la duchesse d'Aiguillon, qu'il aimait tendrement, et qui, ainsi

qu'on le verra plus loin, avait des raisons particulières de protéger l'évêque de Saint-Malo.

Mais la preuve morale qui résulte du travail même de Sancy sur le manuscrit A n'est pas un fait démonstratif auquel on puisse attacher une importance décisive, et ce sont les faits démonstratifs que nous recherchons. Je pense que nous allons en rencontrer qui ont quelque valeur.

VI.

Si l'on compare le manuscrit A et le manuscrit B, on trouve entre eux certaines différences. Il n'est pas question ici du texte ni de critique historique s'appliquant aux phrases et aux mots, mais de différences matérielles établissant la valeur respective des deux documents et indiquant la date relative de leur composition.

J'ai constaté qu'à l'époque de Louis XIII, où la vie sociale comportait encore tant de particularisme, chacun faisait fabriquer dans sa maison, selon une formule particulière, l'encre dont il se servait, de sorte que, la composition en étant différente, les formules étant multiples et le temps ayant agi, la couleur de l'encre des papiers provenant d'un même personnage est toujours la même et qu'elle diffère des autres. Il y a là à faire une comparaison minutieuse, délicate, mais qui peut être plus utile, plus certaine, en tout cas, que la comparaison des écritures, un peu trop sujette à caution.

D'autre part, chacun se servait toujours de papiers de même fabrication et, dans les cas douteux, le filigrane peut servir à déterminer l'origine d'une pièce, sans pourtant que l'on puisse y trouver autre chose qu'une indication précieuse, mais qui ne saurait servir de preuve, étant prise isolément. Ces détails matériels, encre et papier, différant dans des documents venus de Richelieu, de Bouthillier, du P. Joseph, qui, pourtant, vivaient dans une sorte d'intimité, à plus forte raison diffèrent-ils lorsqu'il s'agit d'autres personnes. Par exemple, le filigrane des papiers d'Avaux, qu'il écrive à Venise, en Danemark ou en France, est aux besans, celui de Richelieu pour les pièces importantes à la grappe de raisin en losange surmontée d'une fleur de lis, celui des petites lettres ou des feuilles de classement à la grappe en losange sans fleur de lis, au vase pansu à pied, etc. Telle encre est pâle, telle autre noire, une troisième couleur de rouille, il en est qui ont brûlé le papier, d'autres paraissent à peine.

L'examen matériel des dossiers eux-mêmes peut fournir des indications intéressantes. Par exemple, Richelieu, ayant l'habitude d'emporter une partie de ses papiers dans ses pérégrinations sem-

piternelles, ceux qui ont voyagé dans des coffres pendant longtemps sont jaunis, froissés, maculés, tandis que les papiers plus récents, qui n'ont pas subi de déplacements, sont blancs et intacts. C'est la différence que l'on remarque dans le manuscrit A entre les feuilles de copie du texte qui sont immaculées et les feuilles de sommaires qui ne sont autres que les chemises des anciennes liasses de documents qui formaient la « suite des choses ». Elles ont été transportées là comme sommaires des récits résultant de la copie des pièces qu'elles contenaient précédemment. Elles étaient doubles, mais il ne reste que très peu des doubles feuilles, la plupart ne sont plus représentées que par leur talon. Ces sommaires n'ont dû être placés là qu'après la mort de Richelieu, lorsque les documents qu'elles enveloppaient ne servirent plus au travail politique de chaque jour. Un fait matériel permet de le supposer. Tandis qu'on n'y trouve nulle part de marque faite par l'encre non séchée encore des copies qu'elles contiennent, on y voit très souvent la reproduction atténuée des barres, des accolades, même des annotations faites à l'encre noire que nous allons voir ayant été à l'usage de Sancy, ou plutôt ayant été employée dans la maison où il travailla, ce qui, chronologiquement, fait placer les sommaires où ils sont après la mort du Cardinal. D'autre part, un détail de rédaction permet de dater les sommaires qui sont de la main de Charpentier du temps du ministère de Richelieu. Charpentier y écrit toujours le nom de Mazarin tout court, ce qu'il ne fait que pour les étrangers, tandis qu'il y donne toujours leur titre aux Français en les nommant et que, pour les moins importants, il n'omet jamais de les désigner en écrivant : « le sieur de... » En tout cas, si ces sommaires avaient été écrits après la mort de Richelieu, au temps de la toute-puissance de Mazarin, il est probable que Charpentier eût écrit « Mgr le cardinal Mazarin ». Pour en revenir aux chemises elles-mêmes, on peut encore constater que les deux feuilles antérieure et postérieure sont salies, jaunies, grises sur leurs faces extérieures, très blanches sur leurs faces intérieures. C'est qu'elles ont voyagé du temps qu'elles enveloppaient les documents et qu'elles n'étaient pas restées inertes dans le manuscrit A depuis sa composition.

Maintenant que nous sommes armés, examinons les manuscrits A et B. Le papier du manuscrit A, de grand format, est au filigrane que nous avons vu être en usage dans le cabinet de Richelieu, raisin en losange surmonté d'une fleur de lis. Le papier du manuscrit B, de plus petit format, est au filigrane au vase pansu à pied, également en usage dans le cabinet du Cardinal. Si l'on s'en tient à cela, on peut en inférer qu'ils ont la même origine. Il est

naturel que Charpentier, chargé des achats de papier, ait continué, après la mort de son maître, à se procurer les mêmes marques qu'auparavant. Le choix du papier ne saurait donc nous apprendre isolément qu'une chose, c'est que Charpentier a dirigé la copie des deux manuscrits.

L'encre employée pour le manuscrit A est relativement peu noire, ou plutôt elle est grise d'une manière générale ; celle qui a servi aux copistes du manuscrit B est franchement noire. C'est elle qui a servi à Sancy pour les corrections qu'il a faites sur le manuscrit A et sur les documents originaux, où la différence de ton frappe les yeux d'une manière indéniable. Les sommaires que renferme le manuscrit A étant de la main de Charpentier, laquelle se retrouve souvent dans le manuscrit, en notes, corrections, ou même parties de la copie, et l'encre des sommaires étant la même que celle de la copie, l'origine de chacun des manuscrits paraît indiquée. Le manuscrit A a été rédigé et copié sous la direction de Charpentier, peut-être du vivant de Richelieu, puisque l'encre est la même que celle dont on se servait dans le cabinet du Cardinal ; le manuscrit B, dont la composition a été préparée par Sancy, a été copié à une autre époque et, probablement, dans un autre lieu.

Avenel a constaté que le manuscrit A a été écrit par trois copistes[1]. Je pense que l'on peut y distinguer l'écriture de cinq ou six copistes dont, en effet, trois en ont écrit la plus grande partie. Avenel assure ne connaître l'écriture que d'un seul de ces copistes. Je pense, au contraire, que l'on pourrait retrouver toutes ces écritures dans les copies faisant partie des papiers du Cardinal. En tout cas, il est un copiste qui tient très souvent la plume au cours des premiers volumes du manuscrit A et qui a écrit seul les trois derniers. C'est celui qui a copié la presque totalité du manuscrit B ; une partie du premier volume est de la main d'un copiste qui, selon M. Lavollée[2], serait Isaac Cherré, frère de Pierre Cherré, le second secrétaire intime de Richelieu, lequel a aussi copié une partie du manuscrit A.

On le voit, il y a eu unité de direction dans la copie des deux manuscrits, mais la composition de chacun d'eux a été bien différente. Le manuscrit A a été préparé lentement, copié en plusieurs fois, ce qui se distingue non seulement aux changements de copistes, mais aux blancs laissés à tout instant ; c'est bien un brouillon, comme l'a qualifié Avenel. La main de Charpentier s'y rencontre

1. *Journal des savants*, août 1858, p. 497.

2. Voir son article dans le *Correspondant* du 25 juillet 1921 et son mémoire sur l'*Authenticité*, etc., dans *Rapports et notices*, t. III, p. 276 et suiv.

partout. On voit que c'est lui qui faisait exécuter les copies par ses scribes habituels et qui les corrigeait ensuite, qui même, parfois, copiait une page. A quelle époque a-t-il accompli ce travail? Si l'on tient compte que le papier et l'encre de la copie sont ceux qui étaient employés dans le cabinet de Richelieu, que, d'autre part, le manuscrit A était déjà copié lorsque Sancy est intervenu pour le reviser, qu'enfin entre la mort du Cardinal et celle de l'évêque de Saint-Malo il n'y a que trois ans et demi, période trop courte pour avoir permis de composer successivement les deux manuscrits, on est conduit à conclure que le manuscrit A a été copié lentement, par à-coups, avant la mort de Richelieu. Celui-ci l'a-t-il connu? Rien ne permet d'exprimer sur ce point une opinion formelle.

La copie du manuscrit B est continue, sans blancs, sans interruption d'aucune sorte. L'encre y est noire et constamment du même ton, tandis que dans le manuscrit A le ton de l'encre n'a pas toujours la même énergie. Cela tient peut-être à ce que cette encre, en restant dans l'encrier, perdait de sa force. En effet, on remarque des changements brusques. Par exemple, un paragraphe où l'encre paraît de plus en plus pâle, jusqu'à un mot où elle redevient subitement noire, sans doute parce qu'à ce moment on a renouvelé l'encre de l'encrier, peut-être aussi parce que la copie avait subi une longue interruption. Ces légères différences permettent de supposer que les encres des deux manuscrits n'étaient pas de même composition, qu'il y a eu un intervalle assez long entre les deux copies et qu'elles ont été faites dans deux maisons distinctes. En fait, l'encre du manuscrit B est noire avec tendance à la rousseur et elle traverse le papier en transparence, celle du manuscrit A est nettement grise.

De cet ensemble d'observations matérielles il résulte ceci : l'origine des papiers des deux manuscrits étant la même et les mêmes copistes ayant copié dans les deux cas, il paraît évident que le travail a été fait sous la même direction. Mais, Sancy n'ayant eu aucune part dans la rédaction et dans la copie du manuscrit A, faites antérieurement à son intervention, il faut en conclure que ce n'est pas lui qui a fait faire la copie du manuscrit B. Il en a préparé la composition et c'est tout, un autre a veillé à la mise au point.

On vient de voir que l'encre qui a servi à écrire le manuscrit A n'est pas la même que celle qui a servi à copier le manuscrit B, ce qui permet de supposer que cette dernière copie a été faite dans un autre temps que la première. Pour éclairer ce point, un témoin contemporain s'est rencontré. Tallemant des Réaux, qui écrivait sous la régence d'Anne d'Autriche, s'exprime ainsi : « Le Cardinal

aurait laissé des mémoires pour écrire l'histoire de son temps », ce qui dit clairement que cette histoire n'avait pas été écrite du vivant de Richelieu, le mot mémoires étant mis ici, comme on le faisait en ce temps-là, pour documents. Plus loin, Tallemant ajoute : « On a dit que l'évêque de Saint-Malo, Sancy, travaillait à l'histoire sur les mémoires du Cardinal, mais cela n'a pas paru. » Ainsi, selon Tallemant, c'est sous la régence que Sancy travaillait à l'*Histoire*[1].

Nous allons peut-être en trouver la preuve dans un document que M. Lavollée a connu, puisqu'il le publie intégralement[2], mais qu'il n'a pas cru devoir étudier et comparer, ce qui est regrettable, on va voir pourquoi. Dans le tome 2 du fonds de *Saxe*, aux Archives des Affaires étrangères, on trouve, au folio 2, une pièce dont le titre, écrit de la main de Sancy, est celui-ci : « Commencement de l'année 1638 et toute la suite. » Le volume étant d'ancienne reliure, le document a dû être placé là par l'abbé Le Grand, après 1710. Au-dessous du titre se trouve une rédaction dictée évidemment par Sancy, puisqu'elle est revue et corrigée par lui. Or, cette rédaction est passée, modifiée, dans le manuscrit B et, par suite, dans les *Mémoires* imprimés. Voici les deux textes mis en regard l'un de de l'autre. On va voir s'il est possible d'admettre que Richelieu ait été consulté pour de pareilles niaiseries ; je montrerai ensuite comment s'est faite la mutation du premier texte au second et j'en rapprocherai un passage d'une lettre inédite du Cardinal sur un sujet qui offre de l'analogie avec celui que Sancy a traité, on y verra ce qui distingue le lion du chacal.

Texte dicté et corrigé par Sancy.	*Texte du manuscrit B et des Mémoires imprimés.*
Si les Roys quand ils commandent donnaient à ceux à qui ils commandent la capacité et la force d'exécuter leur commandement, Ils seraient beaucoup mieux servis qu'ils ne sont, mais cela n'appartient pas à une puissance dépendante et créée. Il n'y a que Dieu seul qui enjoignant une chose à une créature la rende par son commandement capable d'exécuter ce qu'il ordonne et	Si les rois pouvaient donner à ceux à qui ils commandent toute la capacité qu'il faut pour exécuter leurs commandements, il est certain que leurs projets seraient toujours heureux, puisqu'ils seraient toujours suivis de l'événement qu'ils s'en promettraient ; mais comme il n'appartient qu'à Dieu seul de commander et en même temps de rendre capables de lui obéir les créatures dont il

1. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. Monmerqué et Paulin Paris, t. II, p. 50, 51.

2. *Rapports et notices*, t. III, p. 365.

quelque disproportionnée qu'elle y fust auparavant la rende par son choix seul capable de parvenir à ce qui luy est ordonné.

C'est pourquoy il fault que les Roys, quand ils donnent charge à leurs serviteurs de faire quelque chose, choisissent ceux qui sont les plus capables de ce faire, puisqu'ils ne les peuvent pas rendre tels en leur commandant.

Et encore n'est-ce pas assez de choisir ceux qui sont les plus capables. Il fault encore qu'ils considèrent l'affection et la volonté qu'ils y ont, et à tout cela qu'ils adjoutent à ceux à qui ils commandent les moyens d'exécuter ce dont ils les enchargent; et encore ils ne sont pas bien certains d'estre obéys pour ce que ces moyens ne sont pas nécessaires, mais faultifs et n'ont rien d'assuré que leur incertitude.

veut se servir, aussi les rois ne doivent-ils pas s'étonner si leurs plus sages conseils ne produisent pas toujours les effets qu'ils en pouvaient, ce semble, avec raison espérer. C'est assez, et pour leur satisfaction particulière, et pour celle du public, que ne pouvant pas, comme Dieu, rendre leurs sujets capables d'exécuter leurs entreprises ils aient choisi ceux qu'ils ont reconnu l'être davantage[1].

Le second texte se trouve au folio 3 du volume de *Saxe*. Cette piece est d'une main qui ressemble à celle de Cherré et Charpentier en a corrigé un mot en interligne. Elle est, ainsi que celle qui a été dictée par Sancy, écrite d'une encre rousse, tandis que la correction faite par Charpentier est faite avec l'encre noire ordinairement employée par Sancy.

Voilà donc ce que M. Lavollée nous donne comme l'œuvre de Richelieu. Car, enfin, il n'est pas possible de dire que le document qui vient d'être reproduit est emprunté à une pièce originale ayant une provenance « étrangere ». Si Sancy a travaillé sous la direction de Richelieu, c'est l'œuvre de celui-ci. Tout de même, je n'imagine pas le Cardinal prenant la peine de corriger la rédaction de Sancy pour aboutir à celle de Cherré. Je me permettrai de citer ici un passage d'une lettre inédite de Richelieu à Bérulle, et on reconnaîtra facilement qu'elle est d'un autre style que ce qu'on vient de lire. Voici ce passage : « ... Je n'ai jamais connu que le roi fût mal content de vous, mais bien qu'il n'avoit pas envie d'effectuer en tous sujets tous les conseils que vous lui pouvez donner. Je tombe tous les jours en pareil inconvénient et m'estime heureux quand de

1. *Mémoires*, éd. Michaud et Poujoulat, 1638, p. 234.

quatre propositions deux sont agréables... Mon bien ne consiste point au mal d'autrui, j'ai quelque chose de plus solide, beaucoup de gens en sont témoins... Je ne fais rien, grâces à Dieu, pour être bien dans l'esprit des grands que ce que j'estime me devoir bien mettre avec celui qui en est le maître[1]... », c'est-à-dire Dieu. S'il y a de l'ironie dans cette lettre, il s'y trouve aussi, il faut en convenir, quelque fierté légitime.

Mais laissons la question du style et examinons les documents contenus dans le volume du fonds de *Saxe*. Au folio 7 commence un récit de l'action de l'armée de Bernard de Saxe-Weimar, qui est de la main de Charpentier et à l'encre noire de Sancy. On s'aperçoit tout de suite que cela ne saurait être une dictée de Richelieu. C'est donc un travail personnel de Charpentier ou une dictée de Sancy; mais, dans ce cas, l'encre l'indique, il a été composé postérieurement à la mort de Richelieu. Au folio 22, on trouve un *Mémoire de M. le duc de Weimar du 4 janvier 1638*, selon le titre mis en tête par le classificateur des papiers de Chavigny. Ce mémoire, qui est un original signé de Bernard de Saxe-Weimar, n'a pas été utilisé pour les *Mémoires*. Il en est de même d'un assez grand nombre de lettres originales de Bernard adressées à Richelieu et qui proviennent de son cabinet. Si Richelieu avait eu une part à la préparation de l'histoire de 1638, il y eût fait entrer tous ces documents, selon sa méthode; mais Sancy en avait une autre et je demande si, dans tout ce que je viens d'exposer, ne se trouve pas plus d'un fait démontrant que Sancy n'a pas travaillé sous la direction de Richelieu. Dès lors, s'il en est ainsi, que devient la thèse de M. Lavollée, que deviennent les *Mémoires* eux-mêmes? Ici se pose la question de savoir si M. Lavollée ne préférera pas la vérité historique à l'erreur dans laquelle l'ignorance de M. Lair a jeté la Société de l'histoire de France.

Ce qui est en cause, en effet, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, c'est le caractère même de l'édition des *Mémoires* entreprise par la Société de l'histoire de France. Ceux qui ont travaillé à cette édition pouvaient en faire une œuvre excellente et définitive s'ils avaient suivi les conseils que M. Hanotaux donnait, dès 1878, dans la *Revue historique*, en vue précisément de l'étude du texte des *Mémoires*, mais ils les ont négligés. Le résultat est lamentable.

Rien n'est plus étonnant, plus étrange, dit M. Hanotaux[2], que le

1. Aff. étr., France 248, fol. 212, minute de Charpentier.

2. Gabriel Hanotaux, *Sur la prétendue découverte d'un supplément aux Mémoires de Richelieu*, dans la *Revue historique*, t. VII, 1878, p. 419.

sans-gêne avec lequel les *Mémoires de Richelieu* ont pillé les récits faits de mains étrangères... On a copié mot pour mot des passages considérables, quelquefois tout l'exposé d'une affaire, des portraits, des jugements... on a quelquefois fait dire au Cardinal tout le contraire de sa véritable pensée ; d'une page à l'autre, des jugements pour et contre se produisent sur une même affaire, sur un même personnage... C'est qu'on a donné la pensée de Tillières, d'Effiat, ou de tout autre, au lieu de suivre celle du cardinal de Richelieu... On rencontre ces procédés de rédaction dès les premières pages des *Mémoires*. On peut les suivre pendant tout le cours de leur développement.

Or, relever avec soin toutes les traces de ces emprunts faits à d'autres récits, établir pièces en main la part réelle du Cardinal dans la composition de l'œuvre, séparer le vrai d'avec le faux, trier les erreurs, dire « ceci est de Richelieu, cela n'est pas de lui », c'est là encore un travail dont personne ne niera l'utilité... Ce travail, nous le savons, doit être long et pénible...

Ce travail « long et pénible », M. Hanotaux voulait l'entreprendre. « Décidé à suivre nous-même », écrit-il, « cette voie lente et pénible... » La vie en a disposé autrement. De plus jeunes ont repris le flambeau, mais ils ont négligé les conseils qui avaient été donnés. Pourtant, ces conseils étaient la sagesse même. M. Lair ne peut pas les avoir ignorés, il a donc refusé délibérément d'en tenir compte. Après lui, M. Lavollée accepta comme certain que celui qu'Avenel avait désigné sous le nom de « secrétaire des *Mémoires* », et qui est Sancy, avait travaillé dans le cabinet de Richelieu, sous sa direction, ce que rien ne prouvait incontestablement et ce dont les faits démonstratifs réunis ci-dessus permettent de douter. Aussi n'a-t-il jamais cherché à faire le départ de ce qui, dans les *Mémoires*, « est de Richelieu » de ce qui « n'est pas de lui ». Étant donnée sa conception, c'était en effet inutile, et M. G. Fagniez a excellemment résumé l'opinion de M. Lavollée lorsqu'il a écrit à propos des *Mémoires :* « Il n'y a pas dans cet ouvrage, entre Richelieu et nous, de personne interposée, tout est de lui parce qu'il a tout approuvé, tout fait sien[1]. »

Ce serait très bien, si l'opinion de M. Lavollée s'imposait sans contestation possible. Mais comme, au contraire, il semble très probable que Sancy a travaillé après la mort du Cardinal, tout s'écroule et le devoir des éditeurs redevient ce que M. Hanotaux avait indiqué, en 1878, qu'il devait être. Or, jusqu'ici, ceux qui ont collaboré à l'édition de la Société de l'histoire de France n'ont jamais dit : « Ceci est de Richelieu, cela n'est pas de lui ; » ils ont comparé le manuscrit B au manuscrit A, cité quelques documents originaux et

1. Dans la *Revue de l'Église de France*, juin 1920, t. VI, n° 31, p. 188.

s'en sont tenus là. Hantés par la conception admise par M. Lavollée, ils n'ont jamais dégagé l'œuvre personnelle de Richelieu, ce qui, cependant, bien que très difficile, était possible. C'est cela que j'ai appelé, en commençant, avoir travaillé en porte à faux. Tout leur travail est donc à reprendre à ce point de vue, bien qu'ils y aient apporté une bonne volonté incontestable. Si on ne le reprend pas, l'édition des *Mémoires* faite pour la Société de l'histoire de France n'aura pas beaucoup plus de valeur que celle de Petitot, que celle de Michaud et Poujoulat; elle laissera dans les esprits, comme les précédentes, un doute au détriment de Richelieu dont il aurait fallu le dégager. On m'a dit qu'enlever à Richelieu la paternité des *Mémoires* c'était diminuer le patrimoine littéraire de la France. Il n'est nullement question d'enlever à Richelieu ce qui est bien à lui, et ce qui est bien spécialement à Sancy n'ajoute rien au patrimoine littéraire du pays, on en conviendra. Au contraire, écarter tout ce qui est de Sancy, pour mettre en lumière ce qui est de Richelieu, serait une œuvre utile, nécessaire. La Société de l'histoire de France veut-elle l'accomplir?

Je n'ai jamais douté, pour ma part, que ce n'ait été, dès le premier jour, la volonté de cette grande et glorieuse Société. Ce qui a été différé par suite de l'erreur commise au début n'est pas perdu pour cela. Il est encore temps de chercher à dégager l'œuvre de Richelieu de celle de Charpentier et de Sancy, et c'est pourquoi je n'ai pas hésité à traiter cette question si obscure avec une entière sincérité. Mais, pour arriver à la vérité, il ne faut pas dire, comme le fit M. Lair, *veni, vidi, vici*; il faut rechercher patiemment les documents, les étudier dans leur ensemble, en posséder la vue totale et pouvoir, à propos du moindre détail, d'un mot, d'un texte, faire comme le général qui, connaissant toutes ses ressources en hommes et en matériel, les emploie utilement, et prendre le secours nécessaire là où il se trouve. L'annotation explicative, excellente pour d'autres textes, est insuffisante pour celui des *Mémoires*, parce qu'elle ne saurait dégager ni remplacer la réponse à la question redoutable formulée par M. Hanotaux : « Ceci est-il de Richelieu, ceci n'est-il pas de lui? » Il y faut plus que de l'intelligence et du travail, il y faut une connaissance préalable, complète, des documents originaux, et, dans l'espèce, ce n'est pas peu de chose. On ne saurait acquérir cette connaissance au pied levé, comme se l'était imaginé M. Lair. Mais M. Lavollée la possède incontestablement et, s'il se dégage un peu plus d'une opinion à laquelle il a peut-être beaucoup trop sacrifié, il est en mesure, j'en ai la certitude, de remplir utilement le programme de M. Hanotaux.

S'il le fait, s'il renonce à des discussions byzantines qui ne peuvent

rien changer à l'opinion admise dès maintenant, il en sera loué et remercié par nous tous, il fera de l'édition de la Société de l'histoire de France une œuvre excellente, utile à l'histoire, il dégagera les écrits de Richelieu de la gangue dont les ont enveloppés Charpentier et Sancy, ce qui leur rendra tout leur éclat, car ils n'ont rien à craindre du clair soleil. S'il le fait, nous ne l'en aimerons que mieux encore, parce qu'un brouillard ne nous enveloppera plus, lui et nous.

Pour s'y décider, il lui suffira de faire le pèlerinage que j'ai accompli. Moi aussi j'ai cru à la réalité de ce que nous avait enseigné Avenel, moi aussi j'ai cru aux *Mémoires de Richelieu*. Et c'est pourquoi j'ai tout d'abord protesté lorsque M. Batiffol a découvert la légende créée inconsciemment par Foncemagne, accréditée par la réserve excessive et l'opinion des anciens archivistes des Affaires étrangères, admise enfin, sans vérification, par Avenel. Puis, comme j'ai l'habitude de vérifier la réalité de ce qui m'est affirmé, j'ai lu les *Mémoires* que, jusque-là, je n'avais fait que consulter, parce que j'avais la foi, et chacun sait que lire et consulter n'ont aucun rapport. J'ai été bien surpris, je ne retrouvais Richelieu dans les *Mémoires* qu'à des endroits très éloignés l'un de l'autre. Alors j'ai voulu remonter aux sources, j'ai examiné le manuscrit A, non en le parcourant, mais en le lisant. Ma surprise s'est accrue, et j'ai compris dès ce moment combien Avenel avait eu raison d'affirmer que Richelieu n'avait jamais vu les deux manuscrits des *Mémoires* dont la paternité lui est attribuée.

S'il les avait connus, il n'y a pas de doute qu'il n'ait traité Charpentier, Cherré et Sancy avec cette ironie terrible qui lui était propre et dont toute violence dans les mots était exclue. Enfin, j'ai voulu revoir sur les documents originaux le travail préparatoire, mais ma conviction était formée, il n'y avait plus de doute pour moi : Richelieu n'avait nullement dirigé la composition de ce qu'on appelle ses *Mémoires*. En cours de route, j'avais constaté des faits matériels qui confirmaient mon opinion, et la pauvreté des arguments apportés par M. Lavollée pour la combattre me peinait profondément.

Que M. Lavollée fasse à son tour ce que j'ai fait, qu'il lise, qu'il examine, qu'il compare, non plus avec un parti pris toujours fâcheux, mais avec les yeux d'un critique qui ne croit à rien à l'avance et cherche seulement la vérité d'un cœur simple, et il aboutira au même résultat que moi, à savoir que Charpentier et Cherré ont travaillé seuls, par zèle, par dévouement, a réunir et à expliquer les documents formant les « Journaux » du cabinet de leur maître, en utilisant parfois, à leur manière, ses confidences, ses idées, ses procédés de travail. De là est né le manuscrit A, qui est selon leur

génie, et sur lequel Sancy est venu travailler plus tard, en revoyant aussi les documents eux-mêmes. Ensuite, Sancy a préparé le travail pour la période de 1630 à 1638, dont les secrétaires, surtout Charpentier, ont assuré la copie. Mais, de tout cela, Richelieu n'a probablement rien su, et surtout n'a rien dirigé.

Les preuves en sont trop formelles. Si le Cardinal avait employé Sancy, il en serait resté un témoignage quelconque, et M. Lavollée, qui a cherché vainement ce témoignage, en est réduit à supposer que le travail s'accomplissait dans le plus grand mystère, en cachette. Lorsque Sancy maculait les documents originaux de ses corrections et de ses suppressions, il faisait cela en cachette! Et nul ne s'étonnait de le voir constamment avec Charpentier et Cherré; personne n'en parlait; les amis les plus intimes l'ignoraient, les solliciteurs ne venaient pas le flatter! Et ce travail mystérieux auquel il se livrait c'était la préparation des *Mémoires!* Pourquoi ce mystère, puisque Richelieu disait publiquement qu'il avait projeté d'écrire l'*Histoire* et qu'il demandait des documents, des récits à tous ceux qui étaient employés aux affaires publiques? Après avoir fait préparer mystérieusement ce gros travail des *Mémoires*, il aurait été écrire au roi, en 1641, qu'il avait renoncé à rédiger son *Histoire!* En outre, il n'aurait peut-être jamais vu le produit de ce travail mystérieux que, dit-on, il avait dirigé! Mais ne voit-on pas combien tout cela s'enchaîne peu et est peu vraisemblable, combien tout est contradictoire, combien toutes ces hypothèses sont peu solides? Et puis, enfin, où est la preuve matérielle, si faible soit-elle? Il n'en a pas été fourni[1].

M. Lavollée est allé compulser les archives d'Ille-et-Vilaine. Cela lui a permis de constater que l'évêque de Saint-Malo résidait peu

1. Les raisonnements de M. Lavollée relatifs aux « Journaux » de 1632 et de 1635 n'ont aucune valeur. M. Lavollée s'en rendra compte lui-même, en se reportant aux documents, s'il remarque que ceux-ci sont écrits à l'encre grise du cabinet et les annotations marginales à l'encre noire employée plus tard par Sancy. M. Lavollée cite aussi une note marginale où Cherré consigne que le document indiqué est « entre les mains de Monseigneur ». Or, Cherré, domestique, ne se serait pas permis d'écrire « Monseigneur » tout court; il eût écrit « Monseigneur le Cardinal », comme tout le monde le faisait du vivant de Richelieu. Le Monseigneur dont il est question, c'est probablement Sancy, d'autant plus qu'il s'agit du procès-verbal de l'assemblée du clergé sur le mariage de Gaston, qui devait intéresser particulièrement l'évêque de Saint-Malo, puisqu'il avait fait partie de cette assemblée. La note a été écrite plus tard. Au surplus, au journal de 1632 (Aff. étr., France 252, fol. 232), dans une note marginale, Cherré a écrit : « La copie dudit traité et la lettre que Monsieur écrivit à Monseigneur le Cardinal..., etc. » Cet exemple suffit (*Rapports et notices*, t. III, p. 279-280).

dans son diocèse. Il était de ces prélats assez nombreux, mais beaucoup moins, cependant, que les mesures motivées par leur conduite pourraient le faire supposer, que Louis XIII et Richelieu pourchassaient afin de leur imposer la résidence et qui saisissaient tous les prétextes pour échapper à cette obligation. Ils étaient la honte du clergé d'alors. Sancy, qui était du nombre, se faisait déléguer à la cour, aussi souvent que possible, par les États de Bretagne; il y venait à cause du procès qu'il soutenait contre son chapitre, il y venait pour solliciter, il y venait avec ou sans prétexte. Excédé, Richelieu lui fait enfin promettre de résider au moins deux ans de suite à Saint-Malo. Il quitte Paris. Six semaines après, il y était revenu. M. Lavollée fait le compte de ces absences de Sancy. D'abord, en une seule fois, deux ans entiers, puis une autre année, puis dix-huit mois, encore un an, enfin quatre mois. Et, ici, éclate l'extraordinaire raisonnement de M. Lavollée, établi sur une équivoque. Selon lui, Sancy, étant à la cour, « put travailler à l'*Histoire* ». Dès que l'affirmation est introduite de cette façon, elle se précise et prend corps. Pendant une première période de trois ans, « il termina la rédaction du manuscrit A (années 1624-1630 et celle du manuscrit B (années 1610 à 1625) ». Pendant une seconde période, il « rédigea les années 1626 à 1638 du manuscrit B[1] ».

On attend que M. Lavollée apporte triomphalement une preuve à l'appui de ses dires. Il s'en garde bien et oublie d'allumer sa lanterne. Il oublie que la présence à Paris de Sancy n'est pas le fait principal, mais qu'il faudrait établir d'une façon évidente, indiscutable, le fait de sa présence dans le cabinet de Richelieu Ce n'est pas aux archives d'Ille-et-Vilaine qu'il pouvait en trouver le témoignage indispensable, mais dans les papiers du Cardinal. Il l'y a cherché, j'en suis bien certain, avec une passion minutieuse, mais il n'a trouvé aucune note, aucune lettre, rien qui montre clair comme le jour la réalité de la collaboration de Richelieu et de Sancy. « C'est bien troublant », a-t-il avoué[2]. Et il continue tout de même à battre les buissons, mais sans succès, le gibier lui échappe.

Cherchant un autre terrain de discussion, il énumère avec soin tous les fragments dictés ou préparés par le Cardinal pour l'*Histoire*. Pense-t-il donc les avoir découverts? On les connaissait depuis soixante ans, depuis Avenel, et ces fragments n'ont rien de commun avec la question en cause. Tandis que pour Charpentier, Cherré, même Bouthillier[3], nous avons mille faits, mille preuves irrécu-

1. *Rapports et notices*, t. III, p. 313.
2. *Ibid.*, t. II, p. 341.
3. *Ibid.*, t. III, p. 320.

sables qu'ils ont travaillé *devant* Richelieu, *avec lui*, à ces fragments d'histoire, M. Lavollée n'a trouvé ni un fait, ni un papier quelconque qui démontre nettement que Sancy a travaillé *devant* le Cardinal, *avec lui* ou *par son ordre*, même *de son vivant*. Et, ce qui est fâcheux, nous avons des preuves matérielles, écrites en noir sur toutes les feuilles du manuscrit A par l'évêque de Saint-Malo lui-même, ainsi qu'on l'a vu plus haut, qu'il n'a travaillé sur ce manuscrit que beaucoup plus tard, et dans un autre lieu que le cabinet de Richelieu. Comme celui-ci ne se séparait jamais de ses papiers, il faut bien admettre que ces papiers n'ont été livrés à Sancy qu'après la mort du Cardinal.

Du reste, le personnage principal, dans cette affaire, ce n'est pas Sancy, dont M. Lavollée nous parle trop, mais bien Richelieu, qu'il étudie beaucoup moins. Il examine les papiers et n'interroge pas les hommes. Cependant, le caractère de ceux-ci et leurs sentiments inspirent leurs actes. Voyons donc un peu quelle fut la conduite constante du Cardinal. Sa vie tout entière nous le montre profondément attaché à ses amis, qu'il n'abandonne jamais. Nous trouvons également qu'il reste toujours fidèle au souvenir des services qui lui avaient été rendus. Voilà les deux traits principaux qui le caractérisent au point de vue moral. Le voit-on tenir compte des bizarreries du P. Joseph, dont il souriait cependant? Nullement, il le garde toujours auprès de lui, l'initie, sans titre, aux plus grandes affaires, en fait son confident, presque son égal[1]. C'est qu'il n'oubliait pas que le P. Joseph l'avait pris par la main à l'origine de sa vie politique et que, comme il le lui écrivit un jour, « il avait été le principal agent dont Dieu s'était servi pour le conduire dans les honneurs[2] », ce qui ne l'empêchait pas de l'appeler dans l'intimité *Tenebroso-Cavernoso*. Voit-on Richelieu abandonner les Bouthillier, hommes médiocres cependant? C'est qu'il s'était lié avec cette famille dès la jeunesse, surtout avec Sébastien, dont il eût fait un grand personnage si la mort n'était intervenue[3]. Et ses secrétaires, les écarte-t-il?

1. Gustave Fagniez, *le Père Joseph et Richelieu*, Paris, 1894, 2 vol. in-8°.
2. Avenel, *Correspondance de Richelieu*, t. II, p. 3.
3. Sébastien Bouthillier, évêque d'Aire, mourut en 1625. Je ne puis résister à citer le passage écrit par Richelieu à propos de cette mort, car cela rappelle ce que dit Montaigne de son ami La Boétie : « Jamais je ne receu une plus grande affliction que par la perte de ce personnage. Ma propre perte ne m'eust pas causé plus de déplaisir. Et, en effet, bien que la séparation du corps et de l'esprit ne se puisse faire sans un grand effort de la nature, le lien d'une ancienne habitude estant égal à celui de la nature, je ne pense pas que l'effort qui se fait en la séparation d'intimes et fidèles amis soit moindre » (G. Hanotaux, *Maximes et fragments politiques du cardinal de Richelieu*, article XCI).

Non, il fait leur fortune. Il s'entoure de ses amis et en fait son cortège habituel.

Dans ce cortège que tout le monde connaît, voit-on Sancy? Non. Le Cardinal donne-t-il publiquement à l'évêque de Saint-Malo les témoignages de confiance et d'affection qu'il prodiguait constamment au vu et au su de la cour et de la ville à ses amis? Nullement. Ils avaient été condisciples, dit M. Lavollée. Condisciples, oui, mais pas amis, et il en fournit la preuve lui-même en citant une lettre à Puysieux, de 1617, « où Sancy se recommande de ses relations de classe avec l'évêque de Luçon[1] ». Les amis de Richelieu n'avaient pas besoin de se recommander de la sorte, puisque personne n'ignorait qu'ils étaient ses amis, et la lettre de Sancy indique, au contraire, des relations bien relâchées. Vraisemblablement, les deux hommes ne s'étaient pas rapprochés depuis la jeunesse. Ainsi, pas d'amitié entre eux, voilà un fait qui est démontré par M. Lavollée, et cela est grave. Poursuivons. Quel service a donc rendu Sancy à Richelieu pour pouvoir compter sur sa reconnaissance? Mais aucun; car, s'il en était autrement, M. Lavollée nous l'aurait fait connaître, c'est bien certain.

Est-ce la conduite folle de Sancy à Constantinople comme ambassadeur, ses maladresses à Londres comme confesseur de la reine Henriette-Marie, ses violences à Saint-Malo comme évêque et sa non-résidence, son opposition brutale, lors de l'assemblée du clergé de 1635, aux demandes d'argent de Louis XIII, qui devaient lui assurer la confiance du Cardinal. Celui-ci n'aimait pas les inhabiles, il n'aimait pas les sots, il n'aimait pas ceux qui commettaient des fautes de conduite, et Sancy n'a jamais manqué à rien de tout cela. Il y a leur correspondance. Les lettres de l'évêque sont platement obséquieuses et ne ressemblent en rien à celles d'un ami. Qu'on les compare à celles de Bouthillier, respectueuses cependant, et on verra ce qui les distingue les unes des autres. Les lettres de Richelieu à Sancy n'ont que la politesse maniérée de l'époque et, chez le Cardinal, quand il n'y avait que cela, c'était un signe d'indifférence. On n'y trouve ni un mot affectueux, ni une raillerie, et ses lettres à ses amis contenaient toujours quelque trait de raillerie affectueuse.

Il aimait que chacun restât à sa place et fît ce qu'il avait à faire. Sancy, qui n'était qu'un brouillon, faisait tout le contraire et se mêlait sans cesse de ce qui ne le regardait pas. Non, il ne pouvait y

Montaigne avait été plus concis en disant : « Parce que c'était lui, parce que c'était moi. » Mais ce fragment gardé en portefeuille montre ce qu'était Richelieu comme ami.

1. *Rapports et notices*, t. III, p. 290.

avoir aucune confiance, aucune amitié, par conséquent aucune collaboration entre cet impulsif, violent et désordonné, et l'homme pratique, ferme et précis qu'était le ministre de Louis XIII. Des relations de politesse et de politique, oui, mais pas autre chose; c'est la conclusion qui résulte de l'étude du caractère des deux hommes. La vie l'emporte sur les pataquès des documents.

De tout cela, M. Lavollée ne tient aucun compte. Son érudition s'exerce sur les documents qui ne sont que l'expression inerte des choses, et elle néglige l'étude des sentiments humains. De sorte que, égaré par des apparences, il perd le sens des réalités vivantes. Il méconnaît profondément Richelieu et lui prête des mobiles qui ne pouvaient inspirer sa conduite. Ainsi, pour démontrer que le Cardinal avait confiance en Sancy, il nous parle des missions dont il le chargea. Il en compte jusqu'à une, mais c'est une mission de prêtre à prêtre, non une mission politique[1]. Cela n'a aucune importance d'ailleurs. Des missions, Richelieu en confiait à des gens de toute origine, de toute condition, même à ses ennemis, le cas échéant, M. Lavollée ne l'ignore pas; mais il oublie que c'était là et que c'est encore de la politique courante, car rien ne change à cet égard. Richelieu recommandait Sancy, il lui donnait une abbaye, dit M. Lavollée. C'est que l'influence de Mme d'Aiguillon, protectrice de Sancy, s'exerçait parfois, voilà tout. Cela pèse peu et rentre dans les banalités de chaque jour. Que M. Lavollée interroge M. Delavaud, qui dirigea un cabinet de ministre, et celui-ci lui dira que les recommandations et le don des prébendes sont le pain quotidien des ministres et qu'ils en donnent également aux amis, aux indifférents et aux ennemis. Ce qui manque absolument de la part de Richelieu, c'est un trait de faveur éclatante comme il en prodiguait à ceux qu'il aimait réellement. S'il y en avait eu un au bénéfice de Sancy, M. Lavollée nous l'aurait dit, car il connaît tout ce qui existe.

L'erreur fondamentale dans laquelle il est tombé au début lui impose ses erreurs de détail. Je vais en apporter un nouvel exemple. Il a trouvé dans la correspondance de Grotius avec Oxenstiern, publiée de 1889 à 1891, un passage d'une lettre du 12 octobre 1641, qui a retenu son attention : « Le cardinal de Richelieu », dit Grotius, « a écrit lui-même une histoire de son temps jusqu'en 1639. » — « La précision et l'exactitude des détails nous sont garantes », ajoute M. Lavollée, « de l'exactitude de l'information[2]. » Et, naturellement, comme il a pour habitude de rapporter aux *Mémoires* tout ce qu'il

1. *Rapports et notices*, t. III, p. 299.
2. *Mémoires et notices*, t. III, p. 283 et 314.

trouve, n'importe où, selon lui Grotius a voulu parler de l'*Histoire*. Or, comment Grotius en aurait-il eu connaissance si les *Mémoires* ont été préparés en cachette, dans le profond mystère qu'invoque M. Lavollée pour tout expliquer? La confiance de Richelieu a donc été trahie? Pas le moins du monde, car Grotius a parlé non des *Mémoires* qui n'existaient encore, tout permet de le supposer, que sous la forme du manuscrit A, qui se rapporte aux années 1624-1630, mais bien de la *Succincte narration*, qui s'arrête précisément en 1639 et qui fut présentée au roi par Richelieu, en même temps que le *Testament politique*, à une époque que nous ne connaissons pas, mais qui ne peut être antérieure à 1641. Le fait étant connu à la cour, Grotius l'a appris et il a annoncé la nouvelle à Oxenstiern en lui écrivant. C'est très simple et peu compliqué, seulement il fallait y penser, ce que M. Lavollée pouvait faire tout comme je l'ai fait. Car, enfin, ou les *Mémoires* se préparaient « dans le plus grand mystère » et, dans ce cas, Grotius ne pouvait en connaître l'existence, ou il n'y avait pas de mystère. Mais de cela M. Lavollée n'a pas trouvé la moindre trace, à plus forte raison la moindre preuve. Ce qui est certain, d'ailleurs, et d'une manière générale, c'est que tous les faits qu'il signale comme favorables à sa théorie de la collaboration de Sancy et de Richelieu peuvent être expliqués autrement qu'il ne le fait, tout comme le témoignage de Grotius. Je ne m'y suis pas attaché cette fois et je me suis contenté de relever quelques exemples seulement pour l'édification de M. Lavollée plutôt que pour justifier mon opinion, qui a d'autres bases et d'autres origines, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

VII.

Lorsque Richelieu devint le principal ministre, en 1624, il s'aperçut rapidement des inconvénients de sa grandeur. Son élévation même l'avait réduit à l'isolement. Entouré d'ennemis ouverts ou cachés, se voyant menacé de toute part et pourtant soucieux de poursuivre l'œuvre de restauration dont il se sentait capable et qu'il avait promis au roi de mener à bien, il comprit combien une affection domestique sincere lui était nécessaire. Il crut qu'il trouverait ce réconfort auprès de sa nièce, Mme de Combalet, qu'il avait toujours aimée particulièrement; mais celle-ci, depuis la mort de son mari, en 1622, s'était réfugiée au Carmel de la rue Saint-Jacques, où, sous l'habit de novice, elle se trouvait heureuse. C'est là que Richelieu vint la prier d'habiter auprès de lui. Elle refusa. Il revint, peignit sa misère, dit les tristesses de sa vie et il réussit à la convaincre. Ce ne fut pourtant pas sans regrets qu'elle abandonna la rue Saint-

Jacques et sa piété sincère l'y ramena souvent. Maintes fois elle quittait la cour pour venir faire une retraite aux Carmélites et prier avec ses anciennes compagnes. Elle y retrouvait la bonne prieure du temps de son noviciat, la Mère Marie de Jésus, qui l'avait bien traitée. Une communauté de douleur unissait, d'ailleurs, ces deux femmes. La Mère Marie de Jésus, comme Mme de Combalet, était entrée au Carmel lorsqu'elle avait perdu son mari, après dix-huit mois de mariage. Or, l'ancienne prieure, née Charlotte de Harlay, était la sœur de Sancy, qu'elle recommanda naturellement à la nièce de Richelieu, dès que celle-ci fut auprès de son oncle. Et voilà comment ce fut Sancy que l'on choisit pour être, en 1625, le confesseur de la reine d'Angleterre, Henriette-Marie, fille de Marie de Médicis; pourquoi il fut pourvu, en 1631, de l'évêché de Saint-Malo; pourquoi Richelieu fut indulgent à ses fautes, notamment en 1635; pourquoi, plus tard, Mme de Combalet, devenue duchesse d'Aiguillon, l'autorisa à préparer les éléments de l'histoire de l'administration de son oncle.

La duchesse avait reçu de Richelieu, à son lit de mort, « l'exprès commandement » de faire exécuter ce travail, ce qui témoigne, il me semble, que cette histoire n'avait pas été préparée par le Cardinal, ni par son ordre, de son vivant. C'est même là une preuve morale d'une valeur telle qu'elle suffira pour convaincre tout homme non prévenu. Venant de Richelieu lui-même, elle s'ajoute, en la complétant, à celle qui résulte de sa lettre à Louis XIII, et le Cardinal, dans l'espèce, est un témoin qu'il est difficile de récuser. La duchesse parlait sans cesse de cet ordre de son oncle, et elle devait savoir à quoi s'en tenir sur son objet; c'était, pour elle, une préoccupation constante. Mais à qui pouvait-elle s'adresser pour cette mission de confiance? Sans doute il y avait Charpentier, le plus ancien et le plus dévoué des secrétaires du Cardinal; mais Charpentier n'était qu'un domestique, il fallait, pour le diriger, trouver un personnage ayant plus d'autorité. La duchesse songea-t-elle d'elle-même à Sancy, sa piété pouvait l'y porter, ou Sancy fut-il encore une fois recommandé par la Mère Marie de Jésus? Peu importe. La direction du travail lui fut confiée. Travailla-t-il toujours à Rueil, ou bien emporta-t-il des manuscrits chez lui pour les employer? Ceci est le plus vraisemblable, puisque M. Lavollée a relevé dans le « Journal » de 1637 cette note marginale de Cherré, le second secrétaire de Richelieu : « M. de Saint-Malo a la relation de ce voyage[1]. » En outre, M. Lavollée publie une lettre de La Meilleraye, gouverneur de Bretagne, datée du 24 mars 1644, dans

1. Aff. étr., France 256, fol. 131 v°, et *Rapports et notices*, t. II, p. 337.

laquelle il est question de papiers prêtés par la duchesse d'Aiguillon, et que l'évêque de Saint-Malo ne se presse pas de lui renvoyer[1].

C'est là du roman, dira-t-on. C'est possible. Mais le roman n'est pas étranger à l'histoire, puisque celle-ci résulte de la combinaison des intérêts, des opinions et des sentiments humains. Et puis, nous ne savons rien des causes qui ont conduit Sancy dans le cabinet de Richelieu, et il est évident, cependant, que les relations de société, de famille et de sacristie, surtout celles-ci, durent y être pour beaucoup. Quoi qu'il en soit, Sancy prit la direction du travail de préparation des *Mémoires*, il mit son esprit à la place de celui de Richelieu, il coupa, il rogna à plaisir dans le manuscrit A, du consentement de la duchesse, ou sans la consulter, annota, macula de ses renvois et de ses accolades les documents les plus précieux du cabinet du Cardinal, remuant et brouillant tout, finalement il fit copier le résultat de ce travail sous la direction de Charpentier et de son neveu Cherré. Cette copie forme notre manuscrit B, donc le texte des *Mémoires* imprimés.

Mais pourquoi cette copie est-elle arrêtée à 1638, alors que l'on trouve les traces du travail préparatoire sur les documents de 1639, 1640 et même 1641? C'est que Charpentier ne faisait probablement copier que lorsque Sancy lui fournissait le texte complètement préparé. Or, pour les années postérieures à 1638, il semble que le travail de liaison n'ait été que commencé. Il est donc vraisemblable que lorsque Sancy mourut, en 1646, il n'avait achevé ce travail, nous savons comment, hélas! que jusqu'à 1638, et que Charpentier, ne voulant pas faire lui-même les liaisons nécessaires pour les années postérieures, attendit que la duchesse donnât un successeur à l'évêque de Saint-Malo.

Qu'advint-il après? Il advint que la duchesse d'Aiguillon finit, après vingt ans de recherches, en 1667, par charger le P. Le Moine, jésuite, réputé comme écrivain, de reprendre le travail interrompu et d'écrire l'histoire projetée par Richelieu. Mais le P. Le Moine ne voulut ni continuer le travail de Sancy, ni reprendre en sous-œuvre ce qui était fait, il préféra l'utiliser pour une rédaction nouvelle et il écrivit une *Histoire de Louis XIII* qui s'arrêtait à 1638, comme le manuscrit B, qui semble avoir été la seule source du P. Le Moine. Cette *Histoire*, en trois volumes, était restée manuscrite. On la suit jusqu'en 1765; depuis, sa trace est perdue. Le P. Le Moine, ne paraissant pas avoir utilisé les documents du cabinet de Richelieu, ne devait apporter rien de nouveau, et il n'y a pas lieu de regretter la perte de son travail.

On vient de faire le tour de la question des *Mémoires de Riche-*

1. *Rapports et notices*, t. III, p. 249 et 358.

lieu et on peut constater que rien ne se dégage nettement de la discussion, sauf deux faits : le premier, c'est qu'étant reconnu par tous que les *Mémoires* publiés ne sont pas, dans leur ensemble, l'œuvre du Cardinal, ils ne sauraient lui être attribués plus longtemps ; le second, c'est qu'un manuscrit négligé jusqu'ici, composé par son secrétaire intime et répondant à ses habitudes d'esprit, représente mieux la pensée qui était la sienne et pourrait reproduire aussi le fragment d'histoire dont il a parlé dans sa lettre au roi. Dans ces conditions, est-il excessif de conclure que les *Mémoires* publiés sont de faux *Mémoires* et que l'on possède quelque chose qui s'approche beaucoup plus de ce que Richelieu voulait faire, dans un document non revu, inachevé, informe, que le Cardinal n'a probablement pas connu, ainsi qu'Avenel l'a pensé, mais qui, composé par le seul homme qui posséda toute sa confiance, présente le plan qu'il avait conçu pour l'ouvrage que « les maladies et le faix des affaires le contraignirent d'abandonner, pour être de trop longue haleine » ?

Il est certain que le manuscrit A contient la copie de morceaux dont Richelieu est l'auteur, et que c'est là, plus qu'ailleurs, qu'on pourrait faire le départ « de ce qui est de lui » et de ce « qui n'est pas de lui ». En dehors de nombreux discours, mémoires, récits, j'y signalerai un travail singulier par son sujet, sa composition et divers détails qui mériterait de faire l'objet d'une étude spéciale, car il semble que Richelieu, dans la *Succincte narration*, l'ait formellement indiqué comme étant son œuvre, alors que l'examen de la pièce originale permet d'en douter. C'est un mémoire sur l'alliance avec les Hollandais, qui n'avait pas été imprimé dans les premières éditions des *Mémoires* et que l'édition de la Société de l'histoire de France a rejeté en appendice de son cinquième volume, je ne sais pourquoi, alors qu'il aurait dû faire corps avec le texte, à plus juste titre que les adjonctions de Sancy. J'y ai relevé, en effet, un passage qui contient une théorie d'homme d'État et qui est certainement de Richelieu. Parlant de la liberté reconquise par les Hollandais des Provinces-Unies, le mémoire, afin de justifier leur indépendance qui s'opposait aux prétentions des Espagnols, leurs anciens souverains, ajoute : « Il y a cinquante ans qu'ils sont en la possession où ils sont et, en matière d'États, il arrive d'ordinaire que l'acquisition en est injuste et la possession équitable. On les prend contre raison, mais on les retient avec droit, le temps ou l'affection des peuples rendant volontaire l'obéissance à laquelle, au commencement, ils étaient contraints[1]. » Ce n'est pas là du Richelieu bien vif, mais il

1. Voir Aff. étr., Hollande 9, fol. 407-415 ; c'est le document original dont le

est difficile de ne pas croire que ce passage est de lui, car ces idées sont les siennes, bien que, sous cette forme, je n'aie retrouvé ce passage ni dans le *Testament politique*, ni dans la *Succincte narration*, ni dans le *Catholique d'État*, ni dans les *Maximes d'État*, publiées par M. Hanotaux, sauf erreur de ma part.

Le système que je viens d'exposer est peut-être tout à fait inexact et rien n'en démontre complètement la valeur, mais, puisque ceux qui avaient été acceptés jusqu'ici paraissent écartés, on peut le regarder comme vraisemblable et l'admettre provisoirement, d'autant plus qu'avec les papiers de Richelieu, mis en désordre par Sancy et par les excellents classificateurs de nos archives, on ne sait jamais absolument à quoi s'en tenir, rien au monde n'étant plus décevant. Ce système est-il l'expression de la vérité, s'en approche-t-il, est-il faux? Il est difficile de répondre à ces questions pour le moment, et il est certain que l'on peut établir plusieurs autres systèmes qui seraient également vraisemblables; par exemple, M. Batiffol a supposé que les « quelques années » désigneraient les morceaux divers qui ont été écrits ou dictés par Richelieu, qui sont son œuvre incontestablement, que l'on rencontre dans les archives et qui ont été utilisés en partie pour les *Mémoires*. Je n'y contredis pas absolument. Néanmoins, on peut dire contre ce système que les années ne se suivraient pas et que le Cardinal, dans sa lettre au roi, semble bien désigner un seul document relatif à plusieurs années. Nous ne paraissons donc pas être encore arrivés à la vérité; mais cette vérité nous la cherchons tous de bonne foi, cherchons-la encore, et nous la trouverons, selon la promesse qui en a été faite. Cherchons...

On peut se demander comment une discussion aussi confuse a pu naître au sujet d'un fait secondaire, à propos duquel les difficultés se renouvellent et se multiplient au fur et à mesure qu'on l'étudie davantage. Cette question nous conduit à une autre question bien plus grave et bien plus générale, celle de la précarité des efforts humains, qui s'est dressée dans tous les temps devant les plus humbles des hommes aussi bien que devant les fondateurs d'empires. De même que Moïse, conduit sur le mont Nebo, put contempler la Terre-Promise, dont il était condamné à ne pas fouler le sol, de même Richelieu put abattre la puissance de la noblesse, réduire les protestants au rôle de sujets du roi sans privilèges particuliers, voir les armées françaises entrer dans Arras et dans Perpignan, occuper la Lorraine, parcourir la Franche-Comté, conquérir l'Alsace; mal-

titre est : « Scavoir s'il est licite de secourir les Hollandois. » Le mot licite n'est pas habituel à Richelieu. Voir aussi France 57, fol. 141, et *Mémoires*, édit. S. H. F., t. V, p. 303.

gré ses efforts pour aboutir à la Paix générale, il ne vit pas cette paix, qui devait consolider tout ce que son travail avait acquis à la France, et qui ne fut conclue que six ans après sa mort avec l'Allemagne, que dix-huit ans après la même date funèbre avec l'Espagne. Le rêve politique qu'il avait fait, à la réalisation duquel il consacra sa vie, ne devint jamais une réalité pour lui. Il est inutile de trouver à cela un caractère dramatique, c'est ce qui arrive à la plupart des hommes; Richelieu n'ignorait pas le *Sic vos non vobis*, mais, malgré la passion qui animait son corps débile, chrétien, il y était résigné.

Il en fut de son projet d'écrire l'*Histoire* du roi comme il en fut de ses projets politiques. Mais, ici, l'objet était plus immédiat, plus personnel, il pouvait mieux l'embrasser, et il se rendit compte qu'il devait y renoncer. Ce sacrifice lui permit de poursuivre plus âprement son œuvre politique. Le résultat fut qu'il demeura, devant la postérité, livré sans défense à ses ennemis de tout genre, et ce sont eux qui, n'ayant pas à compter avec la contre-partie qu'aurait été l'*Histoire*, ont jeté sur son nom la défaveur imméritée qu'il subit encore. Ce partisan de la tolérance religieuse souleva contre lui la haine des faux dévots, des cagots, comme il disait lui-même; ce royaliste provoqua les rancunes de la noblesse; ce soldat en robe rouge se heurta au dédain des soldats porte-épée; le politique rencontra l'opposition des magistrats; les catholiques, encore imbus de l'esprit de la Ligue, le détestèrent comme antiespagnol; le peuple écrasé d'impôts se souleva dans maint endroit; il ne fut compris que d'une partie de la bourgeoisie, pour laquelle il fut réellement le Grand Cardinal; mais les écrivains vivaient alors aux crochets des grands seigneurs, et toutes ces haines et ces bassesses s'unirent pour l'accuser de tous les crimes, de toutes les vilenies, dans des écrits qui, répandus par les ennemis extérieurs, préparèrent l'opinion de l'âge suivant et s'imposèrent jusqu'à nos jours à beaucoup d'esprits superficiels.

C'est pourquoi ce grand homme qui ramena au foyer national des provinces égarées chez l'étranger, qui, en combattant les forces oppressives de l'intérieur, prépara la centralisation du pouvoir et la prospérité, le rayonnement moderne de la France, par là nos libertés, n'a même pas une statue dans Paris. Qu'importe! Il servit bien son pays et il sut qu'il avait bien servi : « Je n'ai jamais eu d'autres ennemis que ceux de l'État », dit-il peu d'instants avant de mourir; et nous, qui sommes en possession de toutes les pièces de son procès, nous sommes obligés de convenir qu'il a dit vrai. Cela peut suffire à la gloire d'un homme, les statues sont inutiles.

La justice que Richelieu mérite lui sera pourtant pleinement rendue. Pour le moment, la question si controversée des *Mémoires* qui lui sont attribués est posée devant nous et elle appelle une solution qui soit selon la nature des choses et qui se rapproche de la réalité, en écartant d'une manière définitive tout ce qui est imaginaire. Si les diverses circonstances relatives à cette question ont été clairement exposées ci-dessus, on se rend compte que le dilemme suivant la résume maintenant : ou bien le *Testament politique*, la *Succincte narration* et la lettre au roi qui les précède sont authentiquement l'œuvre de Richelieu, et, dans ce cas, le Cardinal disant au roi dans sa lettre qu'il a renoncé à écrire son *Histoire* et n'en a mis au point que quelques années, il est évident que les *Mémoires* lui sont étrangers pour leur plus grande partie; ou bien les *Mémoires* sont entièrement l'œuvre de Richelieu et, dans ce cas, le *Testament politique* lui est faussement attribué; car il est impossible que les deux ouvrages soient également et entièrement de lui. Or, pour le *Testament politique*, la preuve que Richelieu en est l'auteur a été faite à l'aide de faits irréfutables par M. Hanotaux, dans les *Maximes et fragments politiques du cardinal de Richelieu*, tout le monde le sait. Pour les *Mémoires*, au contraire, M. Lavollée, ne pouvant apporter la moindre preuve à l'appui de sa thèse, en est réduit à déclarer qu'ils ont été préparés dans le plus profond mystère. Comme il ne peut invoquer aucun témoignage pour démontrer la réalité de ce mystère, il en résulte que, pour établir un fait douteux, il ne produit qu'une supposition. Il se rend compte lui-même, d'ailleurs, que la critique historique ne saurait admettre un tel argument ni se contenter d'aussi peu.

Le témoignage déposé par Richelieu lui-même dans sa lettre au roi reste donc entier. Il a d'autant plus de valeur que des faits matériels, difficiles à contester, et des preuves morales, que l'on ne peut rejeter, le corroborent d'une façon éclatante, ainsi qu'on a pu le constater au cours de la présente étude.

De tout cela il résulte cette conclusion : Richelieu a mis au point le récit relatif à quelques années, ce qui veut dire quatre ou six ans au plus, car il n'eût pas employé un terme aussi restrictif s'il avait voulu parler d'une période plus étendue, alors que son administration n'a duré que dix-huit ans. Or, le manuscrit A, dans sa forme primitive, s'applique à six années, c'est donc probablement dans les éléments qui ont constitué ce récit qu'il faut chercher l'œuvre particulière du Cardinal. Le reste est, pour tout ce qui demeure exact et simple, le travail de Charpentier; pour tout ce qui frise l'ignorance et la sottise, le fait de Harlay de Sancy, évêque de Saint-Malo, que

son propre neveu ne désignait jamais qu'en disant : « Mon oncle le fou », ce qui explique bien des choses[1].

Des études nouvelles, poursuivies sans parti pris, aboutiront à vérifier l'exactitude de ces conclusions. Je souhaite que M. Lavollée les entreprenne. Au début, il a été séduit, entraîné par les chants sirénéens de M. Lair, et sa bonne foi l'a maintenu dans la voie où il est encore. Mieux éclairé maintenant, il peut très honorablement se dégager de l'emprise qu'il a subie, et cela avec grand profit pour lui-même, pour l'histoire et pour la gloire de Richelieu.

Je terminerai en conseillant aux lecteurs qui voudraient connaître de vrais *Mémoires de Richelieu* de lire ceux qui ont été publiés au XVIIe, au XVIIIe et au XIXe siècle et qui avaient été dictés, revus et corrigés par lui. Car il existe un récit qui est dans ce cas, c'est la *Succincte narration des grandes actions du roi*, mise en tête du *Testament politique*. Ce récit n'a que cent pages; écrit avant 1641, il présente en un rapide tableau le résumé de l'œuvre politique de Richelieu dans un style qui n'a rien de commun avec celui de l'évêque de Saint-Malo. Pour le moment, les vrais *Mémoires* les voilà. Nous pouvons les relire, en attendant que les « quelques années » se retrouvent ou ne se retrouvent pas dans le manuscrit A. Personne n'y perdra son temps : ces cent pages abondent en remarques du plus haut intérêt. On y trouve même des traits inattendus sous la plume de Richelieu, tel que celui-ci : « Le prince Thomas reçut votre argent et n'exécuta le traité qu'il avait fait en aucun point qu'en cet article. » On voit que l'on peut lire la *Succincte narration* sans ennui, et nul ne la lira sans profit. On pourrait même la réimprimer pour l'agrément et l'instruction du public. Celui-ci lui donnerait très vite le pas sur l'œuvre de Sancy, dont Richelieu a été rendu responsable, bien injustement.

Pierre BERTRAND.

1. Le propos du neveu de Sancy sur son oncle a été recueilli par l'abbé de Longuerue (voir *Longueruana*, p. 65).

BULLETIN HISTORIQUE

LES RÉSULTATS DES ÉTUDES ASSYRIENNES[1].

Quatre-vingts ans à peine se sont écoulés depuis que les antiquités assyriennes recueillies par Botta à Khorsabad entraient au Louvre. C'était la première fois qu'un musée exposait une collection de monuments provenant d'Assyrie, et c'est vraiment de cette époque que date l'assyriologie; jusque-là, ni le nom ni la chose n'existaient.

Comme ces monuments avaient été découverts en Assyrie, qu'ils étaient de l'époque du grand empire assyrien dont l'histoire avait gardé le souvenir, il parut naturel de désigner la nouvelle science sous le nom d'assyriologie; peu à peu, lorsque les explorations agrandirent le champ de nos connaissances, on put se rendre compte que la période restituée par les premières fouilles ne correspondait qu'à une époque, et presque la plus récente, des civilisations que l'on voyait revivre. La coutume a cependant prévalu de continuer à employer le terme d'assyriologie.

Les renseignements que nous fournissaient les Anciens et la Bible sur l'histoire d'Assur et de Babylone étaient relativement peu de chose : c'est seulement l'étude des documents de première main, textes et monuments figurés, qui a permis de conduire notre connaissance de la civilisation mésopotamienne au point où elle en est

1. Les études assyriennes disposent d'un certain nombre de périodiques qui leur sont spécialement consacrés ou leur font une large place. Ce sont, en France, la *Revue d'assyriologie*, *Babyloniaca*, et parfois la *Revue biblique*, ainsi que le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*. En Angleterre, les *Proceedings of the Society of Biblical archaeology*, dont la publication a cessé depuis 1918, et le *Journal of the Royal Asiatic Society*. En Amérique, le *Journal of the American Oriental Society*, l'*American Journal of Semitic Languages and Literatures* et le *Journal of the Society of Oriental researches* font une part très importante à l'assyriologie. En Allemagne, la *Zeitschrift für Assyriologie*, où les études sémitiques générales tiennent maintenant une place considérable, et l'*Orientalistische Literaturzeitung*, qui publie surtout maintenant des comptes-rendus de travaux. La *Revue archéologique* et l'*American Journal of Archaeology* donnent d'utiles informations sur les fouilles et dernières découvertes en Orient.

aujourd'hui; c'est aux fouilles qui se sont succédé presque sans interruption depuis le milieu du XIXe siècle que nous devons de connaître ces nouvelles sources.

C'est tout d'abord Botta, consul de France à Mossoul (puis V. Place), qui découvre, en 1842, à dix-huit kilomètres au nord-est de Mossoul, à Khorsabad, le palais et la ville de plaisance construits par le roi Sargon II d'Assyrie (722-705), le destructeur de Samarie. Cette connaissance de la période assyrienne est complétée par les fouilles anglaises entreprises presque aussitôt après celles de Botta, à Mossoul; elles marquent le site de l'ancienne Ninive, détruite en 607 av. J.-C. par les Babyloniens et les Mèdes. Ces deux explorations nous restituent l'Assyrie des Sargonides, à la période où l'empire était à l'apogée de sa puissance; les ornements décoratifs et les bas-reliefs sont semés à profusion dans ces palais, ils constituent le noyau des collections assyriennes des musées français et anglais : au Louvre, ce sont les monuments de Sargon; au British Museum, ceux de Sennachérib (705-682) et d'Assurbanipal (681-669). A une époque plus ancienne, la capitale du royaume d'Assyrie avait été la ville de Kalah, plus anciennement encore celle d'Assur. Kalah, aujourd'hui Nimrud, sur le Tigre, au confluent du Zab A'la, fut exploré par l'Angleterre (Layard et Rassam, de 1845 à 1851) et fit revivre l'époque qui précéda celle des Sargonides (884-727)[1].

Assur, aujourd'hui Kalàt Shergat, plus au sud sur le Tigre, à mi-chemin du Zab A'la et du Zab Asfal, objet des recherches superficielles des Anglais Layard en 1850, et Rassam (1875), a été méthodiquement exploré par l'Allemagne jusqu'à ces dernières années; les fouilles ont débuté en 1904[2].

Les fouilles exécutées en Babylonie comprennent celles du P. Scheil à Sippar[3], aujourd'hui Abou-Habba, au nord de Babylone; des Américains à Niffer, l'antique Nippur, au sud-est de Babylone (1889-1898). Les fouilles de Babylone même, amorcées en 1851 par la France (Fresnel et Oppert[4]), ont été reprises en 1898

1. Les résultats des fouilles ont été publiés par Botta, Place, Layard au milieu du siècle dernier; leurs ouvrages, aujourd'hui très rares, peuvent être remplacés par Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, Paris, t. II, 1884 (déjà un peu vieilli). De bons recueils de monuments d'époque assyrienne sont : W. Budge, *Assyrian sculptures in the British Museum*, Londres, 1914, et L. W. King, *Bronze reliefs from the Gates of Shalmaneser*, Londres, 1915.

2. Monuments dans W. Andrae, *Deutsche Orient-Gesellschaft. Wissenschaftliche Veröffentlichungen*, Heft 10, 23, 24; les textes dans la même collection (huit fascicules, 1911-1920).

3. *Une saison de fouilles à Sippar*, Le Caire, 1902.

4. *Expédition scientifique en Mésopotamie*, Paris, 1856-1859, 2 vol.

par l'Allemagne sous la direction de M. Koldewey[1]. Le fait capital de ces explorations est d'avoir fait découvrir ce qu'on nomme des bibliothèques, collections de milliers de tablettes sur lesquelles les souverains avaient fait recopier tout ce qui avait trait à la science de leur temps. La plus importante, celle qui fut trouvée par les Anglais dans le palais d'Assurbanipal, est au British Museum; celle que découvrirent les Allemands à Assur est au musée de Berlin; les Américains ont également exhumé à Niffer un quantité considérable de tablettes qui sont conservées à Philadelphie. La France, au cours de ses explorations, a recueilli de nombreux et importants documents cunéiformes, mais n'a jamais eu la chance de rencontrer des collections aussi importantes que celle de Ninive ou celle d'Assur[2].

Il est, nous le verrons, une période plus ancienne en Mésopotamie, celle qu'on nomme sumérienne, où les villes du Sud jouaient un rôle prépondérant. De même que la France a été la première à entreprendre des fouilles sur une ruine assyrienne, elle a été la première à explorer un site sumérien : à Tello, sur le Shat-el-Hay, avec de Sarzec, vice-consul de France à Bassorah (1877-1902)[3]. Cette période sumérienne est caractérisée par une lutte incessante entre les Sumériens et les Sémites et par la rivalité des Sumériens entre eux. Parmi les sites classés comme ancien habitat des Sémites est la ville de Kish, aujourd'hui El-Oheimir, à l'est de Babylone, où un Français, M. de Genouillac, entreprit des fouilles avant la guerre; parmi ceux qui furent alternativement sous la domination sumérienne et sémitique se range Bismya, l'ancienne Adab, au sud-est de Nippur, explorée par l'Américain M. Banks en 1904[4].

La résurrection de ces diverses époques est admirablement complétée par notre grande fouille de Suse, au sud-ouest de la Perse, ville capitale de l'ancien Elam. C'est à Suse que la mission Dieula-

1. *Das wieder erstehende Babylon*, Leipzig, 1913.

2. Tous ces textes sont l'objet de publications de la part des musées qui les conservent; pour le Louvre, cinq volumes ont déjà paru, mais la publication n'a été entreprise qu'en 1910, alors que de nombreux textes avaient été édités dans des ouvrages séparés; l'Angleterre a les *Cuneiform Texts* du British Museum, le musée de Philadelphie la série des *Babylonian Expedition of the University of Pennsylvania*, l'Allemagne les *Vorderasiatische Schriftdenkmäler*.

3. Les résultats en sont donnés dans L. Heuzey et F. Thureau-Dangin, *Découvertes en Chaldée*, Paris, 1884-1912; les fouilles furent continuées pendant de nombreuses années par le commandant Cros, mort au front; L. Heuzey et F. Thureau-Dangin, *Nouvelles fouilles de Tello*, Paris, 1910-1914.

4. E. J. Banks, *Bismya or the lost city of Adab*, New-York, 1912.

foy dégagea les monuments de l'époque perse, succédant à l'empire néo-babylonien, et dont les constructeurs sont célèbres par leur rôle dans les guerres contre la Grèce[1]. L'exploration complète et méthodique des ruines de Suse, commencée sous la direction de M. de Morgan en 1900, se poursuit encore aujourd'hui. La mission française a eu la bonne fortune d'y découvrir, outre des documents qui éclairent le lointain passé de l'Elam, des monuments mésopotamiens d'importance capitale, transportés à Suse comme trophées de guerre par les Elamites vainqueurs, par exemple la stèle de Naram-Sin et le Code d'Hammourabi[2].

Cette fouille de Suse est, en somme, d'un type un peu particulier; elle démontre le rayonnement de la culture mésopotamienne en dehors des royaumes d'Assur et de Babylone. Cette influence s'est révélée en d'autres points limitrophes de l'ancienne Assyrie; tout d'abord sur les bords du lac de Van, où, dès 1828, Schulz releva de nombreuses inscriptions[3], et surtout en Asie Mineure, où des fouilles, principalement clandestines, dans la région de Kaisarieh, mettaient au jour de nombreuses tablettes cunéiformes en langue sémitique[4]. Cette extension de la civilisation mésopotamienne s'est aussi manifestée à Boghaz-Keuï, dans la boucle de l'Halys, où les recherches allemandes de 1906 et des années suivantes ont fait découvrir des milliers de tablettes écrites en cunéiformes, les unes en langue sémitique, les autres dans la langue des Hittites, peuple qui occupa l'Asie Mineure et la Haute-Syrie depuis le XVe siècle au moins jusqu'au VIIIe siècle avant notre ère et dont la puissance fut assez redoutable pour prétendre à l'hégémonie en Asie antérieure[5].

1. Dieulafoy, *l'Art antique de la Perse*, Paris, 1884.

2. *Mémoires de la Délégation française en Perse*, Paris, 1900 et suiv., 16 vol. parus. La partie épigraphique, qui comprend la moitié de la collection, est due au P. Scheil.

3. *Journal asiatique*, 1840.

4. G. Contenau, *Trente tablettes cappadociennes*, Paris, 1910, où se trouve la bibliographie de la question.

5. L'art hittite a été étudié par Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. IV, Paris, 1887. Les dernières découvertes se trouvent dans J. Garstang, *The Land of the Hittites*, Londres, 1910, et *Carchemish*, Londres, t. I par D. G. Hogarth, 1914; t. II par L. Woolley, 1921. Les inscriptions en hiéroglyphes hittites sont données dans Messerschmidt, *Corpus inscriptionum hettiticarum*, Berlin, 1900-1906. Le déchiffrement des hiéroglyphes a été tenté par P. Jensen, *Hittiter und Armenier*, Strasbourg, 1898, et surtout par A. H. Sayce, *Proceedings of the Society of Biblical archaeology*, 1907. La langue hittite a été étudiée par F. Hrozny, *Die Sprache der Hethiter*, Leipzig, 1917; E. Weidner, *Studien zur Hethitischen Sprachwissenschaft*, Leipzig, 1917; A. H. Sayce, *The Hittite language of Boghaz-keui*, dans *Journal of the Royal Asiatic Society*,

Cette liste qui, sans être complète, n'omet cependant rien d'essentiel, appelle une première conclusion; c'est que, malgré de si importants efforts, bien peu a été accompli auprès de ce qui reste à faire en matière d'exploration. Les villes principales ont été l'objet de recherches, mais des centres importants tels que Warka, l'ancienne Erech, ont été explorés superficiellement (l'Anglais Loftus y travailla en 1854), et pourtant les fouilles clandestines qui ont été pratiquées sur ce point ont produit des documents épigraphiques en abondance. Parmi les villes de second ordre, combien n'ont jamais encore attiré l'attention ou restent même sans identification! Bien plus, la carte archéologique, la mise sur fiches des sites à interroger reste à établir et c'est seulement maintenant que les Turcs n'occupent plus la région qu'on peut espérer voir réaliser pareil travail. La conséquence de ces faits, c'est qu'il existe dans nos connaissances des lacunes considérables. Pour des périodes entières, nous manquons de documents, et il est possible que nous soupçonnions seulement l'existence de cités dont les fouilles futures révéleront l'influence et le rôle prépondérants.

Des monuments et surtout des documents écrits retrouvés par les fouilles, nous déduisons l'existence en Mésopotamie antique de deux races différentes. Est-ce à dire que l'usage de tel ou tel langage dans une population caractérise leur race? Certes non; à notre époque, il est des Sémites, par exemple, qui, selon le lieu de leur résidence depuis plusieurs générations, parlent les uns le français, d'autres l'anglais ou l'allemand et ignorent toute langue sémitique. Mais plus nous remontons dans le passé, plus nous avons chance, par définition, de trouver les langues sémitiques parlées par des Sémites; même en admettant que, dès le début de l'époque historique, le mélange ait déjà été effectué entre les races, ce qui paraît certain, la présence de différentes langues nous indique avec assez de certitude les parties composantes du mélange. C'est ainsi que nous trouvons, à côté d'une langue sémitique, l'accadien dont l'assyrien et le babylonien font partie, une langue non sémitique, le sumérien, du type dit agglutinant, sans flexions internes, qui sont remplacées par des suffixes et des affixes. La connaissance du moyen d'expression de ces langues, l'écriture, a été une grosse difficulté pour les premiers déchiffreurs. Lorsqu'on se trouve en présence d'un texte d'écriture inconnue, plusieurs cas peuvent se présenter : ou bien on possède la même inscription transcrite en une ou plusieurs langues connues, c'est le cas de la pierre de Rosette qui ser-

1920. Cf. A. E. Cowley, *The Hittites*, Londres, 1920, et G. Contenau, *les Hittites* (*Mercure de France*, 1er mars 1922).

vit au déchiffrement de l'égyptien, ou bien l'on soupçonne la langue que cache cette nouvelle écriture; dans les deux alternatives, on part d'une base certaine pour les essais qui suivront.

Le déchiffrement des cunéiformes a été un composé des deux méthodes : on connaissait déjà depuis longtemps une variété d'écriture composée de traits en forme de petits clous dont de multiples échantillons avaient été découverts en Perse depuis le début du XIXe siècle; en partant du principe que cette écriture devait représenter une langue du type de celle qu'on parle aujoud'hui dans la région et en cherchant à deviner les noms des anciens rois de Perse dont l'histoire avait gardé le souvenir, on était arrivé à fixer la valeur des principaux signes de cet alphabet, car il s'agissait dans l'écriture perse d'une série limitée de signes cunéiformes, représentant chacun une simple lettre. On put alors tenter de lire une autre variété de signes cunéiformes plus compliquée, du type de ceux que l'on rencontrait en Mésopotamie et dont l'Anglais Rawlinson avait relevé en 1844 une inscription, accompagnée d'écriture perse, sur les rochers de Bisoutoun, au nord-ouest de l'Elvend, dans le massif du Zagros. Grâce au secours apporté par l'inscription perse qui donnait la prononciation de certains noms propres, on arriva à leur lecture en babylonien et, par suite, à la connaissance des signes qui les composaient. Par eux, on put établir de proche en proche la valeur de nouveaux signes[1].

Nous savons aujourd'hui que l'écriture cunéiforme dérive d'hiéroglyphes analogues à ceux de l'écriture égyptienne; mais, tandis que les Égyptiens écrivaient communément sur papyrus, les Mésopotamiens écrivaient sur de petits pains d'argile fraîche, qu'ils faisaient ensuite cuire au four; pour tracer ces caractères d'écriture, ils se servaient d'un stylet; or, l'expérience a démontré que la gravure à main courante de figures quelconques sur argile fraîche, ne donne de bons résultats que s'il n'y a pas de courbes dans le signe, autrement il se produit des bavures. Fatalement, le scribe fut amené à transformer les cercles en polygones et les courbes en lignes brisées. Lorsque, avec le temps, le signe fut suffisamment déformé pour que le scribe ne comprît plus quel hiéroglyphe lui avait donné naissance, la transformation fit un pas de plus, surtout dans le sens de la simplification, et le signe originel devint méconnaissable. Nous n'avons pas de tablettes provenant de l'époque où l'écriture était entièrement hiéroglyphique, mais nous en possédons de très anciennes, où la transformation de l'hiéroglyphe n'est pas

1. Les travaux qui ont conduit à ces résultats ont été analysés et résumés par Ch. Fossey dans son *Manuel d'assyriologie*, Paris, t. I, 1904.

assez complète pour que nous ne puissions saisir le signe primitif. Toutes ces simplifications étant fonction du temps et de l'espace, on conçoit qu'il y ait des différences très sensibles entre des écritures d'époques diverses, par exemple entre un texte de 2500 et un autre de 1500 av. J.-C., de même qu'il y en a entre l'écriture de la Babylonie et celle de l'Assyrie pour la même époque. Ce développement des signes cunéiformes comprend à peu près cinq étapes, pour chacune desquelles les signes offrent des différences bien tranchées : 1° période archaïque, des origines à 2000 environ; 2° première dynastie babylonienne, aux environs de 2000; 3° période kassite, vers le milieu du deuxième millénaire; 4° période assyrienne et 5° néo-babylonienne, ces deux dernières existant côte à côte pendant la première moitié du premier millénaire avant notre ère[1].

Puisque ces signes étaient l'image de l'objet qu'ils voulaient signifier, chaque signe représentait un nom de chose concrète ou un nom d'action : c'est la valeur idéographique des signes. Par la suite, on attribua à ces signes des valeurs syllabiques empruntées à la consonance de l'idéogramme. La pluralité des valeurs idéographiques pour un même signe, la fusion de plusieurs idéogrammes de formes assez voisines en un seul au moment des transformations successives, finirent par donner à un seul signe cunéiforme plusieurs valeurs idéographiques et plusieurs valeurs syllabiques, d'où la complication de l'écriture cunéiforme. Les Assyro-Babyloniens comprirent donc assez tôt la possibilité de décomposer un mot en syllabes, mais, sauf pour les voyelles, ils ne surent jamais aller à la décomposition des syllabes en sons simples, c'est-à-dire à la constitution d'un alphabet.

Alors que le déchiffrement s'accomplissait, on se trouva en présence de difficultés dues à la nature même de la langue dont on ignorait le vocabulaire; mais l'accadien, dont les représentants sont l'assyrien et le babylonien, étant une langue sémitique, on y retrouva les principes phonétiques et grammaticaux de langue sémitique : la racine trilittère, les nombreuses formes verbales, etc. Le vocabulaire, au début, se fixa surtout par la comparaison avec les autres langues sémitiques. Aujourd'hui que nous possédons une très riche littérature assyro-babylonienne, la valeur des termes nouveaux pour nous,

1. L'histoire de la transformation des signes a été tentée en dernier par G. A. Barton, *The origin and development of Babylonian writing*, 2 parties, Leipzig, 1913. A citer, pour la période précédente, Amiand et Méchineau, *Tableau comparé des écritures babylonienne et assyrienne*, Paris, 1887, et Thureau-Dangin, *Recherches sur l'origine de l'écriture cunéiforme*, Paris, 1898.

dont l'apparition est très fréquente, peut se fixer le plus souvent par l'examen des contextes, sans qu'il faille avoir perpétuellement recours aux divers lexiques sémitiques; leur usage réserve d'ailleurs des mécomptes, une même racine donnant souvent, selon les idiomes, des mots de sens différents. La syntaxe de l'accadien n'offre pas la souplesse de celle de nos langues occidentales, mais son vocabulaire est extrêmement riche et nous sommes loin d'en avoir épuisé les ressources.

Le sumérien, qui est la langue des habitants non sémites de la Mésopotamie, est rendu par la même écriture. Pour le comprendre, il était nécessaire d'avoir des inscriptions bilingues, puisqu'on ignorait à quelle famille linguistique il appartenait; mais ces bilingues abondaient. En effet, en raison du caractère agglutinant de la langue, le sumérien fut appelé de bonne heure à disparaître devant la concurrence de l'assyro-babylonien, langage d'une évolution plus parfaite et, par cela même, bien meilleur comme moyen d'expression. Le sumérien subsista comme langue savante et les Sémites, jusqu'à la fin des royaumes d'Assur et de Babylone, continuèrent à s'en servir comme d'une langue sacrée et, par suite, ils ne cessèrent pas de l'apprendre. Nous possédons une infinité de dictionnaires sumérien-accadiens qui nous fournissent la valeur sémitique de ces termes sumériens. Mais, comme la langue sumérienne se servait, nous venons de le dire, de signes qui avaient chacun plusieurs valeurs, les scribes ont rédigé des syllabaires où, étant donné un nom sumérien, on indique à côté la lecture qu'il faut choisir pour les éléments dont il se compose. C'est ainsi qu'à mesure de la découverte de nouveaux syllabaires, nous sommes amenés à modifier certaines lectures, ce qui semble toujours impressionner fâcheusement à l'égard de cette discipline ceux qui ne sont pas familiers avec l'assyriologie[1].

Au début des découvertes, le sémitisme de l'accadien, qui nous paraît si évident aujourd'hui, fut méconnu par certains parmi les plus perspicaces, notamment par E. Renan. Cela tient à ce que l'assyro-babylonien, qui nous est connu pendant près de trois millénaires, était sans doute déjà une très vieille langue au début de l'histoire : ces trois mille ans en ont altéré quelque peu les caractères; la cohabitation des Sémites avec les Sumériens a fait le reste : le vocabulaire, la grammaire des Sumériens ont retenti sur la langue sémitique des Mésopotamiens. Enfin, les Sémites ont emprunté aux

1. Des listes de ces signes avec leurs valeurs multiples ont été établies par R. Brunnow, *A classified list of... ideographs*, Leyde, 1889, et B. Meissner, *Seltene assyrische Ideogramme*, Leipzig, 1910.

Sumériens leur écriture déjà évoluée. Or, les Sumériens n'avaient pas dans leur langue ces aspirées si variées qui sont le propre des langues sémitiques, d'où la nécessité de se contenter d'un système qui n'est pas fait pour rendre une langue sémitique et en trahit les intentions. Cela, d'ailleurs, prouve bien que cette écriture fut adoptée à une haute époque, alors que la civilisation s'élaborait, autrement elle aurait été l'objet des modifications nécessaires.

A maintes reprises s'est posée la question de l'antériorité d'habitat de ces deux peuples en Mésopotamie et de leur origine plus lointaine; aucune réponse certaine ne peut être donnée quant à présent; les uns admettent l'antériorité des Sumériens en Mésopotamie, d'autres estiment qu'ils y rencontrèrent les Sémites comme premiers occupants. Il semble admissible que la civilisation sémitique a fait de grands emprunts à celle de Sumer, en plus de l'écriture dont nous venons de parler.

Sur l'origine lointaine de ces races, nous ne sommes pas mieux renseignés. On a avancé que les Sémites, ayant eu leur habitat primitif dans la péninsule arabique, en auraient émigré à une époque antérieure à l'histoire, exemple entre plusieurs de la périodicité des invasions arabes dues au surcroît de population. Cette vue que rien ne justifie a été contestée, notamment par M. Clay de Philadelphie qui réclame la Haute-Syrie pour berceau de la race sémitique[1]. Pour les Sumériens, la question est encore plus embarrassante : leur nature même nous échappe en partie. On a voulu voir en eux des Touraniens, quoique rien ne permette absolument de rattacher leur langue à un groupe bien délimité. Les fouilles de l'Américain Pumpelly dans le Turkestan russe ont eu pour résultat de lui faire proposer cette région comme habitat primitif de la race à laquelle nous devons la civilisation dite sumérienne; c'est une hypothèse séduisante, mais que les découvertes ultérieures devront corroborer[2]. D'autres ont été plus loin et avec J. Halévy, le promoteur de cette théorie, ont prétendu que les Sumériens n'existaient pas, que tout dans la civilisation mésopotamienne était sémitique et que la langue de Sumer, seul témoignage certain que nous ayons des Sumériens, n'était qu'un langage factice, une invention de la caste sacerdotale sémitique qui voulait ainsi disposer d'un langage sacré. Cette théorie, qui fit assez de bruit à son époque pour qu'il puisse encore en subsister les échos, n'est plus acceptée par personne

1. *Amurru, the Home of the Northern Semites*, Philadelphie, 1909.

2. R. Pumpelly, *Explorations in Turkestan, Prehistoric civilizations of Anan*, Washington, 1905.

aujourd'hui[1]. Le Sumérien a bien une existence réelle, mais la nécessité de le plier au cours des siècles à exprimer des idées nouvelles que son vocabulaire primitif ne comportait pas a pu, entre autres causes, contribuer à le défigurer quelque peu par la suite.

La grammaire accadienne et la grammaire sumérienne ont été l'objet de reconstitutions, mais, tandis que pour la langue sémitique il ne subsiste qu'en nombre relativement restreint d'irrégularités dont le mécanisme nous échappe, la proportion de faits dont nous ne pouvons nous rendre compte est beaucoup plus considérable dans le sumérien; d'ailleurs, la lexicographie de cette langue s'accroît à mesure que l'on déchiffre de nouveaux textes[2].

Les résultats de l'assyriologie dans le domaine de l'histoire ne sont pas moins importants. Il a tout d'abord fallu fixer la chronologie des hautes époques : au début, on prit comme point de départ un événement connu, et les listes royales qui portent le plus souvent le nombre des années des règnes donnèrent par addition une chronologie. Celle d'Assur et de Babylone semblait bien établie, du fait qu'un scribe du temps de Nabonide (VIe siècle av. J.-C.) rappelait qu'il y avait tant d'années entre son époque et celle d'un roi antérieur. Or, quelque surprise que nous devions éprouver de trouver en faute des documents officiels, le scribe de Nabonide avait vieilli de mille ans l'événement en question; depuis, les listes royales se sont multipliées; on a remarqué que les chiffres des années du règne n'étaient pas toujours concordants et l'on a reconnu que certaines dynasties étaient en tout ou en partie synchroniques et non successives. Le même travail se faisait pour l'Égypte et aujourd'hui la chronologie dite courte, qui fixe le début de la période historique entre 3000 et 3500 pour les deux pays, a été adoptée de préférence à l'ancienne chronologie dite chronologie longue, qui situait les événements anciens près de 2 000 ans plus haut. Les découvertes archéologiques faites dans le monde égéen confirment cette manière de voir, car, entre les couches de décombres non remaniées où l'on a trouvé des objets provenant d'Égypte ou de Mésopotamie, il y a trop peu d'espace pour qu'on puisse les croire accumulées dans le laps de temps considérable qui correspondrait à l'ancienne chronologie.

1. On la trouvera exposée tout au long dans la *Revue sémitique* que dirigeait Halévy et qui a paru jusqu'à sa mort (1917); elle est résumée dans son *Précis d'allographie assyro-babylonienne*, Paris, 1912.

2. V. Scheil et C. Fossey, *Grammaire assyrienne*, Paris, 1901; B. Meissner, *Kurzgefasste Assyrische Grammatik*, Leipzig, 1907; S. Langdon, *A Sumerian Grammar and Chrestomathy*, Paris, 1911; P. Delitzsch, *Grundzüge der Sumerischen Grammatik*, Leipzig, 1914.

La chronologie propre de l'histoire assyro-babylonienne nous est facilitée, ai-je dit, par des documents fixant le nombre d'années écoulées entre certains événements et dont plusieurs sources nous donnent même version; à partir des Sargonides (VIIIe au VIIe siècle av. J.-C.), la façon même dont les Assyriens désignaient les années nous est d'un grand secours. A tour de rôle, l'année était celle du roi, du grand vizir, de tel grand personnage, et cela dans un ordre fixe. La série reprenait dans le même ordre, quand elle était terminée. Un léger flottement peut s'établir quelquefois pour une année ou deux; en général, notre certitude est assez grande, d'autant que les astronomes ont contrôlé la justesse de ces dates en reprenant les observations sidérales des Assyro-Babyloniens, dont quelques-unes étaient assez précises pour affronter la rigueur des calculs modernes.

C'est ainsi que tout le troisième millénaire nous paraît occupé par la lutte des Sémites et des Sumériens, désireux de s'assurer la suprématie en Mésopotamie, ce qui n'exclut pas les luttes intestines de cité à cité sumérienne. Pour la période précédant le troisième millénaire, seules les listes royales l'ont préservée de l'oubli; elles nous confirment, ce que nous savions par les autres inscriptions, que le mélange entre Sémites et Sumériens était déjà effectué et que les deux races étaient établies dans le pays dès cette époque. A la fin du troisième millénaire, la première dynastie babylonienne avec Hammourabi détruit définitivement la puissance sumérienne.

Le second millénaire est un nouvel acte du duel entre les Sémites et les non-Sémites; mais aux Sumériens se sont substitués les Hittites et surtout les Kassites, venus des monts Zagros, qui tiendront le pays sous leur domination pendant des siècles. Le premier millénaire voit la suprématie de l'Assyrie qui, depuis mille ans, se constituait malgré tous les obstacles; cette suprématie passe pour peu de temps à Babylone (fin du VIIe siècle), et au dernier tiers du VIe siècle l'invasion perse déplace, jusqu'à l'époque d'Alexandre, le centre politique de la Mésopotamie vers l'est : à Suse, Pasargade, Persépolis[1].

Si nous considérons ces événements, si nous consultons les documents privés qui nous montrent les échanges commerciaux incessants entre les différentes parties du monde très ancien, nous recon-

1. *L'Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique* de G. Maspero (Paris, 1895) a forcément un peu vieilli; on consultera de préférence E. Meyer, *Geschichte des Altertums* (2e éd., 1909), ou mieux encore L. W. King, *A History of Babylonia and Assyria* (2 vol., Londres, 1915), interrompue par la mort de l'auteur; et H. R. Hall, *The ancient History of the near East* (Londres, 3e éd., 1916).

naisons dans toutes ces populations de l'Asie antérieure la combinaison d'éléments divers. Certaines périodes de suprématie d'une race ne doivent être que la consécration de la prépondérance de cet élément racial en ce moment donné; certaines autres sont sans doute explicables par l'arrivée d'une aristocratie conquérante qui fournit la dynastie. Sans doute, tous ces changements ne se sont pas faits sans troubles : les chroniques nous rappellent de quelles effroyables dévastations ils étaient accompagnés; néanmoins, le fonds mélangé de la population resta toujours assez identique à lui-même pour que la civilisation de l'Asie antérieure, tout en accusant des vicissitudes formidables, ait pu évoluer avec une certaine unité; du moins nous apparaît-elle ainsi avec le recul du temps.

La réalisation de ce mélange ethnique, dès l'aurore de la civilisation, pèse de tout son poids sur le développement de la civilisation mésopotamienne. On a, peut-être un peu arbitrairement, voulu faire deux parts dans la religion assyro-babylonienne de ce qui revient aux Sémites et aux Sumériens. La difficulté de cette répartition provient de ce que nous ne pouvons invoquer pour nos comparaisons que des religions sémitiques moins anciennes et dans lesquelles l'influence assyro-babylonienne a pu vraisemblablement se faire sentir. Les dieux des cités sumériennes, car à l'origine chaque cité avait son dieu, furent amalgamés par la caste sacerdotale aux périodes où un empire maintenait ces villes sous une domination commune. On eut ainsi un panthéon compliqué où, par définition, puisqu'il s'agissait de dieux d'origines différentes, certaines divinités avaient des caractères communs. On y remarque cependant une série de dieux élémentaires et sidéraux, parmi lesquels se détache une déesse représentant le principe féminin de la fertilité et de la reproduction. Mais dans la plus vieille civilisation sumérienne, celle des proto-Élamites (découverte au niveau le plus bas du Tell de Suse et qui date de plus de 3000 avant notre ère), on relève la trace d'un culte rendu aux animaux, aux forces naturelles et aux astres. De même chez les Hittites, qui n'étaient point à coup sûr des Sémites, nous voyons dominer le principe mâle et le principe femelle de fécondité. Cette coexistence des deux races depuis les temps les plus reculés a les mêmes résultats en religion que pour l'élaboration du langage; les influences s'échangent et la désintégration des éléments composants devient difficile.

Pour les lieux du culte, même complexité; il y a entre les hauts lieux cananéens et le temple sémitique certaines ressemblances : importance de l'enceinte sacrée, présence du bétyle, pierre considérée comme la demeure du dieu et dont la ziggurat, la fameuse tour

à étages des Babyloniens, est considérée comme un équivalent. Cette position élevée des sanctuaires, impossible à réaliser dans les plaines mésopotamiennes où la ziggurat y supplée, se retrouve en pays hittite où fréquemment les sommets des montagnes portent des représentations qui indiquent qu'ils furent objets de vénération.

Il n'est pas jusqu'au système de divination et de magie, retrouvé chez les autres peuples sémitiques, qui ne puisse réclamer son origine d'une époque suméro-sémitique extrêmement ancienne[1].

Notre connaissance de l'art mésopotamien devient plus complète chaque jour. Les premières découvertes, celles de Khorsabad, comprenant uniquement des monuments assyriens du VIIIe siècle, on eut d'emblée la révélation d'un art « assyrien », auquel on put rattacher celui des Perses, mais on en ignorait les débuts, et encore aujourd'hui nous ne traçons pas plus une ligne continue de monuments figurés depuis la plus haute antiquité jusqu'à la chute d'Assur et de Babylone, que nous ne possédons une suite complète des événements historiques pour les mêmes périodes. Les fouilles de Tello et de Suse ont fait connaître le vieil art des Sumériens; c'est du moins à eux qu'il est logique de l'attribuer *grosso modo*, puisque nous le voyons apparaître à l'époque où les Sumériens ont l'hégémonie; néanmoins, nous ne savons dans quelle mesure les Sémites ont participé à l'élaboration de cet art, car, au moins pendant le troisième millénaire, que les dynastes soient Sémites ou Sumériens, l'art évolue avec régularité et unité véritable. Sans doute constate-t-on une supériorité artistique évidente dans de grands monuments comme la stèle de Naram-Sin du musée du Louvre, ou le cylindre-cachet de Shar-kali-sharri, qui appartiennent à l'époque de la dynastie sémitique d'Agadè (XXVIIe siècle); mais cette supériorité, par rapport aux œuvres antérieures, n'est pas générale. Un fragment de stèle de Victoire qui est conservé au musée du Louvre, salle Morgan, et qui appartient à la même dynastie d'Agadè s'apparente tout à fait avec les œuvres sumériennes qui l'ont précédé. Cette supériorité tient donc à celle d'un artiste, aux ressources qu'offre en ce moment la capitale, qui est celle d'un empire puissant; elle ne traduit pas un changement de formule ou de style.

D'ailleurs, cette inégalité dans les œuvres d'art se remarque encore à l'époque de la première dynastie babylonienne, où les représentations du monarque sont plus élégantes et moins archaïques

1. Sur la religion babylonienne, nous avons de P. Dhorme : *la Religion assyro-babylonienne*, Paris, 1910, et de M. Jastrow : *Die Religion Babyloniens und Assyriens*, 3 vol., Giessen, 1905-1912; ce dernier ouvrage contient un tableau très détaillé du panthéon, du culte et des méthodes divinatoires.

lorsqu'elles proviennent de Babylone que lorsqu'elles viennent d'une ville provinciale.

Où l'évolution s'affirme et accuse une influence étrangère, c'est lorsque la sculpture assyrienne nous apparaît toute constituée au début du premier millénaire. Nous avons de l'époque précédente, celle des Kassites, qui occupent la Babylonie pendant une partie du second millénaire alors que l'Assyrie se constitue en grand État, un certain nombre de monuments qui nous expliquent comment, du naturalisme primitif sumérien, a pu sortir l'art majestueux, mais conventionnel, des Assyriens[1]. Néanmoins, c'est plutôt en dehors des frontières d'Assur et de Babylone qu'on en trouvera l'explication.

En effet, c'est une des fortunes de l'assyriologie d'avoir vu étendre son domaine par des découvertes successives; tout d'abord, ce fut l'Elam, dont j'ai parlé plus haut; puis, à la fin du dernier siècle, on recueillit en Égypte, à Tell El Amarna, la correspondance diplomatique reçue par les Pharaons Aménophis III et IV de leurs alliés ou vassaux d'Asie antérieure. Tous les peuples de ce pays y étaient représentés et l'on a eu la surprise de constater que cette correspondance n'était pas écrite en égyptien, mais en sémitique et en caractères cunéiformes. Il faut donc admettre que ce système d'écriture, qui nous paraît si compliqué, fut jugé à l'époque plus clair que la langue égyptienne, pour que le babylonien ait pu devenir une langue diplomatique au cours du second millénaire[2]. Parmi les peuples qui participent à la culture mésopotamienne, il en est un, celui des Hittites, dont l'action doit être perpétuellement recherchée lorsqu'il s'agit de l'histoire de la civilisation mésopotamienne. Ces Hittites, confédération de peuples en majorité non sémites, admettent certainement à côté d'éléments dits asianiques, c'est-à-dire autochtones d'Asie Mineure, et d'éléments caucasiques, des éléments indo-européens. Ils nous sont mieux connus depuis les fouilles allemandes exécutées à partir de 1906 à Boghaz Keuï, leur ancienne capitale, située dans la boucle de l'Halys, et à Zendjirli, en Haute-Syrie, tandis que les Anglais exploraient Karkemish sur l'Euphrate. Si les Hittites, dont le centre politique était au second millénaire à Boghaz Keuï et pendant le premier millénaire jusqu'au VIIe siècle à Karkemish, ont eu leur écriture propre, qui est hiéroglyphique et dont le déchiffrement se poursuit encore, ils ont également pour leurs

1. Les monuments d'Assyrie et de Babylonie se trouvent reproduits dans les ouvrages que je signalais à propos des fouilles, puis dans Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, Paris, t. II, 1884, dans les catalogues des musées et dans P. Handcock, *Mesopotamian archaeology*, Londres, 1912.

2. J. A. Knudtzon, *Die El-Amarna Tafeln*, 2 vol., Leipzig, 1915.

archives adopté la langue et l'écriture babyloniennes; ils ont même transcrit des documents de leur propre langue en caractères cunéiformes. Cette découverte, qui prouve l'extension considérable de la civilisation d'Assur et de Babylone, nous renseigne sur l'art assyrien. Dans les monuments hittites qui datent de la fin du deuxième millénaire, nous trouvons le trait d'union entre l'art assyrien des Sargonides et le vieil art sumérien[1]; nous comprenons ainsi que toute cette civilisation de l'Asie antérieure fait partie d'une même civilisation mésopotamienne qui a évolué un peu différemment selon les régions, mais dont les caractéristiques restent essentielles. C'est une preuve de plus de la prudence qu'il nous faut avoir lorsque nous voulons faire la part qui revient aux Sumériens et celle qui appartient aux Sémites, puisqu'en religion ou en art nous remarquons des traits assez comparables, aussi bien dans les régions qui ont été l'habitat préféré des Sémites que dans les pays où leur part d'influence a été moindre. C'est bien à une époque antéhistorique nous échappant encore qu'il faut admettre que cette élaboration se soit constituée.

L'habitude qu'avaient les Assyro-Babyloniens d'écrire principalement sur des pains d'argile fraîche qu'ils faisaient cuire ensuite a eu pour effet de nous conserver par milliers des documents écrits. Ils sont la meilleure source qui nous permette de pénétrer leur pensée et le mécanisme de leur vie de chaque jour.

Nous pouvons juger de l'activité intellectuelle des Assyro-Babyloniens par la composition des « bibliothèques » qu'ils nous ont transmises. Jusqu'ici, la littérature d'imagination, le roman, le conte n'y sont pas représentés, mais, autrement, quelle variété! Parmi les documents qui sont parvenus jusqu'à nous, il nous faut distinguer, en plus des inscriptions officielles, les tablettes qui constituaient des dépôts, des bibliothèques, qui étaient de véritables livres, et celles qui sont simplement des documents privés. Ces deux sortes d'écrits se complètent bien souvent et s'éclairent mutuellement. Presque la moitié des tablettes-livres qui nous ont été conservées ont trait à la science babylonienne. Cette science, dont le développement est logique, mais se meut souvent dans un plan qui n'est pas le nôtre, comprend, outre l'astronomie, les mathématiques et les sciences naturelles, les sciences d'investigation, c'est-à-dire les sciences divinatoires et leur corollaire pratique, la magie et la médecine; celle-ci procède en grande partie des unes et de l'autre[2].

1. Cette place des Hittites dans l'histoire de l'art est mise en lumière dans une étude de M. E. Pottier en cours de publication : *l'Art hittite;* voir *Syria*, 1920 et 1921.

2. Sur la littérature en général, consulter : O. Weber, *Die Literatur der*

Une partie importante de la littérature est consacrée aux textes religieux : hymnes, prières, rituels de sacrifices, et par là se confond dans certains cas avec les textes précédents, les incantations et purifications faisant tout naturellement partie des pratiques religieuses. Quelques livres didactiques, malheureusement trop peu nombreux, nous ont fait connaître les doctrines cosmogoniques. Certains d'entre eux, qui rappellent les hauts faits de divinités ou de héros divinisés, nous font toucher à l'épopée[1].

Une autre partie de la littérature a trait à l'histoire; les inscriptions nous ont conservé les faits marquants des règnes, les campagnes victorieuses, car les autres sont régulièrement passées sous silence, et les constructions d'édifices. Il y a donc là une source d'information de tout premier ordre, en tenant compte du fait qu'il faut contrôler la véracité de ces documents par ceux qui émanent d'une source opposée. Le droit est représenté par les codes; de tels écrits sont d'extrême importance, un recueil de lois étant le reflet de la valeur morale du peuple qui l'a rédigé et de l'état de la civilisation qu'il a su atteindre. A cet égard, le hasard nous a favorisés : à un code de lois très anciennes du pays de Sumer, où la rédaction des articles laisse beaucoup de place à l'interprétation, a succédé, vers l'an 2000, le célèbre code promulgué par Hammourabi et traduit par le P. Scheil; le législateur s'est plu à introduire plus de précision dans l'énoncé des articles; en même temps, l'inexorabilité du châtiment est devenue plus impérative. Le code des lois assyriennes, dont j'ai analysé ici même[2] la traduction qu'en a donnée le P. Scheil, est de plusieurs siècles moins ancien que celui d'Hammourabi. Les délits à réprimer font l'objet d'une énumération plus complète; la matière à répression est envisagée sous plus d'aspects; elle est plus étendue. Aucun progrès dans la mansuétude; bien au contraire, puisque les châtiments barbares, tels que les mutilations, tiennent maintenant une place prépondérante. Signalons enfin la traduction toute récente d'un code hittite par M. Zimmern. En le comparant aux codes précités, on se rendra exactement compte de la civilisation en Asie occidentale et de son évolution.

L'intérêt des documents privés ne le cède pas à celui des documents d'intérêt public; ce sont d'abord les contrats de toutes époques qui nous montrent l'application pratique des articles de lois de ces codes, la façon dont on les interprétait et comment on suppléait à

Babylonier und Assyrer, Leipzig, 1907, et B. Teloni, *Letteratura assira*, Milan, 1903.

1. P. Dhorme, *Choix de textes religieux assyro-babyloniens*, Paris, 1907.

2. *Recueil de lois assyriennes*, Paris, 1921; cf. *Rev. histor.*, t. CXXXVIII, p. 242.

leur silence en certains cas. Ensuite, ce sont des lettres ; celles-ci ne connaissent pas, ou du moins bien peu, le bavardage affectueux et un peu inutile de la plupart de nos correspondances ; ce sont des billets précis qui mettent le destinataire au courant des événements, promettent, demandent, ordonnent ou menacent, selon le cas. Par ces documents, nous touchons du doigt la vie extrêmement active de ces anciens empires, nous voyons le commerce parcourir les chemins du désert sous forme de caravanes, ou les barques sillonner les canaux qui reliaient d'un réseau continu les diverses cités de l'empire. Nous nous rendons compte de la distribution des richesses, de la répartition de la terre qui appartient à certaines grandes familles, au roi et souvent aux temples. Il se crée là d'immenses biens de mainmorte percevant des redevances, constituant des réserves, véritables trésors religieux qu'augmentera le roi à la suite d'expéditions heureuses, mais qui aideront aussi le monarque dans les mauvais jours. Par cette alliance du dieu et du roi qui en est le représentant, on voit se constituer de véritables trésors d'État qui assimilent un peu, par certains côtés, les temples à des institutions bancaires. A côté de cela, l'existence de grands feudataires pourvus de fiefs n'est pas sans analogie avec le système féodal.

Malgré les lacunes de nos connaissances, nous arrivons à nous représenter l'évolution de cette Asie antérieure, non plus comme une simple succession de noms propres de dynastes ou de batailles sans liens, mais nous pouvons, d'ensemble, reconstituer la politique générale de certains empires, leurs efforts pour procéder à leur unification et pour réaliser leur expansion. La conquête apparaît alors comme une nécessité ; elle a pour but de créer des marches de protection autour du royaume et quelquefois des débouchés commerciaux. Puis l'expédition militaire, en dehors de toute politique nationale, est considérée en Assyrie comme une opération lucrative qui procure, bon an mal an, les ressources dont on a besoin. A mesure que les faits nous sont mieux connus, nous voyons se dessiner d'une façon plus nette certains grands mouvements de peuples qui sont en relation avec les nécessités économiques du moment. La possession de la côte syrienne a paru de tous temps indispensable aux riverains du Tigre et de l'Euphrate, et pour ses richesses naturelles, dont les bois du Liban étaient la plus convoitée, et pour les débouchés qu'on obtenait ainsi sur la mer. Les Égyptiens l'avaient bien compris, qui, eux aussi, pendant plusieurs siècles, se lancèrent sur les traces des Hyksos qu'ils avaient chassés, prétendant tenir la Syrie, clef de l'Égypte, et se préserver des tentatives de pénétration économique des Mésopotamiens, ou tout au moins les réglementer. Mais, à côté

des routes de la mer, il était des voies plus indiquées pour les peuples terriens d'Assur et de Babylone : la route qui traversait l'Asie Mineure. Or, c'est ce qui fit la force des Hittites, de commander le grand chemin des caravanes qui passait au nord du désert d'Anatolie, la fameuse route royale décrite par Hérodote[1].

Les recherches de l'assyriologie ne se bornent donc plus à restituer aussi complètement que possible la civilisation d'Assur et de Babylone; son champ d'action dépasse les frontières de ces royaumes. Si le mandat de la France en Syrie ne met pas sous son contrôle la région des grandes capitales, il permettra du moins à son activité de s'exercer dans la partie nord de l'ancienne Assyrie, l'habitat pendant de longs siècles des Hittites et d'un peuple d'importance historique considérable qui semble leur avoir été apparenté : les Mitanniens.

En même temps que l'assyriologie continuera de combler les lacunes de nos connaissances dans la civilisation mésopotamienne, il lui appartiendra d'éclairer les très anciens rapports qui existaient dès l'origine de l'histoire entre les habitants d'Assur et de Babylone et les populations qui recouvraient alors d'une part le haut bassin du Tigre et de l'Euphrate et de l'autre l'Anatolie.

G. Contenau.

1. En dehors des sources mêmes, c'est-à-dire des textes qui permettent une étude approfondie de la civilisation assyro-babylonienne, il existe certains manuels qui donnent un aperçu de l'état actuel de ces études ; parmi ceux qui sont très détaillés : M. Jastrow, *Civilization of Babylonia and Assyria*, Philadelphie, 1915; B. Meissner, *Babylonien und Assyrien*, t. I, Heidelberg, 1920; plus élémentaire : G. Contenau, *la Civilisation assyro-babylonienne*, Paris, 1922.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

The Norse discoverers of America, the Wineland Sagas translated and discussed by G. M. Gathorne-Hardy, F. R. G. S. Londres, Oxford Clarendon Press, 1921. In-8°, 304 pages.

Que faut-il penser de la découverte de l'Amérique, du Vīnland, par les Scandinaves de l'Ouest?

Elle est mentionnée pour la première fois, vers 1070, par le chanoine Adam de Brême (l. IV, c. 38). Il avait rapporté le renseignement du Danemark : « certa comperimus relatione Danorum ». Il le devait surtout, vraisemblablement, au roi Sven Estridsen (1047-1076), sa principale autorité en matière d'histoire et de géographie norroises. Il y avait souvent des Islandais à la cour de Danemark : vers 1050, par exemple, le scalde Thorleikr le Beau. Ce poète était probablement originaire de la région du Breidifjördr. Non loin de là se trouvait Stadr-du-Reynisnes, patrimoine de Thorfinnr Karlsefni, qui s'y était retiré avec sa femme Gudrīdr, vers 1007 (ou 1025?), après leur expédition au Vīnland. Les Danois, d'ailleurs, n'auraient-ils pas aussi tenu leur information de Gudrīdr elle-même? Après la mort de son mari Karlsefni, si nous en croyons nos sources, elle serait allée en pèlerinage à Rome. Est-ce exact? Pourquoi non? La mémoire d'un tel événement ne pouvait laisser de se perpétuer dans la famille, qui a en partie continué d'habiter Stadr jusqu'en 1258 ou 1259, et qui y est revenue pour un temps, en 1299, lorsque Hallbera, descendante de Karlsefni, a été nommée abbesse du couvent fondé peu auparavant en cet endroit. Or, pour se rendre à Rome, Gudrīdr a dû passer, comme d'ordinaire, par le Danemark. Peut-être par l'Angleterre, dira-t-on. Soit! Mais ce pays était alors occupé et gouverné par les Danois (1013-1042). Quoi qu'il en soit de Thorleikr et de Gudrīdr, les nouvelles de quelque importance se répandaient rapidement à travers l'Islande, grâce en particulier aux réunions de l'Althingi, et elles ne tardaient pas à être colportées en Norvège et en Danemark par les scaldes, les commerçants, les guerriers et autres voyageurs.

Karlsefni et Gudrīdr comptent dans leur postérité des personnages marquants : leurs arrière-petits-fils Thorlākr (1085-1133) et Björn († 1162) furent évêques, ainsi que leur arrière-arrière-petit-fils Brandr († 1201).

Le premier historien islandais, Ari le Savant (1067-1148), appartenait à la même famille : son grand-père paternel (1017-1073), qui

l'éleva jusqu'à l'âge de six ans, était cousin issu de germain de Karlsefni. Son second père adoptif, Hallr Thōrarinsson (995-1089), qui le garda chez lui de sa septième à sa vingt et unième année, était contemporain du même Karlsefni, dont il a presque certainement, à l'occasion d'un mariage, rencontré le fils aîné, Snorri, né, dit-on, au Vīnland. Son oncle Thorkell, enfin, avait été au Groenland; il s'y était entretenu avec l'un, au moins, des compagnons d'Éric le Rouge, découvreur (982) et premier colon (986) de cette terre lointaine, sans doute aussi avec des compagnons de Leifr le Fortuné, fils d'Éric le Rouge et découvreur du Vīnland (1002), peut-être avec Leifr lui-même. Or, Ari le Savant parle du Vīnland dans son *Livre des Islandais* (VI, 3), ouvrage où il fait preuve de sens critique, où il invoque le témoignage de Thorkell aussi bien que de Hallr, et dont il avait soumis une première rédaction à l'évêque Thorlākr, arrière-petit-fils de Karlsefni. En l'an 1121, c'est-à-dire vers la même époque, les *Annales islandaises* notent que l'évêque du Groenland, Éric, est parti pour le Vīnland.

De ces faits et de quelques autres, il est permis de tirer deux conclusions : Leifr et Karlsefni ont bien été au Vīnland, en Amérique. Dans cette Islande où l'on conservait avec tant de scrupuleuse fidélité le souvenir du passé, la relation de leur voyage a pu se transmettre oralement, avec une assez grande exactitude, jusqu'au moment où on l'a couchée par écrit, probablement entre 1200 et 1225, soit dans une seule saga (« histoire »), dont nous aurions alors deux versions différentes, soit plutôt dans deux sagas distinctes et déjà assez divergentes, qu'on appelle *Saga d'Éric le Rouge* ou (plus justement) *de Thorfinnr Karlsefni* et *Saga des Groenlandais*. De la première, nous possédons deux copies à peu près concordantes, l'une dans la *Hauksbōk* (environ 1320), l'autre dans le *codex Arnamagnaeanus* 557 (environ 1420); de la seconde, une seule copie, dans l'abondante mais assez gauche compilation dénommée *Flateyjarbōk* (fin du XIVe siècle).

Les détails qu'on trouve dans ces deux sagas sont si précis, si nets, si caractéristiques, si vivants et si parfaitement admissibles, à part trois ou quatre épisodes négligeables, qu'il est impossible d'y voir avec M. Fridtjof Nansen un simple écho des contes gréco-romains ou irlandais sur les « Iles fortunées » ou sur les voyages fantastiques de saint Brandan et de Maëlduin. Pour la même raison, on ne saurait guère les attribuer à la fantaisie d'un auteur, les regarder comme une œuvre de pure imagination. Les Islandais du XIIIe siècle, si soucieux de vérité historique, les auraient sans contredit réfutés, surtout les descendants de Karlsefni, s'ils les avaient considérés comme des fables, des fictions. Ces récits reposent donc sur un fond de réalité.

Mais ils ont passé de bouche en bouche pendant deux siècles, sinon plus longtemps encore, avant d'être fixés par l'écriture. Si le bon

sens et la véracité des narrateurs islandais leur interdisaient de les dénaturer grossièrement, ils n'en ont pas moins dû se modifier peu à peu. La meilleure preuve, c'est que nos textes se contredisent ou tout au moins diffèrent assez souvent. Il y a, cependant, concordance dans les noms et les descriptions des pays découverts. Est-il, par suite, possible d'identifier le Helluland, le Markland, les Furdustrandir, le Vīnland? On l'a essayé à mainte reprise, surtout dans les dernières années. La tentative la plus récente est celle de M. Gathorne-Hardy.

Après une introduction et deux tables, M. Gathorne-Hardy donne une traduction des deux sagas, mais en les fondant ensemble dans une sorte de remaniement : il prend dans l'une ou dans l'autre les versions qui lui semblent mériter le plus de créance, et il les dispose dans l'ordre qui lui paraît le plus logique. Ensuite, sous forme d'appendice, viennent les « alternative versions », ainsi que des « supplementary passages » tirés des mêmes histoires ou d'autres écrits islandais. De cette manière, la conception que se fait M. Gathorne-Hardy de la découverte du Vīnland ressort immédiatement avec beaucoup de clarté et de vraisemblance. Mais le lecteur a, en revanche, la plus grande peine à se rendre compte par lui-même de la composition et de la valeur relative des deux sagas. A ce point de vue, qui importe essentiellement pour la discussion, il aurait mieux valu les présenter chacune à part.

Quant à la traduction, M. Gathorne-Hardy s'y sert avec raison, non d'une langue artificielle, calquée en termes archaïques sur le vieux norrois — comme l'a fait William Morris pour tant d'autres sagas — mais de l'anglais moderne sous sa forme usuelle, courante : le style de l'original est, en effet, très naturel, très simple. Mais si l'on est quelque peu agacé, voire dérouté, chez William Morris et ses imitateurs, par un excès de « quaintness », on regrette de trouver chez M. Gathorne-Hardy une certaine négligence au point de vue du sens et de la forme. Dans les *Origines Islandicæ*, où figurent en partie nos deux sagas, Vigfūsson et York Powell se sont montrés, malgré un brin d'affectation, plus soigneux et plus clairs.

M. Gathorne-Hardy serre le texte d'assez près, parfois même de trop près. Çà et là, pourtant, il rend l'islandais, non par son équivalent anglais, mais par une expression plus précise, par une explication. Il eût été plus correct de rester littéral et d'ajouter en note un éclaircissement. C'est là, d'ailleurs, quelque chose d'insignifiant, d'autant que le lecteur est prévenu par une remarque de l'introduction. Mais il y a quelques inexactitudes, voire quelques erreurs, heureusement assez rares. Pourquoi traduire *öndugis sūlur*, c'est-à-dire, comme s'exprime Vigfūsson, « high-seat posts », par « the pillars of his holy place » (p. 24)? P. 23, nous avons un véritable contresens : « Bishop Frederic and Thorvald Kodranson came out (to Iceland) the same summer. » Le sens de *fōr utan* est « went away

(from Iceland, to Norway) »; le fait lui-même est confirmé par la *Kristnisaga* (IV, 8). Ce sont là des fautes isolées, qui ne nuisent aucunement à l'intelligence du contexte. Il en est autrement des suivantes. P. 50 : « She was very energetic, and as strong as a man ». Il faut lire : « She was exceedingly big, and as strong as a man », ce qui aide à comprendre pourquoi, lorsqu'elle retombe morte sur le lit, « tous les ais de la chambre en craquent », pourquoi également son mari, qui « était grand et vigoureux, eut besoin de toutes ses forces pour la transporter (dans sa bière) hors de l'habitation[1] ». Thorsteinn, fils d'Éric le Rouge, étant venu à trépasser, nous apprenons — pour mettre la chose en anglais — que « Gudrīdr his wife could hardly bear it ». D'après M. Gathorne-Hardy : « Gudrīdr his wife hardly realized it » (p. 51). On ne voit plus bien pourquoi son hôte s'emploie si tendrement à la consoler, ni pourquoi son mari juge à propos de ressusciter un instant « to tell Gudrīdr her fortune, so that she can better bear my death » (*ibid.*). Mais, répétons-le, ces légers contresens sont assez rares, et ils n'ont pas la moindre importance au seul point de vue qui nous intéresse, au point de vue de la découverte de l'Amérique et de la situation des pays explorés ou entrevus.

La discussion occupe la plus grande partie du livre (p. 88-297). M. Gathorne-Hardy cherche d'abord à prouver la valeur de nos sources, et il produit en général de bons arguments. Remarquons, en passant, qu'il se trompe quand il trouve « the inconvenient runic alphabet suited only to short inscriptions » (p. 88) : il nous reste des inscriptions runiques d'une longueur respectable; en outre, on s'est servi des runes pour écrire des lettres, des poèmes et même un code (la *Loi de Scanie*). Mais « this is neither here nor there ».

M. Gathorne-Hardy s'efforce ensuite de démontrer, par l'examen critique du récit lui-même, que la saga des Groenlandais, c'est-à-dire la version de la *Flateyjarbōk*, représente la forme la plus ancienne et la plus authentique de la tradition. C'était jadis l'opinion régnante. Depuis les travaux du Norvégien G. Storm (*Studier over Vinlandsreiserne*, Copenhague, 1887), philologues, historiens et géographes pensent presque tous le contraire : ils préfèrent la saga d'Éric le Rouge (ou de Karlsefni). Les raisonnements de M. Gathorne-Hardy ne sont pas convaincants. Il n'a pas réussi à réfuter l'argumentation du savant islandais Finnur Jónsson, qui défend la thèse opposée (*Erik den Rödes Saga og Vinland*, Kristiania, 1911, et *Opdagelsen af og Rejserne til Vinland*, Copenhague, 1915). La question, avouons-le, est assez difficile à résoudre.

C'est plutôt avec succès, au contraire, que M. Gathorne-Hardy essaye d'établir l'authenticité et l'exactitude des descriptions que donnent nos sagas des nouveaux pays et de leurs habitants (p. 147-

1. M. Gathorne-Hardy : « He was a big man and strong, but he needed all this before he got her out of the house » (p. 51). Ce mot à mot est-il bien clair?

195). Ce que valent, d'autre part, ses considérations sur la vitesse des navires norrains et sur la division astronomique du temps en Islande (p. 196-220), nous ne saurions en juger.

Il aborde, enfin (p. 221), la détermination géographique, l'identification des contrées découvertes en Amérique par les Groenlandais et les Islandais. Pour lui, le Helluland, « pays des roches (plates) », c'est Terre-Neuve et le Labrador; le Markland, « pays des forêts », c'est la Nouvelle-Écosse, l'Acadie de nos pères; le Vīnland, « pays du vin », c'est la côte des États-Unis, aux abords de New-York, où s'allongent « des plages sans fin », les Furdustrandir des sagas. Sa démonstration semble plausible. Mais tout aussi plausible, à peu près, semble celle du regretté H. P. Steensby, qui place le Helluland dans l'est du Labrador, le Markland dans le sud de cette presqu'île et le Vīnland sur la rive méridionale du Saint-Laurent, au sud-est de Québec (*The Norsemen's Route from Greenland to Wineland*, Copenhague, 1917 et 1918). A côté de ces hypothèses, on pourrait en citer d'autres. Remarquons, cependant, que tout le monde s'en tient aux mêmes parages : est du Canada, nord-est des États-Unis. C'est de ce côté, sans aucun doute, qu'ont dû aborder Leifr le Fortuné et Thorfinnr Karlsefni. Peut-on en dire davantage? « The geographical details », reconnaît M. Gathorne-Hardy lui-même, « can probably never be settled with absolute finality » (p. 221).

Son livre, en tout cas, est d'une lecture intéressante et suggestive. Il fait bonne figure auprès des études qu'il énumère dans sa bibliographie (p. 298-299). Si dans cette liste manque le dernier article de M. W. A. Babcock (*Recent History and Present Status of the Wineland Problem*, dans *Geographical Review*, April 1921), on ne saurait en être surpris : il a paru à peu près en même temps. Mais pourquoi y avoir omis le travail de M. Andrew Fossum, qui en tient, lui aussi, pour l'autorité de la *Flateyjarbōk* (*The Norse Discovery of America*, Minneapolis, 1918)? Enfin, puisque un roman y a trouvé place — *Gudrid the Fair*, de M. M. Hewlett (Londres, 1917) — pourquoi ne pas y avoir admis *The Finest story in the world*, de Kipling? « The finest story in the world », le titre n'est-il pas à lui seul une excellente réclame pour les sources où a puisé l'illustre écrivain, pour nos deux antiques sagas? Si le souvenir de cette charmante nouvelle induit tels ou tels à lire la traduction de M. Gathorne-Hardy, ils ne regretteront certainement pas d'avoir cédé à la tentation.

Paul VERRIER.

Jane DIEULAFOY. **Isabelle la Grande, reine de Castille, 1451-1504.** Paris, Hachette, s. d. [1921]. In-8°, IX-486 pages. Ouvrage illustré de 38 planches hors texte. Prix : 30 fr.

Mme Jane Dieulafoy, morte après la guerre, avait voué une admiration extraordinaire à la reine Isabelle de Castille, et elle a, jusqu'à son dernier jour, travaillé avec le plus grand zèle au livre que nous annon-

çons : des erreurs, sans grande importance, doivent être mises sur le fait qu'elle n'a pas corrigé les dernières épreuves de son ouvrage. Nous avons annoncé (*Revue historique*, t. CXXXIII, p. 146) un livre sur le même sujet de M. Ierne L. Plumket, paru en 1919, muni de quarante-cinq illustrations, et nous avions dit que l'on s'étonnait que l'auteur n'eût pas connu le *Cancionero* de Pedro Marcuello, qui se trouve à Chantilly, et où cet artiste a donné un portrait de la reine Isabelle, reproduit par M. Delisle (*le Cabinet des livres de Chantilly. Manuscrits*, t. II. Paris, 1900). Il est surprenant que Mme Dieulafoy, dont le mari était membre de l'Académie des inscriptions, n'ait pas eu connaissance de ce recueil : les trois portraits de la reine Isabelle la Grande qu'on trouve dans son volume ne sont pas d'une ressemblance fidèle, sauf peut-être la statue placée dans la chapelle funéraire de Grenade. M. Plumket a donné un portrait de Henri IV de Castille, qui manque chez Mme Dieulafoy. J'avais eu par M. Jules Gauthier, archiviste du Doubs puis de la Côte-d'Or, mort à Dijon le 16 octobre 1905, la photographie prise à Stuttgart, dans le manuscrit Hist. num. 141 (Voyage en Espagne de Jorge de Ehingen, 1457), d'un dessin qui représente Henri IV, étonnamment ressemblant. Sachant que D. Antonio Paz y Mélia préparait une étude sur Alonso de Palencia, je lui communiquai la photographie, qu'il a mise dans le livre intitulé *El cronista Alonso de Palencia* (Madrid, 1914). C'est cette même photographie, reproduite par M. Plumket, qui avait été autrefois publiée, en lithographie, par A. Vallet de Viriville, dans son article : *Notice d'un ms. souabe de la Bibliothèque de Stuttgart* (*Annales archéologiques*, t. XV, 1855). En général, l'illustration de l'ouvrage anglais l'emporte sur l'ouvrage français : ainsi les monnaies des rois catholiques (Plumket 402, 404, 406 et 408) nous offrent les hiéroglyphes, dus à Antonio de Nebrija, du joug et du faisceau de flèches, avec l'explication ingénieuse de : *Tanto monta*. Mme Dieulafoy traduit : « Aussi haut Ferdinand, aussi haut Isabelle »; mais cet emblème, qui a intrigué les savants, s'applique au nœud gordien : « Tanto monta cortar, como desatar », ou « Tanto monta perder, como mal ganar el haber », ou, encore, » Tanto monta dominar á los enemigos é imponerles el yugo sujetandose ellos mismos de grado, que sujetarlos por las fuerzas de las armas ». Par contre, l'ouvrage français offre, dans ses planches XIV et XVI, des costumes « du temps d'Isabelle la Catholique », pris au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale et qui proviennent de Gaignières : je ne suis pas sûr que ces costumes remontent si haut, mais en tout cas il fallait les reproduire.

A la page 77, Mme Dieulafoy dit : « A en croire Mariana, écho d'un auteur satirique plus ancien, les Castillans du XVe siècle enviaient la justice dont jouissaient les Mores de Grenade. » C'est la même chose que disait Cervantes, dans son *Don Quichotte* et dans son *Amante liberal*, et déjà les poètes castillans du XVe siècle l'avaient noté, comme on peut le voir dans un « Dezir que fué fecho sobre la justiçia é pleytos é de la gran vanidad d'este mundo », qui est précisé-

ment l' « auteur satirique plus ancien », cité par Mme Dieulafoy : « En tierra de Moros un solo allcalde... » (*Cancionero de Baena*, p. 393).

Ailleurs elle dit : « Seul, peut-être, un *converso* de Cordoue, Anton de *Montazo* ». Il faut lire : « Anton de *Montoro* » (p. 109).

De la page 327 à la page 330, Mme Dieulafoy parle des merveilles de l'*Anglais* Bergenroth, qui a retrouvé les clés de l'écriture chiffrée dans la correspondance entre les rois catholiques et les ambassadeurs de Castille, au moment du mariage de Catherine avec Henri VIII, en 1487. D'abord, Bergenroth n'était pas anglais, mais allemand. Il mourut, à Madrid, le 13 février 1870, de fièvres prises à Simancas. Il avait été chargé, par les Anglais, pour le Record Office, de rédiger le *Calendar of State Papers* des documents conservés en Espagne, et s'occupa surtout de la reine Jeanne, épouse de Philippe d'Autriche, celle qu'on appelle Jeanne la Folle. Suivant lui, la reine n'était pas folle, mais hérétique. Tous les historiens, à commencer par Gachard, ont rejeté cette version. Je ne sais pas ce qu'il y a de vrai dans les essais de cryptographie de Bergenroth, dont Mme Dieulafoy fait un éloge enthousiaste, mais la cryptographie a occupé une quantité de savants : Friedmann, dans ses études sur les chiffres vénitiens, notre regretté H. Léonardon, dans sa thèse sur Catherine de Médicis et les affaires de Portugal, et tant d'autres.

M. Edmond Pottier a écrit une biographie de Mme Dieulafoy et il ravive l'admiration pour cette femme si patriote et d'un incontestable mérite, qui laissera de si bons souvenirs à tous ceux qui l'ont connue.

Alfred MOREL-FATIO.

Lilian WINSTANLEY. **Hamlet and the Scottish Succession**, being an examination of the relations of the play of *Hamlet* to the Scottish Succession and the Essex Conspiracy. Cambridge, at the University Press, 1921. In-8°, 188 pages. Prix : 10 sh.

— **Macbeth, King Lear and contemporary history**, being a study of the relations of the play of *Macbeth* to the personal history of James I, the Darnley murder and the St Bartholomew massacre, and also of *King Lear* as symbolic mythology. Ibid., 1922. In-8°, 228 pages. Prix : 15 sh.

Dans le premier de ces volumes, l'auteur s'est proposé d'étudier *Hamlet* à un point de vue assez nouveau, en essayant de montrer les rapports de cette pièce — ou tout au moins ses rapports possibles — avec l'histoire de l'époque élisabéthaine. Il y a, à notre avis, un certain nombre d'idées justes et de remarques intéressantes dans cet exposé. La thèse qui lui sert de fondement est suggestive au premier chef. Reconnaissons, en outre, qu'elle est présentée et soutenue d'une manière ingénieuse. Nul doute qu'il n'en sorte des résultats vraiment

utiles pour la compréhension du chef-d'œuvre. D'après Miss Winstanley, l'auteur d'*Hamlet* aurait évoqué dans son drame le meurtre d'Henri Stuart, Lord Darnley, époux de Marie Stuart et père du roi Jacques VI d'Écosse, qui devint, à la mort d'Élisabeth, Jacques Ier d'Angleterre. Darnley aurait été tout d'abord l'objet d'une tentative d'empoisonnement, avant de trouver la mort dans une explosion criminelle qui fit sauter la maison où il se trouvait. Néanmoins, un certain mystère plana toujours sur les véritables causes de sa fin, puisque son corps fut retrouvé, avec celui de son domestique, dans un jardin, à cent pas de la maison détruite. Or, les deux cadavres ne portaient aucune trace de brûlure ni de contusion quelconque. Celui de Darnley était, toutefois, couvert de pustules. Selon notre auteur, le poète dramatique aurait eu en vue non seulement ce meurtre, mais aussi celui de François II, roi de France, premier époux de Marie Stuart, qui mourut d'un abcès dans l'oreille, mais dont la mort fut alors attribuée par la rumeur publique à l'injection d'un poison dans le même organe. Ces quatre circonstances : le poison, le rôle de l'oreille, le cadavre découvert dans un jardin, l'éruption, se rencontrent, on le sait, dans le meurtre du père d'Hamlet. Coïncidence curieuse, elles se trouvent associées également à un des faits les plus importants de la vie de Marie Stuart. Dans ces conditions, Hamlet pourrait être identifié, à quelques égards, avec le fils et successeur de la reine d'Écosse, le roi Jacques. C'est ce qu'expose avec une grande conviction Miss Winstanley, dans le chapitre III de son ouvrage. Elle découvre pareillement diverses analogies, non moins inattendues, entre la pièce shakespearienne et certains faits caractéristiques qui suivirent l'assassinat de Darnley, comme aussi avec divers autres qui sont relatifs au mariage du roi Jacques VI. Ses explications de la « pièce dans la pièce » d'*Hamlet* et du voyage du prince danois en Angleterre sont plus aventureuses. La physionomie, quelque peu composite de ce dernier, serait complétée, d'autre part, par certains traits empruntés aux caractères de Southampton et d'Essex ou aux événements de leur carrière. Claudius représenterait, dans une certaine mesure, les deux Bothwell; Polonius, Rizzio et Burleigh; Ophélie, Élisabeth Vernon (?), et ainsi de suite. La démonstration est conduite, je le répète, avec quelque habileté. Tout n'y est pas, certes, d'égale valeur ni d'égale vraisemblance; certains rapprochements sont par trop subtils, mais on doit reconnaître que l'ensemble offre un aspect assez piquant. *Hamlet* dériverait, en somme, de deux sources fort différentes : la *saga* d'*Amleth* et l'histoire contemporaine, c'est-à-dire celle du temps d'Élisabeth d'Angleterre et de Marie Stuart. Ainsi, Miss Winstanley explique le chef-d'œuvre shakespearien par la réalité ambiante. Elle voit dans la pièce des allusions continues et des dessous multiples relatifs à la politique d'alors. A ses yeux, le théâtre élisabéthain et spécialement le théâtre de l'auteur d'*Hamlet* touchent de bien plus près à la vie politique qu'on ne l'a supposé. J'adhère entièrement, pour ma part, à cette intéressante opinion, et j'espère lui apporter prochai-

nement des confirmations utiles. Faut-il ajouter, à ce propos, que la théorie dont nous avons présenté la substance dans *Sous le masque de William Shakespeare : William Stanley, VIe comte de Derby*, paraît s'accommoder, mieux que toute autre, de cette orientation nouvelle, pleine de promesses, de l'exégèse shakespearienne[1] ?

Dans le second des ouvrages mentionnés plus haut, la part faite à l'imagination nous paraît vraiment excessive. Qu'il n'y ait pas à retenir certaines suggestions à travers ce nouveau livre, je n'oserais, certes, l'affirmer, mais les hypothèses vont si loin, elles sont si abondantes, si audacieuses, qu'on se sent pris d'un véritable vertige. Pour donner une idée de cette méthode plutôt périlleuse, voici une traduction de la dernière page du volume qui commente un texte de Pierre Matthieu (Appendix B. Ariel) : « ... Je me propose de traiter cette matière plus tard. Présentement, il est seulement nécessaire d'indiquer qu'Ariel semble personnifier les qualités essentielles du génie du roi de France Henri IV, telles que Pierre Matthieu les décrivit : la légèreté aérienne, le vol à travers l'espace (comme Pégase), les apparitions inattendues (comme un aigle), la vigilance qui observe tout (aux yeux d'Argus), la prévoyance et l'art de prévenir les choses, la force entraînante, l'éclat semblable à celui du météore, la soudaineté et la rapidité qui sont si saisissantes qu'elles apparaissent comme un enchantement. Il y a sans doute plus que tout cela dans Ariel, mais je suis convaincue que c'est une des significations de ce personnage. » Après cela, il n'y a plus, comme on dit, qu'à tirer l'échelle : c'est ce que nous faisons, avec le regret de constater qu'un effort bien commencé ait ensuite dévié d'une manière si fâcheuse.

Abel LEFRANC.

Dr George SAMNÉ. **La Syrie**. Préface de Chekri GANEM. Paris, Bossard, 1921. 1 vol. in-8°, XX-733 pages, avec 30 photographies et 6 cartes hors texte. Prix : 48 fr.

Ce n'est pas une œuvre purement scientifique, car l'auteur, patriote syrien, secrétaire général du Comité central syrien, soutient une thèse politique, mais il a voulu l'édifier sur des données historiques et économiques vraiment précises ; il s'est livré à de patientes recherches, il a lu à peu près tout ce qui a paru sur son pays et il nous apporte beaucoup de documents précieux. Nulle part on ne trouvera réunis autant de renseignements sur la Syrie moderne et contemporaine.

L'ouvrage débute par une esquisse géographique qui met en relief

1. Il est peut-être fâcheux que Miss Winstanley n'ait pas connu notre ouvrage et qu'elle ait ignoré les rapprochements certains que nous avons établis entre l'histoire d'Ophélie et celle de Mlle Hélène de Tournon. Les relations du VIe comte de Derby avec les troupes de théâtre de son temps, sur lesquelles j'ai acquis de nouvelles données, expliquent de la manière la plus naturelle l'épisode des comédiens dans *Hamlet*.

l'importance de la Syrie au point de vue politique et économique. Il montre que c'est un pays fertile, surtout dans la dépression du Val-Syrien, d'une grande variété de productions, grâce aux différences d'altitude, et qu'il forme un lien naturel entre l'Orient asiatique et l'Occident européen, à condition qu'on y rattache Alexandrette et Mossoul. Si un dixième seulement du territoire arable est cultivé, c'est l'histoire même de la Syrie qui peut en indiquer les causes.

M. Samné montre que la Syrie a été un pays très prospère depuis la plus haute antiquité, qu'elle l'est restée sous la domination arabe et qu'elle n'a commencé à s'appauvrir qu'à la fin du XIe siècle, par l'effet de la conquête seldjoukide. La conquête ottomane a été un événement plus néfaste encore, bien que les effets en aient été un peu atténués par l'influence que, depuis les Croisades, la France avait conservée dans le Levant, et qui s'est maintenue grâce aux capitulations renouvelées nombre de fois depuis 1535 et confirmées encore par le traité de 1802 entre Bonaparte et la Porte. L'auteur insiste aussi sur l'expédition française de 1860, qui a eu pour conséquence l'établissement de l'autonomie du Liban.

Sur l'histoire tout à fait contemporaine, comme il est naturel, l'exposé de M. Samné est beaucoup plus instructif pour nous. Il montre les déceptions qui ont suivi la révolution de 1908 : les violences des Jeunes-Turcs, leurs tendances centralisatrices ont excité en Syrie un grand mécontentement, qui ne fit que s'accroître pendant la crise balkanique de 1912-1913. En janvier 1913, le gouvernement prononça la dissolution de la Grande Assemblée syrienne, de quatre-vingt-dix membres, et du Comité, de vingt-cinq membres, que le grand vizir lui-même avait invité les Syriens à instituer. De nouveaux impôts accablants, des mesures contre la presse, des vexations de toutes sortes font faire à l'idée séparatiste les plus grands progrès, comme le montre le congrès arabe-syrien tenu à Paris en juin 1913.

Suit une longue description, très complète et très intéressante, de l'administration turque, et particulièrement des pratiques déplorables de la justice et des finances. C'est purement et simplement une exploitation, qui ne tient aucun compte des intérêts des populations. Ainsi s'explique la décadence de l'agriculture et de l'industrie syriennes, que M. Samné décrit de façon très précise; des réformes détermineraient un progrès immense en un pays que l'insuffisance des instruments agricoles et de l'irrigation, la destruction des forêts et un désastreux régime fiscal ont ruiné. Seule, l'industrie textile (surtout de la soie) a conservé quelque prospérité. Par sa situation géographique, la Syrie devrait être assurée d'un commerce très important. Mais il faudrait améliorer les voies de communication et notamment les routes, que l'administration turque avait totalement négligées. Il est vrai que, depuis trente ans, des lignes de chemins de fer assez nombreuses ont été établies (on en donne le détail), mais sans plan d'ensemble. Les ports, pour la plupart, sont tout à fait insuffisants et dépourvus de tout outillage moderne. En ces conditions, il est encore étonnant que

le commerce extérieur ait atteint le chiffre de cinq cents millions de francs.

Ce sont presque uniquement des étrangers, les Français surtout, qui se sont préoccupés du développement intellectuel de la Syrie. M. Samné décrit, dans le détail, l'œuvre accomplie par diverses congrégations françaises, par l'Alliance israélite universelle, par la mission laïque, qui, les unes et les autres, ont tant contribué à répandre dans le pays la civilisation occidentale et la culture française. Resterait à unifier tous ces efforts et à mettre fin aux rivalités confessionnelles. On lira aussi avec intérêt le chapitre consacré au Liban autonome, qui est la région la plus prospère de toute la Syrie, grâce précisément à la demi-liberté dont il a joui.

De nos jours, comme dans l'antiquité, la religion joue un rôle prédominant en Syrie; on compte actuellement vingt-neuf sectes différentes entre lesquelles se répartissent les musulmans, les chrétiens (catholiques et non catholiques), les Juifs, les doctrines post-islamiques. Si les musulmans comptent deux millions et demi de fidèles, les chrétiens sont au nombre d'un million et demi et constituent par conséquent une partie importante de la population. Sur toutes ces religions et ces sectes on trouvera dans l'ouvrage de M. Samné les renseignements les plus complets. L'auteur nous fait bien comprendre aussi la question du chérifat de La Mecque. Les chérifes de La Mecque se sont révoltés contre la domination religieuse des Turcs et ont été naturellement amenés à vouloir secouer aussi leur joug politique; ainsi s'explique le secours militaire donné par le Hedjaz aux Alliés en 1916. En 1908, Hussein avait pris le titre d'*émir de La Mecque*, et il prétendait reconstituer un empire arabe, qui s'étendrait sur la Syrie, la Palestine, la Mésopotamie. M. Samné s'élève vivement contre cette prétention : comment des Bédouins nomades et barbares pourraient-ils imposer leur domination à des Syriens civilisés? Ce sont des musulmans fanatiques; la Syrie, où doivent vivre en paix les religions les plus diverses, ne peut faire partie de l'empire théocratique que serait le royaume arabe du Hedjaz. C'est au nom du même principe de paix religieuse que l'auteur s'élève contre l'idée de l'État juif que les sionistes voudraient créer en Palestine; ce serait provoquer de terribles luttes religieuses en un pays où les Juifs indigènes ne comptent que 120,000 personnes. Qu'on développe les établissements juifs, qu'on fasse appel à de nouveaux immigrants, qu'on garantisse l'autonomie juive, mais que ce soit dans le cadre de la confédération syrienne.

Une dernière partie du livre est consacrée aux événements dont la Syrie a été le théâtre pendant la guerre mondiale. Cette guerre a permis aux Jeunes-Turcs d'accentuer leurs persécutions. M. Samné décrit dans le détail toutes les souffrances dont la Syrie a été victime. Ce furent la famine et le typhus, qui dépeuplèrent le pays. Ce furent aussi les violences exercées par les Turcs, les déportations en masse, les exécutions de notables. Les musulmans furent atteints comme les chrétiens et les Juifs; par le terrorisme, Djemal voulait se débarrasser

des séparatistes et anéantir une population qui s'efforçait de secouer le joug ottoman. Aussi les Syriens accueillirent-ils avec enthousiasme les Alliés, qui, en septembre 1918, chassèrent définitivement de Syrie les troupes turques. M. Samné insiste sur le rôle glorieux du contingent français, sur les secours médicaux organisés par la France et sur le service de ravitaillement dont elle se chargea. Pendant la guerre, l'effort syrien a été considérable. M. Samné décrit l'action du Comité central syrien, créé à Paris en juin 1917, de la Ligue américaine pour la libération de la Syrie, des comités brésiliens et argentins; ils organisèrent la Légion syrienne, qui fit bonne figure pendant la guerre, et multiplièrent leurs démarches auprès des gouvernements alliés, afin de faire reconnaître par les puissances l'indépendance de leur patrie.

Enfin, on étudie la « question Fayçal ». M. Samné croit pouvoir démontrer que le fils de l'émir Hussein a fait le jeu des ambitions anglaises; en tout cas, il s'est efforcé d'éliminer la France de la Syrie et d'établir la domination du Hedjaz sur toute la Syrie; le gouvernement français commit la faute de le reconnaître comme gérant provisoire de la Syrie, au printemps de 1919, au moment même où était envoyée dans le pays une commission d'enquête américaine. Malgré la pression exercée par les émissaires de Fayçal, l'immense majorité des notables syriens se prononça pour l'unité de la Syrie et pour le mandat français. Les Anglais évacuèrent bientôt la Syrie et le général Gouraud fut nommé haut commissaire.

L'auteur montre encore comment l'action traditionnelle de la France a été entravée par les différents accords que conclurent les gouvernements alliés. L'accord de 1916 divisait la Syrie en trois zones : la zone d'influence française (zone bleue), la zone d'influence anglaise (rouge) et la zone d'influence arabe. De cette dernière, devaient dépendre Damas et Alep; à l'Angleterre, étaient attribués les ports de Caïfa et d'Acre. En 1919, l'accord de M. Clemenceau avec l'Angleterre était encore plus désavantageux pour la France, puisqu'il internationalisait la Palestine, soumettait l'est de la Syrie à l'empire arabe et donnait Mossoul à l'Angleterre, moyennant la concession de 25 °/o du pétrole à la France. Le résultat de cette politique, ce fut l'équipée de Fayçal, qui a obligé la France à entreprendre une nouvelle campagne; Fayçal a dû disparaître, lorsque les Français eurent occupé Damas.

La conclusion de tout l'ouvrage, c'est que la Syrie doit former une nation unique et indépendante, dont l'existence sera déterminée par une constitution dont M. Samné donne l'esquisse. La France aura mandat d'assurer cette indépendance de la Syrie et son mandat n'aura « qu'un caractère temporaire ». Ce projet paraît bien répondre aux vœux des patriotes syriens, comme aux véritables intérêts de la France. Il semble qu'on ait commencé à le réaliser : l'indépendance pleine et entière du Liban a été confirmée et l'on a pris des mesures pour agrandir son territoire et pour améliorer le statut de 1860.

Henri SÉE.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale. — Alexandre MASSERON. *Les énigmes de la « Divine Comédie »* (Paris, librairie de l'Art catholique [1922], in-8°, 293 p.; prix : 12 fr.). — M. Masseron est un nouveau venu parmi les « cultori di Dante ». Tandis qu'il se faisait connaître par une collaboration des plus actives et des plus appréciées au *Bulletin du Jubilé* dirigé par M. Henri Cochin, il achevait l'impression de ces *Énigmes de la « Divine Comédie »*, où il abordait l'œuvre de Dante par ses côtés les plus ardus.

Dans cette herméneutique dantesque, dont M. Masseron nous présente un tableau fort bien agencé, il importe de faire certaines distinctions. Il y a les énigmes purement verbales, comme le *Pape Satan* ou le *Rafel mai amech;* il y a les nombreux « loci desperati », passages ou expressions, le trop célèbre *piè fermo*, par exemple, qui ont résisté jusqu'à présent, et résisteront sans doute longtemps encore, à toute explication satisfaisante; le lecteur de la *Divine Comédie* est averti qu'il peut passer outre sans dommage. Il y a enfin, et surtout, les grands problèmes dont l'étude est indispensable à l'intelligence du poème et qui ne saurait être éludée : celui, entre autres, de la signification symbolique du premier chant de l'*Enfer*, « terre sacrée de l'allégorie », ou celui de l'ordonnance morale des trois royaumes, de l'*Enfer* surtout et du *Paradis*.

Dans l'examen de ces questions, parfois irritantes, souvent passionnantes, M. Masseron apporte une remarquable clarté d'esprit et un ferme bon sens; il y apporte aussi ce que l'on a pu appeler « sa manière », qui, faite de vivacité, d'esprit et d'humour, ne doit pas cependant nous tromper sur la valeur et la solidité du fond.

Très au courant « de l'immense, de la décourageante littérature dantesque », l'auteur a su faire le départ des études sérieuses et des fantaisies puériles et oiseuses. S'il ne laisse échapper aucune occasion de décocher un trait malicieux aux commentateurs trop subtils et trop ingénieux, à qui ne suffisent pas les énigmes livrées par Dante aux méditations de la postérité et qui en ont ajouté bon nombre de leur cru, il discute, et avec quelle verve! ce qui lui paraît la peine d'être discuté. Il n'a garde de méconnaître que plusieurs découvertes non négligeables « sont venues récompenser la patience infatigable des dantophiles », celles, par exemple, qui justifient Dante, si l'on peut dire, d'avoir damné Guido da Montefeltro et sauvé, au scandale de quelques-uns, l'excommunié Manfred.

Dans le détail de l'ouvrage, je trouverais bien peu à reprendre. Tout au plus releverai-je cette assertion, à mon sens discutable, que la thèse d'après laquelle Dante, à partir du chant VIII de l'*Enfer*, a remanié le plan primitif de son œuvre, « n'est plus très en faveur » (p. 207); au contraire, les lumineux articles de M. Hauvette signalés plus loin ont conquis de nouveaux partisans à cette thèse, qui résout plus d'une difficulté sans en soulever de nouvelles, et à laquelle l'auteur des *Énigmes* lui-même ne semble pas éloigné de se rallier. « Livre d'une singulière richesse, écrit de belle humeur et la plume en bataille, toujours instructif, amusant très souvent » : ce jugement de M. Masseron sur un récent ouvrage de M. Giovanni Livi s'applique à merveille au sien, qui sera remarqué et mérite de l'être. — L. AUVRAY.

— Henri HAUVETTE. *Études sur la « Divine Comédie ». La composition du poème et son rayonnement* (Paris, Champion, 1922; « Bibliothèque littéraire de la Renaissance », t. XII, petit in-8° carré, 238 p.; prix : 10 fr.). — Ces études portent sur les points suivants : 1° notes sur la composition des sept premiers chants de l'*Enfer*; l'auteur expose les arguments multiples sur lesquels se fonde sa conviction que ces chants ont été écrits dès 1300-1301 sur un plan beaucoup plus modeste que tout le reste; « cinq ou six ans plus tard seulement », le génie de Dante exilé « conçut dans sa plénitude la vision totale de la damnation, de la purification et de la béatitude », qui font l'objet même des trois parties de la *Divine Comédie*. 2° A travers le *Purgatoire* et le *Paradis;* pourquoi, puisque Dante a ouvert le Paradis à quelques païens (Caton, Trajan), en a-t-il exclu Virgile? C'est que, dans son plan primitif, Dante, rigoureusement fidèle à la doctrine des théologiens, plaçait le poète latin dans le Limbe et sans espoir de salut. Dans son œuvre définitive, il n'hésita pas à se contredire en faisant dans le Paradis une place à deux hommes qui, aux yeux de Dante, représentaient le plus beau type de la vertu humaine avant le Christ. 3° Réalisme et fantasmagorie dans la vision de Dante. 4° Dante et la pensée moderne; Dante promoteur de l'unité italienne, bien que cette conception fût en contradiction absolue avec ses idées sur les rapports entre la Papauté et l'Empire. 5° Dante dans la poésie française de la Renaissance; influence qu'il exerça sur Marguerite de Navarre. 6° Dante et la France; ce qu'il doit à la poésie française, au roman de *Lancelot*, au *Roman de la Rose;* M. Hauvette n'hésite pas à attribuer à Dante les sonnets connus sous le titre de *Il fiore* et qui sont un résumé de l'œuvre de Jean de Meun. Dante est-il venu à Paris? Non sans doute, pense M. Hauvette; Dante n'a connu la France que de loin et à travers les rancunes qu'un Florentin pouvait ressentir contre l'intervention française en Italie au temps de Charles de Valois et de l'attentat d'Anagni. Ainsi s'explique sa haine contre la France. Dans un appendice, M. Hauvette conteste en partie les conclusions présentées par Don Miguel Asín Palacios dans son important ouvrage sur les sources arabes de la *Divine Comédie*. — Toutes ces disserta-

tions sont exposées avec science et talent; la lecture en est aussi agréable qu'instructive. Ch. B.

— F. Baldensperger, J. Bardoux, G. Blondel, J. de Pange et R. Pinon. *La Rhénanie*. Préface de M. Paul Tirard (Paris, Félix Alcan [1922], in-16, xvii-174 p.; prix : 6 fr.). — La Société des anciens élèves et élèves de l'École libre des sciences politiques avait organisé, d'avril à juin 1921, une série de cinq conférences sur la question de la Rhénanie, que l'on trouve réunies dans ce volume. Les cinq conférenciers ne se sont pas entendus : aussi n'est-il pas étonnant qu'on trouve dans le volume d'inévitables répétitions et aussi parfois quelques légères contradictions. M. le comte Jean de Pange a dû allonger son texte, puisque sa leçon occupe soixante-deux pages, plus du tiers du tome. Il a montré le *Rôle historique de la France dans le pays de la Moselle et du Rhin* depuis les invasions des barbares jusqu'au moment où, en 1815, la Prusse s'implante dans ces régions; c'est un résumé exact, bien conduit, avec quelques développements puisés directement aux archives du ministère des Affaires étrangères (Correspondance, Trèves) sur l'élection à l'électorat, en 1768, du prince Clément Wenzel de Saxe, frère de la dauphine, sur la politique toute française de ce prélat, qui défend les principes du gallicanisme et remplace à son Université les Jésuites par des Bénédictins. M. René Pinon, dans sa conférence, *la France et la Belgique sur le Rhin*, reste davantage dans les généralités. Il montre que la France et la Belgique doivent avoir une politique rhénane, à laquelle il convie aussi l'Angleterre : « Si l'Angleterre ne vient pas à nous, nous agirons sans elle », et il indique ce que doit être cette politique, politique de défense militaire, politique morale (il faut arracher ces populations à l'emprise prussienne) et politique économique. Sur cette dernière insiste surtout M. Georges Blondel, *l'Importance économique et financière de la question du Rhin*. Il décrit le prodigieux développement économique de la Rhénanie depuis 1871 et exhorte les populations de cette région, dans l'intérêt même de leur industrie et de leur commerce, à se rapprocher de nous. M. F. Baldensperger étudie les *Tendances littéraires de la Rhénanie;* il fait la statistique des littérateurs allemands nés sur la rive gauche du fleuve, signale les affinités entre eux et certains écrivains français originaires de la grande Lotharingie de jadis, les influences que les deux littératures française et allemande ont eues l'une sur l'autre; puis il indique comment, à partir de 1815, l'esprit rhénan s'écarte de plus en plus de la mentalité occidentale; il exprime, en terminant, le vœu qu'en une collection soient groupés, outre des livres français émanés du « Génie du Rhin », des traductions d'ouvrages allemands appartenant à cette région soit par l'auteur soit par le sujet. Enfin, M. Jacques Bardoux, *Politique allemande et politique rhénane*, développe ces deux axiomes : pas de paix durable sans une politique allemande, pas de politique allemande sans une politique rhénane, et il esquisse, en termes un peu grandiloquents, ce

que doit être cette politique : « Le Traité, par ses clauses rhénanes, ouvre dans la forêt germanique une clairière. Il faut que les habitants de la forêt y voient briller — avec l'épée des légions gauloises — la lumière du génie latin. Une épée droite, loyale et humaine; une lumière nette, pénétrante et ordonnée. » C'est ce que dit, en d'autres termes, M. TIRARD dans la belle préface mise en tête du volume : « La France veut non point d'annexion, mais la sûreté militaire et politique de ses frontières. Nous souhaitons du fond du cœur que, si un jour les menées de réaction venaient à ramener l'esprit de guerre et tentaient de rejeter les hommes dans les horreurs du passé, les populations rhénanes, conscientes des intentions et des buts de la France, joignent leurs voix aux nôtres pour le maintien de la paix du monde. La France n'agit point masquée. Elle est trop belle. » C. PF.

— Comte RENAUD DE BRIEY. *Le Rhin et le problème d'Occident* (Bruxelles, Albert Dewit, et Paris, Plon-Nourrit [1922], in-8°, 225 p.; prix : 7 fr. 25). — Henri Heine a écrit : « Les Rhénans ne sont ni des Allemands ni des Français, ce sont des Belges. » C'est l'avis de M. Renaud de Briey, qui soutient, dans ce volume imprimé avec un certain luxe, la thèse suivante : la Belgique, à la suite de la guerre dont elle a été le premier holocauste, n'a obtenu que 65,000 habitants et quelques arpents de terre. Il faut lui accorder en outre la Rhénanie du Nord, bornée au sud par la Moselle, région nettement délimitée de trois millions d'habitants correspondant à la Basse-Lorraine, qui lui avait été jadis unie et que des affinités artistiques et littéraires, la communauté de religion et des intérêts économiques rapprochent d'elle. Bien plus, il serait souhaitable qu'un jour un lien fédératif unît à la Belgique et à la Rhénanie du Nord le grand-duché du Luxembourg et la Hollande; l'auteur n'explique pas ce que deviendrait, dans sa pensée, le Palatinat. Si un tel système devenait une réalité, toutes les difficultés actuelles disparaîtraient. La garde sur le Rhin que souhaite la France serait montée par une nation amie dont la présence n'y porterait ombrage à personne; et l'équilibre politique en Europe — cette fameuse *balance of powers* que souhaite la Grande-Bretagne — serait assuré. Que si d'ailleurs un nouveau conflit devait se produire, l'arbitre qui « règne sur la colline du Vatican » saurait l'apaiser. La sentence rendue par le pape serait universellement acceptée, « parce qu'à l'encontre de tous les souverains temporels ses intérêts sont d'un autre ordre que ceux des puissances en litige ». C. PF.

— Dans la revue technologique *The Engineer*, 28 juillet et 4, 11 et 18 août 1922, M. A. W. JOHNS étudie les procédés au moyen desquels les constructeurs français, anglais et italiens ont, à partir du XIVe siècle, assuré « la stabilité des navires de guerre »; en ce qui touche l'Angleterre, la perte de Calais marque une date essentielle, car, jusque-là, les navires anglais ont été employés surtout à des besognes de transport et de ravitaillement, et après ils auront des missions militaires

plus vastes, impliquant des modifications considérables dans leur construction. — Le même auteur étudie dans une revue analogue, *Engineering*, 4, 11, 18 et 25 août, le rôle du roi Henri VIII en ce qui touche la défense nationale et montre les efforts de ce roi pour créer une forte marine de guerre. G. Bn.

— Ministère des Affaires étrangères. *Documents diplomatiques. Les affaires balkaniques, 1912-1914*, t. III (Paris, Impr. nationale, in-fol., 148 p.; collection des « Livres jaunes »). — Ce tome III et dernier contient 253 actes qui vont du traité de Bucarest (10 août 1913) au 1er octobre 1914. Les cinquante derniers touchent aux origines de la Grande Guerre, en montrant les efforts tentés par l'Autriche, la Bulgarie et la Turquie d'un côté, la Serbie et surtout la Grèce d'autre part, pour faire reviser le traité de Bucarest et recommencer au besoin les hostilités. Cette série commence par une note très brève de M. Bompard, qui envoie à M. Viviani, de Thérapia, le 31 juillet 1914, les renseignements télégraphiés à la Porte par les ambassadeurs de Turquie auprès des grandes puissances et qui représentent la paix de l'Europe comme très compromise.

— J. Romieu. *Livre noir et livre jaune* (Paris, Alfred Costes, 1922, in-12, 80 p.). — Dans quel esprit fut conduite notre diplomatie au cours de la crise balkanique de 1912? Est-il vrai qu'alors le Président de la République ait favorisé les menées occultes d'Isvolsky, l'ambassadeur de Russie à Paris, et par là préparé sciemment la guerre de 1914? C'est ce que les bolchevistes, en publiant le tome I de leur *Livre noir*, ont prétendu démontrer à l'aide des archives russes où ils règnent en maîtres. Mais nous pouvons leur opposer les documents publiés dans le *Livre jaune* français et ceux qui figurent parmi les *Diplomatische Aktenstücke* publiés en 1920 par B. von Siebert, ancien secrétaire de l'ambassade de Russie à Londres. C'est à cette confrontation que s'est livré M. Romieu, dans l'espoir que la vérité, défigurée par les journaux communistes de Paris, réussira tout de même à pénétrer dans les milieux ouvriers et à éclairer leurs jugements. Ch. B.

— *British and foreign state papers 1919* (vol. CXII, compiled and edited by Edward Parkes, with the assistance of John W. Field and R. C. Thomson. Londres, H. M's Stationary Office, 1922, in-8°. xlj-1282 p.; prix : 1 l. 10 sh.). — Ce volume comprend le texte anglais de tous les traités et conventions passés dans le courant de l'année 1919 avec et par les États suivants : Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Tchécoslovaquie, Danemark, Équateur, Finlande, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Grèce, Guatemala, Haïti, Hedjaz, Hongrie, Italie, Japon, Société des Nations (on donne ici le statut de la Société), Liberia, Mexique, Moscate, Pays-Bas, Nicaragua, Norvège, Panama, Perse, Pologne, Portugal, Roumanie, Russie, Salvador, Royaume des

Serbes, Croates et Slovènes, Siam, Espagne, Suède, Suisse, États-Unis d'Amérique, Uruguay et Vénézuela. Autrement dit, c'est le résulat des décisions prises par les Alliés pour refaire la carte politique de l'Europe et du monde après l'effondrement militaire des empires centraux. Que reste-t-il aujourd'hui de ce grand effort? Dans quelle mesure a-t-on réussi à organiser la paix dans notre univers?

Histoire de la guerre. — Georges HUISMAN. *Les cahiers de la victoire. Dans les coulisses de l'aviation, 1914-1918. Pourquoi n'avons-nous pas toujours gardé la maîtrise des airs?* (Paris, la Renaissance du livre [1921], in-8°, 341 p.; prix : 7 fr. 50). — La question posée dans le sous-titre de cet ouvrage en indique exactement le caractère et la portée : l'auteur, professeur agrégé de l'Université et employé pendant la guerre au service de l'aviation, a voulu montrer pourquoi la cinquième arme, à peine existante en août 1914, peu à peu organisée au point de dominer nettement l'adversaire en 1916, n'a point donné, l'année suivante, les résultats qu'on était en droit d'attendre d'elle; pourquoi, même en 1918, elle n'avait pas encore reçu l'unité de direction nécessaire au formidable effort qu'elle avait à produire. Elle a toujours souffert, dit-il, de la dualité du commandement, du conflit permanent entre l'avant et l'arrière, de l'anarchie administrative qui paralysait les meilleures volontés. M. Huisman conclut néanmoins par ces paroles, qui ne laissent pas d'adoucir la note si pessimiste du livre : « Ces réserves faites, le 11 novembre 1918, notre aviation au front était en bonne posture, grâce à la valeur peu commune de notre personnel naviguant et à la *remarquable organisation* [c'est moi qui souligne] de l'armée de l'air réalisée par la zone de l'avant. » Ch. B.

— JEAN-BERNARD. *Histoire générale et anecdotique de la guerre de 1914.* Fasc. 47-49 (Paris, Berger-Levrault; prix : 1 fr. le fasc.). — Le plus important morceau du récit est la bataille de Verdun en 1917, qui occupe un fascicule et demi. L'anecdote y touche parfois au sublime. Ch. B.

— M.-C. MANFRONI, professeur à l'Université de Padoue, a fait dans la *Rivista marittima*, juin 1922, p. 793-799, une critique virulente du livre du lieutenant de vaisseau Rivoyre sur l'*Histoire de la guerre navale, 1914-1918*, à laquelle il reproche des contre-vérités touchant le rôle de la marine italienne pendant la Grande Guerre. — G. BN.

Allemagne. — Maurice BAUMONT et Marcel BERTHELOT. *L'Allemagne. Lendemains de guerre et de révolution* (Paris, Armand Colin, 1922, in-16, II-292 p., avec une préface par M. Ernest LAVISSE). — MM. Baumont et Berthelot sont deux anciens élèves de l'École normale, agrégés de l'Université, qui, après la guerre, ont été attachés à l'une des commissions françaises qui se trouvent à Berlin; et ce fut pour eux un excellent poste d'observation et d'études. Nous ne pensons pas qu'il ait paru sur l'état de l'Allemagne au lendemain de l'armistice,

et sur les diverses transformations qui s'y sont accomplies de novembre 1918 à novembre 1921, en l'espace de trois années, de livre mieux renseigné, plus complet en sa brièveté, plus clair et plus suggestif. Nous ne saurions assez en recommander la lecture. Les auteurs nous donnent d'abord un historique rapide des principaux faits qui ont marqué cette période et une analyse de la constitution votée par l'assemblée de Weimar et promulguée le 14 août 1919; puis, successivement, en autant de chapitres, ils exposent la situation des partis politiques, les conditions nouvelles faites aux divers États qui composent le Reich, les formations militaires, la situation financière, l'organisation économique, le problème social, la vie religieuse, le mouvement intellectuel (enseignement, littérature et arts), et ils donnent une bibliographie sommaire des ouvrages essentiels sur ces divers sujets. MM. Baumont et Berthelot croient que l'Allemagne de 1922 ne ressemble plus à celle de 1914 : un esprit nouveau y est né et s'y développe, avec lenteur il est vrai. « Depuis que la révolution a éclaté, des réformes ont été réalisées, des lois votées, sans qu'on s'aperçût assez souvent à l'étranger de ces modifications progressives, plus importantes, mais moins bruyantes, qu'une harangue de Ludendorff ou de ses admirateurs. Le retentissement des manifestations et des provocations réactionnaires ne doit point faire négliger cette évolution patiente et difficile. Sans préjuger de son avenir, il est nécessaire de la connaître et d'en tenir compte, ne serait-ce que pour respecter la vérité historique. » — C. Pf.

— André Fribourg. *Les semeurs de haine : leur œuvre en Allemagne avant et depuis la guerre* (Paris, Berger-Levrault, 1922, in-16, 468 p.; prix : 9 fr. 75). — Quelque temps avant le mois d'août 1914, M. André Fribourg avait terminé un volume où il racontait la campagne menée par les Allemands contre notre légion étrangère. L'ouvrage ne put paraître. M. Fribourg partit pour la guerre où il fut grièvement blessé, écrivit ce livre si émouvant : *Croire*, que nous avons jadis signalé (*Rev. histor.*, t. CXVIII, p. 140), fut élu le 16 novembre 1919 député de l'Ain. Il suivit alors de près la nouvelle campagne de diffamation que les Allemands conduisent contre la France. Depuis 1914, les procédés se sont perfectionnés. En Allemagne, des associations de tous genres, militaires, politiques, féminines, les journaux, les revues, les livres, les théâtres, les cinémas, les cabarets littéraires, les écoles, les Universités; hors d'Allemagne, d'autres associations, associations coloniales, de protection du germanisme à l'étranger, de commerçants, d'industriels allemands établis sur tous les points du globe, particulièrement dans les deux Amériques, montent à l'attaque et soulèvent la haine contre la France. L'offensive n'est plus dirigée seulement contre la légion étrangère, mais contre le traité de Versailles; la culpabilité allemande que les signataires allemands du traité ont reconnue n'est qu'une « légende »; en réalité, la France a voulu la guerre. Les troupes alliées ont commis les crimes dont ils accusent le Reich; à la liste des coupables fournie au tribunal de

Leipzig, on répond par des contre-listes. Et de quels horribles méfaits se souillent les troupes noires en Rhénanie! *Die schwarze Schmach* est une expression qui revient sans cesse en cette abominable propagande. Puis la France ne refuse-t-elle pas toute liberté à l'Alsace-Lorraine, cette terre allemande? « Ce qui était allemand doit redevenir allemand. Sache-le bien, ô jeunesse allemande », écrit Hindenburg. La France impérialiste ne cherche-t-elle pas à dominer le monde? Dans le présent volume, M. Fribourg, intervertissant l'ordre chronologique, raconte dans les 251 premières pages les efforts tentés actuellement par l'Allemagne pour se disculper et rendre la France odieuse; son analyse des écrits allemands et son exposé des faits sont tout à fait saisissants. Il a eu sous les yeux cette « littérature » allemande de haines et, en qualité de membre du Parlement, il a pu jeter parfois les yeux sur la correspondance de nos ministres ou de nos consuls. Dans la seconde partie, il reproduit purement et simplement, sans correction, le livre achevé en 1914[1]. Les polémiques d'avant-guerre ont été l'une des causes de cette guerre; il ne faut pas que les « semeurs de haine » déchaînent sur le monde une nouvelle catastrophe. — C. Pf.

— M. J. W. Headlam-Morley, dans quatre importants articles du *Times* (25, 27, 28 juillet, 4 août 1922), intitulés *German history revealed*, examine les documents récemment publiés en Allemagne sur les directives diplomatiques suivies par Bismarck de 1870 à 1890. Il y insiste naturellement sur les relations de l'Allemagne et de l'Angleterre à partir du Congrès de Berlin et analyse en quelques traits la la situation européenne d'où devait sortir l'alliance franco-russe.

G. Bn.

Belgique. — Charles Pergameni. *L'esprit public bruxellois au début du régime français* (Bruxelles, Lamertin, 1914, in-8°, XIII-269 p.). — M. Pergameni s'est efforcé d'étudier dans ce volume l'action exercée sur l'esprit public bruxellois par l'administration de la République française entre 1794 et 1804. Son livre s'appuie sur une documentation abondante, recueillie pour la majeure partie aux Archives générales du royaume et aux archives de la ville de Bruxelles. L'auteur a mené son enquête avec la plus scrupuleuse impartialité et nous croyons ses conclusions définitives.

Le gouvernement révolutionnaire n'est pas parvenu à se concilier les sympathies de la population de Bruxelles. M. Pergameni nous paraît avoir établi que la cause de cet insuccès doit être cherchée dans la politique antireligieuse et antitraditionaliste suivie dans les provinces belges. Les habitants, très attachés à leur religion et à d'anciennes libertés, se trouvaient constamment froissés par la violence faite à leurs croyances et à leurs traditions et inquiétés par la délation érigée en système. Le zèle intempestif et l'intolérance dont firent

1. P. 390, la date du 15 septembre 1914 (n° de la *Kölnische Zeitung*) doit être sans doute corrigée en 15 septembre 1913.

preuve les agents recrutés sur place par les autorités supérieures parmi les éléments les moins recommandables contribuèrent également dans une large mesure à l'impopularité du régime. Il fallut la politique nouvelle du Consulat, il fallut surtout le Concordat pour ramener les esprits à de meilleures dispositions.

Le volume de M. Pergameni est rempli de faits. Citons notamment tout ce qui concerne l'attitude du clergé à l'égard des déclarations et des serments; l'auteur y fournit des précisions toutes nouvelles sur le nombre et le nom des prêtres assermentés. Rappelons aussi les pages pittoresques consacrées aux fêtes révolutionnaires que l'esprit frondeur des Bruxellois se refusait à prendre au sérieux. Le livre entier, d'ailleurs, est à lire; ajoutons qu'il est fort bien illustré, à l'aide de reproductions de documents contemporains. Il devra être consulté avec soin par tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'époque révolutionnaire en Belgique; il rendra également des services à ceux qui essaient d'étudier la Révolution française dans toute l'ampleur de son développement. — François-L. Ganshof.

Danemark. — *Bernstorffske Papirer*, udvalgte Breve og Optegnelser vedrørende familien Bernstorff i tiden fra 1732 til 1835 [Choix de lettres et notes concernant la famille Bernstorff de 1732 à 1835], publiés par Aage Friis, t. III (Copenhague, Gyldendal, 1913, in-8°, xii-727-124 p.). — Nous recevons, bien des années après sa publication, l'un des volumes dans lesquels M. Aage Friis a recueilli les papiers des Bernstorff. Les deux correspondances — écrites en français — qu'il contient sont d'un intérêt inégal. La première consiste en 150 lettres environ échangées, essentiellement de 1768 à 1772, entre J.-H.-E. Bernstorff et Ditlev Reventlou, qui fut gouverneur de Christian VII. Elles n'ajoutent rien de bien neuf à ce que nous savions sur le temps de Struensée. Au contraire, les 650 lettres adressées par A.-P. Bernstorff à Ditlev Reventlou (presque toutes les réponses ont été malheureusement perdues), de 1772 à 1783, constituent, à coup sûr, un document des plus importants pour l'histoire de ces années. De 1773 à 1780, A.-P. Bernstorff, ministre des Affaires étrangères, épanche son cœur en cette correspondance; il expose ses vues, demande conseil à son ami. Rien de plus remarquable que les jugements étonnamment justes qu'il porte sur ses contemporains danois ou étrangers. En 1774, il rencontre Vergennes qui, de Stockholm, gagne Versailles, et voici ce qu'il écrit (p. 306) : « Je ne lui crois pas un génie supérieur, mais il est sage, équitable et beaucoup moins réservé que je n'ai cru devoir le supposer... Son système paraît d'ailleurs très pacifique, et il parle de la puissance de son maître avec une modestie et une sagesse singulières. » Il faudrait citer aussi le portrait moins bienveillant, mais si curieux, qu'il trace de Gustave III. Naturellement A.-P. Bernstorff se peint aussi lui-même au cours de ces pages familières, et il nous apparaît comme un autre Vergennes, sans génie supérieur, lui non plus, mais si clairvoyant et honnête. Éditées avec un soin minu-

tieux par M. Aage Friis, qui a multiplié les notes, dressé plusieurs tableaux généalogiques et un index détaillé, ces lettres grandissent l'image que nous nous faisions du plus célèbre des hommes d'État danois du XVIIIe siècle. A. G.

— Andreas-Frederik KRIEGER. *Dagbœger, 1848-1880*, publiés par Elise KOPPEL, Aage FRIIS, P. MUNCH, t. I : 1er janvier 1848-31 décembre 1858, III : 3 décembre 1863-31 juillet 1866, IV : 1er août 1866-12 juillet 1870 (Copenhague, Gyldendal, 1920 et 1921, in-8°, XIV-355 p., 387 p., 387 p.). — Nous avons déjà signalé (*Rev. histor.*, t. CXL, p. 281) la deuxième série des *Journaux* de A.-F. Krieger et dit son importance pour l'histoire du Danemark. Les autres volumes parus n'offrent pas moins d'intérêt et ils ont été présentés avec autant de soin et d'élégance matérielle. Il ne reste qu'à attendre patiemment l'achèvement de la publication, puisque les éditeurs promettent, en effet, de placer en leur dernier volume une série de notes et tableaux qui, sans parler des divers index, seront pour l'utilisation de ce recueil d'un grand secours. A. G.

— Harald WESTERGAARD. *Economic development in Denmark before and during the world war* (Oxford, Clarendon Press, 1922, in-8°, XII-106 p.). — Publié sous les auspices de la *Fondation Carnegie*, ce petit livre nous expose surtout le développement de la législation sociale et celui du mouvement coopératif en Danemark, principalement depuis 1849. Les différents chapitres forment des mises au point forcément très sommaires, mais précises et commodes.

États-Unis. — Le contre-amiral en retraite Ch. O'NEIL a publié dans *United States naval Institute Proceedings*, juin 1922, une intéressante étude sur l'un des plus importants épisodes navals de la guerre de Sécession, le combat qui eut lieu le 8 mars 1862 entre le *Cumberland* et le *Merrimack*, le premier appartenant à la flotte fédérale, le deuxième à la flotte confédérée. — La livraison d'août contient un article du capitaine de frégate F. GREEN sur « le contre-amiral Peary, savant et explorateur du pôle nord ». — Enfin le capitaine d'infanterie SCAMMELL, assistant technique au Collège de guerre navale, présente quelques vues méthodologiques sur l'histoire navale (*A program for naval history*); on y trouvera des indications sommaires sur ce qui a été réalisé, à cet égard, dans les différents pays, et particulièrement aux États-Unis, principalement en ce qui touche la guerre mondiale; l'auteur, après M. Leland, y établit l'importance technique d'un service d'archives bien organisé au moyen des équations : « Pas d'archivistes, pas de documents — pas de documents, pas d'histoire — pas d'histoire, pas de science militaire », et la nécessité d'une collaboration entre les historiens civils et les techniciens militaires : ce sont là des vérités que, de ce côté-ci de l'Atlantique, on ne devrait pas non plus dédaigner. G. BN.

France. — A. Lesmaries. *Dunkerque et la plaine maritime aux temps anciens.* Introduction... avec lettre-préface de Camille Jullian (Dunkerque, impr. du « Nord maritime », 1922, in-8°, 132 p.; extrait du « Bulletin de l'Union Faulconnier »). — Ce premier fascicule est consacré à la géologie et à la critique des théories ethnographiques, plus ou moins saugrenues, qui se sont trouvées en présence sur le sol de la Flandre française, surtout depuis la Renaissance. La disposition des renvois est très incommode. H. Hauser.

— Edmond Haraucourt. *L'histoire de France expliquée au musée de Cluny;* guide annoté par salles et par séries (Paris, Larousse, in-8°, 196 p.; prix : 7 fr.). — S'il est vrai que la vie d'un peuple se manifeste et se perpétue dans ses monuments, même ruinés, dans ses habitations et leur ameublement, dans son costume, dans son art domestique ou officiel, un musée bien ordonné en doit conserver la fidèle image. C'est le cas pour celui de Cluny. Le directeur de ce musée, qui a la sensibilité à la fois d'un artiste et d'un littérateur, s'est proposé de guider les visiteurs des collections dont il a la garde en replaçant chaque série d'objets exposés dans son milieu historique, tout en leur fournissant les indications techniques nécessaires pour les intéresser aux objets eux-mêmes. La visite terminée, plus d'un lui saura gré d'avoir appris tant de choses avec tant de plaisir. Si les érudits lui cherchent chicane (et les historiens auraient plus d'une critique à faire), il leur rappellera que son livre est simplement un essai de vulgarisation à l'adresse du grand public. Ch. B.

— Pierre Coste. *La vraie date de la naissance de saint Vincent de Paul* (Dax, impr. Labèque, in-8°, 1922, 23 p.). — La tradition fixe universellement cette naissance au 24 avril 1576 : mais le témoignage même du saint prouve qu'il naquit cinq ans plus tard, en 1581. Le P. Coste, des Lazaristes, le diligent éditeur de la correspondance du saint, établit cette conclusion par une discussion serrée de tous les documents connus. Ch. B.

— Le tome XXXI des *Mémoires de Saint-Simon* (Paris, Hachette, *les Grands Écrivains*, 1920, in-8°, 547 p.; prix : 30 fr.) va du début de 1717 à la fin de juin de la même année. Il y est surtout question de la Triple-Alliance, d'Alberoni, de l'affaire des ducs, de la banque Law, enfin du voyage du « czar ». Comme toujours, les consciencieux éditeurs donnent de précieux appendices (outre les additions au *Journal* de Dangeau) : des extraits des procès-verbaux du Conseil de régence sur la politique étrangère, un fragment inédit de Saint-Simon sur le chancelier Voysin, la vente des meubles de Marly en 1716, les requêtes et protestations des pairs et de la noblesse en 1717, le début du mémoire de Noailles sur les finances. Un index. H. Hr.

— *Œuvres de Turgot et documents le concernant, avec biographie et notes*, par Gustave Schelle, t. IV (Paris, Félix Alcan, 1922, in-8°, 723 p., 1 fig.; prix : 40 fr.). — Ce nouveau tome va de juillet 1774,

arrivée de Turgot à la Marine, à l'automne de 1775. Il couvre donc la plus grande partie du ministère de Turgot. Le tome V, qui sera le dernier, donnera la fin du ministère et les dernières années. Nous redirons que, grâce à l'abondance des documents déjà connus ou inédits, à ses recherches dans les Archives nationales, dans les archives du quai d'Orsay et surtout dans celles du château de Lantheuil, M. Schelle a fait de cette édition une véritable « Somme turgotine ». Le contrôleur général y apparaît non plus comme un théoricien, un économiste de cabinet, un fanatique d'orthodoxie, mais comme un homme d'action, un très grand administrateur. A Paris comme à Limoges, il ne craint pas de faire fléchir les principes. Grâce à lui, « le Roi se fait messager et se charge de voiturer ». C'est tout juste si Turgot ne devient pas marchand de morue cuite. Il ne craint pas d'instituer des primes à l'importation des blés! Grâce à ses textes, où les ébauches voisinent avec les rédactions définitives, grâce aux éclaircissements qu'il emprunte aux contemporains (une citation un peu inattendue de Michelet apparaît, p. 223, au milieu de ces sources), M. Schelle dresse en pied un nouveau Turgot, le Turgot des historiens. — Peut-être un peu trop d'abondance dans la reproduction des édits et des ordonnances, parfois d'intérêt secondaire. Moins de nouveauté que dans les volumes antérieurs, parce que la période est plus connue. H. Hr.

— Henri-Robert. *Les grands procès de l'histoire.* Préface de M. Louis Barthou (Paris, Payot, 1922, in-8°, 302 p., 60 fig.; prix : 7 fr. 50). — « Je n'ai pas la prétention de faire de l'histoire », dit le grand avocat dans la première de ces conférences mondaines où il passe en revue cinq des « grands procès de l'histoire[1] ». Nous aurions donc mauvaise grâce à lui chercher chicane. S'il s'agissait d'un historien, on serait tenté de lui reprocher son indulgence pour Marie Stuart et le peu d'efforts qu'il fait pour comprendre la situation tragique et grandiose d'Élisabeth. De même, il est étrange, en nous apitoyant sur les malheurs de Louis XVI et de Marie-Antoinette, d'oublier que tous deux s'étaient rendus coupables, envers la nation française, du même crime que Me Henri-Robert trouve, avec raison, impardonnable chez Cinq-Mars. Mais ce sont des plaidoyers et non des études historiques. Parmi ces plaidoyers, il y a au moins un réquisitoire. Ramassant toutes les obscurités de l'affaire Calas, Me Henri-Robert s'emploie à défendre l'arrêt du Parlement de Toulouse et à ruiner l'entreprise de Voltaire. Cette conférence n'aurait-elle été conçue que pour y insérer une phrase sur une autre affaire, plus voisine de nous[2]? Le volume se termine par un élégant recueil de sou-

1. Un astérisque sur la couverture semble indiquer que nous n'avons ici qu'une première série.

2. P. 201 : « N'avons-nous pas vu de la sorte, plus d'un siècle plus tard, un écrivain notoire, dans une affaire qui passionnait aussi l'opinion, en partie pour les mêmes raisons d'ordre confessionnel, de clan et de mystère, s'attaquer, avec

venirs sur le barreau de Paris, intitulé *les Cloches du Palais*. Quant à l'illustration, on y voit fâcheusement voisiner les documents contemporains des événements et les compositions romantiques, souvent de style « gothique Louis-Philippe[1] ». H. Hr.

— Paul Raphaël. *La troisième République, du seize mai au seize novembre* (Paris, 1921, in-8°, 64 p.; extrait de *Mon professeur*, encyclopédie autodidactique). — Très intéressant résumé de quarante-deux ans d'histoire française. La politique intérieure est retracée avec une particulière fidélité. Les pages relatives à l'après-guerre se ressentent de la date à laquelle elles ont été écrites : que d'événements, en deux ans, pour décevoir les plus justes prévisions et les revendications les plus légitimes! Un mot sur le titre : il peut avoir été tentant d'opposer (ou de comparer) seize mai et seize novembre; mais, s'il est bien établi que le 16 mai 1877 fut une tentative contre les libertés républicaines, il demeure très incertain que les élections législatives du 16 novembre 1919 aient dans notre histoire parlementaire l'importance que leur assigne M. Raphaël. Il est, d'autre part, excessif de qualifier le « Bloc national » de « coalition dirigée soi-disant contre le bolchevisme, en réalité contre les principes républicains ». Plus juste est l'affirmation que conservateurs forcenés et bolcheviks poursuivent en réalité un but commun et que la France a intérêt au renforcement du parti moyen, qu'il se nomme ou non radical. Les pages relatives à la politique religieuse appelleraient aussi quelques objections qui n'enlèveraient rien au mérite de cette utile et vivante condensation. Roger Lévy-Guénot.

— Capitaine Caussin. *Vers Taza. Souvenirs de deux ans de campagne au Maroc*, avec une lettre-préface du maréchal Lyautey (Paris, L. Fournier, 1922, 1 vol. in-8° carré, IX-287 p., 41 photographies et 21 cartes : prix : 10 fr.). — Simples notes personnelles, prises au hasard des bivouacs, sous la tente de marche, destinées seulement à des intimes, et plus tard publiées, sur les instances de chefs qui les avaient aimées, comme un hommage à l'armée d'Afrique, et plus spécialement à une arme modeste, assurément moins pourvue d'historiographes et de panégyristes que l'aviation : le train des équipages militaires. L'intérêt en est de retracer avec précision et avec entrain la période qui, selon le maréchal Lyautey, est capitale dans l'histoire de la pacification du Maroc, celle qui aboutit à la jonction de Fez avec Taza et ouvrit de

une véhémence éloquente, à la juridiction des Conseils de guerre et entraîner à sa suite une foule d'honnêtes gens que cet appel public à leur conscience avait fait sortir de leur réserve coutumière? » M. Barthou, qui écrit : « Calas innocent », qui félicite Me Henri-Robert de l'avoir, seul de tous ces héros, ceint de « la double auréole » de l'innocence et du malheur, n'aurait-il pas lu tout le volume dont il a écrit la préface?

1. De là des rencontres amusantes. La figure de la page 21 est en contradiction complète avec le récit de la page 20, qu'elle est censée illustrer.

nouveau à la civilisation, en mai 1914, vingt siècles après les légions romaines de Scipion l'Africain, l'antique voie de pénétration de Carthage à la Mauritanie. Puis combien de ces vaillants « Africains », au cours de la « grande guerre », ont magnifiquement révélé ce qu'ils devaient à la « petite guerre » du Maroc dans la préparation à l'effort et au sacrifice! On lira avec intérêt la description d'Oudjda (p. 2 à 6), avec son vieux quartier indigène, ses quartiers neufs à l'européenne, son mellah, ses jardins et aussi ses « beuglants »; la mise en route des convois vers les profondeurs mystérieuses de l'Atlas (p. 12 et suiv.); la psychologie des convoyeurs (p. 78 et suiv.); les efforts des colonnes Gouraud et Baumgarten (p. 159 et suiv.); enfin l'annonce de la guerre avec l'Allemagne et, après de poignants adieux, le départ vers la Champagne envahie (p. 275 et suiv.). Des pages pleines de mouvement et de vie, d'excellentes photographies, quelques croquis d'opérations recommandent nettement cette contribution à l'histoire de l'installation de la France dans le nord de l'Afrique. R. L.-G.

— Jean Maxe. *Les cahiers de l'Anti-France.* N° 2 : *l'Alliance du défaitisme et du Bolchevisme en Suisse, 1914-1919* (Paris, Bossard, 157 p.). — N° 3 : *l' « Abbaye » et le Bolchevisme cultural* (238 p.). L' « Abbaye » est une sorte de phalanstère fondé en 1908 par des jeunes gens disciples de R. Rolland et ennemis de la guerre. — N° 4 : *« Clarté »; ses initiateurs : Raymond Lefebvre, Vaillant-Couturier, Barbusse.* « Clarté » est le titre d'un roman de Henri Barbusse, manifeste révolutionnaire, qui a aussi donné son nom à un groupement de Français bolchevisants. Les initiateurs de ce parti sont Raymond Lefebvre, mort en septembre 1920 au retour de Moscou, et Paul Vaillant-Couturier, député. M. Barbusse a donné à leurs idées un retentissement considérable jusque dans les pays de langue anglo-saxonne. Tous trois ont travaillé par leur propagande écrite et orale à la destruction violente du capitalisme et à l'établissement de l'égalité universelle. C'est l'analyse de ces idées de rénovation sociale qui fait l'objet des présentes brochures, écrites par un fougueux adversaire dans un esprit d'ardente protestation. Ch. B.

Grande-Bretagne. — *Close rolls of the reign of Henry III, 1247-1251* (Londres, H. M. Stationary Office, 732 p.; prix : 1 l. 11 sh.). — Ce nouveau volume nous donne le texte même des lettres closes du roi Henri III. Je note au hasard une lettre du roi ordonnant au maître des Templiers en Angleterre de mettre à la disposition de la reine « quendam librum magnum... gallico ydiomate scriptum, in quo continentur gesta Antiochie et regum etc. aliorum. » Ch. B.

— Dom Reginald Biron et Jean Barennes. *Un prince anglais, cardinal-légat au XVIe siècle : Réginald Pole* (Paris, Arthur Savaète [1922], in-8°, xvi-322 p.; portrait). — Cette nouvelle biographie du cousin de Henri VIII et de Marie Tudor ne se lit ni sans agrément ni sans profit. Sans doute, elle n'apprend rien de nouveau; sans

doute aussi, le ton général est celui d'une apologie un peu trop uniforme; mais au moins les faits sont-ils présentés en bon ordre et appuyés d'ordinaire sur une solide documentation. Parfois le parti pris des auteurs se manifeste avec quelque naïveté, quand, par exemple, ils n'hésitent pas à déclarer que, si Pole avait été élu pape en 1550, « il aurait résolu sans retard les difficultés et opéré les réformes nécessaires » dans l'Église (p. 220). Ailleurs, ils répètent la ridicule fable que Cranmer, le futur archevêque de Cantorbéry, après avoir épousé en Allemagne la nièce d'Osiander, expédia « la jeune femme en Angleterre dans une caisse, comme un vulgaire colis » (p. 72); mais ces naïvetés sont rares et ne jettent que des ombres légères sur l'honnêteté foncière du récit. Le portrait de Pole n'est qu'esquissé; on trouve çà et là des traits qu'on eût aimé voir accusés davantage; en réalité, Pole, homme d'étude avant tout, eut « le dégoût de la vie active » (p. 244); ami de Sadolet, de Bembo, de Contarini, il était plus humaniste que théologien; il savait parler avec une certaine éloquence où dominait la rhétorique; quand il fallait écrire, ses lettres prenaient aisément l'ampleur de gros livres, rédigés parfois d'un « style un peu candide » (p. 240). Il eut plus de vertus que de capacités, et d'ailleurs les circonstances l'empêchèrent de donner toute sa mesure. C'est ce qu'il eût fallu mieux mettre en lumière. Pour que ce livre estimable fût excellent, il ne lui a peut-être manqué que d'être rédigé par une main plus vigoureuse. Ch. B.

— Hilary JENKINSON. *Elizabethan handwritings. A preliminary sketch* (Londres, Oxford University Press, 1922, in-8°, 34 p. et 12 planches; extrait des « Transactions » de la « Bibliographical Society »). — Étude sur les écritures employées soit par les différentes administrations, soit par des particuliers (autographes) au temps d'Élisabeth. Le plus grand nombre des types usités par des fonctionnaires ne sont que le développement des formes anciennes qui ont traversé le moyen âge en se transformant peu à peu. M. Jenkinson en distingue six ou même sept espèces différentes. L'époque d'Élisabeth vit en outre l'introduction du romain et de l'italique. Chacun de ces types est analysé avec une grande précision. M. Jenkinson, paléographe et archiviste distingué, s'intéresse avant tout à l'œuvre des scribes qui ont depuis des siècles travaillé pour le P. Record Office. — Ch. B.

— *Historical manuscripts Commission. Report on the Palk manuscripts in the possession of Mrs. Bannatyne of Halidon, Devon* (Londres, H. M's Stationary Office, 1922, in-8°, LXXVII-477 p.; prix : 12 sh. 6 d.). — Robert Palk appartenait à une famille de petite noblesse au comté de Devon. Né en décembre 1717, il entra dans les ordres et fut nommé aumônier (chapelain) naval; c'est à ce titre qu'il accompagna Boscawen dans son expédition aux Indes en 1747; puis il entra au service de la Compagnie des Indes en 1749, d'abord comme chapelain, ensuite et en outre comme trésorier-payeur général de l'armée, enfin comme gouverneur de Madras jusqu'en 1767, année où

il rentra en Angleterre. Fort riche et considéré, il devint membre du Parlement, fut créé baronet (1782) et vécut soit dans ses terres à Halidon, soit à Londres, estimé et souvent consulté pour la profonde connaissance qu'il avait acquise des choses indiennes. C'est après son retour en Angleterre que commence sa correspondance. Il reçut, en effet, de nombreuses lettres écrites par toute sorte de personnes : gouverneurs, conseillers, princes indigènes, officiers, fonctionnaires, etc. Ces correspondants s'expriment librement et fournissent, sur la vie sociale en Inde, des renseignements qui n'auraient pu trouver place dans les correspondances officielles; de là leur intérêt particulier. Les lettres publiées dans le présent volume sont au nombre de 470; elles ont été éditées et sobrement annotées par le colonel en retraite H. D. Love, à qui l'on doit ici le copieux index qui le termine. — Ch. B.

— Hubert H. Henderson. *The Cotton control Board* (Oxford, Clarendon Press, publications du Carnegie Endowment : *Economic and social history of the world war*, 1922, in-8°, x-76 p.). — L'auteur, qui a été secrétaire du Board, montre comment, au printemps de 1917, devant la raréfaction des arrivages en coton, la Grande-Bretagne dut créer un organisme spécial. Il analyse les mesures prises pour régler la consommation, répartir équitablement les profits et les pertes entre les usines, fixer les salaires et secours de chômage. La situation fut tragique au printemps de 1918, lorsqu'il fallut suspendre l'arrivée du coton américain pour deux mois, sans savoir quand elle reprendrait, les stocks ne suffisant plus que pour onze semaines! Il était facile, au nom des principes, de mener une campagne contre le Board. La grève éclata à la fin de 1918. Mais, dans l'ensemble, le Board a sauvé l'industrie du Lancashire et l'opération s'est close en 1920 avec un bénéfice d'un million et demi sterling. Cette somme fut employée à des fins sociales et scientifiques en relation avec l'industrie cotonnière. H. Hr.

— John Hungerford Pollen, S. J. *Sources for the history of roman Catholics in England, Ireland and Scotland* (Londres, Soc. for promoting christian knowledge, 1921; « Helps for students of history », n° 39; prix : 1 sh. 3 d.). — Excellente bibliographie qui couvre la période de 1533, où fut opérée la rupture de l'Église d'Angleterre avec Rome, jusqu'en 1795, où furent abrogées les lois qui frappaient les catholiques d'incapacité civile.

Grèce. — M. D. Volonakis. *The island of Roses and her eleven sisters*, avec préface de J. L. Myres (Londres, Macmillan, 1922, in-8°, xxv-438 p.). — Représentant de ses compatriotes à la Conférence de la Paix, M. Volonakis a consacré à la Dodécanèse une monographie de lecture attrayante, pleine de renseignements puisés à des sources sûres, admirablement illustrée de vues et de cartes anciennes. C'est seulement en 1908, au moment de la lutte des îles pour la conservation de leurs privilèges, qu'apparaît, appliqué à Rhodes et aux

Sporades, ce terme de Dodécanèse, qui désigna au moyen âge le thème byzantin des Cyclades : ainsi que l'a montré l'auteur, c'est encore dans ce sens que l'emploie au XIIIe siècle la *Chronique de Morée*. La première partie du livre est une enquête géographique avec des détails sur la nature du sol, le climat, les productions, et une description particulière de chacune des douze îles. Puis l'auteur suit leur histoire depuis la civilisation égéenne d'Ialysos jusqu'à l'époque actuelle. Il va sans dire que dans cette étude historique il est surtout question de Rhodes, dont le rôle important aux différents âges est bien mis en lumière : république maritime dont la puissance fait songer à celle de Venise, pivot de la politique romaine en Orient, puis chef-lieu d'un thème byzantin, base de la croisade et forteresse de la chrétienté latine du XIVe au XVIe siècle sous les chevaliers de Saint-Jean, jusqu'au siège mémorable de 1522. Sous la domination turque, Rhodes et les Sporades jouissent d'un statut autonome qui leur a été octroyé par Soliman. Leur histoire dans les temps modernes n'est qu'une longue lutte pour la conservation de ces privilèges, encore intacts en 1908, lorsque le gouvernement jeune-turc voulut les supprimer. Un chapitre fait le récit de l'occupation italienne qui se prolonge depuis 1912 et des rapports d'abord très cordiaux, puis de plus en plus hostiles, entre le gouvernement italien et les populations qui demandent leur rattachement à la Grèce.

Dans une troisième partie, M. Volonakis étudie la civilisation de la Dodécanèse à travers les âges (religion païenne et chrétienne, monastère de Patmos, développement littéraire et artistique, commerce, monnaies, usages). Il y a quelque confusion dans ce plan et l'on eût préféré voir l'auteur rattacher à chacune des périodes de l'histoire de la Dodécanèse tous ces renseignements qui offrent sans doute beaucoup d'intérêt, mais qui ont le tort d'être détachés de leur cadre.

Signalons quelques inadvertances ou lacunes qu'il eût été facile d'éviter. P. 218. C'est à tort que l'origine des thèmes est placée sous Justinien. — P. 229. La dignité de César reconnue par Jean Vatatzès à Léon Gabalas, seigneur de Rhodes, en 1224, n'est nullement une innovation, mais apparaît comme une pratique courante à Byzance. — P. 239. La date de 1309 (au lieu de 1310) pour la prise de Rhodes par les chevaliers ne me paraît pas suffisamment justifiée. — P. 245. Ce n'est pas à Rome, où il n'a jamais résidé, mais à Avignon, que Jean XXII a cité le grand maître Maurice de Pagnac (voy. les détails de cette affaire dans Mollat, *les Papes d'Avignon*, p. 54-55). — M. Volonakis donne des renseignements abondants, mais sans parvenir à en donner l'explication, sur la légende du fameux dragon dont Dieudonné de Gozon aurait délivré Rhodes en 1342. En revanche, il ne dit rien de la prise de Smyrne par les chevaliers (1344).

Malgré ces imperfections, le livre de M. Volonakis offre le grand intérêt de nous donner sur la Dodécanèse une monographie qu'il est le premier à avoir écrite et qui rendra des services aux historiens.

Louis BRÉHIER.

Italie. — Alberto CHIAPPELLI. *Storia e costumanze delle antiche feste patronali di S. Jacopo in Pistoia* (Pistoia, Pacinotti e C., 1920, in-8°, 142 p.; prix : 5 l.). — Le travail de M. Chiappelli, établi sur une documentation sérieuse, est une importante étude sur les traditions populaires et la vie urbaine en Italie, en même temps qu'un chapitre intéressant de l'hagiographie de l'apôtre saint Jacques. Le culte de saint Jacques à Pistoia est très ancien, mais c'est au XIIIe siècle qu'il s'assit définitivement, avec la formation d'une institution pieuse, l'*Œuvre de saint Jacques*, qui fonctionna jusqu'en 1777. A cette date, le gouvernement lorrain incorpora le patrimoine de l'*Œuvre* dans le budget communal. Quant aux fêtes elles-mêmes, la première mention en remonte à l'année 1213. M. Chiappelli en donne une description circonstanciée; mais il eût dû rechercher si les actes essentiels (procession, oblations, repas d'honneur, course de chevaux, foire de Saint-Jacques) de ces réjouissances ne se retrouvaient pas dans d'autres villes italiennes où le culte de saint Jacques était également en honneur; son petit livre est trop exclusivement limité à Pistoia. Néanmoins, les historiens du folklore y puiseront des indications précises et nombreuses. G. BN.

— M. Pietro SILVA a consacré, dans le *Corriere della sera* du 4 août 1922, un article remarquable à l'*Epistolario muratoriano*, qui, commencé il y a une vingtaine d'années, est maintenant achevé et groupe environ 7,000 lettres du plus grand intérêt pour l'histoire de la vie du grand érudit italien et des milieux savants du XVIIIe siècle. G. BN.

— Pietro VERRUA. *Orazio Nelson nel pensiero e nell' arti del Foscolo e del Canova* (Padova, Prem. Soc. coop. tipografica, 1919, in-8°, 48 p.; prix : 3 l. 50). — La psychologie pour ainsi dire romanesque de Nelson, son désir d'être enseveli dans la terre anglaise, exprimé à plusieurs reprises et au moment de mourir même (*Don't threw me overboard!*), devaient toucher Foscolo, et il n'est pas étonnant que quelques vers du grand poète italien, dans les *Sepolcri*, fassent allusion au vœu funèbre du vainqueur de Trafalgar. M. Verrua a étudié avec finesse la genèse des vers foscoliens, ainsi que le projet de tombeau dessiné par Canova pour le « héros » britannique, dont il associait, dans sa conception artistique, la mémoire à celle de l'amiral vénitien Zeno du XIVe siècle. Le travail de M. Verrua, qui contient un certain nombre d'hypothèses intéressantes — quelques-unes un peu aventureuses — repose sur une documentation remarquablement abondante. G. BN.

— Raffaele GURRIERI. *La medicina legale nell' Università di Bologna dalla istituzione della cattedra ad oggi, 1800-1821* (Imola, Stab. tipografico Imolese, 1921, in-8°, 247 p.). — La médecine légale date en Italie du XVIe siècle; ce n'est cependant qu'en 1800, dans l'Université réorganisée de Bologne, que le professeur Uttini fut

chargé de l'enseigner. Il est intéressant de noter que cette initiative se rattache à l'administration française; du moins, le gouvernement pontifical, rétabli en 1815, respecta la création de 1800, et M. Gurrieri retrace rapidement la carrière de divers professeurs qui ont occupé la chaire de médecine légale bolonaise depuis cette époque jusqu'à la mort du professeur Pellacani, en 1920. Autour de cette chaire, toute une floraison d'enseignements et d'institutions, toute une production scientifique a pu se développer, et M. Gurrieri fournit, en appendice de son opuscule, la bibliographie des œuvres du professeur Pellacani.

G. Bn.

Pays-Bas. — *Tijdschrift voor geschiedenis* (1922). — Les deux premières livraisons de la revue contiennent quelques articles importants. A signaler surtout deux articles du Dr Roos sur Apollonius, commissaire du roi d'Égypte dans le district Heptakomia, d'après sa correspondance récemment retrouvée, et qui permet d'éclairer l'histoire politique et sociale de l'Égypte au temps de Trajan. Dans la seconde livraison, le Dr Kuiper a étudié d'une manière intéressante Érasme en tant que propagandiste politique, d'après les *Adages* et l'*Institutio principis christiani;* peut-être aurait-il pu faire ressortir la prudence égoïste du grand humaniste, qui resta toujours « homo pro se », suivant le mot d'un contemporain. Le Dr De Boer donne, dans le même numéro, un important travail sur Albert Ballin, d'après l'ouvrage d'Huldermann : la brillante carrière du brasseur d'affaires est bien caractérisée et sa correspondance prouve que le directeur de la *Hamburg-Amerika* avait judicieusement apprécié la politique de la guerre sous-marine à outrance durant la Grande Guerre; Guillaume II, aveuglé jusqu'au bout par son entourage, ne voulut pas écouter Ballin. Les bulletins bibliographiques, toujours considérables, font une part plus équitable aux ouvrages français. A. W.

Serbie. — Gabriel Millet, directeur de l'École des hautes études. *L'ancien art serbe; les églises*, ouvrage publié avec le concours de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (Paris, de Boccard, gr. in-8°, 208 p.). — La plus grande partie de ce livre est consacrée à la description des formes et des procédés de l'architecture religieuse de la Serbie du moyen âge; il faudrait un spécialiste pour l'apprécier. Mais l'historien y notera que ces formes et ces procédés s'étant largement modifiés au cours des siècles, M. G. Millet a eu l'occasion de constater de curieux rapports entre l'art serbe et celui non seulement des pays voisins, mais encore de la Grande Russie, de la Géorgie, de l'Arménie. Ces indications, rapprochées de celles que donne M. Louis Réau dans son livre récent sur l'*Ancien art russe*, ouvriront de nouvelles voies à l'histoire des civilisations orientales. Depuis la publication du livre de M. Millet, celui de Josef Strzygocki (*Ursprung der christlichen Kirchenkunst*, Leipzig, 1920), a fourni beaucoup de renseignements sur ce sujet.

Dans l'art serbe lui-même, les historiens s'intéresseront à la preuve qu'il apporte de la civilisation déjà avancée des Slaves balkaniques, en un temps où nous sommes enclins à ne voir chez eux que confusion et barbarie, et aussi au lien étroit que M. G. Millet a soigneusement marqué entre son développement et celui de l'État, chaque progrès de celui-ci étant consacré par des fondations de monastères et des constructions d'églises. La constatation de ce fait est précieuse pour l'intelligence non seulement du passé serbe, mais encore de la résurrection et des progrès de l'État serbe. C'est l'Église de Saint-Sava qui a conservé le peuple serbe lors de la domination des Turcs, et c'est elle encore qui lui a donné la vigueur nationale contre laquelle s'est brisée l'Autriche.

Ce livre extrêmement intéressant est accompagné de nombreuses cartes, de dessins de Mme Millet et de photographies prises, pour la plupart, par M. Millet. Par ces splendides illustrations comme par son texte, il détruira beaucoup des préjugés qui ont cours chez nous sur le *balkanisme*. E. HAUMANT.

Suède. — Nils HERLITZ. *Studier över Carl XII : s Politik, 1703-1704* (Stockholm, Norstedt, 1916, in-8°, XXV-338 p.). — M. Nils Herlitz appartient à cette école d'historiens suédois qui, à la suite de Harald Hjärne, ont entrepris d'écrire à nouveau l'histoire de Charles XII (cf. *Rev. histor.*, t. CXXXIII, p. 72 et suiv.). Dans ce volume, il part de la prise de Thorn, en octobre 1703, pour nous raconter les événements de l'année 1704, c'est-à-dire en particulier la déposition d'Auguste II de Pologne et l'élection de Stanislas. M. Herlitz, qui a travaillé non seulement aux archives de Stockholm, mais à celles de Berlin et de Dresde, a tout particulièrement insisté sur la liaison de la guerre du Nord avec celle de la Succession d'Espagne. Il a bien montré comment, ayant hérité de son père son antipathie pour Louis XIV, Charles XII n'en favorisait pas moins indirectement les desseins de la France par sa politique, qui trouvait d'ailleurs en Pologne et bientôt en Turquie l'appui du parti français. Il a exposé avec des détails neufs (notamment un traité secret conclu par l'Angleterre avec la Prusse) les embarras et les ambitions de Frédéric Ier de Hohenzollern, engagé dans la guerre d'Occident et obligé de se préoccuper des affaires de Pologne. On peut ne pas approuver tous les jugements portés par M. Herlitz, mais il faut louer la précision sobre et ferme de son récit

A. GANEM.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — Annales révolutionnaires. 1922, juillet-août. — Henri LION. Essai sur les œuvres politiques et morales du baron d'Holbach; suite : le « Système de la nature ». — Maurice DOMMANGET. La structure et les méthodes de la conjuration des Égaux; suite et fin (« il y a un parallélisme étroit, une parenté indéniable, entre la structure et les méthodes des Égaux et du parti communiste ». Les Égaux ou Babouvistes sont à l'origine même du mouvement prolétarien moderne). — Albert MATHIEZ. La Révolution et les subsistances. Les greniers d'abondance et la réquisition générale, août et septembre 1793. — Léon DUBREUIL. La palinodie de Marmontel (élu député aux Anciens en germinal an V, Marmontel prit l'engagement de contribuer « à la restauration de la morale publique et de la religion, qui en est inséparable »; cette élection, d'ailleurs, fut cassée après le 18 fructidor. La note qui le concerne dans le *Moniteur* est ainsi conçue : « Marmontel, complice d'émigré, appelé le cher Marmontel. » Il mourut oublié le 31 décembre 1799). — Paul BONDOIS. Le théâtre Montansier et le 18 brumaire (le directeur du théâtre reçut du général en chef l'ordre de « ne point donner relâche » ce jour-là, sous peine d'amende). = C.-rendus : *René de Chauvigny*. La résistance au Concordat de 1801 (dans le Blésois, où l'évêque, M. de Thémines, fut parmi les prélats irréductibles). — *Pierre Bliard*. Le Père Loriquet; la légende et l'histoire (intéressant). — *Sylvain Maréchal*. Apologues, réédités par *M. Dommanget* (l'intérêt de ces petites pièces est surtout d'avoir pour auteur le rédacteur, jadis célèbre, du *Manifeste des Égaux*). — *Georges Hardy*. Les éléments de l'histoire coloniale (bon). — *Émile Lesueur*. Les Anglais en Perse (en 1919; raconte comment les Persans, pour échapper au vasselage dont les menaçait l'Angleterre, appelèrent les Soviets qui chassèrent les Anglais en 1921).

2. — Bibliothèque de l'École des chartes. 1922, livr. 1-3, janvier-juin. — Henri OMONT. Manuscrit illustré des fables d'Avianus; notice du ms. lat. n. a. 1132, du Xe siècle, récemment entré à la Bibliothèque nationale. — H. MORANVILLÉ. Origines de la maison de Roucy (biographie d'un chef normand, Ragenold, qui paraît pour la première fois en 923; il prit le titre de comte vers 944-947 et possédait un château fort à Roucy en 948; constant adversaire de Hugues le Grand, il mourut après lui, un 10 mai, peut-être en 967. Sa descendance jusque

vers le milieu du IXe siècle). — Max PRINET. Le langage héraldique dans le « Tournoiement Antéchrist » (épopée allégorique composée par Huon de Méry peu après 1234). — J.-A. BRUTAILS. Geoffroi du Louroux, archevêque de Bordeaux de 1136 à 1158, et ses constructions (à Fontaine-le-Comte, commune du canton de Poitiers, Sablonceaux au diocèse de Saintes, Pleineselve et l'Isle au diocèse de Bordeaux. Publie deux chartes relatives à cette dernière construction, dont la croisée d'ogive est la plus ancienne de la Gironde. G. du Louroux était en commerce d'amitié avec Suger, ce qui explique peut-être l'introduction de la croisée d'ogive dans le pays bordelais). — Édouard DECQ. L'administration des eaux et forêts dans le domaine royal en France aux XIVe et XVe siècles (extraits de la thèse soutenue par l'auteur à l'École des chartes en janvier 1911. Decq a été tué à l'offensive de Champagne en septembre 1915). — Paul-M. BONDOIS. L'affaire du Val-de-Grâce, août 1637. Les documents de la cassette de Richelieu (inventaire détaillé des papiers conservés autrefois dans la cassette du ministre et dont le P. Griffet et Victor Cousin n'avaient connu qu'une partie. « La lecture des quelques lettres de la reine saisies au Val-de-Grâce prouve la culpabilité d'Anne d'Autriche et la réalité des relations qu'elle entretenait avec les représentants des gouvernements espagnol et anglais ». Le récit qui est donné dans les Mémoires de Richelieu est, quoique succinct, précis et véritable). = C.-rendus : *L. Halphen*. Études critiques sur l'histoire de Charlemagne (excellent effort de discussion et de critique raisonnée, principalement dans la partie relative à l'histoire économique). — *J. Soyer*. Le temple du dieu gaulois Rudiobus à Cassiciate (« Cassiciate », nom gravé sur la statue du dieu, doit être identifié avec Chassis, lieu-dit de la commune de Neuvy-en-Sullias, Loiret. C'est dans cette région que se trouvait le « locus consecratus » dont parle J. César). — *Frédéric* et *Pierre Lesueur*. Le château de Blois, notice historique et archéologique (remarquable). — *Élisa Maillard*. Les sculptures de la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers (important). — *Charles Porée*. Histoire des rues et des maisons de Sens (bon). — *G. Mollat*. La collation des bénéfices ecclésiastiques sous les papes d'Avignon, 1305-1378 (excellent). — *Joseph Fournier*. La Chambre de commerce de Marseille et ses représentants permanents à Paris, 1599-1875 (beaucoup d'utiles notions, mais d'un intérêt trop local et individuel). — *Pietro Torelli*. Le carte degli archivi Reggiani fino al 1050 (textes publiés avec un soin scrupuleux ; mais pas d'identification de noms de lieux ni de personnes). — *S. Muller* et *A. C. Bouman*. Oorkondenboek von het sticht Utrecht tot 1301, 1re partie, livr. 1-2, 695-1130 (ce cartulaire doit aller jusqu'à l'année 1528). — Comte *Paul Durrieu*. La miniature flamande au temps de la cour de Bourgogne, 1415-1430 (remarquable). — *Robert Fawtier*. Handlist of additions to the collection of latin mss. in the John Rylands library, 1908-1920 (très bon inventaire sommaire). — *Hervé du Halgouët*. Contribution à l'étude du

régime seigneurial dans l'ancienne France. I : la Vicomté de Rohan et ses seigneurs (bon).

3. — **Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français.** 1922, avril-juin. — John VIÉNOT. Franck Puaux (article nécrologique). — Alfred GALLAND. Les pasteurs du Désert en Basse-Normandie de 1743 à 1781 (d'après des documents nouveaux : fragments d'un registre du consistoire de Condé-sur-Noireau, les papiers Paul Rabaut et Court de Gébelin, les lettres d'Antoine Court). — Testament d'Élisabeth d'Hauteville, veuve du cardinal de Chatillon (13 janvier-6 juillet 1615). — Baronne DE CHARNISAY. Études sur les fugitifs du Languedoc; suite (de Galafrès à Gide). = C.-rendus : Mme *Maria Windstosser*. Étude sur la « théologie germanique » (ouvrage que Luther édita en 1516, puis en 1518, et qui eut une profonde influence sur lui). — *H. Strohl*. L'évolution religieuse de Luther jusqu'en 1515 (remarquable). — *Gaston Tournier*. Histoire de l'Église réformée de Mazamet (bon). — *C. de Witt*. Au service de la cause (raconte l'expédition de Louis XIII contre Montauban et le village de Monheurt, en Lot-et-Garonne).

4. — **Bulletin d'histoire économique de la Révolution,** publié par la Commission de recherche et de publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution. Années 1914-1916. Ce gros volume de 479 pages est occupé tout entier par des études du regretté A. TUETEY et par des documents réunis par lui. Ils portent sur les hôpitaux et sur des œuvres de bienfaisance de la Révolution. Le travail très curieux sur « l'œuvre du Département des hôpitaux de la municipalité parisienne en 1790 » est suivi de la publication des procès-verbaux du Comité des hôpitaux, 15 août-3 octobre 1791. Des hôpitaux dépendaient des ateliers de filature et, après la suppression du Département des hôpitaux, leur service et les ateliers de filature furent rattachés au Département des établissements publics qui conserva ces attributions pendant toute la Convention. M. Tuetey publie les procès-verbaux de ce Département pendant l'an II. Après l'évacuation de la Belgique à la suite de la défection de Dumouriez, de nombreux Belges et Liégeois se réfugièrent en France et sollicitèrent des secours, 1793-an II. M. Tuetey a eu la patience de relever le nom de ces Belges et de publier toute une série de pièces qui les concernent. Cette étude est accompagnée d'une table alphabétique faite avec la plus grande minutie. = Années 1917-1919, 510 pages. Trois grandes études : P. CARON. Une enquête sur l'état des routes, rivières et canaux au début de l'an II (aux questions posées par le ministre de l'Intérieur trente départements ont répondu ou du moins on a conservé les réponses de trente départements : Aisne, Cantal, Corrèze, Côte-d'Or, Dordogne, Doubs, Eure, Finistère, Gard, Garonne (Haute-), Ille-et-Vilaine, Isère, Jura, Loire (Haute-), Loire-Inférieure, Loiret, Lot-et-Garonne, Lozère, Marne, Meuse, Nord, Orne, Puy-de-Dôme,

Saône (Haute-), Saône-et-Loire, Sarthe, Somme, Vendée, Vienne (Haute-), Yonne. Ces réponses sont publiées). — M. MARION. Les salaires agricoles et la moisson de l'an II (réquisitions des ouvriers agricoles pour faire la moisson; le conseil général de la commune doit fixer le prix au taux de 1790, augmenté de moitié; correspondance à ce sujet des administrateurs de certains districts avec la commission d'agriculture et d'art). — G. BOURGIN. Statistiques révolutionnaires (documents fournis en 1792 par le département de l'Ille-et-Vilaine). — Suivent trois courtes séries de documents : G. BOURGIN. Deux documents sur Indret (entre autres une notice historique sur cet établissement de 1777 à 1808; très important pour l'histoire de l'industrie sidérurgique). H. SÉE. Documents sur le mouvement agraire en Franche-Comté à la fin de l'année 1789. L. SCHWAB. La perception de la dîme ecclésiastique sous la Révolution dans le district de Remiremont.

5. — Journal des savants. 1922, mai-juin. — Camille JULLIAN. Arles grecque et romaine (d'après le livre de L.-A. Constans. « Le rôle qu'Arles joua dans l'antiquité, la manière large dont M. Constans reconstitue son histoire font du présent volume un trésor d'enseignements sur les destinées générales de notre pays »). — A. DIÈS. Une nouvelle édition de Platon. Les premiers dialogues; II. — H. CORDIER. Le vieux Paris : Charonne (d'après la monographie de Lucien Lambeau). = C.-rendus : *Léon Rey.* Les premiers habitats de la Macédoine (inventaire descriptif des stations primitives reconnues de 1916 à 1919 par le service archéologique de l'armée d'Orient). — *E. de Ruggiero.* La patria nel diritto pubblico romano (abstrait et formaliste). — *L. Poinssot.* Les fouilles de Dougga en 1919 et le quartier du forum (montre le caractère des villes berbères sous le régime romain). — *Arthur Stein.* Römische Reichsbeamte der Provinz Thracia (en réalité une histoire de cette province). — *J. Vendryès.* Le langage. Introduction linguistique à l'histoire (plein de faits et d'idées). — *J. Anglade.* Histoire sommaire de la littérature méridionale au moyen âge (rendra service, mais pas assez net). — *Raoul Montandon.* Bibliographie générale des travaux palethnologiques et archéologiques (très important).

6. — Polybiblion. 1922, mai-juin. — Louis MAISONNEUVE. Philosophie (analyse de vingt ouvrages). — Antoine DE TARLÉ. Économie politique et sociale (quinze ouvrages, parmi lesquels *Henri Sée.* Esquisse d'une histoire du régime agraire en Europe aux XVIIIe et XIXe siècles; *René Worms.* La sociologie, sa nature, son contenu, ses attaches; *Charles Cestre.* Production industrielle et justice sociale en Amérique). — Publications relatives à la guerre européenne, parmi elles : *Lee Meriwether.* Journal, 1916-1918 (œuvre d'un attaché spécial de l'ambassade américaine à Paris, qui visita les camps de concentration et de prisonniers; vivant et sincère); *Nicolas Karabtschevsky.*

La Révolution en Russie (œuvre du bâtonnier de l'ordre des avocats de Pétrograd; émouvant); général *Maitrôt*. La prochaine guerre, son caractère scientifique. Pages d'histoire (à méditer). — *Georges Rocal*. Les vieilles coutumes dévotieuses et magiques du Périgord (curieux). — *Édouard Chavannes*. Contes et légendes du bouddhisme chinois; *Id*. Fables chinoises du IIIe au VIIIe siècle de notre ère (vingt-cinq contes, dix-huit fables traduits du chinois; les fables ont été versifiées par Mme Éd. Chavannes). — *Gabriel Faure*. Heures d'Italie; *Id*. Pèlerinages d'Italie. Au pays de saint François d'Assise et de sainte Catherine de Sienne (tout à fait charmants). — *Th. Mainage*. Les religions de la préhistoire; l'âge paléolithique (de tout premier ordre). — *Eug. Cavaignac*. Histoire de l'antiquité. Index général (achève de donner à l'ouvrage toute son utilité). — Le P. *Thaddée Ferré*. Histoire de l'ordre de saint François (a pris pour base l'œuvre du P. Héribert Holzapfel). — *Henry Vignaud*. Le vrai Christophe Colomb et la légende; *Id*. Comment l'Amérique fut en réalité découverte en 1492 (Colomb ne cherchait pas à aller en Asie par la voie de l'ouest, mais à trouver une île Antilla, indiquée sur des cartes de l'Atlantique). — *J. Coroënne*. Montesquiou d'Artagnan, vainqueur de Denain (confus). — *Henri Robert*. Les grands procès de l'histoire (Marie Stuart, Cinq-Mars, Foucquet, Camille Desmoulins; vulgarisation agréable). — *Georges Goyau*. La pensée religieuse de Joseph de Maistre (présente de son héros un portrait presque plus grand que nature). — *Lefebvre de Béhaine*. Le comte d'Artois sur la route de Paris, 1814 (l'auteur n'a pas compris que la Restauration a été un gouvernement légitime, réparateur de deux invasions). — *Gaston Bouniols*. Thiers au pouvoir, 1871-1873. Texte de ses lettres (intéressant). — *René Bazin*. Charles de Foucauld, explorateur du Maroc, ermite du Sahara (œuvre hors de pair). — L'Académie royale de Belgique depuis sa fondation, 1772-1922 (série de notices, sciences mathématiques, naturelles, historiques, etc., confiées à des spécialistes et qui composent une histoire générale de l'esprit en Belgique). = Juillet. Armand Praviel. Poésie, théâtre. — Publications relatives à la guerre européenne, parmi elles : baron *de Schoen*. Mémoires (ne peut que plaider des circonstances atténuantes); Mémoires du kronprinz (très sévères pour Guillaume II); *Bassères*. Le service de santé de la IIIe armée pendant la bataille de France (écrit l'histoire administrative de ce service); *Ambroise Got*. La Terreur en Bavière au lendemain de l'armistice (remarquable). — Histoire de la nation française. T. VI : *Georges Goyau*. Histoire religieuse (monument élevé à la gloire de la France et du catholicisme). — *Kent Roberts Greenfield*. Sumptuary law in Nürnberg (bon). — *René Guérin*. La bienheureuse Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon et religieuse clarisse, 1463-1521 (bonne hagiographie). — *G. Hanotaux* et *G. Vicaire*. La jeunesse de Balzac. Balzac et Mme de Berny; 2e édition (quelques lettres nouvelles). — *F. Duine*. Lamennais (essaie trop de le défendre;

souvent blessant pour les croyants). — *René Vallery-Radot.* Le duc d'Aumale (vivant). — *Otto von Bismarck.* Souvenir et pensée (le dernier volume des Mémoires du chancelier; peu amène pour Guillaume II). — *F. Mourret.* Les directions politiques, intellectuelles et sociales de Léon XIII (bon résumé). — *Éd. Driault.* Les leçons de l'histoire (invite à la réflexion).

7. — La Révolution de 1848. 1922, mai-juin. — Th. Morère. Les rapports de Pilhes avec Morère (de 1847 à la mort de Prudhon, 19 janvier 1865). — G. Boussinesq. Reims à la fin de la monarchie de Juillet et pendant la période révolutionnaire; suite (la crise économique de 1847; la situation politique au sortir de la crise). — Capitaine Breillout. La Révolution de 1848 en Corrèze (le coup d'État de 1851; nomination du baron Michel comme préfet). = C.-rendus : *Émile Ollivier.* Lettres de l'exil, 1870-1874 (font connaître le caractère de l'auteur et renseignent sur quelques personnages qu'il approcha). — *Félix Duquesnel.* Souvenirs littéraires (anecdotes intéressantes).

8. — La Révolution française. 1922, avril-juin. — Assemblée générale annuelle de la Société de l'histoire de la Révolution française (26 mars 1922). — Thèse de M. Marcel Rouff. Les mines de charbon en France au XVIIIe siècle, 1744-1791 (exposé fait par le candidat). — André Gain. L'école centrale de la Meurthe à Nancy (1796-1804; les professeurs; les élèves; l'enseignement). — M. Fuchs. Les farces contre-révolutionnaires en 1848; suite et à suivre (les vaudevilles hostiles au gouvernement; le *Club champenois* de Labiche et Lefranc). — Congrès des Sociétés savantes à Marseille; procès-verbaux des séances de la section d'histoire moderne et contemporaine. = C.-rendus : *Rod. Reuss.* Histoire de Strasbourg (remarquable). — *M. Marion.* Histoire financière de la France depuis 1715. T. III : 1792-1797 (Pierre Caron fait de fortes réserves sur la doctrine de l'auteur). — *J. Jaurès.* Histoire socialiste de la Révolution française; t. I, réédité par *A. Mathiez.* — *A. Waddington.* Histoire de Prusse. T. II : Les deux premiers rois, 1688-1740 (œuvre claire et solide). — *Jean Dubois* et *Charles Appuhn.* Catalogue méthodique du fonds allemand de la bibliothèque et du musée de la Guerre; t. I (12,000 ouvrages et 15,000 articles de revues).

9. — Revue archéologique. 1922, janvier-avril. — E. Passemard. La caverne d'Isturitz (les diverses couches de terrain qui forment une suite du moustérien jusqu'à la fin des temps paléolithiques; objets découverts dans chaque couche; la faune aux divers âges). — G. Seure. Archéologie thrace. Deuxième série; suite (vases; bronzes; liste générale des statuettes de bronze de provenance thrace étudiées et reproduites antérieurement à la présente publication). — P. Saintyves. Le tour et la ceinture de l'église (rites de circumambulation autour du temple : signes de prise de possession, de respect

et de dévotion, de recours ou de mise sous l'influence sacrée, de ligature ou d'éloignement). — Dr L. Carton. Sur quelques noms topographiques de l'antique Carthage (noms empruntés aux langues antiques et persistant dans la langue arabe). = Nouvelles archéologiques (article nécrologique sur Cartailhac). = C.-rendus : *Albert Carnoy*. Les Indo-Européens (œuvre d'un savant bien informé qui a pris la peine d'être simple et clair). — Cinquantenaire de l'École des Hautes-Études. Mélanges (« un de ces volumes coûteux, malfaisants, absurdes où se coudoient des mémoires de tous genres »). — Sir *Arthur Evans*. The palace of Minos (tout à fait remarquable). — *C. Lagier*. A travers la Haute-Égypte (intéressant). — *P. Cruveilhier*. Les principaux résultats des nouvelles fouilles de Suse (l'auteur est un *cicerone* bien averti et qui écrit bien). — *H. Lechat*. La sculpture grecque (précieux petit livre). — *Walter Woodburn Hyde*. Olympic victor monuments and Greek athletic art (savante et lisible monographie). — *Raffaello Petazzoni*. La Religione nella Grecia antica fino ad Alessandro (s'inspire des recherches les plus récentes). — *G.-I. Zolôtas*. Histoire de Chios; I (en grec; publiée par la fille de l'auteur). — *H. Pernot*. D'Homère à nos jours (livre plein de savoir; mais qu'on ne l'introduise pas dans nos lycées!). — *G. Colomb*. L'énigme d'Alesia (thèse fausse). — *A. Laumonier*. Catalogue des terres cuites du musée archéologique de Madrid (bon). — *F. Oswald* et *T. Davies Pryce*. An introduction to the study of terra sigillata (remarquable). — *P. Paris*. Promenades archéologiques en Espagne (charmant). — *L.-A. Constans*. Arles antique (ouvrage d'une grande valeur historique et archéologique). — *J. Poux*. La cité de Carcassonne. Des origines jusqu'en 1067 (excellent). — *G.-B.-M. Flamand*. Les pierres écrites. Gravures et inscriptions rupestres du Nord-Africain (véritable *corpus* de la glyptique rupestre dans le Nord-Africain). — *Aug. Rodin*. Les cathédrales gothiques (des pensées géniales et des erreurs que le grand nom de l'auteur risque de rendre populaires). — Sir *Martin Conway*. The Van Eycks and their followers (l'auteur, en instruisant ses lecteurs, les fait réfléchir). — *J.-J. Marquet de Vasselot*. Les émaux limousins de la fin du xve siècle et de la première partie du xvie, étude sur Nardon Pénicaud et ses contemporains (remarquable). — *J. Vendryès*. Le langage (guide obligé de tous ceux qui aborderont ce sujet). — *Th. Mainage*. Les religions de la préhistoire. L'âge paléolithique (bon, avec des idées préconçues). — *René Dussaud*. Les origines cananéennes du sacrifice israélite (thèse juste, fondée sur les analogies entre les tarifs sacrificiels carthaginois et le Lévitique). — *M. Goguel*. Le livre des Actes (fait souvent la critique de Loisy et s'attaque même à sa thèse générale). — *S. Czarnowski*. Le culte des héros et les conditions sociales. Saint Patrick, héros national de l'Irlande (très grand intérêt). — Dr *Ludovico Hernandez*. Le procès inquisitorial de Gilles de Rais (publie une traduction française du *Procès canonique* et le texte du *Procès civil*). —

E. Fagnan. Le livre de l'impôt foncier. Traduit du *Kitâb el Kharâdz* d'Abou Yousef Yaʿkoub (l'auteur était un kadi de Bagdad du VIIIe siècle; l'ouvrage roule sur des sujets d'ordre politique et littéraire; il a été publié par les soins du haut commissariat de la République française en Syrie et au Liban).

10. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1922, 15 juillet. — *Goguel.* Le livre des Actes (à lire, à propos de ce livre, les réflexions d'A. Loisy sur la méthode qu'il faut suivre pour étudier les textes du Nouveau Testament). — *H. Bremond.* Histoire littéraire du sentiment religieux en France. La conquête mystique. T. III : l'École française (œuvre magistrale). — *L.-A. Constans.* Un correspondant de Cicéron : Ap. Claudius Pulcher (analyse critique très fouillée des treize lettres de Cicéron à ce correspondant). — *F. L. Taylor.* The art of war in Italy, 1494-1529 (c'est en Italie que nous assistons à la transformation de l'art de la guerre; mais c'est l'Espagne qui se montre en tête du progrès; aussi le nom de Gonzalve de Cordoue revient-il souvent dans ce livre). — Abbé *Joseph Dedieu.* Le rôle politique des protestants français, 1685-1715 (utilise beaucoup de documents anglais sur la politique poursuivie par les protestants du Refuge contre Louis XIV, surtout sur leurs menées occultes en Hollande et en Angleterre pour servir la cause protestante pendant la guerre). — *B. Bareilles.* Un Turc à Paris, 1806-1811; relation de voyage et de mission de Mouhib Effendi, ambassadeur extraordinaire du sultan Sélim III (intéressant). — *G. Nicola.* Il canzoniere della Rivoluzione francese (assez médiocre étude sur Béranger, qui d'ailleurs n'a pas chansonné la Révolution française). = 1er août. *H. Frederick Lutz.* Selected sumerian and babylonian texts. — *L.-A. Constans.* Arles antique (remarquable). — *Fréd. Lachèvre.* Les œuvres de Jean Dehénault (c'était un « libertin » qui fut en poésie le maître de Mme Des Houlières). — *G. Dartigue.* Le traité des études de l'abbé Claude Fleury, 1686 (bon travail critique, important pour l'histoire de l'enseignement secondaire). — *Élizabeth-A. Foster.* Le dernier séjour de J.-J. Rousseau à Paris, 1770-1778 (bon). — *Max Cornicelius.* Heinrich's von Treitschke Briefe. T. III : 1866-1896 (très intéressant). — *Jean-Marie Carré.* Gœthe en Angleterre et Bibliographie de Gœthe en Angleterre (deux études fort estimables). — *A. von Cramon.* Unter œsterreichisch-ungarische Bundesgenossen im Weltkrieg (remarquable. L'auteur, chef d'état-major du 8e corps dans la IVe armée, fut agent de liaison entre les deux grands quartiers généraux d'Allemagne et d'Autriche, donc en situation de connaître exactement la situation militaire en Autriche-Hongrie. Bon portrait de l'empereur Charles, dont l'avènement fut, après la Marne, l'événement capital qui décida pour les puissances centrales la perte de la guerre). = 15 août. *G. Contenau.* La civilisation assyro-babylonienne (excellent résumé). — *Katsuro Hara.* An introduction to the history of Japan (« cette histoire du Japon écrite par un Japonais a droit à la

plus grande attention »). — *E. Bosshardt*. Essai sur l'originalité et la probité de Tertullien dans son traité contre Marcion (bonne thèse de doctorat; l'auteur défend habilement la cause de Tertullien contre les admirateurs de Marcion). — *André Liautey*. La hausse des prix et la lutte contre la cherté en France au XVIe siècle (médiocre). — *Jules Humbert*. Histoire de la Colombie et du Venezuela, des origines jusqu'à nos jours (remarquable).

11. — Revue de l'histoire des colonies françaises. 1922, 1er trimestre. — Paul MARTY. Tentatives commerciales anglaises à Portendick et en Mauritanie, 1800-1826 (le traité de Versailles du 3 septembre 1783 cédait à la France la souveraineté exclusive de la côte Atlantique du cap Blanc à l'embouchure du Saloum, mais reconnaissait aux Anglais le droit de commercer de l'embouchure de la rivière Saint-Jean à la baie de Portendick; tentatives faites par les Anglais de 1800 à 1821; à suivre). — F.-P. RENAUT. Études sur le pacte de famille et la politique coloniale française, 1760-1792 (le bilan apparent et réel de la guerre de Sept ans; l'exécution du traité de Paris et les incidents des bois de Campêche; la politique de revanche et la collaboration franco-espagnole jusqu'en 1765; à suivre). = C.-rendu : *Camille de Rochemonteix*. Le Liban et l'expédition française en Syrie, 1860-1861 (apporte toute une série de documents inédits; remarquable). = 2e trimestre. Émile LAUVRIÈRE. Études sur l'histoire du peuple acadien : Poutrincourt, 1603-1618, Latour et Alexander, 1618-1632 (les premiers établissements européens — français ou anglais — en ce pays. Extrait d'une étude en deux volumes, « la Tragédie d'un peuple », qui doit paraître prochainement). — F.-P. RENAUT. Étude sur le pacte de famille et la politique coloniale française, 1760-1792; suite (de la paix de Paris à la cession de la Louisiane à l'Espagne, 1764-1769). — Paul MARTY. Tentatives commerciales anglaises à Portendick et en Mauritanie; fin (de 1820 au traité du 25 mars 1829, marquant la suppression de l'escale de Portendick et la fin de la traite anglaise). = C.-rendu : *Charles de Lannoy* et *Herman Vander Linden*. Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens : Suède (la compagnie suédoise de Guinée, 1649-1660; la factorerie de Porto-Novo sur la côte de Coromandel, l'île de Saint-Barthélemy, 1785-1877). = Notes bibliographiques.

12. — Revue de l'histoire des religions. 1922, janvier-avril. — C. PIEPENBRING. Influences mythologiques sur l'Apocalypse de Jean (suit l'Apocalypse chapitre par chapitre et montre les influences babyloniennes et égyptiennes qu'on y constate). — Th. REINACH. De quelques articles du « Gnomon de l'Idiologue » relatifs au culte égyptien (constate un certain nombre d'analogies entre le culte égyptien et le culte chrétien). — Fr. BERGE. Les Bohémiens-Caraques et leur terre sainte de Camargue. Le pèlerinage des Saintes-Maries-de-la-Mer (le 24 mai, les Caraques se rendent en pèlerinage aux Saintes-

Maries; avant la guerre, il en venait environ 1,200; ce jour était pour les chrétiens la fête de Marie Jacobé, pour les Caraques celle de Sara; très curieux détails sur ces Bohémiens). — Philippe-J. BALDENSPERGER. Folklore palestinien (traits recueillis entre 1869 et 1892 dans la vallée du Jourdain et les régions de Jérusalem et Bethléem; adapté de l'anglais des manuscrits de l'auteur par D. Saurat). = C.-rendus : *F. Thureau-Dangin.* Rituels accadiens (importante collection de textes religieux babyloniens). — *Raffaello Petazoni.* La religione di Zarathustra nella storia religiosa dell' Iran (remarquable). — *Otto Kern.* Orpheus (résumé des opinions de l'auteur sur ce poète mythique). — *Vittorio Macchioro.* Zagreus, studi sull' orfismo (essaie d'expliquer les fresques découvertes en 1909 dans la villa Item à Pompeï; il y reconnaît les scènes successives d'une initiation aux mystères orphico-bachiques). — *Domenico Comparetti.* Le nozze di Bacco ed Arianna (les mêmes fresques représentent, d'après cet auteur, les noces de Bacchus et d'Ariane). — *Carcopino.* Virgile et les origines d'Ostie (jugement de F. Cumont : « M. Carcopino a dépensé des trésors d'érudition et d'ingéniosité à démontrer ce qui était, j'en ai peur, indémontrable et, malgré le talent qu'il emploie, il ne réussit pas à faire vivre les fantômes divins qu'il évoque dans l'ombre grise de la préhistoire »). — *J. Toutain.* Les cultes païens dans l'Empire romain. Les provinces latines. T. III : les Cultes nationaux et locaux (montre la persistance des cultes indigènes et locaux dans l'Afrique du Nord, l'Espagne et la Gaule). — *J. F. Scheltema.* The Lebanon in turmoil. Syria and the Powers in 1860 (traduction en anglais du manuscrit d'Iskender ben Yaqoûb Abkâriyoûs sur l'histoire des troubles de Syrie). — *V. Minorsky.* Note sur la secte des Ahlé Haqq (secte alide du Kurdistân et de l'Azerbaïdjân; bien documenté). — *A. J. Wensinck.* Tree and birds as cosmological symbols in Western Asia (d'après l'épopée de Gilgamech, la Genèse et d'autres documents). = Société Ernest Renan. Communication de M. *Maurice Goguel.* L'état actuel du problème du quatrième Évangile (théories de Wellhausen, Schwartz, Soltau et celles de Loisy dans la seconde édition de son ouvrage).

13. — Revue des études anciennes. 1922, juillet-septembre. — P. ROUSSEL. Un geste de pudeur (explication d'un passage des Nuées d'Aristophane). — R. DEMANGEL. A propos de la déesse montant en char du musée de l'Acropole (faisait sans doute partie d'un cortège d'Artémis). — W. DÉONNA. Thurinus, surnom de l'empereur Auguste (la statuette que Suétone a prise pour une représentation d'Auguste était sans doute un Mercure étrusque, appelé Turmus). — J. CARCOPINO. Le Gnomon de l'Idiologue et son importance historique; II (en quoi cette découverte modifie nos idées sur les institutions romaines). — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines. XCV. Remarques critiques sur les sources de la vie de saint Martin (Prosper d'Aquitaine, Idace, Paulin de Nole; le témoignage de Grégoire de Tours). — P. COUR-

TEAULT. Un autel votif à la Tutelle découvert à Bordeaux (en août 1921). — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine. = C.-rendus : *F. Poulsen*. Etruscan tomb paintings : their subjects and signification, traduit du danois en anglais par *Ingeborg Andersen* (remarquable). — *Antonio Minto*. Marsiliana d'Albegna : la scoperte archeologiche del principe Don Tommaso Corsini (109 sépultures antiques trouvées dans le domaine de Marsiliana appartenant au prince Corsini et publiées par A. Minto, du musée de Florence ; très belle publication). — *A. Gabriel*. La cité de Rhodes (architecture militaire, civile et religieuse). — Mlle *Augusta Hure*. Le Sénonais préhistorique (bon). — *E.-C. Florance*. L'archéologie préhistorique et gallo-romaine en Loir-et-Cher (excellent comme plan et méthode).

14. — Revue des questions historiques. N° 1, 1er juillet 1922 (la *Revue des Questions historiques* avait cessé de paraître en juin 1915; elle renaît sous la direction de MM. Jean Guiraud et Roger Lambelin; la *Revue historique*, qui a duré pendant toute la guerre, lui souhaite la bienvenue). — Marc DE GERMINY. Les brigandages maritimes de l'Angleterre durant les premières années de la Révolution (de 1792 à 1796; fait suite aux précédents articles sur les règnes de Louis XV et Louis XVI). — Am. MOULLÉ. Les corporations drapières de la Flandre au moyen âge (suite à un article antérieur; depuis la victoire de Courtrai jusqu'à la défaite de Roosebeke, 1302-1382). — G. GAUTHEROT. Bourmont à Waterloo (en quittant, le 15 juin, l'armée impériale, il voulait non point passer à l'ennemi, mais rallier à Gand l'étendard qui lui paraissait seul abriter la fortune de la France). = Mélanges. Jean GUIRAUD. Mgr Duchesne; I (sa formation scientifique). — Marius SEPET. Bonaparte et Pie VI. — Comtesse H. DE REINACH-FOUSSEMAGNE. Les ancêtres d'Alfred de Mézières : le marquis de Vassé (1706-1741). = C.-rendus : *Frantz Funck-Brentano*. Le moyen âge (bien conçu, lumineusement écrit, sûrement documenté). — Comte *de Damas*. Mémoires; t. I (de sa naissance en 1785 à 1822; pas de révélation sensationnelle). — *Pierre Bliard*. Le P. Loriquet, la légende et l'histoire (la calomnie a attaché à son nom une légende grotesque). — *Guy de Montjou*. Impressions d'Allemagne (en 1921; critique de la politique française vis-à-vis de ce pays). — E.-G. LEDOS. Chronique générale (Académies, Congrès des sociétés savantes à Marseille, centenaire de l'École des chartes, nécrologie). — Albert ISNARD. Revue des périodiques français. — Bulletin bibliographique.

15. — Revue d'histoire de l'Église de France. 1922, avril-juin. — Pierre BATIFFOL. Les églises gallo-romaines et le siège apostolique (la thèse de Babut sur le concile de Turin est insoutenable. Il reste vrai que l'évêque d'Arles, Patrocle, a voulu se faire investir par le pape Zozime d'une sorte de vicariat tendant à transformer Arles en métropole ecclésiastique et l'évêque en exarque de toutes les pro-

vinces de Gaule. L'action du pape échoua et les églises gallo-romaines conservèrent leur autonomie, tout en considérant Rome comme un « centre de sollicitude et d'autorité »). — L. LÉVY-SCHNEIDER. Un prélat très représentatif du haut clergé de l'ancien régime : le cardinal de Boisgelin, 1732-1804 (à propos de l'excellent livre de l'abbé Lavaquery). — Pierre DE VAISSIÈRE. Curés de campagne de l'ancienne France. Les curés bénéficiaires et la gestion de leurs bénéfices; II (expose comment ces curés pouvaient donner à bail, affermer leurs bénéfices à un de leurs paroissiens et indique les modes divers d'exploitation par ces fermiers). = C.-rendus : *P. Pourrat*. La spiritualité chrétienne (remarquable). — *G. Dupont-Ferrier*. Du collège de Clermont au lycée Louis-le-Grand. I : 1563-1799 (l'enseignement donné par les Jésuites au collège de Clermont fait le plus grand honneur à leurs méthodes). — *L. Prunel*. La Renaissance catholique en France au XVIIe siècle (bon ouvrage de vulgarisation). — *Fr. Lachèvre*. Le libertinage au XVIIe siècle (contient beaucoup de renseignements inédits). — *Gabriel Le Bras*. L'immunité réelle; étude sur la formation de la théorie canonique de la participation de l'Église aux charges de l'État et sur son application dans la monarchie française au XIIIe siècle (thèse fort bien conduite dans un sens très objectif). — Le P. *Barnabé Meistermann*. Gethsémani; notices historiques et descriptives (fait avec beaucoup de soin; mais est-il actuellement possible de déterminer avec certitude le lieu de l'Agonie et ne faut-il pas réprouver l'idée d'ériger sur un emplacement problématique une église moderne?).

16. — Le Correspondant. 1922, 25 juillet. — Jean MAXE. La mainmise bolchevique sur les syndicats français (histoire du syndicat international depuis 1920; le « front prolétarien unique » organisé par les bolcheviks). — Henri FROIDEVAUX. L'exposition coloniale de Marseille (elle montre ce que nous sommes capables de faire comme colonisation). — Pierre-A. MUENIER. Une injustice dans l'histoire littéraire : le cas d'Émile Montégut (d'après sa biographie par A. Laborde Milaâ). — Guy DE VALOUS. Le sort des minorités en Tchécoslovaquie (les Tchèques, après avoir pris la succession de l'Autriche, qu'ils ont contribué à désagréger, « accumulent contre eux les haines des populations qu'ils oppriment »). — Henri CORDIER. A propos d'Aïda, opéra égyptien (le scénario de l'opéra fut composé en août 1870 par Mariette lui-même. Le livret est l'œuvre de Verdi; les costumes et le décor ont été exécutés sous la direction de G. Maspero). — Pierre JOUVENET. Au Palais. Ce que racontent quelques pierres. Notes et souvenirs historiques (instructif; nombreux détails sur les divers tribunaux qu'abrita l'actuel Palais de Justice depuis le temps de saint Louis). — A. BRITSCH. Un fidèle portrait du Maroc (annonce très élogieuse du « Maroc » par Augustin Bernard; 6e édit., entièrement refondue et mise à jour). = 10 août. Charles GÉNIAUX. La Tunisie d'aujourd'hui et de demain (explique les raisons pour lesquelles certains Tunisiens

réclament aujourd'hui leur indépendance. Les musulmans s'occuperaient moins de politique si leur relèvement économique était poursuivi avec persévérance). — André THÉRIVE. Le cinquantenaire d'un grand bourgeois : Ximénès Doudan. — A. BROS. Préhistoire, ethnologie et religions primitives (à propos de la troisième session de la « Semaine d'ethnologie religieuse » qui doit avoir lieu du 14 au 16 septembre à Tilbury, Hollande). — Capitaine Georges ADRIEN-BERTRAND. Souvenirs d'Antioche (histoire de la ville). — Comte DE LUPPÉ. Victor Hugo et le général de Ségur (publie quelques lettres échangées de 1837 à 1841; elles montrent en particulier que le général mit en œuvre toute son influence pour faire élire V. Hugo à l'Académie française). — ***. La Conférence de La Haye (juin-juillet 1922; notes prises au jour le jour; pour la France, « elle peut être considérée comme un indéniable succès »). = 25 août. Pierre MORANE. Une conférence internationale il y a cent ans. Le congrès de Vérone, d'après la correspondance inédite de La Ferronays. — Alfred POIZAT. Une histoire littéraire de la France (c'est le tome XII de l'Histoire de la nation française de M. Hanotaux; l'auteur refait le plan de ce qu'aurait dû être ce volume). — L. DE LANZAC DE LABORIE. 1848-1914. Soixante-six ans d'histoire contemporaine (apprécie les tomes VI-VIII de l'Histoire de France contemporaine de Lavisse; critique serrée de l'œuvre de M. Seignobos : « Dépourvu d'attrait littéraire, politiquement et philosophiquement tendancieux, son récit ne nous apporte pas moins une nomenclature des faits historiques écoulés depuis le milieu du XIXe siècle »). — Max TURMANN. Les idées et les faits sociaux (trois disciples de Le Play : Louis Rivière, P. Hubert-Valleroux et Auguste Souchon; les communistes français; la semaine sociale de Strasbourg).

17. — **Mercure de France**. 1922, 15 juillet. — A. GOROVZEV. Les raisons de la stabilité du pouvoir des Soviets (le plus puissant appui du régime bolcheviste, c'est la famine. Depuis qu'il a « nationalisé » tous les moyens d'existence, c'est de lui seul que le peuple attend ce dont il a besoin pour ne pas mourir de faim. En outre, la question des dettes, qui indigne le peuple contre les « capitalistes », fait justement le jeu des bolchevistes). = 1er août. Roger CHAUVIRÉ. L'Irlande devant le traité de Londres; essai de psychologie politique. = 15 août. Ambroise GOT. L'assimilation des étrangers (par la France pendant les dernières années). = C.-rendus : *J. Lucas-Dubreton*. L'Espagne au XVe siècle. Le roi sauvage (c'est du roi de Castille Henri IV qu'il s'agit; l'auteur en a fait un portrait fort intéressant). — Ouvrages sur la guerre de 1914, parmi eux : général *Legrand-Girarde*. Les opérations du 21e corps d'armée; *Hugo Kerchnawe*. Der Zusammenbruch der œsterr.-hungar. Wehrmacht im Herbst 1918 (montre le rôle capital joué par la mutinerie des troupes appartenant à des nationalités ennemies les unes des autres); *Max Dauville*. La boue des Flandres (mais, à vrai dire, en arrière-

ligne). = 1er septembre. Général CARTIER. Le mystère Bacon-Shakespeare. Un document nouveau (ce document nouveau est l'histoire de Bacon par lui-même au moyen de fragments trouvés dans ses ouvrages et déchiffrés d'après le « système bilitère »). — AURIANT. La politique orientale de l'Angleterre (surtout depuis 1815). — Paul ARBELLET. Comment Stendhal publia son Histoire de la peinture en Italie (minutieuse histoire de ce livre, depuis le moment où l'on commença de l'imprimer en 1816, et de la réclame que l'auteur ne cessa de lui faire. Malgré tout, l'ouvrage n'eut qu'un médiocre succès). = C.-rendus : *Élie Faure*. Napoléon (son caractère, son génie, son esprit international). — *Canudo*. L'âme dantesque (étudie surtout le « poète philosophe »). — Les éditions de la Société Guillaume Budé.

18. — La Revue de France. 1922, 15 juillet. — Ralph Barton PERRY. Ce qu'est un collège américain (parle surtout de l'Université et des collèges de Harvard). — Pierre LASSERRE. Hellénisme et christianisme. — J. KESSEL. La situation européenne : le procès des socialistes révolutionnaires russes. = 1er août. André CHEVRILLON. L'humanité de Molière. — R. RECOULY. Les heures tragiques d'avant-guerre. IX : A Rome (origines lointaines de la neutralité italienne, déjà en germe quand la Triple-Alliance fut renouvelée en 1902. L'article 7 accordait à l'Italie des compensations au cas où l'Autriche voudrait s'agrandir dans la région balkanique; mais en juillet 1914, quand l'Autriche, appuyée par l'Allemagne, se proposait de châtier la Serbie, elle refusa toute idée de compensation en faveur de son alliée, sauf en Albanie, qui ne lui appartenait pas. Aussi le ministère italien se déclara-t-il nettement neutre dès le début. A noter les dépêches de l'ambassadeur d'Allemagne, Flotow, et les annotations insultantes ou inintelligentes du Kaiser. Le 4 août, l'attitude de l'Italie est fixée : elle restera neutre, soucieuse surtout de connaître le parti que va prendre l'Angleterre). — Paul DOTTIN. L'Angleterre inconnue ou Yahooland (mauvais titre, puisqu'il s'agit uniquement des quartiers du West End de Londres, où végète, dans les « slums » ou taudis, la plus misérable population. En outre, on n'ignorait pas la hideuse misère qui, là, déshonore la grande ville; mais la description qu'on nous en donne n'en est pas moins terrifiante. La situation pourrait même devenir dangereuse si les « Yahoo » finissaient par céder aux excitations des agitateurs révolutionnaires). — Émile MÂLE. Comment la France a bâti ses cathédrales (à propos d'un livre récent par Miss Élisabeth B. O'Reilly, « un des plus précieux témoignages d'amitié que l'Amérique ait donnés à la France »). — Léo-Abel GABORIAUD Projet d'un « Corpus » des peintures murales du moyen âge français. = 15 août. Camille BOUGLÉ. Comment naît un dogme : la doctrine saint-simonienne. — André GAULY. Où va l'Allemagne? (il y a bien deux Allemagnes; mais, au point de vue de la politique extérieure, il n'y en a qu'une; « nous avons devant nous non plus un pays de passions antagonistes, mais un bloc compact de mauvaises volontés homogènes. » L'Al-

lemagne nous doit des réparations; mais il faudrait intéresser à cette question vitale « les moins déshonnêtes des producteurs qui, de leur côté, influenceront la presse »; il faudrait pouvoir « franchement, impérieusement, parler aux hommes d'affaires un langage d'affaires »). — A. ALBERT-PETIT. Les vieilles provinces de France : le Languedoc. — Henri BORNECQUE. L'association Guillaume Budé (pour l'édition des textes grecs et latins à l'effet de remplacer, si possible, la collection Teubner. Les éditions déjà parues présentent ce double intérêt, non seulement de donner un bon texte, mais d'y joindre une traduction; moyen de contrôle excellent pour tout éditeur de texte. Parmi les historiens, nous avons déjà le tome I de Tacite par Gœlzer). = 1er septembre. R. RECOULY. Les heures tragiques d'avant-guerre. X : A Rome. II (expose, en partie à l'aide des archives du quai d'Orsay, comment l'Italie en est arrivée, après des négociations vaines avec l'Autriche-Hongrie, à se rapprocher des Alliés et à déclarer la guerre à la monarchie dualiste). — J.-Augustin LÉGER. Figures d'outre-Manche. M. Winston Churchill. — Pierre DU COLOMBIER. Comment on devenait soldat du roi (d'après la thèse de F. Girard : Racolage et milice à la fin du règne de Louis XIV).

19. — La Revue de Paris. 1922, 15 juillet. — ***. Autour d'un mariage royal; simples notes d'un témoin (il s'agit du mariage du roi Alexandre de Serbie avec la princesse Marie de Roumanie). — Gustave SIMON. Victor Hugo et les critiques (publie un assez grand nombre de lettres inédites qui touchent beaucoup à la littérature et un peu à la politique). — G. LACOUR-GAYET. Les origines de l'expédition d'Égypte. — Alfred GUIGNARD. La paix française au Soudan (telle que la décrivait Paul Adam dans « la Ville inconnue » et dans « Notre Carthage »). = 1er août. Ernest RENAN. De l'imitation de la Bible dans « Athalie ». — Comte PRIMOLI. La princesse Mathilde et le duc d'Aumale (détails intéressants sur les rapports de la princesse avec la famille d'Orléans au temps du roi Louis-Philippe et après la Révolution de 1848; sur les visites que le duc d'Aumale et l'ex-impératrice Eugénie échangèrent longtemps après 1870; enfin sur les cordiales entrevues que le duc d'Aumale eut vers la fin de sa vie avec la princesse Mathilde, qu'il avait connue jeune, admirée et quelque peu courtisée). — Albert TOUCHARD. Portraits d'outre-Rhin (de la diversité des faits observés ressort une conclusion unique : la haine des Allemands contre la France; fin le 15 août). — Albert FLAMENT. Tableaux de Paris. = 15 août. Princesse PALEY. Mes souvenirs de Russie, 1916-1919; IV (assassinat du fils de la princesse, à Ekaterinbourg, juin 1918). — André MICHEL. Antoine Coysevox (sa vie et son œuvre). — Roger LABONNE. Les pays turcs et la politique orientale des Soviets (les Turcs ont été partout, jusqu'en 1922, les agents zélés des bolchevistes, leurs collaborateurs précieux dans la lutte contre le tsarisme. Enver et Kémal en sont l'âme). — Paul GAULOT. Souvenirs d'un dilettante (Yvonnet Mainnemare, qui, vivant à Paris et fort ami du

théâtre, entretint avec des amis résidant à Toulouse une correspondance assez intéressante de 1834 à 1841 ; il y est question surtout du Théâtre français et de Rachel). — Marc BLOCH. Une nouvelle histoire universelle : H. G. Wells historien (esquisse par un visionnaire de grand talent qui imagine l'histoire sans rien savoir de la méthode historique, qui juge et condamne sans essayer de comprendre. Son ignorance des choses de la France est invraisemblable). = 1er septembre. Princesse PALEY. Mes souvenirs de Russie, 1916-1919; V (arrestation du mari de la princesse, le grand-duc Paul; assassinat de son fils, le poète Wladimir, qu'admirait Maxime Gorki, admiration d'ailleurs parfaitement stérile, car Gorki ne fit pas une démarche en sa faveur). — Jacques BOULENGER. Les « enfances » de Lancelot (adaptation d'une des parties de Lancelot du Lac). — Charles VELLAY. Une page d'histoire grecque. La chute de M. Vénizélos et la restauration constantinienne (exposé l'œuvre réformatrice poursuivie par Vénizélos de 1912 à 1919 : réforme agraire, réorganisation des chemins de fer et des ports, de l'enseignement et des grands établissements scientifiques, etc. Ces réformes mêmes contribuèrent à miner la popularité dont pendant un temps a joui le grand ministre; il succomba sous les coups d'une coalition dont il n'avait pas su mesurer la puissance). — Commandant WEIL. Au lendemain de l'évasion de Ham (après que le prince Louis-Napoléon eut réussi à s'échapper de prison, le gouvernement français craignit qu'il n'allât retrouver son père à Florence et le gouvernement grand-ducal redouta qu'il ne vînt en Italie pour se mettre à la tête des révolutionnaires, comme en 1831 ; aussi des deux côtés prit-on des précautions pour empêcher le prince de débarquer à Livourne. L'auteur publie d'intéressants fragments des correspondances diplomatiques échangées à cette occasion de 1845 à 1847). — ***. La fin d'une légende. Étude sur la « conduite de la guerre » en France et en Allemagne pendant la campagne de 1914-1918 (en Allemagne, les grands chefs militaires sont indépendants du pouvoir civil qu'ils ignorent, puis qu'ils dominent; ce dualisme anarchique affaiblit l'action commune et prépare la catastrophe finale. En France, au contraire, la « conduite de la guerre » a été infiniment mieux comprise et organisée).

20. — Revue des Deux Mondes. 1922, 15 juillet. — Maurice DONNAY. Dix-sept jours en Amérique. II : De Philadelphie à Boston (« Je ne sais pas un mot d'anglais », répète maintes fois M. Donnay. Alors pourquoi l'a-t-on chargé de mission en pays de langue anglaise?). — J. SARRAUTE. La présidence de la République. — Maurice PALÉOLOGUE. La Russie des tsars pendant la Grande Guerre. X : La mission de M. Albert Thomas (22 avril-17 mai 1917, jour où l'ex-ambassadeur, revenant en France, franchit la frontière suédoise). — R. DE LA SIZERANNE. Les maréchaux à la Légion d'honneur. II : Depuis Turenne. — Maurice LEVAILLANT. Chateaubriand et son ministre des Finances; III (Chateaubriand au Congrès de Vérone, puis ministre des

Affaires étrangères, puis rendu à la vie privée par le ministre Villèle; en 1826, il s'occupe de publier ses œuvres complètes, mais la santé de sa femme l'appelle en Suisse. La vicomtesse souffre de ses nerfs, ébranlés par les infidélités de son mari qui, de son côté, aspire au repos loin d'elle). — Louis DE LAUNAY. Après le partage. La Silésie minière et industrielle (instructif. Ici comme ailleurs, l'Angleterre est intervenue en faveur de l'Allemagne). — Edmond PILON. La mort de Shelley, 8 juillet 1822. = 1er août. Denys COCHIN. Lettres de jeunesse, 1870-1874 (lettres bien jeunes en effet et d'un faible intérêt pour l'histoire générale). — Paul BERRET. Victor Hugo spirite. — Marie-Louise PAILLERON. François Buloz et ses amis. V : les Littérateurs de l'Empire (Paul de Molènes, Émile Montégut, qui succéda à Sainte-Beuve en 1849 et qui fit connaître Carlyle aux Français). — Général HIRSCHAUER. Les mines de la Sarre sous l'administration française. — Maurice LEVAILLANT. Chateaubriand et son ministre des Finances; IV (l'ambassade de Rome en 1828-1829 et l'élection d'un nouveau pape, qui sera Grégoire XVI : « Je viens de remporter l'éclatante victoire que vous connaissez déjà : j'ai fait nommer un pape tout à moi, tout français... » Mais voici que son « ministre des Finances », M. Le Moine, meurt; avec lui se termine cette correspondance si savoureuse et si instructive). — Émilie VERNEAUX. L'école sous le régime bolcheviste. — Louis GILLET. Sainte-Croix d'Orléans. Le gothique des classiques (à propos de l'ouvrage publié par l'abbé Chenesseau sur cette cathédrale qui fut construite de 1599 à 1829 en un pur style gothique). — André BEAUNIER. L'Influence allemande en France (d'après l'ouvrage de M. L. Reynaud). = 15 août. Général HUMBERT. Lettres d'un chef à ses fils. I : Août 1914-avril 1915. — Paul HAZARD. Notes sur l'Italie nouvelle. I : Impressions de Toscane. — Augustin SICARD. Un drame de conscience sous la Révolution (celui qui se livra dans l'âme des prêtres sommés de prêter le serment à la constitution civile). — Marie-Louise PAILLERON. François Buloz et ses amis. VI : les Littérateurs de l'Empire; suite (Victor Cherbuliez, qui collabora aussi sous le pseudonyme de Valbert; les attaques de Louis Veuillot contre la *Revue* à partir de 1857; Victor Cherbuliez et la Prusse de 1869). — C.-M. SAVARIT. Le réveil des académies de province. — Louis GILLET. Les mémoires de la comtesse de Tolstoï (jette quelque lumière sur les rapports de Tolstoï et sur sa femme, ainsi que sur la fin tragique du grand apôtre romancier). = 1er septembre. Gabriel HANOTAUX. Le souvenir d'Albert Sorel (idées de Sorel sur la politique extérieure, surtout depuis la Révolution française). — Noëlle ROGER. Sur les chemins de l'Albanie; I (le souvenir de Scanderbeg « plane sur toute l'Albanie »). — Général HUMBERT. Lettres d'un chef à ses fils. II : Du 20 août 1915 au 22 octobre 1919 (ce 22 octobre est le jour où le général fut installé dans le palais des gouverneurs de Strasbourg : « J'occupe le bureau du général Ducrot, encore orné du portrait en pied de Napoléon III, grande toile de Win-

terhalter ». — Victor GIRAUD. Points obscurs de la vie de La Mennais (d'après l'ouvrage de l'abbé Duine; il est difficile de préciser le moment où La Mennais se détacha des croyances de sa jeunesse; il semble qu'il y ait eu chez lui un mélange assez singulier d'idées et de velléités contradictoires). — M. LEWANDOWSKI. Comment l'Allemagne a su se faire payer. Lille et les contributions de guerre (de 1914 à 1918; « l'exemple de Lille montre, d'une façon saisissante, les armes forgées par l'Allemagne pour tirer des milliards d'une région dévastée ». « Et nunc erudimini! »).

21. — L'Anjou historique. 1922, juin. — Mémoires d'une nonagénaire : Mme de Cambourg, 1763-1855 (tire de ses souvenirs inédits, écrits en 1854, ce qui concerne la période révolutionnaire). — Le clergé du Plessis-Grammoire pendant la Révolution (biographie des curés et vicaires). — Un commissaire du Comité de Salut public en Maine-et-Loire (il s'agit du terroriste Mogue, octobre-novembre 1793). — Situation politique et religieuse du district de Saint-Florent-le-Viel, 1795 (d'après un rapport des administrateurs). — Une lettre de Bourmont (1796, au directeur Laréveillère-Lépeaux; demande à rentrer de Suisse en France). — L'Empereur à Angers (12 août 1808; récit de son entrevue avec l'évêque). — La naissance du prince impérial et les Angevins (1856; fêtes célébrées à cette occasion, d'après le journal de Maine-et-Loire). — Les fouilles du champ des Martyrs, près d'Angers (1867). — Mgr Freppel à l'École normale d'Angers (discours qu'il y prononça le 22 juin 1871). — Le président de la République à Saumur (6 juin 1895).

22. — Annales de Bretagne. T. XXXV, n° 2 (1922). — R. FAWTIER. Saint Samson, abbé de Dol (répond aux objections qui ont été faites par MM. F. Duine et J. Loth à sa théorie sur la date de la vie de saint Samson, exposée par lui en 1912, et maintient sa thèse : « La vie de saint Samson a été écrite à la fin du VIIIe siècle et plus probablement au début du IXe par un auteur qui ne savait rien de son héros, sauf qu'il venait du pays de Galles et qu'il avait fondé Dol et Pental »). M. F. DUINE, qui ne signe pas, répond par « quelques objections à une réponse », et il intitule sa réponse : « S. Samson, évêque de Dol », maintenant au saint ce titre que M. Fawtier lui dénie. — H. SÉE. L'industrie et le commerce de la Bretagne dans la première moitié du XVIIIe siècle, d'après le mémoire de l'intendant Des Gallois de la Tour (analyse du mémoire : l'industrie par subdélégation; à suivre). — R. MUSSET. A propos des grands ports de commerce bretons, d'après une collection récente (la collection publiée sous la direction de A. Dupouy). — J. LE ROUX. Historia Peredur vab Evrawk (publie le texte original de ce poème gallois, d'après le livre blanc de Rhydderch, le traduit en breton et donne en regard la traduction française de M. Loth; la traduction sera continuée dans les fascicules suivants). — Ch. CHASSÉ. Un vocabulaire franco-breton au XVIIIe siècle (dans

un guide du voyageur, paru en 1672). — Georges COLLAS. Dix ans au château de Combourg, 1786-1796; fin (les inventaires publiés en appendice confirment l'exactitude matérielle des *Mémoires d'Outre-Tombe*). = C.-rendus : *Em. de Martonne*. Les régions géographiques de la France. — *F. Bourdais* et *R. Durand*. L'industrie et le commerce de la toile en Bretagne au XVIIIe siècle (riche de faits). — *Jean Choleau*. L'expansion bretonne au XXe siècle (en Bretagne même, en France et à l'étranger). — *Herré Pommeret*. L'esprit public dans le département des Côtes-du-Nord pendant la Révolution, 1789-1799 (très objectif et modéré). — *E. Lavaquery*. Le cardinal de Boisgelin (il appartenait à une famille bretonne). — *L. Lévy-Schneider*. Mgr Champion de Cicé, archevêque d'Aix et d'Arles (il était né à Rennes). — *Marc Bloch*. Rois et serfs (remarquable). — *Jacques Flach*. Les origines de l'ancienne France; t. IV (la question est de savoir si le duc de Bretagne était vassal de la France au Xe et au XIe siècle; M. Flach répond non; mais la thèse est contestable). = Chronique d'histoire, de géographie et de littérature de la Bretagne.

23. — Annales du Midi. 1921, juillet-octobre. — E. MARTIN-CHABOT. Échos judiciaires des Jeux floraux de l'an 1474 (les poésies composées par Jean Catel et auxquelles fut décernée en 1474 l'églantine d'argent contenaient des lamentations sur la misère causée par la famine et les impôts excessifs; elles furent dénoncées au roi comme constituant un crime de lèse-majesté. De là, incarcération de Jean Catel et de deux de ses compagnons, jugement devant le parlement de Toulouse, etc. Les pièces transcrites sur les registres de ce parlement nous renseignent à la fois sur l'affaire et sur les concours poétiques qui avaient lieu, même en dehors des Jeux floraux). — J. CALMETTE. Notes de paléographie hispanique (sur les travaux de MM. Burnam et Clark, etc.). — Ch. BÉMONT. De quelques ouvrages anglais relatifs à la Gascogne (ceux de Baldwin, de Davies, de Tout et de Frank Sargeant). — Dr. J. BERGOUNIOUX. Edmond Mérille à Cahors (publie un arrêt royal rendu le 4 janvier 1604 à la plainte des consuls de Cahors sur la nomination d'un professeur à l'Université de la ville; le candidat était un jeune Champenois, Edme ou Edmond Mérille, « homme incongneu, soy disant docteur ès lois ». Après avoir, pendant plusieurs années, exercé les fonctions de « recteur » à cette Université, Mérille la quitta en 1612 pour celle de Bourges). = C.-rendus : *R. Poupardin*. Recueil des actes des rois de Provence, 855-928. — *L. Lévy-Schneider*. Champion de Cicé, archevêque d'Aix et d'Arles, 1802-1810 (ouvrage d'une grande portée). = Chronique de la Corse. Louis VILLAT (parle de l'organisation du travail scientifique dans cette île, du régionalisme, des études corses hors de Corse. N'aurait-il pas fallu mentionner les travaux de M. Colonna de Cesare Rocca?).

24. — Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-

lettres de Dijon. 1922. Mars. — Abbé M. CHAUME. Le sentiment national bourguignon, de Gondebaud à Charles le Téméraire; suite en avril (avec des cartes du royaume de Burgondie aux temps mérovingiens; du royaume de Boson, de la Bourgogne en 922, et une série de notes additionnelles sur les patrices burgondes, sur les origines bourguignonnes d'Ogier le Danois, sur les origines du comte de Bourgogne, Otte-Guillaume). = Mai. Général R. DUPLESSIS. Combat de Châteauneuf (3 décembre 1870, d'après la comparaison des sources françaises et allemandes). = Juillet-août. H. DROUOT. Flavigny contre Dijon (1589). — ID. Observations sur les mémoires de Guillaume de Saulx-Tavannes.

25. — Mémoires de l'Académie de Vaucluse. 1921, 3e et 4e trimestres. — J. GIRARD. Avignon au temps des papes (importante étude de 146 pages : étendue de la ville en 1309; agrandissements; transformations; aspect des rues et des places; les ports; les marchés; le mouvement de la rue). — H. CHOBANT. Une levée de troupes en Avignon et dans le Comtat pour le service du pape (en 1708, au moment où Clément XI songeait à s'opposer à l'Empereur). = Bibliographie vauclusienne, années 1913-1920 (nos 3106-3692).

26. — Revue de Gascogne. T. XV, 1920, mai-juin. — P. TALLEZ. Une société populaire en Bas-Armagnac pendant la Révolution (celle d'Estang, dans le canton de Cazaubon, Gers). — A. CLERGEAC. L'administration du cardinal de Polignac; suite; fin en novembre-décembre (dans l'archevêché d'Auch, 1726-1741). — J. DUFOUR. La vie rurale en Gascogne au XVIIIe siècle; fin. = C.-rendus : *J. Contrasty*. Histoire de Sainte-Foy de Peyrolières; *Id.* Le cartulaire de Sainte-Foy de Peyrolières (deux bons ouvrages). = Juillet-août. P. ROGÉ. Relations de feudataires à suzerain dans la Gascogne anglaise (d'après les *Recognitiones feodorum in Aquitania*, publiés par M. Bémont). — A. DEGERT. Les assemblées provinciales du clergé gascon; suite en 1921 (de 1656 à 1765; travail important qui sera sans doute tiré à part). — ID. A propos de la canonisation de saint Bertrand de Comminges (la date est entre 1219 et 1309). — A. LAFFONT. Les rentes et revenus de l'abbaye de Lézat au XVIIIe siècle (13,326 livres en espèces, plus des rentes en nature). = Septembre-octobre. A. DEGERT. Les grands archevêques d'Auch; études biographiques et critiques. Guillaume d'Andozille de Montaut (cet archevêque occupa son siège de 1122 à 1178; c'est en vain qu'on a voulu faire de lui deux personnages distincts : Guillaume de Montaut et Guillaume d'Andozille); fin en mars-avril 1921. — P. COSTE. Les derniers jours de saint Vincent de Paul, d'après un document inédit. — V. FOIX. Lettres inédites du P. Cloche au P. Lequien (publie cinq lettres de 1716-1718 à l'auteur de l'*Oriens christianus*). = Novembre-décembre. U. BERGEROU. Une fondation religieuse due aux comtes d'Armagnac (analyse une charte du comte Charles d'Armagnac, donnée à Auvillars le 19 mai 1481; elle concerne la fondation d'une

chaire pour l'enseignement de la théologie à Auch). — A. LAFFONT. Contribution à l'histoire économique en Gascogne (analyse des comptes de métairies au XVIIIe siècle). — ID. Notes sur le clergé du diocèse de Lombez pendant la Révolution. = C.-rendu : *C. Daugé*. Le mariage et la famille en Gascogne d'après les proverbes et les chansons (amusant). = 1921, janvier-février. J. DUFFOUR. L'expérience du maximum en Gascogne (elle fut désastreuse); fin au n° suivant. — U. BERGEROU. Cinq lettres oubliées du cardinal d'Armagnac (du comtat d'Avignon, 1580). = Mars-avril. L. MÉDAN. La gravure aux cerfs de Lortet; fin au n° suivant (cherche à expliquer le sens de cette gravure, de l'époque magdalénienne; loin de n'être qu'un assemblage singulier de beaux détails bien vus et bien rendus, c'est un fragment de tableau représentant trois cerfs au galop qui franchissent une rivière poissonneuse et navigable). = C.-rendu : *J.-M. Bénac*. Les saints du calendrier diocésain d'Auch (les érudits n'auront pas à tenir compte de cet ouvrage). = Juillet-octobre. J. DUFFOUR. La question du pain au XVIIIe siècle. — P. TALLEZ. Le duc de Bordeaux et le conseil municipal d'Auch en 1820 et 1821 (fêtes célébrées à cette occasion). — J. LESTRADE. Sur la vraie date du pillage de Lamatan par les huguenots (1589, non 1569). — L. MÉDAN. Prêtres séculiers, religieux et religieuses de Gimont pendant la Révolution.

ALLEMAGNE.

27. — Historische Zeitschrift. (Nous avons donné (dans *Rev. histor.*, t. CXXIX, p. 398, l'analyse de cette revue allemande jusqu'au 2e semestre du tome CXVIII; nous reprenons la suite de nos analyses, en ne signalant pour les tomes CXVIII à CXXV que les articles de fond, sans entrer dans le détail de la bibliographie.) — T. CXVIII, année 1917, 2e semestre. Alfred VON MARTIN. Les tendances de Voltaire dans ses écrits historiques (ses contradictions; il veut unir la « dignité de la couronne » et la « liberté naturelle de la nation »; il repousse l'aristocratie de naissance, mais réclame la supériorité pour les intellectuels). — Fr. MEINECKE. Les anciens partis allemands (au XIXe siècle, avant la fondation de l'Empire; examen des théories d'Erich Brandenburg). — Paul HERRE. La Roumanie et la Triple-Alliance (il y eut un accord formel en 1883; en déclarant la guerre à l'Allemagne, le 28 août 1916, la Roumanie commit une félonie). — A. HOFMEISTER. L'assemblée annuelle des anciens Saxons à Macklo (se fondant sur une ancienne *Vita Lebuini*, signalée en 1912 par Moltzer, admet l'existence de ces assemblées). — K.-A. VON MÜLLER. Problèmes de l'histoire contemporaine de Bavière, 1799-1871 (comment la Bavière entra dans l'unité allemande). — R. STERNFELD. Lettre de Bismarck à Edwin von Manteuffel, 9 juin 1866 (après que ce général eut passé en Holstein). — G.-B. VOLZ. La crise de la jeunesse de Frédéric le Grand (dans l'automne de 1734, après la grave maladie de son père). — R. WENTZCKE.

La question de l'unité de la Thuringe pendant la révolution allemande de 1848 (pourquoi toutes les tentatives d'unité ont échoué). — L. RIESS. Abeken et la dépêche d'Ems (le rôle que prête R. Fester à Abeken ne répond pas du tout à la réalité). — Otto HINTZE. Gustav von Schmoller, † 27 juin 1917. Article nécrologique. = T. CXIX, 1918 (un seul volume; nous n'avons eu sous les yeux que les fascicules 1 et 2). Max DVORÁK. Idéalisme et naturalisme dans la sculpture et peinture gothiques (comment on passa de l'un à l'autre). — Erich BRANDENBURG. Les anciens partis allemands (réplique à l'article de Fr. Meinecke). — Albert FREITAG. Le développement et la crise de Martin Luther (jusqu'à son entrée au cloître en 1505, d'après les lettres de Luther récemment découvertes par O. Scheel et H. Degering). — K. STÄHLIN. Examen de l'ouvrage d'*Otto Hœtzsch*. Russland. Eine Einführung auf Grund seiner Geschichte vom Japanischen bis zum Weltkrieg (défend cet ouvrage, qui remonte aux origines de la Russie, contre les critiques de Haller). = T. CXX, 1919, 1er semestre. Fritz KERN. Droit et constitution au moyen âge (il ne s'agit point des doctrines exprimées par des écrivains de cette période, mais des idées, exprimées ou non, conscientes ou inconscientes, sur lesquelles reposait l'édifice médiéval). — Carl BRINKMANN. L'origine de l'ouvrage de Sturdza, « État actuel de l'Allemagne » (paru en 1818, au moment du Congrès d'Aix-la-Chapelle; important pour l'histoire de l'Allemagne et de la Russie). — Eugen TAÜBLER. Droit public romain et histoire de la constitution romaine (le droit public est un système; il trouve son unité dans des idées et des catégories; le développement de la constitution est de l'histoire; son unité réside dans l'existence et la vie de l'État). — Manfred STIMMING. L'empereur Frédéric II et l'opposition des princes allemands (important pour la politique de l'Empereur en Allemagne). — Werner WEISBACH. Renaissance est une conception de style (des divers sens où le mot a été employé; le mot doit s'appliquer surtout à une forme de l'art, qui a apparu à des périodes diverses dans les États européens). — Ernst TRÖLTSCH. L'idée d'une dialectique historique : le marxisme (différences entre Marx et Hegel; les historiens des idées économiques, Plenge, Tönnies, Bücher, Sombart, Max Weber). — E.-W. MAYER. Le testament politique de Charles-Quint de 1555 (c'est un faux fabriqué en Italie). = T. CXXI, 1919, 2e semestre. Fr. MEINECKE. Les idées de Luther sur la communauté chrétienne et l'état chrétien. — Moritz RITTER. L'Allemagne et les origines de la guerre mondiale (attribue à la France et à l'Angleterre des visées impérialistes au moment où l'Allemagne déclara la guerre à la France; suppose gratuitement que l'acte du 5 septembre 1914, par lequel les puissances de l'Entente s'engageaient à ne conclure aucune paix séparée, était accompagné d'articles secrets). — Fritz VIGENER. Les lettres romaines de Kurt von Schlözer (Schlözer fut secrétaire de la légation prussienne à Rome de 1864 à 1869). — Paul JOACHIMSEN. Le développement de l'humanisme italien (parle surtout du rôle

de Coluccio Salutati et de ses disciples). — Edmund-E. STENGEL. Lettres de jeunesse de Georg Waitz (de l'année 1837). — Carl NEUMANN. Jakob Burckhardt orateur. — Baron VON EGLOFFSTEIN. Documents sur la réunion des princes, Dresde, 1812 (lettres et notes en français du duc Charles-Auguste). — W. PLATZHOFF. Louis XIV, l'Empire et la crise européenne de 1683 (discute la question des visées de Louis XIV sur l'Empire). — Gustav MAYER. Les jeunes hégéliens et l'État prussien (idées et rôle de cette école en l'année 1840). — J. ZIEKURSCH. Les souvenirs de guerre de Ludendorff. = T. CXXII, 1920, 1er semestre. Fritz FRIEDRICH. Les diverses périodes dans l'histoire contemporaine des idées et leurs rapports avec la situation actuelle (distingue trois périodes, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, qu'il s'efforce de caractériser). — Willy ANDREAS. Marwitz et la Prusse de Frédéric le Grand (ce qu'il pensait de cette Prusse, d'après les papiers publiés par Meusel). — Karl SCHAMBACH. Le procès de l'archevêque Conrad de Salzbourg (1164-1165; il fut mis au ban de l'Empire par Barberousse). — Karl WENCK. Acta Aragonensia (sur le second volume publié par *H. Finke*). — Wilhelm BAUER. Étude sur les mots caractéristiques d'une période (comme Renaissance, *Aufklärung*, romantique, opinion publique, etc.). — Adolf REIN. Les recherches historiques sur l'origine de la constitution des États-Unis (Bancroft, Curtis, J.-Q. Adams, Foster, Béard, etc.). — Paul KALKOFF. Les relations d'Érasme et de Hutten avec Luther. — G.-C. VOLTZ. Le plan de Frédéric le Grand de détacher la Prusse de l'Allemagne (après entente avec le Hanovre, pendant la guerre de Sept ans). — Ernst TRÖLTSCH. L'idée du développement historique dans la philosophie moderne; suite au t. CXXIV et au t. CXXV (Lotze, v. Hartmann, Eucken, Nietzsche, Dilthey; l'école de Marbourg, l'école du sud-ouest de l'Allemagne, Simmel; l'école phénoménologique de Husserl, Scheler, Croce, Bergson). — Ernst BAASCH. Les tentatives de créer l'unité économique de l'Allemagne : les villes hanséatiques et Frédéric List jusqu'en 1821. — H. KRABBO. Critique des souvenirs de guerre de Ludendorff (signale une série de confusions de Ludendorff dans le récit des événements militaires de la fin de 1917). = T. CXXIII, 1920, 2e semestre. Mathias GELZER. Les origines de la noblesse romaine (d'après l'ouvrage de Fr. Münzer, *Römische Adelsparteien und Adelsfamilien*). — Fr. MEINECKE. La doctrine de l'intérêt des États dans la France de Richelieu (s'appuie sur un écrit anonyme paru en 1624, « Discours des Princes et Estats de la Chrestienté plus considérables à la France », et sur le traité du duc Henri de Rohan, publié en 1638, « De l'Interest des Princes et Estats de la Chrestienté »). — Carl NEUMANN. L'histoire de l'art allemand de Dehio. — Felix RACHFAHL. Max Lenz et la science historique allemande (lors de son soixante-dixième anniversaire, Lenz a réuni un second volume de « Kleine historische Schriften », comprenant des études allant de l'époque de Luther à celle de Bismarck). — Karl BRANDI. Droit héré-

ditaire et droit d'élection (surtout au moyen âge; discours inaugural d'un recteur qui ne semble pas satisfait que la souveraineté populaire ait été reconnue par l'Allemagne). — Hermann ONCKEN. Friedrich Engels et les débuts du communisme allemand. — Hans ROTHFELS. La crise Bismarck en 1890 (d'après les notes de von Boetticher et von Rottenburg, publiées par von Eppstein). — Carl SCHMITT-DOROTIČ. La théorie du pouvoir et le romantisme (en 1796, parut à Constance la théorie du pouvoir de M. de Bonald et une réaction s'éleva contre les idées révolutionnaires; le romantisme, de son côté, est une réaction contre le rationalisme de Kant; conséquences de ce double mouvement). — Fritz VIGENER. Ketteler avant l'année 1848 (d'après ses lettres et les volumes de Pfülf). = T. CXXIV, 1921, 1er semestre. Wilhelm ERBEN. Considérations sur les guerres des Suisses en Italie (d'après le livre de E. Gagliardi). — Fritz HARTUNG. Charles-Auguste de Weimar prince territorial. — Siegfried KÖHLER. Notes marginales à une histoire du fonctionnarisme dans la Prusse moderne (à propos du livre de R. Lüdicke, *Die preussischen Kultusminister und ihre Beamten, 1817-1917*). — Justus HASHAGEN. La vie intellectuelle rhénane à la fin du moyen âge (influences étrangères; les principautés ecclésiastiques; les ordres religieux et les universités; la sorcellerie; la culture laïque). — Paul LENEL. Notes sur la biographie du conseiller d'État prussien von Rhediger (au début du XIXe siècle; l'auteur a été tué pendant la guerre). — Friedrich SCHNEIDER. Récents ouvrages sur Dante. — Karl WENCK. La curie romaine d'après la description d'un chanoine de Wurzbourg (maître Henri de Wurzbourg a écrit en 1263-1264 un poème de plus de mille vers : « De statu curiae Romanae », édité en 1557 par Matthias Flacius Illyricus, en 1685 par Mabillon, en 1912 par Grauert). — Friedrich LENZ. Karl Marx (d'après l'ouvrage de Robert Wilbrandt). — J. SWETZE. Documents sur l'origine de l'*Historische Zeitschrift* (lettres de Sybel de 1857-1858). = T. CXXV, 1921, 2e semestre. Ludwig VON SYBEL. L'art chrétien primitif; son évolution (des catacombes à l'église Sainte-Sophie de Justinien). — Paul WENTZCKE. Trois histoires d'Alsace-Lorraine (R. Wackernagel, M. Spahn, K. Stählin). — Aage FRIIS. L'abolition de l'article V de la paix de Prague (d'après les nouveaux documents trouvés dans les archives autrichiennes; il est prouvé maintenant qu'il n'y a aucun rapport entre l'abolition de cet article, décidée dès avril 1878, et le mariage entre Ernest-Auguste de Cumberland et la princesse Thyra, décidé seulement dans l'été de 1878). — Walter LENEL. Remarques sur l'histoire de Venise (à propos du t. II de Heinrich Kretschmayr, *Geschichte von Venedig*). — Rudolf HERZOG. Nicias et Xénophon de Cos (Nicias, philologue, tyran de Cos, mort vers l'année 30 av. J.-C.; Xénophon, médecin de l'empereur Claude, né vers l'an 10 av. J.-C., mort dans son île au temps de Néron). — Fr. MEINECKE. Trois générations d'historiens politiques de l'Allemagne (Friedrich-Theodor Vischer, 1807-1887, Gustav Schmoller, 1838-1917, et Max

Weber, 1864-1920). — Paul RICHTER. Extraits des procès-verbaux de la chambre impériale de l'assesseur Matheus Neser, 1534-1544. — Paul HAAKE. Projet de conquête de la Silésie formé par le grand électeur (date sans doute de la fin de l'année 1668). = T. CXXVI, 1922, 1er fascicule. R. REITZENSTEIN. Réflexions sur le développement de la croyance en un Dieu Sauveur (origines iraniennes de cette croyance, ainsi que de l'idée de l'Anti-Messie; reprend et développe les théories déjà exposées dans son livre sur « le Mystère du salut iranien »; réfute les objections d'Ed. Meyer). — Paul RABBOW. Contribution à l'histoire du sens critique (recherches sur la critique textuelle au IXe siècle). — Karl STÄHLIN. Contribution à l'histoire contemporaine de l'Alsace-Lorraine (prend parti contre le livre de Paul Wentzcke : *Der deutschen Einheit Schicksalsland. Elssas-Lothringen und das Reich im 19. und 20. Jahrhundert*; celui-ci regrette que l'Alsace-Lorraine n'ait pas été plus complètement incorporée à l'Empire et déplore les décisions du Congrès de Vienne qui détacha définitivement de l'Allemagne la Suisse et les Pays-Bas; la « passion annexioniste » de Wentzcke prouve que « malheureusement il n'a su et ne saura jamais retirer aucun enseignement de l'histoire de notre effondrement »; Stählin publie en appendice quelques fragments de pièces relatives aux discussions sur le statut de l'Alsace-Lorraine en 1871). = C.-rendus : *Fritz Friedrich*. Stoffe und Probleme des Geschichtsunterrichts, 2e éd. (sensé et intelligent). — *Johannes Hönig*. Ferdinand Gregorovius der Geschichtsschreiber der Stadt Rom (intéressant). — *Eugen Täubler*. Die Vorgeschichte des 2 punischen Krieges (intéressant, souvent contestable). — *Charles Homer Haskins*. The Norman in European History (remarquable). — *Erich Caspar*. Das Register Gregors VII (Epistolae selectae in usum scholarum ex Monumentis Germaniae). — *Konrad Burdach*. Reformation, Renaissance, Humanismus; *le même*, Deutsche Renaissance, 2e éd. (remarquable). — *Paul Hohenemser*. Der Frankfurter Verfassungsstreit 1705-1732 und die kaiserlichen Kommissionen (important). — *Paula Geist-Lányi*. Der Nationalitätenproblem auf dem Reichstag zu Kremsier 1848-1849 (vivant, mais un peu superficiel). — *Richard Augst*. Bismarcks Stellung zum parlamentarischen Wahlrecht (utile). — *Hermann Oncken*. Lassalle. Eine politische Biographie, 3e éd. — *Albert von Hofmann*. Das deutsche Land und die deutsche Geschichte (extrêmement suggestif; l'ouvrage embrasse l'Alsace et une partie de la Prusse, mais laisse de côté l'Autriche et la Lorraine, même de langue allemande). — *M.-J. Neudegger*. Geschichte des geheimen Rats und Ministeriums in Bayern vom Mittelalter bis zur neueren Zeit. — *Hektor Ammann*. Freiburg und Bern und die Genfer Messen (instructif). — Bulletin historique relatif aux Pays-Bas (1913-1919), par H. BRUGMANS. — *Marc Bloch*. Rois et serfs (quelques réserves, notamment sur le chapitre I; dans l'ensemble, excellente contribution à l'histoire des classes serviles). = Chronique et courtes notices.

BELGIQUE.

28. — Revue d'histoire ecclésiastique. 1922, avril-juillet. — L. VANDER ESSEN. Alfred Cauchie, 1860-1922; l'initiateur, le savant, l'homme (article biographique et bibliographique très soigné, par un ancien élève et un collaborateur du regretté érudit). — A. PELZER. Les cinquante et un articles de Guillaume Occam censurés en Avignon en 1326 (publie, avec un abondant commentaire, le rapport présenté au pape Jean XXII par six maîtres en théologie chargés d'examiner les écrits d'Occam et de signaler les opinions erronées ou hérétiques qui s'y pourraient trouver. Ce rapport, copié par Richard de Londres en 1333, se trouve dans un ms. du Vatican : lat. 3075). — J. DE GHELLINCK, S. J. Un évêque bibliophile au XIVe siècle : Richard Aungerville de Bury (étude sur l'homme et son principal ouvrage, le *Philobiblon*, 1345. C'est un chapitre très nourri et instructif sur l'histoire de la littérature et des bibliothèques médiévales). = C.-rendus : *M.-J. Lagrange.* Évangile selon saint Luc (beaucoup de science et de pénétration; ouvrage particulièrement riche au point de vue philologique et littéraire). — *R. S. John Parry.* The pastoral epistles (plaidoyer remarquable et convaincant en faveur de leur authenticité; les épîtres pastorales sont bien de saint Paul). — *O. Bardenhewer.* Geschichte der altkirchlichen Literatur (mouvement de science où la foi la plus pure n'entrave aucunement la liberté d'esprit). — *H. Delehaye.* Les passions des martyrs et les genres littéraires (étude approfondie et originale sur les passions historiques, les panégyriques et les passions épiques). — *A. Bernareggi.* Metodi e sistemi delle antiche collezioni e del nuovo codice di diritto canonico (utile compilation). — *G. Neyron.* Le gouvernement de l'Église (bon). — *W. R. Inge.* The philosophy of Plotinus (suite de conférences fort intéressantes, mais d'un mysticisme qui n'est pas sans danger). — *P. Monceaux.* Saint Cyprien, 210-258 (vie de saint qui édifie par la vérité). — *G. Bardy.* Saint Athanase, 296-373 (résumé écrit avec talent). — *A. Feder.* S. Hilarii Pictaviensis opera; 4e partie (excellente édition). — *A. P. Vaccari.* S. Girolamo (recueil de sept articles traitant autant de points particuliers de la vie de saint Jérôme). — *Ch. Boyer.* L'idée de vérité dans la philosophie de saint Augustin (clair et précis). — *U. Berlière.* L'ordre monastique des origines au XIIe siècle (2e éd.; œuvre de vulgarisation très documentée). — *H. Lietzmann.* Das sacramentarium Gregorianum nach dem Aachener Urexemplar (l'auteur s'est efforcé de reconstituer le sacramentaire du pape Grégoire le Grand, ou du moins de l'exemplaire envoyé par le pape Hadrien à Charlemagne vers 790, manuscrit perdu, mais dont il existe des copies assez postérieures et de médiocre valeur). — *V. Fachinetti.* San Francesco d'Assisi nella storia, nella leggenda, nell' arte (excellent; « la splendide édition du texte et la richesse des illustrations en font

une œuvre d'art digne de saint François »). — *A. Schippers*. Die Stifterdenkmæler der Abteikirche Maria-Laach im XIII Jahrh. (intéressant pour l'histoire artistique de l'abbaye de Maria-Laach et du pays rhénan). — *P.-G. Lœhr*. Beitræge zur Geschichte des Kœlner Dominikanerklosters im Mittelalter (bon exposé d'après des sources malheureusement très pauvres). — *M. Bierbaum*. Bettelorden und Weltgeistlichkeit an der Universitæt Paris, 1255-1272 (publie plusieurs textes inédits). — *K. Michel*. Das Opus tripartitum des Humbertus de Romanis (bonne étude sur un mémoire demandé par Grégoire X à Humbert de Romans, ancien maître général des Frères Prêcheurs, sur les secours à la Terre Sainte, l'union des Églises grecque et latine, la réforme de cette dernière). — *M. Grabmann*. Die echten Schriften des heil. Thomas von Aquin (critique les résultats exposés par le P. Mandonnet sur les écrits authentiques de saint Thomas d'Aquin ; prétend qu'il faut tenir pour authentiques douze des opuscules contestés ; le P. Mandonnet maintient qu'ils sont apocryphes). — *R. Morçay*. Saint Antonin, fondateur du couvent de Saint-Maur, archevêque de Florence, 1389-1459 (bon). — *H. Schauerte*. Die Busslehre des Joannes Eck (bonne étude sur l'activité de Jean Eck comme apologiste et polémiste, comme défenseur du sacrement de pénitence contre les attaques de Luther). — *P. Paschini*. Un amico del cardinale Polo-Aloise Priuli (monographie agréable et distinguée). — *J. H. Lamoth*. History of the archidiocese of Cincinnati, 1821-1921 (remarquable). = Bibliographie de la Revue d'histoire ecclésiastique, avril-juillet 1922 (p. 89-224).

DANEMARK.

29. — Videnskabernes Selskabs historisk-filologiske Meddelelser. T. II, livr. 4, 1918-19. — Poul TUXEN. L'idée de l'âme dans le Rigveda (les hymnes ne connaissent pas une psyché séparable du corps ; l'individu subsiste après la mort ; c'est pourquoi l'idée d'une transmigration des âmes est inconnue dans le Rigveda). = Livr. 5. Chr. BLINKENBERG. La porte d'entrée dans l'Hadès (dans les peintures grecques, elle se présente souvent comme la bouche supérieure des pithos, de ces gros vases de ménage, dans lesquels les morts ont été enterrés à diverses époques). = Livr. 7. Arthur CHRISTENSEN. Le forgeron Kavah et l'ancienne bannière de la Perse. = T. III, livr. 3, 1920. A. B. DRACHMANN. Sagonte et l'Èbre dans les négociations de Rome et de Carthage en 220-218 (la tradition historique a exagéré le caractère de la mission confiée aux ambassadeurs romains qui ne comportait pas un ultimatum ; la question de Sagonte était pour eux moins importante que le traité conclu avec Hasdrubal ; ce traité avait établi l'Èbre comme frontière, et les Carthaginois en différaient la ratification). = T. IV, livr. 1, 1921. Frederik POULSEN. Mélanges iconographiques (études sur une série de bustes et de statues qui paraissent donner le portrait de

personnages connus). = Livr. 2. Ingeborg HAMMER-JENSEN. La plus ancienne alchimie (études sur ses origines, que l'on a voulu, par une erreur grossière, trouver en Égypte; cette science date des cercles judéo-chrétiens des gnostiques du IIe ou du IIIe siècle de notre ère; les écrits qui s'y rapportent sont allégoriques et aussi chimiques; Zosime, vers l'an 500, est le premier auteur que nous connaissions de nom, et chez lui l'alchimie est une religion d'extase et d'ascétisme; à l'époque des Arabes on commence de nouveau l'expérimentation). = Livr. 7. Martin NILSSON. Les origines de la déesse Athéna (une déesse de palais ou domestique, honorée en Crète pendant l'époque minoenne, a été transplantée à Mycène et à Athènes avec ses attributs : le serpent protecteur et le palladium).

GRANDE-BRETAGNE.

30. — The english historical Review. 1922, juillet. — Miss Hélène M. CHEW. L'écuage sous Édouard Ier (sous ce prince, les vassaux directs de la couronne s'acquittaient de leurs obligations militaires soit en fournissant le nombre d'hommes d'armes dû par leur fief, « servitium debitum », soit en payant une contribution pécuniaire dite « scutagium ». Comme le service devenait toujours plus onéreux et que l'écuage rapportait moins à l'Échiquier, le roi essaya de remplacer cette contribution par une taxe générale ou « finis », payée par tous les arrière-vassaux, sans tenir compte du « service », du « fine » fourni par leurs seigneurs. Ceux-ci firent à ce système une violente opposition qui se termina seulement quand la couronne eut renoncé à l'écuage). — A. F. POLLARD. Conseil, Chambre étoilée et Conseil privé sous les Tudors. I : le Conseil (son organisation et sa compétence; son action parallèle à celle du Parlement). — C. L. KINGSFORD. Les forts des Highlands et l'insurrection jacobite de 1745 (raconte la belle conduite des garnisons anglaises dans les forts George, Auguste et William, qui avaient été construits pour assurer la pacification de l'Écosse septentrionale. Publie le journal de siège du fort William). — George UNWIN. La transition au régime manufacturier; II (pendant les vingt dernières années du XVIIIe siècle). — Ch. H. HASKINS. Les « Libri Haroldi regis » (ces livres, qu'Adélard de Bath cite comme une des sources où il a puisé pour son traité sur les oiseaux, ont peut-être appartenu au fils de Godwin, Harold, connu pour sa passion pour les faucons). — C. W. PREVITÉ-ORTON. Les « Annales Radingenses posteriores », 1135-1264 (publie le texte de ces très brèves annales). — G. H. FOWLER. Fragment d'un rôle de plaidoiries devant la cour du roi, 1195 (texte d'après une copie prise par Sir Simonds d'Ewes quand le rôle était encore complet; ce fragment comble une lacune dans un des volumes de la « Selden Society », t. XIV, p. 119-156). — Miss Joan WAKE. De l'expression « communitas ville » (publie deux documents concernant l'exploitation de communaux dans

le comté de Northampton au XIVe siècle; les habitants agissent en tant que « communitas » dans leur intérêt commun). — M. R. JAMES. Douze histoires de revenants au moyen âge (par un moine de l'abbaye de Byland). — Paul VAN DYKE. La mission du cardinal Pole en vue de faire exécuter la bulle de déposition contre Henri VIII (le texte des instructions données au cardinal corrige certaines affirmations de Pole dans son *Apologia*). = C.-rendus : Texte und Forschungen zur englischen Kulturgeschichte (volume de mélanges offert au professeur Félix Liebermann par plusieurs de ses collègues allemands). — *C. W. Foster*. Final concords of the county of Lincoln; II (textes admirablement édités et commentés). — *I. H. Jeayes*. Court rolls of the borough of Colchester. I : 1310-1352 (important pour l'histoire municipale). — *Axel Linvald*. Struensee og den danske Centraladministration i det 18 aarhundrede (remarquable; mais c'est aller trop loin que d'admirer en Struensee le réformateur de l'administration royale). — *H. Cordier*. Histoire générale de la Chine (œuvre considérable où l'auteur a condensé tous les textes de l'histoire de Chine, anciens et modernes. Si le tome I est « pénible à lire », le tome IV et dernier, relatif à la période 1821-1921, qui est la plus intéressante pour la plupart des Européens, se parcourt avec plaisir et profit). — *S. Krishnaswami Aiyangar*. South India and her Muhammadan invaders (important chapitre de l'histoire de l'Inde au moyen âge). — *William Irvine*. The later Mughals (histoire de l'empire mongol de la mort d'Aurengzeb, en 1707, jusqu'à l'année 1738. Publiée d'abord par fragments dans diverses revues de l'Inde, elle vient de paraître pour la première fois en volume). — Sir *George F. Warner* et *Jul. P. Gilson*. British Museum. Catalogue of western mss. in the Old royal and King's collections (très bel ouvrage, à tous égards). — *Eug. Tæubler*. Untersuchungen zur Geschichte des Decemvirats und der Zwölftafeln (beaucoup de sage circonspection et de saine critique). — *J. M. Toll*. Englands Beziehungen zu den Niederlanden bis 1154 (bon).

CHRONIQUE.

France. — Mgr Duchesne. — C'est une singulière fortune que la sienne et, sans doute, aurait-on surpris ses parents si on avait pu leur dévoiler l'avenir de leur enfant, le jour où il vint au monde, le 13 septembre 1843. Il naissait dans une famille de condition très modeste, parmi les marins, les pêcheurs et les tâcherons qui peuplaient le rocher de la Cité, à Saint-Servan. Personne ne s'y serait étonné qu'il dût un jour devenir « recteur », car la prêtrise était, pour ces pauvres gens, la carrière noble, enviable et accessible, qu'un hasard favorable pouvait toujours ouvrir à un de leurs fils; mais qu'il dût, au plein de son âge, compter au nombre des savants officiels, acquérir, par le moyen de ses livres, une réputation brillante dans le monde entier et la considération des incrédules, et, en revanche, inquiéter, troubler l'Église par sa science même et par son exemple, se faire détester, dans son propre pays, par les plus respectables personnes et par ses frères dans le sacerdoce, comme un fauteur de scandale; être accusé d'irrespect à l'égard de saints vénérés et de traditions vénérables, voilà ce que, certainement, personne n'aurait voulu croire.

Par son aspect et l'extérieur de sa personne, Mgr Duchesne était bien un homme de son pays : petit, mais robuste et sain, le teint clair, parce que la mer n'avait pas eu le temps de le hâler, l'œil vif et le regard direct, le sourire facilement ironique et narquois, mais, en correctif, un air de grande bonté répandu sur tout le visage, un air de parfaite santé morale. On a parlé de sa méchanceté et on a eu tort; l'esprit seul était parfois méchant chez lui et toujours à bon escient; jamais son cœur. Il ressemblait foncièrement aux pêcheurs que l'on rencontre sur la cale de Saint-Père ou dans la rue d'Aleth, et dont l'un me disait naguère fièrement qu'il était allé à l'école avec lui. La nature s'était seulement montrée plus libérale pour lui que pour eux. Il y avait pourtant beaucoup de chances pour que son milieu natal, s'il l'avait gardé, le conformât à ses habitudes et à ses goûts, pour qu'il fît de lui un homme de mer; mais il ne le garda pas. Le père mourut prématurément et la mère se transporta à Saint-Brieuc, où elle trouvait des moyens d'existence plus faciles. L'histoire du petit Louis Duchesne fut alors celle des enfants dont l'intelligence précoce attire l'attention et fixe les espérances d'un prêtre : il entra au séminaire et devint prêtre à son tour : il fut ordonné en 1867. Son destin semblait fixé : il s'était distingué tout au long de ses études par des dons naturels évidents; son évêque les avait remarqués et il l'avait

destiné à l'enseignement. Il l'y fit débuter au lendemain même de l'ordination. Mais il se trouva que cet évêque, solide gallican et, d'ailleurs, homme de sens et de jugement, souhaitait que les professeurs de son séminaire fussent instruits; il résolut donc de faire de l'abbé Duchesne un bon théologien et il l'envoya passer deux ans à Rome au séminaire français de la Via Santa Chiara.

Rien encore n'annonçait en lui la prédominance de l'esprit critique. Ce n'était qu'un petit clerc breton, éveillé, actif et délibérément ultramontain. Durant le Concile, il fit campagne pour l'infaillibilité! Rentré dans son diocèse, il prit la tête d'un mouvement clérical qui aboutit à la rédaction d'une adresse au pape; Mgr David n'en fut pas du tout content. Aussi l'excellent prélat se trouva-t-il fortifié dans ses intentions de parfaire les études de son brillant abbé par l'envie de se débarrasser d'une activité qu'il jugeait un peu indiscrète et importune; il le laissa donc volontiers partir pour Paris, où, en ce temps-là, l'École des Carmes, de la rue de Vaugirard, avait organisé une préparation de la licence ès lettres. Cette décision marque vraiment le *turning point* de la carrière de Mgr Duchesne. La période purement cléricale de sa vie se trouvait close et, désormais, il ne se rattachera plus à Saint-Brieuc que par un souvenir de gratitude de sa part et, de celle de son évêque, par le titre de chanoine honoraire qu'il reçut plus tard de lui.

L'abbé Duchesne ne pouvait pas s'attarder aux impressions, aux idées, voire aux convictions du temps de sa jeunesse; il ne lui manquait, pour les modifier, que de recevoir quelque clarté du dehors. Il tenait de la nature un esprit à la fois trop solide, trop fin et trop souple, un jugement trop ferme et trop droit pour ne pas reconnaître et saisir la vérité objective dès qu'il la rencontrerait, et même pour ne pas s'attacher obstinément à la rechercher dès qu'il soupçonnerait qu'elle n'est pas où il avait cru la voir. Toutefois, il apportait à Paris deux acquisitions durables et dont l'importance s'affirmera d'un bout à l'autre de sa vie. D'abord, il avait au cœur et il y a gardé l'amour et, si je puis ainsi dire, le sens de sa Bretagne, une merveilleuse facilité à se remettre en sympathie avec les émotions de ceux parmi lesquels il était né, le désir vivace de ne pas perdre son contact avec eux. Il allait passer tous les ans ses vacances dans sa maisonnette de Saint-Servan; il aimait qu'on lui vantât la beauté du paysage — d'ailleurs admirable — qui se déployait sous ses fenêtres; il se plaisait à se sentir respecté, admiré et aimé par tous ses humbles voisins et il ne manquait pas une occasion de se solidariser avec eux dans leurs sentiments fondamentaux et leurs passions essentielles. C'était chez lui une coquetterie, qu'il ne fallait naturellement prendre que *cum grano salis*. La profondeur de son attachement n'en était pas moins sincère et il a voulu que son corps reposât, loin des honneurs officiels, dans le romantique et touchant cimetière du Rosais, qui domine la Rance, à l'ombre de chênes magnifiques.

En second lieu, il conservait, et il n'a jamais aliéné tout à fait, un fonds de sensibilité bretonne aux émotions cultuelles, un sens pratique très clair de la valeur vivante de la religion et ses vacances réparaient chaque année, dans le milieu où les assises de sa conscience s'étaient fondées, les dommages que trop de critique et de clairvoyance avaient pu leur causer durant les dix autres mois. S'il n'a pas suivi jusqu'au bout le chemin où d'aucuns ont pu croire souvent qu'il s'était engagé et qui l'aurait conduit hors de la foi et hors de l'Église, c'est à Saint-Servan que, sans doute, il l'a dû. Il l'a dit[1]; je pense qu'il l'a cru et qu'il ne s'est pas entièrement trompé. Un Breton qui ne se dépayse pas tout à fait garde toujours une âme bretonne.

Les ambitions intellectuelles de l'École des Carmes n'étaient pas très élevées et le jeune abbé, dont la curiosité dépassait déjà le programme de la licence, s'en fut fréquenter la Sorbonne et surtout l'École des Hautes-Études; il y reçut la révélation de la science. Son vrai maître fut Tournier, par qui le respect et le sens du texte pénétrèrent en lui; Tournier, qui fit de lui à la fois un bon helléniste et un érudit. Quand il eut conquis son diplôme de licencié, le 27 juillet 1872[2], ce fut encore Tournier qui lui fit confier sa première mission scientifique. C'était tout justement le temps où, sous la direction d'Albert Dumont, s'organisait l'École de Rome (décret du 26 novembre 1874) : Duchesne était en Italie, Müntz aussi; on leur offrit d'y rester comme pensionnaires de la fondation nouvelle et ils acceptèrent.

Il est probable que les amis romains du petit clerc briochin de Mgr David eurent du mal à le reconnaître dans le jeune homme qui leur revenait. La science l'avait pris; les méthodes critiques l'avaient transformé et il voyait toutes choses d'un autre œil que naguère. Rome, ce n'était plus pour lui, essentiellement, la tête vivante de l'Église, le cadre prédestiné du pontificalisme, la gardienne et la nourrice de toute bonne doctrine; c'était la grande révélatrice du monde antique, qui, dans ses bibliothèques, ses musées et son sol, gardait les plus précieux témoignages de la vie chrétienne du passé. Il connut familièrement de Rossi et ce fut son second grand maître. Il est, du reste, remarquable qu'il ne versa point dans l'archéologie proprement dite; ce fut aux documents écrits, aux manuscrits de la Vaticane bien plus qu'aux monuments figurés et aux marbres des catacombes ou du Latran qu'il appliqua son attention pénétrante, et l'archéologie ne fut jamais pour lui qu'une science auxiliaire. Deux missions fructueuses, l'une au mont Athos, à Salonique et à Patmos en 1874, l'autre en Asie Mineure en 1876, complétèrent heureusement ses connaissances techniques et sa compétence.

1. Lettre à Von Hügel publiée dans le supplément littéraire du *Times* du 25 mai 1922.

2. J'ai retrouvé à la Faculté des lettres le procès-verbal de cette session de licence; l'abbé Duchesne fut reçu le troisième, après Lallont et Bompard et juste avant Riemann.

Dès qu'il revint à Paris, il soutint ses thèses de doctorat (10 mars 1877[1]). Sa seconde éducation était terminée. Il ne dépendait que de lui d'entrer dans l'Université, car, dès 1875, Albert Dumont avait obtenu pour lui du ministre la promesse d'une chaire dans une faculté; mais il désirait faire carrière dans l'Église et, très honorablement, il se faisait scrupule de paraître abandonner ceux qui l'avaient élevé et nourri dans sa prime jeunesse. C'est pourquoi il accepta d'aller enseigner l'archéologie chrétienne et l'histoire ancienne du christianisme à l'École supérieure de théologie de Paris, qui allait devenir l'Institut catholique.

De cette résolution, dont ceux qui en profitèrent ne lui surent pas gré longtemps, devaient sortir pour lui bien des tracas et de gros ennuis. Il y avait d'ailleurs quelque imprudence à la prendre, car, s'il était bien résolu à ne point transiger avec sa conscience scientifique, comment pouvait-il espérer qu'un clergé dont les lumières historiques étaient encore Freppel, ou même Darras, allait accepter l'introduction, dans l'enseignement officiel d'un établissement scolaire ecclésiastique, des méthodes et de l'esprit de la science désintéressée? Peut-être comptait-il sur l'adhésion de ses élèves, mais que valait l'enthousiasme et la complicité de quelques jeunes gens contre la volonté bien arrêtée d'autorités inébranlables? Déja le même Freppel et le même Darras avaient dénoncé à Rome les audaces critiques de l'*Étude sur le « Liber Pontificalis »*, sans pouvoir, d'ailleurs, obtenir plus que quelques observations à l'auteur en vue d'une seconde édition. Le directeur du séminaire de Saint-Sulpice et les évêques protecteurs de l'Institut catholique ne tardèrent guère à s'inquiéter de l'enseignement donné par le nouveau professeur. Ce qu'on lui reprochait? Tout simplement de garder l'esprit et le ton d'un historien au lieu de prendre celui d'un apologiste, de chercher l'intérêt de la vérité historique et la satisfaction de l'érudition et non pas l'édification de ses élèves, de préférer les textes sûrs aux traditions incertaines. D'année en année, le mécontentement grandit, les protestations se multiplièrent, on réclama des sanctions, si bien que l'abbé Duchesne jugea prudent, d'abord de ne pas laisser imprimer ses leçons sur les *Origines chrétiennes*[2], ensuite d'abandonner les premiers siècles, décidément trop dangereux, pour se consacrer à l'étude du haut moyen âge. Par malheur, sur ce terrain nouveau, il rencontrait, à côté de questions liturgiques de tout repos, une série de problèmes d'hagiographie très redoutables, en ce qu'ils le conduisaient à examiner la valeur de traditions auxquelles mainte Église s'attachait; par exemple,

1. Les sujets de ses thèses étaient les suivants : *De Macario Magnete et scriptis ejus* et *Étude sur le « Liber Pontificalis »*. Il obtint l'*unanimité* des suffrages du jury, distinction moins commune en ce temps-là que ne l'est aujourd'hui la mention *très honorable*.

2. Il les laissa circuler en cahiers lithographiés.

de celles qui avaient trait à la prétendue apostolicité des sièges d'Arles, de Toulouse, de Périgueux, de Limoges, etc. Il ne fit donc que changer d'adversaires; leur nombre ne diminue pas, au contraire. On l'avait accusé de ne pas servir l'Église; on lui reprocha de chercher à diminuer l'éclat de son passé. Le jour où l'on voudra se rendre compte de ce que l'aveuglement de l'ignorance et de la passion peut faire contre la recherche désintéressée d'un érudit, on n'aura qu'à parcourir les libelles que les *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule* ont inspirés à des prêtres convaincus. Ce n'était que le couronnement, sinon encore l'achèvement, d'une œuvre de diffamation sincère commencée depuis longtemps.

Dès 1885, Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique, qui professait la plus haute estime pour son professeur, ne voyait plus d'autre moyen de lui épargner l'affront public d'une condamnation ecclésiastique que de le mettre en congé, sous prétexte de lui permettre d'achever ses travaux en chantier. L'expérience avait été décisive : un savant comme lui ne pouvait pas enseigner dans l'Église. Sa vraie place était à l'École des Hautes-Études, qui l'avait formé. Il y entra en 1887. Malheureusement rien, en ce temps-là, ne poussait les étudiants qu'un intérêt confessionnel ne dominait pas à s'intéresser aux études chrétiennes; ils n'y venaient jamais que par hasard. J'en parle en connaissance de cause, car j'arrivais moi-même à la Faculté en 1887 et, quand j'eus résolu de m'appliquer à l'étude de l'antiquité chrétienne, personne ne m'avertit qu'un maître de premier ordre était là tout près, à ma disposition, qui m'aurait épargné bien des tâtonnements et des efforts inutiles. L'abbé Duchesne n'attira donc pas beaucoup d'auditeurs, et il se trouva bientôt réduit à donner son enseignement chez lui, le dimanche matin. Sa nomination à la direction de l'École de Rome, en 1895, interrompit une expérience qui aurait peut-être réussi avec éclat dix ou quinze ans plus tard.

A part sa grande *Histoire ancienne de l'Église*, qui, à partir de 1906, devait ranimer les polémiques et multiplier les injures contre son auteur, pour, finalement, lui valoir une mise à l'index en janvier 1912; à part son livre sur les *Autonomies ecclésiastiques. Églises séparées* (1896), et son étude sur les *Premiers temps de l'État pontifical* (1898), ses œuvres capitales avaient pourtant vu le jour dans cette période agitée qui précède son retour à Rome en qualité de haut fonctionnaire de l'État : *le « Liber Pontificalis », texte, traduction et commentaire* (1884), son chef-d'œuvre; *les Origines du culte chrétien* (1889), le livre qui a fait le plus pour sa renommée, et le premier volume des *Fastes épiscopaux* (1894). La direction de l'École de Rome l'assurait contre les entreprises des méchants; il l'a gardée jusqu'à sa mort. Il aimait la Ville, sinon tous ses « milieux »; on l'y aimait aussi et il se trouvait bien parmi des jeunes gens qu'il savait conseiller sans les importuner. Tous, quels que fussent leur origine, leur croyance et leurs goûts, ont trouvé près de lui la même

bienveillance et la même bonté affable; je n'ai jamais entendu de note discordante dans les jugements de ses anciens élèves sur lui.

Entre temps, de notables honneurs lui étaient venus; non pas sans doute tout à fait ceux qu'il avait espérés quand il avait préféré l'Église à l'Université, mais d'autres, auxquels il ne fut pas insensible : l'Académie des inscriptions lui ouvrit ses portes en 1888 et l'Académie française en 1911; cependant que les autorités ecclésiastiques, qui n'hésitaient pas, à l'occasion, à tirer parti de sa renommée, encore qu'elle les servît, au fond, bien mal, lui dispensaient quelques modestes distinctions : il fut chanoine honoraire de Paris en 1895, protonotaire apostolique et Monseigneur en 1900, consulteur de la congrégation des Indulgences et des Reliques en 1901. Plusieurs fois, le bruit courut qu'il allait être cardinal et il paraît que Léon XIII n'aurait pas répugné à récompenser jusque-là un prêtre de science si unanimement reconnue. Le pape n'osa passer outre aux oppositions que son dessein rencontra — s'il le forma vraiment — dans son entourage et même plus loin dans l'Église. L'espoir du chapeau s'envola avec le dernier souffle du vieux pontife. Je crois que Mgr Duchesne en garda du regret.

A vrai dire, il ne s'était pas montré bon politique. Non seulement il n'avait pas voulu — et c'est à son honneur de savant — plier sa critique aux intentions de l'apologétique, mais encore il n'avait pas su tenir en bride un esprit endiablé. On lui a prêté beaucoup de mots et il en reniait quelques-uns; il en restait assez pour lui faire d'implacables ennemis. Il en a acquis de très redoutables au temps de Pie X, au cœur même du Vatican, pour n'avoir pas retenu plusieurs de ces traits barbelés qu'il décochait comme personne. De ce point de vue, c'était une sorte d'enfant terrible, et il l'est resté jusqu'au bout. Je ne serais pas surpris que la cause de la plupart des désagréments qu'il a connus depuis 1895 aient trouvé là leur point de départ. En réalité, ses ennemis n'ont jamais rien pu dire contre ses mœurs et pas grand'chose contre sa doctrine. Ils pouvaient lui adresser des reproches négatifs : l'accuser de manquer de zèle pour l'Église, de ne pas présenter les choses toujours à son avantage, de ne pas l'aider de son érudition, de préférer la réputation d'érudit impeccable à celle d'apologiste édifiant; ils avaient raison. Ils pouvaient le soupçonner d'hérésie, d'incrédulité, d'agnosticisme, voire de scepticisme; jamais ils n'ont pu le convaincre d'incorrection doctrinale ou de manquement à son devoir sacerdotal. Pendant dix ans, de 1885 à 1895, il est certain que bon nombre de prêtres, en ouvrant chaque matin leur journal, espéraient y lire l'annonce de son « apostasie ». Il n'a jamais eu l'intention d'apostasier. On s'est demandé souvent, hors de l'Église, pourquoi il y demeurait. C'est son secret; mais mon impression est qu'on l'a très gratuitement accusé de ne croire à rien et de dissimuler. J'accorderais seulement qu'il a montré une réserve et une prudence surprenantes pour un laïque qui n'a rien à ménager, mais beau-

coup moins rares qu'on ne l'imagine chez les clercs instruits qui veulent rester d'Église et croient avoir pour cela de bonnes raisons. Les philosophes du dehors en jugent à l'ordinaire trop lourdement et sans les nuances qu'il faut. Sceptique, il l'était, et très profondément, dans le domaine intellectuel; il commençait par se méfier et par douter; il n'acceptait d'authentiquer un fait qu'à bon escient et il excellait à se réserver. Autrement dit, il possédait un esprit critique lucide et ferme. Cet esprit était également libre, tout à fait libre, c'est certain, au regard des questions qu'il abordait. Mais il n'abordait pas toutes les questions; il avait, par exemple, bâti un mur autour de la vie de Jésus et de l'établissement de l'Église, et il ne souffrait pas qu'on en approchât. Qu'avait-il, au juste, mis à l'abri derrière? Je ne le sais pas, naturellement, car il ne me l'a pas dit, et ceux qui croient le savoir ne peuvent guère produire leurs preuves. Ce n'était sûrement pas des représentations théologiques, dont il ne prenait aucun souci; ce n'était pas davantage de grandes spéculations philosophiques, dont il n'avait pas non plus le goût; c'était probablement quelques émotions anciennes, quelques principes religieux que l'expérience d'une longue vie de travail et de réflexion lui avait révélés féconds et solides, et qui lui laissaient la possibilité de se croire sincèrement chrétien[1]. Il l'était à sa manière, qui n'était sans doute pas celle d'un cuistre de séminaire, ni d'une vieille dévote, mais qui était excellente pour lui. Il se sentait réellement membre de l'Église catholique, qu'il aimait sans s'aveugler sur elle, mais qu'il aimait assez pour tenir à elle de toute son âme de Breton, au risque de ne pas être d'accord avec lui-même « sur tous les points », comme il l'écrivait à von Hügel un jour, c'est-à-dire au risque de laisser son sentiment contredire sa connaissance.

Il a rendu à la science des services de premier ordre. D'abord, il a porté la lumière sur toutes les questions qu'il a traitées et toutes celles qu'il a traitées sont capitales. Partout, il a travaillé de première main, sur les sources directement; on pourrait même croire qu'il mettait une espèce de coquetterie à ignorer ses devanciers et à ne point s'encombrer des opinions d'autrui; il ne faut jamais compter sur lui pour se mettre au fait de la bibliographie du sujet qu'il aborde. Il n'aimait pas les apparences du pédantisme, mais je conviens qu'en l'espèce il a exagéré. Je sais bien; on lui a reproché, et pas seulement parmi les théologiens[2], de voir clair et juste plus que profond; on n'a sans doute pas toujours eu tort et le défaut est sen-

1. Il est à noter qu'il n'a pas été *moderniste*, encore qu'il ait beaucoup contribué à créer l'état d'esprit moderniste, et qu'il a très justement vu en quoi le mouvement que combattait Pie X était foncièrement anticatholique. Cf. une lettre publiée par Von Hügel dans le supplément littéraire du *Times*, 25 mai 1922.

2. On lira avec intérêt, de ce point de vue, un article du P. Lebreton dans les *Études* du 25 mai 1922 et un autre du P. d'Alès dans les mêmes *Études*, t. CXXVI, p. 175 et suiv.

sible dans l'*Histoire ancienne*, où le manque de vues d'ensemble et d'idées générales est parfois très choquant; mais ce n'est pas du tout par impuissance, c'est de propos délibéré que l'historien s'est astreint à ne point s'écarter de la stricte exposition des faits. Il n'est pas besoin de chercher longtemps pour apercevoir ses raisons et son excuse. Ailleurs, dans les obscurs problèmes qu'il a discutés et résolus, la netteté et la sûreté du coup d'œil, la fermeté du bon sens étaient seules nécessaires, et nul ne les lui conteste. En second lieu, il a fait encore plus pour la science que d'écrire de bons livres; il s'est appliqué à enseigner aux hommes d'Église à reconnaître les mauvais. Son *Bulletin critique* (1880) n'eut malheureusement qu'une existence éphémère; il dura pourtant assez longtemps pour donner à ses lecteurs le régal et l'instruction de quelques exécutions vraiment pédagogiques. Enfin, il a obligé les clercs, qui ne savaient plus travailler, à regarder faire l'un d'entre eux, qui avait appris; il leur a donné l'orgueil profitable d'avoir produit un savant, un savant qui voulait rester et est resté l'un d'entre eux, et qui les amenait à admirer la science en admirant sa science. Son exemple a été fécond, puisqu'il a trouvé quelques imitateurs sérieux. Je ne veux pas dire seulement que Duchesne a formé Loisy, ce qui vaudrait déjà, certes, un remerciement; j'entends qu'il a donné à un certain nombre de clercs de France le goût et le sens des recherches d'histoire et qu'il y a, dans ce progrès, un des grands espoirs de l'avenir de communion dans la science que les chercheurs désintéressés se plaisent à escompter. Un abbé Darras serait encore possible et il a laissé — hélas! — une postérité qui ne se prive pas d'écrire; mais que l'histoire qu'il représente soit aujourd'hui appréciée à sa juste valeur par les prêtres instruits et que ceux qui ne le sont pas aient à choisir entre elle et l'autre, c'est là un fait qui, j'en suis assuré, portera d'importantes conséquences. Mgr Duchesne restera honoré comme l'homme courageux qui aura lutté de son effort pour faire accepter dans l'Église cette vérité qu'un raisonnement de théologien ou une suggestion de foi ne sauraient, dans le domaine de l'histoire, prévaloir contre un fait bien établi.

Ch. GUIGNEBERT.

— Nous avons appris avec un grand retard la mort de notre collaborateur M. Paul GAFFAREL, né à Moulins le 2 octobre 1843, mort à Marseille le 27 décembre 1920, à la suite d'un pénible accident. Il enseigna longtemps dans divers lycées, puis fut professeur successivement à la Faculté des lettres de Dijon et à celle d'Aix, où il prit sa retraite en 1913. Il a écrit de très nombreux ouvrages, notamment sur l'histoire coloniale. Pendant son séjour à Marseille, il s'occupa aussi de l'histoire de Provence et nos lecteurs ont encore sans doute présents à la mémoire les articles qu'il nous donna en 1916 sur la *Terreur blanche à Marseille dans les derniers mois de 1815* (1916, t. II) et sur *Marseille et les Philhellènes de 1821 à 1822* (1918, t. III).

— Paul GUILHIERMOZ est mort à Paris, le 16 juin dernier, après une maladie qui le tenait depuis longtemps éloigné de ses confrères et de ses amis.

C'est vers la Bourse et la finance, et non pas vers l'École des chartes et l'érudition, que ce Parisien se fût dirigé s'il avait suivi la carrière paternelle. Mais comme il eut la bonne fortune de trouver dans sa famille un homme, alors célèbre, Paul Lacroix, le fameux bibliophile Jacob, on peut croire qu'il dut à cet exemple et à cette influence sa précoce orientation. Il n'avait pas encore atteint sa dix-huitième année lorsque, en novembre 1877, il entra à l'École des chartes : il en sortit en 1882, avec une thèse sur les *Actes de notaires à Marseille, à la fin du XIVe et au commencement du XVe siècle*, composée presque uniquement d'après les registres de la collection Mortreuil (nouv. acq. lat. 1304-1358 et 1372-1373), dont la Bibliothèque nationale venait de faire l'acquisition. Guilhiermoz n'a pas publié les résultats de son travail, qui fut très remarqué, sans doute parce qu'il n'a pu les vérifier et les compléter, comme il l'aurait voulu, par d'autres dépouillements dans les archives du midi de la France. Ce premier succès le spécialisa dans les recherches qui ont occupé presque toute sa vie. Ses principaux travaux, en effet, sont relatifs à des problèmes d'institutions ou de droit. C'est, dès 1883, un mémoire sur le *Droit de renonciation de la femme noble lors de la dissolution de la communauté dans l'ancienne coutume de Paris;* ce sont, ensuite, des articles sur *Saint Louis, les gages de bataille et la procédure civile* (1887), *la Noblesse maternelle de Champagne* (1889), *la Persistance du caractère oral dans la procédure civile française* (1889), *les Poids et mesures au moyen âge* (1906, 1913 et 1919), etc., et surtout ses deux grands ouvrages sur les *Enquêtes et procès* (1892) et sur l'*Origine de la noblesse en France au moyen âge* (1902), qui lui valurent l'un la première médaille au concours des Antiquités de la France et l'autre le premier prix Gobert à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Ces travaux témoignent d'une pleine connaissance des sujets traités et d'une grande sagacité dans l'interprétation des textes. Ils sont, en outre, écrits dans une langue élégante et sobre et portent bien la trace de cette distinction, pleine de dignité, qui était la marque du caractère et de l'esprit de leur auteur. C. COUDERC.

— M. Ernest LAVISSE n'est plus. La nouvelle de sa mort, survenue le 17 août dernier, a causé la plus vive émotion et on put mesurer par elle la grande place — maintenant vide — qu'il tenait dans le pays. Il a été un professeur admirable, l'un des promoteurs des réformes qui ont renouvelé chez nous l'enseignement : il doit être rangé parmi nos grands historiens : il a servi la France avec passion par sa parole, ses écrits, ses actes.

A l'École normale, où il entra dans la promotion de 1862, il eut comme condisciple, dans la section d'histoire, Gabriel Monod, le fon-

dateur de cette *Revue*, auquel il garda une étroite amitié. Il enseigna au lycée de Nancy, fut bientôt attaché au cabinet de Victor Duruy, puis nommé professeur au lycée Henri IV. De 1876 à 1880, il fut maître de conférences à l'École normale; de 1880 à 1904, professeur à la Sorbonne, d'abord d'histoire du moyen âge dans la chaire où il suppléait Fustel de Coulanges, peu après d'histoire moderne; de 1904 à 1918, directeur de l'École normale. De grands honneurs lui ont été décernés; il devint membre de l'Académie française, directeur de la *Revue de Paris*, grand-croix de la Légion d'honneur, membre du Conseil de l'ordre, etc.; mais il demeura fidèle, jusqu'au moment de sa retraite, à l'enseignement et à la jeunesse.

Il s'est intéressé aux élèves de nos écoles primaires. Il a écrit pour eux une petite *Histoire de France* et des *Récits historiques* où il a su se mettre à leur portée et qui ont rendu son nom populaire jusque dans les hameaux les plus reculés. Il aimait à présider chaque année la distribution des prix des écoles de son village natal, le Nouvion-en-Thiérache, et il trouvait les paroles qui allaient au cœur des enfants. Il a réclamé et obtenu pour les élèves des lycées une discipline moins revêche, des exercices physiques à côté des classes ou des études. Enfin, à côté d'hommes comme Albert Dumont et Louis Liard, il a été l'un des auteurs de la grande réforme de l'enseignement supérieur. Il l'a réclamée, il en a montré la nécessité dans ses volumes : *Questions d'enseignement national* (1885), *Études et étudiants* (1889). La loi du 10 juillet 1896, qui a remplacé les Facultés d'autrefois sans lien les unes avec les autres par les Universités, est due pour une grande part à ses efforts, à son apostolat. Il en est résulté un véritable renouveau de notre vie scolaire. Les Facultés des lettres eurent de vrais étudiants au-devant de la chaire des maîtres, et quel incomparable maître fut M. Lavisse! A la Sorbonne, les plus grands amphithéâtres étaient trop petits pour le public qui se pressait à ses cours; mais son influence s'exerçait surtout dans les conférences réservées à ses « chers historiens. » Il leur apprenait le travail scientifique. Combien, sous sa direction, ont été ébauchés de livres qui font honneur à la science française! Une bibliographie des thèses qui lui sont dédiées montrerait son influence. Pour les diverses générations de jeunes gens qui se sont succédé à l'École normale ou à la Sorbonne — les plus anciens sont aujourd'hui des vieillards — M. Lavisse a été un guide, un directeur au sens le plus élevé du mot, un directeur laïque des consciences.

M. Lavisse a beaucoup écrit. Ses premiers travaux d'histoire ont été consacrés à l'Allemagne et particulièrement à la Prusse. Après la guerre de 1870-1871, il a voulu bien connaître cette Prusse qui nous avait vaincus : il y fit de nombreux séjours, écrivit ses impressions de voyage dans des articles de la *Revue des Deux Mondes* qui sont devenus des volumes : *Essais sur l'Allemagne impériale*, 1888; *Trois Empereurs d'Allemagne*, 1889; dans ce dernier ouvrage, il trace un vigoureux portrait de Guillaume Ier et de Frédéric III qui venaient

d'entrer dans le passé, mais se laissa tromper par les fanfaronnades de Guillaume II ; il le reconnaîtra plus tard. Mais c'est à l'histoire lointaine de la Prusse qu'il s'était attaché d'abord. Il avait montré dans ses deux thèses soutenues en 1875 la double origine de la monarchie prussienne : d'une part, le Brandebourg conquis et façonné par les princes de la dynastie ascanienne (1134-1323) ; d'autre part, le duché de Prusse situé dans les brumes du côté de l'Est, hors de l'Allemagne, et dont Hermann de Salza s'empara au XIIIe siècle après l'avoir dévasté. Il reprit ces premiers essais dans ses *Études sur l'histoire de Prusse* (1879), poussa plus avant dans la suite des temps, présenta au lecteur, avec un relief étonnant, les fondateurs : le grand électeur Frédéric-Guillaume, le premier roi de Prusse Frédéric Ier, et traça une première esquisse du roi-sergent et de Frédéric II. Nous retrouvons ces deux derniers dans les volumes : *la Jeunesse du grand Frédéric* (1891), *le grand Frédéric avant l'avènement* (1893), où M. Lavisse accumule les anecdotes avec une ironie amusée, mais où il nous fait réfléchir aux destinées singulières de cette Prusse qui finira par imposer à l'Allemagne sentimentale sa domination, ses fonctionnaires et son militarisme.

De l'histoire médiévale de l'Allemagne, il en était arrivé à l'histoire de ce pays dans les temps modernes. Il en alla de même de ses travaux sur l'histoire de France. Il nous a donné jadis dans la *Revue historique* une *Étude sur le pouvoir royal au temps de Charles V* (t. XXVI, p. 233) et l'on trouvera dans la collection de la *Revue bleue* un article qui fut sa leçon d'ouverture à un cours sur les institutions de Charles VII. Une fois qu'il fut nommé à la Sorbonne professeur d'histoire moderne, il concentra ses recherches sur cette période ; mais, pour avoir manié les documents de notre lointaine histoire, il fut plus apte à diriger l'une des deux grandes entreprises à laquelle son nom est attaché.

Nous parlerons brièvement de ces deux entreprises. Dans l'*Histoire générale de l'Europe depuis le Ve siècle jusqu'à nos jours*, qu'on appelle dans le langage courant le Rambaud-Lavisse, bien qu'en réalité Rambaud seul doive en avoir l'honneur ou la responsabilité, M. Lavisse a écrit lui-même un intéressant chapitre sur les origines du pouvoir pontifical et de plus il a mis à la disposition de M. André Berthelot les notes des cours qu'il avait jadis professés à l'École normale. Quant à l'*Histoire de France* qui est aujourd'hui terminée, nous lui consacrerons prochainement un article spécial. Dans cette œuvre, même pour les volumes qu'il n'a pas signés, la part de M. Lavisse est considérable ; il a revisé avec un soin scrupuleux la tâche de chaque collaborateur ; il a veillé aux justes proportions de chaque période et à l'unité de l'ensemble ; il a animé le travail d'un même esprit et comme d'un même souffle ; puis il a écrit l'histoire de presque tout le règne de Louis XIV ; comme le lui dit M. Liard le jour où nous avons célébré le jubilé du maître, il a *gravé* le portrait du Roi-Soleil dans la pleine maturité de son talent.

L'amour de la patrie, la foi en ses destinées, a été la source de l'énergie que M. Lavisse a dépensée à diriger cette grande entreprise. Il avait vu la guerre de 1870-1871 ; il avait monté la garde au rempart de Paris ; il avait assisté à la défaite ; mais il ne désespéra pas. Il resta en contact avec l'Alsace : en 1911, à l'appel du docteur Bucher, il vint faire devant les étudiants alsaciens à Strasbourg une conférence privée et il nous dit, à son retour, la grande émotion qu'il avait éprouvée. « Jamais », a-t-il pu écrire, « la flèche de Strasbourg ne s'effaça de mon horizon. » Et voici que la déclaration brutale de guerre, faite par l'Allemagne, posa à nouveau devant le monde la question d'Alsace-Lorraine. Pendant les quatre ans que les hostilités ont duré, M. Lavisse est resté à un poste de combat. Il a multiplié ses lettres au *Temps*, au *Bulletin aux armées*, ses articles dans la *Revue de Paris ;* il a exposé, dans une série de tracts, la question d'Alsace-Lorraine ; il a fait passer son âme dans l'âme des combattants et de la nation. Pourtant il fut durement frappé : son frère, le général Lavisse, était mort des suites d'une maladie contractée dans les tranchées ; sa maison du Nouvion, dont il a parlé avec tant d'amour dans ses *Souvenirs*, avait été incendiée par les Allemands ; il dut quitter en avril 1918 son appartement de la rue de Médicis, où il habitait depuis 1868, et qui se trouvait dans la ligne de tir du gros canon allemand. Il continua toutefois de présider avec sa haute autorité le Comité d'études où étaient étudiés les problèmes que devait résoudre le congrès de la paix. L'armistice, puis la paix furent signés ; mais, par suite de l'effort soutenu et aussi du grand âge, M. Lavisse était atteint dans sa santé. Il quitta la direction de l'École normale, revint dans la rue de Médicis, passa encore deux étés dans les ombrages de Chantilly, mais tout long voyage lui était interdit ; il ne put revoir l'Alsace délivrée et nous avons vivement déploré son absence lors de l'inauguration de l'Université de Strasbourg. Il continuait pourtant de travailler ; il lisait avec le plus grand soin les volumes de l'*Histoire de France contemporaine* et il écrivit la conclusion générale de l'œuvre, où il crie sa confiance dans l'avenir de la France et de la démocratie. Ce fut comme son testament moral et sur la tombe de ce grand Français, au cimetière de Nouvion-en-Thiérache, le mardi 22 août 1922, une fanfare fit retentir, suivant son expresse volonté, les accents de la *Marseillaise*.

Chr. PFISTER.

— M. Henry VIGNAUD est mort à Bagneux, le 19 septembre 1922, à l'âge de quatre-vingt-douze ans ; il était né à la Nouvelle-Orléans, le 27 novembre 1830, d'une famille d'origine française. Il épousa lui-même une Française et vécut très longtemps en France, où il avait fini par se fixer définitivement ; mais il était citoyen américain. Journaliste, il entra dans le service diplomatique et fut pendant vingt-sept années premier secrétaire de la légation américaine à Paris (1882-1909). De bonne heure, les problèmes que soulève la découverte de l'Amérique attirèrent son attention passionnée et il leur consacra des

ouvrages remplis de faits nouveaux et de considérations originales qui suscitèrent d'ailleurs de vives controverses : *Toscanelli et Christophe Colomb* (1902) ; *Études critiques sur la vie de Colomb* (1905) ; *Histoire critique de la grande entreprise de 1492* (2 vol., 1911), suivie, la même année, de dissertations sur *Améric Vespuce* et sur les *Expéditions des Scandinaves en Amérique* (1911), etc. Il était président de la Société des Américanistes et correspondant de l'Institut de France. Ch. B.

— A M. Georges Sorel, mort récemment, on doit plusieurs ouvrages importants sur l'histoire des idées sociales et du socialisme. Ils sont écrits dans un esprit très avancé, même révolutionnaire, mais par un homme de bonne foi, par un penseur indépendant, instruit et réfléchi : *Réflexions sur la violence* (5e édition, 1922, avec plaidoyer pour Lénine) ; *les Illusions du progrès* (3e édition, 1921) ; *Matériaux d'une théorie du prolétariat* (2e édition, 1921, suivie d'exégèses proudhonniennes) ; *Introduction à l'économie moderne* (2e édition, 1922) ; *De l'utilité du pragmatisme* (1921) ; *la Décomposition du marxisme* (dont une 3e édition est sous presse) ; *la Révolution dreyfusienne* (2e édition, 1911).

— Un Congrès des bibliothécaires et des bibliophiles se tiendra à Paris au printemps de l'année 1923 ; il s'occupera de toutes les questions de coopération scientifique qui peuvent être discutées entre les nations. Le bureau du Comité d'organisation comprend comme président M. Henry Martin, président de l'Association des bibliothécaires français, comme vice-présidents le comte Alexandre de Laborde, président de la Société des bibliophiles français, et M. C. Couderc, président de la Société de l'École des chartes. La cotisation, fixée à 25 francs par an, doit être envoyée à M. l'abbé Marcel Langlois, trésorier du Congrès (150, boulevard Montparnasse, Paris, XIVe). Toute la correspondance relative au Congrès doit être adressée au secrétariat général, siégeant au Collège de France.

— La Société des sciences, lettres, arts et d'études régionales de Bayonne a décidé, dans sa séance du 3 avril 1922, d'accepter le mandat qui lui était offert par la ville et de créer un Musée basque. D'accord avec la ville, elle définit ainsi le but qu'elle se propose : « Donner, à tout instant, une image aussi exacte et aussi complète que possible du pays basque, de Bayonne et de ses environs dans le passé et dans le présent. »

On peut participer à la création du Musée : 1° par des dons en argent ou en nature ; 2° par des prêts d'objets et de collections, en vue d'expositions temporaires ; 3° par une collaboration active aux travaux du Comité.

Les dons d'une valeur de 1,000 francs et au-dessus confèrent le titre de bienfaiteur du Musée, ceux de 500 à 1,000 francs le titre de fondateur, ceux de 100 à 500 francs le titre de souscripteur. Les donateurs

sont inscrits, par ordre chronologique, dans un Livre d'or. Le premier des noms qui figureront sur ce Livre d'or (à la date du 25 mai 1922) est celui de la ville de Laventie (Pas-de-Calais), ancienne capitale du pays de Lalloeu; ravagée par la guerre et adoptée par Bayonne et Biarritz, elle a tenu, malgré sa misère, à participer à la fondation du Musée basque, en témoignage de son amitié, de sa gratitude et des liens étroits qui, dans la solidarité nationale, unissent entre eux tous les pays de France.

Toutes les communications relatives au Musée basque doivent être adressées à M. l'Administrateur du Musée basque à Bayonne.

— Le 20 août 1922 a été inauguré, dans une maison du « mas » Soubeyran, sur les premières pentes des Basses-Cévennes, entre Anduze et Saint-Jean-du-Gard, le « Musée du Désert ». C'est dans cette maison qu'est né Laporte, dit Roland, l'un des chefs camisards, et MM. Frank Puaux et Edmond Hugues ont pu y réunir un grand nombre de livres, affiches, complaintes, armes et meubles qui rappellent les persécutions subies par les protestants méridionaux depuis la révocation de l'Édit de Nantes jusqu'à la publication de l'Édit de tolérance. G. Bn.

— *Société d'histoire du droit.* — Séance du 6 avril 1922 : M. Lévy-Bruhl donne lecture d'une communication sur les *Témoins dans la loi salique*. L'examen des textes conduit à cette conclusion qu'aucun d'eux ne se rapporte sûrement au témoignage judiciaire, ni ceux qui parlent expressément de *testis* ou de *testimonium*, ni ceux qui feraient allusion au témoignage par des formules du type « si ei fuerit adprobatum » ou « si adprobare non potuit », ou enfin « si certe probata non fuit ». Il en résulte que la loi salique n'a, pas plus que les autres lois barbares, connu la preuve testimoniale.

Séance du 11 mai 1922 : M. de Visscher donne lecture d'une communication sur le « *Fur manifestus* » *dans la loi des Douze-Tables et dans la législation prétorienne.*

M. Glotz appelle l'attention des juristes et des historiens sur le *Gnomon* de l'idiologue, ce code fiscal de l'Égypte romaine qui a été récemment découvert, et dont M. Théodore Reinach a publié une excellente édition, avec une traduction généralement irréprochable et un précieux commentaire. Ce document fournit dès à présent une masse de renseignements et se prête à toutes sortes de recherches nouvelles. M. Glotz se borne à parler des classes ethniques et des dispositions destinées à les maintenir.

Séance du 8 juin 1922 : M. Jordan, professeur à la Faculté des lettres de Paris, fait une communication relative à une sentence rendue par Pascal II, le 16 octobre 1113, qui tranche, en le racontant tout au long, un procès pendant entre l'archevêque de Bénévent et l'évêque de Troja. Elle a été publiée par Kehr, *Papsturkunden in Benevent und der Capitanata*, dans les *Nachrichten von der*

königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, 1898, p. 66. L'objet du procès — la possession de la paroisse de Biccaro — est en soi insignifiant; mais le récit détaillé qui en est fait, outre qu'il apporte quelques rectifications à l'itinéraire de Pascal II ou à la liste des évêques de Troja, nous fait connaître la procédure en droit canonique au temps où elle était encore primitive, à peine organisée, nullement formaliste, patriarcale, presque entièrement orale. Ce procès est encore intéressant par le rôle dévolu aux cardinaux. Il se déroule précisément à l'époque où le Sacré-Collège est en train de se constituer peu à peu et de devenir le tribunal du pape; on le voit, dans notre document, s'acheminer vers ce rôle.

M. Champeaux expose le résultat de ses recherches sur les *Parentèles en Bourgogne* et sur le système des coutumes *de tronc commun*. La question qui se pose est celle de savoir si la coutume de tronc commun est un adoucissement de la coutume souchère conçue à la manière parisienne, comme on l'a cru jusqu'ici, ou si, au contraire, ce n'est pas la coutume souchère qui est un élargissement, une déformation de la coutume de tronc commun. Ce dernier point de vue, qui est celui de M. Champeaux, modifierait profondément les explications actuellement données sur les successions coutumières.

— Nous avons annoncé précédemment les *Classiques de l'histoire de France au moyen âge*, qui doivent paraître à la librairie Champion sous la direction de notre collaborateur M. Louis Halphen; les premiers volumes contiendront : *la Vie de Charlemagne*, par Éginhard (texte et traduction par M. Louis Halphen); *Nithard, Histoire des fils de Louis le Pieux*, avec le texte des *Serments de Strasbourg*, par M. Ph. Lauer; *les Lettres de Loup de Ferrières*, par M. L. Levillain; *Histoire anonyme de la première croisade*, par M. Louis Bréhier; *la Chanson de la Croisade des Albigeois*, par M. E. Martin-Chabot; *Poésies historiques des troubadours*, par M. A. Jeanroy, avec la collaboration de M. F. Benoit; *Joinville, Vie de saint Louis*, par MM. Mario Roques et Louis Halphen; *le Dossier de l'affaire des Templiers*, par M. Lizerand; *Commynes, Mémoires*, par M. J. Calmette; *Chastellain, Chronique*, par M. H. Stein. — Les souscripteurs à la collection bénéficieront d'une réduction de 20 %.

Allemagne. — On annonce la mort de MM. Michael Tangl, professeur d'histoire médiévale et des sciences auxiliaires de l'histoire à l'Université de Berlin, collaborateur des *Monumenta Germaniæ historica* (7 septembre 1921); — Georg Hüffer, ancien professeur d'histoire à l'Université de Breslau, le premier directeur du *Historisches Jahrbuch* (4 mars 1922); — O. Hirschfeld, professeur d'histoire ancienne à l'Université de Berlin (premiers jours d'avril), à l'âge de soixante-dix-neuf ans; — H. Diels, professeur de philologie classique à la même Université (5 juin), à l'âge de soixante-treize ans; —

R. Eberstadt, professeur honoraire d'histoire économique à la même Université (premiers jours de juin), à l'âge de soixante-six ans; — P. Bailleu, ancien directeur des archives de l'État prussien (fin juin), à l'âge de soixante-neuf ans.

Belgique. — On annonce l'apparition imminente des premiers volumes d'un *Spicilegium sacrum Lovaniense*, entreprise collective de l'Université catholique et des collèges théologiques de la Compagnie de Jésus et des Dominicains de Louvain; cette collection comprendra des études et des documents pour servir à l'histoire des doctrines chrétiennes depuis la fin de l'âge apostolique jusqu'à la clôture du concile de Trente.

— Le Bulletin de la Société pour le progrès des études philologiques et historiques s'est transformé en *Revue belge de philologie et d'histoire*, revue trimestrielle qui paraît depuis le 1er janvier 1920.

Cuba. — L'Académie de l'histoire de Cuba, dont le siège est à La Havane, publie depuis 1919 une revue intitulée : *Anales de la Academia de la historia*. Le directeur est M. Domingo Figarola-Caneda. Dans ces *Anales*, l'Académie fait paraître, outre les procès-verbaux de ses séances, des documents et travaux relatifs à l'histoire de l'île. Les trois premières livraisons contiennent une notice nécrologique sur le Dr. Ramón Meza y Suárez Inclán par M. Evelio Rodríguez Lendián, professeur d'histoire à l'Université de La Havane; la correspondance (Centón epistolar) de Domingo del Monte, 1823-1845, avec une préface et des notes par M. Figarola-Caneda; une étude sur Manuel de Quesada y Loynaz, qui intéresse la guerre de l'Indépendance, par M. Carlos Manuel de Céspedes y Quesada; la bibliographie d'Enrique Piñeyro, littérateur, qui mourut à Paris en 1911. Par suite de circonstances imprévues, la 3e livraison (janvier-juin 1920) n'a paru qu'en 1922.

Grande-Bretagne. — Sir Julian Stafford Corbett, directeur de la Section historique du Comité de défense impériale, est mort le 21 septembre 1922. Né le 12 novembre 1854, il fit ses études à Trinity College, Cambridge. Il entra d'abord au barreau et, après avoir cherché sa voie dans les lettres et le journalisme, il se consacra, depuis 1889, à l'histoire navale. Professeur au « Naval war College » (1903), il est l'auteur de nombreux ouvrages : *Drake* (1890), simple esquisse qu'il développa ensuite en un livre très détaillé : *Drake and the Tudor navy* (1898); *The successors of Drake, 1596-1603* (1906); *England in the Mediterranean, 1603-1713* (1904); *England in the seven years war* (1908); *The campaign of Trafalgar* (1910). Pour la « Navy Records Society », il édita d'importants documents relatifs à la marine pendant la guerre contre l'Espagne de 1585 à 1587 (1898); *Fighting instructions, 1530-1816* (1905); *Signals and instructions, 1778-1794* (1908); la correspondance de George, 2e comte Spencer,

1794-1801 (2 vol., 1913-1914). Ces ouvrages attirèrent sur lui l'attention de l'amirauté britannique. Aussi fut-il chargé par elle de préparer l'Histoire officielle de la Grande Guerre au point de vue naval; les volumes actuellement parus conduisent les événements jusqu'à la formation du ministère de coalition Lloyd George. Les matériaux accumulés par le probe historien qu'était Sir Julian ne seront pas perdus; il faut souhaiter que son œuvre soit continuée dans le même esprit et avec la même méthode. G. Bn.

— Sir John Edwin Sandys est mort le 6 juillet 1922 dans sa soixante-dix-neuvième année. On lui doit de nombreuses éditions de classiques latins, une *Introduction to latin epigraphy* (1919) et surtout une *History of classical scholarship* (3 vol., 1903-1908), qui fait autorité.

— Nous avons le vif regret d'annoncer la mort de Sir George W. Prothero (10 juillet); il était né le 14 octobre 1848. Élève de King's College, Cambridge, il enseigna l'histoire d'abord à son ancien collège, puis à l'Université d'Édimbourg (1894-1899). Il quitta alors l'enseignement pour prendre la direction de la *Quarterly Review*. Il avait jusque-là peu publié : une bonne biographie de Simon de Montfort (1877), un choix de documents sur les règnes d'Élisabeth et de Jacques Ier, suite aux *Select Chasters* de Stubbs (*Select statutes and other constitutional documents illustrative of the reigns of Elizabeth and James I*, 1894; 3e édit., 1906), avec une préface remarquable montrant comme il savait dégager des conclusions générales des faits particuliers, des articles dans l'*Encyclopædia Britannica* et dans le *Dictionary of national biography*. A Londres, il déploya une grande activité intellectuelle. Outre le travail de sa Revue, il fut un des trois érudits chargés de diriger la *Cambridge modern history;* quand on décida de continuer la bibliographie de Charles Gross, il consentit à se charger du XVIe siècle et commença des dépouillements qu'il alla poursuivre jusque dans les archives et bibliothèques de la Russie; il dirigea la série des Histoires des divers États européens publiée par la Cambridge University press. Aussi le voit-on membre, vice-président et président de la R. Historical Society, à laquelle il a légué sa bibliothèque et une partie de sa fortune immobilière, membre (fellow) de la British Academy, membre de la Commission d'enquête sur la discipline ecclésiastique, etc. Pendant la guerre, il fut mis à la tête de la Section d'histoire instituée au Foreign Office à l'effet de préparer le travail des négociateurs au futur traité de paix; les documents réunis par ses soins et ceux de ses collaborateurs ont formé la substance des *Peace handbooks* (25 volumes), qui contiennent tant d'informations utiles sur l'histoire, la géographie, l'état économique, social, religieux des États en guerre, c'est-à-dire à peu près de tous les États du monde (moins les États-Unis qui ont entrepris de leur côté une œuvre parallèle). Ce constant labeur épuisa lentement une santé qui ne fut

jamais très robuste, et il s'est éteint assez brusquement. C'était un homme modeste et accueillant, ami chaud et dévoué sous des apparences un peu froides, d'une courtoisie parfaite et d'une grande élévation de sentiment. Ch. B.

— M. W. M. Lindsay, professeur à l'Université de Saint-André (Écosse), commence la publication d'une *Palæographia latina*, journal périodique où pourront être insérés des articles en français, en italien et en allemand, tout comme en anglais. Le premier fascicule contient un article de M. Lindsay lui-même sur la minuscule latine jusqu'au milieu du IXe siècle et un autre de feu P. Liebart sur quelques anciennes écritures provenant du « Scriptorium » de Corbie. Ce périodique paraîtra chez H. Milford.

— L'École des études slaves fondée à l'Université de Londres commence la publication d'un périodique : *The Slavonic Review*, consacré à l'étude de l'histoire, des institutions, de la littérature et des arts slaves. Il est dirigé par MM. Bernard Pares, R. W. Seton-Watson et Harold Williams Le premier numéro a paru en juin 1922.

— Le British Museum a pu récemment acquérir, grâce à un don des « Trustees » de la fondation Carnegie, un appareil photographique permettant d'obtenir des fac-similés de manuscrits à bien meilleur marché que jusqu'à présent. Pour tout renseignement utile, il suffira de s'adresser au directeur du musée.

— Une Société s'est formée en 1921 sous la présidence de Lord Dillon pour l'étude de l'histoire militaire. Elle publie un bulletin (*Journal of the Society of army historical research*), dont quatre livraisons ont déjà paru.

— Le *Times* des 27 et 28 septembre 1922 a publié des renseignements circonstanciés sur la campagne archéologique de la « British School of archæology » en Palestine et du « Department of Antiquities ».

— La Société des antiquaires de Londres a entamé au mois de septembre 1922 des fouilles à Richborough, qui a été, à l'époque romaine, une station militaire de grande importance et le port principal de passage pour la Gaule. Ces fouilles dureront vraisemblablement cinq années.

— L'*Encyclopædia britannica* va s'enrichir de trois nouveaux volumes exclusivement consacrés aux événements des années 1911-1921.

Italie. — Sous la direction de M. G. Corso paraît à Vérone, via Croce Verde, depuis janvier 1922, un périodique mensuel consacré à l'archéologie, l'*Antiquarium, bolletino dell' antiquario*. 15 l. 10 l'abonnement.

— M. R. Almagia passe en revue dans l'*Italia che scrive* (août

1922) les principales publications qui ont paru à l'occasion du VIIe centenaire de l'Université de Padoue.

Russie. — Le *Journal des Débats* des 4 et 5 octobre 1922 a publié de longs extraits des *Archives rouges*, recueil de documents diplomatiques tout récemment publiés par le gouvernement soviétique et qui fournissent des renseignements de premier ordre sur les origines de la Grande Guerre.

— Le correspondant berlinois du *Times* a publié dans ce journal (2, 3 et 4 août 1922) des extraits de la publication faite par les monarchistes russes des lettres écrites par la tsarine à Nicolas II d'avril 1914 à janvier 1916. Ces lettres ont été trouvées à Ekaterinbourg, après le massacre de la famille impériale ; elles sont écrites en anglais — langue dans laquelle conversaient les monarques — et, très spontanées, très familières, elles fournissent sur la psychologie du tsar et de sa femme, sur leur entourage, sur Raspoutine en particulier, sur les événements russes et européens des renseignements de premier ordre. A l'examen de ces lettres, qui forment la matière d'un volume auquel s'en ajoutera un second, le *Times* joint celui d'un journal tenu par la tsarine pendant les six semaines où la famille impériale fut emprisonnée à Ekaterinbourg et qui sera publié par la maison d'édition de la *Vossische Zeitung*. G. Bn.

— On a découvert dans les papiers de la princesse Yourievsky, épouse morganatique du tsar Alexandre II, un journal intéressant pour l'histoire du règne de celui-ci. Ce journal sera édité en quatre langues par le secrétaire de la princesse, M. Markoff.

Suisse. — L'auteur si distingué de l'*Histoire littéraire de la Suisse française*, M. Philippe Godet, est mort à Neuchâtel, le 27 septembre 1922, à l'âge de soixante-douze ans.

Tchéco-Slovaquie. — Le gouvernement tchéco-slovaque a réuni les éléments d'un *Livre blanc* intitulé : « Documents diplomatiques concernant les tentatives de restauration des Habsbourg sur le trône de Hongrie, d'août 1919 à novembre 1921. » G. Bn.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Baldensperger (*F.*), *Bardoux* (*J.*), *Blondel* (*G.*), *Pange* (*J. de*) et *Pinon* (*R.*). La Rhénanie, 260.
Bardoux (*J.*). Voir *Baldensperger* (*F.*).
Bauer (*Wilhelm*). Einführung in das Studium der Geschichte, 101.
Blondel (*G.*). Voir *Baldensperger* (*F.*).
Brunhes (*Jean*) et *Vallaux* (*Camille*). La géographie de l'histoire, 99.
Comité français catholique pour la célébration du sixième centenaire de la mort de Dante Alighieri. Bulletin du Jubilé, 106.
Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, fasc. 49-50, 105.
Hauvette (*Henri*). Études sur la « Divine Comédie », 259.
Henri-Robert. Les grands procès de l'histoire, 269.
Leclère (*L.*). La question d'Occident. Le pays d'entre-deux, de 843 à 1921, 105.
Leicht (*P. S.*). Un principio politico medievale, 71.
Masseron (*Alexandre*). Les énigmes de la « Divine Comédie », 258.
Pange (*Jean de*). Voir *Baldensperger* (*F.*).
Parkes (*Edward*). British and foreign state papers, 1919, 262.
Pinon (*R.*). Voir *Baldensperger* (*F.*).
Renaud de Briey (comte). Le Rhin et le problème d'Occident, 261.
Romieu (*J.*). Livre noir et livre jaune, 262.
Vallaux (*Camille*). Voir *Brunhes* (*Jean*).
Vierendeel (*A.*). Esquisse d'une histoire de la technique, 106.

HISTOIRE DE LA GUERRE.

Hansi et *Tonnelat* (*E.*). A travers les lignes ennemies. Trois années d'offensive contre le moral allemand, 108.
Huisman (*Georges*). Dans les coulisses de l'aviation, 1914-1918, 263.
Jean-Bernard. Histoire générale et anecdotique de la guerre de 1914, fasc. 47-49, 263.
Reinach (*Joseph*). Les commentaires de Polybe, 97.
Scammell (capitaine). A program for naval history, 267.
Tonnelat (*E.*). Voir *Hansi*.

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ.

Amiand et *Méchineau*. Tableau comparé des écritures babylonienne et assyrienne, 234.
Banks (*E. J.*). Bismya, or the lost city of Adab, 230.
Barton (*G. A.*). The origin and development of Babylonian writing, 234.
Brunnow (*R.*). A classified list of ideographs, 235.
Budge (*W.*). Assyrian sculptures in the British Museum, 229.
Chipiez. Voir *Perrot* (*George*).
Clay (*Albert T.*). Amurru, the home of the Northern Semites, 236.
Contenau (*G.*). La civilisation assyro-babylonienne, 245.
— Les Hittites, 232.
— Trente tablettes cappadociennes, 231.
Cowley (*A. E.*). The Hittites, 232.
Delitzsch (*P.*). Grundzüge der Sumerischen Grammatik, 237.
Deutsche Orient-Gesellschaft. Wissenschaftliche Veröffentlichungen, 229.
Dhorme (*P.*). Choix de textes religieux assyro-babyloniens, 243.
— La religion assyro-babylonienne, 240.
Dieulafoy (*Marcel A.*). L'art antique de la Perse, 231.
Fossey (*Charles*). Manuel d'assyriologie, 233.
— Voir *Scheil* (le P. *V.*).
Garstang (*J.*). The land of the Hittites, 231.
Halévy (*Joseph*). Précis d'allographie assyro-babylonienne, 237.
Hall (*H. R.*). The ancient history of the Near-East, 238.
Handcock (*P.*). Mesopotamian archæology, 241.
Heuzey (*L.*) et *Thureau-Dangin* (*F.*). Découvertes en Chaldée, 230.
— Nouvelles fouilles de Tello, 230.
Hogarth (*D. G.*) et *Wolley* (*L.*). Carchemish, 231.

Hrozny (*F.*). Die Sprache der Hethiter, 231.
Jastrow. Civilization of Babylonia and Assyria, 245.
— Die Religion Babyloniens und Assyriens, 240.
Jensen (*P.*). Hittites und Armenier, 231.
King (*L. W.*). A history of Babylonia and Assyria, 238.
— Bronze reliefs from the gates of Shalmaneser, 229.
Knudtzon (*J. A.*). Die El-Amarna Tafeln, 241.
Koldewey. Das wieder entstehende Babylon, 230.
Lagier (*C.*). A travers la Haute-Égypte, 108.
Langdon (*S.*). A Sumerian grammar and chrestomathy, 237.
Maspero (*G.*). Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique, 238.
Méchineau. Voir *Amiand*.
Meissner (*B.*). Babylonien und Assyrien, 245.
— Kurzgefasste assyrische Grammatik, 237.
— Seltene assyrische Ideogramme, 235.
Mémoires de la délégation française en Perse, 231.
Messerschmidt. Corpus inscriptionum hettiticarum, 231.
Meyer (*Ed.*). Geschichte des Altertums, 238.
Oppert (*Jules*). Expédition scientifique en Mésopotamie, 229.
Perrot (*Georges*) et *Chipiez*. Histoire de l'art dans l'antiquité, 229.
Pottier (*E.*). L'art hittite, 242.
Pumpelly (*R.*). Explorations in Turkestan. Prehistoric civilizations of Anan, 236.
Reinach (*Théodore*). Un code fiscal de l'Égypte romaine : le gnomon de l'idiologue, 89.
Sayce (*A H.*). The hittite language of Boghaz-keui, 231.
Scheil (le Père *V.*). Recueil de lois assyriennes, 243.
— Une saison de fouilles à Sippar, 229.
— et *Fossey* (*Ch.*). Grammaire assyrienne, 237.
Teloni (*B.*). Letteratura assira, 243.
Thureau-Dangin (*L.*). Recherches sur l'origine de l'écriture cunéiforme, 234.
— Voir *Heuzey* (*L.*).
Weber (*O.*). Die Literatur der Babylonier und Assyrer, 243.
Weidner (*E.*). Studien zur hethitischen Sprachwissenschaft, 231.
Woolley (*L.*). Voir *Hogarth* (*D. G.*).

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

Andler (*Charles*). La décomposition politique du socialisme allemand, 1914-1919, 109.
Baumont (*Maurice*) et *Berthelot* (*Marcel*). L'Allemagne. Lendemains de guerre et de révolution, 263.
Berthelot (*Marcel*). Voir *Baumont* (*Maurice*).
Fribourg (*André*). Les semeurs de haine; leur œuvre en Allemagne avant et depuis la guerre, 264.
Headlam-Morlet (*J. W.*). German history revealed, 264.
Schmidt (*Charles*). Les plans secrets de la politique allemande en Alsace-Lorraine, 110.
Stengel (*Edmund*). Nova Alemanniae, 91.
Tcherkinsky. Les « Landschaften » et leurs opérations de crédit hypothécaire en Allemagne, 1770-1920, 109.

HISTOIRE DE BELGIQUE.

Pergameni (*Charles*). L'esprit public bruxellois au début du régime français, 265.
Van der Essen (*Léon*). Une institution d'enseignement supérieur sous l'ancien régime. L'Université de Louvain, 1435-1797, 111.

HISTOIRE D'ESPAGNE.

Dieulafoy (*Jane*). Isabelle la Grande, reine de Castille, 1451-1504, 250.

HISTOIRE DE FRANCE.

Cartellieri (*Alexander*). Philipp II August, König von Frankreich. T. IV, 1199-1206, 71.
Caussin (capitaine). Vers Taza; souvenirs de deux ans de campagne au Maroc, 270.
Coste (*Pierre*). La vraie date de la naissance de saint Vincent de Paul, 268.
Haraucourt (*Edmond*). L'histoire de France expliquée au musée de Cluny, 268.
Lesmaries (*A.*). Dunkerque et la plaine maritime aux temps anciens, 268.
Longnon (*Auguste*). La formation de l'unité française, 112.
Maxe (*Jean*). Les cahiers de l'Anti-France, 113, 271.
Paul-Louis. Histoire du parti socialiste en France, 1871-1914, 112.
Raphaël (*Paul*). La troisième Répu-

blique, du seize mai au seize novembre, 270.
Rott (*Édouard*). Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses, 94.
Saint-Simon. Mémoires, t. XXXI, 268.
Schelle (*G.*). Voir *Turgot*.
Tilley. A companion to french studies. Vol. II : Modern France, 112.
Turgot. Œuvres et documents le concernant, publ. par *G. Schelle*, 268.

HISTOIRE DE GRÈCE.

Lhéritier (*Michel*). La Grèce, 114.

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

Adams (*George Burton*). Constitutional history of England, 76.
Barennes (*Jean*). Voir *Biron* (*Reginald*).
Bayley (*Harold*). Archaïc England, 66.
Biron (dom *Reginald*) et *Barennes* (*Jean*). Un prince anglais, cardinal-légat au XVIe siècle : Réginald Pole, 271.
Bonnegent (abbé *C.*). La théorie de la certitude dans Newman, 83.
Braithwaite (*William C.*). The second period of Quakerism, 82.
Bremond (*Henry*). Newman; essai de biographie psychologique, 83.
Brown (*G. Baldwin*). The arts in early England, t. V, 68.
Chadwick (Miss *D.*). Social life in the days of Piers Plowman, 71.
Chamberlin (*Frederick*). The private character of Queen Elizabeth, 73.
Chambers (*R. W.*). Beowulf; an introduction to the study of the poem, 67.
Christie (*Mabel E.*). Henry VI, 72.
Clark (*Ruth*). Antony Hamilton, author of the Memoirs of the count Grammont, 75.
Close rolls of the reign of Henry III, 1247-1251, 271.
Coulton (*G. G.*). Medieval studies, n° 15. More roman catholic history, 81.
Delattre (*Floris*). La pensée de J. H. Newman; extraits les plus caractéristiques de son œuvre, 83.
Dietz (*Frederick C.*). English government finance, 1485-1558, 78.
Einstein (*Lewis*). Tudor ideals, 72.
Flynn (*John Stephen*). The influence of Puritanism on the political and religious thought of the English, 82.
Gardner (*Samuel*). A guide to english gothic architecture, 114.
Henderson (*Hubert H.*). The cotton control board, 273.
Henson (*Herbert Hensley*). Anglicanism, 86.
Historical manuscripts Commission. Report on the Palk manuscripts in the possession of Mrs. Bannatyne of Halidon, Devon, 272.
Jenkinson (*Hilary*). Elizabethan handwritings, 272.
Johnson (*A. H.*). History of the worshipful company of the Drapers of London, 114.
Keith (*Arthur Berriedale*). War government of british dominions, 81.
Lambeth reunion, 1920, 86.
Le Fanu (*William Richard*). Queen Anne's Bounty, 113.
Leslie (*Shane*). Henry Edward Manning, 84.
Morris (*Homer Lawrence*). Parliamentary franchise reform in England, 1885-1918, 78.
Mumby (*Frank Arthur*). The fall of Mary Stuart; a narrative in contemporary letters, 74.
Newman. Correspondence of J. H. Newman with John Keble and others, 1839-1845, 83.
Packard (*Sydney Raymond*). King John and the Norman church, 71.
Park (*Joseph H.*). The english reform bill of 1867, 78.
Pollard (*A. F.*). The evolution of Parliament, 76.
Pollen (*John H.*). Sources for the history of roman Catholics in England, Ireland and Scotland, 273.
Powicke (*F. N.*). Ailred of Rievaulx and his biographer Walter Daniel, 70.
Reid (*R. R.*). The king's council in the North, 79.
Robinson (*J. Armitage*). Somerset historical essays, 69.
Stopes (*Charlotte Carmichael*). The life of Henry, third earl of Southampton, Shakespeare's patron, 74.
Strachey (*Lytton*). Cardinal Manning, 84.
Ward (*Wilfrid*). Last lectures, 1914, 1915, 83.
Williamson (*James A.*). A short history of British expansion, 80.
Wilson (*Violet A.*). Queen Elizabeth's maids of honor and ladies in the privy Chamber, 74.
Winstanley (*Lilian*). Hamlet and the scottish succession, 252.
— Macbeth, King Lear and Contemporary history, 252.
Wittke (*Carl*). The history of english parliamentary privilege, 78.

HISTOIRE D'ISLAM.

Abou Yousouf Ya'Qoub. Voir *Fagnan* (*E.*).
Aghnides (*Nicolas P.*). Mohammedan theories of finance, 120.

Fagnan (*E.*). Le livre de l'impôt foncier d'*Abou Yousouf Ya'Qoub*, 119.
Gaudefroy-Demombynes. Les institutions musulmanes, 117.
Guidi (*Ignazio*). L'Arabie antéislamique, 118.
Hartmann (*Martin*). Zur Geschichte des Islam in China, 116.
Hogarth (*D. G.*). Arabia, 117.
Lippl (*Joseph*). Der Islam nach Entstehung, Entwicklung und Lehre, 119.

HISTOIRE D'ITALIE.

Chiappelli (*Alberto*). Storia e costumanze delle antiche feste patronali di s. Jacopo in Pistoia, 275.
Gurrieri (*Raffaele*). La medicina legale nell' Università di Bologna, 1800-1821, 275.
Verrua (*Pietro*). Orazio Nelson nel pensiero e nell' arti del Foscolo e del Canova, 275.

HISTOIRE DE L'ORIENT CHRÉTIEN.

Bertram (*A.*) et *Luke* (*H. Ch.*). Report of the Commission appointed to inquire into the affairs of the Orthodox patriarchate of Jerusalem, 123.
Bouchier (*E. S*). A short history of Antioch, 300 B. C. to A. D. 1268, 122.
Eckenstein (*Lina*). A history of Sinaï, 121.
Gabriel (*Albert*). La cité de Rhodes, 1310-1322. Topographie, 124.
Guignebert (*Charles*). La vie cachée de Jésus, 87.
Jeffery (*George*). A brief description of the Holy Sepulchre Jerusalem, 122.
Luke (*H. Ch.*). Voir *Bertram* (*A.*).
Samné (Dr. *George*). La Syrie, 254.
Volonakis (*D.*). The island of Roses and her eleven sisters, 273.

HISTOIRE DES PAYS BALKANIQUES.

Bouchié de Belle (*E.*). La Macédoine et les Macédoniens, 114.
Millet (*Gabriel*). L'ancien art serbe; les églises, 276.
Ministère des Affaires étrangères. Documents diplomatiques. Les affaires balkaniques, 1912-1914, 113, 262.

HISTOIRE DES PAYS-BAS.

Prins (*Izak*). Het faillissement der hollandsche steden Amsterdam, Dordrecht, Leiden en Haarlem 1494, 125.
Tijdschrift voor geschiedenis, 276.

HISTOIRE DES PAYS SCANDINAVES.

Friis (*Aage*). Bernstorffske papirer, 266.
Gathorne-Hardy (*G. M.*). The Norse discovers of America, 246.
Herlitz (*Nils*). Studier over Carl XII's politik, 1703-1704, 277.
Howorth (Sir *Henry*). Harald Fairhair and his ancestors, 69.
Koppel (*Élise*). Voir *Krieger* (*Andreas-Frederik*).
Krieger (*Andreas-Frederik*). Dagbœger, 1848-1880, publ. par *Élise Koppel*, 267.
Westergaard (*Harald*). Economic development in Denmark before and during the world war, 267.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

LUBIMENKO (Inna). Les marchands anglais en Russie au XVIIe siècle 1

WALTZ (Pierre). Les artisans et leur vie en Grèce. VIIe et VIe siècles. Les corps de métiers (*1er article*) . . 161

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

BERTRAND (Pierre). Les vrais et les faux Mémoires du cardinal de Richelieu 40, 198

VAN DYKE (Paul). Deux lettres inédites de Catherine de Médicis, 21 octobre, 9 novembre 1561 194

BULLETIN HISTORIQUE.

Histoire de Grande-Bretagne, par Ch. BÉMONT (*suite et fin*). 66

Les résultats des études assyriennes, par le Dr G. CONTENAU 228

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

BAUER (Wilhelm). Einführung in das Studium der Geschichte (**L. Halphen**) 101

BRUNHES (Jean) et VALLAUX (Camille). La géographie de l'histoire (**H. Hauser**) 99

DIEULAFOY (Jane). Isabelle la Grande, reine de Castille, 1451-1504 (**Alf. Morel-Fatio**) 250

GATHORNE-HARDY (G. M). The Norse discoverers of America (**Paul Verrier**) 246

GUIGNEBERT (Charles). La vie cachée de Jésus (**P. Alfaric**). 87

REINACH (Joseph). Les commentaires de Polybe (**L. Eisenmann**) 97

REINACH (Théodore). Un code fiscal de l'Égypte romaine : le gnomon de l'idiologue (**P. Jouguet**) 89

[SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DE NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1922.]

Pages

ROTT (Édouard). Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses. T. VII, 1663-1676 (**H. Hauser**) 94
SAMNÉ (Dr George). La Syrie (**Henri Sée**) 254
STENGEL (Edmund). Nova Alemanniæ (**G. Lizerand**) . . 91
WINSTANLEY (Lilian). Hamlet and the scottish succession (**Abel Lefranc**) 252
— Macbeth, King Lear and contemporary history (**Id.**) . . 252

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : Allemagne (p. 109, 263), Belgique (p. 111, 265), Danemark (p. 266), États-Unis (p. 267), France (p. 112, 268), Grande-Bretagne (p. 113, 271), Grèce (p. 114, 273), Islam (p. 116), Italie (p. 275), Orient chrétien (p. 121), Pays-Bas (p. 125, 276), Serbie (p. 276), Suède (p. 277), Histoire de l'Antiquité (p. 108), Histoire générale (p. 105, 258), Histoire de la guerre (p. 108, 263).

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

Allemagne. Historische Zeitschrift (p. 298).

Autriche. Historische Blætter (p. 143).

Belgique. Analecta Bollandiana (p. 144); Revue d'histoire ecclésiastique (p. 303).

Danemark. Aarbœger for nordisk oldkyndighed (p. 145); Historisk Tidsskrift (p. 146); Videnskabernes selskabs historisk-filologiske Meddelelser (p. 304).

France. Académie des inscriptions et belles-lettres (p. 141); Académie des sciences morales et politiques (p. 143); l'Anjou historique (p. 295); Annales de Bretagne (p. 295); Annales du Midi (p. 296), Annales révolutionnaires (p. 126, 278); le Bibliographe moderne (p. 126); Bibliothèque de l'École des chartes (p. 278); Bulletin de la Société d'histoire moderne (p. 127); Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français (p. 280); Bulletin d'histoire économique de la Révolution française (p. 280); Bulletin hispanique (p. 128); le Correspondant (p. 135, 289); la Grande Revue (p. 136); Journal des savants (p. 281); Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon (p. 296); Mémoires de l'Académie de Vaucluse (p. 297); Mercure de France (p. 136, 290); Nouvelle Revue historique de droit français et étranger (p. 130); Poly-

biblion (p. 131, 281); Pro Alesia (p. 132); la Révolution de 1848 (p. 283); la Révolution française (p. 132, 283); Revue archéologique (p. 283); Revue critique d'histoire et de littérature (p. 133, 285); la Revue de France (p. 137, 291); Revue de Gascogne (p. 297); Revue de l'histoire des colonies françaises (p. 286); Revue de l'histoire des religions (p. 287); Revue de Paris (p. 138, 292); Revue des Deux Mondes (p. 140, 293); Revue des études anciennes (p. 287); Revue des études arméniennes (p. 134); Revue des études historiques (p. 135); Revue des questions historiques (p. 288); Revue d'histoire de l'Église de France (p. 288); Revue historique des colonies françaises (p. 287).

Grande-Bretagne. Bulletin of the John Rylands library, Manchester (p. 147); The english historical Review (p. 305); The Times, literary supplement (p. 148).

Grèce. Neoshellenomnemon (p. 150).

Italie. Rendiconti della r. Accademia dei Lincei (p. 152).

CHRONIQUE : Allemagne (p. 158, 321), Belgique (p. 158, 322), Bulgarie (p. 158), Cuba (p. 322), France (p. 153, 307), Grande-Bretagne (p. 322), Italie (p. 159, 324), Norvège (p. 160), Russie (p. 324), Suisse (p. 325), Tchéco-Slovaquie (p. 325).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE 326

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

D
1
R6
t.139-141

Revue historique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY